MASTER
NEGATIVE
NO. 92-81051-3

MICROFILMED 1993

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES/NEW YORK

as part of the
"Foundations of Western Civilization Preservation Project"

Funded by the
NATIONAL ENDOWMENT FOR THE HUMANITIES

Reproductions may not be made without permission from
Columbia University Library

COPYRIGHT STATEMENT

The copyright law of the United States - Title 17, United States Code - concerns the making of photocopies or other reproductions of copyrighted material.

Under certain conditions specified in the law, libraries and archives are authorized to furnish a photocopy or other reproduction. One of these specified conditions is that the photocopy or other reproduction is not to be "used for any purpose other than private study, scholarship, or research." If a user makes a request for, or later uses, a photocopy or reproduction for purposes in excess of "fair use," that user may be liable for copyright infringement.

This institution reserves the right to refuse to accept a copy order if, in its judgement, fulfillment of the order would involve violation of the copyright law.

AUTHOR:

BURETTE, THEODOSE

TITLE:

HISTOIRE DE FRANCE

PLACE:

PARIS

DATE:

1842

Master Negative #

97-81057-3

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DEPARTMENT

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

Original Material as Filmed - Existing Bibliographic Record

944
B89

Burette, Théodose, 1804-1847.
Histoire de France, par M. Th. Burette, continuée depuis 1789 jusqu'en 1830, par M. Magin. Paris, Chamerot, 1842.
2 v.

1. France - Hist. I. Magin-Marrens, Alfred, b. 1808.

Restrictions on Use:

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35mm REDUCTION RATIO: 11x
IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB
DATE FILMED: 2-2-93 INITIALS MGY
FILMED BY: RESEARCH PUBLICATIONS, INC WOODBRIDGE, CT

VOLUME

1

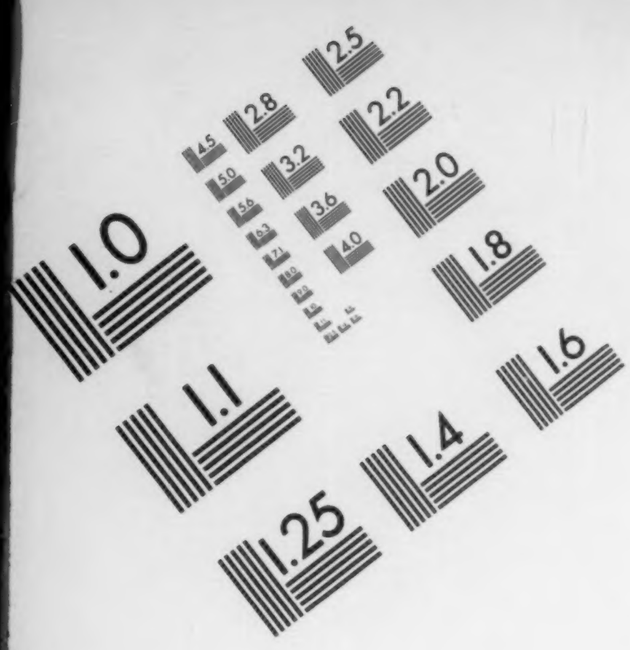

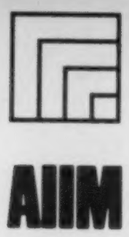

AIIM

Association for Information and Image Management

1100 Wayne Avenue, Suite 1100
Silver Spring, Maryland 20910

301/587-8202

Centimeter

Inches

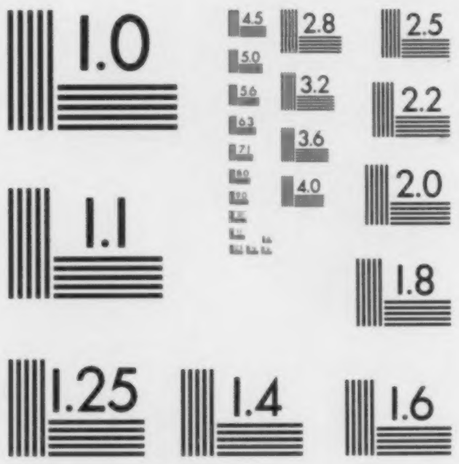

MANUFACTURED TO AIIM STANDARDS
BY APPLIED IMAGE, INC.

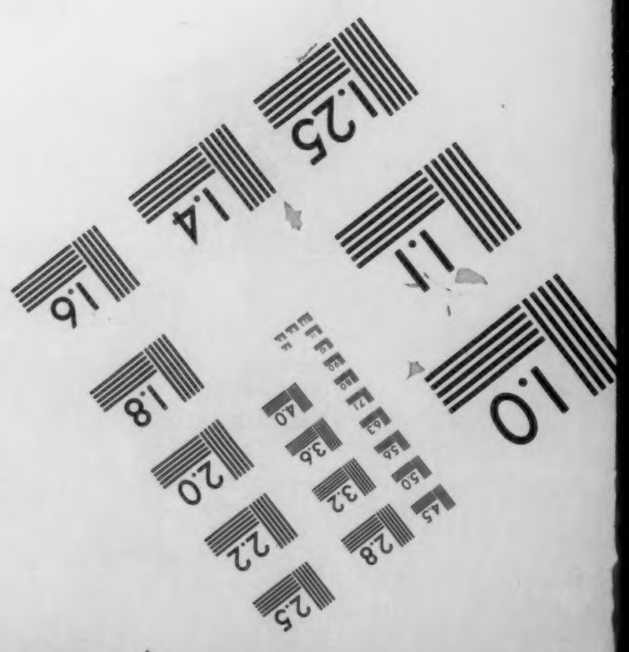

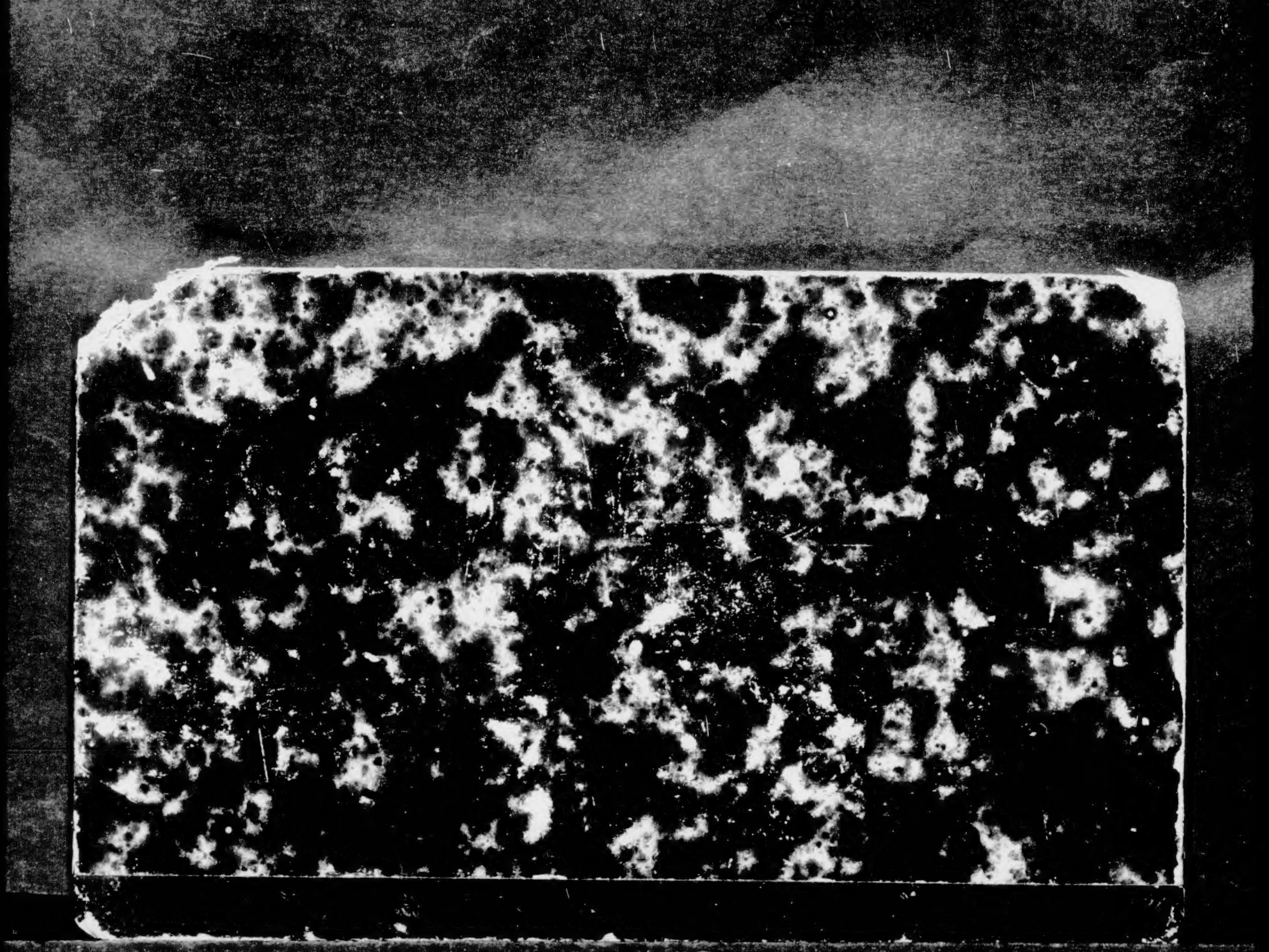

Class 944 Book B89 1
Columbia College Library

2V
435/2
mh
cuy/2

HISTOIRE

DE FRANCE

HISTOIRE

DE FRANCE

Paris— Imprimerie de Ducessois, 55, quai des Grands-Augustins,
près le Pont-Neuf.

HISTOIRE

DE FRANCE

PAR M. TH. BURETTE

PROFESSEUR D'HISTOIRE AU COLLÉGE STANISLAS.

CONTINUÉE DEPUIS 1789 JUSQU'EN 1830

PAR M. MAGIN,

EX-PROFESSEUR D'HISTOIRE AU COLLÉGE ROLLIN.
INSPECTEUR DE L'ACADÉMIE D'ORLÉANS.

TOME PREMIER.

M. C.

PARIS

CHAMEROT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

QUAI DES AUGUSTINS, 33.

1842

4 MAY 88

HISTOIRE
DE FRANCE

CHAPITRE PREMIER.

LA GAULE.

L'HISTOIRE de la Gaule gauloise se compose de deux grands faits, les émigrations des Gaulois, la conquête du pays par les Romains. Le premier nous est arrivé embelli, défiguré par les exagérations de la peur; il ne touche pas, à proprement parler, la Gaule, quoiqu'elle lui doive en grande partie son illustration. Ce n'est que l'histoire des peuples qu'elle repousse en quelque sorte de son sein, et qui se lancent dans des expéditions d'un intérêt immense pour les peuples menacés, presque nul pour la mère-patrie, qui tout au plus en apprenait quelques particularités par la renommée ou par les récits des fuyards. Le second fait nous est mieux connu, parce que c'est un morceau de l'histoire romaine. Par une espèce de fatalité, nous ne savons bien qu'une chose de la Gaule, c'est son anéantissement; après César, elle

81619

n'est plus Gauloise, elle est Romaine. C'est à l'époque où s'accomplit cette grande révolution que se rapportent la plupart des données grecques et romaines sur la Gaule ; en remontant plus haut, tout manque, et même les fables. Ce n'est donc pas ici la place d'un tableau de la société gauloise ; le seul que l'on puisse présenter la dépeint telle qu'elle était un siècle et demi avant J.-C., c'est-à-dire au moment où pour la première fois les Romains interviennent au delà des Alpes. Nous allons d'abord donner l'histoire des expéditions qui portèrent le nom gaulois depuis le détroit de Gadès jusqu'au Danube et aux rivages d'Asie, tandis que la Gaule elle-même, cet autre *laboratoire des nations* [1] pour le monde ancien, restait dans le lointain, environné de ténèbres, à peine connue de quelques marchands.

I.

Émigrations des Gaulois. — Aussi loin que l'on peut remonter, on trouve la Gaule occupée d'une manière irrégulière par deux races distinctes, les Galls et les Kimris [2], venues toutes deux de l'Orient, et qui conservèrent dans leur langue et leur religion des traces profondes de leur origine.

Ces deux races étaient ennemies l'une de l'autre, et la limite générale qui les séparait était la Loire, quoiqu'elle ait été dépassée à la fois en plusieurs points et par les Galls et par les Kimris. Il fallait néanmoins que cette séparation

[1] Jornandès, qui écrivait à l'époque de la grande invasion, appelle la Chersonèse Cimbrique le *laboratoire du genre humain*. L'opinion commune d'alors était que toutes les nations barbares qui venaient d'envahir l'empire romain étaient sorties de là.

[2] Voyez, pour toute cette partie, la savante et consciencieuse *Histoire des Gaulois*, de M. Amédée Thierry.

fût bien tranchée ; car, longtemps après les Romains, la Loire continua à être regardée comme frontière, et même encore aujourd'hui que tant de fusions se sont opérées sur l'ancien sol gaulois, l'habitant du midi n'a pas perdu toute son antipathie pour les hommes d'au delà du fleuve. Il paraît que les Kimris avaient envahi sur les Galls, anciens possesseurs de toute la contrée, les provinces qu'ils occupaient, et leurs tribus turbulentes continuèrent à inquiéter le peuple qu'elles regardaient comme vaincu. Les Kimris de l'autre côté du Rhin, car cette race occupait tous les pays alors sans nom qui vont du Danube à ce fleuve, venaient de temps en temps refouler leurs anciens frères sur la population gallique en les envahissant à leur tour. Toute tribu kimrique pure qui passait le Rhin faisait passer la Loire à une tribu gallo-kimrique, qui, elle à son tour, envoyait par delà les Alpes et les Pyrénées une tribu de race gallique. Telle fut la première et principale cause des émigrations gauloises.

Le premier de ces grands mouvements de population, indiqué par les étrangers qui nous ont appris tout ce que nous savons des Gaulois, est une émigration des Celtes, qui occupaient en Gaule les pays désignés aujourd'hui sous le nom de Guyenne et de Gascogne. Ils passent les Pyrénées de l'an 1400 à l'an 1500, et de leur mélange avec la race ibérienne nait le peuple celtibérien.

Puis la confédération des *Ambra* (*des vaillants*) se jette sur l'Italie. Ils repoussent les Sicules en Sicile, se répandent jusqu'au Tibre, et se voient, en moins d'un siècle, maîtres de toute la haute Italie (1200, 1300). Ils avaient ouvert la route aux autres tribus gauloises. Une invasion de Kimris vient précipiter sur l'Italie un nouveau torrent de Gaulois. Hésus le Puissant tombe avec sa horde sur le nord de la Gaule, vers l'an 581. De grands mouvements ont lieu sur toute la surface du pays : les hommes du nord-est

reportent l'invasion dans la patrie des envahisseurs, et s'établissent sur les bords du Danube sous la conduite de Sigovèse. Ceux du centre, conduits par Bellovèse, vont retrouver les Ambra. A la suite de ces deux grandes émigrations galliques, paraissent quelques peuples gallo-kimriques, chassés par les Kimris d'Hésus le Puissant. Préférant les plaines d'Italie, qui leur sont ouvertes, aux contrées galliques, dont il faut faire la conquête, ils viennent prendre leur part de butin dans ce pays, qui depuis plusieurs siècles était livré à toute bande gauloise qui voulait passer les Alpes. Les Kimris semblent conserver dans leur nouvelle patrie la prédominance qu'ils avaient dans l'ancienne sur les Galls ; quand vient plus tard la grande lutte avec Rome, ce sont deux peuples de race kimrique, les Sénons et les Boiens, qui jouent le principal rôle, et la Gaule cisalpine n'est *pacifiée*, pour nous servir de l'ironique expression des vainqueurs, que quand tous les deux ont disparu de l'Italie. Les marches de populations continuèrent encore quelques années ; mais peu à peu l'agitation produite par la conquête d'Hésus se calmait, l'Italie du nord regorgeait de Gaulois, et, les nouveaux venus ne trouvant plus rien à prendre, l'émigration s'arrêta. C'est vers l'an 521 que les Alpes virent passer la dernière bande de Gaulois.

Mais ceux qui sont passés vont toujours en avant ; ils s'étendent en tous sens, en Illyrie, en Pannonie, en Campanie ; ils poussent leurs avant-postes jusqu'au Pont-Euxin, jusqu'aux Scythes et aux Thraces, et montrent pour la première fois à la Macédoine ces hautes tailles du Nord, ces épées gauloises qui ne devaient pas s'effacer de sitôt de son souvenir. Sous leurs coups redoublés, le monde étrusque, qui avait dominé sur la haute Italie, croule de toutes parts ; avec lui disparaît cette civilisation, moitié grecque, moitié orientale, que ce peuple mystérieux avait répandue dans ce qui fut plus tard la Lombardie. Des cabanes s'élèvent où

étaient de grandes cités, et les fastueux Étrusques sont remplacés par des hommes sans meubles, ne vivant que de viandes et couchant sur l'herbe ou sur la paille. L'an 391, trente mille Senons assiégeaient Clusium; ils voient arriver dans leur camp trois jeunes gens qui leur enjoignent avec menaces de se retirer. Le brenn [1] Senon les avait reçus avec mépris. Ils se mettent à la tête des Clusins, et l'un d'eux tue dans une sortie un chef gaulois. Ces trois jeunes gens venaient de Rome, petite cité latine qui commençait à s'étendre, et entrait de son côté dans l'Étrurie, que les Gaulois attaquaient par le nord. « A Rome ! » s'écrient les Sennonais, et ils s'avancent sur la patrie des agresseurs. Ils battent les Romains, brûlent la ville (390), restent campés dix-sept ans sur son territoire, à Tibur, d'où ces guerriers, anéantis par Tite-Live, durent la tenir longtemps en respect ; on conçoit alors cet empressement des Romains pour aller s'établir à Veies, moins rapprochée de ces hôtes incommodes. Le pillage d'une cité qui ne leur avait pas offert grande résistance dut laisser peu de traces dans l'esprit des Gaulois ; plus tard, quand Rome devenue grande leur rappela cet exploit dès longtemps sans doute oublié, ils se souvinrent, et adoptèrent avec avidité une tradition qui mettait à leurs pieds les maîtres du monde. Mais, à coup sûr, on en parla peu chez les Boiens et les Cénomans, encore moins au delà des Alpes, chez les Séquanes et les Bituriges.

Rome ne s'avouait pas vaincue cependant : remise de sa première terreur, elle attend de pied ferme les hommes devant lesquels elle a fui à Allia. Elle s'arme de toute sa force pour leur résister; un trésor se forme, uniquement

[1] Brenn en langue kimrique veut dire *roi*. C'est de ce mot que les Romains ont fait leur Brennus, à peu près comme ils ont fait un nom propre du Suréna des Parthes.

consacré aux guerres gauloises ; quand il y a *tumulte gaulois*, les vieillards sont forcés de marcher. Le dictateur Sulpicius habitue d'abord les Romains à l'aspect effrayant des barbares, les rassure par une guerre de détail (361-62), et, quand, huit ans plus tard, ils reparaissent dans le Latium, on ne craint pas de se mesurer avec eux ; ils sont battus près du mont Albano (350). Découragés, peut-être occupés ailleurs, les Gaulois sont cinquante ans sans se montrer aux Romains : l'an 299, une bande de Transalpins vient ranimer leur ardeur conquérante, et la lutte recommence. Rome fut en danger, on le démêle aisément à travers les phrases de Tite-Live, à travers le *dévouement* des Décius, et l'épisode du corbeau auxiliaire ; elle l'emporta cependant à la fin, imposa une paix aux envahisseurs (284), et fit une colonie romaine de Séna, bourg principal des Boiens. Néanmoins, sauf ce dernier article, ses succès jusque-là étaient peu alarmants, elle n'avait encore fait que se défendre.

Trois ans après cette paix onéreuse, la Cisalpine vit descendre des Alpes un nouveau peuple conquérant. C'étaient les Tectosages, tribu des Bolgs, nouveaux venus de la Gaule, que de violentes dissensions avaient forcés de s'expatrier. Soit antipathie de race, soit que la Cisalpine ne leur offrit plus de terres à prendre, ils passèrent outre et la traversèrent dans toute sa longueur. Ils arrivèrent ainsi, toujours marchant au milieu de populations gauloises, jusqu'aux portes de la Macédoine, que se disputaient Pyrrhus et Antigone. Ils s'y précipitent, enfoncent la phalange, et quand ils ont pillé le pays, descendent en Grèce. La pauvre Grèce des successeurs d'Alexandre se secoue un moment en présence d'ennemis plus redoutables que les Perses de ses vieilles guerres ; Athènes parvient à former une ligue, et une armée se poste aux Thermopyles. Les barbares tournent le défilé, comme Xerxès et Caton, et entrent dans la

Phocide. Ce dut être un terrible spectacle pour cette nation dégénérée de la basse Grèce, si l'on peut parler ainsi, avec ses mœurs douces jusqu'à la fadeur, ses tribunes, ses temples et ses écoles, de voir au milieu d'elle des hommes hauts de sept pieds, portant des armes gigantesques et d'une forme inconnue, dont le langage était un croassement, pour nous servir de l'expression d'un de ses historiens, et qui n'entendaient pas la prière du vaincu. Elle s'en vengea à sa manière : « *S'il y avait quelques enfants,* dit « Pausanias, *qui parussent plus gras que les autres ou se « nourrir d'un meilleur lait, les Gaulois buvaient leur « sang et se rassasiaient de leur chair... Mais ces barbares « impitoyables assouvissaient encore sur elles leur brutalité, lors même qu'elles rendaient l'âme, et sur quelques- « unes lorsqu'elles étaient déjà mortes.* » Les Gaulois avaient entendu parler du fameux temple de Delphes, soit aux prisonniers, soit à leurs frères du Danube, ils dirigèrent leur marche de ce côté : toute la Grèce s'y trouva. Les envahisseurs furent repoussés, et leur Brenn périt dans la retraite ; mais elle fut moins désastreuse que ne le disent les Grecs. Sortis de la Grèce, les Tectosages font la loi près d'un siècle au monde d'Alexandre. « *Nul roi sur le trône ne s'y « croyait en sûreté, nul roi déchu n'espérait d'y remonter, « s'il n'avait pour lui le bras des Gaulois.* » (Justin.)

Les Gaulois servaient alors comme mercenaires dans l'univers entier. Tandis que Pyrrhus les menait avec lui en Italie, qu'ils venaient s'offrir par vingt mille à Philippe pour l'aider à repousser les Romains, que tout roi de l'Asie, petit ou grand, avait sa troupe ou son armée de Gaulois, Carthage venait recruter ses armées sur les bords du Rhône, et les montrait tour à tour à toutes les contrées de l'Occident, à l'Espagne, à l'Italie, à la Sicile. Les Cisalpins eux-mêmes avaient des mercenaires gaulois : c'étaient des bandes de Geisates (hommes armés de gais), accourues de la Transal-

pine, qui figurent dans toute la durée de la lutte que nous verrons s'établir bientôt entre les Gaulois de l'Italie et les Romains. Revenons à ceux du Danube. Une de leurs bandes passa le détroit et vint fonder au centre de l'Asie Mineure un royaume, ou plutôt un campement gaulois, assez semblable à celui qui fut établi plus tard, à peu près au même lieu, par les Turcomans, et d'où ils pillaient à leur aise les molles populations dont ils étaient entourés. Quand les légions romaines eurent brisé un à un tous les petits royaumes, débris du grand royaume d'Alexandre, elles reculèrent un moment devant les Gaulois de l'Asie. Cn. Manlius les ramena à la charge, et après une rude guerre, dont nous n'avons plus les détails, la Galatie fut enfin soumise ; mais on la ménagea. Ce ne fut que sous Auguste qu'elle fut réduite en province romaine ; et saint Jérôme nous apprend que, de son temps, la langue et les mœurs gauloises n'avaient pas encore disparu de l'ancienne Galatie.

C'était le sort des Gaulois de faire trembler partout les Romains et de tomber partout sous leurs coups. Il n'y avait plus que deux puissances en Italie, Rome et les Gaulois : la première s'adjuge quelques terres senonnaises (264), et la lutte s'engage entre les deux peuples rivaux. Les Boiens, les Anamans, les Insubres, les Lingons, se rassemblent sur les bords du Pô, et deux rois transalpins viennent se joindre à eux. « Les chefs gaulois avaient tiré de leurs temples « les drapeaux relevés d'or qu'ils nommaient les immo- « biles : ils avaient juré solennellement et fait jurer à leurs « soldats qu'ils ne détacheraient pas leurs baudriers avant « d'être montés au Capitole (*Michelet*). » A cette nouvelle, Rome se croit perdue ; un couple gaulois prend possession du sol dans le *Forum Boarium ;* sept cent soixante-dix mille soldats sont sur pied. Après quarante ans de combats, la victoire reste enfin aux Romains. Des tributs sont imposés, et la Cisalpine se couvre de colonies : mais tout n'était pas

fini. Le secours vint encore des Alpes ; mais cette fois ce n'était pas un Gaulois, c'était Annibal. Les Cisalpins crurent un moment qu'ils allaient ressaisir à jamais leur ancienne supériorité : vainqueurs des Romains sous Annibal à Trasimène, à Cannes, ils avaient traversé en tous sens, du Tibre aux rivages tarentins, le territoire de leurs rivaux, et étaient venus camper devant Rome. Le désenchantement fut cruel ; ils s'étaient jetés à corps perdu dans la cause de Carthage, et avaient même suivi Annibal jusqu'en Afrique (le tiers de l'armée de Zama était composé de Gaulois) : toute la haine qui s'attachait au nom gaulois et au nom carthaginois s'était accumulée sur leurs têtes, et Rome victorieuse leur déclare une guerre à mort (201). C'est encore un Carthaginois, Amilcar, soldat d'Annibal, resté parmi eux, qui les guide dans cette dernière lutte. Le fort de la guerre tomba sur les Boiens ; les Romains, vainqueurs dans un combat livré à ce peuple en 196, tuèrent jusqu'aux chevaux. Scipion Nasica, demandant le triomphe au sénat, se vanta en pleine assemblée de n'avoir laissé vivant de la race boienne que les vieillards et les enfants. Il fallut céder à ces terribles conquérants : les débris de cent douze tribus boiennes abandonnent une terre où on veut les anéantir, et se réfugient au fond des colonies gauloises du Danube (190). Une fois les Boiens disparus, il ne restait plus en armes que les Ligures, race dure et féroce, qui se retranchait dans la guerre de partisans, où elle excellait : on l'extermina dans ses montagnes, et la Cisalpine fut pacifiée (187). Les Romains purent signifier aux Transalpins que la haute Italie, devenue province romaine, leur était désormais fermée : c'était leur annoncer que leur propre pays ne serait pas longtemps fermé aux légions.

Ici finit, avec l'indépendance du chef-lieu des émigrations gauloises, l'histoire de ces émigrations. Avant de passer à la conquête d'un peuple aussi éminemment conquérant, il est

nécessaire de présenter quelques réflexions sur ces expéditions lointaines dont nous n'avons encore donné que le récit.

La première, la principale cause des émigrations gauloises, se trouve dans les invasions étrangères : c'était là une de ces grandes causes qui reviennent tout au plus de siècle en siècle ; mais il en était une de tous les jours dont nous n'avons pas parlé, et qui n'a pas moins d'importance ; c'était le besoin d'une terre plus riante, le désir du butin, l'ennui même d'une vie sédentaire, et le manque de guerre sur le sol natal. La horde gauloise qui brûla Rome avait passé les Alpes pour avoir en abondance de ces vins d'Italie que les marchands grecs et phéniciens lui avaient fait goûter : on sait que l'état de paix est un état violent pour les peuples barbares. Quand le conseil de la tribu avait décidé qu'il y aurait émigration, on amassait des vivres, on rassemblait de tous côtés des bœufs et des chariots, et l'on partait, femmes, guerriers, enfants, marchant devant soi, pillant quand il y avait à piller, combattant quand on refusait le passage, et s'arrêtant là où de belles plaines, de riches villes, invitaient la horde au repos. Cet instinct d'une vie meilleure fut pour beaucoup dans ce débordement presque continuel des peuples gaulois sur la Cisalpine, la Thrace et l'Asie ; il n'y avait là aucune idée de domination universelle, comme quelques-uns l'ont prétendu. Il ne faut pas non plus se représenter la horde émigrante marchant de dangers en dangers et l'épée haute pour ainsi dire. De proche en proche, cette longue bande de terre qui s'étend de la Méditerranée au Pont-Euxin, entre le Danube, la chaîne des Alpes et celle de l'Hémus, s'était peuplée de Gaulois ; et la troupe, partie des bords de la Loire ou du Rhône, pouvait aller jusqu'en face de l'Asie sans sortir de la Gaule. Une dernière réflexion nous reste à faire relativement à la Cisalpine, petite Gaule de l'autre côté des Alpes, où se retrouvent les deux éléments Gall et Kimris qui se partagent la grande.

Elle, surtout, doit être considérée comme un prolongement de la Gaule ; c'est même plus qu'une colonie, c'est là que s'arrêtent de préférence toutes les tribus qui passent les monts : sans cesse ravivée, poussée en avant par les nouveaux venus, elle menaçait de ne s'arrêter qu'à la mer. Il fut heureux pour l'Italie que Rome eût grandi à propos et eût fini par les tenir en respect, la Péninsule entière serait devenue inévitablement gauloise ; et l'on peut supposer que, maîtres de toute la contrée qui va du Danube à la mer Ionienne, de l'Océan au Pont-Euxin, les Gaulois eussent commandé à l'univers, et non les Romains.

II.

Tableau de la Gaule au second siècle, avant J. C. — La Gaule des anciens était cette contrée qui s'étendait entre l'Océan et la Méditerranée, les Pyrénées, les Alpes et le Rhin, limites qui sont les nôtres à peu de chose près. Cette vaste contrée, qu'un seul peuple occupe aujourd'hui, était loin d'être une à l'époque dont il s'agit : outre cette grande division du nord et du midi, déjà signalée, existaient encore quelques subdivisions. La partie nord était coupée en deux ; l'une, qui allait de la rive droite de la Seine au Rhin, et qui était habitée par les Kimris purs, ceux de l'invasion d'Hésus le Puissant ; l'autre, comprise entre la rive gauche de la Seine et la Loire, et que possédaient les Gallo-Kimris ou Kimris de la première invasion. Cette seconde partie passait la Loire, et comprenait encore l'espace compris entre l'Océan, la Garonne et une ligne imaginaire qui, suivant la Vienne jusqu'à ce qu'elle fasse un coude, allait retrouver le Tarn à l'endroit de sa jonction avec la Garonne. Au détour de ce prolongement de la contrée Gallo-Kimrique, entre la Garonne, les Pyrénées et l'Océan, était le pays des

Aquitains, qui, chassés de leur pays par cette invasion de Celtes que nous avons assignée à l'an 1500, avaient passé les monts à leur tour, et s'étaient établis à peu près dans l'ancienne demeure des envahisseurs. Avec eux avaient passé en Gaule les Ligures, qui, suivant les côtes de la Méditerranée, étaient remontés jusqu'aux Alpes et au delà, et s'étaient avancés dans l'intérieur des terres jusqu'aux Vosges[1]: leur limite à l'ouest était le Rhône. Tout ce qui restait de pays entre ces diverses populations, appartenait aux Galls, anciennement seuls possesseurs de toute la contrée, et qui, refoulés de tous côtés par des invasions, s'étaient comme réfugiés dans le centre.

Chacune de ces grandes populations se divisait en plusieurs peuples [1] indépendants les uns des autres, unis cependant par certains liens. Le patronage des Romains existait en Gaule, non-seulement pour les individus, mais encore pour les peuples. Les cités faibles se groupaient autour des cités fortes, et leur payaient un tribut : entre elles existaient les mêmes rapports qu'entre le client et le patron. Quelquefois les cités traitaient d'égale à égale et formaient une association libre : telle était la ligue armoricaine. Quelquefois aussi cette association n'était que momentanée ; elle commençait et finissait avec une guerre. C'est ainsi que nous voyons les Belges se coaliser sous Suession pour combattre César, et le

[1] Nous allons donner ici les noms les plus importants. C'étaient 1° Parmi les Kimris, — les Trévires (Trèves); les Bellovaques (Beauvais); les Nerviens (Tournay); 2° Parmi les Gallo-Kimris, — les Carnutes (Chartres); les Senons (le Senonais; la ligue Armoricaine (Bretagne); — 3° Parmi les Galls, les Eduens (Bourgogne) et les Sequanes (Franche-Comté), toujours en guerre entre eux; les Arvernes (Auvergne); — 4° Parmi les Aquitains, les Auskes (Ausch); 5° Parmi les Ligures, les Sardes (Roussillon), et les Salyes (Provence).

Vercingétorix de la grande révolte réunir un instant le commandement des forces de la Gaule entière pour résister à l'invasion. Tous les ans, des assemblées avaient lieu dans chaque association, et quand survenaient des affaires d'un intérêt universel, on convoquait une assemblée générale où toutes les cités devaient se faire représenter : preuve qu'un lien secret rattachait tous ces peuples divers, et qu'ils croyaient ne former qu'une seule nation.

Quel était ce lien sacré qui faisait le Ligure frère du Nervien, par lequel des populations différentes de langue, d'origine, de mœurs et souvent d'intérêt, se confondaient volontairement comme dans une seule nation? Le principal était sans doute leur position géographique qui leur faisait une loi de s'unir ; mais il en était un autre non moins actif, c'était la religion, la seule chose qui fût vraiment commune à tous.

La religion nationale, le druidisme, avait été apportée en Gaule par les Kimris, mais elle s'était étendue plus loin que leurs armes, et avait pénétré jusqu'à la Méditerranée et aux Pyrénées. Les deux dogmes fondamentaux du druidisme étaient la métempsycose et la croyance en une vie future ; mais une vie autrement prononcée que cette vie d'*ombres* dont nous parlent les Grecs. Les Gaulois se prêtaient de l'argent payable dans l'autre vie. Voici la définition que donne du druidisme M. Amédée Thierry : « Une religion « fondée sur un panthéisme universel, métaphysique, mys- « térieuse, sacerdotale, présentant avec les religions de « l'Orient la plus étonnante conformité. » Nous n'avons, comme on le peut voir par ce passage, que des idées incomplètes sur ce qu'était le druidisme ; la raison en est dans ce caractère mystérieux que lui reconnaît l'auteur qui vient d'être cité. Les druides ne communiquaient guère leurs doctrines aux étrangers. C'est seulement par les étrangers que nous les connaissons.

En face du druidisme, existait en Gaule une autre religion, le polythéisme gaulois. Tout l'Olympe de la Grèce se retrouve ici : Hercule, Mercure, Apollon, Diane, Jupiter, Mars et Minerve, sauf quelques modifications de noms et d'attributs, sont les mêmes en Gaule qu'en Grèce et en Italie ; la supposition la plus probable est que la Gaule dut cette religion aux Grecs de Massalie. On pourrait encore supposer que ceux des émigrés gaulois qui revirent leur pays, y rapportèrent ce qu'ils avaient trouvé dans leurs voyages[1]. Quand les Romains arrivèrent en Gaule, ils res-

[1] A moins qu'on ne prétende avec les auteurs de l'Histoire universelle que c'étaient les Grecs qui devaient leurs dieux aux Gaulois ; voici une note assez curieuse extraite du tome XIII, page 311, dans laquelle ils donnent à l'appui de leur assertion les synonymes celtiques des noms grecs de ces dieux. Nos lecteurs en feront ce qu'ils voudront.

Mercure.	Merkwr. Un marchand. Markwr, un messager.
Hermès.	Armès. Devin.
Télamon.	Telmon. Un grand homme.
Jupiter, Jovis.	Jevanc. Un jeune prince.
Junon.	Jevanc. Une jeune princesse.
Vénus.	Ghwin. Bell.
Tonans.	Taran. Qui lance le tonnerre.
Mars, Mavers.	Mawrs-ruylk, guerrier puissant (d'où vient probablement le nom de Maurice).
Neptune.	Nofd-Dylz. Nageant sur les flots.
Hercule.	Erchyl. Terrible.
Vulcain.	Waelgin ou giuta. L'inventeur des armes d'acier.
Apollon.	Aphaul ou Apheulin. Le fils du soleil.
Titan.	Titaau. La maison de feu.
Triton.	Trwyton. Qui se promène sur les flots.
Minerve.	Minarsau. Qui donne la trempe aux armes. (Minerve était une divinité guerrière. Elle sort du cerveau de Jupiter armée de pied en cap. — l'Égide.)
Diane.	Dianas. Chaste et sans tache.

Ces rapprochements sont quelquefois hasardés, mais aussi l'on est forcé de convenir qu'ils ont souvent quelque chose de frappant. Au surplus, les auteurs que nous citons vont encore plus loin ; ils prétendent que le latin lui-même et les langues de l'Europe ne sont que des dérivés du celtique, et là-dessus ils présentent quelques mots identiques que nous allons rapporter ici pour donner une idée à la fois et des rapports qui peuvent exister entre ces deux langues, et de la physionomie du vieux celtique.

Tor. terra. Aur. aurum. Mur. murus. Anival. animal. Arva. arma. Geviel gemeli.

Mor. mare. Avon. amuis. Mawr. mori. Tirm. turma. Gayan. hyems. Priv. Primus.

Engel. ignis. Ghwrjdr. vitrum. Trew. tribus. Terwim. terminus. Liwz. liber.

Aror. aer. Fymnon. Fons. Offrail. offertorium. Galaw. calamus. Nyver. numerus.

C'est une opinion qui n'a pas encore été abandonnée de nos jours, et pour laquelle, comme dit M. de Neufchâteau, on a rompu plus d'une lance à l'Académie. Ceux qui désireraient approfondir la question peuvent consulter l'Histoire universelle citée plus haut, ils y trouveront indiquée une masse de sources imposante.

tèrent comme stupéfaits d'y trouver tous leurs dieux. S'emparant avec avidité de cette découverte, ils en profitèrent pour abattre plus sûrement le druidisme, religion plus profondément nationale, et dont le caractère exclusif devait en faire un redoutable ennemi de la conquête.

Toutefois, tant que la Gaule demeura gauloise, il paraît à peu près certain que, dans le nord surtout, le druidisme fut la religion dominante. Au défaut du reste, le grand rôle politique que l'on voit jouer aux druides, le prouverait à lui seul. Autant qu'on peut le conjecturer en s'appuyant sur les vagues données de quelques Grecs, le gouvernement de la Gaule était, dans le principe, une vaste théocratie dont le siége était dans le pays des Carnutes, où se tenait l'assemblée générale des druides. « Les rois de la Gaule, dit Dion Chrysostôme, sur leurs siéges dorés, au milieu de toutes les pompes de leur magnificence, n'é-

taient que les ministres et les serviteurs de leur secte.»

Le corps des druides, si puissant à cette époque, avait, comme les dogmes qu'il enseignait, quelque chose de mystérieux et de terrible. Ses sanctuaires sont de ces vieilles forêts comme en décrit Lucain. « Lucus erat longo nunquam violatus ab ævo. » Ses monastères de vierges sont des îles inabordables, dont les rochers sont toujours battus par la tempête; celui qui veut se faire initier à ce corps redoutable, doit s'enfoncer vingt ans dans une caverne. Que s'y passe-t-il durant ce long noviciat? Le peuple n'en sait rien. Puis, quand les vingt années d'épreuves l'auront purifié, il reparaîtra déjà vieux, maître de la religion et de la science, à la fois prêtre, magicien, homme politique et philosophe. Il y avait dans les druides, plus leur immense influence, quelque chose de ces prêtres égyptiens dont nous parle Hérodote, qui vivaient en corps, étaient à la fois comme eux, prêtres et philosophes, et faisaient un secret au peuple de la religion et de la science. Les druides gardèrent encore mieux leur secret que les prêtres égyptiens dont peut-être ils descendaient, puisque l'on s'accorde assez aujourd'hui à donner au druidisme une origine orientale : car du moins ceux-ci ouvrirent leurs trésors aux Grecs, et l'on ne voit pas que jamais druide ait communiqué ses doctrines à un étranger. Il y a une phrase de Cicéron (*De divinat.*), où il parle d'un druide qu'il a connu à Rome, et dont on s'est emparé pour conclure qu'il fut initié par lui aux mystères druidiques. La phrase n'en dit rien; et nous la rapporterons ici [1], et l'on peut voir de quoi

[1] **Eaque divinationum ratio ne in barbaris quidem gentibus neglecta est: si quidem et in Galliâ druides sunt, e quibus ipse Divitiacum æduum, hospitem tuum laudatoremque cognovi; qui et naturam rerum, quam physiologiam Græci appellant, notam esse sibi profitebatur; et partim auguriis, partim conjecturâ, quæ essent futura dicebat.**

il s'agit précisément. On pourrait même trouver que dans ce *profitebatur* il perce un peu de dédain pour les prétentions du barbare.

Les rites du druidisme étaient sanglants. La volonté du dieu caché qu'il révérait, se faisait connaître dans les palpitations d'une victime humaine. On connaît ces immenses statues d'osier où l'on sacrifiait en grand, et qu'on avait probablement empruntées, comme le reste, à l'Orient : la phénicienne Carthage sacrifiait aussi en grand. Une de leurs principales cérémonies était la récolte du gui. Le gui sacré devait être pris sur le chêne, l'arbre par excellence, celui dont se composaient les forêts saintes, celui qui nourrissait leurs troupeaux de porcs et qui d'abord dut les nourrir eux-mêmes. Coupé avec une faucille d'or, recueilli sur un linge qui n'avait jamais servi, le gui était une *panacée :* en effet, son nom celtique signifie *guérit-tout*. Il y avait encore bien d'autres superstitions dans le druidisme, et l'œuf des serpents qu'ils formaient avec leur bave, et la selace qu'on devait arracher de la main gauche, à un certain moment de la lune, et qui demandait une vierge pour la cueillir, et les sept vierges de Séna dont les chants appelaient ou repoussaient la tempête. Néanmoins ce fut une religion puissante, et la preuve en est dans ces superstitions elles-mêmes; il faut croire profondément pour croire de telles choses. Voyez ces monuments presque cyclopéens, ces pierres druidiques dont il a parsemé les champs de la grande et de la petite Bretagne; ce ne fut pas une main débile que celle qui souleva de telles masses.

Outre les druides, l'ordre sacerdotal comprenait encore deux ordres inférieurs, celui des ovates et celui des bardes. Les ovates étaient chargés du matériel de la religion, c'est-à-dire du culte; les druides, eux, en possédaient l'esprit. Les premiers faisaient les sacrifices, les auspices et les conjurations magiques, mais n'agissaient que sous l'inspiration

des druides. C'étaient en quelque sorte des instruments. Le barde était le troubadour de la société gauloise; c'était lui qui sur sa rotte appelait les guerriers au combat, chantait les exploits des ancêtres et ceux des contemporains : les combattants avaient les yeux tournés sur le barde et redoublaient de valeur pour fixer son attention. Il paraît que les Germains avaient aussi de ces poëtes guerriers; leurs chants de combat, au rapport de Tacite, se nommaient *bardits*. Ces chants ont été perdus comme tout ce qui nous venait des Gaulois; plus tard Charlemagne voulut les tirer de l'oubli et les fit ramasser dans le peuple : mais, par une sorte de fatalité qui semble s'attacher aux monuments de l'histoire gauloise, le livre qui les contenait n'est point parvenu jusqu'à nous.

Tant que la théocratie druidique fut forte et vigoureuse, les bardes furent des hommes importants : quand les grands se furent substitués aux prêtres, le barde tomba dans le mépris. Ce dispensateur de la honte et de la gloire ne fut plus qu'une espèce de ménestrel; sa charge devint un métier. Il y a une belle page de M. Am. Thierry sur cet avilissement des bardes. Luern, le fameux roi des Auvergnats, venait de donner un grand dîner, un pauvre barde arrive pour en avoir sa part, il le trouve fini; déjà le roi partait. Le chanteur court à côté du char, exécutant sur sa rotte un air triste et lugubre; alors le roi jette une bourse d'or; la gaîté lui revient, les modulations s'animent : « O roi! s'écrie-t-il, l'or naît sous les roues de ton char. » Il y avait un mot chez les Grecs pour désigner de tels personnages, parasite; ils l'appliquèrent aux bardes.

Les grands que nous voyons remplacer les druides formaient un ordre à part. L'exploitation des mines, le butin rapporté des expéditions lointaines, avaient concentré dans leurs mains d'immenses capitaux; ils s'en servirent pour acquérir la popularité et par là le pouvoir. Ce Luern que

nous venons de nommer, fit un jour enclore de vastes terrains, les couvrit de tables, et y traita pendant six mois tous ceux qui se présentèrent. De distance en distance on avait creusé des citernes qu'on avait remplies de cervoise et d'hydromel. Il faut avouer que ces grands repas de vingt-trois mille tables que Cassius et César donnaient au peuple romain pâlissent un peu devant cette magnificence barbare. En Aquitaine, les grands avaient des fidèles qui s'engageaient à vivre et à mourir avec eux; César en cite un qui en comptait jusqu'à six cents. Un moment, des rois s'élevèrent dans toutes les parties de la Gaule, sans doute par des moyens semblables; on ignore combien d'années dura cette période. On sait pourtant qu'au temps de César, le système des rois, renversé presque partout, presque partout luttait encore. Son histoire de la conquête des Gaules s'ouvre par les intrigues de deux grands, l'Éduen Dumnorix et le Séquanais Castic, pour s'élever à la royauté. Une preuve de l'existence d'un parti royal, c'est qu'un des grands moyens dont César se sert pour venir à bout d'un peuple, est de lui donner un roi.

Néanmoins, le parti qui se livrait à l'étranger était un parti vaincu; M. Am. Thierry fixe à trois le nombre des systèmes de gouvernement qui l'avaient remplacé. On peut les réduire à deux : gouvernement des grands ou du sénat, gouvernement du peuple ou de la place publique. Quelquefois on voit les druides appelés au sénat, quelquefois l'aristocratie est mixte, et le peuple a le droit de se nommer un chef dont le pouvoir égale celui de l'élu des grands (du Vergobret).

Quant aux mœurs gauloises, elles avaient quelque chose de singulièrement féroce et grossier. Nous avons déjà parlé des sacrifices humains et des grandes statues d'osier; les prisonniers faits à la guerre remplissaient ces machines, ou, attachées à un poteau, servaient de but aux flèches.

On coupait la tête de l'ennemi qu'on avait tué, et on la suspendait au poitrail de son cheval. Il n'est pas étonnant après cela que les Gaulois aient été regardés par la Grèce des successeurs d'Alexandre comme des mangeurs de petits enfants. De retour en leurs villages, ils clouaient ces têtes à la porte de leurs cabanes, et comme ils en faisaient autant des animaux tués à la chasse, un village gaulois avait assez l'air d'un charnier. C'est Possidonius qui fait cette réflexion; il voyagea en Gaule, et ce qu'il rapporta de ce pays est d'autant plus précieux qu'il est peut-être le seul qui en parle pour l'avoir vu. C'est encore lui qui dit que, dans leurs repas, chaque convive saisissait à deux mains un membre d'animal et le dévorait à pleine bouche à la manière des lions (λεοντηδον). La cuisse était le morceau du plus brave; quand on se la disputait, il y avait combat à mort. Les Gaulois étaient ivrognes, et Diodore de Sicile les accuse quelque part de s'adonner à des vices infâmes.

Il ne faut pas se laisser abuser cependant : sous ces apparences grossières, la civilisation était réellement avancée en Gaule; nous n'en voulons pour preuve que la rapidité avec laquelle elle se trouva au niveau de la civilisation romaine. Les vastes forêts du nord nourrissaient, il est vrai, de nombreux troupeaux, mais l'agriculture n'en florissait pas moins. C'est en Gaule que furent inventés la charrue à roues, le crible de crins et l'emploi de la marne comme engrais. On estimait beaucoup en Italie le vin des Gaulois, eux qui d'abord firent la guerre à l'Italie pour avoir de son vin; ils tissaient et brodaient les étoffes; l'étamage fut trouvé chez les Bituriges, et le placage chez les Éduens. Ils étaient surtout célèbres dans ce dernier art; leurs ouvriers plaquaient des chars entiers avec une telle perfection, qu'on s'y trompait. Ils avaient une manière particulière de fortifier leurs villes : une rangée de poutres, puis une couche de mortiers et de pierres; une nouvelle rangée assujettie

par une nouvelle couche, et ainsi de suite jusqu'à ce que le mur fût terminé. Ces poutres avaient souvent jusqu'à quarante pieds de long. Il fallait que les moyens d'attaque fussent bien redoutables pour qu'on ait eu recours à des fortifications aussi solides. Disons enfin, pour compléter ce tableau, que les villes gauloises n'étaient autre chose que des bois fortifiés où ils s'enfermaient en temps de guerre avec leurs familles et leurs troupeaux, et que les riches Gaulois avaient hors de la ville, ou plutôt du fort, ce que les Romains appelaient des maisons de campagne, et dans lesquelles ils passaient la plus grande partie de leur vie. Ces maisons, grandes, rondes, faites de planches et de claies, étaient recouvertes d'une forte toiture de chêne : on y était assis sur de la paille.

Nous n'avons encore vu le Gaulois que chez lui, décrivons-le maintenant tel qu'il apparut aux Grecs et aux Latins : représentons-nous ces beaux et terribles fils du Nord, avec leur teint de lait, leur longue chevelure rouge et leur taille gigantesque, descendus en Italie ou en Grèce, en présence de ces hommes petits et noirauds, qui les craignaient sans les fuir. Chaque homme, sa botte de paille sur le dos, quelquefois nu jusqu'à la ceinture, couvert d'armures disparates, et chargé d'ornements en or, s'élance armé de cet énorme sabre sans pointe que ses ennemis n'auraient peut-être pu soulever, mais qui pliait dès le premier coup, et qu'il fallait à chaque instant redresser avec le pied. A ses côtés sont ses dogues de combat, hérissés de fer, race gigantesque s'il faut en croire les récits de Pline; de tous côtés partent des flèches et des javelots qu'on lance enflammés au milieu des combattants; c'est le barde chantant sur sa rotte et recueillant les exploits dont il est témoin; c'est le chef qui parcourt les rangs, monté sur son char de cuivre ou d'argent; et derrière, on aperçoit le camp où repose tout le butin de l'expédition; il est gardé par les femmes,

qui, montées sur leurs chariots, attendent sans sourciller que leurs maris reviennent à elles vainqueurs ou vaincus, et en tous cas tiennent à la main la hache et la lance.

Tout cela devait disparaître : déjà dans un coin de la Gaule s'agitait et grandissait le peuple par lequel devait commencer la ruine du nom gaulois. L'an 600 avant J. C., abordèrent en Gaule quelques centaines de Grecs asiatiques ; ils obtinrent un établissement au moyen, dit-on, de l'amour que leur chef inspira à une jeune fille du pays, et fondèrent sur les côtes une ville qu'ils nommèrent Massalie. Bientôt ils voient arriver leurs frères d'Asie ; assiégés par les Perses, les Phocéens émigrent en masse, et se réfugient dans leur colonie (535). Alors, la petite ville grecque lutte avec plus d'avantage contre les populations liguriennes qui menaçaient de l'écraser ; les Ségobriges, qui avaient recueilli les premiers colons, sont anéantis, et, tranquille pour son existence, Massalie se livre tout entière au commerce. Peu à peu elle étend son commerce, ou plutôt ses comptoirs, sur toute la côte, depuis les Alpes jusqu'en Espagne ; elle lutte avec les comptoirs carthaginois et va chercher comme elle l'étain de Thulé sur les lieux ; mais, pour abréger le chemin, ses marchands traversent la Gaule, faisant le négoce sur la route et traitant [1] avec les peuples barbares qu'ils rencontrent sur leur chemin. Tout cela devait paraître bien petit aux Gaulois ; certes ce n'était pas de là qu'ils attendaient leur ruine, et cependant ce fut de là qu'elle vint.

[1] Les traités étaient rédigés en grec. Voilà l'origine de ces traces de la langue grecque que l'on rencontre chez les Gaulois, et qui ont si fort exercé les érudits.

CHAPITRE II.

LA GAULE ROMAINE.

I.

La conquête. — « Les résultats de la seconde guerre « punique furent immenses pour la colonie phocéenne. « Les établissements carthaginois étaient détruits, la Cam- « panie et la grande Grèce horriblement saccagées et es- « claves, la Sicile épuisée : Massalie hérita du commerce « de tout l'Occident. Durant et après la troisième guerre « punique, elle suivit en Afrique, en Grèce, en Asie, les « Romains conquérants. Partout où l'aigle romaine diri- « geait son vol, le lion Massaliote accourait partager la « proie. La ruine de Carthage, la ruine de Rhode, l'assu- « jettissement des métropoles marchandes de l'Asie Mi- « neure, livrèrent à cette ville le commerce de l'Orient « comme elle avait celui de l'Occident. Un instant le com- « merce de l'univers entier fut concentré dans ses murs. « Mais toute cette grandeur était factice, toute cette pros-

« périté précaire, Massalie le sentait bien. Afin de se « prémunir contre des revers inévitables, elle songea à « conquérir pour son compte ; elle voulut devenir puissance « territoriale en Gaule, comme la république de Carthage « l'avait été en Afrique et en Espagne. » (Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*).

Un tel projet n'était pas facile à exécuter au milieu des belliqueuses populations qui entouraient la future Carthage. A peine Massalie a-t-elle commencé ses empiétements que les Ligures prennent les armes et fondent sur ses colonies. Elle se crut au moment de périr ; alors elle tourna les yeux vers cette puissance à l'ombre de laquelle elle avait grandi, et demanda du secours. De tout temps une vieille amitié avait existé entre les deux peuples ; une tradition voulait que, lors du sac de Rome par les Gaulois, les Massaliotes eussent envoyé à leur alliée une grosse somme pour lui aider à relever ses murs, et puis c'était un premier pas de fait au delà des Alpes : une légion partit sous les ordres du consul Opimius (154). Les Ligures sont battus et Massalie délivrée. Mais les Romains n'avaient garde de s'en tenir là ; le territoire des vaincus est cédé, il est vrai, à leur protégée, mais ils gardent pour eux les positions militaires, et y laissent des troupes. Vingt-cinq ans plus tard, Massalie, attaquée de nouveau par les Ligures (125), rappelle les Romains en Gaule : ils y retournent, mais cette fois pour n'en plus sortir. Fulvius bat les Salyes, qui étaient les agresseurs, *puis les Voconces dont Massalie ne se plaignait pas* (*Pline Hist.*). Son successeur Sextius balaie les populations des rivages du Var au Rhône, et donne le littoral à Massalie, puis il fonde une ville sur une colline où étaient des sources d'eaux thermales (124). Aquæ-Sextiæ (Aix) peut être regardée comme la prise de possession du sol ; dès qu'une colonie romaine était dans un pays, on pouvait être sûr que Rome ne se

donnerait plus de repos tant que le pays entier ne serait pas romain. C'est ainsi qu'après la paix de 284, en se retirant de la Cisalpine, elle y laissa Séna comme un avant-poste et un point d'appui pour les guerres futures. Domitius, qui vint après Sextius, fit mieux encore. Pour les Romains, la guerre naissait de la guerre : Sextius avait eu en tête un certain Teutomal, roi d'une petite tribu ligure, qui, vaincu, s'était réfugié chez les Allobroges. Domitius envoie sommer ce peuple de lui livrer son ennemi ; ils refusent et sont battus. La Gaule commençait à s'alarmer ; Bituitus, roi de la puissante nation des Arvernes, se déclare en faveur des Allobroges, rassemble, disent les Romains, une armée de deux cent mille hommes, et marche sur Domitius. On rapporte que quand le roi gaulois aperçut du haut de son char d'argent la petite armée et la petite taille des Romains : « Quoi ! c'est là tout, dit-il, c'est à peine un repas de mes chiens ; » et il montrait ces meutes de combat dont nous avons parlé. Les nains le battirent (121). Bituitus, livré par trahison, fut envoyé à l'instant à Rome, et quand le jour du triomphe de Domitius fut arrivé, la populace accabla de ses huées le Gaulois monté sur ce même char d'argent d'où il avait vu pour la première fois les Romains.

L'issue de ce grand combat donna quelque chose d'important à la puissance des Romains en Gaule, et dès lors ils purent se regarder comme solidement établis dans le pays. Domitius achève de soumettre, non sans résistance, les Ligures et les Allobroges, et déclare leur pays *province romaine* ; il restaure l'ancienne route phénicienne qui conduisait des Alpes au Rhône, et lui donne son nom (*via Domitia*) : c'était partout le principal soin des Romains d'établir des routes dans les pays conquis ou à conquérir, afin de pouvoir porter rapidement leurs petits corps d'armée sur tous les points menacés, et de doubler leur

nombre en doublant leur vitesse. Marcius Rex continue, les armes à la main, la voie Domitienne dans les Alpes ; il extermine les montagnards, et assure aux légions le passage qui avait coûté trente mille hommes à Annibal. Marcius étend *la province* et la pousse jusqu'aux Pyrénées : les deux grandes tribus des Volkes et des Tectosages acceptent le titre onéreux de *fédérés*. Rome se voit maîtresse de plus de cent lieues de pays dans une contrée où, trente-huit ans auparavant, elle ne possédait pas un pouce de terrain : dès lors elle commence à prendre moins chaudement les intérêts de sa chère Massalie, dont elle n'a plus besoin. Le jeune Crassus se présente un jour au peuple, et demande qu'il lui soit permis d'emmener une colonie romaine à Narbo-Martius (Narbonne), dans le pays des Arécomiques, peuple nouvellement conquis par Marcius. A peine les colons ont-ils mis le pied dans la ville (118), qu'ils en font une Rome gauloise. « Des travaux immenses, dit Thierry, révélèrent le secret de ses fondateurs : de la fondation de Narbonne, Massalie put dater l'ère de sa ruine. » Les Romains semblaient n'avoir plus qu'à marcher. La Gaule, à son tour, allait devenir un prolongement de l'Italie, quand un peuple, auquel personne ne pensait, vint fondre tout à coup sur les vainqueurs et les vaincus, disputa d'abord à ceux-ci leur province gauloise, puis l'Italie elle-même, et retarda leur conquête d'un demi-siècle.

C'étaient les Kimris (les Cimbres). L'an 113, un tremblement de terre, disent les historiens, souleva la Baltique et la jeta sur les rivages de la Chersonèse kimrique (le Danemark). Épouvantés, les Kimris abandonnent un sol maudit, entraînant avec eux les Teutons, race peu importante alors, mais d'où devaient sortir un jour les barbares de la grande invasion ; puis les deux peuples réunis descendent la Germanie dans toute sa longueur, ravageant et pillant tout sur leur passage. Arrivée aux Alpes, la horde rencontre près de Noréia une armée romaine, et la bat (113) ; mais la crainte de ce nom romain, qu'on lui avait dépeint sur la route si terrible, l'empêche de pénétrer dans l'Italie ouverte à ses ravages. Elle côtoie les Alpes, toujours pillant, se fait jour jusqu'au fond de la Thrace : elle y trouve encore les Romains. Après trois ans de courses dans ces contrées, et revient sur ses pas, arrivé au fond de l'Occident, dans la Gaule, se grossit sur les frontières de trois peuplades helvètes, dépose son butin à Aduat, chez ses frères les Kimris, et parcourt en tous sens la contrée jusqu'au Rhône : là une barrière se présente à elle, c'étaient encore les Romains (109). Lassée peut-être de sa vie aventureuse, elle demande à ces Romains, qu'elle trouve partout, des terres et des maisons, promettant de se battre pour eux contre tous leurs ennemis. Leur proposition est accueillie avec la morgue romaine : « Rome n'a ni terres à vous donner, ni services à attendre de vous, » leur dit Silanus.

Alors ils se décident à se mesurer avec cette puissance devant laquelle ils hésitaient depuis si longtemps, et, pour leur coup d'essai, battent coup sur coup trois généraux romains : Silanus, le hautain interprète de la politique romaine, Crassus et Scaurus (107). On délibéra dans le camp barbare si l'on passerait les Alpes, si on laisserait Rome aux Romains, « *an latinè Romæ loquendum ?* » Scaurus, amené sous la tente du conseil, leur dit : « *Ma patrie est invincible ;* » et il tombe sous l'épée d'un roi kimri. On resta néanmoins, et l'on songea d'abord à conquérir la province. Les chances étaient favorables ; déjà les Tectosages se rappelaient qu'ils étaient d'origine kimrique ; déjà leur roi Copille négociait avec Boïorix, le meurtrier de Scaurus ; Cépion arrive tout à coup d'Italie, entre dans le pays des Tectosages, saccage Tolosa et s'empare de l'or de Toulouse (106), puis il se tourne contre les Kimris

et les provoque à un combat. La rencontre eut lieu sur les bords du Rhône (105). Irrités d'une perfidie de Cépion, les barbares avaient déclaré que le combat serait à outrance : vainqueurs, ils massacrent hommes et chevaux et jettent le butin dans le fleuve. L'Italie tremblait. Par un caprice des barbares, les Kimris vont s'enfoncer dans l'Espagne (104) et y perdent deux ans, pendant que leurs alliés campaient en les attendant au pied des Pyrénées. Quand ils reviennent à la charge, ils trouvent dans la Gaule un tout autre homme que ceux qu'ils y ont encore rencontrés : c'était Marius, ancien journalier du pays des Volsques, un rude général, aussi terrible à ses soldats qu'aux ennemis, et que Rome, passant par-dessus les vieilles coutumes, avait créé consul, et envoyé, d'Afrique où il venait de vaincre Jugurtha, en Gaule où le danger devenait pressant. Arrivé l'année de la bataille du Rhône (105), Marius n'avait pas perdu les deux années de l'expédition d'Espagne; il accable les populations ligures soulevées par la défaite des Romains, *pacifie* les Tectosages, endurcit ses troupes à la fatigue en leur faisant creuser cet immense canal qui allait du Rhône à la mer (104), et auquel son nom resta (Fossæ Marianæ). La horde sort enfin d'Espagne (102) ; elle se partage en deux corps ; les Kimris se dirigent vers l'Italie ; les Ambrons et les Teutons viennent se heurter contre Marius : longtemps celui-ci refuse le combat pour donner à ses troupes le temps de s'accoutumer à l'aspect effrayant de ces barbares. « N'avez-vous rien à mander à vos femmes ? disent enfin ceux-ci : nous allons à Rome ; » et ils partent. Marius les suivait à petites journées ; il les atteint près de la ville de Sextius, et fond enfin sur eux comme ils se baignaient dans les eaux thermales. La bataille dura deux jours ; deux cent mille Teutons furent laissés sans sépulture, par le vainqueur, sur le champ du combat (Campi putridi, aujourd'hui *Pourrières*), et plus

tard leurs ossements servirent aux Massaliens, auxquels appartenait le terrain, pour étayer et enclore leurs vignes. Marius repasse aussitôt les Alpes et marche sur les Kimris. Affaiblis par le soleil et les vins d'Italie, ces derniers font bonne contenance, et adressent à Marius cette éternelle proposition faite à Rome par tous les barbares : ils demandent des terres pour eux et pour leurs frères les Teutons. « Nous leur en avons donné pour l'éternité, » répond Marius ; et les chefs teutons paraissent dans sa tente chargés de fer. On ne pensa plus qu'au combat : ce fut dans les vastes plaines de Verceil qu'il eut lieu (101). Les hommes du premier rang des barbares s'étaient liés les uns aux autres par une chaîne de fer ; et quand l'infanterie s'ébranla on eût cru voir, dit Plutarque, une mer qui s'avançait. Marius se croyait vaincu, quand un Grec lui apporta les entrailles d'une brebis : « La victoire est à moi, » s'écrie-t-il ; et il s'élance sur les Kimris. Quand on eut battu les guerriers, il fallut combattre les femmes, puis les chiens de la horde. On se rappelle ici les chiens de combat des Gaulois, et les Kimris, en effet, n'étaient que des Gaulois : on les regarda comme tels des deux côtés des Alpes. Les Gaulois du Nord leur prêtent un fort pour déposer leur butin ; les Tectosages les appellent frères ; Salluste donne à cette guerre le nom de guerre gauloise ; et Marius, en mémoire de son triomphe, fait graver sur son bouclier la figure d'un Gaulois tirant la langue.

Les cinquante années qui suivirent l'invasion kimrique furent des années de troubles pour les Romains, de tranquillité pour les Gaulois. La guerre sociale menace l'existence de Rome, et le traité qui la termine peuple cette ville de citoyens qui jusqu'alors n'avaient été que ses sujets. Alors commence une lutte à mort entre les anciens et les nouveaux citoyens : on ne se bat plus en pleine campagne ; mais à chaque assemblée le sang coule dans le

Forum. La province, encore pleine de Marius, ne pouvait manquer de se déclarer pour lui ; bientôt elle voit accourir dans son sein les proscrits de Sylla, et Sertorius la sollicite du fond de l'Espagne. Deux villes seules étaient restées fidèles au parti du sénat, Narbonne et Massalie ; les populations aquitaines se réunissent pour les écraser. Déjà Manilius Nepos s'est fait battre par les rebelles (78); déjà Lepidus est descendu en Italie à la tête d'une armée de Ligures et d'Allobroges (77), et, quoique battu, a montré à Rome que l'Italie était *mal fermée aux Gaulois*. Le sénat de Sertorius était reconnu dans la province, ses prêteurs la gouvernaient, ses troupes occupaient les passages des Alpes : le vrai sénat, le sénat de Rome, comprit enfin le danger. Il envoie son général (76) : quarante jours suffisent à Pompée, le général le plus rapide qu'ait eu Rome, après César, pour faire tout rentrer dans le devoir, mais la victoire ne lui suffit pas sans la vengeance. Il leur laisse en partant pour l'Espagne, Fontéius, *un homme formé à l'école de Sylla*, et la province se voit soumise au régime qui pesait sur l'Italie (76).

Six ans plus tard, quand Marius et Sylla eurent disparu, elle voulut redemander compte à Fontéius de ses oppressions, et le cita en justice à Rome (69). L'ami de Pompée défendit son préteur, et Cicéron, qui venait de publier ses plaidoyers contre Verrès, plaida en faveur de Fontéius : « Croyez-vous, dit-il aux Romains, que, cou-
« verts de la saie et de la braie, les Gaulois paraissent dans
« Rome avec un extérieur humble et soumis, comme ont
« coutume d'y paraître ceux qui, après avoir essuyé des
« outrages, viennent implorer en suppliant la protection
« et la pitié des juges? Loin de là, ils parcourent le Forum
« la tête haute, et avec un air de triomphe ; ils font des
« menaces, ils voudraient nous épouvanter des sons de
« leur horrible langage... Eh bien ! s'ils entreprennent

« de nous faire la guerre, nous évoquerons du tombeau
« C. Marius... etc. » Fontéius fut absous : il avait forcé les Allobroges d'engager leurs terres à ces horribles usuriers romains, dont les marchés sembleraient incroyables s'ils n'étaient attestés par les Romains eux-mêmes. Le jour fatal approchait, et la nation des Allobroges allait voir ses terres passer entre les mains de quelques Romains; elle envoie des députés à Rome pour demander grâce (63). Mal reçus par le sénat, ils se promenaient tristement sur la place ; ils sont accostés par Ombrenus, un marchand romain qu'ils avaient vu autrefois en Gaule ; on les emmène dans la maison de Sempronia, et là on leur découvre le plan d'une conspiration qui ne tendait à rien moins qu'au bouleversement complet du gouvernement établi alors dans la république. On sait le reste ; nous ne ferons qu'une réflexion sur ce fait si connu : c'est que la démarche des députés ne paraît pas avoir été du goût de leurs compatriotes, et pendant que Cicéron félicitait en plein sénat la république d'avoir été sauvée par les Gaulois, Catugnat et les Allobroges détruisaient une armée romaine sur les bords de l'Isère (62).

Vint enfin celui qui devait faire de la Gaule une province romaine. « Dans la pitoyable agitation de Rome, au
« milieu d'une société tombée si bas, que Pompée et Ci-
« céron s'en trouvaient les deux héros, certes, celui-là
« fut un grand homme qui laissa toutes ces misères et
« s'exila pour revenir maître. » (Michelet, *Histoire romaine*.) C'est là la grande pensée de César dans sa conquête des Gaules ; c'est là ce qui poussa dans nos fleuves et nos forêts, cette blanche et pâle figure, fanée avant l'âge par les débauches de Rome, dont parle l'historien que nous venons de citer. Aussi le voyons-nous, du fond de la Belgique et de l'Aquitaine, les yeux fixés sans cesse vers le Forum de Rome, où il a ses orateurs et son peuple à lui

qu'il paie avec l'argent des Gaulois ; après chaque campagne, il va tenir sa cour en Cisalpine, d'où il surveille de plus près ceux qui combattent pour lui dans la ville. Au fort de la guerre, il fait bâtir par Cicéron, pour le petit peuple, une *villa*, dont l'emplacement seul lui coûte plus de vingt millions, et quand tout est fini, c'est avec ses Gaulois qu'il envahit l'Italie, qu'il bat Pompée à Pharsale ; c'est encore sur ces Gaulois qu'il veut faire reposer l'édifice élevé par eux ; il institue des légions gauloises, et remplit, en dépit des Romains, le sénat de Gaulois.

Quand César mit le pied dans la Gaule (59), elle semblait attendre un conquérant. Outre ces grandes oppositions de race dont nous avons parlé, elle était affaiblie par une foule de divisions : chaque peuplade se faisait la guerre, chaque nation portait en elle une guerre non moins redoutable que la guerre armée : la guerre des institutions. Les Edues écrasaient les Séquanais ; Castic et Dumnorix voulaient rétablir, l'un chez les Séquanais, l'autre chez les Edues, la royauté renversée par le peuple. Les peuples battus, les partis vaincus appelaient l'étranger, ou même allaient le chercher. Les Séquanais appellent Arioviste contre les Edues ; et quand, par son aide, les Edues ont été accablés, leur Vergobret Divitiac court à Rome demander du secours, c'est-à-dire supplier les Romains de pénétrer au cœur de la Gaule ; et quand nous verrons César, vainqueur des Gaules, établir un Tasget roi des Caruntes, un Cavarin sur les Sénons, nous pouvons supposer que ces royautés imposées étaient le prix de la trahison.

D'où devait venir l'esclavage aux Gaulois ? des Alpes ou du Rhin ? Les deux limites avaient déjà été franchies ; les bandes germaines et les légions romaines avaient chacune battu de leur côté tout ce qui avait tenté de leur résister ; Arioviste et César étaient tous deux les arbitres de la Gaule ; le dernier trancha la question. Mais, puisque nous avons

nommé Arioviste et les Germains, il n'est pas hors de propos de dire comment la Gaule, au lieu de devenir romaine, fut sur le point de se voir germaine.

La race teutonique dominait alors dans ce que les Romains nommèrent la Germanie. Chaque année, ses hommes de guerre (gher-mann) passaient le Rhin et pillaient les rivages. Peu à peu leur ambition s'agrandit ; partout vainqueurs quand ils pillaient, ils voulurent tenter s'ils le seraient encore quand ils envahiraient : ils se fussent sûrement passés de prétextes ; ils acceptèrent avec joie celui qui s'offrit à eux. Quinze mille guerriers passent le Rhin sous Arioviste à la voix des Séquanais (63) ; mais, quand ils ont battu les Edues, ils déclarent qu'ils resteront, ils prennent plutôt qu'ils ne demandent aux Séquanais le tiers de leur territoire. Le premier établissement était formé : de toutes parts on accourt au camp d'Arioviste ; avant la fin de l'année, le roi germain se voyait entouré de cent vingt mille de ses compatriotes. Ce qu'il y avait de pis, c'est que les envahisseurs ne prenaient rien des mœurs gauloises ; ils campaient en plein air, et se promenaient de bois en bois comme avant le passage du fleuve : « Tu con-« naîtras, disait Arioviste à César, ce que c'est que des « Germains qui depuis quatorze ans n'ont pas reposé sous « un toit. » La Germanie avait fait un pas. Les Gaulois se levèrent en masse pour la refouler dans ses forêts. Vainqueur à Magetobriga, Arioviste se vit maître de l'est de la Gaule, comme les Romains l'étaient du sud-est. Il paraît que le roi barbare avait les yeux fixés sur ce peuple ; l'année même du consulat de César (60), il demanda et obtint du sénat le titre de roi ami : « Ceci est ma pro-« vince, disait-il aux Romains, comme vous avez la vôtre. » Ce mot est presque une menace, mais il montre au moins que l'exemple des Romains n'était pas perdu pour lui.

Le sien ne le fut pas pour un autre peuple barbare, gaulois d'origine, mais germain de mœurs et de position. Les Helvètes veulent aussi leur province ; ils rassemblent des vivres et des chariots pendant trois ans, et partent (58) brûlant ce qu'ils laissent ; ils étaient en tout quatre-vingt-douze mille guerriers, traînant avec eux deux cent soixante-seize mille femmes et enfants. Toute cette masse se dirigeait pêle-mêle sur la Gaule ; César fait une ligue avec les populations transjuranes pour repousser le danger commun ; il refuse le passage de la province aux Helvètes qui promettaient de ne pas piller, et leur oppose un mur de dix mille pas de long et de seize pieds de haut, construit en seize jours, s'il faut l'en croire, par une légion et quelques cohortes. Mais les Séquanais trahissent encore une fois la Gaule et livrent aux Helvètes le périlleux passage du Jura. Le moment était critique ; César était parti chercher des troupes en Italie ; il revient en toute hâte en Gaule, tombe sur les Helvètes, qui, depuis vingt jours, n'avaient pas encore achevé le passage de la Saône, taille en pièces ceux qui sont restés de l'autre côté du fleuve, le passe lui-même en un jour, et se met à la poursuite du reste de la horde. Les Helvètes n'étaient pas vaincus pour cela ; les populations gauloises se ressouvenaient de leur origine. « Les Helvètes sont nos frères, disaient les Edues ; mieux vaut leur obéir qu'aux Romains. » Leurs quatre mille cavaliers prennent la fuite devant cinq cents Helvètes ; ils refusent de fournir à César le blé qu'ils lui ont promis ; les barbares s'avançaient dans la Gaule sans que les Gaulois parussent s'en mettre en peine. César fait face à tout. Il menace de la mort Dumnorix, le chef de l'opposition éduenne ; il suit pas à pas les envahisseurs, les traque près de Bibracte (Autun), les taille en pièces, et renvoie les débris de leur nation rebâtir les cabanes qu'ils ont brûlées.

César venait de délivrer les Gaulois de cet ennemi pres-

que malgré eux [1]. Il les voit bientôt recourir à lui contre un ennemi autrement redoutable pour eux que les Gaulois de l'Helvétie. Les députés des Edues et des Séquanais viennent pleurer dans sa tente, en lui racontant les maux que leur fait endurer Arioviste. Le camp du barbare grossissait de jour en jour : vingt-quatre mille Harudes venaient d'y arriver, un gros corps de Suèves était en marche pour s'y rendre, et l'arrivée de chaque bande nouvelle était le signal d'une nouvelle expropriation de territoire. César console les Gaulois, et envoie un message insultant à Arioviste. « Personne ne s'est attaqué à Arioviste sans se repentir, » répond celui-ci, et il redouble ses vexations. Alors César lui déclare la guerre, et commence par jeter une garnison dans Vesuntio (Besançon), capitale des Séquanais. Cependant les récits des marchands gaulois avaient jeté l'épouvante dans l'armée romaine. « Partout dans le « camp, on faisait son testament... l'on complota que, « lorsque César ordonnerait le départ, le soldat n'obéirait « pas et laisserait les enseignes immobiles. » Il parvint à les entraîner. Comme Marius, il les accoutume d'abord à l'aspect des Germains, puis les mène au combat. On se charge avec tant de fureur, que l'espace manqua pour se servir du javelot, et qu'il fallut entamer l'action l'épée à la main. Arioviste, vaincu (68), alla mourir de ses blessures en Germanie. Les Suèves qui arrivaient, rebroussent chemin au bruit de sa défaite ; et César, désormais seul puissant en Gaule, se prépare à faire payer cher aux Gaulois le service qu'il vient de leur rendre.

Les Séquanais et les Edues n'étaient pas plus libres qu'auparavant ; César avait succédé à Arioviste. Les cris de joie, partis de tous les points de la Gaule, cessèrent

[1] Il menaça les Lingons de les traiter comme les Helvètes s'ils leur fournissaient quelques secours.

bientôt quand on vit César distribuer ses légions sur les contrées affranchies du joug des Germains, et les traiter en conquérant. Il garde Besançon pour lui, lève des contributions sur les Séquanais. Il avait déjà fait un acte de souveraineté chez les Edues en menaçant Dumnorix de le mettre à mort; ses agents de Bibracte étaient les vrais chefs de la nation; le bruit courait qu'il voulait lui donner un roi, et Labiénus rapprochait déjà ses quartiers de la Belgique. Elle prend les armes, et César se voit un moment forcé de repousser deux cent quatre-vingt-dix mille guerriers avec ses quatre-vingt mille Romains, dans un pays où les hommes n'étaient pas les seuls ennemis qu'il eût à combattre. « Comme les conquérants de l'Amérique, César était sou- « vent obligé de se frayer une route la hache à la main, « de jeter des ponts sur des marais, d'avancer avec ses lé- « gions tantôt sur la terre-ferme, tantôt à gué et à la nage. « Les Belges entrelaçaient les arbres de leurs forêts, comme « ceux de l'Amérique le sont naturellement avec des lia- « nes. » (Michelet, ***Hist. rom.***) Sans se décourager, il marche droit à l'armée confédérée et la bat sur l'Aisne. En même temps, les Edues, restés fidèles, envahissaient le territoire des Bellovaques sous la conduite de Divitiac. Les Bellovaques courent à la défense de leur patrie; chacun à leur exemple retourne chez soi; l'armée des Belges se débande, et les Romains en font un carnage effroyable. Alors César les attaque un à un; le lendemain de cette déroute, il est dans le pays des Suessions, et assiége leur capitale Noviodunum (Noyon). Une nuit suffit aux Romains pour élever ces prodigieuses machines de siége, l'épouvante et l'admiration des Gaulois; Noviodunum se rend, et César marche sur les Bellovaques. On conçoit peu la conduite qu'il fait tenir ici, dans ses Commentaires, à un peuple qu'il nous a dépeint si redoutable. Comme il approchait de la capitale des Bellovaques (Bratuspantium-***Bratepance***),

une troupe de vieillards se présente à lui dans l'attitude de suppliants, et après s'être fait longtemps prier, il fait grâce enfin au peuple qui, selon lui, pouvait mettre sur pied cent mille combattants[1]. De là, il passe chez les Ambiens, qui ne font pas plus de résistance, et arrive enfin chez les Nerviens.

Ceux-là n'étaient pas disposés à demander grâce. Sans donner à César le temps de pénétrer sur leur territoire, ils passent brusquement la Sambre, surprennent l'armée romaine dans le désordre d'une marche, et se voient un moment sur le point de l'exterminer. La bataille dura un jour entier : les Nerviens se firent tuer sans reculer d'un pas; de six cents chefs il en resta trois, et de soixante mille combattants, cinq cents. César pouvait se montrer généreux sans péril, il laissa aux femmes et aux enfants des morts, le territoire de la nation. Les Kimris d'Aduat veulent essayer de la perfidie; ils livrent leurs armes, et pendant la nuit tombent sur les Romains avec d'autres armes fabriquées à la hâte. Le stratagème échoue, et cinquante-trois mille Aduatiques sont vendus à l'encan. La campagne avait été rude pour César; il distribue ses légions sur toute la Gaule, et va passer l'hiver dans sa cour de Cisalpine.

Toute la côte de l'Océan, depuis la Loire jusqu'à la Seine, se soulève contre les nouveaux conquérants, et les cantonnements de l'ouest sont attaqués. César, s'arrachant aux intrigues de l'Italie, fait équiper dans sa province une flotte qui tournera l'Espagne pour venir combattre les Armoricains, et bientôt César lui-même est en Armorique (56).

[1] Chose douteuse, d'après la position donnée par César lui-même des peuples voisins. On peut se convaincre que le territoire des Bellovaques n'excédait pas le petit département de l'Oise, lequel, aujourd'hui que la population est plus que doublée, que ces immenses marais qui couvraient notre ancienne Gaule ont disparu, ne trouverait certainement pas cent mille hommes en état de porter les armes.

Il lui faut assiéger des villes à moitié bâties dans la mer, et quand, vainqueur des flots et des hommes, il va s'en rendre maitre, la population lui échappe. Arrive enfin la flotte romaine commandée par Crassus : les Venètes mettent en mer leurs pesants navires bordés de chêne, qui ont des peaux pour voiles, des chaines de fer pour câbles, et sur lesquels l'éperon des légers vaisseaux de Crassus n'avait aucune prise. On faucha les cordages qui attachaient leurs vergues aux mâts, et la défaite de la flotte venète détermina la soumission de l'Armorique.

Des bords de l'Océan, César vole à ceux du Rhin pour repousser une nouvelle invasion des Germains (55). La Gaule était déjà sa conquête; c'était s'attaquer à lui que d'y mettre le pied. Les Teuctères et les Osipiens, qui ont passé le Rhin, sont massacrés par César; mais il ne doit sa victoire qu'à une perfidie pour laquelle Caton eût voulu qu'on le livrât aux Germains. Sans s'inquiéter de ce que l'on disait à Rome, César jette, en dix jours un pont sur le Rhin, et rend aux Germains invasion pour invasion. C'était la première fois qu'un Romain pénétrait dans ces forêts de la Germanie, plus redoutées encore que celles de la Gaule; Rome en fut éblouie, elle allait l'être encore plus.

Nous ne pouvons guère nous flatter de posséder les véritables motifs de l'expédition de César en Bretagne. Etait-ce pour chatouiller l'orgueil du petit peuple de Rome? Etait-ce pour achever la conquête de la Gaule dans le pays des Bretons, Gaulois d'origine? Etait-ce pour l'un et l'autre à la fois? Dans tous les cas cette expédition fut peu de chose, il débarqua (55) malgré les Bretons, manqua se faire noyer par la marée, et revint, rapportant assez de perles pour pouvoir en offrir une ceinture à Vénus. Résultat presque ridicule en lui-même, mais qui entoura César d'un prestige merveilleux.

« C'était l'année suivante (54) : nous le voyons presque « en même temps en Illyrie, à Trèves, en Bretagne. Il n'y « a que les esprits de nos vieilles légendes qui aient ja« mais voyagé ainsi. » (Michelet.) Cette seconde expédition en Bretagne fut aussi peu importante que la première. Il battit Cassivellanus, roi des Trinobantes; il subjugua, s'il faut l'en croire, une partie de l'île; mais qu'en resta-t-il dès qu'il eut remis le pied en Gaule? Loin d'aider à la conquête de la Gaule, il paraît que ces expéditions ne firent que l'entraver. César perdait son temps et ses soldats à de sanglants combats dont tous les résultats étaient nuls [1] pour lui dès qu'il était parti, et les Gaulois voyaient d'un mauvais œil qu'on attaquât sans motifs l'*île sacrée*. Dumnorix s'était fait tuer pour avoir refusé de suivre César en Bretagne; le général romain ne put tirer des Gaulois même les plus fidèles, aucun renseignement sur les Bretons. César, revenu de Bretagne, trouve la Gaule paisible; il distribue ses légions sur la Gaule et retourne dans la Cisalpine. Comme il partait, les Carnutes s'étaient révoltés, mais sans succès. Pendant son absence un soulèvement plus formidable éclate dans le Nord. Ambiorix, le chef des Eburons, se met à leur tête et massacre Turius Sabinus et Cotta avec leur légion; les Nerviens se joignent à lui avec tous les peuples de leur clientelle, et, Cicéron, le frère de l'orateur, se vit assiégé dans son camp où il n'avait qu'une légion contre soixante mille Gaulois. Toute la Gaule avait les yeux fixés sur le camp de Cicéron; on eût dit que son sort dépendait de la défaite de ce petit corps de Romains.

En attendant, les Armoricains s'agitaient, et les Trevirès chassaient le roi de César, Cingétorix. Quand César reçut les lettres de Cicéron, il jura de ne plus couper sa barbe ni

[1] On pourrait dire cependant qu'ils empêchaient les Bretons de porter secours aux Gaulois.

ses cheveux avant de s'être vengé. Il arrive avec sept mille hommes. Les Gaulois étaient soixante mille. César fond sur eux en même temps que Cicéron fait une sortie générale, et l'armée des assiégeants est battue et dissipée. Des soldats de Cicéron à peine un sur dix était sans blessure.

La vengeance fut terrible : César va faire une promenade sanglante au milieu de tous les peuples qui ont remué (53), et quand Nerviens, Sennonais, Carnutes et Trévires se furent soumis, il revient sur les Eburons, les bat, met à prix la tête d'Ambiorix, et tente d'exterminer avec ses légions le peuple qui a massacré ses lieutenants. Ne pouvant y réussir à cause des marais et des bois, il le déclare hors la loi, et le livre à tout peuple qui voudra le piller. Des troupes de malfaiteurs accourent de tous les coins de la Belgique, des bandes germaines passent le Rhin et viennent prendre part au butin. Le nom des Eburons fut exterminé. Plus tard, le vainqueur apprit qu'Ambiorix était revenu avec quelques centaines des siens habiter au milieu des ruines de sa patrie ; il arriva, brûla les cabanes relevées, gâta les moissons et massacra jusqu'aux enfants. Il était de son honneur de ne rien laisser debout sur cette terre vouée à la destruction (*De bello Gallico*).

Une telle cruauté était destinée surtout à étouffer dans l'esprit des Gaulois toute idée de révolte : elle fit éclater la plus terrible de toutes celles que César ait eues à réprimer, et la conquête de la Gaule déjà décidée est remise en question. Des assemblées secrètes se tiennent dans les bois ; les druides y paraissent et réchauffent le patriotisme au nom de la religion : les Edues, ses plus fidèles alliés, se révoltent comme les autres, et la Gaule est en un jour sous les armes (52). Le signal partit de Genabum : ce fut le massacre des marchands romains. Le centre et le midi ont bientôt fourni leur contingent ; le nord, surveillé par dix légions tardait encore ; au moment où le chef de l'insurrection, le

Vercingétorix, se prépare à venir y activer le mouvement national, César paraît dans ses montagnes et le force de songer à lui-même. Le fort de la guerre était autour du Vercingétorix, César le sentit : abandonnant son plan de guerre habituel, il réunit toutes ses légions sur ce seul point, sachant bien qu'il n'aura pas de peine à reprendre le reste s'il peut vaincre là. Le fils de Celtill appelle à son tour toutes les forces de la Gaule à ses côtés, et toute la puissance romaine et gauloise est renfermée un moment dans l'Arvernie. Après une suite de revers dans le détail desquels nous n'entrerons pas, le Vercingétorix se réfugie sous les murs d'Alise. César l'y suit de près, et l'entoure, lui et la ville, d'un de ces ouvrages prodigieux que les Romains seuls savaient exécuter [1]. En vain deux cent cinquante mille Gaulois attaquent les assiégeants en désespérés pour délivrer leur chef ; en vain lui-même se jette sur le camp avec ses quatre-vingt mille hommes ; César reste invincible Les deux cent cinquante mille Gaulois prennent la fuite, et le lendemain de l'attaque, le Vercingétorix se livre au vainqueur (52).

Tout n'était pas encore fini ; réunis, les Gaulois n'ont pu vaincre César ; chacun se révolte chez soi. César suffit à tout. « En plein hiver, il soumet les Bituriges et les Car-
« nutes ; au printemps, il subjugue les Bellovaques, tandis
« que Labiénus ravage le pays des Tréviriens et des Ebu-
« rons. » (Durozoir, *Précis d'Histoire romaine*.) Les Atré-

[1] « D'abord trois fossés, chacun de quinze ou vingt pieds de large « et de profondeur, un rempart de douze pieds, huit rangs de petits « fossés, dont le fond était hérissé de pieux, et couvert de branchages et de feuilles ; des palissades de cinq rangs d'arbres, entrelaçant leurs branches ; ces ouvrages étaient répétés du côté de la « campagne, et prolongés dans un circuit de quinze milles : tout « cela fut terminé en moins de cinq semaines, et par moins de « soixante mille hommes. » (*Michelet*.)

bates sont battus par Marc-Antoine, les Aquitains par Fabius ; ceux d'Uxellodunum qui veulent résister à César ont tous le poing coupé. Sa conquête était faite.

« Qu'on se représente un malade pâle, décharné, défi-
« guré par une longue fièvre brûlante qui a tari son sang
« et abattu ses forces, pour ne lui laisser qu'une soif im-
« portune, sans le pouvoir de la satisfaire, voilà l'image de
« la Gaule épuisée et domptée par César : d'autant plus alté-
« rée de la soif ardente de sa liberté perdue, que ce bien pré-
« cieux semble lui échapper pour jamais. » (Paul Or. l. VI, traduit par Am. Thierry.) César, si doux, si noblement généreux quand il voulait l'être, ne songe plus qu'à calmer cette fièvre brûlante, à donner le change à cette soif ardente. Il se plaît à déployer devant les Gaulois tout ce qu'il y a de séduisant en lui. Il prend les villes sous son patronage, caresse les hommes influents, déguise sous le nom de solde militaire l'impôt que devait payer à Rome toute contrée soumise : leurs monuments nationaux, l'épée même qu'ils lui ont enlevée, sont sacrés pour lui ; son armée se remplit de Gaulois, une légion toute de Gaulois, sous le nom *d'Alauda, l'Alouette*, « cet emblème tout national de la vigi-
« lance matinale et de la vive gaîté » est instituée par lui et décorée en masse du droit de cité. César favorisa les Gaulois jusqu'à se rendre impopulaire. Il avait fait entrer des Transalpins dans le sénat. « César, chantèrent les soldats au jour de son triomphe, César triomphe des Gaulois, et César les place dans le sénat où ils ont quitté leur braie pour prendre le laticlave. »

II.

La Gaule sous les Romains. — Les soldats de César l'avaient dit : les Gaulois ont quitté leurs braies pour prendre le laticlave ; ils cessent d'être Gaulois, mais, en

revanche, ils se voient bientôt à la tête de la société romaine, et plus d'une fois le sort de l'Italie devait se décider derrière les Alpes. Nous serons plus courts dans cette seconde partie de l'histoire de la Gaule. Elle y joue un rôle brillant, mais ce n'est plus en son nom. Renfermé dans de trop courtes limites, nous avons préféré nous étendre sur l'époque où elle est elle-même, au risque de nous voir réduits à sacrifier celle où elle n'est plus que romaine.

La nouvelle province, la Gaule *comata*, traversa tranquillement la période des guerres civiles qui accompagnèrent et suivirent la mort de César, tandis que la sienne y perdit sa plus belle ville, Massalie, tuée par Trébonius (49). Mais, quand tout fut apaisé, quand les convulsions de la république expirante firent place à ce repos d'épuisement qui fit la gloire d'Auguste, alors eut lieu la conquête définitive de la vraie Gaule, celle de la Loire et du Rhin. Les armes romaines avaient pénétré partout, mais les institutions romaines s'étaient arrêtées au Rhône et au pied des Cévènes ; le grand régularisateur de l'empire romain, Auguste, voulut enfin étendre aux forêts et aux marais, dont la découverte avait été faite pour ainsi dire par son père d'adoption, cette savante et oppressive administration impériale dont les ressorts devaient faire mouvoir en cadence l'univers pendant quatre siècles. Longtemps les fières populations de la Gaule repoussèrent avec des révoltes cette nouvelle invasion ; en 37, en 29, il fallut employer la force pour retenir la Gaule chevelue sous la domination romaine, le patient et tenace Auguste prit enfin le dessus. D'abord ce simulacre d'impôt établi par César est aboli, et la Gaule est soumise au grand impôt, à celui que l'on paie dans tout l'empire ; puis on attaque et on défait une à une toutes les nationalités. Plus de Nerviens, d'Edues, de Séquanes, mais de grandes et régulières provinces ; aux vieux noms gaulois de Bibracte, de Bratuspantium, de Noviodunum sont sub-

stitués ceux d'Augustodunum, de Cæsaro-Magus, d'Augusta; le druidisme est proscrit, et le polythéisme gaulois, obscure copie du polythéisme grec, qui vraisemblablement fut importé sur le sol de la Gaule par les Phocéens de Massalie, règne en sa place; partout des colonies romaines, partout des écoles, partout des cirques, des temples de marbre à l'instar de Rome. Des chemins traversent en tous sens les marais et les bois de la Belgique, la langue latine devient la langue du pays, et les grossiers idiomes gall, kimri, aquitain, sont abandonnés à la dernière classe du peuple. On sent bien que nous résumons ici l'ouvrage d'au moins un siècle, il ne peut être donné à Auguste de faire tant de choses à la fois; mais l'espace nous manque pour suivre pas à pas les rapides progrès que fit sous les premiers empereurs le monde romain au milieu du monde gaulois.

Cependant, tandis que ce monde vaincu s'en allait, tandis que les tailles gauloises se rapetissaient par le mélange du sang romain, il y avait encore au fond des âmes quelque chose de national qui protestait contre tant d'avilissement. Sous Tibère, les populations belges prennent les armes, et le nom de liberté se fait entendre (21). Les légions eurent bon marché de leurs bandes mal armées et sans ordre, et la Gaule, comme épuisée de cet effort, retomba sur elle-même. Elle vit, sans remuer, les cruelles folies de Caligula (40); elle vit, sans remuer, Claude organiser contre ce qui lui restait de druidisme une persécution à peu près semblable à celle sous laquelle on voulut plus tard étouffer le christianisme, et se crut honorée peut-être par le fameux décret qui la condamnait à jouir en masse du droit de cité romaine (48); et quand plus tard éclata la conspiration gauloise contre Néron (68), « il ne s'agissait « point dans les projets de Vindex d'un soulèvement na- « tional contre Rome, d'un retour à la vieille indépendance

« de Vercingétorix, à la vieille *barbarie*, comme devaient « s'exprimer des hommes élevés au milieu des délicatesses « et des lumières de Rome... ils voulaient changer d'em- « pereur, et non d'empire. » (Amédée Thierry.)

Un moment vint pourtant où elle parut ne pas se contenter d'un changement d'empereur, où elle voulut aussi se dérober à l'empire romain, où le mot d'empire gaulois retentit à la fois sur les bords du Rhin, du Rhône et de la Loire. Ce fut à la suite de la révolte de Vindex, quand Civilis et les Bataves eurent battu les Romains dans le Nord (69), quand le Tolosan Primus eut pris Rome pour Vespasien et brûlé le Capitole (70). Les druides reparaissent, et l'empire romain vient de finir avec le Capitole: L'empire gaulois commence. Les prédictions de Velléda viennent ranimer l'ancien esprit national, un triumvirat gaulois se forme[1], l'empire gaulois a son armée; on lui prête serment comme à l'empire romain, on met en délibération qu'il faut descendre en Italie. Tout cela vint échouer contre quelques légions romaines, et l'empire gaulois n'aboutit qu'au supplice de ceux qui ont eu foi en lui. Avec ce mouvement finit pour toujours la vieille nationalité gauloise, et si plus tard on se révolte en Gaule contre les Romains, ce sont des esclaves et des paysans, et les légions romaines n'auront même pas besoin de marcher d'abord contre les Bagaudes, la noblesse du pays se chargera de les détruire. Si Maximien leur fait une guerre régulière, c'est que les efforts des Gaulois ont été impuissants.

« Dans les deux siècles qui suivent la révolte de Civilis, « la Gaule fut le théâtre de révolutions importantes dans « l'empire. Septime Sévère et Clodius Albinus se li- « vrèrent, sous les murs de Lyon (197), une bataille qui

[1] Classicus et Trevires, et le Lingon Sabinus.

« décida entre les deux rivaux de la souveraineté du monde « romain. Les Gaules étaient indifférentes sur le choix de « l'empereur que les armes devaient leur donner. Cepen- « dant la ville de Lyon, comme si elle avait eu à expier « la défaite d'Albinus, fut livrée au pillage et à l'incendie « par les soldats de Septime Sévère. A peine si le nom « de la Gaule est mentionné dans les annales de l'em- « pire, depuis la bataille de Lyon, jusqu'au moment où « le Rhin est franchi pour la première fois par ces ter- « ribles Germains, contre lesquels les successeurs d'Au- « guste et de Marc-Aurèle épuisèrent en vain le courage « de leurs légions, l'habileté et la perfidie de leur politique, « et tous les trésors de l'empire. » (Poirson, ***Précis d'Histoire de France.***)

Alors la Gaule entre dans une nouvelle voie ; voie d'affranchissement si l'on veut, parce qu'au terme était l'indépendance, mais voie de douleur et de calamité. Le Rhin est franchi comme aux anciens temps ; les descendants des guerriers d'Arioviste veulent aussi ***leur province***[1], et disputent la Gaule aux Romains, comme ceux-ci l'ont disputée au Gaulois. Mais pour son malheur cette nouvelle conquête dura longtemps : de l'apparition du nom franc (240) à la défaite de Syagrius (486), il s'écoula deux siècles et demi. Ces longues années de l'invasion furent des années de terreur et de sang. Chacune fut marquée par quelques désastres. Nous n'entreprendrons point de donner une à une toutes les expéditions connues que firent en Gaule les hommes de la Germanie ; elles se ressemblent toutes. On passe le Rhin par centaines, par milliers, quelquefois par grandes masses ; on pille les campagnes, on saccage les villes si l'on peut en prendre ; enfin les légions

[1] Ceci est ma province, disait le barbare à César, comme vous avez la vôtre. (*V.* p. 33.)

paraissent ; on les bat ou on est battu par elles, et l'on se retire pour revenir bientôt.

Donnons cependant quelques faits et quelques dates. En 257, une bande de Francs traverse la Gaule, passe les Pyrénées, pille douze ans l'Espagne, et, s'enfonçant toujours plus avant dans l'empire, se rend en Afrique sur quelques vaisseaux pris aux Espagnols. Pour leur coup d'essai, les Germains font une des actions les plus hardies dont il soit parlé dans l'histoire de l'invasion. En 280, Probus, qui a refoulé les Germains dans leurs forêts, prend le titre de ***Francicus***. Rome en était venue là, qu'elle donnait à ses généraux le nom d'un peuple pour l'avoir repoussé. En 310, Constantin remporte sur les Francs une victoire qu'on crut décisive. Les chefs prisonniers paraissent dans le cirque de Trêves. Mais, onze ans après (341), les Francs sont en Gaule, et avant quarante ans (359) Trêves elle-même était consumée avec son cirque par les flammes que les Francs avaient allumées. Julien arrive d'une école pour repousser les barbares (355), il bat les Allemands et leur roi Chnodomar, et rejette les Francs au delà du Rhin. Quand plus tard le soldat se fit rhéteur et théologien, et argumenta avec les chrétiens : « Écoutez-moi, dit-il un jour à ses antagonistes, qui lui coupaient à chaque instant la parole, écoutez-moi, les Francs et les Allemands m'ont bien écouté. » En 368, il y eut une nouvelle invasion d'Allemands qui remportèrent une victoire signalée sur les Romains ; en 375 ils furent battus par Gratien, mais, il faut le dire, avec l'aide des Francs. En 406, passage du Rhin par les Suèves, les Alains, les Vandales et les Bourguignons.

III.

Etat de la Gaule au quatrième siècle. — Dans la nouvelle division de l'Empire faite par Constantin, la Gaule

était un diocèse de la préfecture des Gaules qui comprenait, outre cette province, la Bretagne et l'Espagne. Elle-même se divisait en seize provinces[1], dont le chef-lieu était à Arles. Le diocèse de la Gaule avait deux sortes d'administration, l'une militaire, l'autre civile. A la tête de l'armée était le maître de la milice (*magister militiæ*). Les différentes cohortes étaient distribuées sur le territoire chacune sous son tribun. Le chef de l'administration civile était le préfet du prétoire ; chaque province avait son recteur, chaque cité son comte. Il y avait alors en Gaule cent treize ou cent quinze villes qui jouissaient du titre de cité ; elles étaient soumises à un régime particulier, auquel on a donné le nom de régime municipal : nous allons essayer d'en donner une idée. Chaque cité se divisait en deux parties, le peuple et la curie. La curie se composait de tous ceux qui possédaient vingt-cinq journaux de terre ; elle était chargée de l'administration locale dans toute l'étendue de ce mot, elle avait ses assemblées, ses magistrats, envoyait des députés à l'empereur, votait les remercîments et les monu-

[1] 1° Narbonnensis prima (le Languedoc). 2° Viennensis (le Dauphiné). 3° Narbonnensis secunda (la Provence). 4° Alpes maritimæ (une partie du Piémont et de la Savoie). 5° Alpes graiæ et penninæ (le Valais). 6° Aquitania prima (le Limousin, le Berri, l'Auvergne). 7° Aquitania secunda (la Guienne). 8° Novempopulania (la Gascogne). 9° Lugdunensis prima (la Bourgogne). 10° Lugdunensis secunda, tertia (elle allait de la Bretagne à la Champagne par la Normandie et la Picardie). 11° Lugdunensis quarta (l'Ile-de-France). 12° Maxima Sequanorum (la Franche-Comté, la Suisse). 13° Belgica prima (la Champagne). 14° Belgica secunda (Flandre). 15° Germania superior (l'Alsace), 16° Germania inferior (la Belgique). On sent bien que les limites des provinces romaines ne coïncidaient pas exactement avec celles des provinces françaises correspondantes ; néanmoins la différence est peu sensible, et les rapports qui existent entre les anciennes et les nouvelles provinces sont souvent frappants.

ments publics, tout cela en son propre nom et sans que ses actes fussent soumis à la révision des agents impériaux. C'était une quasi-liberté dont les empereurs berçaient les peuples, mais qui ne tirait pas à conséquence ; tant qu'elle ne sortait pas de ce cercle, la curie était libre mais le comte était là pour l'empêcher d'aspirer plus haut. On ne saurait mieux comparer l'état du curiale qu'à celui d'un prisonnier auquel on a laissé le droit de disposer à son gré de sa prison. Le curiale, en effet, était un véritable prisonnier ; il ne lui était pas permis de quitter le territoire de la cité sans la permission du comte ; celui qui s'en abstenait plus d'une année, perdait les biens qu'il y avait. La raison de ce règlement nous découvre à une grande profondeur le triste état de la société romaine à cette époque ; c'est que ce titre de curiale qui nous semble un honneur à nous, parce que l'on possédait au moins une ombre de liberté, ce titre était regardé comme une lourde charge à laquelle on cherchait par tous les moyens à se dérober. Il fut un moment où l'on se vit obligé de défendre aux curiales d'embrasser l'état ecclésiastique sans permission : ils s'y jetaient en foule pour se trouver enfin hors de la curie.

On n'aperçoit pas du premier coup d'œil à quoi tient cet empressement à sortir d'une position sociale par laquelle on se voyait appelé à une sorte de vie publique. Des priviléges étaient attachés à ce nom de curiale : on était exempt de la torture ; en tout jugement, la peine du curiale était moindre que celle d'un coupable ordinaire, et il avait droit d'appel à l'empereur, enfin il recevait une espèce de contribution[1], et était nourri aux dépens de l'État, s'il devenait pauvre. Deux charges seules portaient sur la curie,

[1] C'était quelque chose d'assez semblable à nos jetons académiques.

l'or coronaire et la perception des impôts; mais ces deux charges suffisaient seules pour les dégoûter de leur titre. Dans le principe, à l'avénement d'un nouvel empereur, quelques villes lui envoyaient une couronne d'or pour le féliciter et comme marque d'attachement. Bientôt cet usage se répandit partout, puis il prit force de loi, et il en fut pour les Romains de l'or coronaire, comme pour nous plus tard du droit de joyeux avénement : le présent devint un impôt. Ce n'est pas tout : les empereurs ordonnèrent qu'on réitérât ce don à chaque événement : une guerre était-elle déclarée, l'empereur mariait-il ses enfants, on envoyait ordre à la curie de décréter l'or coronaire. L'abus alla si loin, qu'à la fin on l'exigea sous les prétextes les plus légers; et comme il était défendu aux curiales de se montrer mesquins dans leurs libéralités, comme il y avait un poids fixé que la couronne devait au moins atteindre, sa charge était véritablement pesante. La seconde l'était encore plus : sous les empereurs romains, ce n'étaient pas les individus qui étaient taxés, mais les cités. On fixait à tant l'impôt de la cité, ensuite elle réglait elle-mème la répartition comme elle l'entendait. La curie qui représentait la cité était chargée de ce soin; et comme il fallait qu'en dépit des accidents, le compte se retrouvât toujours à la fin, s'il y manquait quelque chose, les curiales étaient forcés de se surimposer pour combler le déficit. Nous n'avons pas besoin de dire combien était ruineuse une telle responsabilité à une époque où la richesse des peuples allait toujours diminuant, et les impôts toujours croissant. En outre, les vexations des gouverneurs tombaient de préférence sur les curiales, et cette nouvelle charge était peut-être plus accablante que tout le reste.

L'autre partie de la cité, le peuple, paraît avoir joui d'une condition moins tourmentée que celle des curiales. Il avait certains droits politiques, tels que celui de délibérer, et

quelquefois sur les affaires d'intérêt général, celui d'adresser des pétitions à la curie, et enfin de se nommer un magistrat uniquement consacré à sa défense; son nom seul l'annonçait : défenseur de la cité. Il paraît que cette magistrature, qui avait quelque rapport avec l'ancien tribunat romain, fut instituée par les empereurs pour mettre le peuple à couvert de l'oppression de la curie. Il était défendu de le choisir parmi les curiales, et, par un privilége très-important pour qui sait combien il y avait de corruption dans ce mécanisme compliqué que l'on a nommé l'administration impériale, le défenseur de la cité avait le droit de s'adresser directement à l'empereur, et sans l'entremise de ses agents.

Les magistrats de la curie étaient les décemvirs dont les fonctions rappelaient en petit celles des consuls; les principaux, qui représentaient les censeurs, et auxquels étaient confiées l'administration générale et la police de la cité. Ils étaient chargés, avec les dix premiers (*decaprotes*) de la perception des impôts, et étaient responsables : aussi ces charges-là étaient-elles plus redoutées que recherchées. Il en était au reste de mème de toutes les magistratures municipales. Il y avait une loi expresse qui défendait au citoyen nommé magistrat de refuser la charge; s'il s'y dérobait par la fuite, ses biens étaient confisqués. Ils se trouvaient appelés, par leur position, à lutter sans cesse avec les agents du gouvernement, à peu près comme plus tard les prévôts de nos communes avec l'évêque et le comte; mais ce qui ne rebuta pas nos bourgeois effrayait alors les hommes dégénérés de l'empire Il est vrai qu'ils n'avaient guère d'espoir d'être secourus dans la lutte par la cité. Les citoyens étaient désarmés; tout ce qu'on pouvait faire pour eux était tout au plus d'envoyer quelque pétition à l'empereur. Et à propos de ce désarmement général, il y a un fait assez curieux et qui montre bien à quel point l'espèce humaine

avait alors dégénéré en Gaule. Quand vinrent les barbares, Théodose rendit à la population le droit de porter les armes, elle refusa de s'en servir. On doit songer que c'étaient les fils des Arvernes et des Nerviens qui faisaient ce refus.

Les Gaulois avaient chaque année des assemblées de province présidées par le recteur et composées des députés qu'envoyait chaque cité. Ces députés devaient être tirés de la curie. Ils avaient aussi des assemblées générales composées des députés de chaque assemblée provinciale, et qui étaient présidées par le préfet. Dans l'une et dans l'autre, on discutait les affaires d'administration.

Ces assemblées ne devaient point leur existence à la conquête comme le reste des institutions municipales. César les trouva et les laissa ; les empereurs les maintinrent, les exigèrent même à la fin, quand ils virent que l'on s'en dégoûtait comme du reste. Ces assemblées, ordonnées par l'empereur, présidées par ses agents, étaient frappées d'impuissance. Honorius, dans un édit emphatique, où il s'efforce de relever ces assemblées (418), après avoir exalté la beauté d'Arles, où l'on devait se réunir, après avoir fait remarquer aux curiales que la ville était favorablement située pour le commerce, finit par les condamner à une grosse amende s'ils refusaient de s'y rendre. Ce qui nous semble à nous une marque de liberté était dans le fond une dure servitude.

Quand une société est tombée si bas qu'il faut des amendes pour la forcer à donner un signe de vie, on peut dire avec assurance que son terme approche. Placée entre deux ennemis, les barbares et sa propre corruption [1], la société romaine en Gaule comme ailleurs se dissolvait de toutes

[1] Voyez pour le tableau de la décadence de l'empire romain au quatrième siècle le premier cahier de notre histoire du moyen-âge.

parts ; ce qu'elle avait de vivace resta sur le sol, mais il fallait pour cela que d'autres hommes vinssent la raviver. En sa place, s'élevait de tous côtés plus forte et plus radieuse, à mesure que le vieux monde s'en allait, une nouvelle société qui portait en elle les destinées de l'univers. C'était la société chrétienne.

Il y avait déjà longtemps que le nom du Christ avait été annoncé pour la première fois dans la Gaule (si l'on en croit les légendes populaires, saint Paul en fut le premier apôtre ; mais ce qui est sûr, c'est que, sous Marc-Aurèle, les chrétiens se trouvaient déjà assez nombreux, pour que dans une seule ville, à Lyon, on pût en égorger des milliers) : toutefois, ce n'est guère qu'à l'an 250 qu'on peut assigner la prédication définitive du christianisme en Gaule. « Ceux-ci donc furent envoyés, Gratian, évêque, aux Tou- « rangeaux, l'évêque Trophime à ceux d'Arles, l'évêque « Paul aux Narbonnais, l'évêque Saturnin aux Tholosans, « l'évêque Denis à ceux de Paris, l'évêque Astrimoine aux « Auvergnats, l'évêque Martial aux Limousins. » (Grégoire de Tours. — Traduction de 1610, par le seigneur Hémery d'Amboise). On peut appeler avec raison ces sept évêques, les apôtres de la Gaule, car ils trouvèrent les populations encore neuves sur le christianisme [1]. Grandie rapidement

[1] Saint Denis est décapité par les Parisiens sur la fameuse montagne du Martyr (Montmartre). Les Tholosains prennent leur évêque, l'attachent à la queue d'un taureau fougueux, et précipitent cet animal du haut des degrés de leur capitole. — « L'un de leurs dis- « ciples s'en étant allé en la ville de Bourges, annonça aux Berruyers « la loi du Sauveur de tous les vivants, dont s'y trouvant aucuns « qui voulurent embrasser la foy, ils furent honorés de la clérica- « ture, et apprirent la manière de chanter les psaumes, et leur fut « enseigné comment ils édifieraient un temple, et en quelle sorte « ils devaient célébrer l'office solennel en l'honneur du Tout-Puis- « sant. » (*Grégoire de Tours.*)

au sein des persécutions, plus rapidement encore par la conversion de Constantin, et ce fut peut-être une de ses plaies, la religion du Christ régnait en Gaule au siècle dont nous parlons. Les principales charges municipales demandaient plus qu'un chrétien; il fallait être catholique pour les obtenir. Cependant la victoire n'était pas encore entière; sous les rois barbares du siècle suivant, les hommes de Dieu trouvaient encore au sein de la Gaule des idoles à abattre[1], l'on voit des hommes élevés aux dignités, consulter les augures[2]. Les habitants des campagnes, les *pagani* retenaient surtout avec une opiniâtre ténacité les dieux et les cérémonies de leurs pères; c'était chez eux que se trouvaient ces idoles dont il est fait si souvent mention dans les vies des saints de cette époque.

Mais, à part cette résistance qui ne devait pas durer, le christianisme était roi dans les Gaules. De toutes parts le peuple se ralliait au clergé; les évêques eurent bientôt comme en monopole, qu'on nous passe cette expression, cette charge sacrée de défenseur de la cité, tradition romaine, mais agrandie par les idées nouvelles. En place de ce dur et sec *veto*, les fonctions du défenseur de la cité avaient quelque chose de singulièrement touchant, et qu'on ne s'attendait guère à trouver au milieu d'institutions égoïstes et froides. Il était spécialement chargé des veuves, des orphelins et des faibles, qu'il devait traiter en père, c'était l'expression de la loi. A qui cette charge convenait-

[1] Lors j'assemblay quelques-uns d'entre eux, afin que je pusse ébranler et abattre avecque leurs secours cette grande idole que mes forces, par trop faibles, n'avoient pu briser: car j'avois déjà rompu les autres idoles qui étoient pulvériséez. — (Paroles d'un ermite des environs de Trèves à Grégoire de Tours lui-même.

[2] Clode arriva à Tours, et faisant son chemin il commença à regarder les présages et les auspices comme c'est la coutume des barbares et païens, et s'écria qu'ils lui étaient contraires. (Gr. de T.)

elle mieux qu'à l'évêque, le protecteur né du pauvre et du petit, à celui qui de tout temps avait été le refuge de toutes les misères et le vengeur de toutes les oppressions? Flavien avait sauvé les habitants d'Antioche; Ambroise venge à Milan ceux de Thessalonique; et plus tard, quand les barbares fondront sur l'empire, un évêque sauvera la capitale des fureurs d'Attila, un autre, saint Aignan, sera le génie tutélaire de sa ville et de la Gaule entière; le premier, il osera faire face au terrible Hun, c'est lui qui déterminera Aétius de venir au secours d'Orléans, et sans l'attendre il se hâtera de retourner au sein de son peuple en danger. Ce rôle de protecteur du malheureux est si bien dans la nature de l'évêque, que, quand Attila vaincu reprendra la route du Rhin au milieu des populations menaçantes, ce sera encore un évêque qui le protégera dans sa retraite. Ce dernier trait nous révèle dans tout son jour l'esprit nouveau que le christianisme avait apporté au monde, le principe par lequel il venait régénérer la société romaine: plus de distinction de races et de conditions, d'amis ou d'ennemis, l'univers est substitué à l'empire; de même que la foule des dieux de l'Olympe a fait place à un seul dieu, tous les peuples viennent se fondre en un seul peuple, le peuple du Christ.

C'était là ce qui faisait la véritable force du christianisme à cette époque où toute force semblait avoir disparu de la terre, à l'exception de la force brutale et matérielle; c'était par là qu'il devait survivre à la société romaine dont le sein gangrené ne pouvait plus le contenir. Romains ou barbares, que lui importait? Le nom du Christ n'était-il pas sous la tente du Goth aussi bien que dans les fastueuses basiliques d'Antioche ou de Constantinople? Et même il avait meilleure prise sur ces peuples neufs, prêts à recevoir avec la simplicité et la joie de l'enfance les doctrines d'une religion nouvelle, que sur ce vieux monde entêté et blasé qui ne voulait pas oublier son passé, qui sacrifiait sans

peine des dieux dont lui-même se moquait depuis longtemps, et qu'il avait accueillis d'un grand éclat de rire quand ils sortirent de leurs ténébreuses demeures pour paraître au grand jour, mais qui n'avait pas tiré du sanctuaire une autre divinité tout autrement redoutable au Dieu nouveau, sa corruption et ses mœurs.

Il n'est pas étonnant après cela que nous voyions le clergé jouer un aussi grand rôle à ce quatrième siècle, qu'on ne peut regarder que comme le précédent de l'invasion dont il prépare les voies. L'invasion est le vrai triomphe du christianisme [1]. Alors seulement ce n'est plus la religion de l'empire, mais celle de l'univers : en attendant, il était au moins la religion du peuple qui se rangeait autour de ses ministres, parce que là seulement il trouvait secours et consolation. Jamais peut-être le clergé ne se montra si grand en Gaule, en face de l'invasion qu'il devait rendre plus douce, aux peuples luttant avec les agents impériaux ; consolant, priant, prêchant, combattant, écrivant, il semble avoir ramassé en lui seul l'énergie qui manque à tous, et tant de distractions séculières n'ôtent rien de sa perfection, et presque tous les évêques gaulois sont des saints.

S'il y avait quelque chose de mince en présence de ces deux grandes révolutions qui devaient renouveler la face de la terre, le christianisme s'affranchissant de l'empire et les barbares se mettant en la place, c'était bien la littérature : pauvre époque pour la poésie que celle où les hommes n'avaient devant les yeux que des images de mort et

[1] Nous croyons devoir faire observer ici que par triomphe du christianisme nous n'entendons pas triomphe du clergé. Les barbares servent sans le savoir les idées, mais ils traitent assez rudement les hommes. Il y a chez eux, nous l'avouons, vénération pour le clergé, mais ce sont des adorateurs fantasques. Nous ne saurions mieux les comparer qu'à ces paysans bretons dont parle M. Michelet, qui fouettent leur saint quand ils n'en sont pas contents.

de destruction où l'avenir semblait manquer [1]. Le seul poëme du siècle qui soit digne de mention est une élégie : c'était un homme de Toulouse, Rutilius Numantianus, préfet de Rome, qui l'avait faite. Lui et un homme de Poitiers, le rhéteur Palladius, qui vint aussi à Rome, sont les seuls laïques qui aient laissé un nom littéraire : le reste appartient à l'Église. En ce sens, le moyen âge avait déjà commencé pour la littérature ; on eût pu déjà l'appeler clergie, et encore nous ne croyons pas que ce fût par amour des lettres que le moine écrivait la vie de son abbé ou le martyre d'un saint, que l'évêque publiait des homélies, des traités de religion ; c'était bien plutôt pour propager et glorifier le nom du Christ. Aussi est-ce à contre-cœur que nous citons, à propos de lettres, ces écrits trop vénérables, à vrai dire, pour être rangés dans cette classe, et qui sont plutôt des actes religieux que des compositions littéraires. Ce sont, au reste, de pauvres noms en littérature que ceux d'Orient, d'Honorat, de Léporius et d'Évagre ; ils sont les seuls, il est vrai ; mais mieux vaudrait avouer franchement l'impuissance d'une époque que de lui chercher des titres mensongers.

Et quel besoin avait de littérature cette époque si triste et si solennelle à la fois, ce quatrième siècle jeté entre les deux âges de l'humanité, le paganisme et le christianisme ? Il s'agissait bien de vers et de discours quand, chaque année, arrivait un nouveau flot de barbares, quand tout le passé croulait avec fracas : les sociétés qui s'éteignent sont muettes d'ordinaire, et la muse romaine s'en allait avec le monde romain.

Ici finit l'histoire de la Gaule. Avant de quitter cette première patrie, pour ainsi dire, avant d'entrer dans ce que

[1] Il y avait alors un avenir immense pour l'humanité ; il était nul pour la société.

l'on est convenu d'appeler notre histoire, comme si notre histoire ne commençait pas avec Sigovèse et Bellovèse, récapitulons en peu de mots ce que nous avons dit d'un nom que nous abandonnons à regret, et qui valait bien le nom barbare d'une tribu germaine.

Il y a deux Gaules, la Gaule gauloise et la Gaule romaine. Nous ne connaissons de la première que son existence extérieure; mais, à lui seul, ce côté de son histoire en fait déjà quelque chose de grand. Il est peu de nations anciennes qui n'aient été visitées par quelques bandes d'émigrés gaulois : ils fondèrent un empire en Asie, faillirent écraser la Grèce, et firent trembler longtemps Rome et l'Italie. La Gaule fut la Germanie de la république; l'autre Gaule nous apparaît sous une forme un peu vague ; elle dispute quelque temps sa nationalité, puis, devenue romaine, s'agite encore, veut former un corps à part, veut redevenir gauloise, mais sans quitter les mœurs romaines. Les quatre siècles qu'elle passa dans cet état mixte mêlé de servitude volontaire et de désirs d'indépendance, furent quatre siècles d'incertitude et de souffrance : de plus grandes infortunes l'attendaient dans le siècle qui allait commencer.

CHAPITRE III.

ÉTABLISSEMENT DES BARBARES EN GAULE.

I.

L'invasion. — Nous dirons peu de chose des conquérants germains. On a raconté, dans l'histoire de l'invasion, leurs mœurs et leur position : il suffira de quelques réflexions sur le caractère particulier de chacun des trois peuples qui firent de grands établissements entre l'Océan, la Méditerranée et le Rhin.

Les Bourguignons, auxquels quelques-uns ont donné une origine romaine, étaient peut-être le seul peuple barbare qui eût eu avec les Romains d'autres rapports que ceux d'envahisseurs. Chaque année, dès longtemps avant l'invasion, les provinces lyonnaises voyaient arriver du Rhin des bandes paisibles, chose fort rare alors. C'étaient des forgerons et des charpentiers bourguignons qui venaient se louer aux propriétaires romains, et travaillaient à leur compte moyennant un salaire. C'était merveille de

voir, en un siècle de rapines, ces hommes hauts de sept pieds[1] venir gagner, à la sueur de leur front, un modique salaire, au lieu de se faire riches en un coup par les armes, comme cela se pratiquait autour d'eux. Ce peuple ne fit point, à proprement parler, une conquête; la partie de la Gaule qu'il occupa d'abord lui fut cédée, et il s'y établit sans fracas. Devenu maître du Romain, le Bourguignon ne perdit pas cette sorte de vénération qu'il lui avait toujours montrée. Il logeait chez lui, et le saluait du nom de père et d'oncle. La législation bourguignonne est, de toutes, celle qui traite le plus doucement la population romaine; quelquefois même le Romain semble être plus favorisé que le barbare.

Sans montrer autant de respect pour les personnes, les Visigoths accueillirent avec bien plus d'empressement les mœurs et les institutions romaines. Ataulf, le frère d'Alaric, voulut d'abord, dit Jornandès, changer la Romanie en Gothie; mais, reconnaissant que ses Goths étaient trop barbares pour l'exécution d'un aussi vaste plan, il ne songea plus qu'à changer la Gothie en Romanie. Il épouse Placidie, la fille de Théodose, et paraît à la cérémonie du mariage placé au-dessous d'elle et habillé à la romaine. Le chant de noces n'était pas de ceux qui retentissaient en pareille circonstance dans les forêts de la Germanie. Attale, l'ex-empereur, chantait un épithalame. Un fils naît de cette union; on lui donne le nom de Théodose. La cour d'Alaric, le dernier roi des Visigoths en Gaule, fourmillait de rhéteurs et de beaux-esprits romains. On sait que toute la législation de leurs frères d'Italie, le fameux édit de Théodoric[2] n'est autre chose que le code théodosien, sauf

[1] Septipes... (Sid. Apol.)

[2] « Je ferai voir quelque jour dans un ouvrage particulier, a dit « Montesquieu, que le plan de la monarchie des Ostrogoths était « entièrement différent du plan de toutes celles qui furent fondées « dans ces temps-là par tous les autres peuples barbares. » Montesquieu veut dire ici que chez les Ostrogoths les institutions romaines furent conservées totalement. C'est à peu près l'opinion qui a été soutenue avec beaucoup de talent au concours d'agrégation l'année dernière (1833), par un des professeurs les plus distingués de l'université (M. Varin); et nous croyons qu'on pourrait en dire autant des Visigoths, témoin le *forum judicum*, qui lui aussi n'est, à peu de chose près, que la législation romaine, accommodée au genre barbare.

quelques légers changements nécessités par la différence de caractère de ces deux peuples.

Ce n'était pas là ce qu'il fallait au monde. L'empire romain était condamné; il fallait qu'il fît place à des peuples plus jeunes et plus sains. Et que nous présentent ces deux conquêtes des Bourguignons et des Visigoths? des barbares qui se font romains et qui, dès la troisième génération, ne sont plus capables de défendre le sol dont ils se sont emparés. De tels hommes n'étaient pas destinés à la conquête de la Gaule. Une nouvelle race de conquérants sortit des marais formés à l'embouchure du Rhin, pour remplir la vraie mission des barbares en Gaule, pour la débarrasser de ce monde romain qui s'était si fort enraciné en elle. « C'était cette nation, noble et saine de corps, « d'une blancheur et d'une beauté singulières, habile, « agile et rude au combat... qui, petite en nombre, mais « brève et forte, secoua de sa tête le dur joug des Ro- « mains, etc.[1]. » Les Francs étaient de vrais barbares dans toute la force du terme, et ils se mirent à l'œuvre sans arrière-pensée. Ils réussirent moins d'abord qu'on ne l'a cru; et, s'ils laissèrent subsister l'édifice qu'ils avaient mission de détruire, ils le défigurèrent tellement, non tout à coup, mais peu à peu, par la seule force de leur

[1] Prologue de la loi salique. Traduct. d'August. Thierry.

génie sauvage, qu'en deux siècles il devint méconnaissable.

Il y avait une autre raison pour laquelle la nation des Francs était appelée à la conquête de la Gaule : elle le révèle en un seul mot dans ce prologue cité plus haut, quand elle se nomme « libre d'hérésie. » Il faut se reporter un peu à l'époque qui nous occupe, et se pénétrer de l'importance attachée alors aux choses de la religion, pour sentir la force de ce mot ; il faut se rappeler que Léon IV, un des empereurs iconoclastes, ayant trouvé deux images chez l'impératrice Irène (la fameuse Irène qui pensa, peut-être, épouser Charlemagne), refusa dès lors de l'admettre à son lit ; que le seul nom de catholique mettait Euric (un des rois visigoths) en fureur ; que chaque jour des scènes avaient lieu dans le royaume visigoth entre le clergé qui appelait les Francs, et les barbares hérétiques qui les persécutaient au double titre d'ennemis politiques et religieux.

« Dans ce temps-là, dit Grégoire de Tours[1], Waric (Euric), « roi des Goths, franchissant les limites d'Espagne, per- « sécuta grandement les chrétiens en Gaule. Il faisoit « partout trancher la tête à ceux qui ne vouloient pas « consentir à sa méchanceté ; il emprisonnoit les clercs « sacrez ; il bannissoit aucuns prêtres, il leur ôtoit la vie « par la rigueur de l'épée ; il commanda qu'on fermât « d'épines la porte des églises, afin que la rareté d'y en- « trer fit mettre la foy en oubly » Et ailleurs : « Beaucoup « de peuples de la Gaule désiroient déjà grandement d'être

[1] Nous nous servirons fréquemment, dans la suite, de cet auteur, le seul historien contemporain de la société mérovingienne. La traduction que nous donnons ici est du seigneur Hemery d'Amboise, qui la publia en l'an 1610. Nous l'avons préférée à toute autre, parce que, sans abonder en archaïsmes au point d'être inintelligible, elle conserve un peu de cette naïveté propre à notre vieux français, que l'on recherche si fort aujourd'hui, et qui seule peut rendre exactement l'historien le plus naïf que nous ayons.

« en la subjection des François, dont il avint que Quintian, « évêque de Rodès, à cause de cela fut prins en haine du « peuple, et chassé hors de la ville ; car on lui disoit : « Pour ce que tu souhaites que les François aient la do- « mination de cette terre, nous te chassons de la ville. « Peu de jours après, s'étant levé une querelle entre luy et « ses concitoyens, les Goths qui demeuroient en la ville « entrèrent en ombrage contre luy, et luy reprochèrent « qu'il vouloit se rendre aux François, et conspirant contre « luy firent dessein de le tuer. » De pareils faits n'ont pas besoin de commentaires, nous n'y joindrons qu'une réflexion, c'est qu'ils se répétaient sur tous les points du territoire.

On peut marquer dès à présent quel sera le sort des trois peuples qui figurent dans l'histoire de l'invasion de la Gaule. Les Bourguignons et les Visigoths, plus civilisés, plus Romains que les Francs, s'établissent les premiers sur le sol romain, et se confondent plus intimement avec les populations indigènes ; mais cette fusion elle-même, le vif intérêt qu'ils prennent aux choses romaines, à ces disputes de religion qui remuaient si profondément l'empire depuis Constantin, et dans lesquelles ils apportent la rudesse de leur caractère barbare, les rendent insupportables aux peuples attaqués dans leurs affections les plus chères. Alors descendent en Gaule ces bandes franques, vierges de toute civilisation romaine ; plus forts que les premiers conquérants, moins redoutés des peuples, du moins au moment de l'attaque, les Francs les renversent sans peine, et demeurent les maîtres.

Ce fut en 407 que commença l'invasion de la Gaule. L'année précédente, Rhadagaise, entré en Italie à la tête d'une foule, plutôt que d'une armée, de Suèves[1], avait

[1] Phocius dit qu'il y avait auprès de Rhadagaise plus de 1,200 chefs indépendants.

assiégé Honorius dans Asti. Aussitôt l'ordre est donné aux légions du Rhin de passer les Alpes, soit, comme on l'a dit, que dans l'agonie de l'empire la vie se retirât des extrémités au centre, soit tout simplement que la peur eût pris Honorius; et la Gaule reste exposée sans défense aux attaques des barbares. Les débris des Suèves de Rhadagaise, battus par Stilicon, refluent en Germanie, entraînant avec eux les Vandales et les Alains, qui accouraient pour les aider. Arrivée près du Rhin, la horde confédérée se grossit des Bourguignons, et tous ensemble ne songent plus qu'à envahir la Gaule. La seule résistance qu'ils éprouvent vient, non des Romains, mais des barbares. La petite nation des Francs Ripuaires s'oppose[1] à leur passage; elle est forcée de plier sous le nombre, et les peuples se précipitent dans la Gaule. Il est probable qu'une fois la trouée faite, d'autres barbares s'y jetèrent à leur suite. « Toute la contrée, dit saint Jérôme, entre les Alpes, les « Pyrénées et le Rhin, est ravagée par les Quades, les « Vandales, les Sarmates, les Alains, les Gépides, les Hé« rules, les Saxons et les Allamans. » Ce n'était pas la première fois que des bandes de barbares mettaient le pied en Gaule; mais jamais elle ne s'en était vue inondée d'une manière si complète. Les villes disparaissent sous cette nuée d'envahisseurs; Mayence, Worms, Strasbourg, Spire, Reims, Tournay, Amiens, Arras sont renversées de fond en comble, quelques-unes d'entre elles ne renaissent qu'aux dixième et onzième siècles.

Cela dura deux ans : des marais de Ravenne, où il s'était réfugié, Honorius se mettait peu en peine de ce qui arrivait en Gaule, et laissait faire les barbares. Il fallut qu'un aventurier arrivât de Bretagne pour leur arracher cette proie. Constantin, simple soldat qui avait rallié à lui les légions de Bretagne, débarque en Gaule en 409, et tombe sur les barbares, qui parcouraient les provinces gauloises avec la même sécurité qu'autrefois leurs forêts de Germanie. Soit crainte de ses armes, soit manque de butin dans une contrée saccagée en tous sens depuis deux ans, trois des quatre grandes tribus barbares entrées en Gaule, les Vandales, les Suèves et les Alains, passent les Pyrénées; la quatrième, celle des pacifiques Bourguignons, traite apparemment[1] avec Constantin, qui lui permet de s'établir entre la Saône et le Jura, et un soldat se trouve maître à la fois de la Bretagne et de la Gaule.

Honorius avait vu avec indifférence la Gaule livrée aux barbares; il ne put souffrir de la voir entre les mains d'un Romain. Un barbare, le Goth Sarus, est envoyé pour chasser Constantin de la contrée qu'il a enlevée aux barbares. Repoussé honteusement, Sarus en s'enfuyant tombe entre les mains d'une troupe de Bagaudes[2] cantonnés au pied des Alpes, qui ne lui accordent le passage qu'au prix de tout le butin qu'il a fait. Constantin étend son empire sur la partie romaine de l'Espagne, où il envoie son fils Constant (409). Honorius, forcé de plier, lui accorde la pourpre et le nom d'Auguste. Maître de la Gaule, de la Bretagne et d'une partie de l'Espagne, l'aventurier se voyait au moins l'égal du fils de Théodose; une fausse démarche commença sa ruine. Dans ce moment de consternation qui suivit en Italie la prise de Rome par Alaric (410), il passa les Alpes sous le prétexte équivoque de venir au secours de

[1] Il ne faut pas se méprendre sur la cause de cette résistance. Ce n'était pas par fidélité à l'empire romain, comme on serait tenté de le croire, que les Francs Ripuaires combattirent les envahisseurs, mais pour défendre les terres qu'ils possédaient eux-mêmes; leur nom de Ripuaires explique tout.

[1] On les voit plus tard le soutenir dans sa lutte avec Honorius.

[2] Il serait curieux de suivre dans le dernier temps de l'empire romain l'histoire de ces Bagaudes exterminés par Maximien, et qui existent encore lors de l'invasion.

l'empereur. Honorius, qui le redoute encore plus que les Goths, lui ordonne de repasser les Alpes : Constantin hésite après s'être avancé jusque-là ; il s'imagine désarmer par l'obéissance celui dont il pouvait facilement venir à bout par la force, et se retire. Mais Constance, le meilleur général d'Honorius, depuis que Stilicon n'était plus, le suit de près en Gaule, et en même temps Gérontius se révolte contre lui en Espagne. Son fils Constant est battu et fait prisonnier ; lui-même se voit assiégé dans Arles par Constance, et son empire s'évanouit comme par enchantement. En vain Jovin s'avance à son secours à la tête d'une armée de Bourguignons ; il échoue contre l'habileté de Constance, et le malheureux Constantin, réduit aux dernières extrémités, est forcé de déposer les armes. Il essaie de se rendre sacré à ses ennemis en prenant les ordres, et se présente à Constance en costume de prêtre : ni son nouveau caractère, ni la promesse solennelle qu'a faite Constance de lui laisser la vie, ne peuvent le sauver. Honorius, qui a eu peur de lui, le fait décapiter avant qu'il ne soit arrivé à sa cour (411).

Les Bourguignons, qui sont venus à son secours, veulent ressusciter son parti en donnant la pourpre à Jovin, qui en récompense les confirme dans la possession du territoire que leur avait cédé Constantin. Bientôt la Gaule voit arriver de nouveaux barbares ; mais cette fois ils venaient des Alpes, et non du Rhin. Fatigués de piller l'Italie, les Visigoths veulent voir s'il y a encore quelque chose à prendre de l'autre côté des monts, et viennent augmenter la masse des barbares qui occupent le midi de la Gaule. Ils traitent d'abord avec Jovin, mais celui-ci se serait volontiers passé de ces nouveaux alliés ; des mésintelligences éclatent ; enfin les Visigoths, manquant de blé [1], offrent à Honorius de le

[1] Il paraît que le butin ne suffisait pas à leur subsistance dans une des contrées les plus opulentes de l'empire, et où rien ne leur résistait. Ceci peut donner une idée de la désolation du pays.

débarrasser de son rival, s'il veut leur en fournir. L'offre est acceptée, et Jovin livré aux officiers impériaux, qui le mettent à mort (412). Alors commence une lutte entre Ataulf le roi des Visigoths et les généraux d'Honorius, qui refusent de délivrer le blé par l'espoir duquel on avait acheté leur trahison. Ce fut dans cette guerre que parurent pour la première fois deux hommes célèbres de cette époque, Aétius et Boniface, qui faisaient leurs premières armes sous Constance. S'il faut en croire les historiens romains, ils battirent Ataulf ; mais les faits semblent contredire cette assertion, car, en 413, on voit celui-ci s'emparer de Narbonne, et en 414, il épouse Placidie, qui était une des causes de la guerre : Constance qui ambitionnait sa main, la disputait au roi barbare. Honorius veut protester contre ce mariage ; Ataulf, pour l'en punir, nomme empereur le rhéteur Attale, qui venait de chanter l'épithalame à ses noces, et dont il se servait comme d'un épouvantail par lequel il comptait obtenir le consentement impérial. Alaric s'était servi autrefois de cet Attale pour le même usage, et depuis ce temps il suivait les Goths dans leurs courses. L'expédient réussit à Ataulf aussi bien qu'à son frère : Honorius se soumet à tout, et une paix se conclut avec les Visigoths. On leur donne le blé qui leur a été promis, et ils s'engagent à aller combattre en Espagne, au profit de l'empire romain, les nations barbares qui se la partageaient depuis 409. Toutefois il y a tant d'incertitude sur l'histoire de cette époque, malgré le nombre de monuments qui nous en restent, et peut-être à cause de ce nombre, qu'on peut douter si leur passage en Espagne ne fut pas une fuite ; car Orose dit qu'Ataulf fut forcé de quitter la Gaule [1].

[1] Coactus est.

Quel qu'ait été le motif qui décida les Visigoths à passer les Pyrénées, ils ne tardent pas à reparaître en Gaule vainqueurs des ennemis qu'ils ont été chercher, et demandant une récompense pour les services qu'ils ont rendus à l'empire (419). Ce fut la seconde Aquitaine, avec Toulouse qui devint la capitale de leur royaume. Il s'en fallait encore de beaucoup que la Gaule eût passé tout entière au pouvoir des barbares : deux provinces dues à des traités, non à la force des armes, voilà tout ce qu'ils avaient encore pu enlever à l'empire romain ; mais ils ne devaient pas se contenter de si peu. Nous allons les voir revenir à la charge, s'étendre en tous sens, resserrer de plus en plus la partie romaine de la Gaule, jusqu'à ce que de nouveaux barbares viennent mettre fin à la lutte en s'emparant de tout.

Les premiers essais d'agrandissement ne furent pas heureux. Dans l'année de troubles qui suivit pour l'Occident la mort d'Honorius, les Visigoths veulent s'emparer de la ville d'Arles (425) : ils sont battus par Aétius, qui accourt d'Italie au secours des provinces romaines. Trois ans après (428), il bat près d'Héléna les Francs Saliens, qui jetaient de temps en temps un coup d'œil d'envie sur ces provinces d'outre-Rhin, dont la conquête leur était réservée, et affermit la domination romaine de ce côté. Puis il se tourne sur les Bourguignons qui remuaient derrière le Rhône, et les oblige de se renfermer dans leurs anciennes limites (434). La même année la guerre commença avec les Goths. Pendant que les Saxons tentent la côte de l'Armorique et s'établissent en face de cette Bretagne qu'ils vont bientôt conquérir [1] sous Hengist (448), les Visigoths envahissent de leur côté les provinces romaines, et mettent le siége devant Narbonne. Litorius, à la tête d'une bande de Huns, les

[1] Il est assez probable que ce fut alors qu'ils fondèrent la colonie saxonne de Bayeux, que retrouvèrent les Normands lorsque vint ce que l'on pourrait appeler la petite invasion.

force à la retraite et les suit jusqu'aux portes de Toulouse (438). Les assiégés offrirent un moment de se retirer de la Gaule, si on leur laissait le passage libre : Litorius refuse ; il est pris dans une sortie et livré à la populace qui le massacre. Huit ans plus tard (446), les Bourguignons sont chassés de la Gaule par les Huns auxiliaires [1], et vont s'établir en Savoie. On ne voit leur nom figurer que d'une manière obscure dans la liste des barbares qu'Aétius réunit contre Attila.

L'approche du redoutable conquérant fit taire un moment toutes les rivalités des anciens et des nouveaux possesseurs. Attila, arrivant à la tête de toute la barbarie d'au delà le Danube et le Rhin, peut être considéré comme le chef d'une nouvelle invasion, dirigée autant contre les barbares déjà établis dans l'empire que contre les Romains eux-mêmes. En prenant possession du sol, en adoptant quelque chose des mœurs et des institutions romaines, les premiers avaient rompu avec leurs frères des forêts. L'opinion de Jornandès n'est peut-être pas aussi ridicule qu'elle le paraît d'abord, quand il représente Attila traversant toute la Germanie dans le seul but d'attaquer le roi des Visigoths; seulement, il faut étendre à tous les barbares possesseurs ce qu'il dit des Visigoths, qui étaient les premiers d'entre eux tous, comme Attila était le roi des barbares non possesseurs. En effet, on ne saurait expliquer le choc terrible qui eut lieu dans les plaines Catalauniques par une simple antipathie de race. Les Ostrogoths, restés en deçà du Danube, combattirent les Visigoths. Les Saxons de Bayeux rencontrèrent des Saxons qui venaient chercher fortune à leur tour. Attila avait avec lui des Bourguignons de la Ger-

[1] Ce fut en cette occasion qu'eut lieu leur conversion au christianisme. Instruits pendant sept jours, ils sont baptisés le huitième et battent leurs ennemis, disent les chroniques. Ils n'en furent pas moins forcés de quitter la Gaule.

manie, et les Francs qu'Aétius avait établis à Tournay[1] purent apercevoir dans les rangs des envahisseurs ceux de leurs frères qui étaient restés dans les marais du Rhin. Il est même probable que l'armée d'Aétius renfermait quelques-unes de ces bandes de Huns auxiliaires, dont les Romains s'étaient servis dans leurs guerres contre les Visigoths, et auxquels ils avaient sans doute donné des terres.

Cet ébranlement universel de la barbarie eut lieu en l'an 451. Attila, parti des bords du Pont-Euxin, remonte rapidement le Danube, entraînant à sa suite tout ce qu'il rencontre : quand il arriva en face du Rhin, son armée se montait à 500, et, selon quelques-uns, à 700,000 hommes[2]. Sans nous arrêter à cette évaluation d'un nombre qu'Attila lui-même ne connaissait peut-être pas, nous donnerons d'un seul trait une idée de la multitude d'hommes qu'il emmenait avec lui : il fallut abattre des forêts entières pour fournir des barques à tous. D'effroyables ravages accompagnent la marche de cette armée de barbares, la plus nombreuse et la plus animée qui eût jamais passé le Rhin. Trèves, la capitale de la préfecture des Gaules, est saccagée pour la cinquième fois. Strasbourg, Spire, Reims et Mayence sont abîmés. Attila s'avance dans le pays et ravage Arras, Besançon, Toul; il semblait n'être venu en Gaule que pour en faire disparaître les villes, y effacer toute civilisation, et en faire, pour nous servir d'une expression de M. Michelet, « une libre prairie. » Au sein de cette guerre d'extermination, les peuples s'adressèrent à la religion, et se consolèrent des ravages par des légendes et des miracles. Le bruit courut dans la Gaule qu'un ermite s'était présenté au farouche Attila, et lui avait dit : « Tu es le fléau de Dieu. » On adopta avidement cette tradition : Attila n'était plus qu'un instrument dans les mains de Dieu; on se résignait plus docilement à souffrir. On se racontait comment les prières d'une jeune vierge avaient préservé la ville de Paris de la fureur des barbares, comment l'oratoire de Saint-Étienne avait été miraculeusement conservé dans l'incendie de la ville de Metz[1], comment les prodiges opérés par saint Aignan avaient empêché la prise

[1] En 428, après la victoire dont nous avons parlé plus haut. Ce fait pourrait jeter quelque doute sur la victoire d'Aétius; il ne l'anéantit pas néanmoins. Les Francs peuvent avoir demandé la paix et des terres. On en voit plus d'un exemple.

[2] Jornandès nous donne une longue liste des peuples qui la composaient : c'étaient les Huns, les Gépides, les Ostrogoths, les Rugiens; les Galoniens, les Bourguignons, les Bellonates, les Neudiens, les Bastarnes, les Thuringiens, les Francs, les Marcomans, les Suéves, les Quades, les Hérules, les Turcilingiens. Toute la Germanie y était. Il faut se rappeler que tous ces peuples étaient à peu près indépendants, et avaient chacun leurs rois particuliers, pour se former une idée du coup d'œil que devait présenter l'armée d'Attila, et sentir quel homme extraordinaire devait être ce Hun.

[1] « Avant que les ennemis vinssent à Metz, un homme digne de « foi aperçut en face saint Étienne, comme devisant et conférant de « cette ruine avec les apôtres saint Pierre et saint Paul, et disant : « Je vous prie, messieurs, que vous ne permettiez point, par votre « respect, que la ville de Metz soit à ses ennemis... que si le for- « fait du peuple soit tant accru qu'on ne puisse empêcher que la « ville soit réduite en cendre, que pour le moins cet oratoire ne soit « exposé à la rigueur des flammes. Ils lui dirent : Va-t'en en paix, « très-cher frère, il n'y aura que ton oratoire de préservé; quant à « la ville, nous n'obtiendrons point qu'elle ne soit rasée, car l'arrêt « du Seigneur en est déjà prononcé... De là vient que tout le peuple « messin a cru pieusement que pour leur respect l'oratoire demeura « entier sans aucune lésion de feu, après que la ville fut détruite et « brûlée. » (*Grégoire de Tours.*)

On lit dans la vie de saint Germain qu'au moment où les Huns allaient faire tomber les remparts d'Orléans à coups de bélier, saint Aignan monta sur la muraille et cracha sur eux. Aussitôt un orage effroyable éclata et força les ennemis à la retraite. Ensuite le saint est transporté par un ange au camp d'Aétius, pour lui annoncer la détresse de la ville, et rapporté de même à Orléans.

d'Orléans; tout cela peut faire sourire aujourd'hui, mais tout cela consolait alors.

Attila n'avait point encore rencontré d'obstacles, quand il arriva devant cette dernière ville. Il allait passer la Loire, déjà il touchait au royaume des Visigoths, les forces des possesseurs du sol n'étaient pas encore réunies; c'en était fait de la Gaule s'il les attaquait un à un avec cette masse de combattants qui le suivait : la résistance d'Orléans sauva tout. En vain Attila précipite ses efforts, en vain, « avec grande impétuosité de béliers et autres engins et machines de batterie, il tâche de la prendre par force [1], » les habitants, animés par leur évêque, le retiennent devant leurs murs assez longtemps pour qu'Aétius rallie autour de lui les barbares de la Gaule. Ils allaient céder enfin, même ils avaient cédé, quand Aétius parut avec ses troupes. Selon quelques chroniqueurs, pendant qu'Attila enfonçait une porte de la ville, le général romain y entrait du côté opposé. Il fond sur les Huns, qui pillaient déjà les faubourgs, et les chasse d'Orléans.

Attila recule devant le premier ennemi digne de lui qu'il ait encore rencontré, et remonte vers le Rhin, toujours observé par Aétius. Arrivé dans les vastes plaines qui s'étendent auprès de Châlons, il s'arrête et se prépare au combat. Tout est gigantesque dans cette guerre; une simple escarmouche, qui a lieu la veille de la bataille entre les Francs d'Aétius et les Gépides d'Attila, coûte quinze mille hommes aux deux partis. Il n'est pas étonnant, si ce fait est vrai, que l'on ait fait monter à neuf cent mille le nombre de ceux qui périrent dans le grand combat. On a bien peu de données sur cette vaste mêlée; il paraît qu'on y combattit en vrais barbares, sans ordre, sans tactique, chacun ne regardant que l'ennemi placé devant lui. Jor-

[1] Grég. de Tours.

nandès affirme avoir entendu un vieux guerrier présent à la bataille, qui ne pouvait rien en dire parce qu'il n'avait rien distingué. Nous avons dit que l'invasion d'Attila était une guerre de barbares contre barbares, et non contre Romains. Cela est si vrai, que les milices romaines qu'Aétius avait amenées à Châlons n'y frappèrent seulement pas un coup; il erra tout le jour avec elles sans rencontrer l'ennemi, et quand vint le soir, il tomba dans une foule en désordre : c'étaient les Visigoths qui revenaient du combat. Eux aussi n'étaient pas trop rassurés sur le sort de la journée; ils avaient repoussé les Huns, mais leur roi Théodoric, tombé de cheval [1] au commencement de l'action, avait perdu la vie, et son fils Thorismond avait disparu. Il revint bientôt accompagné d'une petite troupe, la figure couverte de sang; entraîné par l'ardeur de la poursuite, il avait été donner dans les chariots des Huns, et blessé à la tête, il ne s'était arraché qu'avec peine à la mort. Dès que le jour eut paru, Aétius fit compter les morts. Un bruit merveilleux courut à ce sujet : on disait que le nombre des morts d'Attila n'avait surpassé que d'un seul celui des morts de l'autre côté; cet homme paraissait si redoutable qu'on ne pouvait croire qu'il eût été vaincu autrement que par un hasard. Lui-même cependant sembla reconnaître sa défaite. Il se renferma dans son camp, épouvantant, dit Jornandès dans son latin énergique, tout absent qu'il était, les ennemis qui le tenaient enfermé. S'il n'osa sortir de son camp, on n'osa venir l'y chercher, et l'on se retira des deux

[1] En général les Goths paraissent avoir été d'assez mauvais cavaliers. Nous venons de voir Théodoric tombant de cheval à Châlons, son fils Thorismond tombe aussi de cheval dans la même bataille, près des retranchements des Huns. Alaric tombe de cheval dans son combat avec Clovis. Un Thorismond, roi des Ostrogoths, meurt d'une chute de cheval. Valemir, un autre de leurs rois, tombe de cheval dans une bataille.

côtés, comme étourdi de ce que l'on venait de faire. « La « guerre étant finie, Aétius dit à Thorismond : Hâte-toi vi- « vement de retourner en ton pays, de peur qu'à la pour- « suite des ennemis tu ne perdes ton royaume. « Thoris- « mond, émeu de ce propos, departit en haste pour préve- « nir son frère et occuper le siége royal. Par même astuce, « le roy des Gaulois (des Francs) fut invité de s'en retour- « ner, et le camp étant demeuré vuide, Aétius regaigna la « route en son pays avec un grand butin : Attila aussi s'en « retourna au sien avec peu de gens. » (Grégoire de Tours.)

A peine le torrent s'est-il écoulé, que barbares et Romains recommencent à se disputer la terre, dont les uns et les autres se sont vus sur le point d'être entièrement dépouillés. En même temps que cette grande rivalité occupe les deux peuples, les intrigues se forment dans chaque parti, intrigues sanglantes comme toutes celles de ce temps-là. Thorismond, le vainqueur d'Attila, est massacré par son frère Théodoric (453), tandis que le *libérateur de la Loire*[1] tombe dans le palais de Valentinien, sous les coups de l'empereur et d'un eunuque (454). Aétius était redoutable à Valentinien ; mais il ne l'était pas moins aux barbares, et l'empire perdit un vengeur si l'empereur fut débarrassé d'un ennemi. Au reste, le meurtre d'Aétius servit peu à son auteur ; l'année suivante, il fut assassiné par un serviteur de ce général. « Peu de temps après, Valentinien étant « assis en son tribunal au Champ-de-Mars, à Rome, et fai- « sant une harangue au peuple, il fut assassiné par der- « rière d'un coup d'épée par Cecylla, écuyer tranchant « d'Aétius (455). »

Alors commença pour l'empire romain une période mille fois plus honteuse que toutes celles qui l'avaient précédée :

[1] Titre donné à Aétius après la levée du siége d'Orléans.

ce fut comme une décadence dans la décadence. Honorius et Valentinien avaient au moins régné, et leur règne, après tout, avait encore eu quelque gloire, n'eût-ce été que Pollenza et Châlons. L'Espagne n'était pas encore toute barbare ; la plus grande partie de la Gaule était restée romaine : ces derniers débris s'écroulèrent dans les vingt-six années qui séparent Valentinien d'Odoacre, et dans lesquelles paraissent jusqu'à neuf empereurs, presque tous nommés par des barbares.

Le premier, Maxime, au bout de trois mois et cinq jours de règne, est massacré par le peuple (455), indigné de la lâcheté qu'il fait paraître pendant que les flottes du terrible Genseric sont en chemin pour arriver à Rome. A la nouvelle de sa mort, le roi des Visigoths, Théodoric, proclame empereur Avitus, commandant des forces romaines en Gaule : Rome et Constantinople approuvent ce choix. C'est le premier exemple d'un empereur d'Occident, nommé par un barbare, qui ait été légitimé par la cour d'Orient. Sous lui, les Bourguignons rentrent en Gaule (456), s'avancent dans le pays que nous nommons aujourd'hui Dauphiné, et s'emparent de Lyon pendant que les Visigoths poussaient leurs armes au delà des Pyrénées et commençaient la conquête de l'Espagne sur les Suèves et les Romains, encore maîtres d'une partie du pays. Pendant que la domination romaine s'en allait rapidement des deux côtés des Pyrénées, la dissolution se précipitait peut-être encore davantage en Italie, et chaque révolution qui s'opérait à Rome avait son contre-coup dans les provinces. C'est ainsi que Théodoric profite de l'interrègne qui suit la mort d'Avitus pour enlever Astorga aux Romains (457); c'est ainsi que le massacre de Majorien achève de rompre le dernier lien qui rattachait la Gaule à l'Italie. Egidius, l'ami de Majorien, se révolte contre Ricimer, qui faisait et défaisait à son gré les empereurs de Rome, et se déclare indépendant

dans la province romaine dont il est gouverneur (461).

Dès lors la Gaule doit être considérée, non plus comme province de l'empire romain, mais comme contrée à part. Égidius est roi dans la partie qu'il occupe, comme les rois visigoths et bourguignons le sont dans la leur, et sa qualité de Romain ne doit pas nous en imposer : elle ne le soumet pas plus à ce fantôme d'empire qui existait encore sur les bords du Tibre que son titre de maître de la milice n'y soumet le roi bourguignon ou visigoth.

L'invasion était donc consommée en un sens ; mais il restait bien des choses à faire pour purifier le sol des débris que l'empire laissait accumulés en se retirant. La lutte des deux partis, romain et barbare, continue toujours ; mais cette fois le chef des Romains était un homme de cœur, et il combattait pour son compte : les barbares reculèrent plutôt qu'ils n'avancèrent. La première année de son règne, Égidius bat à la fois les Bourguignons et les Visigoths. Il paraît que cet homme était extrêmement redouté des barbares. Lui-même, dans le fond, était à peu près barbare, malgré son nom romain. De ses provinces de Belgique, encore à moitié couvertes de forêts, il se faisait connaître dans les forêts de la Germanie. Plusieurs fois les peuplades germaines le prirent pour arbitre dans leurs différends ; et du temps même qu'il n'était que maître de la milice, une d'entre elles, celle des Francs Saliens, l'avait nommé son roi [1]. Tant qu'il vécut, le nom romain fut respecté des deux côtés du Rhin : l'année même qui précéda sa mort, il battit encore les Bourguignons et les Visigoths (463). Mais à sa mort (464) l'invasion, contenue si longtemps, se développa tout à coup, et les Visigoths s'avancèrent d'une marche jusqu'aux bords de la Loire (464). Cinq ans après les Bourguignons s'emparèrent définitivement de toute la Lyonnaise, et poussèrent leurs possessions jusqu'au Rhône, qui les séparait de celles des Visigoths. La partie romaine allait toujours se rétrécissant, envahie au sud par les barbares de la Gaule, au nord par ceux de la Germanie ; elle voyait encore les populations qui la composaient se détacher d'elle et faire cause à part : c'est à peu près à cette époque que l'on place la formation de la ligue armoricaine.

[1] « Childéric régnant sur les Français, et étant excessivement dissolu en luxure, commença d'user impudiquement de leurs filles ; de quoi étant justement irrités, ils le démirent de la royauté ; peu à près, ayant senti qu'ils le voulaient aussi mettre à mort, il se retira en Thuringe... Les Francs enfin ayant chassé Childéric, donnèrent tous d'un consentement la couronne à Egidius, qui était, comme nous avons dit, maître des gens de guerre romains. »

Sous Syagrius, qui succède à son père Égidius, commencent à se montrer d'une manière redoutable les conquérants futurs de la Gaule. A part quelques généralités, à peine avons-nous prononcé leur nom jusqu'à présent ; et cependant cette partie de leur histoire, dont nous n'avons pas dit un mot, semble, en quelque sorte, un chapitre obligé de l'histoire de France. Mais, de bonne foi, de quel intérêt sont pour nous les destinées obscures d'une petite tribu germaine, si l'on ne s'occupe que des Francs Saliens ; ou de gens dont les descendants ne possédèrent jamais un pouce de terre au delà du Rhin, si l'on veut parler de la nation entière des Francs? Leur histoire, jusqu'ici, a été l'histoire de tous les peuples barbares qui ne sont pas encore établis dans l'empire : passer le fleuve, piller une ville, une province, et s'en retourner pour revenir. A quoi bon leur construire à grands frais d'érudition une histoire à eux, quand ils n'en ont véritablement pas? Ce luxe même de recherches en prouve assez la futilité : un peuple [1] a fait bien peu de bruit quand il faut reconstruire son histoire

[1] Nous parlons ici des Francs Saliens, les seuls dont se soient occupés nos historiens.

avec des phrases décousues, des faits pris çà et là, liés entre eux par de laborieuses inductions.

Il serait bien plus simple, sans se traîner sur quelques faits arides ou sur des légendes dont on ne veut pas pour le reste, d'aborder franchement la question, et de prendre les Francs de la conquête au moment où leur histoire commence, à Clovis [1]. Avant lui, ils n'ont rien qui les distingue des autres tribus pillardes qui avoisinent le Rhin.

Avec lui la scène change : l'obscure tribu devient nation puissante, toutes les tribus franques se réunissent autour d'elle, et sa domination, qui comprenait à peine quelques lieues de terrain, remplit, en quarante ans, tout le pays compris entre l'Océan, les Pyrénées, les Alpes, le Rhin, et même au delà. On ne saurait dire si les Saliens entrevoyaient d'avance ce brillant avenir; il est probable qu'ils jetaient, dès longtemps, les yeux sur les terres fertiles du midi. En 476, nous voyons Childéric attaquant les Visigoths sur les bords de la Loire, mais toutes les tribus barbares en étaient là : une victoire fit leur fortune. L'an 486, cinq mille guerriers traversent la forêt Charbonnière, conduits par Clovis, alors à peine âgé de vingt ans. Il parait que c'était pour conquérir, et non pour piller le pays; car le jeune chef les mène droit à Soissons, capitale du roi des Romains [2]. Syagrius, battu, s'enfuit auprès d'Alaric; mais le vainqueur le redemande impérieusement. « Alaric, crai-« gnant que pour le regard d'iceluy il ne tombât en l'ire « des François, comme c'est la coutume des Goths d'être « timides, il le donne lié et garrotté aux ambassadeurs de « Clovis, lequel l'ayant reçu le met en leur garde, et ayant

[1] Ou Hlodowigh, d'après la reconstruction moderne des noms germains que nous n'avons pas cru devoir adopter dans un ouvrage élémentaire.

[2] C'est l'expression de Grégoire de Tours.

« empiété son royaume, il commande qu'on le mit secrè-« tement à mort. » (Grégoire de Tours.)

Clovis, maître d'un vaste territoire, si on le compare au nombre de ses compagnons, vit bientôt arriver auprès de lui une foule de guerriers francs, qui lui offraient leurs services en récompense des terres et des charges dont il pouvait disposer. C'était là une conséquence du genre de vie guerrier et indépendant des Germains; ne tenant à rien, ils accouraient tous à celui qui pouvait leur donner le plus; c'étaient de vrais condottieri, avec cette différence que les soldats mercenaires d'Italie formaient une classe à part, au lieu qu'en Germanie, la nation entière ne connaissait point d'autre état. Clovis profite de cet agrandissement subit de puissance pour arrondir le territoire dont il s'est emparé en 492. Il y ajoute la ville de Tongres, qui, comme tant d'autres villes de ce temps-là, s'était fait une existence indépendante. En 493, les Rémois se rendent à lui, persuadés, dit-on, par les exhortations de leur évêque, saint Rémi, peut-être par les armes de Clovis. Il cherche à s'immiscer dans les affaires du midi, et demande à Gondebaud sa nièce Clotilde en mariage. Gondebaud craint, comme avait fait Alaric, les dangers d'un refus vis-à-vis d'un barbare dont il sentait la force et qui ne demandait qu'un prétexte pour se jeter sur lui; il laisse partir la jeune fille, dont il avait exterminé la famille, et achète à ce prix un repos précaire. Clotilde était chrétienne; Clovis, comme presque tous les rois barbares [1] de l'époque, fut converti par son épouse. « La royne ne cessoit de prêcher au roy, et de l'admones-« ter de connoître le vray Dieu et de contemner (*mépriser*) « les idoles. » Il n'y était peut-être déjà que trop porté; dès le commencement de la conquête, il avait protégé le clergé, témoin le fameux vase de Soissons; il était en com-

[1] Clovis converti par Clotilde; Agiluf par Theudelinde, etc.

merce épistolaire avec saint Rémi. La politique toute seule lui parlait peut-être plus haut que les exhortations quotidiennes de sa femme : il ne faut pas pourtant rejeter la célèbre tradition qui attribue la conversion du roi franc à un moment d'entraînement au milieu d'une bataille. Elle est trop bien dans les mœurs du temps, pour que l'on se croie en droit d'y substituer des raisonnements et des calculs sur lesquels un barbare règle rarement sa conduite.

A peine les Francs commencent-ils à jouir de leur conquête, qu'ils se voient menacés dans leur possession. On ne sait pas trop bien ce que sont ces Allamands qui viennent les attaquer. Faut-il entendre par ce mot l'ancienne tribu des Allamani, ou bien un ramas d'hommes [1] d'au delà du Rhin, toujours jaloux de ceux d'entre eux qui parvenaient à trouver place dans l'empire? Dans la rencontre qui eut lieu à Tolbiac (496), les Francs pliaient déjà « quand Clo- « vis apercevant tel désastre leva les yeux vers le ciel, et « d'un cœur époinçonné d'un céleste rayon, ayant la larme « à l'œil, se print à dire, ô Seigneur JESUS-CHRIST, que « Chlotilde assure être le vray fils de Dieu... Maintenant je « t'invoque, et désire de croire en toy, *si seulement je suis « tiré du pouvoir de mes ennemis*. Cependant qu'il prioit « ainsi, les Allamands tournant le dos, commencèrent « d'être mis en déroute et en fuite, et voyant leur roi tombé « mort, ils se mirent à la subjection du roy Clovis, luy di- « sant : Nous te prions, sire, de faire cesser le massacre « qui est embrasé contre nous, car jà nous sommes des « tiens. » (Grég. de Tours.)

Aussitôt l'on fait venir saint Remi; il enseigne Clovis. Clovis fait une harangue à ses fidèles, qui lui répondent : « O roy pieux, nous quittons et chassons les dieux mortels.» Alors on prépare le baptistère. Clovis y descend le premier;

[1] Allamans. Al-man *tout homme*.

trois mille des siens le suivent, et voilà les Francs devenus chrétiens. — Cet exemple peut nous donner une idée d'une conversion de barbares à cette époque, aussi bien que celui des Bourguignons prêchés pendant six jours et baptisés le septième ; cependant cela suffisait pour contenter le clergé. A la nouvelle de la conversion du roi franc, un cri de joie s'élève dans toute la Gaule, et parvient aux oreilles du pape saint Grégoire ; il écrit à son nouveau fils pour le féliciter. Les évêques des pays bourguignons et visigoths commencent à tourner les yeux vers le nord, à demander au Seigneur des maîtres catholiques, et ils sollicitent sous main les peuples. Nous avons déjà parlé en commençant de cette disposition des esprits ; les persécutions des barbares ariens ne font que l'augmenter, et l'on préfère hautement les bandes franques, toutes féroces qu'elles sont, à ces barbares déjà demi-policés qui ferment d'épines la porte des églises, et traînent les catholiques dans leurs baptistères pour les y rebaptiser de force [1].

Le secours ne se fit pas attendre longtemps. Les Francs étaient alors dans cette première fougue de conquête que garde quelque temps un peuple barbare nouvellement sorti de ses forêts. Quatre ans se sont à peine écoulés depuis Tolbiac, qu'on les voit en Bourgogne, où ils sont appelés

[1] « On la traîne par force (une fille patricienne) au lieu où l'on « rebaptisait les trinitaires, on la contraint d'entrer dans ce fan- « geux lavoir. Elle se prend à crier : Vous avez beau faire, je crois « que le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont d'une substance et « d'une essence. Ce dit, ne pouvant pis faire pour les dépiter, elle « infecta toute l'eau du bain d'un parfum digne d'eux et non d'elle. « Elle fut menée à la torture, à la lame ardente, aux flammes, aux « crochets de fer; enfin elle fut immolée à J.-C., perdant la tête. » (*Grég. de Tours.*) L'auteur parle ici des Vandales, mais on peut appliquer ce passage aux barbares du midi de la Gaule, ariens et persécuteurs comme eux.

par la rivalité de deux frères (500). Ils ne font, pour ainsi dire, que s'y montrer : la puissante intervention de Théodoric, qui s'était allié par un mariage avec la famille royale des Bourguignons, y fut peut-être pour quelque chose, et Clovis s'en retourna dans les provinces belgiques, après avoir imposé un tribut au peuple qu'il avait eu peut-être l'intention de soumettre. Cependant le premier pas était fait ; les Francs et les populations catholiques s'étaient vus et peut-être entendus. Clovis avait pu comprendre tout ce qu'il y avait de haine dans le midi pour ceux qui en étaient les maîtres, et de quelle recommandation serait pour lui aux yeux des peuples son titre de catholique.

A part le besoin de conquête, qui poussait toujours les Francs en avant, la religion joue donc un rôle immense dans l'expédition qui a lieu, en 506, contre les Visigoths. « Il me déplaît, fait dire Grégoire de Tours à Clovis, que ces ariens possèdent une partie de la Gaule ; » et il n'apporte point d'autre raison de sa conduite. Dans le chemin, il défend à ses Francs de toucher aux biens du clergé : « Où sera l'espérance de la victoire, si saint Martin est offensé? » dit-il au soldat qui a pris un peu de foin sur les terres du saint ; et il le fait mettre à mort. Un seul combat rend les Francs maîtres du royaume des Visigoths, mais nous avons bien peu de renseignements sur le caractère de cette conquête. Grégoire de Tours semble n'avoir parlé de la guerre que pour en raconter les miracles ; arrivé au fait important, il dit en un mot que « Clovis mit sous sa domination les villes qui étaient depuis les limites des Goths jusqu'aux marches des Bourguignons. » On le voit hiverner à Bordeaux, et emporter les trésors d'Alaric ; mais du reste, il ne paraît pas que sa conquête ait été autre chose qu'une occupation militaire du pays, et encore si peu complète, que vingt ans plus tard on voit son petit-fils Théodebert disputer aux Visigoths une partie de ce même pays soi-disant conquis par son père. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les Visigoths ne furent pas entièrement chassés des Gaules. Ils y conservèrent le royaume de Septimanie ; c'était une longue bande de terre qui longeait les Pyrénées et la Méditerranée, s'avançait depuis l'Océan jusqu'au Rhône, et, dans les premières années qui suivirent la conquête, jusqu'aux Alpes.

C'était à Théodoric qu'était due la conservation de cette province : il est étonnant que Grégoire de Tours ne prononce pas même son nom. Cependant ce fut lui qui la soutint véritablement ; il battit les Francs de son côté, leur prit la Septimanie, et on ne sait pas ce qui eût pu arriver si Alaric eût eu la prudence de l'attendre. Il se déclara tuteur du fils de son neveu Amalaric, qui s'était réfugié en Espagne, et, en cette qualité, régna sur les Visigoths. C'était la première fois, depuis le passage du Danube (376), que la nation des Goths se voyait réunie sous un seul chef, et en même temps toute la barbarie de l'invasion se trouvait comme résumée en deux grands corps, à la tête desquels étaient Clovis et Théodoric.

Le premier avait pour lui tous les barbares du nord, le second tous les barbares du midi ; et cette distinction se retrouvait en Germanie ; les Thuringiens et ceux qui habitent les côtes de la Baltique se mettent sous la clientelle de Clovis ; les Allemands, qui touchent aux Alpes, s'attachent à Théodoric. Un seul peuple du midi, les Bourguignons, par un aveuglement inconcevable, s'étaient rangés du côté des Francs et les avaient aidés à dépouiller leurs vieux compagnons de conquête. On doit néanmoins les classer dans le monde de Théodoric ; leur position géographique, leur situation politique, leurs affections [1] peut-être, tout

[1] On peut douter si le secours qu'ils donnèrent à Clovis en cette occasion ne leur fut pas arraché par la force.

les y plaçait. Il y avait plus de vie, plus d'âpreté chez les barbares de Clovis, plus de masse et de poids chez ceux de Théodoric. Le royaume de celui-ci comprenait tout le littoral[1] européen de la Méditerranée, l'Illyrie, l'Italie, la Septimanie, l'Espagne; celui de Clovis, quoique plus serré et mieux arrondi, ne pouvait rivaliser avec cette bande immense; il fallut renoncer, du moins pour un temps, à marcher plus avant dans le sens méridional.

L'activité de Clovis n'en fut pas ralentie, seulement elle changea d'objet, et il n'arrêta le cours de ses conquêtes que pour préparer les voies à de nouvelles conquêtes. Ce fut alors qu'il abattit un à un, et fondit en un seul tous les petits royaumes francs des bords du Rhin. Tous les moyens lui furent bons pour parvenir à son but. Il dit au fils de l'un : « Voici que ton père se fait vieux, tue-le, je te ferai avoir son royaume. » Ce fils tue son père, puis les gens de Clovis le tuent lui-même; alors il va trouver leur peuple, le harangue et est élu par eux. Il attaque les uns à main armée, se fait livrer les autres et les massacre de sa propre main, « après la mort desquels il se saisit de tout « leur royaume et de leurs trésors. » Il paraît que ces exécutions sanglantes se répétèrent plus d'une fois; car, dit Grégoire de Tours, « il mit à mort aussi beaucoup d'autres « rois, voire des premiers de ses parents, desquels il se « doutoit qu'ils ne voulussent entreprendre sur ses mar- « ches et seigneuries, lesquelles il étendit par toutes les « Gaules. » C'est à tort que nos vieux historiens se sont, pour ainsi dire, extasiés en rencontrant ces cruautés dans un homme *aussi remarquable, aussi religieux* que Clovis. C'était tout simplement une coutume des rois barbares de se débarrasser en masse de tous ceux qui les inquiétaient. A peine Ataulf a-t-il été assassiné que Sigeric, son ennemi,

[1] La Grèce était dès lors asiatique par Constantinople.

qui lui succède, fait égorger les six enfants qu'il a eus d'un premier lit; lui-même est assassiné à son tour, et Wallia, son successeur, extermine tous ses compétiteurs. Genseric commence son règne par faire noyer dans l'Amsachus la veuve de Gondéric, son frère; il fait tuer ses neveux. Aussi Grégoire de Tours ne s'étonne pas quand il voit Clovis en venir aux fatales cruautés : « Dieu tout-puissant, dit-il, terras- « soit journellement ses ennemis sous sa main, et amplifioit « son royaume pour ce qu'il cheminoit d'un cœur droit « devant lui, et faisoit ce qui lui étoit agréable. »

Quand Clovis mourut (504), la petite tribu des Saliens était devenue, comme nous l'avons dit, grande nation : elle avait réuni sous sa clientelle tout le nord de la Germanie, avait accablé les Visigoths, écrasait les Bourguignons, et marchait presque de front avec les Ostrogoths, dont la splendeur éphémère allait bientôt s'éclipser devant elle. S'il faut juger d'un homme par l'éclat qu'il a jeté, Clovis sera, après Attila, le plus grand de tous les barbares : c'est du moins celui qui parle le plus à l'imagination; Théodoric, son rival de puissance et de gloire, doit être placé après lui, si l'on considère de quels faibles commencements partit le roi Franc.

Une chose restait à faire pour achever l'œuvre commencée par Clovis, soumettre les Bourguignons; ses fils s'en chargèrent. Sans doute la politique et l'esprit de conquête furent pour quelque chose dans la guerre qu'ils déclarèrent à Sigismond; mais la grande, la véritable raison, la voici : « La royne Chlotilde tint ce propos à Chlodomir et à ses « autres enfants : Faites, mes très-chers enfants, que je ne « me repente point de vous avoir doucement élevez : res- « sentez-vous, je vous prie, de mon injure, et d'une soi- « gneuse affection; vengez la mort de mon père et de ma « mère. Sitôt qu'ils eurent entendu ce langage, ils s'ache- « minèrent en Bourgogne, conduisant leurs forces contre

« Sigismond et contre son frère Gondomar... » (Grégoire de Tours). La plupart des guerres n'étaient alors que des guerres de famille. Si Clotilde et Sigismond avaient été dans une condition privée, on eût incendié le champ, battu les serviteurs, pillé la maison du meurtrier; ils étaient sur le trône, on ravagea son royaume, on maltraita son peuple et l'on prit sa couronne.

La premiere attaque fut infructueuse; d'abord vainqueurs (523), les trois frères se retirent après la campagne, et l'année suivante, Clodomir reste seul pour soutenir la guerre. Il fait jeter dans un puits Sigismond, dont il s'est emparé dans la première invasion; mais cette cruauté ne lui donne pas la victoire. Gondomar l'attire dans un piége à Véséronce, où il perd la vie (524); c'était un outrage de plus à venger. Dix ans après, les guerriers francs reparaissent : « Ils assiégent Autun, chassent Gondomar, et occu-« pent toute la Bourgogne. » (Grégoire de Tours.) Le complément de la conquête est raconté en deux mots par Grégoire de Tours, et, dans le fond, le fait même de la guerre est un événement peu important en lui-même. Les Bourguignons étaient depuis longtemps hors d'état de lutter avec les Francs. Le seul avantage [1] qu'ils eussent remporté sur eux, à Véséronce, était dû à une embuscade; le seul changement qu'apporta la conquête est qu'ils furent soumis de fait et de nom, après l'avoir été de fait seulement.

Nous avons exposé tout au long comment les barbares envahirent et conquirent la Gaule, disons maintenant, mais en peu de mots, comment ils la gouvernèrent.

[1] Encore ne remportèrent-ils pas la victoire. Grégoire de Tours dit formellement qu'ils furent battus par les soldats de Clodomir.

II.

Les Mérovingiens [1]. — Nous abordons une question qui a fait l'effroi et le désespoir de tous nos historiens, de ceux du moins qui ont précédé notre siècle. Ne voyant dans l'histoire qu'une série de rois, ils se sont trouvés bien embarrassés quand il a fallu retrouver sur ce sol, divisé et subdivisé sans cesse entre une foule de souverains, leur roi unique, celui dont le nom devait représenter son épo-

[1] Clovis — Testry. (511 — 690). = (511 — 561.) Thierry, roi de Metz. Clodomir, roi d'Orléans. Childebert, roi de Paris. Clotaire, roi de Soissons. Petite guerre avec Théodoric, 512. Incursion des Danois par la Meuse, 520. Thierry en Thuringe, 522. Invasion de la Bourgogne, 523. Véséronce, 524 (Saint-Cloud, 533). Mort de Théodoric, 526. Thierry s'empare de la Thuringe, 530. Childebert en Septimanie, 531. Childebert et Clotaire attaquent la Bourgogne. Thierry soumet l'Auvergne, 532. Théodebert en Rouergue (Deuterie), 533. Mort de Thierry, 534. Théodebert lui succède, 534. Conquête de la Bourgogne, 534. Vitigès et Justinien cèdent chacun la Provence à Théodebert (dix mille Bourguignons), 536. Il bat Grecs et Goths, 539. Guerre entre Clotaire et Childebert, 539. Siége de Sarragosse, 543. Mort de Clotilde, 543. Victoire des Francs en Languedoc, paix, 544. Les Francs de Théodebert en Italie, 547. Son fils Théodebalde lui succède. Bucelin battu par Narsès à Casilin. Fin des Guerres d'Italie, 555. Mort de Théodebalde, 555. Son royaume revient à Clotaire. Révolte et défaite des Saxons et des Thuringiens, 556. Première révolte de Chramme, 556. Les Francs achèvent de perdre ce qu'ils conservaient en Italie, 557. Mort de Childebert, 558. Son royaume revient à Clotaire. Seconde révolte de Chramme, 560. Mort de Clotaire, 561. Caribert, roi de Paris; Gontran, de Bourgogne; Sigebert, d'Austrasie; Chilpéric, de Soissons.

(561—628.) Chilpéric essaie en vain de s'approprier Paris, 562. Invasion des Avares, 562-63. Chilpéric attaque Sigebert, 563. Il est

que, celui sans lequel l'histoire était impossible. Les plus ingénieux avaient imaginé d'aller chercher ce personnage important dans les rois de Paris, parce que cette ville pouvait être regardée en quelque sorte comme la capitale du royaume : mais cette préférence arbitraire ne satisfaisait personne. Rien ne donnait à entendre dans les chroniques du temps que le roi de Paris eût eu quelque prééminence sur les autres rois ; bien plus, par une sorte de fatalité, ils ne jouaient tous qu'un rôle assez subalterne ; évidemment le roi de France, à cette époque, était une énigme dont

battu, 564. Sigebert épouse Brunehaut, 565. Chilpéric Galsuinthe, sœur de Brunehaut, 566. Mort de Caribert, 566. Partage entre ses frères (Paris indivis). Sigebert battu et pris par les Avares, 566. Les Lombards en Bourgogne, 572. Chilpéric en profite pour attaquer Gontran, 572. Paix, 573. Chilpéric s'allie à Gontran contre Sigebert, 575. Invasion des Austrasiens, 575. Sigebert assassiné à Tournay, 575. Brunehaut prise, délivrée par Mérovée, 576. Mummol bat les Lombards à Estoublons, 576. Gontran soutient Childebert contre Chilpéric, et Mummol bat Didier, général des Neustriens, 576. Assassinat de Mérovée, 577. Mort des deux fils de Gontran, 577; des trois fils de Frédégonde, 581. Révolte de Varoc, 581. Guerre entre les trois rois, 581—84. Gondebaud dans le midi, 582. Assassinat de Chilpéric, 584. Fin du règne de Gondebaud, 585. Childebert en Italie, 585. Gontran en Espagne, 585. Les Goths battus à Carcassonne, 587. Traité d'Andelot, 587. Childebert en Italie, 589. Gontran battu par les Goths, paix, 589. Childebert en Italie, 590. Assassinat de Prétextat, 590. Varoc rend hommage à Childebert, 591. Mort de Gontran, 593. Son royaume passe à Childebert. Childebert attaque Clotaire, battu, 593. Révolte de Varoc, 594. Childebert extermine les Varnes, 595. Mort de Childebert, 596. Théodebert succède au royaume d'Austrasie, Thierry au royaume de Bourgogne. Frédégonde les attaque et les bat à Latofao, 596. Elle meurt 597. Brunehaut chassée par les grands d'Austrasie se réfugie en Bourgogne, 599. Clotaire dépouillé d'une partie de ses États par les deux frères, 600. Ils défont les Gascons, 602. Nouvelle guerre entre Clotaire et les deux frères 605. Guerre entre Théodebert et

personne n'avait le mot ; et puis c'était quelque chose de si incommode de faire marcher quatre règnes de front, de passer sans cesse d'un roi à l'autre sans savoir auquel s'arrêter, sans savoir par quel lien secret rattacher ensemble des faits qui semblaient ne tenir à rien. Aussi ne voyons-nous que des paroles de découragement ou de mépris sortir de leur bouche quand il s'agit « de ce chaos informe de vieilles histoires ; » ils se lamentent lorsqu'il faut entrer dans cette époque fatale : ce qui leur plaît le plus dans Charlemagne, c'est qu'à lui commence l'unité d'action, et que dès lors, à quelques rares exceptions près, un seul nom de roi figure en tête du chapitre ou de la page.

Thierry, 612. Théodebert battu à Tolbiac, 612, tué. Thierry s'empare de ses États. Guerre entre Clotaire et Thierry, 613. Mort de Thierry, 613. Clotaire s'empare de ses États. Mort de Brunehaut. Concile de Paris, 615. Clichy, 625. Révolte des Gascons et des Saxons, 626. Mort de Clotaire, 628.

(628—690.) Dagobert règne sur les Francs ; Caribert relégué en Aquitaine. Mort de Caribert, 630. Guerre avec Samon, 630-35. Sigebert, roi d'Austrasie, 633. Guerre avec les Saxons, 635. Négociations avec Judicaël, 636. Mort de Dagobert, 638. Clovis règne en Neustrie et en Bourgogne. Sigebert en Austrasie. Mort de Pepin, maire du palais d'Austrasie, 640. Grimoald, son fils, lui succède. Rœdulfe, duc de Thuringe, se maintient dans son gouvernement malgré Sigebert, 640. Mort d'Ega, maire de Clovis, 646. Erchinoald lui succède dans la mairie de Neustrie, Flaotchat dans celle de Bourgogne. Mort de Sigebert et de Clovis, 656. Grimoald veut faire monter son fils sur le trône, et fait disparaître Dagobert, fils de Sigebert ; il est déjoué. Clotaire, fils de Clovis, règne en Bourgogne et en Neustrie ; Childéric, son frère, en Austrasie. Clotaire envoie une armée en Italie au secours de Pertharit, 663. Mort de Clotaire, 670. Assassinat de Childéric, 678. Ebroin et saint Léger, 678. Assassinat de Dagobert, 679. Les Austrasiens se déclarent indépendants sous Pepin et Martin, 679. Battus à Leucofao, 680. Assassinat d'Ebroin, 681. Testry, 690.

Il existe cependant une véritable unité d'action, malgré cette multiplicité d'acteurs; mais, pour la retrouver, il faut s'écarter un peu du sentier généralement suivi : au lieu de raconter les actions des rois francs, nous allons suivre la nation franque dans ses développements, ses succès ou ses revers; nous essaierons de saisir le mouvement sans nous arrêter à la biographie de ceux qui le président. Cette marche d'ailleurs, à défaut d'autres raisons, nous serait commandée par les bornes étroites où nous sommes renfermés, et dans lesquelles, à moins de prendre les choses en gros, nous ne pourrions donner qu'une nomenclature aride de faits, de dates et de noms.

Quelques années de repos suivirent la mort de Clovis. Soit lassitude de la nation, soit jeunesse des princes, soit enfin crainte du grand Théodoric, les Francs interrompirent pour un temps ce cours brillant de conquêtes qui venait de les porter rapidement en quelques années du Rhin à la Seine, de la Seine à la Loire, et de la Loire au Rhône: le dernier motif fut peut-être le plus influent de tous. L'année même qui suivit la mort de Clovis, Théodoric leur enleva quelques villes sur le bord visigoth du Rhône, et le traité qui suivit cette agression ne les leur rendit pas toutes; car on voit, plusieurs années après, Théodebert reprendre les villes que Théodoric avait enlevées à son père.

Ce repos ne fut pas cependant de longue durée. En 520, Thierry, le plus âgé des fils de Clovis, se hasarde au delà du Rhin et entre en Thuringe; mais ce premier essai fut bientôt déjoué par le prince thuringien qui l'avait appelé : il se retire sans oser en tirer vengeance. Quelque impuissant qu'ait été ce coup de main, on pouvait le considérer cependant comme un affront fait au roi des Ostrogoths, avec lequel la famille royale de Thuringe était unie par des alliances; mais on lui en préparait un plus sanglant. Clotilde assemble ses trois fils, leur rappelle ce qu'elle a souffert en Bourgogne, et les lance sur ce pays protégé hautement par Théodoric, au double titre de parent du roi bourguignon et de roi d'un peuple barbare, ancien possesseur (524). La tentative fut encore cette fois malheureuse; mais le coup était porté, les Francs avaient secoué l'espèce de joug que leur avait imposé un moment la terreur qu'inspirait le puissant roi d'Italie. Bientôt Théodoric meurt, l'empire des Goths se brise; ceux d'Espagne se détachent de la ligue commune; ceux d'Italie se livrent à des discordes intestines qui préparent leur ruine. La position des deux peuples est subitement et totalement changée. Désormais ce seront les Francs qui feront trembler, et les Ostrogoths qui trembleront. En attendant, les peuples que leur nom seul préservait de la conquête franque tombent sous les armes de ces redoutables guerriers. La Thuringe est envahie et conquise en 530, la Bourgogne devient province franque en 534.

Ces deux conquêtes peuvent donner lieu à une réflexion, c'est qu'elles se font à part, l'une par Thierry, roi d'Austrasie, l'autre par les trois fils de Clotilde, rois de Neustrie. Il est vrai que l'on ne saurait dès lors attribuer ce fait à une antipathie de race : Thierry, fils d'une concubine, ne pouvait s'intéresser à la vengeance de Clotilde; et d'ailleurs ses hommes allèrent malgré lui à la guerre de Bourgogne. Mais il est assez singulier que, dès les premiers temps de la société mérovingienne, cette opposition d'Austrasie et de Neustrie se montre déjà, sinon dans les peuples, du moins dans les rois; et l'on peut faire la même observation pour toutes les entreprises qui vont se succéder jusqu'à la réunion de tous les royaumes francs en la personne de Clotaire. Théodebert l'Austrasien, Childebert et Clotaire, les Neustriens, font toujours bande à part; tous trois attaquent à l'envi l'empire de Théodoric; mais ils semblent s'être partagé les deux peuples qui le composent : le premier tombe

sur les Ostrogoths, les deux autres sur les Visigoths.

De ce côté les expéditions furent peu brillantes et les conquêtes à peu près nulles. Déjà, en 531, Childebert avait passé les Pyrénées pour venir au secours de sa sœur Clotilde « qui souffroit beaucoup d'embûches d'Amalaric son « mary, pour la foy catholique ; car quelquefois il com- « mandoit qu'on jetât dessus du fient et autres puantes or- « dures quand elle allait à la messe. On dit qu'il la battit « un jour si cruellement, qu'elle envoya un mouchoir à « son frère, teint de son propre sang ; de quoy fut telle- « ment emeu, qu'il s'achemina en Espagne. » (*Grégoire de Tours.*) Les Goths massacrent leur roi et rendent Clotilde à Childebert, qui ne rapporte rien de son expédition que le cadavre de sa sœur morte en chemin des mauvais traitements qu'elle avait reçus dans cette terre maudite. Un cadavre fut aussi la seule récompense de l'autre guerre faite par les deux fils de Clotilde aux Visigoths d'Espagne (542). Après quelques succès, ils avaient mis le siége devant Sarragosse ; les habitants se rachètent en donnant le corps de saint Vincent que les Francs leur avaient vu souvent porter en procession autour de leurs murailles menacées ; le saint corps fut reçu avec grand honneur à Paris, et Childebert fit bâtir pour lui l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

En Italie, le nom franc sonnait plus haut. La même année où les Ostrogoths par la conquête de Bourgogne se trouvaient démasqués à l'ouest (534), une lutte à mort s'ouvrit entre eux et l'empire romain de Constantinople, qui sous Justinien parut un moment vouloir reprendre aux barbares tout ce qu'ils avaient enlevé à l'ancien empire [1]. Dans cette lutte d'un si haut intérêt pour les deux partis, tous deux

1 Justinien reprit l'Afrique aux Vandales, la Sicile et l'Italie aux Ostrogoths ; il envoya une armée en Espagne (552). Les Francs furent les seuls qu'il laissa paisibles ; et encore prit-il quelquefois dans ses médailles le titre de *Francicus*.

cherchèrent à se procurer l'assistance des Francs. Ce devaient être de puissants auxiliaires que ces terribles guerriers qui depuis quarante ans avaient toujours marché de conquêtes en conquêtes : aussi, n'épargna-t-on ni présents ni promesses pour les séduire.

Théodebert se conduisit en vrai barbare dans cette circonstance ; il accepta les offres des Romains et des Ostrogoths, et ne tint rien de ce qu'il avait promis. En 535, Justinien lui avait donné une grosse somme d'argent, en y ajoutant la cession de tous les droits que l'empire romain avait conservés jusqu'alors, avec une ténacité merveilleuse, sur la Provence, depuis si longtemps au pouvoir des barbares. En 536, Vitigès lui envoie une somme encore plus grosse, et offre en même temps la cession plus réelle cette fois de cette même Provence, dont il était le maître. Il eut la préférence ; mais par un reste de respect pour le traité conclu l'année précédente avec Justinien, il refuse de faire passer les Alpes à ses Francs, et envoie au secours de Vitigès dix mille Bourguignons, qui saccagent Milan et coupent le corps du gouverneur Réparatus en morceaux qu'ils jettent à leurs chiens.

Bientôt Théodebert lui-même passe en Italie (539). Il arrive à la tête de cent mille Francs à l'endroit où les Ostrogoths et les Grecs étaient campés, en présence les uns des autres, prêts à se livrer bataille. Les premiers, qui se croient sûrs de Théodebert, l'accueillent avec de grandes acclamations, il fond sur eux et les met en fuite ; puis, quand les Grecs, joyeux de la défaite de leurs ennemis, vont au-devant de lui comme pour lui rendre grâces, il les attaque à leur tour et les taille en pièces. Alors il s'empare des deux camps et se gorge de butin.

Telle fut la politique constante de ce prince dans toutes ses guerres d'Italie : traiter avec les Romains, traiter avec les Ostrogoths, et gagner sur tous les deux. A partir de ce

moment, jusqu'à sa mort arrivée en 547, Théodobert ne s'occupa que de l'Italie, dont il semble avoir entrepris la conquête. C'était là qu'il dirigeait ses troupes, ses généraux et ces guerriers sauvages d'outre-Rhin, « aux moustaches « pendantes, à la chevelure relevée en aigrette sur le som- « met de la tête, » prêts à courir là où il y avait du butin à faire, et dont il disposait par ses possessions en Frise et en Thuringe. Déjà il était parvenu à se rendre maître de tout le pays qui va des Alpes grecques aux Alpes juliennes, pour nous servir des dénominations romaines, déjà il touchait aux frontières de l'empire d'Orient par l'Illyrie qu'il occupait en partie ; s'il est vrai qu'il ait songé un moment à porter ses armes jusque dans Constantinople, ce dessein était peut-être moins téméraire qu'il ne semblerait au premier coup d'œil. Par l'Illyrie il entrait en Grèce, il pouvait descendre en Thrace par le Danube, dont la rive gauche lui appartenait en quelque sorte ; car les peuples qui l'habitaient étaient ses tributaires. La corne d'un urus vint mettre un terme aux rêves brillants du chef franc et aux craintes fondées de Justinien. Mortellement blessé à la chasse dans les forêts de la Germanie, Théodebert mourut au moment où il se préparait à faire une nouvelle expédition en Italie.

A sa mort, les affaires des Francs commencent à décliner en cette contrée. Son fils Théodebald, qui lui succède, pauvre enfant paralytique, ne pouvait paraître à la tête des armées ; les généraux qu'il y envoie se font tous battre Leutharis, Bucelin, Hamming, fuient les uns après les autres devant les Romains, qui à la fin étaient parvenus à prendre le dessus sur les Ostrogoths, et il faut renoncer à la conquête de l'Italie. En 557, deux ans après la mort de Théodebald, les Francs n'y possédaient plus un pouce de terre.

Leur génie conquérant s'épuisait ; cette période d'exploits, qui suit ordinairement les premières conquêtes d'un peuple barbare, finissait pour eux.

Il ne s'agit plus d'étendre leur domination sur de nouvelles terres, ils se voient menacés dans la possession de celles qu'ils tiennent déjà. En 556, il faut réprimer la révolte des Saxons et des Thuringiens, qui veulent se soustraire à cette espèce de patronage que les Francs avaient imposé à leurs voisins de Germanie ; quand la mort de Clotaire eut divisé de nouveau le royaume, une double invasion vint fondre sur lui.

Les Avares, sortis comme les Huns de la Scythie, s'étaient répandus dans la Germanie sous la conduite de Baian, nouvel Attila, moins la renommée, sous lequel ils fondèrent sur les bords du Danube un empire qui périt avec lui, et firent trembler tous leurs voisins. Sigebert, qui, en qualité de roi d'Austrasie, avait à garder la marche du Rhin, reçut avec intrépidité leur choc. D'abord vaincus en 562, ils reviennent à la charge en 566. « Les Huns, ins- « truits en l'art magique, firent voir aux troupes de Sige- « bert de divers fantômes, et les défirent et mirent à toute « outrance. L'armée de Sigebert s'enfuyant, il étoit enfermé « des ennemis, et eût été arrêté, si par après, comme il était « élégant et rusé, il n'eût vaincu : parlant de donner des « présents à leur roy, il fit accord avec luy qu'aucun jour « de leur vie, ils ne feroient la guerre l'un contre l'autre. »

Du côté des Alpes, la défense devait être plus difficile ; c'était le côté le plus romain et par conséquent le moins guerrier du royaume. Un romain, Mummol, le plus habile général de son temps, en fit les frais. Les Lombards venaient d'envahir l'Italie sous Alboin (568) ; dans leur première ferveur de conquête, ils passent outre, et descendent en Bourgogne (572). Ils battent un certain Péricius, et s'en retournent chargés de butin. Quand ils veulent recommencer, ils trouvent Mummol qui les bat près d'Embrun : « peu

de Lombards se sauvèrent de cette défaite. » (*Grég.*) Les 20,000 Saxons qui avaient accompagné Alboin en Italie viennent ensuite. Mummol les bat d'abord et les refoule sur la route d'Italie, mais le triomphe n'avait pas été complet, car les envahisseurs remontent la Gaule, « se partageant ensemble les blés des aires, les recueillant et battant, et n'en faisant aucune part à ceux qui avaient labouré les champs. » (*Grég.*) Ils vont ainsi jusqu'au royaume de Sigebert, le traversent, passent le Rhin, et retournent à leurs rivages de la Baltique après avoir parcouru la Gaule dans toute sa longueur comme on la parcourait aux temps de l'invasion. Quand cette armée s'est écoulée, les Lombards reparaissent, trois armées sous les ordres d'Amon, Gaban et Rhodan, attaquent à la fois le pays. Mummol les bat l'une après l'autre ; et depuis, les Francs ne revirent plus les Lombards qu'en Italie.

C'était Gontran, le roi de Bourgogne, le gardien de la marche des Alpes, qui avait soutenu cette guerre, comme Sigebert celle des Avares. Entre eux deux, le petit roi de Soissons, qui, derrière ses deux remparts de l'Austrasie et de la Bourgogne, était à couvert de toute invasion, s'agitait pour avancer les limites de son royaume, et faisait servir à ses desseins les invasions qui menaçaient le royaume entier. C'est ainsi qu'en 563, pendant que Sigebert est occupé avec les Huns, Chilpéric lui enlève Reims et quelques autres villes ; c'est ainsi qu'en 572 il profite du moment où les Lombards ont attaqué Gontran pour l'attaquer de son côté. On voit ses armées tour à tour en Champagne, en Poitou, en Guyenne, dans le royaume de Gontran, partout où il espère *gaaigner* sur ses frères, selon l'expression plus moderne des Normands du moyen âge. Mais ceux-ci joignaient la force à l'avidité. Chilpéric n'avait pour servir son ambition qu'un royaume de peu d'étendue, dont la puissance venait se briser contre ces deux grandes masses de la

Bourgogne et de l'Austrasie. Déja, en 564 il s'était vu dépouiller de tous ses États par Sigebert ; plusieurs autres fois il avait eu à se repentir de ses agressions ; toujours incorrigible, il entre dans la Champagne en 575, comme Sigebert venait à peine de quitter les bords de la Marne, où il avait mis tout à feu et à sang. Chilpéric comptait sur l'alliance de Gontran qui l'abandonne, aussitôt que Sigebert a reparu à la tête des bandes féroces de l'Austrasie. Son fils Théodebert se fait tuer dans le Poitou ; ses hommes se rendent à Sigebert, et lui-même se voit forcé de s'enfuir à Tournay, où son frère le suit de près, tandis que Brunehaut, venue en Neustrie pour activer la guerre, entre triomphalement à Paris.

Ce nom de Brunehaut demande quelques mots : il y avait autre chose que l'ambition de Chilpéric entre lui et Sigebert. Dans les premières années de leur règne, ils avaient épousé deux sœurs, Brunehaut et Galsuinthe, filles d'Athanagilde, roi des Visigoths. Brunehaut prit un grand ascendant sur Sigebert son mari, mais la pauvre Galsuinthe, avant la fin de sa première année de mariage, fut trouvée un jour morte dans son lit. « Le roy ayant pleuré sa « mort, après peu de jours il print Frédégonde en ma- « riage. » Brunehaut jura de venger la mort de sa sœur, et alors commença entre ces deux femmes célèbres une lutte à mort dans laquelle chacune s'efforça de pousser son mari.

Brunehaut se voyait sur le point d'arriver au terme de ses vœux ; Chilpéric, bloqué dans Tournay, était réduit aux dernières extrémités ; Frédégonde, qui accoucha d'un fils, délibéra un moment si elle ne s'en déferait pas : en même temps, des hommes de Neustrie, rassemblés à Vitry, autour de Sigebert, le reconnaissaient pour leur roi et le promenaient sur le pavois autour du camp. « Lors deux hom- « mes armés de couteaux, forts et puissants (qu'on nomme « Scramasaxes), lesquels jeunes hommes la royne Frédé-

« gonde avoit remplis de vin, et les avoit apostés à l'exé-
« cution de leur méchanceté, se trouvant près de la per-
« sonne du roy, et faisant semblant d'y être pour autre
« chose, frappèrent le roy aux deux côtez. Il se print à crier
« en tombant, et peu après il rendit l'esprit. » (575).

Jamais révolution plus subite ne s'opéra : l'armée de Sigebert se débande ; Chilpéric, délivré soudainement, sort de Tournay et reprend tout ce qu'il a perdu : Brunehaut est saisie par les gens de Frédégonde dans cette même ville de Paris où elle attendait qu'on lui amenât sa rivale, et son fils Childebert, alors âgé de cinq ans, est heureux de se sauver dans une corbeille par dessus les murs. Chilpéric veut pousser et s'emparer du royaume que laisse Sigebert, après avoir reconquis le sien. Mais Gontran vient au secours de son neveu ; il envoie Mummol, le vainqueur des Lombards, contre le général de Chilpéric, Didier, qui vient d'entrer sur les terres de Childebert, et se déclare hautement protecteur de celui-ci. Mummol bat Didier (576). En même temps, Brunehaut est délivrée par Mérovée, fils de Chilpéric, qui plus tard paya de sa vie ce service rendu à l'ennemie de Frédégonde. L'intervention de Gontran arrêta les armes de Chilpéric, et une paix de quelques années suivit la plus furieuse des guerres civiles qui agitèrent cette époque si féconde en guerres civiles.

La guerre recommence en 581, entre les rois de Bourgogne et d'Austrie, au sujet de Marseille, dont ils disputaient chacun une moitié. Chilpéric, selon sa coutume, profite de cette guerre pour *gaigner* ; il la traîne en longueur en s'alliant tantôt à l'un, tantôt à l'autre, et le traité de paix qui est conclu en 584 lui laisse quelques villes du midi, dont il s'est emparé à la faveur du désordre. Il n'en jouit pas. La même année, comme il revenait à la nuit tombante de la chasse au cerf, « il survint un quidam qui le « frappa d'un couteau sous l'aisselle, et redoublant le

« coup, le luy plongea dans le ventre. Incontinent du coup
« sortit une grande abondance de sang, tant par la bouche
« du roy que par l'entrée de la plaie. Sur quoy il rendit in-
« continent son esprit inique. » (584).

Il est peu de nos histoires où l'on ne trouve un beau récit qui attribue le meurtre de Chilpéric à Frédégonde. Autant vaudrait attribuer à Brunehaut celui de Sigebert. La veuve de Chilpéric, pour échapper avec son fils aux armes de Childebert, qui se préparait à se venger du jour où enfant, on l'avait furtivement glissé le long des murailles de Paris, a recours à la protection de Gontran. Le bon roi arrive aussitôt, ses troupes repoussent l'armée de Childebert, comme elles avaient repoussé autrefois celle de Chilpéric ; et déjà la guerre s'allumait entre les deux rois, quand un danger commun vint les réunir.

Le midi n'était soumis aux Francs que d'une manière vague et indécise ; des tributs que l'on refusait quelquefois [1], des gouverneurs qui se disputaient les grandes villes, et par suite des ravages, voilà tout ce qu'il connaissait d'eux. Il s'ennuya à la fin de cette existence, et voulut s'appartenir. Pendant la guerre de 581, Gontran-Boson et Mummol, les deux plus grands seigneurs du midi, allèrent chercher à Constantinople un Gondovald qui se disait fils de Clotaire Ier. Mais cette tentative n'avait eu aucun résultat ; Gondovald, dépouillé de ces trésors par ceux même qui l'avaient appelé, s'était réfugié dans une île des côtes de Provence. La mort de Chilpéric et les dissensions qu'elle amena entre les rois francs, vinrent ranimer cette velléité d'in-

[1] « Le peuple, se voyant pressé de tel fardeau, s'assembla le premier jour de mars, et voulut mettre à mort le référendaire Marc, qui avait eu le commandement de payer l'imposition susdite, et l'eût mis en effet, si l'évêque Ferreol ne l'eût délivré du danger imminent, et ledit peuple assemblé ayant saisi le livre du cadastre, le mit dans le feu. (*Grég. de Tours.*)

dépendance ; Gondovald est rappelé et proclamé roi dans le midi (584). Aussitôt les deux rois de Bourgogne et d'Austrasie se réconcilient, et accourent en Aquitaine. A leur approche, Gondovald s'enferme dans Comminges, et s'y défendait en désespéré, quand les deux seigneurs qui l'ont fait roi le livrent aux bourreaux. Comme ceux-ci descendaient la hauteur sur laquelle est bâtie Comminges, Ollon, leur chef, lui donna un coup de pied et le fit tomber. « Au « moment où il se relevoit, Bouzon luy rua un coup de « pierre sur la tête, duquel il tomba mort. Toutes les trou- « pes des soldats y arrivèrent, le transpercèrent de coups « de piques, luy lièrent les pieds d'une corde, et le traînè- « rent parmi tout le camp, luy arrachèrent les cheveux et « la barbe, et le laissèrent sans l'ensevelir au lieu auquel « il avoit été occis (585). » Telle fut l'issue d'une entreprise qui aurait pu rendre l'Aquitaine à l'indépendance sans la trahison des grands.

Une fois descendus dans le midi de la Gaule, Childebert et Gontran poussèrent plus avant. Marchant sur les traces de Théodebert, le roi d'Austrasie voulut tenter la conquête de l'Italie. Dans neuf expéditions successives, 585-89-90, il alla venger sur la Lombardie les ravages commis en Bourgogne et en Austrasie par les compagnons d'Alboin. On ne saurait trop dire s'il fut heureux ou malheureux. Il revint chaque fois avec du butin de plus et des hommes de moins ; c'était peut-être un succès dans ces temps-là. Les choses se passaient à peu près de même en Espagne, où Gontran porta ses armes (585). La guerre entamée au delà des Pyrénées se continua dans la Septimanie, et se termina par une victoire que Gontran remporta à Carcassone (589). Le résultat était mince de part et d'autre, mais les Francs mérovingiens avaient du moins fait preuve de force. Il est triste d'ajouter que ces tentatives de conquête devaient être les dernières pour eux.

Déjà commençait leur décadence : c'est d'abord la famille de leur roi qui s'en va. Gontran meurt (593), ne laissant que des filles ; et Childebert, appelé à lui succéder par le traité d'Andelot (587) [1], meurt trois ans après lui (596). L'aîné de ses enfants, Théodebert, n'avait pas onze ans. Le royaume entier se voyait soumis à trois enfants et à deux femmes ; Frédégonde profite de la circonstance pour attaquer l'Austrasie ; elle bat l'armée de Brunehaut à Latofao (596). Ce fut son dernier succès ; elle mourut l'année suivante, 597 ; et Clotaire, privé de sa mère, loin de son-

[1] C'est une opinion commune que les leudes francs obtinrent à ce traité l'hérédité de leurs bénéfices. Nous n'avons pas ici assez de place à lui donner pour établir une discussion dans les règles ; nous dirons seulement qu'il n'est point question de l'hérédité des bénéfices dans le traité d'Andelot. Les deux passages sur lesquels on s'est fondé pour avancer cette opinion, n'ont trait qu'à des arrangements particuliers entre Childebert et Gontran, et non à une disposition générale. Dans le premier, on convient que, Brunehaut, Clodosuinthe et Fayleube donnant quelque bénéfice, ce traité sera ferme et stable, c'est-à-dire, non qu'elles ne pourraient plus les enlever à leurs fidèles, « mais que les deux rois ne pourront les empêcher, « et que leur volonté ne pourra jamais rencontrer aucune traverse, » est-il dit dans le traité. Le second porte que les conditions de bénéfices faites par chacun des deux rois seront respectées par l'autre. Gontran et Childebert s'étaient cédé mutuellement des provinces à la suite d'une guerre, et ils allaient se trouver chacun maître de la fortune des gens qui les avaient combattus ou trahis, car tous les bénéfices compris dans ces provinces étaient à leur disposition. Nous invitons ceux qui voudraient approfondir la question à relire avec attention le traité et le chapitre qui le précède dans Grégoire de Tours ; nous croyons qu'ils seront de notre avis. D'ailleurs quelques pages après le traité d'Andelot, Grégoire de Tours donne un démenti formel à cette opinion : « Samiegisile et Galomaque furent privés des biens, lesquels ils tenaient du domaine et bienfait de sa majesté et furent bannis. » On les rappelle ensuite, mais on ne leur rend pas leurs bénéfices : on ne leur laissa rien, sinon ce qu'ils avaient de leur propriété héréditaire.

ger à faire des conquêtes, ne pensa plus qu'à préserver son royaume des armes de ses deux cousins, qui, en deux campagnes (600-605), lui enlevèrent la moitié de ses États.

Il est probable qu'il aurait bientôt succombé ; chacun des deux royaumes de Bourgogne et d'Austrasie l'emportait sur son petit royaume de Soissons ; ses ennemis eux-mêmes le sauvèrent en s'entre-détruisant. Brunehaut, chassée d'Austrasie par les grands (599) qui ne lui pardonnaient pas son génie tout romain, s'était réfugiée près de Thierry, et ne cessait de l'exhorter : « Qu'il levât une armée contre Théo-
« debert, comme s'il n'eût été fils de Childebert, mais seu-
« lement de quelque jardinier... L'an 15 du règne de Théo-
« debert (611), il envoie une ambassade à Clotaire, luy
« signifiant qu'il vouloit faire guerre contre Théodebert, et
« que s'il ne luy prêtoit point main forte, il le mettroit en
« possession de la duché de Dentelin [1], si tost qu'il l'auroit
« surmonté. Cette convention accordée entre Thierry et
« Clotaire, par le ministère de leurs ambassadeurs,
« Thierry lève une armée. » (Supplément aux histoires de Grégoire de Tours). Théodebert marche à sa rencontre à la tête de ces hommes d'outre-Rhin, qui rendaient les rois d'Austrasie si redoutables ; mais cette fois la fortune leur fut contraire. Battus une première fois près de Toul, ils éprouvent une nouvelle défaite à Tolbiac : « On dit que de
« longtemps ne fut donnée si sérieuse bataille entre les Fran-
« çois et autres nations ; car une si grande boucherie fut
« faite de l'une et l'autre armée, que les troupes s'attachant
« l'une contre l'autre dès l'entrée du combat, les corps
« des morts n'avoient assez d'espace pour s'étendre ; ains
« étoient contraints de demeurer debout, les uns contre les

[1] On n'en connaît que le nom, il est probable qu'il comprenait cette partie située entre la Seine et la Loire qu'il avait été forcé de céder aux Bourguignons.

« autres, comme s'ils eussent été vivants. » (Supplément.)

Thierry, vainqueur de son frère qui a été massacré après le combat, semble oublier la promesse qu'il a faite à Clotaire, et la guerre commence entre les deux rois. Le Bourguignon marchait déjà sur le Neustrien, quand la mort le saisit à Metz ; et selon l'usage de ces temps d'attribuer la mort des rois aux femmes qui les approchent, Brunehaut fut accusée de l'avoir empoisonné. La reine austrasienne se voyait à quatre-vingts ans chargée de lutter avec une révolution, car les grands ne voulaient plus de la famille de Sigebert, et déjà ils appelaient Clotaire [1]. Elle fait tête à l'orage sans s'étonner, fait proclamer par quelques soldats le fils de Thierry et rassemble une armée qu'elle conduit à la rencontre de Clotaire. Mais il fallut céder, les grands la trahissent et la livrent à Clotaire avec toute sa famille. Toute la férocité de ces temps éclate dans la conduite que Clotaire tient envers une femme de quatre-vingts ans. « Il la fit par trois jours tourmenter de divers
« supplices, puis commanda qu'étant montée sur un cha-
« meau, elle fût par dérision et mépris conduite au travers
« de l'armée, et finalement liée de sa chevelure par un bras
« et une jambe à la queue d'un cheval très-farouche, qui,
« à force de ruader, et par la vitesse de la course, déchira
« ses membres en diverses pièces. » (Suppl.) (613).

Les grands ne la livrèrent pas sans condition ; ils n'avaient appelé Clotaire que pour être plus indépendants sous un prince étranger. Pour première conquête, ils obtiennent

[1] « Les barons de Bourgogne, les évêques et autres seigneurs,
« craignant Brunichilde, et luy portant de la haine, traitent par
« l'avis et conseil de Varnachaire, à ce que, non pas même un des
« enfants de Théodoric échappât, mais que les opprimant tous, et
« effaçant Brunichilde du nombre des vivants, ils appelassent Clo-
« taire pour leur commander : ce que l'événement témoigna. »
(*Suppl.*)

que les deux maires d'Austrasie et de Bourgogne, Varnachaire et Radon, seront confirmés pour la vie dans leurs charges. Anciens officiers du roi, les maires se voyaient alors, par suite d'une révolution dont nous ignorons les détails, chefs de la noblesse et rivaux de leurs maîtres. De plus, leur position les plaça naturellement à la tête d'un mouvement national qui eut lieu dans ce temps en Austrasie, et qu'il faut expliquer.

Les deux grandes divisions du royaume franc, en Austrasie et en Neustrie, n'étaient pas seulement des divisions géographiques : autre chose que l'Oise et la Marne séparait les deux pays. Le second, siége de la monarchie [1], parce que la tribu de Clovis, celle qui avait été le noyau de la conquête, y avait établi son séjour, était Romain de mœurs et d'institutions ; la population romaine y était plus serrée, et prédominait sur les Francs qui avaient adopté une grande partie de ses usages ; l'Austrasie était barbare : d'abord, la partie de la Gaule qu'elle comprenait était la moins peuplée, la moins romaine de toutes ; depuis près de trois siècles qu'elle se trouvait sur le passage de l'invasion, les barbares, à force d'y venir et d'y revenir, avaient enlevé les hommes et laissé leurs coutumes ; ensuite elle plongeait dans la Germanie par la Thuringe ; l'ancienne Francie et les peuples tributaires, les Frisons, les Saxons, les Bavarois, les Allemands, reconnaissaient son patronage ; ses rapports continuels avec tant de barbares devaient la retremper sans cesse, tandis que la Neustrie, en contact perpétuel avec les forces visigothes ou romaines (les chroniqueurs se servent quelquefois indistinctement de ces deux noms), s'enfonçait de plus en plus dans les mœurs romaines. A cette cause

[1] Nous nous servons de ce mot, quoi qu'en ait dit M. Aug. Th. «Les partages de ce qu'on appelle la monarchie.» Nous croyons qu'il y avait une véritable monarchie franque en Gaule, et nous donnerons nos preuves quand nous traiterons cette question.

d'hostilité s'en joignit une autre : la rivalité de leurs rois. Ce n'était pas parce que les rois d'Austrasie et de Neustrie étaient ennemis, que la Neustrie et l'Austrasie devinrent ennemies ; mais à force de se combattre, elles s'habituèrent à se détester. Chaque armée austrasienne qui descendait en Neustrie semblait la menacer non d'une guerre, mais d'une invasion. Il y avait plus de Saxons et de Frisons que de Francs dans l'armée que Sigebert conduisit devant Tournay. D'un autre côté, quand ces farouches guerriers arrivaient sur ces terres romaines, ils y trouvaient une civilisation grossière encore, mais déjà raffinée pour eux ; ils voyaient des villes fermées, riches, commerçantes [1] même ; ils voyaient des espèces de magistrats romains commander les villes, les armées, le royaume ; on les maudissait, ils méprisaient.

Malgré la supériorité de ses forces, l'Austrasie s'était vue toujours en quelque sorte subordonnée à la Neustrie ; deux rois depuis Clovis réunirent le royaume entier des Francs, ce sont deux rois de Soissons. La première fois, il n'y avait encore eu entre les deux pays que la froide réserve du fils de la concubine vis-à-vis les fils de Clovis ; cette réunion ne dura que quatre ans, et dans ces quatre années, Clotaire I se vit forcé de passer le Rhin pour retenir sous l'obéissance les tribus barbares qui voulaient lui échapper. Quand Clotaire II succéda aux fils de Childebert, les choses avaient changé : les usurpations et la perfidie de Chilpéric, puis cette longue et sanglante rivalité de Frédégonde et de Brunehaut, tant d'assassinats, tant de guerres, avaient profondément ulcéré les esprits ; il n'y avait plus un royaume des Francs, il y avait une Neustrie et une Austrasie.

Cette réunion contre nature ne pouvait durer ; les grands

[1] A Paris, les *Nautæ Parisiaci* formaient un corps considérable ; on y venait de tout l'Orient ; on prétend que tous les marchands syriens donnèrent leurs noms à la rue des Arcis. (*Hénault.*)

d'Austrasie qui eux-mêmes, par haine pour la tyrannie de leur famille royale, l'avaient provoquée, ne travaillèrent plus qu'à la dissoudre. Avant la mort de Clotaire, ils avaient déjà demandé et obtenu un roi particulier, et dès lors l'Austrasie ne cessa de s'agiter, jusqu'à ce qu'elle eût recouvré son indépendance. Cette conquête intérieure est le grand fait qui remplit à lui seul toute la période qu'il nous reste à parcourir, et qui seul désormais va nous occuper. Nous débarrasserons ainsi cette partie de notre histoire de cette foule de petits faits et de petits rois dont on l'a embrouillée comme à plaisir, car ni les uns ni les autres n'ont aucune importance, et l'on ne connaîtra pas moins bien l'époque pour ignorer qui fut roi sous Grimoald ou Ebroin, ou quelle année Judicaël fit sa soumission.

Dans la lutte qui va s'ouvrir sous les auspices du maire, il faut remarquer deux choses : le mouvement national, les efforts des grands pour arriver à l'indépendance. Le maire est le chef de l'Austrasie contre la Neustrie, de la noblesse contre le roi ; toutes deux triomphent en lui, quand il triomphe du roi neustrien. Nous pouvons maintenant indiquer d'avance pourquoi les efforts de Charlemagne furent vains ; l'avénement de la famille était la victoire du principe barbare contre le principe romain, la victoire des grands contre le roi ; il voulut relever le parti à terre, mais il ne put que le soulever, et quand il l'eut laissé retomber, ce ne fut pas un nouvel ordre de choses qui s'établit : les choses reprirent leur ancien cours ; la féodalité ne succéda pas à l'empire, elle fut interrompue un moment par l'empire.

Dès le commencement, ces deux actions se font sentir : « L'an 34 du règne de Clotaire, il commanda que Warnaire, maire du palais, avec tous les évêques et barons de Bourgogne, le vinssent trouver au village de Bonogèle, et leur accorda et confirma à tous leurs justes

« demandes. » Voilà pour les grands. « L'an 38 du règne de « Clotaire, il fit Dagobert, son fils, participant de son « royaume, et l'institua roi sur les Austrasiens, se réservant seulement ce qui n'était point enfermé des Ardennes « et du Vosage (des Vosges), vers la Neustrie et la Bourgogne. » Voilà pour l'Austrasie. Ce dernier triomphe ne lui suffit pas. L'an 625, Dagobert va trouver son père à Clichy, accompagné de ses grands, et là le force [1] à lui céder tout le pays franc. Clotaire ne conserva que les pays au delà de la Loire, ce que Dagobert donna plus tard à Caribert « par forme de transaction et pour fournir aux besoins d'une vie privée seulement. »

Le triomphe paraissait complet : les grands d'Austrasie, car il est aisé de voir, d'après le chapitre de Frédégaire, que c'est eux qui firent tout, avaient établi leur roi sur tout le royaume entier des Francs, dont la Neustrie semblait une province et l'Austrasie le siége. Mais, par une sorte de fatalité, Dagobert leur échappe ; il quitte Metz [2] et va s'établir à Paris ; c'est l'Austrasie elle-même qui est province. Le transfuge, si nous pouvons nous exprimer ainsi, s'aperçut bientôt du mécontentement produit par sa conduite. En 632, comme il avait à soutenir une guerre difficile avec les Slades Vénèdes, conduits par un marchand franc nommé Samon, il se vit abandonné par eux. « Cette « victoire, que les Venèdes remportèrent sur les François, « ne fut pas tant obtenue par la valeur des Sclavons que « par l'imprudence et folie des Austrasiens, qui, se voyant « tomber en la haine de Dagobert, souffroient que d'heure

[1] « Dagobert demandait qu'il remît en sa domination tout ce qui « appartenait au royaume d'Austrasie, ce que Clotaire lui dénia « fort et ferme, et dit qu'il ne lui voulait céder. »

[2] « L'an 9 de son règne, comme il visitoit l'Austrasie en royal « appareil... De là, retournant en France, il éleut le siége de son « père Clotaire, et disposa d'y établir sa demeure ordinaire. »

« à autre l'ennemi les détroussât et élevât des trophées de « leurs dépouilles. » Dagobert sentit bien où était le mal : pour consoler les Austrasiens, il leur rend leur indépendance, et leur donne pour roi son fils Sigebert. « Depuis, « les Austrasiens ont vaillamment défendu leurs limites, « et le royaume de France contre les Venèdes. »

Mais les Austrasiens n'aspiraient pas seulement à l'indépendance : c'était la domination qu'il leur fallait. Une fois qu'ils ont un roi, ils veulent qu'il ait en son pouvoir tout le royaume franc ; il fallut une négociation pour qu'ils permissent à Clovis, le second fils de Dagobert, de gouverner la Neustrie et la Bourgogne ; et encore, ajoute Frédégaire, « ces traîtres furent, plus par contrainte que de bon « gré, confirmez des Austrasiens qui craignoient Dagobert. »

C'était au maire qu'il fallait avoir recours pour arriver à ce terme ; et déjà son pouvoir grandissait rapidement. Sous Dagobert il sort de la dépendance du roi, ce sont les grands qui le nommeront. Puis cette charge, déjà si redoutable au pouvoir royal, le devient plus encore, en semblant s'enraciner dans une seule famille. Pepin, maire du palais de Sigebert, meurt, et son fils Grimoald lui succède (640). Cette famille qui semblait prendre possession de la mairie, c'était la famille d'Héristal ; elle s'établissait déjà en face de la maison de Clovis, opposant la royauté de fait à une royauté qui commençait à n'être plus qu'une royauté de nom [1], en attendant le moment où elle devait lui enlever ce dernier reste de grandeur.

Grimoald voulut précipiter ce moment : à la mort de Sigebert (656) il fait disparaître le fils du roi, et veut faire nommer le sien. Mais les temps n'étaient pas mûrs : un siècle plus tard (750), Pepin crut avoir besoin de précautions pour hasarder une pareille démarche. Grimoald

[1] Clovis II et Sigebert ne jouent aucun rôle.

échoue, et son revers semble peser sur l'Austrasie ; elle retombe sous la domination de sa rivale, et reçoit pour roi un fils du roi de Neustrie, Childéric II. Bientôt le frère de Childéric, Clotaire, meurt en Neustrie, et les Neustriens appellent Childéric (670). Ebroïn, le maire de Clotaire, avait été auparavant jeté dans un monastère avec le roi qu'il proposait. Cette circonstance pourrait nous faire soupçonner l'existence d'un parti austrasien en Neustrie. Quand les seigneurs eurent assassiné Childéric, Ebroin reparut avec le roi national. celui que l'on avait chassé pour Childéric, Thierry III (672). Les Austrasiens avaient retrouvé aussi un roi national, Dagobert, ce fils de leur roi Sigebert, que Grimoald avait fait disparaître ; il est assassiné en 679. Alors, dédaignant d'aller chercher en Neustrie des princes de la famille de Clovis, les grands se nomment deux chefs d'une famille dévouée, Pepin et Martin, tous deux de cette maison d'Héristal dont nous avons déjà parlé, et, sous le titre de ducs, les mirent à la tête de l'espèce de république aristocratique qui s'établit alors en Austrasie.

A peine celle-ci avait-elle séparé sa cause de la cause des Neustriens mérovingiens, que la guerre s'alluma entre les deux peuples. Ce dernier eut d'abord tout l'avantage ; les Austrasiens, vaincus par Ebroïn à Latofao (680) perdirent peu de temps après leur duc Martin, tué par trahison. Le parti austrasien, dont nous avons déjà signalé l'existence en Neustrie, vint à leur secours : « Ebroïn op- « primoit de plus en plus les François, et continuoit de « les traiter cruellement, tant qu'enfin un jour il vint à « menacer Ermenfride, François, et projeta de le dépouil- « ler de ses moyens. Mais Ermenfride, ayant pris conseil « avec ses amis, amassa de nuit une troupe de soldats, et « se jetant sur Ebroïn, le tua, puis s'enfuit en Austrie vers « le gouverneur Pepin » (681). Les hostilités continuèrent après la mort d'Ebroïn, mais mollement et sans inquiéter

Pepin, dont le parti grossissait chaque jour d'une foule de seigneurs neustriens qui venaient se joindre à lui. Ils sentaient qu'il ne s'agissait pas seulement de la Neustrie et de l'Austrasie, qu'il y allait aussi de la noblesse et du roi, et consentaient à servir un maire austrasien contre un roi neustrien. C'était de cette partie mécontente et ambitieuse de la noblesse que se composait le parti austrasien que nous avons vu plusieurs fois agir en faveur des hommes de l'est.

Quand Pepin se crut assez fort, il voulut trancher la question par une bataille. « Pepin, amassant une armée, « partit d'Austrie pour venir au combat contre le roi « Thierry et Berthaire. La rencontre se fit en Vermandois, « au lieu nommé Testricium, où ils combattirent de part « et d'autre. Mais Pepin avecque ceux d'Austrie gaignant « l'avantage, le roi Thierry et Berthaire tournèrent le « dos et s'enfuirent. La victoire demeura à Pepin ; en la « poursuite de laquelle il subjugua tout ce pays-là... Pepin « prit aussi le roi Thierry avecque ses trésors et son pa- « lais, et s'en retourna de là en Austrie. »

Cette dernière phrase explique la révolution qui s'opéra à Testry. Pepin ne prit qu'une chose aux vaincus, le roi, puis s'en retourna dans son pays. M. de Chateaubriand a nié qu'il y eût eu invasion, et il a eu raison, en ce sens que les Austrasiens ne dépouillèrent point les vaincus de leurs maisons ou de leurs terres ; ils firent mieux, ils prirent le roi, et s'en retournèrent avec lui ; c'est-à-dire ils s'emparèrent de la domination et établirent chez eux le siége du royaume. Transporté des bords de la Seine et de la Loire sur ceux du Rhin, le royaume franc se retrempe dans ces contrées germaniques qui avaient été son berceau, et rajeuni il sort, sous une famille nouvelle, de cette espèce de torpeur dans laquelle il s'engourdissait sous la famille épuisée de ses premiers rois.

CHAPITRE IV.

EMPIRE CARLOVINGIEN.

I.

Les maires carlovingiens. — Tant qu'avait duré la lutte de l'Austrasie et de la Neustrie, du maire et du roi, la nation franque, le pouvoir royal étaient tombés bien bas. Cette bande de nations sujettes ou tributaires qui entouraient de tous côtés le royaume fondé par Clovis, les Bretons, les Aquitains, les Bourguignons, les Bavarois, les Allemands, les Saxons, les Frisons, avait secoué le joug et menaçait de ne pas s'arrêter à la conquête de son indépendance. D'autre part, la féodalité qui, comme nous l'avons dit, ne fut qu'interrompue par l'empire carlovingien, s'établissait de toutes parts. Les leudes se regardaient déjà comme de petits rois dans leurs gouvernements. En 640, Sigebert voulut dépouiller Radulfe du duché de Thuringe qu'il lui avait confié : Radulfe marche à sa rencontre avec une armée, et après deux combats inutiles, Sigebert est

obligé de se contenter d'un nouveau serment de fidélité [1].

« Quand la bataille de Testry eut mis fin à cette crise, il fallut relever ce qui tombait en ruines avant de rien construire à neuf, raffermir l'ancienne domination des Francs avant de l'étendre, refaire la royauté avant de créer l'empire. Ce fut la tâche des trois hommes dont l'histoire compose ce chapitre. Leurs trois règnes ne sont pour ainsi dire qu'une préparation au grand règne de Charlemagne. C'est la partie laborieuse de l'histoire des Carlovingiens. Si l'on en excepte les deux expéditions de Pepin en Italie, on ne fait la guerre que pour se défendre, ou pour regagner le terrain perdu ; les guerres contre les Saxons, les Frisons, les Allemands, les Bavarois, les Aquitains, les Bretons, n'eurent pour objet que de faire rentrer sous la domination franque les peuples qui s'en étaient écartés. On ne doit pas croire que la domination des Francs sur la Germanie date de Charlemagne, ni même de son aïeul ; on l'avait établie dès le règne de ce Théodebert, contemporain de Clotilde, qui menaça un moment l'empire grec et par l'Illyrie et par le Danube. L'empire de Charlemagne ne s'étendit guère plus loin de ce côté. Mais alors ce n'était qu'une espèce de patronage que les victoires des premiers Carlovingiens convertirent en véritable sujétion. C'est là le seul changement important qu'ils firent subir au royaume franc tel qu'ils le reçurent des mains des Mérovingiens ; et encore cette sujétion ne fut pas tellement complète qu'il ne restât rien à faire à Charlemagne. Son règne s'ouvrit par la révolte de

[1] Il n'y a pas grande différence entre ce Radulfe et le seigneur du Puiset repoussant Louis le Gros des murs de son château, et achetant la paix à chaque campagne par une prestation de foi et hommage ; seulement la féodalité en est à ses premiers essais ; il ne suffit pas d'un château fort pour se croire indépendant, il faut une province entière. Le principe n'est pas encore reconnu, il a besoin d'une armée pour prévaloir.

l'Aquitaine. Il trouva les Bavarois dans une sorte d'indépendance, puisqu'ils avaient encore leur famille royale, et ils ne furent vraiment sujets qu'après le jugement de Tassillon. Enfin les trente-trois années de guerre qu'il eut à soutenir contre les Saxons sont ce qu'il y a de plus populaire dans son règne. »

Il ne faut pas s'imaginer cependant que les trois guerriers chargés de préparer les voies à leur heureux successeur aient mal gagné la réputation qu'ils se firent dans l'accomplissement de cette mission. Ce n'était pas petite chose que de repousser avec les seules forces de l'Austrasie, et l'invasion du côté du Rhin, et l'invasion du côté des Pyrénées, de courir des Sarrasins aux Saxons, des Bavarois aux Bretons, de contenir l'ancienne Neustrie, qui regrettait toujours le temps de ses rois, de veiller en même temps et sur la Bourgogne et sur l'Aquitaine, où le parti à la fois national et mérovingien était toujours prêt à donner la main à l'étranger, et au milieu de tous ces embarras de se faire obéir d'une aristocratie indocile et puissante, qui avait ses lieux de réunion au palais et à l'armée, qui venait de renverser ses anciens maîtres, et d'autant plus exigeante, qu'on lui devait le pouvoir. Certes, il y avait bien là de quoi fournir à la gloire de trois noms, et l'entreprise était assez difficile pour exiger cette succession de grands hommes, unique dans l'histoire, que nous présentent les commencements de la race carlovingienne.

« Dans les premiers jours qui suivirent sa victoire, Pepin songea d'abord à rétablir l'ordre et la discipline dans le royaume ; mais à peine avait-il commencé à raffermir une administration qui croulait de toutes parts, qu'il lui fallut courir à la frontière, où depuis la mort de Dagobert on avait cessé de reconnaître la suprématie des Francs. Il commença par les Frisons, que le père de Radbode, leur duc présent, avait rendus à l'indépendance. Radbode fut

battu et soumis au tribut, après quoi les troupes franques se cantonnèrent dans leurs quartiers d'hiver, d'où Pepin devait les tirer à chaque printemps pour les ramener à des combats sans fin. »

Le nouveau maître des Francs combattait d'une main, et de l'autre il organisait. Ce fut en revenant de son expédition contre Radbode qu'il rétablit ces assemblées nationales, souvenir de l'ancienne vie germaine, que les fils de Clovis avaient laissées tomber en désuétude, et qui devaient occuper une si grande place dans l'administration carlovingienne.

Dès l'année qui marqua leur retour, Pepin songea à fortifier son autorité, que pouvaient méconnaître encore les leudes ses compagnons d'autrefois. Il fit ordonner au nom de son roi Thierry, qu'à son premier ordre les ducs et les comtes devaient tenir leurs hommes de guerre prêts à se mettre en marche, et partir sur-le-champ au second avis.

Cette précaution était nécessaire au moment où allait commencer une lutte terrible et sans relâche, avec les tribus restées barbares en Germanie. Dès le printemps de cette année il fut obligé de retourner aux Frisons, encore debout malgré leur dernière défaite, et qui refusaient déjà le tribut. Radbode fut battu de nouveau ; mais le jour de la soumission des Frisons était loin encore. Les Allemands attirèrent trois fois les armes de Pepin sur eux. Là s'arrêtent tous les détails qui nous restent de ces guerres pénibles dont la postérité a si mal récompensé les courageux acteurs. Un seul mot des annales de Metz, la grande source historique pour cette époque, nous fait deviner cependant bien des choses. En 713, Pepin, malade à sa maison de Jopil, tout entier à régler ce qui viendrait après sa mort, qu'il sentait prochaine, laissa reposer ses troupes dans leurs cantonnements. L'annaliste désigne cette année-là par un titre qui devait la distinguer des autres. Il l'appelle *l'année sans guerres*.

Au milieu de ces préoccupations guerrières, Pepin avait encore à se tenir en garde au dedans, contre les tentatives des leudes. A la manière aussi hardie qu'habile dont il maniait les affaires publiques, ceux-ci s'étaient aperçus bientôt qu'ils n'avaient vaincu que pour changer de maître, comme il arrive presque toujours ; et, sans s'inquiéter s'ils avaient gagné ou perdu au change, ils voulaient déjà renverser le nouveau pouvoir à son tour. Ce fut surtout sur les dernières années de Pepin, quand il eut nommé lui-même ses deux fils Drogon et Grimoald, maires de Bourgogne et de Neustrie, que la réaction se fit sentir le plus violemment. Drogon étant mort, et son père souffrant cruellement de ses infirmités, une conjuration se fit parmi les leudes pour détruire la domination naissante de la famille d'Héristall et *revenir à l'ancienne forme de gouvernement*, c'est-à-dire à l'anarchie du temps d'Ébroïn. Grimoald tomba sous les coups des conjurés ; mais Pepin fut aussi fort contre les leudes que contre les barbares. Avant de mourir, il mit à mort les meurtriers de son fils, et fit passer son héritage sur la tête de son petit-fils Théodoald. Ensuite il expira à Jopil le 16 décembre de l'année 714, laissant le royaume aux mains des deux enfants, Théodoald le maire, et Dagobert II le roi, un fantôme sur un fantôme, selon l'heureuse expression de Bossuet.

Pendant le règne de Pepin, trois rois s'étaient succédé sur le trône imaginaire qu'il conservait aux descendants de Mérovée, Clovis III, Childebert III et Dagobert II, morts tous les trois avant d'être sortis de l'adolescence. Le droit sans importance de porter les longues boucles de leur chevelure royale, était tout ce qu'il leur avait laissé de l'héritage de leurs ancêtres. Il les faisait élever dans la ferme de Maumaque, sur les bords de l'Oise, entre Compiègne et

Noyon, d'où il les envoyait chercher quand il avait convoqué quelque assemblée. Ils présidaient du haut d'un trône, et prêtaient leur nom pour sanctionner les capitulaires; ensuite ils retournaient à Maumaque, traînés par ce classique attelage de bœufs qui a tant occupé les poëtes et les historiens, et coulaient doucement leurs jours dans les loisirs d'une heureuse vie de grands propriétaires, laissant volontiers à Pepin la gloire laborieuse de tenir tête à la barbarie et à la féodalité.

La mort du vainqueur de Testry pensa remettre en question tout ce qu'il avait fait contre l'une et contre l'autre. Sa veuve Plectrude, qu'il avait chargée de la tutelle de Théodoald, était une femme habile et déterminée; mais que pouvait la main d'une femme pour retenir des rênes qui avaient presque échappé à la main puissante de Pepin? Une dissolution générale menace le royaume. Plectrude s'était mise en route avec une armée et Théodoald, pour venir s'installer à Paris. Les Neustriens vont à sa rencontre à Compiègne, mettent ses troupes en déroute, et se donnent un maire à eux, nommé Rainfroy. Rainfroy place sur le trône un homme fait, le fils de Childéric, échappé aux coups de Bodilon, qui vivait dans un cloître sous le nom de Daniel. C'était un collègue et non un jouet, comme les rois de Pepin. Ensuite il pousse sa victoire, et attaque l'Austrasie au midi, pendant qu'il la faisait envahir au nord par les Frisons et par les Saxons. Toutes les tribus germaines secouent le joug à la fois. L'Austrasie semblait perdue: un jeune homme de ving-cinq ans la sauva.

Outre Grimoald et Drogon, Pepin avait eu de sa concubine Alpaide, un troisième fils nommé Charles. Les orages d'une jeunesse indisciplinée avaient éloigné de lui les yeux de son père, et la voix publique l'accusait même du meurtre de Grimoald. En ce moment Plectrude le tenait emprisonné dans la crainte d'une révolte. Il échappe à ses gardiens, se met à la tête des leudes humiliés d'obéir à une femme, chasse du pays les Saxons et les Frisons et bat l'armée neustrienne, dans les environs des Ardennes, sous les murs de la maison royale d'Amblef (716). Il n'avait avec lui qu'un petit corps de troupes avec lequel il se tint caché sur la hauteur où Amblef était bâti. Un des siens descendit au camp neustrien pendant la nuit, criant à haute voix que Charles arrivait, et commença le désordre en égorgeant à l'écart quelques soldats sans défense. Le reste s'émut tellement, que les Neustriens n'eurent qu'à fuir. Rainfroy et son roi Daniel, connu sous le nom de Chilpéric II, n'arrêtèrent leur fuite que quand ils furent sortis de la forêt des Ardennes.

L'église d'Amblef fut un asile pour quelques fuyards. Il y a là-dessus une anecdote, chose rare dans cette histoire indigente, qui révèle, sous un jour assez curieux, la subtilité féroce du génie superstitieux des Francs. Parmi ceux qui avaient trouvé leur salut dans l'église d'Amblef, il y en eut un qui se traîna tout sanglant devant le chef austrasien, se plaignant qu'on eût violé l'asile en sa personne: un soldat lui avait coupé le pied d'un coup de sabre, au moment où il entrait en courant dans le saint lieu. Charles appela le soldat, qui dit pour sa défense que la jambe mutilée se trouvait encore hors de l'église quand il avait frappé, et qu'ainsi on ne pouvait l'accuser sans injustice. Il fut renvoyé par son général, avec un éclat de rire.

L'année qui suivit la bataille d'Amblef, l'invasion fut reportée en Neustrie par les vainqueurs, qui, suivant le chemin choisi par Clovis, quand il était venu en Gaule, traversèrent la forêt Charbonnière, et rencontrèrent Chilpéric et Rainfroy à Vinci, entre Arras et Cambray (717). Le dimanche, 19 mars, la bataille se livra, et la fortune se déclara encore une fois pour les Austrasiens. Ce fut comme une seconde victoire de Testry. Charles vint se faire recon-

naître à Paris. Ensuite il marcha sur Plectrude, qui tenait toujours à Cologne, devenue la capitale de l'Austrasie depuis Pepin, et la força de lui livrer la ville avec les trésors de son père. Chilpéric et Rainfroy, abandonnés de leurs alliés germains, avaient eu recours à Eudes, duc d'Aquitaine, qui essaya en vain de les soutenir. Ses troupes et les leurs se débandèrent à l'approche de Charles, qui mena ses guerriers jusqu'à Orléans, et força le duc d'Aquitaine de lui livrer Chilpéric. Rainfroy se défendit encore quatre ou cinq ans dans le comté d'Angers, et ne se rendit qu'avec la condition qu'il serait maintenu dans le gouvernement du comté. Pour Chilpéric, il resta roi de Neustrie, mais roi *fainéant*. Il fallut six ans à Charles pour mettre à terme toute cette lutte, et ce ne fut qu'en 720 que, libre enfin de tout embarras intérieur, il put reprendre l'œuvre interrompue de Pepin.

Comme son père, Charles conduisit en Germanie de rudes et fréquentes expéditions. Les Frisons, les Allemands, les Saxons, et jusqu'aux tribus du Danube, appelèrent plus d'une fois l'effort de ses armes. Cependant ce n'est point là qu'il frappa les coups les plus brillants, sinon les plus grands. La gloire de son règne est au midi, où se montraient alors des ennemis nouveaux, et où ses combats du moins ont trouvé des historiens.

Le choc des Francs et des Arabes, les deux plus grandes puissances de l'univers d'alors, et dans lesquelles deux mondes entiers se résumaient, est le fait le plus important peut-être après l'établissement des barbares en Gaule. Mais avant d'en commencer le récit, il y a toute une longue histoire à dire. Il faut rappeler ce qu'était devenue l'Aquitaine, si complétement oubliée par les annalistes francs, depuis Dagobert, ses révolutions, ses combats, et les commencements de sa lutte contre les musulmans, dont elle arrêta les armes la première.

Nous avons laissé le midi de la Gaule entre les mains des fils de Caribert et de leur grand-père Amandus, le duc des Vascons. Malgré le serment de fidélité que Dagobert s'était fait prêter par les envoyés vascons, à Clichy, l'indépendance des contrées méridionales n'avait pas fléchi à la mort de Caribert et d'Amandus, et sous les successeurs de Dagobert elle ne fit que s'affermir encore. Il s'agissait de bien autre chose au nord de la Loire que de revendiquer de vieux titres sur un pays qui n'avait jamais abdiqué sa nationalité. Des intérêts plus présents y retenaient tous les guerriers francs, et l'Aquitaine entièrement abandonnée à elle-même avait mené dès lors une vie de liberté et de désordres, sans qu'on sache bien au juste de quelle manière et sous quels chefs.

Vers 673, au moment où l'assassinat de Childéric II mettait le comble à l'anarchie dans les provinces du nord, un grand événement se passait au pied des Pyrénées, et sur les bords de la Méditerranée. Les populations de la Septimanie, si semblables aux populations aquitaines de mœurs et de physionomie, souffraient impatiemment de rester sous le joug des Visigoths, pendant qu'elles voyaient leurs voisines rendues à la liberté. Les comtes vascons, aussi portés que les leudes francs à l'indépendance, ne manquèrent pas de profiter de ces regrets nationaux pour viser à la souveraineté. Wamba venait de monter sur le trône. La révolte des Vascons de l'Èbre l'appelait en Cantabrie ; Hilderic, comte de Nîmes, crut le moment favorable, et se révolta de concert avec les autres comtes de la Septimanie. Le duc Paul, qui est envoyé contre eux, passe dans leur camp avec son armée et quelques comtes de la frontière, et se fait nommer roi de Septimanie à Narbonne. Toute la Catalogne s'était déjà déclarée en sa faveur, quand Wamba, vainqueur des Pyrénées, marche aux révoltés et soumet toute la province en quelques jours. Il ne lui restait plus

que Nîmes à réduire. Paul s'y était enfermé avec les principaux chefs de la révolte et un corps nombreux d'auxiliaires venus d'Aquitaine, auxquels Julien, archevêque de Tolède, l'historien de cette guerre, donne le nom de Francs. C'était Lupus, alors duc des Vascons, qui les avait envoyés ; et lui-même était attendu de jour en jour par la garnison de Nîmes, mais Wamba ne lui laissa pas le temps d'arriver à son secours. L'assaut dura deux jours. Sur la fin du second, les gens de Wamba étant parvenus à mettre le feu aux portes, les remparts se dégarnirent en un clin d'œil, et toute la garnison se porta aux arènes, où commença bientôt une scène horrible. Hildéric, avec ceux de Nîmes, accusait de trahison Paul et ses Wisigoths ; les deux partis en vinrent aux mains dans l'enceinte même des arènes et dans toutes les rues de la ville, sans s'occuper des ennemis qui s'avançaient toujours dans Nîmes, et qui eurent bientôt bloqué les arènes. Ce qui restait des rebelles y soutint un siége en règle, mais il fallut céder à la fin. A peine avaient-ils succombé que l'on apprit l'arrivée du duc des Vascons, qui venait de déboucher par la vallée de l'Aude, et qui parut bientôt à deux journées de marche de la ville. Quand il sut ce qui était arrivé, il se hâta de rebrousser chemin, et rentra précipitamment dans son pays, suivi de près par Wamba, entre les mains de qui il laissa une partie de ses bagages.

Lupus entretenait autour de lui une armée nombreuse qui se recrutait sans cesse de tous les aventuriers des Pyrénées, et même d'une foule de leudes neustriens chassés de leur pays par la tyrannie d'Ebroïn. Maître de toute la Gascogne et probablement du pays de Toulouse, il avait pensé réunir la Septimanie à ses États, car on ne peut croire que le secours qu'il voulut donner aux sujets rebelles de Wamba fût un secours désintéressé : en 675, pendant les démêlés d'Ebroïn avec Dagobert, il passa dans le pays au nord de

la Garonne, et fit reconnaître son autorité jusqu'à Limoges, dont l'évêque et les habitants lui prêtèrent serment de fidélité.

On ne voit point ce que devenait pendant ce temps la famille de Caribert. Boggis et Bertrand disparaissent entièrement derrière le duc vascon ; il semble même qu'ils aient été dépouillés par lui, car on voit leurs deux femmes, Aude et Phigberte, retirées en Austrasie, où s'établit aussi Hubert le fils de Bertrand, qui combattit Ebroïn sous les ordres de Martin et de Pepin, et qui, devenu plus tard évêque de Liége, se rendit si célèbre parmi le peuple sous le nom de saint Hubert.

Il est difficile de comprendre après cela, comment Eudes, le fils de Boggis, se trouve succéder à Lupus, non-seulement en Aquitaine, mais encore chez les Vascons (681). Quoi qu'il en soit de ce problème historique, qui n'a point été résolu, en 719, à l'époque où Eudes intervint entre Charles et Chilpéric, il se trouvait maître absolu de tout l'ancien royaume visigoth, à l'exception seulement de la Septimanie, et à n'envisager que la domination réelle, il possédait presque autant de territoire que le fils de Pepin, forcé presque partout de promulguer ses décrets l'épée à la main. Jamais homme, depuis les rois visigoths, n'avait joui d'une puissance telle dans le midi de la Gaule : on eût pu croire que la nationalité de l'Aquitaine allait enfin triompher, grâce aux embarras de ses anciens maîtres. Mais déjà les Arabes menaçaient cet État de fraîche date de tous les sommets des Pyrénées. Déjà ils s'étaient montrés en Provence, et la conquête de la Septimanie les établissait aux portes de Toulouse. C'était par eux que les Francs devaient rentrer en possession de ces riches provinces, un moment perdues pour eux.

L'invasion des barbares de la Germanie avait eu son pendant au septième siècle, et les guerriers fanatiques, en-

voyés par Mahomet à la conquête du monde, venaient d'enlever à eux seuls plus de contrées à l'empire d'Orient, que les compagnons réunis d'Alaric, de Genseric, de Clovis et d'Alboin, n'avaient pu en arracher à l'empire d'Occident. A force de victoires, la loi de leur prophète s'était étendue d'un bout à l'autre de l'Orient des anciens, des bords du Gange aux colonnes d'Hercule; la trahison d'un comte goth les aida à franchir cette dernière limite, et les jeta sur l'Occident, encore avides de nouvelles conquêtes.

Ce fut en 711 qu'eut lieu le passage des Arabes en Espagne. Rodrigue y régnait alors. Le fameux comte Julien, dont il avait violé la fille, les introduisit dans le pays pour le servir dans sa vengeance, et d'escarmouches en escarmouches on en vint enfin à un combat général sur les bords du Guadalète. Rodrigue, qui avait avec lui cent mille hommes, combattit pendant huit jours, et maltraita d'abord la petite armée des Arabes, à laquelle il fit perdre seize mille hommes. Mais une partie de ses leudes était pour le comte Julien, leur compagnon. Dans une action générale, ils lâchèrent pied, et laissèrent Rodrigue au milieu des bataillons ennemis, où il trouva la mort. Son prédécesseur avait fait démanteler toutes les villes de l'Espagne pour se mettre en garde contre les révoltes des grands. Il ne fallut que quatorze mois aux vainqueurs du Guadalète pour se rendre maîtres de toute l'Espagne. Un cousin de Rodrigue, don Pélage, parvint seul à se maintenir dans quelques cavernes des montagnes de Cantabrie, et y fonda le royaume des Asturies, nommé Galice par les Arabes, qui fut le noyau des royaumes chrétiens d'Espagne au moyen âge. Mais il n'y avait pas là de quoi inquiéter les conquérants qui ne prévoyaient guère l'avenir de cette imperceptible principauté. Ils passèrent outre, et parurent bientôt en Gaule.

« Maîtres de tous les défilés des Pyrénées, les Arabes étaient, par tous les points de cette frontière, en contact avec la Gaule. Par les défilés occidentaux, ils touchaient aux cantons montagneux de la Vasconie; par ceux de la partie orientale, à la Septimanie. Ce fut par ces derniers qu'ils firent leurs premières irruptions dans la Gaule.

« Les chroniques chrétiennes font commencer ces irruptions en 719, année de la prise de Narbonne; mais il y a tout lieu de croire qu'elles ne sont pas exactes sur ce point. Les conquérants arabes distinguaient avec précision divers genres d'expéditions contre les infidèles, selon que la guerre avait pour objet de conquérir définitivement, de posséder la terre ennemie, ou seulement de la parcourir en la ravageant. A toute expédition ou série d'expéditions, de conquêtes, ils donnaient un nom équivalent à celui de guerre sérieuse, de véritable guerre (*el djihed*). Ils confondaient sous la dénomination plus vague de *gazouat*, toute invasion momentanée, toute surprise, tout pillage, toute dévastation du pays ennemi. En général, ce dernier mode de guerre n'était, pour les Arabes, que le prélude du premier; c'était une manière de tâter l'ennemi et de pressentir son courage, sa force, ou ses côtés faibles. Il paraît constaté qu'ils ne procédèrent point autrement dans la Gaule, et, qu'avant de rien posséder dans la Septimanie, ils l'avaient plus d'une fois menacée et ravagée. » (*Fauriel*).

En présence d'un ennemi d'autant plus terrible, qu'il apportait de nouvelles croyances avec de nouvelles lois, les populations méridionales devaient chercher à se grouper autour d'un chef; ce chef, ce fut Eudes. La Vasconie et l'Aquitaine étaient déjà sous son autorité directe; les Provençaux vinrent s'y ranger d'eux-mêmes en le prenant pour roi; la Septimanie seule demeura isolée, et ne tarda pas à devenir la proie des Arabes. La prise de Narbonne, arrivée en 719, fut bientôt suivie de la soumission de toute la province. Sans perdre de temps, Zama, le général musulman, entra de suite sur les terres du duc Eudes, et

vint mettre le siége devant Toulouse, la capitale de ses États. Une défaite éclatante rabattit pour quelque temps l'ardeur conquérante des envahisseurs qui, ayant voulu tenter en 726 une nouvelle expédition en Provence, y furent battus encore une fois par le duc d'Aquitaine, et se retirèrent en désordre, emportant leur chef Ambessa, blessé à mort. Jusqu'alors, toute la gloire de cette guerre était pour Eudes. Il était le rempart, non-seulement de la Gaule, mais de l'Occident tout entier. Tous les yeux étaient fixés sur lui. Quelque temps avant la bataille de Toulouse, le pape Grégoire II lui avait envoyé trois éponges avec lesquelles les papes essuyaient la table de la communion. Une alliance inattendue qui lui survint tout à coup, put lui faire croire un moment que la partie était gagnée.

Les guerriers qui avaient passé le détroit à la voix du comte Julien, était de deux races. Les uns venaient de l'Arabie, les autres étaient barbares ou maures ; et ni les uns ni les autres n'avaient oublié leur origine. En 731, cette différence de races pensa remettre en question la conquête musulmane de l'Espagne. « Un chef de race maure, dit Isidore de Béja, nommé Munuza, apprenant que ses compatriotes gémissaient en *Lybie*, sous le gouvernement oppressif de leurs juges, s'allie aux Francs sur-le-champ, et prépare une guerre cruelle aux Sarrasins d'Espagne. » Munuza commandait la frontière des Pyrénées, le poste le plus important alors de toute l'Espagne. Il s'allia avec Eudes, dont il épousa la fille Lampagie, et déjà la Septimanie, enfermée entre les deux alliés, allait tomber entre leurs mains, quand Munuza, attaqué à l'improviste par Abdérame, le gouverneur de l'Espagne, et trahi par ses complices, fut dépouillé de son gouvernement, et périt en s'enfuyant dans une gorge des Pyrénées avec la belle Lampagie, qui alla grossir à Damas le sérail du chef des croyants. Abdérame avait à peine été arrêté par le rebelle ;

passant outre, il déboucha bientôt dans les plaines vasconnes par la vallée d'Hengué, si célèbre dans la suite sous le nom de vallée de Roncevaux, 732. Il amenait avec lui une armée formidable, non point telle cependant que l'ont faite plus tard certains calculs grossis par une tradition mensongère. 60,000 à 80,000 hommes entrèrent avec lui dans la Gaule. C'était trop peu pour qu'il en soit resté 360,000 dans les plaines de Tours, mais c'en était assez pour épouvanter les peuples du midi de la Gaule, et les forcer d'avoir recours aux armes détestées des Francs.

Nous revenons enfin à Charles. Depuis l'année 720, époque de son traité avec Eudes, le duc austrasien, tout entier à ses guerres de Germanie, semblait avoir perdu le midi de vue. Cependant, vers la fin de l'année précédente, il avait fait une excursion au delà de la Loire, comme pour rappeler à Eudes qu'il se trouvait entre deux ennemis. Il le vit bientôt arriver à Paris, fugitif et désespéré, implorant son secours contre Abdérame, dont le premier choc avait été irrésistible. Vainqueur des Aquitains, près de Bordeaux, dans une terrible bataille « où Dieu seul sut le nombre de ceux qui périrent, » dit Isidore de Béjà, le chef musulman avait porté ses ravages bien au delà des limites de l'Aquitaine, et jusque sous les murs de Sens et d'Autun. Qu'il le voulût ou non, Charles se trouvait bien forcé de prendre part à une guerre dont les désastres rejailliraient sur lui. Il envoya Eudes ramasser les débris de son armée, et lui-même partit à la rencontre des Sarrasins qui s'étaient rabattus sur le pays entre Tours et Poitiers. Ce fut là que se donna cette bataille célèbre, assignée par tous les historiens comme le terme de la conquête musulmane en Occident, et après laquelle elle n'enfanta plus rien de grand. Pour la première fois les barbares de l'Orient et ceux d'Occident se trouvaient en présence ; les pesants bataillons germains l'emportèrent sur les escadrons légers d'Abdérame.

« Immobiles comme un mur, dit Isidore de Béja, et comme retenus ensemble par une couche de glace, les hommes du nord, forts de leur taille gigantesque, maniaient hardiment de lourdes armes. » Ils rompirent d'abord les rangs ennemis ; mais les Arabes, à la manière des guerriers d'Orient, étaient aussitôt ralliés que dispersés, et le combat se prolongeait indécis, quand, sur la fin de la journée, un grand bruit se fit entendre dans le camp d'Abdérame. C'était Eudes, avec une troupe d'Aquitains armés à la légère, qui l'avait attaqué en faisant un détour. La déroute des Musulmans commença par là. Abdérame tomba sous la hache d'un Franc en essayant de disputer encore quelque temps la victoire ; et le lendemain, comme le camp sarrasin demeurait morne et silencieux, les éclaireurs francs s'avancèrent aux portes, et rapportèrent qu'il avait été abandonné pendant la nuit. Tout le butin ramassé en Aquitaine s'y trouvait encore ; il devint la proie des guerriers de Charles-Martel, ainsi nommé par les siens sur le champ de bataille, parce que, dans la mêlée, il avait frappé sur les Arabes comme le marteau sur l'enclume (732).

Le contre-coup de cette victoire devait se faire sentir dans tout le midi de la Gaule, condamné ainsi à perdre son indépendance, quel qu'eût été le vainqueur. D'abord Eudes ne put renvoyer au delà de la Loire son dangereux allié, avant de s'être reconnu son sujet et de lui avoir prêté serment de fidélité. Il dut ensuite abandonner ses droits à la souveraineté de Provence, qui rentra nominalement du moins, sous la domination franque, ainsi que tout le pays de Lyon, devenu pays libre sous Ébroïn. Sur ces entrefaites, Eudes mourut, et son fils Hunald lui succéda (735). Hunald refusa le serment qu'avait prêté son père ; c'en fut assez pour attirer sur lui les armes de Charles-Martel. « Eudes étant mort, dit une chronique méridionale, Charles prit les armes contre ses fils, et leur fit beaucoup de mal ; mais la

lutte ayant ses vicissitudes, et beaucoup d'hommes ayant été tués de part et d'autre, les deux partis conclurent une alliance qui ne devait pas durer longtemps. »

Cependant, malgré la concession du duc d'Aquitaine, Charles-Martel n'avait pu s'avancer encore en Provence au delà de la Durance. Son armée s'était arrêtée dans Dignes, et il menaçait de franchir bientôt cette limite ; mais plutôt que de retomber sous le joug des hommes du nord, la Provence préféra se donner aux Arabes. En 736 on les voit établis sous la conduite de Youssouf, depuis la Méditerranée jusqu'à Lyon. C'était Mauronte, l'homme le plus influent en Provence, depuis la démission du duc Eudes, qui avait ménagé cette révolution. Par ses intrigues, il fit entrer les Arabes dans Avignon, où Charles avait laissé une garnison franque. Okba, nommé depuis peu gouverneur d'Espagne par Obeid-Allah, préparait en même temps de l'autre côté des Pyrénées, une expédition pareille à celle d'Abdérame, et menaçait les bords de la Garonne et de la Loire de la domination établie déjà sur ceux du Rhône.

Le moment était critique. D'un jour à l'autre les Lombards, sollicités de longue-main par les révoltés provençaux pouvaient passer les Alpes, et compliquer encore les embarras de Charles au midi. Il était alors de l'autre côté de la Gaule, dans les marais des Frisons, qu'il soumettait enfin pour la dernière fois, et dont il détruisait les bois sacrés et les idoles, autant par politique que par religion. Aux premiers beaux jours de l'année suivante, il prit le chemin de la Bourgogne, envoyant devant lui une partie de son armée commandée par son frère Childebrand, le même dont le nom n'a pu trouver grâce devant Boileau [1].

[1] Oh ! le plaisant auteur...
Qui de tant de héros va choisir Childebrand.

SATIRE X.

Childebrand commença le siége d'Avignon, où commandait le général musulman Athime, et son frère étant survenu, la place fut emportée d'assaut après une vigoureuse résistance. Arabes et Provençaux furent tous passés au fil de l'épée, et le carnage fut suivi de l'incendie de la ville.

Au lieu de continuer sa marche le long du Rhône et de pousser jusque sous les murs d'Arles, le quartier général de la révolte, Charles traversa le fleuve à l'improviste, et conduisit ses Francs dans les plaines de la Septimanie, dégarnie de la moitié de ses défenseurs depuis l'occupation de la Provence. Déjà il avait commencé le siége de Narbonne, quand on apprit qu'une armée arabe descendait des Pyrénées pour défendre la Septimanie. Un combat s'engagea à cinq ou six milles de Narbonne, dans la petite ville de Berre, entre les montagnes de Corbières et l'étang salé de Sigean. Charles fut vainqueur, mais une partie de l'armée vaincue parvint à se faire jour jusqu'à la place. Il fallut renoncer à la prendre (737). Pour se venger, le duc austrasien fit en se retirant d'horribles ravages par toute la Septimanie. Maguelonne fut détruite de fond en comble. Les Francs poussaient devant eux, « accouplés deux à deux comme des chiens, » d'immenses troupeaux de captifs septimaniens. Arrivés à Nimes, ils abattirent les portes et les remparts, et voulurent mettre le feu aux arènes, où se défendait une partie de la population, comme au temps du duc Paul, mais la flamme n'eut point de prise sur ces indestructibles constructions. Les arènes sont encore debout aujourd'hui, noircies partout par les feux qu'alluma Charles-Martel, témoignage impérissable des vieilles hostilités de deux races, reconciliées à la fin, mais sans avoir perdu le souvenir du passé.

Les Provençaux ne se tenaient pas pour battus. L'année suivante, Charles-Martel ayant été appelé en Germanie par une nouvelle révolte des Saxons, Mauronte et les siens rentrèrent dans Avignon, dont ils chassèrent pour la seconde fois la garnison. La vengeance de Charles ne se fit pas attendre. Non-seulement il reprit Avignon ; mais ses troupes franchirent la Durance, prirent Arles, Marseille, chassèrent les Arabes de toutes les villes, et forcèrent Mauronte, le champion acharné de la nationalité provençale d'abandonner le pays. Quelques bandes de pillards arabes essayèrent en vain de se maintenir au milieu des rochers et des forêts de pins de la Garde-Fraisnet : ils furent forcés dans ce dernier refuge par les troupes réunies de Charles et de Luitprand, le roi des Lombards, qui se rapprochait de plus en plus des Francs, comme s'il eût voulu conjurer la lutte qui allait s'établir entre eux et les siens.

Depuis le commencement du règne de Charles-Martel, une révolution importante avait eu lieu dans le pays des Lombards. Vers l'année 720 les violences de Léon l'Iconoclaste avaient détaché de l'empire d'Orient les possessions qui lui restaient encore en Italie, et qui, sous le nom d'exarchat de Ravenne, comprenaient à peu près ce qui compose aujourd'hui les États de l'Église. L'exarchat, une fois abandonné à lui-même, ne tarda pas à devenir la proie des Lombards qui, conduits par Luitprand, s'emparèrent d'une partie du pays. Déjà Rome était serrée de près par les troupes lombardes ; les papes, devenus les véritables souverains de la ville, s'agitaient en vain pour attirer l'attention de la cour de Constantinople. Grégoire III, nommé en 740, tourna enfin ses regards d'un autre côté, et demanda l'appui de Charles-Martel, le sauveur de la chrétienté, protecteur des missionnaires qui convertissaient alors la Germanie.

L'année 740 était *l'année sans guerre* du règne de Charles-Martel. Vainqueur des Arabes, des Provençaux, des Saxons, des Allemands, des Frisons, des Bretons, qui avaient eu aussi leur part des révoltes, il se reposait dans sa maison de Kiersy-sur-Oise, n'ayant plus rien enfin à

pacifier du Wéser et du Danube aux Pyrénées. Ce fut là qu'il reçut une lettre de Grégoire III, lettre fameuse dans l'histoire des papes, parce qu'elle est le point de départ de toute l'existence pontificale au moyen âge. « Nous sommes « agités de beaucoup de tribulations, disait le pontife en « commençant, mais les larmes coulent jour et nuit de nos « yeux, quand nous voyons l'Église abandonnée de toutes « parts par ceux de ses enfants dont elle espérait le plus de « défense et de protection. » Et sur la fin : « Ancard, un « de nos vassaux, qui est le porteur de cette lettre, dira de « vive voix à votre excellence ce qu'il a vu de ses yeux, et « ce que nous lui avons ordonné de vous dire. Je conjure « tout de nouveau votre bonté devant Dieu, qui est témoin « de ce que je dis, et qui sera notre juge, de vous hâter « d'adoucir nos douleurs, et de nous envoyer au plus tôt « une réponse qui nous réjouisse, afin qu'avec joie nous « implorions Dieu pour vous et pour vos sujets, devant le « tombeau des saints apôtres, saint Pierre et saint Paul. » Cette lettre, quelque pressante qu'elle fût, ne put faire oublier à Charles les services et l'amitié de Luitprand, auquel il avait fait adopter Pepin, son fils aîné, à l'époque de ses guerres de Provence. Grégoire III revint l'année suivante à la charge. Il envoyait au chef des Francs les clefs du tombeau de saint Pierre avec une partie de ses chaînes. Les ambassadeurs étaient chargés de présents pour les leudes. Mais ce qui devait assurer plus que tout le reste le succès de sa demande, c'était l'offre qu'il lui faisait de le reconnaître consul de Rome et empereur d'Occident. Ce titre magnifique, le terme futur de la grandeur de son petit-fils, avait flatté délicieusement l'orgueil de Charles-Martel. Déjà l'abbé de Corbie, et un moine de Saint-Denis avaient porté sa réponse à Rome. Sa mort et celle de Grégoire III arrêtèrent tout à coup cet importante correspondance qui devait se renouer bientôt.

Charles-Martel n'avait que cinquante ans quand il mourut, et comme son père, il succombait sous le poids de ses infirmités. C'est que les hommes s'usaient vite, à cette vie de fatigues éternelles. Et pourtant, après s'être épuisé à la lutte pour rendre au royaume franc son unité, Charles laissait tout à faire en apparence à ses deux successeurs Carloman et Pepin. L'Aquitaine était encore là, hostile et indépendante. Les Arabes n'avaient pu être refoulés de l'autre côté des Pyrénées. En Germanie, la paix universelle de 740 ne devait guère être regardée que comme un temps d'arrêt. La révolte ne se taisait que pour reprendre haleine. Plus d'une fois encore, nous verrons les Francs de l'autre côté du Rhin.

Le nouveau règne s'ouvrit par un désordre immense. Charles, dans son testament, avait partagé son royaume entre ses deux fils du premier lit. A Pepin il avait donné la Neustrie, la Bourgogne et la Provence ; à Carloman, l'Austrasie et la Germanie. Grippon, qu'il avait eu de son second mariage avec Sonnichilde, la nièce d'Odilon, duc des Bavarois, n'avait point eu de part à l'héritage paternel. Le testateur respirait encore, quand Sonnichilde, profitant d'une expédition de Pepin dans la Bourgogne toujours mal soumise, obtint de lui pour son fils un legs de plusieurs provinces enlevées aux parts des deux frères. A son retour, Pepin protesta hautement, appuyé des leudes et de Carloman, contre une donation arrachée à un mourant. Grippon et sa mère, attaqués à l'improviste, ne purent tenir la campagne. Assiégés dans la ville de Laon, si célèbre depuis dans les annales carlovingiennes, ils furent pris et enfermés, Grippon, au château de Neufchâtel, dans les Ardennes, Sonnichilde dans une cellule du monastère de Chelles.

Ce n'était que le prélude de mille autres troubles. La Provence chasse de nouveau les Francs. Odilon, pour venger sa fille, entraîne dans la révolte les Bavarois et les

Allemands. Hunald refuse le serment, et s'unit à Odilon. Dans cette attaque générale, l'union des deux frères les sauva. Mettant leurs intérêts en commun, ils marchèrent ensemble contre les Aquitains d'abord, ensuite contre le duc de Bavière et les Allemands, et, victorieux partout, rétablirent, pour le moment du moins, leur autorité menacée.

Cependant de grands changements avaient lieu dans les gouvernements de la Gaule. Depuis 735, année de la mort de Thierry III, le dernier roi de Charles-Martel, la race mérovingienne n'avait plus même la triste consolation de fournir des rois fainéants. Fier de ses succès et de sa gloire, le vainqueur de Tours, le *marteau* des Musulmans, avait dédaigné de se donner l'ombre d'un maître, et la maison Héristal gouvernait le royaume en son propre nom. Soit que Pepin se sentît moins fort en présence de tant de révoltes, soit que, pressé d'en finir, il voulût remettre une dernière fois l'idole sur ses pieds, pour la mieux renverser ensuite, il fit monter sur le trône un de ces moines de race royale qui devaient encombrer à cette époque les monastères, car on en voit sortir de partout, et lui ordonna de signer les actes publics du nom de Childéric II. Ce n'était là après tout qu'une formalité : la retraite de Carloman fut un événement plus grave. Carloman touchait à la quatrième année de son règne. Habile administrateur et brave guerrier, il n'avait récolté jusqu'alors que de la gloire, quand il fut pris du dégoût des choses humaines. Il abdiqua sa part de gouvernement, et, suivi d'une nombreuse escorte, il partit pour Rome, déjà l'asile de ceux qui abandonnaient le monde, ou que le monde abandonnait. De Rome, Carloman se retira sur le mont Soracte, à quelques lieues de la ville ; mais, comme les visites empressées des Francs qui venaient à la cour pontificale lui rappelaient sans cesse le souvenir importun de son ancienne grandeur,

il courut s'enfermer au Mont-Cassin, dans le célèbre monastère, chef-lieu de l'ordre de saint Benoît : il passa là le reste de ses jours, sous la conduite de l'abbé Optat, dans les pratiques religieuses et les travaux corporels qui remplissaient la vie d'un simple frère. En Aquitaine, le duc Hunald imitait à la même époque l'exemple de Carloman. Quelques-uns ont dit que, sentant arriver le moment où l'Aquitaine allait avoir à défendre son indépendance contre les armes de plus en plus redoutables de la maison d'Héristal, et reconnaissant la supériorité de son fils Waïfre sur lui, il lui avait cédé la place par un noble sentiment de générosité nationale. S'il fut poussé par un motif religieux, il faut convenir au moins que sa piété était bizarre. Il avait un frère, nommé Hathon, qui revendiquait aussi quelques droits à la souveraineté de l'Aquitaine. Pour en délivrer son cher Waïfre, Hunald attira Hathon dans les murs de Bordeaux, la résidence actuelle des ducs, lui fit crever les yeux, et le jeta dans une prison dont il ne sortit plus. Ensuite il dit adieu à sa femme, et alla revêtir l'habit de moine dans un monastère de l'île de Rhé, à côté du tombeau de son père (745).

L'avénement de Waïfre, en supposant qu'il eût été déterminé par un motif de prudente modestie de la part de son père, était bien de nature à inquiéter Pepin. Mais avant de porter ses armes de ce côté, d'autres soins devaient l'occuper ailleurs.

Resté seul à la tête du royaume par la retraite de Carloman, il se rappela son autre frère Grippon, toujours prisonnier à Neufchâtel. Grippon fut rappelé à la cour, comblé de biens et d'honneurs ; mais Pepin ne le rendit que plus ambitieux encore de régner, en le rapprochant du trône. Le rêve de Grippon était la souveraineté de l'Austrasie. Il attire à lui une foule de leudes, s'assure une retraite chez les Saxons, et disparaît un jour de la cour, suivi de près

par ses partisans, qui vinrent le rejoindre sur les bords du Weser, avec leurs troupes (747). Il n'eut que le temps de commencer quelques ravages en Thuringe, et vit bientôt arriver son frère, accompagné de cent mille Venèdes. L'appui que les Saxons lui avaient donné leur coûta cher. Pendant quarante jours, Pepin laissa vivre à discrétion son armée sur leur territoire. Tous leurs forts furent rasés. Beaucoup d'entre eux n'échappèrent à la mort qu'en se faisant chrétiens. Déjà ils commençaient à se lasser de Grippon, qu'ils allaient livrer peut-être, quand la mort de son grand-père, Odilon, ouvrit une nouvelle carrière à son ambition. Marchant sur la Bavière avec son armée de Francs, grossie encore d'un corps d'Allemands et d'une nouvelle troupe que lui amenait un leude franc, nommé Suger, il s'empara en arrivant de la duchesse Hiltrude et de son fils, le fameux Tassillon, et se fit reconnaître sans peine duc des Bavarois. Cette seconde tentative fut déjouée comme la première par Pepin, qui rendit à Tassillon l'héritage paternel, et s'empara du rebelle usurpateur. Un prince de la race de Clotaire et de Chilpéric l'eût mis à mort, ou pour le moins enfermé dans un cloître ; Pepin continua de le traiter en frère. Il lui fit une petite cour dans la ville du Mans qu'il lui donna, et le mit, avec le titre de duc, à la tête de douze comtés de la Neustrie (748).

Comme rois et comme hommes, les princes de la famille nouvelle l'emportaient en tout sur les descendants de Clovis. Cependant leur triomphe demeurait encore incomplet ; il manquait quelque chose à leur fortune tant qu'elle ne serait pas légalisée. Le moment était favorable. On avait encore à la cour de Pepin les lettres envoyées par Grégoire à son père. Les Lombards étaient toujours aux portes de Rome, d'où le cri de détresse, poussé pour la première fois en 740, ne cessait de s'élever vers le chef des Francs. En échange du secours qu'on implorait, Pepin résolut de demander une consécration solennelle du pouvoir usurpé par les chefs de sa maison. Zacharie occupait alors le siége pontifical. Saint Boniface, le grand apôtre de la Germanie, l'homme le plus célèbre alors de toute la chrétienté, fut chargé de tâter le terrain. Lulle, un de ses prêtres, vint à Rome, avec une lettre où il demandait la solution de quelques difficultés théologiques et une mission secrète, qu'il ne devait confier qu'au pape seul et de vive voix. Ce ne fut qu'au retour de Lulle que Pepin se décida enfin à une démarche ouverte. Il envoya l'évêque Burcard, et Fulrade, abbé de Saint-Denis, chargés de poser au pape cette question : « Quel est le véritable roi, de celui qui en porte le titre, ou de celui qui en a la puissance ? » La réponse était prête d'avance. « Alors, du conseil et du consentement de « tous les Francs, et avec l'autorisation apostolique, l'il- « lustre Pepin, par l'élection de toute la France, la consé- « cration des évêques et la soumission des grands, fut « élevé à la royauté suivant les anciennes coutumes, et « oint, pour cette haute dignité, de l'onction sacrée, par la « sainte main de Boniface, dans l'église de Soissons. Quant « à Childéric, qui se parait du faux nom de roi, Pepin le « fit raser et mettre dans le couvent de Saint-Omer (752). » (*Eginhard.*)

Ce n'était pas là une révolution, mais tant de mystère et de précaution d'abord, tant de solennité ensuite pour détrôner un fantôme de roi, montraient bien que c'était une chose grave après tout. Il y a toujours une secousse à craindre quand du fait, si bien établi qu'il soit du reste, on veut passer au droit. L'illustration de la famille qui s'en allait, devait remonter probablement bien au delà de Mérovée et se rattacher à tous les souvenirs de l'invasion. Et puis chez les peuples de race germanique, la royauté n'était pas seulement une magistrature, comme dans les sociétés anciennes. Quel que fût parmi eux l'état précaire de l'autorité

de roi, il y avait une sorte de culte attaché à sa personne, et le christianisme avait consacré cette religion. Ces vieilles fidélités des temps modernes qui ont encore pour devise : « *Dieu et le roi,* » et qui ont toujours eu tant de peine à oublier le passé pour le présent, doivent nous faire comprendre quelle espèce de lutte avait à redouter Pepin, à une époque où les traditions germaniques étaient fraîches encore, où les leudes portaient tous, bien souvent à tort, il est vrai, le nom de *fidèles*. D'ailleurs il y avait deux races derrière les deux dynasties. La Neustrie était mérovingienne, par esprit national, sinon par affection. Le prince mérovingien qui régnait en Aquitaine, devait naturellement se révolter contre une mesure qui assurait définitivement l'abaissement de sa famille. Enfin, c'était une occasion de révolte pour les peuples tributaires et les mécontents.

Les Saxons et les Bretons appelèrent en effet cette année-là même les armes de Pepin, plutôt sans doute pour obéir à leur génie inquiet, que pour venger la maison de Clovis. Waïfre refusa hautement de reconnaître le nouveau roi. Grippon, insensible à la générosité de son frère, avait levé de nouveau l'étendard de la révolte : il s'était retiré chez le duc d'Aquitaine qui l'avait reçu à bras ouverts et appelait à lui les leudes francs, toujours prêts à secouer le joug. Mais Pepin était en mesure. Il bat les Saxons auxquels il impose de nouveaux missionnaires. Il envahit la Bretagne et s'empare de Vannes, ville frontière entre le pays breton et le pays franc. Waïfre, sommé de livrer Grippon, et menacé d'une armée qui prend le chemin de la Loire, se trouve heureux de voir son hôte partir pour l'Italie. Grippon comptait sur la haine des Lombards contre son frère depuis qu'il avait lié sa cause à celle des papes : il ne put arriver jusqu'à eux. Déjà il touchait les Alpes ; deux comtes, postés à Saint-Jean-de-Maurienne, lui barrèrent le passage, et il périt en voulant le forcer. Le sort

de son protégé était d'un fâcheux augure pour Waïfre dont les craintes s'augmentèrent encore quand il vit Pepin s'établir dans la Septimanie. La trahison d'Ansemond, seigneur goth, nommé par les Arabes gouverneur de Nîmes, de Béziers, d'Agde et de Maguelonne, ouvrit ces quatre places aux Francs, qui pour la première fois prenaient pied dans ce pays. De là ils menaçaient plus que jamais l'Aquitaine, ouverte par eux de tous côtés. Mais avant d'entreprendre une conquête qui couronnait l'œuvre de sa maison, Pepin avait un devoir de reconnaissance à remplir. Il s'y prêta d'autant plus volontiers que la politique était ici d'accord avec la reconnaissance.

Zacharie était mort peu de temps après le couronnement de Pepin. Étienne II, puis Étienne III lui avaient succédé. Les Lombards venaient de reconnaître en même temps un nouveau roi, Astolphe, à qui son frère Rachis avait laissé la couronne de fer pour aller rejoindre Carloman au Mont-Cassin. Astolphe ouvrit son règne par une grande conquête, par la prise de Ravenne et de son territoire, ce qui l'établissait, à la lettre, aux portes de Rome. En vain le pape essayait-il de se débattre contre l'envahissement des Lombards. Les évêques et les maires qu'il envoyait à Pavie étaient renvoyés avec mépris. Les messagers à Constantinople n'avaient pas eu plus de succès. Les lettres qu'il écrivait à Pepin étaient interceptées au passage. Il parut un jour sur les murs de Rome, pieds nus, couvert de cendres, et portant, attaché au haut d'une croix, un traité signé par Astolphe et bientôt rompu. Tout cela n'empêchait point les Lombards d'avancer et de tenir la ville comme bloquée en assiégeant les châteaux de la campagne romaine. Enfin Pepin, qu'Étienne avait secrètement averti par un pèlerin franc, lui fit dire de venir le trouver, et ses envoyés l'escortèrent jusqu'aux Alpes, sans qu'Astolphe osât l'arrêter en chemin (754).

Pour la première fois, ces deux puissances qui se comprenaient, et se cherchaient en quelque sorte, depuis 14 ans, allaient donc se trouver en présence. L'entrevue eut lieu à Pontyon, dans un bourg du Pertois. On lit dans la vie d'Étienne que Pepin se prosterna à terre à la vue du pape, et qu'il le conduisit lui-même en tenant son cheval par la bride. Le continuateur de Frédégaire dit seulement qu'Étienne « vint en présence du roi, et distribua beaucoup de présents, à lui et aux siens, demandant du secours contre la nation des Lombards et leur roi Astolphe. » Le roi lombard avait bien deviné d'avance ce qu'Étienne allait faire en France : il y envoya de son côté un moine de ses états, dont il espérait que la voix serait au moins aussi puissante que celle du pape. C'était Carloman, qui, soumis aux ordres de son abbé, consentit à reparaître en ambassadeur dans une cour qu'il avait quittée avec un appareil de roi. Au surplus, son intervention passive fut inutile. L'expédition contre les Lombards entrait probablement depuis longtemps dans les plans de Pepin, et le moine du Mont-Cassin ne pouvait guère parler avec assurance contre les intérêts du pape. On envoya une ambassade à la cour d'Astolphe avec l'ordre formel de renoncer à ses desseins sur les terres romaines, et Carloman reprit tranquillement le chemin de son monastère, qu'il ne devait plus revoir. Il mourut en chemin avant d'être sorti des états de son frère.

« Le roi Pepin n'ayant pu obtenir ce qu'il avait demandé « par ses envoyés, et Astolphe ayant dédaigné de le faire, « l'année écoulée, le roi ordonna à tous les Francs de ve- « nir à lui aux kalendes de mars, comme c'est la coutume « des Francs, dans sa maison de Braine. Ayant tenu con- « seil avec ses grands, à l'époque où les rois ont coutume « de partir pour la guerre, il se mit en marche, accompa- « gné du pape Étienne, avec toutes les nations qui résidaient dans son empire et les bataillons des Francs ; et

« s'avançant en grande multitude vers les frontières de la « Lombardie, par Lyon et Vienne, ils arrivèrent à Mau- « rienne. A cette nouvelle, Astolphe, le roi des Lombards, « rassemblant toute l'armée de sa nation, vint jusqu'à « l'endroit appelé *la vallée de Suze,* et ayant établi là son « camp, il s'efforçait, à grand renfort de traits et de ma- « chines, de soutenir injustement les violences qu'il avait « commises contre la république et le siége apostolique de « Rome. Cependant le roi Pepin avait fait une halte à Mau- « rienne avec les siens, arrêté par l'étranglement de la « vallée et la hauteur des montagnes ; à la fin, quelques « soldats de son armée débouchèrent par d'étroits passa- « ges, et descendirent dans la vallée de Suze. Voyant cela, « le roi Astolphe fit armer tous les Lombards, et vint fon- « dre audacieusement sur eux. Les Francs ne mettaient « point leur salut dans la force de leurs bras : ils invoquent « Dieu et prient le bienheureux apôtre Pierre d'être leur « soutien, puis ils engagent l'action et combattent coura- « geusement. Le roi Astolphe, voyant son armée mal- « traitée, tourne le dos, après avoir perdu dans cette ba- « taille presque toute l'armée qu'il avait amenée avec lui, « des ducs, des comtes et des anciens de la nation lom- « barde ; et lui-même s'échappa à grand'peine en escala- « dant un rocher, et gagna sa ville de Pavie avec un petit « nombre de gens. L'illustre roi Pepin, victorieux avec le « secours de Dieu, s'avança jusqu'à Pavie avec les nom- « breux bataillons de son armée, et se campa sous les murs « de la ville, ravageant tout le pays à la ronde, incendia « toute cette partie de l'Italie, ravagea toute la campagne, « saccagea tous les lieux de campement des Lombards, « s'empara de grands trésors d'or et d'argent, d'une foule « d'ornements, et de toutes leurs tentes. Enfin le roi As- « tolphe, voyant qu'il ne pouvait plus échapper, demanda « la paix par l'entremise des prêtres et des principaux des

« Francs, exécuta tous les ordres du roi Pepin, et pour ra-
« cheter entièrement tout le mal qu'il avait fait injuste-
« ment à l'Église romaine et au siége apostolique, il s'en-
« gage par serment et en donnant des otages, de ne jamais
« se dérober à la domination des Francs, et de ne jamais
« s'approcher en armes de la république et du siége apos-
« tolique de Rome. Le roi Pepin, clément comme il l'était,
« lui laissa la vie et son royaume, et le roi Astolphe dis-
« tribua un grand nombre de présents dans son camp.
« Puis il fit de nombreuses largesses aux seigneurs francs.
« Après cela, Pepin envoya le pape Étienne en grand hon-
« neur à Rome, avec ses grands, et une foule de présents,
« et le rétablit sur le siége apostolique, rendu à la tran-
« quillité dont il jouissait auparavant. Les choses terminées,
« le roi Pepin et son armée revinrent chez eux, avec l'aide
« de Dieu, chargés de trésors et de présents (755). » (Continuateur de la chronique de Frédégaire. 4e partie.)

Astolphe avait promis, pour se délivrer de ce terrible ennemi, d'abandonner Ravenne et tout ce qu'il possédait de l'exarchat, dont Pepin avait fait présent au siége pontifical, par un acte fameux dans l'histoire des papes. A peine l'armée franque eut-elle repassé les Alpes, qu'il voulut prendre une revanche éclatante de son humiliation. Au lieu de livrer Ravenne, il veut mettre le siége devant Rome. Le 1er janvier de l'année 756, les Romains se virent tout à coup investis par l'armée lombarde, qui s'empara de tous les passages, et tint la ville si bien bloquée qu'Étienne ne put en donner avis au roi des Francs, avant le cinquante-cinquième jour du siége.

Sur ces entrefaites, arriva un envoyé de l'empereur de Constantinople. A la nouvelle des succès de Pepin contre les Lombards, il était parti pour lui apporter les félicitations de son maître, et redemanda Ravenne avec l'exarchat. On lui répondit que le vainqueur en avait disposé déjà. Pepin

accourait, en ce moment, au secours de son protégé. Il confirma la réponse d'Étienne. Dès ce moment tous les vœux de la cour bysantine furent pour les Lombards. Nous la verrons intriguer en leur faveur jusqu'à la fin du règne de Charlemagne.

Cependant Pepin, laissant Astolphe se morfondre devant les murs de Rome, que défendait une troupe de Francs laissée en 755, marcha droit à Pavie. Le roi lombard plia encore cette fois. Au territoire qu'il avait cédé l'année précédente, il ajouta Comachio, paya les frais de l'expédition et se soumit au tribut de 12,000 sous d'or que sa nation avait payé autrefois aux Francs, jusqu'au règne de Clotaire Ier. Peu de temps après, étant à la chasse, son cheval le jeta rudement contre un arbre ; il se releva tellement froissé de cette chute, qu'il en mourut en quelques jours. Il ne laissait pas d'enfants : deux compétiteurs à la couronne de fer, se présentèrent en même temps. L'un était Rachis, le prédécesseur d'Astolphe, qu'une ligue de seigneurs vint tirer de son monastère et replaça sur le trône ; l'autre était un duc lombard, nommé Didier, qui, se voyant le plus faible, eut recours à l'intervention du pape. Il lui promit l'exécution fidèle du dernier traité avec Pepin, et offrit d'ajouter Bologne aux villes de la donation. Étienne se fit mettre d'abord en possession de quelques terres où commandait Didier ; ensuite, il envoya un prêtre de l'Église romaine au moine fugitif, pour le réprimander de sa sortie du Mont-Cassin, et fit déclarer Pepin pour Didier ; en quelques jours Didier régnait sans opposition sur les Lombards, et Rachis avait repris la robe de bénédictin. Déjà l'on pouvait prévoir quel serait l'avenir de cette puissance naissante, si faible par elle-même, si redoutable par les intérêts qui se ralliaient à son nom, et par les forces qu'elle faisait mouvoir. Au milieu de ces troubles, les ducs de Spolète et de Bénévent s'isolèrent du royaume lombard, et se

déclarèrent indépendants, « *sous la protection des Francs et de l'Église romaine.* » Dès lors Pepin tourna ailleurs son attention. Seulement une révolte générale ayant éclaté en 758 dans le pays des Saxons, pendant que toutes ses forces étaient occupées de ce côté, Didier, peu soucieux des promesses faites à la cour de Rome, du temps qu'il mendiait son appui, reprit avec elle le rôle hostile de Luitprand et d'Astolphe, et renouvela les alarmes des Romains. Déjà une partie de ces villes, si péniblement conquises sous Étienne, était retombée entre les mains des Lombards. Paul, le frère et le successeur d'Étienne, écrivit à Pepin. Après plusieurs négociations inutiles, le roi franc fit partir enfin Remi, son frère naturel, évêque de Rouen, et le duc Antaire, avec ordre de menacer les Lombards d'une troisième expédition s'ils osaient remuer plus longtemps. Didier eut le bon esprit de ne pas attendre l'exécution de la menace, il retira son armée, et rendit ses conquêtes. Il ne devait pas être aussi prudent avec Charlemagne.

Pepin se voyait l'arbitre des destinées de l'Italie ; et dans la Gaule même, à quelques lieues de l'ancienne capitale des provinces mérovingiennes, un état indépendant, semblait protester, par son attitude hostile, contre cette grande restauration du royaume franc. Pepin ne devait point léguer cet importun voisinage à son fils. Ce qui nous reste encore à parcourir de son règne sera rempli par l'histoire de la conquête de l'Aquitaine.

Nous avons laissé les affaires du midi de la Gaule, pour ainsi dire en suspens. L'armée franque était campée encore sous les murs de Narbonne ; Waïfre et Pepin s'observaient tous d'eux d'un œil inquiet. En 759 la prise de Narbonne en refoulant au-delà des Pyrénées, les derniers débris de l'armée arabe, et en établissant définitivement la domination franque à l'extrémité méridionale du sol gaulois, précipita un engagement que l'on attendait de

part et d'autre depuis longtemps. En Saxe, en Italie, rien ne résistait plus à Pepin. Tassillon, le duc de Bavière, venait de jurer fidélité, non-seulement à Pepin, mais à ses deux fils, Charles et Carloman. « Il y avait deux ans, dit le continuateur de Frédégaire, que la terre se reposait. » Waïfre, resté seul de tous les antagonistes de Pepin, ne pouvait manquer d'essuyer à la fin le choc de ses armes partout victorieuses. La guerre commença en 760.

Pour couvrir d'un prétexte l'attaque qu'il méditait, Pepin envoya au duc d'Aquitaine une ambassade solennelle, chargée d'exiger qu'on lui livrât tous les leudes francs réfugiés à sa cour, et qu'on fît justice aux réclamations de quelques églises franques, qui avaient été dépouillées des domaines qu'elles possédaient en Aquitaine. Jamais ambassadeur franc n'avait été bien reçu en Aquitaine. Sur une réponse hautaine de Waïfre, Pepin assembla tous ses leudes à Troyes, et passant par Auxerre, Nevers et le Berry, il entra dans le pays des Arvernes, où il mit tout à feu et à sang. Le duc, pris au dépourvu, eut recours aux négociations. Il offrit de s'en rapporter au jugement d'un plaid général, donna en otage deux de ses parents, Adalghier et Ithier, et obtint ainsi la retraite de l'armée ennemie. Mais l'année suivante, à peine Pepin eut-il congédié l'assemblée qui se tenait déjà au mois de mai, à la mode carlovingienne, que Waïfre parut tout à coup sur les bords de la Loire avec ses bandes de Gascons, saccagea Châlons, Autun, et repassa le fleuve, selon l'expression du chroniqueur, « sans avoir vu la pique d'un Franc. » Il vit bientôt les Francs eux-mêmes dans ses états. Pepin venge Autun et Châlons, sur Chantelle et Bourbon-l'Archambault, et vient mettre le siége devant Clermont, la capitale de l'Auvergne, dont il s'empare après une vigoureuse résistance, et que les siens brûlent sans son ordre, au dire de l'annaliste de Metz (761). La campagne de 762 s'ouvrit par le siége de Bourges, que

Waïfre avait confié au comte Humbert, et dont les Francs ne purent se rendre maîtres qu'après avoir abattu une partie des murs à grands coups de bélier. De là ils vinrent à Tours, qui ne fut plus qu'un monceau de cendres et de ruines au bout de quelques jours. En vain Waïfre essaie-t-il d'arrêter par des diversions la marche irrésistible des envahisseurs. Le comte Maucion, qu'il envoie en Septimanie, est battu et tué par les Francs du pays. Le comte Adalard éprouve le même sort dans le Lyonnais. Pour surcroît d'humiliation, le comte de Poitiers, dans une expédition sur le territoire tourangeau, se fait battre, lui aussi, par les vassaux du monastère de Saint-Martin; et, comme ses deux collègues, il reste avec la plupart de ses gens sur le champ de bataille. La trahison de son oncle Rémistan, qui passa dans le camp de Pepin au moment où la saison le forçait de se retirer, vint encore ajouter aux infortunes du malheureux duc d'Aquitaine, et l'expédition de l'année suivante semblait devoir l'achever. Une autre trahison retarda sa chute. Traversant rapidement les pays déjà ravagés, l'armée franque s'engagea dans la vallée de la Vienne, et détruisit les vignes du Limousin, d'où les monastères tiraient alors leur vin, les riches comme les pauvres, dit le continuateur de Frédégaire. Déjà l'on était arrivé sur les bords de la Dordogne, quand Tassillon, le jeune duc des Bavarois, se rappelant sans doute la vieille alliance de son père Odilon avec les Aquitains, rompit tout à coup avec Pepin, déclara qu'il ne voulait plus le voir en face, et rebroussa chemin avec les siens. Sa retraite n'empêcha pas le roi franc de continuer sa marche, et de remporter une grande victoire sur les Vascons de Waïfre; mais le besoin de surveiller Tassillon, qui venait d'épouser la fille du roi des Lombards, l'obligea de s'arrêter, et de retourner sur les bords du Rhin, d'où il tint quelque temps en échec, à la fois, et son ennemi déclaré et son *sujet* insoumis.

La guerre recommença avec une nouvelle fureur en 766. Waïfre, voyant que ses meilleures places tombaient l'une après l'autre entre les mains des Francs, et devenaient ensuite autant de points de ralliement pour eux, imagina de faire démanteler toutes celles qui lui restaient, et d'attendre que Pepin vînt l'attaquer dans la vallée de la Dordogne, où il se retrancha avec ses troupes au milieu des rochers et des ravins. Cette tactique hardie fut déconcertée par celle de Pepin, qui, dédaignant d'aller chercher Waïfre dans le pays sauvage où il semblait s'être réfugié, parcourut en vainqueur toute l'Aquitaine, et prit possession des places abandonnées dont il n'eut plus qu'à relever les murailles.

Frappant sans relâche son ennemi à terre, il prit à peine le temps d'aller présider au petit village de Gentilly, près Paris, le fameux concile où se décida la grande question du culte des images, et sitôt après les fêtes de Noël, il partit pour l'Aquitaine (767). Toulouse, l'Albigeois et le Gévaudan furent soumis pendant l'hiver. Puis il remonta vers la haute Auvergne, prit Turenne, Peirac, et le château de Scoraille, bâti au sommet d'une montagne, près de Mauriac. Tant de désastres réveillèrent dans le cœur de Rémistan quelque pitié, sinon pour son neveu, du moins pour son pays. Il sortit du château d'Argenton, en Berry, dont on lui avait confié la garde, et se mit, à la tête de quelques troupes légères, à faire des courses dans le Limousin et le Berry. Sa seconde trahison fut moins heureuse que la première. Il fut pris dans une de ses courses, et amené devant Pepin, qui le fit pendre sur-le-champ, de la main de l'un des deux comtes qui l'avaient fait prisonnier.

L'infortuné Waïfre ne pouvait plus tenir la campagne. Réfugié dans les Cévennes, il échappa quelque temps encore à ses ennemis en les promenant de caverne en caverne. Se voyant enfin sur le point d'être forcé, il ramassa quelques amis dévoués, et se jeta, avec une bande déterminée,

dans la forêt d'Etobole (aujourd'hui Ver), près de Poitiers, où il disputa sa vie pendant plus d'un mois aux nombreux détachements qui battaient la forêt de tous côtés. Malgré la persévérance de leur poursuite, les Francs n'eurent point l'honneur de sa mort : il tomba sous les coups d'un traître nommé Waraton, qui l'assassina dans une nuit du mois de juillet de l'année 768.

Pepin mourut à la fin du mois suivant. Comme il revenait après la mort de Waïfre, la fièvre le prit à Saintes. Il se fit transporter à Tours, au tombeau de saint Martin, et de là à Saint-Denis, où il mourut et où il fut enterré. Son tombeau était à la porte de l'église, et l'on y lisait cette inscription composée par un moine du temps de saint Louis : « *Pepin, père de Charlemagne.* » (*Hist. de Fr.*)

II.

Charlemagne. — Le mouvement national qui avait élevé la famille de Pepin d'Héristal sur les ruines de la famille de Clovis, était venu à propos pour retremper l'ardeur guerrière de la nation franque, en faisant passer le pouvoir des Franco-Romains aux Francs de race pure, car son existence était menacée. Au midi les Sarrasins, au nord les Saxons l'envahissent à la fois ; quand Charles-Martel eut vaincu les premiers à Tours, quand Pepin le Bref eut rendu les seconds tributaires, quand les Francs se virent enracinés mieux que jamais sur ce sol qu'on leur avait disputé, alors il y eut réaction de leur part, et n'ayant plus besoin de se défendre ils attaquèrent. Charlemagne monta sur le trône, juste au moment où le mouvement en avant avait lieu ; il le présida, et c'est à cela qu'il dut sa gloire. Nous ne prétendons pas la rabaisser par là ; Charlemagne ne créa pas son époque, et qui jamais la créa ? mais il sut la comprendre et s'en servir ; un homme vulgaire ne l'aurait pas fait.

Toutefois, avant d'entrer dans les merveilles de ce règne, il faut traverser quatre années d'incertitude et de troubles domestiques, où l'on ne sait si la domination nouvelle, fondée par la maison d'Héristal, ne va pas tomber à son tour sur les débris de la monarchie mérovingienne. Charles ne succédait pas seul à Pepin ; avec lui montait sur le trône son frère Carloman, auquel Pepin avait donné la Bourgogne, la Septimanie, l'Alsace, la Provence, la moitié de la Neustrie et de l'Aquitaine, et dont les instincts jaloux semblaient présager le retour des anciennes discordes mérovingiennes. A peine les deux frères avaient-ils reçu les premiers serments de leurs leudes que l'Aquitaine, tout épuisée encore de sa lutte sanglante avec Pepin, tente un dernier effort pour recouvrer son indépendance, et se rallie autour du vieil Hunald, son ancien roi, qui vient de s'échapper du monastère de l'île de Rhé. Charles ramasse aussitôt ses guerriers, et n'a besoin que de paraître pour faire rentrer les rebelles dans le devoir ; mais Carloman avait refusé son appui à l'expédition, quoique ses intérêts propres fussent en jeu dans cette guerre. Hunald, vaincu, avait trouvé un asile à la cour du roi des Lombards, qui songeait aussi à s'affranchir, de son côté, de cette espèce de sujétion à laquelle l'avaient réduite les armes victorieuses de Pepin. Didier négociait sous main avec le duc de Bavière. Une insurrection des tribus germaines allait peut-être éclater contre la domination nouvelle de la maison d'Héristal : la mort de Carloman vint lui rendre à propos son unité (771). Rien ne donne à croire, dans les histoires du temps, que Charlemagne y fût pour quelque chose ; néanmoins la mésintelligence entre les deux frères en était à ce point déjà que la veuve de Carloman n'osa pas affronter, pour ses deux enfants, la rivalité du roi d'Austrasie, et s'enfuit avec eux auprès de Didier, l'ennemi naturel de Charlemagne, qui venait d'ajouter encore, en répudiant sa

fille Désirée, un nouvel affront à tous ceux que les rois lombards avaient reçus déjà des rois francs. Charlemagne se plaignit hautement de la fuite de sa belle-sœur, mais il n'en mit pas moins la main sur le royaume de ses neveux. Dès-lors il disposait à son gré des forces de la nation : l'année suivante, il commence la guerre avec les Saxons. Cette guerre est son plus beau titre de gloire ; on a parlé d'amour effréné de domination, de nations entières sacrifiées à la gloire d'un seul homme, tandis qu'il ne s'agissait de rien moins que d'une question de vie ou de mort entre deux peuples. Croira-t-on que les Francs, ces mêmes hommes qui avaient refusé de suivre Pepin en Italie, qui firent essuyer le même outrage à Charlemagne au commencement de son règne, se fussent laissé conduire trente ans de suite dans ces marais de la Saxe, où il n'y avait que des coups à recevoir et point de butin à gagner, dans le seul but de servir ce que l'on a appelé l'ambition de Charlemagne ? Que parlons-nous de trente années ? Il y avait déjà un siècle et demi que la lutte était commencée ; dira-t-on que ce furent les ambitions successives de tous les rois pour s'emparer des forêts et des marais de la Saxe, qui poussèrent de règne en règne un peuple sur un autre ? Les Francs sentaient qu'il fallait anéantir le nom saxon, ou que les Saxons les anéantiraient, et ils marchaient ; on ne voit point qu'un seul murmure se soit fait entendre quand il s'est agi de marcher contre les Saxons. Loin de là, ils y allaient souvent malgré leurs rois, comme cela arriva sous Clotaire Ier. Nous renvoyons là dessus nos lecteurs à une note assez curieuse, en ce qu'elle donne une idée à la fois et de cette haine nationale des Francs, et du peu de pouvoir qu'avait le roi franc sur son armée [1]. Supposons un mo-

[1] Adonc le roi parla en cotte manière aux siens : Departez-vous d'en vouloir à ces gens-là, de peur que l'ire de Dieu ne s'allume contre nous. A quoy les siens ne voulurent acquiescer. De surplus les Saxons leur présentèrent des vêtements, du bétail et tous leurs meubles, leur disant : Prenez tout ceci, avec la moitié de notre terre, et laissez seulement nos femmes et nos enfants libres, et ne nous faites point la guerre. Les Francs ne voulurent point aussi consentir à cela. Le roi leur dit : Désistez, je vous prie, désistez de cette intention, car nous n'avons point de parole d'eux qui nous puisse justement occasionner de guerroyer contre eux. Ne descendez point en une guerre en laquelle vous soyez en danger de vous perdre ; toutefois, si vous êtes si obstinés que d'aller jusque-là, je ne vous suivrai point volontairement. A ce mot, les François, saisis de courroux contre le roy, se ruèrent contre luy, et, déchirant son pavillon, le chargerent d'injures atroces, et le tirant dehors à vive force, le vouloient massacrer s'il différoit d'aller avec eux.

ment que Charlemagne ait voulu imiter Clotaire, nous n'irons pas jusqu'à dire qu'on l'eût traité de même, parce qu'il était plus fort que le fils de Clovis ; mais il eût été tout au moins un prince impopulaire. On pourrait nous reprocher de nous étendre un peu au long sur cet article ; mais c'est que la guerre des Saxons est la moitié de Charlemagne ; la suite expliquera plus tard cette expression : réfuter le reproche absurde qu'on lui a intenté au sujet du peuple, c'est le remettre en possession de sa gloire tout entière ; et ce dont on a voulu, de nos jours, faire une tache à son nom, fut sans doute alors ce qui lui attira le plus de reconnaissance et d'admiration. Mais revenons aux faits.

Les Saxons avaient provoqué en quelque sorte les armes des Francs, en brûlant l'église fondée à Deventer par un missionnaire anglais, saint Libuin. L'Anglais eut l'audace de se présenter à leur assemblée générale sur les bords du Weser, et vint leur annoncer que les bandes franques allaient envahir leur pays, s'ils ne reconnaissaient enfin ce Dieu des chrétiens, si brutalement accueilli par eux jusqu'alors. « L'effet suivit de près la menace : au printemps

de 772, Karl réunit le champ de mai à Worms, passa le Rhin avec toute l'armée des Francs, envahit ce fameux canton de la haute Lippe, dont les forêts et les montagnes avaient été jadis le théâtre des grands combats d'Arminn, de Varus et de Germanicus, et marcha droit à Ehresbourg, ou Heresbourg, *la ville d'honneur* ou *la ville de la guerre*, « place également fortifiée par la nature et par la main de l'homme, » dit le poëte saxon, et qui était à la fois la citadelle et le sanctuaire de la Westphalie. Au sommet de la montagne sur laquelle était bâti le bourg, s'élevait, dans un noir massif d'arbres séculaires, le temple qui renfermait le mystérieux Ir-Mensul (Hermen-Saül, la colonne d'Arminn, ou Hermann), simulacre qui était, suivant les uns, le symbole de la nationalité germanique, et qui, suivant d'autres, avait été érigé à la mémoire du grand Arminn, le vainqueur de Varus et des Romains. Les Francs, le glaive et la torche à la main, pénétrèrent jusqu'aux sources de la Roer et de la Lippe, emportèrent *à grande force d'armes* (*magno robore*) le château d'Ehresbourg [1], s'emparèrent des trésors accumulés dans le sanctuaire de la montagne, et passèrent trois jours à démolir le temple, à briser l'idole, à brûler le bois sacré d'Arminn. » (Henri Martin, t. II.)

Tant qu'Étienne III avait occupé le trône pontifical, sa politique faible et timide n'avait pas donné de prise aux attaques du roi lombard. Mais en 773, Étienne fut remplacé par Adrien Ier, qui, dès l'abord, rompit ouvertement avec l'ennemi du saint-siége. Sommé par Didier de sacrer les deux fils de Carloman, il répond par un refus formel,

[1] Ehresbourg est, dit-on, Arensberg sur la Rohr, au Stadtberg sur le Dimel, ou bien encore Mespurg ou Mesborg. Spalmann prétend que l'Ir-Mensul était une statue, armée de toutes pièces, portant dans la main droite une bannière, dans la gauche une balance, avec un bouclier sur lequel était représenté un lion.

et fait barricader les portes de l'église de Saint-Pierre, située alors hors de la ville. Il savait bien que les Lombards allaient arriver, et, en effet, leurs cavaliers parurent bientôt dans la campagne romaine. Mais déjà l'alarme avait été donnée de l'autre côté des Alpes, Charlemagne accourait par le mont Cenis. Bernard, son frère naturel, amenait au pape une seconde armée par le grand Saint-Bernard. Didier veut arrêter les envahisseurs dans les plaines du Piémont; mais son armée se débande à leur approche. Lui-même, entraîné par le flot des fuyards, se jette dans Pavie, où il est investi aussitôt. Le siége dure six mois, pendant lesquels le roi franc s'empare à loisir de toutes les provinces lombardes, et va triompher d'avance à Rome, où le peuple le reçoit avec les croix et les bannières, et en chantant : « *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.* » Cependant la résistance de Pavie approchait de son terme. Les maladies s'étaient mises dans la ville et la dépeuplaient rapidement; bientôt bourgeois et soldats crièrent tout haut qu'il fallait se rendre. Le vieil Hunald, qui combattait dans les rangs des Lombards, voulut réprimer la sédition et fut assommé à coups de pierres par les femmes de Pavie. La ville ouvrit alors ses portes (774), et la domination lombarde expira en Italie deux cents six ans après la venue d'Alboin. Du reste, cette conquête changea peu de chose aux allures du pays. Le roi franc laissa les ducs et les comtes du peuple vaincu en possession de leurs gouvernements, et ne mit de garnison franque qu'à Pavie. Les Lombards conservèrent leurs lois, leurs terres, et même leur nationalité. Charlemagne ceignit la couronne de fer, et ajouta au titre de roi des Francs celui de roi des Lombards. La conquête se trouvait ainsi fort abrégée, mais aux dépens de sa stabilité, et la suite le fit bien voir. Peut-être aussi que le temps manquait à Charlemagne, car il fallait déjà retourner aux Saxons, qui, revenus de leur premier

effroi, avaient repris Ehresbourg, et ravageaient la Frise et la Hesse.

Charlemagne n'avait fait, pour ainsi dire, que se montrer aux Saxons; bientôt la voix suppliante du pape Adrien l'appelle en Italie (774), où l'attendait une conquête plus brillante et plus facile. Alors commence ce pérpétuel voyage d'Italie en Saxe et de Saxe en Italie, qui semble remplir tout son règne. Les Saxons l'ont rappelé en 775; en 776 il est de retour en Italie, où il repousse la tentative du fils de Didier, d'Adalgise, qui, vaincu, se réfugie à Constantinople, d'où il était parti. Les Grecs regardaient d'un œil inquiet ce prodigieux royaume qui se formait en Occident, et dont ils se trouvaient tout à coup voisins. A peine Adalgise est-il vaincu qu'il faut retourner en Saxe (776), où les missionnaires ont été massacrés. La rapidité de ces voyages a quelque chose de magique pour nous, qui sommes habitués à ne voir un général faire un pas qu'avec tout l'attirail d'une armée; mais il en était autrement du temps de Charlemagne. Chaque province avait son armée toujours prête à se rassembler; il n'avait qu'à quitter l'une pour venir se mettre à la tête de l'autre; c'était le général et non l'armée qui faisait le voyage. Cette nouvelle expédition nous présente un fait qui pourrait étonner d'abord; une assemblée tenue à Paderborn, au sein même du pays ennemi. Ce fait néanmoins s'explique facilement : tout homme libre était soldat alors, et quand nous voyons une assemblée tenue dans le fort de la guerre, c'est que l'armée elle-même était l'assemblée. Nous nous étendrons plus au long sur ce point, quand nous parlerons de la composition de l'assemblée sous Charlemagne; revenons à celle de Paderborn.

Pendant que Charlemagne recevait les serments des Saxons et qu'il établissait de nouveaux évêchés dans leur pays, il vit arriver à l'assemblée des infidèles venus d'Espagne, des émirs sarrasins qui venaient implorer son secours contre le calife de Cordoue (778). Voltaire, dans son esprit de scepticisme moqueur, a voulu établir un rapprochement malin entre ces deux circonstances d'évêchés et d'infidèles pour jeter une teinte odieuse sur le caractère de Charlemagne. Il y avait pourtant quelque chose de vraiment national dans cette guerre comme dans celle des Saxons : les Francs avaient été attaqués au midi comme au nord, moins longtemps il est vrai, mais d'une manière plus effrayante. Les marches bruyantes et rapides de la cavalerie africaine avaient dû les frapper plus vivement que les obscures incursions d'hommes ayant les mêmes armes, les mêmes mœurs, le même langage qu'eux. Il ne faut pas non plus s'imaginer que l'invasion musulmane n'ait fait que passer, ni croire qu'elle n'alla pas plus loin que cette bataille de Tours, dont on a fait peut-être sonner le nom un peu trop haut; les Sarrasins avaient possédé la partie visigothe de la Gaule plus de vingt ans, et ils avaient été, pendant ces vingt années, pour ainsi dire aux portes de la partie franque : il n'y avait pas dix-sept ans que Pepin était encore devant Narbonne. Nous ne voulons pour preuve de cette antipathie de race que ces légendes qui circulèrent si longtemps dans le midi de la France sur les ravages des Sarrasins, et dont l'effet se fit peut-être sentir, à l'époque des croisades, plus vivement qu'on ne croit [1].

Une autre preuve plus directe, c'est que nous voyons, contre la coutume, deux marches, celle du Rhin et celle d'Espagne, joindre leurs forces pour cette guerre. Les comtes d'Austrasie descendent lentement la Gaule avec leurs lourds bataillons, et viennent se réunir aux Aquitains

[1] La croisade fut toujours populaire dans le midi, les troubadours du midi prêchaient la croisade bien longtemps après qu'on n'y pensait plus dans le nord ; on se rappelle ce Raymond, comte de Toulouse, qui, dans la première croisade, fournit à lui seul une armée.

pour combattre les fils de ceux qui avaient combattu leurs pères à Tours. L'armée de Charles-Martel, comme celle de Charlemagne, ne se composait que d'Aquitains et d'Austrasiens. La campagne fut courte et heureuse, s'il faut en croire les Francs; mais dans la retraite, interprétée diversement par les auteurs des deux nations, les Vascons lui firent éprouver un échec à Roncevaux. Là périt ce Roland, personnage peu connu de son temps, mais qu'un chant de guerre et quelques romans ont rendu si populaire qu'on serait incomplet, même dans le résumé le plus serré, si l'on parlait de cette guerre d'Espagne sans prononcer son nom.

Heureuse ou malheureuse, à peine la guerre est-elle finie, à peine Charlemagne et son armée ont-ils repassé les Pyrénées, qu'une double révolte éclate à la fois en Saxe et en Italie; c'est Witikind qui a reparu, c'est un duc lombard qui appelle les Grecs. Les hommes d'Austrasie se rendent, d'une seule marche, des bords de la Méditerranée à l'Elbe et au Weser; Charlemagne vole en Italie : il abat en courant le rebelle, et arrive en Saxe, furieux et prêt à tirer une vengeance éclatante de serments tant de fois violés. Cette vengeance n'est que trop fameuse : quatre mille cinq cents Saxons qui ont mis bas les armes sont égorgés en un jour. Ici, tous les panégyristes de Charlemagne semblent s'être voilé la face et sangloter sur l'*erreur d'un grand homme*. Pour nous, nous croyons que celui qui entreprend l'éloge d'un homme de ces temps-là doit l'accepter avec toutes les conditions de sa nature barbare. Il n'y avait point égarement chez Charlemagne, ou plutôt chez Karl, car nous nous ferons mieux comprendre en lui restituant ici son nom franc; il obéissait à son instinct de barbare, qui lui disait de tuer quand les autres moyens ne suffisaient pas. Il en est de ce massacre comme des assassinats de Clovis, que l'on ne manque jamais d'accompagner

d'une phrase sentimentale, et que saint Grégoire de Tours rapporte comme une chose toute simple.

Au reste, sa brutale politique lui réussit mal. Cet indomptable Witikind entraîne à sa suite les Danois en Saxe; au moment où les Francs et les envahisseurs sont en présence au pied du mont Saunthal (782). Les Saxons auxquels on a eu l'imprudence de rendre leurs armes se jettent sur leurs maîtres, et la mort de vingt-quatre mille Francs expie le massacre des quatre mille cinq cents Saxons.

Dès lors Charlemagne leur déclare une guerre d'extermination; les serments ont été trop de fois violés pour qu'il s'y fie de nouveau; ses missionnaires ont été massacrés; les essais de conquête religieuse n'ont pas mieux réussi que les essais de conquête politique; il craint peut-être de léguer cette rude guerre à ses successeurs, il semble pressé d'en finir par la force seule avec un peuple que la force et la douceur n'ont pu vaincre : c'est un dépit, disons mieux, un désespoir de retrouver à chaque pas ce peuple fatal qui l'arrache tour à tour de l'Italie, de l'Espagne, du sein des assemblées; son amour-propre de conquérant et de civilisateur est piqué; s'il ne peut venir à bout de cet obstacle, il l'ôtera de son chemin. Trois armées envahissent à la fois ces contrées tant de fois envahies; mais cette fois ce n'était plus pour vaincre, c'était pour anéantir. Les trois colonnes infernales détruisent tout sur leur marche; cent lieues de pays sont changées en déserts en autant de temps qu'il en faut pour les parcourir. Désormais Charlemagne ne veut plus conquérir les Saxons à la religion chrétiennne, il veut les exterminer; le capitulaire par lequel il les fait chrétiens est un code pénal. Si un Saxon retourne à ses faux dieux, qu'il meure de mort; s'il se cache dans la foule pour se dérober au baptême, qu'il meure de mort; s'il mange de la viande un jour maigre, qu'il meure de mort. La mort se rencontre à chaque ligne

de cette espèce de constitution imposée au peuple le plus impatient du joug de tout ce qui restait de l'ancienne Germanie, et cependant ils s'y soumirent : ils étaient tombés trop bas pour secouer celui-là ; depuis trente ans ils n'avaient essuyé que des défaites, leur jeunesse était détruite, leur pays dévasté, leur vainqueur maître de l'Europe, et Witikind avait fait sa paix (785), Witikind au moins l'égal de Charlemagne dans cette lutte qui a laissé une trace si profonde dans l'esprit des peuples. Tout l'intérêt se porte sur lui, parce qu'il est malheureux ; mais rappelons-nous que Charlemagne eût joué le rôle de Witikind s'il ne l'eût vaincu. En effet c'était là, s'il en fut jamais, une lutte non plus de deux hommes, mais de deux peuples. Charlemagne a pardonné à l'homme, il ne pardonne pas au peuple; et tandis que Witikind, devenu son fidèle, jouit en paix des domaines et des honneurs qui sont le prix de sa soumission, ses compatriotes gémissent sous un des régimes les plus oppressifs dont il soit parlé dans l'histoire. Le vainqueur frappe impitoyablement son ennemi à terre, il ne se contente pas de mesquines persécutions, c'est à la nation même qu'il en veut, et il persécute en grand. Ce sont des lois qui frappent d'un seul coup toute une génération, telle que celle qui ôtait aux Saxons la faculté de tester, semblant par là en faire une race à part et réduire un peuple entier à la condition d'esclaves ; ce sont surtout ces déportations de dix mille, de vingt mille familles, le moyen le plus terrible que l'on ait imaginé pour dénationaliser un peuple, le seul peut-être qui puisse réussir, moyen que Rome avait employé déjà, mais en vain, et que notre siècle, tout civilisé qu'il est, n'a pas le droit de reprocher au siècle barbare de Charlemagne, car il en offrira lui-même à la postérité un exemple tout à fait semblable et dans une cause à peu près la même. Ce fut le coup de mort pour les Saxons, et cette nation, qui avait tenu un moment

la fortune en suspens entre elle et le premier peuple de l'Occident, ne s'en releva pas. Elle reparaîtra plus tard, s'agitera comme tant d'autres, et donnera même des empereurs à l'Allemagne, mais ne jouera plus désormais qu'un rôle secondaire.

Restait encore ce peuple insaisissable des Huns ou Avares qui, d'Attila à saint Étienne, se présente à nous toujours avec ses mœurs de Tartares et sa face hideuse, mais toujours avec un nom nouveau, semblant se jouer des recherches de l'historien, comme il se jouait autrefois des poursuites de ses ennemis. Quand Charlemagne eut dompté les Saxons, soumis les Allemands et les Bavarois, rendu les Slaves tributaires, il se trouva face à face avec le vieux peuple d'Attila, et sans prendre haleine, entreprit de le traiter comme il avait traité les Saxons. La dernière révolte des Saxons ne précède que de deux ans le premier coup porté aux Avares (786-88). Gette guerre a moins de célébrité que la précédente ; il paraît cependant qu'elle ne fut pas sans danger, ou du moins sans fatigue. Elle n'a qu'un seul fait populaire, c'est celui qui la termine, c'est la prise de ce fameux ring des Avares, où étaient entassées les dépouilles de tant de nations et de siècles. Les Avares sont dispersés, mais non détruits ; car ils ne seront pas longtemps à reparaître.

Ici finit avec le siècle la première moitié du règne de Charlemagne ; le guerrier va faire place au législateur, le roi barbare à l'empereur romain ; Karl va s'effacer devant Charlemagne.

Les Saxons étaient anéantis, les Avares dispersés, l'ancienne Germanie sujette ou tributaire ; tout avait plié devant Charlemagne ; il avait un pied dans l'Espagne ; à peine un coin de l'Italie s'était dérobé à sa domination : du Danube à l'Océan, de la Baltique à la Méditerranée, tout lui obéissait. Il manquait cependant quelque chose à

cet empire fondé par la force ; il fallait le légaliser. Charlemagne sait bien où il trouvera cette légalité qui lui manque ; il sait tout ce qui reste encore de respect, dans l'univers étonné de se trouver libre, pour cette Rome qui l'a si longtemps gouverné. Rome est à lui, il est déjà patrice des Romains, un pas lui reste à faire ; il sera empereur.

Ce fut le jour de Noël de l'année 800, que le roi franc choisit pour accomplir cette transformation solennelle de son empire. « Le roi Karle étant entré dans l'église avec tout « le peuple, pour la messe de ce jour, et s'étant incliné « devant l'autel pour prier, le pape Léon lui posa une « couronne sur la tête, et tous les Romains crièrent par « trois fois : *A Karle, très-pieux, auguste, couronné de « Dieu, grand et pacifique empereur, vie et victoire !* Après « laquelle proclamation (littéralement, *après les louanges, « post laudes*), le pontife se prosterna devant lui, et l'*a- « dora*, suivant la coutume établie du temps des anciens « empereurs. Karle fut constitué empereur des Romains « par les acclamations de tous, et le pontife l'oignit de « l'huile sainte, ainsi que le roi son très-excellent fils (le « roi d'Italie, Pepin). Après quoi, le sérénissime seigneur « empereur, offrit des dons inestimables aux basiliques de « Saint-Pierre, de Saint-Paul, de Sainte-Marie de la Crè- « che, et à la basilique du Christ, dite de Constantin. » Ainsi fut relevé l'empire d'Occident, au profit du peuple barbare qui avait hérité de la puissance territoriale et de la gloire militaire des Romains... Éginhard prétend que Karle n'accepta le titre d'empereur qu'avec répugnance. Karle assura que ce jour-là, quoique ce fût si grande fête, s'il eût connu à l'avance le dessein du pontife, il ne fût point entré dans l'église. Cette répugnance n'était certainement pas sincère, et tout avait été sans doute concerté entre le roi et le pape, dès le voyage de Léon à Paderborn. Le titre de patrice, en vertu duquel les rois francs commandaient

à Rome et à l'Italie, impliquait une sorte d'infériorité vis-à-vis des empereurs de Constantinople, et convenait mal au plus puissant monarque de l'Europe. » (*Henri Martin.*)

On se hasarde beaucoup en pliant à un plan de politique les actions des hommes de ces temps-là ; cependant il est difficile de croire que Charlemagne ait pris ce titre d'empereur par fantaisie, par vanité, et non dans un but politique. Voyez avec quel empressement il met à profit ce bienheureux titre dès qu'il s'en voit possesseur. Ce modeste *patricius romanus, vir illustris*, les préfaces des capitulaires ne suffisent plus pour contenir ses titres : c'est ici le *magnus, invictus, serenissimus et Augustus imperator*, et ailleurs, *Carolus, serenissimus Augustus à Deo coronatus, magnus, pacificus imperator, Romanorum gubernans imperium*. Ne souriez pas ; il y a autre chose qu'une vanité puérile dans cette liste emphatique de titres ; chacun d'eux a son retentissement en Italie, en Germanie, en Gaule ; Charlemagne exploite ce sentiment vague d'admiration et de respect qui errait pour ainsi dire dans l'esprit des peuples pour l'ancien empire ; il le fixe en concentrant sur lui-même ce qui s'attachait confusément à un nom, et sa puissance en est doublée. *Sic promitto ego ille partibus domini mei Caroli, et filiorum ejus quia fidelis sum et ero diebus vitæ meæ sine fraude vel malo ingenio.* Tel est l'ancien serment que l'on prêtait au roi franc. Maintenant écoutons ; voici le nouveau serment impérial : *Præcepitque ut omnis homo in toto regno suo, sive ecclesiasticus, sive laicus, unusquisque secundum votum et propositum suum, qui antea fidelitatem sibi regis nomine promisisset, nunc ipsum promissum hominis Cesari faciat.* Le fidèle de Charles est l'homme du César ; l'homme libre est devenu sujet, ou mieux le Franc est devenu Romain. Et qu'il ne s'y trompe pas, c'est bien là toute la portée du serment qu'il prête ; Charlemagne lui-même est là pour le lui ap-

prendre : ***Et ut omnibus traderetur publicè qualiter unusquisque intelligere posset quàm magna in hoc sacramento et quàm multa comprehensa sunt.*** On le voit, Charlemagne avait peur que son époque comprît mal sa pensée, alors il la dévoile tout entière ; il n'est plus besoin de le deviner.

La preuve, au reste, qu'il avait bien jugé d'elle en basant son autorité sur les traditions romaines, la preuve que quelque chose de romain vivait encore dans le fond de ces sociétés faites barbares par la conquête, c'est que ce nom d'empereur survécut à Charlemagne avec toutes les idées de gloire et de puissance qu'il réveillait sous lui; c'est qu'il a traversé tout le moyen âge sans rien perdre pour ainsi dire de cet entourage ; c'est qu'enfin la magie qui accompagnait ce nom ne s'est pas même dissipée devant la révolution [1] qui a bouleversé l'Europe à la fin du siècle dernier. C'était comme empereurs que les Henri et les Frédéric revendiquaient l'Italie ; c'était comme en possession de ce nom fatal que la maison d'Autriche prétendit un moment à la monarchie universelle. Mais, sans suivre la destinée de ce nom si loin dans les siècles, contentons-nous de rappeler ce qu'il fit au siècle de Charlemagne.

Nous avons dit qu'il sanctionnait ses conquêtes, ajoutons qu'il sanctionna en même temps quelque chose d'aussi important, c'est-à-dire ses institutions. L'acquisition du nom d'empereur est le lien qui unit entre elles les deux moitiés de Charlemagne, sa vie de guerrier et sa vie de législateur. Elle les résume toutes deux ; c'est le dernier mot de sa politique : réunir les barbares de la grande invasion sous un seul empire, donner à cet empire la consistance du vieil empire romain.

Cette entreprise était plus difficile que la première. L'a-

[1] Quand Napoléon voulut un titre qui l'élevât au-dessus des rois, il se fit empereur.

vénement de sa maison avait été le triomphe de l'aristocratie franque, dont les prétentions avaient grandi avec la fortune ; il la fit plier, il est vrai, mais le règne de Louis le Débonnaire est une preuve qu'il lui fallut peu de temps pour se relever ; et l'espèce de minutie avec laquelle on voit Charlemagne, dans ses capitulaires, réprimer les moindres empiétements des grands, montre assez qu'il ne tenait pas son triomphe pour assuré. On eût dit que le sort des Mérovingiens l'épouvantait pour sa famille, et qu'il pressentait l'avenir. Par une espèce de fatalité, la maison carlovingienne voulut opposer l'influence du clergé à la force des grands, le clergé contribua à sa ruine. Ce n'est pas ici le lieu d'expliquer comment cela se fit, ni pourquoi l'empire tel que l'avait conçu Charlemagne ne pouvait subsister : contentons-nous de remarquer qu'il ne négligea rien pour l'exécution de son plan ; traditions romaines, religion, civilisation, institutions, il mit tout en œuvre. Avant d'entrer dans le développement de cette portion si intéressante de son règne, faisons une réflexion qui est nécessaire pour en donner l'intelligence entière. Charlemagne ne créa rien ; il donna une nouvelle énergie à tout ce qu'il trouva. Ses ***missi dominici***, ce sont les ***legati*** des Mérovingiens, ou mieux des Romains ; mais leurs attributions sont augmentées. L'action qu'ils exercent sur les magistrats est doublée. Ses capitulaires, ce sont les édits que donnaient les rois Childebert et Gontran ; mais au lieu d'apparaître de loin en loin, et de n'aborder que quelques questions, ils se pressent et embrassent tout ; enfin ces fameuses assemblées dont nous allons nous occuper tout à l'heure, ne sont autre chose que le plaid mérovingien, mais rendu plus solennel. Maintenant, voyons quel parti Charlemagne sut tirer de ces institutions que lui avaient léguées la famille de Clovis, et qui n'avaient pu la sauver.

Tous les ans, aux calendes de mars, les fils de Clovis

tenaient dans leur palais une assemblée solennelle où se réunissaient ceux de leurs leudes qu'il leur plaisait d'y appeler. Là, ils leur soumettaient quelques actes d'administration, ils examinaient avec eux leurs différends ; la discussion était libre, mais la décision appartenait au roi. S'il méditait une guerre, il leur marquait dans ses lettres de convocation d'arriver en appareil militaire. Le duc et le comte amenaient les milices de leurs provinces ; le bénéficier, ses hommes d'armes, qu'on nous passe cette expression, trop jeune de deux siècles ; et si la guerre leur plaisait, car il paraît qu'en ce point c'étaient eux qui commandaient, on partait au mois de mai.

Voilà le plaid tel que le reçut Charlemagne. Tous ces caractères se retrouvent dans ce que nous avons appelé l'assemblée. C'est le souverain qui la convoque ; on n'y est admis que par son ordre ; c'est à lui qu'appartient la décision ; et si la guerre est projetée, on vient en armes. Voilà pourquoi l'on voit des assemblées en pleine guerre ; c'était l'assemblée elle-même, comme nous l'avons dit, qui faisait la guerre. Pour donner plus de solennité à ces assemblées, Charlemagne ordonna aux comtes d'amener avec eux douze scabins ou juges. C'est là-dessus qu'on s'est fondé pour prétendre que Charlemagne avait voulu établir une représentation nationale ; l'assertion est plaisante. Ces douze scabins étaient nommés au gré du comte, et pour le dire en passant, c'était là pour lui un moyen de vexation en faisant toujours tomber son choix sur les mêmes têtes ; et ils n'avaient pas voix délibérative ; ils n'étaient pas même introduits dans cette assemblée, qui elle-même ne décidait rien. Si nous composions une dissertation sur le règne de Charlemagne, nous présenterions la preuve à côté de chaque fait que nous avançons ici ; ne faisant qu'un tableau, il nous suffit de le constater.

L'assemblée était le centre du monde carlovingien : on y

rendait les jugements ; on y réglait l'administration ; on y recevait les ambassadeurs étrangers ; on y traitait de la guerre et de la paix. Tout ce qui s'y décidait, une fois revêtu de la sanction royale, mais alors seulement, ne perdons pas ce fait de vue, était irrévocable. C'était de l'assemblée que partaient ces nombreux capitulaires qui régissaient l'empire, et que l'on pourrait appeler à bon droit le code Charlemagne. On a voulu contester à celui-ci le titre de législateur, parce que, dit-on, le recueil de ces capitulaires est un amas sans ordre ; tout y est pêle-mêle ; un léger désordre réprimé s'y trouve à côté d'une grande mesure politique ; un édit sur la religion est suivi d'un capitulaire dans le genre de la fameuse charte *de villis*. Sans doute, Charlemagne ne fut pas un législateur comme Solon, Justinien et Napoléon. Il ne se présenta pas un beau jour à ses Francs assemblés, un énorme cahier à la main, divisé par livres et chapitres, et ne leur dit pas : Voilà la loi que vous suivrez désormais. Mais n'y a-t-il que cette manière d'être législateur ? Si une série d'édits sont tous dans le même esprit, qu'importe leur date et leur place dans le livre ? Le recueil des capitulaires de Charlemagne fut composé comme l'Alcoran de Mahomet. Ce prince faisait face aux circonstances à mesure qu'elles se présentaient ; c'était la marche la plus utile qu'il pût suivre, et nous ajouterons la seule praticable. On n'impose pas impunément d'un coup toute une législation à un peuple aussi fier qu'était celui des Francs, et quelque étendu que soit à nos yeux, le pouvoir de Charlemagne, nous ne pensons pas qu'il eût pu aller jusque-là. Mais revenons au tableau de ses institutions.

A mesure qu'un capitulaire avait été rendu, les *missi dominici* en prenaient copie, et le portaient dans leur légation. Nous avons déjà parlé de ces *missi ;* leur fonction était de faire sans cesse la tournée de la province qui leur

avait été assignée, pour examiner la conduite des magistrats, et recueillir les plaintes portées contre eux. C'étaient, comme on le voit, des espèces de surveillants destinés à contenir ces grands dont Charlemagne redoutait le pouvoir. Les *missi* venaient rendre compte de leur tournée à l'assemblée, et rapportaient chez eux les capitulaires qui y avaient été rendus. De retour en leur légation, ils y convoquaient une autre assemblée où se répétait en petit ce qui s'était fait à la grande assemblée, et où ils publiaient les capitulaires. Cette assemblée qui semblait devoir être un des plus fermes soutiens du pouvoir royal, lui fut d'un faible secours dès que Charlemagne eut disparu. Les *missi* s'élèvent contre Louis le Débonnaire dans cette fameuse assemblée de Compiègne, où le pauvre prince se vit forcé d'abdiquer la couronne impériale, et dès-lors on les perd de vue. Sur Charlemagne seul reposait un édifice que lui seul avait élevé malgré son siècle ; à peine le soutien eut-il manqué que tout croula ; heureux peut-être d'être mort à temps, car qui sait quel échec aurait pu apporter à sa gloire une vie plus longue de cinquante années ; déjà, quand il descendit dans la tombe, Godefrield l'avait menacé de venir le trouver à Aix-la-Chapelle, et il avait pleuré sur les ravages des Normands.

Les dernières années de Charlemagne ne présentent rien de ces grandes expéditions, de ces conquêtes brillantes qui remplissent toute la première partie de son règne. Les négociations, les assemblées et les ambassades y tiennent en revanche plus de place. Immédiatement après son couronnement à Rome, le nouvel empereur conçut, dit-on, la grande pensée de mettre la dernière main à la restauration du vieil empire romain, en réunissant l'Orient à l'Occident par son mariage avec Irène, qui régnait alors à Constantinople. Mais la négociation s'entamait à peine, qu'Irène était renversée du trône par les gardes du palais, et jetée dans

un monastère (802). Nicéphore, au profit duquel avait eu lieu la sédition, envoya demander la paix au monarque franc, qui, après avoir affecté d'écraser les ambassadeurs grecs dans son palais de Seltz, en Alsace, de tout l'éclat de sa magnificence barbare, signa enfin un traité par lequel les deux empereurs se reconnaissaient mutuellement (804) ; mais la bonne intelligence n'était qu'apparente entre les deux peuples. Un proverbe grec disait : *qu'il valait mieux avoir les Francs pour amis que pour voisins ;* et, depuis la conquête de l'Italie, les gouverneurs des provinces frontières étaient en lutte continuelle avec les garnisons grecques de Dalmatie et d'Istrie, terrain mixte que chacun revendiquait.

Plus loin dans l'Orient, le nom franc, qui n'inspirait plus d'alarmes, jouissait d'une grande considération. Presque à la même époque où Charlemagne traitait avec tant de hauteur les envoyés byzantins, il lui arrivait de Bagdad une ambassade célèbre dans les annales du temps. Du fond des forêts de la Germanie, où le christianisme luttait encore avec la sauvage religion d'Odin, le regard de Charlemagne plongeait jusqu'à cette contrée lointaine qui avait été le berceau de la foi chrétienne. En 797, il avait envoyé au calife de Bagdad, Haroun-al-Raschid, trois ambassadeurs, parmi lesquels était un juif nommé Isaac, le seul qui revint, pour appeler sa protection sur les chrétiens de l'Orient, et les pèlerins qui allaient visiter les saints lieux. La réponse se fit attendre plus de trois ans, au bout desquels une députation musulmane débarqua en Italie, apportant à l'empereur des présents magnifiques, et la cession de tous les droits du calife sur la Palestine, cession purement nominale, au reste, et dont on ne voit pas que le monarque franc, ni ses successeurs aient jamais fait usage. « Aaron, dit Éginhard, préféra l'amitié de Karle à celle de tous les rois et princes de la terre. » Néanmoins les intérêts politiques avaient bien leur part dans cette déférence

du maître de Bagdad. Il lui importait de se ménager des alliances avec les ennemis de ses rivaux, les Ommiades de Cordoue; et les nombreuses expéditions que Louis, le jeune roi d'Aquitaine, conduisit à cette époque en Espagne, donnent le secret de ces rapports étranges entre deux puissances qui n'avaient aucun point de contact en apparence. Charlemagne semblait en ce moment exercer un protectorat universel sur toutes les nations. En même temps que les souverains de Constantinople et de Bagdad s'humiliaient en quelque sorte devant lui, les Édrissites d'Afrique lui envoyaient des présents, et se mettaient sous son patronage. On voyait accourir à la fois aux assemblées et les députés des tribus slaves, peuple à moitié soumis, forcé sans cesse à demander grâce pour leurs continuelles rébellions, et ceux des petits souverains de l'Heptarchie saxonne, qui n'appelaient pas d'autre intervention que celle de l'empereur des Francs, dans leurs querelles intestines, et les proscrits de l'Espagne musulmane, qui s'abritaient comme les autres, à l'ombre de la plus grande puissance qui fût alors sur la terre. Mais toute cette grandeur était factice.

Pour donner une idée complète de Charlemagne, il faut dire quelques mots des innovations littéraires qu'il appela au secours de ses innovations politiques.

A lui seul, ce côté de son règne en ferait déjà un grand homme. C'est le seul protecteur des lettres, né sur le trône, qui s'en soit fait une occupation véritable, et non un moyen de briller comme Louis XIV et François Ier. Une éternelle admiration doit s'attacher au nom du barbare qui, pour engager plus efficacement d'autres barbares à se livrer aux lettres, consentit à dévorer lui-même les ennuis d'études longues et fastidieuses. Pour apprendre aux Russes à bâtir des maisons, à forger le fer, à construire des navires, Pierre le Grand se fit maçon, forgeron, charpentier. Pour apprendre aux Francs à étudier le latin, le grec, à faire de

l'astronomie, de la dialectique, à écrire, Karl le Grand étudia le latin, le grec, fit de l'astronomie, de la dialectique, et écrivit. Là aussi ses efforts furent vains; mais sa gloire ne doit pas en souffrir; il échoua, mais qui peut dire ce qui fût arrivé s'il n'avait pas tenté?

III.

Louis le Débonnaire. — Si jamais souverain légua à ses successeurs un rude héritage, ce fut bien celui que laissait Charlemagne à son fils Louis. Du Danube à l'Océan, de la Baltique à la Méditerranée, plus de vingt peuples, romains, barbares, moitié barbares et romains, accouplés de force sous un seul empire, s'agitaient dans le cercle qui les renfermait, et cherchaient à en sortir. Au midi, les pirates de l'Afrique s'étaient déjà montrés; à l'est, les Slaves, quoique tributaires, voisins plus dangereux qu'utiles, menaçaient déjà les frontières; et au nord, cette petite presqu'île du Danemark, où les victoires de Charlemagne avaient refoulé tant de guerriers, regorgeant de population, s'apprêtait à en répandre l'excès sur l'empire du vainqueur, et à venger la cause de l'ancienne Germanie, tout en se faisant riche. Enfin, par-dessus tout cela, cette société carlovingienne, mécontente de ses lois et de ses formes, ouvrage d'un homme et non des choses, avec son clergé plus ambitieux et plus influent que jamais, son peuple qui, s'en allant peu à peu sous la misère et l'oppression, se perdait dans l'esclavage, et ses guerriers, impatients du joug romain qu'on avait voulu leur imposer, cette société secouait de toutes parts les institutions de Charlemagne, et marchait vers un gouvernement nouveau, sans trop se demander quel il serait.

Sous le règne de Charlemagne, il y eut une réaction de ce qui restait de romain dans l'Europe, contre ce qui s'y

était introduit de barbare. Charlemagne recommence l'empire et se fait nommer Auguste ; il établit l'assemblée telle qu'elle était du temps des Romains ; il veut ramener la civilisation romaine ; il étudie ; il veut que ses guerriers étudient ; il fait élever leurs enfants dans son palais, et promet les charges aux plus savants : d'un autre côté, il tourne ses armes contre la partie franchement barbare de sa patrie, et la tue en cette nation saxonne qui la représentait. C'est à Charlemagne que finit l'ancienne Germanie, la Germanie de Tacite et de la grande invasion. La contre-réaction de l'esprit barbare fut terrible. Pour avoir été brusquée, l'unité de pouvoir fut brisée, disséminée en autant de fractions qu'il y eut de royaumes, puis de provinces, puis de châteaux, et l'empire romain-carlovingien fut suivi de l'anarchie féodale, tandis que cette autre civilisation littéraire, qui, elle aussi, avait été précipitée, s'éteignait comme un feu de paille, dans les cloîtres des dixième et onzième siècles, les deux siècles les plus barbares du moyen âge.

Est-ce la faute de ce pauvre Louis le Débonnaire, si son nom marqua cette époque de dissolution, s'il régna en 814 au lieu de régner en 768 ? Indignés de voir tomber tout à coup cet empire carlovingien, objet chéri de leur prédilection, les historiens s'en sont pris aux quelques noms que leur présentent les rares chroniques de l'époque, sans chercher si cet empire, tel qu'il était, pouvait subsister, si même son existence eût servi l'humanité. A peine deux générations se sont écoulées depuis Charlemagne, que l'Europe des Carlovingiens semble dégénérée comme aux temps des derniers Romains ; les scènes de la grande invasion reparaissent ; des poignées de barbares font trembler des provinces entières ; les cavales et les faces hongroises viennent rappeler à l'Italie les Huns d'Attila ; cet épuisement ne cesse que quand les peuples se sont affranchis de cette chaîne commune qui les liait l'un à l'autre, et de Carlovingiens

sont devenus Français, Allemands, Italiens. Si cet état forcé eût duré, si cet échafaudage hardi, mais sans soutien, fût resté debout, point de doute que cette société abâtardie n'eût bientôt succombé sous l'invasion étrangère, et eût-elle résisté aux Hongrois, aux Normands et aux Sarrasins, point de doute qu'elle ne fût devenue quelques siècles plus tard la proie de ces Mongols, qui vinrent épouvanter le moyen âge féodal, tout robuste qu'il était, et dont la seule idée faisait pleurer la reine Blanche devant son fils. Mais quoi qu'il en soit de l'à-propos du monde de Charlemagne, une chose est certaine, c'est qu'il ne faut pas en imputer la chute à ses successeurs, et à Louis le Débonnaire, moins qu'à tout autre.

« Remercions Dieu, avait dit Charlemagne mourant, ce « jeune homme sera plus sage et plus habile que nous. » Dès ses premiers essais, le jeune homme semble vouloir se placer au-dessus de son père. Avant de mettre le pied dans la cour du vieil empereur, il la purifie ; et ses maîtresses, ses filles, sont chassées avec leurs amants. Depuis que les Saxons étaient, non plus vaincus, non plus domptés, mais presque anéantis, les rigueurs semblaient superflues ; Louis rend à leur patrie ces malheureux exilés qu'on avait chassés par troupeaux dans les montagnes de la Suisse, et les marais de la Hollande, et casse l'édit qui les rendait inhabiles à tester. Dans un de ses plans de réforme, Louis atteint aussi le clergé. L'épée au côté, chaussés d'éperons, montés sur de fringants coursiers, et conduisant leurs hommes à la guerre, les évêques et les abbés luttaient avec les guerriers de magnificence, de bravoure, de débauches ; la cour licencieuse de Charlemagne fourmillait de moines qui le dirigeaient ; les évêques sont condamnés à quitter ce faste, et les moines renvoyés dans leurs monastères. Ces réformes faisaient, il est vrai, des ennemis à Louis ; gardons-nous cependant de les regarder pour cela comme des fautes ;

car, à ce compte, les abus en saine politique seraient éternels ; quel est en effet le réformateur, par cela même qu'il réforme, qui ne choque pas quelques intérêts ?

Tous ceux qui ont entrepris le règne de Louis le Débonnaire, et Montesquieu comme les autres, l'ont fait avec l'intention prononcée d'avance de trouver dans les fautes de l'homme les causes de la décadence de l'empire ; ils se sont dit : Voyons comment le faible successeur de Charlemagne laissa se perdre la succession du grand homme ; et, prenant une à une toutes les actions de l'infortuné, ils se sont demandé quelle faute y a-t-il là-dedans ? C'est dans cet esprit qu'ils ont envisagé ces réformes qui semblaient annoncer à l'empire qu'une main plus ferme avait saisi les rênes que la main devenue débile du vieux Charlemagne laissait déjà flotter ; et jamais on ne manque de placer dans les commencements du règne de Louis, une phrase à peu près semblable à celle-ci : « Louis, outré dans ses rigueurs, comme tous les princes faibles quand ils veulent montrer de la fermeté, fait mettre à mort les amants des princesses ses sœurs, et par des réformes hors de saison, indispose contre lui tout le clergé, trouvant ainsi le moyen de faire une faute dans cela même dont un autre aurait su faire un titre de gloire. »

Il faut faire ici bon marché de cette accusation banale d'une faiblesse dont on a exagéré le caractère et la portée. Louis n'était pas un homme faible de la façon misérable et puérile dont l'ont entendu la plupart. Son genre de faiblesse est parfaitement exprimé dans ce surnom de *pius* que lui avaient donné ses contemporains, surnom que nous avons traduit si malignement et si mal par le mot de Débonnaire. « Je ne sais, disait Henri III, mais il me semble que ce mot de Débonnaire implique sous soi je ne sais quoi du sot. » Il avait raison, mais cette traduction est un contre-sens qu'on aurait dû faire disparaître il y a longtemps de notre histoire ; et ce contre-sens, nous n'en doutons point, est une des principales raisons pour lesquelles on a faussé si universellement le caractère de Louis. Une fois le moule donné, chacun s'est arrangé pour y jeter son Débonnaire, et rien n'était plus facile. On voyait un souverain dépouillé deux fois de ses états par les évêques, la grande antipathie de tous nos historiens, surtout de ceux du siècle dernier ; un père sans cesse en guerre avec ses fils, auxquels il a partagé son royaume dès la première année de son règne, et pardonnant sans cesse ; sous lui, les frontières de l'empire sont entamées, légèrement il est vrai, mais un premier coup, quelque faible qu'il soit, est toujours plus remarqué ; sous lui cette espèce de noblesse guerrière dont l'existence légale est encore aujourd'hui contestée, mais qui existait de fait du temps même des Mérovingiens, commence à se débarrasser des entraves qu'elle avait reçues de Charlemagne ; sous lui enfin, le pape, cette autre antipathie de ceux qui se sont occupés de notre histoire, semble sortir de l'état d'infériorité où l'avait tenu l'ami d'Adrien ; un pape fait entendre des paroles hautaines ; un autre pape prend une part active à la seconde déposition de Louis ; et toutes ces misères sont là, comme par dérision, pour faire suite à ce règne si beau, si glorieux de Charlemagne, pour lequel on n'a pu trouver assez de louanges. Si les expressions ont manqué pour célébrer la grandeur du père, elles manquent pour flétrir la débonnaireté du fils, et l'hymne de victoire entonné depuis Charles-Martel, se change tout à coup en une espèce de complainte monotone, et à un seul refrain, qui ne cesse plus jusqu'aux Capétiens.

Certes, il était possible d'envisager tout cela autrement qu'on ne l'a fait ; mais, avant de chercher à relever le caractère de Louis le Débonnaire, il convient de déclarer d'abord que l'importance de cette question est toute relative. Que Louis ait été débonnaire ou non, peu importe dans le

fond, l'empire carlovingien n'en est pas moins tombé; et tout le piquant de la discussion est, non dans la chose, mais dans l'erreur et l'injustice de ceux qui l'ont traitée. Ce n'est point cependant une affaire de pure curiosité. Prouver que Louis ne fut pas incapable, c'est prouver, du moins en partie, que si l'empire de Charlemagne ne vécut pas âge d'empire, ce ne fut pas la faute des hommes, mais des choses.

Le premier, le grand reproche fait à Louis, est ce malheureux partage reproché à Clovis, reproché à Clotaire, reproché à Charles-Martel, qu'on n'a pas reproché à Charlemagne, et à tort, car il en fit un tout à fait semblable, et pour lequel on ne devait pas s'attendre à voir Louis épargné. Mais d'abord pouvait-il, et devait-il agir autrement? Non, certes. On parle de troubles excités par un partage; mais on oublie ceux qui auraient suivi le refus d'un partage. C'était un usage qui avait presque force de loi, et dans un temps où chaque fils de prince avait autour de lui sa petite armée de leudes, croit-on que les enfants sacrifiés se fussent laissé dépouiller sans résistance de ce qui en effet leur était dû légitimement? Et après tout, pourquoi vouloir affubler de nos mœurs et de nos idées les hommes des temps passés; pourquoi faire un crime à Louis d'avoir pensé comme on pensait autour de lui? Est-il plus coupable pour avoir partagé ses états entre ses enfants, qu'un de nos souverains modernes le serait pour les réunir sur la tête d'un seul héritier? Et puis, une chose a trompé les historiens : c'est ce mot de roi. Nous sommes habitués à attacher à ce mot une idée de puissance et d'indépendance absolue, mais il en est de ces rois carlovingiens comme de ces rois goths, francs et vandales dont on faisait des espèces de monarques ayant cour et parlement, et sur lesquels il a fallu tant rabattre; le roi barbare n'était que le premier entre les guerriers; les rois carlovingiens furent les premiers entre les magistrats, et pas autre chose : leurs pères les envoyaient dans un royaume comme ils auraient envoyé un duc dans un duché, et ils gouvernaient leurs royaumes au même titre qu'un duc son duché. Ils n'en demeuraient pas moins soumis au grand magistrat, au Kaiser qui avait sur eux les mêmes droits que Théodose ou Constantin auraient eus sur un préfet de l'Orient ou des Gaules; et les révoltes de Lothaire, de Pepin et des autres ne prouvent pas plus en faveur de leur indépendance, que celles de Vindex ou de Céréalis contre l'autorité de l'empereur romain sur eux et leurs provinces. Au reste, mettons de côté toutes ces considérations et envisageons la question sous un autre point de vue.

« Il y a des nations, a dit M. Augustin Thierry, sous les démarches et les mouvements des princes carlovingiens. » Il y avait des nations sous ces royautés, dont l'apparition a excité la colère de nos historiens : l'Aquitain voulait un roi, le Lombard voulait un roi, le Bavarois et l'Allemand en voulaient aussi, c'était pour ces peuples enfermés pêle-mêle dans un seul empire, un moyen de s'isoler en quelque sorte du milieu de tant de populations inconnues ou ennemies, et de se reconstruire une nationalité : c'était là le germe de la dissolution d'un empire factice, dont les parties, avant de se séparer violemment, commençaient à se détacher.

Ceux qui voudraient voir un nouveau trait de faiblesse de la part de Louis dans cette condescendance aux vœux des peuples, ont oublié sans doute qu'ils en ont déjà fait un titre de gloire à Charlemagne, qui même avait été plus loin. A peine a-t-il fait la conquête de l'Italie, qu'il y laisse son fils Pepin avec le titre de roi des Lombards, et ce pauvre Louis le Débonnaire, accusé tour à tour, et pour avoir abandonné, et pour avoir suivi les traces de son père, à peine âgé de

trois ans, avait été porté, dans son berceau, avec le titre de roi, au pays des Aquitains, avait appris leur langue, s'était revêtu de leur saye, s'était fait à leurs exercices, tout cela par ordre de Charlemagne, et pour faire oublier, ce semble, aux Aquitains qu'en dernier ressort ils étaient soumis à une domination étrangère, en leur donnant pour chef immédiat un prince semblable à eux. Il arriva que Louis, en suivant la même politique qui avait bien réussi à son père, s'en trouva mal; il arriva que les fils d'un fils obéissant se révoltèrent contre leur père : la raison n'en est pas dans le caractère de Louis, dans quelques mesures qu'on dit fausses ; là aussi il y a des nations, l'esprit d'indépendance avait marché en avant ; il ne se contentait plus d'un simulacre de nationalité, il fallait quelque chose de plus pour le satisfaire.

Les révoltes des fils de Louis peuvent, dans un sens, être envisagées comme des insurrections des peuples vaincus, conduites par leurs chefs naturels, par ces rois particuliers qu'on leur avait jetés, pour ainsi donner le change aux désirs d'indépendance qui les agitaient. Et même, à travers le fatras de nos historiens modernes, on peut démêler quelques traces de ces nationalités qui se forment et se combattent : c'est Louis déposé à Compiègne avec une espèce de fureur par les Français, qui commencent à repousser les hommes d'au-delà du Rhin, et rétabli avec éclat par le plaid germanique de Nimègue ; c'est cette même Germanie qui se déclare plus tard contre Louis, en faveur de son roi à elle, de son Louis le Germanique, qui répudie l'empire, elle, la nation mère du monde carlovingien, et qui aime mieux être Germanie et indépendante, que reine de l'Europe et Carlovingienne ; ce sont les Aquitains, qui, à la mort de leur roi Pepin, repoussent hautement le nouveau roi qu'on veut leur imposer; il faut que Louis, pour leur faire prêter serment à son bien-aimé, envahisse leur

pays les armes à la main, et encore n'obtient-il pas d'eux qu'on lui livre les enfants de l'ancien roi, et plus tard l'Aquitaine se laissera ravager plus de dix ans, avant de se laisser enlever cette famille germaine qu'elle a adoptée : ce n'est plus un roi qu'elle veut, c'est une famille de rois ; il y avait progrès, et ce progrès ne devait plus s'arrêter. Et maintenant viendra-t-on accuser Louis de faiblesse, si, au sortir de ces humiliations, il pardonne à ses fils, sacrifiant ainsi l'empereur au père, d'après la phrase reçue ? Que pouvait il contre ces formidables chefs d'insurrection, le pauvre empereur germain, que la Germanie ne soutenait pas toujours? Après la scène de Compiègne et la restauration de Nimègue, on veut faire repentir Lothaire de sa conduite ; l'Italie s'arme en sa faveur, elle envoie Grégoire sous les drapeaux du rebelle, et ces velléités de vengeance aboutissent au *champ du mensonge*.

Nous venons de parler de déposition, il est temps d'aborder enfin cette question, la plus grave de toutes, parce que c'est là que l'on triomphe, que l'on montre pour ainsi dire une à une toutes les nuances de la faiblesse de Louis, tandis que, selon nous, il ne fut que malheureux. Louis se montra faible en un point, ce fut en présence des idées religieuses. Le prince qui toute sa vie voulut se faire moine, devait se trouver bien petit devant un concile, et l'on conçoit qu'il n'ait trouvé rien à répondre aux évêques de Saint Médard de Soissons, quand ils lui citaient des textes, quand ils l'accusaient d'avoir fait marcher des troupes pendant le carême, et tenu une assemblee le jeudi-saint. Disons-le cependant, ce n'était pas aux évêques tout seuls que Louis obéissait, car derrière le concile il y avait l'armée, l'armée qui avait convoqué le concile, et se tenait là, prête à employer la force si les décrets ne suffisaient pas. « Quand on lut cette confession absurde, dit M. Michelet, le pauvre Louis ne contesta rien, il signa tout ; il s'humilia autant

que l'on voulut, se confessa trois fois coupable, pleura et demanda la pénitence publique pour réparer les scandales qu'il avait causés. » Qui nous a révélé les secrets de sa prison? Louis était entre les mains des rebelles, et les hommes d'alors étaient peu délicats sur le choix des moyens. Quatre siècles plus tard, il y eut un roi d'un caractère autrement déterminé que celui de Louis le Pieux, un prince impie qui tuait les évêques et se moquait du pape : c'était Henri II. Il vivait à une époque où les croyances religieuses avaient perdu quelque chose de la force qu'elles avaient au temps de Louis, dans un siècle qui avait produit Abailard et Arnaud de Brescia ; et cependant, quand on le voit venir nu-pieds au tombeau de Thomas Becket, se faire flageller de la main des moines, il ne vient pas à l'esprit de le taxer de faiblesse, parce que nous connaissons les motifs qui le font agir. Il n'y a point de parallèle à établir entre les deux faits, ils n'ont rien de commun ; mais cet exemple peut montrer qu'il ne faut point se hâter de juger un homme quand les ressorts secrets de sa conduite vous échappent.

Au reste, nous ne prétendons point justifier Louis de tout point. Il faut bien après tout qu'il y ait eu quelque chose de faible en lui, puisque cette malheureuse tradition de débonnaireté est restée attachée à son nom, au point d'en devenir inséparable : mais ce qu'il y eut de faiblesse en lui a été cruellement exagéré. Louis se laissa déposer, mais savons-nous s'il eût pu résister ? Qu'eût fait l'homme le plus ferme en présence de ces Vala, de ces Matfroy, de ces Lambert, rois dans leurs provinces, et les véritables maîtres de l'empire, de ces hommes qui faisaient le sort et des rebelles, et de l'empereur, de cette féodalité non encore légalisée, mais déjà formée et vigoureuse? Le principe féodal, l'obéissance au seigneur immédiat, existait déjà, quatre ou cinq désertions suffirent pour dépeupler le camp de Louis au *champ du mensonge*.

Est-ce encore à lui qu'il faut s'en prendre de ce progrès de l'aristocratie? mais avec quoi eût-il résisté? On n'avait alors ni arrêts de cour royale, ni troupes de ligne ; dans le système de gouvernement que Louis avait reçu de Charlemagne, l'armée, le seul pouvoir d'alors, était entre les mains des grands, et on ne pouvait combattre les uns qu'avec le secours des autres ; c'est-à-dire qu'ils étaient les maîtres. Aussi les voyons-nous, par leurs défections, faire tour à tour le succès des révoltes et celui des restaurations : ce sont eux qui détrônent Louis à Compiègne, et le rétablissent à Nimègue ; ce sont eux qui le font déposer à Saint-Médard de Soissons par les évêques, et forcent ensuite Clotaire à lui rendre et la liberté et l'empire. Abaissé, relevé au caprice des grands, Louis ne se montra pas faible cependant ; il ne s'abandonna pas en présence d'une puissance qui le dominait de si haut ; on enlevait tout, il ne céda rien. On ne cite de lui aucun de ces grands actes, tels que ceux qui furent arrachés plus tard aux carlovingiens, ses successeurs, qui légalisaient d'un seul coup les empiètements de longues années. On peut bien citer quelques phrases prises çà et là dans ses capitulaires, invoquer quelques diplômes exhumés des archives des villes et des monastères, pour établir que Louis prêta les mains à cet envahissement universel de la féodalité ; mais de bonne foi, croit-on qu'il serait bien difficile de faire un travail semblable sur le règne de Charlemagne? Nous en dirons autant de ces concessions faites au clergé, de ces donations, de ces priviléges qu'on a fait sonner si haut, et dans lesquels Louis ne faisait qu'imiter son père. On pourrait ajouter un mot sur ce dernier article, c'est que l'évêque et l'abbé n'étaient pas seulement des hommes de Dieu ; c'étaient aussi des hommes forts, et ils obtenaient peut-être plus à ce titre qu'au premier.

Représentons-nous donc ce Louis, que nous voulons

avoir été si faible, au milieu de ces populations qui ne veulent pas de lui, et s'agitent en tous sens pour lui échapper; entouré ce ces grands, qui eux aussi ne veulent pas de lui, et ne pouvant rien contre eux que par eux; assailli à chaque instant par des fils rebelles, qu'il est aussi dangereux de punir que de renvoyer impunis; et loin de lui reprocher ce qui est arrivé, nous le louerons de ce qui n'est pas arrivé. Et qu'on vienne l'accuser maintenant d'une incursion de Normands ou de Sarrasins, d'une révolte de Slaves ou de Gascons, comme si cette dissolution universelle et de tous les jours sous laquelle s'affaissait le grand empire, ne prêtait pas assez beau jeu aux peuples des frontières, aux pillards du nord et du midi, pour qu'on veuille expliquer leurs attaques par la faiblesse du souverain !

Il est temps d'en finir avec une discussion roulant sur quelque chose d'aussi mince que le caractère d'un homme, quand il s'agit d'une des révolutions les plus importantes de l'histoire, et de laquelle est sortie l'Europe moderne. Résumons en deux lignes la pensée qui a présidé à cette espèce de dissection du règne de Louis. On a cru trouver la raison des grands mouvements qui agitèrent l'Europe sous Louis le Débonnaire, dans la faiblesse de son caractère, et ce sont ces mouvements eux-mêmes qui le lavent de tout reproche de faiblesse.

Nous ne pouvons terminer sans dire un mot de cette fameuse Judith, qui à elle seule semble remplir le règne de Louis dans quelques-uns de nos historiens, dont la malignité s'est servie d'elle, pour faire jouer à ce prince le rôle le plus ridicule de tous, celui de mari débonnaire. Une phrase de M. Michelet explique tout, ce nous semble : « Savante, dit l'histoire, et plus qu'il n'eût fallu, elle livra son mari à l'influence des hommes élégants et polis du midi. » La question nationale était donc pour beaucoup dans cette haine que les Francs de Louis vouèrent à Judith; et quand, pour décrier l'époux, ils font courir des bruits injurieux à la réputation de la femme, l'adultère qu'ils lui choisissent est un Aquitain, c'est Bernard le duc de Septimanie.

Ainsi, Louis n'est pas cette insignifiante figure que l'on retrouve partout, et nous aurions pu rapporter ici toutes les occasions où il se montra homme de tête et de cœur s'il n'eût fallu le justifier avant de le glorifier; nous n'avons point voulu cependant en faire un grand homme, et surtout un grand homme avec nos idées. Louis était un homme de son temps, il pensait, agissait comme on pensait et on agissait à ses côtés; il obéissait aux idées religieuses parce qu'elles dominaient son époque, il était vêtu comme les Francs, parlait comme eux, chassait, se battait comme eux; c'était un des meilleurs cavaliers et des plus habiles jouteurs de son royaume; et pourtant une épithète a tué tout cela : une épithète, d'un portrait, a fait une caricature. Au débonnaire point d'épée, point de casque, une robe longue, des sandales fourrees et un bonnet le plus bourgeois de tous! La tradition marche, cette piteuse image à la main, et nous rions, acceptant ainsi la condamnation portée contre un roi par la mauvaise humeur du peuple, qui jamais ne veut admettre la responsabilité du temps et des causes accidentelles.

Lothaire, auquel Louis, mourant, avait envoyé son sceptre d'or, tenta de réunir l'empire tout entier. Repoussé par Louis de Bavière, il envahit le royaume du jeune Charles, qui, trahi par les seigneurs neustriens, est obligé de se réfugier derrière la Loire. Déjà il était facile de voir à qui resterait en définitive un pouvoir que les princes se disputaient avec tant d'acharnement. L'aristocratie était en droit de mettre sur son écu, *qui je protége est roi*. C'est elle qui tour à tour avait fait et défait Louis et ses fils. A force de changer de maîtres elle devait bientôt

s'habituer à n'en reconnaitre aucun. Charles, errant presque seul, réduit pour dernière ressource *au cheval qu'il montait et aux habits qui le couvraient*, rencontre pour auxiliaires le mécontentement de quelques seigneurs, et le voici passant la Loire à la tête d'une armée. Lothaire, trahi à son tour, lui rend son royaume. Il n'avait pas renoncé cependant à ses ambitieux projets. Les deux frères menacés se liguent contre lui, et après avoir vainement demandé la paix, offrent la bataille à Fontenay (841). Lothaire est vaincu, mais après un carnage qui épouvante une génération accoutumée, depuis vingt-cinq ans, à des guerres sans combat. Elle donne ce grand désastre pour excuse de son impuissance contre les Normands.

Lothaire soutient encore ses prétentions à l'omnipotence impériale; et déjà les évêques avaient fait bonne part à ses frères. Le traité de Verdun (842), donnait à Charles toute la partie de la Gaule située au couchant de la Meuse, de la Saône et du Rhône, et la partie de l'Espagne située entre les Pyrénées et l'Ebre; à Louis le Germanique, la Germanie tout entière jusqu'au Rhin; à Lothaire, l'Italie et la contrée, qui à défaut d'autre nom, prit celui de *part de Lothaire* (Lother-ring) ou Lotharingie, depuis Lorraine.

« Le traité de Verdun défaisait en quelques lignes l'œuvre de Charlemagne. Chacun rentrait chez soi, Italiens, Francs, Germains, reniant cette fraternité de convention qu'on avait voulu imposer à tous. A partir de là, l'histoire de France, comme un fleuve débordé qui rentre tranquillement dans son lit, perd son universalité fatigante des règnes précédents, et cesse d'être l'histoire de l'Europe. Mais la dissolution n'était pas à terme. Il y avait loin de cette nationalité générale recouvrée les armes à la main, à la conquête de cette foule de nationalités locales, le but et le moyen de tant d'ambitions, et que nécessitait

alors la division si nette et si tranchée des races. La Bretagne était toujours là, donnant aux populations visigothes de l'Aquitaine, aux Bourguignons des bords du Rhône, le spectacle d'une race indomptée, se maintenant à soi, malgré tout et reconnaissant à peine aux Francs de la maison d'Héristall un droit de patronage, à chaque instant méconnu. Ce n'était pas tout. Quelque profondément oubliée que paraisse sous Charlemagne la vieille distinction de Neustriens et d'Austrasiens, on s'en souvenait encore à Paris, à Orléans, à Soissons. Les fils des Francs venus avec Clovis, héritiers des charges de leurs pères, se trouvaient à la tête des anciennes populations gallo-romaines, dont elles avaient adopté les mœurs et le langage, et n'avaient pas renoncé à reprendre la question décidée une fois à Testry. Les guerriers des Pepins et de Charles-Martel n'avaient pu se fondre ainsi avec les hommes de la Neustrie au milieu des guerres de chaque jour qui les entraînaient du Wéser aux Pyrénées, et des Marches de Bretagne au *Ring* des Avares, et aux plaines de l'Italie. Ils n'avaient pris racine nulle part, et restaient après un siècle et demi comme des hôtes incommodes dont la présence irritait. Puis il y avait encore la féodalité, fière de ses triomphes sous Louis le Débonnaire, et dont les prétentions ne connaissaient plus de bornes depuis qu'elle se sentait la maîtresse. Protectrice hautaine de Louis le Débonnaire et de ses fils, il fallait bien que le nouveau roi lui fît hommage de sa couronne, et les questions de race qu'elle-même soulevait sur tous les points, lui prêtaient encore un élan irrésistible. » *(Histoire de France.)*

Une nouvelle ère commence, il faut renoncer aux contrefaçons maladroites de l'empire romain. L'unité est brisée, les grandes divisions reconnues, chacun pour soi et par soi. Cet égoïsme se subdivisant, nous aurons l'esprit de province, l'esprit de localités, bases sur lesquelles re-

pose tout le régime féodal. Sarrasins et Normands sont venus, les hautes murailles et les tours crénelées s'élèvent; ces forteresses, le peuple les appelle *asiles;* chacun y apporte sa pierre, chacun y met la main sans arrière-pensée de tyrannie. C'est le troupeau docile qui construit lui-même son parc sous les yeux des bergers et des chiens. Sarrasins et Normands sont venus. Il ne s'agit pas de susceptibilité politique, de discussions de droit, de municipalité, de franchises; on aura le temps plus tard de songer à tout cela. Maintenant il s'agit de vivre, entre le protecteur et le protégé le pacte sera bientôt fait. En vain le capitulaire de Pistes (864) déclarera la loi faite par le consentement du peuple et la constitution du roi, formulera une théorie de défense contre l'invasion, réformera les monnaies, rendra l'*habeas corpus* aux hommes libres qui l'avaient vendu, et ordonnera la démolition de tous les châteaux-forts construits sans la permission du prince; le mal vivra des causes qui l'ont fait naître, et il n'y aura eu qu'un édit royal de plus pour prouver solennellement l'impuissance de la royauté.

« A tant de causes de changements, dont le germe existait déjà avant Charlemagne, vint se joindre un mal nouveau qui porta le dernier coup. Elles sont célèbres les larmes versées par le vieil empereur à la vue des blanches voiles des pirates danois s'enfuyant sous le vent avec les dépouilles de ses sujets. Sous Louis le Débonnaire, les hommes du nord furent encore contenus par ce qui restait de majesté à l'empire. L'ombre de Charlemagne planait sur son fils. Mais quand vint la guerre civile, et ce terrible massacre de Fontenay, suivi d'une dissolution, quand le trône impérial fut occupé par le fils de Judith, la pierre de scandale du règne précédent, la tempête éclata, et toutes les provinces furent inondées à la fois. Les Normands entrent en Neustrie par la Somme et la Seine, en Aquitaine par la

Garonne. Lantbert, déshérité par Charles le Chauve du comté de son père, les introduit dans la Loire, où ils incendient Nantes en 843, deux ans après la prise de Rouen par Oscheri. En Aquitaine, ils sont appelés par le petit-fils du dernier empereur, par Pepin II, qui veut recouvrer à tout prix le royaume de son père, donné à Charles, par le traité de Verdun.

Les sympathies des Aquitains étaient toutes pour Pepin, mais Charles était le plus fort. Deux fois Pepin tenta la révolte, deux fois il tomba entre les mains de son oncle. Ni les Normands, ni les Sarrasins, car il les appela aussi, ne purent lui rendre son héritage. A la fin, il alla mourir dans un couvent de Senlis (864). Avant lui, Bernard, duc de Septimanie, celui que la voix publique faisait passer pour l'ancien amant de Judith, et donnait même pour le père de Charles le Chauve, Bernard avait voulu exploiter à son profit le sentiment de répulsion qui régnait en Aquitaine pour toute domination venue de loin. Mais Charles l'avait prévenu. Après de grandes menaces, il feignit une réconciliation et l'amena à une entrevue au monastère de Saint-Cernin. Au moment où Bernard fléchissait le genou, il le prit de la main gauche, comme pour le relever, et de la droite, il lui plongea un poignard dans le cœur. Ensuite, il frappa du pied le cadavre, en s'écriant : « Malheur à toi qui as souillé le lit de mon père et de ma mère. » En adoptant ainsi la rumeur populaire, il ne faisait que rendre plus odieuse une trahison qui tournait au parricide.

Cet homme, si impitoyable avec les siens, avait moins de cœur contre des ennemis plus redoutables. Il laissait arriver les Normands jusqu'aux portes de Paris, et au lieu de les attaquer avec l'armée qu'il amena à la fin dans les plaines de Saint-Denis, il fit offrir à leur chef, Ragenaire ou Régnier, 7,000 livres pesant d'argent, s'il voulait s'en retourner, et jurer de ne plus revenir. Régnier lui en donna

sa parole de Normand, redescendit la Loire en pillant tout sur sa route ; et de retour à la cour de son roi Hérik, il fit étaler devant lui l'or et l'argent qu'il avait pris, et celui qu'il avait reçu, les serrures des portes de Paris, et le bout d'une poutre qu'il avait fait scier dans le monastère de Saint-Germain-des-Prés. Il ajouta que le pays était habité par des lâches, et que les morts lui avaient opposé plus de résistance que les vivants. Il faisait allusion à la mort de quelques-uns des siens écrasés sous les ruines du monastère de Saint-Germain, ce que l'on ne manqua pas de transformer en miracle (845).

Après avoir combattu les Normands avec de pareilles armes, il fallait s'attendre à les revoir bientôt. Les Normands de la Loire, et ceux que Pepin venait d'appeler en Aquitaine, saccageaient les villes, et ravageaient les campagnes. Les Sarrasins qui venaient de piller l'église de Saint-Pierre, aux portes de Rome, couvraient les côtes de Provence de leurs hardis pirates. Les Bretons, Noménoé à leur tête, harcelaient toujours les dominateurs de la France, du fond de leurs landes. Ils faillirent s'emparer de Charles le Chauve, comme il traversait un marais entre la Bretagne et le Maine, et le bruit courut même qu'il avait été tué. Pendant ce temps, Charles le Chauve tenait des conciles et fabriquait, à Mersen, de concert avec son frère Lothaire, des règlements de police intérieure, dont on ne devait tenir compte ni chez l'un ni chez l'autre (847). Tout cela donnait beau jeu aux Normands, qui, un an après l'assemblée de Mersen, parurent devant Bordeaux. Les juifs, pour qui la vie du moyen âge commençait déjà, saisirent cette occasion de vengeance, et livrèrent, une nuit, la ville aux barbares. Charles, content de leur avoir pris neuf de leurs barques qui s'étaient aventurées dans la Dordogne, les laissa tranquillement bouleverser Bordeaux de fond en comble, et s'en alla en Bretagne se faire battre par Noménoé. Impatient de tirer à lui sa part de dépouilles dans ce pillage universel de l'empire de Charlemagne, le chef breton avait tenté la conquête de l'Anjou et du Poitou. Charles le ramena sur les bords de la Vilaine, où la bataille s'engagea dans la plaine de Ballon, à quelques lieues de Redon. Montés sur les petits chevaux du pays, au pied sûr et infatigable, les Bretons voltigeaient autour des lourdes phalanges de l'armée franque et les criblaient de javelots. Puis ils se réfugiaient au milieu des bruyères et dans les marais. Après deux jours de combat, Charles, voyant presque tous ses hommes blessés, sa cavalerie démontée, et l'ennemi prêt à recommencer un jeu sans danger pour lui, jugea qu'il en avait assez fait pour sa gloire. Il s'enfuit du camp pendant la nuit, comme un transfuge, laissant son armée à la merci des Bretons, qui la détruisirent le lendemain. Noménoé partit de la plaine de Ballon pour revenir dans le Maine et l'Anjou, qu'il soumit jusqu'à la Mayenne. Se croyant alors assez fort pour tout oser, il se fit sacrer roi dans l'église du monastère de Dol, et se mit avec le roi des Francs sur le pied, non plus d'un vassal en révolte, mais d'un collègue, et d'un collègue menaçant.

Des affaires beaucoup plus importantes retenaient ailleurs Charles le Chauve. Un moine du monastère d'Orbay, près Soissons, nommé Godescale, avait eu l'audace de prêcher que Dieu nous prédestinait au mal comme au bien, et que Jésus-Christ n'était pas mort pour tout le monde. Il avait même erré, dit-on, sur le mystère de la sainte Trinité. Hincmar, son métropolitain, l'impérieux archevêque de Reims, qui dans ses lettres, pleines de domination, traçait pas à pas à Charles la ligne de conduite qu'il fallait suivre, le fit venir au concile de Kiersy, où le malheureux Godescale fut accusé et convaincu d'hérésie. On le fustigea cruellement, et après avoir jeté lui-même ses écrits au feu, il entra dans une prison qui devait être perpétuelle. Mais il arriva en-

suite que quelques esprits plus modérés, voulurent en rappeler de ce jugement. On écrivit pour et contre, on tint conciles sur conciles ; tout l'entourage royal fut en émoi. Noménoé, lui, déposait les évêques, et donnait les siéges épiscopaux à ses créatures. Il renvoyait sans l'ouvrir une lettre du pape, et recevait sans s'étonner les menaces d'excommunication qui lui arrivaient de Reims et de Tours.

Ce chef intrépide mourut en 851, et Charles le Chauve voulut essayer s'il n'aurait pas prise sur son fils Hérispoé. Le nouveau roi l'attendit de pied ferme, et les descendants des plus hardis guerriers de l'invasion barbare s'enfuirent, *selon leur coutume*, dit la chronique de Fontenelle. Charles dut se trouver heureux qu'Hérispoé voulût bien lui faire hommage des conquêtes de son père. Le chef breton vint à Angers mettre ses mains dans les mains du roi ; il lui jura fidélité, et reçut en échange la consécration de tous ses droits de souveraineté sur Rennes, Nantes et le pays de Raiz (851). Jusqu'alors la Bretagne ne sortait pas de ce qui s'appelle encore aujourd'hui la Bretagne bretonnante, elle reçut à cette occasion ses limites définitives, encore les mêmes aujourd'hui.

Les Normands continuaient toujours leurs ravages. Dans toutes les grandes rivières, ils s'étaient choisis un point d'appui, un lieu de campement où ils se tenaient en permanence. Les flotilles de barques arrivaient du nord, et retournaient au pays une à une ; mais le camp restait, se vidant et se remplissant à mesure.

A l'embouchure de la Loire, c'était l'île de Noirmoutiers ; dans la Seine, la fosse Ghiwald, à Vernon, et ensuite l'île d'Oissel, à quelques lieues au-dessus de Rouen. De là, comme d'une tanière, ils remontaient ou redescendaient à volonté le courant, débarquant à droite, et s'avançant hardiment dans les terres par bandes de trente et quarante. Quelquefois ils ramassaient des chevaux dans une campagne, et improvisaient une cavalerie qui allait rançonner les villes et les monastères, situés trop loin du fleuve. En 852, deux bandes formidables descendirent à la fois la Seine et la Loire. Nantes, Angers, Tours, le Mans furent saccagés et brûlés. Un débordement sauva le monastère de Saint-Martin (Marmoutiers), le saint de prédilection de la race mérovingienne, dont la piété s'était traduite en riches offrandes, dignes de tenter la rapacité des Normands. Les moines, effrayés, transportèrent à Orléans les reliques de leur patron. Bientôt Orléans lui-même ne fut plus un lieu sûr. On alla à Auxerre. Les routes étaient couvertes de peuple qui fuyait et de moines qui portaient leurs reliques en procession. Les hommes de guerre cherchaient à se roidir. Ils se faisaient des asiles dans les forêts et sur les rochers. L'époque des forteresses arrivait. La cabane se mettait à l'abri sous le château. Encore Charles le Chauve voulut-il enlever cette dernière ressource à ses sujets, croyant sans doute mauvais qu'ils fussent défendus par d'autres, tandis qu'il était impuissant pour les défendre lui-même. En 864, il rendait un capitulaire qui ordonnait la démolition des châteaux et *fertés* construits sans son ordre. Heureusement que ce qui s'était élevé sans lui, resta debout malgré lui.

En 855, l'année de la mort de son frère Lothaire, Charles le Chauve sembla pourtant reprendre cœur. Biœrne, un des plus fameux *rois de mer*, venait de paraître en Normandie. Il l'attaqua dans la forêt du Perche, et le força de regagner ses barques en déroute. Mais ce ne fut qu'un succès passager. L'année suivante, les Normands pillaient Orléans. En 857, ce fut le tour de Chartres, dont l'évêque se noya en traversant l'Eure à la nage pour leur échapper. Un an auparavant, Paris les avait revus. Les magasins des commerçants de la Cité furent livrés au pillage. Les îles de la Seine étaient toutes blanches des os des captifs morts

entre leurs mains, dit Hildegher, évêque de Meaux. Une grosse bande, commandée par Weeland, s'abattit sur la Somme, dont le lit marécageux les avait rebutés jusque-là, et pilla Saint-Valery, Amiens, le riche monastère de Saint-Ricquier. De désespoir, Charles le Chauve prit une détermination singulière, il proposa aux Normands de la Somme 3,000 livres pesant d'argent s'ils voulaient le débarrasser des Normands de la Seine. Il fallut un an pour les ramasser, et dès que Weeland les eut touchées, il vint bloquer l'île d'Oissel à la tête de deux cent soixante voiles. Mais il ne gagna pas loyalement son argent. Quand, réduits par la famine, les assiégés lui eurent livré leur butin de cinq années, qui s'élevait à 6,000 livres d'argent, il s'en tint là, et bien plus, il fit cause commune avec eux (861). Sous prétexte que la saison était trop avancée pour qu'on pût tenir la mer, il leur fit donner, à eux et aux siens, des quartiers d'hiver sur tout le bord de la Seine, entre Paris et Melun, et dès le printemps, il entra avec eux dans la Marne. Charles eut honte de se voir ainsi joué. Il assembla à Senlis les comtes et les seigneurs du pays, borda de soldats les deux rives de la Marne, et fondit sur les Normands comme ils revenaient d'attaquer Meaux. Il fallut capituler, et reprendre sans tarder le chemin de la mer. Weeland se fit baptiser et prit un rang à la cour du roi. C'était un essai qui devait, plus tard, se refaire en grand avec Rollon.

Cependant la résistance s'organisait à la fin. On fermait la Seine à trois lieues au-dessus de Rouen, là où avait été le camp normand; Robert, comte d'Anjou, le fameux Robert le Fort, tenait tête à de nouvelles troupes de Normands qui l'attaquaient de concert avec les Bretons, et passait au fil de l'épée l'équipage de douze de leurs barques, envoyées par Salomon, duc de Bretagne. Mais son courage personnel ne pouvait suffire à tant d'attaques. Au commencement de l'année 866, il fut battu près de Melun, et

sa défaite décida le roi à signer un traité bizarrement honteux, par lequel outre 4,000 livres d'argent qu'il donnait aux Normands, il s'engageait à leur rendre les prisonniers échappés de leurs fers, et à leur payer la mort de chacun de leurs compagnons tués en combattant. La même année, quatre cents Normands conduits par Hasteings, au retour d'une expédition sur le Mans, se trouvèrent enveloppés par Robert et trois autres comtes dans un village appelé Brissete, sur les bords de la Sarthe en Anjou. Il y avait là une église bien bâtie et en fortes pierres, et dans laquelle ils tinrent bon tout le jour. Sur le coucher du soleil, Robert fit retirer ses troupes qu'il disposa tout autour de l'église, et vint se reposer dans sa tante. La chaleur était accablante; il ôta son casque et sa cuirasse. A l'entrée de la nuit un grand bruit se fit entendre : Hasteings tentait un coup de désespoir pour forcer le passage. Sans prendre le temps de s'armer, le chef angevin courut au combat, et se fit tuer devant l'église, sur le seuil même de la porte. Ainsi périt celui que les annales de Fulde appellent le Machabée de son temps. Ses enfants, Eudes et Robert, étaient trop jeunes pour lui succéder dans ses charges. On les confia à Hugues, son cousin. Nous verrons bientôt reparaître tous ces noms-là.

Nous laissons de côté toute l'histoire de la famille carlovingienne, qui n'est plus de l'histoire de France, depuis le traité de Verdun. Charles le Chauve se trouva pourtant mêlé à toutes les querelles de partage qui suivirent la mort de ses deux frères Lothaire et Louis le Germanique. Il jouait un rôle trop insignifiant chez lui pour ne pas chercher à se donner quelque importance au dehors. Peut-être aussi regrettait-il d'avoir eu en partage le pays le plus maltraité de tous par les barbares, le plus impatient du joug carlovingien, Peut-être aurait-il échangé volontiers tout son royaume de France pour la Souabe ou la Bavière.

On le voit rôder sans cesse autour de la succession de ses frères. En 863, il cherche à se faire donner la Provence à la mort du roi Charles, troisième fils de Lothaire, mais ses neveux le gagnent de vitesse. Plus tard, il s'interpose dans le long procès de son neveu Lothaire avec les papes, au sujet de son mariage illégitime avec Valdrade, et finit par donner gain de cause à l'excommunication pontificale, en s'emparant de la Lorraine. A la mort de l'empereur Louis II, il accourt en Italie, et à l'ombre du grand nom d'Hincmar, il réussit à faire placer sur sa tête la couronne impériale et la couronne de fer des rois lombards (875). Pendant qu'il fait parade en France de sa nouvelle dignité, et qu'il se fait voir à ses comtes assemblés à Ponthion, vêtu d'une longue dalmatique qui traînait à terre et sur la tête un voile de soie surmonté du diadème, Louis le Germanique meurt à son tour (875), et indifférent à l'arrivée de cent voiles normandes, Charles court intriguer à Aix-la-Chapelle, escorté des légats du pape. Les fils de Louis le Germanique répondirent à ses prétentions par la bataille d'Andernach. Culbutée dès le premier choc, son armée perdit la plupart de ses chefs : lui-même pensa être pris ; sa femme Richilde, forcée de quitter Héristall sur les trois heures du matin, accoucha en route d'un fils qu'un de ses serviteurs plaça sur son cheval, et qu'il porta ainsi jusqu'aux environs de Reims. L'on appelait Charles à grands cris sur les rives de la Seine que dévastait le fameux Rollon, le chef des Normands nouveaux venus. Mais il lui était arrivé de fâcheuses nouvelles de l'Italie, que ses neveux songeaient à lui arracher. Le choix fut bientôt fait. Il envoya de l'argent à Rollon, et prit le chemin des Alpes. Ce fut à ce moment qu'il tint l'assemblée de Kiersy, où, pour gagner la faveur des grands, il proclama ces fameux capitulaires qui déclaraient héréditaires toutes les charges du royaume, et à partir desquels la féodalité se

trouve véritablement constituée. Il recueillit peu de chose d'un si grand sacrifice. Arrivé en Italie, il y trouva Carloman, roi de Bavière, avec une nombreuse armée, et se hâta de revenir sur ses pas. Mais il n'acheva pas la route. La fièvre, ou le poison, l'arrêta au pied du mont Cénis, où il expira le onzième jour (6 octobre 877) dans une misérable cabane. Son médecin juif, Sédécias, avait mis, dit-on, une poudre dans la potion qui devait le guérir. Constamment le jouet des événements, Charles le Chauve ne put même obtenir de la fortune d'être enterré comme il l'avait voulu. C'était le monastère de Saint-Denis qu'il avait choisi pour le lieu de sa sépulture. La décomposition du cadavre fut si rapide qu'on fut obligé de le laisser à Nantua. Il mourait à cinquante-quatre ans, après trente-huit ans de règne. Son fils, Louis le Bègue qu'il avait déjà fait reconnaître pour son successeur par ses seigneurs assemblés, monta sur le trône après lui.

Un prince bègue et perclus se présentait pour soutenir une cause déjà perdue : il avait contre lui un parti à la tête duquel étaient Bozon, duc de Provence et d'Italie, Hugues l'Abbé, le successeur de Robert le Fort, et jusqu'à la veuve de son père, l'impératrice Richilde, pleine de mauvais vouloir contre le fils d'une rivale. A force de largesses et de concessions, il obtint grâce à la fin. Richilde lui remit la couronne et le manteau royal, déposés entre ses mains, et l'assemblée des grands, qui se tenait à Chêne, *villa* royale de la forêt de Compiègne, consentit à lui rendre un hommage qui n'engageait à rien. En Aquitaine, on refusa de souscrire au choix intéressé des comtes français. Les Normands, plus rares dans les dernières années du règne de Charles le Chauve, reparaissaient à l'embouchure de la Loire et de la Seine. Louis courut au plus pressé, et se mit en marche contre le chef de la révolte aquitaine, Bernard duc de Septimanie. En passant par la Bourgogne,

le débile monarque tomba malade à Troyes, et quelques jours après, il expira, le vendredi-saint de l'année 879, après un règne de dix-huit mois.

Louis le Bègue laissait deux fils, Louis et Carloman, dont l'aîné atteignait à peine sa seizième année. Bozon et Hugues l'Abbé se mirent aussitôt à la tête des affaires. Ils convoquèrent à Meaux une assemblée d'abbés et de comtes dans laquelle on reconnut les fils du dernier roi, mais cette fois encore ils trouvèrent des contradicteurs. L'abbé de Saint-Denis et de Saint-Germain-des-Prés, Gozlin, l'ancien favori de Charles le Chauve, voulut donner aussi la couronne. Il entraîna Conrad, le comte de Paris; ils tinrent à Creil-sur-Oise, à l'embouchure du Tésin, une assemblée rivale de celle de Meaux, et qui offrit le royaume à Louis de Germanie. Gozlin réussit aussi peu que Bernard de Septimanie, et fut bientôt obligé de sortir du royaume; mais, en revanche, Boson donnait au même instant un soufflet plus sanglant encore à la royauté carlovingienne. Il se faisait couronner roi de Provence par les évêques du pays, et les deux rois qui protestèrent d'abord les armes à la main, le laissèrent bientôt, absorbés qu'ils étaient par de plus graves soucis.

Le règne de Louis III et de Carloman, fut marqué par d'atroces ravages de la part des Normands. Tout jeunes qu'ils étaient, les fils de Louis le Bègue ne manquèrent point à leurs peuples. A l'opposé de son grand-père, qui laissait Rollon dans la Seine, pour aller défendre une royauté imaginaire en Italie, Louis III quitta Vienne, où il assiégeait Hermengarde, la femme de Bozon, dès qu'il apprit que les Normands venaient de prendre Arras. Les Normands, sous les ordres de Varamond, s'étaient avancés jusque sous les murs de Beauvais, quand Louis arriva en Picardie. Ce n'étaient plus des bandes de pillards, courant la campagne. Ils s'étaient fait une cavalerie nombreuse, et

ravageaient en corps d'armée, à la manière des barbares de l'invasion. On combattit à Saucourt en Vimeux, à trois lieues d'Abbeville. 9,000 Normands restèrent sur la place, mais les hommes de la Neustrie avaient une telle habitude de la fuite, qu'une poignée de pirates retranchée à Saucourt, mit le soir en déroute l'armée victorieuse (880). La journée de Saucourt, malgré cet épisode honteux, délivra, du moins quelque temps, le pays des incursions des Normands, qui, à la même époque, ravageaient toute la Germanie, et logeaient leurs chevaux à Aix-la-Chapelle dans l'église où était le tombeau de Charlemagne. Pour la première fois depuis longtemps, on entendit les chants populaires en l'honneur d'un roi.

Louis III ne survécut pas longtemps à cette espèce de réhabilitation de sa famille. En 882, s'étant transporté sur les bords de la Loire, pour s'aider des Bretons contre les Normands, il tomba malade à Tours, et s'en alla mourir à Saint-Denis. Son frère Carloman occupa le trône encore deux ans, pendant lesquels on le vit toujours sur la brèche, s'opposant partout aux terribles guerriers que le Nord vomissait sans relâche sur la France et la Germanie. Une de leurs armées, chassée des bords du Rhin par l'empereur Charles le Gros, s'était jetée sur le pays de Laon et de Reims, et l'archevêque Hincmar, âgé alors de plus de quatre-vingts ans, s'était enfui devant eux, emportant les reliques de son église. Carloman se trouva là bientôt, et battit les Normands, près de l'Aisne. Mais la tâche était trop lourde pour lui. Les Normands battus reparaissaient plus nombreux, ou transportaient leurs ravages ailleurs. Carloman fut réduit à en revenir à la tactique de Charles le Chauve, et de payer ceux qui venaient de brûler Amiens, pour obtenir de respirer un moment. Néanmoins, il n'abandonna pas la partie, et déjà il venait de rassembler de nouvelles troupes quand il trouva la mort dans une chasse

au sanglier, près de Corbie, frappé par l'animal, ou par un chasseur maladroit, comme le prétend l'annaliste de Metz (884.) Il emportait dans la tombe les dernières sympathies du peuple pour la maison de Charlemagne.

Il ne restait de la famille de Louis le Bègue, qu'un enfant, qui, plus tard, devait être Charles le Simple. On le dédaigna, car les Normands venaient d'arriver encore une fois, et il fallait une main puissante pour les arrêter. L'assemblée des seigneurs ne vit rien de mieux à faire que d'offrir le trône à l'empereur Charles le Gros, qui, par la mort de tous les siens, avait recueilli, avec la couronne impériale, tous les débris de l'empire carlovingien. Charlemagne semblait revivre cette fois, et l'Europe recouvrait son unité rompue.

Quatre ans suffirent pour remettre à terre cet édifice sans base, reconstruit à coups de testaments. Un chef normand, cantonné dans la Frise, ayant élevé des prétentions incommodes, Charles, trop timide pour lui tenir tête, le fit assassiner par ses gens dans une entrevue où on l'attira, à l'endroit où le Rhin se sépare en deux branches pour former l'île Batave. La vengeance ne se fit pas attendre. Bientôt, de toutes les criques du nord s'élancent les barques de pirates; une flotte et une armée descendent à la fois la Seine, et ne s'arrêtent que devant les murs de Paris (885).

A ce siége de Paris par les Normands, commence véritablement l'histoire de la nation française. C'est la première fois qu'on la voit agir et remuer derrière ces pâles figures carlovingiennes, dont la nullité attriste ce coin stérile de nos annales. L'évêque, le bourgeois et le comte, cette triple personnification de la société telle qu'elle fut au moyen âge, y paraissent enfin à découvert, travaillant chez eux côte à côte, sans se soucier qu'il y ait un roi quelque part. Le siége fut long et terrible. Toute la population s'était réfugiée dans la Cité, derrière les remparts élevés à

la place qu'occupent aujourd'hui le grand et le petit Châtelet. En vain les Normands épuisèrent-ils les ressources grossières de l'art militaire de ce temps, en vain, pour combler les fossés, y jetèrent-ils jusqu'aux cadavres de leurs prisonniers. Paris tint bon jusqu'au bout, avec ses seules forces. Henri de Saxe, envoyé par Charles le Gros, vint caracoler quelque temps entre la ville et le camp. Un jour, son cheval tomba dans une fosse couverte de gazon, comme les Normands en avaient creusé çà et là dans la plaine, et, avant qu'on eût eu le temps de le dégager, il fut assommé. Depuis ce temps, Charles, qui était venu se poster comme en observation dans la plaine de Saint-Denis, avec son armée, demeura spectateur impassible de la lutte. Il ne donna signe de vie à la fin que pour offrir aux Normands de l'argent, et leur abandonner la Bourgogne à dévaster. Ce n'était pas ainsi que les braves habitants de Paris s'attendaient à voir couronner leur glorieuse résistance. Malgré le traité, ils refusèrent net le passage aux Normands. Ebles, neveu de l'Évêque, tua d'un coup de flèche le patron de la première barque qui s'avança sur la foi de la permission impériale. Il fallut que les Normands, trop avides pour abandonner ainsi une proie livrée d'avance, tirassent à terre leurs grandes barques, et les traînassent sur le bord opposé jusqu'à deux milles au-dessus de la ville, car les Parisiens ne voulurent point entendre à ce qu'on les remît à flot en vue de la Cité.

Les ambitieux de tous les pays saisirent avidement l'occasion de cette nouvelle tache imprimée au front du maître. Assemblés à Tribur, les grands le déposèrent d'une voix unanime, et chaque nation se donna aussitôt un souverain particulier. Huit rois se partagèrent ce grand héritage. En France, ce fut Eudes, comte de Paris, celui qui venait de le défendre contre les Normands, et dont la gloire était encore relevée par le contraste avec l'ignominieuse

conduite de Charles le Gros (888). » (*Histoire de France.*)

A l'époque où nous sommes arrivés, la féodalité est dans toute sa force. De Eudes à Hugues Capet, elle ne grandit pas ; elle s'affranchit de la famille carlovingienne, et se fixe sur le sol. Cette période de notre histoire est peut-être la plus désespérante de toutes pour un historien. Cette stérilité d'hommes et de faits que nous avons remarquée dans la précédente, reparaît ici plus effrayante encore : il y a dix-sept années du règne de Charles le Simple sur lesquelles nous ne savons absolument rien. L'on n'a pas même, comme auparavant, la consolation de penser que, malgré le silence des chroniqueurs, quelque grand événement s'opérait alors : tout est fini ; l'empire est mort ; la féodalité a triomphé ; les ravages même des barbares, qui jetaient quelque apparence de vie sur les règnes inanimés de Charles le Chauve et de Louis le Bègue, languissent et cessent bientôt. Les dernières convulsions de la royauté expirante, qui veut essayer de se débattre encore contre la féodalité, quelques guerres sans suite des seigneurs entre eux, voilà tout ce qui compose l'histoire du siècle qui s'écoula entre Charles le Gros et Hugues Capet (888-987). Il fallait donner à un monde naissant, le temps de se reconnaître et de se fortifier : pendant ces années d'inaction, les provinces se repeuplaient, les seigneurs élevaient leurs châteaux-forts, et de nouvelles générations plus fortes et plus guerrières remplaçaient cette génération lâche et efféminée qui avait fui devant les Normands.

Nous passerons rapidement sur les règnes de ceux qui ne présidèrent pas à cet époque, mais qui du moins la représentent chez la plupart de nos historiens. Le règne d'Eudes commence par deux nouveaux démembrements de la couronne de France : Adolphe se fait nommer roi dans la Bourgogne transjurane, Rainulfe dans l'Aquitaine. Eudes qui ne régnait qu'au même titre qu'eux n'avait garde de

les inquiéter, et d'ailleurs, les Normands lui donnaient trop d'occupation chez lui pour qu'il songeât à s'aventurer sur des terres qui déjà pouvaient passer pour étrangères. C'est en vain qu'il bat les hommes du Nord à Montfaucon (888) ; l'année suivante ils reparaissent à Meaux (889), puis à Saint-Lô (890), puis tour à tour sur les bords de la Somme, de la Seine et de la Meuse. Eudes se lassa bientôt de combattre des ennemis toujours renaissants ; du moins le poëte qui avait chanté ses exploits lors du siége de Paris lui reproche d'avoir oublié son antique valeur et d'avoir abandonné son peuple aux ravages de ses ennemis.

Bientôt Eudes eut un nouveau sujet d'inquiétude : le jeune Charles, fils de Louis le Bègue, avait grandi, et les partisans de sa famille voulaient le mettre sur le trône (893). Le puissant roi de Germanie, Raoul, élu par les seigneurs à la place de Charles le Gros, appuyait de son influence et même de ses armes cette restauration de la famille carlovingienne dont il était lui-même. Après s'être longtemps débattu, Eudes venait enfin de consentir à un partage (897), quand il mourut (898), laissant à son rival un titre qui devait peu lui servir.

Le règne de Charles le Simple, un des plus longs de cette époque (vingt-cinq ans), est le plus nul de tous. Il faut sauter d'un seul coup de l'année 898 à l'année 912 pour trouver un événement qui, à proprement parler, est le seul de ce règne : il est vrai qu'il est d'une grande importance. C'est la cession de la Neustrie au chef normand Rollon. Le nom de Neustrie donné d'abord à tout le pays qui portait alors le nom de France, avait été assigné à la province qui prit ensuite celui de Normandie, du nom de ses nouveaux possesseurs. Rollon la demanda à Charles, pour prix de la paix, et obtint plus qu'il n'avait demandé, car le roi de France lui offrit de son propre mouvement cet indomptable duché de Bretagne, qui depuis Clovis avait su

se maintenir indépendant, malgré les efforts des rois francs, et dont Charles se débarrassait ainsi plutôt qu'il ne s'en privait. Rollon accepte le baptême et la main de Gisèle, fille du roi ; il consent à lui rendre hommage pour la province, mais en trouvant moyen d'humilier son suzerain dans cette cérémonie même, où il devait s'abaisser devant lui. De chef de pirates devenu fondateur de société, Rollon fit fleurir en peu de temps sa province de Neustrie que les ravages des Normands avaient presque entièrement dépeuplée. Modelant la société qu'il créait sur celle qu'il voyait établie autour de lui, il prit toute formée cette féodalité qui ailleurs avait grandi peu à peu, et rédigea en corps de législation ce qui n'était chez ses voisins qu'une coutume. Nulle part la féodalité ne se dessina d'une manière aussi prononcée qu'en Normandie. Ainsi ce peuple nouveau se trouva placé dès sa naissance à la tête du monde féodal en France, et désormais nous trouverons son nom à toutes les pages de notre histoire.

L'établissement de la bande de Rollon en Neustrie fut le terme des incursions des Normands. Mais la dynastie carlovingienne, délivrée de ces formidables ennemis, n'en était guère mieux affermie sur le trône où elle venait de remonter. Haganon, homme de basse naissance, s'était introduit dans l'esprit du roi, et les seigneurs murmuraient de son crédit. Robert, frère de Eudes, dont la famille apparemment n'avait pas renoncé à ses droits sur la couronne, les rassemble à Soissons (922) : *Ils brisent des pailles* devant le roi, lui déclarent qu'ils ne veulent plus de lui, et mettent Robert sur le trône. L'Aquitaine, toujours attachée à la maison carlovingienne, fournit à Charles une armée, et Robert est tué dans une bataille qu'il livre aux troupes du roi, près de Soissons ; mais Hugues, son fils, rétablit le combat, et Charles vaincu se réfugie auprès d'Herbert, comte de Vermandois ; tandis que Hugues fait nommer roi son

beau-frère Raoul, duc de Bourgogne (923). Ce nouveau règne n'offre guère plus d'intérêt que les précédents. Raoul qui ne régnait véritablement que dans son duché de Bourgogne, eut d'abord à se défendre contre le fils de Rollon, Guillaume Longue Épée, qui s'était déclaré le protecteur de celui auquel sa famille devait son duché. Raoul, soutenu d'Herbert qui traitait Charles plutôt comme un prisonnier que comme un roi fugitif, soutint assez bien la lutte, et obtint enfin la paix. Pour récompenser les services d'Herbert, il avait donné l'archevêché de Reims à son fils, enfant de cinq ans ; le comte de Vermandois poussa plus loin ses prétentions, et demanda la ville de Laon. Refusé, il s'unit avec Hugues et Guillaume, et déclare qu'il va remettre Charles sur le trône. Raoul, occupé alors à revendiquer, les armes à la main, en Aquitaine, l'hommage que lui devait le duc de ce pays, retourne aussitôt en Neustrie (928), et une bataille allait se livrer auprès de l'Oise, quand le pape Jean X négocia un accommodement. Herbert eut la ville de Laon, et fit rentrer Charles dans l'obscurité. Ce malheureux prince mourut peu de temps après dans la maison royale d'Attigny, que Raoul lui avait donnée (929). On ne sait sur quoi se fonde cette opinion populaire qui le fait égorger par le comte de Vermandois, dans le château de Péronne, et qui se trouve reproduite tout au long, dans un des meilleurs romans de Walter-Scott.

Raoul régna ou plutôt vécut encore sept ans, et mourut (en 936) après avoir repris à Herbert le comté de Laon, sous prétexte d'une rébellion. Le comté de Laon était alors le seul domaine attaché à la couronne, et quand les seigneurs français, par un retour à la maison carlovingienne qui conservait toujours ses partisans, eurent rappelé d'Angleterre le jeune Louis d'Outre-mer, qui s'y était réfugié après la défaite de Charles son père, comme il arrivait dans son royaume nu et sans possessions, il fut obligé de

se contenter de ce mesquin patrimoine, dernier débris de l'immense fortune de sa famille. Son premier acte d'autorité royale fut une humiliation : Hugues, qui avait puissamment contribué à son rappel, le traîne à sa suite en Bourgogne, et se fait donner l'investiture du duché vacant par la mort de Raoul. Hugues le Noir, frère du dernier roi, défendit vaillamment son héritage, et le força enfin à partager. Louis voulut se venger de ce nouvel affront en Lorraine où l'appelaient quelques seigneurs mécontents d'Othon le Grand (939). Othon le bat, et le malheureux roi, rentré dans ses États, y trouve Hugues révolté. Ce seigneur demandait le comté de Laon ; Louis, qui n'aurait plus été qu'un étranger dans son royaume, s'il eût cédé la seule ville qui lui restait, refuse obstinément ce dernier sacrifice, et, incapable de tenir tête à son puissant vassal, appelle à son secours Othon qu'il vient d'attaquer, et Guillaume, duc de Normandie (940). Othon eut la générosité de se rendre à son appel, et Hugues fut réduit. Mais le secours que Guillaume avait prêté à Louis pensa devenir funeste à sa maison. Il mourut bientôt (942) laissant un enfant pour lui succéder. L'ingrat roi de France s'unit à Hugues pour le dépouiller, et entra en Normandie : le petit Richard ne lui échappa que par la fidélité d'un serviteur qui l'emporta dans un paquet d'herbes. Quand il s'agit de partager, la discorde se mit entre les vainqueurs; Hugues rétablit Richard, et la guerre s'allume entre lui et le roi. Poussé à bout, Louis eut enfin recours à Othon, qui fit excommunier Hugues au concile d'Ingelheim (946). Celui-ci tint bon. S'étant rendu maître pendant la guerre de la personne de Louis, il l'avait forcé à lui remettre Laon pour se racheter. Après l'avoir longtemps gardé, en dépit d'Othon et des excommunications du pape, il consentit enfin à le rendre, mais Louis n'en jouit pas longtemps ; il mourut bientôt d'une chute de cheval (954), après un règne beaucoup plus agité qu'on n'aurait dû l'attendre d'un prince dont le domaine avait au plus quelques lieues carrées. Louis voulut relever sa puissance royale, mais, trop faible pour lutter avec ses ennemis, il eut recours à la ruse. Son règne n'est plus qu'un tissu d'intrigues et de trahisons.

Hugues le Grand, tout puissant alors en France, voulut bien permettre au fils de Louis de monter sur le trône, mais il se fit payer cette complaisance. L'avénement de Louis lui avait valu le duché de Bourgogne, il exigea de Lothaire celui d'Aquitaine. Lothaire accorda tout, mais le maître véritable de l'Aquitaine, le duc Guillaume le reçut les armes à la main, quand il se présenta avec le nouveau duc. Hugues de son côté appuya son droit d'une armée, et la guerre durait déjà depuis deux ans, quand sa mort vint délivrer Guillaume d'un rival si redoutable (956). Ses deux fils, Hugues Capet et Othon, se partagèrent ses vastes domaines : le premier eut les comtés d'Orléans et de Paris ; le second le duché de Bourgogne, et l'on n'inquiéta plus Guillaume dans la possession de son duché.

Pendant ce temps, Lothaire intriguait, comme avait fait son père, pour tâcher de rendre quelque éclat à la couronne, en y réunissant quelqu'une des grandes souverainetés féodales. Il échoua d'abord dans un plan qui avait pour but de s'emparer de la Normandie en se rendant maître de la personne de Richard (961), parvint à enlever quelques villes à Arnoul, comte de Flandre (966), et s'engagea, douze ans après, dans une guerre avec Othon II au sujet de la Lorraine sur laquelle les derniers rois carlovingiens jetaient constamment un œil d'envie. Othon, surpris à Aix-la-Chapelle (978) prit bientôt sa revanche en venant camper sur les hauteurs de Montmartre d'où il fit entonner à ses troupes un alleluia qui retentit dans tout Paris. C'était pour accomplir un défi qu'il avait fait cette bravade ; elle lui servit peu. Obligé de se retirer, harcelé dans sa re-

traite par les troupes françaises, il rentra en Germanie sans autre exploit que l'alleluia de Montmartre (980).

Nous touchons enfin au terme de cette fatigante histoire : Lothaire meurt (986), et son fils Louis V lui succède. C'est à tort qu'on a donné à ce jeune prince le surnom de fainéant (*juvenis qui nihil fecit*), l'unique année de son règne est remplie par une petite guerre qu'il soutint contre Adalberon, archevêque de Reims. Louis V mourut l'année suivante (987), empoisonné, dit-on, par sa femme Blanche d'Aquitaine; et Hugues Capet, qui se trouve prêt le premier, se fait nommer roi en toute hâte à Noyon, à l'exclusion du frère de Louis, Charles de Lorraine, dont on estimait peu le caractère, et que quelques-uns même accusaient de la mort du jeune roi.

Ce fait paraît bien peu de chose en lui-même, et la nomination de Hugues ne dut guère frapper les esprits plus que celle d'Eudes et de Raoul. Cependant à partir de cette nomination, une nouvelle ère commence pour la féodalité. Elle couronne son chef. Dès lors il devient son ennemi; la lutte s'établit entre elle et la famille qui lui doit le trône, et ne finit que par son entier anéantissement. C'était la seconde fois que l'aristocratie triomphait de la royauté; pour la seconde fois les hommes qui avaient marché à sa tête devaient se tourner contre elle après la victoire. A la république austrasienne la famille d'Héristal avait fait succéder l'empire carlovingien, à la féodalité qui, elle aussi, était une république, la famille des Capet va faire succéder la royauté absolue telle qu'elle exista jusqu'en 1789.

CHAPITRE V.

LES CAPÉTIENS.

I.

Hugues Capet. Robert. Philippe Ier **(987-1108). Les** cent vingt et une années que nous allons parcourir, sont une époque de stagnation pour la royauté : elle reste en place et se tient à l'écart; on ne la voit jouer aucun rôle dans les événements qui se passent autour d'elle; on dirait qu'elle a honte de se montrer, qu'elle craint qu'on ne s'aperçoive de son existence. Il semble, en effet, que ce soit par mégarde que la féodalité, après avoir anéanti la royauté, en ait laissé subsister le nom et qu'une seule démonstration hostile de la part de cette dernière aurait suffi pour que sa rivale se retournât et achevât son ouvrage. Ne vous fiez point cependant à cette royauté qui dort; elle ne grandit pas, mais elle enfonce en silence de profondes racines dans le sol, elle vit, et, par le seul fait de son existence, elle habitue les peuples à la regarder comme un fait nécessaire; quand l'opinion se sera décla-

rée pour elle, elle relèvera la tête, et arrachera une à une à son imprévoyante ennemie toutes les pièces de l'autorité qui lui ont été enlevées. Pour que la royauté pût prendre cette position pacifique, il fallait, selon l'expression de M. Michelet, qu'elle descendît de la montagne de Laon, où elle était à la merci du premier vassal mécontent; il fallait qu'elle devînt indépendante, qu'elle eût ses domaines égaux à ceux des grands vassaux : l'avénement de Hugues Capet réalisa ce vœu constamment formé par l'impuissante politique des derniers Carlovingiens : c'était un pas immense de fait pour elle ; maintenant elle peut attendre en paix.

Avant d'entrer dans son repos, la royauté capétienne eut une lutte à soutenir contre les derniers efforts que faisait la famille carlovingienne, pour ressaisir ce sceptre qui lui échappait pour la troisième fois. Le théâtre de la guerre fut bien resserré : elle se passa tout entière dans la ville de Laon. Charles de Lorraine, qui s'y est introduit par trahison (988), la perd ensuite par trahison, et est fait prisonnier par son rival, qui l'enferme dans la tour d'Orléans (989), où il meurt trois ans après (992). En même temps, Hugues battait les Aquitains, qui, toujours attachés à l'ancienne famille, refusaient de le reconnaître, et mettaient en tête de leurs actes : ***Christo regnante, rege nullo.*** Après la victoire, Hugues entame une lutte d'un nouveau genre, qui devait être familière à presque tous ses successeurs. Arnoul, archevêque de Reims, l'avait trahi dans la dernière guerre ; il le dépose, et met en sa place le précepteur de son fils, le fameux Gerbert, qui plus tard fut pape sous le nom de Silvestre II. Le pape Jean XV excommunie Gerbert, et réintègre Arnoul dans son archevêché ; mais Hugues tient bon ; il ne lâche pas Arnoul qu'il tenait en prison, et maintient Gerbert sur le siége où il l'a placé. En vain un concile tenu à Reims en 995, confirma la sentence du pape ; le roi refusa obstinément de délivrer le prisonnier, et l'on ne put reprendre cette affaire qu'après sa mort (996).

Voilà à peu près, si on ajoute quelques guerres avec de petits seigneurs, une tentative d'hostilité par une ancienne bande normande établie près de la Somme, et le sacre de son fils Robert, arrivé en 988, tous les faits dont se compose le règne de Hugues Capet. Ce sacre anticipé dont on l'a beaucoup loué, ne lui appartenait pas ; c'était un emprunt fait aux Carlovingiens. On se rappelle que Pepin fit sacrer ses deux fils par le pape, et Lothaire avait employé le même expédient pour assurer la couronne à son fils Louis. Hugues Capet fut enseveli à Saint-Denis, dont il était abbé : ce lieu, où reposaient déjà les restes de plusieurs rois, fut dès lors la sépulture exclusive des rois de France, en même temps que Paris, dont il était comte, devenait pour toujours leur capitale. Il ne faut pas s'imaginer néanmoins que Paris fût dès ce moment la capitale de ce que nous avons nommé plus tard la France. Il n'y avait point de France à cette époque : chacun s'était fait une patrie du lieu où il était né ; à cinq lieues du clocher de son village on était en pays ennemi. Un abbé de Cluny, prié par ses confrères de Saint-Maur de venir les visiter, s'excusa sur la longueur du chemin qu'il avait à traverser « dans un pays étranger et inconnu. »

Le moment était loin où le roi de Paris mettrait un terme à cet effroyable isolement, en ralliant une à une autour de lui toutes les parties dispersées çà et là de son royaume ; du moins celui qui montait alors sur le trône devait peu s'en occuper. Le bon roi Robert commence son règne par des disputes de prêtres et de femmes ; c'est Arnoul dont on exige la liberté ; c'est Berthe qu'on veut lui faire répudier. Il résista d'abord, et soutint le choc d'une excommunication dont nos historiens ont fait un grand bruit;

mais il faut en ranger les rigueurs exagérées avec le conte de la *reine Pédauque*, qui fait accoucher la reine Berthe d'un enfant avec un cou d'oie, en punition de la contumace des deux époux. Robert n'osa pas néanmoins pousser plus loin la lutte avec le pouvoir spirituel. Arnoul fut rétabli sur son siége (998), Berthe renvoyée, et Constance lui succéda (1000).

Nous ne saurions laisser tomber cette année 1000 de notre plume, sans dire un mot des terreurs dont elle frappa la génération qui la vit. C'était une croyance universelle qu'elle devait amener la fin du monde. Il est facile de concevoir cette croyance à une époque d'ignorance et de naïve crédulité, quand on se rappelle que le dix-huitième siècle fut un jour en alarme pour une comète dont quelques mathématiciens l'avaient menacé. Quoi qu'il en soit, son existence est un fait incontestable : tous les actes du temps en font mention. C'est à cette cause, sans aucun doute, quelque singulière qu'elle paraisse, qu'il faut attribuer en partie l'immense richesse du clergé au moyen âge. Le monde se croyant près de son terme, avait plus besoin de prières que de biens : de toutes parts on lui fit des donations qu'il paya en oraisons.

On retombe dans un nouvel étonnement quand, de ce spectacle du monde écoutant si son heure ne sonne pas, on revient au bon Robert, qui ne songeait alors qu'à échapper aux tracasseries de sa nouvelle épouse. La vive et impétueuse femme du midi s'était mise tout de suite au-dessus de cet homme, plus clerc que chevalier[1], qui chantait au lutrin et faisait des hymnes latines : on dit même qu'elle allait quelquefois jusqu'à le battre. « Ne le dites pas à ma femme, »

[1] L'on peut déjà se servir de cette expression que nous voyons en vogue dès la première croisade. La chevalerie n'était pas encore définitivement constituée ; mais il y avait déjà des chevaliers.

disait Robert aux gens de sa maison, quand il avait été surpris agissant contre ses ordres.

Il est triste, en vérité, de donner ici, pour toute histoire de France, l'histoire du ménage d'un homme qui avait le nom de roi, et qui gouvernait quelques lieues de pays autour de Paris ; mais il faut bien prendre notre histoire telle qu'on nous l'a faite, avec les lacunes de la chronique, et les oublis de la tradition. Lorsque, à l'affaire de Berthe et aux tracasseries de Constance, nous aurons réuni une expédition contre Eudes, comte de Chartres (999), une dans le duché de Bourgogne (1001), dont Robert investit son fils Henri (1005) ; le sacre de Hugues, fils du roi (1017) ; un pèlerinage de Robert à Rome (1020) ; la mort de Hugues (1022) ; les brouilleries de Henri, son second fils, avec Constance (1023) ; son couronnement (1026), et la mort de Robert (1031) ; nous serons censé avoir raconté ce qui se passa en France depuis l'an 996 jusqu'à l'an 1031. On s'est plaint d'avoir l'histoire du comté de Paris au lieu de l'histoire de France, ce n'est pas assez : on doit se plaindre encore de n'avoir pas même l'histoire de ce comté.

Le règne de Henri Ier est un peu plus animé. Il commence par une révolte de son frère Robert, qui, poussé par Constance et soutenu par Eudes, duc de Champagne, le force à s'enfuir, lui douzième, de l'ancien duché de France, qui portait le nom d'un royaume depuis que son chef était roi. Henri, qui s'est réfugié auprès de Robert le Diable, duc de Normandie, reparaît bientôt à la tête d'une armée ; il bat les révoltés, et remonte sur le trône. Mais la victoire lui coûta cher ; il fallut donner au vaincu le duché de Bourgogne, et à celui qui avait si puissamment aidé le roi, Gisors, Pontoise et le Vexin (1032). Le duché de Normandie s'avançait par cette concession jusqu'à dix lieues de Paris. Une nouvelle révolte vint ensuite troubler le roi ; son frère Eudes s'unit avec les ducs de Meaux et

de Chartres, et veut imiter l'exemple de Robert (1037). Il fut promptement soumis ; mais au lieu du riche apanage qui avait récompensé pour ainsi dire la rébellion de son frère, il fut envoyé dans la tour d'Orléans, d'où il ne sortit que deux ans plus tard (1039).

Pendant que la famille royale semblait uniquement occupée à s'entre-déchirer, le clergé travaillait pour elle, en portant les premiers coups à la féodalité. Il publiait la trêve de Dieu (1041), protestation solennelle contre les habitudes sauvages de cette race hautaine et *batailleuse* qui avait alors tout le pouvoir entre les mains. « Un synode tenu dans le Roussillon, en 1027, avait décrété que personne n'attaquerait son ennemi, depuis l'heure de nones du samedi, trois heures après midi, jusqu'au lundi, à l'heure de prime, trois heures avant midi. On prit cette décision pour modèle et pour point de départ. Les peuples d'Aquitaine, dit Glaber, et toutes les provinces des Gaules, à leur exemple, cédant à la crainte et à l'amour de Dieu, firent un pacte vraiment inspiré du ciel. On décréta que du mercredi soir au lundi matin, aucun chrétien ne ravirait quoi que ce fût à son prochain, par violence, ne tirerait vengeance de ses ennemis, ou même exigerait de gages de qui lui aurait donné caution. Les infracteurs de ce pacte furent condamnés *à composer pour leur vie*, ou à se voir bannis de leur pays et de la communion des chrétiens. Cette loi nouvelle reçut le nom de *treugue* ou trêve de Dieu. Ces jours de paix avaient été choisis en mémoire de la Passion du Sauveur, qui commença de souffrir le mercredi ; les jours de grandes fêtes, l'avent et le carême tout entiers, furent compris dans la *pacification :* pendant ces deux saintes périodes, il fut même défendu de se livrer à tous travaux guerriers, tels que construction et réparation de châteaux-forts, exercices d'armes, etc. On mit les églises et cimetières non fortifiés sous la sauve-garde perpétuelle de la *trêve de Dieu*, ainsi que la personne des clercs et des moines, pourvu qu'ils ne portassent point d'armes. Il fut interdit à l'avenir de tuer, de mutiler, d'emmener captifs les pauvres gens de la campagne, lorsqu'on guerroyait contre les seigneurs, et de détruire méchamment les ustensiles de labour et de récolte. » (Henri Martin. *Hist. de Fr.* t. 3).

Il appartenait au clergé d'élever le premier la voix pour ramener quelque apparence d'ordre dans cette grande république anarchique que l'on nommait la féodalité. Restreindre son droit de guerre privé, c'était s'attaquer au plus précieux de ses priviléges ; elle résista longtemps. En Normandie, où elle existait dans toute sa pureté, un refus net répondit aux sommations du clergé ; mais le ciel se déclara pour la trêve de Dieu ; le mal des ardents fut envoyé pour punir les réfractaires, et ils se soumirent. Ils se forma une confrérie sous le nom de confrérie de Dieu, pour veiller au maintien de la nouvelle institution, à peu près comme la sainte hermandad fut fondée en Espagne pour s'opposer aux brigandages des hidalgos.

En même temps se préparait déjà, à l'insu de la royauté, un grand mouvement qui devait aussi contribuer puissamment à la relever. L'esprit des croisades commençait à percer, et les regards des fidèles à se tourner vers le berceau de leur religion. Robert le Diable part en pèlerinage pour la Terre-Sainte, et meurt en chemin (1047). Avant de partir, il avait fait venir devant ses barons un petit bâtard qu'il avait eu d'une fille de Falaise, et leur avait fait promettre de le reconnaître en sa place. C'était Guillaume le Bâtard, surnom qu'il changea plus tard en celui de Conquérant. Quand la nouvelle de la mort de Robert arriva en Normandie, une partie des barons fut infidèle à ses serments, et mit à sa tête un seigneur nommé Guy. Henri vint secourir le fils de son ancien pro-

tecteur, et vainquit avec lui les rebelles à la bataille du Val-des-Dunes, où, en donnant de sa personne, il fut renversé de cheval, et courut risque de la vie (1047).

Cette bataille fut son plus grand exploit. Ce n'est pas qu'on ne le voie aller souvent en guerre, tantôt avec Geoffroy-Martel, comte d'Anjou, tantôt avec un Guillaume d'Arques, comte de Tello, tantôt avec quelque autre seigneur de l'île-de-France et de l'Orléanais, mais toutes ces petites expéditions sont restées ensevelies dans une obscurité profonde, et l'histoire n'a presque rien à dire de lui jusqu'en 1054, où on le retrouve en Normandie. Cette fois, c'était pour attaquer Guillaume, auquel il voulait reprendre le Vexin : il fut battu, et sortit de Normandie pour n'y plus rentrer. Six ans après cette expédition, Henri mourut (1060), après avoir eu la précaution de faire sacrer son fils, Philippe (1059), enfant de sept ans, né de cette Anne de Russie, dont la présence en France, à une époque où l'on passait en pays étranger à chaque journée de chemin, est un problème que l'on n'a pas encore bien expliqué. Loin d'augmenter la puissance de sa maison, Henri semble plutôt l'affaiblir par la cession de la Bourgogne et du Vexin, et cependant sous lui la royauté nous paraît plus forte, parce qu'elle est plus active, et l'histoire commence à se ranimer.

Sous Philippe Ier, l'intérêt augmente : l'histoire du roi est pâle, mais l'histoire de la France brille d'un éclat qu'elle n'avait point eu depuis Charlemagne. C'est la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant : c'est la fondation du royaume de Portugal, par une troupe de chevaliers bourguignons ; c'est enfin et surtout la première croisade, le plus grand fait du moyen âge, qui dans un sens, semble encore plus français qu'européen, tant la France y prit de part : et bien loin derrière les hauts faits des nobles et des châtelains, quelque chose qui se remue dans les

villes et les bourgs ; c'est le peuple qui naît, qui fonde les communes et qui devient puissance : tel est le spectacle que nous offre, non pas le règne de Philippe Ier, mais la France, pendant que Philippe régnait. Nous regrettons de ne pouvoir présenter ici ce grand tableau dont chaque partie a sa place ailleurs, et nous allons suivre comme nous avons fait jusqu'à présent, mais bien à contre-cœur cette fois, la triste série des actions du prince.

Henri avait donné en mourant, pour tuteur à son fils, Baudouin, comte de Flandre, qui s'acquitta dignement de cette fonction. Il commença sa régence par une expédition dans le Midi contre les Gascons, qui refusaient, dit-on, de reconnaître Philippe. Ce motif semble un peu suspect ; il y avait longtemps que les rois n'avaient plus rien à démêler avec ces peuples : néanmoins, si le fait est vrai, il semblerait prouver qu'il existait encore dans ces contrées une espèce de soumission nominale à celui qui portait le nom de roi de France, soumission à laquelle les rois tenaient encore, et qui avec le temps se convertit pour eux en une souveraineté complète. Les autres événements de la régence de Baudouin sont peu importants, à l'exception de l'expédition de Guillaume en Angleterre (1066). Le duc normand reçut de Baudouin un secours de 200 lances dont on l'a blâmé à tort, puisque ce n'était pas d'un aussi faible secours que dépendait la réussite du conquérant. D'autres ont été plus loin, et ont prétendu que Baudouin aurait dû interdire à Guillaume, au nom de Philippe, son suzerain, une expédition qui devait le rendre si puissant. C'est bien peu connaître l'esprit féodal : croit-on de bonne foi que Guillaume, dont la force surpassait celle du roi, se fût soumis à un tel ordre ? D'ailleurs ce fut peut-être le salut du roi de France, selon la pensée de M. Michelet, que les Normands aient tourné à l'ouest cette ardeur guerrière qui les emportait toujours en avant : ils étaient déjà arri-

vés jusqu'au Vexin, à dix lieues de Paris; qui sait s'ils se fussent arrêtés en chemin?

Une année après le départ de Guillaume, la mort de Baudouin vint rendre à Philippe l'usage de la couronne que jusqu'alors un autre avait portée pour lui (1067). Le premier usage qu'il en fit fut pour soutenir Richilde, la veuve de son tuteur, contre Robert, duc de Frise, qui lui disputait les états de Baudouin. Battu à Saint-Omer(1071) par Robert, qui lui offre des terres dans l'Orléanais, Philippe n'hésite pas à abandonner une cause malheureuse; il s'unit à son vainqueur, et le duc de Frise arrache enfin de Richilde la cession de la Flandre (1075). Le roi de France avait bien autre chose à faire que d'intervenir dans les querelles de ses vassaux: il surveillait avec inquiétude la puissance de Guillaume, qui, maître absolu de l'Angleterre, le dominait trop pour ne pas l'effrayer. Il cherchait de tous côtés à lui susciter des embarras: c'est ainsi qu'en 1075, il soutient Hoel, duc de Bretagne, contre les armes normandes; en 1076, il accueille avec joie le fils de Guillaume, Robert, et lui fournit des secours pour faire la guerre à son père. Ces hostilités avaient paru faire peu d'impression sur Guillaume, qui laissait son ennemi en paix; une plaisanterie le décida à lui déclarer la guerre. « Quand ce gros homme accouchera-t-il donc? » avait dit Philippe, en parlant de Guillaume, qui, gêné par un excès d'embonpoint, suivait un régime à Rouen pour remédier à cette incommodité. Le gros homme s'écria qu'il irait lui-même célébrer ses relevailles en France, avec 10,000 lances en guise de torches. A peine est-il en état de monter à cheval, qu'il se met à la tête de ses troupes, et vient assiéger Mantes, qu'il prend d'assaut et livre à l'incendie. Le plaisir de la vengeance lui coûta la vie. Comme il se promenait dans la ville, son cheval ayant trébuché en heurtant un cadavre, il tomba sur sa selle et se blessa. Rapporté dans sa tente, il ne fit plus que languir et mourut (1087), laissant son royaume d'Angleterre à Guillaume le Roux, et son duché de Normandie à Robert, l'aîné de ses fils. Ce partage, qui affaiblissait la puissance de sa maison, la rendait moins redoutable à Philippe, et bientôt la discorde qui se mit entre les frères lui enleva tout sujet d'inquiétude de ce côté.

Un autre embarras vient bientôt fondre sur lui. Il répudie Berthe, son épouse (1083), et enlève à Foulques le Rechin, comte d'Anjou, la belle Bertrade que le vieillard avait épousée depuis peu (1091). A peine le bruit de cette alliance adultère se fut-il répandu que le clergé tonna contre les époux coupables, mais ils refusèrent de se séparer. Au fameux concile de Clermont où se décida la première croisade, le pape Urbain II lança contre Philippe une excommunication solennelle (1095) dont l'effet fut un peu tardif, car Philippe ne consentit à renvoyer Bertrade qu'en 1098; encore fut-ce pour la reprendre l'année suivante. Sa conduite, dans toute cette affaire, présente un singulier mélange de fermeté et de faiblesse. Il venait de reprendre Bertrade en 1099, excommunié à Poitiers, il la renvoie de nouveau un an après, pour la reprendre encore en 1103.

« D'année en année quelque nouveau concile renouvelait l'excommunication lancée contre les deux adultères. Philippe promettait d'obéir, et gardait tranquillement Bertrade. D'après la législation canonique de Grégoire VII, l'excommunication le privait de la couronne. Il ôta le cercle d'or de son front. Le chant des prêtres et celui des cloches cessaient sur son passage; mais on lui disait la messe, à voix basse, dans sa chapelle. « Dès que Philippe « et Bertrade sortaient d'une ville, les prêtres entonnaient « leurs antiennes, les cloches se mettaient en branle. « Entends-tu, ma belle, disait le roi en riant, entends-tu

« comme ces gens-là nous chassent? » Il finit par faire sacrer Bertrade, et l'artificieuse femme alla jusqu'à réconcilier son vieux mari avec l'affront qu'on lui faisait. En 1106, elle conduisit Philippe à Angers, et se fit voir à l'église, en compagnie du roi et du comte à la fois. Au château, elle faisait asseoir le premier à ses cotés, l'autre à ses pieds, sur un escabeau.

Il y avait pourtant du danger à se jouer ainsi d'une puissance qui accomplissait de si grandes choses. A ce moment même où Philippe tournait l'excommunication en plaisanterie, et laissait traîner son nom dans les actes de tous les conciles, la pensée chrétienne remuait le monde entier, et enfantait les croisades.

Depuis près d'un siècle, le goût des pèlerinages lointains, joint à l'humeur aventureuse de la chevalerie, à cette habitude devenue générale, de trancher toutes les questions avec l'épée, préparait comme invinciblement les croisades. Elles furent précipitées par une révolution arrivée en Asie, révolution qui donna de nouveaux maîtres à la Palestine, le but favori des grands pèlerinages, la *Terre Sainte* par excellence. Vers le milieu du onzième siècle, la domination arabe, domination intelligente et paisible, qui laissait les chrétiens d'Orient satisfaire à l'aise leur piété curieuse, fut renversée par une horde de Turcomans, venus des bords de la mer Caspienne, avec des habits de peaux de bêtes, et des étriers de bois. Dès lors les pèlerins, à la merci de ces hommes féroces, durent acheter cher leurs joies de voyageurs et de chrétiens. Dévalisés sur tous les chemins, ils arrivaient sous les murs de la ville sainte, sans avoir pour la plupart une pièce d'or à donner aux portes, il ne pouvaient entrer, et succombaient dans la campagne, de misère et de chagrin. Ceux qui pénétraient dans l'enceinte de Jérusalem, s'y trouvaient continuellement en danger de mort. Leurs frères du pays les

cachaient de leur mieux, sans oser les protéger, car eux aussi souffraient la persécution. Souvent, au milieu des offices, entrait dans l'église quelque bande de Turcomans qui s'asseyaient sur l'autel, brisaient les vases sacrés, prenaient les prêtres par la barbe ou les cheveux.

Un pauvre moine de Picardie, nommé Pierre l'Ermite, vint comme les autres à Jérusalem, et s'indigna de toutes ces choses. Il songeait déjà aux moyens d'y mettre un terme, par un appel aux nations de l'Occident, quand, s'étant endormi une nuit sur le pavé de l'église de la Résurrection, il vit en songe J. C., qui lui dit : « Debout, Pierre, et fais ce qui t'a été prescrit. » Il partit aussitôt, et se rendit à Rome, où il n'eut pas de peine à entraîner Urbain II dans un projet que nourrissait la papauté, depuis le célèbre Gerbert. Après avoir parcouru l'Italie, Pierre passa en France, prêchant la croisade aux chevaliers et au peuple, et, malgré sa mine basse et commune, et son chétif équipage, sa parole soulevait tout. On s'arrachait les débris de ses vêtements, et les poils de l'âne sur lequel il était monté. Les esprits préparés, Urbain convoqua un grand concile à Clermont. Des milliers de chevaliers, et une immense multitude de petites gens s'y rendirent de toutes parts. La ville fut trop petite, et cette foule demeura sept jours sous la tente, en dehors des murs, pendant que les évêques délibéraient. Le septième, Pierre l'Ermite et Urbain prirent la parole devant le peuple, qui d'une seule voix s'écria : *Diex el volt! Diex el volt!* (Dieu le veut! Dieu le veut!) De grandes pièces d'étoffes rouges avaient été découpées d'avance en croix. On les distribua aux assistants, qui se les attachèrent aux épaules, et retournèrent chez eux se préparer au grand voyage. » (*Hist. de France*).

On sait quels furent les résultats de cette expédition mémorable, le bouleversement de tout l'Orient, et la fondation

d'un *royaume franc* sur cette terre consacrée, ancien séjour du *peuple de Dieu*. L'écho de ces grandes choses n'alla pas jusqu'aux oreilles indifférentes de Philippe Ier. Loin de se réveiller au bruit des exploits lointains de ses comtes et de ses barons, il se lassa même à la fin de sa royauté, toute mesquine et pacifique qu'elle était.

A partir de l'an 1103, ce ne fut plus lui qui régna, mais son fils Louis le Gros, qui fut sacré cette année, et sous le règne duquel la royauté commençant à quitter cette physionomie calme et insignifiante qu'elle conservait depuis Hugues Capet, devait se mettre en marche vers cette autorité absolue où la conduirait le cours des choses. Louis n'attendit pas la mort de son père pour entamer cette régénération de la royauté. A peine sacré, il se mit à guerroyer infatigablement contre les petits barons du comté de Paris et d'Orléans, qui s'étaient habitués, sous la molle administration de Philippe, à méconnaître l'autorité de leur suzerain ; c'étaient les seigneurs de Montmorency, de Luzarche, de Montlhéry, de Marle et de Coucy. Il assiégeait tour à tour et prenait leurs forteresses, lui-même passait dans le fossé, et montait à la brèche : il y acquit le surnom de Batailleur. La royauté commençait la conquête du royaume par la conquête de son propre domaine, dont ses vassaux immédiats l'avaient déjà presque dépouillée. Pendant que Louis était tout entier à cette guerre de partisans, son père mourut (1108) à l'âge de soixante ans, après un des plus longs règnes dont il soit parlé dans notre histoire (quarante-huit ans), laissant une mémoire décriée par le clergé, et peu respectée par la postérité.

Ils sont passés maintenant, ces temps d'épuisement et d'impuissance à travers lesquels nous nous traînons si péniblement depuis les derniers Carlovingiens ; la France a retrouvé sa sève et sa vie, et l'histoire se ranime et renaît avec elle. Un grand combat va commencer entre la royauté et la féodalité ; dans lequel il semble qu'une sorte de fatalité a disposé tous les événements pour assurer le triomphe de la première ; le peuple qui vient de naître grandit en silence pendant la lutte, et arrivé le dernier sur le champ de bataille, c'est à lui que restera la victoire.

II.

Louis le Gros. Louis le Jeune (1108-1180. — Quand Louis le Gros monta sur le trône, il y avait déjà cinq ans qu'il gouvernait. De gré ou de force, Philippe, son père, lui avait remis l'administration de son royaume, ou plutôt de ses domaines, et nous l'avons déjà vu courant de châteaux en châteaux, et commençant, selon notre remarque, la conquête de la France par la conquête de l'Ile-de-France. Les quelques villes dont se composait au fond le domaine royal, Paris, Melun, Étampes, Orléans, Compiègne, pouvaient à peine correspondre entre elles, car sur le chemin se trouvait quelque château féodal, dont le seigneur arrêtait ou rançonnait les voyageurs, et les messagers du roi, comme le reste, quand il avait à se plaindre de lui. Entre Étampes et Paris s'élevait cette formidable tour de Montlhéry, qui avait fait passer à Philippe Ier, comme il le disait lui-même un jour à son fils, tant de nuits sans sommeil ; entre Paris et Melun, c'était Corbeil ; entre Étampes et Orléans, le Puiset. Tout cela faisait de l'indépendance à la manière des ducs et des comtes, et à chaque pas que hasardait le roi dans son duché de France, il lui fallait traiter de puissance à puissance. Louis le Gros avait déjà commencé à y mettre bon ordre, quand son père lui céda la couronne. Ses vassaux, qui se voient sérieusement menacés, forment une ligue contre leur suzerain, et la guerre éclate sur mille points à la fois. Ils ne cachaient guère leur

dessein. Le seigneur de Corbeil s'armait dans la grande cour de son château pour aller combattre Louis ; comme il montait à cheval, la châtelaine vint lui apporter sa lance : « Vous la donnez à un comte, lui dit-il en l'embrassant, c'est un roi qui vous la rapportera. »

Louis fit face de tous côtés : le roi de Corbeil est tué dans la bataille, le jour même de sa bravade ; les seigneurs de Montlhéry, de Coucy, qui veulent secouer le joug de la suzeraineté féodale, sont battus et réduits à l'obéissance ; le château du Puiset est pris jusqu'à trois fois, et enfin rasé. En même temps, Louis soutenait une guerre active avec Henri, roi d'Angleterre, qui, de son duché de Normandie, sollicitait les seigneurs de l'Ile-de-France à la révolte, et convoitait Gisors, dont la possession fut la cause, et plus souvent le prétexte de tant de guerres entre les rois de France et d'Angleterre (1110). Il ne faut pas s'attendre à rencontrer ici les grands faits d'armes qui rempliront ces guerres, quand Paris sera la capitale de la France, et que l'Angleterre s'en mêlera : ce sont deux ducs, celui de Normandie et celui de l'Ile-de-France, qui sont en jeu, et la guerre se fait en petit. Elle se passe tout entière dans les fossés et derrière les barbacanes des châteaux-forts ; au lieu de se chercher, les deux rois allaient assiéger les partisans de leur ennemi, et, chose bizarre, c'étaient, pour la plupart, des châteaux français que Louis emportait d'assaut, et des châteaux normands qui retenaient Henri devant leurs ponts-levis. Des deux côtés, des vassaux indociles prêtaient le nom d'un roi à leur révolte, et dans le fond, ne se battaient que pour eux-mêmes. Enfin, après six ans d'hostilités indécises (1108-1114), la paix se fit ; mais ce fut pour peu de temps. (Paix de Gisors, 1114. — Guerre en faveur de Cliton, 1116.)

Au milieu de ces misères, une singulière ambassade vint rappeler à la royauté un souvenir de son antique

splendeur. Le temps était loin où de cette couronne, dont les Capétiens avaient hérité de la famille de Charlemagne, relevaient toutes les contrées qui vont du Rhin à l'Ebre, de l'Océan à l'Adriatique, et cependant en l'an 1109, au retour d'une expédition contre le Puiset, Louis le Gros vit arriver à Paris les envoyés du comte de Barcelone, qui venaient demander à leur seigneur suzerain, aide et protection contre les Sarrasins. Après tant de révolutions, la tradition de l'empire de Charlemagne vivait encore au fond des esprits[1] ; et la féodalité avait négligé ou n'avait pu détruire ce témoignage toujours subsistant qui protestait contre elle, et dont les rois surent si bien profiter plus tard. Mais le moment n'était pas encore venu où la royauté devait descendre dans le midi et lui demander compte d'une indépendance usurpée ; il fallait auparavant s'affermir dans les provinces de l'ancienne France, et avoir reconquis les bords de la Seine avant de passer la Loire. L'ambassade du comte de Barcelone n'amena d'autre incident qu'une trêve de quelques mois, et à peine le traité de 1114 eut-il mis fin à la guerre avec l'Angleterre, qu'elle se ralluma avec plus de force que jamais.

Deux ans avant la mort de Philippe Ier, la bataille de Tinchebray (1106) avait livré à Henri Ier, son frère Robert, qui lui disputait la Normandie, et lui avait assuré la possession de cette province. Mais Robert laissait un fils, Guillaume Cliton, enfant de cinq ans, qui, devenu grand, alla chercher dans les cours de France des protecteurs contre l'ambition de son oncle. Il en trouva plus d'un, car la réunion de la Normandie à l'Angleterre en rendait le maître trop puissant pour la sûreté de ses voisins ; les comtes de Flandre et d'Anjou se réunissent au roi de France pour le rétablir

[1] Les comtes de Barcelone ne cessèrent de dater leurs actes du règne des rois de France que sous Louis le Jeune.

dans son héritage (1116). On avait gagné quelques seigneurs normands, qui se déclarèrent pour le fils de Robert, et Henri put se croire un moment en danger. Mais il se rassura bientôt, car cette guerre ne se passa pas avec plus d'activité que la précédente. Des châteaux pris et repris, des expéditions de seigneurs à seigneurs, des duels, pour ainsi dire, plutôt que des combats, voilà tous les événements dont elle se compose. Son grand fait d'armes, la journée, nous n'osons dire la bataille de Brenneville (1119), fut une mêlée confuse de chevaliers, où ceux qui se laissèrent désarçonner, tombèrent entre les mains de leurs jouteurs, et en furent quittes pour débourser une rançon ; il y eut trois hommes de tués. Louis le Gros put en revendiquer un des trois, s'il faut ajouter foi à l'anecdote qui a fait la fortune de la journée de Brenneville[1] ; anecdote qui n'a rien d'invraisemblable, et qui prouverait au besoin qu'on ne prenait guère alors les combats au sérieux. L'année qui suivit la bataille de Brenneville, termina cette guerre insignifiante, et la paix qui fut conclue entre les Français et les Anglais (1120), laissa Guillaume Cliton aussi pauvre qu'auparavant.

Mais le désastre de Barfleur[2] (1120) vint bientôt ranimer l'audace de ses partisans. Une nouvelle ligue se forme en sa faveur, et cette fois Henri songe à faire repentir Louis le Gros de ses agressions multipliées. Pendant qu'il passe en Normandie, où il remporte la victoire de Téroude (1123),

[1] « Le roi est pris », s'écria un écuyer anglais en saisissant la bride de son cheval. — « Ne sais-tu pas qu'on ne prend point le roi aux échecs, » dit Louis le Gros, et il l'étendit à ses pieds d'un coup de sa masse d'armes.

[2] Un vaisseau qui rapportait en Angleterre presque toute la famille périt dans la traversée avec ceux qui le montaient. Depuis ce moment, une tristesse profonde s'empara de Henri, et quelques-uns rapportent qu'on ne le vit jamais rire.

il appelle à son secours l'empereur Henri V, auquel il avait donné sa fille Matilde en mariage, et qui, débarrassé depuis deux ans de la fameuse querelle des investitures, ne cherchait qu'un ennemi à combattre. Henri V entre en Champagne avec une puissante armée, et il s'avançait déjà pour donner la main aux chevaliers normands de son beau-père, quand il se vit arrêté tout à coup par une levée de boucliers que l'histoire ne s'attendait guère à trouver après les jeux de Brenneville.

A la voix de Louis le Gros, qui rallie ses vassaux sous l'oriflamme des moines de Saint-Denis, soixante mille hommes des pays de Reims et de Châlons, soixante mille du Laonnais et du Soissonnais, se réunissent sous les murs de Reims, où le roi lui-même conduit une grosse armée levée dans son duché de l'Ile de France ; le comte de Flandre arrive avec dix mille hommes : le duc de Bretagne se mettait en marche ; et le duc de Guyenne, alors occupé à une guerre contre les Sarrasins d'Espagne, allait envoyer ses hommes à la défense de la patrie commune, quand Henri, effrayé de voir un petit prince se grandir tout à coup en souverain redoutable, se retira de la partie, et laissa là le roi d'Angleterre, qui fit bientôt la paix (1125).

Il y a pour nous un enseignement profond dans cette armée de deux cent mille hommes rassemblée comme par enchantement sous la bannière de Saint-Denis, en face de la ville où l'on sacrait les rois. C'est, à proprement parler, le premier signe de vie que donne la France capétienne ; mais à lui seul, à moins qu'on ne veuille accuser d'exagération les récits de Suger, il prouve qu'une sève active et vigoureuse circulait dans cette France du douzième siècle, que le silence des chroniqueurs, et surtout la pâle figure de ses rois, nous représentent, malgré nous, comme impuissante et débile. Pour la première fois, depuis la chute du grand empire, nous voyons apparaître le peuple : il était à Reims,

conduit par ses curés, qui y menèrent chacun les hommes de leur paroisse, sous la bannière de leur saint ; et sans lui, comment les châteaux auraient-ils fourni deux cent mille hommes à leur suzerain? Louis le Gros fut, dit-on, l'auteur de cette mesure, qui, en ajoutant à sa force toute la force du peuple, donnait à celui-ci le signal de son affranchissement. Ce n'est pas encore la liberté communale qui vient de naître pourtant, mais les vieilles franchises des anciens temps se remontrent au jour, et les hommes, qui ont eu une fois des armes entre les mains, sont en marche vers l'indépendance.

« De la Flandre, de la Normandie, du Maine, la révolution bourgeoise gagnait enfin les seigneurs ecclésiastiques et laïques de la France proprement dite, demeurée jusqu'alors en arrière : depuis le signal donné par le Mans en 1070, la fermentation n'avait pas cessé dans les villes françaises ; les seigneurs voulaient traiter en serfs tout ce qui n'était pas noble, mais « les bourgeois, par leurs fréquentes émeutes, par leurs ligues offensives et défensives, prouvaient que le servage des campagnes n'était pas fait pour les villes. De temporaires qu'elles étaient d'abord, ces associations de défense mutuelle devinrent permanentes ; on s'avisa de les garantir par une organisation administrative et judiciaire, et la révolution fut accomplie. » (Aug. Thierry.) « Ces hommes libres et ces hommes de poeste, ces vilains et ces mainmortables qui souvent, dans une même cité, étaient possédés par indivis ou partagés comme des troupeaux entre quatre ou cinq seigneurs, mirent en commun leurs bras et leurs âmes ; ils se saisirent par force ou par surprise des tours et des murailles de leurs propres villes ; ils se réunirent en armes sur les places publiques, et là, en face du soleil, ils se jurèrent assistance et fraternité : ils élurent des mayeurs (maires, *majores*), des échevins, des pairs, des jurés, chargés de veiller au maintien de cette

sainte *conjuration*, ils promirent de n'épargner ni biens, ni veilles, ni sang, pour échapper au despotisme de leurs maîtres ; et non contents de se défendre à l'abri des barricades de leurs rues, fermées par des chaînes de fer, ou derrière les murs épais de leurs maisons changées en forteresses, ils prirent courageusement l'offensive contre ces sombres châteaux, ces fières résidences seigneuriales, qui commandaient leurs villes, et devant lesquelles avaient si longtemps tremblé leurs pères. Les villes ne se coalisèrent point d'une part et les seigneurs de l'autre ; la lutte n'eut point un caractère si large et si simple ; chaque commune, chaque seigneur, agit pour son compte ; il y eut autant de révolutions ou de tentatives de révolution, qu'il y avait de cités ; mais partout le but fut le même ; partout on combattit et on négocia pour substituer le régime régulier d'une *charte*, d'une constitution écrite, au régime de désordre et de violence sous lequel on vivait ; on lutta, dans la France du douzième siècle, pour des constitutions municipales, comme on lutte dans l'Europe moderne pour des constitutions nationales. Les circonstances et les résultats se diversifièrent à l'infini : ici, on conquit la charte communale par le fer ; là, on l'acheta à prix d'or ; ailleurs, le seigneur prévint la guerre civile par un octroi volontaire ; dans d'autres lieux enfin, les efforts de la bourgeoisie ne furent point heureux ; mais les villes les moins favorisées finirent toujours par obtenir quelques priviléges, quelques franchises partielles, quelques statuts de corporation, à défaut d'une charte de commune, l'objet suprême des vœux des populations urbaines. Ce mot de **COMMUNE** avait sur les passions des hommes de ce temps un effet vraiment magique ; il enflammait toutes les âmes d'enthousiasme ou de colère. La plupart des barons avaient en horreur *ce nom abominable*, et les mêmes prélats qui armaient volontiers leurs paysans contre les nobles spoliateurs de l'Église, ne voyaient qu'avec indigna-

tion les coalitions des citadins. Se soustraire aux *prises* et *tailles* arbitraires des évêques, des chapitres et des abbés, c'était révolte contre les sacrés canons, c'était hérésie, ou peu s'en fallait. Ives, évêque de Chartres, l'oracle de l'église gallicane en ce temps-là, déclarait hautement, dans une lettre écrite de 1096 à 1099, que les clercs n'étaient point obligés à tenir les serments extorqués par les *ligues tumultueuses* des bourgeois. « Commune, dit dans ses mémoires l'abbé Guibert de Nogent, commune est un nouveau et très-méchant mot, et voici ce qu'on entend par ce mot : les *hommes de chef* (*capite censi*, gens soumis au cens), ne paient plus qu'une fois l'an, à leur seigneur, la redevance à laquelle ils sont assujettis ; s'ils commettent quelque délit, ils en sont quittes pour une amende (*pensio*, une compensation) légalement fixée, et, quant aux autres levées d'argent qu'on a coutume d'infliger aux serfs, ils en sont entièrement exempts. » Un impôt annuel et une jurisprudence régulière, au lieu d'exactions illimitées et de châtiments fiscaux, tel est, en effet, le but des coalitions bourgeoises ; les moyens d'atteindre ce but et de s'y maintenir, ce sont la possession des remparts de la ville, les barrières et les portes intérieures qui protégent chaque quartier, chaque rue, et le trésor commun, et la milice permanente, et les magistrats municipaux chargés de prévoir et de repousser le péril : les insignes de la commune sont le sceau républicain gardé dans la maison de ville pour sceller les actes municipaux, et la bannière aux armes de la ville, et surtout la tour des signaux, le beffroi, où les *guetteurs* veillent éternellement, et du haut duquel éclate la voix mugissante du *tocsin* (*tocque seing*, frappe signal), lorsqu'un danger menace la cité. » (Henri Martin.)

En même temps que les communes s'affranchissaient de la tyrannie féodale, le titre de roi de France commençait à devenir moins dérisoire, depuis qu'il avait de

l'écho quelque part, au fond de la Champagne, comme de la Flandre, partout où il y avait du peuple. Les nationalités partielles, enfantées par la féodalité, venaient de s'effacer un moment devant la grande nationalité française ; et le roi de Paris, qui représentait cette nationalité, pouvait dès-lors prévoir qu'il y avait de l'avenir pour lui, et que le cri de Montjoie-Saint-Denis pourrait bien quelque jour être poussé par une bouche normande ou gasconne.

En attendant, il grandissait à petit bruit, faisant de la suzeraineté de droite et de gauche, et mettant à profit le titre que ses anciens compagnons lui avaient laissé prendre par mégarde. Son protégé, Guillaume Cliton, avait été sacrifié de nouveau à la paix de 1125 : il trouva bientôt une occasion de le dédommager. Les Van-der-Straten, les plus riches négociants de la Flandre, avaient massacré dans l'église de Bruges leur duc Charles le Bon, qui, pour leur interdire l'odieux monopole du blé, s'était mis en guerre ouverte avec eux (1127) ; et la Hollande ainsi que l'Angleterre convoitaient ce riche héritage [1]. Louis arrive avec Guillaume Cliton, qu'il proclame comte de Flandre, et joignant ses armes à celles des Flamands, qui veulent venger la mort de leur ancien maître, il force les Van-der-Straten dans leur dernier retranchement, l'église même où s'était commis le crime, et retourne en France laissant Guillaume en paisible possession de la Flandre. Le prince normand se croyant toujours au milieu des pacifiques populations de l'Ile-de-France et de l'Anjou, veut rançonner les riches bourgeois de Bruxelles et de Bruges. Mais ce n'étaient point là vilains taillables ni corvéables à merci. Les gens des métiers revêtent leurs haubergeons, et les chevaliers de Guillaume ne tiennent pas longtemps. En même temps les Flamands se nomment un autre comte dans la

[1] Charles le Bon ne laissait point d'enfants.

personne de Thierry d'Alsace, qui vient les commander, et la mort de Cliton met bientôt fin à la guerre (1128).

Le règne de Louis le Gros semble épuisé d'événements militaires, les seuls presque dont nous ayons eu à nous occuper jusqu'ici, mais ce qui nous en reste à raconter a bien aussi son intérêt.

En 1130 la France vit arriver un pape qui, chassé de Rome par une faction rivale, venait lui demander une sanction que l'Italie n'avait pas voulu lui donner. Déjà grandissait le rôle de la France, et à l'ombre de cette grande unité religieuse que l'on nommait la chrétienté, l'unité européenne se formait. Innocent II est proclamé chef de la chrétienté dans le concile d'Etampes, par le clergé français ou plutôt par saint Bernard, son chef et son oracle, dont l'influence rappelait celle qu'avait exercée autrefois le grand Hincmar. De toutes parts on se soumit aux décisions du concile d'Etampes. C'était la première fois qu'un acte dans lequel figurait le nom du roi de France avait du retentissement par-delà les étroites limites de ses domaines. Un trait singulier d'indépendance de la part d'un des grands vassaux se trouve là en même temps pour nous aider à mesurer le chemin qu'avait à faire la royauté. Toute l'Europe avait reconnu Innocent pour pape légitime; Henri lui-même d'abord favorable à Anaclet, s'était enfin rendu à la voix de saint Bernard, et le rival du pape choisi par les pères du concile d'Etampes n'avait plus de partisans que dans les Normands de Roger, qui s'était fait payer son obédience du titre de roi de Sicile, quand tout à coup le duc de Guienne s'avisa de se déclarer en sa faveur. Son schisme durait encore après un an et demi, et pour qu'il se rendît, il fallut que saint Bernard s'en mêlât. C'était trancher assez ouvertement du souverain, mais ce duc en avait au reste bien le droit. Maître de la moitié du midi, son influence s'étendait sur toute la France d'au-delà de la Loire, et même

passait les Pyrénées. Pendant que Louis et Henri s'agitaient au milieu d'hostilités insignifiantes, le duc de Guienne menait des armées au roi d'Aragon, et livrait aux Sarrasins des batailles où les morts se comptaient par quinze mille (bataille de Cozenza, 1120). Anglais et Français n'avaient perdu que trois hommes à Brenneville.

Aussi fut-ce une grande joie à la petite cour de Louis le Gros, quand, un jour de l'année 1137, vinrent le trouver, à Bétisi, des ambassadeurs du duc Guillaume, qui, partant en pèlerinage pour Saint-Jacques-de-Compostelle, laissait ses biens à sa fille Éléonore, sous la condition d'épouser Louis, le fils du roi de France; et en même temps les députés gascons annonçaient que leur duc était mort en chemin. Le jeune prince partit sur-le-champ pour aller chercher son épouse et prendre possession des domaines qu'elle lui apportait; mais avant qu'il fût de retour de son duché d'Aquitaine, il était roi de France. Les fatigues d'une vie toute de combats et d'expéditions avaient usé Louis le Gros avant l'âge; puis la perte de son fils aîné Philippe [1], jeune homme actif et vigoureux, qui ne lui avait laissé pour successeur qu'un enfant débile d'esprit et de corps, lui avait fait une blessure qui ne s'était pas fermée; enfin cet embonpoint proverbial qu'il portait si bien dans la vigueur de l'âge, était devenu écrasant pour lui dans ses derniers temps. et les chaleurs de cette année l'emportèrent (1137). Il avait alors soixante ans.

[1] Le 13 octobre de l'année 1130, Philippe, alors âgé de quinze ans, caracolait sur la Grève avec de jeunes seigneurs; un pourceau, échappé de quelque rue voisine, vint se jeter entre les jambes de son cheval, qui s'abattit; et le jeune prince emporté mourant expira dans la nuit. « Louis, dit le père Daniel, ne reprit quelque air de gaîté qu'aux clameurs joyeuses que poussa le peuple l'année suivante, quand Innocent oignit de la sainte-ampoule son second fils Louis. »

Louis le Jeune quitta en toute hâte sa nouvelle capitale, Poitiers, où il venait de se faire sacrer duc de Guienne avec grande pompe, pour aller renouveler à Reims la même cérémonie. La Guienne le revit bientôt : après avoir soumis quelques vassaux rebelles, entre autres un sire de Mont-Jay, dont il rasa le château [1], il parut sous les murs de Toulouse, qu'il revendiquait au nom d'Éléonore (1140). Toulouse était alors une sorte de capitale pour le midi de la France, et pour les premiers pas que la royauté capétienne hasardait de l'autre côté de la Loire, c'était une haute prétention que de vouloir mettre la main sur cette ville. Louis fut repoussé, mais son expédition ne resta pas cependant sans fruit ; car en se retirant, il emporta l'hommage du comte de Toulouse, qui se reconnaissait son vassal, et c'était tout ce qu'il fallait aux rois pour l'avenir. De nouvelles querelles de suzeraineté s'élevèrent peu de temps après pour Louis le Jeune, dans le pays franc : Thibaut, comte de Champagne, l'avait abandonné dans son expédition de Toulouse, et c'était peut-être lui qu'on devait accuser de son revers ; comme pour l'irriter à plaisir, il se porta le protecteur d'un chanoine de Bourges, dont Louis avait cassé l'élection, et qui en avait appelé du roi au pape Des négociations eurent lieu ; mais au bout de quelque temps, Louis, qui se voyait joué, y coupa court brusquement, et entra sur les terres de Thibaut. Là eut lieu ce fameux sac de Vitry (1143), où treize cents paysans, enfermés dans une église, y furent consumés par le feu qui dévorait leur village. Louis le Jeune, qui entendit leurs cris, et qui voulut en vain les sauver, emporta de là une blessure profonde ; il était poursuivi par la vue de cette église enflam-

[1] A l'exception de la plus haute tourelle, qu'il laissa subsister, par un usage féodal dont on ne nous dit pas bien l'origine et la raison.

mée, et il ne se sentit délivré que quand il eut pris la croix à Vézelay.

Il y a eu beaucoup de mépris, et quelquefois même d'indignation contre cette conduite de Louis, allant expier en terre sainte un de ces désastres, qui durent se renouveler plus d'une fois à une époque où la guerre était en permanence sur tous les points à la fois. Il eût été plus raisonnable, et surtout plus philanthropique, d'accepter de bonne grâce ces terreurs salutaires, que la religion inspirait à des hommes dont la vie, comme autrefois celle des barbares dont ils venaient, n'était qu'une guerre continuelle, et qui avaient besoin de reconnaître quelque chose au-dessus de la force. Un écrivain qui fait de l'histoire tranquillement assis dans son cabinet, dans un siècle où il est protégé par une police et des tribunaux, peut à son aise déclamer contre la superstition de nos pères : mais demandez à ce paysan du douzième siècle que les hommes d'armes du châtelain n'ont pas tué, parce qu'ils ont foi à la Vierge-Marie ou à monseigneur saint Nicolas, demandez-lui ce qu'il pense de leur superstition ; et peut-être aurez-vous plus de respect que de pitié pour les remords de Louis le Jeune. Quant au remède qu'il emploie pour s'en guérir, c'est encore là une de ces déclamations banales dont on commence au reste à débarrasser notre histoire. Il y a quelque chose de singulier, c'est qu'en général, à prendre les croisades en masse, on s'accorde à dire que ç'a été une grande chose, et l'on va même quelquefois jusqu'à exagérer leur influence sur les destinées de l'Europe ; mais qu'on arrive à l'application ; qu'on parle de telle ou telle croisade, on la regarde comme une calamité, et tous ceux de nos rois qui ont pris la croix sont condamnés. Louis le Jeune aurait mieux fait d'écouter Suger que saint Bernard ; Philippe Auguste obtient encore quelque grâce à cause de ses exploits, et aussi, disons-le, parce qu'il se dégoûta de la terre sainte et revint

en France prendre la Normandie à son ancien frère d'armes; mais pour Louis IX c'eût été un prince accompli sans ses deux croisades. Et puis, que quelque roi s'avise de ne pas se croiser avec ses peuples, que Philippe Ier laisse partir seuls les croisés de Godefroy, c'est un lâche, et les grandes choses de son règne se sont faites sans lui. Mais revenons à la croisade de Louis le Jeune [1].

A ce premier moment de stupeur qui frappa les musulmans quand apparurent en Asie les bandes féodales et chrétiennes de la première croisade, avait succédé une sorte de rage de leur défaite, et revenant à la charge, ils ébranlaient avec violence le royaume de Jérusalem, cette petite France d'Orient, perdue au milieu des grandes masses de populations ennemies qui la cernaient de toutes parts. Noureddin, le sultan d'Alep, après l'avoir longtemps menacée, tomba enfin sur Édesse, qu'il saccagea de la manière la plus barbare, et de là il allait toujours s'avançant dans les possessions chrétiennes (1144). La chrétienté s'émut, et saint Bernard, qui était alors son véritable chef, se chargea de prêcher une seconde croisade. Il parcourait, monté sur sa mule, la ville et les campagnes, prêchant les peuples qui s'empressaient sur ses pas, et faisant des miracles partout où il passait : quand la croisade fut devenue assez populaire, il indiqua à Vézelay un concile, où se rendit le roi avec ses grands vassaux, et la foule de ceux qui demandèrent la croix fut si grande que saint Bernard et les siens déchirèrent leurs habits pour y suffire. Les femmes elles-mêmes s'en mêlèrent, à l'exemple et sous la conduite de la reine Éléonore, qui voulut suivre son mari, ou plutôt qui fut curieuse de voir ce que c'était qu'une croisade.

En 1146, pendant que saint Bernard était allé continuer ses prédications en Allemagne, Louis et les barons se préparaient lentement au grand voyage : ce ne fut qu'au bout d'un an qu'ils se mirent en marche (1147). L'armée française prit à travers l'Allemagne et la Hongrie, suivant la trace des premiers croisés, et fut bientôt sous les murs de Constantinople. Ils allaient en commencer le siége, poussés à bout par les vexations des Grecs, et tentés peut-être à la vue de ses richesses : on se débarrassa bientôt de ces hôtes dangereux, en les transportant sur l'autre bord de l'Hellespont, et là le premier objet qu'ils rencontrèrent fut les débris de l'armée de l'empereur Conrad, qui, persécuté par saint Bernard, s'était enfin décidé à partir pour l'Asie, et s'était fait battre en arrivant. Le présage n'était pas heureux, néanmoins on se mit en marche ; on n'était pas à la moitié du chemin que l'armée française avait été battue à son tour par les milices turques, et ce fut à grand' peine qu'elle atteignit le petit port d'Attalie, d'où Louis, avec ses seigneurs, et ses hommes d'armes, s'embarqua pour Antioche, laissant sur le rivage quelques milliers de pauvres gens qui périrent presque tous ; ceux qui échappèrent à la faim, à la peste et au tranchant de l'épée turque, se firent musulmans (1148).

Arrivés à Antioche, Louis et Conrad se concertèrent avec les barons de la terre sainte, et tous ensemble marchèrent sur Damas. Les Sarrasins, logés dans les délicieux jardins qui entourent la ville, fatiguèrent longtemps les troupes chrétiennes ; mais dès qu'on les eut forcés dans leurs kiosques et leurs bosquets, le siége avança rapidement. Un dernier assaut allait livrer Damas aux chrétiens, quand on s'avisa maladroitement de décider d'avance à qui elle resterait. Les prétendants déçus entravèrent les travaux des chrétiens, et Damas leur échappa (1148). Ce dernier échec décida les deux souverains, et ils quittèrent sans autre exploit la contrée qu'ils étaient venus protéger contre les at-

[1] Voyez le quatrième cahier d'Histoire du moyen-âge.

taques des infidèles. Conrad partit sur-le-champ; Louis laissa passer la mauvaise saison, et ne s'embarqua que l'année suivante. Sa présence était pourtant nécessaire dans son royaume : Robert de Dreux, son parent, qui l'avait quitté en Palestine, sollicitait sous main les vassaux de la couronne, les raillant de préférer à un brave guerrier comme lui, un roi plus moine que soldat. Les moines défendirent bien leur élève ; l'abbé Suger envoya des troupes contre Robert, et quand Louis arriva en France, il la trouva soumise et pacifiée (1149).

Il n'était pas encore sorti cependant des embarras de la croisade. Ce n'était guère par amour pour lui qu'Éléonore l'avait suivi en terre sainte, ou du moins cet amour dura peu, car en chemin elle l'avait trahi pour le prince d'Antioche, et même, disaient les chevaliers, pour un jeune Sarrasin. Dès ce moment, Louis forma le projet d'un divorce ; Éléonore, de son côté, le désirait autant que lui ; spirituelle, ardente, habituée aux mœurs libres et légères du midi, elle ne pouvait se faire à la vie triste et dévote d'un mari qu'elle traitait d'abord en enfant, et qu'elle n'avait épousé que pour obéir au testament de son père. La chose eût été bientôt conclue sans Suger, qui s'opposa de toutes ses forces à une mesure dont le résultat était de resserrer encore le royaume en deçà des eaux de la Loire. Mais le sage abbé meurt trois ans après le retour du roi, au milieu des préparatifs d'une croisade [1] qui devait suppléer à ce que n'avaient fait ni Louis ni Conrad, et sa mort rompit le dernier lien qui retenait les deux époux unis (1152). A peine le divorce eut-il été prononcé, que sa main fut

[1] On a souvent relevé ce rôle de Suger prêchant la croisade après l'avoir désapprouvée. Il prouve invinciblement que ce n'était pas contre le principe que s'élevait en 1146 l'abbé de Saint-Denis, et que les circonstances seules le faisaient parler alors.

demandée par tous les grands seigneurs du nord et de l'ouest. Quelques-uns même tentèrent de s'en emparer ; mais elle éluda leurs poursuites, et alla la porter elle-même avec sa dot à Henri Plantagenet, maître de l'Anjou, du Maine et de la Normandie, et prétendant à la couronne d'Angleterre, qui par la mort d'Étienne, roi de ce pays, vint grossir, en 1155, ses vastes possessions.

Ce fut alors que le roi de France se sentit plus petit que jamais devant ceux qu'il nommait ses vassaux. A l'Angleterre, qui seule eût suffi, pour en faire un ennemi redoutable, Henri ajoutait tout le littoral de la France, depuis la Manche jusqu'aux Pyrénées ; par la Normandie il plongeait au cœur des domaines royaux. Contre un tel rival, Louis ne pouvait trouver assez d'alliés ; il en chercha deux dans le midi : Alphonse VII, roi de Tolède, dont il épousa la fille, Constance ; et le comte de Toulouse, auquel il donna la main de sa sœur (1155). Henri, de son côté, se liguait avec les grands feudataires d'outre-Loire, avec le comte de Montpellier, avec Guillaume de Trincavel, comte de Nîmes et vicomte de Béziers : l'influence des hommes du nord allait toujours grandissant dans ces contrées ; et ces ligues, ces mariages préparaient déjà le moment où la brillante nationalité du midi s'effacerait devant l'envahissement des barbares ; car pour Toulouse et Béziers, les habitants de la Normandie et de la Flandre étaient toujours des barbares, des Francs. Ce fut sous les murs de Toulouse que commença l'inévitable guerre que l'on attendait à voir éclater à tous moments entre le vassal et le suzerain. Henri, après avoir réuni autour de lui une grande troupe de *routiers* [1], parut devant la ville (1158),

[1] « Henri II appela sous les drapeaux vingt mille de ces *soldats* (*souldoyers, soudadiers*) mercenaires, qu'on nommait *Brabançons* à cause de la patrie de beaucoup d'eux, et *cottereaux*, à cause de leurs longs couteaux ou dagues. Ces aventuriers, dont il faut

et il allait s'en rendre maître, quand Louis s'y jeta et le fit reculer. Il transporta alors les hostilités dans le nord, et la trahison d'Amaury Montfort, qui reçut dans toutes ses places des garnisons normandes, avait déjà livré les campagnes d'Orléans et de Paris à leurs ravages, quand Rome vint s'interposer encore cette fois entre les deux princes, et appeler leur attention de leurs querelles aux siennes. Il s'agissait de décider entre Alexandre et Victor, qui se disputaient la papauté; Alexandre l'emporta sur son compétiteur malgré les efforts de Frédéric Barberousse, qui porta même son acharnement, dans cette querelle, jusqu'à menacer la France d'une invasion (1162). Cette menace réunit de nouveau les deux rois, qui n'avaient pas respecté longtemps, comme on peut se l'imaginer, la paix de 1160; mais la retraite des troupes impériales ramena bientôt les hostilités, et elles allaient se prolongeant sans terme, comme sans intérêt, quand une querelle plus sérieuse vint retenir Henri chez lui, et changea la position des deux rivaux : ce fut Louis qui prit l'offensive, et il put croire un moment qu'il anéantirait son superbe ennemi.

Un homme seul était venu à bout d'opérer cette révolu-

peut-être attribuer l'origine à l'habitude de courses, de pilleries et de vagabondage répandue dans le *petit peuple* par les croisades, avaient communément à leur tête des chevaliers sans terres, des cadets de famille, des bâtards de grands seigneurs : bandits pendant la paix, ils se montraient en temps de guerre bien supérieurs aux milices féodales, quoique celles-ci les traitassent dédaigneusement de *rompters* ou *routiers* (ruptuarii), c'est-à-dire gens de labour, serfs habitués à *rompre* la glèbe. Une grande partie des soudoyers étaient en effet des *serfs récréants* (serfs rebelles ou renégats). Outre la discipline dont ils étaient susceptibles, on pouvait les retenir en campagne tant qu'on avait de l'argent et du butin à leur offrir tandis que les hommes d'armes féodaux se dispersaient aussitôt que leur service obligé, de trente, quarante jours, ou un peu plus, était terminé. » (*Henri Martin.*)

tion, mais c'est qu'il avait derrière lui toute l'église, et toute une race : cet homme était le Saxon Thomas Becket. Thomas Becket était le chancelier et l'ami de Henri, un joyeux compagnon, qui un jour, envoyé à Louis en ambassade, étonna la France de son luxe. Quand l'archevêché de Cantorberi vint à vaquer (1162), Henri, qui avait besoin d'un homme sûr pour une place si importante, jeta les yeux sur Thomas Becket; mais, à peine sacré, le gai courtisan devint un homme grave, austère, inflexible sur les droits de l'Église : deux ans ne s'étaient pas écoulés, que l'archevêque et le roi étaient ennemis mortels, et que Becket, chassé d'Angleterre, allait demander un asile à la France. La politique et la piété ordonnaient également à Louis de donner assistance à l'exilé : il le reçut à bras ouverts; et Henri, qui se voyait alors sur les bras et Rome, et son clergé, et la vieille race saxonne pour qui le nom de Thomas Becket était devenu un mot de ralliement, tenta en vain, à force de promesses, et presque de soumissions, de gagner à lui le roi de France. Il fallut enfin se soumettre, et après cinq ans d'hostilités indécises et de négociations toujours rompues, il fut obligé d'accepter le traité de Montmirail, qui lui renvoyait Thomas Becket (1169). Le fougueux Plantagenet ne porta pas longtemps le joug. Becket, replacé sur son siége, n'avait rien changé de son indomptable résistance : « Eh quoi! s'écria Henri, un jour qu'il venait d'apprendre un nouveau trait d'audace de l'archevêque, n'y aura-t-il personne de mes serviteurs qui me délivre de ce prêtre? » Ce mot ne tomba pas en vain : quelques jours après, Thomas Becket avait été égorgé entre les bras de ses clercs (1170).

Ce fut alors comme une explosion universelle, et Henri, qui ne s'attendait pas à cet orage, plia bien vite pour ne pas être brisé. Il pleura devant les envoyés de Rome, protesta avec serment de son innocence; et quand on l'eut vu

agenouillé sur le tombeau de sa victime, force fut bien de lui pardonner. En quelque temps, Henri se voyait delivré de tous les embarras de cette affaire; les Saxons étaient domptés, la Normandie, qui s'était soulevée, réduite à l'obéissance; la cour de Rome lui avait rendu son amitié; il n'y avait pas jusqu'au comte de Toulouse qui n'eût fait sa soumission, et Louis allait se voir seul face à face avec un ennemi d'autant plus formidable, qu'il avait plus de vengeances à exercer; une diversion puissante qu'il sut habilement lui opposer, le sauva. Dans une de ces négociations infructueuses qui avaient rempli l'espace de temps écoulé entre l'exil et le rappel de Thomas Becket, Louis avait promis la main de sa fille Marguerite à Henri, dit Court Mantel, fils aîné du roi d'Angleterre; et lors du traité de Montmirail, Henri avait emmené avec lui sa fiancée. Quelques années après, Louis exprima le désir de revoir sa fille, et Henri, qui la lui ramena, exposé à toutes les séductions de son beau-père, se laissa gagner par lui. Les trois fils du roi d'Angleterre, Henri, Geoffroy et Richard, réclamèrent en vain de lui la jouissance des apanages qu'il leur avait assignés d'avance, réclamation dont il tenait peu de compte, car il lui aurait fallu se dépouiller pour les satisfaire : ils ne demandaient pas moins, pour eux trois, que l'Angleterre, la Bretagne et la Guienne. Dans leur dépit, ils se prêtèrent facilement aux vues du roi de France, et tout à coup Henri, attaqué par le roi de France, eut à se défendre contre sa famille entière, car Éléonore s'était jointe à ses fils (1173). Une grande partie des barons s'étaient réunis aux rebelles, et l'Angleterre, qui n'avait pas oublié Thomas Becket, ne se montrait guère disposée en faveur du vieil Henri : il se soutint à force d'adresse et d'audace. Bravant la haine universelle, il s'entoure de routiers, et renverse tout ce qui s'oppose à lui. Cependant, mal rassuré par ces premiers succès, il veut regagner les

bonnes grâces du peuple anglais, et c'est alors qu'a lieu, sur le tombeau de Thomas Becket, cette comédie célèbre, où le fier guerrier, jouant le remords et le repentir, vint pleurer et jeûner sur les cendres du martyr, et présenter ses épaules nues aux verges des moines; puis, se relevant plus fort que jamais du sein de cette humiliation, il court en Normandie repousser Louis des murs de Rouen, et il eut bientôt conquis la paix (1177).

Cette paix, qui fut cimentée par le mariage de Richard et d'Alix, fut le dernier acte du règne de Louis. Deux ans après, menacé de perdre Philippe, son fils aîné, dangereusement malade, il partit en pèlerinage pour le tombeau de Thomas Becket, déjà célèbre par les miracles qu'il opérait. Vieux et infirme, Louis ne craignit pas de rester des heures entières agenouillé sur la pierre humide et froide du sépulcre, et, quand il revint en France, il trouva son fils en santé; mais lui même était atteint d'une maladie à laquelle il succomba en quelques mois (1180).

III.

Philippe Auguste. Louis Cœur de Lion (1180-1226). — Jusqu'ici la royauté capétienne n'a fait autre chose que se traîner péniblement et lentement vers un but qu'elle semblait ne devoir atteindre jamais. Avec Philippe Auguste, son allure devient plus vive et plus franche : elle abaisse devant elle la féodalité, en même temps qu'elle s'enrichit aux dépens de son redoutable vassal. Le grand développement de la puissance territoriale de Philippe Auguste le place au niveau du roi d'Angleterre, et lui donne rang entre les grandes puissances de l'Europe. Celui qui devait s'élever si haut, n'était qu'un enfant de quinze ans quand il monta sur le trône (1180); mais déjà il montrait ce qu'il saurait

faire un jour. Sa mère et ses quatre oncles, qui veulent lui imposer leur tutelle, sont battus et réduits à l'obéissance; malgré leur opposition il se choisit lui-même pour tuteur Philippe, comte de Flandre, dont il épouse la nièce; puis, comme Philippe refuse de lâcher le Vermandois, qui, par la mort de sa femme Élisabeth, revenait à la couronne, il tourne ses armes contre lui, le bat et lui arrache cette province.

Vieux alors, peu aimé de ses sujets, trahi par ses fils, qui étaient en guerre ouverte avec lui, Henri songeait plus à défendre sa couronne qu'à faire des conquêtes; d'ailleurs, ce n'était plus au pacifique Louis le Jeune qu'il avait affaire, et soit épuisement, soit qu'il se souciât peu de jouter avec ce belliqueux jeune homme, il se tint en repos durant les premiers orages de sa minorité. L'occasion était belle cependant, et les prétextes n'avaient pas manqué : Philippe entretenait à sa cour les fils rebelles du roi d'Angleterre; Henri Court Mantel combattait à ses côtés contre ses oncles et son tuteur; et quand il mourut à Paris, ses funérailles y furent célébrées avec autant de pompe que s'il eût été le frère ou le fils du roi de France (1183); enfin, comme le prince anglais ne paraissait point s'émouvoir de ces affronts, Philippe entra en Normandie, et vint lui demander les villes qui avaient composé le douaire de sa sœur Marguerite, et qui n'appartenaient plus à l'Angleterre depuis qu'elle était veuve de Henri Court Mantel (1186). Le vieux roi se résigne à la guerre, et, passant le détroit, marche à son ennemi avec quelques milliers de Brabançons, les seuls soldats qu'il connût depuis longtemps, car il ne se fiait pas à la milice féodale, et d'ailleurs elle refusait de le servir. La campagne fut malheureuse pour Henri : son second fils Richard, dont il gardait pour lui la fiancée, Alix, sœur du roi de France, s'était rangé sous les drapeaux de Philippe; et mis en déroute sur

tous les points, forcé d'abandonner ses villes aux troupes françaises, il ne put échapper à cette guerre désastreuse qu'en signant le honteux traité de la Colombière, à l'ignominie duquel il ne survécut pas longtemps (1189).

La mort de Henri semblait devoir réconcilier pour toujours la France et l'Angleterre; Richard, qui lui succédait, avait juré une éternelle amitié à Philippe; on les avait vus dans la dernière guerre manger à la même table, et coucher dans le même lit, et le premier acte de son règne fut de se croiser avec son frère d'armes.

Jérusalem venait d'ouvrir ses portes aux armées de Saladin (1187), et à cette fatale nouvelle l'Europe entière avait été remuée. Pendant que les débris de la puissance chrétienne en Asie se rassemblaient devant Saint-Jean-d'Acre, l'Occident se ruait à la croisade, comme au temps de Pierre l'Ermite. Les galères de Gênes et de Venise paraissent devant Saint-Jean-d'Acre, l'Écosse et l'Irlande y envoient leurs guerriers; des bandes de Norwégiens débarquent à la vue de ses murs, armés de cette terrible hache de combat, l'arme nationale des peuples du Nord; l'Espagne elle-même, qui n'avait point encore voulu combattre d'autres musulmans que les siens, dérobe à sa croisade domestique une troupe de chevaliers qui s'embarque pour Saint-Jean-d'Acre, le rendez-vous des peuples de l'Europe; et l'Allemagne descend en Asie sous la conduite de son grand empereur Frédéric Barberousse.

Restaient encore l'Angleterre et la France : parties les dernières, ce fut à elles que demeura toute la gloire de cette croisade dont le souvenir est resté attaché aux noms de Richard et de Philippe Auguste. Richard va s'embarquer à Marseille, tandis que le roi de France était forcé d'aller jusqu'à Gênes pour trouver un port de la Méditerranée qui lui prêtât ses vaisseaux, tant le Midi tenait peu de compte du roi de la Langue d'Oil! On se rejoignit en Sicile; mais

là le bon accord des deux rois fut bientôt rompu. Prodigue, spirituel, d'une valeur et d'une force de corps extraordinaires, Richard éclipsait Philippe, qui se vengeait à son tour du brillant chevalier en faisant avec lui le suzerain. Blessés l'un et l'autre de leur hauteur mutuelle, ils devinrent bientôt ennemis. A la fin Philippe, impatienté, laissa en Sicile son rival qui venait de rompre tout à fait avec lui, en épousant Bérengère, au préjudice d'Alix de France, et fut bientôt au camp de Saint-Jean-d'Acre (1190). La ville allait être prise, et une large brèche en ouvrait déjà les murs aux chrétiens, quand Philippe, par une courtoisie chevaleresque, fit retarder l'assaut pour laisser à Richard sa part de gloire. Les Sarrasins ne l'attendirent pas; et en peu de jours un nouveau mur s'était élevé derrière le pan écroulé. Richard avait mis à la voile cependant, mais il marchait sans se presser; et l'île de Chypre s'étant trouvée sur son chemin, il s'amusa à en faire la conquête (1190). Quand il eut assez des vins et des sites de sa nouvelle possession, il prit la route de la Palestine, et eut bientôt rejoint ses frères d'Europe, qui malgré ses retards l'accueillirent avec une grande joie. Soutenue par Saladin, qui campé sur les hauteurs voisines harcelait sans cesse les chrétiens, la ville se défendait toujours vigoureusement : il lui fallut céder enfin à un siége de deux ans; sa brave garnison, réduite de 20,000 hommes à une poignée de mourants, met bas les armes après avoir tenu tête l'une après l'autre à toutes les nations de l'Europe, et les chrétiens entrent en vainqueurs dans Saint-Jean-d'Acre (1191).

Là s'arrêtèrent les succès de cette croisade : dégoûté d'un climat fatal aux hommes de l'Occident, et d'un camp où son rival commandait, Philippe revint bientôt dans ses châteaux du bord de la Seine, se guérir des lèpres de la Palestine, et se venger des hauteurs de Richard. La vengeance lui fut facile : pendant que celui-ci dépensait à massacrer des musulmans, et à suspendre des têtes au poitrail de son cheval, plus de courage et de hauts faits d'armes qu'il ne lui en eût fallu pour faire la conquête du royaume de France, Philippe s'alliait sous main à Jean, duc de Guienne, qui s'était déclaré, en l'absence de son frère, roi d'Angleterre, et, pour sa part de prise, s'arrogeait la moitié de la Normandie. Puis, quand, lassé de lauriers stériles, Richard s'achemina à son tour vers son royaume (1193), il put regarder la France comme fermée pour lui, et se vit forcé de passer par l'Allemagne, où, découvert par un autre de ses ennemis, car il s'en était fait partout, il fut jeté dans les fers. Sa captivité dura quinze mois, pendant lesquels Philippe, plus ami que jamais du duc de Guienne, devenu le roi Jean, tirait sans cesse à lui quelque nouvelle partie de ses dépouilles. Mais un jour (1194), Jean reçut de France une lettre qui ne contenait que ces mots : « Prenez garde à vous; le lion est déchaîné; » et peu de jours après, Richard était en Angleterre, redemandant compte à son frère du royaume qu'il lui avait confié en partant. Alors les rôles changèrent; Jean devint un courtisan, rampant aux pieds du terrible guerrier qu'il avait offensé; et, pour l'apaiser, il fit mettre à mort lâchement les garnisons françaises qu'il avait reçues dans ses places de Normandie, tandis que Philippe quittait l'insultante offensive qu'il affichait depuis son retour de la terre sainte, pour se défendre à son tour.

La guerre fut poussée cependant avec moins de vivacité qu'on aurait dû l'attendre du fougueux Plantagenet, après d'aussi sanglants outrages. Richard avait épuisé toutes ses ressources dans son voyage en Palestine; et l'argent était déjà le nerf de la guerre pour les rois d'une famille qui avait adopté le système des troupes mercenaires. Cette fois

encore, on ne se battit que par escarmouches : la plus sérieuse rencontre de la campagne, celle de Fréteval, ne fut qu'une affaire d'arrière-garde, une surprise rendue célèbre par la perte des archives de la couronne que nos rois traînaient après eux dans les bagages, et qui ne changea rien à la fortune des deux partis. Il y a encore loin de là aux grandes guerres d'Azincourt et de Crécy. Au reste, celle-ci fut la dernière de ces guerres sans vie et sans couleur, au milieu desquelles nous marchons depuis le commencement de cette période. Nous touchons à l'époque où les rois capétiens vont commencer à régner dans notre France, et leurs guerres à devenir des guerres nationalss.

Il y avait à peine un an que Richard avait fait la paix avec Philippe, quand la renommée d'un trésor déterré dans le Limousin, l'amena devant un petit château du pays où il était, disait-on, caché. Le seigneur de Chalus se défendit vigoureusement, et Richard, atteint d'une flèche, alla mourir dans sa tente, pendant que ses gens emportaient pour lui la place d'assaut (1199).

La mort de Richard laissait la couronne d'Angleterre en suspens entre Jean son frère, et son neveu Arthur de Bretagne : Jean se l'attribue; mais l'enfance d'Arthur trouva des protecteurs intéressés, et le roi de France prit les armes en sa faveur (1200). Malgré ce puissant auxiliaire, Arthur fut battu, et le dévoûment de ses fidèles Bretons ne put l'empêcher de tomber entre les mains de son ennemi. Jean tenta d'abord de lui arracher à force de menaces et de promesses, la cession de ses droits; le courageux enfant lui opposa une résistance dont rien ne put triompher; enfin, dans l'année 1202, il disparut. On raconta qu'une nuit, le roi était venu le prendre dans la prison de Rouen, et l'avait fait monter avec lui sur une barque. Arrivé au milieu de la Seine, comme l'enfant lui résistait toujours, il tira son épée et l'égorgea lui-même, car il n'avait trouvé

personne qui voulût s'en charger; puis il jeta le corps à la rivière, et revint se coucher dans son palais. Aussitôt Philippe assemble sa cour des pairs, ce qui avait été le plaid chez les Mérovingiens, l'assemblée sous Charlemagne, ce qui fut plus tard le parlement; et Jean est sommé de comparaître à Paris, devant son suzerain, pour se disculper du crime dont l'accuse l'opinion. Il ne comparaît point, et Philippe fait confisquer ses provinces de France. Les Français entrent par l'ouest en Normandie, tandis que les Bretons d'Arthur l'envahissent par le sud. En quatre ans, Jean avait perdu la Normandie, l'Anjou, le Maine et le Poitou; il ne lui restait plus que la Guienne (1202-1206).

Les premières années du treizième siècle sont celles qui font briller d'une manière définitive pour cette race qui s'était groupée autour de Paris, son triomphe sur les races qui l'entouraient, et son illustration européenne. Pendant que Philippe faisait plier devant elle la race angevine et la race normande, et, en attendant que Simon de Montfort lui soumît au midi ces peuples d'origine visigothe ou romaine, qui faisaient une nation à part sous le nom de Provençaux, elle s'en allait par-delà les mers détruire par occasion, ce qui restait du vieil empire romain, et fonder un empire *franc* sur ses débris (1204). Il n'entre pas dans notre plan de donner l'histoire détaillée de la quatrième croisade, qui appartient à un autre récit; mais aussi nous devons la signaler comme un fait important en faveur du grand développement que prit alors le monde capétien. Cependant, remarquons en passant la prompte dégénération de l'esprit de croisade dans le pays où il a germé pour la première fois, dans la France. Celle-ci a été prêchée dans un tournoi, entre la barrière des combattants et les galeries des dames; elle n'a entraîné que de nobles hommes qui s'y sont pris de longue main, et ont commencé la guerre sainte par une ambassade aux marchands de Venise. La

croisade a laissé là le peuple et sa foi naïvement imprudente; elle s'est faite chevaleresque et mondaine, et parle plutôt à l'esprit d'aventure qu'à la piété. L'on pourrait déjà faire l'application de ce mot de Joinville, au milieu des Sarrasins; mot d'un sens profond, tout ingénument prononcé qu'il fût : « *Certes, sire chevalier, aurons-nous à conter aux dames, si revenons en France.* »

Sept ans après le départ des conquérants de Constantinople, une autre croisade fut prêchée dans les mêmes lieux, et vint rassembler de nouveau les guerriers du pays. Cette fois le but de l'expédition n'était pas éloigné; ils n'avaient qu'à passer la Loire pour l'atteindre : c'était la fameuse croisade contre les Albigeois (1209).

Ce serait un long récit que celui qui donnerait l'histoire entière de l'hérésie des Albigeois, en suivant sa marche à travers les siècles, depuis l'Asie où elle avait pris sa source jusqu'au midi de la France, où elle vint mourir. Singulier mélange d'hérésies orientales et de bon sens européen, présentant à la fois le mysticisme de Gerson et les idées de Luther, cette doctrine avait été merveilleusement reçue par les Provençaux, avec leur imagination de feu et leur amour de l'indépendance. Quand Innocent III envoya ses légats pour la combattre, ce n'était pas la première fois que le clergé catholique essayait de lutter avec elle; bien des conciles et des papes l'avaient déjà foudroyée de leurs anathèmes; bien d'ardents apôtres s'étaient répandus dans les villes et les campagnes qu'elle infectait; mais ni anathèmes, ni prédications n'avaient rien pu contre elle. Le grand saint Bernard lui-même y avait échoué, et cet homme qui avait vu les populations de la France et de l'Allemagne se disputer les poils de sa mule, s'était retiré de la Langue d'Oc poursuivi par les huées du peuple. Le fier Innocent III ne fut pas plus heureux d'abord : ses légats qui voulurent parler en maîtres, furent maltraités par les nobles; et l'un d'eux,

Pierre de Castelnau, qui se hasarda à lancer contre Raymond, comte de Toulouse, les foudres de l'excommunication, fut égorgé par les gens du comte (1208).

A cette nouvelle, Innocent s'émeut, et, reconnaissant l'impuissance de la parole pour venir à bout de ces rebelles, il appelle à son secours le bras des guerriers. Par son ordre une croisade est prêchée chez ses fidèles Français, et jusque sur les bords du Rhin : il invitait des hommes pauvres et belliqueux à s'emparer d'une riche contrée qu'ils avaient en quelque sorte sous la main; de toute part on s'empressa d'obéir. Une race légère, élégante, dédaigneuse de ses rudes voisins, plus italienne que française, depuis le jour où, dans la dissolution de l'empire carlovingien elle avait été réunie aux peuples de l'Italie[1], habitait alors les délicieuses campagnes de Toulouse, Nîmes et Béziers. Là, les vieilles traditions du temps des Romains s'étaient conservées pures; là le peuple, s'il n'avait pas écrasé la féodalité, comme dans les villes de la Lombardie, marchait du moins son égal, et le bourgeois élevait sa tour en face du château de son seigneur. Enfin le commerce et la navigation florissaient[2]; les mœurs étaient douces et sensuelles; et les poëtes se comptaient par milliers : harmonieuse et chantante, la langue elle seule les faisait[3]. Les Français de Philippe Auguste étaient loin de cette civilisation brillante, avec leurs coutumes grossières et leur littérature encore à

[1] Dans le siècle d'interminables discordes qui suivit pour l'Italie la déposition de Charles le Gros, la Provence donna plus d'un empereur à cette contrée.

[2] Ce furent les marins provençaux qui se servirent les premiers de la boussole.

[3] Cette langue était la langue *romane*, qui fut longtemps parlée dans tout le midi de l'Europe, et d'où sont sortis avec l'italien moderne tous ces patois méridionaux dont se montrent si fiers nos Languedociens et nos Provençaux.

l'état d'enfance : les deux peuples devaient donc se mépriser et se haïr mutuellement. Ils s'étaient vus aux croisades, et ils s'y étaient jugés; les Français insultaient à leurs sensuels voisins dans les camps d'Orient, où tous les peuples d'Europe étaient renfermés pêle-mêle[1]; et à leur tour ceux-ci leur refusaient des vaisseaux pour passer en terre sainte, comme ils venaient de le faire à Philippe Auguste. Ce n'était pas tout : outre cette antipathie de race, les barons français avaient bien d'autres sujets de haine contre les peuples du midi. Quand, à la voix de Pierre l'Ermite l'Europe entière s'était mise en marche pour la Palestine, leurs vassaux avaient passé par ces terres libres, ils avaient vu Toulouse et Béziers avec leurs capitouls aussi puissants que des comtes, et les tours de leurs bourgeois; de retour en Bourgogne, dans l'île de France, en Orléanais, ils avaient mis à profit ces leçons d'indépendance, en se jetant dans le mouvement communal qui venait de naître. Souvent même des hommes du midi étaient venus prêcher la commune dans les campagnes du nord; il fallait se hâter de fermer cette école d'indépendance politique autant que religieuse, et la cause d'Innocent était aussi la cause des barons. Aussi, quand les missionnaires de la croisade se furent montrés aux pays français, une foule immense se rua dans l'expédition qu'ils annonçaient, et Lyon, qui était le rendez-vous des croisés, se vit en un instant envahi par une armée de deux à trois cents mille hommes.

Philippe Auguste les laissa partir : peut-être sentait-il que sa présence n'était pas nécessaire de ce côté, et que les conquêtes des croisés lui reviendraient toujours; et d'ail-

[1] Un chroniqueur de la première croisade qui donne le tableau du camp des chrétiens devant Antioche, représente les Provençaux ne faisant usage de leurs longues épées que pour déterrer des racines.

leurs il avait aussi au nord sa croisade qu'il ne poussait pas avec moins d'activité que les confédérés de Lyon, n'en montraient dans le midi. L'ennemi qu'Innocent lui avait livré était le roi d'Angleterre, qui venait de s'attirer les foudres du Saint-Siége. C'était encore l'archevêché de Cantorbery qui était le sujet de la querelle; l'archevêque désigné par Jean avait été repoussé par le chapitre : l'orgueilleux despote mit dans un cachot l'homme du chapitre, et le fit écraser sous une chape de plomb (1208). C'était l'année du meurtre de Pierre de Castelnau; ici, comme à Toulouse, Innocent opposa la violence à la violence, et déclara le roi d'Angleterre hors la loi. Son royaume fut abandonné à Philippe; et pendant que l'armée de Lyon se formait pour venger une insulte du pape, les ports de la Normandie se remplissaient de vaisseaux, et le roi de France rassemblait ses hommes autour de lui pour en venger une autre. Jean voulut d'abord tenir tête à l'implacable pontife, mais les préparatifs de Philippe avançaient toujours, et déjà l'Angleterre remuait. En vain se cherche-t-il de tous côtés des alliés, en Flandre, en Allemagne, où son hôte[1] Othon IV venait d'être reconnu empereur, chez ses anciens sujets de la Normandie et de l'Anjou, qui se souvenaient encore de la domination anglaise, et jusqu'auprès du Miramolin d'Afrique, auquel il offrit de se faire mahométan, s'il faut en croire quelques récits sans doute exagérés.

Toutes ces intrigues ne le rassuraient pas, et la flotte de Philippe allait partir. Il fallut enfin se décider : aussi lâche dans le malheur qu'arrogant dans la prospérité, Jean se soumit de lui-même aux conditions les plus humiliantes; il se reconnut vassal du Saint-Siége, pour la couronne d'Angleterre, et offrit à Innocent, pour son droit de suze-

[1] Othon, chassé d'Allemagne par Philippe de Souabe, s'était réfugié auprès de Jean, qui l'avait reçu magnifiquement.

raineté, la dixième partie de tous les biens du royaume (1210). C'était mille fois plus que tout ce qu'on pouvait attendre du roi de France. Jean fut reçu en grâce, et Philippe eut ordre de respecter le domaine de Saint-Pierre.

Mais Innocent avait trop compté sur son pouvoir[1] : Philippe n'était pas d'humeur à perdre d'un coup tant de préparatifs aussi longs que coûteux; il s'en tint au premier arrêt du pape, et pressa de plus en plus son départ. Les deux rivaux donnaient alors un spectacle curieux à l'Europe; ils avaient changé de rôle en un clin d'œil, et l'ennemi du pape était défendu en vain par lui, contre celui qui se disait son ami. Il ne servait de rien à Jean d'avoir rampé au pied du pape, et l'orage qu'il avait voulu détourner grondait encore tout entier : il se résigna enfin à la guerre. Les dix-sept cents voiles de Philippe se tenaient à l'embouchure de la Seine; le comte de Flandre prend les armes en faveur de Jean, et pendant que Philippe est occupé de ce côté, cinq cents vaisseaux partis d'Angleterre dispersent la

[1] Pour se faire une idée juste de l'espèce d'autorité exercée par les papes au moyen-âge, il faut bien observer qu'ils sont obéis toutes les fois qu'ils s'adressent aux intérêts et aux passions. Veulent-ils les froisser, il est bien rare qu'on ne résiste pas. Ce serait quelque chose de curieux que de suivre l'application de ceci dans la longue guerre des investitures où le pouvoir des papes se montra dans toute sa force. Pour nous en tenir à Innocent III, le pontificat de ce pape, l'un des plus impérieux et des plus redoutés qui aient jamais ceint la tiare, nous en offre à lui seul trois exemples frappants. D'abord le refus de Philippe-Auguste, puis Montfort, qui se fait le soldat du pape tant qu'il s'agit de conquérir les états du comte de Toulouse, et qui devient impie quand il faut les rendre. Enfin les croisés de 1204. Innocent a bien pu leur faire prendre la croix, parce que leurs goûts les y poussent; mais c'est en vain qu'il les menace d'une excommunication, si, oublieux de la terre sainte, ils s'arrêtent devant Zara. Quand ses lettres arrivèrent à leur camp, ils étaient partis pour Constantinople.

flotte française, et sauvent le royaume d'une invasion (1213). Philippe trouva un faible dédommagement dans le ravage de la Flandre; son expédition était manquée, et Jean allait bientôt reporter chez son ennemi l'invasion dont celui-ci l'avait si longtemps menacé.

L'année suivante (1214), Jean fit un effort désespéré; et rassemblant contre Philippe tout ce qu'il avait de puissants alliés, il appela aux armes l'empereur Othon avec une grande partie de ses feudataires, et les deux comtes de Boulogne et de Flandre, Renaud et Ferrand. Les confédérés ne se cachaient pas de leurs projets, ils ne voulaient rien moins qu'anéantir la royauté capétienne, et démembrer le royaume de France, déjà assez fort pour inquiéter ses voisins. Othon réclamait l'ancienne Lotharingie, et ce qui avait été autrefois l'Austrasie; Jean redemandait les provinces anglaises; pour les deux comtes, ils s'étaient destiné ce qui appartenait en propre à la famille royale, l'Orléanais, l'Ile de France, l'Artois et le Vermandois : c'était la première protestation de la féodalité contre les progrès devenus redoutables de cette royauté qu'elle avait laissée vivre par grâce, ou par oubli, et qui menaçait déjà de l'écraser. Tant que la famille de Capet s'était fortifiée obscurément et sans bruit, personne n'avait songé à elle; il n'en fut pas de même quand on la vit grandir tout à coup de moitié, attirer à elle tout l'ouest de la France, et de là menacer l'Angleterre, tandis que ses vassaux reculaient par leurs conquêtes sa domination de la Loire à la Méditerranée. Alors l'attention des peuples se fixa sur elle, et dans la réaction qui eut lieu contre cet agrandissement subit, la première pensée de ses ennemis fut de l'étouffer. Mais Philippe sut défendre ce qu'il avait fait. Déjà l'invasion commençait sur deux points à la fois; Jean, débarqué dans le Poitou, avait réuni d'anciens serviteurs autour de lui, et s'avançait vers le cœur du royaume; et en même temps débouchait au

nord la grande armée des Allemands et des Flamands, forte de cent mille hommes. Philippe, sans s'intimider, envoie son fils Louis avec une armée contre le roi d'Angleterre, qui recule jusqu'à ses vaisseaux; lui-même, entouré de ses barons et des milices communales, s'avance intrépidement devant Othon, dont l'armée était double de la sienne. Ce fut à Bouvines, petit village des environs de Lille, que les deux princes se rencontrèrent : on fit halte de part et d'autre, et comme le jour baissait déjà, on remit la partie au lendemain.

Au lever du jour, l'armée française fut sur pied, et se présenta en bataille rangée devant le camp ennemi. Rien ne bougea, et quelques heures s'étant passées dans cette attente, elle s'imagina que la bataille n'aurait pas encore lieu ce jour-là. On était alors au mois de juillet; Philippe, accablé de chaleur et de fatigue (il avait alors cinquante ans, et les rois capétiens vieillissaient vite), s'était désarmé, et se délassait, couché à l'ombre d'un grand chêne; tout à coup les batailles allemandes s'ébranlent et fondent sur les Français. Les chevaliers reprirent à la hâte leurs armures, pendant que les hommes des communes soutenaient bravement le choc, et ce premier moment de surprise passé, le combat se poussa avec un acharnement incroyable. Philippe s'était jeté dans la mêlée et combattait avec la force et l'activité d'un jeune homme; atteint au gorgerin par un fantassin allemand, d'une de ces piques à crochets qui rappelaient l'antique framée des Germains, il fut entraîné à terre, et déjà les chevaux l'avaient foulé aux pieds; ce fut à grand' peine qu'on parvint à le dégager. De son côté, Othon payait aussi de sa personne : un vieux chevalier de Philippe, Guillaume des Barres, qui s'était rendu autrefois fameux dans la croisade de Richard, lui passa ses bras autour du corps, et aidé de ses compagnons, fut sur le point de le faire prisonnier. Othon leur échappa, grâce à la force de son cheval, et s'enfuit au grand galop, leur laissant l'aigle impériale avec le fastueux chariot qui la portait. Sa fuite fut le signal de sa défaite; en quelques instants, les impériaux étaient en pleine déroute, et Philippe, vainqueur, agenouillé sur le champ de bataille, faisait vœu d'élever une abbaye, qu'il fonda depuis sous le nom d'Abbaye de la Victoire.

La journée de Bouvines est une grande journée dans notre histoire. C'est la première grande bataille livrée par des Français; c'est la première fois que le peuple fait preuve en grand de sa force, et commence à compter pour quelque chose dans les destinées nationales; enfin, la victoire de Philippe consacrait à jamais le progrès immense qu'avait fait sous lui la royauté, et donnait une terrible leçon pour l'avenir à la féodalité, s'il lui prenait désormais fantaisie de se rébeller. Renaud, fait prisonnier par l'évêque de Senlis, fut à moitié écrasé par la pesanteur de ses chaînes, dans cette même tour de Péronne qu'il s'était adjugée, quand les confédérés avaient fait le partage de leur conquête future. Pour Ferrand, Philippe le mena en triomphe derrière lui, dans sa capitale, et le montra au peuple, qui chansonnait sur ses fers [1], comme pour lui apprendre ce qu'il en coûterait dès-lors pour résister à l'autorité royale. Ce ne furent pas les seuls ennemis dont cette victoire débarrassa Louis. L'ignominie de Bouvines poursuivit Othon jusqu'au fond de l'Allemagne, où il avait couru se cacher, et ses fiers vassaux, ne voulant pas d'un vaincu, l'abandonnèrent pour un enfant, pour Frédéric II, qui n'avait pas encore vingt ans. Quatre ans après, Othon mourut dans la misère (1218).

[1] Quatre ferrands bien ferrés
Ménent Ferrand bien enferré.

Jeu de mot populaire qui portait sur le nom de *ferrand*, donné alors aux chevaux de traits.

Jean, qui était reparti pour l'Angleterre, à la nouvelle de la défaite des siens, n'y reçut pas un meilleur accueil. Ses barons, qui l'avaient toujours détesté, profitèrent de sa détresse pour lui dicter des lois, et l'année suivante, il signa la *Grande Charte* (1215).

Ç'avait été dans des accès de rage, et sous la pointe de leurs épées, que le hautain Plantagenet était descendu à cette humiliation ; à peine hors de leurs mains il cassa tout ce qu'il avait fait, et mit à prix la tête des audacieux sujets qui lui avaient fait violence. Attaqué à l'improviste par les routiers du roi, les seigneurs anglais n'opposèrent qu'une faible résistance, et c'en était fait d'eux quand ils s'adressèrent à la France et offrirent la couronne d'Angleterre à Louis, surnommé cœur de Lion, fils aîné de Philippe. Jean disposait de la cour de Rome depuis le jour où il avait si lâchement fait hommage de son royaume ; les barons anglais furent excommuniés, et Philippe menacé de l'être s'il permettait à son fils d'entreprendre une expédition criminelle contre les biens du Saint-Siége. Le rusé monarque éluda cette menace par une comédie qu'il fit jouer à son fils devant la cour des pairs : « Voulez-vous me prêter aide et secours pour conquérir le royaume d'Angleterre, lui dit Louis. — Non, répondit Philippe. — Eh bien ! j'irai sans votre permission ; et sur-le-champ il emmena avec lui les plus braves chevaliers de son père, et partit pour l'Angleterre. Jean s'épouvanta à la vue de ce nouveau danger ; il s'enfuit devant l'armée française qui se grossissait à chaque pas ; et Louis, ne trouvant aucun cnnemi sur sa route, arriva jusqu'à Londres qui lui ouvrit ses portes sans avoir seulement tiré l'épée (1216). De toutes parts, les villes, les provinces se soumettaient à lui : et il se voyait déjà roi d'Angleterre, quand le roi Jean, que le malheur n'avait pas corrigé de ses goûts ignobles, vint à mourir d'une indigestion. Cette mort, qui semblait assurer

le triomphe du prince français, le renversa. Délivrés d'un monarque odieux, les Anglais commencèrent à revenir sur ce qu'ils avaient fait : ils se sentaient sous les lois d'une famille étrangère, et menacés de devenir sujets de la France à la mort de Philippe, qui ne pouvait guère tarder, eux qui avaient pensé s'en voir les maîtres ; le fils de Jean, Henri III, était un enfant qui n'avait mérité la haine de personne : tous se rallièrent à lui. En un instant, Louis se vit seul avec ses chevaliers ; et ce fut en vain qu'il entama une lutte inégale avec l'héritier de Jean, qu'il alla même chercher de nouveaux soldats sur le continent : il fallut céder à la volonté nationale, et il revint en France (1212), laissant derrière lui un royaume aussi rapidement perdu que conquis.

Philippe, qui, de son palais, était resté spectateur tranquille des succès et des revers de son fils, ne le laissa pas longtemps oisif. Depuis la bataille de Bouvines jusqu'à la mort de Philippe, Louis Cœur de Lion joua à peu près le rôle qu'avait joué Louis le Gros dans les dernières années du règne de son père : le vieux roi se reposait : et son successeur préludait à son règne futur par les fatigues de la royauté. Deux ans après son retour d'Angleterre, le jeune prince fut envoyé par son père dans le midi, pour raffermir les conquêtes menacées des croisés français, et en même temps pour faire revivre dans ces contrées les droits si longtemps méconnu de l'autorité royale.

Il s'était passé bien des choses dans le midi depuis le moment où nous avons laissé les croisés rassemblés à Lyon. La première pointe de l'invasion fut irrésistible : tout pliait devant cette masse de guerriers qui ne venaient point pour vaincre, mais pour détruire, et qui, ne regardant point les Albigeois comme des hommes, se croyaient tout permis contre eux. Il y eut alors des massacres épouvantables ; quelques prêtres égarés par la passion firent

entendre aux oreilles des vainqueurs des paroles qu'une religion de paix et d'amour réprouvait, et que ces hommes grossiers prirent au sérieux[1]; des villes entières furent dépeuplées, et ceux qui échappaient à l'épée étaient jetés au feu par centaines. Le comte de Toulouse, Raymond, contre lequel l'expédition était dirigée, se retira devant le torrent, et, laissant tout le plat pays aux croisés, se cacha dans les Cévennes, où il attendit que cette foule se fût écoulée. En effet les hommes de France furent bientôt rassasiés de sang et de butin ; et quand le temps de la croisade fut expiré, chacun s'en retourna chez soi. Il y eut alors un singulier débat entre les seigneurs de l'expédition : ce fut à qui refuserait le gouvernement des terres conquises. On les offrait naturellement aux principaux chefs, au comte de Nevers, au duc de Bourgogne; mais eux, qui possédaient de vastes domaines de l'autre côté de la Loire, ne se sentaient pas disposés à les troquer contre une contrée encore fumante des ravages de la croisade, et plutôt vaincue que domptée : enfin un pauvre châtelain de l'Ile de France, Simon de Montfort, qui n'avait rien à perdre au change, offrit de s'en charger, et continua la croisade en son nom. A peine put-il décider quelques centaines de chevaliers à rester avec lui; mais il tint bon, et de nouveaux croisés, attirés à leur tour par les richesses qu'avaient rapportées les premiers, vinrent les remplacer, et le mirent en état de faire tête à Raymond, qui, sorti enfin de sa retraite, s'était mis en campagne. Partout battu, Raymond s'humilia devant le pape, il alla de conciles en conciles, s'agenouillant devant les évêques et demandant grâce avec larmes. Comme ses

[1] « *Tuez tout*, » disait l'abbé de Citeaux, au sac de Béziers, à ceux qui lui demandaient comment distinguer les citoyens des infidèles, « *tuez tout ; Dieu reconnaîtra bien ceux qui sont à lui.* » On lui obéit à la lettre, car il ne resta personne dans la ville.

soumissions n'arrêtaient pas les armes de Montfort, Raymond passa à Rome et se jeta aux pieds d'Innocent, qui donna ordre à son ennemi de le laisser en paix (1211) ; l'ambitieux guerrier avançait toujours, sourd aux larmes de Raymond comme aux menaces d'Innocent. Le roi d'Aragon, qui voulut s'interposer entre lui et sa victime, ne fut pas plus heureux ; piqué, il vint sur lui avec une formidable armée, mais Montfort le battit et le tua à la bataille de Muret (1213). Bientôt les peuples de la Langue d'Oc se soumirent, et Montfort put en faire l'hommage à son suzerain, le roi de France (1216). Cependant sa domination n'avait aucune base solide. Le pape venait de l'anathématiser; Raymond, converti, éveillait la sympathie de ses anciens sujets par son repentir et ses malheurs, et le vainqueur ne pouvait se flatter de contenir longtemps l'explosion de toutes les haines qu'avaient accumulées dans ces hommes vindicatifs du midi le massacre de leurs concitoyens et la perte de leur indépendance nationale La révolte éclata sur tous les points à la fois, et Montfort fut tué sous les murs de Toulouse en cherchant à la réprimer (1218). Son fils Amaury luttait alors faiblement contre l'énergie toujours croissante de l'insurrection, et impuissant à l'étouffer, il vint chercher des secours chez ses compatriotes, et demander assistance à son seigneur suzerain (1219).

Louis partit sur-le-champ avec une brillante armée, et guerroya quelque temps avec Amaury contre les Albigeois; mais il se dégoûta bientôt d'une guerre atroce, où l'on ne faisait de quartier de part ni d'autre, et revint auprès de Philippe, laissant son vassal se débattre comme il pourrait contre les partisans de Raymond. Le pauvre Amaury ne put se soutenir longtemps. En 1221, sa voix suppliante se fait entendre de nouveau, et le fils du roi rassemble une seconde armée ; mais au lieu de marcher à son secours, il reste en observation sur la frontière de la Guienne qu'il

cherche à entamer. Réduit aux abois, Amaury met l'héritage de son père aux pieds du roi de France, et lui offre de changer sa suzeraineté en propriété. Philippe rejette son offre (1222). Il se mourait alors, et songeait peu à s'embarrasser dans une expédition que l'acharnement des Albigeois rendait dangereuse.

L'année suivante (1223) vit se terminer ce règne illustre, l'un des plus importants et des plus populaires de notre histoire. Trois choses immenses s'y passèrent, dont une seule eût suffi pour l'immortaliser. Les Anglais sont presque refoulés dans leur île, et du moins ils n'écrasent plus le roi de France, qui désormais n'est plus le roi de Paris; la féodalité qui, pour la première fois, s'avise de tenir tête à la royauté, est vaincue à Bouvines, et son règne expire si la puissance lui reste; la nationalité du midi est attaquée, et la Loire cesse d'être frontière. En même temps l'administration royale commence à s'organiser, et l'unité monarchique qui a tant grandi sous le rapport territorial, tend à s'introduire dans le gouvernement [1].

[1] « Le règne de Philippe-Auguste n'aurait pas eu pour la monarchie les grands résultats qui ont été souvent remarqués, si ce prince n'avait augmenté le pouvoir royal, à mesure qu'il étendait les domaines de la couronne. Il était important que la royauté reconquît tout ensemble les prérogatives et le territoire dont elle avait été en même temps dépouillée. Pendant que le régime féodal régnait en France sans contrôle, il n'y avait pas eu de pouvoir législatif. Les rois et les vassaux gouvernaient en souverains leurs domaines, sans qu'il y eût entre eux, pour ainsi dire, aucune relation légale. Mais sous Philippe-Auguste on voit quelques essais d'une législation générale, les premiers qui aient été tentés par les rois de la troisième race.

« Quelques auteurs lui attribuent *la quarantaine le roi*, qui fut renouvelée et modifiée par Louis IX, et qui fut instituée pour mettre un frein à la fureur des guerres privées. Par cette ordonnance, il était établi que, *depuis les meurtres commis, ou les injures faites, jusqu'à quarante jours accomplis, il y aurait de plein droit une trêve de par le roy, dans laquelle les parents des deux parties seraient compris; que cependant le meurtrier ou l'agresseur serait arrêté et puni, et que si, dans les quarante jours marqués, quelqu'un des parents se trouvait avoir été tué, celui qui aurait commis le crime, serait réputé traître et puni de mort.* Cette ordonnance, qui fut mal observée, même sous les règnes suivants, était un pas immense de fait vers l'unité et la supériorité du pouvoir royal, puisque, avant Philippe-Auguste, l'Église seule avait osé, en empruntant l'autorité de quelques visions miraculeuses, combattre le privilége que s'arrogeaient les grands vassaux, de bouleverser et d'ensanglanter le royaume par leurs querelles privées. Ce prince, dans la vue de substituer l'empire de la raison et de la loi à celui de la force et de la violence, s'occupa de la police du duel en matière civile; il régla qu'à l'avenir les champions ne combattraient qu'avec des bâtons de trois pieds, et qu'en matière criminelle, la peine du talion aurait lieu en Normandie, et que l'appelant et l'appelé seraient soumis à la même peine. Pour ne point exciter le mécontentement des barons, dont il attaquait les prérogatives, il les appela auprès de lui, accrédita en leur faveur les souvenirs romanesques de la cour de Charlemagne, s'entoura de douze pairs à l'exemple de ce grand roi, et promulgua, avec leur consentement, des ordonnances qui acquéraient ainsi force de loi dans toute l'étendue du royaume.....

« Philippe-Auguste fut ami des lettres, et il protégea, avec une bienveillance généreuse, les hommes qui les cultivaient. C'est à lui qu'on doit faire honneur de la fondation des archives. Les rois, ses prédécesseurs, étaient dans l'usage d'emporter avec eux, dans leurs voyages et leurs expéditions, les registres qui contenaient les actes les plus importants de leurs règnes. Dans une expédition en Normandie (1194), Philippe-Auguste perdit les papiers de la couronne avec ses bagages qui lui furent enlevés par le roi d'Angleterre.

Il s'en faut de beaucoup que le règne de Louis Cœur de Lion nous offre le même intérêt. Ce prince n'a pas de physionomie à lui; ce qu'il fait n'est qu'une continuation de ce qu'a fait son père : on dirait quelques années échappées du règne de Philippe-Auguste, et qui se trouvent après

lui comme par mégarde. Et ceci n'est pas un reproche : Louis régna peu ; il n'eut pas le temps de se créer une marche, et ses premiers pas devaient être nécessairement entrainés par le grand mouvement du règne précédent. Quoique sans originalité, ce règne de trois ans ne fut pas

Pour empêcher le retour d'un pareil accident, il prit le parti de faire construire un édifice particulier où furent déposés les pièces authentiques et les actes officiels de son règne. C'est là l'origine des archives du royaume de France.

« L'amour des lettres le fit fléchir, en faveur de l'Université, des principes qu'il avait souvent soutenus et exécutés contre les prétentions du clergé. Dans une querelle survenue entre les bourgeois de Paris et les étudiants de l'Université, et dans laquelle cinq de ces derniers furent tués, il se prononça en faveur de l'Université ; il fit emprisonner et juger le prévôt et les habitants accusés d'avoir pris part au mouvement ; fit raser les maisons des coupables, arracher leurs arbres et leurs vignes, et il rendit (1200) une ordonnance qui accordait aux écoles des priviléges excessifs et en contradiction avec les maximes de son gouvernement. Cette ordonnance obligea les bourgeois de Paris à jurer de rendre un témoignage véritable contre les laïques qui feraient quelque insulte à un écolier ; ils devaient livrer les agresseurs à la justice du roi, et ne point s'éloigner du lieu de la scène, afin de n'être pas dispensés de rendre témoignage. Le coupable était jugé par les officiers du roi, et il ne lui était pas permis de se justifier par le duel ou par l'épreuve de l'eau. Hors le cas de flagrant délit, l'officier du roi ne pouvait mettre la main sur un étudiant, qui même alors était jugé par la justice ecclésiastique. Les serviteurs laïques des écoliers avaient aussi leur part dans ces priviléges, et étaient traités plus favorablement que ceux des chanoines de Paris.

« Des édifices de tout genre furent entrepris et achevés sous le règne de Philippe-Auguste. Ce prince fit continuer les travaux de l'église Notre-Dame, dont la première pierre avait été posée en 1163, et dont la construction ne fut achevée que deux siècles après. L'église et le cimetière des Innocents, les églises de Saint-Thomas et de Saint-Nicolas-du-Louvre, celle de Sainte-Madeleine, qui avait été primitivement la synagogue des juifs ; les églises de Sainte-Gene-

stérile cependant. Dès son avénement au trône, Louis eut à combattre Henri III, qui n'oubliant pas la guerre de 1216, au lieu de venir faire hommage à son ancien ennemi, comme c'était l'usage, lui envoya redemander la Normandie. Cette demande était une déclaration de guerre, et Louis

vière, de Saint-Gervais et de Saint-Sulpice, qui reçurent dans la suite des embellissements notables, et un grand nombre de couvents et d'hôpitaux doivent leur fondation soit à Philippe-Auguste, soit à des vœux que la piété réalisa pendant son règne. Mais il est seul auteur de plusieurs établissements qui n'eurent point la religion pour objet, et qui furent construits en vue de l'utilité des habitants et de l'assainissement ou de la sûreté des villes. Avec les richesses confisquées sur les juifs, qui furent exilés du royaume (1183), il fit bâtir deux halles, dont une partie fut couverte, et qui furent entourées de murs où l'on avait pratiqué des portes pour garantir les marchandises contre les surprises des vols. Deux ans après (1185), il commença à faire paver les rues de Paris avec de grosses pierres carrées. On ne pava encore que deux rues, qui, traversant la ville, se joignaient au centre, et qu'on appelait *la Croisée de Paris*. Le Petit-Pont, deux fois renversé par un débordement de la Seine, fut deux fois reconstruit sous Philippe-Auguste. Les aqueducs de Saint-Gervais et de Belleville sont vraisemblablement l'ouvrage de ce prince ; ils alimentèrent les fontaines de Saint-Lazare, des Filles-Dieu, des Innocents et celle de la Halle, les premières qui aient été construites à Paris ou dans les environs. Il encouragea les communautés auxquelles il avait accordé des chartes, à pourvoir à leur défense en s'entourant de murs ; et lui-même, avant de partir pour la croisade (1190), il prescrivit aux bourgeois de Paris de faire travailler à une enceinte de leur ville, composée d'un mur solide et garnie de portes et de tours. L'enceinte septentrionale ne fut achevée qu'après dix-huit ans de travaux ; l'enceinte méridionale fut commencée en 1208, et ne fut terminée que vers la fin du règne de Philippe-Auguste. Il favorisa une compagnie de marchands, *la Hanse parisienne*, qui faisait le commerce par eau, qui entretenait des relations avec d'autres marchands des contrées voisines, et qui construisit à Paris un port pour le débarquement et la vente des marchandises. Philippe-Auguste étendit ses priviléges,

pour toute réponse, se jeta sur la Guienne. L'Aunis, la Saintonge, tout le pays jusqu'à la Garonne, étaient déjà tombés entre ses mains (1224), et quelques mois de guerre eussent peut-être suffi pour débarrasser entièrement le sol français de la domination anglaise, quand son attention fut détournée d'un autre côté.

C'était Amaury de Montfort qui, chassé enfin de la Langue d'Oc, s'était réfugié auprès de Louis, et lui renouvelait la cession qu'il avait déjà faite en vain à son père. Mais, à la place d'un vieillard expirant, il trouvait cette fois un roi brillant de jeunesse et de valeur, et tout fier de ses succès récents : son offre fut bientôt acceptée. Cependant, avant de partir pour le pays des Albigeois, Louis voulut en appeler encore une fois au témoignage de l'Église. L'année suivante (1225), un grand concile fut tenu à Bourges, et là, la famille de Raymond fut déclarée de nouveau impie, et dépossédée à jamais de ses domaines. Le roi de France se chargea d'exécuter ce décret, et se montra au fils de Raymond (le malheureux comte était mort en 1222), avec une armée de plus de cent mille hommes (1226). Il

lui en accorda de nouveaux (1220), et lui céda une certaine juridiction, la première qui ait été exercée par le commerce de Paris. La police de cette ville, qui commençait à prendre une étendue considérable, appartenait au prévôt, qui était aussi le principal juge des contestations entre les habitants, et des délits qui se commettaient. Philippe-Auguste, pour sa sûreté personnelle, et pour se garantir des coups de main dont il se croyait menacé par des serviteurs fanatiques du roi d'Angleterre, s'entoura d'une garde particulière appelée Ribauds. Leur chef, qui portait le titre de roi des Ribauds, jouissait de priviléges importants. Il fut le juge de tous les crimes commis dans les résidences royales. Dans la suite on le dégrada jusqu'à présider à l'exécution des jugements, et à remplir l'office de bourreau. L'infamie où tomba cette milice la fit éloigner, dans les siècles suivants, de la personne du roi, et amena plus tard sa suppression. » (*Caix* et *Poirson*.)

semblait que cette formidable armée dût tout renverser sur son passage ; Avignon l'arrêta dès ses premiers pas, et elle se consuma devant ses murs. Il est vrai que la féodalité s'en mêla : les seigneurs se prêtaient avec répugnance à une expédition qui devait ajouter à la puissance déjà trop considérable des rois, et ils entravèrent les opérations du siége. Thibaut [1] de Champagne, l'un des plus mécontents, abandonna même l'armée avec ses hommes, disant qu'il ne devait plus rien à son suzerain, après ses quarante jours de service féodal. De jour en jour perçait le vice du système féodal, depuis que les temps étaient changés ; l'on pouvait entrevoir le moment où, dégoûtés de ces milices indépendantes et capricieuses, les rois demanderaient à leurs vassaux de l'argent au lieu d'hommes, pour en solder en leur propre nom ; et ce jour-là la féodalité fut terrassée, car cette innovation contenait en germe l'impôt régulier, et l'armée permanente.

Cependant, malgré les trahisons et les désertions, Avignon ouvrit ses portes au roi de France ; déjà les conquêtes de Louis avançaient, quand les maladies se mirent dans son armée. Il retournait en toute hâte dans son royaume, fuyant l'atmosphère brûlante du midi ! arrivé au milieu des montagnes de l'Auvergne, le mal l'atteignit lui-même : il fallut s'arrêter là et mourir (1226). Jamais roi de France ne se vit enlevé plus à contre-temps par la mort ; il mourait dans la vigueur de l'âge [2], au moment d'achever la conquête des provinces anglaises, et de faire celle du midi ; et, pour tenir tête à des vassaux qui ne l'avaient pas respecté lui-même, il laissait une femme qui n'était pas Fran-

[1] On se rappelle le mot de la féodalité, devenue la noblesse, envoyée par Richelieu au siége de La Rochelle : « *Vous verrez que nous serons assez fous pour prendre La Rochelle.* »

[2] Il avait alors trente-neuf ans.

çaise, et un enfant de douze ans. Heureusement pour la royauté que cette femme était Blanche de Castille, et cet enfant saint Louis.

IV.

Saint Louis, Philippe le Hardi **(1226-1270-1285).** — Ce n'était pas assez pour la royauté capétienne d'avoir reconquis ses droits à la pointe de l'épée, et de s'être faite puissance territoriale, il fallait, pour consacrer son triomphe, qu'un homme doué d'assez de qualités pour être un saint, sans cesser d'être un grand roi, vînt lui donner quelque chose de religieux et de sacré, et lui gagnât l'amour de l'Église et du peuple qui, jusqu'alors, ne l'avaient servie que par intérêt. Tel fut le rôle sublime qui échut à saint Louis, et c'est pour cela que son nom est demeuré dans l'histoire, entouré d'une glorieuse auréole ; c'est pour cela que Voltaire, dans cette revue légère et méchante de tous les peuples, qu'il a nommée l'***Essai sur les mœurs***, s'est prosterné à deux genoux devant l'imposante figure du saint roi, et a laissé tomber de sa plume étonnée un chapitre d'admiration et presque d'amour, qui se trouve là comme par enchantement au milieu de tant de fiel et de dérision. Bien longtemps après le saint roi, son souvenir est demeuré vivant dans les cœurs, et n'a pas été un des moindres appuis qui ont étayé la royauté, et qui lui ont aidé à monter au faîte prodigieux auquel elle finit par s'élever.

Le règne qui devait laisser de si profondes traces dans l'histoire commença par de cruels embarras. La féodalité ouvrait enfin les yeux sur les empiétements de sa rivale, et après s'être laissé maltraiter si longtemps, elle attaquait à son tour. Ce fut un moment de crise pour la royauté.

Elle était encore la plus faible, et sa brutale adversaire pouvait anéantir d'un seul coup l'œuvre de plus de deux siècles d'un travail patient et opiniâtre. Elle ne s'abandonna pas elle-même dans ce danger : à peine Louis VIII venait d'expirer, que Blanche mena en toute hâte son fils à Reims pour l'y faire sacrer, comptant en imposer ainsi aux seigneurs et prévenir leurs complots. Mais ceux qui ne l'avaient pas suivie à Reims ne se tinrent pas pour battus, parce qu'un prêtre avait versé sans eux un peu d'huile sur le front d'un enfant ; et sous la conduite de Philippe Hurepel, qui réclamait la tutelle du jeune roi, ils prennent les armes contre la régente. Peu leur importait au fond qui règnerait, de Blanche ou de Philippe ; aussi n'était-ce pas pour décider cette question qu'ils s'armaient. Ils parlaient tout bas, et quelques-uns tout haut, de nommer un successeur à cet enfant qu'on se disputait ; et déjà, disait-on, Enguerrand de Coucy brisait sa couronne de baron, dont il voulait faire une couronne de roi, et se préparait un manteau fleurdelisé : une trahison fit échouer tout cela. C'est quelque chose de singulier que cette influence étrange des petites passions individuelles sur les plus grands événements de l'histoire. Peut-être l'édifice élevé à grands frais par la maison capétienne allait s'écrouler, et sur ces ruines, une nouvelle maison, éteinte aujourd'hui, en aurait bâti une autre ; peut-être aussi la féodalité, contente de la leçon qu'elle venait de recevoir, se serait débarrassée d'un mot qui avait failli lui devenir fatal, et nous sentirions-nous encore des suites de cette révolution, quand la reine Blanche se rappela que Thibaut de Champagne l'avait aimée ; et faisant taire son amour-propre de femme devant ses intérêts de reine, elle écrivit à cet amant dédaigné une lettre habilement entremêlée de prières et de tendresse, qui le ramena à son parti plus promptement que n'auraient fait les plus insidieuses négociations. Thibaut était le seigneur

le plus puissant de la ligue ; sa défection la détruisit bientôt : chacun voulut traiter à part, comme il arrive toujours en pareil cas, et Blanche eut bon marché de ce faisceau brisé. Elle ne jouit pas longtemps d'un repos si facilement acheté. Philippe Hurepel n'avait pas renoncé à ses droits sur la régence : un jour que le roi allait d'Orléans à Paris, il alla se cacher avec une grosse troupe derrière le château de Montlhéry, cet ancien épouvantail de nos rois, et là, il attendait que le cortége passât. A ce coup, le peuple se mit enfin de la partie. Les gens de Paris accoururent en si grande foule qu'ils remplissaient, dit un vieil historien, toute la route qui va de leur ville à Montlhéry ; ils débusquèrent les soldats du comte de Boulogne, et ramenèrent le roi chez eux au milieu de leurs cris d'amour et de joie (1227).

Ce double échec ne découragea pas les seigneurs : ils reforment une nouvelle ligue et entraînent une seconde fois Thibaut dans leurs rangs. Le danger renaissait plus fort qu'auparavant, parce qu'ils étaient piqués de s'être vus joués par une femme ; Blanche les joua de nouveau. Thibaut ne tint pas contre ses séductions, et cet homme faible et léger, auquel il semblait avoir été donné de faire à son gré les destinées de la France, rompit encore une fois tous les projets de ses alliés. Furieux, ils laissent reposer Blanche et son fils, et l'attaquent à son tour. Ils ne voulaient rien moins que le dépouiller de ses domaines, et les revendiquaient au nom d'Alix de Chypre, dont les droits contestés devenaient certains, dès que la force était de leur côté ; peut-être auraient-ils prévalu, si Blanche n'était venue au secours de son chevalier. Elle envoie une armée contre ses ennemis, les bat, et, pour enlever à Thibaut tout sujet d'inquiétude, obtient d'Alix de Chypre la cession de ses droits. Mais il fallut payer ce service. Thibaut reçoit de la régente la somme d'argent qui a

été promise à sa cousine, et lui donne en revanche les comtés de Blois, de Chartres, de Sancerre, et la vicomté de Châteaudun (1229).

Désespérant de venir à bout d'une puissance qui savait s'agrandir au sein même des orages sous lesquels elle semblait devoir s'abîmer, les seigneurs ligués, Philippe de Boulogne, Hugues de Lusignan, les comtes de Ponthieu et de Châtillon, Enguerrand lui-même, firent leur paix les uns après les autres, et ce grand effort de la féodalité ne tourna qu'à sa confusion. Le duc de Bretagne seul, comptant sur l'alliance d'Henri III, et s'obstinant à poursuivre la guerre avec le roi de France, une armée envahit son territoire ; et, abandonné par les Anglais, Mauclerc fait promptement sa soumission (1232). L'année suivante, Henri III qui le soutenait encore par sa présence, se sauve plutôt qu'il ne retourne en Angleterre, et le duc de Bretagne, toujours inquiet des sentiments qu'on lui gardait à Paris, s'en vient un jour se jeter aux pieds du roi pour lui demander sa grâce (1233). Louis le reçut durement ; mais, après de violents reproches, il le releva et lui pardonna. Il pouvait sans danger se montrer généreux : la féodalité avait mis bas les armes, et cet acte de clémence devait rassurer tant d'esprits encore tout émus de leur révolte, et peu sûrs du pardon qu'on leur avait accordé. Bientôt un nouvel événement vint le raffermir encore sur son trône ébranlé. Le comte Thibaut, qui venait d'ajouter le royaume de Navarre à ses vastes domaines (1234), part pour une croisade dans laquelle il avait entraîné la moitié des seigneurs français, et le débarrasse ainsi d'ennemis incommodes et d'un ami trop puissant pour n'être pas dangereux. Ce combat terrible, qui s'était engagé entre les deux grandes puissances de la France d'alors, venait de se terminer, et c'était à l'avantage de la royauté ; car, loin de reculer, elle se trouvait encore avancée de quel-

ques pas. De jour en jour la question se décidait : saint Louis est déjà un immense progrès, et dès Philippe le Bel le procès sera jugé. Une chose aida surtout à cette conquête intérieure, ce fut la soumission définitive du midi qui s'acheva sous ce règne. On a peut-être perdu de vue, au milieu de tous ces débats domestiques, ces campagnes albigeoises du comté de Toulouse sur lesquelles, à la voix de Rome, les Francs du Nord s'étaient rués comme sur une proie, et où Montfort et Louis Cœur de Lion avaient trouvé la mort en cherchant à les conquérir. Ce que vingt ans de malheurs et de guerre n'avaient pu faire, la régence le fit par un traité. A peine Louis VIII avait-il commencé à reculer devant les maladies, que le comte de Toulouse, revenant sur ses pas, avait repris à mesure tou le pays qu'abandonnait l'ennemi. Malgré les affaires du dedans, Blanche ne négligea pas les terres du midi : dès la première année de son gouvernement, elle y envoya une armée sous la conduite d'Humbert de Beaujeu, et la guerre se ralluma, mais faiblement, car elle était trop active ailleurs. Cependant on se lassait à Toulouse d'avoir à recommencer tant de fois, et il semblait qu'après tant d'essais l'invasion dût finir par forcer le passage. Le comte crut qu'il valait mieux installer lui-même ces opiniâtres conquérants que de les voir emporter son pays d'assaut, et il se résolut enfin à traiter. Ce fut à Meaux que la chose se conclut (1229). La régente obtint d'abord toute la contrée dont son mari s'était emparé, et le mariage de son fils Alphonse avec l'héritière du comté lui assura le reste. Puis, pour enraciner plus profondément la domination française dans ce sol du midi qui l'avait si souvent rejetée, ce fut là qu'elle alla chercher une femme au roi son fils (1234), et elle lui fit épouser Marguerite de Provence, tandis qu'elle donnait à Charles d'Anjou la sœur de Marguerite, Béatrix de Provence.

Jusqu'à présent, c'était cette femme qui avait tout fait dans le royaume : la majorité de Louis IX, qui arriva l'an 1236, vint enfin retirer de ses mains les rênes de l'État qu'elle avait si habilement tenues; mais elle ne les lâcha pas tout entières. Mère hautaine elle avait appris à son fils à trembler devant elle ; et elle conserva longtemps sur son esprit un ascendant absolu. Tout homme fait qu'il était devenu, elle veillait sur lui comme sur un enfant; et comme il était d'une complexion délicate, elle l'avait séparé de sa femme, et il ne pouvait la voir sans une permission. Louis qui aimait éperdument Marguerite, et qui n'osait résister, avait gagné ses femmes, et de temps en temps se glissait à la dérobée dans sa chambre. Un jour qu'il avait hasardé cette escapade, Blanche entra : « Que « faites-vous ici ? » lui dit-elle d'une voix sévère; et elle le prit par la main pour l'emmener. Louis confus s'en alla en pleurant.

Et cependant c'était là l'homme qui voyait alors l'Europe à ses pieds. En ce moment les deux grandes puissances de la chrétienté, l'empire et la papauté, s'inclinaient devant Louis IX ; Grégoire IX et Frédéric II l'établissaient arbitre de leur querelle (1240), et Grégoire, en dépit de cause, lui offrait la couronne impériale pour son frère Robert d'Artois. Ce fut là que se découvrit toute la grandeur de ce caractère, si faible en apparence et si timide. Non-seulement il refusa, ce n'eût été là qu'un désintéressement vulgaire, car Frédéric tenait encore sa couronne, et la tenait bien, et quand Grégoire la donnait à la France, il lui donnait une guerre au lieu de l'empire ; mais il osa tenir tête au pape, lui si religieux qu'il aurait voulu se faire moine, si craintif qu'il pleurait devant sa mère ; il lui dit à la face de l'Europe qu'il n'avait pas le droit de disposer des couronnes, et que Frédéric était innocent tant qu'il n'avait pas été jugé.

Louis portait le même courage sur les champs de bataille. Lusignan de la Marche, qui s'était déjà révolté contre lui lors des troubles de sa minorité, reprend les armes, fatigué par les instances d'Isabelle, sa femme[1], et appelle à son secours Henri III. Il va se jeter à l'improviste sur Louis, qui passait alors à Poitiers, et sans une fuite précipitée, le roi serait tombé entre ses mains (1240). La vengeance ne se fit pas attendre : pendant que Henri III retarde l'embarquement des troupes qu'il a promises à son beau-père, Louis entre, à la tête d'une armée, sur les terres du comte de la Marche, assiége lui-même ses châteaux forts, et il ne lui restait presque plus rien quand les Anglais arrivèrent. Battus à Saintes, ils se replient sur Taillebourg, où l'intrépide monarque les a bientôt atteints. Un pont de bois était le seul chemin qui pût le conduire à l'armée anglaise, retranchée sur le bord opposé d'une rivière ; Louis s'y élance sans regarder s'il est suivi. Il le fut bientôt, mais la foule de ceux qui se précipitèrent sur ses pas, fit écrouler le pont. Arrivé presque seul sur la rive ennemie, il combattit si vaillamment, que ses soldats eurent le temps de venir le dégager en se jetant à la nage, et quelques heures de combat suffirent pour mettre les Anglais en déroute (1242).

Il y avait longtemps que la France n'avait eu un tel souverain : aussi fut-ce un deuil universel par toutes ses provinces, quand en l'année 1244, s'y répandit le bruit sinistre que le bon roi Louis IX venait d'expirer. Déjà l'on entourait son corps du linceul, quand une des femmes chargées de lui rendre ce triste office, s'aperçut qu'il respirait encore. On s'arrêta, et bientôt le roi, sortant comme d'un profond sommeil, se dressa sur son séant, et fit vœu

[1] Veuve de Jean sans Terre, Isabelle ne pouvait se faire à la vie de châtelaine après s'être vue reine ; elle eût voulu que Lusignan se créât une souveraineté indépendante dans les pays de l'ouest.

s'il revenait à la vie, d'entreprendre le voyage de la terre sainte. La reine Blanche crut d'abord qu'elle aurait bon marché de ce vœu formé dans un état voisin du délire, et que tous, jusqu'aux prêtres eux-mêmes, désapprouvaient ; mais son impérieuse autorité, ses conseils de reine, ses larmes de mère, tout vint se briser contre la volonté de son fils : amis, ministres et confesseurs essayèrent en vain de faire entendre leur voix après la sienne, il fallut céder et partir avec lui.

On vit alors combien bas était tombé, dès cette époque, l'esprit religieux d'abord, et puis chevaleresque, qui avait inspiré les croisades. Pendant quatre ans, Louis IX ne cessa d'appeler auprès de lui tout ce qu'il y avait de chevaliers et de chrétiens en Europe, et personne ne répondit à son appel. Ils étaient occupés ailleurs. En Angleterre, les barons de Henri III suivaient d'un œil inquiet toutes les tentatives qu'il faisait pour leur enlever les droits arrachés à son père, et parlaient déjà de révolte. L'Allemagne et l'Italie avaient les yeux fixés sur la sanglante querelle de l'empereur et du pape. Lassé d'une lutte désastreuse, dans laquelle tout ce qu'il avait de cher périssait ou le trahissait, l'infortuné Frédéric II demandait avec larmes, à Innocent IV, qu'on lui rendît la paix, et qu'on le laissât partir aux côtés du saint roi ; et le successeur d'Urbain lui faisait répondre qu'il n'était pas digne de combattre pour Jésus-Christ, lui, un excommunié. La France elle-même ne se prêtait qu'avec répugnance aux vœux de son roi, et malgré toutes ses instances, il n'avait pu obtenir d'une grande partie des seigneurs qu'ils consentissent à se croiser. Mais lui, toujours ferme dans son dessein, ne se rebutait de rien, et allait à son but par toute voie. C'était un usage qu'à certaine cérémonie, le roi fît don de manteaux aux seigneurs de la cour : un jour, Louis rassemble en un lieu obscur un grand nombre des plus opiniâtres, et leur distribue des manteaux

sur lesquels on avait brodé de larges croix ; quand, en sortant de là, chacun vit une croix sur l'épaule de son voisin, ils se prirent tous à rire ; mais ils étaient vaincus, et ils partirent avec les autres. A d'autres, Louis offrait de leur payer une solde ; aussi, jamais croisade ne fut-elle mieux nommée du nom de son chef : c'était bien là la croisade de saint Louis, car les croisés étaient bien plutôt soldats du roi que soldats de Dieu.

Le résultat de tant d'efforts fut une armée de près de cent mille hommes, qui alla débarquer en Égypte (1248), où, après quelques succès brillants, elle s'arrêta tout à coup devant une armée musulmane qui la tint sur les bords du Nil, exposée au feu grégois et aux maladies pestilentielles, jusqu'à ce qu'elle fût décidée à une retraite, qui devint bientôt une fuite, et dans laquelle Louis tomba entre les mains des infidèles, avec tout ce qui lui restait de soldats (1250).

Pendant que les Français faisaient montre à l'Égypte d'une valeur inutile et malheureuse, la reine Blanche, redevenue régente du royaume, le gouvernait d'une main aussi ferme dans l'absence que dans la minorité de son fils. Il n'y avait rien à craindre de la part de la noblesse, qui avait envoyé à la suite du roi tout ce qu'elle avait d'énergique et de remuant ; mais plus hardi en l'absence de ses maîtres, le peuple se laissa aller aux besoins d'agitation qui de tout temps ont tourmenté les masses, et la révolte des pastoureaux menaça de mettre le royaume en combustion. « Aux fêtes de Pâques de l'année 1251, au moment où l'on venait de recevoir en France la nouvelle des désastres de la croisade, un vieux moine, nommé Jacob, que l'on appelait le *Maître de Hongrie*, parce qu'il arrivait de ce pays, se mit à parcourir les campagnes de Flandre et de Picardie, prêchant partout que Dieu ne voulait point des orgueilleux barons pour délivrer la terre sainte,

et que c'était aux simples et aux pauvres, aux bergers surtout, qu'était réservé cet honneur. La preuve que Jésus-Christ les avait choisis, c'est qu'il s'était donné étant sur la terre, le nom de Pasteur et d'Agneau de Dieu. La longue barbe du moine ; son visage maigre et pâle ; sa main toujours fermée, dans laquelle était, disait-il, une cédule qui contenait les instructions de la Sainte-Vierge ; quelques miracles, comme ont su en faire tous les prophètes, agirent tellement sur ces âmes crédules, que, de toutes parts, on laissait là étables et troupeaux pour marcher à sa suite. Ils se trouvèrent trente mille à Amiens. De là, cette foule roula sur l'Ile de France, se grossissant sur sa route de serfs, de bannis, de *ribauds*, qui accouraient armés de haches à deux tranchants, d'épieux, de massues, de fourches, de vieilles épées. Ils s'étaient donné des chefs et des capitaines sous lesquels ils défilaient en bon ordre dans les bourgs et les cités, élevant leurs armes en l'air, précédés de bannières où étaient peints des agneaux avec des croix, des anges, des images de la Vierge et du Maître de Hongrie. Ils eurent bientôt jusqu'à 500 bannières de la sorte, et à la fin ils étaient plus de 100,000. Quand le Maître se vit si fort, et qu'il n'y avait ni prévôt, ni bailli qui osât résister à ses gens, il se mit à prêcher contre les évêques et les chanoines, contre les Ordres mendiants, les moines blancs et les moines noirs (ceux de Cîteaux et de Cluny), leur reprochant à tous leur gloutonnerie, leur orgueuil et leur passion des richesses. Il les appelait des mondains et des dévorateurs de viande, et le peuple se plaisait à entendre ces discours, *ce qui était fort dangereux*. Il commençait déjà à mettre à mort les clercs qu'il rencontrait par les champs. Quand les pastoureaux se présentèrent aux portes de Paris, la reine Blanche, trop faible pour espérer d'en venir à bout, fit des présents et des caresses au Maître de Hongrie, qui prêcha la mître en tête,

et consacra l'eau bénite dans l'église de Saint-Eustache, pendant que les disciples, répandus dans la ville, faisaient main basse sur tous les clercs qu'ils atteignaient. On barricada les abords du quartier de l'Université, pour qu'ils ne pussent arriver aux écoliers ; ensuite ils se dirigèrent sur Orléans, où le Maître entra le jour de la Saint-Barnabé, après avoir annoncé qu'il allait prêcher comme un grand prophète. L'évêque avait défendu à ses clercs d'assister aux assemblées des pastoureaux, disant que ce n'étaient que *souricières du diable;* mais quelques-uns y vinrent avec la foule : l'un d'eux ayant osé entamer la discussion avec le Maître, au moment où il montait en chaire, eut à l'instant la tête fendue d'un coup de hache, et le massacre des clercs commença par toute la ville, au grand plaisir des bourgeois, qui vinrent en aide, à cette occasion, aux pastoureaux. Tant de violences finirent par exciter l'indignation publique. Blanche, rassurée par la distance, se déclara contre le Maître de Hongrie, excommunié avec tous les siens par l'évêque d'Orléans. En arrivant à Bourges, le prophète trouva une grande multitude, attirée par l'appât des miracles qu'il avait annoncés d'avance. Les miracles se faisant trop attendre, on commençait à murmurer, quand un bourreau, aposté parmi le peuple, se jeta sur le Maître, et lui fit sauter la cervelle d'un coup de hache à deux tranchants. Au même instant, les hommes d'armes du bailli royal fondirent sur sa troupe éperdue, et la dispersèrent. Son cadavre fut jeté dans un carrefour, « pour être déchiré par les chiens ; » et ce fut le terme de cet étrange mouvement, qui donne un cruel démenti à ces instincts de pieuse servilité, dont on a fait trop souvent honneur aux hommes du douzième et du treizième siècle. Deux autres bandes de pastoureaux qui avaient fait route pour Marseille et pour Bordeaux, eurent le même sort que la première. « Les chefs furent suspendus aux fourches patibulaires, et le menu peuple obligé de s'en retourner pauvre et mendiant. » (Mathieu Paris.) (Hist. de France.)

L'année qui suivit la destruction des pastoureaux, Blanche mourut (1252), laissant le royaume florissant ; femme admirable, malgré sa morgue espagnole, et qui est restée populaire chez nous à deux titres : pour avoir sauvé la royauté, et pour nous avoir donné saint Louis. Quand on apprit au roi que sa mère était morte, il parcourait la Palestine, relevant les fortifications des villes, visitant les églises, encourageant les chrétiens par ses paroles comme par son exemple, et il ne put de sitôt s'arracher à ces douces occupations ; ce ne fut qu'en 1254 qu'il se détermina enfin à partir, laissant les chrétiens de la terre sainte aussi nus et aussi délaissés qu'auparavant, et ne rapportant à la France, de cette longue et pénible expédition, que le souvenir des grandes choses qu'il avait faites. Personne ne lui reprocha de ne pas rapporter assez. Il n'y eut que de l'admiration pour cet homme, qui, après s'être montré plus grand que l'adversité, revenait vers les siens aussi doux et aussi simple qu'il était en partant. Ses compagnons de croisade redisaient à la foule comment, tout brisé par la maladie, il avait bravé les bourreaux et les tortures du sultan ; comment son seul aspect avait intimidé les féroces Mamelucks, qui, les mains rougies du sang de leur maître, venaient lui parler d'abjuration. Ils rappelaient sa bonne foi avec des gens sans parole, sa compassion pour toutes les douleurs, sa générosité pour toutes les misères. Tant de vertus le rendaient sacré aux grands comme aux petits ; et depuis, son règne s'écoula heureux et tranquille, sans qu'il eût ni révolte à châtier, ni guerre à soutenir [1].

[1] « Le calme absolu dans lequel s'écoulèrent les dernières années du règne de saint Louis, aida encore à l'affermissement de cette

Bientôt il vint ajouter encore à cette réputation de vertu par un acte de désintéressement et de justice, inouï dans notre histoire, et nous oserions le dire, dans toute l'histoire, acte de vertu et non de politique, comme quelques-uns ont voulu l'expliquer, et d'une vertu si élevée, que

souveraineté morale qui lui permit d'agir si fortement sur son époque. Nous voulons parler du code nouveau qu'il dicta à la féodalité, et qui nous est parvenu sous le titre d'Etablissements de saint Louis.

« Quelque grande qu'ait été l'influence de ces institutions, il faut bien se garder de croire que leur auteur ait entrevu toutes les conséquences de ses actes. Comme on vient de le dire, son respect pour les droits acquis ne céda jamais qu'à l'obligation où il croyait être de faire respecter partout la loi de Dieu. C'est ainsi que, dans ses *établissements*, il reconnaît formellement le droit qu'ont les seigneurs de résister au roi, lorsqu'il leur a dénié justice en sa cour. Ses établissements, au moins dans le premier livre, ne sont souvent autre chose que la reconnaissance et la détermination des droits féodaux, et plus d'une fois sa justice s'arrêta devant des priviléges consacrés par le temps. Ainsi un seigneur de Coucy ayant fait pendre, pour délit de chasse, deux jeunes gens d'une famille distinguée de Flandre, Louis voulut le punir de mort, malgré toutes les supplications de la noblesse, et il ne renonça à faire exécuter sa sentence, que lorsqu'on lui eut montré qu'elle violait les lois féodales.

« Néanmoins saint Louis ne respecta pas également toutes les coutumes de la féodalité; il en est deux surtout qu'il s'efforça, pendant tout son règne, de détruire; je veux parler des guerres privées et des duels judiciaires. D'abord, en 1245, il rétablit, en termes plus formels, une ordonnance de Philippe-Auguste, par laquelle il était arrêté qu'après une offense entre deux parties, il y aurait une trêve de quarante jours pour tous leurs parents; c'est ce qu'on nomma *la quarantaine le roi*. En vertu d'une ordonnance postérieure, la partie qui se croyait la plus faible put encore éviter la guerre en recourant à la justice, et celle-ci sommait son adversaire de lui jurer *asseurement*. L'asseurement ne pouvait être refusé, et celui qui le violait était pendu. Ces ordonnances dimi-

beaucoup n'ont pu la comprendre. On ne revient guère sur le droit d'une conquête quand elle est terminée, surtout quand elle date de plus d'un demi-siècle; et cependant Henri III eut le courage, nous dirions l'audace, s'il n'avait pas eu affaire à saint Louis, de venir lui demander compte

nuèrent sans nul doute le nombre des guerres privées, car saint Louis s'efforça constamment de les faire observer.

« Il lui fut moins facile de détruire le duel judiciaire. Cette forme de procédure était si universellement adoptée, elle était si chère à la noblesse, que la tentative de l'interdire tout à coup et dans tous les fiefs était impraticable. Aussi saint Louis ne supprima-t-il formellement le duel judiciaire que dans les domaines royaux : son ordonnance le dit expressément, et il le répète dans plusieurs passages de ses établissements, mais il traita avec ceux des grands vassaux qui consentirent à détruire le duel judiciaire. Toutefois, la plupart des seigneurs refusèrent longtemps, par intérêt, d'imiter son exemple, car l'amende du vaincu roturier était de soixante sols, et celle du gentilhomme de soixante livres. En défendant les batailles en justice, saint Louis y substitua les preuves par témoins, sans ôter *les autres bonnes et loyales preuves usitées* en cour laïque jusqu'à ce temps. Cette mesure, bien qu'elle ne s'étendît pas à tout le royaume, n'en eut pas moins d'importants résultats. Dès lors, dans tous les domaines de la couronne, on fut obligé, au lieu de recourir au combat, de se soumettre à la juridiction des juges royaux.

« Mais l'appréciation des témoignages, la complication de causes, le nombre et la confusion des preuves écrites, rendaient bien difficile l'administration de la justice, et il fallut qu'une classe d'hommes prît pour tâche spéciale et exclusive le soin des procédures. Ces nouveaux clercs eurent aussi leur évangile, les Pandectes de Justinien, découvertes depuis un siècle, et appelées du nom de *raison écrite*. Ce que les jurisconsultes de Bologne avaient voulu faire pour les empereurs de la maison de Souabe, les légistes de France le tentèrent avec plus de succès en faveur de leur souverain; ils ne dirent point que le roi de France devait succéder à la toute-puissance des empereurs romains; mais ils arrivèrent plus sûrement au même but par des moyens détournés. Créés par la

des conquêtes de Philippe Auguste. Un autre l'eût renvoyé avec plus de pitié que de colère ; Louis IX devint pensif à cette demande, et quelque temps après, il lui rendit le Périgord, le Limousin, l'Angenois, la Saintonge et le Quercy, sous la condition qu'il le tranquilliserait pour le reste, en

royauté, qui les prenait pour ses conseillers, ils attaquèrent sourdement, à son profit, la société féodale ; d'abord ils cherchèrent à introduire partout la législation de l'empire romain, si favorable à l'autorité absolue. Dans tout le second livre des établissements de saint Louis, à peine y a-t-il douze ou quinze chapitres où l'on n'en réfère point à quelques passages des Pandectes. C'est dans cet esprit qu'ils multiplièrent les appels et les *cas royaux*, de manière à ramener toutes les justices féodales sous la dépendance de la justice royale. *Si aucun veut fausser jugement au païs, où il appartient que jugement soit faussé, il n'y aura point de bataille ; mès les clains et les respons, et les autres erremens de plet seront apportés en nostre cour.* Ainsi, sans supprimer les justices seigneuriales, saint Louis donnait à ses prévôts et baillis le pouvoir de juger souvent les causes déjà jugées par les barons. A ces appels vinrent se joindre les *cas royaux*, c'est-à-dire que le roi, comme chef du gouvernement féodal, avait de préférence à tout autre, le droit de juger certaines causes nommées pour cela cas royaux. Mais les légistes du roi qui savaient combien peut s'étendre un droit que rien ne précise, ne voulurent jamais déterminer clairement quels étaient les cas royaux, et c'était par une décision tout arbitraire, que toutes les fois qu'une cause leur paraissait intéresser l'autorité du roi, ils l'enlevaient aux justices seigneuriales, pour en attirer le jugement à leurs cours.

« Tous ces légistes dont le prince s'entourait, cherchèrent bientôt à se créer une position dans l'État, en dehors de la hiérarchie féodale ; ils n'inventèrent point d'abord des noms ni des formes nouvelles, mais ils profitèrent de tout ce qui pouvait leur servir dans les substitutions féodales, pour cacher leur innovation sous d'anciens titres.

« En lisant les ordonnonces rendues par saint Louis, on voit que, pour la plupart, elles ont été délibérées dans un conseil où le roi avait appelé ses barons, ou ceux de ses sujets qui étaient directe-

renonçant à tous ses droits : il eût même tout rendu, si l'énergique opposition qu'il rencontra partout ne l'eût épouvanté (1259).

C'est quelque chose de si rare pour un historien que de voir la conscience jouer un rôle dans les traités et les né-

ment intéressés à l'objet des ordonnances. C'est ainsi qu'on lit dans le préambule des établissements : *Et furent faits, ces établissements, par le grand concours de sages hommes et de bons clercs.* Lorsque Louis voulut rendre à Henri III les conquêtes de Philippe Auguste, il eut à lutter longtemps contre son *baronnage*, qui pesa la légitimité des prétentions du roi d'Angleterre, et reconnut comme valide le jugement des douze pairs de Philippe Auguste contre Jean sans Terre. C'est bien là le *grande parlamentum* dont parle Guillaume de Nangis. Mais cette noble cour de baronnie ne semble apparaître sous saint Louis que pour élever à son importance et ennoblir de son nom une humble réunion de légistes qui envahissent peu à peu le *parlamentum*, et bientôt en chassent même les barons. La substitution des preuves par témoins aux gages de bataille, les appels, les cas royaux, les renvois des causes difficiles *pour les preuves ouïr*, compliquèrent singulièrement les travaux de la *cour du roi*. Les barons ne purent y suffire ; il fallut des *conseillers-clercs* pour lire les dépositions des témoins, et cette masse énorme d'écritures que faisait naître chaque procès. Une ordonnance, qui est peut-être attribuée à tort à saint Louis, nous montre le parlement composé de trois hauts barons, le duc de Bourgogne, le comte de Saint-Pol et le connétable ; de trois prélats, l'archevêque de Narbonne, l'évêque de Paris, l'évêque de Térouanne ; de dix-huit chevaliers ; de dix-sept clers ; enfin de deux légistes prononçant les arrêts ; sept autres membres pouvaient y assister occasionnellement. Telle fut l'origine de cette magistrature qui occupa une si grande place dans l'ancienne monarchie, et fut le plus puissant instrument dont se servit la royauté pour niveler la France.

« C'est à saint Louis qu'est aussi due la Pragmatique-sanction qui détermina les droits de l'autorité spirituelle et ceux de la puissance temporelle, affranchit la couronne de toute dépendance à l'égard du saint siége, et posa la base des libertés gallicanes. » (Le Bas, *Hist. du Moyen-âge.*)

gociations publiques, que l'on s'étonne d'abord de ce traité hors ligne, et que l'on ne sait s'il faut admirer ou blâmer. Sans doute, Louis fut le seul de son conseil qui fût de son avis ; sans doute on lui parla des destinées de la France compromises par ce rigorisme de justice dont personne ne faisait usage : il serait impie cependant de contester que la vertu soit de mise en politique ; et pour une fois, par hasard, qu'elle s'y trouve mêlée, la critique peut bien lui faire grâce.

A quelques mois de là, Louis reçut une flatteuse récompense de ce vertueux sacrifice. Henri III, qui, tout en profitant de la conscience des autres, en faisait peu de cas pour lui-même, disputait sans cesse à ses barons les droits que leur avait donnés Jean sans terre, et que lui-même avait confirmés plusieurs fois. Irrités de sa mauvaise foi, ils se soulevèrent enfin, et sous la conduite d'un fils du fameux Simon de Montfort (Leicester), ils avaient déjà commencé la guerre, quand on convint de s'en rapporter à saint Louis (1260). C'était la seconde fois que le roi de France voyait comparaître ainsi devant lui deux puissances ennemies : et, en méritant cet hommage, il servait admirablement la cause de la royauté capétienne ; car ceux qui venaient ainsi se mettre à ses pieds, s'inclinaient bien un peu, aux yeux du peuple, qui ne discute guère les intentions, devant le trône sur lequel Louis était assis. Cette fois, comme l'autre, sa voix impartiale fut impuissante devant les haines passionnées des partis ; Henri qu'il avait condamné au pardon du passé, les barons, qu'il rappelait à la soumission, refusèrent également d'obéir, et cette intervention, si glorieuse pour le roi de France, fut inutile à ceux qui l'avaient invoqué.

De toute part on recourait à la cour de Louis quand il y avait quelque chose à faire en Europe. Trois ans après le jugement de Henri III et de ses barons, on vit arriver en

France des légats du pape Urbain IV, qui venaient offrir à Charles d'Anjou, un des frères du roi, le royaume de Naples et de Sicile, au préjudice de Manfred. Celui-ci que le pape dépossédait était fils de Frédéric II, que Louis avait défendu autrefois contre les poursuites du saint-siége, et dont il avait refusé la couronne pour son frère Robert. L'offre d'Urbain IV fut acceptée ; mais Louis, en ne la refusant pas, ne mentit point à sa conduite passée : car d'Anjou n'était point alors un jeune homme sans volonté et sans puissance, comme l'avait été Robert ; c'était un homme hardi et violent, qui possédait presque tout le Midi, et qui, à défaut de permission, fût parti malgré son frère. D'ailleurs l'expédition s'exécuta sans Louis IX : ce fut en Provence que Charles fit tous ses préparatifs, et quand il descendit en Italie, l'armée qu'il conduisait à Naples était bien à lui, et le roi de France n'avait pas à en réclamer un soldat.

Cette expédition de Charles d'Anjou est un fait de la plus haute importance ; elle décide la prédominance de la race française sur les races qui l'avoisinaient au sud, et prépare de loin les fameuses guerres d'Italie : quand Charles VIII passa les Alpes, c'était pour faire valoir les droits qu'il tenait de la maison d'Anjou. Un moment le frère de Louis IX put croire qu'en place du royaume de Naples c'était l'Italie entière dont il allait s'emparer. Depuis que Frédéric II avait disparu de la scène, et que le *grand interrègne* avait commencé pour les pays de l'ancien empire, l'Italie, veuve de cette unité politique, il est vrai, plutôt que nationale, dont elle devait le bienfait à ses empereurs, s'agitait en vain pour la ressaisir, et luttait péniblement contre cette nuée de souverainetés locales qui s'élevaient à chaque pas dans son sein. Guerres de maisons contre maisons, de villes contre villes, de familles contre familles, de la maison d'Est contre la maison de Romano, de Florence contre Pise, de Venise

contre Gênes, des Uberti contre les Donati ; lutte de l'aristocratie et de la démocratie, des petits et des hauts métiers à Florence, des sénateurs et du peuple à Venise ; tout cela était venu fondre sur elle dès que l'empire lui avait manqué ; et au milieu de cette confusion épouvantable, elle cherchait en vain un point autour duquel elle pût se rallier ; la papauté et la maison de Naples, qui seules eussent pu prétendre à la domination, ne songeaient qu'à se déchirer, et, loin de remédier au désordre, ne faisaient que l'augmenter. Quand Charles se montra à cette société en chaos, tous les regards se tournèrent sur lui. Brave, entreprenant, étranger à toutes les haines, à tous les intérêts qui divisaient cette foule de souverains et de nations, avec une belle armée à ses ordres, et la France derrière lui, il pouvait prétendre à réunir sous sa domination la contrée qui s'offrait à lui, à exécuter peut-être ce que rêva Napoléon, à pousser la France jusqu'au golfe de Tarente : déjà la Lombardie était à ses pieds ; il se faisait nommer sénateur à Rome, et seigneur de la république à Florence ; tandis que Manfred pouvait à peine contenir ses peuples soulevés au seul nom des Français. Mais au lieu de cela, au lieu de rester lui-même, et de commander à tous en ne se livrant à personne, Charles se mit au service d'un parti, d'une idée, il se fit chef des Guelfes et chevalier du pape, et l'Italie qui avait battu des mains sur son passage, se referma bientôt derrière lui.

En place de si grandes espérances, il se trouva heureux de venir à bout de Manfred, qui perdit en un jour, son royaume et la vie (bataille de Bénévent, 1266). Encore les Gibelins dont il s'était fait l'ennemi, ne le laissèrent-ils pas jouir en paix de sa conquête, et lui ramenèrent-ils en deux ans ce qui restait de la maison de Souabe, le jeune Conradin, qui l'aurait peut-être emporté si Charles, près d'être vaincu à Tagliacozzo (1268), n'eût

ordonné à ses hommes d'armes de *frapper aux chevaux*[1].

Une si chétive proie ne suffisait pas à la vaste ambition de Charles, et, dans ses rêves ambitieux, il songeait à lui jeter une plus ample pâture. De la pointe de la Sicile, il jetait des yeux avides sur les contrées de l'ancienne Carthage, possédées alors par la tribu des Mérinides, et, s'il eût été assez fort, il en aurait entrepris sur-le-champ la conquête ; mais, impuissant à soutenir une lutte contre une tribu redoutable, qui faisait trembler alors les chrétiens de la Castille, il songea à la France, et résolut d'y mener son frère.

Les circonstances étaient favorables : depuis la première croisade, Louis IX avait toujours la terre sainte devant les yeux, et il pensait sérieusement à s'embarquer de nouveau pour aller combattre les infidèles. Charles lui parla de se diriger sur Tunis, d'où il pourrait ensuite descendre avec avantage en Égypte, en soumettant la côte sur son passage, et lui promit une flotte et une armée, s'il adoptait son plan. Le bon roi le crut et partit déjà malade, au milieu des lamentations et des larmes de ses sujets, qui tremblaient de ne plus le revoir (1270). Ils ne se trompaient pas : à peine avait-on commencé le siége de la place, que la contagion se mit parmi les Français, et déjà ils mouraient par milliers, quand Louis, qui parcourait le camp, consolant les mourants et exhortant ceux qui vivaient encore à bien combattre, rentra un jour dans sa tente, attaqué lui-même de la peste, et quelques jours après elle l'avait emporté (1270). Quand le saint roi se sentit mourir, il ordonna qu'on l'étendit sur la cendre, et il était là, faisant ses adieux à ses serviteurs qui pleuraient, et adressant à son fils ces belles paroles que tout le monde sait par cœur, quand un homme que personne n'attendait plus, parut tout à coup devant lui.

[1] C'était un acte infâme d'après les lois de la chevalerie.

C'était Charles d'Anjou qui venait d'arriver avec cette flotte tant désirée, et que pas un ne salua d'un cri de joie, car Louis allait mourir. Charles n'eut que le temps de recevoir ses derniers soupirs, et puis il fallut songer au retour. Un point d'honneur chevaleresque défendait de faire une paix avec les infidèles ; on conclut avec le roi de Tunis une trêve dérisoire de dix ans, et on laissa là pour toujours ce rivage maudit, où les calculs intéressés d'un prince ambitieux avaient envoyé Louis pour y mourir.

La peste de Tunis avait mieux servi les intérêts du nouveau roi, que la conquête de cette ville n'eût fait ceux de Charles d'Anjou. Quant il revint en France, il apportait avec lui, outre le corps de son père, les cercueils de ses deux frères, Jean Tristan et Alphonse de Poitiers, de Jeanne de Toulouse, la femme d'Alphonse et de Thibaut II, comte de Champagne et roi de Navarre. Chacun de ces cercueils valait une province à la couronne, et Philippe le Hardi se vit enrichi d'un coup de l'Auvergne, du Poitou, de la Champagne et du comté de Toulouse. Les nouvelles possessions du roi de France, le mettaient pour la première fois en contact avec tout le midi de l'Europe ; aussi allons-nous voir Philippe le Hardi engagé dans toutes les révolutions de l'Italie et de l'Espagne, tandis que ses prédécesseurs et son père lui-même, tout puissant qu'il était, ne s'étaient jamais hasardés au delà des deux chaines de montagnes qui bornent la France de ce côté-là. Philippe le Hardi est plutôt le continuateur de Charles d'Anjou que de saint Louis ; son règne se passe tout entier au dehors de son royaume ; ce n'est plus qu'une figure insignifiante, si nous voulons le ramener en France. L'histoire ne nous donne alors que des procès de ministres et des persécutions de Juifs : des anecdotes et des faits banaux qui se retrouvent à chaque page de nos annales. Mais suivons-le partout ailleurs, en Navarre, en Castille, à Naples, en Aragon ; son rôle s'agrandit et devient imposant. Il est l'arbitre de la moitié de l'Europe, et là où éclate une guerre, une révolution, une querelle de famille, on est sûr de trouver son nom.

La Navarre fut la première qui appela l'intervention de ce puissant monarque. A la mort de Henri le Gras, fils de Thibaut II (1274), il ne restait plus de l'ancienne famille des comtes de Champagne, qu'une fille de trois ans, que les Navarrois voulaient marier à un prince espagnol, comptant se débarrasser ainsi de la domination française. La mère de Jeanne l'amène à la cour de Philippe pour déjouer leur projet, et pendant qu'il la fiance à son fils, qui fut plus tard Philippe le Bel, Robert d'Artois entre en Navarre avec une armée. La soumission du pays ne se fit pas attendre, et dès lors (1276), le roi de France s'en constitua le maître au nom de son fils.

La même année où Robert d'Artois venait de conquérir la Navarre, il passe en Castille, où il avait aussi à défendre du sang français. Les infants de Lacerda, parents de Philippe le Hardi par leur mère Blanche de France, et repoussés comme tels par le vœu national, avaient imploré sa protection contre Sanche, leur oncle, que les cortès avaient nommé roi. La guerre fut poussée sans vigueur : dès ses premiers pas en Castille, Robert s'arrêta et entama des négociations. Les négociations traînèrent, et Blanche de France, peu rassurée contre l'ambition de Sanche, par la protection inactive de son frère, se sauva avec son fils en Aragon. Cependant Philippe ne perdit pas de vue ses neveux dépossédés, et ses réclamations inquiétèrent longtemps encore l'usurpateur ; mais elles n'amenèrent aucun résultat, et bientôt une affaire plus importante vint attirer ailleurs son attention.

Refoulé dans son royaume de Naples par l'échec de Tunis, Charles d'Anjou n'avait pas abdiqué tout espoir de conquête, et, fixé maintenant sur les côtes qui regar-

dent la Grèce, il se voyait déjà maître de Constantinople, que les Grecs venaient de reprendre aux Latins, quand cette terre d'Italie, dont il faisait le point d'appui de ses conquêtes futures, vint tout à coup à lui manquer. La Sicile, fatiguée de son gouvernement dur et rapace, massacre ses Français dans la journée des *vêpres siciliennes*, et au lieu d'aller chercher au loin de fructueuses aventures, c'est chez lui qu'il faut combattre, non plus pour se fonder une vaste domination, mais pour retenir sous sa main celle qui veut lui échapper (1282).

La France vint à son secours ; car c'était aussi sa cause qui se débattait en Sicile : il s'agissait de décider si elle garderait cette hautaine suprématie qu'elle s'arrogeait sur le midi, ou si une autre en recueillerait l'héritage. Philippe remua tout pour écraser Pierre d'Aragon, qui s'était fait l'homme des Siciliens, et qui était allé les soutenir en personne. Martin IV, que Charles d'Anjou menait à son gré, lance contre Pierre une excommunication dictée, et le déclare déchu de son royaume qu'il donne à Charles de Valois ; Jayme, roi de Majorque, ouvre passage aux Français par son comté de Roussillon et joint ses troupes aux leurs; il n'y eut pas jusqu'à Don Sanche qu'on ne gagnât contre l'Aragonnais, en lui cédant les prétentions qu'on faisait valoir au nom des infants de Lacerda. En même temps Charles d'Anjou lui faisait rude guerre en Sicile ; ceux qui l'avaient appelé commençaient à se lasser de lui ; un seul homme fit face à tout et sauva l'Aragon. C'était un sujet de Charles d'Anjou, Roger de Loria, un marin de la Calabre, dont il avait dedaigné ou mal récompensé les services, et qui de dépit, était allé se jeter dans le parti de ses ennemis, D'abord il attaque sa flotte devant Messine, et lui brûle quatre-vingts vaisseaux. Pendant que l'on combattait, Charles était sur le rivage, regardant du haut d'une colline la défaite des siens, et demandait à Dieu, en rongeant son sceptre, que du moins il pût descendre doucement (1283). Il n'avait pas épuisé la coupe. L'année suivante, il parvient à se refaire une nouvelle flotte, et la donne à son fils qui va croiser dans les parages de Trapani. Le jeune homme y trouve Roger de Loria, et Charles apprend bientôt qu'il n'a plus de flotte, et que son fils est prisonnier. C'en était trop pour celui qui avait rêvé la conquête de l'Afrique et de la Grèce, et qui avait manqué se voir le maître de l'Italie : il en mourut de désepoir (1285).

Philippe le Hardi n'était pas plus heureux. L'année même où son oncle expirait, il s'ébranlait enfin avec une armée de cent mille hommes pour envahir l'Aragon, et passait en Espagne par le Roussillon, tandis qu'une flotte nombreuse côtoyait le rivage, portant les vivres et les munitions, et toute prête à le soutenir au besoin. Elle est dispersée par Roger de Loria ; et Philippe, entré dans le Lampourdan, n'a que le temps de s'emparer de Girone et de fuir en France, car la peste, le seul ennemi presque qui ait fait raison des Français dans les contrées méridionales, s'était mise dans son armée. Il ne put fuir assez vite, car elle l'atteignit à Perpignan, et ce fut là qu'il termina son règne (1285).

V.

Philippe le Bel*, *Louis le Hutin*, *Philippe le Long*, *Charles le Bel (1285, 1314, 1316, 1322, 1328). — Nous sommes loin des chétifs monarques, successeurs de Hugues Capet, qui ne pouvaient aller de Paris à Orléans sans escorte. Philippe le Bel est déjà plus que le roi de France : l'Espagne et l'Italie sont pleines de lui. Ici c'est Charles de Naples qu'il soutient dans son royaume insurgé contre les attaques de la maison d'Aragon ; en Espagne,

c'est Charles de Valois qu'il envoie à la conquête de l'Aragon, qui lui a été cédé par le pape ; tandis que lui-même est en guerre avec Sanche de Castille, en faveur des infants de Lacerda, petits-fils de saint Louis, par leur mère Blanche de France, et qu'il pousse ses domaines au delà des Pyrénées, par son mariage avec Jeanne de Navarre (1284). En moins d'un siècle [1], la royauté capétienne était arrivée des bords de la Seine aux confins méridionaux de l'Europe, et le midi tout entier semblait relever d'elle.

Mais cette immense expansion avait eu lieu trop rapidement pour être durable, et Philippe le Bel ne se laissa point aveugler par cette fortune subite ; il eut assez de bon sens pour comprendre que les destinées de la royauté n'étaient point au delà des Alpes et des Pyrénées, et qu'avant de se faire dominatrice au loin, elle avait à ses côtés deux ennemis à combattre et à vaincre, l'Angleterre et la féodalité : dès lors il ne songea plus qu'à la ramener de la voie, plus brillante que sûre, où l'avait engagée Philippe le Hardi ; et ces occasions séduisantes de gloire et de conquêtes ne furent pour lui que des obstacles dont il se débarrassa au plus vite. D'abord il poussa les guerres que lui avait léguées son père avec une mollesse qui montrait assez combien peu il s'en souciait Les Aragonnais, qui jouaient bon jeu, ne l'entendent pas ainsi, et viennent faire le ravage sur ses côtes ; alors il se ligue contre eux avec la Castille, et profite d'une guerre pour en apaiser une autre. Les infants de Lacerda sont sacrifiés à don Sanche, mais la France est délivrée d'hostilités stériles et ruineuses, et les levées faites en Languedoc restent dans le pays (1288). Puis Philippe accommode entre eux les deux rois de Naples et d'Aragon. Celui-ci renonce à la Sicile, et reçoit en revanche la cession des droits de Charles de Valois sur l'Aragon, cession que la

[1] Les premières conquêtes de Philippe-Auguste datent de 1202.

maison de Naples paie à ce prince, en lui faisant don du Maine et de l'Anjou (1291). Philippe abdiquait ainsi l'empire du midi, mais il se retirait du champ de bataille avec tous les honneurs de la guerre, en combattant fatigué, et non point en vaincu. C'eût été une triste préparation à la lutte périlleuse qu'il méditait contre l'Angleterre, que d'ouvrir son règne, en fuyant devant des ennemis mille fois moins redoutables, et le nouveau monarque était trop habile politique pour commettre une telle maladresse.

L'ennemi qu'il avait en tête était du reste trop à craindre pour que l'on pût être impunément maladroit avec lui. C'était Édouard Ier, prince habile autant que brave, qui, dès le règne de son père Henri III, s'était fait la réputation du plus valeureux chevalier de son temps, en partant presque seul au secours de saint Louis arrêté devant Tunis (1270), et en délivrant son père des mains de Leicester, qui, après l'avoir battu, allait s'emparer de la couronne (1265). Une fois sur le trône, Edouard n'avait eu qu'une idée, celle d'exécuter en Angleterre l'œuvre d'unité territoriale que ses rivaux de France venaient de commencer si heureusement, et déjà ce génie ardent et tenace était presque venu à bout de son entreprise. Le pays de Galles, cet antique asile de la population primitive, qui s'y était conservée pure depuis tant de siècles en face des Romains, des Saxons et des Normands, ne lui avait coûté que six ans de guerre, et quelques distinctions plus flatteuses pour les Gallois [1] qu'onéreuses pour lui ; encore quelques années, et il allait se voir maître de l'Écosse, que l'extinction de la famille royale avait presque livrée entre ses mains, et qu'il attaquait par la corruption, en même temps qu'il la menaçait de ses armes (1292). Philippe vint se jeter à la traverse. Il lui im-

[1] Il voulut que le fils aîné du roi d'Angleterre prît à l'avenir le titre de prince de Galles.

portait trop de ne pas laisser à son ambitieux voisin le temps et le loisir de ramasser en un seul faisceau toutes les contrées dont se composait son île, et il se hâta de lui déclarer la guerre, pendant qu'il ne pouvait encore se jeter sur la France, sans laisser quelque ennemi derrière lui (1293).

Le prétexte de cette guerre fut bien frivole, s'il faut en croire l'anecdote de ces deux matelots anglais et normands qui tirèrent le couteau l'un contre l'autre sur le port de Bayonne, et dont leurs camarades rendirent la querelle nationale en l'embrassant. Mais qu'importait le prétexte? La guerre était décidée d'avance, et l'on n'eût pas été embarrassé pour en créer au besoin. Edouard est cité devant la cour des pairs, qui sera bientôt le parlement, pour rendre compte des ravages exercés par ses sujets sur les côtes de France. Il répond fièrement que l'on rend la justice à Londres, et que les hommes de Philippe peuvent y porter leur plainte; et sur cette réponse, la cour, toujours complaisante pour les rois, le déclare déchu de ses domaines de Guienne, où Philippe envoie aussitôt une armée.

Les deux rivaux sentaient bien que cette fois il ne s'agissait plus de brûler un village ou d'emporter d'assaut un château fort comme aux anciennes guerres, si pompeusement nommées par nos historiens guerres de France et d'Angleterre, et pour s'aider dans la lutte qui s'ouvrait, ils allèrent chercher des alliés: Philippe, jusqu'au fond de la Norwége, où il fit alliance avec un roi Éric, qui devait lui envoyer deux cents vaisseaux dont on n'entendit jamais parler; Edouard, jusque par delà les Alpes, où il gagna le comte de Savoie. L'Allemagne entière se trouva un moment partagée entre eux deux, mais tout ce grand mouvement diplomatique n'aboutit qu'à une petite excursion du comte de Hainaut, sur les terres de France, excursion que Charles de Valois arrêta en se montrant, et aux fanfaronnades d'Adolphe de Nassau, si durement repoussées par Philippe [1]. Les véritables alliés de la France et de l'Angleterre étaient l'Ecosse et la Flandre, et ce furent les seules qui prirent part au combat. Après trois ans de guerre, la Guienne allait enfin tomber aux mains de Charles de Valois, les Flamands se soulèvent, et Charles laisse là la Guienne pour aller les battre à Furnes (1297). Pendant ce temps Baillol, le roi d'Écosse, retenait Edouard chez lui (1295), et sa défaite à Dunbar, qui arriva la même année que celle de Furnes, servait même les Français, comme l'autre avait servi les Anglais, en occupant leurs ennemis.

Il ne servit de rien au comte Guy, comme au roi Baillol, de s'être sacrifiés pour leurs alliés. Quand Édouard et Philippe furent las de la guerre, ils se les abandonnèrent l'un à l'autre. L'année même des deux batailles de Furnes et de Dunbar, ils firent une trêve, et se laissèrent là mutuellement pour tourner leurs armes contre des ennemis plus dangereux parce qu'ils étaient plus près. Édouard se jette sur les Écossais, qui, conduits par le brave Wallace, venaient de reconquérir leur indépendance nationale, et remporte sur eux la victoire de Falkirk, qui les lui livra une seconde fois (1298). Pendant ce temps, Charles de Valois entrait en Flandre, et Guy, vaincu, venait se remettre avec toute sa famille entre ses mains. Charles, en conduisant son illustre captif à Paris, lui avait donné l'assurance de sa grâce. A peine Guy est-il en présence du roi de France, qu'il se voit accablé d'injures, chargé de fers, et jeté dans

[1] L'empereur avait fait déclarer le roi de France déchu de sa couronne dans une diète tenue en Allemagne, et lui avait envoyé un cartel de guerre. Philippe, pour toute réponse, lui écrivit ces deux mots: « *Nimis, Germane.* C'est trop pour toi, Allemand. » Il savait que, loin de pouvoir lui faire du mal, Adolphe se soutenait à peine contre l'insubordination de ses vassaux.

la même prison où avait été Ferrand. En vain crie-t-il à la trahison ; son comté est confisqué, et une armée est envoyée pour s'en emparer. Les Flamands se laissent conquérir ; mais l'insolence des Français leur remet bientôt les armes en main. Le seigneur de Châtillon, auquel ils avaient été confiés, les gouvernait rudement : peu fait à recevoir la loi des petites gens, il accueillait avec hauteur les réclamations des métiers, et punissait sévèrement leurs révoltes. Le chef des tisserands de Gand, Pierre Leroy, et Jean Breyel, boucher de Mâle, se mettent à la tête des métiers de Bruges, et soulèvent la ville contre les Français, qui sont massacrés : Châtillon s'évade en passant à la nage le fossé de la ville, et arrive à Courtray, couvert de sang et de boue (1302).

En un instant toute la Flandre est sur pied; un fils de Gui s'échappe de la prison où le retenait Philippe, et vient se mettre à la tête de ses compatriotes pour achever et défendre leur ouvrage. Bientôt arrivent soixante mille Français sous les ordres de Robert d'Artois. Retranchés à Courtray, derrière un large fossé rempli d'eau, et habilement dérobé à la vue des ennemis, les Flamands attendent que la chevalerie française vienne s'y engager ; et, quand les chevaux, tombant tout à coup dans le fossé, se culbutent les uns sur les autres, ils arrivent avec leurs longues et lourdes piques, et, hommes et chevaux, égorgent tout à plaisir. Robert d'Artois fut trouvé parmi les morts, couvert de trente blessures ; et avec lui soixante barons et douze cents gentilshommes (1302). Cette bataille mit les Français hors du pays, et l'armement prodigieux, que Philippe fit sur-le-champ, ne put relever leurs affaires[1] : il arriva dans la saison des pluies, et fut obligé de revenir en France sans avoir rien fait.

[1] Il leva près de 80,000 hommes.

C'était alors l'époque où la querelle avec Boniface, dont nous allons bientôt parler, était dans sa plus grande chaleur : au milieu d'embarras si graves, Philippe ne se sentait plus en état de reprendre la lutte avec le roi d'Angleterre. Édouard de son côté, tout entier à l'Écosse, que l'indomptable Wallace lui disputait avec acharnement, ne pouvait guère porter ailleurs ses armes. La trêve expirait ; on la convertit en une paix définitive (1303). Philippe donna sa fille Isabelle au fils aîné d'Édouard, et, pour sa dot, rendit la Guienne aux Anglais. En même temps il envoyait Guillaume de Nogaret à Anagni ; et l'année suivante, délivré de tout autre soin, il revient sur la Flandre, qu'il attaque à la fois par mer et par terre (1304). Pendant que sa flotte, commandée par le Génois Grimaldi, bat Guy de Flandre dans le Zuyderzée, lui même entre en Flandre avec cinquante mille fantassins et douze mille chevaux. On se rencontra près de Mons-en-Puelle, et toute la journée s'étant passée en escarmouches, pendant la nuit, les Français qui se divertissaient ou se reposaient dans leur camp, voient tout à coup une longue et massive phalange déboucher dans leur camp : c'étaient des Flamands qui, manquant de vivres, et craignant que la bataille ne se fît encore attendre, étaient venus la chercher au milieu des tentes françaises. Le premier moment de surprise fut critique pour les Français : Philippe, attaqué au moment où il se mettait à table, par un gros de Flamands qui s'était fait jour jusqu'à lui, pensa périr dans la mêlée. Mais l'on reprit bientôt courage, et les Flamands, engagés dans les tentes et les bagages de leurs ennemis, furent entourés de toutes parts. On fit main basse sur eux, et ceux qui surent défendre leur vie, s'échappèrent à la faveur des ténèbres. Le lendemain, Jean de Namur, leur général, n'avait plus d'armée. Mais un cri de rage avait répondu dans les bonnes villes à la nouvelle de sa défaite, et, quelques jours après, il com-

mandait à soixante mille hommes, et envoyait demander au vainqueur la bataille ou la paix. Philippe fut intimidé, et, craignant de pousser à bout un peuple aussi énergique, il lui accorda la paix. Il garda pour lui le pays en deçà de la Lys [1], et laissa le reste à la famille de Guy. A ce prix les Flamands le laissèrent paisiblement faire montre à Paris de la victoire de Mons-en-Puelle; et son entrée triomphale dans l'église Notre-Dame [2] n'excita point leurs murmures, non plus que la statue équestre qu'il se fit élever : Philippe avait vaincu, mais il avait cédé.

Nous nous sommes hâté de donner en une fois toute la partie guerrière du règne de Philippe le Bel, afin de marcher librement dans le récit d'une autre moitié, toute d'intrigues et de violences judiciaires, dans laquelle le vainqueur des Anglais et des Flamands n'est plus qu'un homme d'école et de barreau, un juriste qui discute ses droits, un juge qui prononce des arrêts. On a déjà nommé Boniface et les templiers.

Benoît Gaëtan, qui avait pris le nom de Boniface VIII en montant sur la chaire de saint Pierre, était un homme dur, violent, héritier des vieilles maximes de la cour de Rome, et se croyant encore aux temps de Grégoire VII et d'Innocent III. Un grand changement avait eu lieu dans le siècle qui finissait. Le Code avait succédé à la Bible, et à l'unité religieuse une autre unité tout humaine qui résidait entre des mains laïques ; unité hostile à celle qui l'avait précédée, parce qu'elle la trouvait sur son chemin, et qui devait l'emporter à la fin, parce qu'elle s'était alliée aux deux seules puissances de l'époque qui eussent de l'avenir, le peuple et la royauté [3]. Tant que Boniface voulut essayer de

[1] A peu près la Flandre d'aujourd'hui.

[2] Il entra dans cette cathédrale sur le cheval qu'il avait monté à la bataille, et avec les mêmes armes dont il y était revêtu. (*Daniel.*)

[3] Elle s'appuyait sur le peuple, parce que les légistes sortaient de ses rangs ; c'était une noblesse pour lui, la noblesse de robe ; elle s'appuyait sur la royauté, à l'ombre de laquelle elle avait grandi ; et à son tour la royauté s'appuyait sur elle, car elle avait pour mission de détruire tout ce qui faisait obstacle à la royauté, la féodalité et la suprématie religieuse. Mais laissons parler M. Michelet sur cette œuvre, grande ou maudite, peu importe, du treizième siècle :

« Les légistes qui avaient gouverné les rois anglais dès le douzième siècle, au treizième, saint Louis, Alphonse X et Frédéric II, « furent, sous le petit-fils de saint Louis, les tyrans de la France. « Ces *chevaliers en droit*, ces âmes de plomb et de fer, les Plasian, « les Nogaret, les Marigni, procédèrent avec une horrible froideur « dans leur imitation servile du droit romain et de la fiscalité impériale. Les Pandectes étaient leur Bible, leur Évangile. Rien ne « les troublait dès qu'ils pouvaient répondre à tort ou à droit : « *Scriptum est*... Avec des textes, des citations, des falsifications, « ils démolirent le moyen-âge, pontificat, féodalité, chevalerie. Ils « allèrent hardiment *appréhender au corps* le pape Bonifice VIII, et « brûlèrent la croisade elle-même dans la personne des templiers. »

la suzeraineté pontificale sur le faible et impuissant empereur d'Allemagne, Adolphe de Nassau, il put se croire encore le maître des rois; mais le roi de France était un autre ennemi. Les premiers débats furent peu de chose, et les coups qu'ils se portèrent mutuellement étaient frappés indirectement et de côté : avant de s'attaquer, les deux ennemis s'observaient. D'abord Philippe accueille la famille des Colonne, chassée de Rome par Boniface, qui lui avait voué une haine à mort. Boniface tente d'usurper sur les droits de la couronne, en instituant un nouvel évêché dans le midi en 1295; puis, s'enhardissant, il lance la bulle *Clericis laicos*, qui défendait aux puissances temporelles de charger les biens du clergé d'aucune imposition (1298). C'était la fameuse querelle des investitures renouvelée en petit, et sous le point de vue financier. Philippe répond sur le même ton et ordonne la saisie de l'or et de l'argent qu'on voudrait faire sortir du royaume. Le pape sentit le coup, et ré-

voqua sa bulle : l'argent qu'il retirait de la France était un de ses plus gros revenus. Il alla même jusqu'à s'interposer comme médiateur entre les deux rois de France et d'Angleterre ; mais il voulut jouer le rôle d'arbitre, et les indisposa tous les deux. Néanmoins, comme ils étaient l'un et l'autre fatigués de la guerre, ils acceptèrent sa médiation, et ce fut sous ses auspices que se conclut la trêve de 1297.

Les choses ne pouvaient en rester là : bientôt quelques nouvelles discussions au sujet des évêchés du midi vinrent ramener les deux rivaux dans la lice, et cette fois ils se nommèrent par leurs noms et s'attaquèrent de front. Le légat que Boniface envoyait à Philippe pour négocier l'affaire était Bernard Saissetti, vassal du roi, le même homme qui avait donné lieu à la querelle de l'évêché de Pamiers. Ennemi personnel du roi de France, Bernard le traita avec tant d'insolence que, ne pouvant se contenir, Philippe le chassa de sa présence, et quelques jours après le fit arrêter (1301). Pendant que l'on instruisait le procès de Bernard Saissetti, arrive une bulle de Rome qui rappelait durement à Philippe que la cour de Rome n'avait pas encore abdiqué ses droits. C'est la fameuse bulle qui commence par ces mots : *Ausculta, fili* (1302). En même temps, Boniface en envoyait une autre au clergé, qui lui ordonnait de se rendre l'année suivante à Rome pour y conférer avec le saint-siége sur ce que l'on ferait du roi. Il y eut plus de colère que de peur chez Philippe quand il reçut la bulle du pape : il la fit jeter au feu, et donna ordre qu'on détruisît celle qui était adressée au clergé. Au lieu de laisser partir celui-ci pour Rome, il le convoqua auprès de lui dans cette fameuse assemblée, à laquelle on a fait remonter la naissance des états-généraux, où le peuple, dit-on, fut admis pour la première fois à faire partie intégrante de l'État (tiers-état). Ce dut être un beau triomphe pour la royauté, quand du milieu de cette assemblée, où la France était

tout entière, sortit comme une seule voix qui la proclamait indépendante de tout pouvoir sur la terre, et lui promettait assistance dans le combat. Les trois états écrivirent chacun une lettre à Boniface pour réfuter sa bulle. Celle du clergé avait quelque chose d'indécis et de mitigé : il ne pouvait rompre à découvert avec son chef. Celle de la noblesse est pleine d'une hautaine insouciance [1] ; elle relevait le gant du pape, et le combattait sans le craindre, mais aussi sans prendre grand intérêt à ce débat qui ne la regardait pas. La lettre du peuple fut insolente : ***A Benoît, qui se dit pape, peu ou point de salut. Que votre très-grande fatuité sache, etc.*** Le peuple était représenté presque en entier par les légistes, et les légistes apportaient dans cette affaire l'acharnement de gens qui ont déjà vaincu, mais auxquels on résiste encore.

Boniface crut qu'il ne s'agissait que de frapper un grand coup, et lança sa bulle *Unam sanctam*, qui fut bientôt suivie d'une autre encore plus emportée : il mettait le royaume en interdit. Philippe en appelle à l'Église, et tient au Louvre un assemblée de tout le clergé français, dans laquelle il fait déposer Boniface. En même temps, le parlement, dirigé par Pierre Flotte et Guillaume de Nogaret, déclarait le pape ennemi du royaume. Le dernier, qui avait lu et rédigé l'arrêt, se chargea de l'exécuter, et partit de suite pour l'Italie.

C'était quelque chose de curieux pour cette génération, venue quelques années après Innocent III, que de voir un

[1] En voici le commencement tel qu'il est cité par Daniel ; il pourra donner une idée du style épistolaire de l'époque. « A honorables pères lors chiers et anciens amis tout le collège et à chacun « des cardinaux de la sainte Église de Rome, li duc, li comte, li « baron, li noble tuit du royaume de France, salut et continuel « accroissement de charité, d'amour et de toutes bonnes aventures « à leurs désirs. Seigneurs, vos espécialment savez, etc. »

petit procureur, dont le père avait été brûlé comme patarin (hérétique), s'en aller avec confiance porter les mains sur celui qui naguère faisait et défaisait les rois, et pour tout auxiliaire emporter avec soi... de l'argent. La France et l'Italie étaient dans l'attente ; tout à coup l'on apprend qu'à la tête d'une troupe de condottieri, Nogaret a pénétré dans Anagni, résidence habituelle de Boniface, qui y était né, et que le pape est prisonnier des Français. Des récits merveilleux coururent sur cette grande profanation : on disait, qu'entendant les soldats de Nogaret envahir son palais, Boniface était allé s'asseoir sur son trône pontifical, et que là, revêtu des insignes de la papauté, il les avait attendus sans sourciller. Cette noble contenance ne put désarmer son ennemi Sciarra Colonne, qui avait introduit Nogaret jusqu'à lui : vindicatif comme un Italien, il frappa de sa main gantelée la joue du vieillard, et déjà il avait tiré son épée pour le tuer. Le procureur de Philippe lui arrêta le bras : l'arrêt ne portait point qu'il y aurait lieu à la mort. Mais dans la joie de son triomphe, l'homme de loi ne put s'empêcher d'insulter à cette puissance déchue qu'il lui avait été donné de protéger. « Chétif pape, s'écria-t-il, regarde comme tu es dans la main de mon maître, le roi de France. — Tais-toi, fils de patarin, » lui dit Boniface ; et Nogaret se tut. Le pape demeura trois jours prisonnier dans son palais, refusant toute nourriture de la main de ses ennemis, dans la crainte du poison. Une pauvre femme vint à bout de lui remettre quelques œufs en cachette, à l'aide desquels il se soutint, jusqu'à ce qu'enfin les habitants d'Anagni, revenus de leur surprise et indignés de voir une poignée d'aventuriers afficher une telle audace devant eux, se jetèrent sur les soldats qui le gardaient, et le remirent en liberté (1303).

Mais le coup était porté ; Philippe avait montré à son ennemi qu'il pouvait étendre le bras jusqu'à lui, et Boniface qui avait eu foi dans son inviolabilité, ne fit usage de la liberté qui lui était rendue que pour s'enfuir à Rome, où il mourut, au bout d'un mois, de honte et de dépit. Un grand enseignement venait d'être donné à la papauté ; Benoît XI, qui vint après Boniface, sut en profiter. Il releva Philippe de son excommunication, laissa de côté toute prétention à la suzeraineté temporelle, et rétablit les Colonne dans leurs biens. Mais le triomphe n'était pas encore complet, et cette condescendance de Benoît semblait plutôt un accommodement qu'une soumission : il meurt l'année suivante, et les débats qui règnent dans le conclave, pour le choix de son successeur, vont bientôt mettre la papauté aux pieds du roi de France. Après neuf mois de négociations stériles entre les deux factions de Philippe et de Boniface, on était enfin convenu que les derniers nommeraient cinq candidats parmi lesquels les autres choisiraient le pape qui serait élu. Philippe, averti à temps, va trouver Bertrand de Goth, son mortel ennemi, l'un des cinq qu'avaient désignés les cardinaux italiens, et il lui offre la papauté s'il veut lui promettre cinq choses, et une sixième qu'il lui fera connaître plus tard. Bertrand promit tout, et un mois après, il prit le nom de Clément V (1305).

Les conditions de Philippe roulaient toutes sur sa querelle avec Innocent ; elles furent promptement accordées, à la réserve d'une seule, celle qu'il demandait avec le plus d'instance, la diffamation de Boniface. Tout servile que se montrait Clément V, il n'eut jamais le courage de mentir si ouvertement à son rôle de pape : il reconnut bien que Philippe avait eu raison ; il n'avoua jamais que Boniface avait eu tort. Quant à cette sixième et mystérieuse demande, l'on n'a jamais su ce qu'elle cachait. Quand le règne de Philippe et de Clément se fut écoulé, et qu'on revint sur les grandes choses qui s'étaient passées depuis le jour de leur entrevue, on imagina diverses conjectures pour expli-

quer le mystère. Quelques-uns parlaient de la résidence à Avignon, d'autres nommaient les templiers.

L'an 1118, neuf gentilshommes français, qui combattaient en terre sainte sous les drapeaux du roi Baudouin, touchés de la misère des pauvres pèlerins qui arrivaient d'Europe, et des dangers qu'ils couraient de la part des infidèles, en traversant les déserts dont la Palestine est couverte, formèrent une association à la fois religieuse et guerrière, qui reçut le nom d'ordre du Temple, parce que leur premier établissement était voisin du temple de Jérusalem. C'était à la fois un hôpital et un camp. Les religieux recevaient les pèlerins, leur lavaient les pieds, les nourrissaient, les soignaient dans leurs maladies, puis, endossant de fortes et pesantes armures, les reconduisaient, la lance en arrêt, jusqu'au port où ils devaient s'embarquer. Bientôt leur nombre s'accrut, et la milice du Temple devint une des premières puissances de la Palestine. Tant qu'il resta un pouce de terre aux Francs dans l'Orient, les templiers le disputèrent courageusement aux infidèles, et même quand il eut fallu dire adieu à ce sol sacré, ils revinrent à la charge toutes les fois que l'Occident fit un mouvement pour reconquérir les lieux saints qu'il s'était laissé enlever. Nous les retrouvons auprès de saint Louis à Damiette, et jusque dans son expédition de Tunis, cette dernière et stérile protestation de la chrétienté contre la victoire des infidèles.

Mais quand tout fut fini, et que l'Europe, tout entière aux révolutions déjà sérieuses qui s'opéraient dans son sein, eut ramené ses regards des bords de l'Asie sur elle-même, alors l'ordre du Temple perdit de vue son antique patrie, et se laissa rejeter sur la terre d'Occident. Il n'avait pas su, comme l'ordre des chevaliers de Saint-Jean, se ménager un poste à lui dans les mers de l'Asie-Mineure, d'où il pût continuer la guerre avec les musulmans et rester fidèle à sa mission ; il était venu, sans retourner la tête vers ce qu'il laissait, s'installer pour toujours sur un pays où il avait d'immenses possessions, dues à la faveur des peuples et des rois du temps où ils n'avaient autre chose à faire que la croisade. Là, jetés au milieu de cette vaste fermentation qui travailla si énergiquement les esprits dans la seconde moitié du treizième siècle, les templiers s'étaient incorporés comme un élément nouveau à cette société remuée, et s'étaient mêlés à toutes les révolutions qui l'agitaient. Ni leur puissance, ni leur nombre n'avait diminué depuis le jour où ils avaient quitté l'Orient ; leur ordre était toujours un large abîme où venait s'engouffrer toute cette génération de cadets de famille, qui, plutôt que de rester près du foyer paternel à ramper aux pieds de leurs aînés, aimaient mieux s'en aller mener une vie joyeuse dans le Temple. Toujours quelque riche seigneur dégoûté de la solitude de son manoir, venait frapper à la porte de l'ordre, et échanger ses biens contre la croix rouge et le manteau blanc de chevalier. Les possessions des templiers s'étendaient comme un vaste réseau sur l'Europe entière ; il y en avait en Allemagne, en Italie, en Angleterre, en Espagne, jusqu'en Pologne et en Norwége, et le centre de tout cela était en France, où résidait leur grand-maître, espèce de petit monarque qui en valait plus d'un autre. Les regards des rois se tournèrent enfin sur cette menaçante coalition : les templiers avaient l'exemple de leurs frères du Nord, les chevaliers teutoniques, qui venaient de se conquérir un royaume sur les infidèles ; peut-être eux-mêmes avaient-ils déjà jeté les yeux sur quelque contrée de l'Europe chrétienne, et comptaient-ils se faire une part du butin, au milieu des bouleversements qui s'annonçaient : Philippe le Bel y pourvut.

Il y avait bien quelque autre raison que celle-là qui l'animait contre eux. On peut croire, sans faire injure à

ce que l'on sait de lui, que les immenses richesses des templiers ne le tentaient guère moins qu'elles ne l'épouvantaient. Il paraît aussi qu'un jour, en 1306, le peuple de Paris, exaspéré par ces fréquentes altérations de monnaies qui ont fait donner à Philippe le nom de *faux-monnayeur*, s'était soulevé contre lui, et le poursuivait déjà à coups de pierre, quand il rencontra la tour du temple sur son chemin, et s'y mit à l'abri : il y fut reçu avec si peu d'empressement, et les chevaliers lui témoignèrent tant de mauvaise volonté, que dès ce moment, dit-on, il jura leur perte.

Quoi qu'il en soit, l'année suivante (1307), des dépêches, soigneusement cachetées, furent envoyées par toute la France, avec injonction aux gouverneurs des villes et des provinces de les ouvrir toutes le même jour. C'était l'ordre d'arrêter les templiers. Alors commença ce monstrueux procès qui dura six ans (1307-1313), pendant lesquels on ne fit autre chose que mettre ces infortunés à la torture, pour leur faire avouer des crimes imaginaires[1], et les envoyer au bûcher : ceux qui avouaient, parce qu'ils étaient coupables ; ceux qui n'avouaient pas, parce qu'ils faisaient les rebelles. Philippe avait eu soin de se faire aprouver par Clément V, et les templiers avaient été condamnés par lui en plein concile. Les autres souverains s'empressèrent d'imiter son exemple, et, en quelques années, cet ordre si formidable avait disparu de la face de l'Europe. Une partie de leurs biens fut donnée à leurs rivaux, les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui devenaient alors les chevaliers de Rhodes[1] ; quelques-uns passèrent aux hôpitaux ; mais la plus grande partie demeura entre les mains de ceux qui les avaient confisqués. En 1315, il ne restait plus de ce peuple de chevaliers que le grand-maître de l'ordre, Jacques Molay, et Guy, commandeur de Normandie : on les brûla comme les autres, pour en finir ; et quand leur bûcher, qui avait été dressé dans l'île aux Juifs, eut cessé de fumer, alors seulement Philippe put croire que l'affaire était terminée.

Et, pourtant, il y manquait encore quelque chose : car on dit que, près de périr, et déjà entouré par les flammes, Molay se dressa sur son bûcher, et que, s'écriant d'une voix forte devant le peuple qui l'écoutait en tremblant, il ajourna ses juges iniques au tribunal de Dieu, Clément dans quarante jours, et Philippe dans un an. Ils furent exacts l'un et l'autre.

Quand Louis le Hutin vint à succéder à son père (1314), ce fut comme une réclamation générale de tous les points du royaume contre les abus du règne qui finissait. La noblesse redemandait ses priviléges qui lui avaient été enlevés, et les *bonnes coutumes de saint Louis ;* le peuple lui redemandait la monnaie du saint roi ; tous voulaient le châtiment des conseillers de son père : ils avaient froissé les nobles et foulé les pauvres. Pierre Flotte, Nogaret,

[1] Nous laissons de côté les accusations infâmes dont on les chargeait, parce qu'elles ne sont pas de nature à paraître ici ; nous ne parlerons que de celles qui sont ridicules. Croit-on de bonne fo qu'un ordre, composé de tout ce qu'il y avait de plus noble en Europe, se fût entendu tout entier à renier Jésus-Christ, et à cracher sur le crucifix pour adorer « *une tête de bois partie dorée, partie argentée, et qui avait une grande barbe* » (Daniel) ? Il est triste de voir ce judicieux écrivain rapporter avec le plus grand sang-froid ces charges absurdes, et les prendre si bien au sérieux qu'il en fait précéder la liste de cette phrase : « On verra par là que cet ordre, « tout saint qu'il était dans son institution, était devenu, au milieu « du christianisme, une secte abominable, pire que le mahomé- « tisme même. » Au reste il est probable que dans la foule des templiers quelques-uns s'étaient livrés aux plus grands excès ; ils menaient joyeuse vie, comme nous l'avons dit, et l'on connaît le fameux proverbe : *Boire comme un templier.*

[1] Prise de l'île de Rhodes, 1310.

Raoul des Prêles, Pierre de Latilly, Enguerrand de Marigny, tous les grands noms du dernier règne, tombèrent un à un devant les haines et les malédictions publiques. Plus chevalier que monarque, et ne comprenant rien aux grandes considérations qui avaient dirigé son père, Louis le Hutin se montra libéral de ces droits si péniblement reconquis sur la féodalité, et les jeta à pleines mains à qui voulut les ramasser. Normands, Picards, Bourguignons, Champenois et Languedociens, n'eurent qu'à élever la voix pour être rétablis dans leurs anciennes coutumes. Heureusement pour la royauté, ce règne extravagant dura peu ; deux ans après son avénement, Louis le Hutin avait laissé la couronne à son frère, Philippe le Long, sans avoir rien fait qu'une expédition en Flandre[1], où, après avoir longtemps marché dans la boue, il avait ramené ses troupes en France, harassé de fatigue, et aussi riche qu'auparavant (1315).

Il n'y a rien à dire des trois règnes qui suivent celui de Philippe le Bel. Ils se présentent à nous aussi courts et aussi vides que le sien a été long et rempli. Des ordonnances, des essais de guerre, quelques anecdotes insignifiantes que nous ne rapporterons pas, voilà tout ce qu'ils offrent à l'historien. N'en accusons personne ; tous ces princes sont morts trop tôt pour avoir eu le temps de rien faire ni de rien commencer ; et peut-être y avait-il parmi eux quelque grand roi dont le nom remplirait nos fastes, si les années ne lui eussent manqué.

Quelque pâle qu'il nous apparaisse, Philippe le Long est

[1] Ce fut pour subvenir aux frais de cette expédition que Louis imagina de rendre la liberté à ses serfs. On a fait beaucoup de bruit de la charte d'affranchissement qu'il leur donna. Les grands mots qui s'y trouvent jetés ont été mieux expliqués par M. Michelet (*le royal marchand faisait valoir sa marchandise*).

encore le plus intéressant des trois. C'est une bonne fortune pour nous que de trouver, à l'entrée de son règne, cette grande question de la loi salique, tant de fois agitée depuis, et toujours résolue, comme elle le fut alors, sans qu'on pût jamais en trouver les titres ailleurs que *dans le cœur des Français*, comme le dit si excellemment un de nos vieux historiens. Quand le fils posthume de Louis le Hutin[1] eut terminé son règne de cinq jours, la couronne se trouva suspendue entre la fille et le frère de Louis. Eudes de Bourgogne, oncle maternel de la princesse Jeanne, soutenait ses droits avec chaleur. Les états décidèrent en faveur de Philippe : la loi salique, dirent-ils, ne permet pas aux femmes de régner en France. « *Lilia non nent.* » D'où est venue cette expression : La couronne ne peut tomber en quenouille.

Cette décision mit en jeu l'ambition de Robert d'Artois, qui voulut à son tour revendiquer le comté d'Artois, possédé par sa tante Mahault, et en appela à celui qui venait de monter sur le trône, en vertu de l'exclusion des femmes. Mais Philippe avait épousé la fille de Mahault ; il prouva, les armes à la main, à l'ambitieux Robert, que la loi salique n'avait pas force de loi pour lui (1318), et le réduisit au silence. Robert se tut, mais il ne s'avoua pas vaincu : nous le retrouverons bientôt sous Philippe de Valois.

C'est en Flandre qu'il faut encore chercher le seul fait politique du règne. Mais, en place d'une guerre, nous avons une paix. Depuis Courtray et Mons-en-Puelle, la Flandre et la France étaient restées ennemies ; Philippe mit enfin un terme à cette inimitié sourde, qu'elles se gardaient en mariant une de ses filles à l'héritier de Flandre, Louis de Rethel, et la paix fut conclue entre les deux nations (1320). Ajoutez à ces faits une révolte de pastoureaux ou gens de

[1] Celui que quelques-uns ont nommé Jean Ier.

la campagne, et un massacre de juifs, comme il s'en faisait de tout temps, et vous aurez épuisé tout ce que l'histoire nous dit de Philippe le Long. Rappelons pourtant le recueil de ses ordonnances, qui annoncent, la plupart, une grande hauteur de vues, celle entre autres dans laquelle il prescrit d'établir par tout le royaume un système uniforme de poids et de mesures. Philippe mourut en 1322, laissant la couronne à son frère Charles le Bel, qui lui succéda sans opposition : le roi mourant laissait pourtant des filles, mais la question avait été tranchée trop nettement et trop récemment, pour qu'on osât la renouveler.

A peine monté sur le trône, Charles le Bel marcha en Flandre, où l'appelait Louis de Rethel, l'époux de sa nièce, fait prisonnier par ses sujets révoltés. Les Flamands étaient un peuple rude et indocile, et il y avait de grands ménagements à garder avec eux ; autrement, comtes ou rois, ils ne respectaient personne. Louis de Rhetel, qui s'était montré hostile à leurs priviléges et à leur commerce, les deux premières choses pour un Flamand, les vit bientôt en insurrection, et ce fut à grand' peine que Charles parvint à le leur arracher. De là il se tourne contre Édouard II, dont le règne honteux faisait oublier à l'Angleterre la gloire de son père, du grand Édouard. Sous quelque prétexte de souveraineté méconnue, il envoie Charles de Valois en Guienne, ce dernier débris de la puissance anglaise, si souvent convoité par les rois de France, depuis Philippe-Auguste. Charles de Valois s'était déjà rendu maître de l'Agénois, les villes s'empressaient déjà de lui faire de tous côtés leur soumission : la mort vint l'arrêter au milieu de son triomphe : revenu un instant à la cour de son neveu pour quelques négociations entamées avec l'Angleterre, il y termina une vie aventureuse, plus mêlée de malheurs que d'exploits (1325).

Les choses en étaient là, quand l'épouse d'Édouard, Isabelle de France, parut à la cour de son frère, en apparence pour y négocier la paix avec la France, mais au fond, pour s'entendre avec lui dans l'odieux complot qu'elle tramait contre son mari. D'abord, elle lui fait conclure une paix humiliante pour l'Angleterre. Philippe gardait pour lui l'Agénois, que son oncle venait de conquérir, et restait maître du reste de la Guienne, en attendant qu'Édouard lui eût prêté hommage. Pendant ce temps, Isabelle manœuvrait auprès des seigneurs français, qu'elle tâchait de gagner à ses projets, quand Édouard trouvant qu'elle tardait trop à revenir, lui envoya l'ordre de repasser auprès de lui. Elle répondit par un refus net ; et dès-lors, elle ne cacha plus rien. Cependant, Charles se lassait à son tour d'un séjour trop prolongé ; sur quelques avis qu'on allait la renvoyer à son mari, elle brusqua l'exécution de son plan, et partit pour l'Angleterre sous la conduite du comte de Hainaut. A peine débarquée, elle se vit à la tête d'une puissante armée ; Édouard II, méprisé de tout ce qui l'environnait, alla se cacher dans les montagnes du pays de Galles ; ses deux favoris, les Spencer, tombèrent entre les mains du peuple qui les pendit ; lui-même fut pris à son tour, et jeté dans une prison, où il périt bientôt de l'horrible mort que l'on sait (1327). Ce dernier crime perdit Isabelle et son amant, le comte de Mortimer qui l'avait conseillée. Le jeune Édouard qu'ils avaient enlevé à la couronne, se dégoûta à la fin de voir ses destinées associées à tant d'infamies ; il abandonna Mortimer à la vengeance du peuple anglais, ennemi de tous les favoris, qui le pendit sous les ormes de Tyburn, et envoya sa mère dans un château du nord de l'Angleterre, où elle vécut encore trente-huit ans, assistant sans y prendre part, à toutes les gloires d'un règne qu'elle avait préparé, et qui ne voulait plus d'elle. Nous avons été forcés de nous jeter hors de France pour trouver quelque chose à dire de Charles le Bel. Cette pé-

riode de nullité historique finit avec lui l'année suivante (1328), et dès lors nous n'avons plus à nous plaindre de notre indigence, car le grand drame de la guerre de cent ans va bientôt commencer.

CHAPITRE VI.

GUERRES D'ANGLETERRE.

I. *Philippe de Valois, Jean le Bon, Charles le Sage* (1328, 1350, 1364, 1380). Quand la mort de Charles le Bel vint mettre fin à la branche directe des Capétiens[1], le fils de Charles de Valois qui venait de mourir en Guienne, se présenta au parlement de Paris, et fut nommé roi d'une voix unanime. L'affaire semblait conclue, quand on vit arriver d'Angleterre, des députés d'Édouard, qui réclamaient la couronne de France pour leur maître, au nom de sa mère Isabelle : la loi salique, disaient-ils, exclut les femmes, parce qu'elle les juge incapables de régner ; mais cette raison d'incapacité n'est pas valable contre leurs fils, héritiers de tous leurs droits. Cette distinction fut jugée frivole ; et la demande d'Édouard ayant été écartée, lui-

[1] Le règne de la maison de Valois fut quelques mois en suspens, parce que la veuve de Charles le Bel était enceinte quand il mourut. Elle accoucha d'une fille.

même parut se soumettre, car il vint bientôt faire hommage à Philippe de Valois, pour les quelques villes, seul reste de son ancienne fortune, que l'Angleterre conservait encore dans un coin de la Guienne (1329).

Ce fut pourtant de là que naquit cette fameuse querelle qui devait à elle seule former une époque à part dans notre histoire. C'est là seulement que commencent pour nous les guerres d'Angleterre. Ce n'est pas que, dès Guillaume le Conquérant, les guerriers français ne se soient rencontrés sur les champs de bataille avec les soldats des rois d'Angleterre ; mais c'était alors Mantes ou Gisors que l'on se disputait ; et plus tard, quand la guerre eut grandi avec les combattants, ce fut la Guienne ou la Normandie : aujourd'hui, il s'agit de la France, et non plus de la France de Louis le Gros, mais du pays qui va de Calais à Marseille, de La Rochelle aux frontières de la Franche-Comté. Et puis les rois de Londres ne sont plus ces comtes d'Anjou, de Normandie et de Guienne, aussi Français que les rois de Paris, chefs des populations de l'Est, comme les autres l'étaient de celles du centre; depuis que leurs rivaux les ont rejetés dans leur île, la nationalité n'est plus avec eux, et cette querelle de rois tend de jour en jour à devenir une querelle de races.

Édouard ne comprit pas ou méprisa cette révolution. A peine a-t-il lâché le fatal serment, qu'il semble se repentir de sa condescendance, et que ses troupes commencent à remuer en Guienne. En même temps, il se ligue contre Philippe avec l'empereur Louis de Bavière, qui à son inutile alliance ajoute le titre plus inutile encore de vicaire de l'empire, dont il investit Édouard avec un magnifique appareil. Mais Philippe n'était pas un roi qu'on pût renverser avec de vaines démonstrations ; il avait été reconnu par tout le royaume, et venait encore récemment de s'affermir sur le trône par une grande victoire remportée sur les Flamands, dès l'avénement de son règne[1] ; il fallut attendre une occasion favorable, et l'attente dura huit ans. Enfin, en 1337, tourmenté par les instances de Robert d'Artois, qui, chassé de France après un procès ignominieux, brûlait du désir d'y rentrer les armes à la main, Édouard se décida à tenter la fortune.

« Robert se plaignait depuis vingt-six ans d'avoir été supplanté dans la possession de l'Artois par Mahaut, sœur cadette de son père, femme du comte de Bourgogne. Philippe le Bel avait soutenu Mahaut et les deux filles de Mahaut, qu'avaient épousées ses fils, avec cette dot magnifique de l'Artois et de la Franche-Comté. A la mort de Louis le Hutin, Robert, profitant de la réaction féodale, se jeta sur l'Artois ; mais il fallut qu'il lâchât prise ; Philippe le Long marchait contre lui. Il attendit donc que tous les fils de Philippe le Bel fussent morts, qu'un fils de Charles de Valois parvînt au trône. Personne n'eut plus de part que Robert à ce dernier événement. Philippe de Valois, en reconnaissance, lui confia le commandement de l'avant-garde dans la campagne de Flandre, et donna le titre de pairie à son comté de Beaumont. Il avait épousé la sœur du roi, Jeanne de Valois ; celle-ci ne se contentait pas d'être comtesse de Beaumont : elle espérait que son frère rendrait l'Artois à son mari ; elle disait que le roi ferait justice à Robert, s'il pouvait produire quelque pièce nouvelle, *si petite qu'elle fût*.

« La comtesse Mahaut, avertie du danger, s'empressa de venir à Paris, mais elle y mourut presque en arrivant. Ses droits passaient à sa fille, veuve de Philippe le Long. Elle mourut trois mois après sa mère. Robert n'avait plus d'adversaire que le duc de Bourgogne, époux de Jeanne, fille de Philippe le Long, et petite-fille de Mahaut. Le duc

[1] Cassel, 1328.

était lui-même frère de la femme du roi. Le roi l'admit à la jouissance du comté; mais en même temps il réservait à Robert le droit de proposer ses raisons.

« Ni les pièces, ni les témoins ne manquèrent à Robert. La comtesse Mahaut avait eu pour principal conseiller l'évêque d'Arras. L'évêque étant mort, et laissant beaucoup de biens, la comtesse poursuivit en restitution la maîtresse de l'évêque, une certaine dame Divion, femme d'un chevalier. Celle-ci s'enfuit à Paris avec son mari. Elle y était à peine, que Jeanne de Valois, qui savait qu'elle avait tous les secrets de l'évêque d'Arras, la pressa de livrer les papiers qu'elle pouvait avoir gardés; la Divion prétendit même que la princesse la menaçait de la faire noyer ou brûler. La Divion n'avait point de pièces, elle en fit : d'abord, une lettre de l'évêque d'Arras, où il demandait pardon à Robert d'Artois, d'avoir soustrait les titres; puis une charte de l'aïeul de Robert, qui assurait l'Artois à son père. Ces pièces, et d'autres à l'appui, furent fabriquées à la hâte par un clerc de la Divion, et elle y plaqua de vieux sceaux. Elle avait eu soin d'envoyer demander à l'abbaye de Saint-Denis, quels étaient les pairs à l'époque des actes supposés. A cela près, on ne prit pas de grandes précautions. Les pièces qui existent encore au trésor des Chartres, sont visiblement fausses. A cette époque de calligraphie, les actes importants étaient écrits avec un tout autre soin.

« Robert produisait à l'appui de ces pièces, cinquante-cinq témoins. Plusieurs affirmaient qu'Enguerrand de Marigny, allant à la potence, et déjà dans la charrette, avait avoué sa complicité avec l'évêque d'Arras dans la soustraction des titres.

« Robert soutint mal ce roman. Sommé par le procureur du roi, en présence du roi même, de déclarer s'il comptait faire usage de ces pièces équivoques, il dit oui d'abord, et puis non. La Divion avoua tout, ainsi que les témoins. Ces

aveux sont extrêmement naïfs et détaillés. Elle dit, entre autres choses, qu'elle alla au Palais de Justice, pour savoir si l'on pouvait contrefaire les sceaux, que la charte qui fournit les sceaux fut achetée cent écus à un bourgeois; que les pièces furent écrites en son hôtel, place Baudoyer, par un clerc qui avait grand' peur, et qui, pour déguiser son écriture, se servit d'une plume d'airain, etc. La malheureuse eut beau dire qu'elle avait été forcée par madame Jeanne de Valois, elle n'en fut pas moins brûlée au marché aux pourceaux, près la porte Saint-Honoré. Robert, qui était accusé en outre d'avoir empoisonné Mahaut et sa fille, n'attendit pas le jugement; il se sauva à Bruxelles, puis à Londres, près du roi d'Angleterre. Sa femme, sœur du roi, fut comme reléguée en Normandie; sa sœur, comtesse de Foix, fut accusée d'impudicité, et Gaston, son fils, autorisé à l'enfermer au château d'Orthez. Le roi croyait avoir tout à craindre de cette famille. Robert, en effet, avait envoyé des assassins pour tuer le duc de Bourgogne, le chancelier, le grand trésorier, et quelques autres de ses ennemis. Contre l'assassinat, du moins, on pouvait se garder; mais que faire contre la sorcellerie? Robert essayait *d'envoûter* la reine et son fils. » (Michelet, Hist. de Fr. tome III.)

Avant d'entrer en lutte avec Philippe, Édouard, comme autrefois son aïeul, songea d'abord à s'assurer l'appui de la Flandre. La Flandre offrait alors un singulier contraste avec le reste de l'Europe féodale : le peuple y était nombreux, riche, indépendant, et faisait la loi aux seigneurs. Quand, en un jour d'émeute, la grande porte de Bruges ou de Gand vomissait cinquante ou soixante mille gens de métiers, tous grands et forts, couverts de lourdes cuirasses et armés de longues piques, il ne s'agissait plus, comme dans l'Ile de France, d'une compagnie d'hommes d'armes, et d'une charge en plein champ; il fallait une armée et une bataille, souvent même il en fallait plusieurs. Dans cette lutte iné-

gale, la chevalerie flamande s'adressait sans cesse au roi de France, et depuis Louis le Gros, qui avait vengé sur les bourgeois de Bruges l'assassinat de Jean le Bon, les gens *des bonnes villes* s'étaient accoutumés à voir en lui un ennemi. Il n'y avait pas encore neuf ans que Philippe lui-même était venu à son tour en Flandre pour y ramener le comte Louis qu'ils avaient chassé. Pendant qu'il assiégeait Cassel, un marchand de poissons, Zennequin, fondit sur son camp avec quatre-vingt mille hommes, et douze mille Flamands restèrent sur la place. Confiants dans leur force, ces géants s'étaient couverts d'armures aussi pesantes que celles qui écrasaient les chevaliers sur leurs grands chevaux de combat. Quand vint la déroute, ceux qui tombèrent ne purent se relever, et furent massacrés.

Avec de tels antécédents, les Flamands étaient des alliés assurés pour Édouard. Dans ce moment surtout, ils étaient d'autant plus disposés à s'unir à lui, qu'ils venaient de se mettre en insurrection contre le protégé de Philippe ; c'était un brasseur de Gand, nommé Jacques Artevelde, qui était alors le véritable comte de Flandre. Édouard passa la mer, toucha dans la main du brasseur, qui lui conseilla de prendre d'avance le titre qu'il voulait conquérir, et l'année suivante la guerre commença (1338).

Elle se fit sur les frontières de Flandre et de Picardie avec un acharnement incroyable. A Tournay, à Thin-l'Évêque, il y eut des siéges atroces : fatigués de la résistance de cette dernière place, les Français y jetèrent, à l'aide des machines, tous les cadavres de leur camp, et y mirent la peste. On se rencontra plus d'une fois en rase campagne, et quelques-unes de ces rencontres auraient peut-être été nommées des batailles, si Crécy n'avait tiré à soi toute la gloire de cette guerre. Un seul acte de ces hostilités est resté populaire, c'est le combat naval de l'Écluse. Les marins de la Guienne et de la Normandie, renforcés d'une flotte génoise,

étaient venus croiser entre l'Angleterre et la Flandre ; Édouard se montra bientôt, et le choc ne se fit pas attendre. Debout sur le tillac d'un des plus gros vaisseaux, le monarque anglais se battit comme le dernier matelot : il alla plusieurs fois à l'abordage et se fit blesser à la cuisse ; mais, malgré tout ce courage, il allait être mis en déroute, quand de lourds et gros bâtiments se montrèrent à l'horizon. C'étaient ses alliés les Flamands qui venaient à son secours ; quelques instants après, ils le ramenaient triomphant dans leurs ports (1339).

La même année, les deux partis, également las de tant d'efforts, convinrent de s'arrêter un moment, et conclurent une trêve pour reprendre haleine. Elle ne devait pas durer longtemps, car une affaire qui survint à cette époque, se jeta tout à coup à la traverse entre les deux rois, et vint compliquer encore une querelle qui n'avait déjà que trop d'activité : cette affaire, ce fut la fameuse lutte des Penthièvre et des Montfort en Bretagne.

Cette lutte est un fait important de l'histoire de France. C'est le moment où la Bretagne, vaincue enfin dans son obstination à rester chez elle, est emportée dans le mouvement de ce monde des rois de France et d'Angleterre, dont les cercles, qui allaient toujours s'agrandissant, s'étaient tant de fois brisés contre ses landes de bruyères ; c'est le moment aussi où la Bretagne naît à l'histoire générale, car jusque-là son nom n'y figure que de loin en loin. Quand, au sortir d'une si longue obscurité, la Bretagne se montre enfin au jour, elle nous apparaît singulièrement bizarre et curieuse. Ce n'est pas sans s'imprégner de féodalité qu'elle a traversé tout ce qui vient de s'écouler du moyen âge ; mais en empruntant cet élément étranger, elle lui a imprimé son caractère et sa forme. Le paysan breton, qui a su se garder Celte jusque sous le régime constitutionnel et l'administration départementale, et qui est encore là au milieu de nous

comme un anachronisme de deux mille ans, n'avait point adopté le servage rampant des Germains, et la cabane ne relevait qu'à son bon plaisir du château [1]. En Bretagne, le seigneur était pauvre, et se rapprochait du paysan par ses goûts comme par sa fortune ; ses fils se coulaient le long du pont-levis pour aller se battre avec les enfants du village ; et souvent, comme du Guesclin, ils revenaient « *l'oreille déchirée.* » Cette rude et indigente population de guerriers fut admirablement utilisée par la France, dans ses guerres contre les Anglais ; la Bretagne devint alors pour elle une pépinière d'hommes d'armes et de généraux, et pour ne citer que trois noms, Duguesclin, Clisson et Richemond, ce fut à eux qu'elle dut ses plus belles victoires. Le contact avec la splendide chevalerie de ses voisins humanisa la féodalité bretonne ; mais ce ne fut pas sans porter atteinte à son indépendance ; le jour où la Bretagne invoqua l'intervention de l'étranger, et où elle se mit à ses gages, appelait celui où elle cesserait de former une nation, et ce jour-là la France des rois put se dire qu'elle avait fait encore un pas.

L'affaire qui contenait en germe cette grande révolution était encore une affaire de succession comme la plupart de celles que nous offre cette époque [2]. Jean, duc de Bretagne, se voyant près de mourir et n'ayant pas d'enfants, avait laissé par testament son duché à sa nièce, Jeanne de Penthièvre, qu'il avait mariée à un neveu du roi de France. Jean de Montfort, son frère d'un autre lit, le laissa faire, et quand il fut mort (1341) se proclama duc de Bretagne et se mit sous la protection du roi d'Angleterre. Charles de Blois, le mari de Jeanne, courut aussitôt demander à son

[1] Aujourd'hui même il y a tel paysan du Finistère et du Morbihan qui se croirait déshonoré s'il passait devant son chef de tribu la tête découverte.

[2] Le procès de Robert d'Artois : Edouard et Philippe.

oncle l'investiture de la Bretagne, mais, pendant ce temps, Montfort s'emparait des principales villes, et ce fut en vain qu'on essaya de l'amener à un accommodement. Il parut à Paris avec une escorte de quatre cents chevaliers, bravant le roi jusque dans sa cour des pairs, puis, au bout de quelques jours, voyant que les affaires allaient mal pour lui dans ce pays, il partit une nuit sans demander congé, et de part et d'autre on se mit en campagne.

Toute la Bretagne se trouva partagée entre les deux prétendants, et l'Angleterre avec la France se mettant de la partie, cette malheureuse contrée se vit tout à coup en proie aux horreurs d'une guerre à la fois étrangère et civile. Elle se fit avec toute la sauvage rudesse du génie breton. Charles de Blois, ayant emporté d'assaut la ville de Quimper, ses soldats ne cessèrent de tuer, que lorsqu'ils eurent rencontré un petit enfant *qui tétait encore sa pauvre mère morte* [1]. Olivier de Clisson, qui s'était rallié au parti anglais pour venger son père, que nous allons voir bientôt mis à mort par Philippe, ne faisait jamais de quartier. Plus tard, sur un caprice dont les Anglais n'avaient pas tenu compte, le farouche guerrier se fit leur ennemi : un jour qu'il venait de leur enlever Benon, il demanda les prisonniers pour sa part de butin, et les tua l'un après l'autre à coups de hache [2].

Dès les premières hostilités, Jean de Montfort tomba entre les mains des Français, et la guerre semblait être terminée, quand on vit tout à coup sa femme, Jeanne la Flamande, quitter l'aiguille et le métier à tapisserie pour la lourde lance des chevaliers, et venir, le casque en tête, se mettre au-devant de son armée. Assiégée dans Hennebon par Charles de Blois, Jeanne tente une sortie pour lui donner

[1] Châteaubriand, *Études litt.*, t. IV.

[2] Ce fut là qu'il gagna le surnom de *boucher de Benon.*

le change, tandis qu'on introduisait un convoi dans la place. Le convoi passa ; mais, quand elle voulut regagner les portes d'Hennebon, elle trouva le chemin coupé par un gros de chevaliers. Sans se déconcerter, l'héroïne fait volte-face, et s'enfonçant dans la campagne, s'en va prendre trois châteaux forts à l'ennemi; puis elle revient au bout de quelques jours, traverse, en le dévastant, le camp de Charles de Blois, et rentre dans Hennebon, aux acclamations de toute la ville.

L'Angleterre et la France se lassèrent bientôt de jouter avec de tels ennemis. Après deux ans de guerre, chacun se retira de son côté, et les deux partis laissés seuls n'en continuèrent pas moins à se battre avec la même fureur. Charles de Blois tomba à son tour entre les mains des Montfort (1345), et la Bretagne offrit un moment un spectacle curieux aux nations qui la regardaient faire. Deux femmes, Jeanne de Montfort et Jeanne de Penthièvre, conduisaient la guerre, pendant que leurs maris attendaient au fond d'une prison que la renommée les instruisit des exploits de ceux qui se battaient pour eux.

Cette bizarre position ne se prolongea pas longtemps. Sur quelques soupçons de trahison, Philippe fait décapiter le seigneur de Clisson, avec d'autres chevaliers bretons, qu'on accusait de s'être rendus au roi d'Angleterre (1345). Aussitôt Edouard prend les armes pour les venger, et la petite querelle de la Bretagne s'éclipse tout à coup en présence de la guerre imposante qui se prépare. Après quelques hostilités insignifiantes, Edouard mit enfin à la voile, et se dirigea sur la France avec une armée de trente mille hommes composée en grande partie de ces redoutables archers des communes, qui perçaient toutes les armures avec leurs arcs prodigieux et leurs flèches de cinq pieds. Il avait pris la route de la Guienne ; un coup de vent le rejeta sur les côtes d'Angleterre ; et pendant qu'il s'y radoubait, Geoffroy d'Harcourt, gentilhomme normand, qui, depuis le

commencement de la guerre, le pressait d'attaquer la France par la Normandie, le décida enfin (1346). Toutes les forces de Philippe étaient en Guienne, où Jean, son fils, attendait les Anglais avec une armée de cent mille hommes. Edouard, tombant tout à coup sur la Normandie, la trouva insouciante et désarmée ; et comme personne ne se présentait pour le combattre, il s'avança à pas de course dans le pays, brûlant et ravageant tout sur son passage. Quelques villes, qui voulurent arrêter sa marche, furent traitées avec une rigueur qui épouvanta les autres; et la résistance devint si faible à mesure que l'on avançait dans le cœur de la France, qu'Edouard se dirigea droit sur Paris en côtoyant la Seine, ses soldats mettant tout à feu et à sang sur leur route ; tandis que lui-même, assis tranquillement avec toute sa cour sur des barques de cuir, qui remontaient le fleuve, pêchait ou chassait à l'oiseau.

Cela dura jusqu'aux portes de Paris ; mais là on trouva Philippe avec une armée de 60,000 hommes, campée à Saint-Denis, et les choses changèrent de face.

« Edouard se voyait engagé au milieu de populations avides de vengeances, bien loin de sa flotte et de ses villes d'Aquitaine, en face d'une armée déjà plus forte que la sienne, et qui grossissait à chaque instant : il eut peur de payer cher les faciles pillages de ses gens, et se hâta de gagner la Flandre. Mais déjà l'on songeait à lui couper la retraite. Il eut besoin de dérober ses mouvements à Philippe pour improviser un pont à Poissy ; et, au moment où il venait de passer la Seine, il rencontra les milices d'Amiens, qui se rendaient à Saint-Denis, et dont il ne vint à bout qu'après un rude et sanglant combat. Il traversa en courant le Beauvaisis, suivi de près par l'armée royale, et ne s'arrêta que dans le Ponthieu, *son droit héritage*, où il se trouvait acculé sur les bords de la Somme, dont Philippe avait fait couper tous les ponts. Les Français ar-

rivaient à marches forcées, disant tout haut qu'ils allaient le bloquer là et l'affamer, ou le combattre à leur volonté. Edouard « moult pensif et mélancolieux » rêvait aux moyens d'échapper, quand on lui amena un prisonnier fait dans le pays. C'était un palefrenier de Saint-Valery, nommé Gobin-Agace, qui, pour gagner les écus d'or promis par le roi, conduisit les Anglais au gué de Blanche Taque, en face du Crotoy, où douze hommes pouvaient passer de front, à l'heure du reflux, sur « un fort et dur gravier de blanche marne. » Godemar du Fay, qui gardait le passage avec 12,000 hommes, fut culbuté par les archers anglais ; mais le péril continuait toujours. Les Français étaient si proches, que leurs coureurs tuèrent les derniers traînards de l'autre côté de la rivière. Les soldats d'Edouard, harassés de fatigue, ne pouvaient atteindre à temps la frontière : il résolut de faire volte-face, et alla se loger au milieu des bois de Crécy, à cinq lieues d'Abbeville. Toute la nuit on travailla dans son camp à un grand retranchement, où l'on enferma les chariots et les bagages, et le lendemain (26 août), il étagea son armée en trois lignes, sur le penchant d'une colline, son fils en tête, avec les archers « devant en manière de herse. »

« Les Français eurent à faire cinq lieues, par la pluie, avant d'arriver aux Anglais, qui, après avoir mangé et bu *tout à loisir,* attendaient, assis par terre, leurs bassinets (casques) devant eux, les cordes de leurs arcs bien à couvert dans leurs chaperons. Les 70,000 hommes de Philippe s'en allaient à leur volonté bannière par bannière Les gens de communes avaient tiré l'épée à trois lieues de l'ennemi, et couraient pêle-mêle par les chemins, criant : *à mort ! à mort !* Tout ce tumulte alarmait les maréchaux du camp, qui essayèrent en vain d'arrêter cette foule confuse ; mais, dès que Philippe vit les Anglais, *le sang lui mua, car il les haïssait.* « Faites passer nos Génois devant, s'é-

cria-t-il, et commencez la bataille, au nom de Dieu et de monseigneur saint Denis. » Les Génois avancèrent en murmurant. Les cordes de leurs arcs, détendues par la pluie, n'envoyaient plus leurs *carreaux* qu'à quelques pas, et criblés de traits par les archers anglais dont « les sagettes volaient si vivement que ce semblait neige » ; ils voulurent s'abriter derrière les hommes d'armes. Ce mouvement mit Philippe en fureur. « Or tôt, cria-t-il, tuez toute cette ribaudaille, car ils nous empêchent la voie sans raison. » Cette parole imprudente fut le signal d'un horrible désordre. Arbalétriers et hommes d'armes commencèrent à s'entretuer, ceux-ci chargeant à coups de lance, les Génois éventrant les chevaux avec leurs grands coutelas, et les archers anglais, spectateurs tranquilles du combat, lançaient à l'aise leurs longues flèches dans la mêlée. Les petits canons, on *bombardes*, qu'Édouard avait placés au milieu d'eux, augmentaient encore l'effroi des Français. « Ces « bombardes menaient si grand bruit et tremblement, dit « Villani, qu'il semblait que Dieu tonnât, avec grand mas- « sacre de gens et renversement de chevaux. » A la fin, une partie de la noblesse parvint à se dégager de la presse, et vint tomber avec une telle furie sur la première ligne des Anglais, que les chevaliers du prince de Galles dépêchèrent au roi en toute hâte, pour lui demander du secours. Édouard était au haut de la colline, examinant la bataille *sur la butte d'un moulin.* « Mon fils est-il mort ou blessé ? demanda-t-il au messager. — Nenni, sire. — Eh bien ! laissons gagner à l'enfant ses éperons. Je veux, si Dieu permet, que la journée soit sienne. » Cette réponse fit reprendre cœur aux Anglais. Ils finirent par rompre les rangs des assaillants, à l'aide des archers et des *ribauds* gallois et irlandais, qui poignardaient à terre les chevaliers renversés ; et, le soir étant venu, il se fit un massacre épouvantable des Français. Dispersés en mille corps isolés,

ils erraient à l'aventure sur le champ de bataille, et étaient égorgés les uns après les autres. Édouard avait donné ordre le matin qu'on ne fît point de quartier. Le roi de Bohême, les ducs de Lorraine et de Bourgogne, le comte de Flandre, quatre-vingts seigneurs bannerets, douze cents chevaliers et vingt ou trente mille soldats, furent trouvés sur le champ de bataille par les deux barons qu'Édouard chargea le lendemain de faire le relevé des morts.

Ce ne fut pas la faute de Philippe si son nom ne vint point figurer en tête de la liste fatale. Il avait eu déjà un cheval tué sous lui ; la nuit tombait, et il ne restait plus à ses côtés que cinq barons et soixante hommes d'armes, et cependant il ne voulait pas quitter le champ de bataille. Jean de Paissant prit alors la bride de son cheval. — Sire, venez-vous-en, dit-il, il est temps ; et il l'entraîna « quasi par force. » La petite troupe arriva au château de la Broye, dont on trouva le pont levé, car il faisait « moult brun, et moult épaisse nuit. » Ouvrez, ouvrez, châtelain, s'écria Philippe qui avait *grand' angoisse de cœur*, ouvrez, c'est l'infortuné roi de France. » (*Histoire de France.*)

Redevenu le maître par cette victoire inespérée, au lieu de continuer à fuir, Édouard s'en alla planter ses enseignes devant les murs de Calais, jurant de ne point partir de là qu'il ne fût entré victorieux dans la place [1]. Il tint son serment, mais il lui en coûta toute une année de combats, et, pendant ce temps, la France réparait ses pertes. Il était encore au siége

[1] « A peu de distance de Calais, un bras de la rivière de Haule s'en écarte du côté de l'Occident, et laisse entre son lit, la mer et la ville, un espace de terre assez étendu. Édouard fit bâtir en cet endroit comme une nouvelle ville, et construire des maisons de bois de charpente que l'on couvrit de chaume et de genêts. Les rues aboutissaient à une place où se tenait le marché, le mercredi et le samedi. Il y avait des boutiques, des halles et des hôtelleries comme dans les bonnes villes, et l'on y apportait de France et d'Angleterre toutes sortes de marchandises pour y trafiquer. » (*Daniel*, t. v.)

de Calais lorsque Philippe vint l'observer avec une armée de cent mille hommes : le roi de France ne put sauver la place, mais il lui avait montré qu'une journée n'avait pas décidé la question. Réduits à la dernière extrémité, les Calésiens ouvrirent enfin leurs portes au vainqueur de Crécy, et n'échappèrent à la mort que grâce au généreux dévouement d'Eustache de Saint-Pierre, qui, suivi de cinq de ses compatriotes, alla s'offrir à la vengeance d'Édouard, en chemise et la corde au cou (1347). Le roi anglais prit à peine le temps d'établir les siens dans sa nouvelle ville, et se hâta de conclure avec Philippe une trêve qui lui permit de repasser la mer. Ce qu'il emportait de cette magnifique expédition était peu de chose en apparence : le souvenir d'une victoire et les clés d'une ville. Et pourtant Crécy et Calais sont restés dans l'histoire comme l'expression de la plus grande supériorité que l'Angleterre ait obtenue sur la France dans cette lutte fameuse : c'est que l'une a été la première grande victoire, et l'autre la dernière conquête qui lui soit demeurée.

A peine la guerre venait-elle de finir, que la peste lui succéda (1348). Comme toutes les grandes pestes dont le souvenir est resté, ou restera, celle-ci venait de l'Orient. Elle avait passé par-dessus l'Asie, l'Afrique et l'Europe, et quand elle vint s'abattre sur la France et l'Angleterre, encore haletantes du grand combat qui se terminait à peine, elle enleva d'un coup plus de gens que n'avaient fait dix années de guerre. « En ce temps-là, dit Froissard, une « maladie courait, qui eut nom épidémie, dont bien la « tierce partie du genre humain mourut. » (Michelet.)

Pendant ce temps, Philippe le Fortuné [1] tâchait de réparer au midi, avec des achats et des traités, les échecs qu'il éprouvait dans le nord. Il payait six cents mille livres

[1] C'était le surnom qu'on lui avait donné à son avénement. Ce surnom lui est resté comme une triste dérision des malheurs de son règne.

au roi d'Aragon, le comté de Montpellier, tandis que Humbert de Beaujeu, seigneur du Dauphiné, lui cédait son domaine, sous la condition d'une rente viagère 1349). Quelques-uns prétendent qu'il stipula, dans le marché, qu'à l'avenir les fils aînés des rois de France porteraient le nom de dauphin. Toujours est-il, qu'à dater de cette cession du Dauphiné, le titre de dauphin devint synonyme de celui d'héritier présomptif de la couronne ; et si Humbert parut tenir à cette prérogative, Philippe dut céder de bonne grâce. Il ne lui en coûtait pas plus qu'à Édouard de donner à son fils le nom de prince de Galles.

L'année suivante, Philippe mourut (1350). Celui qui lui succédait était un homme fait, habitué de longue main au maniement des armes, puisque nous voyons son nom figurer, dès 1338, dans la guerre avec l'Angleterre ; un chevalier brave et galant, qui aurait pu lutter avec les Clisson et les Gauthier de Mauny, si, comme eux, il n'avait été qu'un simple seigneur ; mais il montait sur le trône à une époque critique qui demandait un roi plus qu'un chevalier, et le héros ne fut plus qu'un triste monarque. Au sortir de la guerre de Crécy et de la peste de 1348, Jean ne songeait qu'aux fêtes et aux tournois. Son règne s'ouvre par la fondation d'un nouvel ordre de chevalerie, celui de l'*Étoile*, dont tous les membres juraient de ne jamais reculer en combattant, et de ne point s'écarter du champ de bataille, dans les déroutes, de plus d'un arpent : serment de fanfaron que Jean prit au sérieux, comme il le fit voir à Poitiers ; puis, au milieu des fêtes qui accompagnèrent la réception des nouveaux chevaliers, sur un soupçon de trahison, il fit arrêter et mettre à mort le connétable de France [1], comte d'Eu et de Tancarville, et donna sa charge à l'Espagnol Lacerda, son favori (1351).

[1] C'est ici que commence à jouer un rôle cette charge de connétable, si fameuse plus tard. On l'a dit tant de fois, que nous croyons inutile de redire qu'elle n'était primitivement qu'une charge domestique. (*Comes stabuli.*)

C'est le terme dont il se servait en parlant de Lacerda.

Il en coûta cher à ce dernier. Charles de Navarre, qui convoitait depuis longtemps la charge du comte d'Eu, ne put souffrir qu'elle lui fût enlevée par un *mignon* [1], et il le fit assassiner sur le chemin de Laigle. Jean, furieux, donna l'ordre de lui amener l'assassin mort ou vif, mais le Navarrois s'était mis en sûreté. Les dames de la cour, qui aimaient ce spirituel et galant jeune homme, négocièrent un accommodement entre lui et le roi (1354) : Charles de Navarre vint baiser les mains de Jean, lui demanda pardon, et l'on se retira. Mais l'on ne s'était point pardonné. L'année suivante, le Navarrois gagna le dauphin [2], et déjà celui-ci s'enfuyait de la cour pour aller commencer la guerre avec lui, lorsque, arrêté à moitié chemin par les gens que son père avait envoyés après lui, le dauphin obtint sa grâce au prix d'une trahison. Il invite Charles de Navarre et ses principaux partisans à venir dîner dans son château de Rouen ; et, pendant que l'on était à table, Jean se précipite dans la salle, l'épée à la main. Il voulait égorger l'assassin de son favori sur la table même de son fils, on lui arrêta le bras, et il consentit à différer sa mort, mais rien ne put retarder celle des autres convives. Entraînés sur-le-champ dans la tour, ils furent mis à mort pendant la nuit (1355).

Aussitôt la Normandie est en armes : Philippe de Navarre et Geoffroy d'Harcourt rallient sous leurs drapeaux les amis et les parents des seigneurs égorgés, et une troupe de quatre mille Anglais, commandée par le duc de Lancastre, arrive bientôt à son secours. L'Angleterre s'était refaite pendant les huit années de paix qui venaient de s'écouler, et elle rentrait d'elle-même dans la lice. Pendant

[2] Celui qui fut Charles V.

que les Anglais du duc de Lancastre guerroyaient en Normandie, un armement plus formidable se préparait chez eux, et le prince de Galles, celui qui avait si bravement *gagné ses éperons* à la journée de Crécy, faisait voile pour la Gascogne. Jean rassemble les états-généraux, et leur demande un subside extraordinaire pour soutenir la guerre. Ceux de la Langue d'Oc, qui continuaient à former race à part, lui accordent de bonne grâce cinquante mille hommes; mais les états de Paris se montrent moins faciles. Déjà plusieurs fois[1], depuis le commencement de ce règne, il y avait eu lutte entre eux et la royauté; ils profitèrent de son embarras pour élever des prétentions, et ne consentirent à décréter leurs subsides qu'au prix de l'agrandissement de priviléges qui commençaient à devenir menaçants. Pour venir à bout de cette révolte naissante, il fallait vaincre : Jean fut vaincu. Il promit tout, prit l'argent, et courut à la rencontre du Prince-Noir[2] (1356).

« L'aventureux jeune homme, à la tête de deux mille hommes d'armes et de six mille Anglais et Gascons, avait formé le projet d'aller donner la main aux rebelles de Normandie, en traversant toute la France centrale, et déjà il était arrivé à Bourges, dont il avait brûlé les faubourgs; puis à Issoudun et à Vierzon : il touchait presque le Perche, où était le duc de Lancastre, quand il apprit que Jean rassemblait ses vassaux à Chartres, et que tous les passages de la Loire étaient bien garnis de défenseurs. Il pensa alors à revenir sur Bordeaux, et prit sa route par la Touraine et le Poitou, mais sans se hâter, s'arrêtant sur le chemin pour ravager le pays, et emporter d'assaut les châteaux

[1] A partir de l'année 1350, on les voit réunis presque tous les ans.

[2] Il devait son nom à la couleur de ses armes. Quelques-uns ont dit qu'il y avait de la coquetterie dans le choix de cette couleur : elle faisait ressortir l'éclatante blancheur de son teint.

qu'il rencontrait. Cependant vingt mille hommes d'armes avaient passé la Loire, et la poursuite commençait. Quand le prince de Galles se vit serré de près, il battit enfin sérieusement en retraite, mais il était trop tard : il fut dépassé le 17 septembre, près de Poitiers. Ses coureurs étant tombés dans l'arrière-garde des Français, il comprit qu'il ne pouvait plus éviter la bataille, et alla se loger, avec sa sa petite armée, sur un plateau appelé le champ de Maupertuis, au milieu des vignes et des buissons, sans autre abord qu'un petit chemin creux, profondément encaissé entre deux files de ces haies impénétrables du Poitou.

Le lendemain, qui était un dimanche, le roi entendit de grand matin la messe dans sa tente, et communia avec ses quatre fils. Ensuite il assembla un grand conseil de guerre et envoya Ribaumont à la découverte. Il avait avec lui de quarante-cinq à cinquante mille hommes partagés en trois batailles, que son frère, le duc d'Orléans, et le dauphin Charles commandaient avec lui. Les deux lieues de pays qui sont entre Poitiers et le champ de Maupertuis, étaient couvertes de bannières et de cavaliers. L'assurance n'était pas moins grande qu'à Crécy. Jean parcourait les rangs, monté sur un destrier blanc, et disait à ses chevaliers : « Entre vous, à Paris, à Chartres, à Rouen, ou à Orléans, vous menacez les Anglais, et désirez avoir le bassinet en tête devant eux. Ores, y êtes-vous, je vous les montre. » Sur ces entrefaites arrive Ribaumont, qui avait trouvé les Anglais retranchés derrière les buissons, tous à pied, les chevaux en arrière et les archers en avant, *en manière de herse*. Le chemin ne pouvait livrer passage à plus de quatre cavaliers à la fois, et le reste était à peine accessible aux gens de pied. L'avis de Ribaumont fut que tous missent pied à terre, « excepté à trois cents armures de fer, des plus durs et hardis de l'ost, » et qu'on les plaçât en tête pour faire une trouée dans la ligne des archers. Les hommes d'armes

à pied devaient suivre à peu de distance et achever le combat corps à corps avec les Anglais. Cet avis ayant prévalu, les Français se mettaient déjà en marche, après avoir ôté leurs éperons et raccourci leurs lances : un cavalier, qui arrivait de Poitiers au galop, se présenta tout à coup devant le roi et arrêta l'action. C'était un légat du pape, le cardinal Talleyrand de Périgord, accouru pour remplir la mission de paix que lui avait confiée la cour de Rome. Jean lui donna vingt-quatre heures pour tenter un accommodement. Le prince de Galles offrit tout le butin de l'expédition, les places conquises et les prisonniers. Mais Jean voulait qu'il se rendît avec cent de ses chevaliers. Le vainqueur de Crécy répondit qu'on ne l'aurait, lui et ses chevaliers, que les armes à la main, et le combat fut remis au lendemain.

Pendant ce temps les Anglais creusèrent de grands fossés devant leurs lignes, et les bordèrent de palissades, à l'aide de ces pieux aiguisés des deux bouts que leurs archers portaient partout avec eux. Ils disposèrent ceux-ci derrière les haies, le long du chemin, et au moment où les trois cents chevaliers y entraient au galop, les deux maréchaux de France en tête, une grêle de flèches, partie des buissons, à droite et à gauche, vint jeter le désordre dans leurs rangs pressés. Les chevaux se cabrent, se renversent les uns sur les autres, et la colonne, arrêtée tout à coup dans sa marche, est forcée de se replier sur le corps d'armée du duc de Normandie. Bientôt un gros de cavaliers anglais, qui avaient tourné la colline, vint prendre en flanc les hommes d'armes du dauphin, pendant que les autres, remontés tous à cheval, descendaient aux cris de *Saint Georges!* et *Guyenne!* par le chemin encore encombré de cadavres d'hommes et de chevaux. Cette double attaque fit perdre la tête au dauphin, jeune homme de vingt ans, dont le corps débile ne se prêtait guère à des mœurs belliqueuses. Il lâcha pied et s'enfuit avec huit cents lances par le chemin de Chauvigny. Le

duc d'Orléans se laissa entraîner par l'exemple, et emmena sa bataille du même côté. « Ils sont à nous ! s'écria alors Chandos, un célèbre capitaine anglais qui avait mené tout le combat, tirons devers le roi de France, car il est vaillant, et nous demeurera. — Avant donc ! » dit le prince de Galles, et toute l'armée anglaise vint fondre à l'endroit où combattait le roi.

Un corps d'Allemands qui était resté à cheval, soutint quelque temps le choc ; mais il fut enfoncé par les Anglais, animés par l'idée qu'ils tenaient la victoire. Bientôt Jean n'eut plus auprès de lui que les chevaliers de l'Étoile, qui furent tous fidèles à leur serment. Les rangs de ces braves chevaliers allaient toujours s'éclaircissant : ils se trouvèrent à la fin séparés en dix petites bandes, qui furent écrasées l'une après l'autre, Jean combattit jusqu'au dernier moment. Accompagné de son plus jeune fils, Philippe de Touraine, qui dut à cette journée le surnom de *Hardi*, il assommait à coups de hache d'armes seigneurs et archers. Il avait le visage couvert de sang ; de tous côtés on lui criait : *Rendez-vous ! rendez-vous !* Enfin le sire de Charni, qui tenait l'oriflamme, tomba mort à ses pieds, entraînant avec lui la fameuse bannière. Épuisé, le roi se mit à demander son cousin, le prince de Galles, disant qu'il voulait se rendre à lui. Alors un chevalier de l'Artois, Denis de Morbecque, exilé de son pays, où il avait tué un homme, fendit la presse, et vint à Jean, qui l'entendant parler en bon français, lui jeta son gantelet, et se rendit à lui avec son fils. Mais les archers anglais et gascons, qui depuis longtemps ménageaient le roi, pour l'avoir vivant, ne voulurent pas laisser échapper de la sorte une si riche rançon. Ils l'arrachèrent des mains de Denis, et, se disputant à qui l'aurait, ils le tiraient chacun de son côté. L'on était sur le point de s'accorder en les égorgeant, lui et Philippe, quand arrivèrent le comte de Warwick et le sire Réginald Cobham,

qui prirent les deux captifs sous leur sauve-garde, et les conduisirent au prince de Galles. » (*Histoire de France*).

Il en coûta peu au roi de France pour avoir combattu jusqu'au dernier moment. Le soir de la bataille, il fut servi à table par son vainqueur, et arrivé en Angleterre au milieu des hommages de la chevalerie anglaise, il entra à Londres comme en triomphe, et ne fit, pour ainsi dire, que passer de sa cour à celle d'Édouard. Mais tandis qu'on prodiguait à sa captivité les plaisirs et les fêtes, la France payait cher la gloire qu'il s'était acquise par cette valeur égoïste. Quand les états, qui étaient encore rassemblés à Paris, se virent sans roi, et qu'il ne se présenta pour les gouverner qu'un jeune homme échappé de Poitiers[1], ils secouèrent le frein. Guidés par quelques hommes de tête et d'exécution, ils se déclarent seuls maîtres et souverains du royaume, rendent des ordonnances, et se créent une armée au sein même de Paris. Le roi de Navarre est enlevé par une fraude aux gens du roi, qui le retenaient captif, et il paraît dans les halles de Paris, haranguant le peuple, monté sur les étaux des bouchers, et menaçant le dauphin de ses troupes qui campaient à la vue des murs. Ce fut en vain que le jeune prince voulut lutter de popularité avec les chefs de parti, et qu'il s'en vint haranguer à son tour au milieu des halles : sa voix, écoutée d'abord favorablement, fut bientôt étouffée. Comme il disputait toujours aux états l'autorité qu'ils s'étaient arrogée, la populace de Paris, soulevée par son prévôt Marcel, se jeta un jour dans son palais, et massacra à ses pieds les deux maréchaux de France et de Champagne. Sa robe fut rougie de leur sang, et se voyant seul au milieu de cette foule hideuse, il se tourna vers le prévôt et lui demanda si l'on avait résolu

[1] Le bruit public accusait le dauphin de s'être enfui un des premiers.

sa mort. Marcel le rassura, et, pour sauve-garde, lui plaça sur la tête son chaperon, mi-partie de rouge et de bleu, qui était le signe de ralliement de la faction ; puis il mit sur la sienne le chaperon du dauphin, et le garda tout le jour (1357).

Cependant les Anglais étaient toujours là, et pouvaient à chaque instant, donnant la main à leur allié le roi de Navarre, s'avancer sous les murs de Paris et s'emparer du royaume : il fallait sortir à toute force de cette dangereuse position, et Charles, désespérant de venir à bout des rebelles au sein de Paris, prit le parti de s'enfuir à Compiègne. Toute la noblesse s'y réunit à l'instant, tandis que Marcel envoyait des députés dans tout le nord de la France, et jusque chez les Flamands, pour appeler toute la bourgeoisie communale à une vaste confédération contre les chevaliers et les nobles. La question changeait de face, et de politique qu'elle s'annonçait d'abord, la révolution des états de 1356, tendait à devenir sociale. Déjà anticipant sur les siècles par un bouleversement prématuré et qui devait durer peu, le peuple, devenu fort, essayait ses premiers coups sur cette royauté à l'ombre de laquelle il avait grandi, et la féodalité qu'il menaçait se serrait, comme elle fit plus tard, à l'entour de son ancienne ennemie. Le mouvement alla même plus loin que Marcel et les siens ne l'avaient voulu. C'était pour eux uniquement que les bourgeois et les gens de métier songeaient à renverser la royauté et la féodalité, et leur zèle patriotique ne s'était pas étendu au delà des portes de leurs cités ; mais ils ne purent si bien faire que le bruit des coups qu'ils frappaient n'allât réveiller dans ses chaumières le peuple des campagnes, qui, voyant la caste châtelaine sur le point d'être dépossédée, et ne pouvant comprendre que cette grande révolution eût lieu au profit des bourgeois seuls, prit pour lui des maximes qui ne le regardaient pas, et, persuadé que lui aussi s'appelait peuple, se mit à frapper pour son compte.

Il y avait si longtemps qu'il souffrait sans se plaindre, qu'on l'avait cru trop pacifique pour se venger jamais, et que par dérision on lui avait donné le nom de *Jacques Bonhomme*. Il accepte ce nom, ainsi que les Flamands, deux siècles plus tard, se pareront du nom de *gueux*, et le soulèvement commence. En quelques jours ils étaient plus de soixante mille qui se répandirent à travers les plaines de la Picardie et de la Brie, brûlant les châteaux avec les seigneurs, violant les femmes et les filles nobles, embrochant leurs fils, et délivrant les serfs partout où il passaient. C'était une guerre d'extermination qui ne s'adressait à aucun parti, à aucune nation, mais à une institution tout entière, et les nobles ne s'y trompèrent pas. Navarrois et royalistes, Anglais et Français, oublièrent un instant qu'ils étaient en guerre, et se réunirent tous contre cette horde de sauvages qui massacraient tout porteur d'armures et d'écharpes, sans distinguer de quelle couleur elles étaient. Le parti bourgeois ne savait trop s'il devait accepter cet auxiliaire qu'il n'avait pas demandé, mais enfin, pressé d'en finir avec l'ennemi commun, il l'admit dans ses rangs, quitte à régler ensemble après la victoire ; et Marcel, après quelques hésitations, envoya douze cents Parisiens à l'armée des Jacques. Un si faible secours ne put les sauver de leur ruine. Repoussés à l'attaque du marché de Meaux par une poignée de chevaliers qui s'y étaient renfermés avec leurs femmes et leurs filles, les Jacques se dispersèrent dans la campagne, et les vainqueurs leur rendant cruauté pour cruauté, les massacrèrent jusqu'au dernier (1358).

En même temps les bourgeois succombaient à leur tour. Marcel, craignant de ne pouvoir tenir longtemps contre le dauphin, dont le parti allait croissant de jour en jour, s'était décidé enfin à livrer Paris aux Navarrois et aux Anglais. Alors l'esprit national prit le dessus dans un grand nombre de Parisiens sur les haines et les affections de

caste : au moment où le prévôt allait ouvrir la porte Saint-Antoine aux Anglais, une lutte s'engagea entre lui et Jean Maillard, chef de l'autre faction ; il fut égorgé, et quelque temps après, Charles vit venir à lui les députés parisiens qui l'invitaient à rentrer dans leur ville (1358).

Durant ce temps le roi Jean était toujours en Angleterre, chassant aux côtés d'Édouard, présidant aux tournois et et faisant la cour aux dames ; et il devait peu regretter la France, qui ne lui offrait guère de divertissements, au milieu des sanglantes perturbations auxquelles elle était en proie, entre l'insolente brutalité des hommes à chaperons[1], et la férocité grossière de Jacques Bonhomme. Mais en l'année 1359, dégoûté de plaisirs dont il n'était le roi que par politesse, peut-être aussi voyant que son fils avait mis ordre à tout de l'autre côté du détroit, qu'il n'avait plus à craindre ni Jacques, ni gens de métier, il commença à désirer la France, et pour satisfaire ce désir, il fit avec Édouard un traité, par lequel il lui rendait tout ce que le roi d'Angleterre avait possédé autrefois en France, c'est-à-dire le tiers du pays ; puis il embrassa son nouvel allié, lui jura une amitié éternelle, et envoya son traité à Paris, ne doutant pas qu'il n'en revînt bientôt ratifié par son fils et les états. Il en fut autrement : un cri d'indignation s'éleva dans la grande cour du palais, quand le chancelier Guillaume Dormans y fit lecture aux états et aux bourgeois de Paris, de ce bizarre traité qui ramenait la France au temps de Louis le Jeune et de Philippe Ier : on ne trouva pas que la personne sacrée du roi valût le tiers de la France, et la guerre recommença avec une sorte de furie. Édouard, dépité, envoie son noble prisonnier à la Tour de Londres, et passe-lui-même en France, à la tête d'une formidable armée. Le dauphin trop faible pour lui tenir tête, met en

[1] Le chaperon était la marque distinctive du bourgeois.

œuvre le système de défense qui devait lui réussir si bien quand il fut roi : il jette ses troupes dans les places fortes, et abandonne le plat pays aux Anglais, qui ravagent et passent sans rien garder. Édouard, pour le faire sortir de cette inaction désespérante, s'avance jusque sous les murs de Paris, et loge ses troupes à Mont-Rouge, à Vanvres, à Gentilly, dont il met les plaines à feu et à sang. Charles ne répond *à toutes ces fumées* [1] qu'en mettant le feu lui-même au faubourg Saint-Germain, pour empêcher les Anglais de s'y cantonner, et attend tranquillement que la disette les chasse de ces campagnes dévastées. Il n'attendit pas longtemps ; mais Édouard résolu de faire payer cher à la France, l'imperturbable sang-froid de celui qui la gouvernait, s'enfonce encore plus avant dans le pays, et s'en va dans le pays chartrain toujours pillant et brûlant. Il était à la vue de Chartres, quand un orage, célébré par tous les historiens du temps, fondit sur son armée et lui inspira une telle peur, que se tournant, dit Froissard, vers les clochers de Notre-Dame de Chartres qu'il apercevait dans le lointain, il fit vœu à la Vierge de rendre la paix à ce malheureux pays. Il fit venir sur-le-champ au village de Brétigny, où il se trouvait alors, les gens du dauphin, et conclut avec eux le fameux traité de Brétigny. Il demanda la Guienne et quatre millions d'écus; et la misère de la France était si grande, qu'elle dut se tenir heureuse de ces conditions (traité de Brétigny, 1360).

Alors Jean put revenir dans son royaume, et ce fut un moment de joie pour son peuple, qui se crut un instant délivré de tous ses maux. Mais l'enchantement fut de courte durée; et quand les arcs de feuillage élevés sur son passage eurent été défaits, quand l'*hosanna* entonné par les Parisiens à son entrée dans leur ville eut cessé de retentir, et qu'il fallut ramasser l'argent de la rançon du roi et céder la Guienne aux Anglais, les murmures et les plaintes recommencèrent, et le traité de Brétigny perdit sa popularité. Un nouveau fléau dont on pouvait l'accuser d'être la source, vint encore ajouter aux souffrances du peuple. C'était alors la coutume parmi les rois de faire leurs guerres à l'aide d'aventuriers qui se louaient à eux au commencement des hostilités, et qu'ils renvoyaient quand elles étaient terminées. Quand la paix se fit entre la France et l'Angleterre, tous les soldats, qui, depuis vingt cinq ans, vivaient de cette guerre, se trouvèrent tout à coup sans emploi; et, ne pouvant se résigner au travail, ils firent cause commune, et ravagèrent en leur nom les contrées que depuis longtemps ils ravageaient pour les autres. Bientôt quittant les campagnes tant de fois dévastées, qui s'étendent entre la Guienne et la Normandie, ils entrèrent plus avant dans le pays, et se dirigèrent sur les riches plaines de la Provence et du Languedoc, restées vierges de pillages et de massacres depuis la guerre des Albigeois. La noblesse du Bourbonnais, commandée par Jacques de Bourbon, voulut les arrêter en chemin, et elle s'avançait avec confiance contre ces guerriers de bas lieu, fière de ses beaux chevaux et de ses brillantes armures : ils la battirent à Brignais (1361), lui tuèrent son chef, et passèrent outre. C'était encore là une émancipation du peuple : les vainqueurs de Brignais étaient pour la plupart des fils de paysans, qui, laissant là la cabane que leurs pères tenaient au nom des seigneurs, et les terres qu'ils faisaient valoir pour eux, avaient embrassé la libre vie des camps, et s'étaient sentis grandis tout à coup à l'égal de ces nobles devant lesquels ils tremblaient, dès que, comme eux, ils avaient eu le casque en tête et la lance à la main. N'exagé-

[1] « *Laissez-les*, » disait-il plus tard, quand, pour l'animer au combat, on lui montrait des fenêtres de son hôtel Saint-Paul les flammes allumées par les Anglais de Robert Knolles : « *Laissez-les, « avec toutes ces fumées, ils ne m'enlèveront pas mon héritage.*»

rons point cependant : le fait de cette émancipation était réel[1], et plus tard il devait porter ses fruits ; mais les hommes par qui il avait lieu ne s'en inquiétaient guère. Leur but à eux était de vivre, et de vivre joyeusement, sans qu'aucune idée de révolution sociale les poussât à fraterniser avec qui que ce fût ; ils pillaient sur tous, et vivaient du serf comme du chevalier. « Nous sommes les amis de Dieu, disaient-ils, et les ennemis de tout le monde. »

Laissons-les cependant se répandre dans cette belle région du midi, où nous les retrouverons bientôt, et revenons au roi de France. Que faisait Jean pendant que ses sujets du Limousin et du Poitou redevenaient Anglais en s'indignant, et que les collecteurs, chargés de ramasser l'argent de sa rançon, enlevaient au peuple ce qu'avaient épargné les ravages de la guerre ? Insouciant et tranquille, il allait visiter le pape à Avignon, et se croisait avec toute sa cour, comme s'il n'eût rien eu de mieux à faire pour son royaume que de le quitter (1362), Jean fut peut-être le seul de tous ceux qui se jetèrent à sa suite dans ce projet de croisade, qui s'en fit une affaire d'honneur ; toujours est-il que de retour à Paris, il s'occupa de bonne foi de ses préparatifs, et peut-être eût-il donné à l'Europe le singulier spectacle d'une croisade au siècle de Marcel et d'Arnaud de Brescia, si les événements n'y eussent mis ordre. La fortune servait Jean malgré ses fautes. Au moment où le traité de Brétigny faisait une brèche si considérable aux domaines royaux, la succession au duché de Bourgogne, qui revenait à la couronne par l'extinction de la vieille maison des ducs, réparait de ce côté l'échec qu'elle recevait ailleurs (1361). Le malencontreux monarque n'a pas encore pris possession de son nouveau domaine, qu'il en dispose en faveur de son fils chéri, Philippe le Hardi, celui qui seul ne l'avait pas abandonné à Poitiers ; et par cet acte de générosité maladroite, il prépare à ses successeurs bien des embarras et des dangers. L'ancienne maison de Bourgogne avait vécu pacifique et soumise, favorable plutôt que contraire à la cause royale ; il n'en sera plus de même de celle qui va lui succéder. Ardents, ambitieux, les ducs de Bourgogne se trouveront à la tête de tous les mouvements civils qui agiteront le royaume jusqu'à Louis XI ; et s'il est vrai, comme on l'a prétendu[1], que ce fut en se disputant les dépouilles de la maison de Bourgogne, que la France et l'Empire commencèrent cette longue guerre sur les bords du Rhin qui a traversé toute l'histoire moderne, et dont les derniers actes ne sont pas encore si loin de nous, on comprendra quelle fut la portée d'une faute commise en se jouant, et pour satisfaire un caprice de générosité.

Ce fut aussi en se jouant (*causâ joci*) que Jean se décida quelque temps après à cette fameuse démarche qui termina son règne. Il n'y a rien de populaire comme ce mot de Jean partant pour l'Angleterre en remplacement de l'un de ses fils, qui s'était échappé des prisons d'Édouard[2] : « Si la

[1] Quand la féodalité se fut définitivement constituée, le droit de porter les armes se trouva si exclusivement affecté à la classe des nobles, que le mot soldat (miles) devint synonyme dans la langue des chroniqueurs, de celui de seigneur. Les armes, c'était la force ; et quand le peuple s'appela lui-même à manier les armes à son tour, il ramena la force à lui.

[1] On dit que Louis XV voyant à Nanci le tombeau de Charles le Téméraire, s'écria : « Voilà donc l'homme dont la mort nous mit « les armes aux mains depuis si longtemps. »

[2] Lors du traité de Brétigny, il avait remis deux de ses fils entre les mains du monarque anglais, comme caution de l'exécution du traité. Les gens du Parlement de Paris fatiguant Édouard par d'interminables chicanes, il resserra plus étroitement les deux princes, et l'un d'eux, le duc d'Anjou, ennuyé d'un exil qui se changeait en captivité, s'échappa en France.

« bonne foi était chassée du reste de la terre, elle devrait « trouver un asile dans le cœur des rois ; » mot admirable, si on l'envisage en lui-même, comme expression d'un noble sentiment, et, abstraction faite de toute application, mais auquel l'histoire tout entière et celle de Jean lui-même[1] donne un trop sanglant démenti, pour qu'on puisse y voir autre chose qu'une saillie chevaleresque. D'ailleurs le sacrifice n'était pas grand pour lui, et l'historien qui a lâché le mot *causâ joci*, a touché sans doute la véritable cause de ce fastueux dévouement. A peine Jean eut-il touché le rivage d'Angleterre, que les fêtes de sa première captivité recommencèrent pour lui, et la mort qui l'attendait là, le prit au milieu des plaisirs et des réjouissances. Il mourut le quatrième mois de son départ, et, comme dit le père Daniel, ce ne fut pas une grande perte pour la France (1364).

Ici commence un règne dont la physionomie est bien différente. De Jean à Charles V, il y a toute la différence du moyen âge à l'âge moderne ; le *héros de Poitiers* n'est qu'un chevalier, son fils est déjà un politique, et un politique d'autant plus merveilleux qu'il s'est créé lui-même, et que, loin d'être encouragé par les siens, il est obligé de lutter constamment contre les murmures d'hommes encore trop partisans des vieilles idées pour le comprendre, et qui ne veulent pas lui permettre de les sauver contre les règles de la chevalerie. Pendant que les Anglais faisaient à leur ancien prisonnier de splendides funérailles, Charles entrait dans son règne par un grand succès, et son Breton du Guesclin[2] lui gagnait la bataille de Cocherel (1364), quatre

[1] Nous ne citerons que le guet-apens dans lequel il fit tomber Charles de Navarre à Rouen.

[2] « La vie de ce fameux chef de compagnies, qui délivra la France des compagnies et des Anglais, a été chantée, c'est-à-dire gâtée et obscurcie dans une sorte d'épopée chevaleresque que l'on composa probablement pour ranimer l'esprit militaire de la noblesse. Nos histoires de du Guesclin ne sont guère que des traductions en prose de cette épopée ; il n'est pas facile de dégager de cette poésie ce qu'elle renferme de sérieux, de vraiment historique ; nous en croirons volontiers le poëme et les romans en tout ce qui se rapproche du caractère bien connu des Bretons ; nous pourrons les croire encore dans les aveux qu'ils font contre leur héros. Ils avouent d'abord qu'il était laid, « de moyenne stature, le visage brun, le nez camus, les yeux verts, large d'épaules, longs bras et petites mains ; ils disent qu'il était, dès son enfance, mauvais garçon, rude, malicieux et divers en courage ; » qu'il assemblait les enfants, les partageait en troupes ; qu'il battait et blessait les autres. Il fut quelque temps enfermé par son père. Cependant une religieuse avait prédit de bonne heure que cet enfant serait un fameux chevalier. Il fut d'abord encouragé par les prédictions d'une certaine demoiselle Tiphaine, que les Bretons croyaient sorcière, et que plus tard il épousa. Cet intraitable batailleur était pourtant, comme sont volontiers les Bretons, bon enfant et prodigue, souvent riche, souvent pauvre, donnant parfois tout ce qu'il avait pour racheter ses hommes ; mais en revanche, avide et pillard, rude en guerre et sans quartier. Comme les autres capitaines de ce temps, il préférait la ruse à tout autre moyen de vaincre, et restait toujours libre de sa parole et de sa foi. Avant la bataille, il était homme de tactique, de ressource et d'engin subtil. Il savait prévoir et pourvoir ; mais une fois qu'il y était, la tête bretonne reparaissait ; il plongeait dans la mêlée et si loin qu'il ne pouvait pas toujours s'en retirer : deux fois il fut pris et paya rançon. » (*Michelet*, t. III.)

jours après son couronnement. Quand la mort de Jean eut été annoncée en France, Charles de Navarre, qui, depuis la guerre des états, se tenait en repos dans ses places de Normandie, crut l'occasion favorable pour reparaître sur la scène. Revendiquant la Champagne et la Brie, auxquelles les successeurs de Thibaut n'avaient jamais entièrement renoncé, il leva une armée qu'il confia au captal de Buch, un des plus renommés capitaines du temps, et qui se mit sur-le-champ à faire le dégât dans la basse Normandie et

sur les confins de l'ancien Vexin français. Du Guesclin, qui commandait l'armée royale, l'eut bientôt rejointe près du village de Cocherel, entre Évreux et Vernon ; et, après deux jours de tentatives d'attaque inutiles, l'ayant attirée par une fuite simulée hors de la position formidable qu'elle occupait sur une colline, il revint sur elle et la mit en pièces. Le captal de Buch, renversé à terre d'un coup de hache d'armes, fut fait prisonnier, et les deux villes de Mantes et de Meulan, qui rendaient le Navarrois maître du cours de la Seine, furent enlevées en quelques jours de siége.

La bataille de Cocherel est le premier exploit de du Guesclin. C'était un petit gentilhomme breton, qui tenait pour la faction française des Penthièvre : après de brillants faits d'armes dans la guerre qui se faisait en Bretagne, il s'était enrôlé au service de la France avec un bon nombre de ses compagnons, sans perdre de vue toutefois son ancien parti national, car la Bretagne était encore une nation, et ce n'était pas un service de sujets, mais bien d'auxiliaires indépendants que les hommes d'armes bretons rendaient au roi de France. A peine venaient-ils de remporter pour lui la victoire de Cocherel qu'ils coururent tous en Bretagne, où une grande bataille se préparait entre les deux partis. Depuis vingt-quatre ans que la guerre de succession était allumée, bien des combats s'étaient livrés, bien des villes avaient été prises et reprises, sans que rien fût décidé : las enfin, Charles de Blois et Jean de Monfort convinrent d'un accommodement, et se partagèrent la Bretagne, chacun avec le titre de duc, les armes écartelées d'hermine, et le cri national : *Saint-Ives et Bretagne!* Quand Charles de Blois rapporta ce traité à sa femme, Jeanne la Boiteuse, elle le reçut avec des injures et des reproches, l'accusa de disposer de ce qui ne lui appartenait pas, et le renvoya au combat. On se rencontra près

d'Auray (1365), et, après tout un jour de bataille, les Penthièvre s'enfuirent, laissant leur duc parmi les cadavres et du Guesclin entre les mains des ennemis. On en revint alors aux négociations, mais les choses avaient changé de face, et Jeanne, en échange de son duché, ne reçut qu'une pension et quelques terres. (Traité de Guérande, 1365.)

Après le traité de Guérande il y eut un désarmement général, et la Bretagne fut vidée de cette nuée d'aventuriers anglais, français et bretons même, qui, sous le nom des deux partis, la rançonnaient et la pillaient depuis un quart de siècle. Mais le fléau ne fit que changer de place. Les hommes d'armes congédiés à Guérande imitèrent l'exemple de leurs compagnons congédiés à Brétigny, et, s'avançant à travers le cœur de la France sans s'inquiéter de ce qui se présenterait devant eux, ils s'en allèrent les rejoindre dans ces campagnes d'Avignon et de Montpellier, où ils menaient, disait-on, si grasse vie. Ce fut alors comme une véritable armée, et le midi tout entier se vit en proie à une sorte de guerre flottante, sans motif et sans fin, dont le pillage, qui n'est que l'accessoire de la guerre, était le but et le fond. Le cri des peuples alla jusqu'à Charles V; et lui-même n'était pas sans crainte contre cette masse de guerriers qui se grossissait à chaque instant de nouveaux aventuriers, et de ceux mêmes qu'elle dépouillait[1], et qui pouvait bien quelque jour remonter au nord après avoir épuisé le midi, et l'assiéger à son tour dans Paris, comme elle allait faire de la papauté dans sa ville adoptive d'Avignon.

Mais il n'était pas facile de se débarrasser de ces hôtes incommodes, car ils tenaient bon, et la force était avec

[1] Beaucoup de ceux qui composaient les grandes compagnies étaient des paysans ruinés par les hommes d'armes, et qui, pour vivre, se mettaient à leur suite.

eux. C'étaient *les Compagnies*, qui, depuis cinquante ans, composaient la meilleure partie des armées de France et d'Angleterre, et elles venaient de prouver à Brignais leur supériorité sur les milices féodales. Charles renonçant à les attaquer, jeta les yeux sur du Guesclin qu'il racheta aux Anglais, et qu'il leur envoya avec ordre de les conduire en Espagne. Il s'agissait d'y ramener Henri de Transtamare, frère naturel de Pierre le Cruel, qui l'avait réduit à la fuite par ses violences, et qui s'était fait une ennemie de la France par l'assassinat de Blanche de France, sa femme, sacrifiée à une concubine, Marie de Padilla. Du Guesclin était l'homme qu'il fallait pour cette négociation : les gens des compagnies le reçurent comme un des leurs; et dans le fond, à part son génie, qu'était-il autre chose qu'un aventurier aux gages du roi de France? Ces brigands, vers qui on le députait, avaient été ses compagnons d'armes pendant vingt-cinq ans, et la seule différence qui existât entre eux et lui, c'est qu'on l'avait retenu pendant qu'on les avait congédiés. Le héros breton comprit parfaitement sa position, et la première chose qu'il fit en arrivant dans leur camp fut de les appeler *compagnons*, et de renouer connaissance avec ses anciens amis de Bretagne qu'il retrouvait à leur tête. Accepté par eux comme un chef sous lequel ils se tenaient sûrs de la victoire, il leur eut bientôt persuadé de porter leurs ravages dans les plaines au delà des Pyrénées, dont il leur vantait les richesses, faisant valoir en même temps l'outrage fait à la France et à la chevalerie en la personne de Blanche, d'une princesse française et d'une femme, motif dont s'inquiétaient peu les soldats, mais qui devait leur servir de prétexte honorable[1]. On partit bientôt

[1] Ajoutez à cela qu'il dût influer sur plusieurs de leurs chefs, la plupart gentilshommes, réduits à ce métier par la misère, mais qui ne s'en piquaient pas moins de chevalerie.

(1366), non toutefois sans rançonner le pape d'Avignon, qui offrait aux grandes compagnies l'absolution de tous leurs péchés, et auquel elles demandèrent cent mille francs en sus : espièglerie un peu brutale de du Guesclin qui, pour le forcer à payer, conduisit ses troupes sous les murs d'Avignon, et pilla les maisons de campagne de la bourgeoisie et du conclave, jusqu'à ce que la somme entière eût été remise entre ses mains.

Pendant que son fidèle Breton emmenait loin du royaume cette vaste bande de voleurs, Charles V s'occupait à le pacifier et à réparer les calamités du règne précédent. L'année qui suit la bataille de Cocherel, il dicte un traité au roi de Navarre, qui est forcé de recevoir le comté de Montpellier en échange de Mantes et de Meulan qu'on lui avait enlevées, et de la Champagne qu'il réclamait en vain. Au moyen d'une administration plus ferme et moins oppressive que celle de ses prédécesseurs, il calme ce qui restait du mouvement populaire de 1358, et relève si bien la royauté aux yeux du peuple que rien ne remua dans les villes et les campagnes tant que dura son règne[1]. En même temps ses

[1] Charles ne recourut pas une seule fois, durant tout son règne, aux états généraux; il lui était resté dans l'esprit un souvenir pénible des troubles qui avaient agité sa régence; aussi, aux états généraux, librement élus, il substitua des assemblées de notables désignés par ses propres officiers, et aux formes d'élection municipale il préféra le système des prévôtés royales. C'est à lui que remontent plusieurs des lois fondamentales de la monarchie. Ainsi, il régla, définitivement, l'âge de la majorité des rois, qu'il fixa à quatorze ans, la régence, la tutelle et la garde de l'enfant royal, presque toujours confondues jusqu'alors avec la régence. En cas de minorité du roi, la régence devait appartenir au plus proche parent aîné et majeur. Les droits du régent s'étendaient à tous les actes d'administration, à l'exercice plein et entier de l'autorité royale; mais, quant au domaine, il ne pouvait en rien aliéner et il devait tout conserver, pour en rendre compte à la majorité du souve-

émissaires, répandus dans les contrées cédées à l'Angleterre par le traité de Brétigny, qui n'avaient reçu les Anglais qu'avec répugnance, et qui, en six ans, n'avaient pas encore eu le temps de se faire à leur joug, préparaient sous main les esprits à la révolte, en leur rappelant les temps de la domination française, et en la faisant contraster avec l'avide gouvernement du prince de Galles, qui, pour subvenir au faste de sa petite cour de Bordeaux, accablait ses nouveaux sujets de vexations et d'impôts.

La France recueillit le fruit de ces manœuvres, quand

rain. La garde de l'enfant-roi était confiée à sa mère, et la tutelle était soumise à un conseil composé des parents, de presque tous les officiers de la couronne, des membres du parlement et de la cour des comptes, et au moins de dix bourgeois de Paris. Enfin il fixa les apanages de chacun de ses enfants : aux filles, il donna 60,000 livres, *avec tels joyaux comme il appartient à filles de roi ;* aux fils, 12,000 livres de rente en terre avec le titre de comte, et 40,000 livres en deniers *pour les mettre en état*. Ainsi des sommes d'argent et de simples titres étaient substitués aux concessions de grands fiefs qui morcelaient l'unité territoriale du royaume.

« Dans les autres parties du gouvernement, se remarque le même esprit monarchique : les communes reçurent des prévôts ; Roye, Meulan demandèrent elles-mêmes à se remettre aux mains royales. La liberté individuelle, la propriété étaient assurées par la bourgeoisie ; aussi aimait-on mieux être bourgeois que communaux, parce que, dans le dernier cas, s'il y avait des priviléges, il y avait aussi des charges, et qu'il fallait supporter des dépenses auxquelles le roi faisait face quand il tenait une ville en bourgeoisie. Le roi favorisait ce système ; car tout homme qui abandonnait la terre d'un seigneur pour se faire bourgeois d'une ville, devenait par là l'*homme du roi*. Toutefois, depuis la mort de Marcel, les libertés municipales ne furent pas toujours respectées ; le roi intervenait souvent, et il fallait se soumettre à sa volonté ; il réglait les métiers, permettait ou défendait les établissements publics, et cela, non-seulement à Paris, mais dans toutes les villes.

« L'organisation financière reçut des formes régulières et des principes fixes : il y eut des généraux, des conseillers, trésoriers de

en 1368, au retour de son expédition d'Espagne où il avait été remettre sur le trône Pierre le Cruel, chassé par du Guesclin, le prince anglais ruiné par les frais de cette guerre voulut ajouter un nouvel impôt à ceux qui pesaient déjà sur la Guienne. Aussitôt on s'insurge de toutes parts ; les grandes familles en appellent au parlement de Paris, et Charles, acceptant leur appel contre les clauses du traité de Brétigny, envoie sommer le prince de Galles de comparaître devant ses procureurs. Le vainqueur de Crécy et de Poitiers reçut l'huissier du roi de France au milieu de sa cour, et lui fit réponse qu'il irait à Paris, mais le bassinet en tête, et soixante mille hommes en sa compagnie. Charles, qui savait être fier à propos, ne répondit rien à

guerres, receveurs, contrôleurs, etc. Les officiers ne pouvaient, par eux ou par autrui, exercer aucun commerce ; les receveurs de province devaient diriger sur Paris les sommes provenant de la recette dont ils pouvaient disposer, et qui devaient rester entre les mains du receveur général. Tout don fait par le roi devait contenir ses motifs, examinés par la chambre des comptes ; les lettres devaient être signées par trois, au moins, des secrétaires du roi ; et les *généraux* ne faisaient plus aucune délivrance de deniers, si ce n'est par l'ordre de la chambre des comptes. L'organisation financière du royaume doit aussi à Charles l'établissement de plusieurs hôtels des monnaies dans les provinces, et, dans tous, des gardes spéciaux durent veiller à ce que les monnaies fussent de bon aloi. Plusieurs seigneurs conservèrent encore le droit d'émettre de la monnaie. On en voit un sous Charles, l'abbé de Saint-Claude, dont les biens furent saisis, sur l'ordre du roi, par le bailli de Mâcon, en châtiment de ce qu'il contrefaisait la monnaie royale.

« L'organisation judiciaire changea peu ; les ordonnances de Charles ne furent que des développements des chartes précédentes. Sous le rapport des institutions militaires, son règne vit commencer une nouvelle école de tactique, un nouvel esprit tout contraire à l'esprit chevaleresque des deux règnes précédents ; mais peu d'innovations dans l'organisation de l'armée : les grandes réformes datent du règne de Charles VII. »

cette bravade. Au bout d'un an, quand il eut fait tous ses préparatifs, il descendit un jour dans ses cuisines, y ramassa un valet, et lui donna une lettre qu'il lui ordonna de porter au roi d'Angleterre. Cette lettre, c'était une déclaration de guerre (1369).

Aussitôt Robert Knolles est envoyé en France avec trente-cinq mille hommes, et ne trouvant point d'armée devant lui, il vient faire le ravage jusque sous les murs de Paris. Charles lui oppose le même sang froid dont il avait fait preuve, étant dauphin, en présence des soldats d'Edouard; et bientôt arrive d'Espagne, où il avait défait l'ouvrage des Anglais, le brave du Guesclin, qui se met à la tête des troupes françaises et marche droit à Robert Knolles, dont la retraite commençait déjà. Du Guesclin, le seul des généraux de Charles V auquel le prudent monarque permit de livrer bataille, attaque et bat Robert Knolles près de Pont-Vallain, et entre à son tour dans les provinces anglaises. Le Prince Noir fuit à son approche (1371); et pendant qu'il va traîner en Angleterre les restes languissants d'une vie usée par les fatigues et les plaisirs, le nouveau connétable de France[1] s'empare de la Guienne, du Poitou, de la Saintonge, du Limousin; à la fin de la campagne, il ne restait plus aux Anglais que Bordeaux, Bayonne et quelques villes obscures de la Gascogne (1372). Dans le même temps la Bretagne, d'anglaise qu'elle était avec Montfort, se fait française, sous les auspices de du Guesclin et de Clisson, chasse son duc, et se met sous le patronage de Charles V. C'est en vain que le duc de Lancastre arrive à Calais avec soixante mille hommes; à peine s'est-il hasardé hors de cette ville, que du Guesclin se présente avec une armée qui n'allait pas à vingt mille hommes, le presse,

[1] Duguesclin avait reçu l'épée de connétable en 1370, lors de la démission de Robert de Fiennes.

le harcelle, le pousse devant lui par d'habiles manœuvres, et le mène ainsi toujours battant de Calais à Bordeaux, sans lui permettre de rien tenter sur la route. Il fallut alors penser à la paix; l'Angleterre était épuisée d'hommes et d'argent; ses forces navales avaient été détruites par une flotte castillane que le bâtard, fait roi par du Guesclin, envoyait au secours du roi de France; ses meilleurs généraux avaient été pris ou tués; le Prince Noir se mourait; le captal de Buch avait vu se refermer sur lui les portes d'une prison qui ne devaient plus s'ouvrir que pour son cadavre: dans cette position désespérée, les vaincus consentirent à tout, et la trêve, qui fut conclue (1374), ne leur rendit rien de ce qu'ils avaient perdu.

Mais ce n'était pas encore assez; la mort du Prince Noir et celle de son père Édouard, qui arrivèrent coup sur coup (1376-1377), portèrent le dernier coup à leurs affaires. Les Français viennent fondre sur ce dernier débris de leurs conquêtes, qu'ils conservaient encore aux bords de la Dordogne: de toutes les places du pays, Bordeaux seule, la ville anglaise par excellence, l'ancienne capitale du Prince Noir, reste au pouvoir des étrangers (1377). Puis vient le tour de leurs alliés. Charles de Navarre est accusé d'avoir voulu empoisonner le roi; et le duc d'Anjou lui enlève ce comté de Montpellier qu'il avait payé si cher.

Restait Jean de Montfort que la vengeance royale ne pouvait atteindre à travers les flots de la Manche; pour se dédommager, on veut mettre la main sur son duché, et Jean Canart, l'avocat du roi, déclare en plein parlement Montfort dépouillé, comme traître et félon, du duché de Bretagne, qu'il confisque au profit du roi de France (1379). Le coup était maladroitement porté: menacée tout à coup de devenir province de France, la Bretagne, qui l'aurait été bientôt, si on l'avait abandonnée à la force des choses, se réveille en sursaut et rappelle son duc; les vieilles haines

tombent devant l'amour de la patrie, et les Bretons se rangent autour de l'homme que l'imprudente avidité des Français a transformé en représentant de la nationalité : ceux mêmes qui servaient sous les drapeaux de Charles, désertent par bandes et courent défendre leur pays. Pour du Guesclin, il était sujet du roi de France depuis qu'il en avait reçu l'épée de connétable; on l'envoya en Bretagne avec une armée.

Il partit le cœur brisé, s'écriant qu'on lui avait enlevé les meilleures plumes de son aile; il voulait parler de ses braves Bretons, qu'il avait coutume de voir à ses côtés en un jour de bataille, et qu'il allait avoir à combattre; aussi ne fit-il rien de bon, et après quelques mois d'une guerre malheureuse, Charles, qu'il n'avait pas habitué aux revers, ayant fait entendre des murmures, il lui envoya sur-le-champ son épée de connétable (1379). On l'apaisa, et le retirant de cette terre de la patrie où la guerre était pour lui une profanation, on lui donna à réprimer quelques troubles qui s'étaient élevés dans le midi. Mais la carrière de ce grand homme touchait à son terme. Arrivé dans le Gévaudan, il tomba malade devant un obscur château que sa mort a rendu célèbre, et mourut là, au milieu de ses compagnons d'armes, en baisant son épée, et en recommandant aux siens d'avoir pitié du pauvre peuple. Il n'était plus quand le château capitula, et le gouverneur de Randon vint déposer en pleurant les clefs de la place sur son cercueil (1380).

Charles V suivit de près son connétable : deux mois après, il vint le rejoindre dans les caveaux de Saint-Denis, où il l'avait fait déposer. Comme lui, il mourut au milieu des objets qui avaient rempli sa vie : le jour qu'il expira, il dictait aux gens de loi qui entouraient son lit de mort, une ordonnance par laquelle il abolissait une partie des impôts (1380). Ce roi, plus clerc que chevalier, dont les

dernières paroles retentirent aux oreilles d'un greffier, et qui s'était enfui le premier à Poitiers, n'en sauva pas moins la France. Elle s'abîmait dans un gouffre de maux, quand elle lui tomba entre les mains, et il la laissa florissante, délivrée de tout ce qui pouvait l'inquiéter au dehors comme au dedans[1]. Il est vrai que cet état ne devait pas durer longtemps.

II.

Charles VI, Charles VII (1380, 1422, 1461). — Il n'y a peut-être pas dans toute notre histoire une révolution aussi subite que celle qui éclata à la mort de Charles V. Un roi de douze ans et quatre princes pour le régenter, tel était l'héritage qu'il laissait à la France. Le lendemain de sa mort, tous ses légistes sont chassés de la cour; les trésors, que sa prudente économie avait amassés pour les besoins futurs de l'État, ne sont pas dissipés; c'était trop peu : le duc d'Anjou les enlève à la face des hommes du roi, et les transporte en bloc dans ses coffres.

[1] Quelques historiens modernes, par une exagération du zèle patriotique, ont voulu faire un crime à Charles V d'avoir négligé les états généraux, qui furent assemblés une seule fois sous son règne et congédiés presque aussitôt. Il faudrait plutôt l'en louer. Rois et peuples étaient las de ces grandes assemblées tumultueuses, où quelques têtes ardentes menaient la foule, et imposant à leur société des vues toutes individuelles, et pour lesquelles elle n'était pas mûre encore, voulaient faire en un an ce qui n'a été fait qu'après quatre siècles, et n'enfantaient que des convulsions stériles et sanglantes, la Jacquerie et les Chaperons de Marcel. Charles V fit bien de laisser là ce foyer de guerre civile : il lui fallait la paix au-dedans pour conduire à fin ses projets au dehors. Quant au reproche d'ingratitude que lui ont jeté quelques-uns, il est plus que singulier : il semble que ce prince n'avait pas eu assez à se louer des gens de 1358 pour qu'il pût être ingrat envers eux.

Cet homme avide et corrompu se préparait alors à descendre en Italie pour revendiquer les droits à la couronne de Naples que lui avait transmis l'adoption de Jeanne de Duras; et, peu soucieux de ce que deviendrait la France après son départ, il attirait à lui tout l'argent du royaume, et ses trois frères, les ducs de Berri, de Bourgogne et de Bourbon, le laissaient faire pour partager. Cependant les cendres du dernier incendie n'étaient pas encore si refroidies que l'on pût impunément se jouer avec tant d'audace de l'opinion. De toutes parts la révolte éclate. A Rouen, les bourgeois chassent les troupes royales, et, dans un accès d'indépendance populaire, se constituent en nation et se nomment un roi qu'ils prennent au milieu d'eux. Les habitants du Languedoc se soulèvent contre le gouvernement cruel et rapace du duc de Berri, et prennent le nom bizarre de *Tuchins* (1382). A Paris c'étaient les *Maillotins*. Un homme à cheval avait paru un jour dans les halles, annonçant à son de trompe que l'on avait volé la vaisselle du roi; et tout à coup, au moment où le peuple se rassemblait, il s'était enfui en criant que le lendemain on lèverait un nouvel impôt sur la vente des denrées. Le lendemain une lutte s'engagea entre les collecteurs de l'impôt et une marchande d'herbes qui refusait de payer. Le peuple les assomme, court à l'arsenal, dont il enfonce les portes, s'arme de maillets de plomb qui tombent sous sa main, et met en fuite les archers des régents. (Révolte des Maillotins, 1382.)

On ne put se venger d'eux sur-le-champ, car il fallut courir en Flandre, où les bourgeois de Gand, le fils d'Artevelde à leur tête, venaient de s'insurger contre leur duc Louis de Nevers. Déjà ils lui avaient enlevé sa ville de Bruges, et la Flandre entière s'était réunie à eux; leurs émissaires parcouraient tout le nord de la France, prêchant aux communes cette coalition de la bourgeoisie qu'avait

rêvée Marcel : puissants et aguerris, ils pouvaient aisément servir de chefs aux populations qui vont de l'Océan à la Suisse et à la Lorraine; et déjà dans l'Artois et le Cambrésis, à Reims, à Autun, sur mille points à la fois, on commençait à remuer. Si la chevalerie française n'était survenue, tous ces peuples allaient peut-être se débarrasser de la féodalité, et se joignant aux Maillotins, aux Tuchins, au roi de Rouen, ils auraient organisé une vaste république par toute la France : un seul coup frappé à Rosebecque anéantit le complot en abattant ceux qui l'avaient tramé (1382). A la nouvelle de cette grande défaite, tout ce qui avait remué rentre dans l'ordre et se fait petit pour échapper aux vengeances de la cour; l'armée qui revenait de Rosebecque paraît devant les portes de Rouen, l'assiége dans les formes et entre par la brèche; après avoir mis à mort son éphémère souverain et rançonné ses bourgeois, elle passe outre et s'avance sur Paris. Paris tremblait en la voyant venir, et cependant il n'osait se révolter; vingt mille hommes bien armés et en bon ordre de bataille sortent de ses murs à l'approche du roi et des régents, et vont s'étaler à leurs regards pour leur apprendre que Paris, quoique soumis, n'était pas à mépriser. Les régents dédaignent cette vaine démonstration, et voyant que ces gens, sous leurs cuirasses luisantes et leurs salades[1] bien polies, avaient peur, ils entrèrent dans la ville la lance en arrêt et commandèrent les supplices. Ils eussent duré longtemps si le duc d'Anjou, pressé de partir pour son royaume de Naples, n'eût voulu exploiter la terreur des bourgeois : il les met à rançon, et après en avoir tiré des sommes énormes, il se sauve en Italie, emportant l'argent du royaume et les malédictions des peuples.

[1] C'est le nom que l'on donnait alors à une sorte de casques sans visière, qui étaient affectés aux fantassins et aux milices bourgeoises.

Pendant qu'il allait consumer le fruit de tant de rapines dans une expédition ruineuse, où il ne recueillit que des revers et des affronts, son frère, le duc de Bourgogne, faisait en Flandre une guerre moins éclatante et plus lucrative. En 1384, l'année où Louis d'Anjou expirait à Bari dans le désespoir et la misère, Philippe héritait de son beau-père le duc de Flandre. « Beau cousin, avait dit « Philippe de Valois, après la bataille de Cassel, au duc « qu'il était venu réintégrer, faites en sorte que je ne re- « vienne plus ici, car cette fois je combattrai pour moi. » Les oncles de Charles VI prirent apparemment pour eux ce mot de leur grand-père, car, depuis la victoire de Rosebecque, ils ne cessèrent de faire sentir au duc Louis qu'il dépendait d'eux, et, pour abréger le démêlé, le duc de Berri finit par lui donner un coup de poignard dans une dispute (1384). Ce coup de poignard valut à son frère l'Artois, la Flandre, les comtés de Réthel et de Nevers, et plusieurs autres seigneuries qui, après quelques mois de guerre, passèrent sur la tête de sa femme, Marguerite de Flandre (1385), et qui, réunies à son duché de Bourgogne, firent de lui presque un second roi de France.

C'est à partir de ce moment que la seconde maison de Bourgogne joue un si grand rôle dans notre histoire, et qu'elle paraît à la tête de la féodalité pour y rester jusqu'à la fin. Son règne est l'époque d'une nouvelle féodalité, que l'on n'a pas assez distinguée de la première, de la vraie féodalité, de celle qui nomma roi Hugues Capet, et qui voulut détrôner saint Louis. Celle-ci n'est plus cette rude et sauvage institution, indépendante de la royauté, étrangère à sa vie, à ses lois : elle relève toute d'elle ; ses chefs sont les oncles du roi, plus tard, ses fils[1] ou ses frères[2]; ses

[1] Louis XI, chef de la praguerie.
Le duc de Berri, frère de Louis XI, point de ralliement de la

grands personnages, des hommes de la cour royale ; c'est tout au plus si quelque représentant de l'ancienne féodalité, comme le duc de Bretagne ou le comte d'Armagnac, parvient à se faire jour à travers cette foule d'amis de la maison, et encore ce dernier est-il obligé de s'allier à la famille royale pour arriver sur le premier plan. Aussi le nombre des puissances se trouva-t-il fort restreint : en place de cette armée de souverains que présentait chaque province, nous avons cinq à six noms qui à eux seuls, résument toute la force ennemie ou indépendante de la royauté. Et cependant pour avoir subi cette dégénération, la féodalité n'en conservait pas moins une attitude formidable, et pour son dernier fait d'armes, nous allons la voir disposer deux fois du royaume que le duc de Bourgogne donne aux Anglais par le traité de Troyes, et qu'il rend au roi dans les conférences d'Arras.

L'enfant qui avait été confié aux frères de Charles V grandissait cependant, et s'apercevant de la dépendance où le retenaient ses oncles, il commençait à murmurer. Déjà leur régence était expirée ; Charles V, comme s'il eût prévu les troubles que devait entraîner la minorité de son fils, avait, par un édit rendu en 1374, fixé la majorité des rois à 14 ans, et Charles VI atteignait sa quinzième année. Pour le distraire d'un réveil qui venait trop tôt pour eux, ses oncles le marient d'abord à la belle Isabeau de Bavière, qu'il aima dès la première entrevue, et qu'il fallut lui donner sur-le-champ (1385); puis ils l'occupent d'un plan de descente en Angleterre, dont les préparatifs se firent au port de l'Écluse avec un luxe et une dépense incroyables (1386), et qui manqua par les retards peut-être concertés du duc de Berri : tout cela ne pouvait que différer leur

ligue du bien public et de toutes les ligues suivantes, jusqu'à celle qui fut déconcertée par sa mort.

chute, et en 1388 il fallut enfin tomber. Sur un ordre du roi, les ducs de Berri et de Bourgogne sont renvoyés dans leurs provinces, et tous les ministres du dernier roi, Bureau de la Rivière, Jean Le Mercier, le sire de Noviant, cette troupe de légistes et de financiers, au sein de laquelle il se plaisait à vivre, rentrent en triomphe à la cour. Ils y rapportaient bien des haines et des colères: ils avaient été chassés avec mépris, maltraités, dépouillés de leurs biens; quelques-uns de leurs amis, tels que l'avocat Jean Desmarets, avaient été mis à mort pour avoir élevé la voix contre les usurpations de la régence, et leur sang demandait vengeance. Charles ne tint pas longtemps contre ces animosités que lui-même partageait. N'osant s'attaquer encore au duc de Bourgogne, dont la puissance lui imposait, il s'en va dans le midi écouter les plaintes que l'on peut élever contre son oncle de Berri; il casse tout ce qu'il a fait, envoie au bûcher son intendant et son favori, le sire de Bétisac, et le dépouille lui-même de son gouvernement (1389).

C'était entamer hardiment l'œuvre de son émancipation, et tout semblait annoncer un roi qui saurait tenir tête aux ennemis de son autorité; l'occasion se présenta bientôt de prouver à tous que son règne était commencé. Son connétable, Olivier de Clisson, revenant un soir, sans escorte, de l'hôtel Saint-Paul, fut accosté par une troupe de gens armés qui le renversèrent à coup de haches et de couteaux. Heureusement il tomba devant la maison d'un pauvre artisan dont la porte se trouva ouverte, et s'y étant traîné sur les genoux, ses assassins, qui n'osèrent l'y aller chercher, le laissèrent et s'enfuirent, car déjà l'alarme se mettait dans la rue. On sut le lendemain que le seigneur de Craon était parti à toute bride pour la Bretagne, et des informations qui furent faites dans son hôtel le convainquirent de ce crime. Aussitôt le duc Jean est sommé de livrer le fugitif,

mais Jean, qui l'avait envoyé lui-même à Paris pour commettre le crime, n'eut garde de le faire, et Charles jura de l'aller chercher en personne (1392).

En vain les ducs de Bourgogne et de Berri, qui s'intéressaient peu aux injures d'un homme de l'autre règne, demandent grâce pour Jean, utile allié qu'il leur importait de soustraire à l'orage : leurs représentations, leurs prières, rien ne put fléchir le jeune homme irrité; il partit, et ses oncles avec lui. Alors ils s'avisèrent d'un expédient dont ils ne calculaient pas la portée. Déjà, l'on touchait au terme du voyage; au sortir du Mans, Charles cheminait dans la campagne, la tête découverte et exposée aux rayons d'un soleil ardent, car le poids de son casque l'incommodait : tout à coup, une figure humaine, à peine vêtue d'une méchante casaque de toile, s'élance d'un bois, et, mettant la main sur la bride de son cheval : « Noble roi, ne passe pas outre, lui dit-elle, tu es trahi; » et la vision disparaît. Charles, effrayé, laissa retomber ses mains sur la selle, et continua de marcher ainsi quelque temps, paraissant plongé dans une rêverie profonde, quand le page, qui portait son casque devant lui, l'ayant laissé heurter contre le fer d'une lance, il se redresse furieux, court sur lui l'épée haute en criant trahison, le tue et se précipite sur les gens de sa suite, toujours courant et frappant jusqu'à ce qu'il fût tombé dans les bras de ses gardes : il était fou. Ses oncles, qui n'attendaient pas sans doute autant de leur apparition, se résignèrent de bonne grâce à leur fortune : « Le voyage est rompu, s'écrièrent-ils, » et faisant volte-face, il ramenèrent leur neveu à Paris (1393).

Ce fut alors leur tour de se venger : en un clin d'œil, les légistes de Charles V ont disparu de la cour. Olivier de Clisson, qui ose encore se montrer à l'hôtel Saint-Paul, y trouve une réception plus que grossière. Il était borgne; l'un des deux régents le menace de lui faire crever l'autre

œil s'il reparaît devant lui, et il s'enfuit dans ses châteaux de Bretagne, où cette guerre de guet-apens et de trahison dont il avait failli être la victime, continue entre lui et le duc.

Pendant ce temps, les régents ordonnaient des prières pour le roi, faisaient venir à grands frais des médecins pour le traiter, et semblaient ne s'occuper que de lui. Comme les remèdes des savants n'y faisaient rien, on l'abandonna à ceux des charlatans : deux moines se présentèrent, employèrent des maléfices, aigrirent son mal par la terreur et les mauvais traitements, et finirent par être brûlés comme sorciers. Cependant, la raison revenait au roi par intervalles, il semblait sortir d'un profond sommeil, redemandait ses ministres et cassait souvent les ordonnances de ses oncles. C'étaient alors des réjouissances dans le peuple, des feux de joie par la ville ; mais cet éclair de raison s'éclipsait bientôt, et le gouvernement toujours menacé des régents, reprenait toujours le dessus. Au milieu de ces oscillations de pouvoir, et tout en exploitant la maladie du roi au profit de leur ambition, ils ne négligeaient pas néanmoins les intérêts ni la gloire de la France : la trêve de l'Angleterre, renouvelée plusieurs fois depuis le commencement de ce règne, fut convertie en une paix définitive (1394).

Richard, pour cimenter la paix, avait demandé la main d'une sœur du roi de France : on lui fit payer cher cette alliance. Outre la cession solennelle de ses droits à la couronne de France, il céda Brest et Cherbourg, les seules villes qui fussent restées à l'Angleterre de ses conquêtes en Bretagne et en Normandie. En même temps on envoyait en Hongrie une croisade de chevaliers, commandée par le fils du duc de Bourgogne, Jean, surnommé sans peur, et destinée à mettre un terme aux progrès déjà menaçants de la puissance ottomane. Cette valeureuse jeunesse, qui composait la cour de France, car déjà la noblesse s'accoutumait à se rassembler autour de la personne royale, s'indignait, ou plutôt s'ennuyait d'un si long repos, et elle se jeta avec transport dans une entreprise qui venait faire diversion à la vie casanière qu'elle menait auprès d'un roi fou. Peu en revinrent : partis en riant et en devisant sur leurs dames, ils étourdirent de leur jactance et de leurs insoucieux propos les guerriers hongrois, qui ne trouvaient guère à plaisanter là, car il y allait de leur vie et de leur indépendance nationale, et les entraînèrent à leur suite au devant des Turcs, sur lesquels ils coururent, à Nicopolis, comme des fous. Bajazet les recut hardiment ; et le soir il tenait enchaînés dans sa tente ceux qui avaient survécu (bataille de Nicopolis, 1396). On dit que le vainqueur, passant en revue ses prisonniers, s'arrêta devant le fils du duc de Bourgogne, le regarda fixement, et se tourna vers ses capitaines, en disant : « En voici un qu'il faut renvoyer aux siens, « car, s'il revient dans sa patrie, il y excitera de grands « troubles. »

La prédiction du barbare ne s'accomplit que trop bien. Jean n'était pas encore de retour en France, que déjà les troubles auxquels il devait prendre une part si active, avaient commencé. Charles VI avait un frère, dont le nom n'avait pas été prononcé depuis le commencement de ce règne ; c'était Louis d'Orléans, jeune homme insoucieux et léger, qui, ne connaissant guère de la royauté que ses revenus et ses fêtes, trouva mauvais à la fin que ses oncles prissent tout pour eux et voulut les forcer de partager avec lui. Il s'unit à la reine Isabelle, que les mêmes intérêts portaient à faire cause commune avec lui, et qui lui était même attachée, disait-on, par d'autres liens que ceux de la politique ; et tous deux arrachèrent au roi un édit qui leur ouvrait le conseil de régence. Une fois introduit dans le conseil, Louis songea à en chasser ses rivaux, et déjà la lutte était devenue grave, déjà ses deux oncles avaient été expul-

sés de la cour, quand Philippe mourut et laissa son duché avec sa querelle au chevalier de Nicopolis (1404).

La puissance de la maison de Bourgogne était assez grande pour que Jean sans Peur pût entreprendre hardiment d'attaquer hardiment Louis d'Orléans seul à seul, et sans aller mendier des auxiliaires; mais peut-être ne se crut-il pas assez fort contre ce nom de roi, à l'ombre duquel se retranchait son ennemi, et, jetant les yeux en bas, il arrêta ses regards sur cette classe bourgeoise à laquelle personne n'avait encore pensé depuis Charles de Navarre, et résolut d'opposer *la popularité* au prestige de l'autorité royale. Il y a toute une révolution dans ce mot de popularité; ce n'est plus assez de reconnaître et de respecter le peuple; on le flatte. Pendant que, fier de sa victoire, le frère du roi en profite pour écraser le royaume de nouveaux impôts et en dissipe insolemment le produit dans des fêtes brillantes dont il fait les honneurs avec Isabelle, Jean est dans les halles, entouré de gens de métiers et de femmes du peuple, applaudissant à leurs grossières invectives contre la cour, prenant part lui-même à leurs murmures et leur racontant comment Louis a fait enlever en une nuit le trésor de l'état par ses archers. Au sortir de là il se rend à la chambre du conseil où, s'adressant au régent, il déclare à haute voix, en sorte que les huissiers l'entendent, qu'il ne donne son assentiment à rien de ce qui se fait, et il se retire d'un air indigné. Ce manége lui gagna toute la populace de Paris, et elle devint bientôt si menaçante que Louis, ne se trouvant plus en sûreté dans la ville, prit la fuite avec Isabelle, et se retira dans son duché (1406).

Il en revint au bout de quelques mois à la tête d'une armée, et la bataille semblait inévitable, quand le duc de Bourgogne, qui ne voulait pas encourir les chances, sortit de Paris, et vint le trouver en ami. La réconciliation fut complète; les portes de la ville s'ouvrirent aux troupes orléanaises; les deux ducs s'embrassèrent à la vue du peuple et des soldats; ils mangèrent à la même table, couchèrent dans le même lit; et les chevaliers de Louis, qui n'avaient plus rien à faire, reprirent par bandes le chemin de leur pays. Son armée s'étant ainsi dissipée d'elle-même, il tomba, un soir qu'il passait dans la rue Barbette, au milieu d'une troupe de gens armés et fut égorgé (1407).

Jean se nomma tout haut, et, sans s'inquiéter de l'indignation de la cour et des pleurs de Valentine, il courut en Flandre, où les Liégeois venaient de se révolter. Vainqueur des Liégeois à Hasbain (1408), il retourne triomphant à Paris, d'où la cour s'enfuit à son approche, et, comme pour insulter à ses ennemis, commande une apologie de son meurtre au docteur Petit, qui la débite au peuple sur le parvis Notre-Dame, et se retire couvert d'applaudissements. Mais cette défense n'était qu'un jeu; la véritable défense devait se faire les armes à la main. Après avoir tenté d'obtenir justice par-devant le parlement, la famille du duc d'Orléans avait compris qu'il fallait se la faire à elle-même, et elle s'était mise à rassembler ses partisans. Il lui manquait un chef. Elle s'allie par un mariage à Bernard d'Armagnac, hardi guerrier, qui disposait à lui seul de la moitié du Midi, et met ses partisans en campagne sous le nom d'*Armagnacs* (1410). Bernard marche sur Paris, d'où semblaient dès lors dépendre les destinées du royaume, et ravage impitoyablement ses campagnes jusqu'à ce que Jean arrive enfin de ses états de Flandre. Alors il retourne en arrière et dirige sa marche vers la Loire, où le Bourguignon s'apprêtait à le suivre. C'était à Paris que Jean sans Peur avait donné rendez-vous à tous ses hommes d'armes, et déjà les préparatifs étaient terminés et l'on n'attendait plus que le signal du départ, quand le duc s'en alla à l'hôtel Saint-Paul, y prit un pauvre fou qui vivait là avec quelques vieux serviteurs, le fit monter sur un cheval,

lui passa une écharpe rouge au cou, et partit plein de confiance, le traînant après lui et le montrant au peuple sur son passage en répétant que le roi était avec lui. Jamais peut-être, depuis que Philippe Auguste et saint Louis l'avaient mise sur la voie, la royauté n'avait remporté un pareil triomphe!

Mais, comme l'on était en présence des Armagnacs, et au moment de livrer bataille, il arriva une chose à laquelle ne s'attendaient guère ceux qui avaient emmené Charles VI dans leurs bagages, et comme puissante machine de guerre. Le roi se réveille tout à coup, et, se trouvant au milieu d'un camp, entouré de gens qui vont se battre contre ses sujets, il demande avec colère ce que signifie cet appareil. En un instant, les deux partis sont à ses pieds; Charles leur dicte un traité d'accommodement (1412), et ramène à Paris les Bourguignons. Mais ce n'était qu'un accès de raison; bientôt Charles retombe; Jean le fait rentrer dans l'hôtel Saint-Paul, et retourne à la charge.

Cet homme exerçait une rude tyrannie dans Paris. Dès le commencement de la guerre, il avait organisé une milice civile, recrutée surtout dans la corporation des bouchers, et dont le commandement avait été confié aux frères Caboche, puissants personnages qui tenaient en leur nom la moitié des abattoirs de Paris. Toujours prêts à descendre sur la place publique, les Cabochiens étaient la terreur des mécontents, avec leurs féroces garçons et leurs gros chiens qu'ils traînaient partout à leurs côtés, et, par eux, Jean soulevait à son gré le petit peuple de la ville. Il l'ameuta bientôt contre le dauphin, prince voluptueux et léger, qui voulait se monter au rôle qu'avait joué Charles V après Poitiers. La Bastille, attaquée à l'improviste par une foule en désordre, mais bien armée, lui ouvre ses portes, et des Essarts, qui en était gouverneur, est traîné sur la claie dans les rues, puis massacré (1413). Le palais du dauphin est envahi à son tour, comme il l'avait été du temps de Charles V; mais le jeune prince ne sut pas garder cette noble contenance que le fils de Jean avait opposée aux factieux: il tire sa dague contre la foule, et on l'aurait égorgé si le duc n'eût eu peur. La haute bourgeoisie et une partie des corporations se lassèrent à la fin des fureurs de cette populace; les charpentiers déclarent la guerre aux bouchers dans la grand' salle de l'hôtel-de-ville; quarante mille hommes se mettent sous les armes, et les Bourguignons sont chassés de Paris (1413).

Ce ne fut pas au profit de la royauté et du dauphin que se fit cette révolution. Les Armagnacs succèdent aux Bourguignons, et Charles VI, auquel on a fait signer un édit qui proscrit l'usage des noms et des couleurs des deux partis, paraît bientôt à la suite de Bernard d'Armagnac, affublé de l'écharpe blanche, et, suivant les Armagnacs, contre les Bourguignons (1414). Cette fois, la raison ne vint pas à son secours, et la paix ne se fit que parce que Jean, réduit aux abois, la mendia, et l'obtint. (Traité d'Arras, 13 mars.)

Pendant ce temps, le nouveau roi d'Angleterre, Henri V, avait envoyé des ambassadeurs à Paris pour réchauffer la vieille querelle d'Édouard III, et remettre au jour les prétentions déjà surannées des monarques anglais sur la couronne de France. Le jour même de la signature du traité d'Arras, ils formulèrent nettement leurs demandes. « Rien ne ressemblait plus à une provocation. Ce qu'ils voulaient, c'était tout simplement l'exécution pure et nette du traité de Brétigny avec les 1,600,000 écus promis autrefois pour la rançon du roi Jean; puis la prétendue restitution d'une partie de la Provence et de la Champagne, en vertu de certains droits exhumés du temps de saint Louis. Henri V exigeait enfin qu'en lui donnant la main de Catherine, la fille de Charles VI, on fixât la dot à un million d'écus, en

outre des meubles et des joyaux. Une chose sauvait du ridicule l'exagération bizarre de ces propositions : c'était la menace de guerre qui les appuyait. Les gens du conseil essayèrent en vain d'apaiser cette altière ambition ; Henri demeura inflexible, quoi qu'on pût lui offrir, et les négociations s'étant terminées par des lettres injurieuses de part et d'autre, il débarqua près d'Harfleur, le 14 août. De longtemps on n'avait vu venir d'Angleterre une aussi formidable armée. Henri avait avec lui six mille hommes d'armes et vingt-quatre mille archers, sans parler d'une foule de Gallois et d'Irlandais, chétifs soldats à moitié nus, armés de coutelas et de méchants boucliers d'osier et de cuir bouilli, qui montaient de petits chevaux sans selle et sans harnais, mais coureurs intrépides et féroces, ardents au pillage et au massacre. Harfleur tint un grand mois, et finit par être ruiné de fond en comble. Après avoir gaspillé son temps et ses forces à l'attaque de petites villes normandes, Henri remontait dejà du côté de Calais, quand l'armée française arriva. On y comptait plus de quatorze mille hommes d'armes, et la confiance était si grande que les princes n'avaient pas voulu des troupes du duc de Bourgogne. Six mille hommes offerts par la ville de Paris avaient été également refusés. Le parti d'Orléans se réservait la victoire à lui seul.

La poursuite avait commencé, et les Anglais, réduits à deux mille hommes d'armes et dix mille archers, reculaient péniblement vers Calais. Le 24 octobre, au moment où ils venaient de passer la petite rivière de Ternois à Blangi, ils aperçurent les Français rangés devant eux en ordre de bataille dans la plaine, entre Rousseauville et Azincourt. Il n'était pas possible d'aller plus loin. Henri vint camper à Maisoncelle, dans un espace resserré entre deux bois, et se prépara pendant toute la nuit au combat. Il disposa sur son front de bataille les dix mille archers qui lui

restaient, les hommes d'armes en arrière et sur les flancs. Au devant des archers se dressait une épaisse palissade de pieux ferrés des deux bouts, la pointe tournée du côté de l'ennemi. Les bagages étaient au loin, gardés par dix lances et vingt archers. Les Français n'avaient guère que de la cavalerie, et la pluie, qui tombait depuis la veille au soir, avait tellement détrempé le sol fraîchement labouré, que les chevaux enfonçaient dans la fange, et pouvaient à peine se mettre au galop. L'avant-garde, où se pressait toute la noblesse, s'avança vainement pour rompre la ligne des archers ; elle vint se briser contre leur rempart de pieux au travers duquel les lances, raccourcies de moitié le matin, ne pouvaient atteindre l'ennemi. Quatre chevaliers parvinrent seuls à franchir la palissade, et furent abattus à l'instant même. Les premiers rangs, forcés de reculer, portèrent alors le désordre dans les restes de l'armée, pendant que les flèches anglaises criblaient cette foule sans défense, repliée sur elle-même et embarrassée dans la boue. A ce moment critique, les archers jetèrent tout à coup leurs arcs, saisirent les haches, les lourdes épées et les maillets qu'ils portaient à la ceinture, et se précipitèrent au-devant de leurs pieux en poussant de grands cris. Là commença une horrible mêlée. L'agile troupe des archers eut bientôt fait de larges trouées dans cette masse inerte, et leur roi étant survenu avec ses hommes d'armes, tous les efforts du corps de bataille qui s'avança pour soutenir l'avant-garde ne purent ramener la fortune du côté des Français. Dix-huit chevaliers du sire de Croy avaient fait le serment de pousser au roi d'Angleterre. Le duc d'Alençon se mit à leur tête, et parvint en effet jusqu'à Henri V. D'un coup de sa hache d'arme, il fendit la couronne qui surmontait le casque du roi ; mais au même instant il fut enveloppé de tous côtés. En vain levait-il la main, en disant : « Je « suis le duc d'Alençon ; » il tomba percé de mille coups

à la fois. La victoire était décidée, et les Anglais ne songaient plus qu'à choisir leurs prisonniers parmi tant de princes et de riches seigneurs, quand un grand tumulte s'éleva dans l'endroit où étaient les bagages de l'armée anglaise. On disait que le duc de Bretagne arrivait avec six mille hommes, et déjà l'arrière-garde des Français relevait ses bannières. Ce n'était qu'une fausse alerte. Un seigneur du pays, voyant les bagages ennemis laissés comme à l'aventure, sous la garde d'une poignée d'hommes, avait rassemblé six cents paysans, et était venu fondre sur les trente hommes postés là. Henri en fut quitte pour la perte de ses pierreries, de sa couronne, et des sceaux de sa chancellerie; mais, dans le premier moment de surprise, craignant de voir recommencer le combat, il avait fait massacrer les prisonniers. Avec ce qui en resta, et ceux qui furent faits ensuite, il en emmena quatorze mille, sans compter dix mille hommes qui restèrent sur le champ de bataille, parmi lesquels il y avait huit mille gentilshommes, Charles d'Orléans et le comte de Richemond, si fameux depuis, furent ramassés, couverts de blessures, du milieu des cadavres, et emmenés en Angleterre, où le vainqueur se rendit aussitôt lui-même pour se faire une nouvelle armée. » *(Histoire de France.)*

La France ne profita pas d'une retraite qui venait si à propos pour elle, car les discordes intestines ne lui permirent pas de respirer et de s'apprêter pour le combat qui devait bientôt recommencer. Pour Jean sans Peur, c'étaient plutôt les Armagnacs que les Français qui avaient été vaincus à Azincourt, et profitant de cette bonne fortune, à peine la bataille venait-elle de se donner qu'il se mit en marche pour Paris. Il y trouva Bernard, qui, laissé dans cette ville par ses amis quand ils étaient partis pour aller au-devant des Anglais, s'était mis promptement en état de défense, et le reçut si vigoureusement que Jean désespéra

du succès, et porta la guerre ailleurs. Une nouvelle descente des Anglais, qui eut lieu deux ans après (1417), ne put l'interrompre; et pendant que Henri V dévastait la Normandie et entrait dans Rouen par la brèche, le duc de Bourgogne mettait ses chevaliers aux prises avec ceux de Bernard et se rendait maître de Paris, par la trahison d'un bourgeois (1418). Il y eut plus de cruautés exercées à la prise de Paris qu'à celle de Rouen; les égorgeurs, mis en avant par les Bourguignons, allèrent si loin, qu'ils firent peur à ceux qui les employaient, et qu'il fallut les exterminer. Le parti des Armagnacs s'était rallié autour de la personne du jeune dauphin Charles, enlevé aux Bourguignons lors de la prise de Paris par Tanneguy du Châtel. Jean, voyant les Anglais s'avancer dans le cœur du royaume, parut s'apercevoir à la fin de leur présence, et songea à se rapprocher du dauphin : mais les haines étaient trop envenimées pour qu'un accommodement pût avoir lieu. Jean, invité par le dauphin à une conférence sur le pont de Montereau, se fut à peine séparé de son escorte que les barrières du pont se refermèrent derrière lui. On le vit pâlir; mais reprenant son courage, il alla à Tanneguy, qui se présentait pour le recevoir, et lui frappant sur l'épaule : « Voici, dit-il, en qui je me fie, » En ce moment Tanneguy, lui fendit le visage d'un coup de hache, et ses amis l'achevèrent (1419).

Cet assassinat précipita la catastrophe. Hors de lui, le fils du duc Jean, Philippe le Bon, se jette entre les bras des Anglais, et après avoir signé avec Henri V, le fameux traité de Troyes (1420), par lequel il le reconnaissait roi de France, il lui ouvre les portes de Paris. Le parlement gagné rend un arrêt qui confirme les clauses du traité de Troyes, et Charles VI, dont on conduit la main, signe l'acte par lequel sa couronne est transportée sur la tête de Henri V. De la Touraine où il s'était réfugié, le dauphin Charles, que l'arrêt

du parlement désignait sous le titre de *Charles se disant dauphin*, en appelle à Dieu et à son épée, et, tout faible qu'il est, entame une lutte inégale avec cette redoutable coalition des Bourguignons et des Anglais, qui isolés eussent suffi pour l'écraser. Le succès couronna d'abord cette audace, mais Charles n'eut pas à se glorifier longtemps de la victoire de Baugé (1421). Henri V meurt à Vincennes, et le vieux roi, Charles VI, le suit de près (1422); et tandis que le duc de Bedfort fait reconnaître en grande pompe dans l'abbaye de Saint-Denis le fils du monarque anglais, quelques serviteurs fidèles saluent de leurs acclamations solitaires dans la petite cour du château d'Espally, le roi légitime et méconnu.

Cependant quelque espoir semblait se faire jour pour lui à travers cet abandon universel. Le frère du duc de Bretagne, Richemond, se déclarait pour le roi français, et détachait son frère du parti des étrangers; la noblesse de Picardie se soulevait en sa faveur et faisait une utile diversion en appelant de ce côté l'attention de Philippe le Bon; enfin le midi presque entier soutenait hautement l'ami des Armagnacs, et lui faisait de brillantes protestations, tandis que l'Écosse envoyait ses guerriers aux éternels rivaux de l'Angleterre, et que les Visconti de Milan promettaient des secours au vengeur de Valentine. Mais toutes ces espérances s'évanouirent une à une. Les Anglais tirent vengeance de la bataille de Baugé, à Crevant (1423), puis à Verneuil (1424), où les troupes écossaises sont détruites, et l'Écosse détachée par Bedford de son alliance avec la France, cesse de secourir l'infortuné roi. Richemond dépense son énergie à des intrigues de cour, et se fait détester de Charles VII par ses hauteurs et ses violences; il se brouille avec lui, et le duc de Bretagne retourne à l'Angleterre. Les chevaliers picards sont battus par les Bourguignons. Les hommes du midi abandonnent à sa mauvaise fortune le prince dont ils s'étaient si fastueusement prononcés les défenseurs, et les renforts italiens n'arrivent pas. Enfin l'armée anglaise, balayant tout devant elle, soumet tout ce qui reste au roi de France sur la rive droite de la Loire, et vient mettre le siége devant Orléans, la dernière ville française de ce côté (1428). Pendant ce temps, le roi de Bourges, comme l'appelaient insolemment les Anglais, semblait s'inquiéter peu des combats qui se livraient pour lui. Il parlait de se retirer en Espagne, quand la conquête anglaise devenait trop menaçante, et en attendant se livrait aux plaisirs dans sa petite et délicieuse résidence de Chinon. Le danger d'Orléans sembla le réveiller un moment, il rassemble une armée et l'envoie au secours de la place: elle se fait battre par quinze cents Anglais à la journée des Harengs (1429)[1], et les assiégeants, pour empêcher qu'on n'arrache cette proie de leurs mains, entourent Orléans d'une ceinture de bastilles du haut desquelles ils en interdisent l'approche aux troupes de Charles VII. Tout semblait perdu: une nouvelle armée rassemblée à grands frais n'avait fait que battre la cam-

[1] « Au mois de février, 4,000 hommes d'armes d'Écosse, de Gascogne et d'Auvergne, sous la conduite de Jean Stuart et du comte de Clermont, se mirent en marche pour Orléans, juste à l'époque où sir Jean Falstof amenait aux Anglais un immense convoi de vivres et de munitions dont Paris avait fait les frais. Stuart et Clermont se concertaient avec la garnison d'Orléans pour l'enlever au passage; mais Dunois s'étant trop hâté de partir se trouva le premier en face de Falstof, au village de Rouvray, et, pendant qu'il attendait l'armée du comte de Clermont, le capitaine anglais eut le temps de ranger ses gens en bataille derrière ses chariots et les pieux de ses archers. Les Écossais, qui marchaient à l'avant-garde, parurent enfin et forcèrent Dunois à commencer sur le champ l'attaque. Elle se fit à la manière anglaise, les hommes d'armes à pied, et les chevaliers de Dunois, peu faits à ce genre de combats, ne purent rompre la palissade des archers, qui, du haut de leurs chariots, les criblaient à l'aise d'une grêle de flèches. Les Écossais n'étaient pas

pagne à l'entour de la place ; déjà la garnison réduite à la dernière extrémité, parlait de se rendre, et Charles songeait à ses préparatifs de départ.

Alors arriva la merveille de cette guerre. Une jeune fille se présente tout à coup à Charles VII, lui disant d'avoir bon courage, et lui annonçant qu'elle avait mission de Dieu pour délivrer Orléans et pour le sacrer lui-même à Reims (1429). Elle venait de Vaucouleurs, petit village de Lorraine, où, tandis qu'elle paissait ses moutons, songeant aux malheurs de la France, et priant Dieu d'avoir pitié du royaume, une voix intérieure lui avait dit que c'était elle qui devait le relever et lui avait ordonné d'aller trouver le roi. La pieuse fille ne lutta point contre la voix et partit pour Chinon, malgré les railleries et les injures de ceux de Vaucouleurs et des gens même qui la rencontraient sur sa route. Arrivée à Chinon, ce fut encore pis. La cour légère et libertine de Charles VII accueillit sa mission avec des moqueries et des paroles licencieuses qui faisaient monter le rouge au front virginal de la Pucelle. On commença par lui cacher le roi, qu'elle découvrit au milieu de ses

plus heureux. Une troupe de Gascons, qui étaient restés à cheval, se précipita en vain sur un point de la ligne ennemie défendu par des arbalétriers parisiens. La confusion se mit alors dans les rangs des assaillants, et Falstof ayant lancé ses archers en avant, comme à Azincourt, la déroute devint générale. Dunois, blessé dans la mêlée, faillit tomber sous les coups des Anglais. Jean Stuart fut tué avec son frère Guillaume, et 600 hommes d'armes ; et le comte de Clermont, qui n'avait pas donné, ayant jugé inutile de se compromettre dans une affaire entamée sans lui, toute cette foule de gens de guerre, qui ne montait pas à moins de 8,000 hommes d'armes en commençant, alla s'abriter en désordre sous les remparts d'Orléans, poursuivie par les 1,500 hommes que Falstof avait avec lui. L'on nomma cette journée *la journée des harengs*, parce que le convoi, parti aux approches du carême, se composait en grande partie de poissons salés. » (*Histoire de France.*)

courtisans ; ensuite on la fit examiner par des docteurs qui l'embarrassèrent de leurs formules scolastiques sans pouvoir la déconcerter ; on éleva enfin des soupçons sur sa virginité, et on la mit entre les mains de quelques dames de la cour. Pour elle, douce et ferme au milieu des épreuves, elle priait Dieu, pleurait quand le chagrin était plus fort qu'elle, et demandait toujours qu'on l'envoyât aux Anglais.

Il fallut à la fin plier devant cette volonté de jeune fille. On conduit Jeanne la Pucelle dans l'église de Fierbois, où elle s'empara d'une vieille épée dont lui avait parlé sa voix[1] ; on lui fait un étendard sur le modèle qu'elle-même en a tracé ; et après l'avoir armée en chevalier, on lui donne le commandement de douze mille hommes qui partent à l'instant pour Orléans (1429). Cependant Charles VII ne croyait point encore ; il avait dit tout haut à la Pucelle qu'elle commanderait l'armée, mais c'était quelque chose de trop étrange qu'une petite bergère conduisant les armées d'un roi, pour que la foi chancelante du monarque lui abandonnât sans réserve la dernière ressource de son parti ; et La Hire avait reçu en secret l'ordre de surveiller ses démarches et de lui désobéir s'il le fallait. Cette précaution ne servit de rien : Jeanne entraînait tout, et La Hire, tout indévot qu'il fût, lui qui se plaisait à *maugréer* (jurer) devant elle pour s'amuser de son indignation, se laissait aller comme les autres. Elle entre dans Orléans, force les Anglais à en lever le siége, et conduit le roi à Reims, soumettant sur son passage Auxerre, Troyes, Châlons, Soissons, etc.

Mais l'inspiration ne se prolonge pas, comme on renouvelle un bail avantageux. La Pucelle, exploitée par le prince qui lui devait sa couronne, ne se prêtait qu'à contre-cœur à cette profanation de l'esprit de Dieu, et dès lors elle ne fit

[1] C'était une tradition dans le pays que cette épée venait de Charlemagne.

plus rien. Elle avait cessé de croire en elle ; sa mission avait passé, *sa voix* se taisait ; et d'ailleurs l'épée miraculeuse de Fierbois ne venait-elle pas de se briser en route, symbole du charme qui avait été rompu [1] ? Cependant, toute découragée qu'elle fut en arrivant aux portes de Paris, elle ne s'en conduisit pas avec moins de bravoure, mena les soldats à l'attaque du fossé, et y resta bien longtemps après que les chevaliers se furent retirés. Elle partit de là navrée de douleur ; car elle s'était aperçue que les seigneurs, jaloux de son influence, avaient résolu sa perte : renversée d'un coup de pierre dans le fossé pendant qu'elle escaladait la muraille, elle les avait vus rester immobiles, et ce jour-là elle aurait été prise par les Anglais, si les soldats, avertis à temps, ne fussent accourus pour la délivrer. En vain, pour l'apaiser, Charles VII anoblit sa famille, et changea son nom de Jeanne d'Arc en celui de Jeanne du Lys, faveur royale dont elle n'avait pas besoin, et dont la postérité n'a pas tenu compte ; la pauvre fille sentait que son heure approchait, et ni caresses ni flatteries ne pouvaient calmer son âme en peine ; enfin s'étant jetée dans Compiègne, qu'assiégeaient alors les Bourguignons et les Anglais, elle fut jetée à bas de son cheval, dans une sortie qu'elle tenta, et Guillaume Flavy, qui commandait la place, y rentra sans elle (1430).

Maîtres enfin *de la sorcière* qui avait ruiné leurs affaires, et dont l'idée seule faisait fuir dans les bois leurs archers des communes, quand on venait les chercher pour les mener en France, les Anglais comptaient bien lui faire payer cher ses succès miraculeux, et du *Te Deum* qu'ils avaient

[1] Pendant la marche, elle rencontra sur le bord du chemin un groupe de soldats qui buvaient et juraient en compagnie de prostituées : Jeanne indignée se mit à les frapper du plat de son épée avec une telle force, que l'épée en fut brisée.

commandé aux clercs de Notre-Dame, ils passèrent bientôt à une vengeance moins innocente. Un tribunal de moines et de prêtres vendus à leur cause se forme à Rouen sous la présidence de Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, et la Pucelle retombe une seconde fois entre les mains de ces docteurs qui lui avaient inspiré tant d'effroi lors de son arrivée à Chinon. Mais il y avait quelque chose de plus qu'une dérision dans les paroles de ceux-ci : un des plus infâmes procès dont il soit parlé dans l'histoire vient fondre sur la malheureuse prisonnière ; on l'accuse de s'être vendue au diable, et de s'être prostituée aux seigneurs de la cour de France, elle si pieuse et si chaste, on l'accuse d'avoir porté des habits d'homme, d'avoir assisté au sacre du roi, son étendard à la main ; et, sur une longue suite de crimes semblables, on la condamne *à la prison perpétuelle, au pain de douleur et à l'eau d'angoisse*. Bedfort trouva le jugement trop doux, et fit entendre au tribunal qu'il n'était pas content de lui : on l'eut bientôt satisfait. Jeanne avait été forcée de prendre un vêtement de femme ; un matin en se réveillant, elle ne le trouva plus sur son chevet, et remit ses anciens habits. Dans ce moment ses geôliers paraissent ; convaincue de désobéissance aux arrêts de l'Eglise, elle est ramenée devant ses juges, et condamnée, comme relapse, au supplice des sorcières, qui était celui du feu. La Pucelle entendit sans se plaindre cette infâme sentence, et toute tremblante qu'elle se sentit en voyant les soldats anglais se presser avec une joie féroce autour de son bûcher, pour y jeter chacun leur fagot, elle y monta avec courage, et fut étouffée par les flammes en prononçant les noms de Jésus et Marie (1431).

Pendant ce temps, celui que de roi de Bourges elle avait fait roi de France laissait Pierre Cauchon poursuivre son procès, et profitait, sans se soucier d'elle, de l'élan qu'elle avait imprimé aux esprits. De toutes parts les villes

se rendaient à lui ; la petite noblesse s'insurgeait sur tous les points ; le duc de Bretagne avait abandonné le parti des Anglais, et celui de Bourgogne se tenait avec eux sur le pied d'une neutralité menaçante : la cause nationale reprenait ouvertement le dessus. Bedfort, pour rattacher à l'Angleterre ceux de ses partisans qui commençaient à s'ébranler, fait venir à Paris son pupille Henri VI, s'imaginant peut-être les encourager beaucoup en leur montrant l'enfant auquel ils obéissaient. Le petit roi fit son entrée triomphale dans la ville, y fut couronné avec grande pompe, baisa les reliques de la Sainte-Chapelle, et donna un repas au peuple dans Paris, sur cette fameuse table de marbre, témoin de tant de somptueuses fêtes des Valois ; puis il repassa le détroit, et ce fut tout (1431). Charles VII se montrait aussi de son côté : ayant secoué désormais sa molle et paresseuse vie de Chinon, il menait lui-même ses troupes à l'escalade des villes et des châteaux, demeurait sous la tente, et parcourait les provinces, adressant sur son passage la parole au peuple, auquel il demandait s'il n'était pas las de combattre son roi sous la bannière de l'étranger.

Une fois décidée, la révolution avança rapidement ; déjà des négociations avaient été entamées avec le duc de Bourgogne, quand Bedfort, qui luttait encore contre la fortune de l'Angleterre, vint à lui manquer tout à coup (mort de Bedfort, 1435), et les conférences d'Arras, dont seul il entravait le succès, amenèrent ce fameux traité du même nom, arraché à l'ambition vaniteuse de Philippe le Bon par les supplications du pape, du concile de Bâle, des rois de Pologne, de Navarre et de Sicile, des ducs de Bar, de Bretagne et de Milan, par le renvoi de tous les ministres qui avaient joué un rôle dans l'affaire de Montereau, et, ce qui était plus concluant que tout le reste, par une foule de priviléges, et par la cession du comté de Mâcon et d'un vaste territoire à l'entour de la Somme. A ce prix il abandonna le parti des Anglais, après s'être fait longtemps prier, et réunit ses troupes à celles de Charles VII (1435).

Mais cette soumission était trop précieuse pour qu'on calculât ce qu'elle coûtait. Les Anglais, qui n'avaient été reçus par le peuple que sur la parole des Bourguignons, et parce que Philippe s'était jeté dans leurs bras, redevinrent complétement étrangers, dès que son parti ne fut plus pour eux. et l'année qui suivit le traité d'Arras, Paris ouvrit ses portes au comte de Richemond (1436). C'était une singulière guerre que celle qui se faisait alors. Elle n'avait point de théâtre, point de chef suprême, car Charles VII n'en était un que dans un cercle fort restreint, et il y en avait mille en dehors de lui : aucun n'en dirigeait la marche ; chacun la faisait chez soi, avec ses hommes et ses voisins, et selon que la circonstance ou l'envie de jouer des mains le lançait en expédition. Pour l'historien qui suit avec attention le récit détaillé des hostilités de ces années-là, c'est la mise en scène la plus complète, comme aussi la plus animée, de ce que fut la féodalité. Son dernier moment était pourtant venu : cette activité extraordinaire qu'on la voit déployer à cette époque tenait à des circonstances qui devaient bientôt disparaître ; on pourrait comparer ce fait aux derniers efforts d'un agonisant. Quand les Anglais eurent succombé sous les innombrables coups de cette guerre multiple et locale, quand, refoulés sur les bords de la mer, il ne leur resta que la Guienne et la Normandie, et que Charles VII put respirer enfin de ce côté, il songea à d'autres soins ; il laissa dormir quelque temps les vaincus pour se tourner vers de nouveaux ennemis.

Ceux dont il fallait songer à se défaire d'abord étaient ces chefs de compagnies qui faisaient chacun la guerre en leur nom, et se considéraient comme autant de puissances, après avoir vu depuis vingt ans la France et l'Angleterre traiter avec eux. Il y avait une haine profonde dans le

peuple pour cette oppressive soldatesque, qui continuait de le traiter à sa merci dans les lieux mêmes où la guerre avait cessé, et Charles profita de cette animosité pour tenter une réforme dans les hommes d'armes de son parti. Cette réforme semblait toute de police au premier coup d'œil ; elle mettait des bornes au faste insolent que tous, jusqu'aux simples soldats, affichaient, fixait le nombre de leurs écuyers et de leurs chevaux, et renvoyait du camp cette foule de filles de joie qu'ils traînaient partout après eux. Mais toucher aux habitudes des compagnies, c'était mettre la main sur leur indépendance et les ranger sous la juridiction royale, et leurs chefs ne s'y trompèrent pas. Après quelques jours d'une résistance qui s'efforçait en vain de rester légale, ils jetèrent enfin le masque, et se déclarèrent en rébellion ouverte, soutenus par les principaux seigneurs de la guerre d'Orléans et de Chinon, dont les intérêts se confondaient avec les leurs, et par le dauphin Louis, qui, dévoré déjà de toute l'ambition qu'il porta sur le trône, se sentait hâte de régner, et s'indignait du rôle subalterne que lui faisait jouer son père. Tous ensemble se mirent en campagne, et commencèrent la guerre qui a reçu le nom de guerre de la Praguerie (1440).

Elle dura peu. Ce n'était pas au sortir de la domination anglaise, provoquée par les querelles des Armagnacs et des Bourguignons, que l'on pouvait songer sérieusement en France à la guerre civile ! D'ailleurs l'opinion publique se déclarait si hautement pour la cause royale, que les révoltés ne tinrent pas longtemps contre elle. Charles VII, qui s'était cru d'abord en danger, se rassura bientôt, quand, après quelques hostilités sans importance, quelques châtiments exemplaires, mais peu nombreux, il vit que tout était rentré dans l'ordre, et que les rebelles revenaient d'eux-mêmes à son parti (1441). Cependant, averti par cette protestation, il ajourne à d'autres temps l'exécution de ses

desseins, et ramène ses compagnies contre les Anglais. Mais quand, par le mariage de Marguerite d'Anjou avec leur jeune roi Henri VI, il a conclu avec eux une paix qui leur coûte le Maine et l'Anjou (1444), quand son fils Louis a laissé dix mille de ses hommes d'armes sur le champ de bataille de Saint-Jacques, et que lui-même a été conquérir au prix de leur sang une gloire facile sur les gens de Metz, qui défendaient bravement leur indépendance contre les menaces du père de Marguerite, du fameux René d'Anjou, alors fier de leur affaiblissement et de ses succès, il casse toutes les compagnies, à la réserve de quinze qu'il prend à son service, sous le nom de *Compagnies d'ordonnance*. En même temps il se fait accorder par les états un subside annuel pour l'entretien de ces troupes, qu'il devait tenir continuellement sur pied ; puis il renvoie un à un chez eux tous les soldats et les capitaines qu'il n'avait pas admis dans ses compagnies d'ordonnance, et les fait observer si bien sur la route qu'au bout de quinze jours on n'en entendit plus parler (1445)[1].

[1] Au lieu de troupes vagabondes, dépendantes des ordres arbitraires des capitaines, qui les payaient souvent par le pillage, on établit des corps toujours subsistants où les soldats, habituellement sous le drapeau, s'accoutumeraient à la discipline et à la subordination. Pour cela, il fallait commencer par assurer leur solde. Le roi ne voulut pas prendre lui seul une résolution sur cet objet ; il consulta les princes du sang, le connétable, les maréchaux de France et les grands seigneurs qu'il convoqua, surtout les députés des principales villes du royaume, appelées à fournir les fonds ; elles s'étaient quelquefois exemptées, elles et leur territoire, des ravages des gens de guerre par des contributions passagères. Il fut proposé de rendre ce moyen permanent, et, du consentement de tous, fut établie une taille perpétuelle, spécialement affectée au paiement et à l'entretien des troupes.

Il y eut une revue de tous les gens de guerre ; entre eux on choisit les plus courageux, avec égard cependant, pour la préférence, aux

Le peuple ne vit là que la suppression de ces bandes de brigands, véritable plaie de la France à cette époque, qui, depuis Philippe de Valois, en faisaient un vaste théâtre de pillage et de massacres ; mais ce n'était qu'un bienfait passager, et il y avait autre chose dans ces deux grandes institutions d'une armée permanente et d'un subside annuel ; il y avait tout l'avenir de la royauté, et le fondement du système moderne, devant lequel la féodalité devait bientôt

mœurs et à la probité. Les rôles étant arrêtés, le roi licencia le surplus. Les soldats congédiés eurent ordre de se rendre sur le lieu de leur naissance, ou tout autre qui conviendrait à leur subsistance ou à leur fortune. Défense de commettre aucun désordre sur la route en se retirant, sous menace d'être punis comme perturbateurs du repos public. Afin d'assurer l'exécution de ce règlement, les lieutenants de la connétablie firent garder les chemins par les archers des communes intéressées à la sûreté du pays ; de sorte qu'on s'aperçut à peine d une réforme qui, sans cette précaution, aurait pu causer les plus grands désordres.

La cavalerie fut formée de quinze compagnies d'ordonnance, composées chacune de cent lances : chaque lance ou homme d'armes avait sous lui trois archers, un écuyer et un page, tous montés. « Le roi, dit un historien contemporain, nomma des capitaines vaillants, sages et experts en fait de guerre, et non jeunes et grands seigneurs. La paie de chaque homme d'armes était de dix livres par mois ; celle de l'écuyer de cent sous, celle des archers de quatre livres, et celle du page de soixante sous. L'espérance de remplir les places vacantes attacha à ce corps une telle multitude de surnuméraires, que l'on vit des compagnies monter jusqu'à 1,200 cavaliers. L'infanterie se composa d'abord d'un corps permanent d'archers de 4,000 hommes, et ensuite d'un supplément de francs-archers qui n'étaient réunis qu'en temps de guerre. Chaque paroisse devait élire un habitant, *le plus avisé pour l'exercice de l'arc ;* elle le fournissait d'équipage ; il était payé, pendant la guerre, à raison de quatre livres par mois, et non pendant la paix ; mais il jouissait d'exemption de tous impôts : ce qui a fait donner à cette milice la dénomination de *francs-archers*. Ils étaient obligés de porter, les fêtes et dimanches, leur habit de guerre ; jouissaient de quelques distinc-

s'écrouler. C'est de Louis XI que l'on fait dater l'histoire moderne en France ; il faudrait remonter plus haut. Louis XI ne fut que le continuateur des vingt dernières années de son père ; et tout vague et flottant que soit toujours le commencement d'une époque, on pourrait assigner au commencement de celle-ci une date précise dans cette année 1445, après laquelle la féodalité ne fit plus que protester contre sa défaite [1].

tions à l'église, et se rassemblaient de plusieurs villages pour s'exercer ensemble à tirer de l'arc. Mais, soldats à la campagne et paysans à l'armée, cette dernière milice tomba bientôt dans le mépris.

Charles VII eut soin que l'impôt de guerre fût uniquement appliqué à cet objet pendant son règne, et n'outrepassât jamais la taxe. « Nul seigneur n'eût osé lever argent en sa terre sans sa per- « mission, laquelle il ne donnait pas légèrement, » et ces seigneurs, voyant au roi une armée subsistante prête, au premier commandement, devinrent plus circonspects et moins hardis à se choquer. »

[1] La pragmatique-sanction venait consacrer en même temps une autre conquête de la royauté. « Depuis plusieurs années, des conciles qui se succédaient luttaient contre l'autorité des papes ; celui de Bâle venait de prononcer sa propre supériorité, et il avait fait plusieurs canons de discipline conformes aux usages qu'on appelait les *libertés de l'église Gallicane*. Les pères de Bâle envoyèrent proposer au roi l'homologation. Il convoqua, dans la sainte chapelle de Bourges, les princes du sang, le dauphin à la tête des principaux seigneurs du royaume ; on y discuta les décrets en présence des légats du pape, et, malgré leurs réclamations, l'assemblée en reçut la plus grande partie comme loi de l'État, sous le nom de *Pragmatique-sanction*, appellation dérivée d'un vieux mot *pragma* qui veut dire *prononcé, sentence, édit*. On arrêta donc que le concile œcuménique était au-dessus du pape ; que, suivant les anciens usages, on procéderait par élection pour remplir les siéges épiscopaux et les autres prélatures ; que les papes ne pourraient plus se réserver la collation des bénéfices ; qu'on n'en appellerait plus à eux sans avoir passé par les tribunaux inférieurs, et que, dans ce cas, ils seraient obligés de déléguer des juges sur les lieux ; de manière que nul ne pût être évoqué hors de son diosèse plus loin que quatre

Sorti triomphant de cette périlleuse entreprise, Charles VII songe bientôt à mener à terme l'autre œuvre de son règne et retourne à l'attaque des provinces restées aux Anglais. En 1448 il rompt la paix conclue avec Henri VI, et se prépare à entrer en Normandie. Comme l'argent manquait dans ses coffres, il eut recours à son argentier Jacques Cœur, qui se chargea des frais de l'expédition, et après deux ans de guerre, la victoire remportée à Formigny par Richemond achève de lui livrer cette province (1450). L'année suivante, Dunois s'emparait des dernières places anglaises en Guienne, et Talbot, qui se présente en 1453 pour remettre la partie en question, est tué à Castillon par un boulet de canon. La bataille de Castillon fut le dernier acte de cette longue guerre de cent ans, pendant laquelle se forma la nationalité française. De puissantes distractions devaient bientôt appeler ailleurs l'attention des deux peuples, car l'Angleterre allait entrer dans la guerre des deux Roses, et la France dans le règne de Louis XI.

« Depuis la Praguerie, il n'y avait jamais eu de franche réconciliation entre Louis et son père. Le délaissement dans lequel vivait sa mère, révoltait surtout le dauphin, qui s'emporta, dit-on, un jour jusqu'à donner un soufflet à madame de Beauté, comme on nommait Agnès Sorel, depuis que le roi lui avait donné le château de Beauté. Il cherchait à gagner les archers de la garde écossaise. En 1446, ses intrigues ayant été découvertes, et ses complices mis à mort, il abandonna la cour, où les conseillers favoris du roi le tenaient « en si grande dépendance. » La dernière fois qu'il vit son père, il sortit de la chambre, la tête nue, en s'écriant : « Par cette tête sans chaperon, je me vengerai de ceux qui me mettent hors ma maison. » Cette colère demeura longtemps impuissante. Retiré dans son gouvernement du Dauphiné, Louis s'agitait en cent façons pour se créer une importance factice. Il contractait des alliances en son nom privé avec le duc de Savoie, avec Florence et les princes de Milan ; il instituait des parlements, fondait des universités, réformait les ordonnances et les monnaies, déployait en un mot toute cette activité un peu brouillonne, mais énergique et persistante, qu'il porta plus tard sur le trône. Pendant ce temps, Charles VII, en homme qui se repose sur sa tâche terminée, était redevenu le paisible et voluptueux compagnon qu'il avait été d'abord. A madame de Beauté, morte en 1450, avait succédé la dame de Villequier, une nièce d'Agnès, qui, pour mieux occuper, sans danger pour elle, l'imagination lassée du roi, s'était entourée de jeunes filles de petite condition, les plus jolies qu'on avait pu trouver. C'était dans cette gracieuse et facile compagnie que Charles passait les dernières années de son règne, promenant ses loisirs de châteaux en châteaux, dans la Touraine et le Berri, sur ces bords délicieux de la Loire qui lui rappelaient tant de souvenirs, trouvant facilement grâce aux yeux de son peuple pour ces désordres inoffensifs, en faveur du calme et de la sécurité qu'il lui avait rendus. Cependant l'attitude hostile du dauphin jetait quelque trouble dans cette vie douce et honorée. En 1456, Charles s'inquiéta à la fin de cette longue absence, et de cette autorité despotique que son fils s'arrogeait dans sa province ; il lui intima l'ordre de revenir à la cour, et Louis s'obstinant dans sa résolution, le comte de Dammartin, Antoine de Chabannes, se dirigea avec une armée sur le Dauphiné. Louis ne l'attendit pas ; il feignit

journées de chemin. Les abus des excommunications furent réprimés, et l'on supprima les annates qu'on payait en cour de Rome en prenant possession d'un bénéfice ; enfin on termina par cette loi, qui a toujours été pratiquée, même depuis l'abolition de la pragmatique, que les bulles des papes et les décrets des conciles, même généraux, pour ce qui regarde la discipline, n'auront de force en France que quand ils auront été revêtus de la sanction du roi. »

une partie de chasse et se réfugia à Bruxelles, suivi seulement d'une douzaine de serviteurs. Le duc Philippe reçut magnifiquement l'héritier de la couronne. Il lui monta une maison royale, et l'établit dans le château de Genep, à quatre lieues de Bruxelles, avec une pension de 2,500 livres par mois. Louis y resta jusqu'à la mort de son père, chassant et devisant à table avec les gais chevaliers qui remplissaient la cour de Bourgogne. « Là on racontait à qui mieux mieux des histoires de galanterie. Le dauphin aimait les bons contes, et celui qui faisait le plus lascif, était le mieux venu. Le comte de Charolais était aussi un convive jovial ; le bâtard de Bourgogne, les sires de Fiennes, de Digoine, de Thianges, de Rothelin, de Lannoy, de Créqui payaient aussi leur écot en narrations plaisantes ; parfois le bon duc lui-même s'en mêlait. On fit un recueil de leurs récits, qui se nomme *les cent Nouvelles*, et dans la suite il fut publié. » (Barante.)

Ce joyeux exil se prolongea jusqu'au mois de juillet de l'année 1461. Charles VII avait alors cinquante-huit ans. Un abcès lui survint dans la bouche, et, comme Adam Fumée, son médecin, ne pouvait le guérir, le faible monarque se laissa persuader qu'on avait voulu l'empoisonner. Le nom du dauphin courait dans toutes les bouches. Charles se sentit saisi d'une immense tristesse à cet odieux soupçon, et, pendant huit jours, il refusa toute nourriture. Quand ses serviteurs qui le voyaient dépérir, essayèrent pour le ranimer, de lui introduire dans la bouche des aliments liquides, il était trop tard : son estomac affaibli ne pouvait plus rien supporter. Le 21, Charles VII, *le Victorieux*, expira à Meun-sur-Yèvre, en Berri, après un règne de trente-neuf ans. Singulier mélange de faiblesse et d'énergie, d'insouciance et de dévouement, ce serait encore un beau caractère de roi que le sien, avec son amour de l'ordre et sa douce philosophie, s'il n'était entaché d'ingratitude, défaut impardonnable dans un prince qui avait été surnommé *le Bien Servi*. De tous les instruments qu'il brisa, ou qu'il laissa briser après s'en être servi, celui qu'il aurait dû le plus respecter, c'était ce fidèle et généreux Jacques Cœur, qui avait payé ses conquêtes, et qu'il sacrifia aux petites haines de cour. La disgrâce de Jacques Cœur, arrivée l'année même qui suivit la soumission de la Normandie, est un de ces actes inqualifiables qui suffiraient pour perdre sans retour la mémoire d'un roi, si, pour être juste, il ne fallait tenir compte des obsessions domestiques et de ces appréhensions de chaque jour qui entouraient la royauté à cette époque difficile. Comme tous les hommes faibles, Charles croyait facilement à la trahison, et les leçons de sa jeunesse n'étaient pas de nature à le rassurer. Il mourait, au reste, victime lui-même de sa défiance, et il y a une chose qui doit le protéger aux yeux de la postérité, c'est qu'il fut pleuré par son peuple. » (*Histoire de France.*)

III.

LOUIS XI.

Les premiers moments du règne de Louis XI furent donnés aux exigences du dauphin. Les conseillers qui l'ont desservi auprès de son père, les gens du parlement qui l'ont déclaré rebelle sont cassés et exilés ; le comte de Dammartin, qui a eu le courage de faire rudement la guerre à l'héritier de la couronne, est jeté à la Bastille ; ses biens sont confisqués, et sa femme, réduite à l'indigence, va s'asseoir avec ses enfants à la table d'un paysan de Dammartin, qui la nourrit pendant trois mois. Tous ses amis de Bourgogne sont comblés de faveur, et le comte de Charolais, qu'il nommait son frère à Genep, reçoit le gou-

vernement de Normandie, avec une pension de 38,000 livres. Charles VII, en 1438, avait imposé à la cour de Rome la pragmatique sanction de Bourges qui confirmait l'église gallicane dans ses anciens priviléges, et lui en attribuait de nouveaux ; Louis XI, par jalousie pour la mémoire de son père, en fait, dès son avénement, le sacrifice à la cour de Rome (1461). Mais il ne tarda pas à se repentir de cette démarche précipitée. Il avait demandé en récompense la création d'un légat pour la nomination des bénéfices qui résiderait dans le royaume, afin que l'argent n'en sortît pas; l'abandon de la maison d'Aragon, qui disputait toujours le royaume de Naples à la maison d'Anjou, et enfin le chapeau de cardinal pour l'évêque d'Arras, chargé de négocier cette affaire. Pie II, qui était pape alors, accorda sur-le-champ cette dernière grâce qui ne lui coûtait rien, et l'évêque fut si enchanté qu'il remit aussitôt l'acte du roi ; Louis ne retira d'autre fruit de sa complaisance qu'une magnifique épée, bénite à Rome pendant la nuit de Noël, et enrichie de pierreries. Il sut bien se venger du pape, car il permit au parlement de se révolter ; son acte ne fut point enregistré, et la pragmatique sanction resta en vigueur, malgré le seing royal que Pie II tenait entre ses mains.

Il en fut de même du reste, et ses souvenirs de jeunesse s'étant bientôt effacés, Louis entra dans son véritable rôle. Ce prince avide commence par s'immiscer dans les affaires de l'Aragon, alors en guerre avec la Castille, et se fait céder par Jean d'Aragon la Cerdagne et le Roussillon, moyennant 300,000 écus d'or qu'il lui a prêtés. (1462). Puis il reçoit à sa cour Marguerite d'Anjou, qui, chassée d'Angleterre par les victoires de la *rose rouge*, venait implorer son secours. Il ne rougit pas de profiter de son infortune pour lui arracher la cession de Calais au prix de 20,000 écus (1462). Enfin Philippe de Bourgogne, qui jouissait en paix des villes de la Somme à lui cédées par le

traité d'Arras, se les vit tout à coup enlever ; il reçut les 400,000 écus d'or qui avaient été stipulés pour leur rachat. (1463). C'étaient là d'heureuses spéculations, mais il fallait trouver tout cet argent, et le peuple, qui se sentait écrasé, murmurait hautement. De son côté, Louis n'était pas disposé à céder. Au milieu des joies de son avénement, les bourgeois de Reims avaient reçu de lui une exemption d'impôt ; ce n'était qu'une parole sans conséquence, mais les Rémois se le tinrent pour dit, et, quand les collecteurs reparurent, ils les assommèrent (1461). Le nouveau roi, qui n'épargnait pas plus le peuple que les grands, envoie contre eux une armée et en arrête quatre-vingts qu'il fait décapiter (1462). On se tut ; mais les haines ne furent que comprimées, et dès lors commença à se tramer le complot qui devint plus tard la ligue du bien public. Des chevaliers et des bourgeois formèrent une association qui tenait ses assemblées dans l'église Notre-Dame de Paris, et les hostilités s'y préparaient lentement, quand un impétueux auxiliaire vint en précipiter le mouvement.

Dans les premiers jours de son règne, Louis XI avait témoigné un dévouement absolu à la maison de Bourgogne ; cette ferveur de reconnaissance passa vite, car les bienfaiteurs du dauphin étaient de dangereux rivaux pour le roi. Philippe n'était pas encore de retour à son duché, que déjà Louis avait envoyé des émissaires aux Liégeois, les éternels ennemis de la maison de Bourgogne. Le comte de Charolais avait été dépouillé, au bout de quelques mois, de ce gouvernement de Normandie dont on l'avait si fastueusement décoré ; récemment encore, le rachat des villes de la Somme l'avait violemment irrité contre le roi de France ; une nouvelle insulte lui mit les armes à la main. Un audacieux partisan, le bâtard de Rubempré, avait tenté de l'enlever au milieu des états de son père ; il accusa Louis XI d'avoir machiné cet attentat, et le chancelier de

France, Morvilliers, qui fut envoyé à la cour de Bourgogne à cette occasion, réfuta son accusation avec tant de rudesse et de hauteur, qu'au départ de l'ambassade française Charles se pencha à l'oreille de l'archevêque de Narbonne, et lui dit : « Recommandez-moi très-humblement à la bonne « grâce du roi, et dites-lui qu'il m'a bien fait laver la tête « par son chancelier ; mais qu'avant qu'il soit un an, il s'en « repentira » (1464).

Dès ce moment il ne songea plus qu'à se venger, et il eut bientôt amené à lui tous les grands feudataires qu'inquiétait le despotisme naissant du nouveau roi. Les ducs de Bretagne et de Bourbon, se liguent avec lui, et, à leur suite une foule de seigneurs qui grossissent subitement la conjuration de Notre-Dame. On gagne le frère du roi, Charles de Berri, qui, flatté de se voir chef de parti, se laisse séduire par vanité ; et le véritable chef de la révolte, le comte de Charolais, déclare à son père qu'il va faire la guerre en France, lui demandant la permission d'emmener avec lui la noblesse de Flandre et de Bourgogne. Philippe donne une permission qu'il n'ose refuser, car le fougueux jeune homme se contenait à peine sous le frein de l'autorité paternelle, et le comte de Charolais passe la frontière à la tête de dix mille lances. Toute la noblesse du royaume l'attendait en armes, prête à se joindre à lui, et une grande partie des bourgeois n'était guère mieux disposée en faveur du roi. Dans ce moment critique, Louis XI ne désespéra de rien. Il se fait jurer obéissance par les habitants de Paris, et court attaquer le duc de Bourbon qui, intimidé à la vue de vingt-quatre mille hommes, demande la paix et abandonne ses alliés (1465). De là il retourne en toute hâte à Paris, sous les murs duquel il avait appris que les Bourguignons étaient campés. Couvrant leurs ressentiments et leurs intérêts particuliers du beau nom de *ligue du bien public*, les confédérés s'étaient

avancés jusqu'à la vue de Paris, annonçant partout au peuple qu'ils venaient pour le délivrer des impôts; à Lagny, où il s'était arrêté longtemps, Charles de Bourgogne avait ouvert le grenier à sel, vendu le sel au peuple à prix coûtant, et jeté au feu, sur la place publique, les registres de l'impôt. Mais tout cela n'avançait point leurs affaires, car le peuple se souvenait encore de la terrible leçon de ceux de Reims, et personne n'osait bouger. Il fallait décider les esprits par quelque coup d'éclat ; et les ducs de Bretagne et de Berri, les principaux soutiens de la ligue avec le comte de Charolais, n'arrivaient point. Charles dirige sur la porte Saint-Denis une attaque qui ne réussit point, et, quittant Paris, il va les attendre auprès du château de Montlhéry. Louis revenait alors du Bourbonnais, et il n'était encore qu'à Orléans : instruit que les ennemis s'étaient venus poster entre lui et Paris, il veut les éviter par un détour, mais son armée s'égare et se trouve tout à coup, au milieu de sa marche, en présence des confédérés. Il fallut bien combattre ; on se chargea tout le jour avec un égal succès, et la nuit étant survenue, le roi se retira à Corbeil, tandis que les Parisiens voyaient arriver les fuyards de l'aile gauche des Bourguignons, qui, mise en déroute dans le combat, ne s'était arrêtée qu'après quinze lieues de course. (Bataille de Montlhéry, 16 juillet 1465.)

Des deux côtés l'on se croyait vaincu et l'on se proclamait victorieux. Les deux chefs passaient pour morts : les Bretons, regardant la guerre comme finie par la mort du roi, complotèrent avec les Français de massacrer les Bourguignons qui affectaient de leur donner la loi, et de mettre sur le trône l'ami de leur duc, Charles de Berri ; les bourgeois de Dinant, persuadés que le comte de Charolais avait été tué à Montlhéry, se répandirent dans les terres du duc Philippe, portant au-devant eux une figure humaine pendue à un gibet, avec cette inscription : « *Voilà le faux*

« *traître, le comte de Charolais, que le roi de France a*
« *fait ou fera pendre, ainsi comme il est ici pendu.* »

Quelques jours après la bataille de Montlhéry, le duc de Bretagne arriva avec un puissant renfort et le frère du roi. Ce chef honoraire de la ligue n'était guère propre à mener une guerre civile; c'était un homme faible et timide, qui pâlit à la vue des blessés bourguignons, et dit tout haut qu'il se repentait d'une démarche qui avait causé tant de maux. Cette parole seule pouvait amener une dissolution générale; on se hâta d'y faire diversion en conduisant l'armée à Paris. Louis XI, en revenant de Montlhéry, n'avait fait que passer par Paris, où deux jours lui avaient suffi pour se concilier l'amour des bourgeois, avec quelques flatteries et la création d'un conseil pris dans les trois puissances de la ville, la bourgeoisie, l'université, le parlement, et il était allé en Normandie appeler aux armes la noblesse et les francs archers de cette province, où il conservait un puissant parti. Pendant qu'il rassemblait une armée à Rouen, les confédérés arrivèrent à Paris et entamèrent des négociations avec les bourgeois. Encore tout pleins des caresses récentes de Louis XI, ceux-ci tinrent bon d'abord, mais peu à peu ils se laissèrent gagner. Les traditions de l'ancienne guerre vivaient encore parmi eux, et leurs vieillards pouvaient se souvenir d'avoir porté la croix de Saint-André; et puis les demandes du comte de Charolais étaient si raisonnables! Il ne voulait entrer dans la ville qu'afin de traiter plus à l'aise avec le parlement, l'université et les gens de l'hôtel-de-ville! Enfin ils allaient lui ouvrir leurs portes, quand Louis XI arriva avec toutes les forces de la Normandie. Il avait trop besoin d'eux pour ne pas se laisser prendre aux cris de joie qu'ils poussèrent en le revoyant; et les plus coupables, Jean Luillier, curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, Jean Chouart, lieutenant civil, et quelques autres, en furent quittes pour l'exil.

Ce n'était pas le temps de songer à satisfaire ses besoins de despotisme et de vengeance. La foule de seigneurs que le roi avait ramenés de Normandie ne lui imposait pas, car il savait qu'il y avait des traîtres parmi eux. Un jour on avait trouvé ouverte une porte qui donnait sur la campagne, et plusieurs de ses meilleurs capitaines étaient accusés d'avoir signé un traité avec le comte de Charolais. Il fallait sortir à tout prix de cette position, et Louis XI entra sur-le-champ en pourparlers avec les chefs de la ligue. Jamais il ne se montra si facile; il semblait qu'il n'y eût qu'à demander pour obtenir, et les confédérés ne s'en firent pas faute. Tous tirèrent à eux un morceau du butin : Charles de Berri eut la Normandie; le comte de Charolais, les villes de la Somme; le duc de Bretagne, la lieutenance de la Normandie; Saint-Pol, l'épée de connétable; le comte de Dammartin, qui s'était échappé de prison pour aller rejoindre les rebelles, fut réintégré dans ses biens; les autres reçurent des pensions, des terres, des priviléges, tout ce qui fut à leur gré. Les choses allèrent au point que le parlement refusa d'abord d'enregistrer l'acte du traité; mais Louis XI ne tint pas compte de cette opposition maladroite, car il avait compris qu'il y allait de sa couronne. Comme on lui demandait pourquoi il avait signé un traité aussi désavantageux : « Je l'ai fait, dit-il, en considéra-
« tion de la jeunesse de mon frère de Berri, de la pru-
« dence du beau cousin de Calabre, du sens de mon beau-
« frère de Bourbon, de la malice du comte d'Armagnac, de
« l'orgueil grand du beau cousin de Bretagne, et de la puis-
« sance invincible de beau frère de Charolais. » (*Philippe de Comines*, traités de Conflans et de Saint-Maur, 1465.)

La ligue du bien public est l'événement le plus important du règne de Louis XI. Son histoire est un admirable tableau de l'état des choses en France à cette époque : peuple, roi, seigneurs, tous y paraissent à leur tour sur la scène,

chacun résumant par un rôle de quelques mois la vie de tout un siècle. La féodalité n'est pas encore vaincue, témoin les cinquante mille hommes qu'elle assemble devant les portes de Paris[1]; mais la conduite molle et intéressée de ses membres qui, au milieu même de cette levée générale de boucliers, ne pensent chacun qu'à soi, lui présage une défaite prompte et décisive. La royauté, menacée dans son triomphe, plie pour se relever, en attendant que le moment vienne à la fin de se débarrasser pour toujours des ennemis qui veulent entraver sa marche. Le peuple, tel il vient de se montrer à nous, tel il se montrera longtemps encore; soumis et facile à tromper, mais toujours ménagé, toujours prêt à se retourner contre ceux qui lui pèsent, si le cœur ne lui manquait, ou plutôt si quelqu'un se présentait pour le lancer et le guider. Comme nous l'avons dit ailleurs[2], tout bafoué qu'il paraisse être par les momeries des deux partis, il était fort alors, puisque tous les deux cherchent à le fixer dans leur camp. Il est vrai qu'après la guerre on se fait un jeu plaisant des espérances qu'on a soulevées en lui. La confédération des seigneurs s'était intitulée ligue de bien public, et avait proclamé partout qu'elle ne s'armait que pour venir au secours du peuple opprimé par le roi : quand chacun eut pris ce qu'il lui fallait, lors du traité qui termina la guerre, quelqu'un se rappela que tous avaient oublié *le bien public*, et l'on nomma trente-six commissaires « pour y aviser, » après quoi l'on se sépara.

[1] « Ils conduisirent tous ensemble 50,000 hommes sous les murs « de Paris : cette circonstance qui n'a pas été assez remarquée, « prouve quelle puissance la haute aristocratie conservait encore « dans ce pays.» (*Précis de l'histoire de France pendant les temps modernes*, par M. Poirson.)

[2] *Histoire moderne*, premier cahier.

Ce ne fut pas la seule dérision de cette affaire. Louis n'eut pas fait tant de promesses, s'il eût compté devoir les tenir toutes : cet amas de petits seigneurs qui regagnaient leurs châteaux forts, tout glorieux de leurs parts de prise, s'en vit frustré sous mille prétextes ; mais ce n'était pas là le plus difficile, et les chefs eux-mêmes, qui se croyaient à l'abri de la mauvaise foi royale, ne furent pas plus respectés que les autres. Charles de Berri avait reçu le gouvernement, et le duc de Bretagne la lieutenance de la Normandie. Louis, qui avait eu soin de se faire déclarer par le parlement libre de serments arrachés par la nécessité, fomente des divisions entre eux et les Normands, et, quand il voit les esprits aigris, il envoie une armée pour reprendre la Normandie. Elle se soumet d'elle-même, et c'est à peine si le duc de Bretagne, qui a reçu chez lui le duc Charles, parvient à lui conserver quelques places dans la basse Normandie (1466). Encore Louis ne lui en laissa-t-il pas la tranquille possession, car il le fait sommer aussitôt de lui remettre entre les mains, et son frère, et les places qu'il retient en son nom ; et sur son refus, il le menace d'aller les chercher lui-même avec une armée. Le comte de Charolais, qui devenait alors le duc de Bourgogne par la mort de son père (1467), arrêta longtemps l'effet de ces menaces en menaçant à son tour ; mais Louis XI, qui, durant tout son règne, fut occupé sans cesse à solliciter les Liégeois, les ayant enfin déterminés à une nouvelle révolte, tint tête au duc, et lui envoya des ambassadeurs qui lui défendirent en son nom d'attaquer ses amis les Liégeois, lui offrant pourtant de les abandonner à sa vengeance, s'il voulait, de son côté, lui abandonner le duc de Bretagne. Charles ne voulut rien entendre. « Ce prince, montant à cheval pour se mettre à la tête de son armée, leur cria, comme ils s'en allaient : « Je vous prie de dire au roi que je le supplie de ne rien entreprendre contre le duc de Bretagne. » Le connétable, pre-

nant la parole, lui répartit : « Monseigneur, on vous a laissé le choix, et si vous attaquez nos amis, nous attaquerons les vôtres. — Ho bien, reprit-il, les Liégeois sont assemblés, et m'attends d'avoir la bataille avant qu'il soit trois jours. Si je la perds, je crois bien que vous en ferez à votre guise; mais aussi si je la gagne, vous laisserez en paix les Bretons » — Et s'en alla sans rien dire davantage. » (*Daniel.*)

Il la gagna (bataille de Saint-Tron, 1467), et six mois après, le tenace roi de France envoyait une armée en Bretagne (1468). Aussitôt Charles le Téméraire est sur pied, et s'avance sur la frontière de France. Il ne l'avait pas encore atteinte, quand un héraut du duc de Bretagne lui apporta le traité que ce prince venait de conclure avec le roi, et par lequel il renonçait à son alliance. Charles n'était pas encore revenu de sa surprise, qu'il vit arriver un autre héraut demandant un sauf-conduit pour le roi, et quelques jours après, Louis XI entra dans Péronne, où s'était arrêté le duc, monté sur une mule de voyage, et suivi de quelques confidents. Sur-le-champ il entame des négociations avec le duc, qui, enchanté de cette marque de confiance, ne se montrait pas exigeant; et Louis allait se retirer, emportant la réputation du politique le plus audacieux et le plus habile, quand une circonstance à laquelle il n'avait pas pensé vint en faire le plus maladroit des hommes. Au moment où le duc s'était avancé sur la frontière, Louis avait envoyé de nouveaux émissaires à Liége, qui, à peine échappée de sa défaite de Saint-Tron, rentra de bonne grâce dans la lice, et commença la révolte par attaquer son évêque, ami des Bourguignons, et même parent de leur duc. Par malheur, cela arriva juste au moment où Louis XI entrait à Péronne; et Charles, qui l'apprit bientôt, jeta le roi dans la tour de cette ville[1], furieux et ne parlant que de le mettre à mort

[1] On connaît le fameux rapprochement du meurtre de Charles le Simple dans cette même tour où Louis XI était renfermé. Ce rapprochement est tout au moins hasardé; car il paraît que Charles le Simple ne fut pas égorgé, et qu'il ne mourut pas dans la tour de Péronne, mais qu'il expira tranquillement dans quelque ferme royale dont Raoul lui avait fait présent.

(1468). Il finit par s'apaiser; mais Louis ne sortit pas de là sain et sauf : il fallut accorder pour apanage à son frère la Champagne et la Brie, reconnaître la légitimité de tous les actes du duc, et le suivre à Liége, dont il voulait faire un exemple terrible. Ce fut seulement quand la ville eut été brûlée sous ses yeux[1], et qu'on eut semé du sel sur le terrain qu'elle occupait, qu'il lui fut permis de s'en aller.

Il arriva confus, mais plus redoutable que jamais, et ne respirant que la vengeance. Ne sachant d'abord sur qui épancher sa colère, il enferma dans une cage de fer le cardinal La Balue, qui lui avait conseillé ce voyage, et fit tordre le cou aux perroquets de Tours que leurs maîtres avaient instruits à répéter : *Péronne;* mais ce n'était là qu'une vengeance d'enfant dépité, et Louis ne fut pas longtemps à se satisfaire plus en grand. Il commence par gagner le favori de son frère, Odet d'Aydie, qui persuade à ce faible prince de troquer son gouvernement de la Champagne et de la Brie contre celui de la Guienne, et quand, de cette province où il donnait la main au duc de Bourgogne, il l'a relégué au fond du royaume, il fait casser par les états le traité de Péronne (1469). Bientôt le duc de Guienne sur les instigations du comte de Saint-Pol, ayant demandé à Charles le Téméraire une de ses filles en mariage, le parlement de Paris déclare le Bourguignon déchu, et adjuge par un arrêt ses domaines à Louis XI, qui s'empare de Saint-Quentin, d'Amiens, de Roye et de Montdidier. Charles, mal soutenu par ses alliés de Bretagne et de Guienne, est obligé de con-

[1] On ne conserva que les églises et les maisons des prêtres.

clure une trêve avec le roi (1471). Il ne voulait que respirer, et à peine est-il de retour dans ses états, qu'il renoue les liens d'une nouvelle ligue plus formidable que toutes les autres. Tous les anciens chefs de la ligue du bien public, les ducs de Guienne, de Bretagne et de Lorraine, les comtes d'Armagnac, d'Alençon, de Saint-Pol, lui avaient donné leur parole ; le roi d'Angleterre et celui d'Aragon devaient joindre leurs armes aux siennes ; cette fois il ne fallait plus s'attendre à des négociations ; l'expérience avait trop bien appris à la féodalité ce qu'elles lui valaient pour que Louis XI pût espérer de la tromper encore une fois. Déjà la guerre allait éclater, quand on apprit que Charles de Guienne se mourait à Bordeaux, empoisonné par une pêche que lui avait servie l'abbé de Saint-Jean d'Angely. Peu de temps après, on sut que l'abbé avait été étranglé dans sa prison : les pièces du procès tombèrent entre les mains du roi, et les commissaires qui l'avaient conduit, furent comblés de biens par Louis XI [1] (1472).

[1] Lettre de Louis XI au comte de Dammartin :

« M. le grand-maître, depuis les dernières lettres que je vous ai écrites, j'ai eu nouvelle que M. de Guienne se meurt, qu'il n'y a pas de remède en son fait, et me le fait savoir un des plus privés qu'il ait avec lui ; et ne croit pas ainsi qu'il dit, qu'il soit vif dix à quinze jours qu'on le puisse amener... Et afin que nous soyons assurés de celui qui m'a fait savoir les nouvelles, c'est le moine qui dit les heures avec M. de Guyenne, dont je me suis fort esbahi, et m'en suis signé depuis la tête jusques aux pieds ; et adieu. Écrit au Montil-les-Tours, ce 18 mai. »

—

Entre plusieurs bons tours de dissimulation, feintises finesses et galanteries que fit ce bon roi en son temps, ce fut celui, lorsque, par gentille industrie, il fit mourir son frère le duc de Guyenne, quand il y pensait le moins, et lui faisant le plus beau semblant de l'aimer lui vivant, et le regretter après sa mort : si bien que personne ne s'aperçut qu'il eût fait faire le coup, sinon par le moyen de son fou qui avait été audit duc son frère, et il l'avait retiré après sa mort ; car il était plaisant. Étant donc un jour en ses bonnes prières et oraisons à Cléry devant Notre-Dame, qu'il appelait sa bonne patronne, au grand autel, et n'ayant personne près de lui, sinon ce fou qui en était un peu éloigné, il l'entendit comme il disait : « Ah ! ma bonne dame, ma petite maîtresse, ma grande « amie, en qui j'ai toujours eu mon reconfort, je te supplie de prier « Dieu pour moi, et d'être mon avocate envers lui : qu'il me par- « donne la mort de mon frère que j'ai fait empoisonner par ce « méchant abbé de Saint-Jean... Je m'en confesse à toi, comme à « ma bonne patronne et maîtresse ; mais aussi qu'eussé-je du faire ? « il ne faisait que troubler le royaume. » Le fou qui n'était point si reculé ni dépourvu de sens, ni de mauvaises oreilles, qu'il n'entendit et ne retint fort bien le tout ; en sorte qu'il le redit à lui en présence de tout le monde à son dîner, et à d'autres lui reprochant ladite affaire, en leur répétant souvent qu'il avait fait mourir son frère. Qui fut étonné ? ce fut le roi, mais il ne le garda guère, car il passa le pas comme les autres. Il y a plus de 50 ans que moi étant fort petit, m'en allant au collége à Paris, j'ouïs faire ce conte à un vieux chanoine de là, qui avait près de 80 ans ; et depuis, ce conte est allé de l'un à l'autre, de chanoine en chanoine. (*Brantôme*, tome I.)

Ce ne fut qu'un cri contre lui. Charles le Téméraire passe à l'instant la frontière, et s'avance dans le royaume, pillant et ravageant tout devant lui. En même temps, les autres membres de la ligue s'apprêtaient à venger leur allié. Louis corrompt Lescun, le favori du duc de Bretagne, et obtient la paix de ce côté ; puis il marche au Bourguignon, qui, arrêté court dans sa marche par les gens de Beauvais, se lassait déjà de la guerre ; il lui arrache la paix de Senlis (1472). Alors, dédaignant les souplesses et les cajoleries, il commence à lâcher la bride à ses instincts de despote, et fait sentir cruellement aux grands quel homme ils ont affronté. Le duc d'Alençon est enfermé dans un cachot où on le laissa mourir : le roi Réné, qui a pris part au

complot, est dépouillé de l'Anjou. Le comte de Dammartin part avec une armée pour le midi, où il va faire une exécution sanglante de tous les ennemis du roi. Le comte d'Armagnac, surpris dans Lectoure, est égorgé par un archer du roi; sa femme, enceinte, est empoisonnée; son frère, Charles d'Armagnac, est jeté dans un cul de basse fosse de la Bastille, où, pendant quatorze ans, il ne vécut que de pain et d'eau.

Que faisait le chef de la féodalité, pendant que Louis XI la traitait de la sorte? Charles le Téméraire avait alors bien d'autres choses en tête que ses anciens amis de la ligue du bien public; peu content de la puissance d'un roi, il en voulait aussi le titre, et, plein de cette ambitieuse idée, il se perdait dans des plans gigantesques. Comme il n'y avait rien à gagner du côté de la France, où il avait trouvé un homme capable de lui tenir tête, il semblait la quitter de vue, et songer à se faire Allemand. De toutes parts, il achetait des domaines, il recherchait des amis et des partisans de l'autre côté du Rhin; on dit même qu'il avait entrepris de se faire nommer empereur, en cas que Frédéric III vînt à mourir. En même temps, il s'emparait de la Lorraine, et s'avançait vers la Suisse, dont il avait résolu la conquête. Mais là aussi ses projets échouèrent, et, là aussi, ce fut encore Louis XI qu'il trouva sur son chemin. Louis XI s'allie avec les Suisses, que Charles veut asservir; il lui suscite un compétiteur au duché de Lorraine dans le jeune René, empêche à force d'or ses acquisitions en Allemagne; enfin il épouvante le vieux roi René, qui avait promis d'instituer Charles son héritier, et le timide monarque casse son testament. Cette guerre d'intrigues pensa coûter cher au roi de France. Charles, irrité, rentre dans la lice qu'il semblait avoir abandonnée pour toujours, et y ramène le duc de Bretagne, avec le comte de Saint-Pol, auxquels se joint cette fois le roi Édouard IV, qui, tranquille enfin sur un trône depuis si longtemps agité, songeait à montrer à la France que, même après la guerre des deux Roses, l'Angleterre était encore à redouter (1474). Mais, par une de ces bizarreries inconséquentes dont la vie de Charles le Téméraire est pleine, au moment de commencer la guerre avec Louis XI, il va s'engager dans une querelle au sujet de l'archevêché de Cologne, et mettre le siége devant la ville de Nuits, qui le retint un an sous ces murs (1474-1475).

Pendant ce temps, Louis XI lui prenait ses places de Picardie, Roye, Montdidier, Corbie, battait ses troupes et ravageait ses campagnes. Bientôt Édouard débarque à Calais avec une puissante armée, comptant trouver ses alliés en armes, et tout prêts à le recevoir; comme personne ne paraissait, il marche sur Saint-Quentin, qui était occupée par Saint-Pol; le connétable le reçoit à coups de canon De grosses pluies survinrent, et l'armée anglaise, mal logée, mal nourrie, parce qu'elle n'avait rien apporté, se fiant sur la promesse du Bourguignon, éclatait en murmures contre lui, quand il arriva avec une armée lasse et délabrée, car elle revenait du siége de Nuits. Edouard le reçut avec hauteur, lui demanda si c'était là ce qu'il lui avait promis; et Charles, aigri par l'échec qu'il venait d'éprouver, lui répondit si fièrement, que les deux beaux-frères [1] se quittèrent bientôt ennemis mortels. Ce fut alors que Louis XI se présenta. Libéral et courtois, il se chargea de nourrir cette armée, que l'on avait appelée pour le combattre; il flatta l'amour-propre d'Édouard, versa l'or à pleines mains sur tout ce qui l'entourait, et le renvoya à Londres enchanté du roi de France et satisfait de quelques légers avantages (traité de Péquigny, 1475). Le duc de Bourgogne se hâta de traiter à son tour (trêve de Soleure, 1475), car

[1] Charles le Téméraire avait épousé la sœur du roi d'Angleterre.

ses affaires sur les bords du Rhin le réclamaient tout entier ; et pour accélérer l'affaire, il lui abandonna son ami le connétable de Saint-Pol, qui, depuis quinze ans, s'agitait sans cesse entre les deux grandes puissances de France et de Bourgogne, qu'il s'efforçait de mettre aux mains, afin de se rendre nécessaire et de se faire un royaume à leurs dépens ; car lui aussi rêvait la royauté. Cette usurpation du titre de roi, qui semble le comble de l'audace de la part des seigneurs, est au contraire la marque la plus évidente de leur affaiblissement. On ne songeait pas à se faire nommer roi quand il suffisait d'être comte pour ne relever de personne. La féodalité aux abois avait compris que la puissance était passée à la royauté, et, pour la ressaisir, elle se reniait elle-même. Mais ce bizarre expédient ne lui réussit pas. La hache du bourreau royal fit justice de la tentative du comte de Saint-Pol [1] ; nous allons voir les alliés de Louis XI, les intrépides Suisses, déjouer les projets de Charles le Téméraire.

[1] Dans le moment arriva Jean de Popincourt, second président du parlement, qui dit au connétable : « Monseigneur, vous savez « que, par l'ordonnance du roi, vous avez été constitué prisonnier « à la Bastille Saint-Antoine, pour raison de plusieurs cas et crimes « à vous mis sus et imposés, auxquelles charges vous avez répondu « et été ouï en tout ce que vous avez voulu dire, et surtout avez « baillé vos excusations : et tout vu à grande et mure délibération, « je vous dis et déclare, par arrêt d'icelle cour, que vous êtes cri- « mineux du crime de lèze-majesté, et, comme tel, êtes condamné, « par icelle cour, à souffrir mort dans le jour d'hui : c'est à savoir « que vous serez décapité devant l'hôtel de cette ville de Paris; et tou- « tes vos seigneuries, revenus, et autres héritages et biens, déclarés « acquis et confisqués au roi notre sire. » Il ne s'attendait pas à une condamnation si sévère, et il en parut surpris. Cependant il ne dit rien qui marquât de la faiblesse ; mais seulement : « Dieu soit « loué, voici bien dure sentence; je lui supplie et requiers qu'il « me donne grâce de le bien connaître aujourd'hui. » Puis, se retournant du côté de M. de Saint-Pierre, il lui dit : « Ah ! M. de « Saint-Pierre, ce n'est pas là ce que vous m'aviez toujours pro- « mis.... »

A trois heures après midi, il sortit du bureau de l'Hôtel-de-Ville, et monta sur l'échafaud. Il se jeta d'abord à genoux du côté de l'église Notre-Dame, et il fut longtemps en prière, baisant de temps en temps, avec de grandes marques de dévotion, une croix que le cordelier lui présentait. Il se leva ensuite, et le nommé Petit-Jean, fils de Henri Cousin, exécuteur de la haute justice, s'approcha pour lui lier les mains ; ce qu'il souffrit *bien bénignement*, dit la chronique. Il se tourna du côté du chancelier, et des autres magistrats et seigneurs qui étaient sur le grand échafaud, et leur dit qu'il demandait pardon au roi, et qu'il les priait d'avoir soin de son âme, ajoutant qu'il ne prétendait pas, pour cela, qu'il leur en coûtât rien du leur. Il fit la même demande au peuple, et s'alla mettre à genoux sur un petit carreau de laine, aux armes de la ville, qu'il rangea avec le pied. Pendant qu'on lui bandait les yeux, il récitait des prières, parlait à son confesseur, et baisait la croix. Ensuite Petit-Jean, ayant pris une épée que son père lui donna, abattit d'un seul coup la tête du connétable. Son corps tomba presque en même temps. Le bourreau prit la tête qu'il plongea dans un seau d'eau, et la montra aux spectateurs, *qui étaient bien*, dit la chronique, *deux cent mille personnes et mieux*. (Note du père Griffet sur Daniel.)

Un marchand suisse qui traversait un jour le comté de Romont, avec une charretée de peaux de moutons, ayant été dépouillé par le comte (1475), alla porter sa plainte aux Cantons, qui attaquèrent le seigneur de Romont. Déjà ils lui avaient enlevé la petite ville de Granson quand il appela le duc de Bourgogne à son secours, et Charles, qui avait à se venger des Suisses, arriva bientôt avec une armée de 16,000 hommes. Il lui fut facile de triompher des 800 hommes dont se composait la petite garnison de Granson, et, dans sa rancune barbare contre les Suisses, il les fit pendre tous sur les bords du lac de Neufchâtel. « Cependant l'armée des Suisses avançait : le duc de Bourgogne eut l'im-

prudence d'aller à sa rencontre, et de perdre ainsi l'avantage que la plaine donnait à sa cavalerie. Placé sur la colline qui porte encore aujourd'hui son nom, il les vit fondre du haut des montagnes, en criant : *Granson! Granson!* En même temps, on entendait dans toute la vallée ces deux trompes d'une monstrueuse grandeur, que les Suisses avaient, disaient-ils, reçues autrefois de Charlemagne, et qu'on nommait le taureau d'Uri et la vache d'Unterwalden. Rien n'arrêta les confédérés. Les Bourguignons essayèrent toujours inutilement de plonger dans cette forêt de piques qui s'avançait au pas de course. La déroute fut bientôt complète. Le camp du duc, ses canons, ses trésors, tombèrent entre les mains des vainqueurs. Mais ceux-ci ne savaient pas tout ce qu'ils avaient gagné. L'un d'eux vendit pour un écu le gros diamant du duc de Bourgogne ; l'argent de son trésor fut partagé sans compter, et mesuré à plein chapeau. Cependant le malheur n'avait point instruit Charles le Téméraire. Trois mois après, il vint attaquer les Suisses à Morat, et éprouva une défaite bien plus sanglante. Les vainqueurs ne firent point de prisonniers, et élevèrent un monument avec les ossements des Bourguignons. *Cruel comme à Morat*, fut longtemps un dicton populaire parmi les Suisses (1476). » (Michelet).

Charles n'était plus en état de tenir la campagne, mais cet homme opiniâtre ne voulait point s'avouer vaincu, et ayant appris que le jeune Réné venait de lui enlever Nancy, il y courut avec la poignée de gens qui lui restait. Réné le laissa battre la place pendant trois mois, et, quand il le jugea assez épuisé, il vint fondre sur lui à la tête d'une nombreuse armée d'Allemands et de Suisses. Ce fut là que périt sous les piques et les arquebuses suisses, le dernier reste de cette brillante chevalerie bourguignonne qui donnait encore à l'Europe le spectacle d'une de ses anciennes cours féodales, en face de la cour bourgeoise de Louis XI,

et avec laquelle le moyen âge semble expirer en France. Charles, trahi par son confident Campo-Basso, essaya en vain de s'enfuir : dans la déroute il trouva le pont vers lequel il se dirigeait obstrué par des bagages, et des soldats qui ne le connaissaient point le massacrèrent près d'un marais. On le trouva le lendemain, tout nu, les deux cuisses traversées d'outre en outre d'un coup de pique, et le visage pris dans un glaçon (5 janvier 1477).

Quand Louis XI apprit cette nouvelle, il fit remplacer par une grille d'argent la grille de fer qui entourait la châsse de Saint-Martin, et envoya une armée s'emparer de l'Artois et de la Bourgogne, qui revenait à la couronne par l'extinction de la race mâle de Philippe le Hardi. Il voulut même recueillir l'héritage entier de Charles le Téméraire, et fit proposer à sa fille, Marie de Bourgogne, d'épouser le dauphin de France. Mais le dauphin n'était qu'un enfant de sept ans, et Marie refusa. Ce refus lui coûta cher ; le vindicatif monarque lâche ses émissaires par toute la Flandre, et Marie, pour avoir rejeté la tutelle du roi de France, se voit obligée d'accepter celle d'une turbulente et grossière bourgeoisie. L'assemblée de Gand, qui avait pris en main le maniement des affaires, avait envoyé ses députés à Louis XI, au nom de la princesse Marie. Louis XI, par une infame trahison, leur donne une lettre de Marie qui le suppliait de n'accorder créance qu'aux sires Hugonet et Imbercourt. Les Gantois reviennent furieux ; ils insultent Marie en pleine assemblée, et jettent à ses pieds sa lettre à Louis XI, tandis que les gens de métiers se tenaient aux portes, attendant Hugonet et Imbercourt pour les mettre à mort. Déjà ils étaient entre les mains de la populace ; Marie accourt sur la place en habit de deuil, et demande grâce avec larmes pour ses deux serviteurs ; on la repousse, et le bourreau leur tranche la tête devant ses yeux. On lui réservait un plus sanglant affront. Les Flamands tirent

des prisons leur duc Adolphe de Gueldre, un des hommes les plus odieux de l'époque, et le lui donnent pour époux. Heureusement pour l'infortunée qu'Adolphe fut tué dans la première rencontre qu'il eut avec les Français; et, pour échapper à tant d'outrages, elle se jeta entre les bras de Maximilien, le fils de l'empereur Frédéric III. Maximilien ne se contenta pas de la Flandre, et jetant un œil d'envie sur les provinces que Louis XI avait enlevées à l'ancien duché de Bourgogne, il lui déclara la guerre (1479). Elle dura trois ans, sans autre événement que la bataille de Guinegate, où comme à Montlhéry, on s'enfuit de part et d'autre (1479), et l'exploit de Coulon, armateur de Normandie, qui attendit la flotte flamande au retour des mers du Nord et lui enleva quatre-vingts vaisseaux : le traité d'Arras, qui mit fin aux hostilités, laissa les choses telles qu'elles étaient au commencement; la Franche-Comté, la Bourgogne et l'Artois furent définitivement déclarés provinces françaises, et le duché de Bourgogne, réduit à ses provinces flamandes fut rejeté dans le système de l'empire germanique (1482).

En même temps la puissante maison d'Anjou s'éteignait à son tour dans le midi (mort de René, 1481), et la royauté demeurait seule, enrichie des dépouilles de tant d'ennemis. L'œuvre de Louis XI était terminée, car désormais rien ne pouvait plus tenir devant la volonté royale; le crime de lèse-majesté était devenu un crime à part[1]; et de tous les héros de la ligue du bien public, il ne restait plus que le

[1] « Messieurs, j'ai reçu vos lettres par lesquelles désirez que je remette les offices que souloient avoir en parlement maître Guillaume le Duc, Etienne du Bays, et Guillaume Grignon; et je vous réponds que la cause pour quoi ils ont perdu leurs offices, ç'a été pour vouloir garder que le duc de Nemours ne fût puni du crime de lèze-majesté, parce qu'il me vouloit faire mourir et détruire la sainte couronne de France, et en ont voulu faire cas civil et punition civile; et pensois, vu que vous êtes sujets de ladite couronne, et y devez votre loyauté, que vous ne voulussiez approuver que l'on fît si bon marché de ma peau.

« Et parce que je vois par vos lettres que si faites, je connois clairement qu'il y en a encore qui voulontiers seroient machineurs contre ma personne, et afin d'eux garantir de la punition, ils veulent abolir l'horrible peine qui y être : par quoi sera bon que je mette remède à deux choses : la première, expurger la cour de telles gens; la seconde, faire tenir le statut, que jà une fois j'en a fait, que nul en çà ne puisse alléger les peines de crime de lèze-majesté. » (*Lettre de Louis XI au parlement.*)

duc de Bretagne, tremblant et soumis devant l'homme qu'il avait vu si souvent à ses pieds; encore était-il tenu en respect par le camp du pont Saint-Pierre, où le roi avait dix mille archers armés et exercés à la façon des Suisses.

Alors commença pour Louis XI un autre combat. En 1481, une attaque d'apoplexie l'avait mis aux portes du tombeau, et depuis il ne faisait que languir. Cet indomptable caractère ne plia point devant la mort, et quoiqu'il la sentit approcher à grands pas, il voulut lui disputer jusqu'au dernier pouce de terrain. Comme pour lui donner le change, il s'habillait magnifiquement, affectait de paraître en public, et se faisait acheter de tous côtés des armes, des chevaux et des chiens de chasse. Puis il voulut voir s'il ne pourrait pas se sauver par un miracle, et donna ordre à ses gens de se mettre en quête de reliques. On enleva la sainte ampoule à l'église de Reims, et il se frotta par tout le corps de cette huile précieuse, dont on détachait à peine une parcelle pour en oindre le front des rois. Un chanoine venait de mourir à Nevers en odeur de sainteté : il se fit apporter sa soutane et s'en revêtit. Cependant le miracle ne venait pas : il crut qu'au lieu de reliques il lui fallait un saint, et il eut un saint, car tout cédait à cette volonté de fer. Il y avait alors au fond de la Calabre

un saint ermite, canonisé depuis par l'église, sous le nom de saint François de Paule, qui était en grande vénération dans l'esprit du peuple, à cause des prodiges qu'il opérait. Louis voulut qu'il vînt auprès de lui, et lui envoya une ambassade. Le saint homme ayant refusé, il fallut, pour que le désir du roi fût satisfait, que le pape envoyât deux brefs, et Louis XI eut enfin François de Paule à son chevet. Ce fut entre ses bras qu'il expira, le samedi 30 août de l'année 1483, âgé de soixante-un ans. Il avait ordonné qu'on l'enterrât dans l'église Notre-Dame de Cléry; et il tenait si fort à être obéi, même après sa mort, qu'il avait arraché au pape Sixte IV une bulle d'excommunication contre celui qui entreprendrait de le transporter ailleurs.

Louis, en mourant, laissait la France une et forte, et la royauté victorieuse de tous ses ennemis. Désormais on pouvait aller en avant. Les uns n'ont vu dans Louis XI que les résultats de son règne, et ils en ont fait un héros en politique; les autres n'ont pensé qu'aux moyens qu'il mit en usage, et l'ont représenté comme une espèce de monstre. Chacun de ces deux points de vue, même pris isolément, manque de justesse. Louis obtint, il est vrai, de grands résultats, mais il faut convenir qu'il fut servi par le hasard, et que l'extinction des deux grandes familles de Bourgogne et d'Anjou l'enrichirent beaucoup plus d'un coup, que ne l'avaient fait ces mille petites confiscations dont son règne est comme criblé. Et quant à cette perfidie, à cette cruauté par lesquelles on a voulu le flétrir, c'était chose commune à cette époque, et pour laquelle Philippe de Valois, Jean le Bon, et jusqu'au fameux Charles V, n'eussent eu rien à reprocher au roi de Loches et de Plessis-les-Tours[1]. Il n'y

[1] Nous ne citons aucun fait; il suffit de feuilleter le premier volume venu de Barante, de Capefigue, ou même d'Anquetil, pour se convaincre de la vérité de cette assertion.

a pas jusqu'à son audace à frapper les sommités féodales, qui ne se retrouve dans l'histoire de ses prédécesseurs. Robert d'Artois échappant à la mort par l'exil, le connétable d'Eu mis à mort par Jean, Charles de Navarre menacé par lui du même sort, étaient certes d'aussi grands personnages que les ducs d'Armagnac et de Nemours, et que ce petit comte de Saint-Pol, dont toute la puissance consistait à s'appuyer du duc de Bourgogne contre le roi de France, et du roi de France contre le duc de Bourgogne. Le côté original de Louis XI n'est donc pas dans sa politique; il ne fit qu'imiter ses prédécesseurs en les exagérant quelquefois, il est vrai; c'est dans ses mœurs qu'il faut le chercher, et là encore tout n'est pas personnel. Louis aimait la chasse avec passion comme tous les princes d'alors: il se battait aussi bien qu'un autre; il donnait dans l'astrologie; mais depuis longtemps la charge d'astrologue était devenue une charge de la cour, comme celle de grand-boutillier ou de premier écuyer. Ce qui lui donne une physionomie à part, ce sont les petitesses de son caractère, les bonnes vierges de son chapeau, la crasse de son habit, Olivier le Daim et Tristan l'Hermite. Il ne faut pas croire que ce fut par amour du peuple que Louis XI se complut dans la compagnie des petites gens; il le traitait fort rudement, ce pauvre peuple, et les plaintes des états de 1484 en font foi; c'était simplement en lui haine du luxe et de tout ce qui brillait; haine de la noblesse, dont il n'aimait pas à se voir entouré. Louis XI fut un roi bourgeois, mais par goût et non par politique; c'était un roi de mauvais ton, en un mot, et c'est là surtout ce qui lui valut l'antipathie de nos historiens de cour. Comment pardonner au fils de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis d'avoir serré la main à son grand-prévôt et d'avoir été l'ami de son barbier? Ce n'est pas que nous lui en fassions un titre de gloire. Ces liaisons indisposaient la noblesse, et le peuple n'en était pas plus

heureux. Une seule chose grandit Louis XI et le place à la hauteur de sa réputation : ce fut cette puissance de volonté à l'aide de laquelle il vint à bout de tout. Plein de cette idée que tout devait plier devant la royauté, il mit la main à l'œuvre, et à sa mort la féodalité était si basse, que, quand elle voulut profiter du gouvernement d'une femme et d'un enfant pour tenter de se relever, ses efforts méritèrent d'être qualifiés par les hommes d'alors du nom de guerre folle.

CHAPITRE VII.

GUERRES D'ITALIE. — CHARLES VIII.

« A la mort de Louis XI, Charles, son fils, avait atteint sa majorité légale ; mais son éducation avait été tellement négligée, sa complexion était si délicate, son intelligence si peu développée, que sa minorité réelle devait se prolonger longtemps encore. Madame de Beaujeu prit donc la régence de l'État, conformément aux dernières volontés de son père. A la sagacité et à la finesse, *qui sont le partage de son sexe,* Anne de Beaujeu unissait la politique adroite, la constance et surtout l'inflexible vouloir du dernier roi.

Louis XI, quelques mois avant sa mort, avait exigé de Louis, duc d'Orléans, son gendre, le serment solennel de se soumettre sans murmurer aux mesures qu'il prendrait pour la régence. Malgré la foi jurée, le duc protesta vivement contre des dispositions attentatoires aux droits qu'il tenait de sa naissance. Il ne fut pas le seul à réclamer. Le duc de Bourbon, frère aîné du sire de Beaujeu, se mit aussi

sur les rangs; mais l'épée de connétable qui lui fut donnée, satisfit pour le moment son ambition.

Placé si près du trône, Louis d'Orléans n'eut pas de peine à former une ligue redoutable dans laquelle entra l'élite de la noblesse, et dont le comte de Dunois fut l'âme [1]. La régente essaya d'abord de gagner les chefs de ce parti par des faveurs. Le prince reçut le gouvernement de Paris, de l'Ile-de-France, de la Champagne et de la Brie; Dunois, celui du Dauphiné. Enhardi plutôt que séduit par ces imprudentes avances, le duc d'Orléans demanda et obtint la convocation des états-généraux.

Pendant que les élections se faisaient dans les provinces, l'adroite régente cherchait à se concilier le peuple, afin de s'appuyer sur lui contre la noblesse. Elle diminua les impôts, congédia un corps de six mille Suisses dont la présence humiliait l'orgueil national, et dont l'entretien était une lourde charge pour l'État, et livra à la vindicte publique Olivier le Daim, ou le Diable, et Jean Doyac, misérables agents de la politique corrompue de Louis XI. Les cachots s'ouvrirent, les bannis rappelés rentrèrent dans la possession des biens dont ils avaient été injustement dépouillés. Agréable au peuple, madame de Beaujeu s'attacha les fonctionnaires publics en les confirmant dans leurs charges. Elle avait donc de grandes chances de triompher de ses adversaires, lorsque les états-généraux s'ouvrirent à Tours, le 14 janvier 1484 [2].

Après de longs débats, dans lesquels les *Orléanistes* ré-

[1] Si le duc d'Orléans eût triomphé, la royauté, dépouillée de tout ce qu'elle avait gagné sous Charles VII et Louis XI, aurait de nouveau été dominée par la féodalité, comme aux jours de Charles VI.

[2] Sans établir la forme pure de la monarchie représentative, la convocation des états-généraux, en procurant à la nation l'exercice temporaire de ses droits politiques, offrait une garantie contre le

clamèrent vivement pour le prince la régence du royaume, il fut arrêté en principe qu'aux États seuls appartenait le droit de régler la régence pendant la minorité ou la captivité des rois. Toutefois, comme Charles VIII était légalement majeur, on se contenta de former un conseil dans lequel entrèrent, avec tous les princes du sang, plusieurs ministres sous le dernier règne, et douze députés des États. Le roi fut reconnu président de ce conseil. Le duc d'Orléans devait le remplacer en cas d'absence. La tutelle fut maintenue à M. et madame de Beaujeu. « Nous opinons « et nous prions, disaient les députés de Normandie, que « M. et madame de Beaujeu continuent d'avoir le soin, la « garde et le gouvernement de la personne du roi. »

Les États réglèrent ensuite les impôts, qui éprouvèrent une forte réduction, surtout pour la Normandie. D'accord avec les deux autres ordres, le clergé demanda le rétablissement de la pragmatique-sanction. La noblesse réclama les hauts emplois et une foule de priviléges dont le temps semblait avoir fait justice. Le tiers-état priait le roi de dégager les domaines de la couronne qui étaient aliénés, de protéger le peuple contre les exactions tyranniques des collecteurs et les excès des gens de guerre, de supprimer les charges inutiles et les pensions de faveur; de réduire les traitements et d'interdire le cumul. Les trois ordres demandèrent à l'unanimité l'abolition des cours prévôtales, et la suppression des droits énormes qui entravaient le commerce. Ils exprimèrent le vœu que les états-généraux fussent convoqués tous les deux ans. En un mot, cette as-

despotisme de la royauté. Souvent aussi c'était un principe d'anarchie. La carrière était ouverte à toutes les ambitions. — Les états de 1484 délibérèrent, non par ordres, mais par divisions ou nations : France, Bourgogne, Normandie, Aquitaine, Langue d'oc et Langue d'oil.

semblée, malgré quelques discussions un peu orageuses, parut animée de l'esprit d'une saine liberté, et mérita bien du pays, qu'elle représenta loyalement et noblement.

Toutes ces exigences alarmèrent peu madame de Beaujeu, qui n'avait pour but que d'écarter le duc d'Orléans de la direction des affaires, et qui avait atteint ce but en faisant conférer la présidence du conseil au roi, docile à toutes ses volontés. Elle dissimula cependant avec une adresse féminine la joie de son triomphe, et, loin de heurter de front ses ennemis, elle s'appliqua à les gagner par une politique généreuse qui en désarma le plus grand nombre. En rendant à la noblesse ses immunités, au duc d'Alençon sa fortune, au duc de Lorraine le Barrois ; en opérant les principales réformes demandées par les états-généraux, elle porta un coup mortel au parti d'Orléans.

Le duc ne tarda pas à s'apercevoir que, loin de vouloir l'admettre au partage de l'autorité, la régente concentrait tout le pouvoir entre ses mains. Il tenta successivement d'enlever le roi, de soulever le peuple, et de mettre le parlement et l'université dans ses intérêts. Le peuple resta froid ; le parlement exhorta le prince à ne pas troubler l'État ; l'université se contenta de transmettre au roi le mémoire qu'il lui avait adressé.

Repoussé par les grands corps de l'État, le prince rompit ouvertement avec la régente, et se retira à Verneuil. Mais, privé de son gouvernement de Paris et de ses pensions, il fut contraint de souscrire à l'accommodement d'Évreux. Il rentra sans influence au conseil. Indigné du rôle qui lui était imposé, il résolut de sortir à tout prix d'une situation humiliante. Il se ligua donc bientôt avec les ennemis jurés de la France, Richard III et Maximilien. Les ennemis de la royauté, le duc de Bretagne, le duc de Bourbon, et une foule d'autres seigneurs se jetèrent avec empressement dans un parti dont la victoire promettait le

triomphe et la réhabilitation de la féodalité. Mais madame de Beaujeu fit échouer toutes les tentatives, et mit en défaut toutes les combinaisons. Maximilien fut tenu en respect par de Querdes. Richemont, avec l'argent et les soldats français, disputa le trône à Richard. Les barons de Bretagne, révoltés, imposèrent à François II, de concert avec la régente, le traité de Bourges, par lequel il s'engageait à ne point assister le duc d'Orléans. Le prince capitula dans Beaugenci, tandis que Maximilien, abandonné des Suisses, opérait prudemment sa retraite. Cette vaine levée de boucliers reçut le nom de *Guerre Folle* (1486).

Dunois, qui avait pour l'intrigue le talent que son père avait déployé dans la guerre, se glissa secrètement en France, et forma sans peine une nouvelle ligue qui eut pour chefs Maximilien, le roi de Navarre, les ducs d'Orléans, de Bretagne, de Lorraine, de Bourbon et d'Angoulême. C'était une autre *ligue du bien public*, menaçant à la fois la régente et la royauté. Par son activité et sa résolution, madame de Beaujeu mit, en peu de temps, ses adversaires hors d'état de continuer la lutte. Vaincu et fait prisonnier à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, le duc d'Orléans fut enfermé dans la tour de Bourges (1488). François II, forcé d'accepter la paix honteuse de Sablé, en mourut de douleur. Anne, sa fille aînée et son héritière, vit parmi les prétendants à sa main le sire d'Albret, Maximilien et le duc d'Orléans, encore en prison. Henri VII appuyait les poursuites du premier ; Ferdinand soutenait les démarches du second. Le prince français avait en Dunois un puissant et zélé auxiliaire. Anne, obsédée de persécutions, et menacée de toutes parts, choisit pour mari et pour défenseur Maximilien, qui l'épousa par procuration. A la nouvelle de cette union, l'alarme fut grande à la cour de France. On s'effraya à bon droit de voir passer entre les mains du possesseur des Pays-Bas, une des plus importantes

provinces du royaume. Il fut résolu dans le conseil que, profitant des embarras suscités à Maximilien par les Flamands révoltés, Charles enlèverait pour son compte au roi des Romains sa fiancée, et qu'il réunirait ainsi la Bretagne à la couronne. Dunois et le sire d'Albret lui-même, en secondant ce projet, trouvèrent l'occasion de se réconcilier avec la cour. L'un gagna à la cause du roi le maréchal de Rieux, tuteur de la jeune princesse, l'autre livra Nantes aux troupes françaises (1489).

Cependant, Charles VIII, affranchi de la tutelle de sa sœur, et cédant aux prières et aux larmes de l'infortunée Jeanne, qui sollicitait à genoux la grâce de son époux, rendit la liberté au duc d'Orléans, et d'un ennemi juré fit un sujet fidèle (1490). Sacrifiant l'amour et l'ambition à la reconnaissance, le duc concourut franchement à l'accomplissement du mariage projeté. Charles VIII, après avoir triomphé de tous les obstacles et de la résistance personnelle d'Anne de Bretagne, épousa cette princesse à Langeais, en Touraine (1491)[1].

Bien que le roi eût pris depuis quelque temps les rênes de l'État, madame de Beaujeu était consultée dans les affaires graves. L'influence qu'elle conservait encore n'était qu'une juste récompense des services qu'elle avait rendus à la royauté. Victorieuse de l'étranger et des factions intérieures, elle avait conservé intacte l'autorité léguée par Louis XI à son fils. La réunion de la Bretagne était l'œuvre de son habile et vigoureuse politique. L'aristocratie, maintenue dans ses priviléges et dans la possession de

[1] Aux termes du contrat, Anne transférait au roi, si elle mourait sans enfants, ses droits sur la Bretagne : si Charles mourait le premier, sans postérité, Anne recouvrait ses droits. La veuve ne pourrait se remarier qu'au roi de France ou au plus proche héritier de la couronne, si le roi n'était pas libre. Charles VIII jura de respecter les priviléges des états bretons.

quelques grands fiefs, était encore puissante, mais pas assez pour disputer le gouvernement du pays à la royauté, ou pour opprimer le peuple qui respirait enfin librement à l'abri d'un pouvoir fort, sans tyrannie, à l'ombre d'une monarchie tempérée.

Cependant Maximilien, furieux de la double injure qui lui était faite, refusa d'entendre aucune proposition d'accommodement, et déclara la guerre. Elle se fit mollement de part et d'autre. Quant à Henri VII, il reçut d'une main les subsides du parlement pour faire une descente en France, de l'autre l'argent de Charles pour consentir à la paix. Par le traité d'Étaples, le roi de France s'engagea à payer à l'Angleterre la somme de 745,000 écus d'or, en quinze ans : par ceux de Narbonne et de Senlis, il rendit la Cerdagne et le Roussillon à Ferdinand le Catholique ; l'Artois, la Franche-Comté et le Charolais à Maximilien (1493). L'Europe cherchait à pénétrer les motifs de ces énormes sacrifices, dans un moment où les armes françaises triomphaient, lorsque l'expédition d'Italie donna le mot de l'énigme. Le roi de France venait d'acheter bien cher la neutralité douteuse de ses voisins. » (Ruelle, *Hist. de France.*)

« Depuis l'expédition du frère de saint Louis, la maison d'Anjou n'avait cessé de revendiquer la couronne de Naples, comme sa propriété, et jamais en France il ne s'était élevé un doute sur la légitimité de ses prétentions. Plus d'une fois même elle avait voulu protester contre l'usurpation aragonaise : la victoire seule lui fit défaut. Son droit restait donc entier, et, passé dans des mains plus puissantes que celles des maîtres de la Provence et de l'Anjou, il menaçait plus que jamais les descendants de Pierre d'Aragon. C'était alors le temps des grandes aventures, des révolutions merveilleuses, des conquêtes de tout genre. Christophe Colomb découvrait le Nouveau-Monde, et les navigateurs portugais étaient à la recherche du grand pro-

blème du passage aux Indes. L'Angleterre venait de donner, trois fois en quinze ans, le spectacle d'une couronne gagnée en une bataille ! Ferdinand le Catholique et la reine Isabelle tenaient l'Europe en émoi au bruit de leur guerre avec les Maures de Grenade. D'une autre part, les janissaires de Bajazet semblaient défier au combat la chevalerie chrétienne, et la prise de Constantinople avait ravivé le vieil esprit des croisades. En même temps l'érudition moderne, à son début, exhumait avec une sorte de passion fiévreuse les souvenirs si longtemps enfouis de l'antiquité. Les héros grecs et romains reparaissaient au jour, illuminés de je ne sais quelle auréole chevaleresque, dernière tradition du moyen âge expirant. Il n'en fallait pas tant pour inspirer au jeune homme qui régnait en France, l'ambition jalouse des exploits guerriers, et l'amour des grands coups d'épée. Ardent, inconsidéré, avide de bruit et de mouvement, dominé par tous les instincts matériels, il rappelait admirablement, avec ses appétits héroïques, et la sauvagerie de son caractère d'enfant, la jeunesse de ce roi infortuné que nous avons vu finir par la folie. Dans les premières années de son règne, pendant qu'Anne de Beaujeu faisait tête à la féodalité, à Maximilien, aux rois d'Angleterre et d'Aragon, et préparait la réunion de la Bretagne au domaine royal, Charles passait ses journées avec ses chiens et ses faucons, qu'il parait de colliers et de sonnettes, et courait les chemins avec ses *enfants d'honneur*, arrêtant les écoliers, les jeunes filles et les ménétriers. Maintenant, roi de fait, il se trouvait jeté au pouvoir, entièrement neuf sur le présent, ne connaissant du passé que les batailles d'Alexandre et les guerres de César, traduites exprès pour lui par son précepteur Gaguin.

« A un tel roi, l'héritage des droits de la maison d'Anjou était une bonne fortune qu'il ne pouvait laisser échapper. Naples ne lui suffisait même pas. Comme autrefois Charles

d'Anjou et ensuite Charles de Valois, Charles VIII voyait derrière Naples, la Grèce et l'empire d'Orient, et cette terre d'Asie, où il allait retrouver les traces d'Alexandre, son héros. D'ailleurs, il avait à ses côtés un homme qui rêvait aussi une autre conquête en Italie, c'était son ami Louis d'Orléans, son maître de joutes et de passes d'armes, qui nourrissait sur le duché de Milan des prétentions plus récentes et plus positives que celles du roi sur la terre de Naples, et qui n'avait pas assez de la petite ville d'Asti, dans le pays où avait régné sa grand'mère, Valentine de Milan. L'Italie elle-même semblait aller au devant de l'invasion. Les barons napolitains, opprimés par leur roi Ferdinand, appelaient la domination française à grands cris. Ceux de Rome, qui s'étaient donné le surnom insolent de *menottes du pape*, étaient d'avance au premier conquérant qui les délivrerait de la tyrannie des Borgia. A Florence, Jérôme Savonarole, ce fameux prédicateur qui eût été le précurseur de la réforme en Italie, si l'Italie eût pu accepter la réforme, Savonarole annonçait l'arrivée des *barbares*, et préparait les populations, par ses accents prophétiques, à laisser passer les *envoyés de Dieu*. La Savoie était à moitié française depuis Louis XI et Charles le Téméraire. Gênes eût appartenu déjà à la France, si Louis XI l'eût voulu. Le sénat de Venise, sondé par les ambassadeurs de Charles VIII, avait répondu que « plus tôt ils lui aideraient, qu'ils ne lui seraient ennui. » Enfin, le maître actuel de Milan, menacé par le roi de Naples, qui prenait en main la cause de son gendre, Jean-Marie Galéas, l'héritier légitime du duché, Ludovic le Maure songeait à lui opposer le roi de France. Sans s'inquiéter s'il n'aurait pas ensuite à rendre compte de la succession des Visconti au duc d'Orléans, et préoccupé seulement de ses terreurs du jour, Ludovic s'agitait pour donner à son usurpation l'appui des armes françaises, qui devaient le renverser quelques années plus tard. Il attachait tant d'im-

portance à cette intervention de l'étranger, qu'il avait séduit tout exprès de Vesc et Briçonnet, les deux favoris de Charles VIII ; et ce fut peut-être leur influence qui détermina plus que tout le reste l'expédition des Français en Italie. » (*Histoire de France.*)

Une armée de trente mille hommes, soutenue de cent quarante canons, fut bientôt rassemblée à Lyon, et l'on partit avec toute l'ardeur et la gaieté de l'imprévoyance. « Toutes choses nécessaires leur défailloient : le roi, qui ne « faisoit que saillir du nid, jeune d'âge, foible de corps, et « plein de son vouloir, étoit peu accompagné de sages gens, « ne de bons chefs, et n'avoit nul argent comptant. Ils n'a- « voient ne tente, ne pavillons, et ils commencèrent en « hiver à entrer en Lombardie ! Une chose avoient-ils « bonne, c'étoit une gaillarde compagnie, pleine de jeunes « gentilshommes, mais en peu d'obéissance ; ainsi il faut « conclure que ce voyage fut conduit de Dieu, tant à l'aller « qu'au retourner ; car le sens des conducteurs que j'ay dit « n'y servit de guère. » (*Comines.*)

Qu'était devenue cette parole du pape Jean XXII : « Par l'autorité du Père Éternel, et des apôtres Pierre et Paul, après une mûre délibération, de l'avis de nos vénérables frères, et de notre pleine puissance, nous séparons l'Italie de l'empire, nous nous réservons de pourvoir à son gouvernement, et vous défendons d'y pénétrer ! »

Charles VIII n'avait pas encore passé les Alpes, que déjà la terreur inspirée par sa puissance avait amené une sorte de réaction contre lui. Sollicité par le roi de Naples, qui, pour se le rendre favorable, avait marié sa fille naturelle à un de ses bâtards, le pape était déjà détaché de cœur de la cause de la France, et Ferdinand étant mort sur ces entrefaites, il accorda l'investiture du royaume de Naples à son fils Alphonse, au préjudice de Charles qui la demandait en vain. Les Florentins s'étaient déclarés hautement pour la maison

d'Aragon, et le sénat vénitien, sondé par Comines, qui lui offrit au nom du conquérant futur de Naples les deux villes de Brindes et d'Otrante, s'était habilement tenu sur la négative. « Ils me findrent les meilleures paroles du monde « du roi et de toutes les affaires, car ils ne croyoient point « qu'il allast guères loin. Quant à l'offre que je leur fis, ils « me firent dire qu'ils étoient ses amis et ses serviteurs, et « qu'ils ne vouloient point qu'il achetast leur amour : aussi « le roi ne tenait pas encore ces places. »

Les préparatifs de la guerre avaient épuisé le trésor de Charles VIII, il fallut emprunter de l'argent aux Italiens pour pouvoir entrer en Italie. Un banquier génois prêta 100,000 livres, un marchand de Milan 50,000 ducats ; on mit en gage les joyaux de la duchesse de Savoie pour 12,000 ducats. Néanmoins on avançait toujours. En vain Alexandre VI, qui s'est enfin prononcé, envoie-t-il un bref au roi de France pour lui défendre d'aller plus loin. Charles répond qu'il veut accomplir un vœu fait par lui *à monsieur saint Pierre de Rome*, et il passe outre. Une tentative de la flotte napolitaine sur la ville de Gênes échoue complétement ; le fils d'Alphonse, envoyé avec une armée dans la Romagne, rencontre à Imola l'avant-garde française, et est forcé de s'arrêter devant elle.

Malgré ce premier succès, le jeune roi, retenu à Asti par la petite-vérole qui l'avait saisi à la descente des Alpes, chancela un moment, et peut-être au milieu des ennuis de la maladie se serait-il décidé à tout laisser là : le cardinal de la Rovère, fougueux ennemi des Borgia, lui fit honte de son irrésolution, que l'arrivée de Ludovic acheva de détruire (octobre 1494).

C'était Ludovic qui avait appelé les Français en Italie : l'amitié qu'il paraissait alors leur porter ne devait pas être de longue durée. En allant à Pavie, Charles VIII vit, dans la prison où le retenait son oncle, l'infortuné Galéas, l'hé-

ritier légitime du duché de Milan, et les touchantes prières de sa jeune épouse Isabelle parurent faire quelque impression sur le chevaleresque monarque. A peine eut-il quitté la ville qu'on vint lui annoncer la mort de Galéas. Ludovic, accusé de l'avoir hâtée, parut s'en mettre peu en peine : la défiance qu'on lui témoigna en plusieurs occasions accrut le refroidissement qui s'était déjà glissé entre lui et le roi. Quand on quitta le Milanais, c'était un ennemi.

Peu soucieux de ce qu'il laissait derrière lui, Charles s'avança en Toscane, et, pour effrayer les Italiens, abandonna à la fureur du soldat les deux villes de Fizzivano et de Sarzane, qui essayèrent d'abord de lui résister. Pierre de Médicis, le pacifique marchand, trop faible, matériellement et personnellement parlant, pour tenir tête à de pareils adversaires, courut de lui-même au-devant de la servitude, et vint au camp des Français faire hommage à Charles VIII des places fortes et de l'argent des Florentins. Dans la première chaleur de l'indignation, ceux-ci se crurent un moment aux anciens temps. Ils chassent Pierre de Médicis, qui se réfugie à Venise, et se proclament en république. Mais bientôt arrivent les Français. Il fallut dire adieu à l'enthousiasme pour accepter la réalité. Charles voulait imposer à Florence les conditions les plus honteuses. La hardiesse de Pierre Capponi, qui déchira le papier en disant : ***Vous sonnerez vos trompettes et nous nos cloches***, lui sauva une partie de son humiliation. Mais on ouvrit les portes de la ville à l'armée française, qui y fit une entrée triomphale, la lance sur la cuisse, et l'on ratifia le traité de Pierre de Médicis, sauf 120,000 florins que l'on donna de plus. C'était bien la peine d'envoyer à Venise le fils de Laurent le Magnifique !

Le roi de France ne fit que passer à Florence ; mais en quittant la nouvelle république, il lui laissait des embarras qui devaient durer plus longtemps que son séjour en Italie. Arrivé aux portes de Pise, il avait trouvé un arc de triomphe élevé pour lui, et les Pisans s'étaient jetés à ses pieds en lui demandant à grands cris la liberté. Charles prononça sans peine un mot qui ne lui coûtait rien ; il leur laissa même une garnison française en partant. Dès ce moment, Pise regarda comme rompu un joug qu'elle portait en frémissant depuis quatre-vingt-sept ans. Florence ne put le lui faire reprendre qu'après de sanglantes hostilités. L'armée française avançait sur Rome, où le pape l'attendait en tremblant.

Dans sa terreur inquiète, il voulait d'abord aller lui-même au-devant des Français, dans l'espoir de leur imposer ; mais il eut honte de lui-même, et envoya son confesseur pour traiter avec le roi de France. Ses propositions ayant été rejetées, de dépit il fit enfermer dans le château Saint-Ange les ambassadeurs français. Puis la peur le saisit, et il les remit en liberté. Pendant qu'il allait ainsi d'une résolution à une autre, vingt brasses des murailles de Rome vinrent à tomber tout à coup : Alexandre épouvanté courut s'enfermer dans le donjon du château de Saint-Ange, et les cardinaux partirent au-devant du roi Charles pour entrer dans Rome à sa suite. Il tenait alors le pape dans sa main ; d'un mot il eût pu le faire déposer : il aima mieux faire un traité dans lequel il s'assurait trois villes des états du saint-siége, se faisait donner deux chapeaux de cardinaux pour Briçonnet et Luxembourg, et demandait qu'on lui livrât le prince Zizim, destiné à servir d'épouvantail à son frère Bajazet dans l'expédition qu'il méditait contre Constantinople. Zizim fut remis entre ses mains, mais empoisonné. Ensuite Charles baisa les pieds d'Alexandre VI et reprit sa route (1495).

Il touchait enfin au royaume de Naples, où rien ne semblait devoir lui résister. Les dernières années de la domination aragonaise avaient horriblement pesé sur le

peuple. Ferdinand le Bâtard, qui venait de mourir, avait blessé à la fois la nation napolitaine dans ses croyances et dans ses intérêts : « Il assistait au service divin, sans qu'il parût joindre ses prières à celles des fidèles. Il avait nommé pour 3,000 écus à l'archevêché de Tarente le fils d'un juif qui se disait catholique. Il distribuait le revenu des abbayes à ceux qui avaient soin de ses haras, de ses mules et de ses oiseaux de chasse, à condition d'entretenir gratuitement un certain nombre de chevaux, de juments, de chiens et d'éperviers. Sa lésine était tombée dans un excès indigne, non-seulement d'un roi, mais encore d'un honnête particulier. Il obligeait les paysans à lui engraisser des pourceaux; et si ces animaux mouraient ou se perdaient, le gardien en devait mettre d'autres de même valeur dans son étable, et les représenter en temps et lieu. Ferdinand achetait encore les blés en vert et les olives sur les arbres; et jusqu'à ce que le débit en eût été fait, il y avait défense de vendre ceux qu'il n'avait point achetés. Il avait à lui, dans chaque haras des gentilshommes ou des bourgeois, un certain nombre de cavales dont le profit lui revenait tout entier, quoiqu'il n'eût en rien contribué pour la dépense. Il surchargeait d'impôts ses sujets, et l'on raconte qu'ayant un jour voulu donner quelques écus d'or à saint François de Paule, ce saint les refusa; et pour lui montrer que c'était véritablement la substance du peuple, il en rompit un dont il sortit du sang. » (*Varillas.*)

A l'approche des Français, toutes les haines contre la maison d'Aragon se réveillèrent plus fortes que jamais. L'Abruzze se mit en révolte ouverte, et les habitants d'Aquila firent frapper une monnaie au coin de Charles VIII [1].

[1] Pour marquer d'une manière plus expressive encore leur attachement à la cause française, ils en avaient mis les inscriptions en français, et l'on voyait au revers : *Cité de l'Aigle.*

Le royaume entier fut remué en un instant. En vain le roi Alphonse, croyant que ces démonstrations hostiles s'adressaient à sa personne plutôt qu'à sa cause, abdiqua-t-il la couronne en faveur de son fils Ferdinand ; cette démarche, dictée par la peur, n'arrêta pas d'un jour la révolution qui se préparait (1495).

L'avant-garde arriva bientôt à la frontière et fut arrêtée pour la première fois par la citadelle de Monte-Fortino, qui soutint à peine un assaut de quelques heures. La forteresse du Mont-Saint-Jean fut enlevée en même temps sous les yeux du roi. Toutes deux furent pillées et brûlées pour épouvanter les Italiens, habitués à ces guerres pacifiques où l'on faisait plus d'usage de l'or que du fer et du feu. Ferdinand, sans se laisser décourager par l'abattement qui régnait autour de lui, rassemble cinquante escadrons et six mille hommes de cavalerie, et va se placer sur les bords du Garigliano, à la tête d'un défilé très-étroit qui défendait San-Germano, la clef du royaume de Naples. L'armée française eut à peine paru que tout se débanda; huit pièces d'artillerie restèrent sur le chemin, San-Germano fut pris, et Ferdinand se réfugia dans Capoue. Bientôt il abandonne Capoue pour aller se montrer à Naples, et y laisse pour gouverneur Jean-Jacques Trivulce. Celui-ci était déjà vendu. Dès que son maître est parti, il se rend au camp des Français, où il fait sa soumission et celle de la ville. Le peuple, en l'absence de son gouverneur, avait fait la sienne à sa manière, en pillant les bagages du roi et en volant ses chevaux. Ferdinand, qui ne sait rien de cette trahison, retourne en toute hâte à Capoue, après avoir rassuré les Napolitains.

Une députation l'arrête en route et lui annonce que Capoue s'est donnée aux Français. Naples, qu'il venait de quitter, et la place forte d'Aversa en faisaient autant de leur côté. Désespéré, il retourne à Naples, assemble la no-

blesse et le peuple dans la place du Château-Neuf, et leur adresse un discours touchant dans lequel il leur annonce qu'il abandonne la couronne et le royaume. Quelques-uns pleurèrent ; les autres, au sortir de son discours, allèrent piller ses écuries. Ferdinand, indigné, les charge à la tête d'une poignée de gentilshommes, puis il retourne au Château-Neuf, met en liberté les prisonniers qu'il y tenait renfermés, fait brûler les vaisseaux qui étaient dans le port, et fait voile pour Ischia, tournant sans cesse les yeux vers sa capitale qu'il laissait, et répétant ce verset du Psalmiste : « Si le Seigneur ne garde la ville, c'est en vain que celui qui la garde veille pour la conserver. »

Charles VIII s'avançait derrière lui. Il entre le 18 février à Capoue, le 19 à Aversa, et le 20 il reçoit les députés des Napolitains qui lui ouvrent leurs portes le 22. Les garnisons laissées par Ferdinand dans les châteaux l'arrêtèrent encore quelques instants, mais plutôt pour la forme que dans un esprit de résistance bien prononcé.

« Ce beau royaume ne lui avait coûté qu'un siége de quelques heures, ce qui fit dire au pape que le roi de France avait traversé l'Italie non pas l'épée, mais la craie à la main. L'inexpérience de ce jeune prince lui laissait ignorer qu'une invasion non disputée n'est pas une conquête, encore moins un établissement. L'illusion dut s'accroître encore quand il entendit les cris de joie, d'enthousiasme, d'amour, qui l'accueillirent à son entrée chez le peuple le plus mobile et le plus démonstratif de l'univers. On remarquait dans son cortége deux ambassadeurs vénitiens accrédités auprès du prince que Charles venait de détrôner.

« Les rues de Naples étaient tapissées, les places couvertes d'une immense population, les fenêtres remplies de femmes magnifiquement parées qui jetaient sous les pas du roi des rameaux, des fleurs, et répandaient des parfums devant lui.

Au milieu de toutes ces acclamations, le roi s'avançait à cheval la couronne sur la tête, le sceptre dans une main et le globe dans l'autre, distribuant l'ordre de chevalerie aux enfants que les dames lui présentaient, et se faisant proclamer empereur très-auguste ; et si l'on veut savoir sur quel fondement ce jeune prince affectait de se revêtir des habits impériaux et de se faire saluer empereur, on ne trouvera d'autre titre qu'un marché fait auparavant avec un despote de Morée, chassé de sa province par les Turcs, depuis trente ans réfugié en France, et qui, se prétendant issu des anciens empereurs de Constantinople, avait vendu à Charles ses droits sur l'empire d'Orient pour une pension de 3,400 ducats. » (*Daru*).

Pendant que Charles VIII jouissait avec sécurité de son triomphe, une ligue se tramait contre lui en Italie. Son ambassadeur à Venise, Philippe de Comines, fut appelé un jour au sénat « beaucoup plus matin que de coutume, et le doge lui déclara, au nom de la sainte Trinité, que la république avait conclu une ligue avec notre saint père le pape, l'empereur, le roi de Castille et le duc de Milan, et que ces princes et la république s'étaient proposé trois fins dans cette ligue : la première, de défendre la chrétienté contre le Turc ; la seconde, de conserver la liberté de l'Italie, la troisième, d'empêcher qu'on n'entreprît rien contre leurs propres états ; et que sa seigneurie avait donné ordre à Dominique Lorédan et à Dominique Trévisan, qui étaient ses ambassadeurs auprès du roi, de revenir à Venise. » (*Daniel.*)

En présence de cette coalition générale, les Français se comportaient aussi légèrement que s'ils avaient été chez eux. Ne comprenant rien à ces haines ardentes de partis, sur lesquels de tout temps ont roulé les destinées de l'Italie, ils ne firent aucune distinction d'Angevins et d'Aragonais, et sans se concilier par-là l'amitié de ceux-ci, ils perdirent

celle des premiers. En même temps, comme si le royaume de Naples ne se fût pas donné à eux, ils le traitèrent en pays conquis. Le sénéchal de Beaucaire se fit donner la principauté de Nole ; Briçonnet convoitait d'avance les plus riches bénéfices du royaume. Charles VIII froissa l'amour-propre des habitants en refusant de donner audience à ceux qui lui apportaient les clefs des villes : ses favoris, puis ses officiers, et enfin les simples soldats imitèrent son exemple. Les magasins de Naples furent mis en quelque sorte au pillage. La révolte éclata bientôt à Otrante, à Tupia, à Mantia ; le reste du pays grondait. Cette expédition avait été conduite avec tant d'imprévoyance, qu'on avait négligé de s'emparer de quatre places demeurées fidèles à Ferdinand. Quelques troupes envoyées à l'aventure contre Ischia revinrent à Naples sans avoir rien fait. Enfin, l'on apprit que les vaisseaux laissés à Gênes avaient été saisis par les ennemis des Français. Tout cela, joint à l'avis donné par Comines, détermina Charles VIII à repartir pour la France, après trois mois de séjour dans son nouveau royaume (23 février — 20 mai). De treize mille hommes qui lui restaient, il en prit neuf mille et en laissa quatre mille à Gilbert, duc de Montpensier, homme faible et indolent, qui se faisait violence, dit Mézeray, quand il se levait à midi. L'actif et valeureux d'Aubigny, qui n'avait que le titre de connétable, était le véritable gouverneur du pays.

De Naples, Charles VIII alla droit à Rome. Le pape, tremblant à son approche, avait appelé à son secours deux mille cinq cents hommes de troupes alliées ; mais leur présence ne suffit pas pour le rassurer quand il sut que le roi arrivait, et il se réfugia à Pérouse, escorté de quelques soldats vénitiens. Heureusement pour lui que les Français n'avaient pas le temps de se venger. Ils traversèrent les états du saint-siége au pas de course, sans autre acte d'hostilité que le pillage de Toscanelle, dont les habitants avaient

refusé de les recevoir. Arrivés à Sienne, ils y perdirent six jours employés à discuter si la France se chargerait ou non de la ville qui se donnait à elle. Ligny, auquel les habitants avaient promis 20,000 écus s'il se faisait nommer leur gouverneur, l'emporta enfin sur Comines, qui avait assez de l'Italie ; mais son triomphe fut de courte durée. La faction de Monte-Novo, chassée de la ville par l'armée française, y rentra par une porte presque en même temps que celle-ci en sortait par l'autre.

Bientôt on eut à discuter les propositions faites par ceux de Florence. Prêts à tout sacrifier pour remettre sous leur domination les Pisans rebelles, les Florentins offraient à Charles VIII 100,000 écus comptant, trois cents lances et deux mille fantassins, s'il voulait consentir à leur rendre Pise. Comines, toujours positif, était d'avis qu'on acceptât le marché. Une scène dramatique jouée par les Pisans devant Charles VIII, dans laquelle ils firent comparaître leurs femmes en deuil, tenant leurs petits enfants par la main, l'emporta chez ce monarque chevaleresque sur tous les conseils de la prudence. Il jura qu'il tiendrait sa parole, et partit en laissant les Pisans libres et les Florentins ennemis de la France.

Cependant le moment de faire de la magnanimité semblait passé. L'armée des confédérés l'attendait embusquée sur le chemin de Livourne, persuadée qu'il irait rejoindre cette ville où stationnait sa flotte, et elle tenait les deux passages du Val de Taro et du Mont-Cencruccio, les seuls par où l'on pût s'y rendre. Le dominateur de l'Italie fut heureux de s'esquiver par une issue négligée, *le Pas de la Biche*. Une charrette mise en travers, dit Comines, et deux pièces d'artillerie eussent suffi pour arrêter là toute l'armée française. Mais elle n'y trouva que des bêtes fauves, et arriva heureusement à Pontremoli.

De Pontremoli, Charles VIII pouvait facilement se frayer

un chemin à travers les Apennins, car pas un ennemi ne gardait les monts, mais il fallait lutter énergiquement contre les rochers et les précipices. Comme on allait se mettre en route, un désordre effroyable éclata à l'arrière-garde ; c'étaient les Suisses qui, pour venger la mort de plusieurs de leurs camarades tués, au premier passage par ceux de Pontremoli, s'étaient mis à piller la ville et à massacrer les habitants. Ils mirent ensuite le feu aux maisons, et, dans cet incendie imprévu, les magasins de l'armée périrent avec le reste. Quand on fut engagé dans les Apennins, comme on allait être forcé d'abandonner l'artillerie que les chevaux ne pouvaient plus traîner, les Suisses, honteux de leur conduite à Pontremoli, vinrent s'atteler eux-mêmes aux pièces de canon, et les vigoureux montagnards les transportèrent à bras jusqu'à la plaine de Fornoue.

Les fatigues de ce passage furent si grandes que le seigneur de la Trémouille parut, dit-on, noir comme un Maure, quand on l'eut terminé. Ce dut être un triste coup d'œil pour ces neuf mille hommes harassés et défaits, quand, au débouché de ces rudes montagnes, ils se trouvèrent en face de quarante mille hommes. Le premier jour se passa en négociations : pour la première fois, depuis qu'il avait mis le pied en Italie, Charles VIII demandait un accommodement. L'armée française se trouvait entourée de tant de haines dans ce pays, que l'on n'osa pas toucher d'abord aux vivres qui avaient été apportés par les habitants ; les soldats firent manger du pain à leurs chevaux avant d'en manger eux-mêmes. Pour surcroît de disgrâce, la nuit fut remplie tout entière par un de ces orages effroyables, comme on n'en voit qu'en Italie ; et le vent, le tonnerre, les torrents d'eau qui inondèrent le sol en un instant, ne permirent pas à l'armée de prendre un seul moment de repos.

Le lendemain, Charles VIII mit son armée en ordre de bataille dès le matin, et l'action commença sur trois points à la fois. Charles VIII s'était mis au milieu de ses chevaliers. Pour empêcher qu'on ne s'acharnât trop sur sa personne, sept des plus braves d'entre eux se revêtirent d'armures semblables à la sienne, afin de partager au moins le danger. Un moment, le corps de bataille des Français fut enfoncé. Le bâtard de Bourbon fut fait prisonnier par Rodolphe de Gonzague à vingt pas du roi, qui manqua de se laisser prendre lui-même. Mais on se rallia bientôt. Rodolphe fut renversé d'un coup d'épée. Huit capitaines italiens se firent tuer pour sauver la liberté et la vie à leur général, le marquis de Mantoue. Une charge de gendarmerie, dans laquelle tout plia devant *la furia francese*, acheva de décider la victoire. Ce fut l'affaire de deux heures (6 juillet 1495).

Pendant que les Vénitiens faisaient chanter un *Te Deum* et commandaient partout des feux de joie, se pavanant de la prise des tentes du roi par quelques pillards albanais, Charles VIII, victorieux, continuait tranquillement sa route vers la France, et dégageait le duc d'Orléans, qui s'était laissé investir dans Novare par les troupes de Ludovic le Maure. Avant de quitter l'Italie, il signa des traités de paix avec les Vénitiens, les Florentins et Ludovic le Maure, traités dérisoires que l'on ne prenait au sérieux ni de part ni d'autre. Au moment où Charles signait le dernier, les Suisses, mécontents de voir se terminer une guerre dont ils vivaient, demandèrent à grands cris qu'on les menât au combat et voulurent se saisir de la personne du roi. Charles VIII prit la fuite. La ville de Lyon, d'où il était parti il y avait un an, dans un si pompeux appareil, le vit revenir accompagné de quelques courtisans (7 novembre 1495).

Le lendemain même de la victoire de Fornoue, Ferdinand d'Aragon faisait son entrée dans la capitale du royaume

de Naples. Les Vénitiens et les Espagnols s'étaient réunis pour le remplacer sur son trône. Gonzalve de Cordoue, *le grand capitaine*, qui paraît ici pour la première fois dans l'histoire de l'Italie, débarqué sous les murs de Reggio, s'empara de la ville au moyen de quelques matelots, et la garnison du château ne tint que trois jours. D'Aubigny vient attaquer Ferdinand déjà entré en Calabre, et le bat près de Seminara. Ferdinand eut un cheval tué sous lui, et ne se crut en sûreté qu'après avoir repassé le détroit. Bientôt rassuré, il quitte Messine et fait voile pour Naples, dont les habitants l'appelaient. Les marchands de la Sicile lui avaient équipé une flotte de soixante vaisseaux, et cependant il eut peur en chemin. Il voulait revenir sur ses pas ; le vent le força de reconquérir sa capitale. Comme il débarquait, Montpensier sortit de la ville pour fondre sur lui avec six mille hommes. A peine les Français furent-ils en campagne, que le bruit des cloches les avertit d'un soulèvement. Ils trouvèrent les portes de Naples fermées derrière eux. Ferdinand y entra sans tirer l'épée.

Le comte de Montpensier est assiégé dans le Château-Neuf où il s'est retiré. Au moment de se rendre, il est délivré par une victoire de d'Aubigny ; mais, trop faible pour tenir la place, il l'abandonne à Ferdinand, qui se rend maître en même temps du château de l'Œuf. Gonzalve enlève la Calabre aux Français : Capoue, Salerne, Montdragon, toute la Pouille, se déclarent pour Ferdinand et chassent les garnisons françaises. Il n'était bruit alors en Italie que des immenses préparatifs de Charles VIII pour revenir en Italie. En attendant, ses troupes étaient battues sur tous les points dans son nouveau royaume de Naples. Montpensier, ne pouvant plus tenir la campagne, se réfugie derrière les hautes murailles d'Atella, qui ne peuvent le protéger contre les armes de Gonzalve, et il est obligé d'acheter la permission d'en sortir par un traité honteux.

Relégué avec ses troupes sur la côte de Pouzzoles, il y périt de misère, de maladie et de chagrin. Du corps d'armée que Charles VIII lui avait laissé, il ne revint pas 1,500 hommes en France.

Les lansquenets avaient tous déserté. De 1,300 Suisses, il n'en restait que 300. D'Aubigny seul soutint honorablement la lutte dans cette malheureuse guerre. Après avoir prolongé de quelques mois une résistance qui ne pouvait plus être que glorieuse, il revint hardiment à travers l'Italie entière, cornettes déployées, et rentra en France avec tous les honneurs de la guerre. Il devait bientôt repasser les Alpes avec Louis XII.

« Une fois rentré dans son royaume, Charles avait paru dégoûté pour toujours de l'Italie. Pendant qu'il abandonnait ainsi Montpensier et d'Aubigny à toutes les horreurs d'une lutte inégale, sans même accorder un souvenir à ses anciens compagnons d'armes, il laissait au nord de l'Italie Ludovic regagner tout le terrain que lui avait fait perdre l'invasion française, renfermer Trivulce dans Asti, et remettre Gênes sous sa domination. Une incursion des Espagnols dans le Languedoc l'occupa encore quelque temps d'idées de guerre ; mais Ferdinand le Catholique, attaqué à son tour dans le Roussillon, s'empressa de faire sa paix, et l'esprit mobile du roi, habilement dirigé par Briçonnet, porta bientôt sa fougue enfantine du côté de l'administration et de la *réforme*, ce grand mot de tout le quinzième siècle, que le siècle suivant devait relever avec tant d'audace. Portant la main sur les vieux abus de l'Eglise, il s'efforça de réformer l'ordre de Saint-Benoît, *et les autres religions*. « Il avait bon vouloir, s'il eût pu, qu'un évêque n'eût que son évêché. » Plusieurs en avaient jusqu'à trois et quatre, sans compter les abbayes.

Un autre de ses rêves était l'abaissement des tailles, qu'il eût voulu réduire de 2,500,000 fr. à 1,200,000.

« Quant à luy, il estoit résolu à ne vivre que de son domaine, comme anciennement faisoient les roys, ce qu'il pouvoit, car le domaine est bien grand, et, avec les aides et gabelles, passe un million de francs. » La justice surtout avait attiré les regards du roi dans la nouvelle voie où il entrait. Il fit commencer dans chaque bailliage, par une commission de notables des trois ordres, le recueil des traditions et des coutumes qui formaient toute la jurisprudence de ce temps. Mais, dans son besoin d'agir, Charles ne se contenta pas de ce travail commandé, œuvre d'ailleurs de longue haleine, et qui ne devait se terminer que sous Charles IX ; lui-même voulut mettre la main à l'œuvre. Il se mit à tenir des audiences publiques, où, comme ***monsieur saint Louis procédoit***, « il escoutoit le monde, et par spécial les pauvres ; et si, faisoit de bonnes expéditions. »

Le charme de ces occupations nouvelles n'avait point empêché le jeune roi « de faire bonne chère comme il avait accoutumé. Son corps chétif et disproportionné succombait déjà sous le poids des excès. » A vingt-huit ans, dit Marillac, il était autant et plus usé que ne serait un personnage de soixante ans. Lui, cependant, ne songeait qu'à jouir de sa royauté. Au mois d'avril de l'année 1498, il se trouvait à Amboise, entouré de peintres et d'architectes italiens qui venaient de lui élever ce merveilleux château d'Amboise, « où l'on montoit à cheval jusqu'au sommet des murs », et déjà on lui soumettait les plans et les devis de grandes constructions qu'il projetait pour la ville, « entreprise de roi jeune et qui ne songeait à la mort. » Le 7, après dîner, il voulut conduire Anne de Bretagne dans les fossés du château pour y voir jouer à la paume, et je ne sais quelle fatalité lui fit prendre la galerie Haquelebac, où il passait pour la première fois. « C'estoit pourtant, dit Comines, les plus déshonneste lieu de céans, car

tout le monde y p....; elle estoit même rompue à l'entrée, et s'y heurta le roi, du front contre l'huys, combien qu'il fut bien petit.» Il continua de marcher, et resta longtemps à voir les joueurs « en devisant avec tout le monde. » Mais, au retour, comme il repassait dans cette même galerie, il tomba tout à coup à la renverse, frappé d'une attaque d'apoplexie. Il resta là pendant neuf heures au milieu des allants et venants, et toute personne qui voulait y entrer le trouvant couché sur une pauvre paillasse, dont jamais il ne partit jusqu'à ce qu'il eût rendu l'âme. » En dépit de ses fautes et de sa nullité politique, le ***bon petit roi*** était aimé des siens. « Jamais, dit Brantôme, ne s'estoit vu roi de France si doux, si bénin et si libéral. L'un de ses archers, et l'un de ses sommeliers, expirèrent de douleur au moment où son corps fut descendu dans les caveaux de Saint-Denis. » (Histoire de France. »

CHAPITRE VIII.

LOUIS XII.—(1498-1515.)

Louis XII naquit à Blois, le 27 juin 1462. Il était fils de Charles, duc d'Orléans, et de Marie de Clèves, et petit-fils de Louis Ier, duc d'Orléans, et de Valentine Visconti. Il succéda, en qualité de premier prince du sang, à Charles VIII, mort sans postérité. Comme Louis XI, il avait troublé l'État par ses révoltes avant de monter sur le trône; comme Louis XI, il avait des ressentiments à exercer; mais la ressemblance n'alla pas plus loin entre ces deux princes : Louis XI s'était hâté de punir, Louis XII se hâta de pardonner. La Trémouille, qui l'avait vaincu à Saint-Aubin, craignait de porter la peine de sa fidélité à la régente. *Le roi de France,* lui dit le monarque, *ne venge pas les injures du duc d'Orléans*. Le parlement de Paris, qui avait rejeté ses plaintes en 1485, éprouvait des inquiétudes; elles redoublèrent, lorsque le roi s'étant fait apporter la liste des magistrats, on le vit placer une croix à côté des noms de ceux

qui lui avaient été le plus contraires; mais les craintes furent bientôt dissipées : *Qu'ils se rassurent,* dit le prince, *en leur apposant le signe sacré de notre salut, n'ai-je point annoncé le pardon?* Anne de Beaujeu s'était montrée l'implacable ennemie du duc d'Orléans : Louis XII ne l'excepta point de ses bontés, et assura généreusement à Suzanne de Bourbon, sa fille unique, les apanages de ses parents, dont une partie, après leur mort, devait revenir à la couronne. S'il était beau d'oublier les injures, il était juste de reconnaître les services. Georges d'Amboise, attaché de bonne heure au duc d'Orléans, partagea sa prospérité, comme il avait partagé ses malheurs. Louis XII obtint pour ce fidèle ami la dignité de cardinal, lui donna celle de premier ministre, et le fit régner avec lui.

Il semblait avoir réservé toute sa rigueur pour Jeanne de France, son épouse, seconde fille de Louis XI, et dont ce monarque l'avait forcé d'accepter la main. Cette princesse rachetait par ses vertus les défauts physiques de sa personne; mais elle ne posséda jamais la tendresse de son mari. A l'âge de quatorze ans, Louis XII avait subi cette union infortunée. Il l'avait formée par crainte, l'avait supportée par politique : il la rompit dès qu'il fut le maître. En accordant le duché de Valentinois à César Borgia, fils d'Alexandre VI, il rendit ce pontife favorable à ses projets de divorce, et trois prélats, délégués par la cour de Rome, déclarèrent son mariage nul, sous prétexte de parenté en un degré défendu, d'affinité spirituelle, de contrainte, etc.

Anne de Bretagne, depuis la mort de Charles VIII, était rentrée en possession de son duché. Le roi, par un second mariage, également conforme au penchant de son cœur et à la raison d'état, rattacha à la France cette importante province. Toutefois, il fut stipulé dans le contrat que la reine se réservait la jouissance pleine et entière des revenus de la Bretagne, et qu'après sa mort, ce duché passerait à son se-

cond enfant mâle, et, à défaut de mâles, à ses filles, dans l'ordre de primogéniture. Si elle mourait sans enfants, le roi conserverait, sa vie durant, la possession de la Bretagne, qui retournerait ensuite aux plus proches parents de la reine. Quant au gouvernement de la province, Louis XII s'engageait à n'y rien changer. Aucun impôt ne serait établi, aucune levée de troupes n'aurait lieu sans le consentement des états. La reine nommerait aux charges vacantes, et le roi ne prendrait le titre de duc de Bretagne que dans les actes relatifs à ce pays. Ce traité conclu, le mariage fut célébré à Nantes le 8 janvier 1499. Anne fut couronnée une seconde fois à Saint-Denis. Des fêtes brillantes accompagnèrent cette cérémonie, et le peuple fut invité à la joie par la diminution d'un dixième sur les impôts, par la promesse d'une réduction plus considérable, et par l'exemption totale du droit de *joyeux avénement*.

Ce n'était là que le présage des heureux desseins de Louis XII pour la prospérité du royaume. Les deux premières années de son règne (1498-99) furent presque entièrement consacrées à des réformes utiles, à des institutions nécessaires, et aux travaux du gouvernement intérieur.

Charles V et ses successeurs avaient fait de vaines tentatives pour assujettir les troupes à une discipline régulière[1]: leurs sages règlements ne faisaient qu'attester le mal sans le détruire, et, après tant d'inutiles efforts, le succès sem-

[1] « J'ai vu moi mesme, dit Saint-Gelais, que quand les gens d'armes arrivoient dans un village, bourgade ou ville champestre, les habitants, hommes et femmes, s'enfuyoient en retirant de leurs biens ce qu'ils pouvoient dans les églises, ou aultres lieux forts, tout ainsy que si c'eussent été les Anglois, leurs anciens ennemis : qui estoit chose piteuse à voir. Un logement de gens d'armes qui eussent séjourné ung jour et une nuit en une paroisse y eust porté plus de dommaige que ne leur coustoit la taille d'une année. »

blait impossible. Louis XII n'en jugea point ainsi : il rendit une sévère ordonnance qui, assignant aux troupes des garnisons fixes, et assurant leur subsistance, menaçait d'un châtiment exemplaire quiconque oublierait qu'un soldat ne devait pas être un brigand. Il la fit rigoureusement exécuter, et quelques punitions éclatantes intimidèrent les gens de guerre, et les retinrent dans le devoir.

L'administration de la justice réclamait les soins du monarque : de grands abus s'y étaient glissés. Des hommes de mœurs suspectes ou d'une capacité douteuse siégeaient parmi les magistrats : des ajournements arbitraires éternisaient le cours des procès, au profit des gens de loi et à la ruine des plaideurs. D'autre part, dans les causes qui regardaient leur domaine, les rois ne se faisaient pas scrupule d'influer sur la décision des juges ; et plus d'une fois leur vengeance, s'affranchissant des formalités accoutumées, préférait aux tribunaux ordinaires une commission spéciale, instrument plus docile et plus sûr de la mort d'un ennemi ou d'un traître. Louis XII, par une célèbre ordonnance sur les cours de judicature, régla avec sagesse la durée des procès, le nombre des instances, les frais de la procédure, ordonna des examens pour s'assurer de la capacité des juges, garantit leur indépendance et proscrivit les commissions spéciales.

Étant gouverneur de Normandie sous le règne précédent, il avait remarqué les vices du tribunal suprême de cette province, qui n'était autre chose que l'ancienne cour féodale, et portait encore le nom d'*échiquier*. Il le mit sur le même pied que les autres parlements du royaume, et lui imposa les mêmes règles. Il introduisit un pareil changement dans le parlement de Provence. Toutes ces réformes s'opérèrent sans résistance.

L'université n'imita point la soumission des tribunaux et de l'armée. Ce corps avait d'immenses priviléges, dont

plusieurs, avec le temps, étaient devenus des abus si scandaleux et si notoires, que les états de Tours en avaient demandé la suppression. Elle fut ordonnée par Louis XII. En respectant ce qui était compatible avec le bon ordre et la justice, ce prince retrancha ce qui leur était contraire. Quelque sage que fût cet édit, l'université n'y vit qu'un attentat à des droits qu'une longue possession lui faisait regarder comme sacrés. Elle protesta, ferma ses colléges; la turbulence de ses écoliers menaça la tranquillité publique, et le courroux de ses prédicateurs se déchaîna dans les chaires contre le roi. Louis XII était à Blois; il envoya son chancelier, qui ne put apaiser le tumulte. Enfin, il s'achemina lui-même vers Paris avec ses gardes. Tout se soumit à son aspect, et le pardon suivit de près l'obéissance.

L'église attira aussi son attention. La discipline ecclésiastique était alors dans un tel désordre que Georges d'Amboise, le ministre, l'ami de Louis XII, avait été nommé évêque de Montauban, n'ayant encore que quatorze ans. Cette partie importante de l'administration demandait et subit une réforme.

Au milieu de ces travaux de la paix, le roi méditait et préparait une nouvelle expédition en Italie. Il voulait faire revivre les droits qu'il tenait de son aïeule Valentine Visconti sur le Milanais, punir Ludovic le Maure, et recouvrer le royaume de Naples. Il s'occupa d'abord du Milanais.

Louis XII fit d'immenses préparatifs : avant le départ, des négociations nombreuses lui avaient assuré la neutralité ou la coopération des états voisins. L'archiduc Philippe qui, le traité de Senlis à la main, réclamait les villes d'Hesdin, d'Aire et de Béthune, avait obtenu satisfaction, tout en prêtant serment de foi et hommage pour la Flandre, l'Artois et le Charolais.

L'Espagne et l'Angleterre avaient renouvelé leurs traités d'alliance; les cantons suisses devaient garder une

neutralité parfaite; Venise, qui pour le moment ne redoutait que l'agrandissement de Ludovic le Maure, promettait un secours de six mille hommes au prix de Crémone et Chiara-d'Adda, après la conquête; enfin, par le traité de Genève, le passage des Alpes était ouvert à travers les états du duc Philibert de Savoie, qui donnait même quelques troupes.

L'armée française, forte de trente mille hommes, se rassemblait à Lyon, sous le commandement de Louis de Luxembourg, comte de Ligny, du seigneur d'Aubigny e de Jean-Jacques Trivulce. Quand le roi fut arrivé, elle mit en marche. Au mois d'août 1499, elle passa les Alpes et envahit le Milanais, au moment où la diversion des Vénitiens laïssait Ludovic le Maure sans espoir de secours. La trahison de Galéas San Severino, gendre du duc de Milan, laissa les villes et les forteresses à découvert; Ludovic le Maure se sauva en Allemagne avec ses enfants et ses trésors. Jamais conquête, à part celle de Naples, ne fut plus facile. Vingt jours après la descente des Alpes, Louis XII faisait à Milan une entrée triomphale; puis il songea au retour. Trivulce fut nommé gouverneur du Milanais; des traités d'alliance furent conclus avec les états voisins, Florence, Ferrare, Bologne, Mantoue, le Montferrat. César Borgia obtint trois cents lances et quatre mille Suisses pour conquérir la Romagne.

Guelfe de cœur et de famille, le nouveau gouverneur persécutait les Gibelins que la victoire lui avait mis entre les mains; il laissait les bandes françaises courir le pays et piller les propriétés milanaises contre l'ordre du roi; les habitants se lassèrent de son système d'oppression. On avertit Ludovic qui leva cinq mille lances en Franche-Comté, et huit mille Suisses, malgré le directoire fédératif: à son entrée dans le Milanais, huit mille Italiens vinrent se joindre à lui; il s'empara de Como, de Milan,

de Pavie, de Parme, que Trivulce avait abandonnées. Bientôt après, des secours arrivèrent de France; Louis de la Trémouille passa les Alpes avec six mille hommes, et le bailli de Dijon avec six mille Suisses. Novare s'était rendue aux Milanais, parce que les Suisses de la garnison avaient été gagnés par leurs frères dans le camp des assiégeants. Mais des ordres sévères venus du directoire, et l'or de la France, amenèrent une nouvelle trahison. La Trémouille, sachant que Ludovic le Maure s'était renfermé dans Novare, était allé l'assiéger avec toutes ses forces Une capitulation fut signée entre les défenseurs et les Français, sans aucune mention du duc. Les Suisses défilèrent; le malheureux Sforce s'était déguisé en capucin; trahi ou reconnu, il fut saisi par la Trémouille lui-même, et envoyé en France, au château de Loches, où il mourut. Son frère, le cardinal Ascagne, arrêté à Plaisance, fut envoyé à Venise, puis livré aux Français et enfermé dans la Tour de Bourges (1500).

C'était le moment, ou jamais, de marcher à la conquête de Naples. Florence, dont le gonfalonier, Pierre Soderini, était l'ami du cardinal d'Amboise, avait promis le passage à travers les terres de la république, parce que la France seule pouvait la sauver des continuelles attaques des Médicis exilés, et de César Borgia, duc de Valentinois. Le pape Alexandre avait fait alliance avec Louis XII, non par amitié, mais par politique, car le roi de France était plus fort que lui : en Allemagne, Maximilien, d'abord irrité de la spoliation des Sforce, s'était laissé gagner par argent, comme toujours, et par la promesse d'un mariage entre Claude de France et l'archiduc Charles, son petit-fils; enfin la cession de Bellinzona avait fermé la bouche aux Suisses. Restait donc l'Espagne, dont les intérêts étaient plus grands encore, puisqu'elle possédait la Sicile. Un traité fut conclu à Grenade, le 11 novembre 1500, par lequel

Ferdinand s'engageait à aider le roi de France de troupes et d'argent. La part de Louis XII était belle, Naples, Gaëte, la terre de Labour et les Abruzzes, avec le titre de roi de Naples et de Jérusalem; mais il eut le tort de s'adjoindre un copartageant et un rival, car Ferdinand le Catholique, déjà maître de la Sicile, allait s'emparer de la Calabre et de la Pouille, et se conservait toujours un pied à terre en Italie, en cas d'événement : le péage des troupeaux voyageurs de l'Abruzze et de la Pouille dut être également partagé. On voit que les deux rois comptaient sur le succès. Il est curieux de suivre sur les chroniques contemporaines la liste des seigneurs de renom, des brillants gentilshommes qui voulurent être de l'expédition : on y retrouve des noms devenus populaires, quelquefois immortalisés par des chansons ridicules, la Palisse, la Trémouille, Bayard, Stuart d'Aubigny, d'Alègre. Le pape avait béni le traité, et son fils César Borgia était, avec d'Aubigny et le Napolitain San Severino, un des commandants de l'armée. La marche des Français à travers l'Italie fut encore une promenade. Le 24 juillet 1501, Capoue se rendit après quelque résistance; sa garnison fut passée au fil de l'épée ou pendue aux créneaux.

Naples, effrayée de cette cruauté de mauvais augure, ouvrit aussitôt ses portes le 19 août. Le roi Frédéric, découragé, céda de bonne grâce; il échangea son royaume contre le duché d'Anjou et 30,000 ducats de rente. Son fils Ferdinand n'était pas d'aussi bonne composition. Abandonné de ses soldats, il erra longtemps dans les Abruzzes, puis il s'enferma dans Tarente, où Gonzalve de Cordoue, qui venait de s'emparer de Gaëte, vint l'assiéger. Le prince napolitain se rendit, à condition qu'on le laisserait aller en liberté; mais le rusé Gonzalve l'envoya prisonnier en Espagne, au mépris de la capitulation. Après la conquête, les envahisseurs avaient respectivement pris

possession des provinces stipulées dans le traité ; mais il survint bientôt une occasion de guerre : dans les conditions du partage, on avait oublié la Basilicate, la Principauté Ultérieure et la Capitanate.

Le duc de Nemours, gouverneur du royaume, les réclama comme appartenant aux Abruzzes ; Gonzalve de Cordoue, comme faisant partie de la Pouille. La Capitanate était un point important, parce qu'elle était le passage des bestiaux, dont le péage se montait tous les ans à 200,000 ducats ; or, si l'Espagne s'était emparée du poste, c'en était assez pour affamer les Abruzzes, et réciproquement s'il était tombé aux mains des Français, la Pouille se serait trouvée à leur merci. Les hostilités commencèrent : Gonzalve, forcé de reculer, se jeta dans Barletta, laissant ses ennemis piller à l'aise les possessions espagnoles. L'instant était critique ; l'Espagne n'avait plus qu'un pied dans le royaume ; Ferdinand usa de ruse : il envoya à Lyon l'archiduc Philippe, avec plein pouvoir de conclure un traité à l'amiable.

Louis XII s'y laissa prendre ; on convint de part et d'autre de céder tout le royaume de Naples à Claude de France et à l'archiduc Charles, si le mariage avait lieu ; sinon, chaque partie rentrerait dans ses droits. La guerre avait été suspendue par un ordre royal, mais Gonzalve recevait à chaque instant des renforts. Enfin, quand il se crut assez fort, il leva le masque, et marcha contre les Français. L'armée de Louis XII n'était nullement préparée à cette attaque ; personne ne s'attendait à la trahison, pas même l'archiduc Philippe, qui fit tout pour se justifier aux yeux de l'Europe. Le 21 avril 1503, d'Aubigny fut défait à Séminara, en Calabre, par Hugues de Cardonne et Antonio de Leyva ; le général vaincu courut s'enfermer dans la forteresse d'Angitola, où, quelque temps après, la disette le força de se rendre. Le 28, Gonzalve lui-même mit en déroute

l'armée du duc de Nemours à Cérignole ; le prince y fut tué. Naples, Capoue, Aversa se rendirent.

Vingt mille hommes arrivèrent de France, sous le commandement du marquis de Mantoue ; la Trémouille devait les commander : il tomba malade à Parme. Le marquis de Mantoue se laissa battre partout où il fit rencontre des Espagnols ; son successeur, le marquis de Saluces, ne put ranimer l'armée démoralisée ; au mois de décembre, le reste de ses troupes fut encore battu au Garigliano ; le 1er janvier 1504, Gaëte capitula : il ne restait plus aux Français que Venouse, où le brave Louis d'Ars, un des preux de l'expédition, s'était jeté avec tout ce qu'il avait pu réunir de soldats. Après une vigoureuse défense, il en sortit sur l'ordre de Louis XII, et commença, à travers l'Italie, une brillante retraite, frappant des contributions de droite et de gauche, et s'ouvrant partout un passage, malgré la malveillance longtemps comprimée des Italiens ; il traversa enfin les Alpes, et vint retrouver le roi à Blois avec ses quelques mille hommes. Un peu désenchanté de l'Italie méridionale par la triste issue de son expédition, Louis XII tourna ses vues ailleurs.

L'investiture du duché de Milan était toujours son point de mire ; c'est là ce qui le détermina à conclure ce malheureux traité de Blois, que le cardinal d'Amboise eut, plus tard, tant de peine à faire oublier à son maître. Louis XII accordait en dot à sa fille Claude de France les duchés de Bourgogne, de Bretagne, de Milan, avec toutes leurs dépendances, Gênes, les comtés d'Asti et de Blois. C'était, pour la maison d'Autriche, un précieux apanage, et pour la France une dot terriblement onéreuse. Une autre cession, moins importante il est vrai, vint encore diminuer les prétentions du pouvoir royal. La grande Isabelle venait de mourir, et tous ses droits au trône de Castille passaient à l'archiduc Philippe, qui prit

alors le titre de roi. Ferdinand haïssait son gendre: il s'empressa d'opérer un rapprochement avec le roi de France, dont il demanda la nièce, Germaine de Foix, en mariage.

Louis XII céda à la princesse ses droits au demi-royaume de Naples, à condition toutefois qu'il les recouvrerait à défaut de descendance.

L'Italie entre les Français et les Espagnols s'agitait sourdement; le pape Jules II venait, avec l'appui de Louis XII, de s'emparer de Bologne, d'où il avait chassé la famille seigneuriale des Bentivoglio. Le fougueux pontife, impatient dans ses conquêtes temporelles, aussi bien que dans ses ordres ecclésiastiques, était entré dans la ville, le casque en tête, la cuirasse sur le dos. Le pape s'était fait l'apôtre de la révolution populaire, afin d'avoir meilleur marché de la noblesse, son ennemie. Les Bentivoglio, et, avec eux, nombre de seigneurs, sortirent de la ville. L'exemple de la populace bolonaise qui avait hué à la fois les nobles et les Français fut peut-être déterminant pour la révolte de Gênes. Jules II, toujours fidèle au but politique de sa vie, l'expulsion des Français, y entretenait la discorde entre le peuple et la noblesse. Gênes depuis longtemps déchue du rôle brillant que Venise jouait encore dans l'Italie, était, comme nous l'avons vu, tombée sous la suzeraineté du roi de France, qui envoyait un gouverneur de son choix dans le château; mais elle conservait encore tous les dehors d'une vieille république. Là, comme ailleurs, la noblesse était fière et hautaine; les vingt-huit familles titrées, les Fiesque, les Doria, les Spinola, les Grimaldi, ne marchaient guère dans la rue sans une nombreuse suite armée; leur devise était un mot insultant pour le peuple, et ce mot, ils l'avaient fait graver sur leurs épées : *castiga villani*. Mais il leur coûta cher.

D'autre part, il y avait encore au sein même du peuple un germe de division, celui qui existera toujours dans une société peu nivelée, la distinction du riche et du pauvre,

que l'usage avait consacrée par la dénomination triviale, mais juste, de *peuple gras* et de *peuple maigre*.

Toujours en garde contre la noblesse, qui, dans l'exécution des ordres émanés de son sein, traitait le vilain de haut comme dans la rue, le peuple murmurait, mais il obéissait; car la garnison française aurait brisé toute résistance. Un jour pourtant un gentilhomme, je ne sais de quelle famille, se laissa emporter jusqu'à lever la main sur un bourgeois. Le *peuple maigre* s'attroupa pour tirer vengeance de l'offenseur : on courut aux armes; la révolte devint générale. Prise au dépourvu, la noblesse ne put pas même se défendre; elle laissa piller ses palais et ses galeries, et s'échappa furtivement, abandonnant quelques-uns des siens aux mains de la populace, qui en eut bientôt fait justice. (18 juillet 1506.)

Le gouverneur de Gênes, Philippe de Clèves Ravenstein, était alors à Asti : les exilés se rendirent auprès de lui, Louis de Fiesque à leur tête. Quelques jours après, Ravenstein rentra dans la ville rebelle avec toutes les troupes qu'il avait pu réunir. D'après l'ordre du roi, il confirmait le décret que les Génois avaient arraché à Rocabertino, son lieutenant; les plébéiens devaient, à l'avenir, entrer pour les deux tiers dans la distribution des dignités publiques; mais il y ajouta une condition qui fit tout rompre, le rétablissement des Fiesque, Grimaldi, etc. Les tribuns improvisés de la bourgeoisie ameutèrent le peuple; force fut donc aux Français d'évacuer la ville, après avoir ravitaillé le château.

Dès lors la révolte n'eut plus de frein. Gênes se transforma en un vaste arsenal pour se préparer à la guerre. Un homme, comme on n'en voit paraître qu'aux jours des triomphes populaires, vint imprimer à ce mouvement spontané le cachet de son audace et de son énergie. Le teinturier Paul de Novi passa de son humble atelier sur le trône

du doge, où il s'assit pour quelques jours, comme Rienzi à Rome et Mazaniello à Naples.

Cependant une armée formidable se rassemblait en France. Le cardinal d'Amboise avait présidé à tous les préparatifs, aux moindres détails de l'expédition. Une nombreuse artillerie, un corps de génie complet pour l'époque, le reste de la chevalerie qui avait survécu aux désastres de Naples, c'en était plus qu'il ne fallait pour couper court au soulèvement populaire, qui n'avait guère pour lui qu'un enthousiasme momentané.

A l'approche de l'armée française, le siége du château fut changé en blocus, et l'artillerie reportée dans les retranchements. La position de Gênes était forte; de nombreux bastions avaient été élevés en face de la ville sur la haute montagne qui la domine, et c'était là que Paul de Novi, avec un renfort de trente mille paysans, attendait les Français. La Palisse fut chargé de l'attaque. Le feu des ennemis était vif; les Suisses avaient refusé de monter à l'assaut : « Retournez, poltrons, retournez, criait le brave « chevalier : si j'en vois un seul quitter le terrain, je le « ferai tailler en pièces. » Blessé lui-même, il remit le commandement au duc d'Albanie : le corps des volontaires nobles vint prendre part au combat. L'argent fit avancer les Suisses; les Génois furent refoulés dans la ville après une défense opiniâtre; et Bayard, debout, la lance à la main, sur le haut de la montagne, donna gain de cause à la noblesse et à la royauté par ces mots dédaigneux : « Ores, « marchands, défendez-vous avec vos aulnes, et laissez « les piques et les lances, lesquelles n'avez accoutumées.» (11 avril 1507.)

Le lendemain, une députation des vaincus vint demander au roi la paix ou la bataille. Louis XII accepta la dernière, et quarante mille Génois sortirent des faubourgs pour se faire tailler en pièces. Puis le roi de France entra

dans la ville, l'épée nue à la main, en signe d'inflexibilité. Les larmes du peuple le désarmèrent; il se contenta de faire pendre le doge teinturier et quelques tribuns; tous les priviléges de la ville furent cassés; une contribution de 200,000 florins frappée sur la bourgeoisie; la noblesse rétablie dans la moitié des honneurs; enfin l'imprenable forteresse de la Lanterne (la Briglia), élevée entre la ville et le port.

L'Europe méridionale attendait avec anxiété le résultat probable de la révolte; le pape craignait une invasion à Rome, qui eût abouti à sa déposition; et l'imposante suite du roi en cardinaux, en évêques et archevêques, pouvait aisément motiver cette crainte. Venise, jusqu'alors alliée de la France, avait fini par se lasser de jouer ce rôle secondaire qui lui profitait si bien, et Ferdinand redoutait une nouvelle descente dans son royaume de Naples. Le licenciement de l'armée victorieuse fut donc une œuvre politiquement agréable aux états menacés; Louis XII reçut alors de nombreuses félicitations; Venise, Rome, Naples, envoyèrent des ambassadeurs; Ferdinand voulut avoir une entrevue avec son voisin, et son ami pour le moment. Le roi catholique partit de Naples avec sa jeune épouse, Germaine de Foix, son grand connétable Gonzalve, dont il était devenu jaloux, et qu'il traînait à sa suite comme un boulet. Louis XII l'attendit à Savone avec sa cour. Il y eut entre les deux rois de longues et mystérieuses conférences; Jules II et l'empereur Maximilien entrèrent dans le secret : Venise ne se doutait pas qu'une ligue formidable se préparait contre elle. Devenue puissance de premier rang par l'étendue de son commerce et l'immensité de ses richesses, l'astuce de sa politique habituelle avait aigri contre elle tous les états environnants. Les griefs et les prétextes ne manquaient pas : c'étaient Faenza, Rimini, et autres villes de la Romagne, que Venise avait envahies lors de la chute de César

Borgia (1504,; Gradisca, Gœrz, Trieste, Fiume et Pola, que Maximilien revendiquait en vain depuis trois ans; Crémone et Ghiara d'Adda, qui appartenaient au duché de Milan; enfin les possessions de la république inquiétaient fortement le nouveau roi de Naples.

Le 10 décembre 1508 fut signée la fameuse ligue de Cambrai, entre l'empereur, le pape et le roi de France; l'idée de cette coalition n'était pas neuve; à proprement parler, ce n'était que la résurrection tardive du traité secret de Blois (1504), qui n'avait jamais reçu d'exécution; on y convint de partager, au gré des trois souverains, le territoire de la république: le pape réclamait Sarzane, Faenza, Rimini; l'empereur, Vérone, Padoue et Vicence; la France, Crème, Brescia, Bergame et Crémone; l'Espagne enfin, qui n'avait pas signé le contrat, Otrante et quelques villes de moindre importance. Le roi de France se mit en avant; ce fut l'armée française qui dut porter les premiers coups; puis le pape lancerait l'interdit contre la république, et alors l'empereur, à son tour, se mettrait en marche. Les Vénitiens étaient prêts; la lenteur de la ligue leur avait laissé le temps de réunir leurs troupes, de ravitailler leurs places fortes d'hommes et de vivres. Leur armée, pour parler le langage du temps, comptait dix-huit cents hommes d'armes, neuf mille cinq cents Albanais et autre cavalerie, et vingt-sept mille hommes de pied; deux généraux habiles, le comte de Petigliano et Barthélemi l'Alviane, en avaient le commandement.

L'armée du roi de France était moins forte, mais plus aguerrie: deux mille deux cents hommes d'armes, quatre cents archers, vingt mille hommes d'infanterie. Le premier événement de la guerre fut la prise de Trevi, sur l'Adda, par les Français; quelques jours après, les Vénitiens y étant retournés en nombre, la reprirent et la saccagèrent. Les hostilités étaient commencées; les deux armées s'approchaient; Louis XII passa l'Adda sur un pont de bateaux, prit Rivolta dans sa marche, et rencontra, à Agnadel, l'arrière-garde vénitienne sous le commandement de l'Alviane. Le général de l'armée, Chaumont d'Amboise, fit aussitôt charger la Palisse avec les volontaires, puis le duc de Bourbon avec l'infanterie. L'ennemi ne s'attendait guère à cette brusque attaque; le comte de Petigliano essaya de rétablir le combat avec des troupes fraîches; mais il était trop tard: l'Alviane fut fait prisonnier, et les républicains furent refoulés jusque dans les lagunes (1509).

La victoire d'Agnadel fit cesser toutes les irrésolutions de l'empereur et du pape. Les Allemands pénétrèrent en Italie par la vallée de l'Adige, et les soldats du pape envahirent la Romagne: dans le premier moment de douleur, Venise entière prit le deuil, mais elle se conduisit noblement. Il parut un décret du sénat, qui, déliant du serment de fidélité les sujets que la république ne pouvait défendre, autorisait les provinces de Terre-Ferme à traiter avec l'ennemi, selon leur convenance particulière et leurs intérêts, et ordonnait aux commandants d'évacuer les places qu'ils tenaient encore. Cet ordre généreux fut rigoureusement suivi, plutôt sans doute par crainte de l'ennemi que par obéissance au sénat. Tout se rendit à l'approche des Français: Peschiera, Crème, Crémone, Brescia, Vérone, Vicence, Padoue, et tout le Frioul, furent remis à l'empereur; le pape se saisit, dans la Romagne, de tout ce qu'il trouva à sa convenance. En quelques jours, il ne resta plus à la république que les trois villes de Maran, Osopa et Trévise. Venise cependant ne désespérait pas; le provéditeur André Gritti avait rassemblé une nouvelle armée, avec laquelle il surprit Padoue (17 juillet 1509). C'était une conquête importante, aux portes même de la république; cette nouvelle fut saluée à Venise par des acclamations. Un nouveau décret assura aux sujets de la république,

qui rentreraient sous sa domination, une indemnité complète de leurs pertes. Un mois après, le marquis de Mantoue fut surpris à l'Isola della Scala, et conduit prisonnier à Venise. Les alliés, qui s'étaient endormis dans le succès, virent qu'il était temps d'arrêter les progrès des ennemis; Maximilien demanda à Louis XII un secours de vingt mille hommes pour aller former le siége de Padoue. La Palisse partit de Milan avec Bayard et nombre de gentilshommes, sauva en passant Vérone et Vicence, enfuma dans une grotte deux mille paysans du Frioul, qui l'avaient harcelé dans sa marche, et alla rejoindre l'empereur sous les murs de la ville. L'armée vénitienne, forte de vingt-cinq mille hommes, s'y était renfermée tout entière, avec le provéditeur et le comte de Petigliano; l'armée assiégeante comptait cent mille hommes et cent six pièces d'artillerie. Le siége, un des plus mémorables du seizième siècle, dura seize jours, au bout desquels il fallut battre en retraite; la république était sauvée: Petigliano, marchant sur les derrières de l'armée franco-impériale, s'empara de Vicence et de plusieurs autres villes. La destruction de la flotte vénitienne commandée par l'amiral Ange Trevisani à Lago Oscuro, près de Ferrare, par le cardinal Hippolyte d'Este (22 décembre 1509), ne put contrebalancer les pertes du siége de Padoue. La fortune de Venise renaissait; trop faible encore pour résister aux forces réunies de la ligue; elle avait employé une voie plus sûre, les concessions en détail; déjà, depuis longtemps, elle avait fait sonder l'empereur par son ambassadeur, Antonio Giustiniani, et ses avances avaient été repoussées. Ses tentatives de conciliation furent plus heureuses auprès du pape. Peu satisfait de l'ascendant que la victoire d'Agnadel avait donné au roi de France, Jules II prêta volontiers l'oreille aux propositions du député vénitien; un traité de paix fut signé le 24 février 1510, entre le pape et la république. Cette dernière abandonnait toute la Romagne,

Faenza, Rimini, Ravenne, Cervia, etc. Le duc de Ferrare obtint pour sa part la Polésine et Comachio; enfin la cour de Rome eut satisfaction pour tous les différends qui subsistaient entre elle et la république, au sujet de la collation des bénéfices, de la juridiction ecclésiastique, et de l'immunité de toute contribution que réclamait le clergé vénitien.

Le pape ne s'en tint pas là. Une fois sorti de la ligue, il travailla à en détacher ses co-signataires, l'empereur et le roi catholique. Maximilien résista longtemps, parce que Venise, déjà plus hardie, refusait de souscrire à une condition qui l'eût, en grande partie, dépouillée: la restitution des villes saisies par elle. Ferdinand le Catholique fut de meilleure composition; ses prétentions étant moindres, les Vénitiens y satisfirent plus facilement; d'un autre côté, Jules II, peu scrupuleux sur les moyens d'atteindre à son but, acheva de le gagner en sanctionnant son usurpation du royaume de Naples par l'investiture. Dès-lors il ne restait plus de la formidable ligue de Cambrai que l'empereur, déjà rebuté par le mauvais succès, le roi de France et le duc de Ferrare, qui avait refusé de trahir les Français, et sur lequel allait tomber tout le ressentiment du pape. Sur les frontières de France, la haine politique du pontife n'était pas moins active; les Suisses, qui jusqu'alors avaient vécu en bonne amitié avec Louis XII, rompirent brusquement et se jetèrent dans les rangs des ennemis. Enfin, quand toutes les batteries furent dressées, quand la cour de Rome eut réussi à isoler la France, la ligue de la sainte union fut conclue entre le pape, Ferdinand le Catholique, la république et les cantons (4 octobre 1510.)

La guerre se continuait toujours en Italie. A défaut de grandes batailles, la chevalerie des deux partis s'exerçait en surprises, en escarmouches, en combats singuliers. Il

est assez curieux de lire, dans les chroniques du temps, les exploits épisodiques du chevalier Bayard et de ses compagnons d'armes. Après la victoire d'Agnadel, Chaumont d'Amboise, neveu du cardinal, était mort; Trivulce prit le commandement de l'armée, s'empara de Bologne, revint au secours du duc de Ferrare, que la prise de la Mirandole, où Jules II était entré par la brèche, mettait dans un grand péril, puis il battit les troupes pontificales à la Concorde, et reprit la Mirandole. Un ordre de Louis XII le rappela dans le Milanais. Le roi de France se faisait scrupule de continuer les hostilités contre le chef de la chrétienté; il assembla à Tours un concile national, où fut discutée la question de savoir si l'on pouvait, en toute conscience, faire la guerre au pape, et ne tenir nul compte des censures ecclésiastiques qui avaient trait à des intérêts purement temporels. La réponse du clergé fut affirmative, et il y ajouta un don de 100,000 écus. Alors Louis XII n'hésita plus: « Fort du suffrage des prélats de son royaume, le « roi conclut à Blois, le 17 novembre 1510, avec l'évêque « de Gurk, ambassadeur impérial, un traité qui confirmait « la ligue de Cambrai, et l'étendait aux successeurs de « Maximilien et de Louis XII.

« Celui-ci promit 100,000 ducats à l'empereur, qui était « déjà son débiteur pour de fortes sommes. Maximilien « devait, au printemps suivant (1511), entrer en Italie à la « tête de trois mille chevaux et de dix mille fantassins, aux- « quels Louis s'engagea à réunir douze cents lances et huit « mille hommes d'infanterie. On devait sommer le pape et « le roi d'Aragon de satisfaire aux engagements qu'ils « avaient contractés par la ligue de Cambrai: sur leur re- « fus, on convoquerait à Pise un concile général. » (Ce concile fut effectivement assemblé; mais il se sépara sans avoir atteint le but de sa convocation.) (Schoell. *Hist. des temps modernes.*)

La contre-partie du traité de Blois fut la ligue de la sainte union, entre le roi d'Aragon, le pape et la république; le but avoué était l'expulsion des Français et des Allemands de l'Italie. Ferdinand le Catholique obtint le commandement général, et son lieutenant, le catalan Raymond de Cardonne, vice-roi de Naples, envahit le nord de l'Italie. Le cardinal Jean de Médicis, général des armées du pape, et le provéditeur vénitien André Gritti, vinrent se joindre à lui; Jules II avait levé neuf mille soldats, Venise sept mille, et le roi d'Aragon dix-huit mille, qui coûtaient à ses alliés 40,000 ducats par mois. Les flottes d'Espagne et de Venise naviguaient de conserve et présentaient une force imposante de vingt-six galères.

Ce fut sur terre qu'eurent lieu les plus grands événements. Louis XII, sentant le besoin d'agir pour prévenir les irrésolutions de l'empereur, donna ordre au gouverneur de Milan de pousser la guerre avec vigueur. Ce gouverneur était Gaston de Foix, duc de Nemours, frère de la reine d'Espagne, jeune chevalier impatient de tournois et de batailles, qui acquit en deux mois la réputation d'un des plus grands génies militaires de l'époque. Gaston descendit en Italie, fit lever le siége de Bologne, reprit Bresse, et périt à Ravenne, au sein de la victoire. D'une rapidité fabuleuse dans les mouvements de son armée, il traversa la Lombardie en un clin d'œil, et courut se poster près de Bologne, qu'une révolution nouvelle avait enlevée au légat du pape et rendue aux Bentivoglio. La ville avait une garnison française aux ordres d'Odet de Foix, seigneur de Lautrec et d'Yves d'Alègre; mais elle était vivement pressée par l'armée de la sainte union (28 janvier 1512). Gaston arriva à marches forcées; le temps était affreux; le vent et la neige avaient refoulé les Espagnols dans leurs tentes: le 5 février au soir, le général français traversa silencieusement le camp ennemi et pénétra dans la ville assiégée, qui salua sa venue

par une bonne volée de canons sur l'armée assiégeante.

Quand Raymond de Cardonne apprit l'arrivée des troupes françaises, il abandonna tout aussitôt le siége et se retira dans la Romagne. Gaston ne perdit pas de temps : en entrant dans Bologne, il apprit la surprise de Brescia par le provéditeur ; il se mit au plus tôt en marche avec quinze mille hommes, surprit le général vénitien Baglioni près d'Isola della Scala, le battit, et, poursuivant les fuyards, arriva en même temps qu'eux devant la ville. La garnison française tenait encore dans le château ; le général français y réunit toutes ses troupes, et le 19 février un assaut général fut donné à la ville. Toute la population était en armes ; aux douze mille Vénitiens de Gritti s'étaient joints trente mille bourgeois ou paysans que la faction victorieuse avait ameutés. L'attaque fut terrible ; Bayard franchit le premier le rempart, mais un coup de hallebarde lui perça la cuisse d'outre en outre : ses compagnons le crurent mort. Gaston fit de cet accident un moyen de victoire : les hommes d'armes, furieux, se précipitèrent dans la ville ; la garnison vénitienne fut passée au fil de l'épée, ou faite prisonnière avec le provéditeur. Le pillage dura deux jours, et fut estimé à trois millions d'écus (soixante-douze millions de francs), car la ville était riche.

« Il n'est rien si certain, dit le chroniqueur de Bayard, « que la prise de Bresse fut en Italie, la ruine des Fran- « çais ; car ils avaient tant gaigné en cette ville de Bresse « que la plupart s'en retourna et laissa la guerre, et ils « eussent fait bon métier à la journée de Ravenne, comme « vous l'entendrez ci-après. »

Il était temps d'en finir par un coup décisif, car la France allait perdre le reste de ses alliés : Gaston cherchait la bataille, et Raymond de Cardonne mettait tous ses soins à l'éviter ; il attendait le résultat des engagements pris avec l'Angleterre, et l'issue des négociations avec l'empereur.

Maximilien résistait avec opiniâtreté ; sa haine était toujours aussi profonde contre Venise ; mais la pénurie habituelle de son trésor le rendit plus traitable ; il consentit enfin à une trêve de dix mois avec la république, au grand détriment de son allié, le roi de France (6 avril 1512), et tout aussitôt il envoya à Jacques d'Embs, son lieutenant en Italie, l'ordre de se séparer de l'armée française. Mais Jacques d'Embs ne se crut pas tenu d'obéir de suite au commandement de l'empereur ; il voulait assister à la bataille qui allait se livrer. Gaston, pour y forcer Raymond de Cardonne, avait marché sur Ravenne, et livré à la ville un assaut furieux.

Son adversaire parut, quand les habitants allaient se rendre, malgré la non réussite de l'attaque, qui leur en faisait redouter une seconde. Le 11 avril 1512, au jour de Pâques, Gaston de Foix l'attaqua dans ses retranchements. « Et avait ledit sieur de Nemours, dit le maréchal de Fleu- « ranges dans ses mémoires, de coutume pour l'amour de « sa mye, de ne point porter de harnois, fors la chemise, « depuis le coude en bas jusqu'au gantelet. Et priait à « toute la compagnie de la gendarmerie, en leur remon- « trant et donnant beaucoup de belles paroles, qu'à ce jour « voulussent garder l'honneur de la France, le sien et le « leur, et qu'ils le voulussent suivre. Et cela fait, dit qu'ils « verraient ce qu'il ferait pour l'amour de sa mye ce jour, « et incontinent partit et fut le premier homme d'armes « qui rompit sa lance contre les ennemis. »

Ce fut une rude journée ; la cavalerie espagnole se laissa battre aisément, mais l'infanterie, couchée derrière les retranchements, attendait de pied ferme, et quand elle fut tournée, elle opéra sa retraite en bon ordre ; les lansquenets allemands qui ignoraient l'ordre tenu secret de l'empereur, se battirent en désespérés ; le duc de Nemours y combattit comme un simple homme d'armes : on sait l'é-

pisode de sa mort. Deux mille Espagnols se réfugiaient le long d'une chaussée, après la perte de la bataille; Gaston, avec une suite de vingt ou vingt-cinq gentilshommes, se jeta sur eux à corps perdu pour leur fermer la retraite; il pénétra dans les rangs, mais il y fut tué. La perte fut grande des deux côtés. Yves d'Alègre, les capitaines Molard et Jacques d'Embs, nombre de vaillants hommes d'armes y périrent. Du côté des Espagnols, le cardinal Jean de Médicis, Fabrice Colonna, Pierre Navarro, créateur de l'artillerie espagnole, les marquis de la Palude, de Bitonto et de Pescaire, enfin tous leurs généraux de renom tombèrent au pouvoir des vainqueurs.

La victoire de Ravenne fut le terme des succès de la France en Italie. Le cardinal Antonio de San Severino, légat du concile de Pise, et la Palisse, se disputaient le commandement ; l'armée fut sur le point de se dissoudre par suite de cette division imprévue. Toutefois la bataille porta ses fruits : Ravenne, Imola, Forli, Césène, Rimini, furent prises et pillées. L'alarme était grande à Rome, on agitait dans le conseil des cardinaux la question de l'abandon de la sainte-ligue. Jules II vit mieux dans l'avenir : il entama des négociations pour attendre avec plus de sûreté l'effet de ses intrigues avec les cantons suisses. En effet, la mésintelligence s'était glissée entre Louis XII et la république des Alpes ; le roi de France préférait à ces mercenaires la soldatesque indisciplinée des lansquenets, qui coûtait moins cher et se battait tout aussi bien.

Dans les circonstances actuelles, c'était une faute. Le pape le sentit à merveille, et tout aussitôt il envoya en Suisse le fougueux cardinal de Sion, pour y lever des troupes. Les prédications évangéliques de ce singulier général eurent un plein succès : l'émissaire du pape n'avait demandé que dix mille hommes, vingt mille Suisses se trouvèrent à Coire, au lieu du rendez-vous. Mais il fallait descendre en Italie ; la France avait hérissé de troupes et de canons les défilés du lac de Como, qui étaient, de ce côté-là, le seul passage des Alpes ; les Suisses firent un grand détour, et traversèrent le Tyrol pour aller joindre l'armée vénitienne. Maximilien, déjà las du traité de Blois, les avait laissés passer sans résistance.

D'autre part, Henri VIII, gendre de Ferdinand le Catholique, et plein alors d'une ferveur religieuse qui bientôt devait s'exhaler en invectives contre Luther, avait déclaré la guerre à la France, qui avait mis son père sur le trône. Une flotte considérable était partie de la Tamise, avec six mille hommes de débarquement, sous les ordres du marquis de Dorset, pour aller rejoindre les troupes du roi d'Aragon sur les côtes de Biscaye. Enfin, pour que la France n'eût bientôt plus un seul allié, la diète de Mantoue, tenue par les confédérés, avait fait révolter Florence contre son gonfalonier, l'habile Soderini. Don Raymond de Cardonne, général des alliés, s'approcha de la ville et emporta d'assaut Prato, dont la garnison fut passée au fil de l'épée (30 août 1512); le lendemain il y eut une révolution à Florence. La société des jeunes nobles, des Valori, des Vettori, des Albizzi, des Ruccellaï, etc., conspira en faveur des Médicis ; Soderini fut arrêté, et on le laissa sortir de la ville. La seigneurie et les corps municipaux s'assemblèrent ; le gonfalonier fut déposé, et le rappel des Médicis prononcé par acclamation. Julien de Médicis rentra dans la ville comme simple citoyen, et tout aussitôt la charge de gonfalonier à vie fut supprimée pour être remplacée par une dignité annuelle.

Au milieu des discussions qu'avait soulevées ce changement de forme, survint le cardinal de Médicis, frère de Julien, avec une suite nombreuse de gens de guerre. Dès lors la famille des Médicis reprit son ascendant d'autrefois. On abolit toutes les lois portées depuis son expulsion.

On établit une balie de soixante-huit personnes, qui pouvait s'adjoindre tel ou tel membre, prolonger annuellement son autorité jusqu'au moment où elle jugerait à propos de s'en démettre : c'était en elle que résidait toute l'autorité ; on lui avait attribué le pouvoir de choisir dans son sein les électeurs du gonfalonier annuel et de nommer des députés, qui dorénavant seraient censés former la représentation du peuple florentin. Les partisans des Médicis avaient tout envahi ; le peuple dut déposer ses armes entre les mains des nouveaux venus. Il y eut réaction complète dans l'administration politique ; les partisans du gouvernement populaire en furent tous éloignés. Dans le nombre se trouvait le célèbre historien de Florence, Nicolas Machiavel, qui, plus tard, impliqué dans une conspiration contre les Médicis, fut mis à la torture et banni à son tour.

C'était alors que les Suisses, descendus en Italie par le Tyrol, comme nous l'avons dit, rejoignaient l'armée vénitienne, aux ordres de Jean-Paul Baglione. A ces trente mille hommes, dont la plupart étaient des troupes fraîches, la Palisse n'avait à opposer que quinze mille hommes, fatigués de la guerre, diminués par la désertion; encore n'étaient-ils pas tous Français. Il se retira donc devant l'armée ennemie, abandonnant la vallée de l'Adige, ravitaillant dans sa retraite Brescia, Peschiera, Legnano, Crémone, Bergame, renforçant les garnisons de toutes les places ; quand il parvint à Pontevico, sur l'Oglio, il ne lui restait plus que dix mille hommes ; ce fut là qu'un héraut d'armes, en vertu d'un ordre avocatoire de l'empereur, vint sommer les quatre mille Allemands, qui n'avaient pas déserté, de quitter à l'instant le service de France, sous les peines les plus rigoureuses.

La résistance était devenue impossible ; déconcerté par cet abandon imprévu, la Palisse recula jusqu'à Pizzghettone, sur l'Adda, puis jusqu'à Pavie, puis enfin jusqu'aux

Alpes, qu'il traversa pour se rendre en France, où l'appelait Louis XII ; il fut renvoyé en Navarre, où la diversion du roi d'Aragon nécessitait un plus grand déploiement de forces. La branche régnante de la maison d'Albret avait eu de longs démêlés avec la couronne d'Aragon. Lorsque la sainte-ligue eut attaqué Louis XII en Italie, Ferdinand, jugeant le moment favorable pour faire valoir ses prétentions, envahit la Navarre, où la faiblesse de Jean d'Albret avait laissé se fortifier les deux puissantes factions des Beaumont et des Grammont. Avec le secours de la première, le roi catholique eut bon marché des troupes du roi de Navarre ; en quelques jours, Pampelune et les autres villes tombèrent en son pouvoir. Jean d'Albret et les Grammont se réfugièrent en France.

Louis XII, par amitié ou par politique, accorda au roi dépouillé la Palisse et une armée de vingt-quatre mille hommes, avec laquelle il rentra dans son ancien royaume; il espérait, avec l'appui de ses amis et de ceux des Grammont, se ménager partout des intelligences ; mais il ne s'éleva aucun mouvement en sa faveur ; quelques villes secouèrent, il est vrai, le joug des Espagnols ; elles furent bientôt reprises par le duc d'Albe, général de Ferdinand. La Palisse s'avança jusque sous les murs de Pampelune pour en former le siége ; elle avait été amplement pourvue d'hommes et de vivres, tous les assauts furent repoussés. A l'apparition d'une nouvelle armée que le roi d'Aragon envoyait au secours de ses nouveaux sujets, il fallut songer au retour ; la retraite se fit difficilement à travers les gorges étroites des Pyrénées ; on abandonna même le gros canon, dans l'impossibilité où l'on était de lui faire traverser les montagnes. Jean d'Albret y perdit son royaume, et Louis XII une belle armée.

Mêmes revers en Italie : après le départ de la Palisse, l'armée de la sainte-union envahit le Milanais, où les Fran-

çais avaient laissé de faibles garnisons. Tout se rendit aux Suisses, hormis Bresse, Como, Locarno, Lugano, Novare et Crémone. Gênes, que la première révolte avait brisée sous l'épée de Louis XII, se souleva de nouveau et rétablit la dignité de doge dans la personne de Jean Frégose (23 juin 1512). Il y eut un marché entre elle et les cantons. Un don de 12,000 ducats fit reconnaître aux Suisses son indépendance, puis eut lieu le partage du malheureux duché de Milan. Les cantons helvétiques gardèrent Bellinzona, qui était pour eux la clef de l'Italie, et le pape s'empara des places à sa bienséance, le long des frontières des états de l'Église.

Alors la famille détrônée des Sforce reparut à Milan, grâce à l'intervention des Suisses, qui voulaient se ménager un débouché pour le trop plein de leur population mâle, et maintenir en hausse ce commerce d'hommes qu'ils firent si longtemps encore. Bientôt une révolution s'opéra dans la ligne de conduite des princes unis pour ou contre la France. La question de restitution subsistait toujours entre l'empereur et la république vénitienne. Jules II, qui travaillait à s'assurer l'alliance de l'Allemagne, sépara enfin sa cause de celle de Venise, et fit une paix particulière avec l'empereur, que la jalousie fit entrer dans la ligue de la sainte-union (28 novembre 1512). La république abandonnée jeta ses vues autre part. Depuis la prise de Brescia, André Gritti était resté prisonnier en France ; elle le chargea de négocier avec Louis XII ; le roi s'y prêta volontiers ; son but était atteint, l'humiliation de Venise. Maintenant c'était collectivement au pape, à l'empereur, au roi catholique, qu'il avait transporté ses haines politiques. Un traité de paix et d'alliance offensive fut conclu et signé à Blois (13 mars 1513). Les Vénitiens renonçaient à leurs droits sur Crémone et Ghiara d'Adda, mais, en revanche, Louis XII leur céda les siens sur Bergame, Brescia et Crème.

Jules II, le créateur et l'âme de la sainte-ligue, ne vit

pas la fin de la guerre (il était mort au commencement de l'année 1513), et le cardinal de Médicis, grâce à une maladie qui semblait doubler son âge, s'était vu, à trente-six ans, élevé sur le trône pontifical, en dépit des jaloux et des ambitieux de sa trempe; singulier hasard qui l'avait tiré des mains de Trivulce pour l'envoyer à Rome, où on aurait bien pu faire l'élection sans lui, car les candidats ne manquaient pas. Le nouveau pape Léon X continua l'œuvre favorite de Jules II, l'expulsion des Français, mais il ne se déclara pas d'abord. Il envoya sous main 42,000 ducats aux Suisses ; vieille dette, disait-il, que sa dignité lui commandait d'acquitter. Les Suisses ne s'y méprirent pas ; quelques jours après, huit mille d'entre eux descendaient du sommet des Alpes, et s'allaient poster à Novare, où treize ans auparavant leurs compatriotes avaient trahi et livré Ludovic le Maure. Il n'en fut pas ainsi cette fois ; Maximilien vint se jeter aveuglément entre les bras de ses défenseurs, et à l'arrivée d'un nouveau renfort, on marcha à la rencontre des Français. En exécution du traité de Blois, Louis XII avait envoyé une nouvelle armée en Italie, pendant que les Vénitiens, sous l'Alviane, s'avançaient vers Milan, par la Lombardie. En même temps, une flotte française, aux ordres de Pierre-Jean de Bidoux, chevalier de Préjean, se présentait devant Gênes. Une réaction s'opéra en faveur de la France. La faction des Frégose abandonna la ville et se retira à Spezzia : Antoniotto Adorno fut aussitôt nommé lieutenant du roi de France, et élu doge par le sénat et le peuple. La conquête de la Lombardie fut tout aussi facile à l'approche des vingt-quatre mille hommes de Louis de la Trémouille et de Jean-Jacques Trivulce ; Milan et toutes les autres villes ouvrirent leurs portes, excepté Novare et Como. Maximilien s'était jeté dans Novare ; les Suisses approchèrent ; l'armée française recula devant eux jusqu'à Riotta, où elle attendait un corps de cavalerie en-

voyé par d'Aubigny. La position était désavantageuse entre Riotta et Trécate. Le lendemain, 6 juin, on vit venir l'infanterie suisse en colonne serrée, *le taureau et la vache en tête*. Les lansquenets allemands, qui formaient l'avant-garde, furent exterminés, l'artillerie enlevée et tournée à l'instant contre les Français, la cavalerie enfoncée en un clin d'œil ; les dix-sept mille Suisses firent fléchir les trente mille hommes de Trivulce. La retraite fut aussi rapide que la conquête ; les vaincus ne s'arrêtèrent que sur le versant occidental des Alpes. Les Suisses s'aventurèrent dans le Milanais, pillant çà et là les villes et les campagnes, exerçant les droits de seigneurs et maîtres dans les états de leur allié Maximilien; toutes les places fortes échappèrent au pillage à prix d'argent ; leur rançon servit encore à engraisser les Suisses. Le Milanais était perdu pour la France : Gênes retourna aux Frégose. La flotte indépendante se présenta de nouveau devant la ville, et le doge Adorno, sans même essayer une résistance inutile, se retira à son tour (17 juin 1513).

L'Alviane s'était avancé dans la Lombardie à la rencontre des Français ; leur défaite imprévue lui fit rebrousser chemin jusqu'à Padoue, en abandonnant Crémone, Brescia et Bergame. L'armée alliée vint l'y assiéger pendant dix-huit jours ; puis voyant l'inutilité du siége, elle se mit à faire des ravages dans la campagne, jusqu'au moment où l'Alviane, autorisé par le sénat vénitien, sortit de Padoue à leur rencontre. La bataille se donna à la Motta, près de Vicence (7 octobre 1513). La position des alliés était mauvaise, ils y suppléèrent par un courage opiniâtre. Au milieu du combat, une terreur panique saisit les Vénitiens ; leur perte fut de quatre mille hommes. Paul Baglione tomba entre les mains des Espagnols, et l'Alviane, pour sauver les reste de l'armée, alla s'enfermer dans Trévise, d'où il faisait de temps en temps des excursions sur le Frioul et la

Carniole ; il s'empara d'Udine, de Montefalcone et de la Polésine de Rovigo.

L'année 1513 n'était pas heureuse pour la France ; les négociations de l'Espagne avaient réussi ; par les soins de Marguerite de Parme, gouvernante des Pays-Bas, l'Angleterre avait souscrit au traité d'alliance contre la France ; les articles en avaient été approuvés et les conditions stipulées à Malines (5 avril 1513). On devait attaquer la France par quatre endroits à la fois, Henri VIII, par la Picardie, Maximilien, par la Flandre, les Suisses, par la Bourgogne, enfin Ferdinand, par les Pyrénées. Le traité en question reçut sa pleine et entière exécution ; les troupes aragonaises envahirent la Navarre ; en Italie, les Napolitains battirent les Vénitiens à Creazzo ; en Bourgogne, les Suisses s'avancèrent jusqu'à Dijon. Enfin, au commencement de juillet 1513, Henri VIII débarqua à Calais avec trente mille hommes, auxquels se joignirent douze mille hommes de cavalerie que Maximilien avait fait lever dans les Pays-Bas.

Les deux princes marchèrent vers Térouanne, pour en former le siége. Huit mille hommes de gendarmerie française s'approchèrent de la place pour y introduire un convoi (17 août 1513). Une terreur panique les saisit subitement : à la vue de la cavalerie impériale, ils se mirent à fuir en désordre. La journée de Guinegate, ou des Eperons, ne fut pas meurtrière, grâce à la vitesse des chevaux ; mais elle dégarnit la frontière du nord. Le duc de Longueville, Bayard, et d'autres chevaliers furent faits prisonniers. L'armée victorieuse retourna sous les murs de Térouanne. Après deux mois de siége, la place non secourue se rendit, et fut rasée de fond en comble. L'alarme était dans Paris ; mais le roi d'Angleterre n'osa s'aventurer plus loin dans le pays de France, et il s'en retourna à Londres.

Selon leurs engagements avec Maximilien, qui leur avait promis une bonne solde, tout en comptant sur la bourse

d'Henri VIII, vingt-cinq mille Suisses entrèrent en Bourgogne, sous les ordres de Jacques de Wattewyll ; la Franche-Comté et le Wirtemberg leur fournirent quelques renforts ; ils s'avancèrent vers Dijon. Le gouverneur de la Bourgogne, le rusé la Trémouille, n'avait à leur opposer que les débris de l'armée d'Italie, douze mille hommes environ ; et d'ailleurs Dijon était très-mal fortifié. Toutefois, se fiant sur le peu d'usage que les Suisses avaient de la théorie des siéges, il résolut de s'y renfermer. L'armée ennemie arriva bientôt après ; mais elle se consuma longtemps en préparatifs et en tranchées inutiles. Un mois s'était écoulé ; l'hiver avançait ; la rareté des vivres commençait à devenir inquiétante, et l'empereur, malgré sa promesse, n'arrivait pas ; l'argent du roi d'Angleterre n'avait pas encore paru, et rien n'annonçait qu'on s'occupât de pourvoir à la paie des assiégeants. La Trémouille sut habilement profiter de ce malaise général ; il fit semer par ses émissaires, dans l'armée ennemie, le bruit que le roi de France ne leur refuserait rien, s'ils consentaient à s'éloigner ; ils demandèrent à traiter. Sûr d'être désavoué, puisqu'il n'avait pas de pouvoirs, la Trémouille leur accorda tout, et signa les yeux fermés toutes les conditions qu'ils lui dictèrent (13 septembre 1513). « Ils stipulèrent « 400,000 ducats (2,095,000 ducats d'aujourd'hui) pour « eux, et 8,000 pour le duc de Wirtemberg. Leurs alliés « ne furent pas oubliés : Louis XII devait reconnaître le « concile de Latran, et se réconcilier avec l'Église ; renoncer à tous ses droits sur le duché de Milan et le comté « d'Asti ; se soumettre à ce que prononceraient des arbitres « sur les prétentions de l'archiduc Charles au duché de « Bourgogne. La Trémouille ramassa avec peine 20,000 « ducats, dont les Suisses se contentèrent pour leur premier paiement. Ayant reçu pour sûreté du reste six « otages, savoir : deux seigneurs et quatre bourgeois de « Dijon, qui étaient, à ce qu'on prétend, des hommes de « rien, travestis en hommes riches, les Suisses s'en retour- « nèrent dans leurs montagnes.... On pense bien que « Louis XII désavoua la Trémouille. » SCHOELL. *Hist. des temps mod.*

Sur ces entrefaites, Anne de Bretagne mourut de la gravelle à Blois (9 janvier 1514). Sa fille Claude, qui héritait de la Bretagne, fut mariée aussitôt au duc d'Angoulême, sur la tête duquel la couronne de France allait tomber, et, malgré les larmes de Louis XII, la place de la défunte reine fut bientôt occupée. Anglais, Français, Allemands, Espagnols, tous étaient las de la guerre. Léon X, qui s'était tenu presque en dehors de cette lutte, dont les proportions allaient toujours en grandissant, consentit facilement à oublier le passé, sitôt que Louis XII eut renoncé aux conclusions schismatiques du concile de Pise. Ferdinand et Maximilien firent leur paix l'un après l'autre, et enfin, le 7 août 1514, le traité de Londres acheva la pacification provisoire de l'Europe. Louis XII prit pour femme Marie, la sœur de Henri VIII, qu'il épousa le 9 octobre à Abbeville, et promit à son beau-frère un million d'écus, payables en dix ans. C'était le duc de Longueville, devenu le prisonnier du roi anglais à Guinegate, qui, pendant sa captivité, avait négocié ce traité. Henri VIII n'en tint pas moins rigueur au diplomate, et fixa à 50,000 écus sa rançon ; mais Longueville lui gagna presque toute la somme à la paume.

Ce mariage inopportun, car Louis XII avait cinquante-trois ans et la goutte, devint fatal à l'ancien époux d'Anne de Bretagne. Faible et crédule, comme le sont les vieux maris, il s'était mis en tête d'avoir un héritier ; et, selon l'expression de Brantôme, *il faisait le galant et le jeune homme* avec sa nouvelle épouse, princesse de dix-huit ans, et une des plus belles de l'Europe. Pour mieux lui plaire, le bon roi

se jeta à sa suite dans les plaisirs et les réjouissances, et changea toutes les habitudes tranquilles de son régime de vie. « Car où il soulait dîner à huit heures, il convenait « qu'il dînât à midi ; et où il soulait se coucher à six heu- « res, souvent se couchait à minuit. » Au bout de six semaines de fêtes, il tomba malade d'une dyssenterie, et dans la nuit du 1er janvier 1515, à l'heure même où l'année commençait, il rendit l'âme à Paris, dans son palais des Tournelles. Enfant violent, brillant chevalier, puis roi modéré et bientôt débonnaire, Louis XII finissait son règne et sa vie presque en vieillard ridicule. Le chef de la guerre folle, le maître des joutes et des passes d'armes de Charles VIII avait tourné au bourgeois, et non pas au bourgeois rude et brusque, tel qu'avait été Louis XI. Les tendances pacifiques et l'inaltérable douceur de sa seconde nature contredisaient d'une façon trop formelle l'ancienne devise de son grand-père, qu'il avait conservée, un porc-épic avec cette légende : *Cominùs et eminùs* (de près et de loin). On garda longtemps à Paris le souvenir de sa petite mule sur laquelle il se rendait au palais, familièrement et sans suite, venant s'asseoir parmi les juges, et se promener au milieu du peuple dans le jardin du palais, qui s'étendait derrière la grand'salle, à l'endroit où est maintenant la place Dauphine. Avec cette bonté positive, cette bonhomie tranquille et sans préméditation, Louis XII laissait avec peine son peuple bien-aimé aux mains de François d'Angoulême, homme tout de faste et d'éclat, qui devait s'intituler plus tard *le premier gentilhomme* de son royaume, et qui n'était guère disposé à goûter cette maxime favorite du *père du peuple*, « qu'un bon pasteur ne saurait trop engraisser « son troupeau. » « Hélas ! s'écriait Louis XII avec ses « confidents, hélas ! nous travaillons en vain ; ce gros gar- « çon gâtera tout ! »

CHAPITRE IX.

FRANÇOIS I.

François, comte d'Angoulême et comte de Valois, descendait, comme Louis XII, de l'infortuné Louis d'Orléans assassiné dans la rue Barbette. Jean d'Orléans, son grand-père, était le troisième fils de Louis. Malgré son origine royale, la maison de Jean d'Orléans, à part une impuissante démonstration au temps de la guerre folle, n'avait joué presque aucun rôle, ni au dedans, ni au dehors du royaume, jusqu'au moment où l'ordre de succession vint la faire passer tout à coup de cette obscurité profonde à l'éclat d'une couronne. Le premier des cinq rois qu'elle devait donner à la France était, à son avénement, un jeune homme de vingt-cinq ans, grand, bien fait, hardi à tous les exercices du corps, avec toutes les qualités et tous les défauts du gentilhomme. La transition était brusque du *bon roi* à cet impétueux et brillant personnage, et comme s'il eût tenu à ne pas faire mentir le mot de Louis XII, la première pensée du nouveau souverain fut pour l'Italie. Se rejetant

de gaieté de cœur dans cette lutte dangereuse dont Louis XII avait eu tant de peine à sortir, le jour de son couronnement, François Ier se fit proclamer à la fois roi de France et duc de Milan. Ce n'était pas un vain titre qu'il entendait se donner ainsi, et sur le champ il se mit en devoir de confirmer, les armes à la main, la proclamation un peu gratuite du héraut de Reims, car la France ne possédait plus rien dans le Milanais. D'abord il fait remplir les vides du trésor royal par son ami Duprat, qu'il venait de nommer chancelier, en lui laissant mettre à l'encan les charges de judicature; et, avec l'argent qui provient de cette vente odieuse, il soudoie vingt-deux mille lansquenets et cinq mille fantassins basques et gascons. A l'approche de l'orage qui allait fondre sur Maximilien Sforce, l'empereur, le roi d'Espagne et le pape se confédèrent avec les Suisses et les Florentins pour protéger le faible prince contre son formidable rival. François oppose à cette ligue ennemie l'alliance de Henri VIII, de Charles d'Espagne qui tout à l'heure allait se nommer Charles-Quint, des Génois, des Vénitiens, du marquis de Saluces et du duc de Ferrare. Ensuite il se rend à Lyon, et bientôt se rassemble la plus belle armée qui eût jamais traversé les Alpes; deux mille cinq cents lances (quinze mille cavaliers), vingt-deux mille lansquenets, sous le nom de Bandes noires, aux ordres du duc de Gueldres, six mille Basques, sous le commandement de Pierre Navarro, qui, depuis la bataille de Ravenne, avait passé au service de la France; huit mille aventuriers français et trois mille pionniers. Mais le passage habituel des Alpes était fermé: à la première nouvelle de l'invasion, vingt mille Suisses avaient été s'échelonner, au Pas-de-Suze, sur le Mont-Cenis, puis sur le mont-Genèvre; et quand l'armée francaise arriva au pied des montagnes, le cas était devenu embarrassant. Un vieux chasseur de chamois, dit la chronique, découvrit un nouveau passage; il

s'adressa à son seigneur, le comte de Morette, qui en fit part au duc de Savoie. Ce dernier prince avait hâte de se débarrasser des Français, il envoya le comte et le paysan à Lyon.

Lautrec et Navarro furent détachés pour explorer cette nouvelle route; le passage était praticable, l'armée se mit en marche; les pionniers firent merveille; François Ier était descendu en Italie, lorsque les Suisses le croyaient encore devant eux; il avait traversé les vallées de Barcelonnette et d'Argentières, les défilés de Démont et de Coni, et envahi le marquisat de Saluces. Les alliés furent surpris. A Villefranche, un des meilleurs généraux de Ferdinand, Prosper Colonna, fut entouré et fait prisonnier à table par Bayard et la Palisse, qui étaient entrés dans le Piémont, par Sestrières, à la source du Pô; en même temps, la flotte française avait débarqué à Gênes les huit mille hommes d'Aimar de Prie, qui, rejoint par Octavien Frégose, avait franchi la Bocchetta, et s'était emparé de Tortone et d'Alexandrie. L'armée ennemie ne bougea pas; le pape voulait attendre, avant de se déclarer, et Raymond de Cardonne n'était pas assez fort; d'ailleurs l'Alviane les observait avec l'armée vénitienne, prêt à faire diversion, s'ils marchaient en avant.

Restaient donc les Suisses, qui avaient reculé jusqu'à Novare; la discorde était dans leurs rangs; leurs chefs, Jean de Diessbach et Georges de Hohensax, penchaient fortement pour la paix: leur avis prévalut; une suspension d'armes fut signée à Galerate (9 septembre 1515). Les Suisses demandaient pour Maximilien une princesse du sang royal de France, le duché de Nemours et 12,000 livres de pension, en retour de la cession du duché de Milan, pour eux 900,000 écus qu'on leur redevait de la capitulation de Dijon et de la restitution des places fortes qu'ils possédaient dans le Milanais.

François Ier accorda tout, et l'armée des cantons allait se disperser, quand survint un renfort de vingt mille hommes avec Roesch, bourguemestre de Zurich. Les nouveaux venus rompirent la convention par une attaque soudaine, et essayèrent d'enlever l'argent que le roi de France avait envoyé à Bufalora pour le paiement ; cette tentative échoua par l'habileté de Lautrec. Les partisans de la paix dans le camp ennemi, Jean de Diessbach et Georges de Hohensax, retournèrent dans les cantons. Le reste, au nombre de trente-quatre mille hommes, rentra dans Milan où les attendait le fougueux cardinal de Sion. François Ier était à Marignan, au sud de Milan, d'où il communiquait avec l'Alviane, qui, posté à Lodi, surveillait les mouvements de Raymond de Cardonne.

A trois heures après midi, les Suisses chargent avec furie l'armée française qui ne les attendait pas. Les harangues passionnées du cardinal de Sion[1], sur la place du château de Milan, avaient eu un effet prodigieux ; les troupes des cantons étaient parties sans artillerie, sans munitions, sans aucune disposition militaire. Les retranchements, dont Pierre Navarro avait entouré le camp des Français, amortirent la vigueur de ce brusque assaut. L'artillerie joua contre l'ennemi, et fit dans ses rangs de profondes trouées. Les Suisses venaient en colonnes serrées se briser contre les palissades, avec leurs longues lances qui ne pouvaient atteindre leurs adversaires ; la célèbre corne de buffle résonnait dans la plaine, et poussait en avant, à tout instant, des troupes fraîches. La nuit fit cesser le combat ; les deux armées étaient en désordre : les ennemis avaient enlevé de vive force une batterie de sept pièces, et l'avaient au moment même tournée contre le

[1] François Ier disait: « Ce petit prêtre m'a donné plus d'embarras que toutes les puissances de l'Europe. »

camp français. Le roi, qui avait combattu comme un lion, coucha sur l'affût d'un canon à cent pas d'un bataillon suisse, et il fallut éteindre le feu du bivouac de peur de surprise.

Le lendemain, 14 septembre, la bataille *des géants* recommença plus terrible que jamais ; l'artillerie avait peine à faire reculer des hommes qui se laissaient tuer, mais ne fuyaient pas. Enfin l'Alviane, qui avait couru toute la nuit, arriva sur le champ de bataille avec un faible détachement, en faisant retentir le cri de guerre de Venise : *Marco, Marco ;* le reste de ses troupes suivait à distance. Les Suisses crurent voir arriver toute l'armée vénitienne ; la retraite se fit en bon ordre ; ils rentrèrent à Milan avec leur artillerie et leurs blessés ; leur perte fut de quinze mille hommes ; les Français en avaient perdu six mille. François Ier fut fait chevalier par Bayard, sur le champ de bataille.

Le trésor de Maximilien était vide, et il devait à ses protecteurs trois mois de solde ; le cardinal de Sion, si puissant avant la journée de Marignan, ne put pas même les retenir. Toute l'armée se dispersa pour rentrer en Suisse, en pillant à loisir le Milanais. Tout le duché se rendit à l'armée française ; Maximilien capitula dans le château de Milan (4 octobre) et par le traité de Pavie (14 octobre), il céda toutes ses prétentions sur le Milanais au roi de France, qui, en revanche, lui promit le chapeau de cardinal, une somme de 94,000 livres et 36,000 livres de rente en bénéfices ecclésiastiques.

La nouvelle de la victoire de Marignan changea la politique de Léon X et des cantons. Le pape était las de servir à l'agrandissement de la maison d'Autriche, que la mort prochaine de Ferdinand le Catholique allait porter sur les trônes d'Espagne et de Naples. Une entrevue eut lieu à Bologne (10 décembre), entre Léon X et François Ier. Le

pape abandonna au roi Parme et Plaisance; au duc de Ferrare, Modène et Reggio, à condition qu'on laisserait sans appui le neveu de Jules II, le duc d'Urbin ; il promit encore sa coopération à l'invasion du royaume de Naples, pourvu qu'on attendît la mort du roi d'Aragon.

Les Suisses étaient devenus moins difficiles. Un traité fut conclu à Genève, par l'intermédiaire du duc de Savoie, entre la France et huit cantons. Zurich, Uri, Schwitz, Bâle et Schaffouse attendirent une année encore pour ratifier cette paix. Toutes les usurpations des Suisses dans le duché de Milan en 1513 furent abandonnées, à l'exception de Bellinzona, pour 300,000 écus d'or. François Ier promit encore 400,000 écus d'or pour la capitulation de Dijon, 300,000 pour les frais de la guerre, et 1,500 cavaliers pour le cas de guerre défensive. En retour, la Suisse lui accorda le droit de lever à son gré des troupes dans les cantons.

Restaient donc l'empereur et Ferdinand le Catholique. Le dernier épargna par sa mort au roi de France l'ennui de négociations difficiles (22 février 1516). Maximilien laissa François Ier exercer à Milan toutes les prérogatives de la souveraineté, établir un parlement de justice, changer les formes de l'administration et confier au célèbre connétable de Bourbon la lieutenance générale de ses possessions au delà des Alpes, avec une armée de sept mille hommes; puis, quand il eut repassé les Alpes, il envahit, lui, à son tour, le duché de Milan avec trente mille hommes. Mécontent de voir élever par l'influence française le duc d'Albanie à la régence d'Écosse, au détriment de sa sœur, la reine douairière, Henri VIII lui avait fourni l'argent nécessaire.

A l'arrivée des impériaux, le maréchal de Lautrec était au siége de Brescia, pendant que le successeur de l'Alviane, Théodore Trivulce, donnait l'assaut à Vérone avec les Vénitiens. Lautrec leva le blocus, recula sur l'Adda, dont il essaya de défendre le passage ; mais trop faible pour résister, il alla se renfermer dans Milan avec le connétable. Maximilien vint les y investir ; sa lenteur donna aux assiégés le temps de préparer la défense ; on brûla les faubourgs de la ville, on arma les bourgeois, et, quelques jours après, un capitaine suisse, Albert de la Pierre, que le cardinal de Sion avait insulté, amena au secours des Français quatorze mille Suisses ; le connétable se croyait sauvé ; un scrupule de longue date, et fort commode pour les mercenaires des cantons, remit en question la possession du Milanais ; ils refusèrent de se battre contre Maximilien, parce que son armée était formée en grande partie de leurs compatriotes ; alors le connétable, craignant que la sédition ne s'étendît aux troupes de la garnison, les licencia tous après le paiement de leur solde. Maximilien, à cette nouvelle, crut avoir bon marché des Français abandonnés ; il menaça les Milanais de faire passer la charrue et de semer du sel sur les débris de la ville, comme Frédéric Barberousse ; mais, apprenant que les Suisses du connétable avaient reçu leur solde, leurs frères, dans l'armée allemande, se hâtèrent de réclamer la leur, avec ce ton d'insolence qui ne souffrait aucun retard.

Maximilien eut peur ; il savait que le connétable leur avait offert une solde considérable, s'ils voulaient changer de drapeau ; pour retarder les effets d'une trahison qu'il redoutait, il leur fit porter 16,000 écus d'or par le cardinal de Sion ; puis, sous le prétexte que son trésor était à Trente, il y courut au plus vite, et de là il s'enfuit en Allemagne. Son armée l'attendit longtemps au delà de l'Adda ; les Suisses allèrent, en guise de paiement, piller Lodi et Saint-Ange : les Allemands s'échappèrent vers les montagnes du Tyrol ; leur retraite fut désastreuse ; l'expédition devint ridicule, et la fuite de l'empereur proverbiale.

Le maréchal de Lautrec retourna au siége de Brescia, qui se rendit après un assaut meurtrier; une foule d'accidents imprévus, l'arrivée de huit mille Allemands, l'incendie d'un convoi d'artillerie et autres munitions, firent manquer celui de Vérone; Lautrec se retira dans le Mantouan à Villefranche.

C'était le moment pour François Ier de faire valoir ses prétentions au royaume de Naples et de reconquérir la Navarre pour la famille d'Albret; l'archiduc Charles en avait peur : sa prise de possession n'était pas sûre, car il avait un frère, le jeune Ferdinand, élevé sous les yeux du feu roi d'Aragon, que la Castille menaçait de proclamer; des conférences s'ouvrirent à Noyon entre les deux rois, par l'intermédiaire du grand maître de Boissy et de son ami le seigneur de Chièvres : le loyal François n'abusa pas de la supériorité que la circonstance lui donnait : tout au contraire, il s'en remit à la bonne foi du nouveau roi d'Espagne pour la question de la Navarre : Charles s'engagea à examiner l'affaire, quand il serait affermi sur son trône; c'était un ingénieux subterfuge.

Les droits de la maison de France au royaume de Naples passèrent à madame Louise, âgée d'un an, fille de François Ier, dont la main fut promise au roi d'Espagne; mais, en attendant le mariage, ce dernier, qui ne possédait Naples que de fait et par droit de conquête, devait payer annuellement cent mille ducats à son futur beau-père.

Il y avait dans le traité une place en blanc pour l'empereur, s'il eût voulu rendre Vérone aux Vénitiens : il préféra la guerre; en d'autres termes, il ajourna la conclusion de la paix.

C'était un merveilleux spectacle pour l'Europe que l'union intime des rois de France et d'Espagne. François Ier est dans tout l'abandon de la loyauté, Charles, rusé déjà. Il envoyait des chevaux de Naples à son futur beau-père,

mais il gardait la terre qui les avait nourris; il lui prodiguait les termes de tendresse que l'étiquette avait inventés entre les souverains : *bon père, bon frère, bon fils*, et le roi de France les lui rendait avec usure. « Je n'ai plus rien à cœur « que de vous complaire, écrivait le roi d'Espagne, comme « tout bon fils doit faire à son bon père. Pour continuation « de la fervente amour que je vous porte, j'ai voulu vous « faire part que j'ai été proclamé roi dans mes royau- « mes de Castille, Léon et Grenade, et que j'espère l'être de « même en Aragon. »

Sous ces dehors spécieux, Charles cachait son adhésion secrète au traité d'alliance défensive qui avait été signé (29 octobre 1516), entre l'empereur et le roi d'Angleterre. L'inconstance de Maximilien ne permit pas aux alliés de continuer plus avant. Vérone, vivement pressée par le maréchal de Lautrec, allait se rendre, malgré la constance de Colonne et de Roquendolf : l'empereur accepta les cent mille écus que lui offraient les Vénitiens, puis il accéda pleinement au traité de Noyon, dans les conférences de Bruxelles (décembre 1516), et dans celles de Cambrai (11 mars 1517).

La paix avec Henri VIII n'était pas aussi facile; le roi d'Angleterre n'avait rien à craindre de la France, et tant qu'il posséderait Calais, son voisinage était dangereux. Son but actuel était le renouvellement de la ligue; l'Espagne y avait adhéré; l'empereur l'avait abandonnée, l'offre d'un million de livres ne put décider les Suisses à une seconde invasion de la Bourgogne. La paix perpétuelle entre la France et les cantons fut signée à Fribourg (23 novembre 1516.)

« Elle fut conclue avec les treize cantons, l'abbé et la « ville de St-Gall, leurs associés, la république du Valais, « les Grisons et la ville de Mulhouse, leurs alliés. Le roi de « France promit de payer quatre cent mille ducats pour « cette éternelle affaire de Dijon, et trois cent mille pour

« la campagne d'Italie, dont on déduirait cependant les « sommes déjà payées. Il promit de plus de payer aux con- « fédérés des pensions annuelles, savoir : deux mille livres « de France à chacun des treize cantons ; autant à la répu- « blique du Valais ; trois cents à l'abbé de St-Gall ; trois « cents au comté de Toggenbourg ; quatre cents à la ville « de St-Gall ; autant à celle de Mulhouse ; six cents aux « habitants de Gruyère. Les Grisons devaient recevoir la « même pension dont ils jouissaient du temps de Louis XII. « Le roi promit de ne donner aucun passage par la France « aux ennemis des Suisses. Bellinzona est abandonnée aux « cantons d'Uri, de Schwitz et d'Unterwalden ; quant à « Lugano, Locarno, Val-Maggia, la Valteline, Chiavenna « et Bormio, ils seront rendus par le roi dans un an, si « les cantons n'aiment mieux accepter trois cent mille écus « d'or, comme prix de ces districts. Les Suisses s'obligè- « rent à ne donner ni assistance ni passage aux ennemis « de la France, et à ne pas souffrir que leurs confédérés ou « sujets entrassent au service de ses ennemis. » (SCHOELL. *Hist. des temps modernes.*)

C'était déjà beaucoup que d'avoir enlevé aux ennemis de la France la facilité de recruter des troupes parmi la population guerrière des cantons. Henri VIII fut le dernier dont François Ier rechercha l'alliance. Le vrai roi d'Angleterre pour le moment était l'impérieux favori, l'habile cardinal Wolsey, qui se laissait pensionner par plusieurs princes du continent. François Ier essaya d'abord des démonstrations maritimes ; il fit équiper une nombreuse flotte, comme s'il eût voulu tenter les chances d'une descente en Angleterre : mais voyant que les insulaires ne s'en effrayaient pas, il envoya à Londres Guillaume Gouffier, plus connu sous le nom d'amiral Bonnivet. L'ambassadeur capta la bienveillance du ministre, auquel il communiquait, par déférence soi-disant, les affaires secrètes du roi son maître ; il lui promit une pension annuelle de douze mille livres ; puis, quand Wolsey, orgueilleusement chatouillé de l'estime respectueuse du roi de France, eut favorablement disposé son maître, Bonnivet se hasarda à réclamer la restitution de Tournay ; un peu de hardiesse encore, et il eût aussi redemandé Calais ; mais le peuple anglais eût crié à l'ignominie.

Deux conventions furent signées à Londres (14 octobre 1518). L'une stipulait la restitution à la France de Tournay, Montagne et St-Amand, pour la somme de six cent mille couronnes à trente-cinq sols, que François Ier promit de payer successivement à raison de cinq cent mille livres par an. L'autre fiançait le dauphin de France, âgé de sept ans, avec Marie d'Angleterre, âgée de deux ans et demi, fille de Henri VIII : la dot convenue était de trois cent trente-trois mille couronnes ; le dédit de cinq cent mille.

La mort de Maximilien (15 janvier 1519) vint compliquer l'état politique de l'Europe, de la succession au trône impérial. François Ier et Charles-Quint s'étaient mis sur les rangs, et le roi de France, qui comprenait tout, même la jalousie, sous le côté chevaleresque, écrivait à son rival : « Nous faisons la cour à la même maîtresse : employons « l'un et l'autre tous nos soins pour réussir : mais dès que « le sort aura nommé le rival heureux, c'est à l'autre à « se soumettre et à rester en paix. »

L'argent des deux princes circula dans l'Allemagne ; les électeurs de l'empire se firent payer au poids de l'or la valeur de leur vote ; les ministres et agents en sous-ordre se laissèrent acquitter leurs dettes ; il existe un bordereau curieux des banquiers de Charles, *la maison Fugger, à Augsbourg*, qui fournit les fonds nécessaires. Toutefois l'assemblée électorale hésita avant de se nommer un maître ; elle voulut élire Frédéric le Sage, électeur de Saxe, qui répondit par un refus ; alors tous les membres fatigués déposèrent leurs

pouvoirs entre ses mains, et le prince se décida pour le roi d'Espagne, qui vint aussitôt prendre possession de la couronne impériale, après avoir juré les capitulations prescrites.

François fut cruellement désabusé à cette nouvelle, lui qui avait presque compté sur son élévation. C'était déjà une cause d'aigreur contre le nouvel empereur; la question de la Navarre que Charles-Quint ne se hâtait nullement de rendre, lui parut encore plus décisive; dès ce moment, il ne songea plus qu'à former un faisceau d'alliances contre son rival et son adversaire qui travaillait aussi activement de son côté.

Léon X penchait pour la France, qui inquiétait moins l'état romain que l'Empire, Naples, les Pays-Bas et l'Espagne dans une même main; mais il réclamait la restitution de Parme et de Plaisance, que François Ier ne put jamais se décider à lui rendre. Alors il prêta l'oreille aux propositions de Jean Manuel, ambassadeur d'Espagne à Rome. Par un traité secret, du 8 mai 1521, il fut convenu qu'on veillerait à l'expulsion des Français de l'Italie; que le pape recouvrerait Parme et Plaisance, et s'emparerait des états du duc de Ferrare, allié de François Ier. Gênes devait redevenir indépendante, avec Antonio Adorno pour doge, et deux cent mille ducats déposés à Augsbourg étaient destinés au recrutement de seize mille Suisses.

Par une politique toute contraire, Venise s'allia aux Français. Comme république italienne, Venise avait les mêmes vues et les mêmes intérêts que le pape; il lui fallait le maintien de l'équilibre entre les puissances secondaires du pays; mais quand le choix était nécessaire, il n'y avait pas lieu à balancer; c'était la France qui pouvait seule tirer Vérone, Brescia et tant d'autres possessions litigieuses, des serres de l'empereur; Venise se jeta donc dans le parti de François Ier. La puissance la plus importante de l'époque après la France

et l'Espagne était l'Angleterre, que la mer mettait à l'abri de toute invasion. Charles-Quint et François Ier se la disputèrent, ou plutôt s'attachèrent à gagner le cardinal Wolsey qui tournait à son gré l'esprit de son maître. Les démarches de François Ier avaient le mérite de la priorité, mais l'habileté insidieuse de Charles-Quint eut plus de succès; déjà il avait assuré au ministre d'Angleterre une pension de trois mille livres.

Son voyage en Angleterre acheva de lui gagner le roi et le favori. Wolsey fut agréablement flatté d'une augmentation de pension (sept mille ducats) et surtout de l'espoir éloigné que Charles-Quint lui donnait de la tiare pontificale à la mort de Léon X. Aussi quand l'entrevue d'Ardres ou du Camp du drap d'or eut lieu (1520), la politique anglaise penchait fortement pour le parti de l'Espagne. Cependant les deux rois se traitèrent avec une magnificence incroyable et de merveilleux témoignages d'amitié. Après de nombreux préliminaires d'étiquette, un jour, François Ier, ennuyé de la contrainte, partit presque seul, et s'en alla réveiller son hôte royal, qui échangea amicalement son collier contre le bracelet du roi de France; la noblesse et le peuple de France ne traitaient pas moins bien la gentilhommerie anglaise; les frais de réception étaient immenses : « Ils furent « tels, dit Martin du Bellay, que plusieurs y portèrent « leurs moulins, leurs forêts et leur prés sur leurs épaules.» Qu'on lise les mémoires de Fleuranges, c'est une description toute brodée des fêtes qui signalèrent l'entrevue.

En résultat, il ne s'y passa rien de bien important. Le traité de Londres y fut ratifié, et le mariage de la princesse Marie avec le dauphin confirmé. Quant à l'Espagne, Henri VIII ne promit que la neutralité pure et simple, lorsque François Ier demandait une franche coopération [1]. Les deux

[1] Un incident signala la lecture des articles du traité. Henri VIII

princes se séparèrent; une seconde entrevue du roi d'Angleterre avec Charles-Quint fit cesser toutes les irrésolutions que la loyauté de François Ier avait pu jeter dans la ligne de conduite politique d'Henri VIII. La guerre fut résolue (1520), les hostilités avaient déjà commencé en Navarre. Charles-Quint retardait toujours la rupture parce que l'Espagne se préparait sourdement à la révolte, les Pays-Bas redoutaient l'invasion de la France, l'Italie ne s'était pas encore décidée pour l'empereur. François Ier, dont la position était plus franche, le royaume plus compacte, voulut en finir au plus tôt. La question de la Navarre était un grief manifeste; François envoya une armée dans les Pyrénées, aux ordres d'André de Foix de Lesparre, général inexpérimenté que le favoritisme avait poussé à la cour (sa sœur, la comtesse de Châteaubriant, était la maîtresse du roi) Charles-Quint n'avait pas eu le temps de songer à la défense; les Français s'avancèrent jusqu'à Pampelune sans obstacle; là, il suffit d'un siége de quelques jours pour achever la conquête.

Le gentilhomme Ignace de Loyola, l'un des défenseurs de la place, y fut grièvement blessé; alors le soldat se fit moine. Le seigneur de Lesparre marchait toujours; il avait déjà pénétré en Castille, et formé le siége de Logrono, mais il n'alla pas plus loin; l'armée espagnole s'était enfin rassemblée : les Castillans et les Aragonais, désunis entre eux, avaient marché contre l'étranger; les habitants se défendirent avec vigueur; il fallut songer à la retraite devant un ennemi supérieur. Au lieu de rester à l'abri sous le canon

les lisait; quand il en vint à ceux qui le regardaient : « Et je, Henri, roi d'Angleterre.,. » il s'arrêta, et dit : « J'ai pensé ajouter, *et de France;* mais puisque vous êtes ici, je ne le dirai pas, car je mentirais. » C'était une renonciation formelle, mais que l'usage avait consacrée déjà, avant qu'elle n'eût été faite.

de Pampelune, Lesparre présenta la bataille, fut vaincu et fait prisonnier : la Navarre était encore perdue. Vers la fin de la même année, une nouvelle expédition, sous l'amiral Bonnivet, aboutit à la prise de Fontarabie (1521).

Du reste, la déclaration de guerre n'avait pas encore paru. C'était au nom d'Henri d'Albret qu'avait eu lieu l'invasion de la Navarre. François Ier usa de même artifice, quant aux Pays-Bas. Robert de la Mark, seigneur de Bouillon, demandait vengeance d'un attentat du conseil aulique à sa juridiction indépendante; d'après les instigations secrètes de François Ier, il envoya un héraut d'armes déclarer solennellement la guerre à l'empereur, puis, au moyen d'un corps de soldats levés en France, il alla mettre le siége devant Vireton. Singulièrement étonné de la hardiesse du comte de la Mark, Charles se ravisa aussitôt; il s'en prit au roi de France, et réclama instamment le secours du roi d'Angleterre, pour se donner le temps de rassembler des troupes. Henri VIII interposa sa médiation; le roi de France désavoua Robert et lui ordonna de licencier son armée. Mais pendant les négociations, les Espagnols s'étaient rassemblés au nombre de vingt mille hommes. Le comte de Nassau, gouverneur de Brabant, leva enfin le masque; il envahit les États de Robert; en quelques jours, il s'était emparé de toutes les places fortes, excepté de Sédan; puis il passa la frontière de France, emporta d'assaut Mouzon, et parut aux portes de Mézières. La ville n'était pas forte, mais Bayard s'y était renfermé avec une brillante compagnie de gentilshommes. Le courage et la ruse des défenseurs firent traîner le siége en longueur. François Ier arrivait à marches forcées; Nassau recula vers les Pays-Bas, l'armée française reprit Mouzon.

Des conférences s'étaient ouvertes à Calais dans l'intervalle; les prétentions de Charles-Quint les firent rompre; il demandait la restitution du duché de Bourgogne, et la

dispensé de l'hommage pour les comtés de Flandre et d'Artois. François Ier se refusa nécessairement à tout ; alors, par les intrigues de Wolsey, une ligue offensive fut conclue entre l'empereur et le roi d'Angleterre, qui convinrent d'envahir la France par trois points à la fois, la Picardie, la Provence et la Navarre. Les clauses secrètes du traité de Windsor n'ont jamais paru au grand jour. Il paraît certain que les relations déjà formées de l'empereur avec le connétable de Bourbon, lui avaient inspiré le projet du partage de la France. Ce plan chimérique reposait en grande partie sur la persuasion où était le duc de Bourbon, que tout son vasselage se lèverait à sa voix : Charles-Quint eût obtenu pour sa part le Languedoc, la Bourgogne, la Champagne et la Picardie ; Charles de Bourbon, la Provence, le Dauphiné, l'Auvergne, la Marche et le Bourbonnais avec le titre de roi de Provence ; Henri VIII le reste de la France.

L'exécution du plan fut ajournée, l'Italie devait pour le moment être le théâtre de la guerre. La population milanaise s'était à la longue dégoûtée de la domination française, que la galanterie des gentilshommes rendait moins tolérable encore. D'autre part, la fierté hautaine du maréchal de Lautrec, gouverneur du Milanais, avait aliéné la bourgeoisie, et le vice-chancelier de Milan, Jérôme Moron, l'ami de Louis XII, qui s'était retiré chez François Sforce, pour échapper à la persécution. Jérôme Moron proposa à Léon X de s'emparer, avec le secours des bannis et des mécontents, de quelques places fortes dans le Milanais. Le pape avait accepté, mais le complot fut découvert ; les bannis se réfugièrent à Reggio dans les états de l'Église. Le maréchal de Foix, frère de Lautrec, les y alla chercher ; mais la bravoure du gouverneur, le célèbre Guichardin, fit manquer l'entreprise. Ce fut un prétexte de guerre pour le pape, qui, en plein consistoire, publia aussitôt son traité

secret avec Charles-Quint. En même temps, il envoya dans le Milanais un corps considérable de Suisses, pendant qu'une armée impériale descendait des gorges du Tyrol, et qu'une autre s'avançait à la hâte du fond du royaume de Naples.

Lautrec était en France, il refusa de partir si on ne lui donnait pas trois cent mille écus pour la solde des troupes. François les lui promit avec serment ; mais la reine mère, Louise de Savoie, qui haïssait Lautrec, intercepta la somme convenue. Le maréchal ne laissa pas de rassembler une bonne armée ; mais celle des alliés se trouva plus forte ; son plan de campagne était alors tout simple ; harceler l'ennemi, enlever les convois, éviter le combat, tout en secourant les places assiégées ; le général français ne s'en départit pas un seul instant ; mais un événement imprévu dérangea toutes ses combinaisons militaires. Il survint un ordre des cantons qui signifia aux Suisses des deux armées un ordre de retour ; leur nombre était à peu près égal dans les deux camps ; mais l'éternel cardinal de Sion débaucha les messagers de la confédération, qui laissèrent ignorer la défense à leurs compatriotes de l'armée impériale. Lautrec ne put retenir les siens, parce qu'il leur était dû plusieurs mois de solde. Cette défection fut fatale à la France. Le maréchal, qui avait déjà forcé Prosper Colonne à lever le siége de Parme, recula jusqu'aux bords de l'Adda, puis il alla s'enfermer dans les murs de Milan, où les impériaux vinrent l'assiéger. La trahison d'un inconnu abrégea la défense : le marquis de Pescaire pénétra dans la ville par la route indiquée. Lautrec, avec les débris de son armée, se retira en toute hâte sur les terres de Venise, laissant une garnison dans la citadelle. Tout le duché de Milan se rendit aux vainqueurs, Lodi, Parme, Plaisance, Alexandrie et autres villes.

Au dire des chroniqueurs français, la joie de ces nouvelles saisit tellement Léon X, qu'elle lui donna une fièvre brûlante dont il mourut (2 décembre 1521), dans la force

de l'âge. L'Europe n'était nullement préparée à cet événement. Les cardinaux de Sion et de Médicis laissèrent l'armée pour se rendre au conclave; les Suisses se débandèrent; l'occasion était favorable pour Lautrec, s'il eût eu à ses ordres une bonne armée et de l'argent; faute de secours, il la laissa passer. La désunion était grande dans le conclave. Le neveu de Léon X, le cardinal Jules de Médicis, avait pour lui tous les jeunes cardinaux; mais ses quinze voix ne suffisaient pas pour l'élection, car la faction des vieux lui était contraire. Dans l'impuissance d'accroître le nombre de ses adhérents, il reporta tous les votes des siens sur la tête du gouverneur d'Espagne, le cardinal Adrien d'Utrecht. A peine y fut-il question de Wolsey, malgré les belles promesses de l'empereur; première cause de refroidissement entre l'Espagne et l'Angleterre. Le choix du précepteur de Charles-Quint étonna tout le monde politique, car personne n'avait songé à lui.

François Ier, voyant que l'état romain allait plus que jamais être sous la dépendance de son rival, rassembla pour l'Italie une nouvelle armée. Les Suisses, honteux de s'être retirés si brusquement du camp de leur allié, s'enrôlèrent dans les rangs de la nouvelle armée, au nombre de dix mille hommes; avec ce renfort, Lautrec rentra dans le Milanais, reprit nombre de places fortes; et, poussant devant lui le faible corps de troupes de Prosper Colonne, pénétra jusqu'aux portes de Milan. Le général espagnol s'était adossé à une position avantageuse qu'il allait être forcé d'abandonner, faute de vivres et d'argent; les Suisses ne lui en donnèrent pas le temps; le maréchal de Lautrec attendait de l'argent de France; le convoi fut arrêté dans sa marche; les Suisses se mutinèrent, demandant à grands cris la solde ou la bataille; faute d'or, il fallut les laisser courir aux retranchements de l'ennemi, qui se tenait prudemment dans son camp de la Bicoque

Ce fut une boucherie. Les Suisses n'avaient pas même voulu attendre leur propre artillerie; avant d'arriver aux palissades, ils essuyèrent une canonnade meurtrière; puis ce fut le tour de la mousqueterie; les cadavres s'entassaient dans les fossés du camp; leur perte fut de trois mille hommes; dès le lendemain, ils quittaient l'armée et reprenaient le chemin des Alpes (12 avril 1522).

Lautrec, obligé d'évacuer le Milanais et de rentrer en France, accueillit mal les reproches du roi, et se plaignit avec hauteur du dénuement dans lequel on l'avait laissé. Il fallut alors que Semblançay rendît compte des 300,000 écus; mais lorsqu'il renvoya à la reine-mère, celle-ci répondit froidement qu'il avait menti. On raconte que Louise avait fait dérober la quittance par Gentil, l'amant d'une de ses femmes, le principal commis de Semblançay. L'affaire traîna; mais elle avait été livrée au chancelier Duprat, l'ennemi du surintendant. Cinq ans après, Semblançay fut « pendu à Montfaucon pour mauvaise administration des finances du royaume. »

Ces intrigues de femme n'étaient pas à bout. La duchesse de Savoie ne se tenait pas quitte avec le connétable pour l'affront qu'il avait eu par elle dans les Pays-Bas. On se rappelle que Louis XII, oublieux du passé, avait généreusement assuré à la fille de monsieur et de madame de Beaujeu, la succession de Bourbon.

Henri VIII avait déjà déclaré la guerre à la France, malgré l'élection du nouveau pape. Wolsey, humilié dans son orgueil, n'avait pu se dispenser d'agir conformément à la teneur du traité secret de Bruges, dans le moment où toute l'Europe d'alors se déclarait contre François Ier; d'ailleurs, il espérait beaucoup de l'âge et des infirmités d'Adrien; le comte de Surrey se mit à ravager les côtes de Normandie, où il pilla et brûla Morlaix et quelques autres places; puis il alla prendre à Calais le commandement de l'armée an-

glaise, que rejoignit le comte de Buren avec les auxiliaires allemands : tous deux envahirent la Picardie, mais sans succès. Le duc de Vendôme, inférieur en forces, suivit la méthode de Lautrec dans le Milanais avec plus de bonheur. La fatigue, la disette, les escarmouches minèrent l'armée combinée, qui effectua sa retraite sans avoir pu s'emparer d'une seule place forte.

Le principal théâtre de la guerre était toujours l'Italie, où la ligue avait concentré ses principales forces. François Ier était déjà parti pour aller rejoindre dans le Milanais, son armée qui avait pris les devants ; la découverte du complot du connétable l'arrêta dans sa marche, et le fit retourner en arrière ; François craignait une révolte dans les domaines de Charles de Bourbon ; mais le duc s'était trompé d'un siècle ; personne ne bougea ; à grand'peine put-il lui-même gagner les Alpes et se réfugier dans le Milanais, à l'armée des confédérés, où Prosper Colonne, et bientôt après Charles-Quint le reçurent à bras ouverts. L'armée française était déjà descendue en Italie, forte de quarante mille hommes, aux ordres de l'amiral Bonnivet. Les impériaux reculèrent jusque sous le canon de Milan, prêts à abandonner la ville, si les Français eussent fait mine de vouloir l'assiéger. Bonnivet laissa passer le moment favorable ; Prosper Colonne et Jérôme Moron eurent le temps de réparer les fortifications, de mettre la ville en défense ; quatre jours après, il n'était plus temps de l'emporter d'assaut (1523). L'hiver vint arrêter les opérations militaires ; l'infatigable Colonne était mort à l'âge de quatre-vingts ans ; mais l'Espagne ne manquait pas de généraux ; Charles de Lannoy, le connétable, le marquis de Pescaire profitèrent de la morte saison pour réunir une nouvelle armée ; les Français étaient épuisés ; l'argent était devenu rare ; Bonnivet alla se retrancher dans une forte position, à Biagrassa, d'où les impériaux le délogèrent ; la retraite commença au passage

de la Sesia, à Romagnano ; Bourbon et Pescaire chargèrent l'arrière-garde avec vigueur.

L'amiral blessé confia le commandement au chevalier Bayard, qui y fut tué d'un coup d'arquebuse ou de fauconneau. Les vaincus repassèrent les Alpes dans le plus grand désordre (1524). La campagne fut plus heureuse pour la France en Picardie, en Bourgogne, en Guienne. Le duc de Suffolk s'était avancé jusque sur les bords de l'Oise, à sept lieues de Paris ; la Trémouille, avec une poignée de soldats, le rejeta dans la Flandre, en suivant le même plan d'opérations que Vendôme ; les impériaux ne purent entamer la Bourgogne, et les Espagnols furent chassés de la Guienne.

En Provence, le duc de Bourbon, qui l'avait envahie, fut obligé de se retirer avec perte. Une fois le Milanais délivré des troupes françaises, le connétable, qui n'avait pas perdu de vue ses projets de royauté, décida l'empereur à passer les Alpes et à pénétrer dans la Provence, qui était presque sans défense : il se flattait encore du soulèvement de ses adhérents, qu'il croyait nombreux. L'armée impériale descendit donc en Provence, forte de dix-huit mille hommes, avec le duc de Bourbon et le marquis de Pescaire : Aix et Toulon se rendirent à leur approche, mais l'abord de Marseille n'était pas facile ; et d'ailleurs, le même système d'opérations qui avait déjà deux fois sauvé la Picardie de l'invasion, avait prévalu pour la Provence dans les conseils de François Ier. Le pays fut ravagé par les habitants eux-mêmes, les villages rasés, les villes abandonnées, la campagne dévastée. Marseille laissa détruire ses faubourgs, et neuf mille habitants se joignirent à la garnison ; le siége dura quarante jours, sans que les impériaux fissent aucun progrès ; une armée nombreuse se rassemblait à Lyon, sous les ordres de François Ier, et d'ailleurs la [illegible] se faisait sentir dans le camp des assiégeants. Les em[illegible] se retirèrent précipi-

tamment à travers la Provence, et repassèrent le Var, harcelés à tout instant par les défenseurs de Marseille (17 septembre 1524).

Le pape Adrien VI était mort, et le peuple de Rome, qui n'avait jamais aimé le prêtre étranger, même avec la tiare, célébrait avec joie ses funérailles ; la porte de son premier médecin avait été couronnée de guirlandes avec une inscription flatteuse, ou ironique, comme on voudra : *Au libérateur de son pays!* Le cardinal de Médicis était encore là : il jouissait de la faveur populaire ; il n'aimait pas les Français ; Charles-Quint n'entrava pas son élection (28 novembre 1523). Henri VIII lui avait écrit en faveur de Wolsey, et le ministre n'avait pas épargné les sollicitations : l'empereur n'en tint nul compte, et le ressentiment du cardinal, aidé bientôt de la bataille de Pavie, changea dès lors la politique anglaise sur le continent.

Aussitôt après la retraite des Impériaux, François Ier était descendu en Italie à la tête d'une armée de quarante mille hommes ; sa marche fut rapide ; il traversa le Mont-Cénis et arriva à Verceil, sur la Sesia, au moment même où Pescaire atteignait, à Alba, le Tanaro. Le général espagnol, qui avait regagné l'Italie par Monaco et Final, faisait assaut de vitesse avec le roi de France. Il le devança de quelques heures à Milan, jeta à la hâte une garnison dans la citadelle, et sortit de la ville par une porte, pendant que François Ier y pénétrait par l'autre. Le Milanais semblait perdu pour les impériaux. Le général ennemi n'était pas en état de tenir tête à l'armée française ; et si le roi l'eût poursuivi au moment où il se retirait vers Lodi, sur l'Adda, c'eût été bataille gagnée ; mais, contre l'avis des autres généraux, Bonnivet lui conseilla de s'arrêter au siége de Pavie, où Pescaire avait mis une bonne garnison. Ce retard donna le temps aux impériaux de se reconnaître. Le vice-roi de Naples, Lannoy, se procura quelque argent en engageant les revenus du royaume ; Pescaire, adoré de ses soldats, les retint par de belles promesses à défaut d'argent, et Bourbon vendit ses bijoux pour aller lever un corps de troupes en Allemagne.

François Ier pressait le siége avec vigueur ; mais les assiégés, sous les ordres d'Antoine de Leyva, se défendaient vaillamment. Les assauts se succédaient depuis trois mois, et l'armée impériale ne paraissait pas. Lannoy et Pescaire, hors d'état de se mesurer avec les Français, restaient dans l'inaction, et une pasquinade courait à Rome, dans laquelle on offrait une récompense honnête à quiconque pourrait découvrir l'armée des impériaux, qui s'était rendue, au mois d'octobre, dans les montagnes qui séparent la France de la Lombardie, sans qu'on en eût eu depuis aucune nouvelle. Il était temps que le connétable revint d'Allemagne, avec ses douze mille hommes. Leyva, qui manquait à la fois d'or et de pain, n'était plus maître des troupes de Pavie ; l'armée impériale n'était guère plus riche, mais les soldats craignaient que la désertion ne leur enlevât les arrérages de leur solde ; ils demandèrent la bataille. L'armée française était affaiblie par l'abandon successif des troupes mercenaires, par l'absence d'un détachement de dix mille hommes qui s'était avancé vers Naples, afin d'opérer une diversion, enfin par la fatigue du siége, tandis que le corps allemand de Bourbon et Georges de Frondsberg était tout frais.

Les généraux ennemis se décidèrent à l'attaque ; malgré l'avis des siens, François Ier voulut rester dans ses lignes de siége. L'assaut fut rude : l'artillerie française foudroyait les Allemands à mesure que leurs bataillons se développaient en face d'elle. L'impatience de François Ier la rendit inutile. Désespéré d'assister à la bataille l'épée dans le fourreau, il se jeta en avant, suivi de tous les gentilshommes ; et les canons se turent de peur de les atteindre. Ce moment fut décisif : les ennemis se reformè-

rent après la première charge ; Antonio de Leyva fit une sortie, pendant que Pescaire attaquait les travaux du camp du côté de la campagne, et mit en désordre l'arrière-garde. Les Suisses, contre leur habitude, lâchèrent pied les premiers. La déroute commença ; huit mille Français périrent sur le champ de bataille, ou se noyèrent dans le Tésin ; Bonnivet, la Trémouille, les maréchaux de Foix et de Chabannes, furent tués : François Ier se défendait encore quand la bataille était perdue. Blessé au front et à la jambe, il combattait avec fureur, entouré d'un peloton de gentilshommes. Il resta le dernier de tous. Lannoy vint prendre son épée, le genou en terre : il était prisonnier (24 février 1525).

Cette nouvelle fut diversement reçue en Europe. Le pape Clément VII avait déjà conclu un traité secret avec François Ier, et le roi d'Angleterre se préparait lentement à se tourner contre le roi d'Espagne.

Charles-Quint affecta une grande modération en apprenant le désastre de Pavie ; il défendit à Madrid toute réjouissance. Le duc d'Albe lui conseillait l'envahissement de la France ; il s'y refusa, parce qu'il n'était pas le maître de son armée ; mais il s'apprêta à tirer parti du malheur de son rival, qui était détenu à Pizzighettone. Il demanda pour sa rançon la Bourgogne, Milan, Gênes, Asti, Naples, la restitution au duc de Bourbon de tous les domaines confisqués, avec la cession de la Provence et du Dauphiné en royaume indépendant. Le roi de France se refusa à ces conditions onéreuses, et demanda à être transporté en Espagne, espérant avoir meilleur marché lui-même de son rival.

Tous les alliés de l'empire s'en détachaient depuis la bataille de Pavie. Le cardinal Wolsey, deux fois joué dans les élections de Rome, n'avait rien tant à cœur qu'une rupture avec l'Espagne ; Henri VIII, cherchant un prétexte, demanda que Charles-Quint l'aidât à conquérir la Guienne, qu'il conclût le mariage convenu avec sa fille Marie, et lui

livrât son prisonnier, comme l'avaient stipulé les clauses du traité de Windsor, en 1521. Sur le refus de l'empereur, Henri VIII signa un traité d'alliance défensive avec la régente de France, Louise de Savoie, qui lui promit deux millions d'écus d'or.

Une ligue formidable s'était en même temps formée contre l'Espagne, en Italie ; le pape Clément VII y avait introduit les Vénitiens, les Florentins et le duc de Milan. Le chancelier de François Sforce, l'habile Jérôme Moron, crut pouvoir détacher Pescaire du service de l'empereur, en lui offrant le royaume de Naples. Bien que mécontent de sa cour, le général resta fidèle : il feignit de se prêter aux projets du chancelier, l'attira dans un piége, et le fit arrêter (14 octobre 1525). Son armée envahit le Milanais et prit possession de toutes les forteresses au nom du roi d'Espagne. François Sforce se jeta dans la citadelle de Milan, où il se maintint contre Pescaire jusqu'en juillet 1526.

Les négociations se poursuivaient avec activité entre la régente et l'empereur ; Louise de Savoie lui avait fait proposer la cession absolue des droits de François Ier sur le royaume de Naples, l'abandon de ses prétentions sur le Milanais, Asti et Gênes, à la condition, pour Charles-Quint, d'en donner l'investiture au second fils de François Ier, Henri, qui épouserait Marie de Portugal, fille d'Éléonore, sa sœur, et la restitution de Hesdin, de Douai, Lille et Orchies. François Ier offrait d'autres conditions : sa renonciation à l'Italie et à la suzeraineté de l'Artois et de la Flandre, son mariage avec Eléonore, sœur de Charles-Quint, et la réintégration du connétable dans tous ses domaines. L'empereur ne voulut rien entendre tant qu'on ne lui céderait pas la Bourgogne : alors François, dans un moment de désespoir, remit à sa sœur Marguerite d'Alençon, qui l'était venu visiter dans sa prison, l'acte de son abdication

en faveur de son fils aîné, et demanda à l'empereur une maison convenable pour le reste de ses jours; puis il fit rompre les conférences.

Charles-Quint ne crut pas à la durée de ce débordement de mauvaise humeur, et il eut raison. François Ier s'ennuya de sa captivité, et fit renouveler les conférences; enfin, pressé d'en finir avec sa prison, il accepta le traité de Madrid, tout en signant le même jour une protestation secrète contre la violence (14 janvier 1526). Voici, d'après l'historien Schœll, la teneur des principaux articles.

« François Ier cède à l'empereur et à ses héritiers des « deux sexes, en pleine souveraineté, le duché de Bour- « gogne avec le Charolais, Noyers et Château-Chinon, « ainsi que l'Auxerrois, promettant de les livrer dans les « six semaines qui suivront sa mise en liberté; il renonce « à la suzeraineté sur les comtés de Flandre et d'Artois, « à ses droits sur Milan, Asti, Gênes et Naples, ainsi qu'à « ceux de la France sur Tournay, Hesdin, Lille, Douai et « Orchies, et retire sa protection au roi de Navarre. Il « s'engage à fournir à l'empereur, pour son expédition « d'Italie, quatorze galères et quatre galions, cinq cents « hommes d'armes et 200,000 écus d'or; et comme Char- « les-Quint devait au roi d'Angleterre trois termes, chacun « de 103,305 écus d'or, en indemnité de la cession de « Tournay, stipulée par le traité de Windsor de 1521, « François Ier s'engage à satisfaire Henri VIII. Charles- « Quint promet de rendre la liberté au roi avant le 10 mars « 1526, à condition qu'au moment même où il sortira « d'Espagne, il sera remis à l'empereur des otages pour « sûreté de l'accomplissement des conditions du traité, « savoir : au choix de la reine-mère, soit les deux fils « aînés du roi, soit le dauphin tout seul, avec douze in- « dividus nommés; c'étaient tous les généraux distingués « que la France possédait alors, Charles, duc de Vendôme,

« François, comte de Saint-Pol et duc d'Estouteville, « son frère; Jean Stuart, duc d'Albanie; les maréchaux « de Lautrec, Anne de Montmorency et Robert Stuart, « comte de Beaumont le Roger, dit le maréchal d'Aubi- « gny, etc. Lorsque les conditions du traité seront toutes « accomplies, l'empereur rendra les otages; François Ier « lui confiera, en signe de vraie amitié, son troisième fils, « le duc d'Angoulême, pour être élevé en Espagne.

« L'Empereur, de son côté, renonce aux prétentions « qu'il pouvait élever sur les villes de la Somme, sur « Péronne, Montdidier et Roye, les comtés de Boulogne, « Guines et Ponthieu. Il donnera au roi pour épouse, « Éléonore, douairière de Portugal, sa sœur, en la dotant « des comtés de Mâcon et Auxerre, et de la ville de Bar- « sur-Seine : ces terres passeront aux enfants mâles, qui « seront procréés de ce mariage. L'infante Marie, fille « d'Éléonore, épousera le dauphin François.

« Le roi promet de restituer au duc de Bourbon tous ses « biens, terres et seigneuries, tels qu'il les possédait origi- « nairement, de lui rendre et faire rendre les fruits perçus.

« Les deux souverains contractent une alliance défen- « sive contre tous leurs ennemis et s'assisteront récipro- « quement de cinq cents hommes d'armes et de dix mille « piétons.

« Aussitôt que le roi sera en liberté, il ratifiera et jurera « la paix : le dauphin la ratifiera de même, lorsqu'il aura « atteint l'âge de quatorze ans. Le traité sera enregistré au « parlement de Paris. A défaut de cet enregistrement en « quatre mois, le roi se reconstituera prisonnier. Les deux « monarques se soumettent aux censures ecclésiastiques, « s'ils violent leurs engagements. »

Charles-Quint croyait avoir pris toutes les garanties humaines et divines, mais la meilleure lui semblait être la bonne foi du roi chevalier.

CHAPITRE X.

DEPUIS LE TRAITÉ DE MADRID JUSQU'AU TRAITÉ DE CRESPY EN VALOIS (1526-1544).

François Ier avait signé tous les articles du traité de Madrid, sans y regarder, bien décidé à les désavouer aussitôt après sa mise en liberté. L'air de l'Espagne lui pesait; sa marche fut rapide, et quand il fut arrivé aux bords de la Bidassoa, où devait avoir lieu l'échange, à peine prit-il le temps d'embrasser ses deux fils qu'on venait livrer aux Espagnols de l'escorte; il s'élança sur un cheval, et partit au galop pour Bayonne, où sa cour l'attendait. Les ambassadeurs de l'empereur vinrent demander la prompte exécution des clauses du traité; François Ier répondit froidement qu'il en référerait à l'assemblée des notables, et en effet, aux états de Cognac, les notables réclamèrent contre les promesses du roi; les députés de Bourgogne refusèrent à la royauté le pouvoir de les aliéner comme un domaine privé, attendu que ce droit était con-

traire au serment du sacre et aux lois fondamentales de la monarchie.

Alors François Ier fit offrir à Charles-Quint deux millions d'écus d'or en échange de cette province, l'accomplissement de tout le reste du traité et une neutralité parfaite quant à l'Italie. Charles-Quint dissimula longtemps afin que sa flotte pût aborder à Naples, et son armée entrer en Lombardie sans obstacle; puis, une fois ce résultat atteint, il cria hardiment à la déloyauté, à la trahison; un cartel insultant s'ensuivit entre les deux princes, et les chroniques du temps donnent des détails curieux sur la manière dont Charles-Quint s'y prit pour éviter le duel, tout en ayant l'air d'avoir raison aux yeux de l'Europe : non pas qu'il redoutât le combat singulier, mais moins chevaleresque que son adversaire, il ne tenait au point d'honneur que comme moyen politique.

Cependant l'Europe lui donna tort, parce qu'en ce moment une ligue formidable se formait contre lui. François Ier, à son retour, avait ratifié en son propre nom le traité de la régence avec Henri VIII (18 novembre 1526). Outre les deux millions stipulés dans le traité conclu par Louise de Savoie, François Ier promit pour lui et sa dynastie cinquante mille écus d'or par an à Henri VIII, et vingt-cinq mille à ses successeurs. Le roi d'Angleterre conserva le titre de roi de France, mais il renonça à toute prétention sur le royaume.

Les puissances italiennes n'étaient pas moins bien disposées pour le roi de France. Clément VII avait déjà déclaré nul le serment de François Ier, Toute l'Italie indépendante avait enfin compris que la maison d'Autriche, maîtresse de Naples, nécessitait le contre-poids de la France dans le Milanais, ou plutôt, toujours par le même système d'équilibre, elle s'alliait au plus faible contre le plus fort. La sainte-ligue fut conclue à Cognac entre la France, Rome et Venise, qui avait enfin fixé les irrésolutions de sa

politique : c'était une alliance défensive, dirigée contre Charles-Quint ; mais ce but réel fut caché sous des dehors spécieux ; on laissa dans les écritures du traité une place pour l'empereur, mais on y ajouta des conditions inexécutables pour le moment, la liberté des enfants de France, en échange d'une rançon, la restitution du duché de Milan à François Sforce, le paiement de l'argent dû au roi d'Angleterre, s'il devenait membre de la ligue.

L'armée alliée devait compter trente mille hommes d'infanterie, en partie levés chez les Suisses, deux mille cinq cents cavaliers pesamment armés, et deux mille cinq cents hommes de cavalerie volante. Si l'empereur refusait de s'accorder avec le roi de France aux conditions ci-dessus énoncées, le contingent des alliés en faveur de François Ier devait être de dix mille fantassins et deux mille cinq cents hommes d'armes, la flotte de vingt-huit galères ; même secours pour tout autre état de la ligue. Le duc de Milan recouvrerait son duché en payant aux prétentions de François Ier une redevance annuelle de 50,000 écus, et à la charge par lui, de solder la pension de son parent, le duc Maximilien. Le comté d'Asti, appartenant à la maison d'Orléans, revenait au roi ou à son second fils, et Gênes rentrait sous la domination française. Quant au royaume de Naples, le pape en disposerait comme d'un domaine de l'Eglise, en payant dans ce cas au roi de France une rente de soixante-dix mille ducats. Protection pleine et entière pour la famille des Médicis, à Florence, pour tous les autres parents du pape. Le roi d'Angleterre, s'il accédait à la ligue, obtiendrait, avec le titre de protecteur, un duché du revenu de 30,000 ducats pour lui, un autre de 10,000 pour le cardinal Wolsey dans le royaume de Naples.

Tout aussitôt après la conclusion de la ligue, les alliés avisèrent à l'exécution des projets qu'on avait mûrement combinés. François-Marie, duc d'Urbin, général des Vénitiens, Guido Rangoni et l'historien Francesco Guicciardini, généraux du pape, et le marquis de Saluces, commandant des Français, se réunirent sous les murs de la citadelle de Milan, où le marquis du Guast, neveu de Pescaire, et Antonio de Leyva assiégeaient toujours François Sforce. Les nouveaux venus avaient dans la ville de nombreuses intelligences ; les bourgeois de Milan étaient fatigués de la domination impériale et n'attendaient qu'un moment favorable pour la révolte. La jalousie du duc d'Urbin contre les Médicis et la négligence de François Ier firent échouer toute tentative. Le château se rendit au duc de Bourbon, qui arrivait d'Allemagne : François Sforce trouva le moyen de s'échapper.

A Rome, le pape n'était pas en sûreté ; Hugues de Moncade, ambassadeur de Charles-Quint, s'entendit avec la famille patricienne des Colonne, que Clément VII haïssait mortellement ; la ville était sans défense, car toute l'armée du saint-siége était en Lombardie. Un jour le cardinal Pompée Colonne rassembla quelques milliers de troupes, pénétra sans résistance dans Rome (29 septembre 1526), dispersa la garde pontificale, et mit au pillage le Vatican avec tous les palais des Médicis ; le pape s'était réfugié dans le château Saint-Ange, où la disette le contraignit à subir l'humiliation d'une capitulation : il lui fallut amnistier les Colonne et rappeler ses troupes de Lombardie. L'armée des confédérés, hors d'état de rien entreprendre, se dispersa dans les places fortes, au moment où Lannoy et d'Alarçon amenaient d'Espagne un renfort de six mille hommes et où Georges de Frondsberg entraînait à sa suite seize mille luthériens ou catholiques, la Bible ou le chapelet en main, vomissant des blasphèmes contre la cour de Rome et les prostitutions de l'Italie, à ce que dit la chronique. C'était un prodigieux accroissement de forces pour l'armée impériale ; mais autre embarras ; l'argent était devenu rare, et

Allemands, Espagnols, tous réclamaient leur solde à grands cris : tous les expédients étaient épuisés; la menace avait arraché une grande somme aux principaux habitans de Milan; Moron venait d'être remis en liberté pour 20,000 ducats; et rien de tout cela n'avait suffi pour payer les arrérages.

Bourbon se décida à frapper un grand coup, ou si l'on aime mieux, ses soldats l'entraînèrent avec eux. Cette masse brutale se dirigea vers l'intérieur, menaçant tour à tour Florence et Rome, dont la richesse était également proverbiale; toute l'Italie était en suspens; l'effroi avait grandi les envahisseurs à la taille des géants. Dans cet instant décisif, le pape se perdit en tergiversations déplorables; il licencia ses troupes, il laissa Rome sans défense; il conclut avec Lannoy une trêve de huit mois, qu'il paya 60,000 ducats à la condition que le vice-roi éloignerait l'armée impériale; mais le connétable ne tint aucun compte des ordres du général espagnol; son armée arrivait mutinée et furieuse, elle avait échoué devant Plaisance et Bologne, après une laborieuse marche de deux mois. Elle vint s'échelonner devant les murs de Rome, où quelques soldats, aidés de quelques milices bourgeoises, se montraient de temps à autre sur les remparts; un épais brouillard enveloppait à la fois les assiégeants et les assiégés.

Cependant l'assaut fut terrible; les défenseurs avaient le courage du désespoir; Bourbon vit plier ses vingt-cinq mille hommes; alors il s'avança vers le rempart une échelle à la main pour renouveler l'assaut. Un coup de mousqueton lui perça les reins d'une balle; il tomba sur le coup; ses soldats furieux se précipitèrent de nouveau vers les murs, la garnison lâcha pied à son tour et les vainqueurs pénétrèrent dans la ville sainte.

« Il est impossible, dit Robertson, de décrire et même « d'imaginer le désastre et les horreurs qui suivirent cet « événement; tout ce qu'une ville prise d'assaut peut avoir

« à redouter de la rage d'une soldatesque effrénée, tous « les excès auxquels purent se porter la férocité allemande, « l'avarice espagnole, la licence italienne, les malheureux « habitants de Rome les eurent à souffrir. Églises, palais, « maisons particulières, tout fut pillé sans distinction : ni « l'âge, ni le rang, ni le sexe ne garantit des plus cruels ou- « trages. Cardinaux, prêtres, nobles, femmes, filles, tout « fut livré à la merci des vainqueurs.

« Ces violences ne cessèrent pas même, comme il arrive « d'ordinaire, dans les villes prises d'assaut, lorsque la « première fureur du soldat fut assouvie. Les impériaux « restèrent dans Rome plusieurs mois, et pendant tout ce « temps, l'insolence et la brutalité du soldat ne se ralen- « tirent presque point. Le butin qu'ils firent seulement en « espèces monnoyées montait à un million de ducats; et « ce qu'ils retirèrent des rançons et de leurs exactions « fut encore plus considérable. Rome n'avait jamais tant « souffert : les peuples du Nord, qui renversèrent l'em- « pire romain dans le cinquième et le sixième siècle, l'a- « vaient prise et pillée plusieurs fois; mais les peuples « païens et barbares, les Huns, les Vandales, les Goths, « ne l'avaient jamais traitée avec autant de cruauté que le « firent alors les dévots[1] mercenaires d'un monarque ca- « tholique. » (Robertson, *Hist. de Charles-Quint.*)

Pendant le combat, Clément VII priait à St-Pierre : à la nouvelle de la victoire des impériaux, il s'enfuit a la hâte; mais au lieu de s'échapper par la porte opposée, il alla se réfugier dans le château Saint-Ange avec treize cardinaux (6 mai 1527). La faim, comme lors de l'invasion des Colonne, le força à capituler; il promit 400,000 ducats, le

[1] Le mot *dévot* est ici singulièrement appliqué par l'historien anglais. Il y avait pour le moins autant de luthériens que de catholiques dans l'armée de Bourbon, et ces derniers ne pensaient guère qu'on pût un jour les appeler des dévots.

château Saint-Ange, Ostie, Civita-Vecchia, Modène, Parme et Plaisance comme places de sûreté ; quant à lui, il devait se rendre dans le royaume de Naples pour y attendre la décision de l'empereur. Charles-Quint, comme après la bataille de Pavie, s'enveloppait de son manteau d'hypocrisie ; il paraissait triste, il suspendait les fêtes de la naissance de son fils Philippe, il envoyait partout des lettres circulaires qui portaient un désaveu formel ; mais il n'ordonnait pas la mise en liberté du pape, qui resta encore six mois prisonnier.

Le sac de Rome est un des événements les plus mémorables du seizième siècle ; les princes alliés jouèrent la stupeur et l'indignation ; François Ier et Henri VIII renouvelèrent leur ligue, pour obtenir la délivrance du saint-père. Le maréchal de Lautrec descendit en Italie, à la tête de trente mille hommes, pendant que le célèbre amiral André Doria réunissait sous son commandement les flottes de France et de Gênes, pour appuyer les opérations de l'armée de terre. Avec son secours, Lautrec enleva Gênes, Alexandrie et Pavie, aux Espagnols. La dernière de ces trois villes fut saccagée, en mémoire du désastre de 1526 et du sac de Rome[1]. Sforce et les Vénitiens penchaient pour le siége de Milan ; mais d'un autre côté le pape réclamait instamment l'invasion des Français.

Lautrec marcha lentement vers Rome ; Clément VII avait été forcé de souscrire à toutes les conditions de Charles-Quint ; cent mille écus comptant, cent mille autres dans quinze jours, cent cinquante mille après trois mois,

[1] Un fait curieux dans l'histoire de l'art est celui-ci : On voyait sur la place de Pavie une statue de bronze d'Antonin le Pieux, que les Lombards avaient anciennement emportée de Ravenne. Un soldat de Ravenne, qui le premier était entré dans le château de Pavie, demanda en échange de la couronne murale qui lui fut décernée, la permission de faire rapporter la statue dans sa ville natale, et l'obtint. Les Pavesans avaient vu tranquillement le pillage de leurs maisons et la destruction du palais de leurs ducs ; mais quand les ouvriers se mirent à enlever la statue de son piédestal, le désespoir s'empara d'eux : la ville se remplit de lamentations, et les habitants tombèrent aux genoux de Lautrec, priant que cette honte leur fût épargnée. Le général n'obtint qu'avec peine le désistement du soldat, contre une masse d'or suffisante pour s'en faire faire une couronne.

neutralité parfaite dans la guerre de Lombardie et plusieurs places de sûreté ; encore n'était-il pas sûr de sa liberté à ce prix. Un déguisement de marchand lui permit de traverser sans obstacle le camp des impériaux, pendant une nuit obscure ; il se réfugia à Orvietto, où l'armée française vint le prendre. Aux approches de Rome, le maréchal hâta sa marche ; il voulait surprendre les impériaux, qui se retirèrent précipitamment vers Naples, au nombre de treize mille hommes sous les ordres de Philibert de Châlons, prince d'Orange. La population napolitaine, lasse du joug espagnol, accueillit les Français avec des transports de joie ; en quelques jours, il ne resta plus à Charles-Quint que Naples et Gaëte, dont Lautrec forma aussitôt le siége ; la flotte de Doria suivait le long de la côte l'armée expéditionnaire, et venait de s'embosser devant le port de Naples. Le vice-roi de Moncade arma un grand nombre de galères, afin de se rendre maître de la mer, puis il s'embarqua lui-même avec le marquis du Guast et l'élite de ses soldats ; mais André Doria lui détruisit sa flotte à la sortie du port, le vice-roi fut tué, le marquis du Guast fait prisonnier avec nombre d'officiers distingués.

Sa captivité fut heureuse pour l'Espagne ; il débaucha André Doria, que François Ier avait offensé par le rétablissement de la garnison française dans la ville de Gênes ; l'amiral arbora soudain le pavillon de l'empereur, jeta des vivres et des munitions dans Naples, puis il mit à la voile et parut devant le port de sa ville natale avec les couleurs

nationales. La révolte fut générale ; les troupes françaises s'échappèrent ; Gênes recouvra son indépendance ; Doria avait refusé la souveraineté que lui offrait l'empereur ; Lautrec était toujours au siége de Naples ; la place tenait encore, et il ne recevait pas de renforts ; l'ardeur de la ligue s'était ralentie ; le pape, devenu plus circonspect, craignait une seconde irruption des bandes impériales, en se brouillant avec Charles-Quint ; Venise ne songeait qu'à se remettre en possession de quelques places maritimes dans le royaume de Naples ; et dans les Pays-Bas, Henri VIII n'avait pas pu agir, vu les réclamations de son peuple contre une guerre inutile : d'autre part, avec l'empire de la mer, l'abondance était revenue dans Naples, tandis que les assiégeants manquaient à leur tour de vivres ; le prince d'Orange, général des Espagnols, faisait des sorties vives et continuelles ; la peste se mit dans le camp des Français ; en quelques jours, il ne resta plus que quatre mille hommes sous les armes ; Lautrec mourut de chagrin et de maladie (15 août 1528). Le marquis de Saluces, chargé du commandement, leva le siége et se retira à Aversa, où le prince d'Orange vint le bloquer à son tour ; la capitulation fut dure ; le marquis de Saluces et Pierre Navarro restèrent prisonniers ; les débris de l'armée rentrèrent en France désarmés, sans drapeaux, et sous escorte : ce fut la dernière apparition des Français dans le royaume de Naples.

François Ier ne voulut pas accepter le sens de ce désastre ; une nouvelle armée se hasarda en Italie sous les ordres de François de Bourbon, comte de Saint-Pol ; le général des impériaux, Antonio de Leyva défendit savamment le Milanais avec une poignée d'hommes. Les Français, réunis aux Vénitiens sous les ordres de la Rovère, duc d'Urbin, s'emparèrent de Pavie (27 juillet 1529) ; à cette nouvelle, Leyva, quoique cruellement tourmenté de la goutte, fit une marche rapide en litière, comme plus tard le paralytique Torstenson, surprit Saint-Pol à Landriano, et le battit complétement. Le comte demeura prisonnier ; son artillerie et ses bagages furent enlevés ; le reste de l'armée disparut vers les gorges des Alpes.

La paix était au bout de ces revers multipliés ; toutes les puissances belligérantes la désiraient. La France était épuisée par ces levées successives, qui toutes allaient se perdre au delà des monts ; l'Angleterre avait refusé des subsides à son roi, le pape comptait sur un bon traité pour réparer ses pertes ; l'Espagne, où la révolte fermentait encore sourdement, se plaignait de porter seule le poids de la guerre, l'Allemagne réclamait de son empereur de prompts secours contre la réforme, la ligue protestante, l'invasion des Ottomans, sous le règne de Soliman le Magnifique. Des conférences s'ouvrirent à Cambrai entre Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint, et Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, mère de François Ier ; l'absence du cérémonial hâta la marche diplomatique ; le 5 août 1529 fut conclue à Cambrai, entre l'empereur, le roi d'Angleterre et le roi de France, la *paix des dames* ou le traité de Cambrai. Oublieux des services rendus, François Ier ne s'occupa nullement de ses alliés ; il laissait à la merci de l'empereur les Florentins, les Vénitiens, le duc de Ferrare, les barons napolitains qui s'étaient déclarés pour la France, le malheureux roi de Navarre, son beau-frère, et promit encore d'épouser la sœur de Charles-Quint, Éléonore de Portugal ; il dut renoncer à la suzeraineté des comtés de Flandre et d'Artois, à celle du comté de Charolais, mais seulement pour la vie de Marguerite d'Autriche et de l'empereur son héritier. La ville d'Hesdin, le comté d'Asti, le royaume de Naples restèrent à l'Espagne ; la rançon des deux fils de France, le dauphin et le duc d'Orléans, fut fixée à deux millions d'écus d'or ; et il fallut en outre prêter à Charles-Quint, pour son voyage d'Italie, pendant cinq mois, douze

galères et huit autres vaisseaux ; de plus, lui payer trois cent mille écus. A ce prix, la possession de la Bourgogne, du Mâconnais, de l'Auxerrois, de Bar-sur-Seine, de la Picardie et des villes de la Somme fut assurée à la France momentanément, sauf la réserve des droits et prétentions de la maison d'Autriche.

La paix de Barcelone, entre le pape et l'empereur, avait précédé celle de Cambrai. Clément VII avait hâte de venger l'expulsion des Médicis de Florence ; l'empereur lui promit la restitution de ses villes, le rétablissement des Médicis, ses parents, qui avaient été chassés de Florence, lors de ses revers ; la réintégration de Sforce dans son duché, s'il pouvait être absous de toute complicité dans la conspiration de Jérôme Moron, enfin la soumission de toute hérésie à l'église : allusion directe à la réforme allemande. En retour, Clément VII dut lui donner l'investiture du royaume de Naples, en se réservant seulement le vieil impôt de la blanche haquenée, lui abandonner la nomination de vingt-quatre évêchés du royaume, et le couronner empereur (29 juin 1529).

Charles-Quint s'embarqua à Barcelone et vint débarquer à Gênes (12 août). Toute l'Italie était à ses pieds ; mais, sa vanité satisfaite, la politique lui arracha bien des concessions. Clément VII le couronna empereur et roi à Naples ; les deux princes vécurent cinq mois ensemble dans le même palais, à la même table. François Sforce fut rétabli dans le duché de Milan, à la condition de payer, la première année, 400,000 ducats, et 500,000 dans l'espace de dix ans, et de laisser entre les mains de l'empereur la citadelle de Milan et la ville de Como, comme places de sûreté. Florence, assiégée par l'armée impériale, capitula (12 août 1530), en acceptant une constitution donnée par l'empereur ; les formes républicaines furent conservées, sous le patronage officiel d'Alexandre de Médicis,

fils naturel du pape ; enfin Venise restitua à Clément VII Ravenne et Cervia, et à l'empereur, les places qu'elle avait surprises dans le royaume de Naples (23 décembre 1529).

De la part des co-signataires, le traité de Cambrai n'était qu'un prétexte honnête pour suspendre momentanément la guerre. Charles-Quint se trouvait dans des circonstances critiques ; outre la révolte intérieure dans l'Allemagne, il avait encore trois cent mille Ottomans sur les bras, à la frontière de Hongrie, et trente mille Espagnols venaient de partir pour la fameuse expédition de Tunis. L'empereur était alors l'homme populaire en Europe ; protecteur de l'Italie et défenseur de la chrétienté, son rôle avait grandi dans la dernière guerre, tandis que son rival avait laissé se perdre ce qu'alors on appelait sa réputation de loyauté chevaleresque. Cependant, à tout prendre, François Ier n'était pas moins politique que son adversaire, lui qui osait entretenir des relations *diplomatiques* avec Soliman le Magnifique, au moment où l'idée d'une croisade souriait encore à l'Europe chrétienne ; c'était déjà beaucoup d'avoir secoué le vieux préjugé par nécessité, il est vrai, mais en beau joueur, cartes sur table ; du reste, ce fut à peu près la seule négociation qui eût un plein succès, et qui fît espérer une diversion utile. François Ier chercha partout des alliés pour sa cause, des embarras pour son rival : en Allemagne, il soutint le landgrave de Hesse, qui voulait le rétablissement du duc de Wirtemberg, contre le gré de la maison d'Autriche ; il envoya Guillaume du Bellay offrir sa coopération aux princes de la ligue de Smalkalde ; il conclut avec Clément VII un traité secret contre la domination impériale (1533) ; enfin il envoya des agents auprès du duc de Milan. Mais la ligue protestante se méfiait d'un prince qui faisait brûler dans ses états ses co-religionnaires ; elle se refusa à toutes les ouvertures de Guillaume du Bellay. Clément VII mourut (1535), et son successeur, Paul III,

voulut d'abord garder la neutralité. Le roi d'Angleterre conservait toujours d'étroites liaisons avec la France, mais sa réforme intérieure le distrayait des affaires du continent; restait donc le duché de Milan. Au mois de décembre 1532, François Ier envoya à Milan un de ses agents, Maraviglia, pour engager François Sforce dans les intérêts de la France; le duc tenait son duché de l'empereur, mais à des conditions si dures, qu'il lui tardait de secouer le joug. La négociation fut heureuse; mais, au moment de conclure, le secret fut découvert, et l'empereur mis au fait de toutes les menées. Sforce, effrayé, fit arrêter le ministre français sous prétexte que les gens de sa maison avaient commis un homicide; puis, afin de se disculper aux yeux de Charles-Quint, il lui fit trancher la tête contre le droit des gens (3 juillet 1533). François Ier allait descendre en Italie pour venger cette insulte, si la mort de Clément VII ne l'eût arrêté. Bientôt après mourut le duc de Milan lui-même (24 octobre 1535), et le roi de France, protestant qu'il n'avait laissé dormir ses droits qu'en faveur de la maison des Sforce, réclama le Milanais, dont l'empereur venait de prendre possession comme d'un fief vacant de l'empire. A l'appui de ses arguments, il envahit la Savoie, à la tête d'une bonne armée. Le duc Charles avait d'abord gardé la neutralité entre les deux princes, il penchait même pour la France, dont il avait plus à espérer ou à craindre. Mais, après les désastres de François Ier, il avait épousé la sœur de l'empereur, Béatrix de Portugal, et envoyé son fils faire son éducation à Madrid. Il eût été dangereux pour le roi de France de laisser un ennemi aussi actif sur les derrières de l'armée d'invasion; la conquête fut aisée; la Bresse et le Bugey, le duché de Savoie, se rendirent en tout ou en partie à la première sommation de l'amiral de Brion; il ne resta bientôt plus au duc que quelques places fortes dans le Piémont. Genève, ville républicaine, sous la suzeraineté

des ducs de Savoie, profita de l'occasion pour revenir à l'indépendance; le parti des *Mammelus* ou esclaves, qui soutenait l'évêque et le duc, fut proscrit par les *Eignotz* ou confédérés, pour la défense de la liberté commune; les châteaux forts des environs du lac ouvrirent leurs portes aux partisans de la liberté; l'évêque lança les foudres ecclésiastiques, mais, pour toute réponse, le canton de Berne (1535) envahit le pays de Vaud, sur lequel il prétendait avoir des droits.

Charles-Quint, revenu de Tunis, avait vu dépouiller son allié, sans qu'il lui fût possible de le secourir. L'armée d'Afrique venait d'être licenciée, les frais de l'expédition avaient épuisé le trésor, et, dans la Lombardie, Antonio de Leyva, avec une poignée d'hommes, redoutait l'arrivée des Français. L'empereur chercha à gagner du temps. Il proposa de donner l'investiture du Milanais tantôt au duc d'Orléans, tantôt au duc d'Angoulême, second et troisième fils de François Ier, et le roi de France se laissait prendre à ses offres insidieuses. Cependant l'armée impériale grossissait; les états de Naples et de Sicile avaient accordé de forts subsides; l'Allemagne avait fourni des soldats pour de l'argent; enfin, quand il eut fait tous ses préparatifs, le 17 avril 1536, l'empereur prononça à Rome, en langue espagnole, un discours violent contre le roi de France, en présence du pape et des ambassadeurs de toutes les puissances; puis il partit pour la Lombardie. Ce manifeste peu politique était une déclaration de guerre. L'armée impériale, ramassée en Italie, en Espagne et dans les états allemands, se mit en marche vers Turin, dont elle devait former le siége; Antonio de Leyva fit décider l'invasion de la France. Au mois de juillet 1536, quarante mille hommes passèrent le Var, toujours pourvus de vivres et de munitions, par la flotte d'André Doria, qui louvoyait le long de la côte, à la suite de l'armée de terre. Le même plan de défense, qui

avait déjà si bien réussi plusieurs fois, prévalut dans le conseil de François Ier.

Le maréchal Anne de Montmorency se posta près d'Avignon, entre le Rhône et la Durance, dans un camp inexpugnable : le roi en personne campait à Valence, avec toute la noblesse de France, le ban et l'arrière-ban : tout fut rasé sur les pas des impériaux, excepté Arles et Marseille, qui reçurent de fortes garnisons. Charles-Quint avançait lentement vers Marseille, après avoir pris d'assaut Antibes et Fréjus. La maladie pénétrait déjà dans son camp : en abandonnant la côte, il avait donné prise à la disette, parce que la flotte de Doria n'était plus là ; il balança longtemps s'il essaierait de s'ouvrir un passage par le Lyonnais et le Dauphiné, jusque dans la Franche-Comté ; enfin il se décida pour le siége de Marseille, dans l'espoir de faire abandonner à Montmorency sa position.

Le maréchal ne bougea pas ; il avait reçu un surcroît de troupes ; la jeunesse des cantons, à la nouvelle de l'invasion, était venue joindre l'armée française ; il la laissa se morfondre dans ses retranchements ; sa constance eut un plein succès. Après quarante jours d'inutiles assauts, les Espagnols levèrent le siége ; ils avaient perdu vingt mille hommes et leur général, Antonio de Leyva : la retraite fut difficile ; les paysans massacraient les traîneurs ; Montmorency écrasait l'arrière-garde par des charges réitérées ; les débris arrivèrent jusqu'à Nice : là, Charles-Quint laissa le commandement au marquis du Guast, et alla s'embarquer à Gênes pour Barcelone (1536). L'invasion de la Provence avait eu lieu simultanément avec l'entrée du comte de Nassau dans la Picardie. Le général allemand prit Guise, mais il échoua devant Péronne, où la noblesse du pays s'était réunie ; en 1537, François Ier se rendit maître de Hesdin, et de nombre de places dans l'Artois ; le connétable de Montmorency marcha vers Térouanne, pour en faire

lever le siége aux Flamands ; la bataille était inévitable, quand un héraut vint de la part d'Éléonore, reine de France, et de Marie, gouvernante des Pays-Bas, annoncer une suspension d'armes.

Une trêve de dix mois fut signée à Bommy-les-Térouanne pour les Pays-Bas (30 juillet 1537) ; et, le 16 novembre, la guerre fut aussi suspendue dans le Piémont, par un armistice de trois mois, à Monçon, en Aragon. Dans l'intervalle, des conférences s'ouvrirent à Leucate, et n'aboutirent qu'à une prolongation de trêve ; le pape Paul III essaya de faire le médiateur, en proposant une entrevue à Nice ; mais les deux princes ne voulaient pas se voir. Enfin la crainte du traité secret de François Ier avec Soliman rendit Charles-Quint plus accommodant. Le fameux Barberousse venait de ravager cruellement les côtes de Naples, et n'avait disparu que devant la flotte de Doria. En Hongrie, le général ottoman Mahomet s'était avancé jusqu'aux frontières de l'Autriche : une bataille terrible s'était livrée à Essek, sur la Drave, et les impériaux avaient essuyé une défaite complète. Si, en ce moment, François Ier eût envahi le Milanais, selon les clauses du traité secret avec la Turquie, l'empereur se fût trouvé dans une position critique. Il n'en fallait pas tant pour le décider à la trêve. Elle fut signée à Nice pour dix ans (18 juin 1538) ; chaque parti conserva ses conquêtes ; par ce traité, l'empereur sacrifiait le duc de Savoie ; François Ier avait perdu le Milanais, mais il conservait la Savoie et le Piémont : tout l'avantage était donc de son côté.

Après la conclusion de la trêve, les deux princes se virent à Aigues-Mortes. La haine avait disparu ; François Ier fit noblement les honneurs ; à l'arrivée de la galère impériale, il partit presque seul sur une barque, afin de lui rendre visite à bord, et le lendemain l'empereur, se fiant à son tour à la loyauté de son rival, descendit à terre avec le

même abandon. C'est que le roi d'Espagne voulait se ménager un passage par la France, dans le cas où la révolte éclaterait aux Pays-Bas, comme il devait s'y attendre; en effet, l'année suivante, au moment où Charles-Quint, venant d'apaiser pour quelques mois les troubles d'Allemagne, tenait en Espagne les États des diverses provinces, une sédition terrible bouleversa la ville de Gand, et le contre-coup s'en fit sentir dans tous les Pays-Bas. Charles-Quint était embarrassé; brouillé avec le roi d'Angleterre, à cause de la répudiation de Catherine d'Aragon, la route de mer lui était peu sûre; celle d'Italie et d'Allemagne allait faire traîner le voyage en longueur. Il fallait donc passer par la France : l'empereur se décida à demander le passage, et François Ier, jaloux de prouver sa cordialité, fit de joyeux préparatifs pour fêter le voyageur couronné. Les deux fils de France avaient été le prendre à Fontarabie, pour le conduire à Paris, où le roi l'attendait avec toute sa cour (1er janvier 1540).

Afin de s'épargner des questions délicates, l'empereur, à son entrée en France, avait réitéré au connétable de Montmorency la promesse de donner à un des fils du roi l'investiture du Milanais; toute la cour, avec François Ier, l'accompagna à Saint-Quentin; puis, quand il eut atteint les Pays-Bas, George de Selve, évêque de Lavaur, ambassadeur de France, vint le sommer de tenir sa promesse au sujet du duché de Milan. Charles-Quint essaya d'éluder la question, mais, se voyant pressé, il proposa un autre arrangement : c'était de céder les Pays-Bas à sa fille Marie, et de la donner en mariage au second fils du roi, à condition toutefois que le gouvernement appartiendrait à l'infante, et qu'à défaut d'enfants, les Pays-Bas retourneraient à l'Espagne : François Ier devait restituer au duc de Savoie la Savoie et le Piémont. Le roi de France fut étonné de ce résultat imprévu, après toutes les amitiés de Charles-

Quint; la trêve fut rompue, et comme déclaration de guerre, l'empereur donna à son fils Philippe l'investiture du Milanais (11 octobre 1540).

Charles-Quint n'avait pourtant fait aucun préparatif; tout au contraire, une révolte générale dans ses armées l'avait forcé de licencier une grande partie de ses soldats. Après la trêve de Nice, l'épuisement du trésor, qui ne pouvait solder les arrérages de la paix, avait exaspéré les troupes; le Milanais fut dévasté par les bandes mutinées; en Sicile, les impériaux chassèrent tous les officiers, firent de nouvelles élections, et, tout en ravageant le plat pays, défirent un détachement que le vice-roi avait envoyé contre eux; en Afrique, la garnison du fort de la Goulette menaça de livrer la place à Barberousse. L'habileté de ses généraux tira Charles de ce mauvais pas; les emprunts, les contributions couvrirent le déficit; le bourgeois, déjà dépouillé par la sédition, paya le soldat redevenu fidèle, et le licenciement de la majeure partie rétablit la tranquillité. François Ier organisait rapidement son plan de guerre; ses agents allaient partout, à Rome, à Venise, à Constantinople; Rome et Venise gardèrent la neutralité; l'ambassade de Constantinople donna lieu à un assassinat qui mit l'opinion du côté de la France.

François Ier avait chargé deux de ses agents, l'Espagnol Antonio Rinçon et le Génois César Frégoso, de porter ses offres au sultan et aux Vénitiens, à travers l'Italie; les ambassadeurs partirent. A leur arrivée dans le Piémont, le gouverneur français, Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, voulut les détourner de passer par le Milanais; ils résistèrent, mais lui confièrent prudemment leurs dépêches que l'on envoya à Venise par un autre chemin. La précaution était bonne, car à peine embarqués sur le Pô, pour le descendre jusqu'à la mer Adriatique, ils furent assassinés aux environs de Pavie par les ordres du marquis

du Guast, gouverneur du Milanais. C'était un meurtre inutile : on ne trouva sur eux aucun papier ; le capitaine Paulin, plus connu sous le nom de baron de Lagarde, les avait déjà portés à Venise et à Constantinople, et la flotte turque grossissait rapidement sous les ordres de Khaïreddin Barberousse.

La déclaration de guerre suivit de près l'assassinat des agents officiels de la France ; trois armées envahirent à la fois les États de l'empereur. Le moment était favorable ; Charles-Quint revenait d'Afrique, où son armée et sa flotte avaient été détruites par la tempête et l'ennemi (1541). Un orage violent avait accueilli les impériaux à leur descente sur la plage d'Afrique, noyé les tentes, les travaux, tout le camp des assiégeants ; puis on avait vu nombre de navires venir se briser à l'entrée du port. Les Turcs, sous le commandement d'Hassan survinrent après le désastre, et il fallut reprendre la mer où un nouvel ouragan assaillit la flotte de Doria, qui avouait n'avoir jamais essuyé une tempête aussi violente depuis cinquante ans qu'il tenait la mer. Le retour en Espagne fut pénible, et la nouvelle de l'invasion des Français sonna mal aux oreilles de Charles-Quint à son débarquement. Dans le midi, le dauphin Henri, avec le maréchal Claude d'Annebaut et Antoine de Lettes de Montpezat, avait formé le siége de Perpignan, à la tête de quarante mille hommes ; mais le duc d'Albe, qui s'était jeté dans la place, la défendit vigoureusement ; au bout de six semaines de siége, l'armée française n'était guère plus avancée qu'au premier jour, et les Espagnols accouraient pour faire diversion ; elle rentra en France (août 1542).

Dans le Nord, le duc de Vendôme, Antoine de Bourbon, plus tard roi de Navarre, envahit le comté d'Artois, et le mit au pillage ; en Flandre, le maréchal de Gueldre, Martin Rossem et Longueval, lieutenant du duc de Clèves, réunirent quatorze mille hommes, pénétrèrent dans le Brabant

et s'approchèrent de la riche ville d'Anvers, dont les trésors leur souriaient ; la sommation fut faite au nom des rois de France et de Danemarck, alliance bizarre pour le temps, et pour le moins aussi singulière qu'autrefois le mariage d'Henri Ier avec une princesse russe ; mais les bons bourgeois de la ville n'avaient nulle envie de solder les troupes ennemies ; la municipalité arma tout citoyen de bonne volonté, et Rossem, qui n'avait pour toute artillerie de siége que quelques pièces de campagne, se rejeta sur Louvain, qui paya grassement pour Anvers ; c'était là ce qu'on appelait *tondre les moutons de Hollande et traire la vache à fromage*.

Une troisième armée était entrée dans le Luxembourg, aux ordres du duc d'Orléans, second fils du roi, et du duc de Guise, Claude de Lorraine. Ivoi, Montmédi et Luxembourg se rendirent sans qu'on vît paraître aucun ennemi. Le duc d'Orléans crut sa conquête assurée, il mit de bonnes garnisons partout et renvoya son armée. Le prince de Nassau-Orange n'attendait que ce moment. Quand le duc d'Orléans eut repassé la frontière, il leva diligemment un corps de troupes, pénétra à son tour dans le pays conquis, et reprit successivement toutes les places, hormis Ivoi, qui fut défendue par le duc de Guise (1542),

Comme on le voit, c'étaient de minces succès pour de si grands préparatifs : Charles-Quint eut le temps de se mettre en défense. Le 21 février 1543, une alliance étroite fut conclue entre l'Espagne et l'Angleterre, qu'avait irritée l'influence française en Écosse ; puis Ferdinand de Gonzague, duc de Guastalla, vice-roi de Naples, envahit les États de Clèves à la tête de quarante-quatre mille hommes : le duc ne s'attendait guère à l'irruption soudaine des impériaux ; il laissa prendre ses places sans essayer une résistance inutile ; il fallut qu'il cédât le duché de Gueldre et le comté de Zutphen, qui furent incorporés aux provinces

des Pays-Bas; le duc d'Orléans et le roi de France arrivèrent au secours de leur allié, mais trop tard pour empêcher la conclusion de la trêve (7 septembre 1543). Cependant le duc d'Orléans reprit Luxembourg, et le roi, Maubeuge et Landrecy. Après la conquête du duché de Gueldre et du comté de Zutphen, l'armée impériale vint assiéger cette dernière place. Les ennemis étaient nombreux : outre les quarante mille hommes du duc de Guastalla, le duc d'Arscott avait amené les troupes belges; Pierre de Tolède venait d'arriver avec trois mille Espagnols, et le corps auxiliaire d'Angleterre avait débarqué et rejoint ses alliés. Cependant l'approche de François Ier fit lever le siége, et Charles-Quint, se rejetant sur Cambrai, ville libre et impériale, s'en empara sous prétexte d'intelligences avec les agents de la France. En Italie, la guerre était plus décisive. Khaïreddin Barberousse, parti des Dardanelles avec cent cinquante voiles, parut tout à coup à la vue de Naples, ravagea à plaisir toutes les côtes du royaume, de l'état de l'Église, de la Toscane, et vint rejoindre la flotte française de quarante voiles auprès de Toulon; de là, Barberousse et le comte d'Enghien, gouverneur du Piémont depuis la mort de Guillaume du Bellay, naviguant de conserve, forcèrent l'entrée du port de Nice (20 avril 1544), s'emparèrent de la ville et rejetèrent la garnison dans la citadelle.

C'était un merveilleux spectacle pour l'Europe que cette union momentanée des flottes française et turque, d'un pirate redouté et d'un prince du sang royal de France. Un fait singulier de l'époque, et qui peut faire comprendre la supériorité de la marine du sultan, c'est la cause de la désunion qui se mit bientôt entre les Français et les Turcs. Les vaisseaux de Barberousse étaient hérissés d'armes d'abordage et pleins de munitions de guerre; la flotte du duc d'Enghien était chargée de vins et de vivres de toute sorte; mais il y avait à bord une telle pénurie d'armes et

de munitions, que Barberousse, obligé de partager avec eux, se dégoûta bientôt de cette flotte d'eau douce, comme il l'appelait, et reprit la route du Levant. D'ailleurs l'approche du marquis du Guast eût pu rendre la position des assiégeants difficile; le siége fut donc levé, et Nice mise à feu et à sang par les Turcs, en signe d'adieu (8 septembre).

Après la retraite des Français, le gouverneur du Milanais s'empara de Mont-Devis, défendu par les Suisses, qui furent maltraités malgré la capitulation, et de Carignan, dont les fortifications n'étaient pas achevées. Les cantons gardèrent rancune aux impériaux du mépris affecté qu'ils leur avaient montré; la levée d'un corps auxiliaire pour le roi de France se fit rapidement en Suisse; huit mille hommes descendirent des montagnes et se rendirent au camp. François avait mis à contribution les Grisons, espérant qu'ils lui seraient d'aussi bon secours que les Suisses : « Mais, « dit Dubellay, autrement en advint; car il est malaisé de « déguiser un âne en coursier, » Le comte d'Enghien vint remplacer Boutières, dont on n'était pas content, dans le commandement de la nouvelle armée. Pallezol, Crescentino, et autres petites places, ouvrirent leurs portes aux Français. D'Enghien marcha vers Carignan, afin de la reprendre, et le marquis du Guast s'approcha d'un autre côté pour y jeter des vivres et des munitions. Les deux armées étaient en présence, mais le général espagnol ne voulait pas la bataille, car il craignait la gendarmerie, au dire de Dubellay; le comte d'Enghien se résolut à l'attaque; le marquis du Guast, en entourant les Français, avait commencé à leur couper les vivres, et il fallait sortir de cette position inquiétante.

L'armée française comptait de vingt-deux à vingt-quatre mille hommes; les ennemis étaient au nombre de trente mille; la bataille se livra à Cerisolles, près de Carignan (11 avril 1544); à la première charge de la noblesse de

France, les Allemands lâchèrent pied : luthériens pour la plupart, ils furent troublés par les remords de leur conscience, dit la chronique ; ce fut un massacre général; douze mille hommes furent taillés en pièces, trois mille faits prisonniers : au souvenir de Mont-Devis, les Suisses ne faisaient pas de quartier. La nouvelle de cette victoire fit sensation dans l'Italie. Le parti français se montra partout la tête haute ; le comte d'Enghien voulait à l'instant même marcher sur Milan, dont la garnison était dans l'épouvante. François Ier s'y opposa constamment ; le fort de la guerre était dans les Pays-Bas, où l'empereur et le roi d'Angleterre réunissaient de nombreuses troupes ; la meilleure partie de l'armée du Piémont fut donc rappelée, et tout le fruit de la victoire de Cerisolles se borna à la prise de Carignan, de Casal, de Trin, d'Albe et à la conquête du Montferrat.

Dans le nord de la France, Henri VIII et Charles-Quint avaient encore renouvelé ce fameux projet d'invasion qui avait échoué tant de fois. Le roi d'Angleterre, descendu à Calais, envahit la Picardie, où le roi de France n'avait à lui opposer que quelques milices et des garnisons. Quelques jours après, un corps impérial vint fortifier son armée, qui, au lieu de marcher en avant, alla perdre le temps au siége de Boulogne. De son côté, Charles-Quint avait pris Luxembourg, Commercy et Ligny, avec une armée de cinquante mille hommes (juillet 1544). De là il envahit la Champagne, et s'arrêta au siége de Saint-Dizier où commandait le comte de Sancerre. Le comte se défendit pendant six semaines, et donna le temps à François Ier d'assembler une armée de quarante et quelques mille hommes ; une ruse du comte de Granvelle, qui avait surpris le chiffre du duc de Guise, hâta la capitulation (17 août).

Le roi de France s'était posté auprès de Châlons-sur-Marne, d'où il interceptait les convois de l'ennemi ; l'empereur, qui faisait mine de vouloir assiéger Châlons, se rejeta

vivement sur Épernay, s'en empara, et prenant la route directe de Paris, enleva d'assaut Château-Thierry. L'effroi était dans la capitale, et l'instant eût été critique, si Henri VIII, au lieu de s'amuser aux siéges de Boulogne et de Montreuil eût marché sur Paris, selon les conventions. Le dauphin harcelait continuellement l'armée impériale, détruisait ses convois, lui coupait à tout moment les communications avec la Marne. Charles-Quint, déjà embarrassé de son armée et songeant à la retraite, tourna vers Soissons. François Ier saisit avec empressement ce moment de malaise dans l'esprit de son adversaire. Vervins, le gouverneur de Boulogne, traitait d'une capitulation avec le roi d'Angleterre, et il était urgent d'aller au secours de cette place aux abois ; un dominicain espagnol, habitant de Châlons, Gabriel Guzman, avait conservé d'étroites liaisons avec le confesseur de l'empereur ; François Ier se servit de lui comme d'un intermédiaire qui sauvait les apparences tout en demandant la paix. Elle fut signée à Crespy en Valois entre l'amiral d'Annebaut et deux conseillers du roi, d'une part, Ferdinand de Gonzague, vice-roi de Naples, et Antoine Perrenot de Granvelle de l'autre (18 septembre 1544).

Les conditions de la paix n'étaient dures ni pour la France, ni pour la maison d'Autriche ; on traita sur le pied de l'égalité, parce que les deux princes avaient hâte de se débarrasser l'un de l'autre. L'empereur se désista de tout droit et de toute prétention sur les villes de la Somme, le duché de Bourgogne, les comtés de Mâcon et d'Auxerre, et la ville de Bar-sur-Seine. Le duc d'Orléans eut la meilleure part. Charles demanda quatre mois de répit pour lui donner en mariage sa fille Marie, ou la fille puînée de son frère, le roi des Romains ; son choix balançait entre les deux princesses, car de chaque côté il assurait de grands avantages au futur époux. Avec la main de Marie, il lui abandonnait les Pays-Bas, la Franche-Comté et le Charolais, si Fran-

çois Ier renonçait à ses prétentions sur le Milanais. La mort de la princesse, sans héritiers, faisait revivre tous les droits des deux puissances contractantes; la dot retournait à l'empereur ou à sa famille; le roi de France reprenait ses droits sur le duché de Milan et le comté d'Asti, et Charles-Quint, les siens sur la Bourgogne, le Mâconnais, l'Auxerrois et Bar-sur-Seine. Le second mariage entre le duc d'Orléans et la seconde fille du roi des Romains présentaitde plus grands embarras; Charles-Quint lui donnait en dot le duché de Milan, qui devait passer à ses enfants mâles, et, à leur défaut, aux fils que le duc d'Orléans aurait d'une autre épouse; mais avec la restriction gênante que la seconde femme du duc devrait être agréée par l'empereur et le roi des Romains : prétexte inépuisable de chicanes, que la maison d'Autriche n'eût peut-être pas négligé, si les engagements du traité de Crespy eussent été exécutés : la mort soudaine du duc d'Orléans arrêta tout; Charles-Quint s'était décidé pour la fille du roi des Romains (1544).

Les concessions de François Ier furent moins réelles, quant au nord de la France; il renonça à perpétuité à toute suzeraineté, à tout droit de foi et hommage sur les comtés de Flandre et d'Artois; il abandonna également ses prétentions sur le royaume de Naples, mais il conserva une ville importante, le vieux Hesdin. Le duc de Savoie, que les vicissitudes de la guerre et la constance de son dévouement à la maison d'Autriche avaient fait dépouiller de ses états, ne fut pas oublié, comme dans la trêve de Nice; le roi de France s'engagea à lui restituer la Savoie et le Piémont, et à la duchesse de Mantoue le margraviat de Montferrat, son patrimoine, aussitôt que l'empereur aurait satisfait à toutes les conditions du traité.

Le traité de Crespy en Valois ne fut pas conclu assez tôt pour arrêter les progrès du roi d'Angleterre, qui n'avait pas voulu être compris dans la nouvelle conciliation. Boulogne

avait eu le temps de se rendre (14 septembre 1544. Le dauphin, délivré de la présence des troupes impériales, s'avança à marches forcées vers la Picardie, où Henri VIII ne jugea pas à propos de l'attendre; son armée se retira vers Calais, après avoir jeté une forte garnison dans Boulogne, et s'embarqua pour l'Angleterre (30 septembre). La campagne était terminée. L'année suivante, François Ier rassembla une bonne flotte et de nombreuses troupes pour former le siége de Boulogne par terre et par mer; mais tout cet attirail de guerre s'en alla en fumée; l'amiral d'Annebaut voulut opérer une descente en Angleterre, et débarqua dans l'île de Wight (18 juillet 1545); tout le mal se borna à quelques dévastations; au retour, la flotte anglaise lui livra un combat qui resta indécis, et ce fut là toute la campagne maritime; sur terre, le maréchal Oudard de Biez ne réussit pas mieux devant Boulogne; un fort était nécessaire pour fermer aux Anglais l'entrée du port; les constructions furent commencées, mais il ne put jamais y mettre la dernière main.

En 1546, des conférences s'ouvrirent entre Ardres et Guines; Boulogne était un grave sujet de contestations entre les plénipotentiaires; mais la guerre languissait, et les deux nations en étaient lasses. La paix fut conclue, le 7 juin 1546; Boulogne dut rester aux Anglais jusqu'au 30 septembre 1554; alors François Ier devait payer au roi d'Angleterre, pour la restitution de cette ville, et d'autres sommes qui lui étaient dues jusqu'au Ier mai 1546, deux millions d'écus d'or; le moment du paiement devait être celui de la restitution des clefs de la ville et de l'entrée de la garnison française.

La haine et la rivalité subsistaient toujours plus vives et plus tenaces entre la maison de France et celle d'Autriche, en raison peut-être des traités successifs qui avaient suspendu la guerre. La mort du duc d'Orléans avait fait

renaître toutes les prétentions respectives des deux princes, que son mariage aurait suspendues. François Ier réclamait toujours le royaume de Naples, le duché de Milan, le comté d'Asti, la suzeraineté des comtés de Flandre et d'Artois; Charles-Quint redemandait la Bourgogne, le Mâconnais, l'Auxerrois et la ville de Bar-sur-Seine. L'Italie, toujours incertaine entre le parti français et le parti espagnol, était tombée sous l'épée de Charles-Quint; et alors, elle appelait de ses vœux le roi de France, comme le plus éloigné et le moins à craindre. La guerre allait se renouveler quand François Ier mourut, le 31 mars 1547, laissant la France au point où il l'avait trouvée en montant sur le trône, sans autre conquête que celle de quelques cantons de la Savoie et du Piémont; triste compensation pour tant d'efforts et de pertes!

Mais, si tel est le dernier mot de la partie militaire de ce long règne, il y a progrès à l'intérieur, et les conquêtes administratives sont importantes et nombreuses. C'est véritablement à partir de François Ier que commence en France le régime de la royauté absolue, et son fameux mot, qu'il avait mis les rois *hors de page*, atteste assez qu'il n'agissait pas à l'aveugle, et qu'il avait la conscience de son œuvre. Le premier des actes de François Ier, le concordat, détruisit dès l'abord ce qui restait de l'antique indépendance du clergé. En rendant au pape les *annates* et les *expectatives* que lui avait enlevées la pragmatique-sanction, François obtenait, de son côté, une concession bien plus grande encore, la nomination aux évêchés et aux abbayes. Dès lors, toute la richesse ecclésiastique du royaume relevait de la fameuse *feuille des bénéfices*, qui était dans la main royale. En vain les universités, les chapitres, le clergé tout entier, voulurent-ils annuler par leur résistance cette transaction habile dont eux seuls portaient les frais: tout plia devant la volonté du vainqueur

de Marignan, et le parlement, qui voulut venir à leur secours, ne fut pas plus heureux. Lui-même se laissa entamer dans la lutte; tout ce qu'il y gagna fut d'être écarté de la scène politique, et de voir ajoutée aux édits royaux qu'il enregistrait, bon gré mal gré, cette formule menaçante pour les conseillers mécontents, *car tel est notre bon plaisir*. L'abaissement du clergé et du parlement s'étendit à la noblesse, dont le rôle est entièrement secondaire, si ce n'est sur les champs de bataille; et là même encore elle est maintenue en respect par les Suisses et les lansquenets, dont le voisinage ne lui permet pas de s'organiser en corps indépendant. L'exemple terrible du connétable de Bourbon était d'ailleurs de nature à n'inviter personne à le suivre. Quant au peuple, c'est par les impôts qu'il tient son rang dans ce tableau des agrandissements de la prérogative royale. François Ier les régla constamment à sa fantaisie; une seule fois il consulta les notables sur une question d'argent: ce fut au retour de sa captivité, quand il s'agit de débourser 2,000,000 d'écus d'or pour la rançon de ses fils. La vente des charges de judicature et d'administration, qui valut tant de haine à Duprat, rapporta des sommes considérables à son maître. En 1522, François se fit donner 1,200,000 francs à la fois pour l'établissement d'une quatrième chambre au parlement de Paris. En 1534 il établit, de son autorité privée, un impôt annuel de 1,200,000 francs. Les tailles s'accrurent de 9,000,000 de francs sous son règne, et ses dispositions financières, à l'égard de la gabelle, aigrirent tellement les esprits qu'elles amenèrent un soulèvement dans le midi à l'avénement de son fils. Il faut dire que tout cet argent était noblement employé. Sans parler des libéralités de bon aloi qui valurent à François Ier le surnom de *Père des lettres*, il releva et augmenta sur toute la frontière les fortifications des places de guerre. Il fut le premier de nos rois qui eut une véritable

marine : ce fut lui aussi qui donna le signal en France du mouvement colonial. Enfin, les souvenirs artistiques qui se rattachent à sa mémoire doivent le mettre à l'abri d'aveugles récriminations.

« A l'avénement de François Ier, la peinture et la sculpture en France étaient encore à peu près dans le même état qu'au moyen âge, c'est-à-dire dans la barbarie. L'architecture nommée gothique était abandonnée : les cathédrales dont on avait commencé la construction restaient inachevées ; on ne trouvait plus d'architectes, ni même de manœuvres dans ce genre. D'un autre côté, les Français ne s'étaient pas encore exercés dans l'architecture moderne, qui, tout en se réservant liberté et création dans ses compositions, a adopté les lignes, les proportions, les ordres de la Grèce et de l'ancienne Italie. Tandis que, dans l'Italie moderne, Bramante et Jules II jetaient les fondements de Saint-Pierre de Rome, tel était en France le manque ou l'ignorance des architectes que Louis XII, pour bâtir un pont et d'autres édifices de première nécessité, était réduit à emprunter un architecte à Vérone. Il s'agissait donc pour la France, non pas de choisir entre l'architecture gothique et l'architecture moderne, mais d'avoir ou de ne pas avoir d'architecture.

« Dans cet état de choses, François Ier résolut d'attirer en France des artistes italiens qui fissent connaître les chefs-d'œuvres des anciens, exécutassent eux-mêmes des ouvrages capables de servir de modèles, et formassent des élèves. C'était fonder véritablement des écoles d'architecture, de peinture, de sculpture. Dès 1513, il avait appelé en France Léonard de Vinci. Après le traité de Cambrai, 1529, il attira successivement le Rosso, que nous nommons maître Roux, Primatice, André del Sarto, Cellini, Salviati, dont la plupart cultivaient à la fois les trois arts dont le roi voulait doter la France. Primatice acheta pour

lui à grands frais en Italie plus de cent statues, beaucoup de bustes et modèles, le Laocoon, la Vénus de Médicis, la Cléopâtre, qui furent jetés en bronze et placés à Fontainebleau. Les efforts du roi obtinrent bientôt les plus heureux résultats. La construction ou l'agrandissement des châteaux de Fontainebleau, Follembray, Villers-Cotterets, Saint-Germain, Madrid, le Louvre, fut l'école et les commencements de l'architecture, de la peinture et de la sculpture en France. Rosso et Primatice avaient donné de beaux exemples d'architecture et de peinture dans leurs travaux exécutés à Fontainebleau. Selon le témoignage de Vasari et de Félibien, les artistes nationaux s'empressèrent de quitter leur manière pour adopter celle de Primatice : sous lui tout devient excellent. Les faits justifient, au moins en grande partie, cette assertion. En effet, le premier essor de la moderne architecture française suit immédiatement l'impulsion communiquée par les artistes italiens. Le château de Chambord fut bâti par un architecte de Blois et non par Vignole. Pierre Lescot donna les dessins, et commença la construction du Louvre en 1541. Les parties de ce palais, nommées la façade de l'Horloge et la salle des Cariatides, la fontaine des Innocents, dont la portion architecturale lui appartient, présentent moins de simplicité dans les lignes qu'on n'en trouve dans les ouvrages des anciens, mais offrent déjà une grande pureté et plusieurs autres qualités éminentes. Ainsi commençait l'architecture qui devait produire plus tard la colonnade du Louvre.

« La sculpture arrivait en même temps, après un court apprentissage, à une habileté voisine de la perfection. Presque tous les grands artistes destinés à illustrer les règnes suivants paraissaient alors. Jean Cousin exécutait le tombeau de l'amiral Chabot, mort en 1543 ; Germain Pilon, supérieur à son père, sculptait les saints du couvent de

Solesme, vers 1547 ; Philibert Delorme érigeait le tombeau de François Ier, que le maître anonyme de Goujon, passionné pour l'antique, ornait de bas-reliefs. L'erreur, qui attribuait à Primatice ce grand morceau d'architecture et de sculpture, est aujourd'hui reconnue : le nom du sculpteur a péri, mais ses ouvrages et son élève témoignent également de ses talents. » (*Poirson, Hist. de France.*)

CHAPITRE XI.

HENRI II.

« Henri II continua la politique extérieure de son père, avec la même alternative de revers et de succès ; mais, à l'intérieur, il ne sut pas assez tenir comme lui en respect les influences subalternes qui régnaient à sa cour. François Ier n'avait été faible qu'avec sa mère et sa maîtresse ; je ne sais quel instinct de méfiance l'éloignait des grands seigneurs, de ceux qui lui étaient le plus utiles. Montmorency, après avoir sauvé le royaume au camp d'Avignon, avait passé dans la disgrâce les dernières années du règne qui venait de s'écouler. Dans son testament, François recommandait à son fils de se défier des Guises, qui, depuis Marignan, jouaient un si noble rôle à la tête de son armée. Henri, élevé pour ainsi dire dans les camps de son père, y avait eu pour compagnons d'armes ces illustres suspects, et avait contracté avec eux des habitudes d'amicale familiarité qui le suivirent sur le trône. Montmorency,

qu'il nommait son *compère*, fut rappelé aussitôt de Chantilly, où il vivait dans une sorte d'exil, et prit la direction des affaires que François avait léguées en mourant à d'Annebaud. François de Lorraine, duc d'Aumale, le compagnon d'enfance du dauphin, fut introduit par le roi de France dans le conseil, où il remplaca le cardinal de Tournon, l'un des vieux et fidèles serviteurs du roi défunt. Le changement s'opéra si vite, que, le troisième jour après la mort de François Ier, Montmorency était à Saint-Germain-en-Laye, et recevait les députés de Paris venus pour complimenter le nouveau roi. La duchesse d'Étampes, honteusement renvoyée à son mari, céda la place d'honneur qu'elle occupait à la cour à la duchesse de Valentinois, la belle Diane de Poitiers, et alla vieillir obscure dans une de ses terres. Cruellement éclipsée par la favorite, la femme de Henri II, Catherine de Médicis, en prenait son parti sans fausse honte, et s'exerçait par avance aux ruses de sa politique nationale, flattant, pour se les ménager, toutes les influences rivales de la sienne, quelque odieuses qu'elles pussent lui être. A elles quatre, les factions réunies des princes lorrains, de Montmorency, de Diane et de Catherine, entouraient le roi de toutes parts. « Rien ne leur échappait, dit un écrivain du temps, non plus que les mouches aux hirondelles, que tout ne fût englouti... de sorte qu'il était quasi impossible à ce prince débonnaire d'étendre à d'autres sa libéralité, car ils étaient quatre qui le dévoraient, comme un lion dévore sa proie. »

Le premier usage que François de Lorraine fit de sa nouvelle autorité fut en faveur de sa nièce Marie Stuart. L'ambition de la famille était de voir la couronne de France sur la tête de la jeune reine d'Écosse. De son côté, le duc de Sommerset, qui gouvernait l'Angleterre sous le titre de *protecteur*, voulait faire épouser Marie à son pupille Édouard VI. Appelant les armes à l'appui de ses négocia-

tions, il venait de gagner à Pin-Rinceluth une grande victoire sur les Écossais, et il proposait au conseil d'Écosse de réunir les deux royaumes et de faire abandonner à Édouard le titre de roi d'Angleterre pour celui de roi de la Grande-Bretagne. L'intérêt de la France, autant que celui de la maison de Lorraine, s'opposait à cette réunion. D'Ellé, envoyé en Écosse avec six mille hommes, expulsa les Anglais du pays, et fit conduire Marie-Stuart en France, pour y être élevée à la cour, jusqu'au moment de son mariage avec le dauphin. Cette énergique démonstration replaçait la France en quelque sorte sur le pied de guerre avec l'Angleterre. Une révolte qui éclata sur ces entrefaites dans les provinces de l'ancienne Aquitaine, faillit fournir à Sommerset l'occasion de prendre une cruelle revanche de l'intervention française en Écosse. On se rappelle le soulèvement qu'avait excité sous le dernier roi l'établissement de la gabelle dans cette contrée. La force en avait fait promptement justice; mais l'irritation des esprits subsistait toujours : les troubles se renouvelèrent en 1548, et sous un aspect bien plus menaçant.

Quelques commis de la gabelle, qui s'en allaient prélever les droits par les villages, furent maltraités par les gens de Laurignac, qui les poursuivirent jusqu'aux portes de Cognac. A cette nouvelle, toutes les campagnes voisines se soulèvent, on sonne le tocsin, et une foule d'hommes armés de faux, de fourches, de vieilles épées, de fléaux, de broches et de bâtons, se répandent dans les champs pour assommer les *archers du sel*. Les insurgés mirent à leur tête Boismenil, surnommé Galaffre, bourgeois de Bansac, et un gentilhomme appelé Puimoreau, qui envoyèrent des billets par les bourgs et les villages, ordonnant, sous peine de mort, aux habitants de venir se joindre à eux, afin de les aider à exterminer les gabeleurs. En peu de jours, ils eurent cinq à six mille hommes sous leurs ordres. Antoine de Bourbon,

le père de Henri IV, qui commandait dans ces quartiers-là, rassembla trois cents hommes d'armes pour étouffer la révolte naissante; mais à peine la petite troupe eut-elle paru en campagne, que le tocsin se mit à sonner de tous côtés, et, de peur d'être enveloppés, les hommes d'armes battirent en retraite. L'attroupement grossit aussitôt à un tel point que Boismenil et Puimoreau se virent bientôt à la tête de quarante mille hommes. Dans l'Agénois, le Périgord, le Limousin, le Poitou, la Gascogne, les paysans commençaient à prendre les armes. Il fallut faire monter la noblesse à cheval, et les compagnies bourgeoises montaient chaque nuit la garde sur les remparts avec autant d'inquiétude que si une armée d'ennemis eût été au cœur du royaume. Les chefs de la révolte, se sentant grandir à l'improviste, envoyèrent offrir à Sommerset de remettre tout le pays sous l'ancienne domination anglaise, et le soulèvement de Bordeaux, qui se déclara pour eux, donnait déjà quelque poids à cette audacieuse proposition. La populace bordelaise massacra le commandant Tristan de Moneins; elle ouvrit le corps et le remplit de sel, en haine de la gabelle. Le parlement, qui voulut s'interposer, fut brutalement éconduit d'abord, et les conseillers, forcés de monter la garde avec les gens du peuple, parurent sur la place, la pique à la main, en costume de matelots. Ils reprirent pourtant le dessus à la fin. Un petit marchand, François Lavergne, qui le premier avait sonné le tocsin, fut tiré à quatre chevaux en face de l'hôtel-de-ville, et la sédition s'apaisait d'elle-même, quand arrivèrent par Toulouse le duc d'Aumale et Montmorency, le *grand rabroueur de personnes*. Les dix mille fantassins et les mille chevaux qu'ils avaient avec eux furent rejoints en route par la noblesse du pays, menacée un moment de voir se renouveler les scènes du temps des Jacques et des Pastoureaux. Montmorency marcha sur Bordeaux en ordre de bataille, précédé de dix-huit

pièces d'artillerie, et, les montrant aux *jurats* qui venaient humblement lui apporter les clefs de la ville : « Allez, allez, dit-il, avec vos clefs, je n'en ai que faire, j'en ai d'autres que je mène avec moi qui me feront autres ouvertures que les vôtres. » Il fit ensuite son entrée, l'épée à la main, tambour battant et enseignes déployées, et, par ses ordres, on dressa aussitôt sur la place de l'hôtel-de-ville une foule de potences et d'échafauds. Plus de cent bourgeois périrent dans les supplices. Boismenil et un autre chef, nommé Talamagne, furent couronnés de fer rouge, et rompus vifs. Puimoreau, en sa qualité de gentilhomme, eut seulement la tête tranchée. Cent vingt bourgeois, suivis de tous les jurats, s'en allèrent en habits de deuil au lieu où était le corps de Moneins; ils le déterrèrent avec leurs ongles, et le portèrent sur leurs épaules devant l'hôtel du connétable où ils se mirent à genoux en criant miséricorde. Bordeaux en fut quitte pour une rançon de vingt mille livres, et pour la perte de ses priviléges, dont les titres furent jetés au feu (26 octobre). Ensuite le connétable s'en revint à la cour par le Poitou, cassant les priviléges, brisant les cloches qui avaient servi à sonner le tocsin, et laissant partout sur son passage les chefs avoués de la révolte accrochés au gibet.

Tout cela s'était fait trop rapidement pour que Sommerset eût eu le temps de donner suite aux propositions des révoltés; mais on avait découvert le secret à la cour. On savait que Charles-Quint avait envoyé des émissaires dans les campagnes insurgées, et qu'il était convenu d'envahir la France par la Champagne pour faciliter aux Anglais la conquête de la Guyenne. Henri II considéra ces menées hostiles comme autant d'infractions aux derniers traités, et profitant de la guerre civile qui déchirait en ce moment l'Angleterre, où Thomas Seymour disputait le gouvernement à son frère le duc de Sommerset, il rassembla, au

mois de juillet 1549, ses gendarmes et sa noblesse à Paris, sous le prétexte des fêtes du couronnement de la reine, puis tout à coup il partit pour la Picardie, et vint mettre le siége devant Boulogne, qui, malgré la perte de ses forts avancés, résista jusqu'à l'hiver, où il fallut convertir le siége en blocus. Un combat heureux de Léon Strozzi, qui battit la flotte anglaise dans les parages de Boulogne, et les succès de Paul de Thermes, qui avait remplacé d'Ellé en Écosse, décidèrent le conseil d'Angleterre à demander la paix. Les deux millions d'écus d'or promis à Henri VIII pour la rançon de Boulogne furent réduits à quatre cent mille, et les Anglais s'engagèrent à rendre, moyennant une somme, les châteaux et les villes qu'ils occupaient encore en Écosse (traité d'Outreau, 24 mars 1550). Le 15 mai, Henri II fit son entrée à Boulogne, et les deux rois s'envoyèrent l'un à l'autre le collier de leur ordre, en signe de parfaite réconciliation. » (*Hist. de France.*)

Charles-Quint avait vu de mauvais œil l'invasion des Français sur le territoire anglais; il en avait fait des remontrances sévères à Henri II, qui n'en continuait pas moins ses liaisons secrètes avec la ligue de Smalkalde; l'Italie fut encore le théâtre de la guerre, mais les deux princes ne se la firent d'abord pas directement; leurs armées respectives furent employées au service de princes italiens, qui agissaient en sous-ordre. La grande question du moment, dans la péninsule, était celle de la maison des Farnèse. Le fils du pape Paul III, qui venait de mourir, Pierre-Louis Farnèse, occupait Parme et Plaisance, avec le titre de duc, depuis 1545. Après sa mort, son fils, Octave Farnèse, se vit soudainement dépouillé de Plaisance par l'empereur, son beau-père. Sa position était critique; le pape Jules III en voulait à la ville de Parme, qu'il prétendait appartenir à l'état de l'Église; alors le duc, rejetant ce système italien d'équilibre et de neutralité qui aurait amené

sa spoliation, prit résolument son parti et se jeta entre les bras de la France. Charmé d'avoir un allié en Italie, Henri II hâta le secours; en 1550, Paul de la Barthe, seigneur de Thermes, entra dans la ville menacée avec un corps de troupes françaises. L'empereur était irrité contre Farnèse, qui peut-être n'avait pas été étranger à la conjuration des Fiesque (1547). En effet, le renversement des Doria de Gênes eût pu être fatal à la cause impériale; aussi, au premier bruit de l'entrée des Français dans Parme, Ferdinand de Gonzague, général des Espagnols, se présenta devant la ville, tandis que les troupes du pape et de Cosme Ier de Médicis, sous les ordres de Jean-Baptiste del Monte et d'Alexandre Vitelli, formaient le siége de la Mirandole. Pierre Strozzi sauva Parme par une marche hardie; il traversa le camp des assiégeants avec cinq compagnies piémontaises, et les fit entrer dans la place. De son côté, le maréchal Charles de Cossé-Brissac, gouverneur du Piémont, attaqua les places du pays qui restaient encore au duc de Savoie.

Comme on le voit, l'Italie n'avait changé ni de physionomie, ni de caractère. Le Milanais était resté à l'empereur. La Savoie se prêtait de mauvaise grâce à la politique de son souverain, qui, avec des idées espagnoles, se trouvait sous l'épée de la France. Gênes avait échappé au parti français, qui s'était résumé dans le génie de Fiesque, et les Doria avaient ressaisi le pouvoir; Florence, gouvernée par les Médicis, suivait aveuglément la ligne politique que lui avait tracée le pape, en veillant à leur rétablissement; Rome s'agitait à chaque nouvelle élection d'un pontife, parce que tout nouvel élu travaillait activement à saper la fortune rapide des fils et neveux de son prédécesseur; enfin, depuis la ligue de Cambrai, Venise, revenue à son rôle secondaire, ne faisait que de rares et prudentes apparitions dans les querelles permanentes de l'Italie.

Pour le moment, Henri II n'avait devant lui qu'une faible armée impériale, avec les troupes de Cosme de Médicis et de Jules III; la partie n'était pas égale. Toutefois le pape, contrairement à ses engagements antérieurs avec le roi de France, se crut en droit de faire une seconde convocation du concile de Trente, sans l'en prévenir. A cette nouvelle, Henri II envoya à tous les évêques du royaume une circulaire qui leur enjoignait de reconnaître les nombreux abus qui régnaient dans leurs diocèses, afin d'en faire leur rapport dans un concile national; et en même temps le célèbre traducteur de Plutarque, Amyot, déclara en plein concile de Trente, que le roi son maître ne regarderait jamais cette assemblée que comme une faction, aux décrets de laquelle ni lui, ni ses sujets, n'étaient tenus de se soumettre. Cette protestation quasi-hérétique, après l'apparition de la réforme, et plus encore après la saisie de l'argent qui s'en allait à Rome, effraya Jules III; le Saint-Père écrivit lui-même au roi très-chrétien, et le cardinal de Tournon, ambassadeur de France, conclut une trêve de deux ans avec l'état de l'Église (20 avril 1552). L'édit de Fontainebleau, qui avait arrêté le revenu pontifical à la frontière, fut révoqué.

Cette transaction avec Jules III venait à propos pour la France, que l'Allemagne avait enveloppée dans ses troubles intérieurs. Henri II, mécontent de la paix de Crespy, dont Charles-Quint avait laissé les conditions dans l'oubli, se grandissait dans sa tête au rôle de libérateur de l'Allemagne, tout en convoitant les pays à sa convenance. Quand il marcha vers la frontière du Rhin, un manifeste avait paru, où l'on voyait le bonnet de la liberté entre deux poignards, avec la devise : *Liberté,* et pour légende, *Henri, protecteur de la Germanie et des princes captifs*. Plus tard, la sainte-ligue ne fit pas mieux quand elle invoqua l'Ancien et le Nouveau-Testament en faveur de son idole, le duc

de Guise. Les préparatifs étaient formidables pour la nouvelle expédition. Quinze mille hommes d'infanterie française, neuf mille lansquenets, sept mille Suisses, quinze cents lances, la maison du roi, quatre cents archers de la garde, deux mille chevau-légers, douze cents arquebusiers à cheval, deux mille hommes des arrière-bans, cinq cents cavaliers anglais, et une bonne artillerie; trente galères, équipées dans la Méditerranée, allaient rejoindre la flotte de Soliman; vingt-cinq autres devaient sillonner l'Océan, et bloquer les ports de l'Espagne et des Pays-Bas; enfin, le maréchal de Brissac commandait vingt mille hommes dans le Piémont. Henri II, avec la principale armée, commença la campagne. Metz, Toul et Verdun formaient depuis longtemps, sous le nom des Trois-Évêchés, une sorte de république fédérative, sous la protection impériale; mais les usurpations de Charles-Quint, la saisie par lui de Cambrai, Liége et Utrecht, villes libres comme elles, leur avaient inspiré de la défiance; et la nouvelle de l'expédition française fut joyeusement reçue. Toul ouvrit ses portes et reçut garnison, quand elle ne put s'en défendre; Metz se laissa prendre par ruse, et les Trois-Évêchés devinrent le boulevard de la France; car, dit Bussy-Rabutin, « Nous étions adonc les plus forts. »

Strasbourg ne reçut pas aussi bien le connétable de Montmorency; la ville s'était mise sur le pied de guerre; elle possédait une garnison de cinq mille hommes et une nombreuse artillerie; toute la population en masse avait détruit les édifices extérieurs qui eussent pu nuire à sa défense, et, à l'approche des Français, les portes se trouvèrent fermées. Henri, content de ses acquisitions, revint sur ses pas, et l'invasion en resta là, pendant que Charles-Quint, trompé par le rusé Maurice de Saxe, sortait d'Inspruck en fugitif, presque seul et poursuivi par toute une armée (1552).

La paix de Passau (1552), dans laquelle les confédérés ou-

blièrent entièrement la France, laissa le champ libre à la maison d'Autriche. Des partis impériaux vinrent ravager la Champagne et la Picardie; le comte de Reuth brûla Noyon et s'avança jusqu'à Compiègne; le comte de Mansfelt mit Stenai à feu et à sang. Le connétable de Montmorency alla délivrer les provinces menacées : Stenai, Verdun, Ivoi, Montmédi se rendirent. Le Hainaut fut dévasté en représailles de l'incendie de Noyon. L'armée impériale s'avançait à marches forcées ; le connétable recula jusqu'aux frontières de France, et le duc de Guise, prévoyant le dessein de l'empereur, alla se renfermer dans la ville de Metz, qu'il ravitailla abondamment d'hommes et de vivres.

En effet, Charles-Quint arriva, au mois d'octobre 1552, sous les murs de la ville, que Guise avait entourée de nouvelles fortifications; les impériaux étaient au nombre de soixante-six mille hommes, avec le duc d'Albe, contre les onze mille hommes de la garnison. Toute la gentilhommerie s'était échelonnée sur les remparts; le siége fut long et meurtrier; le général espagnol y épuisa toutes les ressources de son génie; les maladies assaillirent son camp; un tiers de ses troupes périt dans les assauts et sous la tente. Après plus de deux mois de siége, il fallut se retirer dans le cœur de l'hiver (1er janvier 1553). La retraite fut assez paisible; le connétable avait depuis longtemps envoyé son armée dans les quartiers d'hiver.

Charles-Quint se vengea plus tard de cet échec; au mois de juin suivant, Philibert Emmanuel, duc de Savoie, s'empara de Térouanne et d'Hesdin, et fit détruire ces deux places de fond en comble.

Sans préjudice des expéditions du Rhin, la guerre se continuait dans les Alpes et au sein des plaines de l'Italie. Le maréchal de Brissac surprit Albe et s'empara de Verrue (1552). Le grand but de la France était d'enlever à l'Espagne le royaume de Naples, sauf à le laisser en main

tierce après la conquête; la flotte turque, qui rôdait sans cesse autour des côtes napolitaines, n'attendait qu'un moment favorable pour rejoindre les galères françaises. Afin de mener à bien les opérations militaires, Brissac ne demandait qu'un pied-à-terre dans la Toscane, d'où il pût à l'aise lancer des troupes sur la route de Naples. On jeta les yeux sur Sienne, qui, du reste, attendait un libérateur avec impatience : espagnole depuis 1547, elle avait pour gouverneur le célèbre Diégo Hurtado de Mendoza, dont la fierté toute méridionale avait semé la haine dans le cœur du peuple. Les mécontents envoyèrent un agent à Venise, auprès du cardinal de Tournon, ambassadeur de France, et le complot fut arrêté. Le 3 août 1552, deux conjurés ardents, Énée Piccolomini et Amerigo Amerighi sortirent sur la place publique l'épée à la main, et haranguèrent la bourgeoisie. Toute la population se rendit en armes devant les postes espagnols, et la garnison ennemie fut chassée de Sienne. Quelques jours après, de Thermes, l'ancien gouverneur de Parme, entra dans la ville avec un renfort de troupes; Sienne fut mise en état de défense; douze mille hommes se réunirent dans ses murs par les soins du général français; et l'archevêque de Milan, le cardinal Hippolyte de Ferrare, prit le commandement de la place.

Il était temps de songer à la défense de Sienne. Le vice-roi de Naples, Pedro de Toledo, marquis de Villa-Franca, venait en former le siége, avec toutes les forces impériales, par l'ordre de Charles-Quint. Le vieux général mourut en chemin; mais la marche continua à travers l'Italie; son fils Garcia de Toledo s'empara de quelques minces forteresses autour de Sienne, et il allait entourer la ville même, quand l'apparition de la flotte ottomane le rappela brusquement sur les côtes de Naples. De Thermes ne resta pas oisif; la descente des Turcs sur les rivages de la vice-royauté n'était qu'une diversion; l'amiral Dragut, remon-

tant rapidement vers le nord, se rapprocha des côtes de Toscane ; le général français se joignit à lui avec ses galères, et tous deux allèrent débarquer en Corse, où ils s'emparèrent de Bastia, San-Fiorenzo, Ajaccio, Bonifacio et Corté (1553).

Florence avait jusqu'alors gardé une imparfaite neutralité, quoique Cosme de Médicis fût le beau-frère de don Garcia de Toledo. La présence de Pierre Strozzi dans l'armée française, dont il avait le commandement, la jeta dans les rangs des impériaux. Cosme avait condamné à mort le père du général actuel, Philippe de Strozzi, qui avait échappé à la honte du supplice par le suicide, en gravant sur les murs de sa prison une inscription virgilienne[1]. Médicis craignait de sanglantes représailles ; son armée, sous les ordres du marquis de Marignan, s'avança vers Sienne, dont les murs étaient dégarnis par la sortie du général de Thermes ; dès le premier assaut, elle força presque une des portes, et s'empara d'un bastion (27 janvier 1554) ; l'arrivée de Strozzi la força de lâcher prise, et le marquis de Marignan se rejeta sur Marciano. Strozzi courut au secours de la place assiégée ; la bataille se livra à Lucignano (3 août 1554), et les Français, inférieurs en nombre, paralysés par le désavantage de la position, furent mis en déroute ; Strozzi, dangereusement blessé, se retira à Montalcino.

Marignan put alors retourner librement devant Sienne, dont les défenseurs étaient diminués des deux tiers. Le fameux Blaise de Montluc, plus tard un des plus rudes ligueurs, commandait la place en l'absence de Strozzi ; pendant un long siége de huit mois, le capitaine français fit merveille ; c'était à la guerre un des plus braves et des plus pillards gentilshommes. La défense de Sienne le

[1] Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.

changea momentanément, et il raconte lui-même, dans une lettre à Henri II, l'histoire des efforts qu'il imposa à sa vivacité gasconne[1]. La famine le força à une capitulation dont il n'accepta pas la responsabilité ; les citoyens de Sienne stipulèrent que la ville resterait libre sous la protection impériale, qu'on ne pourrait y bâtir aucune citadelle, enfin, qu'il serait loisible aux habitants d'émigrer là où bon leur semblerait. Le marquis de Marignan promit tout et ne tint rien ; Sienne tomba à jamais sous la main de l'étranger.

L'histoire des opérations militaires dans les Pays-Bas présente partout la même série de succès et de revers ; Hesdin et Térouanne détruits par les impériaux ; la Belgique ravagée en tous sens par le connétable de Montmorency, avec une bonne armée et douze mille Suisses, sous les yeux même de l'empereur, qui voyait tout de Bruxelles, où il s'était tenu renfermé pendant sept mois. Les Français prirent Marienbourg, Dinant et Bouvines : le duc de Guise commandait une des ailes de l'armée ; il rencontra un jour

[1] Voici la singulière lettre de cet original chevalier :

« Je dis au roi que je m'en étais allé un samedi au marché, et, « qu'en présence de tout le monde, j'avais acheté un sac et une « petite corde, pour lier la bouche d'icelui ensemble un fagot; ayant « pris et chargé le tout sur le cou, à la vue d'un chacun ; et comme « je fus à ma chambre, je demandai du feu pour allumer le fagot, « et après je pris le sac ; et là je mis dedans toute mon ambition, « toute mon avarice, mes haines particulières, ma paillardise, ma « gourmandise, ma paresse, ma partialité, mon envie et mes par- « ticularités, et toutes mes humeurs de Gascogne ; bref, tout ce « que je pus penser qui me pourrait nuire, à considérer tout ce qu'il « me fallait faire pour son service : puis après je liai fort la bouche « du sac avec la corde, afin que rien n'en sortit, et mis tout cela « dans le feu : et alors je me trouvai net de toutes choses qui me « pouvaient empêcher en tout ce qu'il fallait que je fisse pour le « service de sa majesté. » (*Mémoires de* MONTLUC.)

l'avant-garde de Charles-Quint, et la mit en déroute; une faute du connétable l'empêcha d'achever la défaite du corps impérial, et de faire ouvrir les portes de Renti que l'armée du roi assiégeait (13 août 1554).

Là se borna tout le succès de la campagne; des deux côtés on désirait la paix, et les négociations étaient entamées. Une trêve fut conclue à Vaucelles, sous la médiation de l'Angleterre, pour cinq ans (6 février 1556). Le nouveau roi d'Espagne, Philippe II, s'y prêta volontiers pour complaire à sa nouvelle épouse, la reine Marie d'Angleterre, qui venait de s'interposer entre les deux puissances belligérantes. Charles-Quint était mort au monde; une abdication en bonne forme l'avait rayé de la liste des têtes couronnées, et le couvent de Saint-Just donnait asile à l'ex-empereur, qui ne regrettait qu'une chose au monde, la translation de la dignité impériale, non pas sur la tête de son fils Philippe, mais sur celle de son frère Ferdinand, déjà roi des Romains (25 octobre 1555).

D'après la teneur de la trêve de Vaucelles, chaque parti devait conserver tout ce qu'il possédait au moment de la signature de la suspension d'armes, et la guerre eût cessé pour cinq ans; le nouveau pape Paul IV ne permit pas à la France de conclure une paix qui eût sanctionné l'usurpation des trois évêchés. Fils du comte Montario, d'une illustre famille napolitaine, qui avait toujours combattu pour la branche angevine, puis pour les droits de la dynastie française, Jean-Pierre Caraffa, doyen du sacré collége, était ennemi juré des Espagnols. Dans ce siècle de débauches pontificales, sa vie était restée pure de toute souillure; une austérité, je dirais presque puritaine, si le mot n'était hérétique, lui avait fait fonder le couvent des moines théatins, quand Paul III l'appela à Rome. Le moine rigide se laissa doucement prendre aux illusions de l'ambition; peu à peu il accepta le chapeau de cardinal, le cumul des

bénéfices, le titre de doyen du sacré collége; enfin, après la mort soudaine du pape Marcel II, il fut élevé au pontificat. Nous insistons longuement sur la vie du saint-père, parce qu'il eut une grande influence sur le mouvement politique de l'Europe. La haine de la maison d'Autriche et le népotisme, si commun à Rome, furent les deux principaux mobiles de ce retour vers le rôle qu'il joua dans les choses de ce monde. Les neveux de Paul IV, les Caraffa, aspiraient au rang que les Médicis s'étaient créé dans l'Italie; or, comme ils n'espéraient pas de leur oncle une sécularisation du patrimoine de l'Église en leur faveur, ils comptaient sur une conflagration générale pour se constituer une principauté indépendante : l'un fut nommé gouverneur de Rome; l'autre, cardinal et légat de Bologne.

Le pape avait conçu des desseins inexécutables; Henri II aurait été investi du royaume de Naples; la Toscane eût chassé les Médicis et recouvré la liberté avec le titre de république. Les possessions de l'empire en Italie, morcelées en une foule de principautés, seraient devenues le partage des Caraffa, de la maison d'Est, alliée des Guises, et de l'état de l'Église. Les princes lorrains étaient entrés avec ardeur dans les projets de Paul IV. Au dire des historiens, le cardinal de Lorraine réservait à son frère, le duc de Guise, la couronne de Naples, à lui-même la tiare pontificale, après la mort du pape; au duc d'Aumale, gendre de la duchesse de Valentinois, une principauté dans la Lombardie. L'entreprise était hardie, elle eût haut placé la famille de Lorraine, qu'on soupçonna plus tard et peut-être avec raison d'aspirer au trône de France; son élévation eût alors moins coûté à la branche de Valois.

Ce n'était donc pas le compte du pape, que le roi de France conclût une trêve avec le roi d'Espagne. Deux mois auparavant (16 novembre 1555), une alliance secrète avait été signée entre Paul IV et Henri II, pour la

conquête du royaume de Naples ; le saint-père envoya son neveu, le cardinal Caraffa, rappeler au roi ce traité antérieur. Le faible Henri II penchait vers la continuation de la trêve ; l'influence de Diane de Poitiers et des princes lorrains fut victorieuse, malgré l'opposition du vieux connétable, qui avait fait conclure la trêve de Vaucelles. L'alliance fut renouvelée avec le pape (28 juin 1556). Le cardinal Caraffa jouait admirablement son rôle à double entente. Il promettait à Henri II le royaume de Naples et le duché de Milan pour deux de ses fils, à Catherine de Médicis le grand duché de Toscane, l'héritage de sa famille ; d'autre part, comme nous l'avons dit, il faisait secrètement à la famille de Lorraine et à la duchesse de Valentinois les offres les plus brillantes. Toutes ces menées eurent un plein succès ; la trêve de Vaucelles fut rompue, et la guerre commença à la fois en Italie et dans les Pays-Bas. Nommé général de l'armée des Alpes, le duc de Guise descendit dans le Piémont, d'où il entra rapidement dans le Milanais ; le maréchal de Brissac voulait que l'on attaquât successivement toutes les places de la Lombardie, au lieu de s'avancer vers Naples, afin de s'en faire un point d'appui contre la défection d'Octave Farnèse, duc de Parme, qui s'était allié à l'Espagne. La détresse du pape, qui appelait à grands cris les Français, ne permit pas de s'arrêter à ce plan de campagne (septembre 1556).

Le duc d'Albe, prévenant l'armée du duc de Guise, était entré dans les états de l'Église, s'était emparé d'Ostie et de Civita-Vecchia, et avait pris possession de la campagne de Rome au nom du sacré collége. Paul IV, qui, pour toute défense, n'avait à son service que Montluc et deux mille Gascons, fut obligé de consentir à une suspension d'armes, que le duc d'Albe lui accorda volontiers par l'ordre de son maître. Philippe II, plus catholique que Charles-Quint, ménageait extrêmement le pape, et le suppliait instamment d'accepter la paix, même après la victoire ; mais Paul IV ne tenait nul compte des roueries bigotes du monarque espagnol. Les retards du duc de Guise le rendaient furieux, et, dans son impatience, il eût lancé l'excommunication tout aussi bien contre le duc de Guise que contre le général espagnol. Enfin, au grand contentement de la cour romaine, les Français arrivèrent ; le général français, après la prise de Valence, s'était mis en marche pour les états de l'Église ; le duc de Parme n'osa résister ; le duc de Ferrare se joignit à lui avec un renfort de troupes, et tous deux firent à Rome une entrée triomphale ; puis, tandis que le maréchal de Strozzi et Montluc reprenaient Ostie et Civita-Vecchia, et défendaient le territoire siennois contre le grand-duc de Toscane, Guise, poussant devant lui le duc d'Albe, pénétrait dans les Abruzzes, et formait le siége de Civitella. Le pape n'avait tenu aucune de ses promesses : au lieu de mettre ses états en défense et de rassembler son contingent de seize mille hommes, il nommait des commissaires pour faire le procès de Philippe II, comme coupable de félonie en qualité de roi de Naples. Le roi d'Espagne le laissa faire et se fortifia par des alliances ; le duc de Parme se disposa à agir plus efficacement, après la restitution de Plaisance, que Charles-Quint s'était appropriée ; Cosme de Médicis obtint la possession de Sienne en échange de ses bons services, et le duc de Ferrare resta le seul allié de la ligue française en Italie.

L'armée du duc de Guise s'épuisait lentement sous les murs de Civitella. Le duc d'Albe, revenu avec des troupes fraîches, la cernait entièrement et lui coupait les vivres, tout en évitant soigneusement la bataille. Après trois mois d'un siége que la disette et les maladies rendirent pénible, le duc de Guise obtint de son roi la permission de revenir, et la retraite s'effectua en bon ordre ; mais c'était peu de chose pour les grands projets dont ils avaient espéré la réussite immédiate.

En Italie, c'était une guerre d'escarmouches; les deux armées frappèrent de plus grands coups dans les Pays-Bas. A la rupture de la trêve, l'amiral de Coligny s'avança de nuit vers Douai, pour lui donner l'escalade; une vieille femme donna l'alarme, et la ville fut sauvée. Philippe II était prêt; la reine Marie d'Angleterre, son épouse, avait déclaré la guerre à la France, contre le vote du parlement, et huit mille Anglais, aux ordres de Guillaume Herbert, comte de Pembroke, venaient de débarquer sur les côtes de Flandre. Emmanuel Philibert, duc de Savoie, commandait l'armée espagnole, forte de soixante mille hommes; une ruse de guerre manqua de lui livrer Saint-Quentin. A l'arrivée des Anglais, il avait marché rapidement vers la Champagne, comme s'il eût voulu l'envahir; puis, voyant que le connétable de Montmorency avait pris cette démonstration au sérieux, et se préparait à défendre le pays menacé, il tourna brusquement à sa droite, et, pénétrant en Picardie, vint à marches forcées se poster devant Saint-Quentin qu'on avait laissé dégarni. Heureusement Coligny, gouverneur de Picardie, le sut à temps et s'y renferma avec tout ce qu'il avait pu réunir de troupes. Le connétable revint en toute hâte avec ses dix-huit mille hommes, et prit position à côté de l'armée espagnole. La ville était défendue en grande partie par un marais qui présentait la surface d'un étang, et auquel les Espagnols ne pouvaient arriver que par une chaussée fort étroite. Coligny voulait qu'on lançât sur le marais nombre de bateaux avec des troupes fraîches, qui eussent alors ravitaillé Saint-Quentin; le connétable se prêta volontiers à ce plan, dont l'armée tout entière devait protéger l'exécution. Le 10 août 1557, les Français sortirent de leurs lignes pour se ranger en bataille devant l'endroit où s'embarquaient les soldats de Dandelot, colonel-général de l'infanterie française, et frère de Coligny : mais on avait eu tort

de compter sur le marais; à moitié chemin, les bateaux s'enfonçaient dans la vase, et tous périssaient misérablement. Le connétable fit avancer six pièces d'artillerie pour protéger la retraite; c'était le moment où l'attendaient les Espagnols; soixante mille hommes se déployaient le long de la chaussée que des travaux récents avaient élargie. L'avant-garde engagée dans un terrain bourbeux, ne put reculer, et le front de l'armée française fut attaqué à la fois en face et par le flanc; la déroute fut complète; quatre mille hommes périrent les armes à la main. Le comte d'Enghien, le vicomte de Turenne, Claude de la Rochechouart et six cents autres gentilshommes furent tués sur le champ de bataille. Le connétable cherchait la mort, il fut obligé de se rendre avec le maréchal de Saint-André, le duc de Montpensier, le duc de Longueville, trois cents gentilshommes et quatre mille soldats. François de Clèves, duc de Nevers, ramena les débris de l'armée à La Fère, et couvrit les frontières du royaume.

La victoire de Saint-Quentin rappelle la fondation du magnifique couvent de l'Escurial, mais elle ne donne le souvenir d'aucune conquête importante; cependant la consternation était dans la cour d'Henri II, et le duc de Savoie voulait marcher sur Paris. Les irrésolutions de Philippe II, qui était venu rejoindre ses troupes, l'empêchèrent de tirer parti de l'absence de toute l'armée française; il s'arrêta au siége de Saint-Quentin, qui fut enlevé d'assaut quinze jours après (27 août 1557). Coligny fut fait prisonnier sur la brèche; de là, le roi d'Espagne alla prendre Ham et le Catelet.

Les retards des Espagnols donnèrent à la France le temps de se reconnaître; chaque province s'imposa une taxe extraordinaire; Paris donna cent mille écus, et les villes secondaires suivirent de loin son exemple. Le duc de Guise fut à la hâte rappelé d'Italie avec toutes les troupes qu'il ramenait du royaume de Naples, pour venir défendre les

frontières du Nord ; force fut bien alors au pape de conclure la paix avec ses mortels ennemis ; mais la soumission de Philippe lui permit de dicter les conditions ; le duc d'Albe vint à Rome demander pardon, au nom du roi, son maître, d'avoir envahi le territoire de l'Église, et la paix fut signée à Cavi (14 septembre 1557). La guerre recommençait sur nouveaux frais ; Charles-Quint, du fond de sa retraite, avait demandé si les vainqueurs étaient aux portes de Paris, et sur la réponse négative, il dit que Philippe n'avait rien gagné. Le duc de Guise fut nommé lieutenant-général du royaume, et prit le commandement de la nouvelle armée des Pays-Bas ; un succès brillant et tout national, obtenu au milieu de l'hiver, releva le moral du peuple et de l'armée ; c'est la prise de Calais, cette vieille conquête de l'Angleterre, qui depuis deux cents ans n'avait guère de français que le nom et la position. Le gouverneur de Boulogne, Senarpont, avait donné des détails précieux sur l'état de dénuement de cette place, sur le peu de solidité des fortifications, et l'amiral de Coligny avait fortement appuyé le projet du siége. Le duc de Guise l'exécuta avec rapidité. Pour détourner les soupçons, une partie de son armée marcha vers le Luxembourg, d'où elle avait ordre de se rabattre sur sa gauche à la hauteur de Calais, et lui-même, avec le reste des troupes, alla se cacher dans un marais, à quelque distance de la ville. La garnison était faible ; tous les forts environnants furent emportés en deux ou trois jours, pour donner le temps à la flotte française d'investir le port ; le neuvième jour, un assaut général fut donné à la ville, et les Anglais capitulèrent (8 janvier 1558). Le duc de Guise s'empara de Guines, du château de Ham, de la forte place de Thionville (22 avril), où périt le maréchal Strozzi, et où le gouverneur de Metz, François de Vieilleville, acquit une haute réputation militaire. Le gouverneur de Calais, le maréchal de Thermes, marchait aussi

en avant, enlevait Dunkerque, Bergues, Saint-Vinox et nombre de places moins importantes ; mais il fut arrêté à Gravelines par le comte d'Egmont, et perdit une sanglante bataille où il fut fait prisonnier. C'était à l'embouchure de l'Aa dans la Meuse, que se livrait le combat, et l'arrivée imprévue d'une escadre anglaise de douze vaisseaux, qui vint canonner en flanc l'armée française, décida le succès (13 avril 1558). Les Anglais avaient pénétré jusqu'auprès des lignes du maréchal en remontant la Meuse, à la faveur de la marée. A cette nouvelle, le duc de Guise abandonna le Luxembourg, et reporta son camp vers la Somme, où Henri II vint le rejoindre avec toute sa cour.

Le connétable, prisonnier depuis la bataille de Saint-Quentin, s'ennuyait de sa captivité. Au mois d'octobre 1558, il ouvrit avec le duc de Savoie des conférences à Cercamp. Ce n'était pas chose facile que de concilier les intérêts divers qui se heurtaient alors dans la politique européenne. Philippe, assuré de l'alliance anglaise, prenait le haut ton, et réclamait la restitution pleine et entière de toutes les conquêtes de la France, tandis qu'il prétendait garder les siennes. D'autre part, la représentation nationale d'Angleterre souhaitait ardemment la paix, mais la reddition de Calais était une pierre d'achoppement que personne ne voulait soulever. En France, le duc de Guise et ses frères repoussaient de toute leur influence des ouvertures pacifiques qui eussent fait évanouir leurs projets de grandeur pontificale et de royauté napolitaine. Le maréchal de Brissac insistait pour la conservation du Piémont, son gouvernement de prédilection, parce que la conquête était son ouvrage ; enfin, quoique en paix avec l'Espagne, le pape Paul IV qui ne sommeillait qu'involontairement, intriguait auprès des diverses factions de la cour de France, pour la continuation de la guerre. La mort de la reine Marie d'Angleterre changea brusquement l'état politique des affaires. Marie avait

élevé des bûchers contre l'anglicanisme, poussée qu'elle était par l'influence de l'inquisition espagnole. Sa sœur Elisabeth (17 novembre 1559), protestante de cœur, suivit une marche tout opposée. Marie avait voulu la déshériter du trône, elle renversa tout ce qui lui rappelait Marie, les bûchers, l'administration, la tendance politique; et le premier acte de son règne fut de rompre l'alliance de l'Angleterre avec l'Espagne, et d'envoyer des plénipotentiaires à Cateau-Cambrésis, où s'était transporté le siége des conférences. Philippe, déçu dans ses projets de mariage, rabattit beaucoup de ses prétentions; il entrevit la possibilité de céder Calais et les Trois-Evêchés qui ne lui appartenaient pas, et auxquels se bornaient les demandes de la France. Il ne restait donc plus au connétable, qui avait tout fait pour les négociations de Cateau-Cambrésis, qu'à décider à la paix la cour et Henri II. Le parti des Guises triomphait à Paris; le duc et le cardinal étaient parvenus à refroidir Elisabeth, par une manifestation peu politique arrachée au roi. Marie-Stuart avait reçu en pleine cour le titre de reine d'Angleterre, auquel elle avait des droits; de là date la haine constante d'Elisabeth contre la malheureuse Marie d'Ecosse. Une offense du cardinal de Lorraine fit perdre aux Guises l'alliance de la duchesse de Valentinois; Diane de Poitiers, dans un transport de haine féminine, jura la perte de tous les Lorrains, et s'unit étroitement au connétable. Leurs efforts réunis agirent victorieusement sur l'esprit d'Henri, pendant qu'au dehors ils aplanissaient rapidement toutes les difficultés relatives à la cession de Calais.

Le 3 avril 1559, la paix fut signée à Cateau-Cambrésis, entre la France, l'Espagne et l'Angleterre. Calais resta au dernier possesseur avec toutes ses dépendances pour huit ans; il fut stipulé qu'au bout de ce terme, Henri II rendrait la ville à l'Angleterre, ou bien qu'il lui paierait cinq cent mille couronnes pour la solde desquelles sept ou huit mai-

sons de commerce non françaises devaient donner caution; que cinq Français de distinction seraient livrés comme otages jusqu'à ce que l'on eût présenté ces sûretés. Après même le paiement des cinq cent mille couronnes, les droits de l'Angleterre sur Calais lui restaient dans toute leur intégrité : si le roi de France ou ses alliés violaient la paix, Calais devait à l'instant même être restitué, et réciproquement, si la rupture venait de la part des Anglais, Henri II était délié de tout engagement; et c'est ainsi en effet qu'il éluda le paiement de la somme convenue. On régla en même temps les différends de l'Écosse avec l'Angleterre, et Marie Stuart fut comprise dans le traité, à titre d'alliée de la France.

Le traité de paix entre la France et l'Espagne embrassa presque toute la chrétienté européenne; le pape, l'empereur, les rois de Suède, de Danemarck, de Pologne, de Portugal, le roi et la reine d'Écosse, et nombre de princes secondaires y entrèrent comme alliés de Philippe ou de Henri II. Les deux rois s'entendirent quant à la destruction de l'hérésie et à la convocation d'un concile général à cet effet. Les intérêts temporels, longtemps débattus, furent réglés ainsi qu'il suit : la France recouvra Saint-Quentin, Ham et le Catelet, mais elle rendit Thionville, Marienbourg, Yvoi, Damvilliers, Montmédi, Valence, Hesdin, et le comté de Charolais, à l'Espagne; Bouvines et Bouillon à l'évêque de Liége; les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun lui restèrent par une concession tacite. Du côté de l'Italie, le duc de Savoie et les états italiens avaient de graves intérêts à démêler avec le parti français; Henri II s'engagea à évacuer sur-le-champ toutes les places qu'il occupait en Toscane et dans le territoire de Sienne; à rendre le marquisat de Monferrat au duc de Mantoue; à pardonner aux Génois et à leur restituer l'île de Corse, qu'il avait conquise en partie, mais à condition que les princes ou états, en faveur desquels il se

désistait de ses prétentions, oublieraient complétement le passé, quant aux villes et provinces qu'il leur restituait. Le duc de Savoie, Emmanuel Philibert, épousa la sœur du roi, Marguerite de France, âgée de trente-six ans, et, en faveur de ce mariage, Henri lui remit la Bresse, le Bugey, la Savoie, le Piémont, à la réserve de Turin, Pignerol, Quiers, Chivaz et Villeneuve d'Asti, dont il devait être en possession jusqu'à ce que ses prétentions sur ces places, du chef de son aïeule, Louise de Savoie, eussent été jugées; en attendant le jugement, Philippe devait conserver des garnisons dans Verceil et Asti. Le différend ne fut vidé que le 12 décembre 1562, et le duc de Savoie sacrifia Pignerol, Pérouse, Savigliano et l'abbaye de Génole, limitrophes du marquisat de Saluces, placé sous la souveraineté de la France. La dernière clause du traité de Cateau-Cambrésis fut le mariage de Philippe II avec Elisabeth de France, fille aînée de Henri II, qui obtint une dot de 400,000 livres.

Ce fut au milieu des fêtes de ce mariage que se termina le règne de Henri II. Philippe était venu le célébrer au mois de juin, à Paris, accompagné d'Emmanuel de Savoie, du duc d'Albe, du comte d'Egmont, du prince d'Orange, de tous les grands capitaines qui avaient combattu pour lui dans cette guerre mémorable. Parmi tous les divertissements que le roi donnait à ses illustres hôtes, il imagina de publier ce que l'on appelait *un pas d'armes*, à l'instar de ces anciens tournois de la chevalerie, dont son père lui avait transmis le goût expirant. Les lices furent établies dans la rue Saint-Antoine, et lui-même voulut être un des tenants avec le prince de Ferrare, les ducs de Guise et de Nemours. Le 30 juin au soir, Henri, qui depuis trois jours rompait des lances aux grands applaudissements du peuple et de la cour, s'obstina, malgré les prières de la reine, à en rompre une dernière avec Montgommeri, le capitaine de la garde écossaise. « Ils entrèrent tous deux en lice,

coururent l'un contre l'autre, et rompirent leurs lances, de l'une desquelles un éclat passant au travers de la visière du casque du roi, lui entra fort avant dans l'œil droit. Ce coup le fit chanceler; ses écuyers accoururent promptement pour le secourir; monsieur le dauphin, le duc de Savoie, le cardinal de Bourbon, le connétable et toute la cour fort alarmés, s'assemblèrent autour de lui. Il leur dit que ce n'était rien, et qu'il pardonnait à Montgommeri. Le sang qui sortait à gros bouillons par la blessure, leur en fit connaître le danger. On le transporta à son palais des Tournelles, et le premier appareil ayant été levé, la plaie parut si mauvaise, que l'on désespéra bientôt de sa vie. Le duc de Savoie, dont le mariage avec Marguerite avait été remis après celui de Philippe II, vint fort inquiet trouver le roi, craignant qu'à sa mort la cour ne changeât de résolution touchant ce mariage. Henri, pour l'apaiser, fit venir sa sœur, et ordonna qu'on les mariât dans sa chambre, le neuvième de juillet. Il expira le lendemain, qui était le onzième jour depuis sa blessure, dans la quarante-et-unième année de son âge, et la treizième de son règne. » (*Daniel.*)

« Ici se termine l'époque des guerres d'Italie, époque d'agitation stérile, si l'on se tient à ce récit parfois monotone de conquêtes avortées et de traités impuissants, qui semble la remplir à lui seul; mais, derrière ce bruyant appareil d'intrigues politiques et de combats sans fin, qui absorbe à son profit toute l'attention, de graves événements s'accomplissaient à petit bruit au dedans. La centralisation royale s'organisait en grand; l'art et la science se régénéraient; la réforme naissait et grandissait par tout le royaume. Maintenant le roi mettait au bas de ses actes

cette formule de l'absolutisme, *car tel est notre bon plaisir ;* il vendait les offices de judicature, disposait à son gré des bénéfices, faisait juger par des commissions ceux qu'il voulait trouver coupables, et les bandes étrangères, les milices nationales, qui composaient déjà le fonds des armées, étaient entièrement à sa disposition. Il n'y avait pas jusqu'à ce mouvement de régénération intellectuelle, déterminé par la découverte de l'imprimerie et le contact avec l'Italie, qui ne semblât se faire à la plus grande gloire de la royauté. François Ier, le père des lettres, pensionnait les poëtes et les savants ; il fondait le collége de France, dont l'enseignement rival allait bientôt éclipser celui de la vieille université : c'était pour lui que les artistes arrivaient en foule d'Italie, et tous les grands morceaux d'architecture et de sculpture, Follembray, Chambord, le Louvre, la fontaine des Innocents, étaient exécutés par lui, ou payés de ses deniers. Déjà tout le système monarchique, tel qu'il fut réalisé sous Louis XIV, avait été posé en quelque sorte, et ce mot que François Ier se fit adresser en plein parlement : « qu'il était au-dessus des lois, » ne le cède guère à cet autre si fameux du *grand roi :* « L'État, c'est moi ! » Toutefois, il n'y avait encore eu, à vrai dire, que commencement d'exécution. La féodalité, devenue la cour, rongeait son frein avec dépit. La main brutale, mais vacillante, de Henri II lui avait plus d'une fois rendu la bride ; et bientôt les idées nouvelles qui fermentaient dans le peuple, allaient ouvrir le champ à toutes les révoltes, à toutes les ambitions. Le travail intérieur avait étendu silencieusement ses progrès au milieu de ce fracas étourdissant d'armes et de négociations : à peine le traité de Cateau-Cambrésis eut-il enfin calmé ce grand soulèvement militaire de l'Europe, dont le fils de Louis XI avait donné le signal, que la France se trouva mûre pour une existence nouvelle. Depuis soixante ans, toute la vie se portait au

dehors, et l'histoire de France se passait à Naples, à Milan, à Madrid, aux Pays-Bas. Elle rentre ici sur son véritable terrain, rappelée en France par les bruits précurseurs de guerre civile qui s'élèvent déjà de toutes parts. » (*Histoire de France.*)

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE.

—

		Pages
Chap. I.	La Gaule	1
Chap. II.	La Gaule romaine.	23
Chap. III.	Établissement des barbares en Gaule. . . .	59
Chap. IV.	Empire carlovingien.	111
Chap. V.	Les Capétiens.	203
Chap. VI.	Guerres d'Angleterre	307
Chap. VII.	Guerres d'Italie. — Charles VIII.	401
Chap. VIII.	Louis XII. — (1498-1515).	426
Chap. IX.	Francois Ier.	461
Chap. X.	Depuis le traité de Madrid jusqu'au traité de Crespy en Valois (1526-1544).	488
Chap. XI.	Henri II.	519

FIN DE LA TABLE.

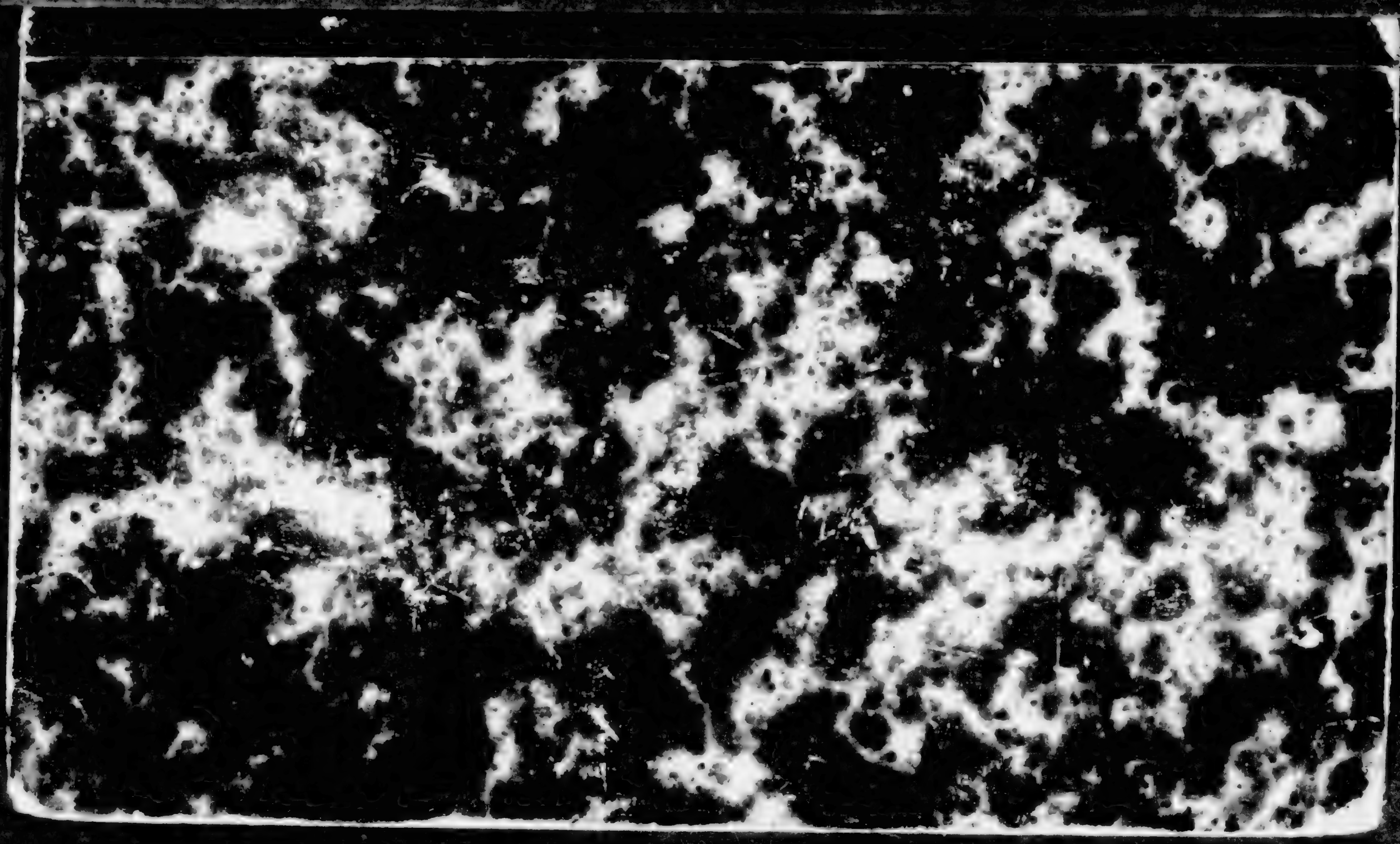

VOLUME 2

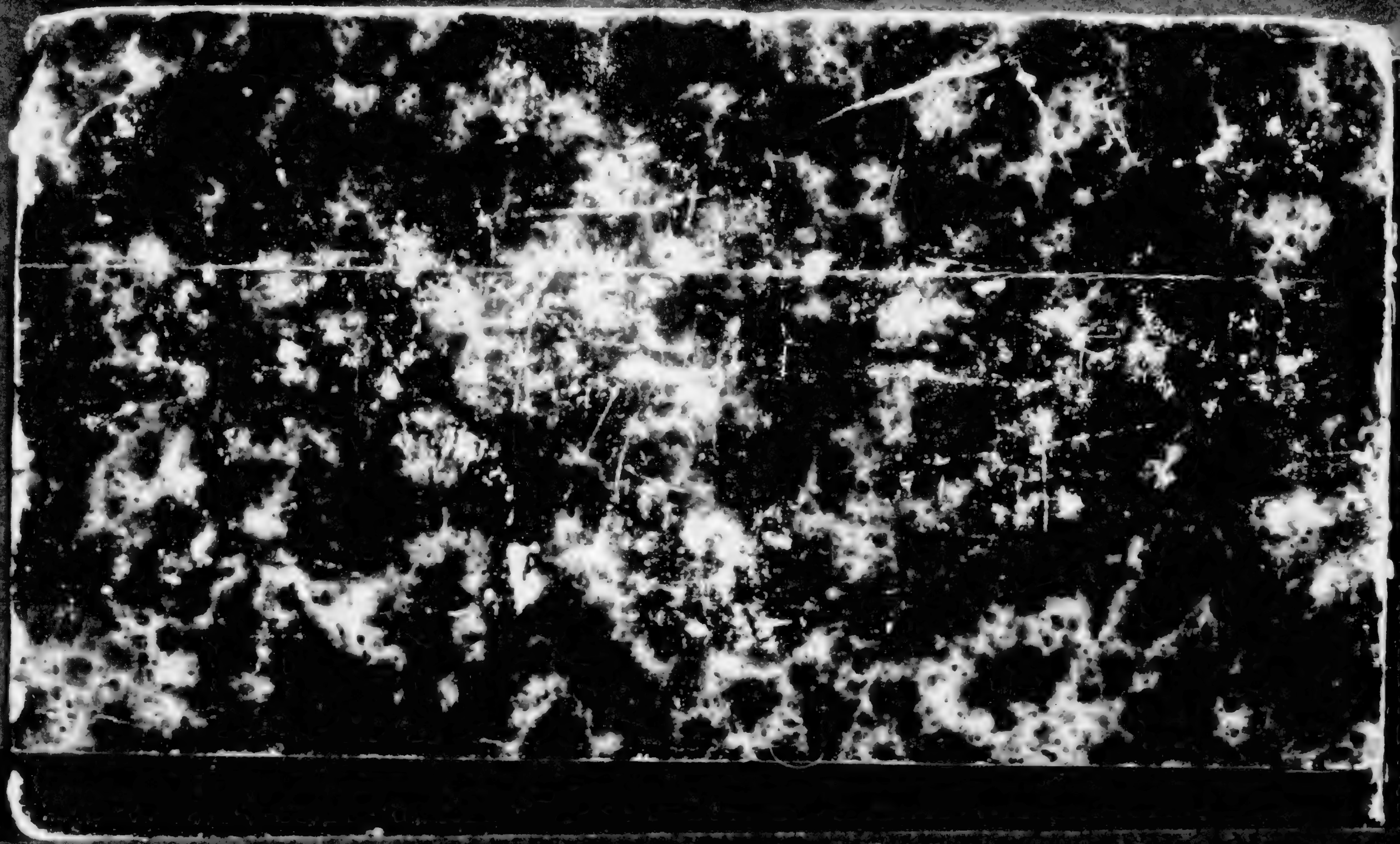

HISTOIRE

DE FRANCE

Paris, — Imprimerie de Ducessois, 55, quai des Grands-Augustins,
Près le Pont-Neuf.

HISTOIRE
DE FRANCE

PAR M. TH. BURETTE

PROFESSEUR D'HISTOIRE AU COLLÉGE STANISLAS.

CONTINUÉE DEPUIS 1789 JUSQU'EN 1830

PAR M. MAGIN,

EX-PROFESSEUR D'HISTOIRE AU COLLÉGE ROLLIN,
INSPECTEUR DE L'ACADÉMIE D'ORLÉANS.

TOME SECOND.

PARIS

CHAMEROT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
QUAI DES AUGUSTINS, 33.

1842

HISTOIRE

DE FRANCE

CHAPITRE PREMIER.

FRANÇOIS II.

Aux règnes tantôt désastreux, tantôt glorieux de la branche des Valois se rattachent trois grandes guerres : guerre avec les Anglais, guerre en Italie, et, en dernier lieu, guerre dite de religion. On a vu toutes les phases des deux premières ; à la troisième maintenant à nous signaler ses événements déplorables, ses luttes répétées, ses trahisons, ses assassinats, le tout au nom de la loi divine et humaine, qu'invoquent et Poltrot et Jacques Clément, et le peuple et le roi, en se plaçant tous au-dessus.

La France était une. La protestation des états de Bourgogne contre le traité de Madrid, l'appel inutile de Bourbon à ses vassaux, et le système de résistance négative du duc de Montmorency en font foi. Tout à coup cette unité est rompue. Plus de Bourguignons, plus d'Armagnacs, d'un

8161

bout du royaume à l'autre, un seul nom pour tous. Quand l'étranger menace, une seule volonté que dirige le chef de l'État, c'est-à-dire le roi. Les intérêts se fondent, et l'esprit national se substitue à l'égoïsme local. La réforme remet tout en question. François Ier a voulu que la loi parlât la langue nationale, et le latin, détrôné humainement, restait la langue de Dieu et de l'Eglise, lorsque la publication de l'*Institution chrétienne* ouvrit le champ à des commentaires dangereux.

L'esprit d'innovation n'avait pas attendu Calvin pour se faire jour dans le royaume. « Il faut remonter presque jusqu'à Luther pour arriver au commencement de l'histoire de la réforme en France. Dès 1521, une partie du clergé de Meaux s'était ralliée à sa doctrine : les cardeurs en laine et les drapiers du diocèse avaient embrassé la réforme à la suite de l'évêque Briçonnet. Le Code pénal du moyen âge, qui mettait au nombre des crimes les dissidences religieuses, avait encore force de loi. Le cardeur en laine Jean Leclerc fut la première victime de la foi nouvelle. Chassé de Meaux, il se rendit à Metz, où il alla détruire les images d'une petite chapelle, près de la ville, et où il fut tenaillé, puis jeté au feu. Après lui vint un moine augustin, qui prêchait à Metz en 1524, et qui eut le même sort. Mais l'autorité royale n'avait rien à revendiquer dans ces deux exécutions : elles furent l'œuvre de l'évêque de Metz, Jean de Lorraine, et servirent en quelque sorte de prélude à cette lutte, corps à corps, que la maison de Lorraine devait entamer en France avec la réforme. François Ier laissa d'abord les prédications suivre tranquillement leurs cours ; mais bientôt le clergé s'indigna ; l'université, le parlement, firent entendre d'énergiques protestations. Quand arriva le désastre de Pavie, les zélés s'écrièrent que la colère de Dieu avait été attirée sur le royaume par cette indulgence coupable, et Louise de Savoie fit brûler à Paris deux réformés,

que l'on conduisit au supplice, au son du bourdon de Notre-Dame. Vinrent ensuite les fureurs des anabaptistes de Munster. Les théories politiques et sociales contenues en germe dans l'enseignement théologique de Luther se faisaient jour de toute parts. Les doctrines de Zwingle et de Calvin, ces deux hérétiques républicains, commençaient à pénétrer en France, et l'austérité de mœurs, dont les nouveaux venus faisaient étalage, ne servait qu'à les mettre en opposition plus frappante avec la cour frivole et galante du roi chevalier. On avait bientôt outrepassé cette modeste réforme des mœurs cléricales et des abus ecclésiastiques, que demandaient jadis les conciles de Bâle et de Constance. D'ailleurs les disciples de Calvin, emportés eux aussi par le zèle, ne se contentaient pas de la liberté, et, tout chétif qu'était encore leur parti, se posaient déjà en agresseurs. Au mois de mai 1528, une image de la Vierge, placée au coin de la rue des Rosiers à Paris, fut trouvée un matin percée de coups de poignards. La ferveur sauvage des *saints de Dieu* devenait plus menaçante de jour en jour ; les libelles se répandaient, les placards injurieux s'affichaient aux murs. François Ier prit alors le parti de la répression, et les supplices se multiplièrent en peu de temps par tout le royaume. Berquin fut étranglé sur la place Maubert (1529), Denis de Rieux brûlé à Meaux ; à Vienne, on brûla un cordelier, et de vingt réformés jetés en prison, dix périrent par suite de mauvais traitements. Dans le Languedoc, patrie de l'inquisition, les inquisiteurs de la foi jugeaient les hérétiques à tribunal ouvert. Il y eut à Toulouse un *auto-da-fé* (acte de foi), où figurèrent trente-deux protestants : un licencié en droit fut condamné au feu. La secte grossissant au milieu des supplices, l'impétueux monarque se piqua au jeu, et des placards contre la messe, qu'il trouva affichés dans le château de Blois, à la porte même de sa chambre, le mirent dans une telle fureur,

qu'il fit brûler six protestants sous ses yeux à Paris, et lança un édit de proscription contre leurs frères en religion. La lutte se prolongea ainsi jusqu'à la fin du règne, chaque parti rivalisant de violence à sa manière, et, pendant ce temps, la réforme envahissait tout, le peuple, le clergé, la noblesse, et la famille royale elle-même. La sœur chérie du roi, sa compagne de captivité, Marguerite de Navarre, se laissa prendre aux discours de Roussel et de Lefèvre, deux compatriotes de Calvin, jusque-là que le *grand rabroueur*, Montmorency, conseilla au roi de commencer par elle l'extermination de l'hérésie. « Ne parlons pas de « celle-là, s'écria François, elle m'aime trop; elle ne croira « jamais que ce que je croirai, et ne prendra jamais de re- « ligion qui préjudicie à mon état. » Les Vaudois, que de pareilles considérations ne pouvaient protéger, lui servirent, à défaut de sa sœur, à faire un exemple pour le moins aussi terrible que l'eût été le supplice de Marguerite. C'était une petite colonie des anciens Vaudois, les frères des Albigeois, qui vivait retirée au fond d'une vallée des environs d'Aix, où elle occcupait les deux villes de Cabrières et de Mérindol, avec une trentaine de villages. Longtemps poursuivis par quelques prélats intolérants qui les confondaient dans une haine commune avec les nouveaux réformés, ces hommes simples et paisibles échappèrent d'abord aux persécutions, protégés par Chasseneux, le président du parlement d'Aix, et les protestants d'Allemagne. Leurs ennemis l'emportèrent enfin en 1545. D'Oppède et le baron de la Garde, envoyés avec une armée, entrèrent de nuit dans la vallée, massacrèrent hommes, femmes et enfants, rasèrent les maisons, coupèrent les bois, arrachèrent les arbres des jardins, réduisirent en un désert inculte ce coin de pays, qui était un des plus fertiles et des plus peuplés du midi. Un cri d'indignation s'éleva dans le royaume, même parmi les catholiques, à la première nouvelle de cette

horrible exécution. Elle ne fit qu'exalter encore le fanatisme des *saints de Dieu*, qui commencèrent alors à braver ouvertement les bourreaux du roi. Jusque-là, leurs assemblées s'étaient tenues à l'écart et dans l'ombre, comme celle des premiers chrétiens, la nuit, au milieu des bois et des rochers; l'année qui suivit le massacre des Vaudois, une église de réformés s'établit à Paris, et bientôt toutes les grandes villes du royaume eurent la leur. Trente-trois villes et dix-sept provinces étaient déjà remplies de réformés à la mort de François Ier; la nouvelle église s'organisait de toutes parts, dirigée de Genève par son chef Calvin, et le mouvement imprimé aux esprits allait toujours se précipitant, quand le pouvoir passa aux mains de Henri II. » (*Hist. de Fr.*).

« La cour parut d'abord condamner les rigueurs exercées sous le dernier règne contre les Vaudois et les réformés. On accueillit les plaintes des seigneurs que le massacre des Vaudois avait ruinés. Mais le cardinal de Lorraine et Diane de Poitiers ramenèrent bientôt Henri II et son cabinet à la haine et aux persécutions contre les dissidents. Au mois de juillet 1549, à l'issue d'une procession générale à laquelle le roi avait assisté, plusieurs calvinistes furent tirés des prisons où on les détenait, et brûlés en cinq places différentes de Paris : Henri II lui-même fut spectateur de leur supplice, en retournant au palais des Tournelles. On brûla également les sectaires à Lyon, à Angers, à Blois, à Bordeaux. C'étaient là sans doute des coups terribles frappés par le pouvoir; mais on craignit que, si rudes et si redoublés qu'on les rendît, ils ne demeurassent impuissants à écraser les nouvelles doctrines. On songea en conséquence à organiser un système complet et régulier de persécution, en appelant la loi et la magistrature comme auxiliaires du gouvernement dans son combat contre la réforme. En effet, d'un côté, après cinquante audiences, le

parlement de Paris prononça l'absolution de Lagarde, d'Oppède, de Lafond, et des autres magistrats du département d'Aix, qui avaient massacré les Vaudois ; le seul Guérin fut condamné, mais pour délits étrangers à la cause : le crédit et les intrigues des Guises obtinrent cet arrêt de la première cour judiciaire de France (1551-1552). D'autre part, après l'édit royal de Châteaubriand (1551), vinrent et l'arrêt du parlement, qui défendait les *écoles buissonnières*, c'est-à-dire les écoles que les réformés tenaient dans la campagne (1552), et l'édit d'Écouen (1559) qui condamnait à mort les religionnaires, avec défense aux juges de diminuer la peine; et les ordonnances qui enjoignaient aux tribunaux de faire arrêter comme coupables d'hérésie tous ceux qui sollicitaient en faveur des hérétiques.

Il y eut donc toute une législation de sang contre les réformés; et l'on commit à son application des juges ordinaires et extraordinaires. Nul corps n'était aussi intéressé à l'extirpation de l'hérésie que le clergé, menacé par elle dans ses biens, sa puissance, son existence même. En 1557, on admit pour juges, dans les procès extraordinaires qu'on faisait aux réformés, des ecclésiastiques avec le titre d'inquisiteurs : l'inquisition, dont nous avons déjà signalé les commencements sous François Ier, prenait un développement remarquable en se mêlant à la justice civile, dont elle avait été jusqu'alors séparée. Deux chambres du parlement, la Grand'Chambre et la Tournelle, furent désignées en même temps pour prendre connaissance du crime d'hérésie. En outre, le roi forma des commissions extraordinaires, nommées Chambres ardentes, pour poursuivre les délinquants. Les Guises surveillèrent les sentiments et la conduite de ces divers tribunaux, et, pour y maintenir l'ardeur de la persécution, entraînèrent la royauté dans une démarche inouïe jusqu'alors. Au temps de l'affaire des Vaudois, les membres du parlement avaient été à peu près

unanimes dans leurs principes d'intolérance et de dévouement aux volontés des Guises. Depuis lors, la pitié avait gagné les uns, les autres s'étaient éclairés par la lecture et par la réflexion. Bien peu avaient embrassé les nouvelles opinions; mais beaucoup étaient d'avis qu'il fallait convoquer un concile général pour réformer les abus existant dans l'Église, et, en attendant, suspendre les poursuites contre les réformés. Au mois d'avril 1559, un président et huit conseillers proposèrent au parlement d'aviser aux moyens d'atteindre ce double but. Poussé par les Guises, le roi se transporta au parlement et ordonna de débattre librement la question en sa présence. Trois conseillers, se fiant à la parole royale, plaidèrent la cause de la liberté de conscience; et deux d'entre eux, Dufaur et Anne Dubourg, ajoutèrent à leurs raisonnements de sévères avis adressés au roi sur son gouvernement et sur sa conduite. Henri II ordonna au connétable de les arrêter sur-le-champ, et avec eux trois autres conseillers, qui précédemment avaient parlé en faveur de la tolérance religieuse. Le procès de Dufaur et de Dubourg commença immédiatement. Le manque de respect à la majesté royale n'était pour rien dans cette rigueur : en effet, les trois conseillers arrêtés avec Dufaur et Dubourg, ne s'étaient en aucune manière rendus coupables de cette offense ; et l'action intentée contre Dufaur et Dubourg eux-mêmes porta, non sur les reproches adressés au souverain, mais sur leurs opinions religieuses. D'après les règlements du parlement, toutes les délibérations de cette compagnie étaient secrètes : aucune poursuite ne pouvait donc avoir lieu contre aucun membre pour opinion émise par lui, puisqu'en droit cette opinion ne pouvait jamais être connue. Or, on avait introduit le roi au parlement pour enlever frauduleusement à Dufaur et à Dubourg le secret derrière lequel se retranchait leur inviolabilité, et pour obtenir d'eux une déclaration de leurs

sentiments, sur laquelle il devînt possible de les poursuivre : on les avait provoqués par la bouche du roi à une liberté dont on devait leur faire un crime. Ainsi on souillait la majesté royale d'un guet-apens juridique et d'un parjure, afin d'intenter une accusation capitale contre deux membres du parlement. L'affaire fut suspendue par la mort de Henri II, et reprise au commencement du règne de son successeur : la fin fut digne en tout du commencement. Dufaur et Dubourg avaient le droit incontestable d'être jugés par leurs pairs, c'est-à-dire par les chambres du parlement assemblées. On viola ce droit. Comme Dubourg était diacre, on saisit ce prétexte pour le renvoyer devant les officialités de Paris, de Sens, de Lyon. Sur l'exposé de ses croyances, il fut condamné comme hérétique, et livré au bras séculier, qui le brûla en place de Grève (1559).

Ces violences, ces illégalités, loin d'étouffer les nouvelles doctrines, leur donnèrent chaque jour des partisans plus nombreux, comme au temps de François Ier, et par les mêmes causes. Nous avons vu, sous ce prince, deux églises réformées s'élever en 1546, à Senlis et à Meaux. Il s'en établit une au milieu de Paris en 1555 ; et bientôt toutes les principales villes du royaume, Rouen, Angoulême, Blois, Tours, Poitiers, Marseille, etc., etc., eurent la leur. Des cités, l'hérésie se répandit dans les campagnes, où les réformés se réunirent jusqu'au nombre de dix mille. En 1557, ils tinrent à Paris une assemblée qui donna lieu à un mouvement populaire : bientôt leurs promenades au Pré-aux-Clercs attirèrent un concours prodigieux. Non-seulement le peuple, mais la noblesse et la cour abandonnaient les fêtes pour venir chanter avec eux les psaumes de Marot. Ils comptaient au nombre de leurs prosélytes le roi de Navarre, sa femme Jeanne d'Albret, Coligny, d'Andelot, colonel de l'infanterie française : celui-ci osait bien dire en face au roi qu'il aimait mieux mourir que d'aller à

la messe. Leur nombre et leur confiance éclatèrent en 1558 par la procession publique qu'ils firent à Paris. Au temps du colloque de Poissy, en 1561, deux ans après la mort de Henri II, leurs églises, soit publiques, soit particulières, s'élevaient dans le royaume à deux mille cent cinquante ; et ils avaient pour eux la sixième partie de la population. C'est de Bèze qui fournit ces indications dans son livre IV. » (*Poirson, Hist. de France.*)

Un mot maintenant des personnages qui occupent le premier plan sur le théâtre de ces guerres sanglantes où la France perdit ses trésors, ses plus grands princes, ses meilleurs généraux, des milliers de citoyens ; où la royauté fut un instant réduite à la condition mérovingienne ; où la chevalerie vit s'éteindre sa franche bravoure, et où le système municipal et administratif n'eut plus ses garanties et sa constitution.

La paix de Cateau-Cambresis avait terminé la lutte entre l'Espagne et la France, qui pouvait alors espérer un instant de repos, après tant de secousses éprouvées depuis la funeste journée de Pavie : le coup de lance de Montgommery en décida autrement.

Henri II laissait quatre fils, dont l'aîné, qui lui succéda, avait à peine seize ans. Une régence de fait devait s'ensuivre ; mais qui devait en être revêtu ? Le roi signera, puisqu'il est majeur ; mais qui guidera la main ? Femme de roi et mère de roi, Catherine se présente. Elle a pour elle tous les précédents de l'histoire. Point de loi salique pour ce qui est d'une ambition de ce genre. Mais, soit rancune pour le nom italien, qu'elle rappelle trop par ses mœurs, par sa politique, soit ressentiment contre Henri II qui a continué François Ier, seulement dans ce qu'il avait de dur et de despotique, Catherine de Médicis n'est point populaire. De plus, l'époque est féconde en hommes qui veulent être grands par eux-mêmes et pour eux-mêmes, et, indé-

pendamment des questions de personnes, le protestantisme sème partout la méfiance, et se prépare à entraver la marche du gouvernement.

Pendant les onze jours qui s'écoulèrent entre la blessure de Henri II et sa mort, Anne de Montmorency, connétable de France, avait mis tout en œuvre pour conserver quelque part dans le gouvernement : il écrivit aux princes du sang, les exhortant à venir prendre leur place dans le conseil du roi. Ses instances s'adressaient surtout à Antoine de Bourbon, roi de Navarre, le plus proche héritier du trône, après les frères du roi. Il lui mandait de se hâter, que le moindre délai allait donner à des étrangers une supériorité qu'on ne pourrait plus leur ravir.

Ces étrangers étaient les Guises : l'un est un brave guerrier, habile capitaine, juste envers les soldats, rattachant à son nom de nobles souvenirs de gloire ; l'autre, le cardinal, est un érudit, beau parleur ; il entraîne au conseil par son éloquence, et ne s'oublie jamais dans ses péroraisons. Il est en regard une autre famille qui compte aussi un guerrier et un cardinal : c'est Coligny et le cardinal de Châtillon ; l'amiral a toute la bravoure de François de Guise, mais moins de fermeté, de résolution ; souvent il ne sait pas prévoir l'événement, mais une fois engagé dans la lutte, il la soutient opiniâtrement ; et telle est la confiance qu'il inspire, que jamais la responsabilité d'une défaite n'a pesé sur lui ; son frère, le facile évêque, se jette à corps perdu dans les libertés qu'accorde la réforme.

Viennent ensuite les princes du sang, Antoine de Bourbon, le père de notre Henri IV, qui se laisse conduire comme l'on veut, excepté comme le veut sa rude femme, Jeanne d'Albret ; le prince de Condé, qui aime mieux avoir la première place dans le parti protestant que la seconde dans le parti catholique ; chef actif, infatigable, payant de sa personne en toute occasion, et merveilleusement organisé pour cette vie d'intrigue et d'action. A leur suite s'agite le vieux Montmorency, dont le meilleur temps est passé. Et enfin, mentionnons Lhôpital, comme l'expression de ce que nous appelons le tiers-parti, qu'on nommait alors *politique*. Le chancelier intègre, comme ne le furent jamais ses prédécesseurs des règnes de Francois Ier et Henri II, voulut arrêter le torrent des révolutions menaçantes, et ses efforts, pour être demeurés inutiles, n'en sont pas moins les plus beaux titres qu'il ait acquis à la reconnaissance de la postérité. Telles sont, en résumé, les principales figures qui animent le tableau que nous allons présenter des *guerres dites de religion*.

Quoique Catherine de Médicis se fût bien promis de régner sous le nom de son jeune fils, pourtant, dès les premiers moments, elle commença par être supplantée, grâce aux adroites menées des Guises. Avant la mort de son père, François II était déjà marié, et les ambitieux Lorrains avaient tant fait, que le prince était devenu leur neveu par son union avec la belle et infortunée Marie Stuart.

Puissants par l'influence de leur nièce sur l'esprit de son époux, les Guises occupent tout, régentent tout, en dépit des autres familles prêtes à envahir le gouvernement, en dépit même de Catherine, qui, pour prix de son inaction momentanée, obtient la disgrâce de Diane, l'impérieuse duchesse de Valentinois ; en même temps les princes du sang, Bourbon et son frère, ayant reçu des missions lointaines, telles que celle de conduire à Philippe II sa nouvelle épouse, il ne resta plus que l'austère connétable, qui tout au moins voulait jouir sans restriction des prérogatives de sa charge. Bientôt, par ordre du jeune roi, lui et les siens furent éconduits avec dignité des affaires. Le champ demeurait donc libre aux nouveaux occupants ; restait à savoir si chacun de ces partis, ainsi réduits à s'éclipser devant la famille de Lorraine, ne tenterait pas quelque réaction, dan-

gereuse peut-être, en supposant que les mécontents y prissent part : c'est ce qui ne manqua pas d'arriver.

Dès le commencement de son administration, le cardinal de Lorraine s'aliéna les esprits, et par son administration malentendue, et par ses prodigalités envers ses créatures ; ainsi le cordon de Saint-Michel était donné à tout venant, pourvu qu'il fût zélé partisan du cardinal, si bien, dit Brantôme, qu'on l'appela le *collier à toute bête*. Puis, comme les solliciteurs affluaient, alléchés par tant de bénéfices donnés, tant de faveurs accordées, tant de dignités, de pensions prodiguées, le ministre se prit à user d'une fin de non-recevoir toute nouvelle. Une potence fut élevée en face du palais de Fontainebleau, où était la cour, avec injonction de ne pas passer outre pour solliciter, sous peine de la hart, sans merci.

Cependant le calvinisme acquérait à tout moment une importance plus redoutable ; ce n'étaient plus quelques milliers de religionnaires courant au prêche, c'étaient des populations entières. Loin de se trouver incapables d'agir, de faire résistance à la persécution, celles-ci voyaient à leur tête de nobles chefs, de vaillants généraux : l'aîné des Châtillons, ce fameux Coligny, devenu l'ennemi irréconciliable des Guises, pouvait disposer, en faisant un appel à ses co-religionnaires, d'une armée, sinon aguerrie, du moins prête à se sacrifier pour sa croyance.

On sait que, sous le dernier règne, la proscription religieuse s'était étendue jusqu'au sein du parlement, et que plusieurs de ses membres étaient sous le coup d'un jugement capital. Anne Dubourg devait être sacrifié, quand mourut Henri II, qui se donnait le plaisir, avec sa cour, d'assister au supplice de l'Estrapade, où bien des hérétiques avaient déjà péri. Pardonner à Dubourg et aux autres eût été, pour un commencement de règne, d'un heureux augure ; mais on en jugea autrement, et le procès suivit

son cours. Les calvinistes, indignés qu'un des membres du parlement allât à l'encontre de la récusation motivée de Dubourg, l'assassinèrent. La mort de Minard activa encore la condamnation de l'accusé : il mourut en courageux martyr. L'exaspération des réformés fut ainsi portée au comble ; dès lors on ne songe plus qu'à la vengeance : elle sera éclatante ; ce n'est rien moins qu'une révolution que l'on va tenter.

Coligny et son frère d'Andelot, les Bourbons, tout ce que la noblesse dédaignée a de plus illustre, jurent d'unir étroitement leurs intérêts pour arriver à un soulèvement général contre un odieux ministère. Aussitôt s'organise la fameuse conjuration d'Amboise ; le but est de renverser les Guises et leurs créatures, pour s'élever à leur place ; près de deux millions d'hommes entrent dans le complot. Ainsi on exploite le fanatisme des réformés, qui ne savent d'abord quelle doit être l'issue d'un si grave événement. D'abord les princes et les nobles, pour ne pas paraître les chefs avoués de tout ce qu'on va tenter, choisissent un homme qui n'a rien à perdre, un homme d'exécution : c'est La Renaudie. En peu de temps les ramifications du complot s'étendent sur toute la France ; La Renaudie est partout, soulève tout, conduit tout. Chaque province fournira son contingent d'hommes à mettre en avant ; c'est une levée comme pour la guerre, dont le rendez-vous est dans la forêt d'Amboise. Arrivées autour de la résidence royale, les bandes dispersées se rassembleront et devront investir le château, s'emparer du roi et de ses ministres. S'il est quelques conjurés scrupuleux qui osent prononcer le mot de rébellion, La Renaudie sait les persuader avec son éloquence entraînante, et les assurer que c'est au contraire pour le compte de la royauté qu'ils travailleront.

« On régla, avant de se séparer, la manière de faire les levées, et on fixa le lieu et le jour de l'exécution, qui devait

être à Blois, le 15 mars : après cela, chacun partit pour la province qui lui était assignée. Tout réussissait à souhait : les Guises amenèrent le roi à Blois, où ils lui procuraient des amusements et vivaient dans une confiance profonde. Pendant ce temps, les levées se faisaient avec sécurité, à la manière d'Allemagne, c'est-à-dire que les soldats s'enrôlaient sans savoir pour quelle expédition, s'obligeant de marcher sans délai à l'ordre du capitaine qui les soudoyait. Déjà ceux des provinces les plus éloignées étaient en mouvement ; ils avançaient par pelotons, qui grossissaient à mesure qu'ils approchaient, et le centre du royaume se remplissait de troupes. Les Guises cependant ne soupçonnaient rien : ils recevaient bien quelques avis des pays étrangers ; on leur mandait de se tenir sur leurs gardes, qu'il y avait un complot formé contre eux ; mais on ne leur donnait ni lumières, ni détails : néanmoins, sur ces faibles indications, par précaution, ils transférèrent la cour de Blois à Amboise. C'était une petite ville, plus aisée à défendre contre un coup de main, et munie d'un château assez fort pour attendre du secours : ils se crurent alors en sûreté ; et ces hommes si habiles allaient se laisser surprendre, si le chef de la conjuration lui-même ne se fût livré par excès de confiance.

La Renaudie logeait à Paris chez un avocat nommé Avenelle, son ami ; celui-ci, voyant un grand concours de toutes sortes de gens qui se succédaient chez son hôte, eut quelques soupçons ; il les communiqua à La Renaudie, qui lui avoua la conspiration. Avenelle écoute avec un air d'intérêt, et paraît s'échauffer pour le succès de l'entreprise ; mais, roulant dans son esprit l'importance de l'affaire, les difficultés et les périls, saisi de crainte, il prend le parti d'aller tout révéler au secrétaire du duc de Guise, qui était alors à Paris. Sans délai le secrétaire envoie Avenelle à Amboise ; on l'interroge, et les Guises voient avec le

plus grand étonnement le précipice ouvert sous leurs pas...

La Renaudie, sur le transport de la cour de Blois à Amboise, avait changé ses rendez-vous, assigné d'autres postes, et fixé l'exécution au 16 au lieu du 15. Le prince de Condé, ne désespérant pas non plus, vint à Amboise avec des gens de main, qui devaient être cachés, tant dans la ville que dans le château, pour seconder à temps les tentatives du dehors. Le duc de Guise, aussi fécond en ressources, voyait le péril sans se déconcerter ; il n'omit aucune des mesures qu'il pouvait prendre dans l'incertitude où il se trouvait ; il dépêcha aux gouverneurs des provinces, des ordres d'arrêter les gens armés qui prenaient le chemin d'Amboise ; il envoya des officiers lever des troupes, et écrivit à la noblesse la plus voisine, de venir incessamment se ranger auprès du roi. En même temps il écartait ceux qui lui étaient suspects, en leur donnant des commandements au loin, et des commissions honorables. Des précautions si bien prises auraient néanmoins échoué par l'opiniâtreté des conjurés, si l'un d'eux n'eût livré le plan des opérations. Alors Guise n'agit plus en aveugle ; il sut de quel côté devaient venir les plus grands efforts ; il connut les embuscades, les lieux de ralliement, les stratagèmes, les ruses, et par conséquent les mesures qu'il fallait y opposer.

Le jeune roi voyait ces mouvements, et ne savait qu'en penser. Quoiqu'il fût, pour ainsi dire, gardé à vue par ses oncles, il arrivait toujours quelques doutes jusqu'à lui ; et au besoin, son bon sens tout seul suffisait pour lui persuader qu'un pareil enlèvement ne pouvait le regarder personnellement. « Qu'ai-je fait à mon peuple qui m'en veut « ainsi ? disait-il quelquefois au duc et au cardinal. Je veux « entendre ses doléances et lui faire raison. Je ne sais, « ajoutait-il, mais j'entends qu'on n'en veut qu'à vous. Je « désirerais que pour un temps vous fussiez hors d'ici,

« pour voir si c'est à vous ou à moi qu'on en veut. » Mais les Guises se gardèrent bient de risquer cette épreuve : au contraire, le duc profita des troubles pour obtenir la dignité de lieutenant-général du royaume; les lettres en furent expédiées le 17 mars.

Dès le 16, les gens de La Renaudie parurent : ils suivirent, autant qu'ils purent, le plan projeté à Nantes. Selon ces arrangements, une troupe de calvinistes, sans armes, avec toutes les marques d'hommes de paix, et un air suppliant, devait entrer dans la ville, sous prétexte de présenter une requête au roi. Si on leur laissait le passage libre, ils se flattaient, par leur grand nombre, de se rendre en un moment maîtres des rues et des remparts. Sur le refus de les laisser entrer, un gros corps de cavalerie, dont ils auraient été soutenus, devait accourir et s'emparer des portes, pendant que l'infanterie, répandue autour de la ville, pénétrerait par les brèches des remparts et les jardins du château. En même temps les conjurés, entrés dans Amboise depuis quelques jours, à la suite des Châtillons et du prince de Condé, tous gens d'exécution, avaient ordre d'aller droit aux Guises, de les arrêter, et, en cas de résistance, de les tuer sur-le-champ. Le prince de Condé se serait mis ensuite à la tête des vainqueurs : maître du roi, il aurait fait, sous le nom du monarque, le procès au ministre et à leurs adhérents, et se serait emparé du gouvernement.

Instruit du plan d'attaque, le duc de Guise dresse, en conformité, son plan de défense; il change la garde du roi et fait murer les portes désignées. Ne voulant pas laisser oisifs le prince de Condé, les Châtillons et leurs complices, qui auraient bien pu, pendant qu'il se défendait de front, l'attaquer à dos, il les place dans les postes les plus exposés, et les entoure de surveillants, pour les empêcher de se joindre aux rebelles. Il fait sortir de la ville et du château des patrouilles fortes et nombreuses, qui enveloppent les

petites troupes, tombent sur les détachements avant qu'ils soient formés, et les dispersent : tout ce qu'on fait de prisonniers, dans la première chaleur est pendu aux fenêtres et aux créneaux du château, afin d'intimider les autres.

Mais, peu effrayés du funeste sort de leurs complices, les conjurés avançaient toujours : une troupe n'était pas plus tôt défaite, qu'une autre la remplaçait; tantôt ils résistaient ouvertement, tantôt ils fuyaient et se cachaient pour attendre du renfort. La Renaudie parcourait la campagne, accompagné d'un seul homme; il pressait les uns, retardait les autres, pour tâcher de les réunir et d'en former des corps capables de défense. Dans cette occupation, il est environné par un parti de royalistes; il se défend avec intrépidité, tue de sa main le premier qui a la hardiesse de l'approcher; mais il tombe lui-même frappé de loin d'une balle, et expire à l'heure même : son corps, porté à Amboise, fut attaché à une potence, avec cette inscription : *Chef des rebelles.*

On crut par sa mort l'entreprise entièrement déconcertée; en conséquence, pour finir promptement cette fâcheuse affaire, en facilitant une retraite aux conjurés, le chancelier, malgré les Guises, fit passer un édit par lequel le roi accordait une entière amnistie à ceux qui avaient pris les armes, plutôt, disait-on, par simplicité que par malice, pourvu qu'ils les quittassent aussitôt, et qu'ils retournassent chez eux, sauf ensuite à présenter leur requête au roi. Le plus grand nombre, rassuré par cet édit, se mit tranquillement en route, chacun pour sa province.

Mais pendant qu'ils s'en retournaient en paix, un reste de conjurés, croyant trouver la vigilance de la cour en défaut, profita de l'obscurité de la nuit pour s'approcher d'Amboise, et pénétra dans la ville. Ils furent découverts et repoussés. Cette dernière tentative mit les Guises en fureur; ils firent révoquer l'amnistie. Le roi commanda les arrêts

au prince de Condé : des ordres furent expédiés aux gouverneurs des villes, commandants et capitaines, de mettre leurs troupes en campagne, et de faire main-basse sur tout ce qu'ils rencontreraient. Ceux qui se retiraient paisiblement sous la sauvegarde de l'édit, ne furent pas exceptés; on les arrêtait sur les routes, et on les traînait en prison : à la moindre résistance, ils étaient impitoyablement massacrés, sans qu'ils sussent quel nouveau crime leur attirait ce cruel traitement.

Quelques officiers envoyés à leur poursuite, ne pouvant voir sans pitié tant de braves soldats punis pour une entreprise dont ils avaient ignoré le but criminel, en laissèrent échapper plusieurs; mais, dans Amboise même, il n'y eut point de grâce; tous ceux qui furent découverts périrent, les uns attachés à la potence, d'autres par le tranchant de l'épée, le sang ruisselait dans les rues, et les bourreaux ne pouvaient suffire : sans forme de procès, sans jugement préalable on les jetait, pieds et mains liés, dans la Loire, qui fut plusieurs jours couverte de cadavres.» (*Anquetil, Esprit de la Ligue*, tome I.)

Compromis par des aveux dénonciateurs, le prince de Condé est accusé de complicité avec La Renaudie. Il crie à l'injustice; on l'admet à présenter ses moyens de justification, et en présence de toute la cour, regardant fixement le duc de Guise : *Celui qui ose m'accuser, je suis prêt à le démentir par un combat singulier*, s'écria-t-il. *Vous me prendrez pour second*, reprend le lieutenant-général. Condé fut déclaré innocent, et remis en liberté. Néanmoins, bien des victimes furent sacrifiées. Le chancelier Olivier mourut de douleur, et Michel l'Hôpital le remplaça, pour arrêter quelques instants cette sanglante persécution, qui n'était que le prélude de tant d'autres. De sages conseillers s'adjoignirent au nouveau chancelier, et parmi eux, Marillac, Montluc, évêque de Valence, qui, comprenant le funeste état où

allait se trouver la France, s'épuisèrent en généreux efforts, et parvinrent à faire publier l'édit de Romorantin (mai 1560), sans lequel l'inquisition, avec toute l'horrible extension qu'elle avait prise en Espagne, allait être établie au milieu de nos provinces. Les évêques seuls avaient le droit de connaître des crimes d'hérésie; cette faculté était interdite aux cours de parlement[1].

Les calvinistes trouvèrent les clauses trop sévères; un soulèvement s'ensuivit qui obligea le chancelier à convoquer une assemblée de notables à Fontainebleau (août), pour y opérer un rapprochement entre les deux partis, par des concessions réciproques.

Les princes du sang craignirent de s'y présenter : Coligny s'avança fièrement avec une escorte de 800 soldats sous le nom de cortége; ce fut alors qu'il présenta sa fameuse requête, par laquelle il demandait la liberté de conscience, la convocation d'un concile et des états-généraux. Les Guises méditaient une atroce perfidie; les états-généraux furent appelés à s'assembler à Orléans; aussitôt les élections sont efficacement influencées, et le gouvernement est sûr de l'assentiment unanime dans ce qu'il va tenter. Depuis sa justification, Condé n'avait cessé d'ourdir de vastes projets, mais inexécutables dans l'état présent. Les réformés se remuaient sans cesse, à l'instigation des deux Bourbons. Les Guises prirent la résolution de se défaire des chefs des religionnaires; on leur offrit donc sans détour de se rendre à Orléans. « Ils arrivèrent le dernier jour d'octobre, avec une faible escorte, se fiant sur la parole royale, malgré les avis et les prières de leurs partisans qui les suppliaient de se mettre à leur tête. La noblesse

[1] Cet édit ne fut enregistré qu'avec peine, et avec des modifications par rapport aux laïcs, à qui la Cour réserva le droit de se pourvoir devant le juge royal. (HÉNAULT.)

de Gascogne, de Poitou, de Provence, de Languedoc et de Normandie, s'engageait à leur former quinze mille hommes d'infanterie avec de la cavalerie à proportion. Huit cents gentilshommes que le roi de Navarre rencontra à Limoges, ne purent obtenir de l'accompagner, et, comme il s'engageait à demander leur grâce s'ils étaient inquiétés : « Notre grâce, monsieur, s'écria l'un d'eux, vous serez bienheureux, si demandant la vôtre avec beaucoup d'humilité, vous l'obtenez. » Ce ne fut qu'aux portes d'Orléans, que les deux princes sentirent enfin le danger de cette confiance naïve. « Ils furent surpris de ne voir personne venir au-devant d'eux, et de trouver les portes de la ville gardées comme celles d'une place de guerre, Les rues étaient pleines de soldats, les remparts, les carrefours, les places, occupés par de nombreux corps-de-garde ; la maison où logeait le roi, entourée de bataillons, comme la tente d'un général au milieu de son camp, les portes fermées qu'on refusa de leur ouvrir, et il leur fallut descendre de cheval dans la rue, et entrer par le guichet. » (Daniel). Il était trop tard pour reculer. Conduits par le roi dans la chambre de la reine-mère, qu'ils trouvent le visage défait et roulant des larmes dans ses yeux, les princes avaient à peine eu le temps de répondre à ses premières caresses, que François II, s'emportant tout à coup contre Condé, lui reproche d'avoir allumé la guerre civile dans le royaume, et le fait arrêter par Chavigny, un des capitaines de ses gardes. Le roi de Navarre voulut en vain plaider la cause de son frère ; lui-même fut emmené bientôt par le capitaine des gardes, dans une maison voisine, où il était gardé à vue.

Aussitôt, le procès de Condé s'instruisit par commission, en dépit des protestations de l'accusé, qui demandait à être renvoyé par devant les pairs de France et le parlement de Paris, ses juges naturels. Vers la fin de novembre, on rendit un arrêt qui condamnait le prince à mort, et fixait son

exécution au 10 décembre, jour de l'ouverture des états. L'Hôpital, du Mortier et le comte Sancerre refusèrent de la signer; mais François II semblait déterminé à passer outre. Éléonore de Roye, la femme de Condé, étant venue se jeter tout en larmes à ses pieds : « Madame, lui dit-il froidement, votre mari a voulu m'ôter ma couronne et la vie. » Le condamné gardait bonne contenance dans ce moment critique. Pressé de chercher quelque moyen de s'accommoder avec les Guises : « Il n'y a, s'écria-t-il, meilleur moyen d'appointement, qu'avec la pointe de la lance. »

Le roi de Navarre essaya en vain de la soumission. Il alla supplier le cardinal de Lorraine, qui le reçut dans son jardin : « Le roi de Navarre, dit Brantôme, parlait au cardinal plus souvent découvert que couvert, et l'autre se mettait très-bien à son aise, car il faisait grand froid. » Loin d'être en mesure de sauver la vie à son frère, lui-même avait à craindre pour la sienne. « Il faut, disaient les Guises, en deux coups et tout d'un temps, couper la tête à la rébellion et à l'hérésie. » Le roi de Navarre fut averti qu'il lui viendrait un ordre de paraître à la cour, et qu'il y serait égorgé. L'ordre vint en effet, et se l'étant fait répéter trois fois, il se décida enfin à braver les assassins... François II l'attendait en robe de chambre, un poignard à la ceinture. Il était convenu qu'il le frapperait à la première parole insolente, et que les gardes l'achèveraient ; mais le roi de Navarre demeura si respectueux et si paisible, que le courage faillit au jeune homme, qui le laissa partir sans oser porter la main à sa ceinture. En passant le seuil de la porte, Antoine de Bourbon se trouva en face du duc de Guise, et put l'entendre s'écrier : « Oh ! le pauvre roi que nous avons là ! »

Cependant, l'épée du bourreau demeurait toujours suspendue sur la tête du prince de Condé, et le terme fatal approchait. Dans cinq jours l'arrêt de la commission allait

s'exécuter, et Condé jouait tranquillement aux cartes dans sa prison, quand un de ses valets de chambre, nommé Picard, s'approcha du jeu, et fit tomber une carte : « Notre homme est croqué », dit-il au prince à voix basse, en se baissant pour la ramasser. François II venait de mourir d'un abcès à l'oreille, à l'âge de dix-sept ans, dix mois et quinze jours, après un an et demi de règne. Le mal avait redoublé tout à coup de violence, pendant qu'on lui faisait le poil, et quelques-uns prétendirent que son barbier, calviniste en secret, inquiet d'une profession de foi que l'on voulait faire signer à tous les gens du château, avait, en le rasant, fait couler du poison dans l'abcès. Le mot de Picard semblerait indiquer que le prince de Condé ne fut pas étranger au crime, s'il y en eut un, et les huguenots ne dissimulèrent pas la joie qu'ils ressentaient de cette mort. On entendit leurs ministres publier dans les prêches qu'elle était « un châtiment de la justice de Dieu contre les persécuteurs du pur Évangile. » (5 décembre 1560) (*Histoire de France.*)

CHAPITRE II.

CHARLES IX.

A François II, mort le 5 décembre 1560, âgé de dix-sept ans et dix mois, succéda Charles IX, son frère, qui n'avait que dix ans et demi. Catherine de Médicis se saisit des rênes du gouvernement sans demander la régence. Elle espérait dominer tous les partis en alimentant les discordes, et régner sur eux *en les divisant*. Elle gagna le roi de Navarre par des promesses et se ménagea ainsi un allié docile, et tira Condé de prison, de sa seule autorité. « Ce prince et le duc de Guise se réconcilièrent et s'em-
« brassèrent en sa présence, avec la résolution bien déter-
« minée de se détruire l'un l'autre ; et bientôt s'ouvrit la
« carrière des plus horribles excès où l'esprit de faction,
« la superstition, l'ignorance, le fanatisme et la démence
« aient jamais porté les hommes[1]. » Les Guises, mainte-

[1] Voltaire, *Histoire du Parlement.*

tenus à la cour, conservèrent une forte part de crédit : le vieux connétable de Montmorenci fut rappelé. Ainsi Catherine caressait et trompait tout le monde, incapable qu'elle était de comprendre et de suivre la politique généreuse de l'Hôpital, qui voulait, en associant la représentation nationale au gouvernement, prêter une nouvelle force à la royauté.

Les états généraux s'ouvrirent à Orléans le 13 décembre 1560. La régence fut conférée, ou plutôt confirmée à Catherine de Médicis. Le roi de Navarre, nommé lieutenant-général du royaume, devait intervenir dans toute affaire grave. On s'occupa ensuite du culte et des finances. Le tiers-état et la noblesse demandèrent la suppression, ou au moins l'adoucissement des peines portées contre les protestants; mais l'orateur du clergé soutint qu'*il n'y avait pas de supplices assez rigoureux contre les hérétiques*. Le trésor était grevé de quarante-trois millions de dettes [1]; Henri II avait prodigué l'argent de l'État à la duchesse de Valentinois, sa maîtresse, au connétable de Montmorenci, au maréchal de Saint-André, et à une foule d'avides courtisans; les Guises avaient, dit-on, pillé les deniers publics pendant leur ministère. L'ordre de la noblesse demanda que les sommes illicitement perçues depuis l'année 1547 fussent restituées; c'était une attaque indirecte contre les favoris et les anciens ministres. La violence des débats qui s'engagèrent à ce sujet força le chancelier d'ajourner l'assemblée [2].

Pendant cette espèce de trêve, le maréchal de Saint-André, le connétable et le duc de Guise, menacés dans leur

[1] « Jamais père, disait l'Hôpital, de quelque état ou condition « qu'il fût, ne laissa orphelin plus engagé, plus endetté, plus em- « pêché, que notre jeune prince est demeuré par la mort des rois, « ses père et frère. »

[2] Avant l'ajournement, l'Hôpital avait fait adopter aux états-généraux la fameuse *ordonnance d'Orléans*, qui rétablissait les élections ecclésiastiques, supprimait les annates, astreignait les prélats à la résidence, contenait la puissance des nobles dans de justes bornes, abolissait les taxes arbitraires, réglait, par un tarif uniforme, les frais de justice, et créait de nouveaux magistrats chargés de veiller à l'observation des lois.

fortune et dans leur crédit, formèrent la ligue connue sous le nom de *Triumvirat*. Philippe II, roi d'Espagne, intéressé à fomenter l'anarchie en France, était l'âme de cette ligue. De leur côté, les calvinistes et les mécontents s'unirent contre les catholiques.

La guerre civile était imminente; l'autorité royale, loin de se raffermir, était plus que jamais menacée; l'Hôpital fit tête au danger avec une courageuse opiniâtreté. Après avoir remis un peu d'ordre dans les finances par de sévères réformes, et organisé une force militaire assez imposante, il essaya de calmer les dissidents par la *déclaration royale* publiée dans toutes les provinces. Tout homme détenu pour soupçon d'hérésie fut mis en liberté; les exilés pour cause de religion purent rentrer dans le royaume; il fut défendu au peuple de se servir des noms odieux de *huguenots*, de *luthériens*, de *papistes*. L'édit de juillet suivit de près cette déclaration. Cet édit, tout en prohibant les assemblées religieuses des protestants, substitua l'exil à la peine capitale, et soumit les délits de religion à l'autorité ecclésiastique. Les réformés refusèrent d'obéir à cette ordonnance, tinrent leur premier synode à Sainte-Foi (Agénois), et donnèrent le signal de la guerre.

Les états généraux se rouvrirent à Pontoise et terminèrent leurs opérations à Saint-Germain. La majorité des députés réclama la tolérance religieuse, et approuva le plan de réforme proposé par l'Hôpital. Le clergé consentit à supporter une partie des charges de l'État, et offrit quatre décimes pendant six ans. L'Hôpital, qui espérait encore

rapprocher les deux cultes, conseilla à la reine une nouvelle assemblée, dans laquelle les docteurs des deux communions soutiendraient librement leurs opinions. Le colloque de Poissy (1561) trompa l'attente du chancelier et ne fit qu'envenimer les haines ; mais l'Hôpital, poursuivant son œuvre avec une vertueuse persévérance, triompha de l'opposition violente du parti catholique, de l'indécision de la reine, et fit rendre l'édit de janvier [1] (1562). Le parlement, où dominait la faction des Guises, ne l'enregistra qu'après trois lettres de jussion, en ajoutant la clause : « Qu'il cédait à « la volonté absolue du roi ; qu'il n'approuvait pas la re- « ligion nouvelle, et que l'édit ne serait que provisoire. »

Malgré cette protestation, la paix se rétablissait ; les calvinistes se rattachaient à un gouvernement assez fort pour les protéger ; les catholiques approuvaient les deux édits de pacification, et recueillaient déjà les heureux fruits de l'ordonnance d'Orléans. Les ambitieux s'alarment de ce retour à des principes d'ordre et de modération ; les agents de l'Espagne et de la cour de Rome, les triumvirs qui ont attiré dans leur parti le faible roi de Navarre, cherchent à ranimer le mécontentement par de violentes déclamations, provoquent et paient des émeutes. Le duc de Guise accourt de Joinville à la tête d'une foule de gentilshommes.

En passant à Vassy, petite ville sur la frontière de Champagne, ses gens se prennent de querelle avec des protestants qui y faisaient le prêche dans une grange. Une sorte de combat s'engage, et le duc, accouru pour rétablir l'ordre,

[1] L'édit de janvier permit aux réformés d'avoir des temples dans les faubourgs de toutes les villes. — Les protestants furent mis sous la protection des lois. — Quiconque troublait leurs assemblées était condamné à une amende de mille écus d'or. — De leur côté, les religionnaires devaient rendre les églises, les maisons, les terres dont ils s'étaient emparés. — C'était un véritable édit de tolérance.

est atteint d'une pierre à la joue. A la vue du sang de leur maître, ses gentilshommes mettent l'épée à la main, et font main-basse sur tout ce qui se trouve dans la grange. Effrayée des cris de fureur qui s'élevèrent à cette nouvelle dans tout le royaume, Catherine voulut prévenir la lutte qui devenait imminente, et écrivit au duc de Guise de ne pas venir à Paris. Mais celui-ci n'était pas homme à reculer pour si peu ; il passa outre, et fit une entrée triomphale dans la ville, escorté d'un peuple entier, avec tout l'appareil de harangues et d'acclamations, réservé jusqu'alors au roi.

Aussitôt la guerre éclata. Condé écrivit à d'Andelot et à l'amiral de Coligny, « que César n'avait pas seulement passé le Rubicon, mais déjà avait saisi Rome, et que ses étendards commençaient à branler par les campagnes. » En même temps il vient s'installer à Meaux, et rassemble, en quelques jours, trois mille chevaux. Il s'avançait, à la tête de cette petite armée, sur Fontainebleau, où il devait trouver la cour qui se jetait dans ses bras pour échapper à la tyrannie des triumvirs. A quelques lieues de la ville, il apprend que ceux-ci l'ont prévenu, et viennent de ramener le roi et sa mère à Paris. De protecteur de l'autorité royale, ce hardi coup de main faisait de Condé un rebelle ; mais lui aussi avait passé le Rubicon : « C'en est fait, s'écrie-t-il, nous sommes plongés si avant, qu'il faut boire ou se noyer, » et, du même pas, il marche sur Orléans, où d'Andelot était déjà aux mains avec les catholiques, et dont il fait son quartier général.

De là, l'incendie s'étend en un clin-d'œil sur tout le royaume. La Normandie se soulève presque entière en faveur de la réforme. En Provence, en Dauphiné, dans le Languedoc et le Comtat-Venaissin, les huguenots se rassemblent en corps d'armée, et commencent une guerre atroce, pleine d'incendies, de pillages, de massacres et de

profanations. Le plus célèbre de ces cruels partisans fut le fameux baron des Adrets, qui remplit tout le Midi du bruit de sa férocité. Du reste, les catholiques n'en faisaient guère moins de leur côté. Au baron des Adrets, ils pouvaient opposer Blaise de Montluc, qui raconte dans ses mémoires qu'on pouvait reconnaître par où il avait passé, aux cadavres qu'il laissait derrière lui. « Je recouvrai, dit-il froidement, deux bourreaux qu'on appela depuis mes laquais, parce qu'ils étaient souvent avec moi. » A Paris, Montmorenci s'en vint un jour sans motif, à la tête de ses troupes, faire une expédition dans les faubourgs où les prêches se tenaient. Il enfonça les portes, brûla les chaires et les bancs, et y gagna le surnom ironique de *capitaine Brûle-Bancs*. Les gouverneurs des provinces se trouvaient fort embarrassés au milieu de toutes ces passions déchaînées, et les ordres qui leur arrivaient de la cour n'étaient pas de nature à leur donner plus d'assurance. « Les lettres du duc de Guise, dit Tavannes, portaient qu'il fallait tout tuer, et celles de la reine tout sauver. »

Cependant on se préparait, sous les murs de Paris et d'Orléans, à des combats plus sérieux. Les deux partis songeaient à se ménager des alliances au dehors. Les Guises invoquaient Philippe II; Condé appelait les Suisses et les Allemands, et traitait avec Élisabeth. « Les étrangers, dit Lanoue, ouvraient les yeux et frétillaient pour entrer en France. » En vain Catherine, dont les alarmes augmentaient de jour en jour, essaya-t-elle d'une entrevue entre le roi de Navarre, Coligny et Condé. L'on ne put s'entendre, et la conférence qu'elle fit ouvrir à Tasly, entre Orléans et Châteaudun, n'eut pas un meilleur succès, malgré les efforts de l'évêque de Valence, le frère de Montluc. Au sortir même de la conférence, les protestants marchèrent sur Beaugenci, qu'ils saccagèrent, et les catholiques, par forme de représailles, mirent à feu et à sang la

ville de Blois, qui avait reçu une garnison protestante. De là, ils s'avancèrent sous les murs de Bourges, qui se défendit à peine, et quelques-uns parlaient d'aller à Orléans, mais Catherine détourna le coup, et les emmena à Rouen. La prise d'Orléans eût terminé la guerre, et la laissait sans défense entre les mains des Triumvirs.

Le siége de Rouen commença vers la fin de septembre. Le roi de Navarre y mourut des suites d'une blessure qu'il négligea; mais sa mort ne sauva pas la ville, qui fut emportée d'assaut au bout d'un mois (1562). Déjà l'alarme se mettait au camp d'Orléans, quand on apprit que La Rochefoucauld et d'Andelot arrivaient à grandes journées; le premier, à la tête d'un gros escadron de gentilshommes, l'autre, avec sept ou huit mille reîtres. « Il ne faut pas demander si chacun « sautoit et rioit à Orléans. Nos ennemis, disoit le prince « de Condé, nous ont donné deux mauvais échecs, ayant « pris nos rocs (entendant Rouen et Bourges); j'espère « qu'à ce coup nous aurons leurs chevaliers, s'ils sortent « en campagne. » (*Lanoue.*) Condé s'avança jusque sous les murs de Paris, pour tenter un coup de main; mais Catherine remit encore cette fois de nouvelles négociations sur le tapis, et, pendant qu'on débattait les articles d'un nouvel édit, les hostilités demeurèrent suspendues. « Et eut-on vu « dans la campagne, entre les corps-de-gardes, sept ou huit « cents gentilshommes de côté et d'autre, deviser ensemble, « aucuns s'entresaluer, autres s'entr'embrasser de telle fa« çon que les reîtres du prince de Condé, qui ignoroient nos « coutumes, entroient en soupçon d'être trompés et trahis « par ceux qui s'entrefaisoient tant de belles démonstra« tions, et s'en plaignirent aux supérieurs. Depuis, ayant « vu les trêves rompues; que ceux même qui plus s'en« trecaressoient, étoient les plus âpres à s'entredonner « des coups de lances et de pistoles; ils s'assurèrent un « peu, et disoient entre eux : Quels sots sont-ceux-ci, qui

« s'embrassent aujourd'hui et s'entretuent demain ? » (*Lanoue.*)

On était alors au mois de décembre. De nouveaux renforts arrivaient chaque jour à l'armée des triumvirs, d'Espagne et des provinces. Celle de Condé, exposée en pleine campagne aux injures de la mauvaise saison, commençait à se ruiner : bientôt la place ne fut plus tenable pour lui; il y plia bagage (10 décembre), et s'achemina à grandes journées sur la route de Normandie, pour aller au-devant des troupes que lui envoyait Élisabeth. Les Triumvirs se mirent à sa poursuite, et l'atteignirent, le 19, près de Dreux, où s'engagea la première bataille rangée de nos guerres de religion. Après sept heures d'un combat acharné, le champ de bataille resta aux catholiques avec la personne du prince de Condé, mais ils laissèrent Montmorenci entre les mains des ennemis, et le maréchal de Saint-André parmi les morts.

Le duc de Guise, qui restait seul pour ainsi dire sur le premier plan, se trouva alors le véritable maître de la France. Il avait envoyé demander à Catherine la permission de livrer bataille ; mais une fois vainqueur, il changea de ton : il n'écrivait aux ministres du roi que *ma bataille, ma victoire;* il fallut lui donner un brevet de maréchal de France en blanc, avec le droit d'en gratifier qui bon lui semblerait; il imposa à la reine-mère une nouvelle promotion de chevaliers de l'ordre de Saint-Michel. « Nous avons fait ce « matin, écrivit Catherine, le 12 janvier, à un de ses con- « fidents, trente-deux chevaliers, parce qu'il n'y en avoit ; « et dites après cela que nous ne faisons rien ici. »

Sans donner aux vaincus le temps de respirer, Guise vint mettre, dès le commencement de 1563, le siége devant Orléans. Il disait « que le terrier étant pris, où les renards « se retiroient, on les courroit par force par toute la « France. » Déjà la place était sérieusement menacée, et le

duc avait mandé à la reine-mère qu'il ne tarderait pas à s'en rendre maître; la cause de la réforme semblait perdue, et rien ne faisait prévoir où s'arrêteraient les prétentions de la maison de Lorraine : un crime vint tout remettre en question. Un soir (18 février) que le duc revenait tranquillement d'une ronde, escorté seulement de quelques hommes, il fut atteint, en passant près d'un buisson, d'un coup de pistolet chargé de balles empoisonnées, et expira sept jours après. L'assassin, Poltrot de Méré, gentilhomme protestant de l'Angoumois, nomma d'abord Soubise, Théodore de Bèze, la Rochefoucauld ; il déclara ensuite que c'était Coligny qui avait dirigé son bras, et ne cessa de charger l'amiral jusqu'à la fin. Dès ce jour commencèrent les haines mortelles des deux maisons de Lorraine et de Châtillon : nous les verrons en jeu à la Saint-Barthélemi.

En attendant, la mort du duc laissait le champ libre aux intentions pacifiques de la reine-mère. S'appuyant de la double captivité de Montmorenci et de Condé, Catherine aboucha les prisonniers, et parvint enfin à réconcilier les deux partis. L'édit d'Amboise fut le gage de la pacification (19 mars).

« Celui de juillet 1562 permettait aux calvinistes de s'assembler, pour l'exercice de leur religion, par tout le royaume, pourvu que ce fût hors des villes. Celui d'Amboise, donné le 19 mars, leur permettait de faire cet exercice dans les villes dont ils se seraient trouvés en possession le 7 mars. La permission générale de faire le prêche dans toutes les campagnes, accordée par l'édit de janvier, était restreinte dans celui-ci, pour les seigneurs hauts-justiciers, à toute l'étendue de leur seigneurie ; pour les nobles, à leur maison seulement, pourvu qu'elle ne fût pas dans les villes ou bourgs soumis à la haute justice de quelque seigneur catholique. Par compensation de cette restriction, dans chaque bailliage ressortissant immédiatement aux

parlements, on marqua aux calvinistes une ville dans laquelle ils pratiqueraient en liberté leur religion. Du reste, l'édit ne portait aucune clause flétrissante, mais oubli total du passé, et reconnaissance que le prince et ses adhérents étaient de fidèles sujets du roi, qu'ils n'avaient pris les armes qu'à bonne intention et pour le bien de son service.

L'amiral fut outré de colère en apprenant que la paix était signée. « Ce trait de plume, dit-il, ruine plus d'églises « que les forces ennemies n'en auraient pu abattre en dix « ans. » Calvin, Bèze et les autres ministres, en firent de vifs reproches au prince de Condé : tous ensemble lui prédirent qu'il ne tarderait pas à s'en repentir ; mais l'affaire était conclue, il n'y avait point à revenir. En conséquence, les prisonniers devinrent libres, et l'amiral fut obligé de souffrir, non sans chagrin, la dispersion de son armée. Les Allemands, reîtres et lansquenets, furent renvoyés dans leur pays, payés des deniers du roi, avec un ample sauf-conduit pour traverser le royaume. » (*Anquetil. Esprit de la Ligue.*)

Catherine n'avait vu dans ce traité qu'un moyen de ressaisir le pouvoir qui s'échappait de ses mains ; elle n'en demeurait pas moins l'ennemie de ceux qu'elle avait tant choyés. Pour commencer, elle envoya ordre à Tavannes qui commandait en Bourgogne, d'attaquer les Allemands au passage, malgré le sauf-conduit, et de les exterminer jusqu'au dernier, pour ôter à leurs compatriotes l'envie de retourner en France. Heureusement pour eux que le prudent gouverneur craignit de se compromettre, et refusa nettement d'obéir. Mais la cour n'en avait pas moins donné la mesure de sa mauvaise foi, et les esprits, toujours sur le qui-vive, demeuraient dans un état de défiance hostile qui ne présageait rien de bon pour l'avenir.

Dès ce moment, la crise va toujours se compliquant,

guerres sur guerres, massacres sur massacres par toute la France, et parfois affaissement général, secoué bientôt pour en venir à de plus sanglantes catastrophes, et au terrible dénouement du 24 août 1572. Et cependant, voyez quel lustre, quelles pompeuses fêtes, quelle joyeuse vie a la cour, où sont assemblés tous ces brillants gentilshommes, qui ne savent plus se battre comme on se battait au temps de François Ier, mais qui, à l'heure de la bataille, se présentent fièrement l'épée à la main, et se jettent au travers de l'ennemi avec autant de vaillance que d'étourderie ! Il est curieux de lire dans les annalistes du temps, et surtout dans ces pages cyniques de la chronique scandaleuse du seigneur de Brantôme, les relations des brillantes fêtes, des intrigues amoureuses, qui prennent souvent plus de place que le récit d'une bataille, ou d'une expédition contre les huguenots.

Catherine profita des premiers instants de calme qui suivirent la pacification d'Amboise, pour reprendre le Havre-de-Grâce, cédé pendant la guerre aux Anglais, par le prince de Condé, comme cautionnement des sommes que lui avait prêtées Élisabeth. Condé s'offrit avec ses protestants pour réparer sa faute, et vint combattre ses anciens alliés, sous les ordres de Montmorenci. Le siége, commencé le 20 juillet, ne dura que huit jours. De six mille hommes qui composaient la garnison, plus de la moitié avait été emportée par la guerre et la peste.

Charles IX avait assisté aux opérations du siége avec son frère, Henri d'Anjou. Il entrait alors dans sa quatorzième année. En revenant du Havre, Catherine le fit proclamer majeur à Rouen, au parlement de Normandie, malgré les remontrances du parlement de Paris, et, vers la fin de l'année, elle l'envoya faire une somptueuse promenade à travers les provinces du midi, qui avaient le plus souffert de la guerre civile. Après s'être montrée en Lor-

raine, sous le prétexte d'un enfant de la duchesse que le jeune roi devait tenir sur les fonts de baptême, mais, au fond, pour faciliter les négociations entamées par Catherine avec le marquis de Bade, et d'autres petits princes allemands, la cour s'achemina vers la Bourgogne, où Tavannes avait tout préparé pour lui ménager un gracieux accueil. De là elle s'avança à travers le Dauphiné, la Provence et le Languedoc, uniquement occupée en apparence de fêtes et de plaisirs; mais derrière Charles était sa mère. Chemin faisant, Catherine s'aboucha avec le duc de Savoie; elle trouva dans Avignon un Florentin, confident du pape, envoyé exprès pour traiter avec elle. On vint ensuite, vers le milieu de 1565, à Bayonne, où Charles IX devait rencontrer sa sœur Élisabeth, la reine d'Espagne, qui avait été conduite à cette entrevue par le duc d'Albe, le fameux Alvarès de Tolède. Ce fut alors une suite non interrompue de bals, de festins et de tournois, qui attirait uniquement l'attention, pendant qu'Alvarès et Catherine conféraient à l'écart. Un mot est resté de ces entretiens mystérieux, dans lesquels s'agita le sort des protestants de France. « Dix mille grenouilles, dit un jour Alvarès devant le jeune prince de Béarn, depuis Henri IV, dix milles grenouilles ne valent pas la tête d'un saumon. » Catherine était à la hauteur de cette politique, et la suite le prouva bien.

Au retour de Bayonne, la cour passa par Nérac en Gascogne, d'où elle emmena Jeanne d'Albret, la veuve du roi de Navarre. Enfin, l'on arriva à Blois, au commencement de l'hiver de 1565. Ce voyage eut une grande influence sur les idées du jeune roi. Partout sur son passage on lui avait montré les monastères démolis, les églises ruinées, les croix abattues, les statues des saints mutilées, les campagnes semées d'ossements arrachés des tombeaux; « il se trouvait que vingt et vingt-cinq lieues de pays n'avaient que des ruines pour églises; partout les croix renversées

attestaient de la fureur des partis. » Une foule d'ordonnances tendant toutes à restreindre les libertés accordées aux protestants par l'édit d'Amboise avaient été rendues sur la route[1], et les esprits retombaient insensiblement dans cet état d'irritation qui avait amené la guerre civile. Au sein même du parti catholique avait éclaté une sorte de scission qui menaçait d'avoir des suites. Le cardinal de Lorraine, revenant du concile de Trente, et tout gonflé du rôle que venait de jouer sa famille, voulut reprendre les allures royales que son frère affectait sur la fin, et rassembla une grosse escorte de ses parents et de ses amis pour faire une entrée triomphale à Paris. Montmorenci, qui jalousait la famille de Lorraine, vit dans cette prétention une atteinte à ses droits de gouverneur de Paris, et vint à la rencontre du cardinal avec une troupe de hoquetons. Il intima au prélat l'ordre de renvoyer son escorte, et, sur son refus, un véritable combat s'engagea dans les rues. Le cardinal, effrayé, saute à bas de cheval, s'enfonce dans une boutique, et, de maison en maison, gagne son hôtel pendant la nuit. Les Lorrains rassemblèrent aussitôt leurs partisans. Montmorenci, de son côté, écrivit à Coligny, au prince de Condé, aux principaux chefs du parti protestant, qui accoururent en armes. Sans un message du roi, qui ordonna un licenciement général, Paris allait devenir le théâtre d'une bataille rangée. Cette affaire, jointe à un autre démêlé que le cardinal eut en Lorraine avec son intendant Salcède, qui se révolta au nom du roi contre lui, reçut le nom de *guerre cardinale*.

Charles IX ne parut s'en émouvoir que médiocrement.

[1] Il s'en glissa une, dans le nombre, étrangère aux querelles religieuses, mais d'une grande importance historique. Ce fut celle qui transporta le commencement de l'année au mois de janvier, du samedi-saint où il était auparavant placé.

Mais, au retour de son voyage, il convoqua une assemblée solennelle à Moulins (1566), et força les deux rivaux à s'embrasser après des excuses réciproques. Cette assemblée de Moulins est célèbre par l'édit de jurisprudence qui y fut proclamé, sous les auspices de l'Hôpital, et qui reste encore de la plus haute importance dans notre législation. La cour voulut aussi ménager un accommodement entre la maison de Lorraine et celle de Châtillon, sur laquelle planait toujours l'ombre sanglante du duc de Guise. L'on s'embrassa « selon la convention », mais sans se pardonner. L'assemblée était à peine finie, que le duc d'Aumale appela Coligny en combat singulier. Des accusations d'assassinat et d'empoisonnement furent renvoyées de part et d'autre : il était facile de prévoir ce qui allait arriver.

Les deux partis restaient donc en présence, en dépit des efforts de la cour. Catholiques et protestants ne cessaient de travailler secrètement au triomphe de leur cause ; leur principal soin, en ce moment, était de constituer une filiation de confréries[1], qui toutes devraient être armées et se

[1] La jalousie entre les deux religions ne se borna pas à l'émulation d'une plus grande régularité ; elles cherchèrent à s'appuyer l'une contre l'autre de la force des confédérations et des serments. Depuis longtemps la Romaine entretenait dans son sein des associations connues sous le nom de *Confréries*. Elles avaient des lieux et des jours d'assemblée fixés, une police, des repas, des exercices, des deniers communs. Il ne fut question que d'ajouter à cela un serment d'employer ses biens et sa vie pour la défense de la foi attaquée. Avec cette formule, les confréries devinrent comme d'elles-mêmes, dans chaque ville, des corps de troupes prêtes à agir au gré des chefs, et leurs bannières, des étendards militaires. La multitude réunie se trouva plus hardie. Contradictions, railleries, dédains entre personnes de différentes religions, on ne se souffrit plus rien : de là des émeutes et des massacres par toute la France.

« La manie des associations saisit aussi la noblesse et les grands seigneurs. Il y eut de ces ligues particulières qui enveloppèrent des

lever en masse au premier signal. Catherine tenta vainement de dissoudre ces confréries ; elles subsistèrent toujours, et chez les protestants et chez les catholiques. En même temps les hauts seigneurs, toujours avides de biens et de richesses, faisaient payer leur dévouement le plus cher possible, et le trésor s'épuisait à les satisfaire.

provinces entières. Pendant le voyage du roi, on en découvrit une, dont Louis de Bourbon, duc de Montpensier, les Guises et les plus grands du royaume étaient chefs. La reine, à la vue de cette nouveauté, assemble un conseil extraordinaire. La plupart des confédérés y furent mandés ; et tous néanmoins, jurèrent et signèrent qu'ils n'avaient point trempé dans ces complots, qu'ils les abhorraient, et que jamais ils ne prendraient les armes que par le commandement de sa majesté.

« Ces protestations ne rompirent point des liaisons qu'on croyait fondées sur de si bons motifs : elles prévalurent même bientôt sur toutes les autres. Les frères se séparèrent des frères, les pères des enfants, et on vit les familles déchirées par le même schisme qui divisait l'État.

« A l'égard des calvinistes, comme s'ils eussent été en pays ennemi, ils avaient des signaux d'intelligence, des mots de ralliement, des rôles de recrues et de recette, des routes tracées, des entrepôts marqués, des magasins d'armes, et tout ce qui est nécessaire pour faire éclater au premier ordre un soulèvement général. C'est avec ces précautions que les chefs attendaient l'effet des projets qu'ils croyaient concertés contre eux.

« Ils entretenaient, outre cela, dans les états protestants et catholiques, des envoyés publics ou secrets, chargés d'éclairer les ministres du roi, de traverser leurs négociations, s'il était nécessaire, ou d'en entamer à leur avantage. Enfin, de temps en temps ils faisaient à la cour, tantôt des propositions raisonnables, tantôt des demandes outrées, afin de juger, par la réponse, des dispositions cachées ; ensuite, sous prétexte de divertissements ou de simples visites, ils se rassemblaient dans des châteaux, et y prenaient en commun des résolutions, toujours couvertes du voile du mystère.

(Anquetil, *Esprit de la Ligue*, t. I.)

De leur côté, les calvinistes cherchaient à s'emparer de l'esprit du roi par l'entremise de Coligny, qui s'acquittait de cette tâche avec ardeur. Charles, un jour, impatienté des réclamations perpétuelles de l'amiral : « *Il n'y a pas long-temps*, dit-il avec aigreur, *que vous vous contentiez d'être soufferts par les catholiques, maintenant vous demandez à être égaux, bientôt vous voudrez être seuls et nous chasser du royaume.* » Coligny aurait dû comprendre toute la portée de ce reproche.

C'est ainsi que souvent le jeune prince manifestait ses dispositions peu bienveillantes à l'égard des réformés ; et pourtant ceux-ci portaient encore plus de haine à Catherine qu'à son fils, bien qu'elle sût toujours voiler habilement ses projets comme ses sympathies. Au commencement de l'année, il parut un ouvrage, dont la maxime était ainsi conçue : *Il est loisible de tuer un roi et une reine qui résistent à la réformation de l'Évangile* [1]. Catherine, sortant de sa chambre, trouva à ses pieds une lettre qui la menaçait du sort de Minard et du duc de Guise. Elle se tut, et profita d'une occasion favorable pour lever des soldats.

Les Pays-Bas venaient d'entrer en pleine révolte contre l'inquisition de Philippe II et de se déclarer indépendants ; l'Espagnol donna une armée au farouche duc d'Albe pour les faire rentrer dans le devoir ; cet armement permit à la reine-mère de jouer l'inquiétude, et de lever de nouveaux bataillons. Elle eut recours aux Suisses, tandis que Condé et les siens offraient leurs services en cas d'attaque. Mais Catherine était bien assurée que le passage des Espagnols sur ses frontières devait être tout inoffensif ; ce qui lui importait, c'était son propre salut, la stabilité de sa prépondérance ; et rien autre chose qu'une bonne armée n'était

[1] Dupleix, t. III.

capable de la soutenir et de la sauver. Spiffer et ses montagnards suisses, au nombre de six mille, s'avancèrent au centre du royaume, tandis que les réformés, discernant bien le but caché de cette levée étrangère, murmuraient et se rassemblaient pour délibérer secrètement sur l'état des choses.

Ce fut alors qu'ils tentèrent un coup de main, déjà essayé dans plus d'un règne, et sous le même prétexte de s'emparer de la personne du prince. La cour était à Monceaux en Brie, dans la plus grande sécurité, quand arriva soudain la nouvelle d'un soulèvement des calvinistes. Les Suisses étaient loin ; peu de soldats se trouvaient autour de Charles ; le danger était imminent : une fois le prince aux mains des rebelles, qu'allait devenir l'État ?

Le 26 septembre, au soir, tout était calme ; le 27, la France était en feu : la seconde guerre civile allait commencer (1567). La cour se réfugie à grand' peine dans la ville de Meaux. Condé, Coligny, d'Andelot, arrivaient à marches forcées, aussi bien que les Suisses. Ceux-ci, malgré les attaques furieuses des révoltés, firent bonne contenance, et, formés en bataillon carré, reconduisirent vaillamment le roi jusqu'à Paris. « *Sans mes bons compères les Suisses*, disait depuis le roi, *ma vie ou ma liberté étoient en très-grand branle.* »

Cependant les calvinistes n'abandonnèrent pas la partie, et mirent hardiment le siége devant la capitale. La reine-mère voulut, comme d'ordinaire, avoir recours à la négociation ; mais les esprits étaient trop irrités ; on résolut d'en venir à une action. Le connétable de Montmorenci fut obligé, malgré tous ses efforts pour arrêter l'effusion du sang, de se mettre à la tête des catholiques, et la bataille se livra dans la plaine de Saint-Denis (10 novembre 1567). Grandes furent les pertes que la France eut à déplorer dans cette journée ; aucun des deux partis ne fut vainqueur,

à moins qu'on ne veuille donner la victoire aux catholiques, parce qu'en dernier résultat, ils demeurèrent maîtres du champ de bataille. Le vieux Montmorenci succomba, après s'être engagé dans un escadron ennemi, sous les coups de Robert Stuart. Il n'y eut que le maréchal de Vieilleville qui comprit l'issue de ce funeste combat : « Ce n'est point votre majesté, disait-il à Charles IX, qui a gagné la bataille, encore moins le prince de Condé. — Et qui donc? reprit Charles. — Le roi d'Espagne. » En effet, l'on verra s'accroître d'heure en heure l'influence du *démon du midi* sur les affaires de France, au point qu'elles tomberont un instant sous sa tutelle.

Le lendemain de la bataille les huguenots revinrent aux portes de Paris ; mais la disette se faisait sentir ; le secours de reitres, promis par Casimir, second fils de l'électeur Palatin, n'arrivait pas ; Condé résolut de se replier sur la Lorraine, et d'opérer le plus tôt possible sa jonction avec le renfort. Mais ces nouvelles troupes, à leur arrivée, exigèrent un à-compte de leur solde, et Lanoue rapporte que chacun donna ce qu'il possédait d'argent, de bijoux : exemple rare d'une armée qui se dépouille pour en payer une autre. Puis calvinistes et reitres rentrèrent au cœur de la France (1568), et commencèrent leurs opérations par le siége de Chartres. Longtemps ils se consumèrent devant cette place, au milieu des frimats de la mauvaise saison, jusqu'à ce qu'enfin Catherine leur fit proposer une entrevue à Longjumeau. On s'aboucha encore une fois pour renouveler l'édit de pacification de 1563 ; mais, comme alors aussi, personne ne s'en tint aux conclusions prises, ces six mois ne s'étaient pas écoulés que cette paix, dite *la petite paix*, était violée de nouveau.

Le calme qui succéda un instant à la guerre fut employé de part et d'autre à tracer des plans d'exécution ultérieure. Catherine défit et refit son conseil. Condé et Coligny, entourés des autres chefs, se concertaient de loin, puis se rapprochant, ils faillirent tous tomber aux mains des catholiques. Sûrs désormais des projets de la cour à leur égard, et encore possesseurs de places fortes qu'ils avaient toujours différé de rendre, ils traversèrent la France et choisirent La Rochelle pour abri, abri qui leur fut de si grande utilité dans la suite : « J'ai fui autant que j'ai pu, et que terre m'a duré, écrivait Condé après les périls du voyage[1]. »

Dès lors le gouvernement ne ménage plus rien. Un édit révoque la pacification de Longjumeau, ordonne d'imposantes levées qu'il met sous la conduite du duc d'Anjou, nommé généralissime. Aussitôt les calvinistes de toutes classes, ne voyant de force que dans l'union, se soulèvent en masse pour rejoindre Condé à La Rochelle. Il n'est point de cruautés qu'ils n'exercent, à l'exemple de leurs chefs. Un nommé Briquemant, dit de Thou[2], prenait plaisir à couper les oreilles des prêtres qu'il avait massacrés, et s'en était fait un collier. Condé et les siens, tout à l'heure proscrits, étaient alors à la tête d'une nombreuse armée, en possession de deux provinces et de leurs villes. On croit que c'est à cette époque qu'il fit battre monnaie, avec cette légende *Louis XIII, premier roi chrétien de France*. Une dernière ressource pouvait augmenter encore ses forces, et les rendre égales en nombre à celles de la cour ; elle devait lui venir des bords du Rhin. Tous les efforts de Tavannes, qui commandait sous le duc d'Anjou, tendaient donc à empêcher cette jonction des reitres aux calvinistes. Condé se mit en campagne, et, arrivées en présence, les deux armées eurent à décider la querelle, le 13 mars 1569, sur les bords de la Charente, auprès de Jarnac. On sait la fatale issue de cette bataille, une des plus sanglantes de ces

[1] Le Laboureur.
[2] De Thou, t. II.

guerres. Louis de Condé eut la tête cassée d'un coup de pistolet; il n'avait que trente-neuf ans. « Il avait pourtant été recommandé à plusieurs des favoris de monseigneur, » ajoute froidement Brantôme[1].

Malgré ce désastre, les affaires des calvinistes demeurèrent sur le même pied qu'auparavant; le jeune Condé promit de remplacer dignement son père. Accompagné de Henri de Béarn et de Jeanne d'Albret, il se montra à l'armée, et, d'une voix unanime, on donna le commandement à Henri de Navarre, sous le nom duquel Coligny conduisit les affaires, comme Tavannes sous celui du duc d'Anjou. Dans l'armée de ce dernier prince combattait aussi le jeune Henri de Guise, qui, plus tard, devait être pour lui un antagoniste si redoutable.

L'indolence ou l'incertitude arrêta un instant la marche que devait suivre l'armée victorieuse, et avant qu'elle n'arrivât à Cognac, place importante des rebelles, la garnison avait eu le temps de se fortifier. ***Aussi, quand on vint attaquer les calvinistes***, dit Lanoue, ***ils firent bien voir que tels chats ne se prennent pas sans mitaines.*** Les troupes royales abandonnèrent le siége.

[1] Voici un quatrain, que l'on fit sur la mort du prince de Condé, et qui courut toute la France :

L'an mil cinq cent cinquante-neuf
Entre Jarnac et Châteauneuf,
Fut porté mort sur une ânesse
Le grand ennemi de la messe.

Les poëtes huguenots s'exercèrent à leur manière; on chantait au son des trompettes, dans le camp de Coligny :

Le prince de Condé
Il a été tué;
Mais monsieur l'amiral
Est encore à cheval,
Avec La Rochefoucault,
Pour écraser tous les papaux.

Cependant de nouveaux bataillons allemands accouraient se joindre aux calvinistes des bords de la Vienne. Les catholiques n'avaient pu s'opposer à leur passage, et la journée de la Roche-l'Abeille mit encore le deuil dans plus d'une noble famille; les calvinistes eurent tout l'avantage dans cette escarmouche sérieuse (1569). Une partie de l'armée royale qui avait été licenciée revint sous les drapeaux, et l'on marcha au secours de Poitiers, assiégé par Coligny. Depuis quelque temps déjà la démoralisation gagnait les soldats français et allemands, tous fatigués d'une année de travaux inutiles; pour comble de malheur, une maladie épidémique vint mettre hors de combat plusieurs milliers d'hommes. Enfin le duc d'Anjou s'avance à la tête de son armée et délivre Poitiers; puis les deux ennemis vont se mesurer encore une fois en un lieu appelé Moncontour (octobre 1569). Les massacres de cette bataille surpassèrent tous les précédents; il y eut des corps entiers de soldats passés par les armes, et Coligny lui-même, la mâchoire fracassée, put à grand' peine se soustraire, avec les débris de ses bataillons, à une mort certaine.

Comme à Jarnac, comme pendant toute cette guerre, le duc d'Anjou fit preuve de vaillance à Moncontour, et de telle sorte, que le roi son frère en devint jaloux. Cette jalousie avait déjà jeté quelques germes dans son cœur, ses courtisans prirent à tâche de l'entretenir. Charles IX quitta donc Paris, malgré les efforts de Catherine, qui déguisait mal sa préférence pour son second fils, et n'avait pas été sans discerner les sentiments du roi à son égard. Le roi voulut à son tour commander l'armée, et Tavannes, contrarié dans ses dispositions stratégiques, se retira dans son gouvernement. Charles, resté à la tête de l'armée, commence par assiéger les places des religionnaires; mais l'hiver fit bientôt sentir ses rigueurs, et, au lieu d'avoir enlevé la Rochelle, ce boulevard des calvinistes, l'armée royale se

retira tranquillement dans ses foyers, après s'être mise en possession de quelques villes sans importance.

Les plus clairvoyants firent remarquer l'inhabileté des chefs ; mais la faute était commise : elle fut d'un heureux résultat pour les vaincus. Coligny agit sans relâche auprès des puissances protestantes, et tandis qu'on s'occupait de lui rassembler de nouveaux mercenaires, son armée, si affaiblie par les derniers désastres, se rétablissait et réparait ses pertes par les nombreuses recrues du Languedoc et l'armée de Béarn. Il put dès lors se mettre en marche pour opérer sa jonction avec les reîtres, et, selon son plan, marcher ensuite sur Paris.

L'avantage de la journée d'Arnay-le-Duc acheva de rendre leur ancienne audace à ces religionnaires si rudement châtiés à Jarnac et à Moncontour (1570). Renforcés encore par les levées allemandes, ils s'avancèrent hardiment sur l'Ile-de-France, pillant et ravageant tout sur leur passage. On ne sait jusqu'où serait allée cette lutte infatigable, soutenue avec tant d'opiniâtreté de part et d'autre, si une paix plus funeste que la guerre elle-même n'était venue y mettre un terme. C'était la troisième que l'on faisait avec les huguenots depuis le commencement de la guerre. Mais elle ne devait pas être plus sérieuse que celles de 1563 et de 1568 ; le peuple le comprit, et faisant allusion à l'infirmité de Biron et au nom du sieur de Mesmes, seigneur de Malassise, qui l'avaient conclue, il la nomma la paix boiteuse et mal assise.

Du reste la preuve que cette paix ne devait pas être gardée religieusement, c'est qu'on se soucia peu d'accorder les plus larges conditions aux vaincus, jusqu'à former un conseil mi-parti de protestants. Quoi qu'il en soit, les biens confisqués furent rendus, et la liberté de conscience et de culte publiquement proclamée (1570).

Les calvinistes ne pouvaient croire à tant de bénignité

de la part de Catherine et de ses conseillers ; cependant ils acceptèrent. Toute animosité cesse, tout esprit d'intrigue est déposé, du moins de la part des vaincus ; la concorde sembla donc avoir repris son empire.

L'année 1571 se termina par des réconciliations, des projets de mariage, et surtout de guerre, dans les Pays-Bas contre Philippe II ; réconciliation de Charles IX avec les principaux chefs réformés, Coligny d'abord, *son brave amiral ;* réconciliation de la famille de Navarre avec celle de Catherine ; on alla plus loin, pour consacrer ce rapprochement, on proposa d'unir le jeune Henri de Béarn à Marguerite de Valois, qui employa plus tard toutes les ressources d'un esprit supérieur à ourdir de folles intrigues d'amour. Coligny, depuis longtemps, avait reconnu l'intervention secrète de l'Espagne dans nos dissensions civiles, et son adresse à les prolonger ; aussi s'était-il bien promis d'en tirer plus tard une éclatante vengeance. L'occasion s'en présentait dans la révolte des Pays-Bas qu'il voulait à tout prix favoriser. Tous ses efforts, toutes ses demandes tendront désormais à obtenir du roi une armée, ou tout au moins l'autorisation de faire un appel aux siens contre Philippe.

Philippe II n'ignorait pas ces projets ; ses agents l'en instruisaient de point en point, et il faisait travailler l'esprit du roi et son conseil en conséquence. Coligny ne put jamais obtenir de passer la frontière.

Le commencement de l'année 1572 ne fut signalé par aucun événement extraordinaire. Les négociations se continuèrent au sujet du mariage du roi de Navarre avec Marguerite de Valois. D'autres prétentions s'étaient élevées en même temps ; le jeune Guise était en concurrence avec le Béarnais, et les intrigues étaient traversées par des intrigues. Charles IX, furieux, n'en pressait que plus vivement les arrangements avec le roi de Navarre. La mère

du jeune prince était loin d'être disposée à cette union, quand la mort l'emporta inopinément. Le bruit courut qu'elle avait été empoisonnée. Bien d'autres personnages ne voyaient qu'avec peine ce que le roi désirait tant : *Si ces noces se font à Paris,* disait le père de Sully, *les livrées en seront vermeilles.*

Les seigneurs calvinistes, Coligny, Damville, recevaient de secrets avis de quitter la cour ou de ne s'y point rendre ; mais rien ne put les décider. On était alors au 18 août. Les noces de Henri de Navarre se firent au milieu des plus pompeuses fêtes ; catholiques et calvinistes étaient mêlés : Coligny près du duc de Guise, à Notre-Dame ; La Rochefoucault, Damville, Rohan, près des courtisans les plus intimes de Charles IX. Les mémoires de Tavannes font mention d'une particularité qui peut-être avança l'exécution de la Saint-Barthélemi. L'amiral, revenu imprudemment de sa campagne, pour les noces du Béarnais, ne quittait pas le roi ; tout à son projet de guerre en Flandre, il ne cessait d'en entretenir Charles, et de piquer sa jalousie et son amour-propre par des insinuations que son imprévoyance ne lui faisait pas dire assez bas. Catherine savait toutes ses paroles, toutes ses déclamations contre la sujétion où elle tenait son fils, tous ses encouragements pour qu'il s'en arrachât lui-même, et se mit à la tête des soldats de son royaume. L'ambitieuse régente tremblait pour son crédit et sa puissance ; elle résolut, sinon la perte des calvinistes, au moins celle de leur chef.

Aussitôt elle aborde son fils, mettant tout son espoir dans cette démarche. Dès les premières paroles, des larmes sortent de ses yeux, elle demande à se retirer avec son plus jeune fils à Florence. Charles interroge, presse : Catherine fait alors un tableau affreux de la position de la famille royale, des catholiques, du royaume. Catherine enfin est redevenue maîtresse des destinées de la France.

Le 22 août, Coligny va au Louvre comme de coutume, Charles le reçoit avec la plus grande affabilité, et, en sortant, l'amiral est atteint de deux balles d'arquebuse qui le blessent à la main droite et au bras gauche. En un instant la capitale est instruite de l'événement ; les calvinistes se forment en conciliabules et ne savent que résoudre. L'assassin s'était soustrait à toutes les recherches. On va se plaindre au roi, à Catherine, qui, tous deux, se confondent en termes d'indignation et en menaces de vengeances. De plus, toute la cour alla rendre visite au blessé, qui en revint toujours au chapitre de la guerre de Flandre dans son entretien avec le roi. Celui-ci promit tout et se retira.

De retour au château, il apprend que les calvinistes comptent plus sur eux-mêmes que sur la justice royale. Catherine, assistée du duc d'Anjou, de Tavannes, de Gondi, de Birague, garde-des-sceaux, vient arracher enfin au jeune prince l'ordre d'un massacre général des religionnaires ; suivant elle, c'est simplement prendre l'initiative.

« Comme on ne voulait pas manquer son coup, on en confia la conduite au duc de Guise, ennemi mortel de l'amiral, et qui ne respirait que la vengeance de la mort du duc son père, dont il fut toujours persuadé que ce seigneur avait été l'auteur.

Le duc de Guise ne reçut jamais d'ordre qui lui fût plus agréable. Il informa des intentions du roi, le président Charon, prévôt des marchands ; lui ordonna d'avertir les capitaines des quartiers, de mettre les bourgeois sous les armes, de leur faire prendre à tous, pour se reconnaître, une manche blanche au bras, et une croix de même couleur au chapeau ; qu'au son du tocsin que l'on sonnerait à la cloche de l'horloge du palais, on allumât des flambeaux aux fenêtres, et qu'aussitôt on allât enfoncer les maisons des seigneurs, des gentilshommes et des soldats huguenots, et de tous ceux qui étaient à la suite de l'amiral,

et qu'on fît main basse sur eux sans quartier. Les ducs de Montpensier et de Nevers, avec plusieurs autres seigneurs et capitaines dont on était sûr, demeurèrent en armes auprès du roi, et les gardes furent rangés dans la cour du Louvre et devant la porte. Tout cela fut exécuté avec une promptitude et un secret que la haine extrême des Parisiens catholiques contre les huguenots, pouvait seule faire observer....

On commenca par l'hôtel de l'amiral, où le duc de Guise arriva un peu avant minuit, avec une escorte de trois cents hommes. Il fit enfoncer la porte de la basse-cour, et assommer les soldats de la compagnie de Cosseins, envoyée le soir même par le roi, pour garder l'amiral. Coligny, poignardé dans son lit, fut jeté par la fenêtre, et tomba aux pieds du duc qui lui essuya le visage avec son mouchoir, pour mieux le reconnaître. Ensuite on fit main basse sur tous les huguenots de l'hôtel et des environs, qui furent ou arquebusés, ou sabrés, ou poignardés, sans que pas un n'échappât.... Un pareil carnage se fit dans le Louvre, où une douzaine de gentilshommes du roi de Navarre [1] furent passés au fil de l'épée. On voyait des corps morts étendus sur le carreau, de toutes parts, dans les escaliers et dans les galeries ; on poursuivait ces malheureux jusque dans les appartements des princes et des princesses....

Tandis que tout cela se passait à l'hôtel de l'amiral et au Louvre, le signal ayant été donné à l'horloge du palais et au clocher de Saint-Germain-l'Auxerrois, les bourgeois armés et les soldats dont on avait rempli tous les quartiers de Paris, faisaient partout de terribles exécutions. Partout où ils savaient qu'il y avait des huguenots, ils allaient les

[1] Charles IX, fit venir, dit-on, dans son cabinet, le roi de Navarre et son cousin de Condé, et leur cria d'une voix terrible : « Messe, mort ou Bastille ! »

assommer et les massacrer, sans distinction d'âge, de sexe et de condition, bourgeois, magistrats, gentilshommes, artisans. La fureur se répandit jusque dans les colléges de l'Université, où entre autres, Pierre Ramus, homme fameux par sa doctrine et ses ouvrages, fut jeté par une fenêtre. Plusieurs se servirent de l'occasion pour venger leurs querelles particulières, et il en coûta la vie à plusieurs catholiques, de qui l'on faisait accroire qu'ils étaient huguenots, ou qu'ils les favorisaient. Il y eut bien deux mille personnes égorgées durant cette nuit-là et le jour de saint Barthélemi, sans y comprendre ceux qui furent encore tués le lendemain, en assez grand nombre [1]...

On vit, le matin, toute la rivière couverte de corps morts. Une infinité de gens fuyaient au delà; et le roi oubliant ce qu'il était, tirait sur eux lui-même, avec de longues arquebuses qu'on lui chargeait les unes après les autres, et criait de toute sa force : *Tuez! tuez!* Il fit encore une chose plus indigne, car après que la populace eut traîné pendant trois jours par les rues, le corps de l'amiral, et qu'ensuite elle l'eût pendu au gibet de Montfaucon, il alla l'y voir lui-même, et, comme quelques-uns de sa suite se bouchaient le nez à cause de la mauvaise odeur du cadavre, il se moqua d'eux, et leur dit en raillant : *Que l'odeur d'un ennemi mort était toujours très-agréable.* » (Daniel, *Hist. de France*, tome X.)

Le même drame se joua sur de plus petits théâtres. Il y eut des villes où pas un calviniste n'échappa à la mort; mais aussi quelques gouverneurs refusèrent toute compli-

[1] « Au point du jour, dit d'Aubigné, les corps détranchés tombaient du haut des fenêtres, les portes-cocheres étaient bouchées de corps achevés ou languissants, et les rues de cadavres qu'on traînait sur le pavé à la rivière... Saignez, saignez toujours, criait Tavannes; les médecins disent que la saignée est aussi bonne en ce mois d'août, comme en mai. »

cité passive, et catholiques et protestants ont conservé religieusement leurs noms.

Après le massacre, la justification était chose plus difficile. Le 26, le parlement est convoqué; le roi se déclare hautement devant lui l'auteur de la Saint-Barthélemi. Puis, continuant l'œuvre, pour la sanctionner, il fait proscrire la mémoire de l'amiral, confisque ses biens, et déclare ses enfants ignobles[1] et intestables. Toutes les pacifications précédemment signées sont déclarées non-avenues; enfin, la religion catholique devient la seule religion permise dans le royaume de France.

Les puissances étrangères furent diversement affectées de cette réaction. En Allemagne, il n'y eut que malédictions et anathèmes contre *les enfants de la Babylone impie*, et les négociations déjà entamées pour obtenir au duc d'Anjou la couronne de Pologne, cessèrent un instant. En Italie, la nouvelle de la Saint-Barthélemi excita les transports de la joie la plus vive. On tira le canon, et Charles reçut des lettres de félicitation. Au delà des Pyrénées comme au delà des Alpes, même enthousiasme au récit des détails de cette sanglante nuit qui, au dire de Philippe II, donnait la paix à l'Espagne. Il n'ignorait pas les projets de Coligny sur les Pays-Bas, et, s'il eût vécu, à coup sûr Charles IX aurait entrepris une guerre d'intervention.

Cependant, malgré tout le sang répandu, deux millions de calvinistes restaient encore sains et saufs, tant dans les provinces préservées par leurs gouverneurs que dans celles qui avaient subi l'ordonnance. Le premier instant avait été pour eux rempli d'étonnement et d'effroi, puis le courage était revenu, et tous étaient déjà prêts à se venger. Ce fut alors que commença la quatrième guerre civile. Elle se résu-

[1] *Ignobiles*, déchus de leur noblesse.

ma tout entière dans le siége de la Rochelle, devant les murs de laquelle périrent quarante mille catholiques. C'était un formidable point de réunion pour les réformés, et ils s'y étaient portés en foule pour soutenir vaillamment leur cause à l'abri de ses fortes murailles. Lanoue se mit à la tête des anciens compagnons de Coligny. Le siége dura quelques mois; les assiégés s'étaient constitués en république, mot nouveau en France, dont le sens reste indéterminé. Des conférences s'ouvrirent, et un nouvel édit de pacification fut conclu, presque en tout semblable aux précédents (juillet 1573). On avait hâte à la cour d'en finir pour un instant avec les calvinistes, afin de permettre au duc d'Anjou d'activer les négociations au sujet du trône de Pologne. Médicis se chargea, Montluc aidant, et l'argent plus que Montluc, de cette conquête pour son fils, et après le siége de La Rochelle, la couronne des Jagellons fut apportée au vainqueur de Jarnac et de Moncontour (1573). Charles IX lui-même était impatient de faire couronner son frère, peut-être parce qu'il sentait déjà les symptômes du mal affreux qui le tua. Catherine, en quittant son fils, avait sans doute aussi prévu l'approche de cet événement : « *Partez,* lui dit-elle en l'embrassant, *vous n'y serez guère.* » Elle disait vrai, car quelques mois plus tard, le roi de Pologne était devenu roi de France.

Les derniers moments de Charles IX ne furent pas plus tranquilles; ce qu'on appelle la cinquième guerre civile, commença au départ du duc d'Anjou, et se continua encore à son retour. Un mot sur le parti qui la soutint sous le nom de *politique*.

Jusqu'ici nous avons vu seulement deux partis lutter ensemble, les catholiques et les protestants; vint la catastrophe du 24 août qui fit naître un troisième parti, celui des *malcontents ou politiques*. C'étaient, dans l'origine, de doux et sages citoyens s'apitoyant à voix basse sur le sort

des victimes calvinistes ou catholiques, et désirant sincèrement la paix du royaume. A chaque renouvellement d'hostilités, leur pitié s'enhardissait. L'Hôpital, cet intègre chancelier, devint leur organe; il voulut se poser en conciliateur, et fut repoussé avec indifférence. La Saint-Barthélemi lui donna le coup de la mort. Cependant tout ce qui n'était ni catholique fanatique, ni protestant furieux, se rattacha aux politiques, et les arrêts du parlement, pour légitimer les massacres, ne firent pas taire leurs récriminations.

Bientôt même ils acquirent une importance sérieuse par les grands noms derrière lesquels ils se retranchèrent pour agir, ceux des Montmorenci, du duc d'Alençon et du jeune roi de Navarre. Le duc d'Alençon croyait faire preuve d'habileté en se créant un parti à lui, pour le jour de la vacance du trône. Henri était en Pologne, et avant que la nouvelle de la mort du roi lui fût parvenue, il pourrait, espérait-il, facilement le supplanter. Ils se jetèrent donc, lui et tous ses partisans, dans une série de complots échouant les uns après les autres, et qui finirent par devenir funestes, non aux principaux chefs, mais à leurs subalternes immédiats.

La cour était à Saint-Germain, assistant aux dernières souffrances d'un roi décrépit avant vingt-cinq ans. Médicis dominait la France sans partage; l'anarchie sommeillait : son réveil sera terrible. Les politiques se concertaient secrètement pour favoriser l'évasion de d'Alençon et de Henri de Navarre; le moment était fixé, quand soudain la peur s'empare du fils de Catherine, qui va incontinent raconter tout à sa mère. Le coup manqué, les acteurs s'éclipsèrent rapidement, pas assez rapidement toutefois pour que tous échappassent à la vengeance de la reine-mère. Les serviteurs payèrent pour leurs maîtres. La Mole et Coconnas périrent du dernier supplice (1574). Peut-être Catherine eût-elle bien désiré la mort du roi de Navarre;

mais elle recula devant un coup aussi hardi. Le prince de Navarre comparut par devant les chambres réunies du parlement, et montra tant de fierté, qu'il se fit absoudre.

Toutes les procédures cessèrent dans l'attente du dernier souffle prêt à s'échapper des lèvres du malheureux roi de France. ***Du moins, s'ils avaient attendu ma mort***, disait-il tristement au milieu de ses tortures, en apprenant les tentatives des politiques et les diversions des calvinistes dans le Poitou, la Saintonge et le Languedoc. Perdant son sang par tous les pores, le cœur abreuvé d'amertume, la malédiction dans la bouche mêlée à la prière, Charles IX expira le 30 mai 1574, après avoir donné la régence à Catherine de Médicis.

Franc et gai de caractère, son éducation première et les trahisons le rendirent violent et soupçonneux. On sait son amour de la poésie et des poëtes. Amyot, Dorat, Baïf et Ronsard se partagèrent ses bonnes grâces, et lui-même nous a laissé des vers qu'on cite comme un phénomène littéraire à une époque où la langue était encore loin d'être fixée.

CHAPITRE III.

HENRI III.

Après tant de rudes convulsions, la France pouvait bien espérer qu'un changement de règne apporterait quelque repos, sinon une paix durable à ses peuples. Encore toute haletante de la dernière lutte, elle n'eut pas un instant de répit, et les quinze années qui suivirent lui coûtèrent aussi cher que les quinze années passées.

Les partis se multiplient; des fédérations partagent le royaume; des chefs influents tendent à mener à bonne fin les projets les plus ambitieux. Henri III est à peine roi, sous les mignons successifs qui se supplantent tour à tour dans la faveur du Valois; la ligue catholique s'intronise et contre le pouvoir et contre ses ennemis : un homme met enfin un terme à cette dissolution croissant d'heure en heure; le Béarnais dote, après tant de fatigues sanglantes, le royaume d'une paix glorieuse.

Tandis que Charles IX expirait au milieu des tourments d'une agonie de plusieurs mois, son frère Henri, roi de

Pologne, faute de mieux, restait étranger dans son royaume, et par ses plaisirs et par son incurie; déguisant mal ses dégoûts, il semblait ne patienter que dans l'espérance de revoir bientôt Saint-Germain et le Louvre. Catherine de Médicis tenait son fils chéri au courant des douleurs de son autre fils, et, à la mort de ce dernier, quatorze jours suffirent pour informer Henri de l'événement. Soudain l'on abdique en comité secret le trône de Pologne, et l'on se concerte sur les moyens de pouvoir échapper sans esclandre à la fidélité polonaise. Une nuit, courtisans et roi, à la manière d'écoliers mécontents, fuient à toutes jambes jusqu'aux frontières de l'empire, et de là, se croyant en sûreté, ils commencent une marche triomphale par Vienne, les états d'Allemagne, l'Italie, Turin, et arrivent en France pour aider à ses révolutions, et remplir leurs rôles dans ses discordes civiles (1575).

Pendant l'interrègne qui s'écoule de la mort de Charles IX à l'arrivée de Henri III en France, Médicis, qui gouverne par intervalles, et voudrait gouverner toujours, prend les rênes de l'etat cette fois à elle seule. Les *politiques* ou *tiers-parti* augmentaient chaque jour leurs ressources, et aidés des calvinistes, ils avaient mis toutes les provinces méridionales en combustion. Catherine s'efforça de faire face à tout événement : ici elle envoyait ses généraux faire la guerre, là elle usait de condescendance pour arrêter l'insurrection. En même temps elle faisait condamner à mort Montgommery, qui avait demandé à la réforme protection contre le ressentiment de la reine. Ce n'était point pour avoir eu la main malheureuse dans un tournoi, mais bien dans Domfront, quinze ans plus tard.

Les mécontents avaient ouvert entre eux des conférences, qui se tenaient à Millau, en Rouergue, et dont Condé était l'âme. Il ne s'agissait de rien moins que de la déchéance d'Henri III en faveur du duc d'Alençon. On avait

mis en vote une sorte de budget devant servir à payer des mercenaires allemands, et à couvrir les frais d'expéditions; les calvinistes s'adjugeaient la liberté de leur culte, et les catholiques la délivrance de Montmorenci, Cossé et autres proscrits de leur parti. Chaque jour voyait arriver de nouveaux adhérents aux conférences de Millau, tandis qu Henri III, allant de fête en fête, s'approchait à petites journées.

Catherine se rendit à sa rencontre jusqu'à Lyon. Son premier acte royal décela son ignorance ou son oubli du passé ou du présent. Croyant qu'à sa seule parole toute discorde allait cesser, il envoya de tous côtés l'ordre de mettre bas les armes. Le seigneur de Montbrun, auquel il faisait enjoindre de rendre des prisonniers, lui fit répondre, au dire de Sully : « Puisque le roy escrit comme roy, je « veux bien qu'il sache que cela seroit bon en temps de paix; « mais, en temps de guerre, qu'on a flamberge au vent et « cul en selle, tout le monde est compagnon[1]. »

Henri voulut aller lui-même faire le siége de la petite ville de Livron. La bicoque résista fièrement aux faibles attaques de l'armée royale, qui se retira lâchement après cette première équipée de son chef. Henri avait hâte d'aller figurer avec sa cour à la procession solennelle des pénitents d'Avignon. Il y parut avec ses courtisans revêtus de sacs bleus, verts, gris, blancs, au goût de ces effrontés religieux de cour. Dans toutes ces sortes de fêtes, processions, orgies, spectacles, le roi emmenait son frère d'Alençon et le jeune Henri de Navarre, tous deux retenus prisonniers à sa suite. Le roi de Navarre montrait peu de goût et d'enjouement au milieu de tous les dévergondages qu'inventaient le Valois et ses favoris : *Notre cher cousin n'est guère propre à cela*, disait lui-même Henri III.

[1] Sully, tome 1, 6.

Vers ce temps mourut le cardinal de Lorraine, soutien aussi obstiné qu'ambitieux de la famille des Guises : on soupçonna Catherine de l'avoir fait empoisonner, comme cela arrivait toujours à la mort de quelque important personnage. Mais un autre grandissait qui devait bien égaler ses prédécesseurs en puissance et en faveur, Guise le Balafré. Son seul antécédent n'est encore que le meurtre de Coligny, sa célébrité commence à la Saint-Barthélemi et finit aux états de Blois.

La mort du cardinal de Lorraine fut suivie de près par le mariage d'Henri III avec Louise de Vaudemont, qui fut toujours triste au milieu des grandeurs royales et des fêtes continuelles de la cour (1575). Pendant que le roi passait des jours entiers à arranger des diamants sur ses habits, à présider à la toilette de sa nouvelle épouse, les conférences de Millau se terminaient par un compromis entre les calvinistes et les politiques qui formaient un état à part dans l'état. Des chefs étaient nommés pour connaître de la justice et de l'administration, régler l'impôt, la levée des troupes et leur discipline. La reine-mère perdit sa peine à vouloir neutraliser l'effet de cette ligue ; les tracasseries, les petites intrigues de cour achevèrent d'embrouiller les choses et fournirent encore aux mécontents de nouveaux appuis (1575).

Pendant que les calvinistes et le tiers-parti organisaient une confédération républicaine au delà de la Loire, la cour et son roi, peu soucieux des affaires importantes, pourvu que chaque instant apportât des plaisirs nouveaux, se consumaient dans la plus honteuse mollesse et dans des intrigues d'amour, dont Marguerite de Valois était le plus souvent l'héroïne : son époux, celui qui devait être Henri IV, demeurait spectateur indifférent de tout ce qui se passait sous ses yeux, lorsque vint enfin l'instant de cesser cette vie nonchalante, pour une autre plus glorieuse et plus rude.

Le duc d'Alençon conservait toujours des rapports secrets avec les mécontents, et il attendait impatiemment l'occasion de voler entre leurs bras. Les persécutions continuelles du roi et de ses mignons, s'amusant de sa *piètre tournure*, de son extérieur peu gracieux, ne faisaient qu'accroître ce désir. Le roi de Navarre consentait volontiers à le suivre dans sa fuite, à charge de rentrer sous le joug, si le coup venait à manquer. Enfin, les fédérés avaient ourdi habilement le complot ; le duc d'Alençon quitta la cour à l'insu de tous les courtisans, et même de la vigilante Catherine, qui n'était pas sans prévoir l'événement (septembre 1575). Le roi de Navarre n'avait pas eu le temps de le suivre.

Le duc, une fois en sûreté au milieu des rebelles, rédigea un mémoire de protestations de fidélité au roi, qu'*aveuglaient de mauvais conseils*, et en même temps il fit activer la marche du secours envoyé par le prince Casimir. Les reîtres passèrent le Rhin pour opérer leur jonction avec l'armée d'outre-Loire. Mais le jeune Guise prit le commandement de l'armée royale, et courut s'opposer au passage de Casimir. Les Allemands furent battus près de Château-Thierry, et n'en continuèrent pas moins leur route vers le sud, tant l'incurie du conseil royal était grande, tant on mettait de négligence à envoyer des renforts au duc de Guise! Ce fut là que ce prince reçut au visage sa fameuse *balafre*.

Le succès inutile de Château-Thierry amena une trêve déshonorante pour le roi, qui livrait aux ennemis des villes importantes telles que Niort, Angoulême, La Charité, Bourges, Saumur et Mézières, et payait en outre les garnisons que les vainqueurs y placeraient. En même temps, Henri III était déclaré, par la diète polonaise, déchu du trône qu'il avait quitté avec une brusquerie si peu royale (1575).

Avec son règne, nous l'avons dit, commençait celui des favoris : le premier, par ordre chronologique, était Du Guay le mignon, superbe même avec les parents de son maître, et qui s'était attiré au plus haut point la haine de Marguerite de Valois. Non content de rire de ses égarements de femme, il prenait à tâche, disent les mémoires de Marguerite, de la perdre dans l'esprit du roi. Un coup de poignard le frappe presque sous les yeux de son maître. La mort de ce favori n'affligea pas plus Henri que les malheurs présents de la guerre civile [1]. Pour chasser le souci, il ordonna de pompeuses fêtes religieuses, où il figura avec tout le faste qu'il chérissait tant.

Mais pendant que la cour prenait ses ébats à Paris, les confédérés faisaient sans cesse de nouveaux progrès. Les

[1] Ces événements n'altéroient que foiblement la tranquillité de Henri III, le plus facile des hommes à se consoler de ses disgrâces. * C'étoit pour faire diversion à ses chagrins, qu'il se livroit à des occupations et à des amusements si disparates, et qui l'affectoient tellement, qu'ils paroissoient alors sa principale occupation. Le journal de sa vie présente une infinité de ces sortes d'actions, quelquefois excellentes en elles-mêmes, quelquefois simplement puériles, mais presque toujours faites à contretemps. *Nonobstant toutes les affaires de la guerre et de la rébellion que le roi avoit sur les bras, il alloit ordinairement en coche avec la reine son épouse, par les rues et maisons de Paris, prendre les petits chiens qui leur plaisoient ; alloient aussi par tous les monastères des femmes, aux environs de Paris, faire pareilles quêtes de petits chiens, au grand regret des dames qui les avoient; se faisoient lire la grammaire et apprendre à décliner.*

Le même prince, en octobre et novembre, pendant que les rebelles se fortifioient à l'ombre de la trêve *fit mettre sus par les églises de Paris, les oratoires, autrement dit les paradis, où il alloit tous les jours faire des aumônes et prières en grande dévotion, laissant ses chemises à grands goderons, dont il étoit aupa-*

* Journal de Henri III.

reitres étaient sur le point de joindre l'armée calviniste, lorsqu'un autre auxiliaire arriva inopinément au milieu d'eux, c'était le roi de Navarre, qui était parvenu à fuir de la cour en trompant la vigilance des courtisans et de toute la famille royale. « Il y avait longtemps aussi, ajoute d'Au- « bigné, qu'il jouait le rôle de Brutus à la cour de Tar- « quin. » Il secoua tout à coup sa nonchalance et apparut au milieu de ses coreligionnaires pour commencer avec eux ces laborieuses journées qui l'ont fait surnommer Henri le Grand. Les confédérés avaient à leur tête trois princes du sang, d'Alençon, Condé et le roi de Navarre. Ils ne cachaient pas leur dessein de marcher contre Paris, et l'on ne pouvait prévoir alors où s'arrêteraient leurs succès aussi bien que leurs prétentions. Henri III, qu'on venait interrompre

ravant si curieux, pour en prendre le collet renversé à l'italienne. Il fit faire procession générale et solennelle, en laquelle il fit porter les saintes reliques de la Sainte-Chapelle, et assista tout du long disant son chapelet en grande dévotion. Par son ordre, la ville et la cour y assistèrent, *hormis les dames que le roi ne voulut qu'elles s'y trouvassent, disant qu'il n'y avoit dévotion où elles étoient.*

C'est encore un problème de savoir si Henri vaquoit à ces exercices de religion par hypocrisie, par amour du spectacle, ou par véritable dévotion. Il seroit trop dur de taxer d'hypocrisie un homme qui ne sut jamais prendre sur lui-même de cacher ses vices: mais on peut lui soupçonner de l'ostentation, quand il assistoit à ces cérémonies avec un air de parade et de vaine complaisance; le taxer de légèreté, quand après il étoit le premier à rire des bouffonneries qui avaient échappé à ses jeunes mignons, sous le sac de pénitents; enfin lui reprocher de l'inconséquence, quand, non content de dire son chapelet *de têtes de morts* le long des rues, il le *marmotoit* au bal et dans des parties de débauche, et quand il l'appeloit en plaisantant le *fouet de ses grandes haquenées.* Peut-être aussi qu'ayant été mal élevé, il se persuada que la religion ne consistoit que dans des dehors, qui n'en doivent jamais être que l'accessoire.

dans ses plaisirs et ses fêtes pour lui annoncer l'approche des ennemis, résolut d'en finir avec des inquiétudes à tout moment renaissantes. Des pourparlers s'établirent de part et d'autre, et l'on conclut à Loches, par les soins de Catherine, une paix des plus avantageuses pour les rebelles et leurs alliés. D'Alençon prenait le titre de duc d'Anjou par l'investiture de cette province, du Berri et de la Touraine, Condé était pourvu du gouvernement de Picardie; on payait au prince Casimir la solde échue de ses troupes; l'œuvre de la Saint-Barthélemi était ensuite désavouée, et la mémoire de Coligny réhabilitée; la liberté religieuse solennellement proclamée et l'entrée au parlement ouverte aux calvinistes; et enfin, pour dernière clause, les états-généraux étaient convoqués à Blois pour la mi-novembre, afin de pourvoir à la réforme des nombreux abus de l'administration (1576).

Le résultat d'un tel accommodement est un fait grave dans l'histoire de nos dissensions civiles, car la royauté, au lieu d'un parti qu'elle avait à combattre tout à l'heure, en voit un second tout aussi redoutable s'élever contre son inviolabilité : hier, ce n'étaient que les calvinistes; aujourd'hui, les catholiques se présentent, non de concert avec les premiers, mais attaquant d'un autre côté.

Les clauses du traité de Loches avaient excité la plus vive indignation dans la France catholique, qui, depuis longtemps déjà, murmurait contre l'incapacité gouvernementale de Henri III. Attentive à saisir tous les moyens d'élévation, la famille des Guises ourdissait par toutes les provinces des trames qui ne tendaient à rien moins qu'à une révolution dynastique. Seul prince de toute la cour qui ne prit aucune part à ses licencieuses fêtes, l'aîné de la race, Henri de Guise, était l'idole du parti. A chaque nouvelle faute du roi, Guise proclamait hautement la conduite qu'il aurait fallu tenir; ses agents soufflaient partout le mécon-

tentement, et, quand vint la conclusion du dernier traité, le parti catholique se dessina nettement à côté du parti royal, en face du parti calviniste, et prit le nom de *Sainte-Ligue*.

Les associations religieuses n'étaient pas chose nouvelle dans le royaume : nous avons parlé déjà de celles qui s'étaient formées dès le commencement des troubles; mais celles-ci eurent un caractère particulier, une audace et un ensemble qui dénotent clairement une impulsion supérieure. Elles commencèrent, dit-on, en Picardie, où du reste les intérêts particuliers, sans parler de l'influence de la maison de Lorraine, vinrent en aide à l'esprit religieux. Le seigneur d'Humières, qui commandait dans le pays, furieux de voir son gouvernement passer, aux termes du traité de Loches, entre les mains du prince de Condé, son ennemi personnel, répandit par toute la province une formule de serment, que nobles, bourgeois et paysans, couvrirent à l'envi de signatures. Voici les lois de l'association, telles qu'elles nous ont été conservées par Dupleix :

« Nous nous obligeons à employer nos biens et nos vies pour le succès de la sainte union, et à poursuivre jusqu'à la mort ceux qui voudront y mettre obstacle.

« Tous ceux qui signeront seront sous la sauve-garde de l'union ; et, en cas qu'ils soient attaqués, recherchés ou molestés, nous prendrons leur défense, même par la voie des armes, *contre quelque personne que ce soit*.

« Si quelques-uns, après avoir fait le serment, viennent à y renoncer, ils seront traités comme rebelles et réfractaires à la volonté de Dieu, sans que ceux qui auraient aidé à cette vengeance puissent jamais en être inquiétés.

« On élira au plus tôt un chef, à qui tous les confédérés seront obligés d'obéir, et ceux qui refuseront seront punis selon sa volonté.

« Nous ferons tous nos efforts pour procurer à la sainte union des partisans, des armes et tous les secours nécessaires, chacun selon nos forces.

« Ceux qui refuseront de s'y joindre seront traités en ennemis, et poursuivis les armes à la main. Le chef seul décidera les contestations qui pourraient survenir entre les confédérés, et ils ne pourront recourir aux magistrats ordinaires que par sa permission. »

De la Picardie, la sainte union se propagea rapidement dans toutes les provinces. La France entière était envahie, et Henri III ne se doutait encore de rien. Il fallut que son ambassadeur en Espagne lui donnât avis des menées qui se tramaient chez lui. Celui-ci en avait recueilli l'écho à la cour de Philippe II, où déjà les négociations avec la ligue avaient commencé. Vers le même temps, les calvinistes du Dauphiné mirent la main sur les papiers d'un avocat nommé David, qui se rendait à Rome avec une mission secrète. Ils les envoyèrent aussitôt au roi, qui put y lire ces menaces nettement formulées :

« Depuis qu'au préjudice des descendants de Charlemagne (1) les enfants de Hugues-Capet ont envahi le trône, la malédiction de Dieu a éclaté sur ces usurpateurs : les uns ont été privés de sens, d'autres de la liberté, ou ont été frappés des foudres de l'Eglise; la plupart, sans santé et sans force, sont morts à la fleur de leur âge, ne laissant point de succession. Le royaume, sous ces règnes malheureux, est devenu la proie des hérétiques, tels que les Albigeois et les pauvres de Lyon; la dernière paix, si avantageuse aux calvinistes, va aussi les établir solidement en France, si on ne profite de cette occasion même pour rendre le sceptre de Charlemagne à sa postérité. »

Bientôt les Guises, s'enhardissant, résolurent de produire leur complot au grand jour, et imaginèrent de contraindre

[1] Les Guises se prétendaient issus de la famille Carlovingienne.

Henri III lui-même à le légaliser par sa sanction royale. Guise avait réuni ses partisans les plus habiles, les plus influents de chaque province; un mémoire avait été rédigé dans ce conciliabule, qui disait que la position critique du royaume exigeait la coopération la plus active et la plus désintéressée de ses sujets dans le gouvernement, et la guerre contre la réforme. Ce considérant, on devait donc armer tous les catholiques français, leur donner un chef expérimenté, dont la foi et le courage ne pussent être suspects. Ce chef aurait des droits imprescriptibles sur ses subordonnés, et les conduirait là où la sainte cause de la religion le réclamerait. Le mémoire devait être présenté au roi lors de la réunion des états; l'on se croyait assuré de son acceptation pleine et entière, et de la nomination du duc de Guise comme chef de la ligue. L'événement ne réalisa qu'en partie ces espérances. Les états s'assemblèrent; on présenta à leur vote le formulaire de la sainte ligue, qui fut adopté; et Henri, croyant déconcerter l'ambition de Guise, se nomma lui-même chef de l'union (1576). Ainsi, le roi de France se constituait chef de parti dans son propre royaume. Pendant que les états, entièrement sous l'influence de la ligue, annulaient tous les précédents traités, révoquaient toutes les franchises accordées, différentes députations étaient dirigées sur les provinces envahies par les chefs rebelles. Condé ne voulut rien entendre: le roi de Navarre ne fit que s'attendrir au tableau touchant que lui firent les députés des horreurs de la guerre civile, et rien de plus : il n'y eut que Damville et d'Anjou qui se laissèrent entraîner. La cour regarda le retour de ce dernier comme un grand succès obtenu sur les calvinistes et les politiques du Languedoc.

A l'issue de ces négociations à peu près inutiles, deux armées furent expédiées contre les rebelles. D'Anjou et Mayenne, qu'on avait sagement préféré à son frère aîné,

Henri de Guise, étaient à leur tête. Malgré ces démonstrations hostiles, des agents du roi travaillaient toujours les esprits des principaux chefs, de telle sorte que la prise de la Charité et d'Issoire acheva d'amener les deux partis à une trêve reconnue nécessaire. L'argent manquait aussi bien du côté des catholiques que de celui des calvinistes, et l'on ne pouvait plus longtemps faire la guerre. On s'aboucha à Poitiers pour y conclure ce traité qu'Henri III aimait à rappeler avec orgueil, en disant : *mon édit*. La liberté de religion était pour la centième fois proclamée dans les termes déjà employés; le droit d'entrer aux charges, aux magistratures, de nouveau accordé : neuf places sont octroyées aux rebelles comme garantie; mais ils chômeront les fêtes extérieurement, et ne choqueront en rien les catholiques dans leur culte. Puis, pour dernier article, lequel dévoila entièrement l'intention royale, toute union, association, ligue est désormais prohibée dans le royaume (1577). S'imaginant avoir remporté une grande victoire, et sur les calvinistes, et sur les catholiques de la sainte ligue, Henri se livra gaîment aux folles joies dont le palais ne cessait d'être le théâtre : le journal de Marguerite, les pages de Le Laboureur, sont remplis des descriptions de ces fêtes. Le roi courait publiquement la bague, vêtu en amazône, portant des pendants d'oreilles, « faisoit joûtes, ballets et tournois, et forces mascarades, où il se trouvoit ordinairement habillé en femme, ouvroit son pourpoint et découvroit sa gorge, y portant un collier de perles et trois collets de toile, deux à fraise et un renversé, ainsi que lors le portoient les dames de la cour. »

Au milieu de ces passe-temps frivoles qui absorbaient l'esprit du roi, un hasard heureux pensa servir la France plus que ne l'eussent fait dix années de guerre : une couronne fut offerte au frère du roi, au duc d'Anjou. Les Pays-Bas s'efforçaient alors d'échapper au joug de Philippe II,

dont les féroces lieutenants laissaient partout des traces de leur passage. Le duc d'Anjou succédait à l'amiral de Coligny dans ses projets de guerre contre l'Espagne, aux Pays-Bas, et cette nation, indépendante de fraîche date, proposait de se soumettre au gouvernement du frère de Henri III. D'Anjou travaillait donc activement à acquérir cette couronne : il la toucha un instant, et elle lui échappa après quelques vaines tentatives.

L'année 1578 se passa tout entière en drames de palais, dont les mignons du roi furent les héros malheureux. L'honneur est à la pointe de l'épée : Caylus et Maugiron succombent. La haine de parti s'entretient par le duel. Henri de Guise trouve l'assassinat plus commode, et dit à ses tueurs d'en finir promptement avec Saint-Mégrin. Une belle statue de marbre dissipa la douleur de Henri III, à la mort de son dernier favori : et Brantôme ajoute : « Qu'il y était passé en proverbe à Paris, quand on en voulait à un « courtisan : il faut le faire tailler en marbre, comme les « autres. »

L'année 1579 commence par une révision et une extension du traité de Poitiers. Le roi et sa mère se flattaient de ramener peu à peu les mécontents à la concorde par des concessions qui, en dernier résultat, furent aussi inutiles que toutes les précédentes. Catherine, sous prétexte de reconduire Marguerite de Valois au roi de Navarre, son époux, partit avec elle et ne s'arrêta qu'à Nérac, où quelques conférences s'ouvrirent sur l'état présent des choses. Au lieu de neuf villes, quatorze furent données aux rebelles : on leur accorda le droit de construire des temples et celui de faire des levées d'argent pour leurs ministres. Puis Catherine revint auprès de son fils. Elle avait espéré pouvoir détacher le roi de Navarre du parti ennemi : elle ne parvint qu'à lui enlever La Réole, au milieu d'un bal.

La rupture ne tarda pas à arriver, comme tout le faisait

prévoir, mais ce fut par des motifs auxquels personne ne pensait. Marguerite de Valois raconte longuement, dans ses mémoires, les voluptueux passe-temps de la cour de Navarre, et les intrigues qu'elle continuait de mener au dehors du petit royaume. Henri III s'offusquait de son active correspondance avec le duc d'Anjou, car il craignait à tout moment une nouvelle défection qui entraînerait avec elle celle de beaucoup d'autres seigneurs. Il voulut, croyant agir en habile politique, perdre Marguerite dans l'esprit de son époux, et publia qu'elle entretenait un commerce scandaleux avec le vicomte de Turenne. A cette nouvelle, Marguerite s'emporte, surmonte facilement les soupçons de Henri de Navarre, et le décide à prendre ouvertement les armes contre la France ; aussi bien, la plus grande partie de sa dot ne lui avait pas été donnée, et il fallait incontinent s'emparer de Cahors, désigné dans le contrat : telle fut la cause de la *guerre dite des amoureux*.

Le roi de Navarre se met donc aussitôt en marche, tombe sur Cahors et s'y bat, pour assurer sa conquête, cinq jours et cinq nuits, au bout desquels il ne lui restait pas sur le corps un morceau entier de ses habits. Le Béarnais commençait déjà ces guerres héroïques, où la pauvreté de son armée allait devenir proverbiale.

Condé, fait pour les aventures périlleuses, de La Fère, ville de son gouvernement de Picardie, où il s'était déjà fortifié malgré le roi, passe aux Pays-Bas, vole en Angleterre, revient en Allemagne : près de rentrer en France, il est arrêté sur les frontières de Savoie, volé et dépouillé sans être reconnu. Il échappe enfin, et se met à la tête des calvinistes du Languedoc.

Henri III, effrayé des démonstrations menaçantes des rebelles, recourt aussitôt à des négociations. Tandis que les confédérés amusent les ambassadeurs, leurs troupes continuent toujours leurs progrès. Cependant la cour ne

peut se tromper sur les intentions de ses agresseurs ; trois armées, en un instant, sont prêtes à se mettre en marche ; elles repoussent d'abord les colonnes calvinistes, quand, des deux parts, on en vient à un accommodement à Fleix, en Périgord (1580). La dot de Marguerite fut assurée ; le roi de Navarre demeura en possession des places qu'il occupait ; et ainsi la royauté laissa encore, dans la *guerre des amoureux*, quelques lambeaux de son autorité.

Après la conclusion de ce nouveau traité, le duc d'Anjou se donna tout entier à la conquête de son royaume des Pays-Bas, qu'occupait militairement alors le général Alexandre Farnèse. La prise de Cambrai et de l'Écluse, signala heureusement ses premières opérations ; nous avons dit que ce fut à ces quelques succès que se borna la prise de possession des Pays-Bas par le duc d'Anjou. Que pouvait-il en effet, lui si faible, contre les forces espagnoles, conduites alors par les premiers généraux ? L'Angleterre lui faisait bien parvenir quelques secours, d'après les négociations entamées, à propos de son mariage, avec Élisabeth ; mais c'était surtout de la France qu'il devait attendre des soldats, et Henri était loin d'être disposé à lui en fournir.

Il avait employé des sommes immenses aux noces de ses deux favoris, Joyeuse et Lavalette, et les finances se trouvèrent épuisées après les fêtes religieuses, qui étaient le complément invariable des pompeuses folies de la cour.

François d'Épinay, sieur de Saint-Luc, que Henri III maria à Jeanne de Cossé, fille du maréchal de Brissac, lui coûta moins cher. Saint-Luc encourut la disgrâce de son maître pour avoir voulu l'arracher à ses désordres. Et cependant, il est peut-être trop tard pour s'amender : les édits contre le luxe sont une dérision, les édits bursaux une tyrannie, la création d'une foule de charges inutiles un scandale. Tous les partis négocient, non pour prévenir les troubles,

mais pour en tirer avantage. Le duc de Joyeuse veut se substituer au duc de Guise, comme chef des catholiques. Son voyage à Rome fit un mécontent de plus, Montmorenci, gouverneur du Languedoc, qui traite avec le roi de Navarre. Par eux, les secours de l'Allemagne et de l'Angleterre sont sollicités. Guise resserrait de son côté les nœuds qui l'unissaient depuis longtemps avec l'Espagne, et donnait pour prétexte de ses engagements avec une puissance étrangère, la nécessité de défendre la religion catholique, tandis que Philippe offrait au roi de Navarre et aux calvinistes de l'argent et des troupes pour renouveler la guerre en France, et empêcher Henri de secourir les Flamands. Il alla jusqu'à lui proposer, après un divorce préalable, la main de l'infante sa fille, demandant pour lui-même la princesse de Navarre. C'était par trop accorder à la raison d'État.

Henri III n'avait point encore d'enfant ; et par le fait, le duc d'Anjou était son héritier. Mais ce prince précéda le roi dans la tombe [1] : il ne restait plus de successeur direct catholique ; le roi de Navarre ayant révoqué sa conversion extorquée à la suite du 24 août 1572, devenait ainsi non apte à régner sur la France : le duc de Guise se trouvait donc sur la première marche du trône ; restait à savoir si Henri de Valois ne devait pas avoir d'enfant, si Henri de Navarre abandonnerait tranquillement ses droits. La lutte est donc désormais entre les deux prétendants, et celui qui ne veut laisser sa place à aucun des deux.

Le roi de Navarre, le duc de Guise travaillent chacun de leur côté avec ardeur, tandis qu'Henri III subit le joug du plus fort, du chef de la ligue. Cette faction prenait tous les jours de nouvelles forces, et la majeure partie ne voulait

[1] Après le mauvais succès de son expédition, il était venu mourir à Château-Thierry (1584).

pas attendre la mort du roi pour le remplacer ; Guise avait mis en avant l'oncle du roi de Navarre, le cardinal de Bourbon, qui se laissait conduire au gré du rusé Lorrain. Un instant retranché derrière le droit légitime, ou tout au moins plus légitime que le sien, du vieux prélat, il le fit agir et agit sous son nom efficacement. Partout dans les provinces, des sociétés s'établissaient sur le modèle de celle de Paris ; d'actives correspondances dirigeaient leurs opérations respectives. Les porches des églises étaient placardés d'écrits, de relations, de gravures représentant les supplices prétendus que les calvinistes vainqueurs réservaient aux catholiques ; et les chaires retentissaient de fanatiques motions, aussi bien contre le roi que contre les réformés ; tous ceux qui acceptaient l'union en signaient le formulaire et devenaient sujets du duc de Guise. Leur nombre s'accroissait d'heure en heure, et le duc n'osait encore opérer la rupture : « Si une fois, disait-il, je dégaine l'épée « contre mon maître, il faut en jeter le fourreau dans la « rivière. » Il menait plusieurs intrigues de front, et celle qu'il entretenait avec Philippe II, n'était pas la moins active. Un traité secret avait été conclu entre le roi d'Espagne qui allait voir son influence s'accroître tous les jours au delà des Pyrénées, et le duc ambitieux qui aspirait à devenir l'égal de son allié. Philippe devait fournir de l'argent pour solder les troupes de la ligue, qui devait élever, soi-disant, le cardinal de Bourbon au trône ; et la ligue devait faire la guerre aux hérétiques, publier les décrets du concile de Trente, venir en aide aux armées espagnoles guerroyant dans les Pays-Bas, et donner à Philippe la ville de Cambrai. Quelques historiens ajoutent que le royal signataire qui se faisait si bonne part dans ce traité, exigea du duc de Guise, un éclat immédiat, sous la menace d'envoyer à Henri III, les pièces qui pourraient surtout le compromettre. Il n'y avait plus à hésiter ; et reculer dans la

crise présente eût été se perdre sans retour. Alors, le cardinal de Bourbon sort de Paris à la dérobée, et va en Picardie où de nombreux ligueurs sont prêts à le recevoir ; des reîtres passent la frontière et prennent leurs quartiers dans les villes de Toul et Verdun ; toute la noblesse champenoise et bourguignonne se rassemble autour de Guise. Au midi, les révoltés manquent Marseille et Bordeaux, et emportent Angers, Bourges et Orléans au cœur du royaume, tandis qu'à Paris, la sainte union envahit toutes les classes et la plus grande partie de la population. C'en est fait, *l'épée est dégaînée, et,* comme le disait Guise, *le fourreau est allé à la rivière* (1585).

La capitale du royaume, résidence du roi et de sa cour, et siége du gouvernement, était le point central d'où partaient tous les plans d'opérations pour les autres villes. Au collége de Fortat, puis aux Jacobins de la rue Saint-Honoré, de nombreux conciliabules étaient en séance permanente ; c'était de là qu'allaient sortir les seize et leur faction. Tous étaient armés et prêts à agir au moindre signal. Pasquier écrivait à un ami : « Nous sommes maintenant « devenus tous guerriers désespérés. Le jour nous gar- « dons les portes, la nuit nous faisons le guet, patrouilles « et sentinelles. Que c'est donc un métier plaisant à ceux « qui en sont apprentis. »

Cependant, la cour ne savait quel parti prendre en cette triste occurrence ; faire la guerre contre deux ennemis à la fois, les calvinistes et les catholiques, eût été trop périlleux ; dévoiler officiellement les projets des Guises, et s'appuyer ainsi sur les réformés et sur leur jeune Béarnais, eût été se mettre à dos toute la catholicité française ; la Médicis qu'on négligeait depuis longtemps, fit voir l'avantage d'un terme moyen, et on l'envoya traiter avec les ligueurs. Ceux-ci qui avaient manqué leur coup sur plusieurs points, et ne demandaient pas mieux qu'on leur laissât le temps de

prendre de plus sages mesures, consentirent à entrer en négociation. Les ligueurs, comme avant eux les calvinistes, exigèrent de puissantes garanties, telles que Châlons, Reims, Saint-Dizier, Soissons, Ruel, Dinan, Concarnau, Dijon, Toul et Verdun, une ligne imposante de cités de l'ouest à l'est. En outre, par les clauses de cette désastreuse transaction faite à Nemours, on promettait l'expulsion immédiate des calvinistes, *s'ils ne revenaient pas à résipiscence*. On ne pensa nullement aux prétentions royales du cardinal de Bourbon.

« Le roi de Navarre, dit l'historien Mathieu, parlant « un jour au marquis de la Force et à moi, de l'extrême « regret que son âme conçut de cette paix, dit que pen- « sant à cela profondément, et tenant sa tête appuyée sur « sa main, l'appréhension des maux qu'il prévoyoit sur « son parti, fut telle, qu'elle lui blanchit la moitié de la « moustache. » Ses ennemis n'étaient pas plus rassurés. « Le duc de Guise avoua qu'étant allé à Saint-Maur, saluer le roi, après le traité de Nemours, lorsqu'il se vit entouré des gardes, à la discrétion de son souverain, qu'il avoit si cruellement offensé, il se crut mort, et son chapeau étoit porté sur la pointe de ses cheveux. » (*Anquetil.*)

On voit que, par cette prétendue paix, la France retombait dans une autre guerre. Guise voulait l'extinction du calvinisme, du roi de Navarre d'abord et des Bourbons ; il saurait bien ensuite se défaire du Valois et des siens, et alors viendrait son tour de porter la couronne. Des sommes immenses sont ramassées ; les rentes de la bonne ville de Paris sont accaparées, et trois armées royales sont prêtes à commencer la huitième guerre civile, autrement dite la guerre des Trois Henri[1]. Le roi commit pour première faute celle de donner le commandement de ses armées au

[1] Henri III, Henri de Navarre, Henri de Guise.

duc de Guise et au duc de Mayenne, son frère. Pendant ces préparatifs, avant même la conclusion du traité de Nemours, le roi de Navarre rassemblait toutes ses forces, et quand vint l'heure prévue de l'attaque, il s'empara du Languedoc, dont le gouverneur, Montmorenci, favorisait sa cause ; de la Guyenne, du Dauphiné, du Poitou et de la Saintonge. D'autre part, Condé le secondait en Anjou ; mais son imprudence faillit être fatale à ce dernier qui n'eut que le temps de fuir en Angleterre pour échapper aux mains des soldats royaux. Il revint bientôt à la tête de nouvelles forces, grâce aux secours d'Élisabeth qui le fit débarquer à La Rochelle. Effrayé des succès des Bourbons, Guise fit intervenir des moyens depuis longtemps oubliés. Sixte-Quint lança la bulle d'excommunication, et les excommuniés ne craignirent pas, pour toute réponse, de faire afficher aux portes même du Vatican, un sanglant manifeste contre la papauté et les papes. En France, le roi de Navarre adressa aux nobles plusieurs lettres de protestations, dues à la plume de Mornay, son élégant secrétaire (1586).

Théodore de Bèze courait, malgré son âge, toute l'Allemagne pour servir encore la cause qu'il avait défendue au colloque de Poissy, et rassembler des soldats à Henri de Navarre. L'Allemagne s'émut à sa parole, et ses princes, avant de prendre sérieusement parti, envoyèrent une ambassade au roi de France pour lui remontrer l'injustice de sa conduite à l'égard de leurs coreligionnaires. Henri III ajourna longtemps l'audience des députés d'outre-Rhin. Il était alors à Lyon, où il s'abandonnait à de nouvelles folies. Il lui avait pris une passion violente pour les petits chiens, les singes, les perroquets, qu'il achetait à tout prix. Il passait ses journées avec eux, entouré d'une troupe entière d'hommes et de femmes qui touchaient de gros appointements uniquement pour en avoir soin. Vers le même temps, il devint tout à coup grand amateur de

ces miniatures qui ornent les vieux manuscrits. Il en faisait de coûteuses collections, et s'amusait, comme un enfant, à les coller lui-même aux murailles de sa chapelle.

Cependant les ambassadeurs allemands se morfondaient à Paris, attendant le bon plaisir du roi. Henri III s'arracha enfin aux graves occupations qui le retenaient à Lyon, et vint à Paris leur donner audience. Il ne répondit que par des insolences à leurs réclamations, et l'on se sépara incontinent : les étrangers, pour aller activer la marche des forces envoyées au secours du roi de Navarre, le roi, pour retourner à ses fêtes.

Depuis quelques semaines, Catherine, soutenant toujours son rôle de médiatrice, avait entamé des conférences avec Bourbon ; celui-ci, comptant peu sur leur résultat, n'en avait pas moins continué les hostilités ; la crise était imminente (1587). La royauté se trouvait aux prises avec deux ennemis à la fois, la ligue et la réforme : devait-elle se donner tout entière à l'une ou à l'autre? quel parti prendre contre elle-même? L'alternative était cruelle. Essayer la double lutte, c'était de la part de Henri III jouer sa couronne et sa vie, pour les perdre à coup sûr toutes deux ; c'est ce qui ne manqua pas d'arriver, moins de trois ans après.

Pendant que les armées royales s'usaient en marches et contremarches, que celles des calvinistes emportaient nombre de cités, les intrigues minaient sourdement la cour et la capitale. Parmi tous les noms que la chronique a conservés pour rappeler les *tumultes populaires* de ce temps, celui de la duchesse de Montpensier revient à tout instant sous la plume des journalistes et des chroniqueurs. Ses ciseaux d'or tiennent une place dans l'histoire comme l'épée de son frère le duc de Guise. Il n'était pas d'assemblées, de conférences, de conciliabules secrets où elle ne tint sa place, soit par ses représentants, soit quelquefois par elle-

même. D'autre part, l'Espagne secondait vivement les ligueurs dont elle était la seule espérance ; Philippe ne ménageait pas les doublons, mais aussi exigeait-il d'importantes garanties de la foi de ses alliés. Prêt à lancer contre l'Angleterre son *invincible armada,* il voulut se faire donner un port, Boulogne, pour s'y réfugier en cas d'échec. Mais les vents et les flots se chargèrent de défendre les côtes britanniques ; et le port de Boulogne ne fut pas livré à l'Espagne (1587).

Henri III parut enfin vouloir sortir de sa nonchalance, pour vaincre ses nombreux ennemis. Le temps pressait ; car plus de 30,000 Allemands ou Suisses avaient envahi la France pour se joindre au roi de Navarre. Un conseil royal avait été solennellement rassemblé, et pour la première fois depuis longtemps, on s'y était sérieusement occupé de l'état des choses. Le roi montra en cette circonstance ce qu'on eût pu attendre de sa tête, s'il ne l'avait toujours abandonnée à de folles pensées ; comme naguère, à Jarnac et à Moncontour, il avait fait voir ce que pouvait faire espérer la vigueur de son bras. Il fut donc décidé qu'une campagne dans toutes les règles devenait inévitable contre le roi de Navarre. Les forces en disponibilité devaient être incontinent dirigées sur le midi ; Henri commanderait lui-même ; et comme s'il eût craint de disgracier un favori, l'imprudent s'adjoignit le duc de Joyeuse. Il était déjà trop tard pour songer à se mesurer avec des antagonistes, robustes et aguerris, quand on n'avait à leur opposer que des soldats sans expérience, des officiers énervés dans les fêtes de la cour. Au reste, c'était encore le meilleur parti à prendre ; et l'armée royale s'avança à la rencontre des ennemis. Ce fut en Périgord, près Coutras, que la rencontre eut lieu. On sait l'issue de cette journée, l'une des plus glorieuses de toutes celles qui frayèrent le chemin du trône à Henri le Grand. La

cavalerie calviniste eut bon marché des troupes mal disciplinées de Joyeuse ; et ce général lui-même, désespéré de son mauvais succès, se jeta à corps perdu au milieu des escadrons de fer où il trouva la mort. (20 octobre 1587.)

La victoire de Bourbon à Coutras eut du retentissement dans toute la France; la ligue fut atterrée : Guise seul demeura impassible, s'occupant de harceler sans cesse les Allemands qui traversaient le royaume. Il les battit en deux endroits, à Vimori en Gatinais, et à Auneau en Beauce. A ce moment, un coup décisif pouvait faire justice de tous les ennemis de la royauté; il fallait se jeter entre les bras des calvinistes, donner le commandement de toutes les forces alors sur pied au vainqueur de Coutras, et c'en était fait à jamais de la ligue. Henri III ne sut que tergiverser, goûter tour à tour les divers projets que lui soumettaient les flatteurs, tandis que Guise aidait à l'entière dissolution de l'armée allemande. Elle se fondit peu à peu dans des combats de détail, où les ligueurs eurent toujours l'avantage. En même temps force était au roi de Navarre de licencier momentanément son armée, quand il lui aurait fallu poursuivre sa marche le lendemain de Coutras. Le roi de France, grandissant à la hauteur d'une victoire les minces succès du duc de Guise contre les Allemands, revint parader dans une entrée triomphale à Paris, le casque en tête et l'épée à la ceinture. Le peuple s'en moqua. Un livre était crié par les rues : « Faits d'armes du duc d'Épernon contre les hérétiques! » On ouvrait, et à chaque page le mot *Rien* était écrit en grosses lettres. Henri, qu'on plaisantait sous le nom de son mignon, consola celui-ci en lui adjugeant les dépouilles de Joyeuse : « En ce faisant, sans coup férir, il a perdu plus de gentils-« hommes qu'il n'avait fait à la bataille de Coutras, » ajoute Pasquier.

Pendant que le roi se livrait à ses plaisirs ordinaires,

croyant avoir tout pacifié, parce que ses ennemis reprenaient haleine et ne marchaient pas contre lui, un grand événement se préparait au sein du royaume, qui devait expulser pour toujours le faible Valois de sa capitale. La ligue qu'un seul acte de vigueur et d'autorité pouvait écraser sans retour, augmentait sa puissance de toute l'incapacité du gouvernement. Toutes ses tentatives décélaient clairement désormais les plans subversifs dès longtemps tracés par des chefs habiles : un dernier manifeste émané d'un conseil général assemblé à Nanci acheva de montrer qu'il n'était plus de conciliation possible.

A l'issue de la dernière guerre, après l'anéantissement des troupes allemandes, tous les principaux ligueurs étaient accourus en Lorraine, à Nanci, dans le domaine des Guises; il était plus sûr et plus commode au chef de recevoir chez lui ses subalternes; et dans les premiers mois de 1588, un mémoire des plus audacieux et des plus insolents qu'on eût rédigés jusqu'alors, fut lancé contre la couronne. En 11 articles on sommait le roi, tout en le suppliant, de s'avouer officiellement défenseur de la sainte-union, d'éloigner de l'administration tous ceux dont la liste lui serait remise, de publier le concile de Trente, d'établir *au moins dans chaque capitale* un tribunal de l'inquisition, d'octroyer aux chefs des ligueurs nombre de villes fortes avec garnisons à ses frais, de payer toutes les dettes contractées par l'union, et enfin d'organiser une guerre à outrance contre les hérétiques et leurs fauteurs.

Cependant on n'ignorait pas à la cour la requête qu'on se hâtait de formuler à Nanci ; le roi, entrevoyant pour la première fois les projets du duc de Guise, demandait conseil à tout venant et ne savait auquel se tenir. Même autour de lui plus d'un courtisan inclinait secrètement pour le *beau duc*. Les nobles dames de la cour voyaient en lui le modèle de *toute beauté*, et la maréchale de Retz disait : « Ils ont

« si bonne mine, ces princes lorrains, qu'auprès d'eux les « autres princes paraissent peuple. » Ce qu'exprimait la maréchale a été commenté par Balzac avec bonheur et vérité : « La France était folle de cet homme-là (Guise), car « c'est trop peu dire amoureuse. » Et, en effet, c'était le seul homme qui pût commander alors les catholiques contre le roi de Navarre : brave, prudent, sachant faire face aux revers, se faisant valoir sans forfanterie, franc avec discrétion, et pour comble sachant couvrir du prétexte religieux l'intérêt qui le faisait agir. Quel antagoniste pour Henri III, qui, sans aucun souci des besoins pécuniaires de l'État, jetait à profusion les sommes du trésor pour les obsèques de son duc de Joyeuse ! Il s'inquiétait d'un mignon, et ne donnait pas une larme au malheureux Henri de Condé qui périssait victime du poison, sans qu'on pût connaître son meurtrier ; il s'inquiétait de vaines funérailles, et fermait les yeux sur les dangers qui le menaçaient d'heure en heure, sur les menées actives qui organisaient au foyer même du gouvernement la plus fatale insurrection. Un mot sur l'aspect de la capitale.

Seize quartiers partageaient alors Paris ; depuis longtemps déjà, depuis l'origine de la ligue surtout, l'administration municipale tendait à s'isoler de tout contact avec le conseil du roi. Chaque quartier avait un chef auquel obéissaient d'autres capitaines. Grâce au bon aide de la maison de Lorraine, les bourgeois étaient en état de former plusieurs légions bien armées. Dans les derniers troubles, les Parisiens avaient, par un ordre émané du conseil secret, scellé dans les murailles, au coin de chaque rue, de fortes chaînes qu'on tendait à la moindre démonstratiou hostile de la part du gouvernement. Le peuple avait ses bannières, ses mots de ralliement, et au premier son du tambour, tout bourgeois avait à se rendre sous les armes en un lieu assigné. Ajoutons qu'à de certains jours, les bourgeois allaient

en foule écouter de forcenés démagogues, les Seize [1] particulièrement, qui accusaient hautement le roi de favoriser l'hérésie, crime qui devait encourir la déchéance ; disant que le duc de Guise se présentait comme autrefois Judas Machabée, etc. Henri III regardait tranquillement et laissait faire.

Encouragés par l'impunité, les ligueurs tentent par deux fois de s'emparer du roi, et manquent deux fois leur coup. Alors enfin Henri ouvre les yeux, et fait approcher quatre mille Suisses. En plein jour, devant tout le peuple en émoi, des amas d'armes sont apportés au Louvre. Décidément, le jour de la vengeance était arrivé ; les Seize ne savaient plus que faire. Courriers sur courriers sont expédiés au duc de Guise pour l'appeler au secours de Paris. Au lieu de frapper incontinent sur les ennemis qu'il a sous la main, Henri envoie un de ses ministres au-devant de Guise pour lui défendre de passer outre. Celui-ci, par une politique habile, prend le ministre, comme s'il était intermédiaire entre lui et le roi, le charge de porter ses raisons au conseil royal, et continue sa route vers Paris. Certain du danger qui le menace, si le duc entre dans la ville, Henri rédige une seconde défense ; mais, par malheur, les obsèques du mignon avaient tellement épuisé le trésor, que l'on fut obligé de mettre la lettre royale à la poste municipale, faute de quelques écus pour payer le courrier. Elle arriva trop tard, ou Guise feignit de ne l'avoir pas reçue, et le 9 mai, à midi, il faisait son entrée, lui septième, par la porte Saint-Antoine : « Comme une pelote de neige s'aug-
« mente en roulant, et devient bientôt aussi grosse que la
« montagne d'où elle s'est détachée ; de même, au pre-
« mier bruit de son arrivée, les Parisiens quittèrent leurs
« maisons pour le suivre, et, en un moment, la foule s'ac-
« crut de manière qu'avant que d'être au milieu de la ville,

[1] On nommait ainsi les capitaines des seize quartiers.

« il avait déjà plus de trente mille personnes autour de « lui [1]. » On criait : Vive Guise ! comme jamais on n'avait crié : Vive le roi ! On jetait des rameaux sur son passage ; c'était une véritable marche triomphale. Il ne s'arrêta que chez la reine-mère, qui pâlit à sa vue et ne lui adressa que quelques paroles, puis le mena chez le roi. En approchant, l'appareil militaire déployé aux abords du Louvre, l'air morne avec lequel on répondit alors à ses saluts, le frappa d'une soudaine terreur. Il avait raison, car on discutait sa vie ou sa mort dans le cabinet du roi. Guise entra au milieu du conseil avec intrépidité : « Je vous ai fait avertir de ne point venir, lui dit sévèrement le roi. — Je voulais me justifier, reprit Guise » : ce qu'il essaya de faire. L'indécision du roi reprit son ascendant sous la puissante parole du Lorrain, qui se hâta de rendre ses devoirs et de sortir. Le peuple, qui cernait le Louvre de toutes parts, avait effrayé le timide prince : ce ne fut que partie remise. Mais le lendemain, le duc de Guise se présenta au Louvre, entouré d'un nombreux cortége, non cette fois pour se justifier, mais pour faire la loi à la royauté elle-même. Toute la nuit s'était passée, de part et d'autre, à prendre des mesures et à combiner ses moyens d'attaque et de défense. L'hôtel de Guise, situé dans le quartier Saint-Antoine, était le quartier-général des ligueurs : des sentinelles s'échelonnaient dans toutes les directions. Au Louvre, même activité, et de plus, un renfort de Suisses venait à la hâte se ranger autour du roi et de la noblesse restée fidèle. Guise et les Seize sont un instant consternés de la force et de la puissance qu'Henri peut encore déployer contre eux. Des émissaires habiles sont alors lancés dans tous les quartiers populeux, pour y semer la fausse nouvelle que, dans quelques heures, un ordre de la cour sera rendu contre les

[1] Davila.

principaux chefs et prédicateurs de la ligue, qu'enfin le roi veut tirer une vengeance sanglante des fidèles catholiques. Le peuple de la Grève, des halles, de l'université, de la place Maubert, se soulève simultanément et arrive sur les ponts pour assister à l'entrée des Suisses, marchant la pique haute et tambour battant. Il ne fallait qu'un mot imprudent pour mettre en feu toute la capitale ; ce mot imprudent, ce fut un *Rodomont de cour*, comme l'appelle Pasquier, qui le prononça à la vue des forces rassemblées autour du Louvre : « Il n'y avait femme de bien, disait-il, « qui ne passât par la discrétion d'un Suisse [1]. »

En un instant la multitude, tout à l'heure morne témoin du passage des bataillons étrangers, commence à se remuer. Artisans, bouchers, mariniers, courent aux armes, dépavent les rues, tendent les chaînes, et garnissent les fenêtres de pierres : le tambour retentit de toutes parts, mêlé au son du tocsin, et bientôt la dernière barricade s'élève devant le Louvre. Henri envoie exprès sur exprès au duc de Guise, qui ordonne froidement l'émeute, et fait réponse au roi : « *Ce sont taureaux échappés : je ne puis les retenir.* » Un cri général s'élève enfin à la détonation du premier coup d'arquebusade : les Suisses sont impitoyablement massacrés : *bons catholiques !* s'écriaient-ils en montrant leurs chapelets. Rien n'était écouté. Au déclin du jour, Guise se rend aux prières de la cour, et se dirige vers le Louvre une baguette à la main. C'était une nouvelle marche triomphale : à chaque carrefour, c'est une revue à passer des bourgeois qui ont défendu bravement la barricade ; les chaînes de fer s'abaissent devant lui seul et se relèvent à l'instant. Selon Davila, le ligueur se démasqua tout à fait devant la cour effrayée de sa victoire. Il demandait sur-le-champ la lieutenance générale, avec

[1] Pasquier, XII. Lebl. XXI. Cayot, I.

une autorité sans bornes sur l'armée, la convocation des seconds états-généraux, dix places de sûreté, un édit de déchéance contre les Bourbons, et d'autres faveurs pour ses adhérents. On se récria, et Catherine de Médicis prit à partie le duc de Guise. Les conférences furent reprises quelques heures après chez le duc même, à l'hôtel de la rue Saint-Antoine. La reine-mère parvint à amuser par de vaines discussions son adversaire, pendant que Henri III et toute sa cour, sacrifiant à la peur, sortaient furtivement de Paris. Une partie des projets échouait ainsi dans la conspiration des ligueurs ; mais leur chef, maître de la place sut au moins assurer sa conquête. Il réorganise un gouvernement, et va pour se concerter avec Achille de Harlay sur la part que le parlement devra prendre aux affaires. On connait les paroles du premier président : « C'est grande « pitié, dit-il, au duc qui l'abordait, quand le valet chasse « le maître. Au reste, mon âme est à Dieu, mon cœur au « roi et mon corps entre les mains des méchants. » Puis, répondant aux propositions du héros des barricades : « Quand la majesté du prince est violée, s'écria-t-il, le magistrat n'a plus d'autorité. »

Néanmoins l'émeute avait cessé ; les barricades avaient disparu, et la cité avait accepté sans murmures le nouveau régime municipal de la ligue. Médicis, en même temps, avait continué ses conférences avec le duc de Guise, qui recevait à tout moment de fâcheuses nouvelles des provinces. Les Seize et leurs capitaines étaient eux-mêmes effrayés de leur victoire. Le duc résolut de pallier, aux yeux des vrais et sages catholiques, sa méchante action par une feinte amende honorable. En conséquence, tout en conservant ses prétentions à faire valoir plus tard, il députa cette fameuse procession de pénitents [1], au milieu de la-

[1] « A la tête paraissait un homme à grande barbe sale et crasseuse, couvert d'un cilice, et par dessus un large baudrier, d'où pendait un sabre recourbé; d'une vieille trompe rouillée il tirait par intervalle des sons aigres et discordants ; après lui marchaient fièrement trois autres hommes aussi malpropres, ayant chacun en tête une marmite grasse au lieu de casque, portant sur leur cilice des cottes de mailles, avec des brassards et des gantelets ; ils avaient pour armes de vieilles hallebardes rouillées : ces trois rodomonts roulaient des yeux hagards et furibonds et se démenaient beaucoup pour écarter la foule accourue à ce spectacle.

« Après eux venait frère Ange de Joyeuse, ce courtisan qui s'était fait capucin l'année précédente. On lui avait persuadé, pour attendrir Henri, de représenter dans cette procession le Sauveur montant au Calvaire. Il s'était laissé lier, et peindre sur le visage des gouttes de sang qui semblaient découler de sa tête couronnée d'épines ; il paraissait ne traîner qu'avec peine une longue croix de carton peint ; et se laissait tomber par intervalles, poussant des gémissements lamentables.

« A ses côtés marchaient deux jeunes capucins, revêtus d'aubes, représentant, l'un la Vierge, l'autre la Madeleine. Ils tournaient dévotement les yeux vers le ciel, faisant couler quelques fausses larmes : et toutes les fois que frère Ange se laissait tomber, ils se prosternaient devant lui en cadence. Quatre satellites, fort ressemblants aux trois premiers, tenaient la corde dont frère Ange était garrotté, et le frappaient à coups de fouet, qui s'entendaient de très-loin. Une longue suite de pénitents fermait cette marche comique. » (De Thou.)

quelle Henri lui-même avait figuré. Elle n'eut aucun effet auprès du prince outragé. Des membres du parlement vinrent, au nom du corps entier, offrir leur soumission ; mais c'était avec le chef de la ligue qu'il importait surtout de conférer, car lui seul pouvait calmer la tempête. On le pria, on alla au-devant de ses prétentions. Guise n'eut pas crainte de les formuler aussi fièrement que la veille des barricades. Henri III courbait humblement la tête. L'édit d'union fut proclamé en juillet 1588. C'était, à peu de chose près, une répétition des précédentes promesses faites

aux ligueurs ; on y avait ajouté que jamais prince hérétique et relaps, comme Henri de Navarre, ne pourrait arriver au trône. Sur-le-champ, le duc de Guise prend le commandement de l'armée, comme généralissime ; tous les protégés de la cour sont éconduits, les favoris du roi expulsés d'auprès de sa personne ; on tend à une réforme complète que devra consacrer le vote des états de Blois. Tous les efforts du duc de Guise se concentrent dans les préparatifs de la grande assemblée ; partout ses agents intriguent pour faire élire les créatures dévouées de la ligue. Au pis aller, si les meneurs ne peuvent influencer efficacement les élections, les nobles de Normandie, de Picardie, de Bourgogne, et la bourgeoisie parisienne, seront prêts à se commettre avec les *hommes* de la royauté.

Trois mois après l'édit de réunion, le 16 octobre, la session s'ouvrit dans la grande salle du château de Blois : cent trente-quatre membres du clergé, cent quatre-vingts nobles et cent quatre-vingt-un députés du tiers-état composaient l'assemblée. Le roi, charmé de l'occasion, y déploya un appareil somptueux, où d'ailleurs il représentait merveilleusement. Les états de Blois en eux-mêmes ne sont autrement célèbres que par la catastrophe qui en fit la clôture ; car, du reste, les délibérations ne roulèrent que sur la teneur de l'*édit de réunion*. Pendant tous les débats, Guise ne craignit pas de faire montre d'une vaine ostentation et d'une autorité sans bornes ; fier de son ascendant, il s'ingérait de tout régenter dans le gouvernement comme dans la vie intérieure du roi. Peut-être cette despotique intervention dans les secrets de l'autorité royale fut-elle plus décisive que toutes les atteintes de longue date à la royauté : Henri se réveilla de son apathie ; aussi bien lui revenait-il de tous côtés aux oreilles les propos audacieux des ligueurs, par lesquels il pouvait augurer de leurs projets ultérieurs. La duchesse de Montpensier portait toujours à sa ceinture des ciseaux d'or, *pour faire à Henri la couronne monacale*. Enfin le roi, vivement gourmandé par quelques seigneurs véritablement dévoués à sa cause, arrêta l'instant d'une vengeance décisive. Guise reçoit divers avis sinistres ; un billet placé sous sa serviette lui dévoile qu'Henri a juré sa mort : *il n'oserait*, écrit-il au bas, et il le jette sous la table.

Le 23 décembre, il se rendit au conseil sur l'ordre du roi. « Le duc de Guise arriva le dernier, et trouva, au sortir de son appartement, Larchant, avec la plupart de sa compagnie des gardes, pour lui présenter un placet. Ils le suivirent jusqu'à la porte de l'antichambre, les gardes s'étant rangés des deux côtés de l'escalier, selon l'ordre qu'ils en avaient de leur capitaine, comme pour faire honneur au duc de Guise et rendre le passage libre. Le duc, avec son honnêteté et ses manières ordinaires, leur promit de ne les pas oublier, et entra dans l'antichambre. Larchant demeura sur l'escalier avec les gardes rangés comme ils étaient, et fit descendre dans la cour les pages, les valets de pied, et tous ceux de la suite du duc et des autres seigneurs qui étaient entrés.

« Le duc, s'étant approché du feu, sentit une espèce de faiblesse qui le prenait : quelques-uns prétendent qu'elle ne venait que d'une débauche de la nuit précédente ; d'autres l'attribuèrent à une peur subite qui le saisit, au sujet des fréquents avertissements qu'on lui avait donnés. Car, à cela près, il s'était trouvé tant de fois sans garde dans cette antichambre pour le conseil, qu'il n'y avait rien de particulier qui dût plus l'effrayer qu'en un autre temps. Saint-Prix, valet de chambre du roi, lui présenta des prunes de Brignoles, dont il goûta, et un mouchoir pour s'essuyer l'œil, qui était souvent humide du côté de la plaie qu'il avait reçue autrefois à la joue. On dit à cette occasion

que Péricard, son secrétaire, ayant su que Crillon, colonel du régiment des gardes, avait fait fermer les portes du château, entra dans une grande appréhension et lui envoya un page pour lui porter son mouchoir, qu'il avait oublié, et que dedans il mit un billet où étaient écrits ces mots : « Sauvez-vous, monsieur, ou vous êtes mort ! » mais on ne le laissa pas passer.

« Sur les huit heures du matin, Revol, secrétaire d'état, vint dire au duc de Guise que le roi le demandait dans son cabinet ; il y alla, et entra dans la chambre par une courte galerie qui la séparait de l'antichambre. La porte ayant été aussitôt fermée, comme c'était la coutume, il tourna vers le cabinet de la gauche, où l'on lui avait fait entendre que le roi était. Ayant levé la tapisserie, et s'étant un peu penché, parce que la porte était basse, il fut à l'instant atteint de six coups de poignard, qui ne lui laissèrent que le temps de crier : « Mon Dieu, ayez pitié de moi ! »

« Le bruit qui s'était fait durant ce massacre fut entendu jusque dans l'antichambre. Le cardinal de Guise et l'archevêque de Lyon accoururent aussitôt ; et on dit qu'ils entendirent le dernier soupir du duc mourant. Mais les gardes du corps écossais qui étaient à la porte, leur ayant présenté la pointe de la hallebarde, les empêchèrent d'avancer : ils furent arrêtés eux-mêmes, et, par ordre du roi, conduits l'un et l'autre au plus haut du château dans une chambre où on les enferma... Le Guât, capitaine aux gardes, ayant pris avec lui un sergent et trois soldats, à qui l'on promit chacun cent écus, il alla le vingt-quatrième de décembre, sur les dix heures du matin, au galetas où le cardinal avait passé la nuit avec l'archevêque de Lyon, où, un peu revenus de leurs premiers emportements, ils s'étaient confessés l'un et l'autre pour se disposer à la mort qui les attendait. Le cardinal, après avoir embrassé l'archevêque et demandé ses prières, suivit Le Guât, qui lui dit que le roi le demandait, et, à deux pas de là, lui ajouta qu'il se recommandât à Dieu. Il le conduisit jusqu'à une galerie obscure, où les soldats le massacrèrent à coups de hallebardes. Son corps et celui de son frère furent mis dans la chaux vive pour en être consumés : les os en furent brûlés dans une salle basse du château, et les cendres jetées au vent. » (*Daniel.*)

On arrêta en même temps les parents et les amis du duc, ainsi que les principaux ligueurs des états. Catherine, que les *mignons* tenaient depuis quelques années à l'écart, se mourait alors dans son lit. Le coup fait, Henri III descendit chez elle : « Le roi de Paris n'est plus, madame, « s'écria-t-il, et je suis roi désormais. — C'est bien « coupé, mon fils, répondit Catherine, mais il faut coudre. » Malheureusement, Henri III s'endormit sur son triomphe.

Le premier moment fut un moment de stupeur pour la capitale ; il eût fallu en profiter : on laissa la liberté aux ligueurs, et ils reprirent courage. Les Seize, leurs prédicateurs, soulèvent en un instant toute la population, concertent leurs plans à loisir, tandis qu'Henri perd le temps à faire une clôture fastueuse des états et de magnifiques obsèques à sa mère. « Catherine mourut inaperçue à Blois, « dit l'Étoile, où elle était adorée et révérée comme la Ju« non de la cour : elle n'eut pas plus tôt rendu le dernier « soupir qu'on n'en fit non plus de compte *que d'une chèvre « morte.* » Après avoir pris part à toutes les révolutions des trois règnes de ses fils, sa disparition de la scène politique fut à peine remarquée à travers les graves événements qui occupaient bien autrement la France.

Paris voyait incessamment arriver dans ses murs tous les ligueurs échappés de Blois, et d'autres villes aussi dangereuses désormais pour eux. Le peuple les recevait avec des acclamations forcenées, et leur faisait jurer de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour la sainte

union. On offrait sur tous les autels le sacrifice de la messe pour Guise, le cardinal et les autres victimes. De petites figures de cire, à l'image du roi, étaient exposées dans des niches au coin des carrefours, et tout passant allait y imprimer son coup d'épingle, dont le contre-coup devait frapper Henri III. Enfin, on voulut faire consacrer la révolte par l'austère Sorbonne elle-même et le parlement : l'une prononça le fameux décret révolutionnaire qui déliait les sujets de Henri du serment de fidélité ; l'autre refusa toute participation à la révolte, et suivit son premier président à la Bastille. Mayenne arrive alors avec la duchesse de Montpensier, on le nomme lieutenant-général par acclamation, et il expédie sur-le-champ un député à Sixte V, pour le supplier d'excommunier le roi de France. Une bulle monitoriale est bientôt lancée, et la révolution semble consommée (février 1589).

Henri ne sortait pas de son incertitude : il écrivait bien aux villes chancelantes ; il allait jusqu'à vouloir entrer en arrangement avec Mayenne ; mais les premières se jetaient encore plus vite dans les bras des ligueurs, ou même des calvinistes, et l'autre disait pour toute réponse *qu'il ne pardonnerait jamais à ce misérable*[1]. On prononça le mot de réunion au roi de Navarre, et la majeure partie de la cour s'écria que c'était le seul moyen de tout réparer. Il y avait trois ans que Henri aurait dû avoir recours au Béarnais et à ses braves compagnies. Il n'était plus temps pour Henri III et le salut de sa couronne ; c'était justement l'heure pour Henri IV. Le Béarnais n'avait pas interrompu le cours de ses conquêtes pendant les débats et les catastrophes de Blois. En vain quelques bataillons ligueurs, sous le comte de Nevers, avaient tenté de s'opposer à son passage : le courage d'un côté, et la désertion de l'autre, lui avaient

[1] De Thou ; Davila, liv. x ; Mém. de la Ligue, III.

ouvert l'entrée de plusieurs villes fortes. A la nouvelle des dispositions favorables de la cour à son égard, il prit l'avance, et proposa un accommodement cordial avec les catholiques royalistes. Après quelques tergiversations, Henri se décida enfin à s'aboucher avec le roi de Navarre. L'entrevue eut lieu au Plessis-les-Tours ; catholiques et calvinistes se réconcilièrent franchement et se mirent en marche contre les ligueurs, qui avaient osé s'avancer jusqu'au pied des murailles de Tours. Ils furent repoussés, battus encore dans les plaines de Senlis, et le roi put établir son quartier général en face même de sa capitale rebelle, au château de Saint-Cloud.

Cependant Mayenne s'était vu contraint à se renfermer dans Paris. Ses affaires, comme on voit, ne pouvaient que tourner au pire à toute heure ; mais la cité possédait encore cette multitude de fanatiques qui ne cessaient tout le long du jour de prêcher qu'il était *licite à qui voudrait de tuer un tyran, un idolâtre, un infâme comme le Valois*. Il était impossible que du milieu de cette tourbe en délire, et plus furieuse à la vue du danger qui la menaçait, il ne sortît pas un de ces Brutus de populace, qui croient à une récompense et à une gloire éternelle pour prix de leur dévouement régicide. Jacques Clément fut cet homme, et ses *héroïques intentions* furent vivement encouragées par Mayenne, la duchesse de Montpensier et les Seize, qui les mirent à profit : aussi bien était-ce leur seul espoir de salut, tant les besoins d'une ville bloquée de toutes parts se faisaient déjà rudement sentir. Le jeune jacobin court hors de Paris, se présente aux gardes avancées du camp royal, et se fait conduire devant Henri III, pour lui faire, disait-il, d'importantes révélations. Pendant que le roi lit ses prétendues lettres de créance, le meurtrier lui perce le bas-ventre d'un coup de poignard. Le malheureux prince trouve en-

core assez de force pour saisir l'arme de son assassin, et lui en déchirer la figure, tandis que ses officiers achèvent de le massacrer (1589). Henri III n'avait que trente-huit ans, et périssait pour n'avoir su vouloir que la dernière année de sa vie.

CHAPITRE IV.

HENRI IV.

Au moment où le Béarnais n'a plus que deux de ses grandes batailles à livrer pour devenir roi de France, donnons en quelques mots le tableau que ce royaume présente à l'histoire, ce sera la meilleure introduction du nouveau règne, puisque nous verrons par là ce qu'Henri devra faire en présence d'un tel état de choses.

Depuis bientôt vingt années, la guerre civile tourmente la France presque sans relâche, l'unité gouvernementale et administrative est rompue. Chaque province s'est isolée du gouvernement central, et parfois s'est divisée contre elle-même. Il est des villes qui, abdiquant toute obéissance, se sont établies en république; Paris a montré l'exemple comme au temps de la féodalité; des seigneurs puissants se sont confinés dans les donjons de leurs vieux manoirs, travaillant pour leur compte, et tranchant du roi dans leurs domaines. Au besoin, ils vendent leurs services, et le terme

de convention arrivé, ils retournent chez eux. Cependant les provinces, les villes, les forteresses d'outre-Loire se sont données dans les derniers temps au roi de Navarre, qui s'avançait pas à pas jusqu'à l'Ile-de-France. Restaient les provinces du Nord, au sein desquelles la puissance de la ligue des Guises est profondément enracinée.

Le rapprochement tardif des deux Henri change tout à coup la face des affaires, et fait espérer la prochaine restauration du pouvoir légitime et le rétablissement de la paix, quand le couteau de Jacques Clément vient encore ajouter à une guerre civile et religieuse une guerre d'héritage. La ligue est décidée, tant par ses convictions que par ses antécédents politiques, à ne pas recevoir pour roi le Béarnais. Les coreligionnaires de Henri IV, dont la valeur aguerrie lui a été de si bon secours, ont droit à la reconnaissance de leur chef, et c'eût été les trahir que de se faire renégat pour une couronne qu'ils lui décernaient eux-mêmes. Et pourtant il fallut en venir là, car *Paris, certes, valait bien une messe;* mais avec quels ménagements ne devait-on pas agir?

Henri IV seul, avec sa bonté toute gaillarde, son courage invincible et son habileté politique, pouvait parvenir à concilier tant d'intérêts si hostiles les uns aux autres, à ramasser çà et là les lambeaux épars de la royauté : il atteignit son but; mais le vieux levain de la ligue ne l'en laissa pas jouir.

Avant d'expirer, Henri de Valois, le dernier de sa branche, avait fait appeler les nobles seigneurs, alors au camp de Saint-Cloud, pour faire, par devant cette portion fidèle de la noblesse française, le legs de sa couronne. Ainsi, Henri de Navarre avait enfin vu ses droits consacrés et reconnus solennellement par celui qui s'était montré son plus grand ennemi, et qui à cette heure l'instituait de légitime droit son héritier. Victime de ses propres coreligionnaires, le malheureux Valois fut regretté par sa fidèle noblesse, par ses mignons de cour, hommes de cœur et d'épée, quoi qu'on en ait dit, qui partageaient à la fois les plaisirs et les dangers du maître. Le roi de Navarre lui donna quelques larmes, et s'écria : « Il ne s'agit plus de pleurer, mais de venger sa mort. »

Des serviteurs de Henri III, les uns se rallièrent franchement au nouveau roi. « Sire, lui dit Givri, vous êtes le roi des braves et ne serez abandonné que des poltrons. » Mais l'accord ne fut pas unanime, beaucoup répugnaient à passer sous les ordres de celui qui n'était tout à l'heure encore qu'un rebelle. « Comme gens forcenés, en présence du roi lui-même, ils enfonçaient leurs chapeaux, les jetaient par terre, criaient, hurlaient, fermaient les poings, complotaient, se touchaient dans la main, formant des vœux et promesses, dont on oyait pour conclusion : plutôt mourir que d'avoir un roi huguenot. »

Bientôt Harlay de Sancy lui amena les Suisses dont l'exemple entraîna une partie de l'armée. D'Epernon persista dans son opposition, et se retira dans son gouvernement d'Angoulême avec toutes ses troupes. Plusieurs l'imitèrent, sans que cette défection pût arracher autre chose au Béarnais que cette parole gaillarde : « Qu'il permettait à tous les mécontents de se retirer; qu'il aimait mieux cent Français bien intentionnés, que deux cents dont l'attachement lui serait suspect. »

Cependant grande était la rumeur parmi les ligueurs de Paris, qui avaient confié leur délivrance au bras d'un assassin. La duchesse de Montpensier courait les rues en criant : *Bonnes nouvelles! le tyran est mort!* On portait en triomphe la mère de Clément, pauvre villageoise qu'on avait arrachée à sa chaumière pour je ne sais quelle ovation, dont elle comprenait à peine la cause. On prônait du haut de toutes les chaires l'héroïsme de Clément; l'en-

thousiasme populaire fut en cette occasion ranimé pour quelques années encore.

Henri IV, après quelques jours d'intervalle entre la mort de son prédécesseur et son avénement militaire, commença à réfléchir sérieusement sur ses opérations ultérieures. Devait-il demeurer au blocus de Paris ou se retirer au delà de la Loire, afin d'augmenter son armée? D'Aubigné, auquel il demandait conseil, répondit qu'une retraite, bien qu'honorable, porterait préjudice à la cause du nouveau roi : « Qui vous croirait encore roi de France, disait-il, en « voyant vos lettres datées de Limoges? »

Henri IV céda aux instances des généraux, et reçut alors le serment de la plus grande partie de l'armée, à la condition qu'il protégerait la religion catholique dans le royaume, qu'il se ferait instruire de ses dogmes dans le plus court délai, et qu'il poursuivrait jusqu'au bout la vengeance de son prédécesseur. Dès lors, un grand nombre de catholiques épousent chaudement la cause du Béarnais sans la moindre mésintelligence avec la noblesse calviniste, et dans l'espérance que toute querelle de religion et de succession sera vidée aux états convoqués à Tours par le nouveau roi.

Henri divise son armée en trois corps, dont l'un, sous les ordres du duc de Longueville, ira s'opposer au passage des recrues espagnoles, l'autre contenir la Champagne dans le devoir et observer la Lorraine, tandis que le roi marche avec le troisième pour faire sa jonction avec les troupes auxiliaires qu'a promises Élisabeth. En même temps la révolution se constituait définitivement dans la capitale; Mayenne, lieutenant-général, avait refusé la couronne que ses partisans lui décernaient, et se contentant de l'autorité réelle, avait fait proclamer le cardinal de Bourbon, alors prisonnier du Béarnais, sous le nom de Charles X. Puis, prenant le commandement de l'armée de la ligue, il s'avance en *publiant qu'il allait prendre le Béarnais*.

Celui-ci était arrivé sous les murs de Dieppe avec 8,000 hommes à peine; il attendit néanmoins les ligueurs, bien plus nombreux, sans quitter aucune de ses positions, On en vint aux mains à plusieurs reprises; mais l'affaire la plus importante eut lieu sous les murs d'Arques, village à la pointe du pays de Caux. Les royalistes fléchirent un instant, et se rallièrent pourtant à la voix de leur chef. On sait l'issue du combat par ces quelques mots charmants qu'écrivait le vainqueur à l'un de ses braves compagnons: « Pends-toi, brave Crillon, nous avons combattu à Arques, « et tu n'y étais pas. Adieu, je t'aime à tort et à travers.» C'était un beau début qu'une victoire pour cette royauté précaire : aussi de nouvelles recrues vinrent-elles se joindre à Henri dès le lendemain. D'Arques, il arrive à marches forcées sous les murs de Paris, emporte quelques faubourgs, et mène les ligueurs toujours battant jusque dans la ville. Il aurait pu s'en emparer; mais on lui fit craindre quelques embûches, et il se retira pour regagner la Touraine, afin de se trouver, selon sa promesse, aux états-généraux. D'un commun consentement, l'assemblée fut ajournée, attendu les circonstances présentes qui la rendaient impossible, et Henri se rejeta sur la Normandie, qu'il soumit à sa domination, la capitale exceptée (1589).

Cependant Sixte V, à l'instigation de la ligue, avait envoyé un légat, Cajetan, pour concilier les intérêts divers du duc de Mayenne, des Seize et de l'Espagne. Philippe II provoquait à tout instant par ses lettres la question d'hérédité du trône, au cas de la mort du cardinal de Bourbon, et faifait clairement comprendre que sa fille devait être instituée légataire de la couronne de son oncle Henri III. Mayenne conservait à part lui de sérieuses prétentions, qui seraient sans doute contrebalancées par celles du jeune Guise, fils du Balafré, mort à Blois. Chacun de ces prétendants avait sa faction au sein même de Paris, et Henri IV lui-même

pouvait compter que, dans cette population bourgeoise de la bonne ville, bien des cœurs désiraient ardemment le triomphe de sa cause ; mais ces partisans demeuraient autant que possible à l'ombre, car la mort eût été le prix assuré de toute tentative en sa faveur. On appelait ce parti les parlementaires, parce qu'au moindre échec, ils en profitaient pour proposer une transaction avec le vainqueur. Mais le fanatisme des halles savait bientôt faire justice de ce qu'on appelait *la couardise des méchants citoyens*. Pour ne plus laisser de doute aux timorés, la Sorbonne rendit un décret par lequel il était dit que quiconque reconnaîtrait les droits du roi de Navarre se rendrait *coupable de péché mortel*. Elle faisait aussi appel à toute la France pour délivrer des mains de Henri Charles X, son vieil oncle. Peu soucieux désormais du trône, le captif fit rendre hommage à son neveu, en sujet soumis.

Les rigueurs de l'hiver n'avaient pas arrêté les travaux militaires; Henri marchait le premier à la tête de ses soldats, et il avait soumis une grande partie des provinces de l'ouest, quand enfin il arriva encore une fois aux environs de Paris. Mayenne sortit à sa rencontre avec de nombreuses troupes, et les deux adversaires se battirent dans les plaines d'Ivry (1590). Le panache blanc d'Henri reparaissant dans la mêlée, après avoir disparu un instant, ranime le courage des siens, et les fait se précipiter à travers les bataillons ligueurs, qui se débandent et prennent la fuite par les campagnes. Du milieu du carnage, un cri se fait entendre : *Sauve les Français!* On s'attacha surtout aux Espagnols et aux Suisses. Mayenne retourna tout honteux à Paris, où il apprit, pour surcroît de malheur, que ses lieutenants étaient battus sur tous les points par ceux du Navarrais.

Le cardinal Cajetan voulut alors s'entremettre dans la querelle, et demanda un abouchement avec Henri et ses seigneurs à Noisy. Cette démarche ne servit à rien ; le légat, espérant

gagner les compagnons du vainqueur, rentra à Paris sans avoir rien décidé, et sur ces entrefaites le prétendu Charles X mourut, événement qui compliquait encore les affaires. Qui allait maintenant régner sur la ligue? Mayenne accourut de Flandre, où il était allé en quête de soldats. Les ambassadeurs de Philippe II travaillèrent activement les esprits pour faire élire la fille de leur maître, ou du moins la faire marier au fils du grand Guise, le protégé des halles.

Henri IV se rapprocha de la capitale pour en recommencer le blocus. Bientôt la famine se fit sentir cruellement dans la ville. Les ligueurs appelèrent à leur secours toutes les ressources du fanatisme. On renouvela le décret de la Sorbonne qui déclarait un hérétique relaps, incapable de succéder au trône. On le fit publier dans les chaires ; on l'imposa dans les entretiens mystérieux du confessionnal. Pour frapper plus vivement l'imagination populaire, les Seize ordonnèrent cette fameuse procession, si joyeusement ridiculisée dans la satire Ménippée. Elle était composée de prêtres, d'écoliers et de moines, revêtus par-dessus leurs robes de vieux casques et de cuirasses rouillées, armés de sabres, de piques, d'arquebuses, dont les fréquentes décharges interrompaient à chaque instant le chant des hymnes et des psaumes. Le légat du pape avait voulu assister à la procession. Il eut un de ses domestiques tués à la portière de son carrosse par les salves d'arquebuses que ces soldats improvisés tirèrent en son honneur ; mais la rumeur en fut bientôt apaisée par le bruit qui se répandit dans le peuple que l'âme du malheureux s'était envolée droit au ciel, « et « qu'il fallait le croire, parce que monseigneur le légat, « qui savait bien ce qui en était, l'assurait ainsi. »

Des mesures plus sérieuses venaient à l'appui de ces risibles mascarades. On établit sur tous les points de bons corps-de-garde et des patrouilles régulières. Le parlement rendit un arrêt qui défendait, sous peine de la vie, de par-

ler de paix ; des billets coururent par la ville, où l'on menaçait de jeter à la rivière ceux qui feraient entendre des plaintes. Puis, le grain venant à manquer, on ordonna des fouilles dans les maisons qui passaient pour en contenir. Les jésuites et les capucins fournirent de quoi alimenter quelque temps les plus pauvres. Cette ressource épuisée, le légat et l'ambassadeur d'Espagne firent faire des bouillies de différentes farines, qui étaient distribuées sur les places. On mangea ensuite les chevaux, les ânes, les chiens, les chats, et jusqu'aux rats et aux souris. Quelques-uns faisaient bouillir de vieux cuirs dont ils essayaient de se nourrir. On en vint enfin à ramasser l'herbe qui croissait au pied des remparts et dans les rues peu fréquentées. Les Parisiens supportaient tout sans se plaindre. « La mé-
« decine qu'ils y faisaient était la patience, et ne laissait-
« on de faire infinies processions avec les indulgences et
« pardons que le légat leur donnait, qui se gagnaient en la
« plupart des églises ; avec les sermons qu'ils oïaient, qui
« leur faisaient prendre tant de courage, que les sermons
« leur tenaient lieu de pain ; et quand un prédicateur les
« avait assurés qu'ils seraient secourus dans huit jours ;
« ils s'en retournaient contents, et s'entretenaient de ces
« espérances, encore qu'on leur eût donné beaucoup de
« telles remises et dilations, et ne leur souvenait plus de
« ce qu'ils avaient enduré. » (*Mathieu.*)

Pour tromper la faim, on imagina de composer un pain de son, en y mêlant de la poussière d'ardoises, de foin et de paille hachés. On en fit un autre moins ridicule peut-être, mais plus affreux, avec les os des bêtes qu'on tuait, et même avec de vieux ossements ramassés dans les cimetières. L'honneur de ces inventions revenait aux Espagnols. Elles furent plus qu'impuissantes à conjurer la mortalité. Les rues étaient pleines de malheureux hâves et décharnés qui pouvaient à peine se soutenir. On vit des maisons abandonnées où les couleuvres et les serpents rongeaient les cadavres, restés sans sépulture. « Il mourut plus de treize
« mille personnes de faim, chose qui doit bien retourner
« à la louange de la chrétienté. »

Pendant ce temps, le prince de Parme, malgré les sollicitations de Mayenne, prolongeait son séjour en Flandre, où il entassait victoires sur victoires. Il partit enfin, et se dirigea sur Paris. Après une invasion pleine d'habileté, le duc de Parme opère sa jonction avec Mayenne, surprend l'armée royale et la déloge de ses positions, au grand aise des Parisiens, qui voient arriver sur la Seine des bateaux d'approvisionnements. Henri IV, obligé de se retirer, replia ses troupes sur les villes qui avaient à craindre les attaques des Flamands et des Espagnols. Farnèse, retournant dans les Pays-Bas après cet exploit, passa rapidement et sans aucun dommage pour les provinces, et traversa le Rhin, pour revenir bientôt encore au secours de la ligue, aux abois.

Cependant Henri, malgré son dernier échec, n'en continuait pas moins ses opérations militaires dans les provinces circonvoisines de la capitale ; puis, par instants, il revenait contre Paris, autour duquel il avait toujours quelques bataillons. A plusieurs reprises, il tenta de s'en emparer par ruse. La *journée des farines* fut une complète mystification pour lui, et ne fut rachetée que par la prise de Chartres, qui, après sa reddition, se disait *obligée à la fidélité et à l'obéissance au roi par le droit divin et humain*, ainsi que *par le droit canon*, ajoutait le jovial vainqueur (1591) [1].

Tandis qu'Henri était ainsi toujours battant, un nouveau concurrent s'élevait contre lui, le cardinal de Bourbon, neveu du prétendu Charles X. Le jeune et ambitieux pré-

[1] Mém. de la Ligue, de Villeroy, de Sully ; Satire Ménippée.

lat, s'isolant peu à peu de la ligue, avait formé une sorte de faction qu'on appela encore du vieux nom de *tiers-parti*. Il avait envoyé le formulaire de ses prétentions au pape, et intriguait dans toutes les provinces pour se faire proclamer roi; nourrissant les mêmes sentiments que les ligueurs à l'égard du Béarnais, ils unissaient leurs efforts du moment qu'il fallait agir contre lui. Un complot fut ourdi tout à coup, dont le but était d'enlever Henri à ses partisans; mais il demeura sans effet par le peu d'habileté des conjurés. Sur ces entrefaites, le pape Sixte V était mort; Urbain VII lui avait succédé pour quelques jours, et avait fait place à un Espagnol, Grégoire XIV. Dès lors, Philippe II voit s'accroître chaque jour son crédit en France. Il promet des secours aux ligueurs, et ne sait que faire agir le pape et ses nonces. Par l'effet de leurs menées, la France en est réduite à subir la loi du premier vainqueur; il est des villes qui tombent de la puissance royale en celle de la ligue, puis des Espagnols, puis du tiers-parti; l'état est complétement démembré. Pendant qu'Henri IV guerroie en Picardie et dans l'Ile-de-France, ses ambassadeurs se disséminent dans toutes les cours de l'Europe, pour gagner définitivement à sa cause les divers monarques dont il a déjà reçu plusieurs adhésions. Des recrues allemandes lui sont amenées, avec lesquelles il va mettre le siége devant Rouen. Mayenne demande alors au parlement et aux Seize un renfort d'hommes, et implore encore une fois l'intervention de l'armée du duc de Parme. Philippe, qui croit voir à tout instant approcher le couronnement de sa fille, ordonne à Farnèse d'entrer en France, et d'employer toutes les ressources de son habileté à la délivrance de Rouen. Le vainqueur des Pays-Bas part à regret, mais non sans se faire donner, de la part de la ligue, d'importantes garanties, et marche jusqu'en Normandie, dont la capitale échappe au Béarnais par les mêmes ruses guerrières qu'au siége de

Paris. Henri IV aurait pu peut-être tenir bon contre Farnèse, si ses troupes, criant après leur solde, ne l'eussent pas fait reculer devant une lutte contre des bataillons aguerris et disciplinés. Le roi de France lui-même commençait à ressentir le besoin d'argent et de tous les autres approvisionnements de guerre, à tel point qu'il allait bientôt n'avoir plus un *écu vaillant* dans sa caisse. Quelques instants d'inaction de part et d'autre suivirent; Henri avait été blessé dans une escamourche près d'Aumale, Farnèse dans l'attaque de Caudebec, près de Rouen.

Le roi fut le premier sur pied, et recommença la campagne (1592). Cette fois, le duc de Parme et ses troupes furent drûment menés; un moment ils manquèrent de tout; acculés au bord de la mer, ils allaient être contraints de se rendre, quand Farnèse, tout moribond qu'il est, tente une ruse désespérée. Pendant les ténèbres d'une nuit brumeuse, il fait construire un pont de bateaux, le lance sur la Seine dans un lieu où sa largeur pouvait la faire passer pour infranchissable à des ennemis bloqués, et s'aventure avec son armée sur ces planches mobiles; au point du jour il était hors de l'atteinte des royalistes. Sa retraite fut admirable : c'était une des dernières gloires qu'il avait à recueillir. Le reste de l'année se passa en opérations militaires peu importantes pour l'armée royale, mais assez cependant pour accroître les misères de la population parisienne.

L'anarchie au milieu de ces quartiers, qui avaient chacun leur sympathie, était portée au comble. Maintenant que les meneurs espagnols ne dissimulaient plus les prétentions et les exigences du roi catholique, les yeux des bons bourgeois se dessillaient peu à peu. Ils avaient cru à un dévouement tout chrétien et non ambitieux de la part de Philippe. Dès qu'on vit que l'Espagnol ne se faisait ligueur que pour dominer la ligue et la France tout entière,

on commença à se tenir en méfiance de lui. Mais pourtant la cause de Philippe II avait su gagner bon nombre de partisans qui travaillaient ardemment à son triomphe. A leur tête étaient les Seize, qui, ayant versé le sang de plusieurs milliers de citoyens, insurgé une portion de la France contre son roi, n'avaient d'espérance de salut que dans la prépondérance de la domination espagnole. Bien que ces tyrans de bas étage eussent usurpé la toute-puissance dans la capitale, néanmoins, la foule des royalistes s'augmentait d'autant que leur despotisme sévissait plus cruellement. Ils osaient déjà tenir des conciliabules contre la funeste administration sous laquelle gémissaient tant d'innocents citoyens. La réaction fut un moment poussée au point que quelques-uns des plus furieux démagogues furent sacrifiés, et moururent au même gibet que les victimes qu'ils y avaient envoyées.

Le parti royaliste prenait de jour en jour plus de consistance par l'approche de Henri, qui faisait bâtir sur son passage des forts dont les garnisons devaient intercepter tous les convois. On donnait à ces forts différents noms, pour rappeler le but qu'on se proposait; l'un d'eux, sur les bords de l'Oise, se nommait *Pille-Badault*. Pendant ces diverses opérations, qui ne laissaient pas que d'inquiéter vivement la ligue, Mayenne avait tenté de faire quelques ouvertures au roi; mais les exigences du rebelle avaient été trouvées incompatibles avec la majesté du prince, et les manières altières et dédaigneuses d'un nonce du pape avaient encore contribué à rompre toute conférence. A la suite de ces tentatives d'arrangement, toutes les factions ennemies oubliaient leurs opinions divergentes pour invoquer unanimement une assemblée d'états à Paris, tendant à mettre enfin un terme à une crise sociale si longue et si désastreuse. Il s'agissait du choix d'un roi, et d'avance on rejetait Henri de Navarre, ou pour sa croyance, ou

par inimitié de rébellion, ou par ambition particulière.

Toutefois Mayenne imagina de faire savoir la convocation aux royalistes, et de les inviter à s'y rendre. Il espérait bien que la majorité étant contre le Béarnais à Paris, son droit serait ainsi légalement annulé. Henri IV, indécis un instant, indigné même de l'audace de la ligue, prit pourtant conseil de ses généraux, et Sully fit prévaloir cette mesure. Le roi voulut bien accéder à la convocation des États, il y envoyait tous ceux des nobles qui ne s'y refusaient pas. Les ligueurs et la faction espagnole avaient espéré que Henri repousserait toute proposition; une partie même ne voulait pas admettre le droit d'un hérétique relaps, bien que sa conversion auprès du plus grand nombre fût le seul moyen d'arriver au trône. On fut étonné à Paris de la bonne volonté de Henri, et comme l'assemblée avait déjà ouvert sa session, elle fut interrompue, tant par le départ de Mayenne que par les négociations avec les royalistes. Enfin, on stipula que les conférences se tiendraient à Surène (1593) avec les députés royalistes. Elles s'ouvrirent enfin dans les premiers mois de l'année; des prélats, des généraux, vinrent faire parade d'une éloquence qui n'aboutissait à rien. Les ligueurs ne pouvaient consentir à obéir à un hérétique; les Espagnols proclamaient la déchéance de Henri, par suite l'abolition de la loi salique, et la nécessité de donner le trône à la fille de Philippe II, nièce de Henri III, lorsque soudain le roi tranche d'un coup toute discussion, en annonçant qu'il se convertit, et qu'à cet effet les meilleurs théologiens de France veuillent bien contribuer à son instruction. En même temps il propose une trêve de trois mois pour les récoltes, et en attendant reponse, il court assiéger Dreux, dont il s'empare facilement, pour montrer que ce n'était pas la fatigue, mais une bonne et sainte volonté de rétablir la paix qui la lui faisait offrir. Ses propositions furent accueillies favorablement par

tous les citoyens sages et désireux du rétablissement de l'ordre. Les chefs ligueurs et espagnols furent effrayés du crédit qu'elles avaient si promptement obtenu : aussi redoublèrent-ils d'activité dans leurs intrigues. Il n'était pas de jour où des orateurs emphatiques ne prissent pour thèse, dans l'assemblée des États, la nécessité de procéder incontinent à une élection au détriment de Henri IV. De plaisants pamphlets faisaient raison chaque jour aussi des vaines prétentions des uns et des autres. On connaît le célèbre ouvrage de Flor. Chrétien, qui est resté comme un monument du progrès de notre langue qu'épuraient alors les Rapin, les Passerat, les Pithou. Le *Catholicon d'Espagne* ou *Satire Menippée*, fut peut-être d'un meilleur effet pour la cause royaliste, par le ridicule amer qu'il répandit sur la ligue, que les succès obtenus par Henri dans l'Ile-de-France.

Cependant le roi, retiré à Mantes, poursuivait son noviciat religieux. La ligue menaçait des foudres de l'Église les évêques ou prêtres qui viendraient prêter leurs lumières à la conversion de Henri ; mais ce fut peine inutile : quelques mois après, le royal néophyte assignait la cathédrale de Saint-Denis pour lieu de son abjuration. La pompe de cette solennité religieuse attira une multitude de Parisiens, malgré la défense expresse du gouvernement ligueur. On prêta à Henri un mot quelque peu impie sur son abjuration ; comme à tant d'autres prononcés après coup, l'histoire ne peut y ajouter créance entière. Toujours est-il que le héros calviniste entendit saintement la messe, et porta ainsi le dernier coup à la Ligue, puisqu'il lui enleva tout motif de révolte en se faisant catholique (1593).

Il s'agissait maintenant d'obtenir l'absolution du pape; ce qui devait être d'une grande difficulté, parce que les factions de l'Espagne et de la Ligue intercepteraient à toute extrémité les abords du siége pontifical aux envoyés de

Henri IV. En effet, l'ambassade royale eut à passer par toutes les intrigues, tous les dédains des catholiques de Rome, et pourtant elle revint avec des promesses d'absolution, si le roi persistait pieusement dans sa conversion. Les ligueurs ne pouvaient se dissimuler le déchet croissant de leur parti ; la Sainte-Union, battue en brèche, et par les arquebuses royales, et par les satires populaires, était poussée à bout, et ne voulait pas néanmoins demander merci. Comme autrefois à l'égard du dernier Valois, elle résolut de mettre sa fortune au bras d'un assassin. Un fanatique, Barrière, se préparait à imiter Clément, mais la trame fut découverte, et l'on fit justice du meurtrier. Henri est sacré à Chartres, vu que Reims était au pouvoir de la maison de Lorraine (1594). Après la cérémonie il revient à Saint-Denis, pour y mener à bonne fin l'événement de la prise de Paris, événement qui devait anéantir tous les partis, moteurs et acteurs dans la guerre civile.

Mayenne comptait encore sur l'intervention espagnole, sur l'obstination du pape à refuser l'absolution au roi, enfin sur le fanatisme de ses ligueurs ; mais le moment de la réaction était venu. Cossé-Brissac, gouverneur de Paris, avait, dès l'an passé, entretenu des intelligences avec le conseil royal, stipulé ses conditions, arrêté de concert avec Henri le plan de reddition. Mayenne apprend indirectement tout ce qui se prépare, et commet la faute de sortir de Paris. Dès ce jour, le gouverneur commande en maître absolu aux quartiers, aussitôt il dissémine les forces espagnoles, en fait sortir une partie de la ville pour assurer le départ de quelques voyageurs, de Mayenne le premier ; remplit les postes de bourgeois dévoués à ses projets, désarme tant bien que mal la populace des halles, et le 22 mars ouvre la porte Saint-Denis à plusieurs bataillons royalistes. Henri IV arrive à leur suite, reçoit les clefs de Paris que lui présentent le gouverneur et plusieurs membres du parlement,

fait une entrée toute guerrière, mais sans démonstrations hostiles, et va chanter le *Te Deum* à Notre-Dame aux acclamations du peuple. Le soir, pendant qu'il soupe gaiement au Louvre, il ordonne d'ouvrir toutes les barrières aux flots du peuple : *Laissez-les entrer*, dit-il, *ils sont affamés de voir un roi!* Un corps de garde espagnol avait seul fait résistance ; il avait été massacré en un instant.

Le lendemain le reste de la garnison espagnole sortit de Paris avec les honneurs de la guerre ; « *Recommandez-moi à votre maître, mais n'y revenez plus*[1], » dit Henri IV en les voyant défiler. Le Parlement vint officiellement se mettre sous la main du vainqueur, qui réintégra dans ce corps les débris du vieux parlement royaliste qui l'avait suivi et aidé dans toutes ses opérations. Puis la Bastille, à son tour, baissa ses ponts et ouvrit ses portes ; c'était à vrai dire l'avénement de Henri IV au trône de France (1594).

[1] Mém. de Henri IV, de Sully, Perefixe.

CHAPITRE V.

SUITE DU RÈGNE DE HENRI IV.

Maintenant que les partis sont à peu près portés à terre, des milliers de voix s'élèvent pour réclamer le prix de longs et importants services ; les calvinistes marchandent leur conversion, ou demandent des garanties pour assurer l'inviolabilité de leur religion. Les catholiques requièrent avec insolence le paiement des soldes promises par les chefs ligueurs. Henri IV tâcha de satisfaire à toutes les exigences, en même temps qu'il continuait la guerre contre Mayenne. Laon, Amiens, Château-Thierry, Beauvais, Cambrai, se rendirent incontinent aux armées du roi, ou soutinrent à peine quelques jours de siége. Les Guises remirent les clefs de Reims et d'autres places que le vainqueur leur laissa à titre de gouvernement. Villars, en ouvrant les portes de Rouen, reçut la dignité d'amiral. Pendant qu'il achevait ainsi la conquête de son royaume, Henri voyait s'améliorer les dispositions de la cour de Rome à son égard ; on n'ap-

portait plus d'autre obstacle à son absolution que la conversion de plusieurs de ses généraux, de Condé d'abord. Henri consentait volontiers à mettre tout en œuvre pour arriver à ce but; il fit venir Condé auprès de lui, le fit instruire; mais ce ne fut pas chose si facile pour les vieux hérétiques, compagnons d'armes et de gloire du Béarnais. Ils n'avaient pas vu sans dépit l'abjuration qui d'un prince calviniste avait fait un roi très-chrétien. Quoi qu'il en soit, tout en ajournant leur conversion, ils lui demeuraient dévoués. Plût au ciel que les catholiques se fussent montrés sans plus de rancune! mais bon nombre *étaient encore fâchés*, comme le disait le bon roi, et un nouvel attentat vint prouver que la réconciliation, chez quelques-uns, n'était qu'une haine hypocritement déguisée. Le nouveau Barrière sortait de la maison des jésuites; c'était un jeune fanatique énervé de débauches, qu'on nommait Châtel. Sa main ne trembla pas, mais frappa mal. Le roi en fut quitte pour une dent brisée; mais la plaie morale fut plus douloureuse. Un arrêt solennel du Parlement exila la compagnie de Jésus. Elle sortit de France au commencement de l'année 1595.

Les Espagnols, tout expulsés qu'ils étaient du royaume, n'avaient pas perdu l'espoir d'y rentrer avec avantage. Mayenne poussait sans cesse à la guerre, bien que sa famille travaillât pour lui auprès du roi. Dans les premiers jours du printemps, une armée espagnole, commandée par don Velesco, connétable de Castille, envahit la Franche-Comté, soumettant tout sur son passage. A cette nouvelle, une levée d'hommes se fait dans les provinces. Henri marche contre l'ennemi.

« Arrivé devant les lignes, il apprend que le connétable de Castille a jeté deux ponts à Gray sur la Saône. Aussitôt il se porte à Luz, petite ville entre Dijon et Gray. Il y fait reposer ses troupes, et leur donne rendez-vous pour trois

heures après-midi à Fontaine-Française. Pour lui, avec une partie de son monde, il se met en route trois heures plus tôt, afin de reconnaître la position des lieux, et se choisir un champ de bataille en cas d'action.

Déjà il apercevait le village, lorsque le marquis de Mirabeau, qu'il avait envoyé à la découverte avec une centaine de cavaliers, arrive en désordre, et lui apprend que l'armée combinée est sur ses talons. Biron, qui accompagnait le roi, s'offre à aller reconnaître l'ennemi avec trois cents chevaux; à mille pas seulement il rencontre une garde avancée qu'il dissipe; mais, dans le moment même, il aperçoit en effet toute l'armée espagnole qui marchait en bataille. En même temps quatre cents chevaux, qui poursuivaient un petit parti de Français, marchent sur lui comme pour l'attaquer, puis se séparent bientôt en deux bandes pour observer ses derrières. Biron se divise aussi, mais en trois bandes, deux pour tenir en échec celles de l'ennemi, et les empêcher de voir s'il était soutenu, et la troisième pour porter du secours où il pourrait en être besoin. Neuf cents cavaliers se joignent alors aux premiers qui l'avaient attaqué, et, imitant la même manœuvre, le chargent de chaque côté. Le maréchal, avec sa petite troupe, fit tête partout; mais le nombre des ennemis croissant toujours, il craignit d'être enveloppé et pensa à la retraite. Elle se fit avec quelque désordre, d'autant que le maréchal avait reçu un coup de sabre sur la tête et un coup de lance dans le bas-ventre. Il était perdu, si le roi ne lui eût envoyé d'abord cent chevaux qui furent repoussés, et si lui-même ne s'était ensuite avancé avec trois cents chevaux qu'il avait encore à sa disposition. Avant de partir, il fit un appel à tout ce qu'il avait sous la main de gens de marque: « A moi! messieurs, leur dit-il, et faites comme vous « m'allez voir faire. » Il charge alors avec une telle furie les escadrons qu'il avait en tête, qu'il les renverse sur

ceux qui étaient derrière pour les soutenir. La mêlée fut terrible, et le combat devenait hasardeux pour le roi, quand Biron, qu'il avait dégagé, mais que l'on croyait hors de combat, parce qu'il paraissait aveuglé par le sang qui coulait de sa plaie, reparut tout à coup avec cent vingt chevaux qu'il avait ralliés, et acheva la déroute que le roi avait commencée.

Les troupes animées voulaient pousser plus avant; mais le roi, qui avait combattu en soldat, agit alors en capitaine, et faisant remarquer aux siens nombre d'arquebusiers placés derrière une haie, le long de laquelle il fallait passer, il contint de cette manière l'ardeur de son monde. En ce moment il reçut un renfort de huit cents chevaux, dont l'arrivée fit croire au général espagnol que c'était l'armée royale elle-même. Le mauvais succès de l'escarmouche lui faisant craindre l'événement d'une bataille, il ne jugea pas à propos de la risquer; et malgré les instances du duc de Mayenne, tout préoccupé du soin de défendre la Franche-Comté, il reprit le chemin de la Saône, qu'il repassa le lendemain.

Dans cette rencontre, devenue célèbre sous le nom de combat de Fontaine-Française, le roi a été accusé de s'être imprudemment exposé; mais il faut dire pour sa justification que les circonstances l'y forcèrent. D'une part, il ne pouvait laisser engagé le maréchal de Biron, qui s'était offert si généreusement pour aller reconnaître l'ennemi, et d'autre part la fuite, presque aussi dangereuse que le combat, donnait un grand ascendant aux Espagnols. Contraint à prendre parti sur-le-champ, la loyauté, l'honneur, le courage, l'inspirèrent et le servirent mieux que les conseils timides; car, avec neuf cents chevaux environ, sans rivière ni retranchements devant lui, et avec une perte de six hommes seulement, il eut la gloire et le bonheur d'imposer à une armée de douze mille hommes de pied et de trois mille

chevaux, de l'arrêter et de lui faire rebrousser chemin.

Mais une gloire plus pure encore, c'est qu'au milieu de la mêlée et des risques personnels auxquels il était exposé, il conservait assez de présence d'esprit pour voir d'autres dangers que les siens, et pour en préserver ceux qui étaient menacés. « Garde, La Curée ! » cria-t-il d'une voix forte à l'un de ses officiers prêt à être percé par un ennemi. La Curée se retourne à la voix, aperçoit le péril et renverse son adversaire « Dans d'autres occasions, disait Henri, « j'ai combattu pour la victoire, mais, dans celle-ci, j'ai « combattu pour la vie. Aussi, écrivait-il à sa sœur : Peu « s'en est fallu que vous n'ayez été mon héritière. » (Anquetil).

Cette victoire ramena au roi quelques seigneurs encore récalcitrants, et appuya fortement les nouvelles supplications faites auprès du Saint-Siége pour le retrait des bulles d'excommunication. Clément VIII n'avait plus qu'une crainte, celle d'indisposer le roi d'Espagne.

Un mot de Sérapion Olivier, auditeur de Rote, acheva de le déterminer. « Que dit-on à Rome des affaires de France ? lui demandait-il un jour. — On dit, répondit Olivier, que Clément VII, par sa vivacité, a perdu l'Angleterre, et que Clément VIII, par sa lenteur, perdra la France. » Enfin le 17 septembre 1595, Du Perron et d'Ossat, qui avaient mené toute l'affaire, parurent sur la place de Saint-Pierre, vêtus en simples prêtres, et vinrent s'agenouiller devant le pape qui était assis sur son trône, entouré de ses cardinaux. Ils abjurèrent au nom du roi, et reçurent de la main pontificale quelques légers coups de baguette, pendant que le chœur récitait le psaume *Miserere*. Clément prononça à haute voix la formule d'absolution, et l'on entra ensuite à Saint-Pierre pour entonner le *Te Deum*. Les réformés n'épargnèrent pas le transfuge à propos de la *gaulade* qu'on lui avait donnée, sur les épaules de ses plénipotentiaires ;

mais, à part ces railleries intéressées, l'allégresse causée par ce grand événement fut universelle, et à Rome même on en fit des feux de joie. D'Ossat écrivit dans la journée : « Le canon du château Saint-Ange a tiré ce matin, dont les Espagnols ont mal aux oreilles, et se feront ce soir d'autres réjouissances qui leur feront encore mal aux yeux. »

Nombre de vieux guerriers calvinistes suivirent l'exemple de Henri IV; et Mayenne comprit qu'il était temps de négocier sa soumission. En attendant sa rentrée en grâce, il se retira au fond de la Bourgogne, incapable désormais de nuire à la royauté, l'Espagne même aidant.

Cependant les calvinistes, demeurés fidèles à leur croyance politique et religieuse, s'étaient assemblés dans le Midi, dans des places que le roi leur avait accordées, pour y tenir conseil sur l'état présent des choses. Peut-être eurent-ils le projet, du moins on peut le supposer d'après leurs délibérations, de former une république indépendante au sein du royaume, pensée première de la réforme en France au temps de Coligny. Henri IV, loin d'agir comme son prédécesseur, en laissant le champ libre aux théories révolutionnaires, se hâta de convoquer une assemblée générale à Rouen (1596), tant pour concilier tous les esprits que pour demander un subside, vu l'imminence de la guerre avec l'Espagne. L'assemblée ne lui accorda presque rien malgré sa célèbre harangue[1], et une armée espagnole envahit la

[1] « Si je faisais gloire, messieurs, dit-il, de passer pour un excellent orateur, j'aurais apporté ici plus de belles paroles que de bonne volonté; mais mon ambition tend à quelque chose de plus haut que de bien parler : j'aspire au glorieux titre de libérateur et de restaurateur de la France.

« Déjà par la faveur céleste, par les conseils de mes fidèles serviteurs, et par l'épée de ma bonne noblesse, dont je ne distingue pas les princes, je l'ai tirée de la servitude et de la ruine. Je désire maintenant la remettre en sa première force et son ancienne

France. Henri s'oubliait alors entre les bras de Gabrielle d'Estrées, ordonnant avec magnificence la pompe du baptême d'une fille qu'elle lui avait donnée; mais à la nouvelle de la prise inattendue d'Amiens, il revient à lui-même : *Allons,* dit-il, *c'est assez faire le roi de France, il est temps de faire le roi de Navarre* (1597), et il vole à la tête d'une armée au secours d'Amiens, qui est bientôt repris. La puissance espagnole, moins Mayenne et les ligueurs, n'était plus de poids dans la balance. Aussi, quand Henri proposa de terminer tous les différends, Philippe II, qui approchait de sa fin, eut le bon sens d'abdiquer ses folles prétentions, et d'accepter les clauses du traité de Vervins (1598). La paix y était stipulée de part et d'autre, et Henri avait déclaré qu'il aimait mieux soutenir une guerre éternelle que de rien laisser démembrer de son royaume. Le comté de Charolais était la seule province que l'Espagne pût réclamer à bon droit. A l'intérieur, c'était chose plus difficile. Déjà, avons-nous dit, les réformés reprenaient leurs synodes; il était urgent de poser sur des bases solides l'édifice d'une réconciliation sincère; tel fut le but de l'édit de Nantes, qui pourtant n'a été que la reproduction de tant d'autres transactions, comme celles de Poitiers, de Fleix, etc.

Par cet édit, la réforme acquérait le droit de représentation en France, à l'instar de la catholicité. Au parlement, aux tribunaux, à toute assemblée, les calvinistes étaient

« splendeur. Participez, messieurs, à cette seconde gloire, comme « vous avez participé à la première.

« Je ne vous ai point appelés, comme faisaient mes prédécesseurs, pour vous faire approuver mes volontés. Je vous ai assemblés pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre, bref, pour me mettre en tutelle entre vos mains; envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises, aux victorieux; mais la violente amour que je porte à mes sujets me fait trouver tout aisé et honorable. »

admis en nombre égal à celui des catholiques; la voie des dignités et des honneurs leur était ouverte comme à ceux-ci. Ce fut un véritable code[1] en 93 articles, rédigés par les plus habiles jurisconsultes et hommes d'état, Schomberg, De Thou l'historien, Jeannin et Colignon, qui y travaillaient depuis deux ans, soit ensemble, soit séparément.

Henri IV croyait avoir pacifié irrévocablement le royaume par l'édit de Nantes et le traité de Vervins; en effet, les partis étaient désormais incapables de rien tenter de sérieux, s'ils demeuraient réduits à eux-mêmes, et sans chefs

[1] « L'édit de Nantes paraît avoir été fait sur celui de Poitiers, et « sur les conventions de Bergerac et de Fleix, dont il rappelle sou- « vent les dispositions. C'est comme un code général, qui fixe les « bornes des deux religions, non pas avec une égalité parfaite. Le « roi accorde aux réformés un exercice public; mais seulement « dans des lieux marqués et dans ceux où ils se trouvaient mainte- « nant établis, mais à condition que dans ces lieux mêmes les ca- « tholiques exerceront aussi leur religion: avantage qui n'est pas « réciproque pour les calvinistes. Il est aussi prescrit à ceux-ci « de s'assujétir à la police de l'Église romaine, de ne point tra- « vailler publiquement les jours de fêtes, de payer les dîmes, de « remplir les devoirs extérieurs de paroissiens; et il leur est dé- « fendu, sous de grandes peines, de troubler les cérémonies ecclé- « siastiques par aucune irrévérence, soit de paroles, soit d'action.

« D'ailleurs le roi veut que ses sujets de la religion prétendue « réformée jouissent de tous les droits de citoyens; que leurs pau- « vres, sains ou malades, soient reçus dans les hôpitaux comme les « catholiques, que les riches puissent être admis à tous les emplois « et à toutes les charges, qu'il y ait dans chaque parlement une « chambre qu'on appela depuis la chambre de l'édit, composée « d'un égal nombre de juges catholiques et calvinistes pour leur « rendre justice. Enfin le roi accorde des priviléges, fixe des appoin- « tements à leurs ministres, donne à leurs églises la liberté d'élire « des députés, qui formeront des assemblées générales en temps et « lieux marqués, sous son bon plaisir et sous les yeux de ses com- « missaires. Il leur permet aussi de lever tous les ans une somme « sur eux-mêmes pour les besoins du parti. Enfin par des brevets « secrets, qui ne furent relatés ni dans l'édit, ni dans les articles « particuliers, Henri IV permit aux réformés de garder pour huit « ans quelques places de sûreté, et d'en nommer eux-mêmes les « gouverneurs. Il s'engagea de plus à leur compter tous les ans « quatre-vingt mille écus pour l'entretien des garnisons.

« Quelques soins qu'eussent apportés les rédacteurs de l'édit à pré- « venir tous les inconvénients, les intérêts étaient trop compliqués « pour qu'il ne se rencontrât pas beaucoup de difficultés dans l'exé- « cution. Le roi fut obligé d'envoyer dans les provinces des com- « missaires qu'il chargea de terminer les différends d'autorité et « à l'amiable; il leur fallut un fonds de patience inépuisable pour « adoucir l'aigreur des parties, démêler les chicanes, aplanir les « obstacles. Par tous ces moyens, employés adroitement, on appri- « voisa les catholiques avec les réformés. Ils commencèrent à se « supporter, et à quelques éclats près de part et d'autre, fruit d'un « zèle inconsidéré, toujours sévèrement réprimé, on s'accoutuma à « vivre ensemble sous la protection des lois.

« Quant à la ligue, il n'en fut plus question que pour la détester, « et s'étonner de ce qu'on avait pu être si longtemps les instru- « ments des ennemis de la France. Les principaux ligueurs de « Paris, dont les excès ne méritaient pas de grâce, se réfugièrent « les uns à Rome, les autres à Bruxelles, où ils vécurent sans « considération, dans des conditions viles, et méprisés des Espa- « gnols, pour lesquels ils avaient trahi leur patrie. »

dignes d'entrer en lutte avec le Béarnais. Mais toutes les ambitions n'avaient pas été amplement satisfaites. Nombre d'anciens capitaines calvinistes regrettaient de n'avoir plus d'ennemis à combattre, d'armées à commander, d'être enfin redevenus sujets et courtisans. A leur tête se trouve le maréchal de Biron, homme fier et dévoré d'ambition, habile capitaine, un de ceux auxquels Henri devait la conquête de sa couronne. Son père, aussi brave, aussi expérimenté que lui, lui disait avant de mourir: « *La guerre terminée,* « *va planter des choux à Biron, sans quoi tu périras sur* « *l'échafaud.* » La prédiction, malheureusement, ne s'ac-

complit que trop tôt. Biron, comblé de tous les honneurs, chéri du prince, aspirait à devenir souverain indépendant dans sa province. D'adroits agents, espagnols et piémontais, l'encouragèrent, les uns au nom de Philippe III, qui conservait les prétentions de son prédécesseur, les autres au nom d'Emmanuel de Savoie, qui, en possession du comté de Saluces, voulait occuper le roi au dedans, pour avoir le temps de s'affermir dans son usurpation. Des intrigues de boudoir achevèrent d'entraîner le maréchal dans le crime.

Gabrielle d'Estrées, que la chanson a rendue populaire, venait de mourir subitement. L'histoire, dans sa gravité, lui accorde une assez belle page, sans doute par comparaison avec Henriette d'Entragues, qui lui succéda. Cette femme faisait expier cruellement *au roi grison* ses faiblesses. Par bonheur, Sully, le grand ministre, était de bonne garde, et refrénait sans crainte les exigences et les criminelles intentions des traîtres, comme celles de la favorite. Henriette, trompée par le divorce de Henri et son mariage avec Marie de Médicis, offre à Biron l'alliance de sa puissance déchue.

Il l'accepte, oublieux qu'il est de sa vie passée. Emmanuel de Savoie, le roi d'Espagne, le comte de Fuentès le circonviennent habilement et encouragent son ambition niaise par les plus flatteuses promesses.

Le comte de Savoie remettait sans cesse à rendre le marquisat de Saluces. Henri IV, fatigué de ses retards et de sa mauvaise foi, lui déclare la guerre (1600) et donne le commandement de l'expédition au maréchal, dont il connaît de longue date la bravoure et l'habileté. Le maréchal communique avis de tous ses plans à l'ennemi, qu'il est pourtant encore forcé de vaincre, et va jusqu'à projeter la mort de son roi.

La Savoie fit bientôt la paix avec la France, en gardant

le marquisat de Saluces, et en donnant la Bresse, le Bugey, le Valromey et la baronnie de Gex. Le maréchal de Biron se trouva peu à peu abandonné de tous ses fauteurs et instigateurs, et n'en continua pas moins ses menées. Instruit d'abord indirectement, puis de la bouche même des confidents du traître, Henri pardonne et veut oublier la méchante conduite de son compagnon d'armes, pour ne se souvenir que de ses services. Il était dit que Biron ferait tout pour appeler sur sa tête les rigueurs de la loi. Henri voulut parler avant elle, et ne fut point écouté. Elle parla donc. Le parlement, présidé par Achille de Harlay, condamna le coupable à la peine de mort. La seule grâce qui lui fut accordée fut de n'être pas exécuté en place de Grève, et de marcher les mains libres au supplice (1599, 1600, 1601, 1602).

Dans ces années et les suivantes, Henri prit à tâche, aidé de *son brave co mpère de Rosny* (Sully), de faire renaître la prospérité au sein du royaume. Des dettes énormes lui avaient été léguées par le dernier règne; Sully, nommé surintendant, les liquida toutes, augmenta le revenu de l'État, et amassa d'immenses trésors au gouvernement. Le commerce, la navigation, l'agriculture surtout, excitèrent au plus haut point l'attention et la sollicitude royales. Henri fit beaucoup avec des mots, et surtout avec le fameux : « Si « je vis, je veux que chaque dimanche le paysan mette la « poule au pot. »

L'année 1603 est signalée par le rappel des Jésuites; leur expulsion était en quelque sorte un non-sens après l'édit de Nantes. Une des clauses de l'acte de rappel, que la méfiance avait dictée, fut par la suite cause de leur fortune à la cour[1].

[1] C'était celle qui imposait en quelque sorte à la famille royale des confesseurs pris dans le sein de la société.

Au commencement de 1604, le gouvernement dut encore une fois frapper judiciairement de nobles conjurés, des conspirateurs de haut parage, la famille des d'Entragues, et la maîtresse du roi la première. Les intrigues avaient commencé par des rivalités de favorites : la favorite de la reine contre celle du roi. Henri avait réussi à mettre fin à ses tracasseries, quand Henriette, sa maîtresse, conservant toujours la prétention de faire monter son propre fils sur le trône destiné au jeune dauphin, en vint jusqu'à conspirer pour atteindre ce but. Ses principaux adhérents étaient son père, son frère, et d'autres seigneurs mécontents. L'assassinat ne répugna même pas comme moyen ; tout fut découvert. La raison d'état fit taire le cœur du monarque, qui envoya les coupables par devant le parlement. Condamnés à la peine des traîtres, ils furent sauvés par l'intercession d'Henriette, qui, toutefois, dut céder la place à Jacqueline de Beuil.

Le règne glorieux de Henri le Grand se divise en deux parties égales : dans la première, il gagne son royaume à la pointe de l'épée ; dans la seconde, il rétablit l'équilibre et la prospérité dans les affaires. Nous avons vu ses efforts de bravoure, comme aussi nous avons signalé ceux de son administration sage et bienfaisante. Cette dernière période de son règne est, à vrai dire, une des plus illustres dans les annales de l'économie politique.

Depuis longtemps Henri s'occupait avec Sully des moyens d'assurer la tranquillité et l'indépendance générale des états de la chrétienté. Son but était d'attaquer la maison d'Autriche en Allemagne et en Espagne, de lui enlever une grande partie de ses provinces, de faire un nouveau partage de l'Europe et d'établir sur cette base une paix universelle et durable, garantie par la fédération de tous les états européens. La première partie de ce vaste projet reposait sur des fondements solides, et était conforme aux maximes

d'une saine politique. Les deux branches de la maison d'Autriche s'étaient rapprochées et formaient des projets dangereux pour la liberté politique ou religieuse des autres états. Leurs forces réunies étaient redoutables. Henri se proposait de combattre et d'humilier cette maison orgueilleuse, de venger les anciennes injures de la France, de prévenir de nouvelles attaques et de fixer l'équilibre de l'Europe. L'Angleterre, la Hollande, la république de Venise, les princes protestants d'Allemagne lui avaient promis de concourir à l'accomplissement de ses grands desseins. Vainqueur de l'Espagne et de l'Autriche, il prétendait, de concert avec ses alliés, établir une sorte de constitution européenne, propre à faire régner une paix perpétuelle.

A côté de cette grande utopie, faut-il placer un chapitre de roman ? faut-il dire, avec la chronique scandaleuse, qu'Henri n'allait prendre les armes que pour reconquérir la fille du connétable de Montmorenci ? Ce qu'on appelle la *gaillardise* de Henri, de ce *vert galant*, de ce *diable à quatre* l'eût mené loin. Le prince de Condé mit la vertu de sa femme sous la protection des Espagnols. On excuse tout par une phrase absurde, *le roi n'était pas complice des faiblesses de l'homme*. Qu'est-ce que l'homme moins sa qualité de roi ? devant qui fuyait le premier prince du sang ? assez et trop sur ce sujet ; revenons à la question générale.

Tout était prêt pour l'expédition projetée. Les magasins étaient remplis de munitions, cent mille hommes étaient sous les armes. Le roi lui-même voulait commander l'armée destinée à attaquer les Pays-Bas ; celle qui était dirigée contre l'Italie devait marcher sous les ordres de Lesdiguières. Quarante millions amassés par Sully facilitaient l'entrée en campagne. La succession litigieuse des États de Clèves et de Juliers devait servir de prétexte aux mouvements de l'armée française.

Marie sera régente. Elle n'était point sacrée ; la cérémo-

nie fut pompeusement célébrée à Saint-Denis le 13 mai. Marie devait faire le lendemain son entrée à Paris. Le roi y était revenu pour surveiller les préparatifs. Il y trouva la mort.

« Le vendredi 14 du mois de may 1610, jour triste et fatal pour la France, le roy, sur les dix heures du matin, fut entendre la messe aux Feuillants : au retour, il se retira dans son cabinet, où le duc de Vendôme, son fils naturel, qu'il aimoit fort, vint lui dire qu'un nommé La Brosse, qui faisait profession d'astrologie, lui avoit dit que la constellation sous laquelle Sa Majesté étoit née le menaçoit d'un grand danger ce jour-là : ainsi, qu'il l'avertit de se bien garder. A quoi le roy répondit en riant à M. de Vendôme : « La Brosse est un vieil matois qui a envie d'avoir de votre « argent, et vous un jeune fol de le croire. Nos jours sont « comptez devant Dieu. » Et sur ce, le duc de Vendôme fut avertir la reine, qui pria le roy de ne pas sortir du Louvre le reste du jour. A quoi il fit la même réponse.

« Après dîné, le roy s'est mis sur son lit pour dormir; mais ne pouvant recevoir de sommeil, il s'est levé triste, inquiet et rêveur, et a promené dans sa chambre quelque temps, et s'est jeté de rechef sur le lit. Mais ne pouvant dormir encore, il s'est levé, et a demandé à l'exempt des gardes quelle heure il étoit. L'exempt des gardes lui a répondu qu'il étoit quatre heures, et a dit : « Sire, je vois « votre Majesté triste et toute pensive; il vaudroit mieux « prendre un peu l'air : cela la réjouiroit. — C'est bien dit, « Hé bien, faites apprêter mon carrosse; j'irai à l'Arsenal « voir le duc de Sully, qui est indisposé, et qui se baigne « aujourd'hui. »

« Le carrosse étant prêt, il est sorti du Louvre, accompagné du duc de Montbazon, du duc d'Espernon, du maréchal de Lavardin, Roquelaure, La Force, Mirabeau et Liancourt, premier écuyer. En même temps il chargea le sieur

de Vitry, capitaine de ses gardes, d'aller au palais faire diligenter les apprêts qui s'y faisoient pour l'entrée de la reine, et fit demeurer ses gardes au Louvre. De façon que le roy ne fut suivi que d'un petit nombre de gentilshommes à cheval, et de quelques valets de pied. Le carrosse étoit malheureusement ouvert de chaque portière, parce qu'il faisoit beau temps, et que le roy vouloit voir en passant les préparatifs qu'on faisoit dans la ville. Son carrosse, entrant de la rue Saint-Honoré dans celle de la Ferronnerie, trouva d'un côté un chariot chargé de vin, et de l'autre côté un autre chargé de foin, lesquels faisoient embarras; il fut contraint de s'arrêter à cause que la rue est fort étroite, par les boutiques qui sont bâties contre la muraille du cimetière des Saints-Innocents.

Dans cet embarras, une grande partie des valets de pied passa dans le cimetière pour courir plus à l'aise, et devancer le carrosse du roy au bout de ladite rue. De deux seuls valets de pied qui avoient suivi le carrosse, l'un s'avança pour détourner cet embarras, et l'autre s'abaissa pour renouer sa jartière, lorsqu'un scélérat sorti des enfers, appelé François Ravaillac, natif d'Angoulême, qui avoit eu le temps, pendant cet embarras, de remarquer le côté où étoit le roy, monte sur la roue dudit carrosse, et d'un couteau tranchant de deux côtez, lui porte un coup entre la seconde et la troisième côte, un peu au-dessus du cœur, qui a fait que le roy s'est écrié : « Je suis blessé ! » Mais le scélérat, sans s'effrayer, a redoublé et l'a frappé d'un second coup dans le cœur, dont le roy est mort, sans avoir pu jeter qu'un grand soupir. Ce second a été suivi d'un troisième, tant le parricide étoit animé contre son roy, mais qui n'a porté que dans la manche du duc de Montbazon.

« Chose surprenante ! nul des seigneurs qui étoient dans le carrosse n'a vu frapper le roy, et si ce monstre d'enfer

nie fut pompeusement célébrée à Saint-Denis le 13 mai. Marie devait faire le lendemain son entrée à Paris. Le roi y était revenu pour surveiller les préparatifs. Il y trouva la mort.

« Le vendredi 14 du mois de may 1610, jour triste et fatal pour la France, le roy, sur les dix heures du matin, fut entendre la messe aux Feuillants : au retour, il se retira dans son cabinet, où le duc de Vendôme, son fils naturel, qu'il aimoit fort, vint lui dire qu'un nommé La Brosse, qui faisait profession d'astrologie, lui avoit dit que la constellation sous laquelle Sa Majesté étoit née le menaçoit d'un grand danger ce jour-là : ainsi, qu'il l'avertit de se bien garder. A quoi le roy répondit en riant à M. de Vendôme : « La Brosse est un vieil matois qui a envie d'avoir de votre « argent, et vous un jeune fol de le croire. Nos jours sont « comptez devant Dieu. » Et sur ce, le duc de Vendôme fut avertir la reine, qui pria le roy de ne pas sortir du Louvre le reste du jour. A quoi il fit la même réponse.

« Après dîné, le roy s'est mis sur son lit pour dormir; mais ne pouvant recevoir de sommeil, il s'est levé triste, inquiet et rêveur, et a promené dans sa chambre quelque temps, et s'est jeté de rechef sur le lit. Mais ne pouvant dormir encore, il s'est levé, et a demandé à l'exempt des gardes quelle heure il étoit. L'exempt des gardes lui a répondu qu'il étoit quatre heures, et a dit : « Sire, je vois « votre Majesté triste et toute pensive; il vaudroit mieux « prendre un peu l'air : cela la réjouiroit. — C'est bien dit, « Hé bien, faites apprêter mon carrosse; j'irai à l'Arsenal « voir le duc de Sully, qui est indisposé, et qui se baigne « aujourd'hui. »

« Le carrosse étant prêt, il est sorti du Louvre, accompagné du duc de Montbazon, du duc d'Espernon, du maréchal de Lavardin, Roquelaure, La Force, Mirabeau et Liancourt, premier écuyer. En même temps il chargea le sieur de Vitry, capitaine de ses gardes, d'aller au palais faire diligenter les apprêts qui s'y faisoient pour l'entrée de la reine, et fit demeurer ses gardes au Louvre. De façon que le roy ne fut suivi que d'un petit nombre de gentilshommes à cheval, et de quelques valets de pied. Le carrosse étoit malheureusement ouvert de chaque portière, parce qu'il faisoit beau temps, et que le roy vouloit voir en passant les préparatifs qu'on faisoit dans la ville. Son carrosse, entrant de la rue Saint-Honoré dans celle de la Ferronnerie, trouva d'un côté un chariot chargé de vin, et de l'autre côté un autre chargé de foin, lesquels faisoient embarras; il fut contraint de s'arrêter à cause que la rue est fort étroite, par les boutiques qui sont bâties contre la muraille du cimetière des Saints-Innocents.

Dans cet embarras, une grande partie des valets de pied passa dans le cimetière pour courir plus à l'aise, et devancer le carrosse du roy au bout de ladite rue. De deux seuls valets de pied qui avoient suivi le carrosse, l'un s'avança pour détourner cet embarras, et l'autre s'abaissa pour renouer sa jartière, lorsqu'un scélérat sorti des enfers, appelé François Ravaillac, natif d'Angoulême, qui avoit eu le temps, pendant cet embarras, de remarquer le côté où étoit le roy, monte sur la roue dudit carrosse, et d'un couteau tranchant de deux côtez, lui porte un coup entre la seconde et la troisième côte, un peu au-dessus du cœur, qui a fait que le roy s'est écrié : « Je suis blessé ! » Mais le scélérat, sans s'effrayer, a redoublé et l'a frappé d'un second coup dans le cœur, dont le roy est mort, sans avoir pu jeter qu'un grand soupir. Ce second a été suivi d'un troisième, tant le parricide étoit animé contre son roy, mais qui n'a porté que dans la manche du duc de Montbazon.

« Chose surprenante ! nul des seigneurs qui étoient dans le carrosse n'a vu frapper le roy, et si ce monstre d'enfer

eût jeté son couteau, on n'eût sçu à qui s'en prendre. Mais il s'est tenu là comme pour se faire voir et pour se glorifier du plus grand des assassinats. » (*L'Etoile.*)

« A force de courage et de constance, Henri IV avait recouvré son royaume, mais pauvre, déchiré, et dans la même subversion où il avait été du temps de Philippe de Valois, du roi Jean et de Charles VI. Les finances surtout, étaient dans l'état le plus déplorable. François d'O les avait administrées en qualité de surintendant, sous Henri III, et au commencement du règne de Henri IV. Il était mort en 1594, avec une fortune immense, et avait laissé l'État endetté de trois cent trente millions, qui faisaient près de neuf cents millions de notre monnaie actuelle : somme effrayante, puisque le revenu annuel de l'État, s'élevait à peine à vingt-cinq millions. Cependant les peuples en payaient annuellement cent cinquante; mais il n'entrait guère que le sixième de cette somme dans le trésor royal. Cet ordre de choses tenait au mode de perception, à l'avidité des employés des finances, et à la méthode qu'on suivait pour satisfaire les créanciers du fisc. Les diverses branches du revenu public étaient louées à un prix modique à des fermiers-généraux, qui les établissaient en sous-fermes, et celles-ci étaient encore divisées en un grand nombre de sous-baux. Afin que tous ces agents intermédiaires trouvassent leur profit à ces opérations, les derniers pesaient sur le pauvre peuple, et l'obligeaient à payer bien au delà de ce qu'ils étaient en droit d'exiger de lui. D'un autre côté, au sortir des guerres civiles, le roi s'étant vu dans la nécessité d'acheter la soumission des gouverneurs de provinces et des principaux seigneurs, avait accordé à chacun d'eux des sommes plus considérables. Il avait eu la faiblesse de leur en abandonner la perception, qu'ils exerçaient avec violence, et qui leur produisait le double et le triple de ce qui leur revenait, d'après les conventions. On s'était même arrangé de la sorte avec le grand-duc de Toscane, et plusieurs princes d'Allemagne pour quelques sommes qui leur étaient dues ; et une grande partie de la France se trouvait engagée aux créanciers de l'État. On ne dressait point de rôle annuel de la recette et de la dépense ; il n'y avait point d'ordre dans la comptabilité, point de surveillance sévère sur l'emploi fidèle des deniers publics. Aussi, l'argent manquait pour toutes les entreprises utiles, et même pour les dépenses les plus nécessaires. Les troupes, quoique peu nombreuses, ne recevaient point exactement leur solde, et se dédommageaient aux frais des campagnes, les arsenaux étaient vides, la marine détruite ; les bâtiments publics tombaient en ruines ; le roi lui-même ne pouvait pas entretenir sa maison, et se trouvait réduit à mendier les secours des traitants qui le volaient. L'agriculture, l'industrie et le commerce languissaient, faute de capitaux, de bras et de sécurité. Henri IV, passionné pour le bien public, voulait le rétablissement des finances, de l'ordre et du travail. Mais il lui fallait un homme assez éclairé en administration, pour lui montrer ce qui avait besoin de réforme, et assez ferme pour suivre son plan, sans s'inquiéter des obstacles : il eut le bonheur de le trouver dans Sully.

Après la mort de François d'O, un conseil de huit magistrats avait remplacé la surintendance. Sous ces nouveaux administrateurs, le mal s'accrut encore, et le brigandage était au comble, lorsque Sully (1595) fut admis à ce conseil de finances. Il osa s'établir le censeur de tous ses collègues, se chargea des opérations les plus difficiles, voulut connaître les revenus du roi dès leur première source, et signaler tous les abîmes où ils allaient se perdre. Il voya-

gea dans les provinces pour se faire une idée exacte de leurs besoins et de leurs ressources, pour déterminer le genre d'industrie qui convenait à chacune d'elles, et ce qu'elles pouvaient payer d'impôts sans inconvénient. Partout, portant un regard pénétrant dans le chaos des finances, il dévoila les fraudes et les erreurs. De retour à Paris, sans avoir encore aucun titre de supériorité sur ses collègues, il devint le véritable régulateur du conseil.

Le roi prévoyait beaucoup de résistances à ces projets de réformes. Voulant opposer le vœu national aux intrigues et aux clameurs des intéressés, il convoqua à Rouen, une assemblée de notables (1596). Cette assemblée désirait le bien ; mais ses lumières ne répondaient point à son zèle : elle ne proposa que des mesures peu efficaces. Désormais, le roi ne chercha plus de ressources que dans son génie, et dans celui de Sully, qui, de ce moment, gouverna seul les finances. Le premier effet des soins et de l'économie de ce grand ministre, fut de procurer au roi les moyens de lever une armée florissante, dont les succès amenèrent la paix de Vervins.

La conclusion de cette paix glorieuse permettant au roi de s'occuper uniquement des réformes qu'il méditait, elles s'opérèrent rapidement. Les fermes particulières étaient presque doubles du prix des premiers baux : elles furent cassées par un édit royal, et le prix des baux élevé à celui des sous-fermes abolies. Par une seconde opération, Sully exclut de l'administration de nos finances, le grand-duc de Toscane, le duc de Wurtemberg, et d'autres princes étrangers qui tenaient nos fermes de moitié avec des traitants qui leur prêtaient leurs noms. Les titres des créanciers et des pensionnaires de l'Etat, furent soumis à une révision sévère. Les rentes, déclarées légitimes, furent acquittées avec une scrupuleuse exactitude. On respecta les capitulations mêmes des chefs de la ligue ; mais le paiement de leurs

créances fut assigné sur le trésor royal, et on ne leur abandonna plus aucune branche du revenu public. Les domaines du roi furent régis avec un soin qui doubla bientôt leurs produits. Henri IV en choisit quelques parties pour y faire lui-même des essais d'agriculture. Par la suppression d'un grand nombre de brevets de noblesse, follement prodigués ou insolemment fabriqués depuis trente ans sous ses prédécesseurs, il augmenta le nombre des contribuables, et soulagea par là les cultivateurs. Tous les offices inutiles de finances furent abolis, en attendant que la réforme pût s'étendre aux offices surabondants de la magistrature. On créa des formes fixes et déterminées pour constater les recettes et les dépenses. Enfin, les impôts ne furent plus dévorés par les collecteurs ; et, versés plus directement au trésor du souverain, ils en sortirent pour être appliqués à tous les objets utiles. En peu de temps on vit les places fortes réparées, les magasins, les arsenaux remplis, les grands chemins entretenus et plantés d'arbres, la solde des troupes assurée, la marine rétablie. On institua un hôpital militaire pour les soldats et officiers invalides ; on forma le plan d'une école militaire pour la jeune noblesse. De ces deux établissements, le premier a été perfectionné par Louis XIV, le second n'a été exécuté que sous Louis XV. L'agriculture fixa principalement l'attention et les soins de Henri IV et de Sully. Ils furent secondés par Olivier de Serres, comme eux l'ami du laboureur, et dont les traités d'agriculture devinrent la règle des campagnes. D'abord Sully avait imposé quelques conditions à la sortie des blés hors du royaume ; mais bientôt l'abondance rendit cette précaution superflue : la libre exportation fut permise, et la France devint le grenier de l'Europe. Elle jouit de cet avantage pendant les règnes de Henri IV, de Louis XIII, et dans les premiers temps du règne de Louis XIV, jusqu'à l'époque où Colbert, voulant favo-

riser les manufactures, fit défendre l'exportation des grains, pour que la subsistance des ouvriers fût à plus bas prix.

Ennemi du luxe, Henri IV le décréditait par ses discours; il invitait les seigneurs à se retirer dans leurs terres, leur *apprenant*, dit Péréfixe, *que le meilleur fonds qu'on puisse faire est le bon ménage*. Il raillait ceux qui portaient *sur leur dos les bois et les moulins de leurs pères*. Sully pensait que les arts du luxe ne doivent occuper que la moindre partie du peuple : *Cette vie sédentaire*, disait-il, *ne peut faire de bons soldats; la France n'est pas propre à de telles babioles*. Cependant l'industrie française prit, sous le règne de Henri IV, un essor inconnu sous les règnes précédents. Les étoffes d'or et d'argent, proscrites d'abord par un édit somptuaire au commencement d'un règne difficile, reparurent avec plus d'éclat, et enrichirent Lyon et la France. Le roi introduisit, en 1603, par le ministère d'Olivier de Serres, des plantations de mûriers et des manufactures de soie; il établit aussi des manufactures de tapisseries, de glaces, de faïence, de verreries, etc. Pour faciliter le commerce, il fit creuser le canal de Briare, qui unit la Loire à la Seine. Cette utile entreprise, interrompue sous Henri IV, ne fut achevée que sous Louis XIII. Il eut aussi le projet de faire communiquer les deux mers en joignant la Garonne et l'Aude, dont l'une se jette dans l'Océan, et l'autre dans la Méditerranée. Le temps seul l'empêcha d'exécuter cette merveilleuse entreprise réservée au règne de Louis XIV. L'an 1604, Henri IV conclut avec le sultan Achmet un traité dont l'art. 4 porte *que toutes les nations de l'Europe, y compris les Anglais, pourront commercer librement dans le Levant, sous la bannière et protection de la France, et sous l'obéissance des consuls français*.

Il est peu de grands princes qui n'aient aimé les arts et laissé des monuments de leur règne. Henri IV, quoiqu'il soulageât chaque année son peuple de quelque impôt, continua le Louvre, commença la galerie qui joint ce palais aux Tuileries, fit construire ce beau pont où l'on aime à contempler sa statue, bâtit la place et la rue Dauphine, le collége royal (car François Ier et Henri II avaient seulement créé les différentes chaires de cet établissement); fonda divers hospices pour les militaires blessés invalides, et le bel hôpital Saint-Louis : établit à La Flèche un collége pour l'instruction de la jeune noblesse, éleva le château de Saint-Germain, embellit ceux de Monceaux et de Fontainebleau. Il appela autour de sa personne des artistes en tout genre, et leur donna des logements dans le Louvre, où il les encourageait souvent de ses regards non moins que de ses récompenses. Il fut enfin le véritable fondateur de la Bibliothèque royale.

En 1603, Henri IV rendit un édit contre les duels, dont la fureur était poussée si loin, qu'elle avait coûté, dans une seule année, quatre mille gentilshommes à la France. Le nouvel édit renvoyait les différends des nobles au tribunal des maréchaux de France, et la peine de mort était prononcée contre les duellistes. Mais cette rigueur eut peu d'effet. L'appréhension du déshonneur, qu'un préjugé invétéré attachait au refus des satisfactions par la voie des armes, prévalut sur la crainte des châtiments ; et le roi lui-même, qui affectait trop de se dire gentilhomme, fut le premier à infirmer sa propre loi, tantôt par des railleries piquantes, tantôt par des saillies chevaleresques.

C'est au règne de Henri IV, qu'appartient l'institution de de la *Paulette* (1604), qui rendit les charges de judicature héréditaires dans les familles, moyennant une somme modique que ceux qui en étaient pourvus devaient payer tous les ans. On appela ce droit le *droit annuel*, ou autrement la *Paulette*, du nom du traitant Paulet, qui en donna l'idée, et qui en fut le premier fermier. (Ragon, Histoire moderne.)

CHAPITRE VI.

LOUIS XIII.

A peine la mort de Henri IV est-elle connue, que d'Épernon court au parlement, et à force de menaces lui arrache un arrêt qui excluait le prince de Condé et le comte de Soissons de la régence en faveur de la reine-mère. Marie, déjà nommée régente par son mari, en cas de longue absence, s'empare aussitôt des rênes de l'État, et dès ses premiers actes décèle l'inexpérience de sa main novice. A tous les grands, ses amis ou ses ennemis, dont elle pouvait récompenser le dévouement ou désarmer la haine en les appelant auprès d'elle; au prince de Condé, à d'Épernon, elle préfère un Florentin, Concini[1], dont la femme, Léonora Galigaï, avait su lui inspirer une de ces amitiés de

[1] « Bien au-dessous de ces deux personnages pour la qualité, mais plus avant peut-être dans l'affection de la régente, on remarquait le couple florentin, qui portait le nom de Concini. Marie avait amené de Toscane une femme de chambre, fille de sa nourrice et sa sœur de lait, et lui avait donné un nom honorable de son pays, un titre dans sa maison. Léonora Galigaï, dame d'atours malgré le roi, admise en d'autres confidences que celles dont la jeunesse de la reine l'avait entretenue, se trouva être une personne habile, capable de conseil et d'influence, très-résolue à en profiter pour son compte. Elle était d'une laideur extrême qui lui laissait tout loisir pour l'intrigue. Un jeune Florentin, bien fait, aimable et spirituel, petit-fils d'un notaire qui s'était élevé au poste de secrétaire d'état et l'avait laissé à son fils, était venu aussi en France à la suite de la reine. Il s'offrit pour épouser la faveur de Léonora, s'introduisit par sa femme, et plut bientôt par lui-même. La reine livra dès lors toute sa pensée aux deux époux. Comme elle vivait en de fréquentes querelles avec le roi, ses confidents avaient sans cesse occasion, ou de l'irriter, ou de la consoler, ou de l'adoucir, et quelque libéralité nouvelle était pour eux toujours la première condition de la paix. Du reste, cette position ne sortait pas encore des limites d'un dévouement domestique, récompensé par des grâces, et quelquefois malignement interprété. Ni le mari ni la femme n'étaient devenus d'une importance à s'attirer la haine publique. La cour en médisait ou leur portait envie, et n'en admettait pas moins le seigneur Concini à ses divertissements; mais c'était à peine si l'on s'occupait d'eux ailleurs. Une seule fois, et c'était peu de jours avant le 14 mai, le Florentin s'était compromis avec la partie la plus bruyante de la population parisienne. Étant allé pour quelque affaire dans le couvent des Augustins, où se tenait le parlement, il était entré « par mégarde » dans une chambre des enquêtes, sans songer qu'il avait des éperons d'or à ses bottes. Suivant l'usage du palais, c'était là une grosse inconvenance; et les jeunes clercs, milice turbulente de la justice, avaient voulu venger la dignité de son sanctuaire en déchirant les habits du cavalier, qui s'était tiré de leurs mains avec peine. A cela près, on peut dire que les deux étrangers n'avaient jusqu'alors offensé personne; mais les partis avaient compris où ils pouvaient aller, et celui qui s'appelait catholique, après les avoir choyés soigneusement sous le règne de Henri IV, se promit bien qu'ils le serviraient dans la régence. » (BAZIN, *Hist. de Louis XIII.*)

femme dont l'aveugle vivacité cadre mal avec les obligations sévères de la royauté. Les vastes projets de Henri IV sont abandonnés, et Sully disgracié se retire.

Il n'avait pu voir sans dépit les millions économisés à grand'peine pendant son intendance, dilapidés en fêtes de sacre, en tournois, en bals, et prodigués à toutes les créatures de la favorite. Il fallait payer le dévouement de chacun des seigneurs, peu disposés à servir le gouvernement né de la veille. On paya, mais le jour n'était pas loin où Richelieu devait se charger de venger le trésor et la royauté chancelante de Louis XIII, de frapper enfin à coups redoublés l'antique féodalité dans la personne de ses derniers représentants. Jusque-là, toutefois, la France aura à subir les caprices d'une régente hautaine, opiniâtre, s'en remettant du soin des affaires à d'indignes favoris. Condé, d'Épernon, Bouillon, beaucoup d'autres seigneurs, travaillaient activement à monter au conseil de régence. Il n'était point de moyens qu'ils ne missent en usage. Pamphlets, sourdes menées, promesses au peuple, ils avaient recours à tout. Pour calmer l'effervescence toujours croissante, et qui s'était communiquée même aux grands corps de l'état, et au parlement, la reine redoublait de largesses et de concessions, mais inutilement. Les grands étaient insatiables, et le peuple grondait déjà. Peu soucieuse de la clameur publique, Marie de Médicis créa le mari de sa confidente marquis d'Ancre, puis maréchal, lui donna d'importants gouvernements en provinces, des sommes énormes, et pourtant l'Italien plus circonspect que Léonora sa femme, prévoyait l'orage et voulait s'y soustraire en fuyant dans sa patrie. La Galigaï lui fit honte de sa peur, et ils demeurèrent en France.

Cependant le mécontentement se montrait au grand jour, et menaçait hautement ; les provinces attachées aux nobles disgraciés se remuaient, et au commencement de 1613, Condé, Bouillon, le comte de Soissons coururent se mettre à la tête d'une armée imposante. De leur quartier-général, les seigneurs révoltés lancèrent un manifeste contre le gouvernement, manifeste que toujours les mécontents, qu'on les prenne au temps de saint Louis ou de la Ligue, ont basé sur les mêmes griefs, la dépendance du roi, le mauvais choix des ministres, l'illégalité des actes administratifs.

« L'Église, disaient-ils, n'a plus sa splendeur; nul ecclé-
« siastique n'est employé aux ambassades et n'a plus rang
« au conseil; la noblesse, appauvrie et ruinée, est main-
« tenant taillée, bannie des offices de judicature et de
« finance faute d'argent, privée de la paye des gens d'armes,
« et esclave de ses créanciers ; le peuple est surchargé par
« des commissions extraordinaires, et tout tombe sur les
« pauvres pour les gages des riches. »

« Pour toute réponse, la reine fit marcher une armée contre les rebelles. Aucune action ne s'engagea, sinon par des pamphlets réciproques ; cette inutile et fade polémique aboutit au traité de Sainte-Menehould, dans lequel Marie acheta lâchement la paix aux dépens du trésor et de l'autorité royale (1614).

« Dans les articles signés à Sainte-Menehould, il fut dit que les états-généraux seraient convoqués à Sens le 25 août, que des fortifications gênantes pour les princes à Mézières et en Bretagne seraient démolies, que les troupes levées de part et d'autre seraient licenciées et les étrangers conduits hors du royaume. Le prince de Condé devait garder en dépôt, jusqu'après la tenue des états-généraux, la ville et le château d'Amboise ; on permettait aux ducs de Nevers et de Mayenne de maintenir jusqu'à la même époque un supplément de garnison dans les villes de Mézières et de Soissons ; le duc de Vendôme était rétabli dans son gouvernement, et toutes lettres contraires révoquées. La reine s'engageait à écrire aux parlements et aux alliés pour approuver tout ce qu'avaient fait les princes. Enfin elle promettait de payer quatre cent cinquante mille livres pour les indemniser de leurs dépenses à l'occasion de ce mouve-

ment. Et les princes de leur côté déclaraient se départir de toute ligue et association avec qui que ce soit, tant dedans que dehors le royaume. Nous ne parlons pas des pensions, des gouvernements, des charges, qui furent encore accordés et qui formèrent les conditions secrètes. Le duc de Nevers seul fit stipuler dans le traité même la surveillance du gouvernement de Champagne pour son fils. Une lettre particulière de la reine annonça que le mariage du roi serait retardé jusqu'à sa majorité. » (Bazin.)

Les états-généraux se tinrent à Sens comme il avait été convenu, et l'on y agita avec une grande liberté toutes les questions de finance et d'administration. Mais cette fois, comme les autres, ce ne fut que du bruit en pure perte.

On présenta inutilement au conseil des ministres les cahiers de doléances; le parlement se vit contraint de réclamer l'exécution des demandes; la reine s'opposa à tous les arrêts du corps avec lequel elle osait entrer en lutte; le prince de Condé rompt encore une fois avec la cour, et arme contre le gouvernement. Quoi qu'il en fût, un rapprochement durable s'opérait enfin avec l'Espagne, par le mariage de Louis XIII avec l'infante, et de la sœur aînée du roi avec l'infant. Malgré la rupture dangereuse de Condé, la cour s'achemina en cortége pompeux avec le jeune roi au devant d'Anne d'Autriche, son épouse. C'est alors que le nom d'un jeune courtisan, compagnon des jeux du roi, est prononcé pour la première fois, celui de Luynes.

Élevé avec Louis, il avait su prendre sur son caractère un ascendant, qui toutefois ne s'étendait alors qu'à des frivolités, des jeux; la régente, désireuse de conserver sans partage la gestion des affaires, laissait son fils à ses amusements et à ceux qui les lui inventaient. Elle ne s'imaginait pas que les conseils de Luynes pussent outre-passer le temps du plaisir et des distractions de cour; mais peu à peu le jeune homme fit remarquer au roi le peu de part

qu'on lui faisait prendre au gouvernement. Déclaré majeur, devenu époux, Louis XIII, quoique encore en tutelle, commence à s'occuper de politique, de concert avec son ami, dont il devait faire plus tard son ministre.

Cependant les mécontents, Condé à leur tête, étaient toujours en armes. Luynes et les autres jeunes étourdis, compagnie ordinaire du roi, lui firent entendre que la seule cause des troubles était la haine des nobles contre un vil favori dont la reine régente était infatuée. Tout le monde d'ailleurs faisait des vœux pour la paix. Louis ose pour la première fois se prononcer hautement, et Médicis se hâte alors de prêter les mains à un accommodement qui fut conclu à Loudun (1616). Il y était stipulé qu'on ferait recherche des prétendus complices du meurtre de Henri IV (ç'avait été un des motifs du soulèvement); que les étrangers ne devraient être admis désormais à aucune charge. On réhabilita tous ceux des seigneurs qui avaient été disgraciés; quant à la question de l'intérêt public, elle reste en perspective.

Comme les Concini ne furent pas éloignés, et que le prince de Condé ne voulait que leur abaissement, les germes de discorde étaient loin d'être étouffés. Le maréchal d'Ancre rivalisait d'orgueil et de forfanterie avec Condé, qui certes n'avait pas le crédit et la puissance de son adversaire à la cour. La principale clause du traité de Loudun n'étant pas observée, le prince fomente de nouveaux troubles, mais il ne put cette fois rejoindre son armée; on le jeta à la Bastille, en même temps que trois armées étaient dirigées contre ses adhérents. « Voilà maintenant le roi de France, » avait dit Marie en le voyant arriver au Louvre, le jour où il fut arrêté; « voilà maintenant le roi de France, mais aujourd'hui ce sera le roi de la fève. » Concini et sa femme n'avaient jamais été plus puissants; tout se faisait dans le gouvernement par les ordres du

maréchal ; il n'en était que plus près d'une chute terrible. Luynes, en effet, ne cessait de gourmander le roi pour qu'il se montrât digne fils de son père. De terribles récriminations contre ces Italiens s'étaient fait passage jusqu'à ses oreilles. Les rebelles étaient aux abois à Soissons ; la reine allait l'emporter ; Louis ordonne l'arrestation du maréchal d'Ancre et de sa femme. On sait le reste de leur sanglante histoire. Le peuple se fit justice après le trône ; il traîna dans la boue les lambeaux de chair de Concini et et de Léonora. En même temps que cette vengeance s'accomplissait sur les protégés, la protectrice elle-même en recevait le contre-coup. Son fils l'exila à Blois, tout en lui réservant un sort plus dur (1617).

Dès lors le jeune de Luynes remplaça le maréchal d'Ancre, la reine, tous leurs adhérents dans l'administration des affaires ; Louis XIII allait commencer sa vie d'asservissement à des ministres plus habiles que lui. Celui-ci aurait peut-être pu parvenir à gouverner tranquillement la France, si de continuelles intrigues n'étaient venues le contrecarrer sans cesse dans la plupart de ses actes.

La reine-mère fut le principal auteur de toutes les brouilleries qui remplirent le ministère de Luynes. Retirée à Blois, elle se forma un parti à la tête duquel étaient de puissants seigneurs. D'Epernon, Bouillon conduisirent une armée à la délivrance de Marie de Médicis, et, sortie de captivité (1619), elle travailla à recouvrer son ancienne puissance. L'intermédiaire entre le fils et la mère fut le célèbre évêque de Luçon, dont tous les efforts tendaient à conquérir le chapeau de cardinal. Médicis fut une puissante protectrice pour Richelieu ; mais le protégé, devenu ministre, sacrifia à la raison d'état même sa reconnaissance.

Cependant, malgré quelques arrangements déjà conclus, la reine-mère opéra encore une fois une rupture avec la cour de son fils, à cause de la faveur qu'obtenait le prince

de Condé sorti de la Bastille. Louis XIII, à l'instigation de Luynes, se met sur le pied de guerre, et marche contre les mécontents. On escarmoucha à Pont-de-Cé, et la réconciliation s'effectua, non sans de grands efforts de la part de Condé pour l'empêcher.

Après ce raccommodement qui n'était et ne pouvait être sincère de part et d'autre, le roi se rendit en Béarn, pour y commencer une guerre contre les Huguenots, que son ministre, devenu cardinal, achèverait glorieusement. Richelieu n'était encore ni cardinal, ni ministre, mais du moins il travaillait habilement et sans relâche à le devenir.

En même temps que le gouvernement français recommençait la lutte avec les huguenots, l'Allemagne abordait aussi sa fameuse guerre de trente ans. En deçà, comme au delà du Rhin, la réforme s'organisait militairement. Chez nous, leurs assemblées se tenaient à Loudun ; elles furent bientôt transportées à la Rochelle, de tous temps le quartier-général du calvinisme. On y décida la guerre contre le roi, qui avait enfreint les articles des derniers traités, et surtout l'édit de Nantes. Aussitôt les huguenots se fortifient dans leurs places, arment quelques vaisseaux, bâtissent des redoutes, tandis que le gouvernement fait lentement ses préparatifs de répression. Enfin les hostilités commencent, quand tout à coup une fièvre violente emporte le duc de Luynes, ministre, connétable, le dispensateur de toutes les dignités en France (1621). On dit que Louis XIII, fatigué de son ascendant sur lui, et de son pouvoir presque royal, était sur le point de le disgracier ; peut-être ne l'aurait-il pas osé, quand il l'aurait voulu. La guerre n'en continua pas moins encore quelque temps sous les ordres de Lesdiguières, nommé connétable à la place du jeune ministre ; mais la défection de quelques chefs réformés amena un traité de paix qui fut conclu à Montpellier (1622).

Pendant les deux années qui suivent, le ministère est dans un continuel ballotage ; pas un de ceux qui venaient le composer tour à tour ne savait s'emparer de l'esprit du roi à l'exemple de Luynes, quand le cardinal de Richelieu arrive au conseil. Dès-lors la face des affaires change, le roi de France a trouvé son maître ; il ne sera plus désormais que simple spectateur des événements de son règne (1624).

Dès la seconde année de son ministère, Richelieu recommence la guerre contre les huguenots ; en même temps il entrait en hostilités ouvertes contre le pape, en soutenant les prétentions des Grisons, sur la Valteline, que l'Espagne voulait donner au saint-siége, et rendait à la France la fière attitude qu'avait su lui donner Henri IV.

« Les Espagnols tâchèrent alors d'embarrasser le cardinal et de l'obliger à faire une diversion en rallumant la guerre civile en France. Eux qui criaient si haut contre le secours qu'elle donnait aux Grisons, ne faisaient pas difficulté d'en promettre aux protestants de France, qui se montraient disposés à prévenir les coups dont le ministère les menaçait. Ils se plaignaient qu'on n'avait tenu aucune des conditions de la paix de Montpellier ; qu'on avait mis garnison royale dans cette ville contre la teneur expresse du traité ; que loin d'abattre le Fort-Louis, qui gênait le port de la Rochelle, on élevait de nouveaux forts autour de cette ville pour la tenir en bride ; qu'on inquiétait leur commerce ; qu'on mettait des entraves à leur navigation pour affaiblir leur marine, et qu'on affectait enfin de ne respecter aucun de leurs priviléges. Mais, quelque légitimes que pussent être leurs griefs, excités par l'Espagne, ils se donnèrent le tort de l'agression. Soubise, soupçonnant qu'une flotte qu'on armait dans le port de Blavet, et que l'on disait destinée contre les Turcs, n'avait d'autre objet que de bloquer le port de la Rochelle, sort de ce

port à la tête d'une escadre, entre à l'improviste dans celui de Blavet, surprend les vaisseaux qu'y commandait le duc de Nevers, les enlève, et va s'emparer encore de l'île de Rhé. Au même temps, le duc de Rohan faisait soulever le Languedoc. D'Epernon fut envoyé contre Montauban, Thémines contre La Rochelle, et le commandement des flottes combinées de France, de Hollande et d'Angleterre, fut confié au duc de Montmorency. Les scrupules religieux de ses alliés pensèrent le livrer d'abord à la discrétion des Rochelois. Mieux secondé depuis, il prit sa revanche, s'empara de neuf de leurs vaisseaux, et dispersa le reste de leur flotte, pendant que Toiras emportait l'île de Rhé qui faisait la sûreté de leur port. Les revers accrurent la désunion qui régnait déjà parmi les protestants. Plusieurs parlaient de faire des accommodements particuliers. D'une part, Richelieu, que menaçait une puissante cabale, n'était pas fâché de se procurer un calme intérieur qui pût lui permettre de consolider son pouvoir. Avec ces dispositions mutuelles, la paix ne fut pas difficile à faire.

Elle fut conclue, malgré les instances du nonce du pape, sous la condition que le roi conserverait ses forts autour de La Rochelle, mais que les habitants ne seraient inquiétés ni dans leurs biens ni dans leur commerce. La ruine des protestants semblait alors si facile à achever, que la clameur publique ne désignait Richelieu que sous le nom du cardinal de La Rochelle et de pontife des protestants : « mais, disait-il à cette occasion, il faut que je scandalise « encore une fois le monde auparavant. » Par ces paroles, il entendait la guerre qu'il continua de faire en faveur des Grisons, contre les troupes du souverain pontife unies aux Espagnols, et qui fut terminée l'année suivante par le traité de Monçon en Aragon ; traité conclu avec hâte et secret, suffisamment avantageux à la France, en ce qu'il mit fin, tant bien que mal aux difficultés élevées

au sujet de la Valteline, et à celles qui avaient produit entre Gênes et le duc de Savoie une guerre à laquelle Louis avait pris part, mais qui promettaient des avantages, soit de l'alliance du roi, soit des embarras que la guerre suscitait à l'Espagne. Enfin Richelieu pouvait aussi appeler scandale le traité de ligue offensive et défensive qu'il ménageait alors avec les Anglais, à l'occasion du mariage de la sœur du roi.

On déroba, pour ainsi dire, celui-ci à la maison d'Autriche, ordinairement si heureuse en alliances. La considération dont elle jouissait dans l'Europe était si grande, que Jacques Ier envoya le duc d'Yorck, son fils, l'infortuné Charles, rechercher lui-même l'infante, et soumit dans Madrid l'orgueil anglais à la morgue espagnole.

La religion différente des deux royaumes fut un obstacle que les négociateurs ne purent surmonter. On fut plus accommodant en France : le mariage se conclut, non sans une multitude d'incidents peu importants en eux-mêmes, mais qui furent cependant le germe des brouilleries de la cour de France pendant tout le règne de Louis XIII.

Le mariage de Madame fut non-seulement une affaire d'état, mais une nouvelle de cour : chaque incident qui s'y présentait remuait une infinité de personnes. Les femmes voulaient donner leur avis, et montraient une curiosité que le ministre ne jugeait pas à propos de satisfaire. Elles n'étaient pas accoutumées à cette réserve, et la trouvaient fort étrange, ce qui leur donna du dépit contre le cardinal. Ce dépit redoubla quand le duc de Buckingham, favori du jeune prince anglais, qui succédait en ce moment à son père, vint en France épouser la princesse au nom de son maître. « Il était, dit madame de Motteville, bien fait et « beau de visage, il avait l'âme grande, était magnifique « et libéral. Favori d'un grand roi, il avait à sa disposi- « tion tous les trésors à dépenser, et toutes les pierreries

« de la couronne d'Angleterre pour se parer. » Buckingham amena avec lui la plus belle jeunesse des trois royaumes. Les Français, peu jaloux, les Françaises, nées galantes, virent avec un égal transport arriver cet essaim folâtre et brillant. Bientôt tous ces cœurs furent d'intelligence : les plaisirs formèrent des liaisons que Richelieu ne vit pas sans ombrage L'air suffisant de Buckingham l'avait déjà choqué. L'amour qu'il affecta ensuite pour Anne d'Autriche, et qu'il fit éclater follement, acheva d'indisposer contre lui le ministre et les gens les plus sensés de la cour. En effet, non-seulement Buckingham se présenta en homme qui veut plaire, mais il parla et accompagna sa déclaration des imprudences ordinaires à la passion. Tout le monde, le roi lui-même, s'en aperçut, et celui-ci en conçut des soupçons contre sa jeune épouse. Richelieu, pour complaire à son maître, et aussi pour satisfaire son aversion personnelle, donna des mortifications à l'ambassadeur. Celui-ci, par ses plaintes, souleva contre le cardinal toute cette jeunesse, fâchée d'être traversée dans ses amusements ; on publia que le prélat n'était si délicat sur l'honneur des dames, que parce qu'il était lui-même amoureux de la reine ou de la veuve du connétable de Luynes, devenue duchesse de Chevreuse. On le regarda comme le tyran des sociétés, le perturbateur des plaisirs ; deux travers peut-être les plus odieux qu'on puisse donner entre jeunes courtisans. La haine qui en résulta ne s'exhala pas en vains discours : elle resta dans les cœurs, et donna plus d'activité à l'exécution des projets que l'ambition forma contre la fortune du cardinal. » (Anquetil.)

Mais cette fois la partie n'était plus égale : on n'avait plus affaire à un Concini ni à un de Luynes. L'évêque de Luçon, devenu l'homme nécessaire, sut déjouer successivement toutes les intrigues, et pour les cabaleurs à main armée, ou à la cour même, il y eut plus d'une journée des dupes.

Dès le commencement, Richelieu se mit à dos le premier prince du sang, Gaston d'Orléans, en voulant le marier à mademoiselle de Montpensier qu'il n'aimait pas. D'Ornano, son gouverneur, se donna beaucoup de mal pour traverser les projets du ministre, qui le jeta à la Bastille. Le comte de Chalais, voulant à tout prix renverser Richelieu, tente de le faire assassiner. Le coup manque; le cardinal fait du dévouement et demande une retraite qu'il sait qu'on ne lui accordera pas. Louis XIII donne pleins pouvoirs à *son cher ministre*, qui commence à effectuer son système de vengeance contre la noblesse. Chalais est jugé et condamné à mort, non, comme la légalité l'ordonne, par le parlement, mais par une commission d'hommes tout à Richelieu.

L'arrêt de la chambre criminelle, rendu après cinq jours d'examen, le déclara coupable de lèse-majesté, « en répa-« ration duquel crime il était condamné à subir la torture « pour révélation de ses complices, puis à avoir la tête « tranchée sur un échafaud, pour être ensuite cette tête « mise sur une pique, le corps coupé en quatre quartiers « et attaché à pareil nombre de potences, tous les biens « du condamné demeurant confisqués, ses maisons et bois « abattus, sa postérité déclarée ignoble et roturière. » Le roi, sollicité par la mère du coupable avec des paroles nobles et touchantes, crut faire acte de clémence en retranchant de cette condamnation ce qu'elle avait de flétrissant et d'inutilement atroce; on n'y laissa que la question et la mort. Mais le hasard rendit encore horrible cette exécution. Les amis du comte avaient fait évader le bourreau. Un criminel, qui allait bientôt être pendu, offrit de racheter sa vie en remplissant cet office. On livra le comte de Chalais à ses mains inhabiles. Ce ne fut qu'après trentre-quatre coups d'une mauvaise épée et d'un instrument de tonnelier, que la tête fut séparée du tronc; au vingtième coup, l'infortuné jeune homme se plaignait encore. Tout ce que

la pitié put inspirer au roi, et la reconnaissance à son frère, fut de quitter la ville l'un et l'autre pendant cet affreux supplice (*Bazin*).

Effrayé du châtiment de ses amis, Gaston se hâte de conclure son mariage avec la duchesse de Montpensier (1625); et, dès ce moment, la puissance du cardinal ne fait que s'accroître. Il agit de telle sorte auprès du faible monarque qu'il régente, que celui-ci lui donne une garde de mousquetaires pour sa propre sûreté. A la suite de l'exécution de Chalais, il fait de la légalité, joue la clémence et la pitié, assemble des notables qu'il sait être ses créatures, demande des lois d'indulgence pour les traîtres futurs; et les membres de cette assemblée, qui ont le mot, se gardent bien de les sanctionner et enchérissent au contraire sur les désirs secrets de Richelieu (1626-27).

A son arrivée au ministère, l'évêque de Luçon, ambitieux d'affermir son autorité naissante, et ne pouvant y parvenir qu'en faisant la paix avec les huguenots, n'avait pas craint de *scandaliser*, selon son expression, les catholiques de France, le pape et le roi d'Espagne, en traitant avec eux. Mais, loin d'abandonner les projets du gouvernement qui avaient déjà reçu un commencement d'exécution, Richelieu, pressé d'en finir avec la réforme, qui entravait en France l'unité monarchique, méditait lentement un grand coup. Un jour, le cardinal partit de Paris avec l'approbation royale; l'armée se rassembla en toute hâte, et La Rochelle fut entourée.

Quelque temps auparavant, l'Angleterre avait fait mine d'intervenir pacifiquement entre les deux partis religionnaires. Ici Buckingham reparaît; l'*amiral* espère venger les injures de l'*ambassadeur*; c'est lui qui entraîne son gouvernement dans une intervention armée en faveur des calvinistes. A cette nouvelle, Richelieu rassemble une puissante flotte. En vain les Anglais volent au secours de La

Rochelle, en tâchant de s'emparer de l'île de Rhé. Buckingham, repoussé honteusement, veut, à ses propres frais, courir sus derechef aux vaisseaux du cardinal; il tombe sous le couteau d'un assassin en mettant à la voile. Pendant ce temps, Richelieu jetait au travers des flots de l'Océan cette prodigieuse digue dont on voit encore quelques débris. Les Rochellois, affamés par un siége désastreux, voulaient continuer à se défendre, quand des propositions du roi les décidèrent à se rendre. Richelieu démantela leur ville, et leur laissa pour toute consolation la liberté de leur culte (1628).

De La Rochelle, les armées du roi courent en Italie pour empêcher la maison d'Autriche de s'emparer du duché de Mantoue, dont une des princesses était recherchée par Gaston, devenu veuf. Le duc de Nevers, à la mort de Vincent de Gonzague, demeurait son seul héritier. Mais l'Espagne, le pape et la Savoie, étaient loin d'accéder à cette légitime succession. Les duchés de Montferrat et de Mantoue se trouvaient fort à leur bienséance, et, si la France ne venait en aide au duc de Nevers, c'en était fait de son héritage.

Malgré l'opposition du conseil royal tout entier, Richelieu entraîna le roi dans cette expédition, en l'enivrant d'espérances de gloire. Louis XIII part pour l'Italie à la tête de vingt-cinq mille hommes, et ayant pour lieutenants, Toiras, Créqui, Bassompierre et Schomberg (1629). Richelieu l'avait précédé pour préparer les voies. Arrivée au pied des Alpes, l'armée française eut à forcer le pas de Suze, attendu le refus du duc de Savoie de laisser libre passage. En même temps que le roi attaquait rudement et allait faire lever le siége de Casal aux Espagnols, son ministre travaillait de son côté, et amenait le duc de Savoie à traiter avec la France. La paix fut signée à Suze entre la Savoie, l'Angleterre, l'Espagne et la France. Après sa conclusion, Louis repasse les Alpes, tombe sur les derniers

débris calvinistes retranchés dans les gorges des Cévennes, et force les chefs influents qui se soutiennent encore à se réconcilier avec la couronne par le traité d'Alais (1629, 27 juin).

Pendant que les princes et Richelieu étaient occupés dans le midi, Marie de Médicis travaillait activement à abattre le colosse qu'elle avait élevé de sa propre main; elle haïssait le cardinal qui l'avait méconnue. Car le ministre, depuis qu'il était maître en France, s'était peu inquiété des murmures et des gronderies féminines de la reine du Luxembourg, comme de celle des Tuileries. Mais, des plaintes et des mots, Médicis en vint à une guerre ouverte; à l'entendre, Richelieu devait être dépouillé de toutes ses charges, lui qui ne craignait pas d'indisposer un fils contre sa mère, contre son frère; lui, encore homme de rien tout à l'heure.

Richelieu dissimula et ajourna de *terribles* vengeances : la France reportait ses armes en Italie. Les Espagnols, sous la conduite du célèbre Ambroise Spinola, venaient de bloquer de nouveau Casal; une armée d'impériaux accourait se joindre à eux; le duc de Savoie prétendait encore refuser le passage; aussitôt les Français s'avançent; Schomberg, Toiras les commandent; Pignerol est emporté. A cette nouvelle, le pape députe au roi le jeune Mazarin pour ouvrir des négociations. Toutefois la guerre se continue en Piémont, en Montferrat. Toiras, réduit aux dernières extrémités, se voit tout à coup délivré de ses ennemis par le rappel des troupes allemandes au secours de leur empereur; l'illustre Gustave Adolphe allait se trouver en présence des Tilly et des Waldstein, les grands vainqueurs du protestantisme.

L'empereur se hâta donc d'accéder à un accommodement déjà proposé par Jules Mazarin. Il fut signé à Ratisbonne (1630); le duc de Nevers était investi du duché de Mantoue et

de Montferrat, à l'exception de quelques districts. La France s'obligeait de son côté à restituer ses conquêtes sur Amédée, et à ne former aucune alliance avec les ennemis de la maison d'Autriche.

Ce traité, destiné à subir tant d'interprétations, y fut soumis dès sa naissance. Aussitôt qu'il fut connu aux armées, le maréchal de Schomberg refusa de s'y conformer, sous le prétexte que les délais fixés à la retraite des ennemis obligeaient les Français à prolonger d'autant leur séjour en Italie, et à s'y voir exposés aux incommodités de la faim, aux maladies et aux rigueurs de l'hiver. Il fit proposer aux Espagnols l'évacuation commune des pays contestés, et leur remise immédiate au duc de Mantoue. Le négociateur était Jules Mazarin, si fameux depuis, et qui alors, sans autre titre que celui d'attaché à la légation du nonce Pancirol, qu'Urbain VIII avait chargé de procurer la paix dans ces contrées, ne cessait de se porter d'une armée à l'autre pour rapprocher les chefs et prévenir l'effusion du sang de tant de braves. Au refus du marquis de Sainte-Croix, qui remplaçait Spinola, mort depuis la convention de Casal, Schomberg, que le maréchal de Marillac venait enfin de rejoindre, donna ordre d'avancer sur les retranchements espagnols. Les Français n'en étaient plus qu'à six cents pas, et déjà les enfants perdus en étaient aux mains, lorsque l'infatigable Mazarin, après avoir enfin déterminé Sainte-Croix à céder, sortit tout à coup des retranchements espagnols, et, le chapeau à la main, bravant le péril et les balles qui sifflaient autour de lui, s'écria de toute sa force : *La paix, la paix!—Point de paix, point de Mazarin,* répondaient les soldats français, excités par leur ardeur martiale. Mais le général, plus prudent, fit faire halte. Les chefs s'avancent des deux parts entre les deux armées, ils s'embrassent, et Mazarin leur fait signer l'accord désiré par Schomberg. Il s'exécuta dès le lendemain : la majeure

partie des Français rentra en France ; le reste demeura en Piémont sous Toiras, qui fut fait maréchal de France, ainsi que le duc de Montmorenci.

Les Français se retirèrent à regret, mais Richelieu avait hâte de venir imposer un terme aux sourdes menées qu'on ourdissait contre lui.

Les deux reines, en effet, Gaston d'Orléans, les Marillac, toutes leurs créatures, complotaient la perte du cardinal, en tout espoir de réussite. Toute la cour avait hâte de voir congédier *la robe rouge,* comme on l'appelait. Pour surcroît, Louis XIII tombe dangereusement malade à Lyon. Toute sa famille le circonvient habilement ; le moribond promet la ruine de son ministre ; on n'attend plus que son dernier soupir pour en finir avec Richelieu. Le cardinal se résigne déjà, et presse ses derniers apprêts de fuite, quand le roi entre inopinément en convalescence. Peu à peu il reprend ses forces et retourne aux Tuileries. Médicis, Anne et les autres, attendaient tranquillement les effets des promesses du malade ; mais Richelieu avait déjà conjuré l'orage. Ennuyé des retards, la reine-mère fait un éclat dans un entretien au Luxembourg avec son fils, qui s'était rendu auprès d'elle pour lui montrer le peu de fondement de ses craintes, à l'égard du cardinal ministre. Louis XIII s'en va courroucé du Luxembourg ; courtisans et hommes d'état ne doutent plus de la complète disgrâce de Richelieu qui se voit abandonné de tous. Le lendemain celui-ci se rend auprès du roi, et sort plus puissant que jamais de cet entretien. Princes et reines, courtisans et ministres, ne savaient que penser d'un tel revirement de faveur. C'était la *journée des dupes* (1630).

Dès lors, Richelieu, ministre, prêtre, guerrier, législateur, financier à sa manière, et par dessus tout homme du despotisme, qui ne se peut consolider que par la ruine de toute féodalité encore subsistante, Richelieu absorbe

tous les pouvoirs au profit de la royauté, sinon du roi. La reine-mère veut entraver ses actes dans le gouvernement : il forcera son fils à la jeter hors du royaume ; Gaston d'Orléans jalouse sa puissance, et le fatigue de ses tracasseries mesquines, il lui fera rejoindre l'exilée de Bruxelles; de hauts personnages, ducs et pairs, veulent raviver les querelles des proscrits : le bourreau viendra en aide aux commissions impitoyables nommées par le ministre lui-même. Dans un discours admirable d'adresse et de précautions oratoires, Richelieu proposa en conseil royal la disgrâce de Marie de Médicis. Il sortit victorieux de la discussion, et la reine-mère, pour éviter de plus grands malheurs que la captivité où elle était déjà réduite, se sauva en Flandre. Au lieu de l'arrêter, comme cela était facile, Richelieu favorisa sa fuite, et parvint en même temps, et par les mêmes moyens, à expulser le duc d'Orléans (1631).

Aussitôt après le départ de la mère et du fils, les Marillac, nobles seigneurs inébranlablement attachés à leur protectrice, sont arrêtés ; le maréchal est jugé et exécuté en place de Grève (1632) ; son frère meurt de chagrin et de misère en prison. Cependant il s'organisait à Bruxelles une petite cour, qui avait de puissants correspondants, entre autres le duc de Montmorenci. C'était peu de correspondre, il fallait agir; le bouillant Gaston n'aspirait qu'à une invasion. Montmorenci promet une puissante diversion dans le midi; le malheureux se ruait comme malgré lui à sa perte : il n'osait résister à l'héritier présomptif de la couronne, qui en appelait à sa loyauté des injustes traitements du cardinal. Le duc d'Orléans franchit les frontières à la tête d'un ramas de bandits, de mercenaires déserteurs, et traversa ainsi la France jusqu'à Castelnaudary. Le ministre l'avait laissé passer tranquillement pour le mieux tenir en sa puissance et étouffer toute la rébellion d'un seul coup.

Montmorenci, ayant opéré sa jonction avec le duc, livra combat à l'armée royale, fut battu et fait prisonnier (1632). Pour Gaston, il fut facile de le réduire au silence et à l'inaction, en lui accordant sa rentrée définitive dans le royaume ; il abandonna sans remords tous ses complices dans leur adversité présente ; et Montmorenci alla à son tour, comme Marillac, expier sur l'échafaud la peine de sa trahison. Bien que les deux frères se fussent réconciliés, des émissaires de Bruxelles entraînèrent encore Gaston, qui retourna pour quelque temps auprès de sa mère. Mais nous le verrons revenir bientôt prendre sa part des amusements que Richelieu prodiguait à la cour de Louis XIII, pour qu'on le laissât tranquillement s'occuper du reste. Après Montmorenci, ce fut le tour des personnages de second plan ; une foule de seigneurs et d'officiers de l'armée eurent à payer de leur vie ou de leur liberté cette fantaisie de Gaston (1632).

Les deux années qui suivent (1633-34), sont employées par le cardinal à déjouer les intrigues de la reine-mère, qui ne désire rien tant, vu son dénûment et sa misère croissante, que de rentrer en France. Le duc d'Orléans, en passant par la Lorraine, s'était marié à une sœur du duc Charles ; il ne rêvait qu'aventures galantes ; *l'étourdi oubliait que sa femme lui avait laissé une fille en mourant ; et lui avait recommandé de se consacrer à son éducation ; ce devait être la fameuse mademoiselle de Montpensier.* Richelieu, à qui ce nouveau mariage ne plaisait nullement, le fit casser par arrêt du parlement et envahit la Lorraine pour punir le duc de ses connivences avec les princes exilés. Le roi assiégeait Nanci en personne, quand, réduit à l'extrémité, Charles traita de sa reddition, et abdiqua le duché en faveur de son frère. Gaston, comme on s'y attendait, ne se fit pas trop prier pour revenir en France ; ses favoris d'ailleurs, gagnés par le cardinal, lui firent prendre toutes les résolutions que le ministre voulut.

Au reste, les tracasseries que la famille royale, Louis XIII compris, faisait endurer à Richelieu, ne détournèrent pas sa vue des grandes questions d'intérêts généraux, et le commerce, qui avait déjà sérieusement attiré sa sollicitude, sortit de ses habitudes routinières; la route des contrées lointaines lui est ouverte; l'œuvre coloniale, encore à peine abordée, marche vers d'inestimables accroissements. C'est à Richelieu qu'on doit nos divers établissements aux Antilles, et, dix années plus tard, à la veille de sa mort, la compagnie des Indes fut établie sous ses auspices.

Cependant, voici que Richelieu arrive véritablement à l'époque guerrière de sa domination, et entraîne Louis XIII dans une lutte avec la double maison d'Autriche, lutte dont le résultat devait être si utile et si glorieux pour la France. Convaincu de cette idée, qu'en occupant ses ennemis chez eux, on est sûr d'être à l'abri de leurs attaques, Richelieu s'était entendu secrètement avec Gustave de Suède pour fomenter la guerre aussi longtemps que possible; un traité de subsides avait même été conclu, quand, après plusieurs victoires célèbres, le vainqueur de Ferdinand fut enseveli dans son dernier triomphe à Lutzen. Waldstein, rentré en grâce, accable à plusieurs reprises les protestants qui sont écrasés après sa mort, à Nordlingue, à la fin de 1634. Mais la guerre n'a fait que changer de théâtre, et c'est Richelieu qui embrasse la cause de la réforme, lui, le cardinal de l'église de Rome! Au même moment il instituait *la Compagnie des quarante de l'Académie française*, et faisait représenter la tragi-comédie de *Mirame* (1635).

Les hostilités commencèrent sur trois points différents, dans les Pays-Bas, en Italie et aux bords du Rhin. La première campagne s'ouvrit d'une manière brillante. A Avein, le champ de bataille demeura aux Français commandés par le maréchal de Châtillon, qui se dirigeait sur Maëstricht. Un autre guerrier-cardinal, Lavalette, ne fut pas si heureux dans son invasion au-delà du Rhin. La disette et les rigueurs de l'hiver le forcèrent à une pénible retraite, où se montra glorieusement le jeune vicomte de Turenne, qui devait figurer dans bien d'autres actions plus éclatantes. Louis XIII alla lui-même s'opposer au duc de Lorraine qui menaçait de passer en France. En Italie, les maréchaux de Créqui et de Toiras tenaient tête au duc de Savoie, aux Espagnols et aux impériaux, que le premier battait à la journée du Tésin (1636). Toiras avait péri quelques jours auparavant à la prise du fort Fontanetta.

Richelieu s'imaginait avoir inspiré l'effroi aux deux maisons d'Autriche, par son invasion du Rhin aux Alpes, quand tout à coup, lors d'un instant de repos pendant l'hiver, l'infant-cardinal tombe sur le territoire, et ne s'arrête qu'aux confins de l'Ile-de-France. Grande fut l'épouvante dans la capitale; il n'y avait qu'un cri contre le ministre, qui fut un moment déconcerté: il faillit résigner le pouvoir, mais l'ambition l'emporta, et d'ailleurs les ennemis ne savaient pas profiter de leurs premiers avantages; une armée assez peu aguerrie suffit pour les forcer à repasser la Meuse. A la cour, les adversaires de Richelieu avaient cru à sa retraite prochaine, attendu son imprévoyance dans les derniers temps; mais voyant qu'il restait en pied, ils ourdirent un complot auquel Gaston d'Orléans prit part. On devait assassiner le cardinal au sortir d'un conseil; tout était prêt sans que rien eût transpiré de la conjuration, quand l'incertitude de Gaston la fit échouer. Le cardinal n'avait jamais couru un si grand danger à son insu.

Cependant les Espagnols, les impériaux et les soldats de Charles de Lorraine entreprirent de faire une nouvelle irruption et furent repoussés partout. On apprit alors la mort de l'empereur Ferdinand II, auquel succéda son fils du même nom (1637). Le nouvel empereur donna quelque répit aux protestants de l'Allemagne. Les Français profi-

tèrent de cette trêve pour faire rentrer le Languedoc et les îles méditerranéennes dans le devoir (1637). Un mot maintenant sur l'intérieur du prince qui donne son nom au règne de Richelieu.

Depuis vingt ans que Louis XIII était marié avec Anne d'Autriche, aucun rejeton n'était issu de cette alliance. Le ministre avait si bien fait, que l'époux et l'épouse traitaient d'étranger à étranger, parfois même d'ennemi à ennemi. Le roi avait tâché de transporter ses affections ailleurs; mais mademoiselle de Hautefort avait fait ombrage au cardinal qui l'avait disgraciée. En ce moment, mademoiselle de Lafayette était la maîtresse innocente du monarque, douce et sainte fille, que la reine Anne chérissait aussi pour ses bons conseils au roi. Richelieu craignait l'ascendant de mademoiselle de Lafayette sur Louis XIII; il travailla à son discrédit, et elle se retira humble et résignée dans un cloître. Mais Louis n'en continua pas moins à la visiter, et à la visiter souvent; il puisait dans ses entretiens au parloir de graves leçons et de lumineux éclaircissements sur les intrigues passées. La religieuse n'avait plus qu'une seule pensée, celle de réconcilier le roi et son épouse. Elle y parvint, non sans de grandes récriminations de la part du roi, et Louis XIV naquit dans l'année 1638.

Sur ces entrefaites, des hostilités partielles avaient recommencé dans la Valteline et au pied des Pyrénées. Les Français avaient levé le siége de Fontarabie, et avaient été contraints de s'embarquer pour échapper à l'amiral de Castille. Afin d'augmenter les ressources en Italie, Richelieu renoua plus étroitement les liens qui unissaient déjà la Savoie à la France, et se vit en état de continuer vigoureusement la guerre. Le principal agent dans cette affaire et dans bien d'autres encore, le père Joseph, mourut peu de temps après. L'*éminence grise*, comme on appelait l'habile et astucieux subalterne de l'*éminence rouge*, aurait peut-être

pu parvenir dans la suite à supplanter son maître! Quelques historiens affirment que Richelieu ne fut rien moins qu'étranger à cette mort presque subite.

Une autre mort, celle du duc de Lavalette, général de l'armée du Piémont, suivit de près. Le cardinal n'avait pas oublié que Lavalette n'avait pas été étranger à l'accomplissement du complot d'Amiens; il attendait l'occasion de se venger, et elle se présenta dans un échec peu important qu'éprouva Condé par l'abandon où Lavalette l'avait laissé. Aussitôt Richelieu s'emporte en plein conseil royal contre le général qui, dit-il, trahit son pays: le roi cède aux instigations de son ministre, et Lavalette est arrêté, jugé et condamné à mort pour crime de trahison et de lèse-majesté.

Le comte d'Harcourt alla le remplacer dans l'expédition d'Italie. L'armée française marcha sur le ventre de plusieurs divisions espagnoles, prit Carmagnole et Carignan, où elle séjourna tout l'hiver, après quoi elle s'avança vers Turin qui, malgré ses efforts pour repousser les assiégeants, tomba aux mains du comte d'Harcourt (1639). Au nord, les généraux français n'avaient pas moins de succès qu'au midi. Le marquis de la Meilleraie emportait Hesdin d'assaut, et recevait du roi le bâton de maréchal sur la brèche; et si Piccolomini repoussait de Feuquières avec perte, et tuait ce général à la tête de ses troupes, au siége de Thionville, la prise d'Arras compensait glorieusement ce revers d'un instant (1640). C'était sous les murs de cette dernière place que le duc d'Enghien, plus tard le grand Condé, faisait ses premières armes, comme Turenne continuait les siennes en Italie. En même temps une insurrection en Catalogne contre d'Olivarès, en Portugal contre la maison d'Autriche, forçait l'Espagne à réprimer cette nouvelle diversion toute en faveur de la France. Celle-ci se hâta de venir en aide aux Catalans qui, sous le commandement de Lamothe-

Houdancourt et de ses cavaliers, défirent les Espagnols sous le canon même de Barcelone. Richelieu envoya encore de nouveaux secours avec la promesse de la présence prochaine de Louis XIII dans le Roussillon. Il revenait à peine de Flandre où La Meilleraie guerroyait contre les Espagnols de telle façon qu'il leur enlevait La Bassée, Lens et Bapaume (1641). En même temps, le duc Charles de Lorraine faisait définitivement sa soumission, et donnait toutes les garanties exigibles de sa fidélité.

Restait encore un puissant personnage dont l'altière inimitié contre le cardinal ne craignait pas de se produire au grand jour; c'était le comte de Soissons. Retiré à Sedan, seul d'entre tous les nobles, il ne fléchissait pas sous la domination de Richelieu. Le ministre résolut de soumettre ce dernier prince du sang encore en révolte contre son administration, ou de le perdre sans ressource. Aussi bien la santé du roi faiblissait-elle chaque jour; Richelieu espérait la régence en cas de minorité, et le comte de Soissons était le seul dont les talents militaires pussent l'emporter sur l'incapacité de tous les membres de la famille royale. Un motif fut bientôt trouvé pour obtenir l'assentiment de Louis XIII; et une armée fut dirigée pour s'emparer du comte de Soissons. Sa réputation de valeur chevaleresque attira autour de lui tous ceux qui, comme lui, haïssaient de toute la force de leur âme la redoutable éminence, et certes le nombre en fut grand. Châtillon, forcé d'exécuter les ordres du cardinal, s'avança contre ses adversaires qui, sous la conduite du comte, étaient sortis de Sedan pour livrer bataille. Elle fut glorieuse pour Soissons, qui mit les troupes royales en fuite dans la plaine de La Marfée. Mais l'infortuné ne put jouir de son triomphe; à la fin de l'action, il périt, selon quelques historiens, victime de son imprudence, en relevant la visière de son casque avec le canon d'un pistolet chargé, dont la balle lui traversa le front.

D'autres disent qu'on vit un cavalier passer bride abattue devant lui, et lui casser le crâne d'un coup d'arquebuse. Le cardinal prit à tâche d'accréditer la première assertion (1641). Sedan ouvrit ses portes.

Voici que nous touchons à une année fertile en graves événements, la mort du grand ministre, celle du roi, qui la suit de près, et enfin celle de la reine-mère. Ajoutons le drame où Richelieu, jouant un rôle passif, faillit descendre des marches du trône avant de descendre au tombeau. La conjuration de Cinq-Mars, avec l'expédition du Midi pour complément, voilà l'histoire de cette dernière année du règne de Louis XIII et de Richelieu.

Le ministre en saisissant, sans partager avec son maître, les rênes de l'État, avait remarqué qu'il était nécessaire de donner au désœuvrement du prince un jouet dont toutefois il n'eût rien à redouter; et il était d'autant plus opportun de remplir ce vide, que lui-même avait en quelque sorte isolé Louis XIII, en semant la haine au milieu de toute la famille royale par ses habiles menées. Mademoiselle d'Hautefort, puis mademoiselle de Lafayette, et dans les derniers temps, Saint-Simon avaient tour à tour concouru à désennuyer le roi. Vint enfin Cinq-Mars, marquis d'Effiat, auquel le roi donna toute son amitié, comme Richelieu lui avait donné toute sa confiance. Les deux protecteurs s'inclinaient sensiblement vers le tombeau, et devenaient par là, l'un plus exigeant dans ses caprices, l'autre plus méfiant dans les affaires. Et pourtant Cinq-Mars, malgré les conseils de son ami de Thou, le fils de l'historien, se crut assez de crédit pour s'attaquer à la toute-puissance du cardinal. L'entreprise était difficile, et, on le sait de reste, périlleuse; faire crouler un édifice consolidé par plus de quinze années de souveraine autorité sur le royaume! L'œuvre du jeune homme arriva néanmoins à la veille de son entière consommation. Quoique Richelieu se fût rendu

l'homme nécessaire, le roi, soumis à sa parole impérieuse, redoutant les éclats de son courroux, et l'effrayante froideur qu'il mettait dans ses entretiens pour manifester son mécontentement, le haïssait d'autant plus qu'il avait plus d'empire sur lui-même et sur tout ce qui l'entourait. Aussi, avec quelle joie ne recevait-il pas les confidences de son favori, travaillant sans relâche à la ruine du cardinal! Louis XIII conspirait et cabalait de compagnie avec Cinq-Mars. Le grand-écuyer voyait son projet favorisé par tout ce que la France avait de grands seigneurs. Il va sans dire que la reine et le duc d'Orléans figuraient à la tête de la conspiration. Ce n'est pas tout; Richelieu alité ignorait complétement les menées auxquelles toute la cour prenait part, et le roi partait à la tête d'une armée pour conquérir le Roussillon et secourir en même temps la Catalogne insurgée. C'en était fait du cardinal; il apprit enfin le commencement de sa disgrace avec la conquête du Roussillon. Aussitôt il se fait transporter dans une chambre où se trouvait un lit, une table et un siége pour qui voudrait lui tenir compagnie dans le voyage; il arrive auprès du roi, lui parle, et ordonne sur-le-champ l'arrestation de Cinq-Mars et de Thou. En cas de mauvais succès dans l'entreprise, d'Effiat avait conclu avec l'Espagne un traité secret dont le point capital devait être d'assurer un refuge aux conjurés. Richelieu sut mettre la main, on ne sait de quelle manière, sur une copie de ce traité dont Gaston d'Orléans avait l'original, et fit décréter, *de par le roi*, le jugement des prisonniers. Le frère du roi eut l'insigne lâcheté de donner au vindicatif cardinal les moindres fils du complot; aussi les annalistes n'ont-ils pas assez de mépris pour en couvrir son nom. Le roi n'eut pas plus de courage que son frère. Abandonnés de leurs protecteurs, Cinq-Mars et de Thou périrent du supplice des traîtres, à Lyon. Le cardinal revint triomphant et moribond à Paris pour y apprendre la mort

de Marie de Médicis, qui, traînant sa misère de Bruxelles à Londres, de Londres en Flandre, vint la finir à Cologne. Lui-même s'aperçut qu'il n'avait plus que quelques instants à vivre. Il s'y résigna avec patience, et s'éteignit au milieu de la foule de ses courtisans, qui s'écoula vitement et laissa désert le Palais-Cardinal, dès que Richelieu eut rendu le dernier soupir (1642). Qu'il nous suffise pour toute réflexion, de dire avec Louis XIII en apprenant la fin de son ministre : *C'est un grand politique de moins*[1].

Cette mort fut un grand événement pour le monde; tout le système présent devait tomber et s'écrouler de fond en comble. Un autre événement ajouta encore à la complication des affaires : le roi de France suivit son ministre au tombeau au bout de quelques mois (1643), et pour lui on ne put que dire : *C'est un faible roi de moins*.

[1] « Les chirurgiens qui firent l'ouverture de la tête de son éminence, la jugèrent un miracle de nature; tous les organes de l'entendement s'y trouvaient doublés, triplés. »

(*Relation adressée au marquis de Fontenay-Mareuil.*)

CHAPITRE VII.

RÈGNE DE LOUIS XIV.

Une des plus graves préoccupations de Louis XIII, à l'heure de sa mort, fut de se demander de quelle manière il fallait pourvoir au gouvernement d'une minorité dans de pareilles circonstances, quand la violente réaction que devait amener le double décès du roi et de son ministre, n'avait pas encore eu le temps de s'accomplir, quand de toutes parts les victimes, plus ou moins rudement frappées par les coups du cardinal, allaient redemander leur liberté, leur rappel, leurs dignités et leurs biens. A qui confier une régence sur laquelle toutes les prévisions du prince mourant étaient défavorables ? Il ne croyait pas à la capacité administrative de sa femme, encore moins à celle de son frère : Richelieu avait toujours pris à tâche de lui inculquer cette opinion qu'il n'abandonna jamais ; mais il ne se dissimulait pas qu'à sa mort, ses volontés fussent-elles ou non favo-

rables à sa femme, Anne n'en prendrait pas moins conseil de son ambition. Louis XIII s'arrêta donc à un terme moyen, celui de nommer un conseil de régence, composé du prince de Condé, de Mazarin, qui feignait de ne demeurer en France que jusqu'à la conclusion de la paix, de Chavigny et d'autres seigneurs influents, créatures de Richelieu. Anne d'Autriche était nommée régente, pendant la minorité de son fils qui atteignait à peine cinq ans, mais avec le contrôle du conseil pour tous ses actes.

Le roi mort, aucune commotion ne se fit sentir : Anne d'Autriche fut proclamée régente, et les membres du conseil furent favorablement accueillis par elle. Mais bientôt l'un d'eux commença à capter exclusivement sa confiance, et à s'assurer la suprématie sur tous les autres membres : je veux parler de Mazarin, cet autre cardinal, qui remplaça Richelieu dans son ministère, mais sans accepter les traditions de son habile administration et de sa puissante politique. Le jeune Italien était venu en France, revêtu d'un caractère diplomatique, pour y remplir, au nom du pape, la mission délicate de soutenir les intérêts du saint-siége. Richelieu avait reconnu ou cru reconnaître de hautes qualités dans Mazarin, et était parvenu à l'attacher pour toujours à son gouvernement. Louis XIII, qui n'osait contredire l'impérieux cardinal, eut à cœur de faire respecter ses volontés, même après la mort de tous deux, et Mazarin, si plein de ruse, si souple, força la régente à sanctionner les bonnes dispositions de Richelieu à son égard ; elle lui donna toute sa confiance, et il devint bientôt son premier ministre.

Le roi n'avait pas rendu le dernier soupir, que les quelques mois entre sa mort et celle de Richelieu avaient vu accourir en France tout ce que le despotisme du cardinal avait jeté de proscrits hors du royaume. Dieu sait quel concert de voix suppliantes la reine eut à écouter ! A l'un il fallait rendre ses terres confisquées, à l'autre son gouvernement

de province, à tous accorder de fortes indemnités et les plus hautes dignités.

Cette multitude, qui faisait orgueil de ses dernières misères et spéculait sur son infortune, est nommée par les historiens de l'époque, la faction *des Importants*. A leur tête marchait, se faisait faire place par tous les vieux serviteurs du cardinal, la folle duchesse de Chevreuse, que des jalousies de coquette avaient forcée à l'exil, aussi bien que son compagnon de Châteauneuf. Ils surent, à leur arrivée à la cour, entraîner dans leur parti le bouillant d'Enghien, premier nom apposé au grand poëme des faits et gestes du *prince de Condé*. Mais le guerrier ne demeura pas longtemps à la suite des Importants; après avoir rompu avec eux, il rejoignit l'armée de Flandre pour commencer sa vie de gloire à la journée de Rocroy (1643). Les hostilités étaient alors rudement menées. Don Francisco de Melos ne projetait rien moins que l'envahissement de la Champagne et des provinces adjacentes : un général de vingt ans lui fit rabattre honteusement de ses présomptions militaires. D'Enghien avait de vieux soldats à ses côtés, l'Hôpital, et ce Sirot qui avait fait le coup de pistolet avec trois rois, et percé d'une balle le chapeau de Gustave-Adolphe. Peu satisfait d'une si belle journée, s'il n'en recueillait aucun fruit, d'Enghien se jeta sur Thionville, qui ne put résister à ses attaques, et tomba en son pouvoir. Puis il envoya des renforts à Guébriant, que pressait alors vigoureusement le fameux Mercy, ce Lorrain dont la trahison priva la France d'un de ses meilleurs généraux. L'année se termina par la disgrâce des Importants dont la reine fit justice, en les écartant de sa cour ou en les faisant provisoirement renfermer.

Avec l'année 1644 commence ce que les poëtes ont nommé *l'âge d'or de la régence*. La cour, comme aussi le peuple, avait retrouvé cette joie franche qu'un roi sombre

et taciturne, un ministre ombrageux et redoutable avaient trop longtemps fait taire. *Tout cœur semblait s'épanouir*, suivant l'expression du temps, et certes, il ne manquait pas de sujets de joie, quand ce n'aurait été que les armes de la France, si heureuses à cette époque.

Mercy, avec ses bandes allemandes et espagnoles, sa prudente tactique, ne put jamais parvenir à forcer d'Enghien dans ses lignes. Cinq jours de suite on escarmoucha vaillamment, et peu s'en fallut que les Français ne lâchassent pied; d'Enghien jette alors son bâton de maréchal à travers la mêlée, et les journées de Fribourg retentirent dans toute l'Europe comme un des plus beaux faits d'armes de la guerre de trente ans (1645).

Mercy, aidé de nouvelles recrues qu'il ajouta aux débris de son armée, put bientôt s'enorgueillir d'avoir profité de la seule faute qu'ait jamais commise la Tour-d'Auvergne, comte de Turenne. Mariendal fut expié par Nordlingue, où périt le vainqueur de Turenne. Du champ de bataille, Condé court sur Dunkerque, qu'il enlève en dix-huit jours. Une trêve entre l'Espagne et les Provinces-Unies vient donner aux combattants quelque relâche (1646). Dans le midi, les affaires n'étaient pas menées avec moins d'habileté, mais la fortune ne se mit pas de la partie, et Condé lui-même, envoyé au secours de l'armée assiégeante, ne put emporter Lérida.

Cet âge d'or de la régence dura à peu près trois années; puis arriva cette époque de folles intrigues, d'émeutes populaires, de révoltes parlementaires, au milieu desquelles la cour ne cessa de mener joyeuse vie, où l'on se fit la guerre en riant, avec des quolibets, comme Condé et Turenne la faisaient ailleurs plus sérieusement avec de bonnes arquebuses, guerre à coups d'épingle, guerre d'enfants, si l'on veut; mais les pierres que lança *la Fronde* tombèrent et sur la royauté, et sur le culte, et sur la noblesse, et sur la

bourgeoisie, si bien que la société put douter d'elle-même et croire à une révolution.

Il y avait pourtant bien des motifs de révolte plus graves. Depuis la mort de Richelieu, toute la machine administrative se détraquait à vue d'œil ; son premier et indispensable mobile, l'argent, manquait, et la gloire extérieure n'en exigeait pas moins que le faste et les plaisirs de la cour. De là les nouvelles exactions du *toisé, du tarif sur les denrées augmenté*, et de *la paulette* ou prélèvement sur les émoluments attribués aux diverses charges (établi par Charles Paulet). Ces trois genres d'impôts pesaient, et sur le peuple et sur la magistrature, et sur les propriétaires : aussi, à la halle comme au parlement, dans la rue comme dans les boudoirs, la régente, et surtout son ministre le cardinal, étaient en butte aux sarcasmes grossiers et aux fines railleries. Les moins mécontents applaudissaient, et tout le monde se prenait à rire : on voulait tuer le ministre par le ridicule. Les chambres du parlement commencèrent à prendre la chose plus sérieusement, et, malgré la régente et Mazarin, toutes les chambres s'assemblèrent pour connaître de l'état véritable des choses et y remédier. Elles ne remédièrent qu'à ce qu'on avait tenté contre elles, et ne votèrent nullement les sommes demandées par la régente. L'irritation allait croissant des deux côtés : un seul homme sut conserver son véritable caractère d'impartialité, et se comporter en magistrat ; ce fut Mathieu Molé. La contre-partie de Mathieu Molé est le coadjuteur de Retz, petit Catilina, qui aurait mérité mille fois d'être pendu et qui devait mourir tranquillement dans son lit, enveloppé de sa robe rouge comme Sylla après son abdication. La régente avait repoussé toutes ses offres de services pour n'accepter que ceux du cardinal Mazarin ; il s'offrit au peuple, sema l'argent à pleines mains dans la foule pour l'avoir à sa volonté. D'adroits meneurs se répandaient en son nom dans

les quartiers les plus populeux, chantant ici de grossiers couplets sur l'intimité de Mazarin et d'Anne d'Autriche, déclamant là contre la capacité de l'Italien, contre sa mauvaise administration qu'il refusait de réformer d'après les remontrances du parlement, plus loin contre la régente qui haïssait le peuple de Paris, qui voulait incendier la ville au premier mécontentement de ses citoyens. C'est ainsi que l'homme qui s'appela depuis le cardinal de Retz fomentait habilement la révolte qui ne tarda pas à éclater, et qui manqua rejeter la France dans toutes les horreurs de la ligue.

Pendant que le coadjuteur agissait clandestinement en démagogue, et se montrait en même temps visiteur assidu au Palais-Royal, le parlement, au sein duquel il comptait de nombreux et influents fauteurs, continuait d'arrogantes remontrances à la cour, et prononçait des arrêts hostiles aux volontés de la régente. Tout à coup la nouvelle d'une grande bataille gagnée dans la plaine de Lens arrive à Paris ; le prince de Condé en était encore proclamé le héros. On ordonna donc des réjouissances publiques, et le roi, accompagné de toute sa famille, se rendit à la cathédrale pour y chanter un *Te Deum*. Le parlement aussi avait pris place dans la nef. Tout s'était passé comme la solennité religieuse l'exigeait, quand, au sortir de Notre-Dame, une compagnie de chevau-légers appréhende au corps Blancmesnil et Charton, membres du parlement, pour les emmener à Vincennes. Une autre compagnie court chez Broussel, vieillard respectable *quant à ses cheveux blancs*, le champion avoué des intérêts populaires dans toutes les assemblées des chambres, et le transporte, non sans de grands dangers, à la prison de ses collègues.

Soudain la ville est en armes ; on crie partout : Liberté de Broussel ! Vive le roi ! et parfois aussi, vive le coadjuteur ! Anne d'Autriche, irritée du désordre et pensant

pouvoir l'apaiser par la rigueur, se montra tenace dans toutes ses exigences. Elle alla jusqu'à invectiver contre le parlement, jusqu'à le menacer de l'exil en masse; le parlement passa outre et continua ses remontrances de réformation. Le peuple, apprenant ensuite le refus de la reine, à propos des détenus de Vincennes, s'insurgea véritablement, et les barricades de la ligue furent renouvelées. La cour, qui jusqu'alors n'avait fait que rire de l'irritation et du dépit de la roture, commença à réfléchir sur les graves conséquences des événements du jour. La régente seule s'obstinait dans une orgueilleuse résistance ; on lui montra les barricades élevées jusqu'aux portes du Palais-Royal. Le parlement entreprend alors un dernier effort; toutes les barrières s'abaissent à son approche, et quand, après une vaine tentative, il va pour repasser les barricades, mille arquebuses sont braquées sur lui ; Molé lui-même est saisi à la gorge par un capitaine du peuple, et il est forcé de retourner avec ses collègues aux pieds d'Anne d'Autriche. Enfin, après avoir longtemps supplié, la régente signe l'ordre de délivrance de Broussel et des autres; deux voitures du château vont chercher les détenus, qui sont ramenés en triomphe au milieu de la foule.

La régente ne s'était relâchée de sa rigueur que dans l'espoir que le parlement n'empiéterait plus désormais sur les droits de la couronne. Mais, dès le lendemain, toutes les chambres se rassemblèrent, et peu à peu reprirent les délibérations qu'on voulait leur interdire. Le peuple d'ailleurs n'était rien moins qu'apaisé, et le coadjuteur soufflait encore la discorde dans la basse classe. Une démarche de la cour suffit pour rallumer l'incendie. Anne, apprenant le peu de cas que le parlement avait fait de ses injonctions, et craignant les insultes et les attaques d'une populace ameutée contre elle et son ministre, sort furtivement de Paris avec son fils et toute sa famille, et se retire à Ruel. En

même temps, on arrêtait par son ordre divers personnages influents, liés avec quelques membres du parlement. La capitale commençait à se trouver dans un état d'anarchie qui pouvait devenir à toute heure plus déplorable, quand le vainqueur de Lens arrive dans ses murs. Le coadjuteur s'efforce aussitôt de l'attirer dans son parti ; mais Condé, loin de céder comme naguère aux *Importants*, entreprend de réconcilier la cour avec le parlement et le peuple, et amène par l'autorité de son nom les conférences de Saint-Germain. Il en résulta que dorénavant la détention préventive dut ne plus être fixée qu'à trois mois au plus ; mais le projet qu'avaient les députés de faire renvoyer Mazarin ne fut point ou ne put être réalisé : c'est à peine si l'on pensa à l'arrêt de la précédente régence concernant les Concini. La cour revint au Palais-Royal.

Un autre traité bien plus important, puisque l'Europe tout entière y prenait part, se concluait alors aussi à Munster, en Westphalie, et mettait fin à la guerre de trente ans (1648).

« Les articles de ce traité célèbre sont de deux sortes : Les uns sont relatifs aux satisfactions accordées aux puissances intéressées ; les autres concernent l'état public de la religion et du gouvernement de l'Allemagne.

Par les premiers, la France fut reconnue tenir en toute souveraineté les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, et la ville de Pignerol qu'elle possédait avant la guerre ; et il lui fut, de plus, abandonné l'Alsace et le droit de garnison dans Philisbourg, en conservant d'ailleurs aux États de la province cédée tous les droits et priviléges compatibles avec la souveraineté du monarque.

La Suède obtint la Poméranie citérieure ou occidentale, Stettin, Wismar, l'île de Rugen, l'archevêché de Bremen et l'évêché de Verden, qui furent sécularisés, trois voix à la diète, et cinq millions d'écus impériaux, payables par les

cercles de l'empire, à l'exception de la Bavière et de l'Autriche.

L'électeur de Brandebourg reçut l'évêché de Magdebourg, et les évêchés d'Halerstadt, Minden et Camin ; le duc de Mecklemburg, les évêchés de Schwerin et de Ratzebourg, et les deux commandements de Mirow et de Nimirow ; les ducs de Brunswick Lunebourg, l'alternative dans l'évêché d'Osnabruck, possédé tour à tour par un catholique élu par le chapitre, et par un prince de la maison de Brunswick. Le landgrave de Hesse-Cassel obtint des abbayes, et il en fut de même des autres princes moins marquants.

L'électeur palatin rentre dans ses possessions, sauf dans le Haut-Palatinat qui demeura à la Bavière ; et un huitième électorat fut créé en sa faveur, pour subsister jusqu'à l'extinction de la ligne masculine de l'une ou de l'autre des maisons palatine ou de Bavière.

En compensation du Haut-Palatinat, qui fut ainsi confirmé à l'électeur de Bavière, celui-ci renonça à un prêt de treize millions qu'il avait fait à l'empereur, et ce dernier reçut encore trois millions de la France, en indemnité de l'Alsace, dont il avait donné l'investiture à l'archiduc Ferdinand Charles, son cousin.

Quant aux dispositions relatives à la religion et au gouvernement de l'Allemagne, les calvinistes furent admis à participer à tous les droits acquis aux luthériens ; tous les biens ecclésiastiques possédés par les princes protestants en 1624, et par l'électeur palatin en 1619, durent leur rester, et tout bénéficier catholique ou protestant, changeant de religion, dut perdre son bénéfice. La *chambre impériale*, investie du droit de connaître des différends entre les États, fut composée de vingt-six conseillers catholiques, et de vingt-quatre protestants, et le *conseil aulique*, dont le jugement des causes féodales était la principale attribution, reçut six conseillers protestants.

On pourvut aussi à la manière de résoudre la guerre et de faire la paix, de porter des lois générales, d'imposer des contributions, de convoquer les diètes à des termes fixes, et on régla la qualité de ceux qui auraient entrée et suffrage. On renvoya enfin à la prochaine diète, à statuer sur l'élection d'un *roi des Romains*, du vivant de l'empereur, et sur la faculté de le choisir dans la famille régnante : deux points sur lesquels la maison d'Autriche eut à combattre les intrigues de la France et vint à bout de les déjouer. Déjà elle l'avait fait échouer dans ses prétentions à obtenir à la diète, en vertu de sa possession de l'Alsace, des voix qui l'auraient autorisée à s'immiscer dans les affaires de l'empire ; mais, déchue à cet égard, la France arriva au même but, en se faisant reconnaître garante, ainsi que la Suède, du traité qui venait d'être conclu.

L'Espagne qui, dès le commencement de l'année, avait fait sa paix avec les Provinces-Unies, en leur abandonnant leur territoire en Europe, et au dehors, tous les établissements commerciaux qu'elles avaient enlevés au Portugal, pendant qu'il faisait partie de la monarchie espagnole, l'Espagne refusa d'accéder au traité de Westphalie, tant à cause du sacrifice qu'on exigeait qu'elle fît des Pays-Bas et de la Franche-Comté, ou du Roussillon et de la Cerdagne, que parce qu'elle se flattait de trouver, dans les troubles de la France, un équivalent à la diversion qu'elle perdait du côté de l'Allemagne. Enfin, le duc de Lorraine à qui la France consentait bien à rendre ses Etats, mais en y conservant des forteresses et des chemins militaires, refusa d'y rentrer à ces conditions ; il préféra continuer de vivre en aventurier et à la tête d'un petit corps d'armée, au service des princes qui le payaient le mieux. » (*Anquetil.*)

Mais pendant que l'Europe s'apaisait, la France demeurait encore pleine de trouble et d'irritation.

Le prince de Condé restait à la reine ; le duc d'Orléans, Gaston, ambitieux sans talent, ne savait agir que d'après l'abbé de la Rivière, son favori ; et d'ailleurs il était incapable de soutenir le rôle de chef de parti ; mais il y avait le coadjuteur, le duc de Beaufort, le duc de Bouillon, le prince de Conti, frère de Condé, et derrière eux, sa sœur, la fameuse duchesse de Longueville, que cette guerre bizarre et deux vers de Larochefoucauld ont immortalisée. Puis la fougue du parlement n'était qu'assoupie ; les prérogatives du pouvoir étaient trop belles pour qu'il s'en laissât dépouiller en silence ; l'irritation devint telle, que la cour quitta furtivement Paris et se retira à Saint-Germain, où le prince de Conti et le coadjuteur devaient la suivre ; le départ du premier eut lieu ; mais le second fit briser sa voiture par des agents apostés, et resta ainsi au centre du mouvement.

Le parlement, que la reine appelait à Montargis, prit des mesures énergiques ; les nouveaux membres donnèrent un million, le corps entier deux millions ; toutes les cours et les chambres se cotisèrent. « On leva douze mille hommes par arrêt du parlement ; chaque porte cochère fournit un homme et un cheval. Cette cavalerie fut appelée la *cavalerie des portes cochères*. Le coadjuteur avait un régiment qu'on nommait *régiment de Corinthe*, parce que le coadjuteur était archevêque titulaire de Corinthe. Le prince de Condé assiégea cent mille bourgeois avec huit mille soldats. Les Parisiens sortaient en campagne ornés de plumes et de rubans ; leurs évolutions étaient le sujet des plaisanteries des gens du métier. Ils fuyaient dès qu'ils rencontraient deux cents hommes de l'armée royale. Tout se tournait en raillerie. Le régiment de Corinthe ayant été battu par un petit parti, on appela cet échec la *première aux Corinthiens*. Les vingt conseillers qui avaient fourni chacun 15,000 livres, n'eurent d'autre honneur que d'être appelés les *quinze-vingts*.

Les troupes parisiennes qui sortaient de Paris, et revenaient toujours battues, étaient reçues avec des huées et des éclats de rire. On ne réparait tous ces petits échecs qu'avec des couplets et des épigrammes. Les cabarets et les autres maisons de débauche étaient les tentes où l'on tenait les conseils de guerre, au milieu des plaisanteries, des chansons et de la gaîté la plus dissolue... Enfin, on vit le coadjuteur, archevêque de Paris, venir prendre séance au parlement avec un poignard dans la poche, dont on apercevait la poignée, et on criait : *Voilà le bréviaire de notre archevêque!*

Il vint un héraut d'armes à la porte Saint-Antoine, accompagné d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, pour signifier des propositions : le parlement ne voulut point le recevoir, mais il admit dans la grand' chambre un envoyé de l'archiduc Léopold, qui faisait alors la guerre à la France. Au milieu de ces troubles, la noblesse s'assembla en corps aux Augustins, nomma des syndics, tint publiquement des séances réglées. On eût cru que c'était pour réprimer la France, et pour assembler les états-généraux ; c'était pour un tabouret que la reine avait accordé à madame de Pons. Peut-être n'y a-t-il jamais eu une preuve plus sensible de la légèreté d'esprit qu'on reprochait aux Français. (Voltaire, *Siècle de Louis XIV.*)

« Tous les soirs, les personnes les plus considérables du parti venaient conférer ensemble dans les salons de l'Hôtel-de-ville, et la frivolité n'avait pas, dans ces assemblées, une moindre part que la politique. On s'y occupait de plaisirs et d'affaires ; on entendait les trompettes sur la place, les violons dans les salles. Les manières dégagées des jeunes seigneurs et le maintien sévère des magistrats, objet, pour les uns et les autres, de ridicule ou de scandale ; les cuirasses et les écharpes militaires, les robes longues des conseillers, les frocs des religieux, les manteaux noirs des bons

bourgeois, formaient un étrange contraste, et représentaient fidèlement la confusion qui régnait alors dans les conseils de la France. » (Saint-Aulaire.)

Cependant au milieu de cette foule ridiculement affairée, il y avait des gens de guerre qui savaient leur métier, et force fut à Condé de déployer une activité extraordinaire pour maintenir le blocus avec sa poignée d'hommes. Il était jour et nuit à cheval, courant de poste en poste, ce qui n'empêcha pas des convois considérables de passer sur plusieurs points, pendant qu'on amusait ailleurs les soldats du roi avec quelques charrettes et quelques troupeaux. Il y eut plusieurs escarmouches sous les murs de la ville; mais une seule est restée célèbre, celle de Charenton. Les Parisiens y avaient mis une forte garnison, sous les ordres du marquis de Chanleu. Le matin, 8 février, les royalistes se présentèrent devant la place, ayant à leur tête le duc de Châtillon. Ils allèrent droit à l'assaut, qui fut soutenu avec la plus grande intrépidité. Condé, placé sur les hauteurs de Saint-Mandé, couvrait les assaillants contre la diversion qu'il craignait du côté de Paris. En effet, toute la nuit le tambour se fit entendre dans la ville, et au point du jour il se trouva trente mille hommes sous les armes. L'avant-garde de cette armée s'avança jusqu'à Vincennes, pendant que l'arrière-garde était encore dans la Place-Royale. Les généraux sortirent de la ville en publiant qu'ils allaient livrer bataille. Le coadjuteur, monté sur un grand cheval, avec des pistolets à l'arçon de la selle, opinait pour le combat. On tint conseil à Picpus. Ces guerriers entendaient de là le bruit du canon et des mousquetades de Charenton. Pendant qu'ils délibéraient, les royalistes forcèrent les barricades. Chanleu s'ensevelit sous la dernière, sans vouloir recevoir quartier, ce qu'on lui offrait; et le silence qui succéda avertit l'armée parisienne que Charenton était pris.

Les généraux délibérèrent si l'on ne retournerait pas à l'attaque de la place; mais on jugea plus prudent de n'en rien faire, et de ménager les bons bourgeois de Paris « de crainte, dit le lendemain Conti aux chambres assemblées, s'il arrivait perte de quelques-uns d'entre eux, ce qui aurait été inévitable, de faire crier leurs femmes et leurs enfants. »

Cet excès de prudence indique assez que l'on était peu sûr du peuple. Aussi n'oubliait-on rien pour lui enfler le courage. A en croire les meneurs du parti, la France entière s'était levée et combattait contre le Mazarin. C'est sous ce point de vue qu'il faut considérer ce qui se publiait du duc de Longueville. Il était sorti de Paris en se vantant qu'il allait faire soulever son gouvernement de Normandie; et quelques jours après il écrivit qu'il amenait au secours de la capitale mille gentilshommes et trois mille soldats[1].

[1] Nous empruntons à la *Revue des Deux-Mondes* quelques pages sur un pamphlet curieux, composé à propos de cette échauffourée, par le fameux Saint-Evremond, qui était cadet d'une maison de Normandie :

« Nul ne semblait devoir faire un meilleur frondeur que ce caustique gentilhomme dont la raillerie indépendante venait de narguer, jusqu'au pied de sa tente, le vainqueur de Rocroy, de Fribourg et de Lens : les meneurs du parti songèrent donc à le gagner dès l'abord. Mais Saint-Évremond n'était pas seulement un homme d'esprit : ce qui dominait surtout dans cette nature fine et mordante, c'était un admirable bon sens que rien n'influençait, ni l'opinion, ni l'entourage, et qui allait vite au fond des choses. Aussi ne prit-il pas un moment au sérieux cette grande mystification de la Fronde, qui avait peut-être un sens dans les rues de Paris, où la foule, un peu à l'aventure, il est vrai, avait accepté pour drapeau le rochet brodé d'un Brutus petit-maître et tonsuré, mais non dans les rangs de cette noblesse, étourdie, jouant à la révolte, en Normandie, à la suite du duc de Longueville. Cette soi-disant émancipation de la noblesse, cette dernière convulsion de la féodalité ex-

Ce nombre lui-même était enflé, et on l'exagéra encore dans des écrits qu'on répandit, qui portaient que le duc de Longueville venait, à la tête de dix mille hommes, au secours de la capitale; qu'en passant à Saint-Germain il tenterait d'enlever la cour, si elle ne se faisait garder par les troupes qui investissaient Paris, et qu'ainsi le blocus allait être levé. Le vrai de ce récit, c'est que le parlement de Rouen avait répondu favorablement à la lettre du parle-

pirante, comme nous disons nous autres, n'inspira au cadet de saint Denys qu'un fou rire qu'il satisfit tout à l'aise en écrivant sa satire intitulée : *Retraite du duc de Longueville en Normandie.*

L'arme nationale du ridicule a rarement été maniée avec autant d'adresse et de bonheur que dans ce petit pamphlet de seize pages, à la hauteur, pour le fonds comme pour la forme, de la satire Ménippée. Le duc de Longueville se décide à venir haranguer les conseillers du parlement de Rouen, après avoir fait toutefois observer par précaution, du haut d'une tour, la contenance du peuple. Tout va bien; le parlement entraîné lui promet autant d'arrêts qu'il voudra, sans rien examiner, sous la condition qu'on supprimera *le semestre*, et le duc, en attendant l'armée qu'il aura, ne songe plus qu'à en distribuer les charges. Ici se déroule une suite de malins croquis, dessinés tous de main de maître. Varicarville, *l'esprit fort*, se refuse d'abord à tout emploi, « ayant appris de son rabbi que, pour bien entendre le vieux Testament, il y faut une application entière, et même se réduire à ne manger que des herbes, pour se dégager de toute vapeur grossière. » Il accepte pourtant le soin de la police : « Mais, comme il arrive toujours cent malheurs, il avait oublié à Paris un manuscrit du comte Maurice, dont il eût tiré de grandes lumières pour l'artillerie et pour les vivres, ce qui fut cause vraisemblablement qu'il n'y eut ni munitions, ni pain dans cette armée-là. Saint-Ibal ne demandait que l'honneur de faire entrer les ennemis en France, on lui répond que messieurs les généraux de Paris se le réservaient. Pour le comte de Fiesque, il obtient « une commission particulière pour les enlèvements de quartier, et autres exploits brusques et soudains dont la résolution se peut prendre en chantant un air de La Barre, et dansant un pas

ment de Paris, écrite tant à lui qu'aux autres parlements du royaume, pour les engager à se joindre à celui de la capitale; qu'en conséquence le duc de Longueville pouvait être censé puissant dans Rouen, que cependant il n'y était pas le maître, qu'il ne s'y soutenait que par adresse, et que personne ne remuait dans le reste de la Normandie. Il en était de même en Provence : le parlement d'Aix s'était uni à celui de Paris, en haine de Louis d'An-

de ballet. » Franquetot Barberousse, qui jouait le personnage neutre, lit les mémoires de César afin de fortifier son esprit. Arrivé au passage du Rubicon, il s'arrête tout court, et, « après avoir un peu rêvé, » il s'écrie : — le Rubicon est passé; à tout prendre, il n'y a qu'un coup périlleux. — « Il sort là-dessus, avec une émotion extrême, sans regarder *Bon-Cœur* (sa femme), sans regarder le petit Henri, sachant bien que la vue de femmes et des enfants peut amollir les plus fiers courages. » Franquetot vient se donner *entièrement* au duc de Longueville, et déclare, en finissant, qu'une malheureuse rétention d'urine l'empêche de monter à cheval, et qu'il se réserve le soin de publier les relations de ses exploits. Il y a là aussi un marquis d'Hectot, qui se fait donner le commandement de la cavalerie « parce qu'il était mieux monté que les autres, qu'il était environ de l'âge de M. de Nemours, lorsqu'il la commandait en Flandre, et qu'il avait une casaque en broderie, toute pareille à la sienne. Sur la même ligne se placent Hanerie et Caumenil qui réclament la charge de maréchaux-de-camp : « Hanerie, fondé sur ce qu'il avait pensé être enseigne des gendarmes du roi; Caumenil, sur ce qu'il s'en était peu fallu qu'il n'eût été mestre-de-camp du régiment de Monsieur. » Campion demande seulement d'être maréchal de bataille, « pour apprendre le métier, avouant ingénument qu'il ne le savait pas. » Boucaule de même. « Il ne pouvait pas dire qu'il eût jamais vu d'armée; mais il alléguait qu'il avait été chasseur toute sa vie, et que *la chasse étant une image de la guerre*, selon Machiavel, quarante ans de chasse valaient pour le moins vingt campagnes. Il voulut être maréchal-de-camp et il le fut. »

(J. Macé, *extrait de la Revue des Deux Mondes, du 15 janvier* 1842.)

goulême, comte d'Alais, commandant de la province, et fils du comte d'Auvergne. La populace voulant le chasser de la ville, ainsi qu'Armand Jean Vignerod, duc de Richelieu, petit-neveu du cardinal, qui était venu à son secours, leur fit courir à tous les deux risque de la vie: mais la bourgeoisie les sauva des mains de ces furieux. Pareille chose arriva à Reims, où le marquis de la Vieuville, lieutenant pour le roi, courut le plus grand danger de la part du peuple, et fut de même garanti par les principaux habitants. Il y eut aussi des émeutes à Caen, à Rennes, à Bordeaux, et des courses dans le plat pays, sous les ordres des gentilshommes amis ou alliés des généraux de Paris. Les relations de ces différents exploits, qu'on répandait dans Paris, étaient tellement circonstanciées et amplifiées, qu'elles faisaient croire aux Parisiens que la Normandie, la Champagne, la Provence, la Guyenne, en un mot les trois quarts du royaume, combattaient pour eux. Enfin ceux qui étaient capables de secret, on les flatta de l'espérance que le vicomte de Turenne, frère du duc de Bouillon, qui commandait une armée contre les Espagnols, allait l'amener au secours de Paris : agréable illusion qui ne se réalisa pas.

A la fin, les hommes sages du Parlement, Molé, de Mesme, l'avocat-général Talon, parvinrent à entamer une négociation suivie avec la cour. Il est difficile d'imaginer tout ce qu'il leur fallut déployer de fermeté et de sang-froid. On avait ameuté la populace contre le Parlement, et les députés ne revenaient jamais de Ruel, où avaient lieu les conférences, sans être assaillis par une troupe de furieux, hurlant devant eux : « *Point de paix! point de Mazarin!* » D'un autre côté, ceux de la cour se montraient inflexibles, Condé surtout, qui voulait tout emporter d'assaut. Il fut un jour si roide et si violent, que la morgue hautaine des gens de robe revint à la surface. Ils rompirent brusquement la conférence, et déjà ils s'étaient remis en route pour Paris, quand Gaston, qui avait les instincts moins héroïques, parvint à faire entendre raison au prince. « Mon cousin, « lui dit-il, si ces gens-ci gagnent le printemps, ils se « joindront à l'archiduc, ils feront un parti si dangereux « à l'État que ce sera à notre tour à nous humilier. Pré- « sentement que nous les tenons, profitons de l'occasion, « faisons la paix, c'est ce que les gens de bien doivent « souhaiter. » On rappela les députés qui reprirent volontiers la négociation. Elle arrivait à terme lorsque les généraux, dont le nom n'avait pas encore été prononcé, prirent l'alarme. Ce n'était pas leur compte que tout ce tumulte s'apaisât, sans qu'ils y eussent rien gagné. A force d'enrôlements, ils étaient parvenus à se faire une armée d'environ dix mille hommes, tous vrais soldats. Ils la tirèrent de Paris et la placèrent sur la pointe que forme le confluent de Seine et Marne, dans un camp que Condé lui-même jugea inexpugnable. Une fois retranchés là, ils mirent leur cause en dehors de celle du parlement, et publièrent qu'ils allaient y attendre les secours de l'archiduc et l'armée de Turenne.

Cette complication inattendue précipita la décision des députés du parlement qui, ne se sentant plus appuyés devinrent moins exigeants. Ils conclurent à Ruel, le 11 mars, un accommodement en vingt-quatre articles, par lesquels on accordait amnistie pleine et entière à tous ceux qui avaient porté les armes contre le roi, avec promesse de la régente, de ramener bientôt le roi à Paris, sous la condition que le parlement s'engagerait à venir à Saint-Germain, où le roi tiendrait son lit de justice, et à ne point faire d'assemblée des chambres pendant toute l'année 1649. Ajoutez à cela quelques promesses vagues de réformer les finances, et de diminuer les tailles : voilà à quoi aboutit tout ce grand mouvement qui s'était annoncé avec de telles

prétentions de réforme. On reconnaissait même jusqu'au Mazarin, qui signa le traité avec les autres ministres. Les frondeurs furent outrés. Ceux d'entre eux qui étaient de bonne foi furent fâchés, parce qu'ils croyaient qu'on avait abandonné les intérêts du peuple; les autres, et surtout les chefs, parce qu'ils se voyaient déchus des espérances qui leur avaient mis les armes à la main. Quand le premier président et ses collègues vinrent, le 13, rendre compte de leurs opérations, il s'éleva un grand murmure dans l'assemblée des chambres. La séance fut très-tumultueuse, elle se passa en plaintes et en justifications. Celles qui suivirent cette première ne furent pas plus tranquilles. Aux reproches piquants des conseillers frondeurs se joignirent les fureurs du peuple. Répandu en foule dans les salles, il demandait à grands cris qu'on lui abandonnât la signature de Mazarin pour la brûler, et qu'on lui livrât les traîtres qui avaient fait cet infâme traité. Molé soutint cet assaut avec son intrépidité ordinaire; il brava également et le ressentiment de ses confrères, et l'emportement brutal de la populace. Les chefs des factieux eux-mêmes, qui, le haïssant, ne pouvaient s'empêcher de l'estimer, craignirent pour sa vie lorsqu'il sortirait de l'assemblée, et voulurent le faire sauver par des détours. Il répondit gravement: « La cour ne se cache jamais. Si j'étais « assuré de périr, je ne commettrais pas cette lâcheté, qui, « de plus, ne servirait qu'à donner de la hardiesse aux « séditieux; ils me trouveraient bien dans ma maison, s'ils « croyaient que je les eusse appréhendés ici. » Au milieu des factieux déchaînés, sous le poignard, pour ainsi dire des mutins, il raillait le coadjuteur, qu'il croyait auteur de la révolte, et qui paraissait se donner beaucoup de mouvement pour se mettre en sûreté. « Eh! mon bon seigneur, « lui disait-il ironiquement, dites le bon mot. » Un forcené lui appuya le pistolet sur le visage. Sans pencher la

tête, Molé se contenta de lui dire : « Quand vous m'aurez « tué, il ne me faudra que six pieds de terre; » et il n'en alla pas un pas plus vite.

Restait encore l'armée qui tenait bon derrière ses retranchements. Les chefs entendaient bien dicter d'autres conditions. Le duc de la Trémouille, pour son compte, remontait aux temps de Louis XI, et redemandait les vingt-cinq places du comté de Bouillon, en outre du comté de Guines, de la baronnie de l'île de Bourchard, et des seigneuries d'Amboise, Montrichard et Bléri. La retraite de l'archiduc qui s'était déjà avancé jusqu'à Reims, et la mésaventure de Turenne, abandonné de ses troupes, au moment où il voulait les conduire sur Paris les forcèrent bientôt à rabattre de leurs prétentions. Mazarin les mena si bien qu'ils finirent par se contenter d'une simple lettre de cachet adressée au parlement, lettre qui pouvait passer plutôt pour une ironie continuelle que pour un acte sérieux.

A la vérité elle commençait par une amnistie très-ample et c'est tout ce qu'il y avait d'important. Le roi reprenait ensuite les demandes de chacun des prétendants, et y répondait en termes très-obligeants. Pour le duc de Beaufort : « Sa majesté ayant toujours affectionné la maison de « Vendôme, désire la favoriser en toutes les occasions qui « se présenteront, et emploiera son autorité pour faire que « les états de Bretagne exécutent ce qui a été promis pour « le dédommager de la démolition de ses châteaux.... Sa « majesté trouve très-juste la prière que fait le duc d'El- « beuf, qu'on lui paie la somme due à sa femme, et elle « y fera voir son contentement... Sa majesté fera, en fa- « veur des comtes d'Harcourt, de Rieux et de Lillebonne, « tout ce qui sera possible, et leur donnera les emplois « que méritent leurs services. Le comte de Rieux surtout « sera payé aussitôt que les affaires de sa majesté pour- « ront le permettre... On fera au duc de Bouillon un con-

« trat de la valeur de la principauté de Sedan, qu'il cède « au roi. Quand sa majesté mettra quelque armée en cam- « pagne, elle considérera le sieur maréchal de Turenne, « et le gratifiera, dans les occasions qui se trouveront, de « ce qui lui conviendra selon sa qualité... Le maréchal de « la Mothe-Houdancourt continuant à rendre ses services « à sa majesté, elle y fera toute la considération qui se « doit, tant pour le passé que pour l'avenir, et lui répar- « tira toutes les grâces qu'il pourra mériter... »

Ainsi est conçue cette lettre pleine d'équivoques, dans laquelle tout est obscur, sujet à interprétations et à restrictions. Elle fut apportée le 1er avril aux chambres assemblées; on en fit lecture devant elles, et voilà toute l'authenticité qu'on donna à cette pièce singulière. La régente y joignit une déclaration contenant les mêmes clauses et conditions que celle du 11 mars, excepté qu'on n'y parlait plus de tenir un lit de justice à Saint-Germain, ni d'empêcher les chambres de s'assembler pendant l'année 1649: mais le premier président et les autres députés s'étaient engagés verbalement à ne le pas souffrir. Le Parlement ajouta à son enregistrement « que le roi et la reine régente « seraient suppliés d'honorer Paris de leur présence. » Et comme les frondeurs marquèrent leur mécontentement de ce que les députés du parlement avaient obtenu pour eux si peu de chose, la compagnie, afin de leur donner quelque consolation, arrêta « qu'il serait fait instance pour « les intérêts particuliers de tous les généraux, et qu'au « surplus il serait donné ordre au licenciement des « troupes. » Le ministre acheva avec la même monnaie, c'est-à-dire par des promesses, la soumission de ceux qui avaient pris les armes dans les provinces. Enfin on donna des déclarations satisfaisantes aux parlements de Normandie et de Provence, qui avaient porté leurs prétentions à la conférence de Saint-Germain; et ainsi finit la guerre.

Tant de haines déchaînées tout à l'heure contre Mazarin ne l'empêchèrent pas de rentrer à Paris dans le carrosse du roi et de la reine-mère; un *Te Deum* fut chanté à Notre-Dame, et la révolte fut apaisée; mais le mal vint d'autre part. Condé, qui croyait avoir sauvé la royauté, s'en était vanté partout avec suffisance; il était l'homme du jour, l'idole des salons, et traitait cavalièrement les dames de la cour. A son exemple, une foule de jeunes élégants faisait partout l'étalage de sa fatuité auprès du beau sexe, et à cette époque, comme plus tard *la jeunesse dorée avec les Montagnards*, les petits-maîtres et les Frondeurs renouvelaient des guerres sanglantes. La duchesse de Longueville tourna le prince de Condé contre le cardinal; mais la médiation imprévue de Gaston d'Orléans rétablit la bonne intelligence, et dès lors la querelle resta toujours entre la cour et la Fronde.

Mazarin se montra le plus habile de tous; le prince de Condé le gênait, il lui persuada que les Frondeurs voulaient l'assassiner; le coup de théâtre avait été préparé par le coadjuteur, qui avait mis en avant le conseiller Joly, dont les rentes sur l'Hôtel-de-ville n'avaient pas été payées. Le parlement n'ayant pas, selon les rentiers, rendu pleine justice à leur requête, Joly se fit tirer un coup de pistolet; et, dès le lendemain, tout Paris sut que le coup avait été dirigé soi-disant contre le duc de Beaufort par le cardinal, qui, de son côté, jurait à Condé que la Fronde avait attenté à ses jours; le prince s'y laissa prendre, et quand il fut bien isolé, bien seul, avant qu'il n'eût eu le temps d'organiser ses gentilshommes, un ordre royal survint, avec l'aide des Frondeurs, qui l'envoyait ainsi que le duc de Longueville et le prince de Conti à la prison de Vincennes.

Ce dénouement, auquel on ne s'attendait pas, ne surprit nullement; le peuple battit des mains; les partisans de Condé se dispersèrent dans les provinces, le duc de

Bouillon en Limousin, Turenne à Stenay, le duc de La Rochefoucauld, amant de la duchesse de Longueville, qui s'était retirée en Normandie, dans le Poitou; l'épouse du prince de Condé, née Richelieu, se refugia à Bordeaux avec quelques troupes que la populace introduisit dans la ville, pendant que Turenne, de rebelle devenu traître, livrait Stenay aux Espagnols, et se faisait battre à Rethel par Duplessis-Praslin. Bordeaux ne tint pas devant l'armée royale, et la princesse de Condé revint à la cour; mais Mazarin n'avait pas encore vaincu; la haine était profonde contre le ministère italien; le fils de Condé, le jeune duc d'Enghien, âgé de dix ans, avait repoussé ses caresses, et sa mère ne l'avait pas même honoré d'un regard. La défaite de Rethel hâta l'alliance des Frondeurs avec le parti des princes. Ce fut en vain qu'en présence du parlement, la reine accusa le coadjuteur d'être l'auteur de tous les troubles; le prélat comme le duc d'Orléans, comme le parlement, demanda la liberté des princes, et le renvoi de Mazarin. Le peuple en dehors demandait aussi à grands cris l'élargissement de ceux à l'emprisonnement desquels il avait applaudi quelques mois auparavant. Mazarin se résigna, prit la route du Havre, et, après avoir ouvert les portes de la prison des princes, fit sa retraite vers l'électorat de Cologne, pendant que ses ennemis entraient triomphants dans Paris. Une fois la victoire gagnée, la mésintelligence se mit entre les deux partis alliés; Mathieu Molé, toujours ami de la reine, proposa en plein parlement d'exclure les cardinaux du ministère, à raison du serment qu'ils prêtaient au souverain pontife; le clergé protesta en masse contre cette motion, et le prince de Condé, qui l'avait appuyée, se brouilla avec l'ambitieux coadjuteur, qui visait tout à la fois au chapeau et au portefeuille.

La déclaration du premier président passa au parlement (19 avril 1651) et à la cour, et Condé se vit encore une fois

le maître. Son règne ne fut pas long; ses airs d'autorité déplurent à la reine, qui se rapprocha de Gondi, auquel elle promit le chapeau de cardinal, d'après les conseils de la princesse Palatine, qui haïssait Condé. Le prince, averti de quelques menées secrètes contre sa liberté, sortit précipitamment de Paris, et n'y rentra que par l'intervention de Gaston, toujours médiateur : les conditions de sa rentrée furent encore en sa faveur; il obtint le renvoi de trois créatures de Mazarin, les confidents de la reine. Condé revint à Paris, comme après une partie de plaisir, sans empressement pour voir le prince et Anne d'Autriche, que son ton d'importance lassa bientôt encore. La reine, offensée, formula ses plaintes en une accusation contre Condé, déclarant en plein parlement qu'il s'était allié aux Espagnols, et citant en preuve la garnison que ceux-ci tenaient à Stenay. Les frondeurs vinrent à son secours; il y eut des scènes violentes dans la salle des assemblées.

Condé et Gondi s'y rendaient chacun de leur côté à la tête d'une bande armée. Ils se rencontrèrent un jour face à face, et Condé ayant tiré son épée, toute la foule des gentilshommes, qui remplissait la salle et les galeries du palais, mit à la fois flamberge au vent. Un massacre affreux allait s'élever, quand le prince eut le bon esprit de battre en retraite. Le lendemain, ce fut le tour du coadjuteur. Il allait et venait dans le palais, gourmandant les siens et distribuant des ordres, lorsqu'il fut rencontré par La Rochefoucauld, passant au moment où il entrait dans le parquet des huissiers. « Le duc prit son temps, poussa la porte, et abattit la barre de fer si à propos, que Gondi, serré entre les deux battants, avait la tête dans le parquet, le corps dans la grande salle, et suffoquait de douleur et de colère. Le duc occupé à maintenir la barre de fer, criait à Chavagnac de poignarder le coadjuteur. Chavagnac s'en excusa froidement sur ce qu'il n'avait pas d'ordres de M. le prince,

et il restait tranquille spectateur de l'agonie du prélat. Le tumulte ayant été enfin entendu dans la grand'chambre, le premier président envoya au secours M. de Champlâtreux son fils, qui obligea le duc de La Rochefoucauld à lâcher prise, et sauva la vie au coadjuteur. En sortant du parlement, M. le prince rencontra la procession, à la tête de laquelle marchait le coadjuteur, en rochet et en camail, au milieu de son clergé ; il fit arrêter son carrosse, et se mit dévotement à genoux pour recevoir la bénédiction du prélat, qui, ôtant ensuite son bonnet, lui fit une profonde révérence. Rentré à l'hôtel de Condé, M. le prince se disposa immédiatement à quitter Paris, et, peu de jours après, il partit pour Chantilly, d'où il comptait se rendre en Guienne, et commencer la guerre civile. *(Saint-Aulaire.)*

Elle éclata bientôt. Le prince fit soulever la Guienne, son gouvernement, l'Anjou, le Poitou ; une partie de la noblesse se joignit à lui, et se mit à traiter avec l'Espagne. Turenne et le duc de Bouillon étaient revenus au parti de la cour. L'armée royale se mit en campagne avec le jeune roi, prit Bourges et La Rochelle, et força Condé à lever le siége de Cognac, pendant que Mazarin rentrait en France avec sept ou huit mille hommes, dont il donna le commandement au maréchal d'Hocquincourt, et s'en allait rejoindre la cour à Poitiers, puis à Tours. Son retour fit perdre Paris au parti royal ; le parlement furieux mit sa tête à prix (50,000 écus), et le poignard de Gondi reparut dans les séances de cette compagnie.

Condé n'était pas à l'aise, son parti languissait en Guienne ; bientôt on apprit que la fille du duc d'Orléans, Mademoiselle de Montpensier, avait réuni sous ses ordres les troupes espagnoles du duc de Nemours, et les soldats de Beaufort, avec *ses maréchales-de-camp*, les comtesses de Fiesque et de Fontenay : appelé par ses amis, le prince vint prendre le commandement de cette armée, et battit d'Hocquincourt par surprise, près de Blenau. Heureusement pour la cour, Turenne apprit le danger qu'elle courait à Gien, et la sauva par une marche savante.

L'arrivée du duc de Lorraine vint faire diversion aux mesquineries de cette guerre. Condé était retourné à Paris, où l'attendaient les intrigues du cardinal de Retz et les remontrances du parlement : son lieutenant Tavannes s'empara d'Étampes, où il se fit battre par Turenne, qui, lors de la survenue du duc de Lorraine, était sur le point de l'y forcer. L'adresse de Mazarin, et quelques succès de Turenne, délivrèrent la France des dix mille brigands du prince lorrain ; il ne restait plus à l'armée royale qu'à vider sa querelle avec les troupes de Condé, qui s'étaient approchées de Paris : un renfort, que le maréchal de la Ferté amena à Turenne, mit ce dernier à même de repousser son ennemi dans le faubourg Saint-Antoine, où, le 2 juillet, s'engagea un combat terrible. « Dès le commencement de l'action, le duc d'Orléans, après avoir vu la disposition des deux armées, s'était retiré dans son palais du Luxembourg. Les bourgeois de Paris, accourus sur leurs remparts, regardaient ce qui se passait, sans paraître y prendre aucun intérêt. Le prince obtint avec peine qu'on recevrait ses blessés. La vue de tant de malheureux rapportés entre les mains de leurs domestiques, mutilés, expirants, tout sanglants et défigurés, excita dans le peuple un commencement de compassion. En passant par les rues, ces blessés remerciaient les bourgeois attendris ; et, comme insensibles à leur propre sort, ils ne montraient que le regret de ne pouvoir plus aider le héros qui périssait à leurs portes. Ce spectacle fit plus que les exhortations de Beaufort, l'ancienne idole de la populace. Dès le matin, Condé l'avait envoyé haranguer le peuple dans les carrefours et dans les places publiques. Il cria longtemps en vain ; mais enfin, sur le midi, on commença à s'attrouper. Quelques pelo-

tons d'ouvriers se présentèrent devant le Luxembourg. Les femmes de qualité, dont les pères, les frères, les enfants combattaient dans l'armée du prince, s'y étaient réunies; elles sollicitaient Gaston de faire armer le peuple, et d'aller au secours de son cousin. Il résistait à leurs instances; sa conduite lui avait été tracée par le coadjuteur, qui, dans ce moment critique, ne paraissait pas au Luxembourg, mais qui envoyait de temps en temps des gens pour confirmer Monsieur dans son refus. Cependant, il ne put tenir contre tant de personnes qui le sollicitaient à genoux, les mains jointes et fondant en larmes. Enfin, il se laissa arracher plutôt qu'il ne donna à Mademoiselle l'ordre de faire ouvrir la porte Saint-Antoine, et de recevoir l'armée du prince dans Paris.

« Mais il y avait une défense contraire à l'hôtel-de-ville, défense écrite tout entière de la main du roi et de Charonne, où il était pendant le combat. Le gouverneur, les échevins, et le conseil assemblé, voulaient obéir à cette défense, et il était ordonné à la garde bourgeoise de tenir la porte fermée. Mademoiselle, munie de la permission de son père, se présente à l'hôtel-de-ville, à la tête d'une foule de peuple qui demandait à grands cris qu'on sauvât le prince et son armée. Le conseil n'ose mécontenter cette multitude menaçante; il accorde le consentement que Mademoiselle désirait. Avec ces pouvoirs, elle avance vers la porte Saint-Antoine, et fait avertir Condé. Il prend le moment où Turenne suspendait ses efforts pour en faire bientôt de plus décisifs, et vient s'aboucher avec la princesse. « Il était, « dit-elle, tout couvert de poussière et de sang, quoiqu'il « n'eût pas été blessé; sa cuirasse était pleine de coups, et « il tenait son épée nue à la main, en ayant perdu le four- « reau. » En entrant, il se jette sur un siége, fondant en larmes : « Pardonnez, lui dit-il en sanglotant, pardonnez « la douleur où je suis; vous voyez un homme au déses-

« poir. J'ai perdu tous mes amis. — Non, répondit-elle; « ils ne sont que blessés, et encore ne le sont-ils pas dan- « gereusement. » Cette bonne nouvelle le consola; il remercia Mademoiselle, la pria de continuer ses bontés, de veiller au soulagement des blessés, et il retourna à son armée. La princesse voulait le retenir, mais il s'échappa de ses mains : « Je ne rentrerai, dit-il, qu'à la dernière extré- « mité, et il ne me sera jamais reproché que j'aie fui en « plein jour devant les Mazarins. » Réponse pareille à celle qu'il avait faite le matin à Gaston, qui lui proposait de laisser le commandement au duc de Nemours, et de se retirer dans la ville : « Je ne puis ni ne dois abandonner mes « amis en pareille occasion; il faut vaincre ou périr avec « eux. »

« En effet, il n'y avait pas de milieu si Mademoiselle ne fût venue au secours de son cousin; comme les nombreux bataillons l'emportaient à la longue sur les moindres, Condé, resserré entre l'ennemi et les murailles de Paris, ne voulant pas se rendre de peur de porter sa tête sur l'échafaud, aurait péri avec ses principaux partisans, et le carnage à la fin aurait été horrible. Le duc d'Orléans, vaincu par les sollicitations de tout ce qui l'environnait, monte enfin à cheval, fait armer le peuple et vient favoriser la retraite du prince. Elle était devenue absolument nécessaire. Turenne n'avait suspendu ses efforts que pour disposer autrement ses troupes. L'armée de la Ferté venait de le rejoindre, et ils se proposaient d'envelopper Condé entre eux et Paris. Déjà les royalistes défilaient à droite et à gauche par Conflans et Popincourt. En se rapprochant, ils devaient envelopper le faubourg Saint-Antoine, et faire une attaque générale, à laquelle Condé n'aurait pu résister. Il le pressentit, et ne pensa plus qu'à mettre en sûreté le reste de son armée, très-diminuée et aussi fatiguée de la marche et de la chaleur que du combat. Il fit à la tête de ses esca-

drons une charge qui repoussa l'ennemi jusqu'au delà des barrières du faubourg. Pendant ce temps, son infanterie défila dans la ville. Il y entra des derniers avec sa cavalerie. Les portes se refermèrent. Des mousquetaires, placés sur les remparts, arrêtèrent les royalistes qui voulurent approcher, et Mademoiselle fit tirer le canon de la Bastille sur les plus éloignés.

L'étonnement de la cour fut extrême, quand elle vit que le prince lui avait échappé. Elle pensa d'abord, tant elle se croyait sûre de ses intelligences, que le canon de la Bastille tirait, non sur ses troupes, mais sur celles de Condé. Lorsque Mazarin fut assuré du contraire, et qu'il sut que c'était Mademoiselle qui avait fait ce coup hardi, il dit froidement : « Elle a tué son mari ; » faisant allusion au désir qu'elle montrait d'épouser le roi ou quelque autre tête couronnée. Des hauteurs de Charonne, où il avait tenu le jeune monarque pendant le combat, le cardinal le ramena à Saint-Denis, où la reine était restée en prières dans l'église des Carmélites, et l'armée demeura dans ses anciens postes. Condé fit passer la sienne à travers Paris, et l'établit dans la plaine d'Ivry, le long de la rivière de Bièvre. (*Anquetil.*)

Paris était dans le trouble ; les princes voulaient dominer, et la bourgeoisie ne s'y prêtait pas de bonne grâce ; une assemblée, qui se tint à l'hôtel-de-ville, les irrita au point qu'au sortir de la séance ils traitèrent les députés de *Mazarins*. Ces quelques mots soulevèrent le peuple ; des coups de fusil furent tirés contre les fenêtres, et le feu mis en définitive à l'hôtel-de-ville. Le massacre, prémédité peut-être, avança la ruine de la ligue ; quelques hommes inconnus, parmi lesquels se trouvaient des cordeliers, agirent sourdement en faveur du roi, et préparèrent les esprits à la pacification. La partie saine du parlement, Molé à sa tête, se transporta à Pontoise sur l'ordre du roi,

après l'éloignement préalable du cardinal Mazarin. Le cardinal de Retz, voyant que tout tournait à la paix, voulut se rendre de bonne grâce, et se joignit à la députation que les métiers de Paris envoyaient à la cour.

Condé, désespérant de sa cause, était parti avec le duc de Lorraine, qui était revenu aux environs de Paris, et s'était allé joindre aux Espagnols. Le 27 octobre 1652, sur l'invitation des Parisiens, le jeune roi rentra dans Paris, où le peuple le reçut avec des transports de joie : Gaston fut exilé à Blois [1] ; il y eut amnistie générale, sauf quelques exceptions, Mademoiselle et onze conseillers du parlement ; l'un d'eux était le fameux Broussel : ils furent chassés du parlement. La démarche du cardinal de Retz ne lui servit de rien ; sur les conseils de Mazarin, il fut arrêté et conduit à Nantes ; sa vie politique, si turbulente et si orageuse, était finie : l'histoire raconte encore ses démêlés avec la royauté pour la succession de l'archevêché de Paris, ses liaisons avec les jansénistes, enfin sa tranquille vieillesse à l'abbaye de Saint-Denis, qu'on lui avait donnée en échange

[1] Le frère de Louis XIII garda jusqu'à la fin ce caractère irrésolu et fanfaron qu'avait si bien jugé Richelieu. Il faut lire là-dessus les mémoires du cardinal de Retz. « Ne ferais-je pas demain la « guerre, dit-il, et plus facilement que jamais ? — Oui, monsieur. « — Le peuple n'est-il pas toujours à moi ? — Sans doute, mon« sieur. — M. le prince ne reviendra-t-il pas à moi, si je le de« mande ? — Je le crois, monsieur. — L'armée d'Espagne ne s'a« vancera-t-elle pas, si je le veux ? — Toutes les apparences y sont, « monsieur. » Monsieur sentait tout le ridicule de ses questions et il ne se les répétait qu'afin qu'on le réfutât, et afin de pouvoir dire ensuite qu'il aurait fait merveille, si on ne l'avait retenu, à peu près, disait Madame, moitié riant, moitié pleurant ; à peu près comme Trivelin dit à Scaramouche : « Que je t'aurais dit de belles choses, si tu avais eu assez d'esprit pour me contredire.» (*Tome III, page* 245.)

de son archevêché. Quant au prince de Condé, qui était entré au service de l'Espagne, le parlement lui fit son procès, et le condamna à la peine de mort par contumace.

Le dernier fait important de la Fronde, fut le retour de Mazarin, qui, après avoir amené quelques troupes à Turenne, au siége de Bar-le-Duc, fit une entrée solennelle à Paris (9 février 1653), et s'en alla loger au Louvre. Bordeaux, où se trouvait encore réunie la famille de Condé, où dominait la faction des Ormistes, fit sa soumission, après la prise des forts de Bourg et de Libourne. Le prince de Conti finit par épouser une nièce de Mazarin, Anne-Marie Martinozzi. Ainsi se termina cette bizarre série d'émeutes, de plaisanteries et de séditions, que le hasard fit appeler la Fronde.

« Cette révolte avait témoigné que l'aristocratie avait fini son temps politique, que la bourgeoisie n'était pas apte encore à commencer le sien; il y avait partout besoin de repos, goût du travail, envie d'ordre. Tout était prêt pour la monarchie de Louis XIV; le dernier soupir des libertés municipales et des résistances féodales s'était fait entendre; la royauté absolue allait prononcer son dernier mot.

Un an après le retour de l'ordre, et pendant que la guerre, poussée avec vigueur, nécessitait des mesures de finances, toujours ruineuses et vexatoires, le parlement s'effraya de l'accroissement des dettes de l'état, et s'assembla pour délibérer sur l'enregistrement de tant d'édits bursaux. Le jeune roi, instruit de cette réunion (1654, 15 avril), partit de Vincennes, où il chassait, et entra dans la grand' chambre, botté, éperonné, le fouet à la main : « Messieurs, dit-il, chacun sait les malheurs qu'ont produits les assemblées du parlement; je veux les prévenir désormais. J'ordonne donc qu'on cesse celles qui sont commencées sur les édits que j'ai fait enregistrer. Monsieur le premier président, je vous défends de souffrir ces assemblées et à pas un de vous de les demander. »

Le parlement se tut devant ce roi de dix-sept ans; et pendant plus d'un demi-siècle, il ne s'éleva contre la royauté aucune opposition, aucune plainte, aucun murmure, ni de la noblesse, ni du clergé, ni du peuple; il n'y eut plus pour elle que des adorateurs : « *L'État, c'était le roi.* » (*Lavallée*, tome 3.)

Cependant, le moment n'était pas encore venu où le grand règne allait commencer. Mazarin occupait toujours la scène. Il fallait, avant de léguer la France à Louis XIV, qu'il mît à fin l'œuvre de Richelieu, et l'Espagne, qui n'avait pas voulu du traité de Westphalie, tenait encore bon. Les dernières années de discordes civiles avaient été malheureuses pour la France; Condé était passé aux ennemis qui s'étaient emparés de Dunkerque et avaient repris la Catalogne et Casal dans le Piémont. Lorsque la Fronde épuisée déposa les armes, la fortune changea de drapeaux; Turenne, redevenu fidèle, força dans leurs lignes les Espagnols, et Condé qui assiégeait Arras, et s'empara de Stenay. Mais ce n'étaient là que des succès peu décisifs; la France n'était pas encore assez forte pour imposer sa loi à l'Espagne; le nom de Louis XIV n'était pas plus connu que celui de Philippe IV; à peine parlait-on dans l'Europe de Mazarin et de don Louis de Haro, leurs premiers ministres : les renommées européennes d'alors étaient la reine de Suède, cette fameuse Christine qui se dégoûta si vite d'être reine, et plus vite encore de ne l'être plus; puis cet usurpateur du trône d'Angleterre, si diversement jugé dans tous les temps, Cromwell, qui fit peut-être plus pour la gloire de l'Angleterre que n'avait jamais fait aucun roi. Le Protecteur avait repris en Europe le rôle d'Henri VIII entre la France et l'Espagne; mais il ne s'allia pas avec cette dernière. Pendant que le prince de Conti faisait des conquêtes en Cata-

logne, que Fabert s'emparait de Stenay, que Turenne délivrait Arras, la flotte de Cromwell allait s'emparer de la Jamaïque, et l'Angleterre traitait avec la France (1655).

Tout réussissait à la France, en Italie, en Cerdagne, en Flandre; les ducs de Savoie et de Modène commandaient ses armées en Piémont; Turenne était en Flandre, Conti dans le nord de l'Espagne, et la flotte de Vendôme réunie à celle de Cromwell. L'échec du maréchal de la Ferté-Senneterre, qui assiégeait Valenciennes avec Turenne, fut bientôt vengé par la victoire des Dunes, qui décida l'Espagne à la paix. Une clause du traité fait avec le protecteur, portait que les Anglais et les Français réunis assiégeraient Gravelines, Mardyck et Dunkerque, la première de ces places devant être le partage de la France, et les deux autres appartenir à l'Angleterre. Après la campagne insignifiante de 1657, où la ville de Mardyck fut prise, six mille Anglais débarquèrent aux ordres de lord Lockhard, et vinrent joindre l'armée française sous les murs de Dunkerque, tandis que la flotte anglaise s'embossait devant le port. Les généraux espagnols, don Juan d'Autriche et le marquis de Caracène, vinrent attaquer les assiégeants dans les Dunes, malgré les avis de Condé. Turenne sortit de ses lignes et marcha à leur rencontre : leur défaite fut complète, et sans l'habileté de Condé, c'en était fait de toute l'armée espagnole. Dunkerque se rendit; Furnes, Dixmude, Gravelines et plusieurs autres villes des Pays-Bas eurent le même sort.

Pendant que les ducs de Savoie, de Modène et de Navailles s'emparaient de Trin et de Mortare, l'Espagne revint au parti de la paix. Sur l'avis des dispositions favorables de la cour de Madrid, Mazarin fit partir Hugues de Lyonne, qui eut de nombreux entretiens avec Louis de Haro; mais l'article de Condé, dont le roi d'Espagne voulait la réhabilitation pleine et entière, fit tout rompre. Le cardinal usa

de ruse; il feignit de ne plus y songer, et dissimulant l'envie qu'il avait de voir Louis XIV épouser l'infante Marie-Thérèse, il le mena à Lyon, où l'attendait la princesse de Savoie avec sa fille Marguerite. A cette nouvelle, Philippe IV envoya Antonio Pimentel pour renouveler les conférences, et les préliminaires de la paix ayant été signés, Mazarin et don Louis de Haro se rendirent tous les deux dans l'île des Faisans, sur la Bidassoa, à la frontière de France et d'Espagne, avec de nombreuses précautions d'étiquette. Le mariage de l'infante avec le jeune roi fut arrêté. La dot devait être de 500,000 écus d'or. La France garda l'Artois, Gravelines, Saint-Venant, Landrecies, le Quesnoy, Thionville, Marienbourg, Avesnes, et quelques autres places de Flandre; l'Espagne lui céda les comtés de Roussillon et Conflans, avec une partie de la Cerdagne : les Pyrénées servirent de limites. Condé fit sa soumission et fut rétabli dans tous ses honneurs avec le gouvernement de la Bourgogne; enfin, le duc de Lorraine et le prince de Monaco furent rétablis dans leurs États.

Telles furent les principales clauses du fameux traité des Pyrénées. Ce fut là le dernier succès diplomatique de Mazarin; une fièvre brûlante le conduisit au tombeau quelque temps après l'entrevue de Philippe IV et de Louis XIV, dans l'île de la Conférence, où s'était célébré le mariage de l'infante avec le jeune roi de France. Le cardinal regrettait la vie; ses cinquante millions le tourmentaient : d'après l'avis de son secrétaire Colbert, il en fit don au roi qui les lui rendit aussitôt; c'en était assez pour calmer ses remords. Sa nièce, Hortense Mancini, qui avait épousé le maréchal de la Meilleraye, sous le nom de Mazarin, hérita de tout, sauf quelques legs de vingt millions (1661).

« Qu'on ne s'étonne pas de la générosité de Louis XIV. Il se crut assez riche du testament politique par lequel

Mazarin l'instituait légataire universel du pouvoir souverain. L'héritage de Louis XIV, ce fut la France ; et la conduite de toute sa vie prouve assez qu'il la regarda toujours comme un domaine privé, dont il était l'inviolable propriétaire. Mazarin n'avait essuyé les dégoûts de la Fronde, que pour en épargner les dangers à son maître, et tandis qu'il pliait sans murmure sous les volontés de ses ennemis, il encourageait l'orgueil du jeune roi ; il le faisait spectateur des séditions princières, des prétentions du parlement, pour l'accoutumer à tenir plus tard la noblesse en bride, à humilier les compagnies. N'en déplaise aux détracteurs de Louis XIV, tout son règne fut le développement d'une double pensée politique, à lui léguée par Mazarin, à Mazarin par Richelieu, l'abaissement de la maison d'Autriche et l'élévation en France du pouvoir royal, le monopole de l'autorité souveraine. C'est ainsi que pour se rapprocher partout de l'Allemagne, des Pays-Bas, de l'Espagne où régnait la maison rivale, Richelieu s'était emparé de la Lorraine ; Mazarin, de l'Alsace et du Roussillon ; Louis XIV, de la Flandre et de la Franche-Comté. La guerre d'Espagne, quelques sacrifices qu'elle ait coûtés à la France, n'est pas une faute ; c'est la conséquence malheureuse d'une bonne idée. La faute véritable de Louis XIV, c'est la protection trop généreuse accordée aux Stuarts, c'est la guerre contre Guillaume, le premier des princes d'Orange, avec qui la France ne se soit pas unie. En cela, Louis XIV ne suivit pas les traditions de ses prédécesseurs : Richelieu avait combattu Charles Ier ; Mazarin avait brigué l'alliance de Cromwell. » (*Histoire de France.*)

CHAPITRE VIII.

SUITE DU RÈGNE DE LOUIS XIV.

« Jamais roi n'avait pris en main le gouvernement dans des circonstances plus favorables que Louis XIV. Henri IV, Richelieu, Mazarin, semblaient n'avoir travaillé que pour lui aplanir les voies ; ils lui léguaient la France sortie glorieusement de la plus longue guerre des temps modernes, et ayant acquis par les traités une force d'opinion plus grande que par les armes, un état parfaitement paisible, la noblesse écrasée, le clergé soumis, la bourgeoisie ne désirant que l'ordre, enfin un pouvoir absolu qui disposait de vingt millions d'hommes, d'immenses richesses, d'une situation de progrès en tout genre. Le jeune roi avait donc une grande tâche à remplir : on lui donnait la France à conduire dans un avenir incalculable de gloire, de prospérité, de civilisation.

« Louis pleura l'homme qui lui avait servi de tuteur, de « gouverneur et de ministre tout ensemble ; puis les offi-

« ciers de la couronne et les ministres étant assemblés, il « leur dit : Je veux gouverner par moi-même, assister ré- « gulièrement aux conseils, entretenir les ministres les uns « après les autres, et je suis résolu de n'y pas manquer un « seul jour. Je ne veux point de premier ministre, mais je « me servirai de ceux qui ont des charges pour agir sous « moi, selon leurs fonctions.» (*Choisy.*) Et lorsque le président de l'assemblée du clergé vint à lui demander à qui il devait s'adresser dorénavant pour les affaires ecclésiastiques : « A moi, répondit-il.» — « Je veux, dit-il à son conseil, que tout me soit communiqué, depuis la dépêche diplomatique jusqu'à la dernière requête. » Et il se mit à l'œuvre avec la plus grande ardeur, y persévéra, malgré les rires d'incrédulité de sa mère, et, pendant cinquante ans, travailla régulièrement huit heures par jour. Il n'avait pas la haute portée de vues de Richelieu, ni le discernement exquis de Mazarin, mais il porta dans les affaires des idées nettes, une volonté rigoureuse, une infatigable persévérance, l'ordre le plus attentif, le mérite de choisir les hommes et de les employer, enfin, par dessus tout, l'instinct de la grandeur et le désir de la gloire. Ce début fit une impression profonde, et tout son règne s'en ressentit.» (*Lavallee.*)

« Le roi a changé de conseil, et le ministère de maxime, avait dit Richelieu, en entrant aux affaires : Louis XIV aurait pu dire à peu près la même chose. L'administration un peu molle de Mazarin se trouva tout d'un coup vivifiée, rajeunie ; on en eut bientôt des preuves au dedans et au dehors du royaume. « Si Mazarin laissa en mourant cin- « quante millions à ses héritiers et des coffres vides à la « France, observe un historien moderne, n'en soyons pas « surpris, car cet avare étranger avait laissé les finances « du royaume à Fouquet, et confié les siennes à Colbert. » Le premier soin de Louis XIV, dont la rare perspicacité pour découvrir les hommes de génie est une des gloires les

plus réelles, fut de les remplacer l'un par l'autre. Le surintendant Fouquet, coupable de déprédations, et qui ne doit un peu d'intérêt qu'à la généreuse constance de Pélisson et de La Fontaine, fut arrêté à Nantes, après avoir donné au roi une fête plus que royale dans sa retraite de Vaux. On lui fit son procès, qui dura deux mois devant une commission. Colbert, qui lui succéda dans le titre de contrôleur général des finances, ne s'est pas lavé du soupçon d'avoir aggravé la position de son malheureux prédécesseur. On sait qu'à l'occasion de ce procès, M. de Turenne, *qui n'était rien moins qu'un homme à bons mots*, ne put s'empêcher de dire : « Je crois que M. Colbert a plus envie que Fouquet soit pendu, et que M. Le Tellier a plus de peur qu'il ne le soit pas. » Toujours est-il que le surintendant, malgré tout ce que purent faire ses ennemis, ne fut pas condamné à mort : on rendit contre lui une sentence de bannissement que le roi eut *la clémence* de commuer en une prison perpétuelle. Louis XIII avait agi pareillement à l'égard de Barbin. « Chose en tout contraire, dit Richelieu lui-même, à la nature des grâces, qui remettent du châtiment au lieu de l'augmenter. » Fouquet fut transporté à la citadelle de Pignerol, où il mourut en 1680. Des historiens ont voulu le charger du mystérieux personnage du *masque de fer*. Plusieurs prétendent que le jeune roi ne se montra si rigoureux envers son ministre que parce que celui-ci avait eu l'audace de lever les yeux sur mademoiselle de la Vallière, à laquelle il avait fait les honneurs de sa superbe fête de Vaux, et que déjà, dit-on, le roi commençait à honorer de son affection. » (*Histoire de France.*)

Même dépense d'autorité à l'extérieur. Le rôle de la France était déjà grand en Europe ; l'ambassadeur d'Espagne à Londres, M. de Batteville, voulut avoir le pas sur l'ambassadeur de France, et fit attaquer la voiture de son adversaire par la populace : Louis exigea un désaveu écla-

tant. A Rome, l'affront fait à M. de Créqui, dont les Corses de la garde du pape avaient insulté le carrosse et massacré les pages, fut solennellement réparé (1662). Pendant que les querelles du jansénisme s'envenimaient et troublaient la paix de l'église en France et en Hollande, le jeune roi rendait à l'Europe chrétienne un service précieux en châtiant les pirates de la Méditerranée par la flotte du duc de Beaufort et les expéditions de Gigeri et de Tunis (1663-1665). Les six mille Français envoyés au secours de l'Allemagne faisaient des prodiges de valeur à la journée de Saint-Gothard, et, pour la sûreté intérieure de la France, les Anglais rendaient Dunkerque au prix de cinq millions.

Un traité, fait en 1662 pour vingt-cinq ans avec les états-généraux de Hollande, força (1666) Louis XIV à déclarer à l'Angleterre, une guerre sans importance, que termina la paix de Bréda (1667), et qui valut à la France la restitution de l'Acadie. La mort de Philippe IV (1665) amena des événements plus importants. En vertu du droit de dévolution[1], et, de concert avec la Hollande, malgré la renonciation formelle de Marie-Thérèse, à la succession de son père, Louis XIV réclama la cession des Pays-Bas espagnols et de la Franche-Comté : trois armées appuyèrent ses prétentions, la première aux ordres de Turenne, la seconde sous le maréchal d'Aumont ; Condé, qui sortait pour la première fois de son inaction forcée, commandait la troisième. Turenne et d'Aumont envahirent les Pays-Bas espagnols sous les yeux de Louis, qui avait voulu faire cette campagne, et prirent en quelques mois Charleroi, Bergues, Saint-Vinox, Furnes, Ath, Tournay, Douai, Oudenarde, Courtrai, le fort de Scarpe, Alost, Armentières et Lille ; Condé s'em-

[1] Le droit de dévolution donnait aux enfants du premier lit la succession de tous les immeubles, à l'exclusion des enfants du second lit. Marie-Thérèse était du premier lit, Charles II du second.

para de la Franche-Comté. L'Espagne effrayée demanda la paix et l'obtint. Le roi garda ses conquêtes des Pays-Bas, et rendit la Franche-Comté (paix d'Aix-la-Chapelle, 1668).

La guerre de la dévolution avait donné l'éveil à l'Europe sur les prétentions de Louis XIV ; l'Angleterre et la Hollande signèrent un traité d'alliance défensive (1668), auquel accéda plus tard la Suède (1669) ; ce traité prit le nom de triple alliance. L'Espagne humiliée ne put y prendre part, ou plutôt le grand pensionnaire de Hollande, Jean de Witt, n'osa l'y admettre de peur de s'attirer la guerre avec la France. Les de Witt craignaient la guerre, qui eût infailliblement ramené au pouvoir les princes d'Orange, et fait restituer au stathoudérat toutes ses prérogatives ; la paix fut donc maintenue pour quelque temps.

Mais un jour, dit-on, Louis XIV se trouvant au château de Versailles, nouvellement construit, avec Louvois, son fougueux ministre, jeta par hasard les yeux sur une fenêtre du palais, et la trouva plus petite que les autres ; Louvois soutint le contraire, et, la discussion s'échauffant, l'architecte Perrault, la toise à la main, donna gain de cause au roi : *Nous vous donnerons du travail, mon maître, afin que vous ne vous avisiez plus de nous vouloir parler de fenêtres*, grommela Louvois, et la guerre de Hollande fut résolue [1]. La seconde version est celle de la médaille, où le soleil de France se trouvait arrêté par l'ambassadeur hollandais, Van Beuningen.

Quoi qu'il en soit de la vérité plus ou moins probable de ces récits, Louis XIV fit des préparatifs formidables ; il s'allia avec le roi d'Angleterre, qui promit un corps de six mille hommes et cinquante vaisseaux de guerre, moyennant trois millions par an, puis il détacha la Suède de l'alliance des Pays-Bas, en lui fournissant par an 600,000

[1] Mémoires de Saint-Simon.

rixdalers, et conclut des traités avec nombre de princes de l'Empire, l'électeur de Cologne, l'évêque d'Osnabruck, le duc de Brunswick-Lunebourg.

La Hollande savait que tout cet appareil de forces qui se déployait lentement à ses yeux était dirigé contre elle, et rien n'anonçait qu'elle se préparât à la défense ; il n'y avait pas d'armée de terre ; les places fortes tombaient en ruines ; les approvisionnements de guerre étaient nuls ; tous ses alliés l'avaient abandonnée, hors l'Espagne et l'électeur de Brandebourg, qui choisirent ce moment pour conclure un traité d'alliance défensive avec elle. Le duc de Lorraine, qui, contre la teneur du traité d'Aix-la-Chapelle, s'était uni aux Hollandais, reçut le premier choc ; le maréchal de Créqui s'empara de la Lorraine (1670), puis l'armée française entra dans les Pays-Bas.

La Hollande effrayée était descendue aux plus humbles supplications ; elle demandait quels étaient les griefs de Louis XIV, promettant d'y satisfaire, quels qu'ils fussent ; toute explication fut refusée. Les troupes françaises commencèrent la campagne, divisées en trois corps : l'un, aux ordres du roi : les deux autres, sous Condé et Turenne, pendant que les alliés, l'électeur de Cologne et l'évêque de Munster s'emparaient du duché de Clèves, et pénétraient dans les Pays-Bas d'un autre côté

Le fameux passage du Rhin à Tolhuis, ce lieu commun des louanges banales qui sonnèrent alors aux oreilles de Louis XIV, fut le début de la guerre ; le comte de Guiche passa le premier à la tête de la cavalerie, le prince de Condé y eut un bras cassé, et son neveu, le duc de Longueville, y fut tué par une décharge ; Louis se tint prudemment en arrière, et n'y joua que le rôle de spectateur, quoi qu'en dise Boileau. La Hollande croyait en être au dernier période de son existence politique, et les patriotes les plus chaleureux parlaient déjà de

transporter le siége de la république dans les colonies, quand, à l'approche des Français, les Hollandais d'Amsterdam percèrent leurs digues, et le pays une fois inondé, la flotte de Ruyter vint prendre position en face de la ville pour attendre l'ennemi. Cette résolution désespérée sauva les Pays-Bas. Les Français étaient maîtres de toutes les places fortes qui s'étaient rencontrées sur leur passage ; les de Witt, qui avaient le pouvoir en main, demandèrent la paix ; heureusement pour la Hollande, que l'avis de Louvois prévalut dans le conseil royal sur celui de M. de Pomponne. La dureté des conditions exigées révolta le peuple, qui se tourna vers la famille d'Orange ; ce fut une révolution complète, et le jeune Guillaume sut en profiter admirablement. Dans une émeute populaire, le grand pensionnaire et son frère furent massacrés, et l'instigateur du meurtre proclamé stathouder avec de pleins pouvoirs. Ruyter cependant, qui tenait au parti des de Witt, conserva la faveur du nouveau prince ; c'était un homme nécessaire au moment où les flottes de France et d'Angleterre réunies cherchaient à pénétrer dans quelque port de Hollande. Quatre combats indécis furent livrés sur mer (1672-1673), et Ruyter réussit à empêcher la descente. Bien que la Hollande fût sauvée, l'inondation qui l'avait préservée d'une ruine complète n'avait pas encore éloigné les Français des Pays-Bas ; Turenne, avec 12,000 hommes, avait remonté le Rhin, et forcé l'électeur de Brandebourg à demander une trêve (1673). L'empereur Léopold, après nombre de tergiversations politiques, avait fait alliance avec la France ; mais la prise de Maëstricht et l'invasion de l'électorat de Trèves par les Français le déterminèrent à céder aux sollicitations de l'électeur de Brandebourg ; un traité fut conclu le 30 août 1673 à la Haye, entre la Hollande et l'Empire ; l'Espagne renouvela le sien ; l'Angleterre, qui ne faisait la guerre qu'à contre-cœur et malgré le parlement, aban-

donna les intérêts de la France par la paix de Westminster; le roi Charles II fit taire forcément ses sympathies politiques. La guerre devenait donc européenne ; tous les anciens alliés de la France y prenaient part, l'évêque d'Osnabruck, celui de Munster, le duc de Neubourg, le roi de Danemarck et l'électeur de Brandebourg ; le Nord et l'Empire s'ébranlaient. Louis XIV jeta le gant à tous ses ennemis ; en 1674, il conquit lui-même la Franche-Comté, qui fut enlevée à l'Espagne en moins de quinze jours, pendant que les Espagnols prenaient une faible revanche en s'emparant de Bellegarde en Roussillon.

En Hollande, après les quelques succès que la réunion de Montécuculli avait valus aux troupes du prince d'Orange (la prise de Bonn et l'évacuation des Provinces-Unies) la division s'était mise entre les impériaux et leurs alliés ; le successeur de Montécuculli, le comte de Souches, d'après les ordres secrets de la cour, n'était là que pour surveiller Guillaume d'Orange, et peut-être est-ce à cette mésintelligence qu'il faut attribuer le peu de succès de toutes leurs opérations militaires. La bataille de Senef, contre Condé, où l'on se battit dix heures, resta indécise. Une révolte des Allemands fit lever le siége d'Oudenarde, et il fallut l'affaiblissement des forces de Condé, par les secours qu'il envoya à Turenne, pour que le stathouder pût s'emparer de Grave (1674).

La campagne de Turenne avait commencé par une victoire à Sinsheim sur le duc de Lorraine et le général Caprara ; puis, sous les ordres de Louvois, il avait mis le Palatinat à feu et à sang ; l'arrivée sur le Rhin du duc de Bournonville avec quarante mille impériaux, auxquels se joignirent les vingt mille hommes de l'électeur, le fit rentrer en Alsace, derrière les gorges de Saverne ; l'armée ennemie vint prendre ses quartiers d'hiver dans cette province, et les courtisans du grand roi criaient déjà à la

trahison, quand on apprit que Turenne, avec ses vingt-cinq mille hommes, avait battu les impériaux à Mulhausen, puis à Turkheim, et refoulé cette masse d'ennemis en Allemagne. L'Empire lui opposa Montécuculli, général habile, qui avait vu la guerre de trente ans, et se souvenait de la tactique des Waldstein et des Tilly. Un coup de canon avança la fin de la savante campagne de 1675 ; Turenne fut emporté par un boulet à Salsbach, à quelques lieues de Strasbourg (27 juillet 1675). Saint-Denis attendait le grand homme à travers les pleurs de la France ; peuple et roi, tous regrettèrent le sauveur de la patrie.

Condé le remplaça dans le commandement de l'armée du Rhin, et, grâce à son habileté, cette campagne finit comme elle avait commencé, par des campements et des marches forcées ; cette année vit se terminer la carrière militaire des trois plus grands généraux de l'époque, Turenne, Condé, Montécuculli.

Mais, à côté de ces renommées déjà vieilles, se formaient de jeunes réputations militaires qui en rendaient la perte moins sensible : Créqui, Luxembourg, Catinat, Villars, Schomberg. Le maréchal de Créqui prenait Lens, Liége, Dinant, Limbourg, dans les Pays-Bas ; mais il se faisait battre à Consarbrück, et prendre dans Trèves ; le comte de Schomberg reprenait Bellegarde et quelques autres villes en Roussillon : les Suédois qui, selon le traité fait avec la France, étaient entrés dans le Brandebourg, avaient été défaits à Fehrbellin par l'électeur, qui leur avait enlevé plusieurs villes, aidé du roi de Danemarck.

En 1676, le duc de Lorraine s'empara de Philisbourg, tandis que Louis XIV, avec le célèbre Vauban, entrait dans Condé et Bouchain. La campagne fut plus décisive sur mer ; Messine, en pleine révolte contre l'Espagne, avait reçu garnison française ; Duquesne y entra malgré Ruyter ; une seconde bataille, au nord de Messine, fut fatale à l'amiral

hollandais, qui mourut de ses blessures ; enfin, dans une troisième rencontre près de Palerme, la flotte anglo-hollandaise fut entièrement détruite (1676).

Les alliés ne furent pas plus heureux sur terre. Le duc de Lorraine était entré dans ses états héréditaires à la tête de quarante mille hommes ; le maréchal de Créqui le rejeta au delà du Rhin. Dans les Pays-Bas, Louis XIV prit Valenciennes et Cambrai, toujours avec Vauban ; le duc d'Orléans, son frère, battit le prince d'Orange à Cassel, et s'empara de Saint-Omer. Le vaincu leva le siége de Charleroi.

En 1678, même plan de campagne, mêmes succès ; Louis prit Luxembourg, Gand, Namur, Ypres, Charlemont ; le maréchal de Créqui couvrit Fribourg contre le duc de Lorraine, et s'empara de Kehl, Landau et Lichtenberg ; le maréchal de Navailles battit les Espagnols dans les Pyrénées. Sur mer, le comte d'Estrées prit Tabago, et brûla quatorze vaisseaux de guerre aux alliés.

La Hollande et l'Espagne, humiliées, songèrent sérieusement à demander la paix. Une violation du droit des gens commise par le cabinet de Vienne sur le prince de Furstenberg, ministre de l'électeur de Cologne, avait fait rompre le congrès de Cologne (1674). De nouvelles conférences s'ouvraient à Nimègue, et après de nombreuses discussions, la paix fut signée le 10 août 1678. La France rendit aux Hollandais la ville de Maëstricht avec le comté de Vroonhoven, les comtés et seigneuries de Falkenbourg, Dalhem et Rolduc-outre-Meuse, avec quelques autres villes. Tout l'empire se souleva contre ce traité qui ne lui convenait pas ; l'Espagne seule y accéda un mois après (17 septembre). La France lui rendit Charleroi, Binch, Ath, Oudenarde, Courtrai, Limbourg et son duché, Gand, Saint-Ghilain, et quelques autres terres, ainsi que Puycerda en Catalogne. L'Espagne, à son tour, céda toute la Franche-Comté, avec Valenciennes, Bouchain, Condé, Cambrai,

Aire, Saint-Omer, Ypres, Warwick, Warneton, Poperingue, Bailleul, Cassel, Bavai, Maubeuge et Charlemont.

L'article de la diète faillit rompre toutes les négociations ; mais la misère fastueuse de Charles II, qui eût perdu la pension que lui faisait Louis XIV, accéléra la conclusion de la paix. Le maréchal de Créqui continuait ses succès en Allemagne ; l'empereur sentit la nécessité de faire sa paix comme les autres. La France rendit Philisbourg et garda Fribourg ; le duc de Lorraine dut ne rentrer dans ses États qu'à des conditions très-onéreuses ; il préféra l'indépendance. Le duc de Brunswick, l'évêque de Munster, l'électeur de Brandebourg, qui s'étaient enrichis des dépouilles de la Suède, restituèrent tout ce qu'ils lui avaient pris ; l'équilibre fut donc rétabli en Europe, comme après la paix d'Aix-la-Chapelle, et la France, agrandie en territoire et en puissance morale, se reposa dans l'attente d'une nouvelle guerre.

Louis XIV mit le temps à profit ; il envoya Duquesne contre Tripoli (1681), puis contre Alger (1683), puis enfin contre Gênes (1684), dont il força le doge à une paix humiliante. D'après les conseils de Louvois, il institua ces fameuses chambres de réunion, à Metz, à Besançon, à Brisach, qui provoquèrent la ligue d'Augsbourg. Le traité de Nimègue prêtait à l'équivoque ; Louis, en confondant le mot de vasselage avec celui de sujétion, voulut acquérir plus que la guerre ne lui avait donné ; ce n'était pas la première fois que le grand roi empiétait ainsi sur la langue de l'Académie : on connaît ce trait célèbre de sa puissance sur le genre des mots, à propos de carrosse[1].

[1] Avant lui, carrosse était un nom féminin. Un soir, sortant du théâtre, sa voiture n'était pas prête : « Mon carrosse ! s'écria-t-il impatienté, — Vous voulez dire ma carrosse, reprit respectueusement un valet. — Mon carrosse, vous dis-je ! » Depuis lors, le mot de carrosse resta masculin.

Ainsi, d'un mot, le roi de France se donnait toutes les dépendances des trois évêchés, une partie de l'Alsace, et quelques terres dans les Pays-Bas. Strasbourg, pressée par une armée de vingt mille hommes, devint française avec le maintien de tous ses priviléges.

La Hollande, la Suède, l'Empire et l'Espagne se coalisèrent; mais la Hollande était trop faible, l'Espagne épuisée, la Suède trop loin, et deux cent mille Turcs avaient posé leurs tentes devant Vienne. La voie des négociations parut plus sûre; la prise de Dixmude, Courtrai et Luxembourg accéléra la conclusion du traité. Une trêve de vingt ans fut conclue entre la France, d'une part, les puissances alliées de l'autre, à Ratisbonne (15 août 1684). Louis garda la plupart de ses conquêtes, et notamment la ville de Strasbourg qui le rendait maître de la navigation du Rhin.

Le protestantisme semblait oublié depuis un demi-siècle; Richelieu, tout en lui ôtant son importance politique, l'avait tué par la douceur; les calvinistes, de turbulents qu'ils avaient été, étaient devenus industriels; l'étendue de leur commerce, la prospérité de leurs fabriques de soie dans les villes populeuses du midi, faisaient circuler en France le numéraire avec une heureuse abondance; l'édit de Nantes, assez fidèlement observé, garantissait la tranquillité intérieure; mais quand, Louis XIV une fois devenu majeur, il fallut demander de l'argent à l'Église pour le soutien des guerres, le clergé, ne s'y prêtant qu'à contre-cœur, demanda peu à peu la suppression de tous les priviléges du calvinisme, au moment même où de sérieuses dissensions avec la cour de Rome, sur le maintien des libertés de l'Église gallicane, semblaient devoir rapprocher les deux partis. Chaque demande d'argent était suivie de l'abolition d'un privilége; on compte un édit, vingt-deux déclarations, et vingt-huit arrêts du conseil, antérieurs et préparatoires à la révocation de l'édit de Nantes. Les protestants durement repoussés dans leurs requêtes, se soulevèrent dans le Languedoc, dans le Vivarais, dans le Dauphiné, dans les Cévennes; alors comme la douceur ne suffisait pas, disait-on; comme, au lieu de se convertir, les protestants émigraient ou prenaient les armes, sur les conseils violents de Louvois, de Le Tellier son père, et du père La Chaise, les provinces révoltées furent traitées en pays conquis; des vexations de toute sorte exaspérèrent les religionnaires; les dragonnades s'exécutèrent partout dans le Béarn, dans le Languedoc, dans la Gascogne; et au moment où la peur faisait des conversions par milliers, où toutes sortes d'avantages étaient promis aux nouveaux convertis, la révocation pleine et entière de l'édit de Nantes fit sortir de France huit cent mille protestants des plus industrieuses familles du royaume. Alors tout parut soumis; celui qui n'avait pu émigrer se cacha dans les forêts et les montagnes, où se renouvelèrent les scènes des puritains d'Écosse; nos *assemblées du désert,* celles où se réunissaient nos puritains dans nos Cévennes, valent bien celles du romancier écossais; changez les noms et les lieux, le caractère est le même. La révolte était au bout de ces prêches défendus, et vingt ans après, quand Louis XIV n'y pensait guère plus, les camisards se levèrent avec des hommes énergiques à leur tête, comme Cavalier; les cruautés du maréchal de Montrevel ne firent qu'envenimer la plaie, et en 1705, il fallut toute la douceur et le talent du maréchal de Villars pour les forcer dans leurs cavernes et rétablir la paix; cent mille hommes y étaient morts; la part du bourreau était un dixième de ce nombre.

Sans répéter ce qu'on a dit partout, que la haine des émigrés contre Louis XIV avait été la cause de la nouvelle guerre qui suivit la ligue d'Augsbourg, nous dirons seulement, qu'à part l'injustice faite à son candidat dans l'élection de Cologne, le seul fait de la ligue suffisait pour porter

ombrage au roi de France; il déclara donc la guerre à l'Empire; c'était au moment où Guillaume d'Orange préparait son expédition en Angleterre (1688). Sur la nouvelle de son départ, Louis qui n'attendait que cet instant, déclara aussi la guerre à la Hollande, puis à l'Espagne, et tout aussitôt l'armée du marquis de Boufflers s'empara de Philisbourg, Kaiserslauten, Worms, Spire, Heidelberg, Mayence. Toute l'Europe se ligua alors contre la France; l'Angleterre, la Hollande, l'Empire, l'Espagne et la Savoie. Louis XIV fit face à tout; il envoya Jacques II faire une descente en Irlande, où le malheureux roi détrôné se fit battre à la Boyne par Guillaume en personne (1690). Puis sur le conseil de Louvois, il fit incendier le Palatinat, et brûler Worms et Spire, qu'un nouveau système de concentration lui faisait abandonner. Les alliés se mirent en mouvement. Le prince de Waldeck avec l'armée hollandaise, et Churchill, plus tard Marlborough, avec onze mille Anglais, défirent le maréchal d'Humières à Valcourt, et reprirent Bonn et Mayence; tandis que d'autre part Noailles gagnait du terrain en Catalogne, et qu'en Amérique, les Anglais étaient repoussés dans leur descente à Québec.

En 1690, le maréchal de Luxembourg battit le prince de Waldeck à Fleurus; dans les Pays-Bas, Catinat gagna sur le duc de Savoie la bataille de Staffarde, près de Saluces, et l'amiral Tourville battit les flottes anglaise et hollandaise au cap de Bévéziers. Même succès pour la France dans la campagne de 1691; Catinat fit la conquête de Nice, Villefranche et Montmélian; de Lorges contint, sur le Rhône, l'armée du comte de Caprara; Louis XIV prit Mons, malgré le roi d'Angleterre; Luxembourg gagna le combat de Leuze encore sur Waldeck, et Noailles prit la Sao-d'Urgel, en Catalogne. La fin de la campagne fut moins heureuse. Saint-Ruth perdit la bataille de Kirconnel en Irlande; seize mille Irlandais s'embarquèrent avec le reste des troupes françaises

(1691). Tourville, qu'un ordre supérieur força au combat, malgré l'inégalité de ses forces, perdit la célèbre bataille de la Hogue, d'où l'on a fait dater, à tort peut-être, la décadence de la marine française. Quatre de ses vaisseaux furent brûlés, treize s'échouèrent sur les côtes de France (29 mai 1692). Le roi, toujours généreux, le complimenta sur son courage, mais le prestige avait disparu. Les succès de l'armée compensèrent l'échec de la marine; Louis XIV, accompagné de Vauban, força Namur à se rendre à la vue d'une armée de cent mille hommes commandée par Guillaume. Le roi d'Angleterre, honteux de cette capitulation, voulut s'en venger sur le maréchal de Luxembourg, le surprit et se fit battre à Steinkerque; une fièvre maligne emporta le duc de Savoie qui envahissait le Dauphiné avec trente mille hommes, accompagné du prince Eugène de Savoie, que le grand roi avait dédaigné, et que l'empereur avait accueilli.

Dans toutes les guerres de Louis XIV, une monotonie ennuyeuse se fait sentir, car on a toujours à raconter des siéges et peu de batailles; pour nous, que vingt ans de nouvelle tactique ont accoutumés à des coups décisifs, cette vieille manière de faire la guerre à la Vauban est peu intéressante; qu'on nous pardonne donc si nous passons rapidement sur les faits pour arriver aux résultats.

Le commencement de 1693 fit diversion. Luxembourg battit, en Flandre, Guillaume et l'électeur de Bavière à la journée de Nerwinden, puis il se rendit maître de Charleroi; les alliés avaient perdu vingt mille hommes en Piémont; Catinat vainquit le duc de Savoie à Marsaille, et sauva Pignerol. Noailles prit Roses, Palamos, Gérone, Ostalrich et Castel-Follit en Catalogne, et mit en déroute le marquis de Villena, vice-roi de la province pour l'Espagne. Sur mer, les Anglais échouèrent dans leur tentative sur Brest; leurs frégates furent foudroyées, par la trahison,

dit-on, de Marlborough, qui servait Guillaume d'Orange, et correspondait avec le roi détrôné. Quelques jours après, l'amiral Russel alla se venger sur Dieppe et le Havre, que le bombardement détruisit à moitié : mais Jean-Bart et Duguay-Trouin dédommagèrent la France, l'un au détriment d'une flotte hollandaise, le second en pillant Carthagène (1696). Déjà le comte de Tourville avait détruit une flotte anglaise de vingt-trois vaisseaux, et pris le convoi marchand de vingt-quatre millions qu'elle escortait (1693).

Quelques échecs, que les armes françaises éprouvèrent alors, avancèrent la conclusion de la paix. La prise de Casal par les alliés fit conclure une trêve avec le duc de Savoie ; celle de Namur, dans les Pays-Bas, par le Vauban hollandais, le célèbre Cohorn, fit faire un dernier effort à la France (1695); trois armées parurent en Flandre, mais cette grande levée de boucliers n'eut d'autre résultat que la prise d'Ath, pendant que Vendôme achevait la conquête de la Catalogne par la prise de Barcelone. Louis XIV sema la désunion entre les alliés ; il commença par gagner le duc Victor-Amédée de Savoie, il lui rendit Pignerol rasé, Suze et Nice, et demanda la neutralité de l'Italie, que le duc accepta sans peine, sauf à se réunir aux Français, si l'Autriche s'y refusait. Puis des conférences s'ouvrirent à Riswick, entre la France, l'Espagne, les États-Généraux, l'Angleterre et l'Empire, et après de nombreuses difficultés qui portaient d'abord sur le lieu du congrès, puis sur les conquêtes de la France en Flandre et dans l'Empire, la paix de Riswick fut signée entre les quatre premières puissances le 20 septembre, et le 30 octobre avec l'Empire. La France rendit Gironne, Roses, Belver et Barcelone en Catalogne, Luxembourg et son duché, Chiny, Charleroi, Mons, Ath, Courtrai en Flandre, enfin, tout ce qu'elle avait pris depuis le traité de Nimègue, à la réserve de quatre-vingt-deux villes, bourgs et villages, puis Dinant à l'évêque

de Liége. Une clause importante du traité avec l'Angleterre fut la renonciation de Louis XIV à toute tentative pour remettre Jacques II sur le trône. Quant à l'Empire, la France restitua tout ce que lui avaient donné la guerre ou les chambres de réunion, à part la ville de Strasbourg et le fort Louis (1697).

Le rôle de la France est singulier dans tous ces traités, on ne lui donne jamais ; toujours c'est elle qui doit faire les restitutions, et elle se contente de garder une partie de ses conquêtes : c'est la meilleure preuve de sa supériorité sur les autres puissances, c'est la distinction du fort au faible ; le premier ne rend que ce qui n'est pas à sa convenance, et c'est pour s'épargner des attaques qui le fatigueraient à la longue.

Un événement auquel on s'attendait depuis longtemps en Europe troubla bientôt cette paix de fraîche date : Charles II, roi d'Espagne, était mort le 1er novembre 1700, et laissait la succession du trône à Philippe d'Anjou, petit-fils de Louis XIV. Le malheureux prince avait eu une vieillesse singulièrement tourmentée; d'un côté, les puissances alliées lui avaient soumis un traité pour le partage de sa succession, et le roi de France, pour ne pas rester en arrière, avait aussi proposé le sien. Le premier candidat mis en avant fut le prince électoral de Bavière, Joseph-Ferdinand ; puis vint l'archiduc Charles d'Autriche, puis enfin le fils du dauphin, héritier par Marie-Thérèse. L'élection du prince de Bavière eût prévenu toute guerre, puisque toutes les puissances y consentaient ; mais sa mort imprévue dérangea tous les projets (1699). Le second traité de partage en faveur de l'archiduc, qui renfermait une foule de clauses, ne fut pas accepté par l'empereur, parce qu'il morcelait les possessions espagnoles. Enfin, après de nombreuses tergiversations, Charles II déclara que la transmission de l'Espagne à un fils puîné de France rendait nulle de plein

droit la renonciation de Marie-Thérèse. Ce testament, fait sur son lit de mort, fut le dernier, et Louis XIV, auquel le conseil d'Espagne en avait tout aussitôt expédié la copie, l'accepta sans balancer, quoique le traité de partage en faveur de l'archiduc lui eût assuré un accroissement de territoire bien supérieur à toutes ses conquêtes; la couronne d'Espagne, sur la tête de son petit-fils, convenait mieux à sa magnanimité royale. « *Plus de Pyrénées*, » dit-il à son petit-fils qui partait pour l'Espagne, où il fut aussitôt proclamé. Mais ce n'était pas tout; il y avait un compte à rendre à l'Europe, qui s'était leurrée des avantages du premier partage : le premier moment fut favorable au nouveau roi; peu importait à l'Europe que ce fût un prince de France ou d'Autriche qui fût roi d'Espagne, pourvu que la France ne s'agrandît pas. Philippe V fut donc reconnu par le duc de Savoie, le duc de Mantoue, le roi de Portugal, l'électeur de Bavière, les États-Généraux. L'empereur, qui y perdait le plus, avait les Hongrois et le fameux Ragotski sur les bras, et déjà plusieurs princes de l'Empire s'étaient déclarés pour la France.

Une démarche impolitique de Louis XIV décida les puissances européennes à la guerre. Sous prétexte de défendre les États de son petit-fils, il introduisit des troupes françaises dans les Pays-Bas espagnols, chassa des places fortes les troupes hollandaises qu'une convention avec Charles II y avait introduites; puis, à la mort de Jacques II, contrairement aux clauses du traité de Riswick, il donna à son fils le titre et les honneurs de roi de la Grande-Bretagne. La guerre éclata donc tout d'un coup entre la France, l'Espagne, l'électeur de Bavière et le duc de Savoie d'une part, l'Empire, l'Angleterre et les États-Généraux de l'autre (1701). Le maréchal Catinat descendit dans le Milanais, afin de défendre contre les impériaux du prince Eugène de Savoie la vallée de l'Adige; mais l'habile général ennemi

tourna les défilés de Vérone et Vicence, parut soudain dans la plaine, et battit à Carpi le lieutenant de Catinat, le comte de Tessé. Un mauvais général, courtisan habile, fut envoyé pour remplacer Catinat, qu'on ne jugea plus digne du commandement. Le maréchal de Villeroi perdit trois mille hommes devant Chiari, et laissa prendre Borgoforte, Guastalla, Ostiglia et quelques autres places au prince Eugène. Les succès des Autrichiens gagnèrent le roi de Danemarck à l'alliance : pauvre acquisition, si les Danois n'eussent fait que fermer leurs ports. Un secours plus réel fut un corps de quinze mille hommes qu'ils prêtèrent à l'Empire. Le roi de Portugal aussi se détacha de l'alliance de la France, et ouvrit ses ports au débarquement des troupes allemandes, sur les vaisseaux de l'Angleterre et de la Hollande. Enfin, le duc de Savoie trahit aussi ses alliés au moment décisif, et se tourna du côté de l'Empire. Tout ces petits États donnaient des troupes; l'argent de la Hollande et de l'Angleterre les payait.

Quand la grande alliance fut bien constituée, la guerre devint générale; mais, pour le moment, l'Italie en fut le principal théâtre (1702). Le prince Eugène surprit Crémone, et y fit prisonnier le maréchal de Villeroi; mais il s'en fit chasser à la pointe du jour. Le duc de Vendôme, qui succéda à Villeroi, fit lever le siége de Mantoue, battit Annibal Visconti à Santa Vittoria, puis le prince Eugène à Luzzara, dont il s'empara, ainsi que de Guastalla.

Dans les Pays-Bas, Marlboroug, général de l'armée des alliés, s'empara de Kayserswerth sur le Rhin, de Venloo, de Stewensward, de Ruremonde et de Liége. Le maréchal de Boufflers, général de l'armée française sous le duc de Bourgogne, n'avait pu, vu l'inégalité des forces, s'opposer à ses succès.

Les grands généraux de Louis XIV étaient morts, Turenne, Condé, Luxembourg; ils avaient pourtant laissé de

dignes élèves, Catinat, Villars, Vendôme, Boufflers ; mais la courtisanerie gâtait tout. Des gens de cour avaient surpris le commandement des armées, Villeroi, Tallard, Marsin. L'électeur de Bavière, fidèle allié des Français, avait surpris la ville d'Ulm, afin de faciliter sa jonction avec eux ; le marquis de Villars, avec une partie de l'armée de Catinat, passa le Rhin, battit le prince de Bade à Friedlingue; mais il fut obligé de se retirer en Alsace sans avoir pu joindre l'électeur. Le comte de Tallard s'empara de Trèves et de Traerbach. Ce fut alors qu'eut lieu la fameuse expédition de l'Angleterre et de la Hollande contre Cadix ; cette tentative échoua par l'indiscipline des troupes ; mais au retour cette flotte surprit les galions chargés des trésors du Mexique, les prit et détruisit l'escorte française commandée par Château-Renaud, dans le port de Vigo (1702).

En 1703, Louis XIV envoya sur le Rhin le marquis de Villars, nommé maréchal par son armée sur le champ de bataille de Friedlingue. Le point de mire des efforts de la France était la jonction avec l'électeur de Bavière, afin de marcher de là sur Vienne, où l'on devait se réunir avec les Hongrois révoltés. Pour exécuter ce projet audacieux, Villars passa le Rhin, prit Kehl, pendant que l'électeur, auquel il venait de se réunir, se séparait de lui pour aller s'emparer de Kuffstein, d'Inspruck, de Ratisbonne, et battre les impériaux à Passau. La défection du duc de Savoie et l'insurrection des Tyroliens le firent bientôt battre en retraite, et, réunie de nouveau, l'armée combinée battit le comte de Styrum à Hochstœdt. Villars, que la conduite du Bavarois ne satisfaisait pas, demanda son rappel, et fut remplacé par le maréchal de Marsin, qui prit Augsbourg et Passau. D'un autre côté, Tallard s'empara de Landau, et vainquit le prince de Hesse-Cassel à Spire. En Flandre, le maréchal de Boufflers et le marquis de Bedmar vengèrent la prise de Bonn et de Huy par Marlborough sur le baron

d'Opdam, général des Hollandais, à Eckœn. En Italie, le désarmement des Savoyards qui servaient dans l'armée française fut suivi de la conquête de toute la Savoie, à l'exception de Montmélian. Le comte de Staremberg sauva le Piémont.

Marlborough et le prince Eugène, un moment éclipsés, reparaissent avec éclat sur la scène (1704). Les coups décisifs allaient se porter en Allemagne, où les deux plus habiles généraux du moment commandaient avec le prince de Bade. L'Italie et la Hollande restèrent sur la défensive. Ce fut vers le Rhin que l'armée des alliés attaqua ; les trois généraux se virent à Mundelheim, et convinrent du plan de campagne à suivre. La France n'avait que Tallard, Villeroi et Marsin à leur opposer avec l'électeur ; Villars était occupé dans les Cévennes. La bataille de Schellenberg, près de Donawerth, où les Bavarois et les Français s'étaient retranchés, ouvrit aux alliés la Bavière ; l'électeur et Marsin se retirèrent à Augsbourg, où le maréchal de Tallard vint les rejoindre avec 30,000 hommes, pour perdre avec eux la fameuse bataille d'Hochstœdt. Une faute de Tallard, qui plaça dans le village de Blenheim 15,000 hommes de troupes dont il rendit ainsi le secours inutile, fit gagner aux alliés une victoire complète. Le maréchal de Tallard fut fait prisonnier, 20,000 Français ou Bavarois y périrent; les 15,000 hommes de Blenheim tombèrent aux mains des ennemis avec cent pièces de canon ; l'électeur de Bavière y perdit ses états et fut mis au ban de l'empire (1706). Marlborough et le prince Eugène se hâtèrent de mettre à profit ce grand succès ; ils rallièrent leurs troupes, passèrent le Rhin, prirent Ulm, Landau, Trèves et Traerbach, et se préparèrent à attaquer la France du côté de la Moselle. Le maréchal de Villars, qui avait repris le commandement de l'armée du Rhin, couvrit la France, et força Marlborough à renoncer à l'invasion (1705). Le général anglais tourna

alors d'un autre côté; il laissa Villars achever la conquête de l'Alsace, et vint camper devant Villeroi et l'électeur de Bavière, dont il força les lignes sur la Meuse, et qu'il battit complétement sur la Dyle, à Ramillies. Ce fut la seconde bataille que les Français perdirent par la faute de leurs généraux. Elle entraîna la perte de tous les Pays-Bas espagnols; Bruxelles, Gand, Bruges, Louvain, Malines, Oudenarde, Anvers, Ostende, reconnurent l'archiduc Charles. Le duc de Vendôme, rappelé d'Italie pour remplacer Villeroi, réussit à sauver Menin, un des chefs-d'œuvre de Vauban, et à arrêter Marlborough dans sa marche victorieuse.

Si la France était malheureuse en Flandre, les succès au moins se balançaient partout ailleurs, en Piémont, en Portugal et en Catalogne. L'archiduc Charles venait d'arriver à Lisbonne sur une flotte anglaise, avec 15,000 hommes de débarquement, sous les ordres de Schomberg, et s'était fait proclamer roi. Le duc de Berwick, fils de Jacques II, à la tête de l'armée espagnole française, les arrêta tout court dans leur marche. En Catalogne, le prince George de Darmstadt échoua dans sa tentative sur Barcelone, et l'archiduc, tournant autour de l'Espagne avec sa flotte, emporta en passant Gibraltar, où, par une négligence impardonnable, il ne se trouvait que cent hommes de garnison. Depuis lors, l'Angleterre a conservé sa proie. Sur mer, la flotte française, aux ordres du comte de Toulouse, battit celle de l'amiral Rooke et de Callenberg (1704).

En Italie, le grand prieur de Vendôme, frère du paresseux général, et le marquis de la Feuillade, prirent Suze, Pignerol, Verceil et Ivrée. Le siége de Laverne dura plus longtemps (1705); le duc de Savoie et le comte de Staremberg s'y étaient portés avec toutes leurs forces; la prise de la ville fut suivie de celle de Ghivas par la Feuillade. L'arrivée du prince Eugène vint rassurer Victor-Amédée. Eugène arriva en Italie au moment où Vendôme venait de s'emparer de la Mirandole, et, quelques jours après, la bataille de Cassano sur l'Adda avait été livrée. Les Impériaux obtinrent le champ de bataille, que Vendôme, avec son insouciance spirituelle, leur céda volontiers malgré le point d'honneur général. Paresseux autant qu'habile, donnant ses audiences sur la sellette du cardinal Albéroni, le petit-fils de Henri IV avait tous les défauts et toutes les qualités de son aïeul, la générosité et la bravoure : aussi Louis XIV l'envoyait-il partout, en Italie, en Flandre, puis en Espagne. Les derniers succès de cette campagne furent la prise de Montmélian et du château de Nice (1706). En Espagne, la guerre ne faisait que commencer. Une flotte française, aux ordres du baron de Pontis, avait été dispersée par la tempête sous les murs de Gibraltar, que le maréchal de Tessé assiégeait par terre, et l'archiduc s'était emparé de Barcelone. Pour le moment, le fort de la guerre était en Italie, où le duc de Vendôme et le prince Eugène étaient aux prises. Il ne restait guère plus au duc de Savoie que la forte ville de Turin, dans le Piémont. La Feuillade en entreprit le siége, pendant que le prince Eugène descendait en Italie par la vallée de Trente, et Vendôme par celle de Suze, en poussant devant lui le lieutenant du prince, Reventlow, qu'il battit à Calcinato. Un ordre du roi appela presque aussitôt le général français au commandement de l'armée des Pays-Bas; il laissa donc son armée au duc d'Orléans, dirigé par les conseils de Marsin. La jonction des différents corps de l'armée française eut lieu sous les murs de Turin, où le prince Eugène se présenta pour les attaquer. Le duc d'Orléans voulait que l'on sortît des lignes, dont la grande étendue devait ôter toute profondeur aux troupes chargées de les défendre; mais Marsin montra un ordre de la cour qui lui enjoignait de ne pas en sortir. Il fallut bien s'y résoudre. Le duc d'Orléans y fut blessé, Marsin

tué et l'armée entièrement démoralisée. En vain le comte de Médavi, lieutenant du duc, remporta de son côté une victoire complète sur le prince de Hesse à Solfarino. La déroute de Turin entraîna la perte de la haute Italie, et celle du royaume de Naples, qui appartenait encore à l'Espagne. Novare, Milan, Pavie, Alexandrie, Pizzighettone, Casal et Modène ouvrirent leurs portes au vainqueur (1706). Pendant que la retraite des Français sur Pignerol livrait l'Italie aux alliés, le maréchal de Tessé échouait au siége de Barcelone et les Portugais proclamaient l'archiduc Charles à Madrid; le maréchal de Berwick les en chassa bientôt, ainsi que de la Castille, et gagna sur le marquis de Galloway et las Minas la brillante victoire d'Almanza, qui fit rentrer dans le devoir les royaumes de Valence et d'Aragon (1707).

La guerre n'était pas moins active sur le Rhin. Villars venait de s'emparer des lignes de Stolhofen et de lever des contributions sur une partie de l'Allemagne (1707). Dans les Pays-Bas, le duc de Vendôme tint tête à Marlborough, qu'il se borna à observer; le maréchal de Tessé défendait la Provence, que le duc de Savoie et le prince Eugène avaient envahie pour détruire Toulon, sur les instances de l'Angleterre. L'arrivée du maréchal de Berwick avec les ducs de Bourgogne et de Berri fit retirer les alliés, qui reprirent Suze au retour. L'événement le plus décisif de la campagne fut la conquête de Naples par le comte de Daun, général de l'empereur.

En 1708, Marlborough et le prince Eugène, réunis de nouveau sur le Rhin, soumirent à l'approbation des États-Généraux un plan de campagne, que des clauses secrètes leur laissaient la liberté de modifier à leur gré. Ces deux habiles généraux étaient obligés d'user de ruse pour échapper à l'inquisition ignorante des commissaires hollandais, qui régentaient orgueilleusement leurs armées. Le premier plan avait pour but l'invasion de la France par la Moselle,

comme en 1705; le plan secret était d'écraser l'armée française par une jonction subite. Louis XIV comprit que les alliés en voulaient à la Flandre; il y envoya 100,000 hommes avec Vendôme et les ducs de Bourgogne et de Berri. On s'attendait à la révolte des Brabançons contre la Hollande; la ville de Gand se donna seule à la France, encore fallut-il la surprendre avec l'aide de son grand bailli; puis Vendôme marcha sur Bruxelles, et soudain, se rabattant à côté, à cause de l'arrivée du prince Eugène, il investit Oudenarde. Marlbourough l'atteignit et le surprit à Graves, au passage de l'Escaut, où se livra une sanglante bataille. L'armée française battit en retraite. Avant son arrivée à Gand, la retraite était devenue une véritable fuite. Après la bataille d'Oudenarde, les alliés investirent Lille, où Boufflers commandait avec 15,000 hommes de garnison; ce fut un des siéges les plus mémorables du dix-huitième siècle. Lille était la place chérie du maréchal de Vauban. Avec le brave défenseur de Namur, le vieux maréchal de Boufflers, elle renfermait tout ce que la France comptait de plus distingué dans le génie et dans l'artillerie. Le siége dura trois mois; Vendôme eût pu sauver la place, mais il ne crut à ce coup hardi que lorsqu'il n'était plus temps de le parer. Le 21 octobre 1708, Boufflers sortit de Lille à la tête des débris de la garnison, avec tous les honneurs de la guerre. Pendant le siége de Lille, l'électeur de Bavière avait failli surprendre Bruxelles; la prise de Lille fut suivie de celle de Gand et de Bruges. Alors l'attention, un moment détournée, se reporta sur l'Espagne; le comte de Cifuentès s'était emparé de la Sardaigne, et le général Stanhope, de Minorque; le duc d'Orléans avait pris Lérida, Tortose, Denia et Alicante, la dernière place du royaume de Valence. En Provence, Villars avait empêché le duc de Savoie de pénétrer dans le Dauphiné; enfin, dans la Manche, la tempête avait dispersé la flotte du brave comte

de Forbin, qui conduisait le prétendant en Angleterre (1708).

Nous arrivons à l'année la plus malheureuse pour la France, celle où Louis XIV fut obligé de s'humilier devant l'Europe (1709). Un hiver rigoureux fit périr tous les fruits de la terre, et la famine s'ensuivit comme toujours. Les règlements, qu'une police ignorante établit pour la diminuer, effrayèrent les négociants, et le commerce cessa tout d'un coup. Toutes les ruses fiscales étaient épuisées; la France, horriblement endettée et sans pain, ne payait plus, et le trésor était vide. La famine donna des soldats à la France ; le paysan marcha vers la frontière pour échapper aux maux intérieurs, et le maréchal de Villars, successeur de Vendôme, réunit dans les Pays-Bas 112,000 hommes. En Alsace, le comte du Bourg battit le comte de Merci, lieutenant de l'électeur de Hanovre, à Neubourg, sur le Rhin, et le marquis du Bay, lord Galloway, en Portugal. Sur mer, Cassart, avec un seul vaisseau, échappait, après un combat opiniâtre, à quinze bâtiments de guerre. Eugène et Marlborough, de nouveau réunis, se trouvaient à la tête de 122,000 hommes opposés au maréchal de Villars, qui se tenait retranché dans des lignes inexpugnables à Lens, d'où il couvrait Arras et Douai; Tournai fut pris par Marlborough, sans qu'il fît mine de vouloir en sortir. Alors le rusé prince Eugène dit: *Allons prendre Mons; peut-être ce diable d'homme se lassera-t-il d'être si prudent.* En effet, la cour lui envoya l'ordre de sauver Mons par une bataille, et Villars, quittant ses lignes, la donna à Malplaquet. Le maréchal de Boufflers avait sollicité la permission de le servir comme aide de camp : le chevalier de Saint-Georges, prétendant d'Angleterre, assistait à cette journée avec une foule de généraux distingués. Les Français furent vaincus : ils avaient combattu comme des héros, selon l'expression du prince Eugène ; mais, Villars une fois blessé,

le désordre se mit dans l'armée. Boufflers fit une retraite honorable ; il ne put toutefois empêcher la prise de Mons (1709). Bientôt après les alliés investirent Douai, dont le siége leur coûta 7,000 hommes; puis ils allèrent encore prendre Béthune, Aire et Saint-Venant (1710). Mais l'armée de Villars couvrait toujours la France ; les Anglais y pénétrèrent alors par la Méditerranée : ils prirent Agde et marchèrent sur Béziers, que le duc de Noailles, alors en Roussillon, vint sauver par une marche rapide. Battus à Cette, les ennemis se rembarquèrent, et le Roussillon ne souffrit pas de l'absence de Noailles.

La France en était à sa dernière chance de salut. Dans les conférences de Gertruydenberg, Louis XIV avait offert de fournir de l'argent contre son petit-fils, pour obtenir la paix ; mais son humiliation n'alla pas plus loin : les alliés voulaient qu'il lui fît seul la guerre, et le roi de France répondit par un dernier appel à la nation (1710). La France, brisée par le choc de l'Europe entière, se releva. Battu deux fois, à Almenara et à Saragosse, par lord Stanhope et Staremberg, qui avaient ramené l'archiduc Charles à Madrid, Philippe V gagna avec le duc de Vendôme la brillante victoire de Villa-Viciosa, où lord Stanhope fut fait prisonnier et Staremberg mis en déroute, et cette journée lui rendit son royaume : il ne resta plus à l'archiduc que Barcelone et Tarragone (1710).

L'empereur Joseph venait de mourir, et l'archiduc Charles avait été élu empereur : cet événement, qui eût dû faire cesser la guerre, ne servit d'abord qu'à éloigner Marlborough de l'armée, en préparant la paix entre la France et l'Angleterre. Avant de partir, le général anglais s'empara de Bouchain, qu'un ordre de la cour empêcha Villars de sauver en attaquant Marlborough au passage de l'Escaut. Le fait le plus important de la campagne, fut la prise de Rio-Janeiro, dans le Brésil, par Duguay-Trouin.

La perte des Portugais monta à vingt-cinq millions.

En 1712, la renonciation de Philippe V à la couronne de France, pour lui et sa postérité, détacha l'Angleterre de la grande alliance, et les douze mille hommes du duc d'Osmond quittèrent le prince Eugène, qui avait pris le Quesnoy et investi Landrecy. On connaît le mot de Louis XIV livrant sa dernière armée à Villars. Le maréchal chercha donc la bataille : par une manœuvre habile, il trompa le prince Eugène, et quand le général allemand le croyait encore près de ses lignes, il avait surpris le grand magasin des alliés, le camp retranché, où commandait le comte d'Albermarle ; tout tomba au pouvoir des Français, munitions, artillerie, équipages. Le siége de Landrecy fut aussitôt levé. Villars poursuivit ses avantages, et prit Marchiennes, Douai, le Quesnoy et Bouchain. Ces succès inespérés avancèrent la paix d'Utrecht, qu'accélérèrent encore la prise de Fribourg et celle de Barcelone (1713). La France reconnut définitivement les droits de la race protestante de Hanovre au trône d'Angleterre, et s'engagea à ne jamais donner aucun secours au prétendant. Les enfants de France renoncèrent à la couronne d'Espagne, comme Philippe V à celle de France ; Dunkerque fut rasé ; la baie d'Hudson, Terre-Neuve, Saint-Christophe et l'Acadie furent cédés à la Grande-Bretagne, à la réserve du droit de pêche sur le banc. Le Portugal gagna au traité quelques possessions dans la Guyane ; le roi de Prusse eut la Gueldre espagnole, le pays de Kessel avec le bailliage de Kriechenberg et la principauté de Neuchâtel et de Valengin ; le duc de Savoie recouvra tous ses États, outre quelques cessions dans les Alpes, le royaume de Sicile, et fit reconnaître ses droits légitimes à la succession d'Espagne, à défaut de toute la postérité de Philippe V. La paix avec les États-Généraux se compliqua de celle avec la maison d'Autriche ; Louis XIV leur céda, en faveur de la maison impériale, les

Pays-Bas espagnols et une partie des Pays-Bas français, Menin, Tournay, Furnes, Dixmude, Ypres et quelques autres places. La Hollande à son tour rendit à la France Lille, Orchies, Laleu, Aire, Béthune, Saint-Venant et le Fort Français ; des traités de commerce et de navigation suivirent la conclusion de la paix, dans laquelle l'Espagne était toujours comprise. L'empereur ne se décidait pas ; la prise de Fribourg, en Brisgau, leva tous ses scrupules, et la paix d'Utrecht fut bientôt suivie de celle de Rastadt. La France rendit le vieux Brisach, Fribourg, Kehl, Bitche et Hombourg, outre la restitution de toutes les conquêtes qu'elle avait faites sur l'électeur de Trèves, l'électeur Palatin et d'autres princes de l'Empire. La ville de Landau revint à Louis XIV en indemnité de toutes ses cessions. Il n'y fut nullement parlé de l'Espagne, que l'empereur ne voulut jamais reconnaître (1714).

Le vieux roi de France n'attendait plus que la pacification générale pour mourir ; il restait presque seul dans sa vieille cour déserte, où le purisme de madame de Maintenon avait introduit l'ennui, et que le deuil avait envahie à la suite de malheurs réitérés. Le dauphin était mort (1711) de la petite vérole ; son fils, le duc de Bourgogne, était mort (1712), et le premier fils du duc de Bourgogne était mort aussi ; il n'y avait donc plus qu'un enfant faible et maladif, reste de cette nombreuse famille si cruellement frappée en quelques jours. C'était le dix-huitième siècle qui se mourait avec son roi ; Louis XIV avait vu disparaître tous ses hommes, les grands écrivains comme les grands généraux. Vendôme et Catinat moururent trois ans avant lui (1712). Il ne laissa guère que Villars pour commencer le nouveau siècle. Le vieux monarque s'éteignit enfin à l'âge de soixante-dix-sept ans, le 1er septembre 1715. Nous arrivons à la Régence, et tout aussitôt la France va changer de face.

CHAPITRE IX.

ADMINISTRATION DE LOUIS XIV.

Le règne de Louis XIV fut la continuation de celui de Richelieu, car Richelieu fut roi plutôt que ministre. Le plan était tout tracé : concentration de tous les pouvoirs de l'État dans l'autorité royale, abaissement de la maison d'Autriche.

Déjà même une partie de ce plan était presque entièrement accomplie ; le parlement était soumis, et l'aristocratie, frappée à mort par le supplice de Montmorenci, n'avait plus que des priviléges, c'est-à-dire assez pour l'intéresser à la défense du trône, pas assez pour la mettre en état de balancer son pouvoir.

La prise de La Rochelle détruisit cette république protestante qui menaçait de se constituer en France comme les Provinces-Unies dans les Pays-Bas, et qui déjà même avait presque son stathouder dans le duc de Rohan. Les protestants n'étaient plus qu'une secte religieuse. Richelieu semblait avoir laissé à son successeur la monarchie

absolue pour héritage, afin de l'aider à accomplir le reste de son projet. Mais, pour cela, il fallait s'attendre à des guerres européennes, et le cardinal n'avait pas épargné le trésor de l'État comme Henri IV. Loin de là, il laissait les finances dans un état déplorable ; occupé qu'il fut toujours de ses immenses projets, l'administration n'avait été pour lui qu'un objet secondaire ; quand il avait besoin d'argent, tout moyen lui était bon, il augmentait les taxes, aliénait les domaines, diminuait les honoraires des places : il ne reculait pas devant l'oppression. En adoptant contre les grands le système de Louis XI, il en avait accepté toute la responsabilité.

Mazarin et Fouquet, loin de remédier au mal, l'avaient augmenté, et il fallait avant tout faire cesser le désordre et rétablir les finances. Louis XIV trouva l'homme qu'il lui fallait. Mazarin, en lui présentant Colbert, lui avait dit : Sire, voici qui m'acquittera de tout ce que je vous dois.

Louis XIV le crut, et nomma son protégé contrôleur-général des finances, après avoir ôté cette charge à Fouquet. Colbert était originaire de Reims, petit-fils d'un marchand de draps de cette ville. Il eut la faiblesse de rougir de cette obscurité ; il voulut même la cacher et se créer une généalogie. Il fit enlever la pierre sépulcrale qui couvrait le tombeau de son grand-père, et la fit remplacer par une autre, où étaient gravés les exploits du chevalier écossais Colbert.

Si l'on jette un coup d'œil sur l'état des finances avant Colbert, on aura une idée de son œuvre et du service qu'il rendit à Louis XIV.

En 1660, l'impôt montait à 90 millions, dont le roi touchait à peine 36.

Depuis 1621, l'État servait 25,532,122 liv. de rentes au denier 18 ; il restait d'anciennes dettes, en 1610, 2,038,955 au même denier, total 27,571,077 liv. de rentes représentant un capital de 496,273,386 livres.

Presque toutes les branches du revenu, celles du domaine en particulier, étaient aliénées à perpétuité.

Les tailles étaient de 57,400,000 livres, et rapportaient moins qu'en 1620, où elles ne s'élevaient pas à plus de 18 ou 20 millions.

Le personnel de l'administration n'était pas dans un état moins déplorable, et cette désorganisation était en grande partie cause du désordre des finances. Chaque partie était confiée à des titulaires qui voulaient être tous indépendants, de sorte que l'administration, dirigée d'après autant de vues et de principes qu'il y avait de chefs, semblait marcher au hasard ; un nombre immense de commis et d'employés de toute espèce vivaient, eux et leur famille, aux dépens de l'État, dont ils absorbaient les revenus avant qu'ils pussent arriver au trésor, et ne servaient qu'à multiplier les fraudes et les malversations.

L'agriculture et le commerce étaient presque totalement abandonnés ; le doublement des droits de péage, des contributions personnelles avait anéanti toute industrie. En 1654, le marc d'or payait les onze quarantièmes de sa valeur ; le marc d'argent payait un peu moins d'un sixième ; les soies du Levant, qui, avant 1620, payaient 16 liv. par balle, en payaient, en 1659,112. Les droits d'entrée de celles d'Italie avaient augmenté, dans le même espace de temps, de 18 à 118 livres : aussi de 20,000 balles de soie qui venaient à Lyon en 1620, il n'en venait plus, en 1639, que 3,000. Les droits sur les drogueries et épiceries s'étaient élevés dans la même proportion, et le résultat avait été le même, c'est-à-dire une grande diminution dans les importations.

On avait sacrifié l'agriculture et le commerce aux besoins d'une multitude immense d'officiers civils et militaires, inutiles à l'État et qui vivaient à ses dépens. En 1664, malgré les réserves de Colbert, il y avait encore 44,780 officiers de justice et de finance employés à un travail auquel 6,000 eussent suffi . leurs gages montaient annuellement à 6,344,400 livres, c'est-à-dire au douzième à peu près de la valeur des impôts. Les charges de ces officiers coûtaient 419,680, 842 livres, environ les deux tiers de la masse d'argent qui existait dans l'État. Si, aux charges des officiers de finance et de justice, on ajoute celles des maisons royales et les emplois militaires, on verra quel capital énorme était détourné de l'agriculture et du commerce.

Il fallait tout créer, tout réformer : Colbert osa entreprendre cette tâche laborieuse. Il se crut destiné à préparer le grand siècle. Il ne se trompa point, et c'est pour cela que son nom marche de pair avec ceux des plus grands hommes que Louis XIV, par un rare bonheur, vit surgir sous son règne.

Colbert commença par attaquer le mal dans sa source, en réduisant cette multitude de charges qui grevaient l'État, dont elles entravaient la marche au lieu de l'aider. Si les nécessités de la guerre le forcèrent quelquefois à sortir de ce système, il y revint toujours dès que la paix eut arrêté les dépenses extraordinaires.

Une difficulté se présenta : les charges avaient été déclarées héréditaires sous Sully, moyennant une redevance annuelle, et tous les officiers de finance, ceux qu'il importait le plus de réduire, étaient en charge. Colbert trancha cette difficulté en faisant déclarer ces charges casuelles pour les éteindre peu à peu. Par cette première opération, les dépenses se trouvaient déjà diminuées.

Son amour pour l'ordre et l'économie l'engagea à porter aussi la réforme dans la perception des droits de péage. Diminuer le nombre des receveurs, c'était diminuer les frais de perception, et par conséquent augmenter les recettes. Il s'appliqua donc à licencier autant que possible cette armée d'employés, et à remplacer ces péages gênants pour

le commerce par un système bien ordonné de douanes. Toutefois, il semble que son dessein n'ait pas reçu une exécution complète, car, au milieu du dix-huitième siècle, il y avait encore sur la Loire vingt-huit péages, de Saint-Lambert en Forez jusqu'à Nantes. Mais s'il ne supprima pas tous les receveurs inutiles, il chercha du moins à s'assurer de leur fidélité, et remit en vigueur les ordonnances de Sully qui les empêchaient de garder longtemps les recettes et de les détourner.

Ennemi des dilapidations de tout genre, il les poursuivit jusque dans les tribunaux et l'administration des communautés. Il assura le versement des amendes, et mit si bon ordre dans l'administration des octrois, que les communautés avaient obtenu la permission d'établir pour payer leurs dépenses, que bientôt il put liquider leurs dettes et faire porter au trésor la moitié du produit de ces octrois.

Telles furent les principales mesures prises par Colbert pour augmenter les revenus du roi, sans imposer au peuple aucune charge nouvelle; loin de là, chaque année voyait diminuer les tailles. Avant lui, elles s'élevaient à 53 millions; à sa mort, elles se trouvaient réduites à 33 millions, et il voulait qu'elles ne dépassassent pas 25 millions.

Les autres impôts, surtout ceux qui étaient lourds pour le peuple, furent diminués successivement. Ainsi, dès l'année 1668, Colbert fit une remise d'un écu sur chaque minot de sel. En 1668, le prix de cette denrée fut encore diminué et fixé pour tous les greniers. Si la guerre de Hollande le força de revenir sur ces diminutions et d'augmenter de 30 sous la taxe sur le sel (de 1674 à 1678), il ôta cette surtaxe à la paix, et promit de diminuer encore d'un écu le prix de chaque minot. De sages ordonnances, qui réglaient la perception de cet impôt, et ôtaient en grande partie toute occasion de procès entre le peuple et les officiers des gabelles, lui permettaient de faire, presque sans

perte pour le trésor, ces diminutions si utiles au peuple.

Nous avons dit que sous son ministère les tailles furent diminuées de 20 millions; cela seul répondrait au reproche qu'on lui a fait d'avoir négligé l'agriculture. Mais ce ne fut pas là le seul encouragement qu'il lui donna; beaucoup de règlements furent provoqués par lui pour accroître le bien-être des campagnes. Il défendit de saisir pour le non-paiement de la taille, les lits, les habits, le pain, les chevaux, les outils. La saisie, en pareil cas, fut restreinte au cinquième du bétail. A la faveur de cet édit, le bétail se multiplia tellement, que Colbert écrivit en 1669 à son frère, ambassadeur à Londres : « Je dois vous dire que l'état du royaume, et les diligences qui ont été faites de toutes parts pour augmenter les bestiaux, ne me permettent pas d'écouter les offres des négociants anglais. Nous pouvons même leur en vendre, s'ils en souhaitent. » Plus tard, il parvint à en faire une branche du commerce colonial, en donnant une prime de 3 fr. par tonneau de bœuf salé envoyé aux colonies; il en chassa les Hollandais depuis longtemps en possession de ce commerce. Un autre règlement favorisa encore les progrès de l'agriculture. Les *généralités* étaient divisées en feux, les feux en belugues ou étincelles, et c'était d'après le nombre des feux que devait se répartir l'impôt entre les communautés. Colbert fit déclarer par le roi que les communautés ne pourraient être surchargées pour l'augmentation des feux, ni déchargées pour leur diminution. Ainsi chacune d'elles était intéressée à augmenter le nombre des feux; et, pour fournir à ces nouveaux habitants, le roi permit aux communautés de se mettre en possession, après un certain nombre de sommations, des terres abandonnées, sans que le propriétaire y pût rentrer après trois années expirées. Cet édit, comme on le voit, était encore favorable à la population. Un autre, rendu en 1666, y donna des encouragements plus directs. Les taillables ma-

riés furent déclarés exempts d'impôts jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. Selon le même édit, les bourgeois non taillables qui auront dix enfants vivants ou décédés au service du roi dans les armées, seront exempts de la garde du guet, et autres charges des villes, et recevront du roi une pension de 500 liv.; s'ils ont douze enfants, la pension sera de 1,000 livres; les nobles auront pension double.

Un autre édit de la même année défend l'établissement de nouvelles communautés religieuses, et supprime celles qui avaient été établies depuis trente ans sans lettres-patentes. Dès 1661, il avait été défendu aux particuliers de leur léguer à fonds perdus aucuns deniers comptants, héritages ou rentes. Malheureusement on laissa subsister le droit de suite, pendant dix ans, sur les taillables, qui transportaient leur domicile dans une ville franche, où ils étaient encore obligés de payer les entrées, les octrois et autres charges. Un journalier qui ne possédait aucun bien-fonds dans une paroisse, ne pouvait aller dans une autre sans payer la taille en deux endroits pendant deux ans, et même pendant trois, s'il sortait de son élection.

Un autre reproche plus important que l'on peut adresser à Colbert, est celui d'avoir gêné le commerce des grains. Un arrêt du parlement (1661) défendit aux marchands de contracter aucune société, et de faire aucun amas de blé. Cet arrêt, qui contribua à la famine de 1662, ne fut levé que rarement durant son ministère.

On n'avait fait jusqu'alors qu'interdire complétement l'importation des grains ou la permettre sans restriction. Colbert ne suivit pas un meilleur système. Il ne sut point donner à ce commerce la liberté limitée qu'il demande. C'est pour cela que son ministère ne fut pas aussi béni du peuple qu'il aurait pu l'être; on leva moins de tailles; mais lorsque le blé était réduit à 8 et 10 fr. le setier, 25 millions de tailles étaient presque aussi difficiles à payer que 50,

quand les blés se soutenaient à 15 et à 16 fr. le setier. En effet, la liberté du commerce fit bientôt baisser les grains; ce rabais fut même progressif durant son ministère; en voici le tableau :

De 1646 à 1655	de 16 liv. 19 s. 2 d.
De 1656 à 1665	de 17 15 1

la famine de 1662 produit cette hausse momentanée :

De 1666 à 1675	de 9 15 4
De 1676 à 1685	de 8 10

seulement il monta, dans les années de famine, à 13 liv. 4 s. 9. d.

Colbert fit pour l'industrie ce qu'il avait fait pour l'agriculture. On trouve là aussi les effets de cet esprit d'ordre et de régularité poussé à l'excès, et, on peut le dire, assez peu éclairé. Il avait vu dans le changement de domicile un désordre, et avait laissé subsister les lois qui le gênaient; il voulait, pour ainsi dire, parquer dans chaque canton les populations qui s'y trouvaient, et les forcer ainsi à tirer parti de leurs ressources. Dans l'industrie, il ne put souffrir la rivalité; il la détruisit en forçant les manufacturiers à se réunir en corporations. Ce règlement n'était d'ailleurs qu'une taxe déguisée sur l'industrie, car les corporations ou communautés étaient obligées de payer patente. Les états généraux et les assemblées de notables s'étaient souvent élevés contre ces communautés qui entravaient l'essor de l'industrie. Un ouvrier ne pouvait travailler s'il n'était reçu dans une de ces communautés, ou s'il n'avait assez d'argent pour obtenir la permission de produire.

Un autre règlement non moins gênant fut cette hiérarchie qu'il établit dans les manufactures. On ne pouvait être reçu apprenti avant quinze ans; cet apprentissage durait cinq ans, après quoi il fallait travailler cinq autres années

comme compagnon, avant de pouvoir être reçu maître. Un ouvrier français ou étranger, qui savait son art, n'en était pas moins obligé à ses cinq ans d'épreuve, avant de pouvoir prétendre à la maîtrise.

Un autre règlement semble tendre encore à affaiblir l'industrie particulière. Tout manufacturier ne pouvait avoir que deux apprentis, et sa veuve n'en pouvait avoir aucun. Ainsi, un apprenti ne pouvait pour ainsi dire choisir son maître; il était obligé, s'il ne voulait perdre son temps, de s'adresser à un manufacturier qui n'eût pas le nombre voulu, qu'il fût ou non habile dans son art.

Nous retrouvons encore dans les règlements de Colbert, relatifs à l'industrie, cet esprit de monopole que nous verrons bientôt se développer sur une plus grande échelle lorsque nous parlerons du commerce. Chaque branche de l'industrie était rigoureusement séparée des autres. On ne pouvait cumuler; ainsi, un teinturier en fil ne pouvait teindre en soie ni en laine. Malgré toutes ces fautes, qui proviennent de cet esprit de rigueur et d'ordre inhérent au caractère de Colbert, on doit le regarder comme le créateur de l'industrie en France. Plusieurs établissements furent fondés par lui; tous lui durent de vifs encouragements. En 1665, il établit dans le faubourg Saint-Antoine une manufacture pour les glaces, que l'on tirait auparavant de Venise. La même année, les Van-Robais montèrent une manufacture de draps de Hollande à Abbeville : ce qui n'empêcha pas Colbert de soutenir celles déjà établies à Elbeuf et à Louviers. Les manufactures de serges, de tanneries et de corroieries furent aussi augmentées et perfectionnées; les points de Venise et de Gênes apportés à grands frais; les métiers à bas, dérobés à l'Angleterre dès 1656, furent multipliés. Les larcins, faits à l'industrie de nos voisins, étaient d'autant plus faciles, que leurs manufactures étaient soutenues par des Français. Grâce aux règlements absurdes

qui gênaient avant Colbert toute espèce d'industrie, le génie des Français se montrait partout, excepté chez eux, et la France n'eut qu'à rappeler ses enfants dispersés, pour rivaliser avec l'industrie étrangère. Un des plus beaux établissements de Colbert fut la manufacture de tapisseries des Gobelins. Elle fut établie en 1667 au faubourg Saint-Marceau, et sa direction fut confiée à Lebrun. La manufacture de Beauvais date à peu près de la même époque.

Le ministre donna aux ouvriers de ces deux manufactures des instructions, la plupart rédigées par des négociants et autres personnes expérimentées. Chaque règle y était motivée. Afin de rendre ces instructions plus efficaces, des peines furent établies pour punir les mauvais travailleurs. Voici une des dispositions de ce règlement : « Si vos ouvrages ne sont pas faits conformément au règlement, pour la première fois ils seront confisqués et attachés sur un poteau avec un carreau, votre nom au-dessus, pendant deux fois vingt-quatre heures; pour la seconde fois, même peine et vous serez blâmé; pour la troisième fois, vous y serez attaché vous-même. » (*Dispositions du règlement de* 1676).

Les manufactures de soies de Lyon et de Tours furent aussi vivement encouragées.

Colbert semble avoir mieux compris, en ce qui regarde l'industrie, les limites qu'on doit imposer à la liberté du commerce. Les droits d'entrées furent diminués pour tout ce qui servait aux manufactures; mais les produits des manufactures étrangères furent chargés par le tarif de 1667.

Après avoir créé l'industrie, il fallait lui ouvrir des débouchés, il fallait créer le commerce. Ce fut là surtout que Colbert déploya toutes les ressources de son génie actif et laborieux. Nous ne pouvons mieux faire connaître l'état du commerce avant lui, et ce qu'il fit pour le relever, qu'en citant le préambule de l'édit de 1664, où il rend compte lui-même de ses opérations.

« Connaissant clairement, est-il dit, que le soulagement que nous accordons à nos sujets par la réduction des tailles et autres droits, pouvait bien diminuer leurs misères, mais non attirer l'abondance parmi eux, et que le seul commerce peut produire ce grand effet, nous avons, dès le commencement, donné les premières dispositions à son rétablissesement. Pour cet effet, après avoir entendu nous-même le rapport de tous les titres sur lesquels les péages avaient été établis, nous en avons supprimé une telle quantité, que la navigation des rivières en a été notablement soulagée. Nous avons rendu à tous nos sujets la liberté de commercer par tout notre royaume, laquelle ils avaient perdue par les contraintes violentes qui avaient été exercées sur eux, à cause des obligations qu'ils avaient été forcés de contracter pour raison de dettes communes. Nous avons ensuite fait travailler au rétablissement des ponts, chaussées, levées et autres ouvrages publics. Nous avons puissamment établi la sûreté des chemins, en obligeant les prévôts de nos cousins les maréchaux de France à faire soigneusement leur charge pour la punition des voleurs; et après avoir ainsi donné toutes les dispositions qui dépendaient de nos soins au rétablissement du commerce à l'intérieur, nous avons donné la meilleure partie de nos soins au rétablissement du commerce au dehors et de la navigation, comme étant le moyen d'attirer cette abondance dont nous souhaitons si ardemment que nos peuples jouissent. Pour cet effet ayant trouvé que, par une longue succession de temps, les étrangers s'étaient rendus maîtres de tout le commerce par mer, même de celui qui se fait de port en port au dedans de notre royaume, et que le peu de vaisseaux qui restaient à nos sujets dans toute l'étendue de nos mers, étaient tous les jours pris sur nos côtes, tant au levant qu'au ponent, par les corsaires de Barbarie, nous avons établi l'imposition de cinq sols par tonneau de fret, sur tous les vaisseaux étrangers, dont

nous avons déchargé ceux de nos sujets, pour les obliger, par ce soulagement, à se servir de leurs vaisseaux, et en même temps nous avons mis en mer des forces si considérables, et en vaisseaux et en galères, que nous avons obligé les corsaires de Barbarie à demeurer dans les lieux de leur retraite; et pour être plus sûrs d'empêcher toutes ces pirateries, nous avons résolu de les attaquer jusque dans leur pays, afin qu'en y établissant un poste considérable nous fussions en état de les contenir. En même temps nous avons assuré la navigation de nos sujets contre tous les autres corsaires, en leur donnant l'escorte de nos vaisseaux de guerre. Nous avons fortifié et augmenté nos colonies françaises au Canada et dans les îles de l'Amérique, en y envoyant de nos vaisseaux, et en y faisant reconnaître notre autorité par le rétablissement de l'ordre et de la justice, laquelle en était en quelque sorte bannie : ensuite nous avons donné le fondement à l'établissement de ces deux grandes compagnies des Indes orientale et occidentale qui se sont formées dans notre royaume à notre entière satisfaction. Mais encore que toutes ces choses dussent en quelque sorte satisfaire l'amour que nous avons pour nos peuples, comme ils souhaitent d'augmenter toujours leur bonheur, nous avons résolu d'établir un conseil de commerce en notre présence tous les quinze jours; ce qui ayant été exécuté heureusement, nous avons fait connaître à nos compagnies souveraines et subalternes, à tous les gouverneurs des provinces, à tous les intendants, en quelle considération nous avons à présent tout ce qui peut concerner ce même commerce, avec ordre d'employer l'autorité que nous leur avons commise pour protéger tous les marchands, et pour leur rendre la justice par préférence, afin qu'ils ne fussent point divertis de leur trafic par la chicane. Nous avons convié tous les marchands, par des lettres circulaires, de s'adresser directement à nous pour tous

leurs besoins, et de députer quelques-uns d'entre eux près de nous pour porter leurs plaintes et toutes leurs propositions; et, en cas de difficulté, nous avons établi une personne à notre suite pour recevoir toutes leurs plaintes et faire toutes leurs sollicitations. Nous avons ordonné qu'il serait établi à notre suite une maison pour les y recevoir. Nous avons résolu d'employer tous les ans un million de livres pour le rétablissement des manufactures et l'augmentation de la navigation. Mais, comme le moyen le plus solide et le plus essentiel pour le rétablissement du commerce est la diminution et le règlement des droits qui se lèvent sur toutes les marchandises entrant et sortant du royaume, nous avons résolu de réduire tous ces droits à un seul d'entrée et à un autre de sortie, et même de les diminuer considérablement, afin d'exciter l'industrie de nos sujets, et de leur procurer les moyens d'employer utilement les avantages qu'ils ont reçus de la nature, de bannir la fainéantise, et divertir par les occupations honnêtes l'inclination, si ordinaire à la plupart de nos sujets, à une vie oisive et rampante, sous le titre de divers offices sans fonctions, et sous de fausses apparences d'une médiocre attache aux bonnes lettres, ou à la pratique, laquelle dégénère le plus souvent, par leurs malices et par leur ignorance, à une dangereuse chicane qui infecte et ruine la plupart de nos provinces. »

Une des opérations les plus importantes de finance, est celle de décider les droits qui seront payés pour l'importation ou l'exportation des marchandises. Avant Colbert ces taxes étaient très-multipliées et fort onéreuses; l'expiration du bail des droits de douanes lui permit d'y introduire la réforme. Il se fit apporter l'état des tarifs, et, après avoir consulté, suivant son habitude, les négociants les plus éclairés, il dressa, d'après leurs conseils, un nouveau tarif, où subsistèrent encore, malgré beaucoup d'améliorations, nombre d'articles gênants pour le commerce. Cette simplification

du tarif diminua considérablement le nombre des contestations. Il n'y eut plus que peu de procès à la cour des aides et au conseil.

Une autre mesure d'une haute importance fut l'établissement des entrepôts.

Nous voulons, dit l'ordonnance de 1664, que nos fermiers généraux établissent des magasins ès-villes de La Rochelle, Ingrande, Rouen, Hâvre-de-Grâce, Dieppe, Calais, Abbeville, Amiens, Guise, Troyes et Saint-Jean de Losne, pour y recevoir les marchandises qui seront destinées pour être portées dans les pays étrangers, et être seulement entreposées dans les dites villes franches, et exemptes desdits droits d'entrée et de sortie. »

Cette ordonnance fut encore étendue par un édit de 1670, qui déclare que « les étrangers pourront jouir, dans tous les ports et villes maritimes du royaume, de l'entrepôt porté par nos dites lettres de 1664, pendant le temps des baux de nos fermes, et un an après l'expiration d'iceux. Ils pourront, dans cet intervalle, recharger lesdites marchandises pour les transporter dans les pays étrangers, sans payer aucun droit de sortie, et, en ce cas, nous voulons que nos dits fermiers restituent les droits d'entrée qu'ils justifieront avoir payés. »

C'était déclarer francs tous les ports du royaume, et y appeler ainsi le commerce étranger. Les soins les plus minutieux furent pris par le ministre pour faire oublier les anciennes routes que le commerce avait suivies jusque là.

Les marchands de la Flandre conquise suivaient encore les anciennes routes par l'Allemagne jusqu'en Italie, et par Ostende pour l'Espagne et le Portugal. Colbert leur accorda le franc transit par la France, et leur envoya des voituriers et des capitaines de navires qui leur offrirent de se charger de leurs marchandises à un prix moindre d'un quart que celui des Allemands ou des armateurs d'Ostende, afin

de les habituer à prendre cette route; donnant ordre aux consuls d'Espagne et de Portugal de leur préparer les entrepôts les plus propres et les plus convenables. « Faites bien valoir, écrivait-il à l'intendant de Flandre, tous les soins aux nouveaux sujets de Sa Majesté, mais observez qu'elle veut les convier à se servir de cet établissement par leur intérêt, et non les y forcer. » Enfin il envoya reconnaître les routes de Venise, de Milan et de Vérone, afin d'établir des voitures réglées, dont l'entreprise fût faite par des Français.

Les moindres abus furent sévèrement réprimés; un commis fut emprisonné et puis chassé pour avoir volé cinq sous sur un acquit.

La création d'une marine ouvrit aux Français toutes les mers, qui, auparavant, leur étaient pour ainsi dire fermées. Colbert, sentant toute l'importance de la marine, s'en était réservé la direction en la confiant à son fils. « Le roi veut, lui disait-il, que les mers soient nettoyées de pirates, que tous les marchands soient protégés et favorisés dans leur commerce; c'est à quoi mon fils doit s'appliquer. Il faut qu'il sente aussi vivement tous les désordres qui arriveront dans le commerce, et toutes les pertes que feront les marchands, que si elles lui étaient personnelles. »

Ainsi protégés dans leurs routes, les marchands trouvaient dans tous les ports, où ils abordaient, des consuls avec lesquels Colbert entretenait la plus active correspondance sur tout ce qui intéressait le commerce, et dont il exigeait les détails les plus précis sur le nombre, la route et le chargement des vaisseaux qui arrivaient dans les villes où ils résidaient.

Il poussait la sollicitude jusqu'à consulter les négociants eux-mêmes sur la nomination des consuls. En 1669, il écrivit au sieur Fermanel, négociant à Rouen, lui mandant, de la part du roi, de consulter tous les négociants qui avaient des relations avec l'Espagne, pour savoir si le sieur Catalan était capable de bien exercer le consulat de Cadix: la même année, il conclut avec l'Angleterre, presque sur le pied d'égalité, un traité de commerce dont les conditions avaient été soumises aux principaux négociants français.

Le monde entier était donc désormais ouvert à notre commerce, mais Colbert sembla craindre d'abandonner à eux-mêmes les négociants; non content de les protéger, il voulait les diriger.

Au lieu de laisser chacun d'eux courir le monde au gré de son industrie, il créa des compagnies auxquelles il donna des priviléges exclusifs. Il crut ainsi assurer l'avenir du commerce d'une manière plus certaine. La compagnie d'Amérique, formée en 1635 était tombée en 1649. Le sieur Bausseret avait acheté la moitié de la Guadeloupe, Marie-Galande et les Saintes, pour 74,000 livres, avec armes, meubles, esclaves, habitations et autres effets. Duparquet avait acheté la Martinique, Sainte-Alousie, Grenade et Grenadine pour 60,000; la religion de Malte avait acheté de même plusieurs îles qui commencèrent à s'améliorer sous les nouveaux propriétaires. Colbert supprima toutes les petites compagnies qui existaient encore, acheta toutes ces îles et fonda une grande compagnie des Indes occidentales, à laquelle il concéda le commerce de la côte d'Afrique avec immunité entière de tous les droits d'entrée et de sortie sur toutes les denrées transportées aux colonies. Malgré tous ces encouragements, la compagnie succomba sous les attaques des Hollandais. Le roi lui remboursa son capital, et devint ainsi propriétaire de tous les établissements et colonies.

La compagnie des Indes orientales, fondée par Henri IV, n'avait pu se soutenir. Le roi lui donna 4 millions et enga-

gea tous les ordres de l'état à y prendre part. Les officiers des cours souveraines furent dispensés de payer aucune taxe en faveur de la continuation du droit annuel, en prenant un certain nombre d'actions. Les pertes devaient retomber sur les 4 millions du roi, et tout le profit était abandonné aux intéressés. Malgré tous ces avantages, la compagnie des Indes Orientales ne se soutint guère mieux que celle d'Amérique.

Le mauvais succès des deux compagnies dont nous avons parlé, n'empêcha pas Colbert d'en créer encore deux autres, la compagnie du Nord et celle du Levant. Le roi donnait à la première 3 livres par barrique d'eau-de-vie, et 4 par tonneau d'autres denrées exportées pour le Nord. Cependant la compagnie du Nord n'eut jamais d'existence bien solide, les vaisseaux n'ayant, en temps de guerre, aucun abri le long des côtes de l'Allemagne. La compagnie du Levant sembla réussir d'abord ; Colbert profita des capitulations favorables que la France avait près de la Porte. Le port de Marseille fut affranchi d'un grand nombre de droits qui en repoussaient les étrangers. Bientôt ceux-ci arrivèrent en foule et y firent construire des vaisseaux, qui, montés de matelots français, parcoururent toutes les échelles du Levant, où notre commerce se releva d'une manière inespérée, vu le discrédit où l'avait jeté le désordre qui régnait dans nos consulats. Mais cette prospérité cessa aussitôt que le port de Marseille fut fermé aux étrangers. Aussi bien l'appât que présentait aux négociants le commerce lucratif de l'Amérique, et l'admission inévitable des autres nations dans les échelles, devaient tôt ou tard la détruire.

Malgré les fautes qu'on peut attribuer à un besoin excessif d'ordre et de régularité, Colbert fut le créateur du commerce en France : ce fut lui qui réveilla dans le royaume l'esprit d'industrie qu'il avait trouvé presque entièrement

éteint ; ce fut lui aussi qui lui donna carrière, en rétablissant les communications à l'intérieur, et en lui ouvrant les mers par la création d'une marine.

Ce fut aussi lui qui fut l'auteur de ces règlements qu'on devait suivre si longtemps ; l'ordonnance de la marine est encore regardée comme un chef-d'œuvre ; le Code marchand embrasse tout ce qui a rapport au commerce, il en règle les négociations, en étend les priviléges et en bannit les abus. Colbert s'était entouré de négociants les plus intègres et les plus habiles ; il les consultait, coordonnait, en les rédigeant, leurs pensées et les siennes : c'est ainsi qu'il forma cette législation qui a fait la gloire du ministre et la prospérité de la France. S'il n'abolit pas dans son Code noir la traite des nègres, il établit du moins les obligations des maîtres envers leurs esclaves, et chargea le ministère public de punir les oppresseurs. Il ne faut pas oublier que Colbert forma, avec son oncle Pussort, le projet de réformer l'ordre judiciaire. Il sentait que le labyrinthe obscur des procédures et la longueur des formalités inutiles étaient des charges pour le peuple, les longs procès entraînant toujours d'énormes dépenses de temps et d'argent : aussi conseilla-t-il vivement la réforme des ordonnances civiles et criminelles, qui fut achevée en 1670.

Les soins nombreux de ses divers ministères n'empêchèrent pas Colbert d'être un protecteur éclairé des lettres. En 1663, il fonda l'Académie des inscriptions, dont les premiers membres, choisis par lui dans l'Académie française, s'assemblèrent d'abord dans sa maison. Il les chargea de rédiger des inscriptions pour les monuments, et de composer par les médailles l'histoire de Louis XIV. En 1666, il établit dans la bibliothèque du roi, et plus tard au Louvre, l'Académie des sciences, qui est restée jusqu'à nos jours la première société savante de l'Europe. Il était lui-même membre de l'Académie française, et il contribua plus que

personne, dit l'abbé d'Olivet, à la faire aimer du roi. Ce fut lui qui établit les fonds pour ses besoins, qui institua l'usage des jetons pour obtenir l'assiduité aux séances, et qui commença la bibliothèque de l'Académie par le don de six cent soixante volumes, mis sous la garde de Perrault.

Les savants reçurent de toutes parts ses bienfaits au nom du roi. Chapelain rédigea, en forme de mémoire, une liste de quatre-vingt-un savants ou gens de lettres avec les titres qu'ils pouvaient avoir ; il la fit avec conscience, et, sur le nombre donné par lui, il y en eut soixante de gratifiés, quinze étrangers et quarante-cinq français. « Quoique le roi ne soit pas votre souverain, écrivait Colbert à Isaac Vossius, il veut néanmoins être votre bienfaiteur. » Cependant toutes les pensions accordées aux savants ne montaient pas annuellement à 69,000 livres, dont 53,000 pour les Français et 16,500 pour les étrangers. En y comprenant les gratifications, la dépense ne s'élevait qu'à 100,000 livres.

Colbert lui-même était peu savant et peu lettré. « Ce n'est pas par sentiment, dit le président Flamant, que Colbert aimait les artistes et les savants, c'était comme homme d'état, parce qu'il avait reconnu que les arts et les sciences sont seuls capables d'immortaliser les grands empires. »

En 1664, Colbert avait fondé dans le vieux Louvre l'Académie royale de peinture, d'architecture et de sculpture. Il fonda l'Académie de France à Rome, enrichit le cabinet de tableaux du Louvre, augmenta le Jardin des Plantes, donna à la bibliothèque du Roi un grand nombre de livres et surtout de manuscrits, et la transféra de la rue de La Harpe dans deux maisons de la rue Vivienne qui lui appartenaient, après avoir nommé son frère Nic. Colbert, évêque d'Auxerre, grand bibliothécaire. C'est encore à lui

que l'on doit l'Observatoire ; il fut bâti en 1667, et bientôt parurent les savantes observations de Picard, Richer, Lahire. De belles découvertes y furent faites par Cassini et Huyghens, attirés en France par ses bienfaits. Ce fut encore lui qui fit commencer la méridienne qui traverse la France. Pendant qu'il dotait ainsi la science, il faisait dessiner par Le Nôtre le jardin des Tuileries, élever la colonnade du Louvre par Perrault, l'arc-de-triomphe de la rue Saint-Denis et celui de la rue Saint-Martin, l'hôtel des Invalides, une partie des quais et des boulevards : les chemins voisins de la capitale furent aussi construits sous son ministère. Il mit au nombre des dépenses publiques le pavage et l'éclairage de Paris, charges qui pesaient auparavant sur les bourgeois, et qu'ils accomplissaient mal. Enfin, pour établir l'ordre et la sûreté dans les rues de Paris, il distribua vingt-quatre corps-de-garde dans les différents quartiers.

Pendant que Paris s'embellissait, le roi, contre l'avis de son ministre, prodiguait ses trésors pour élever son fastueux palais de Versailles, et cependant Colbert trouvait encore les moyens d'élever ce double et triple rang de places fortes qui, du côté du nord, forment la barrière de la France, et faisait creuser par l'ingénieur Riquet ce fameux canal du Languedoc qui unit la Méditerranée à l'Océan. Il conçut même l'idée du canal de Bourgogne.

Son amour pour l'économie ne l'empêchait pas de comprendre qu'il y a d'autres dépenses utiles que celles dont on peut évaluer en chiffres les avantages. « Un repas inutile de 3,000 livres, écrivait-il au roi, me fait une peine incroyable, et lorsqu'il s'agit de millions d'or pour la Pologne, je vendrais tout mon bien, j'engagerais ma femme et mes enfants, et j'irais à pied toute ma vie pour y fournir. » On conçoit difficilement comment Colbert put suffire aux dépenses de plusieurs guerres européennes et à la magnifi-

cence du grand roi, non-seulement sans augmenter les impôts, mais encore en les diminuant sans cesse. En 1670, le revenu net ne dépassa pas 70 millions, et cependant il savait encore se ménager des fonds pour éteindre les dettes anciennes, racheter les parties aliénées du domaine, et rembourser les 27 millions de rentes que l'état payait lorsqu'il fut nommé contrôleur-général. Il est vrai que les moyens employés par lui pour réduire les dettes de l'état ne furent pas toujours rigoureusement justes ; une commission qu'il établit, en supprimant de fausses créances, porta quelque atteinte aux véritables ; ce fut l'effet de la haine qu'il avait pour les traitants, dont il ne se rapprocha jamais qu'à contre-cœur et fort rarement.

L'année 1670 fut la plus brillante pour les finances de Louis XIV ; les charges se trouvaient réduites à 22 millions ; jamais le peuple n'avait eu à supporter moins de tailles et d'impôts. Mais dès lors les grands achats en meubles, diamants, tableaux et bâtiments commencèrent à excéder les dépenses projetées. La guerre survint et força de faire continuellement des anticipations sur les revenus. Dès l'année 1670 la dépense réelle excéda la dépense projetée de 2,084,716 livres. Depuis cette année, l'histoire des finances ne présente plus que des *affaires extraordinaires* qui ne furent pas toujours heureuses : des aliénations du domaine, la création d'un grand nombre de charges, la suppression de 860 officiers des greniers à sel (1671), la confirmation ou la vente des priviléges, enfin l'établissement d'une caisse d'emprunt, fournirent au roi, de 1671 à 1678, 163,332,671 livres.

Au lieu de recourir à ces affaires *extraordinaires* qui mêlaient de plus en plus les traitants dans les finances de l'État, Colbert avait voulu augmenter les impositions, mais Louvois l'emporta, et Colbert n'eut plus qu'à chercher à rendre ces mesures le moins dangereuses possible

pour les finances. La paix de Nimègue mit fin aux inquiétudes du ministre, qui se voyait obligé d'aliéner chaque jour quelque partie du domaine, après avoir passé tant d'années à le racheter. Cette nécessité lui coûta beaucoup. Il fit souvent au roi d'instantes prières pour obtenir la paix ; il offrit même un jour sa démission que Louis XIV se garda bien d'accepter.

Sitôt que la guerre ne réclama plus des fonds extraordinaires, Colbert reprit avec courage son ancienne marche, supprima les charges nouvelles et remboursa les rentes. A la fin de 1678, le déficit fut de 25,939,540 l. et on avait fait une anticipation de 22,000,000 sur l'année suivante. Quatre ans plus tard, vers la fin de 1682, les dépenses et les recettes se balançaient. Il restait, il est vrai, vers cette époque 29,221,497 de dettes non constituées, plus 5,000,000 de rentes constituées au capital de 98,000,000, et un emprunt de 7,000,000 fait aux fermiers-généraux ; enfin on avait consommé sur 1688 15,732,574 l. : mais les ressources ne manquaient pas, et Colbert espérait que si la dépense était réduite à 80,000,000, il pourrait amortir la caisse d'emprunt et n'avoir plus besoin d'anticiper sur les revenus. Trois ou quatre ans encore d'économie, et une partie des rentes serait éteinte. Les finances de l'état auraient alors été dans le plus bel ordre où on les eût jamais vues depuis Sully. La mort vint interrompre ses projets. Outre la fatigue de ses longs travaux, le chagrin qu'il ressentit d'une parole de son maître contribua, dit-on, à abréger ses jours.

Le roi et la France ne tardèrent pas à s'apercevoir de la perte qu'ils avaient faite ; le déficit qu'il avait arrêté et qu'il se promettait de combler reprit sa marche progressive. La guerre de succession, que le génie de Colbert eût eu peine à supporter, la précipita encore. Les aliénations du domaine, les créations de charges, et toutes les ressources désas-

treuses des temps de gêne ne purent suffire ; on fut obligé de créer de nouveaux impôts ; l'épuisement des finances alla toujours croissant, et en 1715, la dette montait à deux milliards cinq cents millions.

Nous avons déjà parlé de la marine en traçant l'histoire du ministère de Colbert. Il avait senti la nécessité d'une marine pour une nation qui ne veut pas se réduire à vivre de l'industrie étrangère, sans rien produire elle-même ; aussi, par cela même que la marine était nulle quand il arriva au ministère, il voulut la garder sous son influence immédiate en la confiant à son fils. Les encouragements qu'il donna au commerce créèrent bientôt une nombreuse marine marchande ; bientôt on compta jusqu'à cent soixante mille marins, dont une grande partie servait auparavant sur les flottes d'Espagne, de Portugal et de Hollande. La marine royale s'accrut en proportion ; dès 1672 il y avait des vaisseaux de guerre. En 1681, le nombre en était monté jusqu'à deux cent trente, mais cette prospérité ne devait pas durer, et l'empire des mers ne pouvait encore nous appartenir.

Louis XIV avait trouvé à point nommé un homme pour régénérer les finances, le commerce et la marine ; à quelques années de distance, il en trouva un autre qui fit la même chose pour la guerre ; Louvois, comme Colbert, se distinguait par un grand esprit d'ordre et de régularité, mais il y joignait une morgue et un orgueil qui le rendirent souvent odieux, et lui firent commettre beaucoup de fautes. Avide de domination, il s'opposa parfois aux entreprises de Colbert par esprit de rivalité, comme lorsqu'il le força malgré lui de recourir à ces moyens désastreux qui augmentent le mal au lieu d'y remédier. Néanmoins, il était peut-être aussi nécessaire à Louis XIV que Colbert lui-même. Le premier, il comprit ce que pouvait être un ministre de la guerre ; on peut dire de lui comme Bonaparte

disait de Carnot, qu'il organisa la victoire. En effet, ce fut lui qui introduisit dans les armées cet ordre et cette régularité qu'elles ont conservés depuis : la plupart de nos monuments militaires, comme les casernes, datent de son ministère.

La première réforme fut l'introduction de l'uniforme dans l'armée. Jusqu'alors chaque soldat pouvait s'équiper à sa guise. On conçoit aisément le désordre qui devait résulter d'un pareil système. L'établissement des haras (1667) fit espérer que bientôt on n'aurait plus besoin d'aller chercher ailleurs les chevaux nécessaires à la cavalerie. L'usage de la baïonnette date de 1671. On doit à Louvois l'établissement des régiments de grenadiers, de bombardiers et de hussards. Il organisa des corps d'ingénieurs et fonda des écoles d'artillerie ; il porta aussi la réforme dans le service des vivres, qu'on entendait fort mal avant lui. Aussi, sous son ministère, la force militaire de la France s'accrut d'une manière rapide ; l'armée s'éleva jusqu'à quatre cent cinquante mille hommes, tandis qu'avant lui on concevait à peine la possibilité d'en entretenir le tiers.

Louis XIV apporta quelques modifications dans la législation. Nous avons vu que Colbert eut une grande part à ces améliorations, surtout en ce qui regarde le commerce. Vers 1668, il établit des lois pour réprimer les duels, mais ces lois n'étaient pas aussi sévères que celles de Richelieu, et ne furent pas exécutées avec la même rigueur.

Bossuet, dans une lettre au pape, appelait Louis XIV le plus catholique des rois ; cependant, on peut le dire, il s'en fallut de bien peu qu'il ne fît en France ce que Henri VIII avait fait en Angleterre. Si quelque chose l'en empêcha, ce fut cette soumission aveugle qu'il trouva dans le clergé, et dont l'*aigle de Meaux* lui-même donna l'exemple. Sous le prétexte d'assurer les libertés de l'église gallicane, il commença par diminuer à son profit l'autorité pontificale. Il

voulait enlever au pape l'influence qu'il exerçait sur les évêques pour s'en emparer lui-même. Le clergé entra dans ses vues, quoiqu'il dût bien savoir que l'ultramontanisme était la seule garantie de son indépendance. Les volontés du roi furent consacrées par la déclaration des quatre articles, qui fit de l'église de France un je ne sais quoi, qui tenait le milieu entre le schisme et le catholicisme. Le pape combattit ce système et fit de vives remontrances aux évêques dans la bulle *Unigenitus*. Tout ce que Louis XIV lui accorda, ce fut de suspendre l'édit qui ordonnait l'enseignement public de la doctrine des quatre articles. Il avertissait en même temps le pape qu'il était inutile de lui demander une rétractation formelle, attendu qu'il était résolu à demeurer invariablement attaché aux libertés de l'église gallicane.

La même déclaration qui devait consacrer un progrès de l'indépendance religieuse, devait aussi condamner la doctrine de Jansénius. Louis XIV, comme Henri VIII, ne voulait l'indépendance que pour lui. On ne sait comment, malgré la haine du grand roi pour l'hérésie, cette doctrine s'était répandue aussi universellement à sa cour. Tous les beaux esprits d'alors étaient jansénistes. Ils comptaient parmi eux Pascal, Racine, Boileau et madame de Sévigné; la Sorbonne penchait aussi en leur faveur. Enfin, telle fut l'influence de cette cabale religieuse, que la condamnation n'eut pas lieu, quoique Bossuet l'eût annoncée en termes formels. Il paraît que ce grand homme ne savait pas mieux résister aux brigues des docteurs qu'aux volontés royales. Les jésuites furent le seul corps religieux qui osa combattre ouvertement le Jansénisme. Ils parlaient raison, on leur répondit par le ridicule; Pascal s'était chargé de les réfuter par les *Lettres provinciales*, et cependant ils avaient pour eux, outre le dogme catholique, la raison et la philosophie. Louis XIV fut obligé d'employer contre les

Jansénistes toute son autorité; il les poursuivit jusque dans Port-Royal où ils s'étaient retirés (1661), et dont ils avaient fait une espèce de monastère. Ils s'y consacraient à l'éducation, et des religieuses qui partageaient leurs opinions, réunissaient autour d'elles tout ce que la France avait de plus distingué. Les condamnations du Saint-Siége ne pouvaient les atteindre, ils trouvaient le moyen de les éluder, tout en se prétendant aussi catholiques que le pape; il fallut une compagnie de dragons pour les dissoudre.

Louis XIV eut encore un démêlé avec le pape au sujet de la régale. On donnait ce nom au droit qu'avait le roi de percevoir les revenus de certains évêchés et bénéfices pendant la vacance, et de présenter les successeurs. Le roi voulut étendre ce droit à tous les évêchés du royaume, en remplaçant le droit de présentation par celui d'élection; c'était renouveler la querelle des investitures qui avait ensanglanté le moyen âge. Le pape résista avec fermeté, mais aussi avec modération; Bossuet ne cessait de le supplier de ménager le roi qu'il regardait comme le soutien de la religion. Tout ce qu'il obtint fut une espèce de compromis qui sauvait à peu près les apparences; le roi devait présenter des sujets qui ne pouvaient être refusés; encore le roi fut-il si mécontent de se voir forcé à cette concession que, pour s'en venger, il ordonna une seconde fois aux évêques de se réunir et de poser les limites de l'autorité papale. On s'attendait à un schisme définitif; Colbert disait que le roi, s'il le voulait, ferait adopter l'Alcoran à cette assemblée. La soumission des prélats amortit le coup qui allait être porté au catholicisme : Louis XIV, qui était religieux au fond, quoique chez lui la foi fût subordonnée à l'ambition, vit qu'il n'avait pas besoin d'un schisme pour être maître. Les parlements secondèrent Louis XIV avec une énergie merveilleuse; ils semblaient vouloir se dédommager de leur soumission au roi par leur audace

contre le pape et les évêques. Un prélat qui s'était opposé aux volontés royales, fut condamné à mort et exécuté en effigie ; le parlement d'Aix fit citer le pape lui-même, et saisir le comtat Venaissin. Louis XIV, comme pour calmer sa conscience, poursuivit l'hérésie avec une nouvelle ardeur ; il provoqua la condamnation du quiétisme dont l'apôtre était une femme, madame Guyon. Fénélon, entraîné par son âme tendre et passionnée, avait trempé dans cette erreur ; ce fut pour le roi un nouveau motif de zèle.

Depuis longtemps l'évêque de Cambrai s'était attiré sa disgrâce. La liberté de ses remontrances déplaisait au caractère absolu du roi. Il n'était pas comme Bossuet partisan de la monarchie infaillible, et il eût volontiers, dit un auteur du temps, fait les *quatre articles* contre le roi au lieu de les faire contre le pape. Il montra du reste, par sa conduite en cette occasion, qu'il était loin de partager les opinions et la servile obéissance de ses collègues ; il n'attendit pas l'arrêt de l'assemblée que le roi avait réunie pour le juger, et dont Bossuet était encore l'âme ; il rétracta sa doctrine aussitôt que le pape eut fait connaître sa décision (1699).

Mais le plus grand exploit du roi contre l'hérésie fut la révocation de l'édit de Nantes.

Les protestants lui étaient odieux, comme étant le seul corps religieux indépendant de sa volonté ; l'absence d'une hiérarchie régulière, comme celle du catholicisme, l'empêchait de s'en rendre maître : il fallait les détruire. Louis XIV n'épargna rien pour arriver à ce but ; l'édit de révocation fut exécuté dans toute sa rigueur. Des compagnies de dragons dispersaient et maltraitaient les religionnaires qui se réunissaient dans les campagnes pour assister au prêche. On alla même jusqu'à les forcer d'élever leurs enfants dans le catholicisme. La plupart des

protestants s'expatrièrent pour se soustraire à ces vexations : l'Angleterre et la Hollande les reçurent comme des martyrs (1701-1704). Les habitants des Cévennes, enhardis par leurs montagnes, crurent pouvoir résister comme nous l'avons dit plus haut ; cette insurrection sanglante et poursuivie avec une extrême rigueur finit par l'extermination presque totale de ces malheureux.

CHAPITRE X.

MINORITÉ ET RÈGNE DE LOUIS XV (1715-1774).

Le dix-huitième siècle va commencer avec la régence. Louis XIV est mort, et tout aussitôt, par une réaction subite contre le despotisme de son règne, le parlement s'est assemblé ; d'une voix unanime il a cassé le testament du grand roi, pendant que la populace insultait à ses funérailles ; le régent est le duc d'Orléans au lieu d'être le duc du Maine.

Il y a loin de l'un à l'autre de ces princes : le dernier était l'élève de madame de Maintenon, le courtisan assidu des dernières années de Louis XIV, et par conséquent l'ami de ses vieux amis, Villeroi, d'Harcourt, d'Uxelles, de Villars. Le régent, lui, ne tenait au passé que par des souvenirs de défaveur ou de persécution. Il respire enfin : il est libre, il est maître. La transition de la vertu hypocrite au vice éhonté fut brusque : grands et petits jettent le masque, et du jeûne passent à l'orgie.

La délivrance des jansénistes, le changement de fond et de forme dans l'administration, le renouvellement du personnel, la chambre ardente contre les traitants, enfin, la rupture de l'alliance avec l'Espagne, tout cela était dirigé contre la politique de la France au dix-septième siècle.

A part la vie privée, et il n'en est point pour les gouvernants en vue qu'ils sont des gouvernés, le duc d'Orléans tient une place honorable dans l'histoire : et quand Louis XV, devenu homme et roi, se rappela son enfance chétive et souffreteuse, grande dut être sa reconnaissance pour le tuteur, pour l'oncle qui l'avait rendu à la vie et au trône en dépit de la nature. Dubois, malgré sa trivialité, pour ne pas dire plus, ne se montra point indigne de son étrange élévation.

Les relations extérieures avaient changé ; Philippe V, dominé par Albéroni, voulait succéder à son aïeul dans le rang qu'il avait tenu en Europe, et son audacieux ministre, plein de cette idée gigantesque, remuait tout en France comme ailleurs ; c'est à lui, plutôt qu'au comte de Goertz, qu'est due l'idée de ce projet hardi dont Charles XII eût été l'Alexandre ; il ne s'agissait de rien de moins que d'un bouleversement universel ; le prétendant des Stuarts devait rentrer en Angleterre avec l'épée du roi de Suède, qu'avait brisée le czar Pierre, et, d'un autre côté, le duc du Maine devait en France obtenir la régence. Pour première réponse aux intrigues de l'Espagne, le duc d'Orléans fit retirer par le parlement au duc du Maine et au comte de Toulouse la qualité de princes du sang et le droit de succéder au trône à défaut d'héritiers légitimes. Albéroni voulut riposter par la conjuration de Cellamare ; il échoua de la manière la plus humiliante. Dès le commencement de la régence, Cellamare, l'ambassadeur d'Espagne, ralliait à lui les mécontents. La duchesse du Maine, furieuse des affronts faits à son mari, se jeta à corps perdu dans le mouvement, et l'on

put croire un moment que ses intrigues allaient tout remuer. On avait projeté de s'emparer de la personne du jeune roi, de faire disparaître Dubois, et de reléguer Philippe dans son Palais-Royal. La correspondance avec l'Espagne était active et passionnée. On recrutait partout des signatures, on fabriquait des mémoires; ce n'étaient que gentilshommes tranchant du petit prince, et demandant à traiter avec l'Espagne. Cellamare, homme indolent et voluptueux, laissait aller tout ce monde, et attendait tranquillement : « Je continue à cultiver votre « vigne, écrivait-il à Albéroni; mais je ne veux pas tendre « la main pour cueillir les fruits avant leur maturité. » Dubois était instruit, jour par jour, de tout ce qui se passait. Quant approcha l'instant de la maturité, il mit la main sur la vigne de Cellamare, fit chasser l'ambassadeur, et envoya les conspirateurs à la Bastille, où ils ne firent que passer, tant on les trouva insignifiants. Sans se déconcerter, Albéroni se tourna d'un autre côté, et voulut donner la main à la fameuse révolte de Bretagne.

« Le printemps de 1719 vit se former quelques rassemblements, d'abord timides et dans des lieux écartés. Deux gentilshommes qui s'y rendaient, étant entrés dans une auberge, crurent s'apercevoir que les valises de quelques marchands qui prenaient leur repas, étaient remplies de chaines et de cadenas. On répandit le bruit que les soldats de maréchaussée parcouraient le pays déguisés, et cette terreur panique dissipa les confédérés. Cependant, on se rassure. Des chefs s'annoncent en divers lieux. Les principaux sont Bonnamour, Montlouis, Pontcallet, Dugroesquar, Rohan-Polduc. D'autres, tels que Lambilly, conseiller au parlement, Coëlivy le Borgne, et l'abbé Dugroesquar, tâchent de diriger vers un but commun ces mouvements épars. Les gentilshommes qui avaient commencé à se fortifier dans leurs châteaux, sentant bientôt que c'est resserrer

le filet qui les enveloppera, vont au contraire camper dans les bois avec leurs petites troupes. Bonnamour donne à la sienne le nom de *soldats de la liberté*. Pontcallet commande sous sa hutte de feuillage, avec une morgue impolitique; et Dutourdre, capitaine réformé des dragons de Belabre, figure auprès de lui comme son général de cavalerie. Chaque confédéré change de nom. Lambilly devient *maître Pierre*, et Dugroesquar, le *chevalier de Bon Sens*. L'uniforme est une veste de coutil et un chapeau de paille d'où pend un ruban noir. L'expression : *entrer dans la forêt*, signifie embrasser la guerre civile. Cette vie nomade ne tente point les habitants. En vain, les confédérés imitant le stratagème des oiseleurs, font porter à leurs valets des habits de paysans; en vain ils arment leurs vassaux pour des chasses de loups; en vain ils enrôlent des bûcherons pour travailler dans la forêt; l'autorité ne leur réussit pas mieux que la ruse. Ils invoquent le secours des milices bourgeoises, les capitaines le refusent; ils veulent sonner le tocsin dans Guérande, les magistrats s'y opposent. Quelques sénéchaux, poussés par la crainte du parlement, intriguent sans succès. Deux prêtres seuls paraissent à la tête d'une poignée de mendiants. » (Lémontey, *Histoire de la Régence*.)

Toutes les entreprises d'Albéroni échouaient à la fois. Goertz venait d'être pris en Hollande; Charles XII était mort (1718). L'Angleterre, effrayée par la descente du prétendant en Écosse, réclamait à grands cris l'alliance de la France par son ambassadeur, l'impérieux comte de Stairs; la Russie s'était mise en garde contre les invasions de la Suède; la Hollande avait réuni ses forces à celles de la France et de la Grande-Bretagne, et l'Empire, qui se reposait à peine dans la paix d'Utrecht, que la victoire de Péterwaradin venait d'épuiser, se joignait à la triple alliance pour sauver le royaume de Naples.

L'Espagne avait donc toute l'Europe contre elle; rien ne

lui réussit. Sa formidable expédition de Sicile se réduisit à la prise de Palerme ; son expédition d'Écosse regagna les ports de l'Espagne, sans avoir tenté le débarquement, dispersée par la tempête comme l'invincible Armada. Le chevalier de Saint-Georges échoua complétement en Écosse ; en Espagne, l'armée française avait détruit nombre de vaisseaux espagnols dans les ports de Centena et de Vigo ; en Sicile, les Allemands avaient battu le marquis de Leyde et repris la citadelle de Messine. Tous ces revers ébranlèrent le crédit d'Albéroni, et les insinuations de Dubois firent le reste. Un billet de Philippe V ne donna que vingt-quatre heures au ministre disgracié pour sortir de Madrid, et quinze jours pour quitter l'Espagne. Le cardinal reçut dédaigneusement la signification de son exil, et se retira à Rome. La disgrâce d'Albéroni hâta la conclusion de la paix ; l'Espagne accéda à la quadruple alliance, et le roi de Sicile, Victor-Amédée, échangea la possession de cette île contre celle de la Sardaigne.

La France avait grand besoin de repos extérieur, car une révolution d'argent s'était opérée à l'intérieur : les rôles sociaux avaient changé, le noble était devenu pauvre, le prolétaire riche. Expliquons en quelques mots la cause de ces étranges résultats. On s'était bien aperçu que l'habile Colbert était mort quelques années avant le roi son maître, et que la honte de nos revers avait été plus coûteuse que la gloire de nos succès. Le trésor était vide, la perception des impôts rendait à peine le quart du taux légal ; un désordre effrayant régnait dans l'administration des finances et réclamait un prompt remède ; on essaya d'y pourvoir d'abord par la refonte des monnaies ; puis, cette ressource ne suffisant pas, vint un Écossais de mérite [1], homme à grandes

[1] « Jean Law était écossais, fils d'un orfèvre d'Edimbourg ; a mais homme ne posséda en un degré aussi parfait l'esprit de calcul et de combinaison. Il étudia profondément tout ce qui concernait les banques, les loteries, les maisons de commerce de Londres, les moyens de les soutenir, d'animer l'espérance et la confiance du public, de le tenir en haleine et d'accélérer son mouvement. Il en pénétra les secrets les plus intimes, il tira encore plus de connaissances de la nouvelle compagnie de M. Harley, comte d'Oxford, pour acquitter les dettes de l'État. Ayant ensuite obtenu un emploi de secrétaire auprès de quelque agent du résident en Hollande, il s'instruisit sur les lieux de la fameuse banque d'Amsterdam, de son capital, de son produit, de ses ressources, des comptes que les particuliers avaient sur elle, des variations de l'intérêt, de la manière de faire hausser et baisser pour retirer ses fonds, pour les distribuer et les répandre, de l'ordre qu'elle tenait dans ses registres et dans ses bureaux, de ses dépenses même et de la forme de son administration... Dans l'épuisement où la guerre avait réduit toutes les puissances de l'Europe, il prévit qu'elles devaient nécessairement travailler à rétablir leurs finances et il conçut plus que jamais l'espoir de réussir par l'appât de son système, propre à séduire celle qui préférerait le moyen le plus prompt au plus honnête...

Ce moyen consistait en une banque, dont le fonds réel serait le revenu de l'État, et le fonds accessoire, quelque commerce inconnu ; le bénéfice, pouvant croître selon l'imagination, devait merveilleusement exciter les joueurs qui voudraient y participer au moyen d'actions qu'on créerait successivement en raison de leur ardeur.

En effet, ces actions, d'abord en petit nombre, ne pouvaient par

théories, qui avait parcouru l'Europe, et que le roi de Sardaigne, Victor-Amédée, avait repoussé par une sage réponse : *Je ne suis pas assez puissant pour me ruiner*. Law vint porter son système en France, et le régent, toujours avide du nouveau, l'adopta avec ardeur.

Le crédit qu'un commerce étendu suppose toujours en était la base ; Law avait réalisé un capital de six millions, avec lequel il escomptait aux négociants à un taux modéré ; puis, enhardi par son succès, il conçut un projet plus vaste, celui d'appuyer sur le crédit le commerce de toute

la France, d'émettre des billets en circulation, afin de faciliter le paiement des dettes de l'état; en un mot d'établir une banque dont les fonds reposeraient sur deux monopoles, le privilége de la perception des impôts dans tout le royaume, plus l'exploitation des richesses imaginaires de la Louisiane par une compagnie d'Occident. Un engouement général en France donna de l'éclat au système; tout le monde voulut se faire actionnaire dans la grande entreprise en échangeant de l'or contre des billets. La foule se porta vers la rue Quincampoix, où se trouvaient les bureaux de la compagnie. C'était une singulière époque que

leur rareté et la rapidité de leur circulation, manquer d'acquérir un prix énorme, ce qui donnerait la facilité et produirait même la nécessité d'en fabriquer d'autres à un taux plus élevé.

Ce nouveau papier, décréditant l'ancien, ce serait un excellent véhicule pour son débit, puisqu'on prendrait l'ancien au pair, mais toujours avec certaine mesure, pour de l'argent.

Afin d'engager à se défaire de celui-ci, on rendrait, par de fréquents changements, sa valeur incertaine; on ferait ainsi craindre aux propriétaires qu'il ne dépérît entre leurs mains. Quand il serait haut, on voudrait, pour s'en assurer le bénéfice, le convertir en actions; quand il baisserait, on appréhenderait qu'il ne baissât encore plus.

La banque, au contraire, effectuerait tous ses paiements en billets dont la valeur invariable perpétuerait la confiance et les rendrait plus commerciables et préférables aux espèces.

Le décri de l'argent en ferait réduire l'intérêt, et le prince profiterait de cette réduction pour faire des emprunts et s'acquitter ainsi d'une partie de ses dettes sans rien débourser; car les particuliers, ne sachant qu'en faire, le lui rapporteraient.

Que cette erreur s'entretienne seulement quelques années, et le souverain aura éteint toutes ses créances et attiré dans ses coffres la plus grande partie du numéraire de son royaume et même de l'étranger.

Tels étaient les axiomes et les corollaires du système de Law.» (*Vie privée de Louis XV*, Londres, 1788.)

celle où le commerce se faisait par le peuple et la noblesse confondus dans un rayon de brillantes et fastueuses boutiques, qui s'étaient élevées comme par enchantement au milieu de rues sales et étroites.

« C'était dans la rue Quincampoix que s'était établi le théâtre du commerce des actions, car il n'y avait pas encore de bourse. Heureux ceux qui y avaient des maisons! Une chambre s'y louait jusqu'à dix livres par jour. Mais la grande multitude n'avait pas besoin d'asile. Dès la pointe du jour, le passage de cette rue étroite était engorgé de joueurs : leur fureur ne faisait que s'accroître durant la journée. On sonnait le soir une cloche, et il fallait les expulser de force. Il fut, dans le temps, frappé une estampe en forme de caricature, qui, sous une allégorie grossière, mais juste, peint au naturel les ravages de cette frénésie épidémique. Elle est considérée par les amateurs comme un monument historique précieux; elle a pour titre : *Véritable portrait du seigneur Quincampoix*. On voit, en effet, au centre, le tableau en buste de ce seigneur, qui a pour devise : *Aut Cesar, aut nihil*. Il est surmonté d'une couronne de plumes de paon et de chardons, que lui offre la *Sottise*, avec cette autre inscription : « Je suis le *fouet du sage et du fou*. » Au-dessous du portrait fume une chaudière, qu'un diable chauffe avec du papier. Un agioteur jette dans la chaudière, à pleines mains, son or et son argent, qui se fondent et ne rendent que des papiers nouveaux. Le *Désespoir*, derrière ce malheureux, semble attendre pour s'en emparer après cette opération. » (*Vie privée de Louis XV*.)

Ce succès d'un moment dura peu; quand des négociants célèbres eurent refusé le nouveau papier monnaie en paiement, quand Dubois eut fait passer une partie du numéraire en Angleterre, le sang-froid revint aux agioteurs, le discrédit commença à rejaillir sur le roi de l'époque, l'heu-

reux Écossais, dont les courtisans étaient plus nombreux que ceux du régent ; enfin, après une foule de gradations successives, qui tous les jours abaissaient la valeur des billets, après la cessation de ce feu roulant de plaisanteries qui avait atteint les oublis grotesques des parvenus, la banqueroute fut complète, comme plus tard celle des assignats; et un événement imprévu, trois hommes du peuple étouffés dans un rassemblement près des bureaux de la rue Quincampoix, acheva la ruine du système ; le peuple porta ces cadavres au Palais-Royal. Le régent en fit ouvrir les portes, et toute la colère de l'émeute se porta sur l'Écossais, qui fut obligé de fuir (1720), pour aller mourir misérablement à Venise (1729).

Le régent n'était pourtant pas abattu. Le parlement avait voulu faire des remontrances, il l'exila à Pontoise et rappela d'Aguesseau, que ses remontrances avaient fait disgracier du temps de Law. Tous deux travaillèrent au rétablissement des finances.

La France était donc bien malade, et la fameuse peste de Marseille vint mettre la misère à son comble (1720); en outre, les querelles théologiques entre le jansénisme et les jésuites, qui maintenaient l'irritation du peuple, les dissensions avec le pape au sujet de la bulle Unigenitus, tout compliquait étrangement le système intérieur. Dubois, après Law, s'empara de l'esprit du régent; en quelques jours, il se fit nommer prêtre, archevêque de Cambrai, cardinal et premier ministre, pendant que le précepteur du jeune roi, que nous n'avons pas encore nommé, l'abbé Fleury, grandissait à l'ombre du fils de l'apothicaire. Dubois ne jouit pas longtemps de sa fortune, il mourut au moment où la régence expirait par la majorité du jeune roi (1723). Le duc d'Orléans, à son tour, devint premier ministre, mais il ne survécut que de quelques mois au cardinal (1723 . De la régence, il ne restait que l'orgueilleux duc de Saint-

Simon. L'épitaphe du régent était déjà faite depuis un an, à la mort de sa mère Charlotte de Bavière, au tombeau de laquelle un mauvais plaisant avait attaché l'épigramme suivante : *Cit gît l'oisiveté...* On devine le reste.

Le duc de Bourbon, sous la tutelle de la marquise de Prie et de Paris-Duverney, fut alors nommé premier ministre, au milieu des embarras que suscitait à l'Espagne l'abdication, puis la réapparition de Philippe V sur le trône. Le nouveau ministre s'en prévalut pour rompre les négociations avec la cour de Madrid, et lui renvoyer l'infante promise à Louis XV. Une intrigue de cour éleva sur le trône Marie Leczinska, la fille du roi de Pologne détrôné, Stanislas, qui vivait retiré en Alsace (1725). L'Espagne essaya de la fierté, et pour la première fois se rapprocha de l'Autriche; mais cette boutade d'enfant fut calmée en quelques jours par l'ambassadeur de France, le duc de Richelieu. Enfin, l'abbé Fleury, bientôt cardinal, perce au grand jour ; la disgrâce soudaine du duc de Bourbon lui laisse le champ libre (1726); il devient à son tour premier ministre.

Ainsi, Louis XV passa successivement des mains du duc d'Orléans à celles du duc de Bourbon, qui s'était fait jouer par Fleury, dont la fortune s'était faite tout doucement et à huis clos. Les dissensions entre le jansénisme et les jésuites duraient toujours, mais c'était entre le parlement, le clergé et le pape, sans préjudice de la tranquillité publique. Ajoutez-y les prétendus miracles au tombeau du diacre Pâris, et les *convulsionnaires* du cimetière Saint-Médard, qui achevèrent de perdre le parti janséniste dans l'opinion. Il y eut alors en France un moment de repos qui dura jusqu'à la mort d'Auguste, le compétiteur de Stanislas au trône de Pologne. Fleury veillait au maintien de la paix européenne. Des démêlés s'élevèrent entre l'Angleterre et l'Espagne au sujet de Gibraltar ; il leur fit accepter sa médiation (1727). Après la mort d'Auguste de Pologne, une conflagration

générale devint inévitable ; l'Autriche et la Russie se déclarèrent pour le fils du défunt, la France nécessairement pour Stanislas ; mais Fleury soutint mesquinement le beau-père de son roi. Cent mille Russes et Autrichiens avaient envahi la Pologne ; Fleury n'envoya que quinze cents hommes et trois millions. Ces Français sacrifiés se firent tuer dans Dantzick avec le comte de Plélo, ambassadeur de France en Danemarck, qui voulut échanger le portefeuille contre l'épée pour l'honneur de la France. Stanislas échappa déguisé en paysan (1734).

La guerre se fit avec plus de vigueur dans l'Italie et sur le Rhin ; le maréchal de Berwick s'empara de Philisbourg sur le Rhin, malgré le prince Eugène, qui en était à sa dernière campagne ; le maréchal y fut tué. En Italie, le vieux maréchal de Villars avait passé les Alpes et pris Milan; le marquis de Maillebois s'était emparé de Serravalle, Novare et Tortone ; le marquis de Coigny venait de gagner sur Mercy, général de l'empereur, la bataille de Parme, et le duc de Savoie celle de Guastalla ; enfin, l'infant don Carlos avait battu les Autrichiens à Bitonto dans le royaume de Naples. Ces victoires réitérées firent songer l'empereur à la paix, qui se conclut à Vienne par la médiation d'Horace Walpole, ministre d'Angleterre (1735).

Le duché de Toscane fut abandonné à l'empereur, en échange de la Lorraine qu'il cédait à Stanislas, puis à la France, après sa mort. Don Carlos conserva les royaumes de Naples et de Sicile ; la France reconnut le testament de l'empereur.

La France était alors l'arbitre de l'Europe : il y avait toujours guerre à mort entre l'Angleterre et l'Espagne, entre les vaisseaux de ligne et les galions du Mexique ; la Russie et l'Autriche s'étaient engagées dans une entreprise assez malheureuse contre la Turquie ; la Hollande végétait sous la protection de la Grande-Bretagne ; la Pologne

aussi s'endormait sous un faible roi, Auguste III ; la Suède, pensionnée par la France, menaçait les derrières de la Russie ; enfin, la Prusse qui venait de s'élever par le bâton et par les armes du vieux Frédéric-Guillaume, s'avançait pas à pas avec le jeune Frédéric II, au cœur de l'Autriche. La mort de l'empereur Charles VI, rompit l'équilibre européen (1740) : sa fille Marie-Thérèse était naturellement son héritière légitime, et divers traités avec les puissances étrangères devaient lui garantir sa succession ; et cependant de toutes parts ses droits lui furent contestés. L'électeur de Bavière réclama la dignité impériale; l'électeur de Saxe, Auguste III, ne demanda que l'Autriche ; le roi de Prusse se contentait de la Silésie ; enfin, les rois d'Espagne et de Sardaigne demandaient tout. Marie-Thérèse en appela à ses fidèles, et porta le défi à tous ses ennemis : Frédéric II envahit la Silésie, et affermit sa conquête par la victoire de Molwitz sur le baron de Neuperg (1741).

La France ne se déclarait pas encore ; Fleury, toujours partisan de son système de temporisation, répugnait à la guerre ; les comtes de Belle-Isle l'y déterminèrent. Une armée française se dirigea vers l'Allemagne pour protéger l'électeur de Bavière, qui n'attendait que cette invasion. Pendant que le roi de Prusse, toujours victorieux, envahissait la Moravie, elle pénétra dans l'Autriche, prit Lintz et Passau, et tout à coup, au lieu de marcher sur Vienne, qui restait sans défense, l'électeur se rejeta sur la Bohême, s'empara de Thabor et de Budweiss et rejoignit l'armée saxonne sous les murs de Prague : un assaut nocturne lui livra cette ville, et quelques jours après, il fut élu empereur (1741).

Marie-Thérèse avait su profiter de ces moments de revers : elle s'était réfugiée en Hongrie, et les magnats du pays lui avaient juré de mourir pour elle. Une armée de cent mille Hongrois, Croates, Talpaches et Pandours se ré-

pandit dans la Bavière, où elle commit des atrocités épouvantables par l'ordre du fameux partisan Mentzel, reprit Thabor, Budweiss et Lintz, et accula en peu de temps l'armée française sous les murs de Prague; le comte Maurice de Saxe avait pris Égra, mais le roi de Prusse, satisfait de ses conquêtes, venait de faire sa paix avec la reine de Hongrie (1742), et le comte de Ségur avait été fait prisonnier dans Lintz, avec six mille Français, tandis que les Suédois, alliés de la France, perdaient douze mille hommes à Williamstrund, en Finlande, dans une bataille contre la Russie (1741). Le maréchal de Maillebois vint dégager le maréchal de Broglie, et de Belle-Isle, laissé seul dans Prague, et y abandonna à son tour le brave Chevert, pour faire cette fameuse retraite de Prague, dont l'habileté est plus que douteuse. Chevert capitula après une vigoureuse résistance, et le maréchal de Belle-Isle alla rejoindre Maillebois à Égra (1742).

La France n'avait plus même les consolations de la gloire : Fleury se mourait (1743) ; l'Angleterre, délivrée d'Horace Walpole, se lançait à son tour dans la guerre continentale avec son jeune roi Georges II, et le prince Charles de Lorraine poursuivant de Broglie et le malheureux Charles VII, transportait sur le Rhin le théâtre de la guerre. C'est alors que commença cette fameuse campagne de Flandre, dont le duc de Cumberland et le maréchal de Saxe, sous les deux rois, reçurent tout l'honneur. Une nombreuse armée d'Anglais, de Hanovriens, de Hollandais, de Hessois, allait envahir la France du côté du Nord, quand le maréchal de Noailles survint avec quatre-vingt mille hommes, et la refoula entre le Mein et le village de Dettingen, qu'il occupait lui-même; les ennemis semblaient perdus, car, pour sortir de ce mauvais pas, il fallait traverser un défilé que foudroyait l'artillerie française, ou s'attendre à la famine; la précipitation fatale du duc de Grammont, neveu du maréchal, fit abandonner le poste d'où dépendait le succès, et perdre aux Français une victoire assurée. La perte fut à peu près égale, et les Anglais firent chanter un *Te Deum*. Il n'eût fallu rien de moins que cette victoire pour relever les armes de la France. Le prince Charles de Lorraine avait passé le Rhin et pénétrait en Alsace; le farouche Mentzel ravageait toujours la Bavière, et venait se faire tuer sur les frontières de France; Trenck l'avait remplacé dans le cours de ses brigandages (1743).

Louis XV, jusqu'alors enfant, au milieu des plaisirs dont le régent et Fleury avaient entouré son enfance, parut accepter enfin sa tardive virilité avec sa part des dangers que courait la France. Il n'y avait plus qu'un général dans nos armées, *Maurice de Saxe;* Noailles, de Broglie, Maillebois, Belle-Isle, tous faisaient la guerre par routine, et l'on ne sait comment le maréchal de Noailles sut trouver tout seul ce fameux plan de Dettingen ; il est vrai que les alliés n'avaient guère que le prince Charles, mais l'avantage du nombre leur restait.

Une armée française parut en Flandre pendant que le roi de Prusse, toujours prêt au combat, rentrait dans la lice, et s'emparait de Prague et de plusieurs autres villes en Bohême. Cette campagne fut assez heureuse pour la France, à part cette maladie du roi à Metz, qui lui valut un éclatant témoignage d'amour. Menin, Ypres, Furnes, la Kenoque, tombèrent au pouvoir des Français dans les Pays-Bas; sur le Rhin, le comte de Saxe repoussa en Allemagne le prince Charles de Lorraine, qui s'était emparé des lignes de Weissembourg et de Saverne; en Bavière, l'empereur Charles VII avait repris Munich ; en Italie, l'infant don Philippe, duc de Parme, s'était emparé de la Savoie, avait rejoint le prince de Conti, et tous deux venaient de battre le roi de Sardaigne à Coni. Sur mer, les flottes réunies de France et d'Espagne avaient dispersé dans la Méditerranée,

celle de l'amiral anglais Matthews (1744), et en Amérique, l'amiral Vernon, le conquérant de Porto-Bello, avait essuyé sous les murs de Carthagène, une sanglante défaite (1741).

La mort de Charles VII (1745) eût dû faire cesser la guerre, dont il semblait être la seule cause, mais les prétextes ne manquaient pas ; le roi de Prusse était intéressé à la conservation de la Silésie; l'Angleterre voulait l'humiliation de la France. Le nouvel électeur de Bavière, Maximilien-Joseph, fit sa paix avec Marie-Thérèse, et l'armée française envahit de nouveau les Pays-Bas, où l'attendaient les Anglais et les Hollandais du duc de Cumberland. Une bataille terrible s'engagea à Fontenoi, près de Tournay, que le maréchal de Saxe avait investi ; ce fut le plus singulier combat qu'on eût vu livrer depuis longtemps. Une colonne anglaise de quinze mille hommes, s'avançait en faisant une trouée effrayante dans l'armée française, dont la cavalerie chargeait en vain dans la profondeur de ses rangs ; une idée heureuse du duc de Richelieu, dit-on, détermina le succès ; quatre canons rompirent le bataillon carré qui se retira en désordre. Les Hollandais furent écrasés ; le maréchal de Saxe immortalisa sa litière (11 mai 1745). Le duc de Grammont y fut tué. Tournai, Gand, Oudenarde, Bruges, Dendermonde, se rendirent après la victoire, soit au maréchal de Saxe, soit au comte de Lowendahl [1].

[1] *Lettre de M. le marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères, à M. de Voltaire, nommé historiographe du roi.*

Monsieur l'historien, vous auriez dû apprendre dès mercredi au soir la nouvelle dont vous nous félicitez tant : un page partit du champ de bataille, le mardi, à deux heures et demie, pour porter les lettres. J'apprends qu'il arriva le mercredi à cinq heures du soir à Versailles. Ce fut un beau spectacle que de voir le roi et le dauphin écrire sur une caisse, entourés de vainqueurs et de vaincus, morts, mourants et prisonniers. Voici des anecdotes que j'ai remarquées.

J'eus l'honneur de rencontrer le roi, dimanche, tout près du champ de bataille, j'arrivai de Paris au quartier de Chin, j'appris que le roi était à la promenade, je demandai un cheval ; je joignis S. M. près d'un lieu d'où l'on voyait le camp des ennemis. J'appris pour la première fois de S. M. de quoi il s'agissait tout à l'heure (à ce qu'on croyait). Jamais je n'ai vu d'homme si gai de cette aventure qu'était le maître. Nous discutâmes justement ce point historique que vous traitez en quatre lignes, quels de nos rois avaient gagné les dernières batailles royales. Je vous assure que le courage ne faisait point tort au jugement, ni le jugement à la mémoire. De là, on alla coucher sur la paille : il n'y a point de nuit de bal plus gaie, jamais tant de bons mots. On dormit tout le temps qui ne fut pas coupé par des courriers, des graffins et des aides-de-camp ; le roi chanta une chanson qui a beaucoup de couplets et qui est fort drôle. Pour le dauphin, il était à la bataille comme à une chasse de lièvre, et disait presque : « *Quoi n'est-ce que cela ?* » Un boulet de canon donna dans la boue et crotta un homme près du roi, nos maîtres rirent beaucoup du barbouillé. Un palefrenier de mon frère a été blessé à la tête d'une balle de mousquet. Ce domestique était derrière la compagnie.

Le vrai, le sûr, le non flatteur, c'est que c'est le roi qui a gagné lui-même la bataille par sa volonté, par sa fermeté. Vous verrez des relations et des détails, vous saurez qu'il y a eu une heure terrible où nous vîmes le second tome de Dettingen ; nos Français humiliés devant cette fermeté anglaise, leur feu roulant qui ressemblait à l'enfer, qui, je l'avoue, rend stupides les spectateurs les plus oisifs, alors on désespéra de la république. Quelques-uns de nos généraux, qui ont moins de courage de cœur que d'esprit, donnèrent des conseils fort prudents. On envoya des ordres jusqu'à Lille, on doubla la garde du roi, on fit emballer, etc. A cela, le roi se moqua de tout, et se porta de la gauche au centre, demanda le

Mêmes succès en Italie, Gênes s'était déclarée pour la France. Le maréchal de Maillebois, successeur de Conti, surprit le roi de Sardaigne à Bassignana, et se rendit maître du cours du Pô ; le Montferrat, Alexandrie, Tortone, Parme,

Plaisance, puis Milan tombèrent en son pouvoir, tandis que le roi de Naples, don Carlos, refoulait les Autrichiens jusqu'à Bologne (1745). Il fallut pourtant encore trois ans

corps de réserve et le brave Lowendahl ; mais on n'en eut pas besoin. Un faux corps de réserve donna : c'était la même cavalerie qui avait d'abord donné inutilement, la maison du roi, les carabiniers, ce qui restait des gardes-françaises, des Irlandais, excellents surtout quand ils marchent contre des Anglais et des Hanovriens. Votre ami, M. de Richelieu, est un vrai Bayard, c'est lui qui a donné le conseil, et qui l'a exécuté, de marcher à l'infanterie comme des chasseurs ou comme des fourrageurs, pêle-mêle, la main baissée, le bras raccourci, maîtres, valets, officiers, cavaliers, infanterie, tout ensemble. Cette vivacité française, dont on parle tant, rien ne lui résiste ; ce fut l'affaire de dix minutes que de gagner la bataille avec cette botte secrète. Les gros bataillons anglais tournèrent le dos, et, pour vous le faire court, on a tué huit mille hommes.

Il est vrai que le canon a eu l'honneur de cette affreuse boucherie. Jamais tant de canons, ni si gros, n'ont tiré dans une bataille générale, qu'à celle de Fontenoi. Il y en avait cent, monsieur, il semble que ces pauvres ennemis aient voulu, à plaisir, laisser arriver tout ce qui leur était le plus malsain, canon de Douai, gendarmerie, mousquetaires.

A cette charge dernière, dont je vous parlais, n'oubliez pas une anecdote : M. le dauphin, par un mouvement naturel, mit l'épée à la main de la plus jolie grâce du monde et voulut absolument charger ; on le pria de n'en rien faire. Après cela, pour vous dire le mal comme le bien, j'ai remarqué une habitude trop tôt acquise de voir tranquillement sur le champ de bataille des morts nus, des ennemis agonisants, des plaies fumantes ; pour moi, j'avoue que le cœur me manqua et que j'eus besoin d'un flacon.

Sur la fin du triomphe, le roi m'honora d'une conversation sur la paix, j'ai dépêché des courriers.

Le roi s'est fort amusé hier à la tranchée. On a beaucoup tiré sur lui, il y est resté trois heures. Je travaille dans mon cabinet, qui est ma tranchée ; car j'avouerai que je suis bien reculé de mon courant par toutes ces dissipations. Je tremblais de tous les coups

de guerre pour décider la conclusion de la paix [1]. Le roi de Prusse, abandonné de la France, demanda la paix à Marie-Thérèse, et ne put l'obtenir. Deux victoires, celle de Fried-

que j'entendais tirer. J'ai été avant-hier voir la tranchée en mon petit particulier : cela n'est pas fort curieux de jour. Aujourd'hui, nous aurons un *Te Deum* sous une tente, avec une salve générale de l'armée, que le roi ira voir du mont de la Trinité. Cela sera beau.

[1] Si l'on avait cru d'Argenson, l'Italie eût eu une paix plus prompte et surtout plus glorieuse :

« Dans mon instruction, je décrivais quels maux avait causés, en Italie, la prétendue supériorité des empereurs d'Allemagne sur le continent. Le temps paraissait venu de l'éteindre et de déclarer les puissances italiques de *franc-alleu* et d'une pleine indépendance. On leur prescrivait l'*association nécessaire* pour maintenir leur liberté à l'avenir, en empêchant tout étranger d'y dominer. Les princes des maisons étrangères, qui s'y trouvaient souverains, devaient se regarder désormais comme Italiens et être exclus de toute souveraineté étrangère qui leur adviendrait. Ils devraient, dans ce cas, opter pour l'une ou pour l'autre et abandonner la souveraineté italienne à celui qui leur serait désigné pour successeur, soit par le traité, soit par convention de la diète italique. Cette condition exclusive était l'âme du partage des biens autrichiens dont il s'agissait. La France, l'Espagne et le roi de Sardaigne avaient l'honneur de cet arrangement. On abolissait jusqu'à la dénomination de *saint empire romain* dans toute l'Italie. La moindre république, le moindre fief, devenait aussi libre de tout souverain étranger que les plus grandes puissances de l'Italie. La maison de France sacrifiait ses droits sans réserve.

« Et certes, si le roi de Sardaigne eût pensé avec moins de hauteur, il eût embrassé ce système avec plus de chaleur et moins de défiance, il ne s'en fût pas découragé si facilement ; mais on ne saurait pénétrer l'âme de ceux avec qui l'on traite. Il vit bien que le roi et moi procédions de bonne foi et avec grand zèle ; mais il connut d'abord quelle serait l'opposition de l'Espagne, et il poussa fort loin son opinion de l'ascendant d'Espagne sur notre cour. Ainsi il alla bride en main sur cet affranchissement général. Il y gagnait, à proportion de son petit état, plus que n'a jamais fait aucun

berg et de Sehr, et l'invasion de la Saxe suivirent ce refus ; l'impératrice devint plus traitable ; la paix fut signée à Dresde (25 décembre 1745). En Flandre, l'armée française s'empara de Mons, Anvers et Bruxelles, et le maréchal de Saxe gagna sur le prince Charles, le seul champion de l'Autriche, la bataille de Raucoux (1746). En Italie, les Impériaux forcèrent le passage de la Bocchetta, prirent Gênes, dont une révolution soudaine les chassa bientôt, et pénétrèrent en Provence, où les arrêta le maréchal de Belle-Isle. Le prétendant était descendu en Ecosse ; Edimbourg lui ouvrit ses portes ; il gagna la bataille de Preston-Pans, pénétra en Angleterre, et s'avança jusqu'à cent milles de Londres, d'où rejeté en Écosse par l'armée du roi Georges, il battit encore les Anglais à Falkirk, pour perdre ensuite la bataille de Culloden contre le duc de Cumberland ; le trône du roi Georges fut sauvé (1746). Dans l'Inde, un habile

conquérant, car il s'assurait fortement ce qu'il gagnait. Il obtenait le Milanais et devenait le chef des princes d'Italie, il y était à peu près ce qu'ont été les empereurs de la maison d'Autriche en Allemagne, plus aguerri, plus puissant que les autres princes, il aurait eu le principal ascendant à *leur diète*, il n'aurait trouvé que trop d'occasions pour se fortifier encore. L'indépendance féodale qu'il acquérait sur les empereurs d'Allemagne était en pur gain pour lui, car il n'aurait pas trouvé les Allemands moins disposés à le secourir contre nous, si nous y avions jamais donné lieu. Ainsi le lien de féodalité, si vanté pour son appui, n'a jamais été qu'un mauvais prétexte. La peur et la défiance se sont seules mises en avant dans le cours de la négociation. Tout le monde y gagnait. L'empire même y eût applaudi. Son tyran seul l'eût regretté, il eût été furieux de cette perte.

Le pape Jules II a dit avec raison que l'Italie ne redeviendrait jamais heureuse et florissante, qu'elle n'eût chassé les *barbares*, c'est-à-dire les étrangers, hors de chez elle. Tôt ou tard, cela doit arriver, à en juger par l'évidence et par la raison ; mais le temps n'en est donc pas encore venu. » (*D'Argenson.*)

marin, M. de La Bourdonnaye avait pris aux Anglais, Madras, que la jalousie de Dupleix, le gouverneur de Pondichéry, l'avait forcé de brûler (1746).

Les succès continuèrent dans la campagne de 1747. Le maréchal de Belle-Isle chassa les Autrichiens et les Piémontais de la Provence ; son frère reprit les îles de Saint-Honoré et Sainte-Marguerite, sur les côtes, et alla se faire tuer à l'attaque imprudente des retranchements du plateau de l'Assiette, près d'Exiles et Fenestrelles. Gênes se délivra de la tyrannie impériale ; le comte de Lowendahl et Contades conquirent la Flandre hollandaise, et s'emparèrent de la forte place de Berg-op-Zoom ; le maréchal de Saxe gagna sur le duc de Cumberland la bataille de Lawfelt. Sur mer, La Jonquière et l'Etenduère se firent battre avec des escadres inférieures à celles de l'amiral Anson et du vice-amiral Hawke ; dans les Indes, Dupleix, le créateur de la colonie, sauva Pondichéry assiégé par les Anglais (1747). L'investissement de Maëstricht, le dernier boulevard de la Hollande, par le maréchal de Saxe, amena des négociations ; sa prise, une suspension d'armes. La paix se conclut à Aix-la-Chapelle (18 octobre 1748). L'infant don Philippe y gagna les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla ; le duc de Modène rentra dans ses états ; Gênes recouvra son territoire et sa liberté ; le roi de Sardaigne garda la portion du Milanais que l'Autriche lui avait cédée ; la France ne se réserva rien pour elle, et rendit toutes ses conquêtes ; sa position lui eût donné des droits à de plus hautes prétentions.

C'est un tableau bizarre que celui de l'état intérieur de de la France à cette époque ; le chancelier d'Aguesseau vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-deux ans (1751). D'Argenson et Machault se disputent le monopole de l'administration ; dans une autre sphère, le jansénisme et les jésuites continuent cette ennuyeuse querelle d'un siècle,

qui devient une affaire politique ; puis, au milieu de tout cela, cette opposition quasi ridicule du vieux parlement à la cour et à la fameuse bulle Unigenitus, cette vie de Louis XV avec ses maîtresses, ses intrigues galantes, sa Pompadour ou sa Dubarry, sa vie tout à fait en dehors du peuple, dont quelques actes impopulaires ont changé l'amour en haine ; enfin le dévouement ultramontain du clergé, qui ne comprend guère plus les libertés de l'église gallicane, et qui semble vouloir anticiper de trente ans sur sa proscription. Le parlement avait encore déclaré la guerre à la royauté, comme au temps de la Fronde, mais sans aucun danger pour elle ; il refuse l'enregistrement de l'impôt des deux vingtièmes ; mais Louis XV se présente à l'assemblée avec tout l'appareil militaire, en supprime deux chambres, et ne laisse au reste que les attributions judiciaires. C'est alors qu'arriva l'assassinat tenté sur le roi par Pierre Damiens. On l'attribua aux jésuites, puis aux jansénistes, puis enfin à la grand' chambre du parlement, qui, chargée de le juger, condamna Damiens à mort (1757).

Il est temps de jeter un coup d'œil sur la situation extérieure de la France, au milieu de ce chaos intérieur. Jaloux des succès que Dupleix avait obtenus dans l'Inde avec l'alliance des princes indigènes, les Anglais avaient plusieurs fois élevé des prétentions sur la partie française du Canada, et bâti le fort de la Nécessité sur notre territoire. M. de Jumonville, envoyé pour les surveiller, fut indignement massacré par eux avec son escorte (1754), et la guerre fut déclarée entre les deux colonies ; Villiers, frère de Jumonville, prit d'assaut le fort de la Nécessité ; le général Braddock, venu d'Angleterre pour faire la conquête du Canada, fut battu sous le fort Duquesne par le marquis de Montcalm et le baron de Dreskau (1755).

L'Angleterre s'en vengea par une perfidie ; trois cents vaisseaux français furent saisis dans ses ports, avant toute

déclaration de guerre ; alors il n'y eut plus à reculer ; le maréchal de Richelieu partit de Toulon pour la conquête de Minorque, à l'époque du désastreux tremblement de terre de Lisbonne, débarqua à Ciutadella, dont il s'empara ainsi que de Mahon ; le fort Saint-Philippe fut de plus difficile accès ; Richelieu le prit d'assaut, après la victoire navale que la Galissonnière remporta sur l'amiral Byng, supérieur en force : l'amiral anglais paya ce revers de sa tête. La guerre devint alors générale en Europe, mais la politique avait changé ; Frédéric était cette fois l'allié de l'Angleterre, et Marie-Thérèse avait négocié un traité d'alliance avec la France, en exploitant à son profit la haine que deux défections et quelques épigrammes avaient inspirée à Louis XV contre le roi de Prusse. Ce dernier était seul contre la France, l'Autriche, la Saxe, la Suède et la Russie, que Marie-Thérèse était parvenue à gagner à sa cause ; l'Angleterre ne pouvait guère faire diversion que par mer. Frédéric II se crut à la veille de son dernier jour ; mais il voulut succomber avec éclat. S'étant mis en garde contre l'invasion probable des Suédois et des Russes, il envahit tout à coup la Saxe, s'empare de Dresde, bloque le camp de Pirna où vingt mille Saxons s'étaient renfermés, et bat à Lovositz l'armée autrichienne qui venait les secourir (1756). L'armée saxonne capitula et fut faite prisonnière de guerre. Puis, enhardi par ce succès, Frédéric pénétra en Bohême, malgré le prince Charles de Lorraine, et dans une seconde bataille sous les murs de Prague, il défit encore les Autrichiens, et leur tua vingt-quatre mille hommes ; un de ses plus vieux et de ses meilleurs généraux, Schwerin, et dix-huit mille Prussiens y périrent : ce fut là le terme de ses succès. Au moment où il allait marcher sur Vienne, le maréchal Daun, encore un temporiseur, l'arrêta dans le village de Kolin, où de savantes dispositions rendaient sa position formidable ; le roi de Prusse voulut attaquer malgré les

représentations de ses généraux : l'artillerie autrichienne foudroya son armée, et la força à une retraite précipitée (1757). L'Europe se remuait enfin à ces bruits lointains de combats, les quatre-vingt mille Russes avançaient, la Suède descendait par la mer Baltique, l'armée française envahissait à la fois le Hanovre contre l'Angleterre, l'Allemagne contre le roi de Prusse. Le maréchal d'Estrées commença la campagne par la prise de Clèves, Wezel et Cologne, battit à Hastenbeck, derrière le Weser, le duc de Cumberland et le prince de Brunswick ; puis le maréchal de Richelieu qu'une intrigue de cour appelait au commandement de cette armée, vint achever la destruction de l'armée anglaise, et força le duc de Cumberland à l'ignominieuse capitulation de Clostersevern (1757). Les troupes de Hesse, de Brunswick et de Gotha devaient rentrer dans leur pays, les Hanovriens rester dans des quartiers désignés.

L'Angleterre se vengea sur mer des désastres de son armée ; dans les Indes, elle s'empara de Chandernagor (1757), de Pondichéry, sur la côte de Coromandel, et de la Guadeloupe, malgré les efforts de Lally, qui paya cher la non réussite de ses projets dans les Antilles ; de Mahé, sur celle de Malabar (1761) ; des descentes nombreuses eurent lieu sur les côtes de France, à la baie de Cancale, près de Saint-Malo, à Cherbourg et à Saint-Brieuc ; à la dernière, le duc d'Aiguillon atteignit les ennemis à Saint-Cast, et leur tua le quart des troupes du débarquement (1758). Dans le Canada, le marquis de Montcalm, avec quatre mille hommes, défit les vingt-deux mille Anglais du général Abercromby ; mais à chaque instant il arrivait des troupes d'Angleterre, tandis que tout convoi français tombait aux mains de l'ennemi. Louisbourg se rendit aux vaincus (1758), puis Quebec (1759), après un siége meurtrier ; Montcalm s'y fit tuer, et le Canada fut perdu pour la France ; l'Inde résistait à peine avec M. d'Aché, après la prise de Pondichéry, et sur mer,

MM. de Laclue et de Conflans se laissaient enlever ou détruire leurs flottes près de Lagos et de Belle-Isle, dont les Anglais avaient pris possession (1759).

En Europe, la guerre se continuait indécise et meurtrière. D'abord, après la capitulation de Clostersevern, le roi de Prusse avait désespéré de son salut ; la Suède, la Russie, l'Autriche, la France, tout allait fondre sur ses États, et à peine avait-il cent cinquante mille hommes. Aussi écrivait-il à son ami Voltaire avec l'intention du suicide ; ce roi poëte chantait son hymne de mort en médiocres vers français, qu'en cette crise même il soumettait à la censure du philosophe. Sa fortune l'emporta, l'orage alla se dissipant peu à peu ; il en fut quitte pour quelques défaites et quelques victoires, pour un peu de sang. A la nouvelle de l'entrée des Français en Allemagne, Frédéric laissa son armée de Silésie au duc de Bevern, et, avec vingt mille hommes, s'en vint attaquer l'armée combinée des princes de Soubise et de Saxe Hildburghausen ; la bataille se donna à Rosback, près de Gotha ; le roi de Prusse vainqueur (1757) reprit aussitôt la route de la Silésie, laissant les vaincus opérer précipitamment leur retraite vers le maréchal de Richelieu, mais il n'arriva que pour sauver les débris de son armée détruite à Breslaw par le prince de Lorraine et le feld-maréchal Daun ; quelques jours après, il prit sa revanche à Lissa, où la témérité du prince Charles l'emporta sur la sage lenteur du feld-maréchal (1757, 6 décembre . La conquête de la Silésie suivit de près cette seconde victoire : la Prusse était sauvée, l'armée française avait été refoulée vers le Rhin, les Autrichiens fuyaient vers la Bohême ; un vieux général, Lewhald, avec vingt-quatre mille Prussiens, avait chassé les quatre-vingt mille Russes de la Prusse orientale, et forcé les Suédois à évacuer la Poméranie, et à se réfugier sous le canon de Stralsund, puis enfin dans l'île de Rugen.

L'abbé de Bernis, secrétaire des affaires étrangères, conseilla la paix à Louis XV, dans ces moments de revers; il fut disgracié; toute l'Europe était à la guerre. En Angleterre, le duc de Cumberland venait d'être éloigné du commandement des armées, et le fougueux Pitt avait remplacé le pacifique Fox au ministère; son premier acte fut de rompre la capitulation de Clotersevern, dont tout le blâme retomba alors sur le maréchal de Richelieu. On envoya, pour le remplacer, le comte de Clermont, général inhabile, qui n'avait rien que sa bravoure contre l'habileté du chef des ennemis, le prince Ferdinand de Brunswick. Une manœuvre hardie de ce dernier, qui n'avait guère que trente mille hommes, fit abandonner l'Allemagne aux quatre-vingt mille hommes du comte de Clermont; Brême, Brunswick, Hanovre, toutes nos places fortes en Allemagne furent évacuées : le comte de Clermont ne se crut en sûreté que quand il eut mis le Rhin entre lui et l'ennemi (1758).

Le roi de Prusse volait toujours d'un endroit à l'autre pour la défense de ses Etats ou l'envahissement de l'Autriche. Il avait déjà pénétré en Moravie, après avoir délivré la Silésie, et formé le siége d'Olmutz, quand l'arrivée de cent mille Russes, sous les ordres de Fermor, le rappela entre la Vistule et l'Oder : une bataille sanglante se livra à Zorndorf, près de Custrin; les Prussiens avaient à venger le sang de leurs frères et le ravage de leur pays par les Cosaques; vingt mille Russes y périrent, car leurs ennemis ne faisaient pas de quartier; Fermor se retira en Pologne, et Frédéric, toujours infatigable, alla délivrer en Saxe, son frère le prince Henri, que le feld-maréchal Daun pressait sous les murs de Dresde. Surpris par les Autrichiens dans le village d'Hochkirch, il essuya à son tour une défaite meurtrière; deux de ses meilleurs généraux, Keith et le prince de Brunswick, y furent tués; le prince Maurice

d'Anhalt fait prisonnier, mourut de ses blessures (14 octobre 1758).

La persévérance de Frédéric et la lenteur habituelle de Daun rendirent cette victoire inutile; Neiss, assiégé par l'armée victorieuse, fut délivré par les Prussiens, et le feld-maréchal ne put s'emparer de Dresde. Sur le Rhin, même physionomie de guerre, des succès, des revers, beaucoup de fautes et quelques ridicules, comme fut celui du comte de Clermont, vaincu à Crevelt, et arrivant à Nuys au milieu de sa fuite. Il demande aux magistrats de la ville s'il est déjà arrivé beaucoup de fuyards : *Non, monseigneur, vous êtes le premier*. Le prince Ferdinand de Brunswick gagna sur lui la bataille de Crevelt; mais, d'un autre côté, le prince de Soubise battit le prince d'Isembourg à Saugerhausen et Lutzelberg, dans la Hesse (1758).

La Russie laissait toujours ses cent mille hommes dans la lice, et l'Autriche renouvelait sans cesse ses réserves; Soltikoff avait remplacé Fermor et battu à Palzig le général Wedel, auquel Frédéric avait conféré le singulier titre de dictateur. Le roi de Prusse, qui voulait venger la défaite de son lieutenant, fut vaincu comme lui près de Francfort, dans la forêt de Kunesdorff; mais le général russe n'osa pas profiter de sa victoire, pour ne pas encourir la disgrâce du futur empereur, Pierre III, admirateur passionné de Frédéric. Une dernière défaite à Maxen, où un corps de douze mille hommes se laissa faire prisonnier de guerre par les Autrichiens, acheva la ruine des Prussiens du côté de la Russie et de l'Autriche. Sur le Rhin, le prince Ferdinand se maintenait toujours; repoussé à Berghen par le maréchal de Broglie, il prit sa revanche à Minden sur le maréchal de Contades (1759).

La France était épuisée, la pénurie du trésor était extrême, et, pour piquer l'amour-propre de ses sujets, Louis XV avait fait porter sa vaisselle à la monnaie. Mais

l'état des autres puissances n'était pas moins déplorable ; la Prusse surtout n'avait plus ni hommes ni argent, et ses victoires achevaient de l'affaiblir ; Frédéric n'avait pu reprendre le château de Dresde ; le général autrichien Laudon avait battu un de ses lieutenants, Fouquet, à Landshut ; les Autrichiens, réunis avec les Russes, avaient pris Glatz en Silésie, et marchaient sur Berlin, qu'ils mirent à contribution. Le prince ne s'en émut pas ; rôdant toujours autour de l'armée autrichienne, il écrasa le corps de Laudon à Lignitz, puis le feld-maréchal lui-même à Torgau (1760), pendant que sur le Rhin le prince héréditaire de Brunswick battait le maréchal de Broglie à Warbourg, et se laissait vaincre à Clostercamp, après le célèbre dévouement du chevalier d'Assas (1760).

Le roi d'Espagne, Ferdinand VI, venait de mourir (1761). Le duc de Choiseul, successeur de l'abbé de Bernis, plus décidé que jamais à continuer la guerre, afin de faire sa cour à la Pompadour, fit conclure avec son successeur, don Carlos, roi des Deux-Siciles, le fameux pacte de famille spécialement dirigé contre la prépondérance maritime de l'Angleterre. L'article secret du traité, qui se dévoila plus tard (1762), fut la cession d'une partie de la Louisiane à l'Espagne ; cette alliance n'amena que des revers aux deux marines réunies. Sur terre, la haine durait encore contre le malheureux Frédéric ; Laudon s'emparait de Schweidnitz, en Silésie, les Russes emportaient Colberg ; les Prussiens évacuaient la Saxe ; le prince Ferdinand gagnait sur le maréchal de Broglie la bataille de Fillingshausen, qui causa la disgrâce du maréchal (1761), et le prince de Condé prenait une revanche de cet échec au combat de Joannesberg, où Ferdinand fut défait à son tour (1762). La bataille de Freyberg, où le prince Henri de Prusse vainquit le feld-maréchal Daun, fut le dernier fait d'armes de la guerre de sept ans, où toute l'Europe avait souffert, excepté l'Angleterre ; la perte des colonies françaises avait été consommée par la prise de la Martinique ; l'Espagne aussi avait perdu Cuba, les îles Philippines, la Havane et Manille (1761). Des négociations s'ouvrirent à Paris, et la lassitude des puissances ennemies fit presser la conclusion de la paix (10 février 1763).

La France céda à l'Angleterre l'Acadie, le Canada, l'île du cap Breton, Grenade, Saint-Vincent, la Dominique et Tabago en Amérique, la rivière de Sénégal en Afrique, l'île de Minorque et le fort Saint-Philippe ; elle recouvra Saint-Pierre, Miquelon, la Guadeloupe, la Martinique, Marie-Galande, la Désirade et Sainte-Lucie dans les Antilles, Belle-Isle sur les côtes de France, Gorée sur celle d'Afrique, et tout ce qu'elle possédait dans l'Inde ; elle dut restituer toutes ses conquêtes d'Allemagne. A l'article de l'Espagne, l'Angleterre rendit Cuba, la Havane, et garda les Florides, ainsi que la baie de Pensacola. Le Portugal, son allié, et l'Espagne se restituèrent réciproquement toutes leurs prises sur les frontières.

Dans le traité entre le roi de Prusse et Marie-Thérèse, il fut stipulé que Frédéric II garderait la Silésie, et rendrait le comté de Glatz avec toutes les places qu'il occupait en Saxe. La Suède et la Pologne avaient déjà fait la paix avec la Prusse. Ainsi finit la fameuse guerre de sept ans (1763).

Louis XV, las de la guerre, alla s'endormir enfin dans les bras de la Pompadour, que devait bientôt remplacer la comtesse Dubarry, la dernière et la plus folle de ses maîtresses. Son égoïsme l'éloignait du peuple, qui pressentait déjà le rôle qu'il allait jouer. Le roi seul, avec sa cour licencieuse, s'en tenait au présent, pendant qu'au delà du cercle des royales faveurs chacun regardait l'avenir ; l'opinion, que le roi de France avait toujours maîtrisée depuis Louis XIV, commençait à se séparer de lui et à se formuler indépendante : c'était elle qui, par l'organe du parlement,

chassait les jésuites de France (1764), et supprimait une institution, bonne sans doute au Paraguay et partout où il y avait des âmes neuves à convertir, mais dont la France repoussait la politique intrigante et inquisitoriale ; c'était elle qui soulevait le peuple, au jugement de Lally et de la Chalotais, victimes tous deux d'une menée de cour. Louis XV ne comprenait pas le progrès, ou plutôt on ne voulait pas qu'il le comprît. Le duc de Choiseul, qui montrait la velléité de suivre le mouvement de l'époque, fut exilé, ainsi que le duc de Praslin. Saute, Choiseul ! saute, Praslin ! Les deux oranges de la Dubarry avaient décidé le roi à ce coup d'état. Le chancelier Maupeou parvint ainsi au ministère (1768).

Alors survint le célèbre procès du duc d'Aiguillon, gouverneur de la Bretagne. Maupeou s'en servit pour arrêter le parlement en faisant tomber sur l'accusé les faveurs de Louis XV. Le parlement protesta et fut dissous ; plusieurs princes du sang, le prince de Condé, les ducs de Bourbon, d'Orléans et de Chartres, qui avaient protesté aussi contre le lit de justice (1771), furent envoyés en exil. Le réveil de l'autorité royale se fit sentir aussi sur les parlements de province ; mais alors Louis XV, épuisé, se reposa dans cette heure de paix précaire. Comme toujours, pourtant, le grand mal était dans le désordre des finances ; les spéculations de l'abbé Terray ne purent ni réduire la dette ni faire abolir l'impôt des deux vingtièmes. La France était alors si préoccupée d'elle-même qu'elle n'entendit pas tomber la Pologne, après l'infâme partage de 1773. Louis XV meurt le 10 mai 1774, faisant mentir le mot de Vitellius[1] : le peuple, son ennemi, ne put supporter l'odeur de son cadavre.

[1] Le cadavre d'un ennemi sent toujours bon.

CHAPITRE XI.

RÈGNE DE LOUIS XVI (1774-1789).

Nous arrivons à Louis XVI, à cet honnête homme sur le trône, au cœur bon, à la volonté faible, qui, tout en admirant les progrès de la révolution, se laissa déborder par elle, finit par en appeler à l'étranger, et expia sa faute sur l'échafaud.

A son avénement au trône, tout le vieil édifice de Louis XV tomba : la comtesse Dubarry se retira de la cour après une réclusion de quelques jours dans un couvent ; le chancelier Maupeou fut remplacé par le comte de Maurepas, l'abbé Terray par le vertueux et intègre Turgot. La faveur publique était tout acquise à un jeune roi qui montrait déjà la sagesse d'un vieillard, qui supprimait le droit de joyeux avénement, qui rétablissait le parlement dans toutes ses fonctions (1774) ; sa jeune et brillante épouse, Marie-Antoinette, partageait avec lui le bonheur de ces premiers

jours de règne, et les regards du peuple. Les malheurs du sacre, où deux cents personnes moururent étouffées, ne firent qu'une légère diversion à l'engouement général; mais les embarras financiers vinrent tout aussitôt à la traverse des manifestations populaires et jetèrent une teinte sombre sur les commencements de ce règne. Après Turgot, dont la probité ne réussit pas au trésor, Necker vint apporter à la France ses spécieuses théories avec son habileté commerciale; le grand but auquel tendait la royauté, et qui seul pouvait la sauver, était l'amortissement de la dette publique avec le moins de frais et le plus de profit possible: Turgot avait cru l'atteindre par l'économie seule, sans emprunts et sans impositions; Necker voulut y arriver par l'emprunt, en rendant le crédit public solidaire de la dette du pays, en faisant accepter les billets d'état aux riches capitalistes, qui les revendaient eux-mêmes avec bénéfice. Ce système, dont une paix longue et profonde eût peut-être garanti le succès, ne tint pas contre la nouvelle guerre d'Amérique, jointe aux folles prodigalités d'une cour brillante. Une révolution générale venait d'éclater dans les colonies anglaises, que des vexations tyranniques, et en dernier lieu l'impôt arbitraire sur le timbre et le thé, avaient exaspérées. De Boston, où elle prit naissance, la révolte avait grandi et s'était étendue entre les deux mers; Franklin vient demander les secours de la France contre la métropole. Le moment était favorable, les mots de république et de liberté prenaient faveur chez une population déjà pleine de Voltaire et de Rousseau, nourrie des idées philosophiques du dix-huitième siècle; et d'ailleurs la haine contre l'Angleterre était si profonde! Louis XVI n'y vit que la gloire comme le reste de la nation, malgré la pénurie du trésor; une foule de jeunes gentilshommes, avides de cette liberté, qui bientôt allait proscrire leur caste en France, s'embarqua pour le Nouveau-Monde avec le jeune marquis de Lafayette. La guerre fut déclarée à l'Angleterre (1778).

La marine française avait été anéantie; de nouveaux vaisseaux s'élevèrent dans les ports de Brest et de Toulon, et le combat indécis d'Ouessant, entre l'amiral Keppel et d'Orvilliers, rassura Louis XVI, qui craignait déjà pour cette flotte inexpérimentée. Les héros de cette guerre maritime furent le comte d'Estaing et le bailli de Suffren pour la France, l'amiral Rodney pour l'Angleterre. Pendant que Washington exécutait en Amérique ces campagnes hardies qui, heureuses ou malheureuses, tournaient toujours au profit de sa patrie, et se terminèrent par la capitulation de lord Cornwallis (1781), le comte d'Estaing laissait prendre Saint-Pierre, Miquelon et Sainte-Lucie (1778), s'emparait de Saint-Vincent et de La Grenade, et échouait devant Savannah et Rhode-Island (1779); de Guiche et l'amiral Rodney s'observaient dans les Antilles, et la Hollande entrait dans la lice comme alliée de la France pour y perdre ses colonies (1780). Le duc de Crillon s'était emparé de Minorque sur les Anglais; mais dans les Indes, le bailli de Suffren, malgré ses brillants combats contre l'amiral Hugues, n'avait pu sauver que le cap de Bonne-Espérance; Pondichéry était tombé aux mains des ennemis (1781); dans les Antilles, l'amiral français de Grasse fut fait prisonnier au combat des Saintes par l'amiral Rodney (1782); l'Espagne, qui avait proposé sa médiation, fut entraînée dans le mouvement général, et se déclara pour la France (1779); mais les deux marines réunies ne purent reprendre Gibraltar (1782); le feu des assiégés détruisit les batteries flottantes du duc de Crillon sur lesquelles reposait toute la théorie du siége, et l'amiral Howe vint avec sa flotte ravitailler la forteresse.

Cependant l'Angleterre fatiguée se tourna vers la paix; la recomposition du ministère, où vint figurer le pacifique

Fox, amena des négociations ; un traité définitif régla les conditions auxquelles l'Angleterre reconnaissait l'indépendance des États-Unis (1783). La France conclut avec l'Angleterre un traité de commerce, dans lequel furent comprises l'Espagne et la Hollande. La guerre de l'indépendance n'avait fait qu'aggraver la plaie intérieure ; Necker avait essayé tous les moyens, emprunts, créations de cinq millions de rentes viagères, suppressions des droits féodaux ; son compte rendu ne satisfit personne, il fut remplacé par M. de Calonne, qui, pour guérir le mal, conseilla la convocation d'une assemblée de notables, dont l'intervention devait être impuissante, demanda l'abandon des priviléges de la noblesse, et finit par être disgracié (1787), pour faire place à Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse. Le nouveau ministre proposa sa théorie des emprunts graduels, qui provoqua la dernière résistance politique du parlement, puis cet immense emprunt de quatre cent vingt millions, auquel s'opposa en vain le duc d'Orléans. Le crédit de Brienne ne fut pas long ; quand tous les expédients furent épuisés [1], il donna sa démission en demandant le retour de Necker. Celui-ci, plus habile, ne voulut pas assumer sur lui seul la responsabilité de la dette publique, et fit résoudre le roi à la convocation des états-

[1] 1787.

Pour la première fois, dans le dix-huitième siècle, un hommage fut rendu au principe de la publicité en matière d'administration, le jour où l'opinion publique força Louis XVI à consulter les notables. Le 22 février 1787, les princes, le haut clergé, la haute noblesse les conseillers du roi, ainsi que les chefs de quelques grandes municipalités, sont réunis à Versailles, au nombre de cent trente-sept membres, pour indiquer les moyens d'améliorer les revenus de l'état et d'assurer leur libération entière. Il leur est exposé que le déficit est de cent quarante millions.

Mai, 25. — L'assemblée des notables se sépare après avoir arrêté six articles principaux. — 1° Établissement d'assemblées provinciales pour l'égale répartition des impôts ; 2° emprunt de six millions de rentes viagères ; 3° suppression de la corvée ; 4° suppression d'un grand nombre de droits sur les traites et gabelles ; 5° reculement des barrières fiscales aux frontières ; 6° Établissement d'un conseil des finances. Ces six articles sont adoptés par le roi. Le général marquis de Lafayette, membre de cette assemblée, a proposé la suppression des lettres de cachet et des prisons d'état ; il a demandé l'état civil des protestants et la convocation des députés de la nation.

Juin, 17. — Une déclaration du roi, confirmative d'un arrêt rendu en septembre 1774, accorde la liberté du commerce des grains.

22. — Une déclaration du roi, établit des assemblées provinciales pour l'égale répartition des impôts.

27. — Une autre convertit en une prestation en argent la corvée pour la confection ou l'entretien des routes.

Juillet, 6. — Le parlement de Paris délibère sur deux édits bursaux qu'on lui enjoignait d'enregistrer. L'un établit un *droit de timbre* sur les provisions, brevets, commissions d'offices quelconques et sur les actes civils ; l'autre remplace les *vingtièmes* par une subvention territoriale de 80 millions. Le parlement supplie le roi de lui faire communiquer les états des recettes et des dépenses ; il éprouve un refus : alors il se déclare incompétent pour vérifier de tels édits ; ajoutant qu'*aux seuls représentants de la nation appartient le droit d'accorder des subsides*. Il demande la convocation des états-généraux.

Août, 1er. — Brienne est nommé premier ministre.

6. — Le parlement de Paris vient à Versailles pour une séance royale ou *lit de justice*. Le roi y fait enregistrer les deux édits concernant les nouveaux impôts. Le lendemain, le parlement s'assemble à Paris, et déclare nulle et illégale la transcription faite sur les registres.

10. — Une plainte est portée au parlement de Paris sur les abus d'autorité et les prodigalités de l'ex-contrôleur général Calonne. Elle est admise avec permission d'informer.

14-15. — Le conseil du roi évoque cette plainte, et défend au par-

généraux; une seconde assemblée des notables régla la forme de la représentation, après de nombreuses discussions entre les différents ordres. Le tiers-état obtint d'y être

lement de donner suite à son arrêt. Le parlement de Paris est exilé à Troyes : la même mesure fut prise contre d'autres parlements.

18. — Les frères du roi, escortés de troupes, sont envoyés à la cour des comptes et à la cour des aides pour y forcer l'enregistrement des édits bursaux de finances.

Septembre, 20. — Le parlement de Paris, dont Brienne a gagné les principaux membres, est rappelé et admet les nouveaux impôts.

Novembre, 19-20. — Un lit de justice est tenu au parlement de Paris pour forcer l'enregistrement d'un édit qui créait divers impôts jusqu'à concurrence de 440 millions. Plusieurs conseillers s'y opposent avec force. Les conseillers Fréteau, Sabatier de Cabre sont exilés par le roi, ainsi que le duc d'Orléans.

Décembre, 18. — Une déclaration du roi annonce la convocation des états-généraux; mais dans cinq ans.

1788.

Janvier, 4. — Le parlement de Paris rend un arrêt contre l'émission des lettres de cachet et pour le rappel des exilés. Il le fait suivre de déclarations énergiques contre les actes arbitraires du gouvernement.

17. — Le roi casse cet arrêt; mais le lendemain, 18, le parlement en confirme les conclusions.

21. — Une déclaration du roi rend aux non-catholiques les droits civils dont ils sont privés depuis 1685.

Février, 15. — Une déclaration du roi abolit la torture préparatoire.

Avril, 21. — Le parlement de Grenoble menace de séparer le Dauphiné de la France, si les abus ne sont pas redressés.

Mai, 3-5. Un arrêt du parlement de Paris déclare que la France est une monarchie gouvernée par le roi suivant les lois; plusieurs, qui sont fondamentales embrassent et contiennent :

1° Le droit de la maison régnante au trône, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture;

2° Le droit de la nation d'accorder librement les subsides par

représenté en nombre double aux deux autres ordres de l'état, le clergé et la noblesse; l'ouverture des états eut lieu le 1er mai 1789.

l'organe des états-généraux régulièrement convoqués et composés;

3° Les coutumes et les capitulations des provinces;

4° L'inamovibilité des magistrats;

5° Les droits des cours de vérifier dans chaque province les volontés du roi, et de n'en ordonner l'enregistrement qu'autant qu'elles sont conformes aux lois constitutives de la province, ainsi qu'aux lois fondamentales de l'état;

6° Le droit de chaque citoyen de n'être jamais traduit, en aucune manière, pardevant d'autres juges que ses juges naturels, qui sont ceux que la loi désigne;

7° Le droit de n'être arrêté, par quelque ordre que ce soit, que pour être remis sans délai entre les mains des juges compétents.

Cette délibération venait d'être prise par le parlement, lorsque trois conseillers furent arrêtés pendant la nuit dans la grand'chambre assemblée.

8. — Le roi tient à Versailles un lit de justice du parlement de Paris. Louis ordonne l'enregistrement de plusieurs édits relatifs aux fonctions et à la compétence des tribunaux du royaume, à certains points de la procédure criminelle, et à l'établissement d'une cour suprême nommée *cour plénière*, destinée à juger en dernier ressort, suivant les lois communes à tout le royaume. Cette cour devait se composer des princes, des pairs, d'un certain nombre de magistrats, d'officiers militaires et de prélats choisis par le roi. Cette cour ne fut jamais réunie.

16. — Le Châtelet (l'un des tribunaux de Paris), rend un arrêté contre les édits du 8.

20. — Le parlement de Rennes déclare infâmes ceux qui entreront dans la cour plénière. Les troupes et la bourgeoisie se battent dans les rues de cette ville.

Juin, 7. — A Grenoble, les habitants, aidés de paysans, résistent à deux régiments chargés d'arrêter tous les membres du parlement.

20. — Le roi casse les arrêts du parlement contre les nouveaux édits. Huit parlements sont exilés.

Juillet, 5. — Le conseil-d'état prescrit des recherches sur les

Ainsi ce fut Louis XVI lui-même qui poussa la France à la révolution, involontairement sans doute, mais par la seule force des choses. Il espérait que la représentation nationale s'imposerait quelques grands sacrifices, mais il n'avait pas songé à la réaction contre l'aristocratie privilégiée, au réveil du peuple, à la voix puissante de Mirabeau. La cour semblait se jouer du danger; alors se jugeait le

élections et la réunion des anciens états-généraux. Le peuple de Rennes se révolte et brûle les arrêts du 8 mai.

Aout, 8. — Le conseil d'état fixe au 1er mai 1789 la tenue des états-généraux, et suspend jusqu'à cette époque l'établissement de la cour plénière.

24. — Le cardinal de Brienne, principal ministre, homme ambitieux, à petites vues et à petits moyens, se retire avec 800,000 fr. de revenus en bénéfices ou pensions. Necker, de Genève, est remis à la tête des finances.

27. — Les premiers mouvements populaires éclatent à Paris. L'effigie de Brienne est brûlée au pied de la statue de Henri IV.

29. — Émeutes à Paris; la force armée fait feu, quelques chefs populaires sont punis de mort.

Septembre, 23. — Une déclaration du roi statue que les états-généraux s'assembleront en janvier 1789, et que les officiers des cours de justice rentreront en exercice. En enregistrant cette déclaration, le parlement de Paris énonce la clause expresse qu'ils seront régulièrement convoqués et composés selon la forme observée en 1614, c'est-à-dire les trois ordres votant séparément, et produisant trois votes collectifs : les députés de chaque ordre élus en nombre égal.

Novembre, 6. — La deuxième assemblée des notables, composée comme la première, s'ouvre à Versailles. Elle devait délibérer sur la composition et la forme de convocation des états-généraux, sur l'ordre des élections et sur la manière de régler la tenue des assemblées appelées à donner les instructions des députés.

Décembre, 1er. — Les états du Dauphiné, réunis à Romans, décident d'un accord unanime que le nombre des députés que la province doit envoyer aux états-généraux sera fixé d'après la population, sans égard à la quotité des impôts; *parce qu'on se rassemble*

scandaleux procès du collier, dans lequel figuraient un cardinal, une reine, un conseiller au parlement, et un charlatan (le prince de Rohan, Marie-Antoinette, d'Epréménil et le prétendu comte de Cagliostro, le charlatan à la mode), et cependant l'orage grondait dans les faubourgs de Paris comme dans le reste de la France. Le faubourg Saint-Antoine, dans un de ses jours d'émeutes, avait pillé

en états-généraux comme hommes libres et non comme hommes plus ou moins riches. La représentation du Dauphiné est fixée à trente députés (cinq du clergé, dix de la noblesse et quinze du tiers état).

Le parlement de Paris s'en remet à la sagesse du roi pour fixer le nombre des députés que chaque ordre doit envoyer aux états. Louis est supplié de ne pas retarder la convocation des états; de déclarer leur retour périodique; leur droit d'établir des impôts; la suppression de tous impôts distinctifs des ordres; l'égalité des charges; la responsabilité des ministres; la liberté individuelle des citoyens, et la liberté légitime de la presse.

12. — La deuxième assemblée des notables est close. La majorité a pensé que le nombre des députés devait être, pour chaque bailliage, le même qu'en 1614. Des sept bureaux dans lesquels l'assemblée s'est divisée, celui que présidait Monsieur (Louis XVIII), émit *seul* le vœu que le tiers-état eût des représentants en nombre égal aux représentants réunis des deux ordres du clergé et de la noblesse. Dans deux autres bureaux la minorité fut de huit contre seize.

20. — Les ducs et pairs de France se réunissent au Louvre, trente d'entre eux siégent et présentent au roi un arrêté par lequel ils expriment le vœu de supporter tous les impôts et charges publiques dans la juste proportion de leur fortune, sans exception pécuniaire quelconque.

27. — Le conseil d'état détermine : 1° que les députés, aux prochains états-généraux, seront au moins au nombre de mille; 2° que ce nombre sera formé en raison composée de la population et des contributions de chaque bailliage; 3° que le nombre des députés du tiers-état sera égal à celui des deux autres ordres réunis.

A. Savagner. (*Biblioth. populaire.*)

plusieurs manufactures et préludé aux drames révolutionnaires. La vieille monarchie se disloquait sous la main nerveuse du peuple, qui bientôt allait frapper sans pitié ; Louis XVI lui-même devait être une des premières victimes.

CHAPITRE XII.

ASSEMBLÉE CONSTITUANTE.

Les états-généraux s'ouvrirent, à Versailles, le 4 mai 1789, par une procession solennelle, où figuraient près de douze cents députés, princes, ducs et pairs, simples gentilshommes, dignitaires de l'Eglise, humbles curés de villages, obscurs représentants des communes, tous ceux qui avaient un intérêt sérieux, égoïste ou légitime, aux grandes questions du moment. La noblesse et le clergé avaient pour eux l'éclat du nom et la splendeur du costume, mais le tiers-état allait secouer les plis de son manteau noir et en faire sortir la guerre ; il s'abritait derrière l'opinion, qui était devenue une puissance irrésistible, et dès les premiers jours il fut facile de prévoir que le privilége serait vaincu dans la lutte, que les tardives résistances de la royauté tourneraient à sa ruine, que la nation, une fois arrivée à la surface, attirerait violemment à elle tout le pouvoir dont elle s'était laissé dépouiller pendant une longue série

de siècles. L'aristocratie, tant séculière que religieuse, avait envoyé ses membres les plus éminents et ses illustrations les plus incontestées ; mais les mandataires du peuple étaient pour la plupart des hommes profondément convaincus de la sainteté de leur mission, irrités des injustices du passé, nourris de la lecture du *contrat social*, pénétrés de la nécessité d'une constitution, qui garantirait les droits de tous, et résolus à poursuivre à tout prix l'accomplissement des réformes réclamées par l'unanimité des cahiers des bailliages. On comptait parmi eux des esprits ardents et des intelligences systématiques, l'abbé Sieyès, dont la fameuse brochure : *Qu'est-ce que le tiers-état?* avait eu un si vaste retentissement, le comte de Mirabeau, qui ne pouvait pardonner à l'ancien régime les rudes persécutions de son orageuse jeunesse, l'académicien Bailly, le juge Mounier, l'avocat Barnave, et cent autres plébéiens d'origine ou de cœur, auxquels il n'avait jusqu'alors manqué qu'une tribune aux harangues. Mirabeau n'était du reste pas le seul transfuge de la noblesse, et le brillant marquis de Lafayette, l'ami et le compagnon du grand Washington, se préparait à défendre la cause populaire, ainsi que le duc d'Orléans, le conseiller du parlement Duport et les frères de Lameth.

La séance royale fut imposante (5 mai). Louis XVI, s'essayant aux formes constitutionnelles, prononça un discours où se trahissait déjà la fatale indécision de son caractère ; le garde-des-sceaux parla des droits et des intentions de la couronne ; Necker raconta la déplorable situation des finances, et la bataille s'engagea. Les premiers dissentiments se révélèrent sur une question préliminaire qui les renfermait toutes, celle de la vérification des pouvoirs ; la noblesse et le clergé votèrent la vérification séparée ; le tiers-état refusa d'abord de se constituer en l'absence des deux autres ordres, car il avait compris que de

là dépendait tout l'avenir de la révolution. Les tentatives de conciliation, les pourparlers, les conférences ne firent qu'envenimer les haines des privilégiés et leur inspirer la peur de cette puissance nouvelle qui se montrait en scène. Puis, lorsque les députés des communes crurent avoir assez prouvé leur longanimité, lorsqu'ils se sentirent forts de l'appui des masses en dehors des salles de délibération, ils marchèrent audacieusement en avant et déclarèrent qu'envoyés par les quatre-vingt seize centièmes au moins de la nation, il n'appartenait qu'à eux de représenter et d'interpréter sa volonté générale. Les états-généraux devinrent l'assemblée nationale (17 juin), au bruit des applaudissements, et à l'inaction forcée des premières séances dut succéder toute l'activité des pouvoirs constitutionnels.

L'impulsion était donnée ; l'assemblée légalisa aussitôt la perception des impôts, bien qu'ils eussent été établis sans le consentement de la nation et les prorogea jusqu'au jour de sa séparation ; elle mit les créanciers de l'Etat sous la sauvegarde de la loyauté française et songea aux moyens de parer à l'effrayante aggravation de la misère publique, qui était venue s'ajouter à toutes les causes d'agitation, grâce à la terrible sécheresse et au rude hiver de 1788. Elle s'immisçait aussi peu à peu dans tous les détails de l'administration et préparait, au détriment des autorités encore debout, sa future omnipotence. La royauté menacée s'émut et fit mine d'intervenir, mais il était trop tard, et les ruses mesquines n'étaient pas de nature à arrêter le mouvement des esprits. La fermeture momentanée de la *salle des Menus*, par ordre royal, donna au tiers-état tout le prestige de la persécution et provoqua le fameux serment du jeu de Paume, par lequel les communes jurèrent de ne jamais se séparer et de se rassembler partout où les circonstances l'exigeraient, jusqu'à ce que la constitution

du royaume fut faite et affermie sur des fondements solides (20 juin). En vain par la déclaration du 23 juin, Louis XVI maintenait l'ancienne distinction des ordres, annulait les précédentes délibérations du tiers, lui interdisait la discussion des droits féodaux, tant utiles qu'honorifiques, de l'aristocratie, et protestait que, si on l'abandonnait dans une si belle entreprise, il ferait seul le bien de ses peuples ; cette déclaration ne servit qu'à démontrer l'impuissance de la cour. Mirabeau répondit au grand-maître des cérémonies, qui enjoignait à l'assemblée de s'ajourner au lendemain, par une vigoureuse apostrophe, qui est restée célèbre dans l'histoire. « Messieurs, s'écria Sieyès, vous êtes aujourd'hui ce que vous étiez hier ; » et l'assemblée annonça sa ferme résolution de persister dans ses précédents arrêtés ; puis, afin de prévenir tout acte de violence, qui pourrait être tenté contre elle-même ou quelques-uns de ses membres, elle déclara que la personne de chaque député était inviolable et que quiconque attenterait à cette inviolabilité serait réputé traître et infâme, coupable de crimes capitaux.

C'était là une protestation énergique contre tout essai de dissolution, et Necker, qui n'avait pas voulu assister à la séance du 23 juin, qui voyait arriver l'heure de sa disgrâce, fut couvert d'applaudissements. A la cour on se félicitait déjà des résultats probables de ce coup d'état, et la coterie, à la tête de laquelle s'était mise la reine, se laissait aller à l'espoir d'un meilleur avenir ; mais, lorsqu'on eut appris que l'assemblée avait persévéré dans sa ligne de conduite, en dépit de toutes les injonctions, et que la multitude criait : Vive Necker, jusque sous les fenêtres du palais, l'épouvante gagna tous les partisans de la réaction, et la stupeur fit place à la joie. On supplia le Génevois de conserver son portefeuille, Louis XVI écrivit lui-même à la noblesse pour l'engager à se rendre dans le sein de l'assemblée. La

majorité du clergé avait effectué sa réunion dès le 22 juin ; le 24, quarante-sept gentilshommes renoncèrent à leur isolement, et le 27, le reste des opposants dans les deux premiers ordres entra à son tour dans la salle du tiers-état, le regard soucieux et le visage empreint d'une profonde tristesse. Ainsi la fusion se trouvait complète quatre jours après la défense solennelle du roi, et les représentants des communes acquéraient la pleine jouissance du pouvoir législatif ; la question du vote par tête n'avait pas encore été posée, mais elle était résolue par le fait.

On pouvait donc s'occuper de l'objet principal de la tenue des états-généraux, c'est-à-dire de l'établissement d'une constitution, et l'on se hâta de nommer un comité chargé de présenter un ordre de travail. La difficulté était grande à coup sûr, car les moyens de comparaison n'existaien point dans le passé. « Si on appelle ainsi, dit M. Thiers (1), toute espèce de rapports entre les gouvernés et le gouvernement, sans doute la France possédait une constitution ; un roi avait commandé et des sujets obéi ; des ministres avaient emprisonné arbitrairement ; des traitants avaient perçu jusqu'aux derniers deniers du peuple ; des parlements avaient condamné des malheureux à la roue. Les peuples les plus barbares ont de ces espèces de constitution. Il y avait eu en France des états-généraux, mais sans attributions précises, sans retours assurés et toujours sans résultats. Il y avait eu une autorité royale, tour à tour nulle ou absolue. Il y avait eu des tribunaux ou cours souveraines, qui souvent joignaient au pouvoir judiciaire le pouvoir législatif ; mais il n'y avait aucune loi qui assurât la responsabilité des agents du pouvoir, la liberté de la presse, la liberté individuelle, toutes les garanties enfin

[1] Histoire de la Révolution française.

qui dans l'état social, remplacent la fiction de la liberté naturelle. » Cependant le dépouillement des cahiers offrait des matériaux précieux ; l'unanimité des cahiers des bailliages prescrivait le gouvernement monarchique, l'inviolabilité de la personne du monarque, l'hérédité de la couronne de mâle en mâle, le maintien du pouvoir exécutif entre les mains du roi, la responsabilité des agents de l'autorité, le concours de la nation et du roi pour la confection des lois, le vote de l'emprunt et de l'impôt, le respect de la propriété et la liberté individuelle ; il n'y avait dissidence que sur la permanence ou la périodicité des états-généraux, sur le droit de dissolution, sur la conservation, ou la suppression des ordres, sur l'unité, ou la scission en deux chambres du corps législatif, sur l'étendue de la liberté de la presse. Ces questions étaient graves, et l'assemblée se mit sérieusement à l'œuvre, mais, dans la situation des esprits et avec toutes les exigences de l'imprévu, ce ne pouvait être l'affaire d'un jour.

La France présentait à cette époque un singulier spectacle, celui d'un immense club, où chacun s'était arrogé le droit de discuter les problèmes les plus ardus de la politique et de la rénovation sociale. Tous les intérêts étaient en éveil ; partout les hommes du tiers si longtemps dédaigné s'étaient grandis à la hauteur de leur rôle actuel et l'aristocratie ne comptait plus que comme une implacable ennemie dont on avait hâte de châtier les prétentions surannées et les vieilles injures. Dans les provinces, qui déjà se modelaient sur la grande ville, la lutte était vive et incessante entre la noblesse et la roture, entre le privilége et le droit commun ; la populace, qui ne comprend en toutes choses que l'exagération, s'était laissé entraîner aux plus tristes désordres ; le sang avait coulé ; des bandes dévastatrices avaient parcouru les châteaux et les campagnes, et conquis, la torche à la main, cet odieux surnom de

brigands, qui recelait alors tant de mystérieuses terreurs ; les nouvelles de pillages, de meurtres et d'incendies se croisaient journellement avec les adresses de félicitations qui arrivaient de tous les coins du royaume à l'assemblée. A Paris, depuis l'épisode du fabricant Réveillon, l'agitation populaire ne s'était plus manifestée par d'aussi violentes explosions, mais le moment n'était pas éloigné où l'émeute redescendrait sur la place publique et s'attaquerait résolument au plus redoutable boulevard de l'antique royauté, à la forteresse de la Bastille. Le Palais-Royal était le rendez-vous ordinaire des curieux, des oisifs et des meneurs révolutionnaires ; on y proposait sans crainte les motions les plus audacieuses ; on y répandait des bruits sinistres sur les projets de la cour ; on y pérorait contre les complots du despotisme, et s'il arrivait qu'au sortir delà la multitude échauffée apprît l'incarcération à l'Abbaye de quelques gardes-françaises, coupables de s'être affiliés à des sociétés secrètes, elle se transportait en masse à la prison (30 juin), delivrait les détenus, les portait en triomphe, et Louis XVI se voyait obligé de transiger par suite de l'exaspération. Du reste les méfiances du peuple n'étaient pas sans raison ; les courtisans de Versailles, remis de leur frayeur, avaient réorganisé leur plan de contre-révolution et prenaient d'inquiétantes mesures ; des régiments, aux noms étrangers, dont on n'avait pas à redouter la désertion, se concentraient au tour de la cité royale et le vieux maréchal de Broglie, un *aristocrate* incurable, en avait reçu le commandement. Le château se hérissait d'artillerie ; les initiés montraient une aveugle confiance et leurs physionomies respiraient toute la joie du triomphe ; d'étranges rumeurs circulaient comme à la veille d'un coup d'état, et le roi, mis en demeure par la véhémente dénonciation de Mirabeau d'expliquer les mouvements de ses troupes, n'avait fait que des réponses évasives. Le 11 juillet, le secret de tous ces préparatifs fut

révélé par la disgrâce soudaine de Necker, renvoyé du ministère ainsi que MM. de Montmorin, de la Luzerne, de Puységur et de Saint-Priest. Leurs successeurs portaient tous des noms marqués du sceau de l'impopularité; c'étaient MM. de Breteuil, de la Vauguyon, de Broglie, Foulon et Damécourt. A cette fâcheuse nouvelle, l'alarme se répandit dans Paris; un jeune homme, qui s'appelait Camille Desmoulins et qui devait être bientôt le plus spirituel pamphlétaire de l'époque, se précipita dans le jardin du Palais-Royal, s'élança sur une table et cria aux armes en agitant un pistolet, puis il arracha une feuille d'arbre et s'en fit une cocarde; son exemple fut imité. La foule alla chercher les bustes de Necker et du duc d'Orleans et les promena dans les rues; vers la place Vendôme, elle rencontra les dragons du prince de Lambesc, et il s'ensuivit une collision; dans le tumulte un vieillard fut tué au milieu du jardin des Tuileries, et dès lors l'irritation devint effrayante. On courut à l'Hôtel-de-Ville, et l'on se fit délivrer des armes (dimanche 12 juillet). Le lendemain, on s'organisa pour l'insurrection, on forgea des piques, on éleva des barricades, on acheva de débaucher les gardes-françaises, qui se joignirent au peuple avec leur artillerie et qui devaient grandement faciliter sa victoire; des groupes nombreux circulaient çà et là, cherchant des fusils et des voitures chargées de farines, car la question des subsistances était plus que jamais en jeu. Cependant l'assemblée générale des électeurs, qui siégeait encore à l'Hôtel-de-Ville, se constituait en municipalité provisoire, mandait auprès d'elle le prévôt des marchands, Flesselles, s'emparait hardiment de tous les pouvoirs, et rédigeait un plan d'armement pour la milice bourgeoise, qui dût s'élever au chiffre de quarante-huit mille hommes fournis par les districts. Le 14 au matin, les insurgés pénétrèrent dans l'enceinte des Invalides et en vidèrent l'arsenal; puis le cri de: « à la Bastille, » se fit entendre

dans les rangs de cette multitude enivrée, et elle se dirigea vers le faubourg Saint-Antoine. La vieille forteresse ne renfermait que trente-deux Suisses et quatre-vingt-deux invalides, et le commandant Delaunay avait donné sa parole de respecter la ville, s'il n'était pas attaqué. Mais l'heure des transactions était passée, et le premier pont-levis fut rapidement franchi; la fusillade commença; les députations envoyées par la municipalité ne purent se faire écouter; la garnison épouvantée obligea bientôt le gouverneur à se rendre; l'infortuné Delaunay fut massacré avec quelques-uns des défenseurs de la place; une heure après ce fut le tour de Flesselles, qui était de connivence avec la cour, et qui avait leurré le peuple de vaines promesses. La journée du 14 juillet était finie, et la révolution consommée; la Bastille allait être démolie et la garde national venait de naître.

Pendant qu'on s'égorgeait à Paris, l'Assemblée nationale était restée dans une anxiété cruelle, car elle n'ignorait pas les desseins secrets du parti de la cour; elle savait que le roi devait venir lui imposer la déclaration du 23 juin et la dissoudre au besoin par la force; néanmoins elle avait voté des remerciments aux ministres disgraciés et insisté sur le renvoi des troupes, ainsi que sur la formation d'une garde bourgeoise. Lorsque la prise de la Bastille fut connue, Louis XVI, qui avait d'abord montré une certaine énergie et répondu sèchement à toutes les représentations, retomba dans son indécision ordinaire: « Quelle révolte! s'écria-t-il, — dites révolution » répartit le duc de Liancourt, et ce mot résumait admirablement la situation. Le monarque se rendit, sans gardes, au sein de l'assemblée et annonça lui-même l'éloignement des troupes: « Je sais, dit-il, qu'on a donné d'injustes préventions; je sais qu'on a osé publier que vos personnes n'étaient pas en sûreté... Eh bien! c'est moi qui ne suis qu'un avec ma nation, c'est

moi qui me fie à vous! » Ces touchantes paroles excitèrent de vifs applaudissements, et la foule répandue au dehors témoigna sa joie par de bruyantes clameurs. Le 16, précédé de la nouvelle du rappel de Necker, le roi partit pour Paris sans autre escorte qu'une députation de l'assemblée, et trouva sur son passage une population immense, dont l'attitude était méfiante et sombre. Bailly, le nouveau maire, et Lafayette, commandant général de la milice, le reçurent à l'Hôtel-de-Ville, où il était entré en passant sous une voûte d'épées croisées sur sa tête en signe d'honneur : « Sire, « lui dit Bailly, j'apporte à votre majesté les clefs de sa « bonne ville de Paris ; ce sont les mêmes qui ont été pré- « sentées à Henri IV. Il avait reconquis son peuple : ici « c'est le peuple qui a reconquis son roi. » Louis XVI voulut répondre, mais son émotion était trop forte ; le maire parla en son nom et parla si bien que les acclamations éclatèrent ; il en fut ainsi au retour, pendant tout le trajet de Paris à Versailles, et pourtant la reine se jeta dans les bras de son époux, comme si elle eût désespéré de jamais le revoir.

Dès ce moment il devint évident que rien ne pourrait plus s'opposer à l'ascendant du parti victorieux au 14 juillet, et qu'il ne s'agirait à l'avenir que des moyens d'atténuer la violence du torrent. Des listes de proscription avaient circulé contre quelques personnages connus par leur opposition à la cause populaire ; deux d'entre eux servirent de pendant au drame de la mort de Delaunay et de Flesselle. Foulon, qui avait disparu, fut saisi non loin de Fontainebleau, amené à l'Hôtel-de-Ville, jugé séance tenante par la multitude assemblée, et pendu au coin de la rue de la Vannerie (22 juillet). Le même jour son gendre Berthier, ex-intendant, fut traîné de Compiègne à Paris et tué d'un coup de sabre, après avoir subi, comme Foulon, un long interrogatoire. Bailly et Lafayette, indignés de ces barbares

exécutions, donnèrent leur démission, mais elle ne fut pas acceptée, car la bourgeoisie, quoi qu'on ait pu dire, n'avait garde de s'associer à ces explosions de fureur. La terreur s'empara de ceux que leur participation active aux menées de la cour avait le plus fortement compromis ; le comte d'Artois, la famille de Polignac, le prince de Lambesc, etc., s'éloignèrent de France, et c'est alors que commença cette manie de l'émigration, qui allait être bientôt une affaire de mode. Necker reparut au ministère et eut aussi son entrée triomphale à Paris, comme le roi son maître. Louis XVI, découragé par l'insuccès de la dernière tentative, se laissa quelques jours dominer par les inspirations émanées de l'assemblée et parut adopter des idées mieux en harmonie que par le passé avec la tendance des esprits ; il y eut dans l'opinion une sorte de temps d'arrêt dont cherchèrent à profiter ceux qui croyaient la révolution terminée, sauf les concessions de détail, et qui songeaient déjà à l'organiser à la manière anglaise, tels que le ministre genevois et ses partisans, Mounier, Malouet, Lally-Tolendal. Le maire et le commandant-général donnèrent tous leurs soins à l'approvisionnement et à la tranquillité de Paris. La municipalité, qui avait réuni dans son sein tout à la fois l'autorité civile, judiciaire et militaire, les seconda avec zèle dans cette œuvre difficile ; le comité des recherches se saisit de toutes les attributions de l'ancienne police, le comité des subsistances monopolisa entre ses mains l'achat des grains et des farines, qui n'avait pas cessé d'être la plus redoutable question à l'ordre du jour ; la milice nouvellement établie fit un service régulier et se dévoua corps et âme à son chef pour empêcher les attroupements et maintenir le bon ordre. Puis un beau jour la province s'arma à l'exemple de Paris ; des courriers, venus on ne sait d'où, avaient traversé le royaume en tous sens et annoncé aux populations effrayées que les brigands arrivaient et qu'ils détruisaient les moissons sur pied.

Cette ruse, si ruse il y avait, eut un plein succès ; les habitants se rassemblèrent partout où la nouvelle avait pénétré ; les fusils et les piques furent mis en réquisition et la nation se trouva debout tout entière contre les ennemis du dedans et du dehors.

De son côté, l'assemblée nationale ne restait pas oisive. Le 27 juillet, l'archevêque de Bordeaux avait présenté un rapport au nom de ses collègues du comité de constitution, et M. de Clermont-Tonnerre avait fait le résumé du dépouillement des cahiers. Le 1er août, la discussion commença sur la question de savoir si l'on mettrait, à la façon des Américains, une déclaration des droits en tête de la constitution future. Le 4, au moment où l'assemblée venait d'apprendre que le roi avait appelé au conseil les archevêques de Bordeaux et de Vienne, M. de la Tour-du-Pin-Paulin et le maréchal de Beauvau, le vicomte de Noailles se leva et proposa, dans le but de mettre un terme aux troubles incessants qui désolaient les provinces, de décider que l'impôt serait payé par tous les individus du royaume, dans la proportion de leurs revenus, que toutes les charges publiques seraient désormais supportées également par tous, que tous les droits féodaux seraient rachetables par les communautés, en argent, ou échangés sur le prix d'une juste estimation, c'est-à-dire d'après la moyenne du revenu, que les corvées seigneuriales, les mainmortes et autres servitudes personnelles seraient détruites sans rachat. Cette généreuse initiative, venant d'un membre de la noblesse, détermina dans toute la salle une explosion d'enthousiasme. Gentilshommes, évêques, curés, membres des communes, tous s'élancent vers la tribune pour faire l'abandon de leurs distinctions, priviléges et immunités, ou le promettre au nom de leurs commettants ; abolition de la qualité de serf, suppression des juridictions seigneuriales, faculté de rembourser les droits féodaux, renonciation aux droits exclusifs de chasse, de garenne et de colombiers, rachat de la dîme, égalité de l'impôt, admission de tous les citoyens aux emplois civils et militaires, gratuité de la justice et abolition de la vénalité des offices, destruction des droits particuliers des villes et des provinces, réformation des jurandes, suppression des pensions obtenues sans titres et de la pluralité des bénéfices, tout est décrété par acclamation, sur la motion même des intéressés, et sans qu'une seule voix s'élève pour protester contre cette prodigalité inouïe ; une sorte d'ivresse s'était emparée de l'assemblée ; l'entraînement était si grand que la réflexion n'eut pas le temps de se faire jour et que les privilégiés se trouvèrent dépouillés avant que l'idée leur vint de regarder en arrière. La séance finit à deux heures du matin, aux cris de : Vive le roi ! par la demande d'un *Te Deum* solennel et du titre de ***Restaurateur de la liberté française***, que l'on se hâta de décerner à Louis XVI ; toutes les aristocraties étaient rentrées dans le droit commun, et le royaume arrivait enfin à la loi sociale du niveau et à l'unité administrative.

Le lendemain et les jours suivants, lorsqu'il fallut rédiger le procès-verbal de la nuit du 4 août, les membres de la noblesse et du clergé, se prirent à jeter un douloureux coup d'œil sur la masse des concessions réalisées, et ils furent épouvantés du chemin qu'ils avaient fait. Ce fut alors le tour des réclamations et des chicanes ; le monarque lui-même intervint dans le débat et blâma la spoliation volontaire des deux premiers ordres ; mais il était trop tard pour se raviser, et ces regrets maladroits ne servirent qu'à dispenser la nation de toute reconnaissance. L'assemblée, que ces discussions irritantes avaient désormais tranchée en deux camps hostiles, côté droit et côté gauche, poursuivit noblement sa tâche à travers toutes les passions soulevées ; elle régularisa la longue liste des sacrifices, rendit un dé-

cret sur la tranquillité publique, par lequel elle confiait aux municipalités le soin de veiller au maintien de l'ordre, accorda à Necker la faculté de contracter un emprunt de trente millions, puis un second de quatre-vingt millions, et adopta la célèbre déclaration des droits qui figure en tête de la constitution de 1791. Ensuite vinrent les questions constitutionnelles, qui offraient matière à de sérieuses difficultés entre la nécessité de consolider le pouvoir monarchique et les exigences de l'opinion, qui redoutait des tentatives réactionnaires. La permanence des assemblées nationales réunit la presque unanimité des suffrages; l'unité du corps législatif fut votée à la majorité de quatre cent quatre-vingt-dix-neuf voix, contre quatre-vingt-neuf; le *veto* royal servit de prétexte à de menaçantes agitations et à de véhémentes harangues au Palais-Royal, et dans tous les clubs politiques de Paris et de la province. Mirabeau, qui, une fois le privilége vaincu et les abus détruits, voulait un pouvoir exécutif assez fortement constitué pour résister à tous les empiétements du parti populaire, plaida avec chaleur la cause du monarque et réclama le *veto* absolu; Sieyès, qui suivait rigoureusement les conséquences de son point de départ, repoussa avec énergie toute espèce de sanction; entre ces deux avis opposés, l'assemblée prit un moyen terme et accorda au roi le *veto* suspensif, pendant deux législatures, à la majorité de six cent soixante-treize voix contre trois cent vingt-cinq. Quant aux articles constitutionnels, on ne supposa même pas qu'il fût besoin de l'acceptation du souverain, et toutes les fois qu'il s'agit de donner force et vigueur à des décrets de ce genre, le rôle de Louis XVI dut, en dépit de tous ses essais de résistance, se borner à la simple promulgation.

Ainsi la Constituante, car on peut désormais l'appeler de ce nom, tendait irrésistiblement et à l'insu de la plupart de ses membres, à l'anéantissement de l'autorité royale; elle

intrônisait la république en France sous le patronage inutile d'un chef irresponsable et muet; elle réduisait le roi à n'être qu'un rouage superflu de la machine politique: en même temps elle s'exposait aux accusations des révolutionnaires purs par les ménagements dont elle entourait encore l'ombre discréditée de la vieille monarchie. Une marche semblable, au milieu des grandes colères et des haines brûlantes de l'époque, appelait infailliblement un double mouvement dans le sens des partis extrêmes, et la collision ne se fit pas attendre. Louis XVI, las de sa mise en tutelle, avait de nouveau prêté l'oreille aux suggestions de ceux de ses courtisans qui n'avaient pas abandonné le château, et les uniformes étrangers avaient reparu à Versailles. Il n'était plus question pour la royauté de dissoudre l'assemblée de vive force, mais de se transporter dans une place forte, à Metz, par exemple, afin de se mettre à l'abri de ses usurpations. Des signes évidents trahissaient les préoccupations des amis de la cour, et les rumeurs d'un prochain départ semaient parmi le peuple l'agitation et l'inquiétude; les journaux, les pamphlets et les brochures redoublaient de violence: « Il faut un second accès de révolution, s'é-« criait Loustalot, un des plus ardents écrivains du jour, « tout s'y prépare; l'âme du parti aristocratique n'a point « quitté la cour. » Le fameux repas donné, le 2 octobre, par les gardes-du-corps aux officiers de la garnison de Versailles, provoqua une seconde prise d'armes encore plus menaçante que celle du 14 juillet; de graves imprudences avaient été commises; on avait entraîné le roi et la reine au milieu des convives; on avait refusé, dit-on, la santé de la nation, tout en portant des toasts chevaleresques, et foulé aux pieds la cocarde nationale. A cette nouvelle, Paris se souleva, et de nombreuses masses armées, sorties des faubourgs, inondèrent les abords de l'Hôtel-de-Ville; il y avait aussi, malgré toute la vigilance de Bailly, disette de farines,

et des femmes, surexcitées par la faim, marchaient en tête des groupes insurgés ; pour en débarrasser la municipalité, un des héros de la Bastille, Maillard, les conduisit sur la route de Versailles, espérant toutefois les arrêter aux Champs-Elysées ; mais une fois en route, force lui fut d'aller jusqu'au bout, et toute cette multitude furieuse, suivie des brigands à piques et de quelques canons, se rua sur Versailles, où l'assemblée la reçut avec une dignité imposante. Le roi accueillit avec bonté une députation de douze de ces femmes qui avaient accompagné au château le président Mounier, et répondit à leur cri général : *du pain*, par les témoignages d'une véritable sollicitude ; au dehors, quelques coups de fusils furent échangés entre les assaillants et les gardes-du-corps ; mais bientôt arriva la milice parisienne, sous les ordres de Lafayette, qui avait longtemps refusé de se rendre à Versailles et qui enfin, voyant la foule s'y porter, s'était hâté d'accourir ; alors on put croire que tous les excès de l'insurrection seraient comprimés, et la nuit du 5 au 6 octobre se passa assez tranquillement ; le matin, vers six heures, quelques-uns des porteurs de piques, profitant d'une négligence du service, pénétrèrent dans le palais et allèrent droit à l'appartement de la reine, qui n'eut que le temps de se réfugier auprès de son époux. Lafayette se montra et le danger disparut. Le peuple rassemblé sous les fenêtres demandait le départ immédiat du roi pour Paris. Louis XVI, qui venait d'accepter, après de longues hésitations, les articles constitutionnels et la déclaration des droits déjà votés par la représentation nationale, se présenta au balcon et promit d'obéir au vœu populaire. Lafayette baisa avec respect la main de la reine et embrassa un garde-du-corps aux yeux de tous ; cette pantomime de conciliation fut comprise et les acclamations éclatèrent. Le monarque, précédé de toutes ces bandes naguère ennemies et maintenant calmées, vint habiter les Tuileries, où il dut être entouré de la garde nationale et confié à l'active surveillance du général Lafayette. Les projets de la cour avaient complétement échoué ; l'émigration allait prendre une extension considérable ; le roi était tombé sans retour entre les mains du peuple, qui, quelques jours plus tard, devait abuser de sa victoire. Les tristes journées des 5 et 6 octobre furent attribuées à Mirabeau et au duc d'Orléans, mais les preuves de ce hardi complot n'ont jamais été fournies, et une procédure volumineuse n'a pu jeter même une faible lumière sur ce grand mystère historique.

L'assemblée, qui s'était déclarée inséparable de la personne du roi, vint aussi se fixer à Paris et continua avec ardeur la série de ses travaux. Une motion avait été faite pour l'engager à se dissoudre, sous le prétexte que les changements survenus dans l'esprit public nécessitaient des élections nouvelles ; elle passa outre et aborda audacieusement, dans l'intérêt des finances, la question des biens du clergé. A mesure qu'elle avançait dans sa tâche, les divers partis nés dans son sein se caractérisaient d'une façon plus nette, et les oppositions se dessinaient avec plus de vivacité. Mounier et Lally-Tolendal désespérant de la monarchie, s'étaient éloignés de la scène ; Mirabeau, satisfait des conquêtes de la liberté, était près d'entrer en négociation avec la cour ; Barnave et les Lameth, habitués du club des Jacobins, dont l'influence grandissait tous les jours, avaient posé plus loin les limites de la révolution et résumaient en eux le parti populaire ; un jeune capitaine de cavalerie et un éloquent abbé, Cazalès et Maury, défendaient à toute outrance la cause perdue de l'aristocratie et luttaient d'exagérations et de sophismes. La tranquillité avait momentanément reparu, et le meurtre du boulanger François ne fut qu'un accident isolé, qui, sur les inspirations de Lafayette et de Bailly, provoqua l'établissement

d'une loi martiale contre tous les genres de sédition (21 octobre). L'assemblée déclara ensuite, après une discussion orageuse, que les propriétés de l'église étaient à la disposition de l'État (2 novembre) ; elle adopta le plan administratif de Sieyès, qui divisait la France en départements, les départements en districts, les districts en communes, et plaçait, à la tête de toutes ces divisions et subdivisions, des conseils délibérants et des conseils exécutifs, issus de l'élection ; elle accorda les droits politiques à tous les citoyens âgés de vingt-cinq ans et payant une contribution d'un marc d'argent et admit deux degrés dans les assemblées électorales pour la nomination des députés à la législature ; elle annula les protestations contre-révolutionnaires des chambres des vacations de Rouen, de Nantes, de Rennes, et de Metz en attendant qu'elle supprimât les parlements eux-mêmes. L'année 1789, si féconde en événements, s'était terminée au milieu de tous ces détails d'organisation, et au calme précaire des trois derniers mois, battu en brèche par toutes les clameurs du clergé mécontent de sa spoliation, avait succédé une sourde irritation qui ne cherchait qu'un motif plausible pour se révéler avec éclat. Des bruits de conspiration circulaient comme toujours à la veille des soulèvements. Le marquis de Favras, qui s'était mis en avant dans plusieurs occasions importantes, fut impitoyablement sacrifié aux exigences d'une population soupçonneuse. Monsieur, frère du roi, avec lequel il avait entretenu des relations, fut obligé de se rendre à l'Hôtel-de-Ville et d'énumérer là, devant la multitude, ses moyens de justification. Louis XVI lui-même sentit le besoin de rassurer l'assemblée sur ses dispositions, et un beau jour, le 4 février 1790, il se transporta inopinément dans son sein, fut reçu avec acclamation, promit de défendre la constitution, et s'engagea solennellement à en enseigner les principes à l'héritier présomptif de la couronne. La séance fut touchante et

remplie d'effusion ; les représentants jurèrent à leur tour fidélité à la constitution et la contagion du serment se répandit par toute la France.

C'était le moment de rompre franchement avec les souvenirs du passé et de se lancer sans arrière-pensée dans la voie constitutionnelle : mais la persévérance dans l'exécution manquait essentiellement à Louis XVI, et dès le lendemain, rendu aux influences de famille, il se laissa aller à toutes les espérances chimériques qu'il avait la veille abjurées. La résistance à force ouverte contre le mouvement révolutionnaire n'était plus possible ; on y suppléa par les petits moyens. Le clergé, qui s'était flatté que le récent décret sur les biens ecclésiastiques resterait une lettre morte, voyant l'assemblée ordonner résolument la vente de quatre cent millions de ces biens, se mit en frais de pamphlets et de brochures, sema l'agitation dans les campagnes, répandit partout le bruit que la religion catholique était menacée et renouvela, dans les contrées méridionales, la vieille querelle des catholiques et des protestants. En même temps, et dans l'espoir d'obtenir une meilleure chance aux élections prochaines, on reprenait en sous-ordre la motion déjà faite et repoussée de céder la place à de nouveaux représentants. Certains cahiers avaient borné à un an la durée des mandats de leurs commettants, et l'on était entré dans le douzième mois de la session ; mais l'assemblée avait d'avance préjugé la question en décidant qu'elle ne se séparerait qu'après l'achèvement de la constitution, et Mirabeau, répliquant à l'argumentation serrée de l'abbé Maury, s'écria : « Vous vous rappelez tous « le mot de ce grand homme de l'antiquité qui avait né- « gligé les formes légales pour sauver la patrie. Sommé « par un tribun factieux de dire s'il avait observé les lois, « il répondit : Je jure que j'ai sauvé la patrie... Messieurs, « je jure que vous avez sauvé la France ». La discussion

fut fermée sur cette magnifique apostrophe, et toutes ces misérables chicanes n'aboutirent qu'à des émeutes partielles dans le midi du royaume ; la garde nationale de Marseille, irritée de toutes les menées des agents de la contre-révolution, s'empara des forts de la ville ; les intrigues des émigrés de Turin, où s'était retiré le comte d'Artois, avec l'ancien contrôleur-général de Calonne, réveillèrent le fanatisme à Nimes et à Montauban, qui n'avaient pas perdu le souvenir de la guerre aux couteaux ; mais les populations voisines marchèrent au secours des patriotes, et les catholiques exaltés durent ajourner leurs projets d'insurrection.

C'est alors que l'attention publique, exclusivement concentrée, depuis la cessation des luttes américaines, sur les affaires de l'intérieur, commença à se reporter au dehors. L'Angleterre avait gardé rancune à la France de son intervention dans le Nouveau-Monde, et elle n'avait pas laissé échapper une seule occasion de mettre à profit le désordre de ses finances pour détruire en Europe son autorité morale et détacher d'elle ses alliés. Ainsi elle avait lancé les Prussiens sur la Hollande, et fait rétablir, au détriment des républicains dévoués à la France, la puissance du stathouder, qui représentait dans les Pays-Bas l'intérêt britannique ; elle avait poussé la Porte contre la Russie, dans la pensée qu'il résulterait toujours de cette collision un grand dommage pour sa rivale, soit qu'en prenant parti pour la Turquie, la France s'exposât à perdre les avantages du traité de commerce récemment conclu avec le cabinet de Saint-Pétersbourg, soit qu'en déclarant sa neutralité elle courût le risque de s'aliéner les Turcs et de voir s'amoindrir dans le Levant son importance commerciale. Il est vrai que l'avénement des théories constitutionnelles avait excité quelques sympathies dans la Grande-Bretagne, et que certains clubistes avaient salué avec une sorte d'enthousiasme l'*aurore de la liberté* chez leurs voisins, mais le cabinet de Saint-James n'en persévérait pas moins dans son système de sourdes hostilités ; on prétendait même qu'il n'était pas étranger aux troubles fréquents qui naissaient à mesure sur tous les points du royaume, et quoique ces obscures manœuvres aient eu, selon nous, peu d'influence sur les événements de la révolution, il est à peu près certain aujourd'hui qu'il y a eu de l'or répandu. L'Angleterre ne s'arrêta pas à ces moyens indirects, et l'Espagne, ayant fait saisir quelques navires anglais dans la baie de Notka, ses adversaires appuyèrent leurs représentations par de sérieux préparatifs maritimes. C'était une occasion de prouver l'efficacité du *casus fœderis*, stipulé par le pacte de famille, et Louis XVI n'hésita pas; il fit armer précipitamment quinze vaisseaux, et en prévint l'assemblée par un message. Cet incident soulevait une grave question constitutionnelle qui n'avait pas encore été abordée ; il s'agissait de déterminer à qui du roi ou de l'assemblée appartiendrait le droit de faire la paix et la guerre, et les débats furent orageux. Mirabeau, qui soutenait la prérogative royale contre le côté gauche, foudroya de son éloquence Barnave et les Lameth, mais il perdit dans cette mêlée parlementaire une partie de sa popularité, et l'on cria même dans les rues : *La grande trahison du comte de Mirabeau*. Cependant il avait obtenu gain de cause, et son projet de décret, amendé par Chapelier, avait été adopté (22 mai). Le droit de faire la paix et la guerre appartint collectivement au roi et à la nation ; le roi fut chargé de la notification des hostilités, de la proposition formelle à la législature et de la sanction définitive et nécessaire des résolutions votées par elle.

Au milieu des préoccupations politiques de tout genre qui venaient journellement l'assaillir, l'assemblée ne perdait pas de vue les détails de l'organisation administrative,

financière, judiciaire et religieuse; elle avait déclaré ne plus reconnaître les vœux monastiques et supprimé les ordres religieux (13 février 1790), reconstitué l'armée sur des bases nouvelles (28 février), et accueilli le plan de Bailly, au nom de la commune de Paris, qui consistait à vendre les biens ecclésiastiques aux municipalités, moyennant un papier-monnaie fourni par elles; ce fut là l'origine des *assignats*. Ce *papier municipal*, comme on l'appelait, pouvait être donné en paiement par l'État à ses créanciers, ou aux communes par les acheteurs des propriétés ecclésiastiques, qui en étaient le gage permanent; on évitait ainsi les dépréciations de prix qu'occasionnent infailliblement les ventes nombreuses et précipitées; on facilitait les délicates opérations du ministre des finances et l'on mettait un terme à la longue détresse du trésor. L'assemblée avait aussi employé plusieurs mois à régler le nouvel ordre judiciaire, et, fidèle à ses principes constants en matière d'organisation, elle en avait fait reposer tout le système sur l'élection populaire. Elle songea à mettre le service religieux en harmonie avec les circonscriptions administratives et les habitudes électorales, et décréta la *constitution civile du clergé*, que nous n'avons pas à juger ici, et qui aliéna d'elle à tout jamais les hommes d'église, bien qu'elle eût été imaginée par les députés le plus sincèrement attachés au culte, tels que Camus et autres jansénistes. Sur la demande de la municipalité de Paris, elle adopta un projet de fédération générale de toute la France pour l'anniversaire du 14 juillet (7 juin); le 19 juin, elle reçut une députation composée d'étrangers de diverses nations, et qui, par l'organe d'un certain baron prussien, nommé Anacharsis Cloots, venait demander une place à cette fête nationale. Au sein de l'enthousiasme causé par cette singulière démarche, qui était loin d'avoir alors un côté ridicule, une voix s'éleva pour réclamer l'abolition de

tous les titres de noblesse, et la noblesse fut aussitôt supprimée; c'était la conséquence logique des renonciations de la nuit du 4 août 1789. Lorsque le marquis de Foucault s'écria : « Comment récompenser quelqu'un dont le nom « peu connu obtint des lettres en ces termes : *Un tel fait « noble et comte pour avoir sauvé l'État à telle heure.* » Lafayette lui répondit : « Au lieu de dire, *a été fait noble*, « on dira, *a sauvé l'État à telle heure.* »

La fête de la fédération eut lieu le 14 juillet au Champ de Mars, en présence de quatre cent mille spectateurs; soixante mille fédérés accourus de tous les points de la France y assistèrent. Le roi, debout, la main étendue vers l'autel de la patrie, prononça le serment civique : « Moi, roi des Français, je jure d'employer le pouvoir que m'a délégué l'acte constitutionnel de l'état à maintenir la constitution nationale décrétée par l'assemblée nationale et acceptée par moi. » En ce moment, la reine prit le jeune dauphin dans ses bras et le montra au peuple, qui salua ce mouvement spontané par de frénétiques témoignages d'admiration et d'amour; le soir, on dansa gaiement sur l'emplacement de la Bastille, et l'on put croire que toutes les causes de méfiance et de haine avaient disparu. Mais lorsque les fédérés furent repartis pour leurs provinces, le voile, qu'on avait un instant jeté sur les dissensions intestines, se déchira de nouveau, et les partis rentrèrent en lice avec toutes leurs préventions et toutes leurs espérances de la veille. Le sanglant épisode de la révolte de Nancy (31 août) démontra combien était profonde la démoralisation des troupes. Le commandant des provinces de l'Est, Bouillé, réprima la sédition et obtint les félicitations de l'assemblée. Toutefois Louis XVI fut effrayé des progrès de l'indiscipline, et, d'autre part, les orateurs des clubs formulèrent contre l'énergique général de violentes accusations. Bientôt aussi, la lutte suspendue recommença entre

le faible monarque et la Constituante, qui poursuivait jusqu'au bout l'accomplissement de ses décrets et ne transigeait pas. Necker, voyant son crédit perdu, tant à la cour qu'auprès de la nation, ses avis dédaignés, son rôle politique fini, s'était démis de ses fonctions et avait quitté la France pour se retirer à Coppet, sur les bords du lac de Genève (4 septembre). Saint-Priest et Latour du Pin, devenus suspects, furent obligés de céder la place à des ministres plus populaires, et ces exigences indisposèrent fortement le roi, qui craignait de se voir à la fin dépouillé de tout pouvoir. Quelques jours plus tard, l'assemblée contraignit les ecclésiastiques à prêter le serment civique, qui emportait obéissance à la constitution civile du clergé (27 novembre), et Louis XVI, qui avait consulté le pape et n'en avait pas reçu de réponse, ne put se soustraire à la nécessité de la sanction. C'est alors que, tourmenté par ses scrupules religieux, et redoutant aussi le sort de Charles Ier, il songea sérieusement à mettre à exécution ses projets de fuite, et se remit entre les mains de Mirabeau, qui, malgré l'éclat donné à la procédure des 5 et 6 octobre, s'était rallié franchement à la cause de la monarchie. Les projets du grand orateur étaient vastes et bien conçus, mais un seul homme, quel que soit son génie, ne saurait arrêter une révolution, et il est probable qu'il eût succombé à la tâche, si la mort ne fût venue l'arrêter à temps.

Il devenait urgent de se hâter; le clergé, hostile au serment, avait encore remué les campagnes, dénoncé hautement les tentatives de schisme, ameuté les populations contre les évêques et les curés nommés en vertu de la constitution; un camp fédératif s'était formé à Jalès dans le Midi, d'où l'on correspondait avec les émigrés, en attendant l'heure de prendre les armes; la manie de l'émigration avait été activée par les dernières mesures; tous les nobles se mettaient en marche et allaient rejoindre à Coblentz le prince de Condé, en annonçant d'une façon menaçante leur prochain retour. Mesdames, sœurs du roi, venaient de partir pour Rome (19 février 1791), et l'irritation des masses s'accroissait à la vue de tous ces apprêts significatifs. Le 28 février, la foule, poussée, dit-on, par le duc d'Orléans, que son voyage en Angleterre, l'année précédente, n'avait pas dépopularisé, se lança sur la route de Vincennes, et Lafayette eut peine à sauver le donjon; puis le général revint aux Tuileries, et trouva le château garni de plusieurs centaines de gentilshommes et serviteurs royaux qui s'y étaient rendus en armes au premier bruit de l'émeute; il les fit désarmer, et cette démarche imprudente fut flétrie du nom de conspiration des *chevaliers du poignard*. Dès ce jour commença autour de la personne royale une surveillance gênante, et Louis XVI vit sa résidence se changer insensiblement en prison. Mirabeau travaillait avec ardeur à la réalisation de ses plans monarchiques, mais sa constitution physique était usée, et la fin de sa carrière approchait rapidement. La discussion de la loi sur l'émigration lui valut un dernier et brillant triomphe; il électrisa l'assemblée et terrassa ses adversaires du côté gauche, Barnave et les Lameth, par ces mots si célèbres : « Silence aux trente voix (28 février). » Le 2 avril, le grand homme était mort en disant : « J'emporte dans mon cœur « le deuil de la monarchie, dont les débris vont être la proie « des factieux. » La cour, le peuple, l'assemblée, tout le monde avait suivi avec anxiété les progrès de la maladie, et Paris tout entier assista à ses funérailles. L'église Sainte-Geneviève fut érigée en Panthéon avec cette inscription : *Aux grands hommes la patrie reconnaissante*, et son corps y fut placé le premier à côté de celui de Descartes. « Dans l'assemblée, dit M. Thiers, longtemps on regretta sa présence, dans la confusion des disputes, on portait ses regards sur cette place qu'il avait occupée, et on semblait

invoquer celui qui les terminait d'un mot victorieux. »

La mort de Mirabeau consterna les partisans de la royauté; en lui reposait la dernière espérance de Louis XVI; dès le moment où cet appui venait à lui manquer, il ne lui restait plus qu'à fuir. Sa captivité était d'ailleurs évidente, et le 18 avril, lorsqu'il essaya de partir pour Saint-Cloud, le peuple s'attroupa et lui barra le chemin; aussi, tout en faisant écrire par M. de Montmorin aux ambassadeurs étrangers qu'il était parfaitement libre et résolu à tenir son serment constitutionnel, s'était-il mis en relation avec les émigrés et les agents de l'empereur Léopold. En même temps il ordonnait à Bouillé, qui avait été dans le secret des négociations avec Mirabeau, d'échelonner ses troupes sur la route de l'Est, et de lui préparer une retraite à Montmédy. Le 20 juin, vers minuit, déjouant l'active vigilance de Lafayette, le roi, la reine, madame Elisabeth et les enfants de France sortirent déguisés des Tuileries avec deux ou trois serviteurs dévoués, et prirent le chemin de Châlons-sur-Marne. Monsieur était parti de son côté pour la Flandre, et il parvint heureusement jusqu'à Bruxelles. Le voyage de Louis XVI se passa sans encombre jusqu'à Sainte-Menehould, bien que les ordres de Bouillé eussent été mal exécutés, et qu'aucun détachement ne fût à son poste. Mais là, il fut reconnu par Drouet, fils du maître de poste, et quelques moments après il était arrêté à Varennes. La nouvelle de sa fuite avait produit à Paris une sensation profonde, et sur le champ l'assemblée, agissant avec un calme admirable, s'était emparée de tous les pouvoirs. Son retour, sous la conduite des trois commissaires envoyés par la Constituante, Barnave, Pétion et Latour-Maubourg, eut lieu au milieu d'un silence sombre et imposant, car un avis placardé partout laissait lire ces mots en gros caractères : « Quiconque applaudira le roi sera battu; quiconque l'in- « sultera sera pendu. » Louis XVI fut suspendu de ses fonc-

tions, retenu prisonnier aux Tuileries, et l'on agita vivement dans les clubs la question de la déchéance. Toutefois l'assemblée, qui voulait avec sincérité l'établissement du régime constitutionnel, décréta, en dépit de Robespierre, de Pétion et de Buzot, que le roi était inviolable et qu'il ne pouvait être mis en cause pour le fait de son évasion. Barnave, qui avait vu la reine de près, avait été gagné par elle à la cause royale, et il travaillait à cette heure à opérer, avec les Lameth et Malouet, une sorte de réaction en faveur de la monarchie. Le club des jacobins cria à la trahison, et la multitude, irritée de la modération de l'assemblée, se porta au Champs de Mars pour signer une pétition contre la royauté; il fallut appliquer la loi martiale et commander le feu; quelques-uns des factieux tombèrent, et ce devait être plus tard un grief des plus redoutables contre Bailly et Lafayette. (17 juillet.)

Bientôt après parut la célèbre déclaration de Pilnitz, par laquelle l'empereur d'Allemagne et le roi de Prusse déclaraient leur intention de réunir leurs forces pour mettre le roi de France en état d'établir, en parfaite liberté, un gouvernement monarchique, également conforme aux droits des souverains et au bonheur des Français (27 août). L'exaspération populaire s'accrût encore à la lecture de cette menaçante protestation; mais l'assemblée, sans s'émouvoir des dispositions républicaines des clubistes et autres agitateurs, se hâta de terminer l'œuvre constitutionnelle, et de la présenter à Louis XVI qui l'accepta le 13 septembre, et fut aussitôt relevé de son interdiction provisoire. Puis, sur la motion de Lafayette, elle vota une amnistie générale pour tous les actes relatifs à la révolution; enfin, le 30 septembre 1791, le président Thouret annonça que la session était close et que la mission de la Constituante était achevée; mais auparavant on avait décidé, à l'instigation de Robespierre, que nul ne pourrait être réélu à la prochaine légis-

lature, et cet étrange désintéressement était une grande faute, car ceux-là seuls pouvaient aimer et défendre la constitution, qui l'avaient enfantée au milieu des orages des deux dernières années.

CHAPITRE XIII.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE ET CONVENTION NATIONALE JUSQU'A LA MORT DE LOUIS XVI.

L'assemblée législative ouvrit ses séances (1er octobre 1791) par une cérémonie empreinte d'une certaine ostentation, et qui tendait à s'inspirer des grandes solennités antiques ; les douze membres les plus âgés allèrent chercher l'acte constitutionnel, et toute la salle debout, la tête découverte, prêta le serment de la maintenir. Les élections nouvelles avaient toutes eu lieu dans le sens de la révolution ; la noblesse, la cour, le clergé n'étaient plus représentés par personne ; les constitutionnels sincères, parmi lesquels on comptait Dumas, Vaublanc, Beugnot, etc., n'avaient même pas pour eux l'autorité du nombre ; ils s'entendaient au dehors avec le club des Feuillants, avec Lafayette et avec le triumvirat de Barnave, Lameth et Duport, qui aidaient le roi de leurs conseils. A gauche siégeaient les orateurs passionnés de la Gironde, qui formèrent pha-

lange, et rallièrent autour d'eux les esprits les plus ardents, Vergniaud, Guadet, Gensonné, Isnard, Brissot, Condorcet, Pétion, et plus loin, du même côté, s'étaient assis les révolutionnaires les plus emportés, Merlin, Chabot, Bazire, qui apportaient à la tribune les résolutions du club des Jacobins, dont Robespierre était l'âme, et parfois même celles du club des Cordeliers, plus violent encore, où dominaient Danton, Fabre d'Églantine, et Camille Desmoulins. La situation dans laquelle l'assemblée législative trouvait les affaires, était difficile et compliquée. A l'extérieur, les puissances avaient suspendu leurs dissentiments communs, et tenaient leurs regards fixés sur les événements de France ; la déclaration de Pilnitz laissait entrevoir des mesures plus décisives ; les émigrés, dont le chiffre s'accroissait tous les jours, avaient vu sur toute la frontière du Rhin, les portes s'ouvrir avec empressement devant eux, et les petits princes allemands sur l'autre rive leur avaient accordé une hospitalité menaçante ; le prince de Condé et le duc de Bourbon, avaient protesté, à la face de l'Europe, contre l'acceptation de l'acte constitutionnel par Louis XVI ; on formait des régiments de gentilshommes à Coblentz et à Worms ; on envoyait des quenouilles aux indifférents qui tardaient à quitter le sol du pays, on leur montrait en perspective la perte de leurs titres de noblesse au jour du triomphe, s'ils ne rejoignaient pas. Au dedans, les déclamations du clergé contre la constitution civile, avaient porté leurs fruits ; les prêtres constitutionnels, surnommés les *intrus*, étaient mis au ban des populations ; les sacrements administrés par eux devenaient un odieux sacrilége ; le mariage béni par eux n'avait aucune validité ; les officiers, municipaux qui présidaient à leur installation, étaient considérés comme surpris en flagrant délit d'apostasie. Ces écrits fanatiques avaient semé l'alarme dans les campagnes, et des séditions avaient éclaté dans le Calvados, dans la Vendée, et dans le Gévaudan, où les classes naguère privilégiées avaient conservé, en dépit des progrès du dernier siècle, tout leur vieil empire seigneurial.

L'assemblée qui n'était nullement disposée aux transactions, et qui, dès les premiers jours de son avénement, avait failli dépouiller le roi des titres de *majesté* et de *sire*, résolut de couper court à toutes ces manœuvres. Sur la motion de l'un des plus hardis girondins, et malgré la résistance des constitutionnels, elle décréta le 30 octobre, que le frère aîné du roi, Louis-Stanislas Xavier, serait sommé de rentrer en France dans un délai de deux mois, et que s'il n'obéissait pas, il serait déchu de son droit à la régence. Le 9 novembre, elle déclara suspects de conjuration contre la patrie, les Français rassemblés au delà des frontières, et passibles de mort, s'ils étaient encore en état de rassemblement au 1er janvier 1792 ; le 29, elle ordonna à tous les ecclésiastiques insermentés, de prêter le serment civique, sous peine de perdre leurs pensions ou traitements, et d'être réputés suspects de révolte, même d'être éloignés provisoirement de leur domicile, s'il y survenait des troubles pour causes religieuses, et d'être punis de deux ans de détention, s'ils avaient provoqué la désobéissance à la loi. La Constituante avait reculé devant ces moyens rigoureux ; la Législative n'hésitait pas, mais Louis XVI intervint, et tout en sanctionnant le premier décret contre son frère, il apposa son *veto* sur les deux autres. Entre le roi et l'assemblée, il n'y avait eu qu'un moment de concorde et d'harmonie, le jour où il avait paru au milieu des représentants, vers le commencement d'octobre, et où il s'était écrié : « Les ennemis de notre « repos ne chercheront que trop à nous désunir ; mais que « l'amour de la patrie nous rallie, et que l'intérêt public « nous rende inséparables. » Depuis lors, sa conscience ti-

morée s'était émue des persécutions que l'on préparait contre le clergé réfractaire, et le décret du 29 novembre l'indisposa profondément. D'autre part, les girondins, mécontents de son opposition, s'en prirent à ses ministres, et accusèrent Delessart de ne pas tenir un langage assez ferme aux cabinets étrangers, Du Portail et Bertrand de Molleville, de négliger la défense des frontières et des côtes ; en même temps, ils firent envoyer un message au roi, pour l'engager à demander des explications formelles aux princes d'Allemagne, qui souffraient sur leur territoire les émigrés en armes. Louis XVI obéit aux désirs de l'assemblée, et adressa des représentations aux princes allemands, puis il remplaça (6 décembre) le ministre de la guerre, Du Portail, par un homme rempli d'ambition, et qui nourrissait de vastes espérances. Narbonne s'était promis de servir tout à la fois le roi et la constitution, et de fonder sa réputation sur leur accord durable; il croyait avec raison à l'imminence de la guerre, et il s'y prépara sérieusement ; cent cinquante mille hommes furent mis en réquisition, et trois armées se formèrent sous les ordres du maréchal Rochambeau, de Lafayette et de Luckner ; le comte de Provence, déchu de la régence, puisqu'il avait laissé passer le délai fixé pour son retour, le comte d'Artois et le prince de Condé, furent décrétés d'accusation, comme prévenus d'attentats et de conspiration contre la sûreté générale de l'État. L'électeur de Trèves promit d'exiger le licenciement des corps émigrés, mais la diète de Ratisbonne demanda le rétablissement en Alsace, des princes possessionnés, que la nuit du 4 août avait dépouillés de leurs droits féodaux, et l'Autriche qui avait déjà cinquante mille hommes dans les Pays-Bas, en appela trente mille de la Bohème. Le rôle de Narbonne était malaisé au milieu de tous ces apprêts belliqueux, entre les méfiances du roi et les dispositions tracassières de l'assemblée ; des divisions éclatèrent dans le sein

du conseil, et après quelques jours de lutte, il fut obligé de se retirer, mais il entraîna dans sa chute Bertrand de Molleville, qui en fut quitte pour la perte de son portefeuille, et le malheureux Delessart qui dût être traduit devant la haute cour nationale, séant à Orléans.

Les girondins parvinrent ainsi à se saisir de toutes les avenues du pouvoir ; ils maîtrisaient l'assemblée par leur entraînante faconde, qui secouait merveilleusement l'indifférence habituelle des centres ; ils eurent la puissance exécutive par l'entrée au ministère de tous leurs amis, Lacoste, Clavière, Duranthon, Servan, Dumouriez et Roland ; l'élection de Pétion aux fonctions de maire, en remplacement de Bailly, qui venait de se mettre à l'écart, leur valut le concours de la municipalité de Paris, qui régentait toutes les communes de France. Les deux hommes importants du nouveau cabinet, étaient les ministres des relations extérieures et de l'intérieur, Dumouriez et Roland : Dumouriez, intrigant habile, girondin par calcul, mais doué des talents les plus éminents ; Roland, esprit étroit et quelque peu systématique, caractère probe et austère, qui a dû la plus grande partie de sa renommée au génie et à la grâce de sa femme, le véritable chef du parti de la Gironde. Le ministère *sans-culotte*, comme on l'appelait à la cour, avait pour mission principale de déclarer la guerre qui ne pouvait plus être évitée. Le pacifique Léopold était mort, et il n'y avait pas d'apparence que son jeune successeur, François II, donnât satisfaction aux griefs formulés par la France. L'organisation des corps d'émigrés se poursuivait ouvertement à Bruxelles, et l'ultimatum de l'Autriche avait pour base la réintégration des princes possessionnés en Alsace, la restitution d'Avignon et du comtat Venaissin au pape, et le retour aux principes de gouvernement exprimés dans la déclaration royale du 23 juin 1789. C'étaient là des conditions dérisoires ; aussi, le 20 avril, Louis XVI

prenant l'initiative en vertu de son droit constitutionnel, se rendit à l'assemblée, et sur le rapport de Dumouriez, qui exposa nettement la situation politique, la guerre fut déclarée au roi de Hongrie et de Bohême. L'épée était enfin sortie du fourreau ; la révolution se posait audacieusement en face des coalitions européennes, et bientôt elle allait se légitimer par la conquête.

Lorsque la nation se résolut par l'organe de ses représentants, à cette extrémité périlleuse, c'est à peine s'il restait assez d'hommes sous les armes pour suffire aux premières nécessités de la défense du royaume ; quarante mille hommes et huit mille chevaux, sous les ordres de Rochambeau, de Dunkerque à Philippeville, quarante-cinq mille, sous Lafayette, vers les lignes de Weissembourg, trente-cinq mille, sous Luckner, aux environs de Bâle ; le général Montesquiou gardait les Pyrénées avec quelques faibles détachements. L'incurable désordre qui avait présidé à tous les services de l'ancienne administration, s'était perpétué dans l'armée, malgré les réformes apportées à son organisation par la Constituante, et le mauvais vouloir de la noblesse, qui occupait là, plus encore qu'ailleurs, les postes élevés, n'avait pas peu contribué à compléter sa démoralisation. Dans les camps comme dans les provinces, et à la tribune nationale, une scission profonde s'était opérée entre les officiers gentilshommes et les soldats plébéiens ; puis les premiers s'étaient hâtés d'émigrer, lorsque le prince de Condé, au nom de l'honneur, les avait appelés au delà du Rhin, et l'expérience du commandement manquait à leurs successeurs, qui n'avaient pas encore subi le baptême du feu. Peut-être était-ce là le motif principal de l'avis de Rochambeau, qui voulait qu'on gardât une prudente défensive ; Dumouriez, emporté par son impétueuse nature, préféra le système des invasions, et lança sur la Belgique, où se trouvaient aussi des patriotes vaincus par l'Autriche

en 1790, les corps d'armée de Rochambeau et de Lafayette. Il arriva alors ce qui, dans l'état des esprits, avec toutes les méfiances et tous les soupçons de perfidie, n'était qu'un accident facile à prévoir. Une terreur panique s'empara des troupes en mouvement, et, le 28 avril, à la première vue de l'ennemi, la division de Théobald Dillon, se débanda au cri de « sauve qui peut, » et massacra son chef ; la colonne du général Biron, ne se comporta guère mieux, et lorsque Lafayette qui marchait rapidement sur Namur, entra à son tour en ligne, il n'y avait plus personne pour lui donner la main, et il fut contraint de se replier en toute hâte. Ce début militaire n'était pas encourageant, et tous les partis s'accusèrent de l'échec. Rochambeau, mécontent des plans émanés du ministère de la guerre, donna sa démission, et son commandement fut partagé entre Lafayette et Luckner. Les girondins qui partageaient l'indignation populaire, prirent des mesures vigoureuses ; l'assemblée se déclara en permanence, fit dissoudre la garde constitutionnelle du roi, qui s'était élevée de dix-huit cents hommes à six mille, rendit un décret d'exil contre les prêtres insermentés, et ordonna (8 juin) la formation, sous Paris, d'un camp de vingt mille hommes fournis par les départements. La milice parisienne contre laquelle cette dernière précaution semblait dirigée, plutôt que contre l'ennemi du dehors, protesta énergiquement, et son état-major où dominaient les constitutionnels, fut cassé ; les hommes à piques s'introduisirent dans les rangs de la bourgeoisie armée. Louis XVI, qu'on n'avait pas consulté, n'opposa pas une résistance moins vive ; Dumouriez qui s'était détaché des girondins, lui conseillait de renvoyer son ministère, et de sanctionner les derniers décrets ; il n'accepta que la moitié de l'avis, et se débarrassa de Roland, de Servan et de Clavière (13 juin), sauf à rejeter les décrets un peu plus tard. Ceux qui succédèrent aux ministres disgraciés, étaient des

hommes sans considération et sans influence, dont les noms n'apprennent rien à l'histoire, Scipion Chambonnas, Terrier-Monteil, Beaulieu, Lajarre ; néanmoins, les constitutionnels félicitèrent le roi de cet acte de vigueur, et Lafayette écrivit le 16 juin, du camp de Maubeuge, une lettre dans laquelle il dénonçait à l'assemblée la faction jacobine, et réclamait une répression sévère des violences des clubs. Mais ce n'était pas là le compte des girondins, et Lafayette dont on n'avait rien dit jusqu'alors, eut à subir de dures récriminations ; les députés les plus fougueux de l'extrême gauche, s'entendaient avec les faubourgs, dirigés par le boucher Legendre, le brasseur Santerre, et l'ex-marquis de Saint-Hurugues ; un mouvement insurrectionnel se préparait pour le 20 juin, anniversaire du fameux serment du Jeu de Paume.

Ce jour-là, en effet, plusieurs milliers d'hommes descendirent des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, sous le prétexte de planter un arbre de la liberté, et se présentèrent aux portes de l'assemblée ; une députation fut admise à la barre, après une orageuse discussion soulevée par les membres du côté droit qui refusaient de recevoir des pétitionnaires armés. Le langage de l'orateur fut véhément. « ..... Il n'est plus temps de le dissimuler, dit-il, « la trame est découverte ; l'heure est arrivée. Le sang cou- « lera, ou l'arbre de la liberté que nous allons planter fleu- « rira en paix.... Le pouvoir exécutif n'est point d'accord « avec vous, nous n'en voulons pour preuve que le renvoi « des ministres patriotes. C'est donc ainsi que le bonheur « d'un peuple dépendra du caprice d'un roi ? Mais ce roi « doit-il avoir d'autre volonté que celle de la loi ? Le peuple « le veut ainsi, et sa tête vaut bien celle des despotes cou- « ronnés. Cette tête est l'arbre généalogique de la nation, « et devant ce chêne robuste, le faible roseau doit plier. Nous « nous plaignons, messieurs, de l'inaction de nos armées.

« Nous demandons que vous en pénétriez la cause. Si elle « dérive du pouvoir exécutif, qu'il soit anéanti ! Le sang des « patriotes ne doit point couler pour satisfaire l'orgueil et « l'ambition du château perfide des Tuileries.... » Le rassemblement obtint ensuite la permission de défiler dans la salle, et trente mille personnes, hommes et femmes, passèrent en chantant : *ça ira*, et en criant : *vive la nation ! à bas le veto !* De là ils se rendirent aux Tuileries, dont le roi avait fait ouvrir les portes, et envahirent les appartements ; bientôt Louis XVI se trouva presque seul au milieu de cette multitude sans frein, retiré dans l'embrasure d'une fenêtre, élevé sur une table au-devant de laquelle se tenaient quelques gardes nationaux, prêts à lui faire un rempart de leurs corps ; son admirable courage ne se démentit pas un instant pendant cette terrible journée ; il consentit bien à se coiffer d'un bonnet rouge, qu'on lui avait offert au bout d'une pique, mais il refusa constamment la sanction des décrets dont nous avons parlé. Accablé de soif, il but, sans hésiter, dans le verre d'un ouvrier, et la foule applaudit. A la première nouvelle de cette irruption, quelques députés accoururent pour protéger le monarque. Pétion se montra le dernier et harangua le peuple, il voulut aussi rassurer Louis XVI, qui, prenant la main d'un grenadier, la posa sur son cœur, en lui disant : « Voyez s'il bat plus vite qu'à l'ordinaire. » Enfin, sur les représentations du maire, les assaillants se déterminèrent à la retraite, et le château fut évacué. Cette audacieuse violation de la demeure royale eut momentanément un résultat contraire à celui qu'en espéraient ses auteurs. Les partisans de la cour s'indignèrent hautement contre les outrages prodigués au roi et à la reine, qui avait entendu plus d'une fois, pendant la scène du 20 juin, retentir à ses oreilles le cri menaçant de : *Voilà l'autrichienne !* les constitutionnels déplorèrent les attentats commis contre les lois et la tran-

quillité publique. Louis XVI put à son aise rejeter les décrets, dont on avait voulu lui imposer la sanction (29 juin); quelques serviteurs fidèles essayèrent de lui inspirer de nouvelles idées de fuite, mais ce fut en vain, car ce prince attendait tout désormais de l'invasion des coalisés. Lafayette, abandonnant pour quelques jours son armée, vint, en son nom, déposer dans le sein de l'assemblée l'expression de ses sentiments d'horreur contre les événements du 20 juin, et demander que les coupables fussent poursuivis et punis comme criminels de lèze-nation, que la secte jacobine fût détruite, que le sort de la constitution fût assuré contre les atteintes des factions de l'intérieur. La démarche du général était hardie, et Guadet lui reprocha d'avoir quitté son poste sans congé et de parler sans mission ; Lafayette n'obtint que les stériles honneurs de la séance ; lorsqu'il essaya de se tourner du côté de la garde nationale, dont il avait été l'idole, il rencontra sur son chemin la cour qui redoutait presqu'autant le triomphe des constitutionnels que celui des révolutionnaires ; la revue qu'il avait indiquée aux milices parisiennes manqua par suite des manœuvres du château, et il dut repartir pour son armée découragé et dépopularisé.

Les dangers étaient imminents à la frontière. Les Prussiens, d'abord indécis, s'étaient mis en mouvement et s'avançaient au nombre de quatre-vingt mille hommes, sous le duc de Brunswick, le vieux compagnon de Frédéric II ; l'alarme régnait dans Paris, car on avait appris la retraite de Luckner, très-inférieur en forces, sous les murs de Lille et de Valenciennes. A cette nouvelle, les orateurs de la Gironde redoublèrent de véhémence ; Vergniaud, supposant le cas où Louis XVI chercherait à paralyser les moyens de défense de la patrie, s'écria : « O roi, qui sans doute « avez cru avec le tyran Lysandre, que la vérité ne valait « pas mieux que le mensonge, et qu'il fallait amuser les

« hommes par des serments, comme on amuse des enfants « avec des osselets... , pensez-vous nous abuser par d'hypo- « crites protestations? pensez-vous nous donner le change « sur nos malheurs, par l'artifice de vos excuses?... Non, « non, homme que la générosité des Français n'a pu ren- « dre sensible, que le seul amour du despotisme a pu tou- « cher..., vous n'êtes plus rien pour cette constitution que « vous avez si indignement violée, pour le peuple que « vous avez si indignement trahi ! » Brissot, plus explicite, n'employa même pas la voie détournée de l'hypothèse, et dénonça formellement le roi comme donnant, par sa conduite, une grande force morale aux coalisés. Alors, un des députés les plus honnêtes et les plus sincères, l'évêque constitutionnel de Lyon, qui prévoyait tous les maux de l'avenir, voulut opérer une réconciliation générale entre les divers partis, et fit un si touchant discours, que tous les membres de l'assemblée, saisis d'un généreux enthousiasme, se jetèrent dans les bras les uns des autres, et jurèrent d'oublier toutes leurs divisions passées (7 juillet) ; mais presque aussitôt on apprit que le maire Pétion et le procureur-général de la commune, Manuel, avaient été suspendus de leurs fonctions par l'administration du département, à cause de la journée du 20 juin, et le baiser-Lamourette, comme on l'a surnommé, devint un acte ridicule. Le 11 juillet, le président, après un rapport de Hérault de Séchelles, prononça la formule solennelle arrêtée le 7, et qui déclarait la patrie en danger. Aussitôt, selon la teneur du décret, tous les conseils de département et de district, toutes les municipalités et tous les conseils-généraux de communes, durent se rassembler en surveillance permanente ; il fut interdit aux fonctionnaires publics de s'éloigner de leurs postes, quel que fût le prétexte ; tous les citoyens en état de porter les armes, et compris dans les cadres des gardes nationales, furent sommés de se lever ;

on fit un appel aux volontaires; on fournit des piques à ceux qui manquaient de fusils; on créa à Soissons, un camp de réserve pour alimenter les armées du Nord et de l'Est. Les imaginations populaires s'émurent vivement de tout cet appareil de guerre, et la seconde fête de la Fédération (14 juillet 1792) fit éclater contre la royauté, déshéritée désormais de toute sympathie, des démonstrations menaçantes; on se réunit au cri de : *Pétion ou la mort;* on insulta les bataillons de la milice, qu'on savait dévoués à la cause de la monarchie; on s'empressa autour des fédérés, dont les dispositions hostiles à la cour se manifestaient à tout propos. Bientôt, des actes plus significatifs encore vinrent s'ajouter à tous ces apprêts d'insurrection. Le club des Feuillants fut obligé de suspendre ses séances; la garde nationale eut à subir des mutilations calculées; la troupe de ligne et les Suisses, qui portaient ombrage aux meneurs révolutionnaires, furent en partie éloignés de Paris. On était ainsi parvenu à priver l'infortuné Louis XVI de la plupart de ses défenseurs, et tout était préparé pour l'attaque, lorsque parut le célèbre manifeste du duc de Brunswick.

La coalition avait massé environ cent cinquante mille hommes sur le Rhin. L'Espagne, gouvernée par le comte d'Aranda, se tenait à l'écart; l'Angleterre et la Russie hésitaient à se jeter dans la lutte; la Suède avait été arrêtée par l'assassinat de Gustave III, le prince chevaleresque qui s'était déclaré le champion quand même des droits absolus de la couronne; mais l'Autriche, la Prusse et le Piémont étaient sur pied, et c'était déjà trop pour une nation en travail, qui n'avait pas eu le temps d'organiser ses moyens de défense, qui ne possédait que des armées incomplètes, et qui ne s'était pas éprouvée. Soixante-dix mille Prussiens et soixante-huit mille Autrichiens, Hessois ou émigrés, allaient se diriger sur Paris par la Moselle, le

Rhin et les Pays-Bas, en culbutant tout devant eux. Le 25 juillet, au quartier-général de Coblentz, le duc de Brunswick sentant que l'étrangeté des circonstances au milieu desquelles commençait la guerre, nécessitait une solennelle déclaration de principes, annonça au nom de l'empereur et du roi de Prusse, que la mesure avait été comblée par ceux qui avaient usurpé en France, les rênes de l'administration, qu'ils avaient supprimé arbitrairement les droits et possessions des princes allemands en Alsace et en Lorraine, renversé dans l'intérieur le bon ordre et le gouvernement légitime, exercé contre la personne sacrée du roi, et contre son auguste famille, de coupables violences; il ajouta que leurs majestés autrichienne et prussienne n'avaient d'autre but que de faire cesser l'anarchie dans le royaume, d'arrêter les attaques portées au trône et à l'autel, de rétablir le pouvoir légal, de rendre au roi la liberté dont il était privé, et de le mettre en état d'exercer l'autorité légitime qui lui était due. Convaincu que la partie saine de la nation française, abhorrait les excès de la faction victorieuse, il s'engagea à protéger les villes, bourgs et villages qui se soumettraient au roi, c'est-à-dire aux armées combinées, et concourraient au rétablissement de l'ordre. Tous les généraux, officiers et soldats étaient sommés de revenir à leur ancienne fidélité; toutes les gardes nationales, tous les membres des départements, des districts et des municipalités, étaient tenus de veiller provisoirement à la tranquillité des villes et des campagnes, et rendus responsables sur leurs têtes, de tous les délits, incendies, assassinats, pillages, voies de fait qu'ils laisseraient commettre; tous les habitants qui oseraient se défendre, devaient être punis sur-le-champ, suivant la rigueur du droit de la guerre, et leurs maisons démolies ou brûlées. A Paris, tous les membres de l'assemblée nationale, du département, du district, de la municipalité, de la garde nationale, étaient menacés d'un

jugement militaire, sans espoir de pardon, s'il survenait des événements fâcheux à la royauté, et les deux princes déclaraient sur leur foi et parole d'empereur et roi, que si le château des Tuileries était forcé ou insulté, que s'il était fait la moindre violence, le moindre outrage à Louis XVI, à la reine, à la famille royale, que s'il n'était pas immédiatement pourvu à leur sûreté, conservation et liberté, ils en tireraient une vengeance exemplaire et à jamais mémorable, en livrant la ville à une exécution militaire, et à une subversion totale.

Ce manifeste violent, que nous avons cité longuement, vu son importance politique, excita au plus haut degré l'ardeur révolutionnaire et hâta la terrible journée du 10 août. Les sections s'agitèrent; les clubs discutèrent ouvertement la question de la déchéance, qui avait sommeillé depuis la fuite de Varennes. Les chefs du parti populaire, en dehors de l'assemblée, Robespierre, Danton, Fabre d'Eglantine, Camille Desmoulins, Santerre, Marat, ce cynique odieux, dont le nom reparaîtra plus tard, tinrent de fréquents conciliabules et remuèrent les faubourgs. Une insurrection mal conçue avait failli éclater dès le 26 juillet; Pétion, qui avait été rétabli dans ses fonctions par un décret législatif, la fit ajourner de peur d'insuccès. Le 30 juillet, cinq cent seize Marseillais, qui se rendaient au camp de Soissons, arrivèrent à Paris suivis de trois pièces de canon, et tout aussitôt ils s'essayèrent à la lutte dans une rixe qui s'éleva aux Champs-Élysées entre eux et des grenadiers des sections royalistes des Petits-Pères et des Filles-St-Thomas. Le 3 août, Pétion, au nom de la commune, vint accuser le roi en pleine assemblée et demander sa déchéance; la pétition fut renvoyée au comité de l'extraordinaire. La législative était dans le plus grand tumulte; les constitutionnels savaient les projets de leurs ennemis et faisaient des efforts désespérés pour en prévenir l'explosion par des actes de vigueur; le 8, on agita la mise en accusation de Lafayette, et à grand' peine obtinrent-ils la majorité en faveur d'un acquittement; au sortir de la séance, ils furent maltraités, et des paroles menaçantes retentirent à leurs oreilles. Paris, abandonné à lui-même, appartenait désormais aux meneurs du parti populaire, et le mouvement insurrectionnel avait été fixé au surlendemain. L'alarme régnait au château, et la cour avait pris quelques mesures de défense. Huit à neuf cents Suisses s'étaient échelonnés dans l'intérieur; les officiers de l'ancienne garde soldée et des gentilshommes, mal armés de sabres, d'épées et de pistolets étaient accourus pour prêter main-forte à la royauté dans ce péril extrême; les ministres avaient accompli leur devoir et occupaient leur place auprès du roi; le commandant-général de la garde nationale, Mandat, avait donné ordre aux bataillons les plus fidèles de se rendre aux Tuileries, et la demeure royale était entourée d'artillerie. Vers quatre heures du matin, la reine manda auprès d'elle le procureur-syndic du département, Rœderer, et lui demanda conseil. Rœderer répondit qu'il ne voyait pour le roi d'autre moyen de salut que de se rendre à l'assemblée nationale, et cet avis, qui n'était pas alors le meilleur, puisqu'on pouvait résister, ne prévalut pas. A cinq heures, Louis XVI descendit dans les cours, et passa en revue les défenseurs du château qui l'accueillirent aux cris répétés de : *Vive le roi!* Mais en même temps arrivèrent des bataillons à piques, qui criaient : *A bas le veto! à bas le traître!* et le malheureux monarque rentra découragé. La division s'était glissée dans les rangs de ceux qui avaient la pénible mission de défendre les Tuileries. La garde nationale avait vu avec peine se mêler à elle la troupe suspecte des gentilshommes, et des murmures improbateurs avaient circulé contre les aristocrates. Mandat, appelé par la commune à l'hôtel-de-ville, n'avait pas reparu, et l'on

allait bientôt apprendre qu'il avait été égorgé. L'unité du commandement n'existait donc plus, et le moment suprême de la crise approchait.

A minuit, les chefs de l'insurrection, qui s'ourdissait au faubourg Saint-Antoine, avaient donné le signal du mouvement, on avait battu la générale, sonné le tocsin, réuni tous ceux qui devaient être les héros de la journée. Les sections assemblées avaient retiré à la municipalité la confiance du peuple, et un nouveau conseil-général de la commune, nommé par elles, s'était installé à l'hôtel-de-ville; c'était ce pouvoir insurrectionnel qui, pour désorganiser la défense du château, avait fait venir l'infortuné Mandat. Vers six heures du matin, les hommes des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau s'ébranlèrent, au nombre d'environ vingt mille, après avoir pillé l'Arsenal; ils descendirent vers les Tuileries par les deux rives de la Seine; les fédérés marseillais et bretons, venus par la rue Saint-Honoré, avaient déjà envahi le Carrousel et dirigé vers le château la gueule de leurs canons. Rœderer, à la tête du département, voulut les haranguer; ils ne tinrent nul compte de ses paroles. La garde nationale, postée en face d'eux, montra peu de résolution; les artilleurs déchargèrent leurs bouches à feu. L'instant était critique; Rœderer alla dire au roi ce qu'il avait vu, et le pressa vivement de se rendre dans le sein de l'assemblée; la reine résistait et parlait de repousser la force par la force; mais la pensée du sang près d'être versé répugnait à Louis XVI, et la démoralisation que le procureur-syndic avait remarquée dans les rangs de la milice, acheva de le décider: « Marchons », dit-il avec fermeté, et il partit avec sa famille, ses ministres et les membres du département, entre deux haies de gardes nationaux. L'assemblée envoya une députation à sa rencontre; la foule, qu'ils rencontrèrent en chemin sur la terrasse des Feuillants, n'épargna au

monarque déchu, ni les qualifications injurieuses, ni même les menaces grossières. Lorsqu'il entra dans la salle des séances : « Messieurs, dit-il, je suis venu ici pour éviter « un grand crime, et je pense que je ne saurais être plus en « sûreté qu'au milieu de vous. — Sire, lui répondit le pré- « sident Vergniaud, vous pouvez compter sur la fermeté « de l'assemblée nationale; ses membres ont juré de mourir « en soutenant les droits du peuple et les autorités consti- « tuées. » Le roi se plaça sur un fauteuil, à côté du président, mais un député ayant fait observer que sa présence interdisait toute espèce de délibération, il dut se retirer, accompagné de sa famille et de ses ministres, dans la loge du *logographe*, située derrière le bureau présidentiel. Son départ avait consterné les défenseurs des Tuileries, et la gendarmerie en avait profité pour se débander au cri de: *Vive la nation!* les artilleurs de la garde nationale s'étaient réunis aux Marseillais. Il n'était plus besoin de défendre le château, puisque le roi en était sorti, mais il restait une terrible question à résoudre entre les assaillants et les assiégés, une question de vie et de mort. Les Suisses, postés aux fenêtres, se tenaient l'arme au bras, dans une attente pleine d'anxiété; un moment on put croire que tout se passerait sans effusion de sang; puis, lorsqu'on s'avança des deux côtés comme pour fraterniser, des coups de fusil furent tirés, et la mêlée devint générale. Aux premières décharges de mousqueterie parties de l'intérieur, les Marseillais, saisis de frayeur, se dispersèrent, et la place du Carrousel fut dégagée. Bientôt cependant les agresseurs reparurent plus ardents et plus nombreux à l'heure où les Suisses recevaient l'ordre royal de ne pas tirer sur le peuple. Le canon des insurgés fit bruyamment son devoir, et les boulets populaires allèrent s'enfoncer dans les murs des Tuileries; les Suisses, fidèles jusqu'au bout, obéirent au commandement de celui qui n'était plus le maître, et cherchèrent à fuir, la multitude,

voyant cesser le feu, s'élança dans les appartements, et ce fut alors une affreuse boucherie. Les relations abondent sur ce sanglant épisode; à d'autres les détails.

Louis XVI entendit, du fond de son étroite loge, le canon qui sonnait l'heure dernière de la monarchie; le temps de la captivité était venu. L'assemblée, qui avait écouté avec effroi le bruit de l'artillerie, qui avait presque redouté une attaque à main armée contre son inviolabilité, se rassura lorsque la victoire de l'insurrection fut complète, et se mit en mesure d'en régulariser les suites. Les girondins, qui avaient joué un rôle tout à fait passif dans cette journée, à commencer par le maire Pétion, séquestré à l'hôtel-de-ville afin que sa responsabilité fût à couvert, se crurent appelés d'abord à hériter de la royauté, et se firent une large part dans l'avenir de la révolution; mais les véritables vainqueurs avaient la voix haute et comptaient bien exploiter le mouvement qui était leur ouvrage. La municipalité du 10 août se présenta à la barre, comme pour réclamer la sanction de son existence, et demanda la déchéance du roi; c'était là le vœu unanime des pétitionnaires, et l'assemblée, qui n'osait décréter une si grande spoliation, adopta un moyen terme qui ajournait le débat et en rejetait sur d'autres le redoutable poids. Louis XVI fut suspendu; ses ministres durent résigner leurs fonctions, et le jugement définitif du procès qui s'était élevé entre la couronne et le peuple, fut remis à la prochaine assemblée nationale, dont la commission des douze, par l'organe de Vergniaud, proposa et fit décider la convocation. En attendant, les ministres de la Gironde, Roland et autres rentrèrent en possession de leurs portefeuilles, et l'audacieux Danton, le principal moteur de la conspiration du 10 août, prit place dans le conseil à leurs côtés; le décret contre les prêtres insermentés, si obstinément repoussé par le roi, reçut son exécution, et quatre mille ecclésiastiques environ

furent chassés de France. Louis XVI, à qui l'on avait d'abord assigné le Luxembourg pour demeure, fut déposé au Temple, sur l'observation faite par la commune que c'était le seul lieu dans lequel elle pût répondre de sa sûreté; enfin, il fallut, malgré toutes les justes répugnances de l'assemblée pour les juridictions exceptionnelles, céder aux impérieuses exigences de la nouvelle municipalité, qui avait envoyé députations sur députations à la barre, et dont un des membres s'était écrié : « Comme citoyen, comme ma-« gistrat du peuple, je viens vous annoncer que ce soir, « à minuit, le tocsin sonnera et la généraie battra. Le « peuple est las de n'être point vengé. Craignez qu'il ne « se fasse justice lui-même. » Un tribunal extraordinaire fut créé pour juger les crimes du 10 août et punir les conspirateurs royalistes de cette fameuse journée (17 août). L'organisation provisoire des moyens de gouvernement une fois achevée, il restait à faire accepter cette seconde révolution aux départements et aux armées. Les départements se soumirent sans murmures. Les armées qui, grâce à la solennité du serment militaire et à l'empire de la discipline, conservaient encore un reste de fidélité à la constitution, apprirent le renversement du trône avec une sorte de douleur. Lafayette, qui avait au plus haut degré la religion de la foi promise, souleva ses soldats contre les événements du 10 août, s'entendit avec la municipalité de Sedan et avec le directoire du département des Ardennes, pour établir à son quartier-général un centre de réunion constitutionnel, fit arrêter les trois commissaires envoyés dans son camp par la législative, Antonelle, Kersaint et Péraldy, et entraîna même son vieux collègue Luckner. Mais ce ne pouvait être là qu'une impuissante tentative; l'ennemi devenait trop menaçant pour que l'armée songeât sérieusement à autre chose qu'à la défense de la patrie; les généraux subalternes d'ailleurs ne voyaient pour eux, dans

cette défection du chef, qu'une question d'avancement, et Dumouriez, qui commandait en sous-ordre, mit à profit l'occasion de se réhabiliter dans l'esprit des girondins. Un décret d'accusation fut lancé contre Lafayette ; Luckner, appelé devant la municipalité de Metz, fit en pleurant sa rétractation et prouva, par les complaisances de son abjuration, qu'il n'avait jamais été un homme dangereux. Le héros populaire des premiers temps de la Constituante comprit que sa carrière révolutionnaire était terminée, et il se décida à fuir avec quelques-uns de ses amis, compromis comme lui, Alexandre Lameth, Latour-Maubourg, Lannoi, Lacombe, Bureau de Puzy, etc. (19 août). Son projet était de gagner, à travers les postes ennemis, la Hollande et l'Amérique, où il aurait attendu paisiblement la fin des orages ; mais il fut découvert et arrêté ; son nom était odieux aux coalisés, comme tous ceux des partisans de la constitution de 1791 ; on le traita durement, au mépris du droit des gens ; on le traîna de forteresse en forteresse jusqu'à Olmutz, d'où il ne devait sortir que quelques années plus tard, à l'époque de la paix de Campo-Formio, et par la généreuse intervention du général Bonaparte. Son commandement fut donné à l'ambitieux Dumouriez.

Au milieu des hésitations motivées par cet incident, les coalisés avaient dépassé la frontière, et le 20 août, les Prussiens étaient arrivés sous les murs de Longwy ; le 23, la place, cruellement bombardée, capitula. Le 30, le duc de Brunswick, qui avait envoyé le général autrichien Clairfait au blocus de Montmédy, pendant que le prince de Hohenlohe contenait Luckner et marchait vers Thionville, couronna les hauteurs de Verdun et commença le siége de la ville. Ce fut là le moment le plus critique de l'invasion. Entre Verdun et Paris, il ne restait plus de places fortes, plus d'armée, plus rien qui pût empêcher l'accomplissement des menaces formulées dans le manifeste du général prussien ; le corps des émigrés, qui avait accompagné l'ennemi, se livrait à l'espérance et laissait éclater toute la joie du prochain triomphe. Une consternation, mêlée de fureur, se répandit dans Paris, à la nouvelle de ces alarmants progrès ; la prise de Longwy et le bombardement de Verdun provoquèrent les terribles massacres de septembre. Quelques Girondins effrayés avaient eu la pensée d'abandonner la capitale à son sort et de transporter le siége du gouvernement au delà de la Loire ; si cet avis inspiré par l'ignorance de la situation, eût prévalu, la France était perdue, et la révolution rétrogradait. Mais ce n'était pas le compte des révolutionnaires exaltés, et surtout de Danton, le plus hardi de tous. Ce Mirabeau de la populace, comme on l'a surnommé, savait que toute la puissance de son parti était dans Paris et que tout accès de peur serait fatal ; il sentait que le moment était venu de vaincre ou de périr, d'assurer l'avenir de la révolution ou de s'ensevelir sous ses ruines ; il était de ces hommes qui ne reculent pas et qui triomphent ou meurent en s'écriant : de l'audace, de l'audace et toujours de l'audace ; il avait résolu presque seul l'insurrection du 10 août, lorsque tout le monde n'envisageait qu'avec effroi les chances d'un échec, et il n'avait garde de se démentir dans ces circonstances périlleuses. Mandé au comité de défense générale avec ses collègues du pouvoir exécutif, il manifesta la plus grande énergie et foudroya de son âpre et sauvage éloquence les partisans d'une translation ; puis il alla plus loin, et laissa entrevoir la nécessité d'une épouvantable mesure, froidement conçue, et qui avait pour but d'engager le peuple dans une irrémédiable voie de vengeance, tout en frappant de terreur les royalistes du dedans et les ennemis du dehors. Repoussé par les autres ministres, Roland, Servan, Clavière, Monge et Lebrun, qui étaient trop hon-

nêtes et trop purs pour le comprendre, il se tourna du côté de la commune, où se trouvaient alors des hommes déterminés à ne plus rien ménager et capables des plus atroces exagérations, Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, Tallien, Panis, Sergent, etc., et ils se concertèrent tous ensemble pour mener à bonne fin un horrible plan d'extermination. Le peuple exaspéré criait à la trahison, s'indignait des lenteurs de l'assemblée, accusait l'insuffisance de la haute cour nationale d'Orléans et demandait en vain que les prisonniers fussent amenés à Paris et jugés sans délai par le tribunal du 17 août. L'*Ami du peuple,* rédigé par Marat, qui marchait toujours en avant de l'opinion, prêchait l'incarcération et le meurtre, et les esprits se disposaient peu à peu aux plus affreuses mesures. Sous le prétexte de mettre Paris en état de défense, la commune, qui avait fait décréter l'envoi de trente mille hommes fournis par la capitale et les départements voisins, aux armées du Nord, résolut d'opérer le recensement de tous les indigents et de leur donner des armes avec une paie ; puis elle imagina de déclarer suspects tous ceux qui avaient protesté contre le 20 juin, de les désarmer et de les jeter en masse dans les prisons. Le 27 août, les barrières furent fermées pour quarante-huit heures ; tous les citoyens durent se renfermer chez eux pour recevoir les commissaires de l'Hôtel-de-Ville, assistés de la force armée, et l'on procéda avec la plus grande rigueur aux visites domiciliaires. Le 30, toutes les maisons d'arrêt regorgeaient de monde, et les bruits les plus sinistres circulaient sur le sort de ces malheureux détenus, qui appartenaient en grande partie aux deux classes proscrites de la noblesse et du clergé. Dans la nuit du 1er au 2 septembre, au moment où les citoyens mis en réquisition venaient de partir pour la frontière, on apprit que Verdun s'était rendu aux Prussiens ; alors on sonna le tocsin, on battit la générale, on tira le canon d'alarme

le peuple se réunit au Champ-de-Mars, à l'Hôtel-de-Ville, à l'assemblée ; les fédérés marseillais et bretons égorgèrent vingt-quatre prêtres que l'on conduisait à l'Abbaye, et l'œuvre de sang une fois commencée, le bras des exécuteurs ne se reposa que lorsqu'il ne resta plus personne dans les prisons. A l'heure du massacre, Billaud-Varennes avait paru, revêtu de son écharpe municipale, et il s'était écrié : « Peuple, tu immoles tes ennemis, tu fais ton devoir. » Maillard, qui avait conduit à Versailles les femmes insurgées aux 5 et 6 octobre 1789, dirigea les bandes des égorgeurs ; aux Carmes, à l'Abbaye, au Châtelet, à la Force, à la Conciergerie, aux Bernardins, à Saint-Firmin, à la Salpêtrière, à Bicêtre, tout tomba sous le glaive des trois cents meurtriers, et cette effroyable exécution dura trois jours. La commune, qui l'avait ordonnée, s'était bien gardée d'intervenir ; les commissaires de l'assemblée n'avaient pu se faire écouter ; toutes les autorités avaient été paralysées et le maire Pétion, qui avait tout fait pour arrêter le carnage, avait vu son pouvoir méconnu par ces hordes furieuses. Lorsque tout fut fini, personne ne voulut accepter hautement la responsabilité de ces tristes journées, mais la commune avait atteint son but ; Danton, qui était sans haine, mais aussi sans pitié, avait fait peur aux royalistes, selon son affreuse expression, et l'indignation qui s'éleva de toutes parts contre les massacreurs des 2, 3 et 4 septembre ne rappela pas à la vie les six mille victimes, et plus peut-être, qui avaient payé un si douloureux tribut au malheur des temps de révolution. Telle était du reste l'irrésistible influence du conseil général de la commune, que les Girondins n'osèrent point prescrire une enquête, et que l'un des hommes les plus courageux de cette époque, le ministre Roland fut obligé de dire en pleine tribune : « Hier fut un jour sur les événements duquel il faut peut-« être jeter un voile. Je sais que le peuple, terrible dans

« sa vengeance, y porte encore une sorte de justice; il ne « prend pas pour victime tout ce qui se présente à sa fu- « reur; il la dirige sur ceux qu'il croit avoir été trop long- « temps épargnés par le glaive de la loi, et que le péril « des circonstances lui persuade devoir être immolés sans « délai. » Ainsi Roland appelait ces trois cents bourreaux le peuple, et semblait les féliciter de ce qu'ils avaient épargné quelques suspects plus heureux que les autres, tels que Sombreuil et Cazotte, dont les noms rappellent deux admirables traits de dévouement filial.

Pendant que la commune se débarrassait ainsi des ennemis de l'intérieur, Dumouriez sauvait le territoire d'une invasion et immortalisait son nom à la frontière du nord. Le successeur de Lafayette, dont les troupes battaient déjà en retraite, avait convoqué un conseil de guerre, et l'avis unanime des officiers présents avait été de se replier par Reims et Châlons et de se mettre à couvert derrière la Marne. « C'était la règle : un cours d'eau était forcé, et l'on se repliait sur le cours d'eau suivant. Le général en chef recueillit les voix en silence et congédia l'assemblée, il avait étudié le terrain que l'on se proposait si facilement de céder à l'invasion; il savait que l'espace entre les deux rivières présente des positions où sa jeune armée pouvait braver l'ennemi[1]. » Ce terrain comprenait de belles provinces, la Lorraine, les Trois-Évêchés et une partie de la Champagne; les deux rivières étaient la Meuse et la Marne. La prise de Verdun allait livrer aux Prussiens la vallée de la Meuse, et il semblait qu'il ne restât plus aux Français, près d'être débordés, que la ressource d'un mouvement rétrograde; Dumouriez en jugea autrement; il prévint les coalisés par une marche rapide, et courut se poster entre la Meuse et la Marne, au milieu de la forêt de l'Argonne, pays maré-

[1] Tableau des guerres de la révolution de 1792 à 1815.

cageux, entremêlé de collines et de fondrières, dans lequel on ne peut pénétrer que par les quatre défilés du Chêne-Populeux, de la Croix-au-Bois, de Grandpré et des Islettes; de là il écrivit au ministre de la guerre, Servan : « Verdun est pris; j'attends les Prussiens. Le camp de « Grandpré et celui des Islettes sont les Thermopyles de la « France, mais je serai plus heureux que Léonidas. » Malheureusement il avait négligé d'occuper fortement la Croix-au-Bois, et le général autrichien, Clairfait, s'en empara après un combat assez vif (13 septembre). Dumouriez, sur le point d'être enveloppé, évacua le camp de Grandpré et se rejeta sur Sainte-Menehould, où il s'établit dans une position presque inexpugnable. La route de Paris était ouverte, mais le général français pensa avec raison que le duc de Brunswick ne marcherait pas en avant, sans lui livrer bataille. En effet, l'ennemi chercha à lui couper la retraite sur Châlons, et les deux armées se rencontrèrent sur les hauteurs de Valmy. Là une vive canonnade s'engagea au milieu d'un épais brouillard, et lorsque la brume fut dissipée, les Prussiens montèrent résolument à l'assaut du tertre de Valmy. Kellermann, qui venait de rejoindre Dumouriez avec sa division, donna l'ordre à ses soldats de ne pas tirer, et de se lancer brusquement sur les assaillants, lorsqu'ils seraient à portée; le moment venu, il agita son chapeau à la pointe d'une épée et cria : Vive la nation; c'était le signal. Il s'ensuivit une charge à la baïonnette, qui fit reculer les Prussiens étonnés; une seconde tentative des ennemis ne réussit pas mieux, et le soir, il se trouva que des volontaires inexpérimentés, et qui n'avaient jamais vu le feu, avaient résisté aux meilleures troupes de la coalition (20 septembre). La perte fut presque nulle des deux côtés, et le duc de Brunswick ne céda même pas le champ de bataille, mais la canonnade de Valmy eut un grand retentissement en France, et la confiance reparut.

Le chemin de la capitale était désormais fermé. Les alliés s'étaient avancés sur la foi des trompeuses promesses des émigrés; ils étaient loin de leurs magasins, sans vivres, sans approvisionnements, dans une contrée que de longues pluies allaient rendre impraticable, cruellement décimés par la faim et par les maladies; ils avaient devant eux, sans compter les forces improvisées à Châlons, une armée de soixante mille hommes, pleine d'ardeur, presque aguerrie, et qui s'accroissait tous les jours. Le roi de Prusse et les émigrés penchaient pour une seconde rencontre; le duc de Brunswick, plus prudent, s'y opposa; ce fut alors le tour des pourparlers et des conférences, et le conseil exécutif répondit à la demande du rétablissement du roi sur son trône constitutionnel : que la république française ne pouvait entendre à aucune proposition, avant que les troupes prussiennes n'eussent entièrement évacué le territoire français. On se mit donc en retraite, et il fut mystérieusement convenu entre Dumouriez et les Prussiens qu'elle ne serait point troublée. Dumouriez laissa Kellermann à la tête de son armée pour surveiller l'évacuation, et partit pour Paris la tête haute. Les ennemis sortirent de France par la route de Trèves et de Coblentz vers le commencement d'octobre; Clairfait regagna la Belgique avec ses Autrichiens. La campagne finissait heureusement partout pour les républicains. Verdun et Longwy retombaient en leur pouvoir. En Flandre, le prince de Saxe-Teschen avait été forcé de lever le siége de Lille, après un bombardement de dix jours (29 septembre-8 octobre). Sur le Rhin, le général Custine, débouchant de Landau, avait emporté rapidement Spire, Frankenthal, Worms, Mayence, Francfort, et jeté l'alarme dans toute l'Allemagne (octobre). Aux Alpes, le général Montesquiou s'était emparé de la Savoie, et le général Anselme, franchissant le Var, avait fait capituler Nice et Villefranche.

Pendant que ces événements se passaient à la frontière, les élections décrétées après la journée du 10 août avaient eu lieu dans toute la France, et l'assemblée législative avait disparu de la scène. La convention nationale s'était constituée le 20 septembre, le jour même du combat de Valmy, et dès ses premières séances elle avait aboli la royauté, proclamé la république, daté ses procès-verbaux de l'an 1er de la république française. La composition de cette assemblée, élue sous l'influence des massacres de septembre, résumait fidèlement l'esprit de Paris et des départements; on y retrouvait les éloquents députés de la Gironde, qui avaient marqué sous la législative, à côté des anciens constituants, tels que Pétion et Buzot, qui n'avaient pas encore été dépassés par l'opinion, en face des révolutionnaires exaltés qui la devançaient. La capitale, dominée par les jacobins et par la commune, avait jeté dans l'urne électorale des noms significatifs, Robespierre, Danton, Camille Desmoulins, Fabre d'Eglantine, le peintre David, Robespierre jeune, Collot-d'Herbois, Legendre, Panis, Sergent, Billaud-Varennes, Marat même. Le duc d'Orléans devenu Philippe-Égalité, avait aussi sollicité les suffrages, et obtenu une place dans cette assemblée, qui ne s'était réunie que pour juger son royal et infortuné cousin. Les girondins se groupèrent à droite dans la salle des séances; la députation parisienne occupa l'extrême gauche qu'on appelait la *Créte* ou la *Montagne;* au centre s'assirent tous ceux qui n'avaient pas encore de parti pris, et qui comptaient ne se décider que d'après leurs impressions personnelles; ces derniers formèrent la *Plaine*, et plus tard, lorsque la peur leur eut fait abdiquer leur indépendance et les eut mis à la discrétion absolue des terroristes, on les nomma trivialement et avec une énergie brutale, le *Ventre*, ou les *Crapauds du Marais*. La Gironde était revenue plus ardente et plus nombreuse; elle avait hâte de répu-

dier cette sorte de complicité morale que son silence avait fait peser sur elle, lors des journées de septembre; elle se croyait sûre de la majorité et se proposait d'en user vigoureusement contre ses adversaires. Les départements avaient bien accepté la disparition de la royauté, qui depuis deux ou trois ans, n'était plus rien en fait, mais ils désavouaient les massacres des prisons et se révoltaient contre la toute-puissance de la commune de Paris. C'était là en effet, la plus irrésistible autorité du jour, car elle avait pour elle les *Montagnards* de l'assemblée, le club des Jacobins et ses innombrables ramifications, les sans-culottes des sections, tous les hommes d'entraînement et d'action que la révolution avait jetés hors de leur étroite sphère et qui s'agitaient pour être quelque chose. La lutte commença entre les deux partis par de violentes personnalités. Robespierre, qui n'avait joué qu'un rôle assez insignifiant sous la Constituante, qui n'avait marché, pendant toute la durée de la législative, qu'à la suite de Danton mieux doué pour le combat que lui, arrivait enfin au premier rang, grace à son dogmatisme et à une réputation soutenue d'incorruptibilité; il était parvenu, à force d'opiniâtreté et de persévérance, à établir solidement sa domination aux Jacobins, et ses ennemis l'accusaient déjà d'aspirer à la dictature. Le reproche était au moins prématuré; il n'avait d'autre fondement que les prédications de Marat, ce maniaque emporté, qui avait si souvent préconisé le meurtre, et qui à cette heure ne voyait pour la république de moyen de salut que dans l'intronisation d'un dictateur, chargé uniquement de condamner les traîtres, et auquel on aurait attaché un boulet au pied, afin qu'il fût toujours sous la main du peuple. Ces indices si vagues et si inconsistants suffirent aux girondins pour attaquer Robespierre: « Il existe dans cette assemblée, s'écria Rebecqui de Marseille, « un parti qui aspire à la dictature, et le chef de ce parti, je le

« nomme, c'est Robespierre. » Un autre Marseillais, Barbaroux, qui avait eu une grande part au 10 août, confirma les assertions de son collègue, et le spirituel Louvet se livra contre l'accusé à une longue et véhémente diatribe. Robespierre, qui se sentait appuyé au dedans et au dehors, n'eut pas de peine à se justifier et fit sa propre apologie avec une emphase et un air victorieux qui lui valurent des applaudissements dans les tribunes et aux Jacobins. Marat, inculpé à son tour, demande la parole, et sa présence au banc des orateurs souleva une explosion de dégoût: « A bas, à bas, cria-t-on de toutes parts: — J'ai dans cette assemblée, « dit-il avec effronterie, un grand nombre d'ennemis per- « sonnels, je les rappelle à la pudeur; » et profitant de la surprise causée dans tous les esprits par cet étrange début, il développa ses théories sur l'extermination et la dictature; puis il descendit de la tribune au milieu du silence, et nul n'osa formuler des conclusions contre lui. Les montagnards, ainsi jetés sur la sellette, ne tardèrent pas à prendre l'offensive; rappelant la fuite proposée au delà de la Loire par quelques girondins, lors de l'invasion des Prussiens, s'autorisant de la motion par laquelle Buzot avait invité la convention à se donner une garde de trois mille hommes tirés des départements, ils les accusèrent de répandre dans la nation des semences de fédéralisme, et, comme pour s'opposer à ces funestes projets, ils firent décréter l'unité et l'indivisibilité de la république; bientôt, mécontents de la composition du comité de constitution, presque exclusivement formé de leurs adversaires, Pétion, Condorcet, Brissot, Vergniaud, Gensonné, Barrère, Sieyes, l'américain Thomas Payne, et où un seul membre de la Montagne, Danton, avait trouvé place, ils remirent en jeu la terrible question du procès de Louis XVI; ils n'ignoraient pas que cette mesure extrême répugnait aux girondins, que le désir secret de la plupart d'entre eux était de sauver l'infortuné mo-

narque, et qu'il serait aisé d'éveiller ainsi contre eux les défiances du peuple.

L'idée du jugement une fois émise, tout se disposa rapidement pour sa prochaine réalisation. Les esprits étaient échauffés par la lecture des pièces trouvées, après le 10 août, dans les bureaux de la liste civile et qui prouvaient les intelligences de Louis XVI avec les coalisés et l'émigration ; plus tard, la découverte de la fameuse armoire de fer, où l'on avait saisi les détails les plus étendus sur les menées de la cour, sur les négociations de Mirabeau avec elle, sur les plans de Bouillé, et même sur des projets ultérieurs, avait augmenté l'irritation populaire. Le club des Jacobins détruisit le buste de Mirabeau, et la convention couvrit d'un voile celui qu'elle possédait dans la salle de ses séances. On rédigea des adresses pour demander la condamnation du tyran ; les sociétés jacobines des départements, poussées par la société-mère, se réunirent pour écrire à l'assemblée des lettres violentes ; les sections se présentèrent à la barre ; les blessés du 10 août vinrent crier vengeance contre le vaincu. Le malheureux prisonnier du Temple prévoyait son sort ; la tête de la princesse de Lamballe, qu'on avait promenée au bout d'une pique, sous ses fenêtres, le jour des massacres de septembre, était un funeste présage ; il ne vivait plus que dans l'attente du bourreau. Rigoureusement surveillé par la commune, et réduit à un seul serviteur, le fidèle Cléry, il menait une vie simple et monotone entre la reine, madame Élisabeth et ses deux enfants ; il lisait souvent l'histoire d'Angleterre de Hume, et s'arrêtait volontiers sur les derniers moments de Charles Ier, dont la destinée avait été si semblable à la sienne. Lorsque son procès fut commencé, on le sépara de sa famille, et son existence devint alors une longue agonie. La convention, subissant l'influence des pétitions et des menaces, s'était enfin résolue à cette pénible extrémité, et le comité

de législation avait présenté un rapport tendant à prouver que Louis XVI pouvait être jugé par l'assemblée. Deux opinions étaient en présence, celle qui soutenait l'inviolabilité de la personne royale, celle qui la rejetait hautement. La première s'appuyait sur les termes même de la constitution de 1791, qui avait prévu le cas de trahison et institué la peine de la déchéance ; la seconde établissait une distinction puérile entre le double caractère de roi et de particulier attribué à Louis XVI, et prétendait que la responsabilité ministérielle, qui avait couvert les actes du roi, n'avait pu s'étendre à ceux du particulier. Puis venaient les montagnards, qui ne s'arrêtaient pas au point de droit, et qui disaient, avec Robespierre et Saint-Just, que le roi devait être jugé en ennemi, que ceux qui attacheraient quelque importance à ce procès ne fonderaient jamais une république, que c'était tout simplement une mesure de salut public à prendre, un acte de providence nationale à exercer : « Louis fut roi ; la république est fondée, s'écria Ro-« bespierre ; la question fameuse qui vous occupe est dé-« cidée par ces seuls mots. Louis ne peut être jugé ; il est « déjà jugé, il est condamné, ou la république n'est pas « absoute (novembre). » Telle était, en effet, au point de vue révolutionnaire, la seule manière de résoudre ce sanglant problème, et cependant la convention, hésitant à se prononcer absolument, décida que *Louis Capet* serait jugé par elle (3 décembre). Le prisonnier fut mandé à sa barre, et entendit lire son acte d'accusation (11 décembre). Sa contenance fut calme et remplie de dignité ; il répondit avec douceur, mais en même temps avec énergie, à toutes les interpellations, et étonna souvent ses juges par la modération et l'à-propos de ses répliques. On lui accorda la faculté d'avoir un conseil de défense, et il désigna Target et Tronchet ; Target n'eut pas le courage d'accepter ; Tronchet montra plus de hardiesse, et le vénérable Malesherbes,

qui avait sollicité la faveur de rendre ce dernier service à son ancien maître, vint se joindre à lui ; quelques jours après, tous deux demandèrent qu'on leur permît d'appeler auprès deux le jeune avocat Desèze, et la convention y consentit.

Le 26 décembre, Desèze, qui avait la mission de porter la parole, fit un éloquent discours, qui fut écouté au milieu d'un profond silence ; sa péroraison était touchante : « Louis, disait-il, monta sur le trône à vingt ans, et à « vingt ans il donna sur le trône l'exemple des mœurs... « Il s'y montra toujours l'ami constant du peuple... le « peuple voulut la liberté et il la lui donna ! Il vint même « au devant de lui par ses sacrifices, et cependant c'est au « nom de ce même peuple qu'on demande aujourd'hui... « Citoyens, je n'achève pas... je m'arrête devant l'histoire: « songez qu'elle jugera votre jugement, et que le sien sera « celui des siècles. » L'assemblée fut émue, mais un tumulte extraordinaire régnait dans Paris ; les montagnards, qui redoutaient un acquittement, accusaient les girondins de royalisme ; les sections étaient sur pied ; le club des Jacobins retentissait de fougueuses déclamations contre les représentants timides, et il devenait évident que si Louis XVI échappait à une condamnation, ce drame judiciaire pouvait tourner à l'assassinat. Un girondin, convaincu de l'impossibilité d'une absolution, proposa l'appel au peuple, et cet incident souleva pendant huit jours d'orageux débats, où les esprits s'aigrirent encore davantage. Enfin, la clôture de la discussion fut prononcée, et l'appel nominal fixé au 14 janvier 1793. Il y avait trois questions à résoudre : 1° Louis Capet est-il coupable de conspiration contre la liberté de la nation, et d'attentats contre la sûreté générale de l'Etat ; 2° le jugement, quel qu'il soit, sera-t-il envoyé à la sanction du peuple ? 3° quelle peine lui sera-t-il infligé ? La convention se composait de sept cent quarante-

neuf membres; six cent quatre-vingt-trois déclarèrent la culpabilité de Louis XVI ; l'appel au peuple fut rejeté par quatre cent vingt-trois voix contre deux cent quatre-vingt-une (15 janvier). Il ne restait plus qu'à voter sur le degré de la peine ; mais c'était là le moment le plus terrible de cette imposante scène. La multitude avait envahi toutes les tribunes, et ses clameurs, ses injures, ses imprécations paralysaient la résolution des députés les plus courageux. Plusieurs d'entre eux ne s'étaient rendus à la séance que dans la ferme intention de tout tenter pour sauver l'accusé, mais bien peu surent résister à l'influence de ces visages menaçants, de ces gestes impérieux, de ces sombres hurlements. L'appel nominal dura longtemps ; les spectateurs demeuraient indécis, car il y avait doute pour eux dans la majorité, et l'on s'imaginait avoir entendu aussi souvent : *la réclusion* et : *le bannissement* que : *la mort*. Sept cent vingt-un membres étaient présents, et la majorité absolue était de trois cent soixante-une voix. Le président Vergniaud proclama le résultat du scrutin ; il y avait deux cent quatre-vingt-six voix pour la détention ou le bannissement, deux pour les fers, quarante-six pour la mort avec sursis, soit jusqu'à la paix, soit jusqu'à l'établissement de la constitution, vingt-six pour la mort, mais avec la demande qu'on examinât s'il ne serait pas convenable de surseoir à l'exécution, trois cent soixante-une pour la mort sans condition. Vergniaud ajouta alors d'une voix profondément émue : « Je déclare, au nom de la conven- « tion, que la peine qu'elle prononce contre Louis Capet « est la mort. » On entendit quelques sanglots dans l'auditoire ; c'était un vieillard, Malesherbes, qui pleurait sur la destinée de son ancien roi (17 janvier). Les défenseurs recoururent à un moyen déjà rejeté, l'appel à la nation ; la convention passa à l'ordre du jour ; ils réclamèrent un sursis, et cette demande fut encore repoussée par trois cent

quatre-vingts voix contre trois cent dix. Désormais rien ne pouvait écarter l'échafaud de la tête de Louis XVI; lorsque Malesherbes alla lui annoncer sa condamnation, il se jeta dans ses bras, et le ministre de la justice, Garat, chargé de lui notifier la sentence, le trouva calme et résigné. Sa dernière entrevue avec sa famille fut déchirante, et ses geôliers eux-mêmes ne purent échapper à l'émotion. La veille de sa mort, il dormit paisiblement; le 21 janvier à cinq heures du matin, il se leva, assista à la messe célébrée par un ecclésiastique qu'on lui avait permis de voir, M. Edgeworth de Firmont, communia pieusement, et à huit heures, quand Santerre vint le chercher, il était prêt au départ. L'épisode de son testament est trop connu pour que nous le rapportions ici; on se mit en marche au milieu d'un silence universel, entre deux haies de peuple armé. Paris tout entier était triste et morne, et les exaltés seuls étaient accourus pour voir consommer le supplice. Les jacobins attendaient avec anxiété la fin de cet interminable drame; un des députés qui avaient voté la mort, Lepelletier-St-Fargeau, venait d'être assassiné par un garde du corps nommé Pâris, et l'on n'avait pu mettre la main sur le meurtrier. La commune craignait un soulèvement royaliste, et avait pris de nombreuses précautions. A dix heures dix minutes, la voiture arriva sur la place de la Révolution, encombrée de canons et de fédérés. Louis XVI descendit et se livra aux bourreaux; avant de poser sa tête sur la planche fatale, il s'écria : « Français, je meurs « innocent des crimes qu'on m'impute; je pardonne aux « auteurs de ma mort, et je demande que mon sang ne « retombe pas sur la France. » A ce moment, un roulement de tambour lui coupa la parole : « Fils de Saint-Louis, montez au ciel, » lui dit M. Edgeworth, et à dix heures un quart, la grande expiation des fautes de la monarchie était accomplie; Louis XVI avait cessé de vivre, et l'on criait

autour de l'échafaud : Vive la république! vive la nation!

A l'heure où tombait la tête de Louis XVI, la France délivrée des terreurs de l'invasion, avait pénétré à son tour sur le territoire ennemi. Le général Custine, qui s'était étendu au delà du Rhin, avait été forcé de repasser le pont de Mayence et de se renfermer dans cette forteresse (décembre). Beurnonville, qui commandait l'armée de la Moselle, avait fait sur l'électorat de Trèves, une tentative infructueuse, et s'était laissé battre à Pellingen par les Autrichiens (15 décembre). Mais Dumouriez avait marché avec cent mille hommes sur la Belgique, gagné l'importante bataille de Jemmapes (6 novembre), où se distingua le jeune duc de Chartres, fait son entrée dans Bruxelles (14 novembre), occupé Anvers, Namur, culbuté de nouveau les impériaux à Tirlemont, et rejeté Clairfait derrière la Roër. Les Pays-Bas autrichiens étaient conquis; l'armée française, maîtresse d'Aix-la-Chapelle, de Verviers et de Spa, s'établissait entre la Meuse et l'Escaut et prenait là ses quartiers d'hiver (17 décembre). La campagne de 1792 finissait glorieusement pour la république, et l'on commençait à espérer pour l'année suivante des triomphes encore plus décisifs.

CHAPITRE XIV.

DEPUIS LA MORT DE LOUIS XVI JUSQU'AU 9 THERMIDOR.

L'exécution de Louis XVI donna une nouvelle impulsion à l'esprit révolutionnaire et fut le signal d'une lutte à mort entre la république et les monarchies. Au dedans, les royalistes et les constitutionnels, que les égorgements de septembre avaient terrifiés, levèrent la tête et protestèrent avec énergie contre cet horrible drame judiciaire ; Lyon préluda, par la fermeture de son club des jacobins, à la résistance, et bientôt à la guerre civile. Au dehors, un cri d'indignation courut d'un bout de l'Europe à l'autre, et la coalition prit de gigantesques développements. L'Angleterre, qui ne se souvenait plus de Charles Ier, intima à l'envoyé français, Chauvelin, l'ordre de sortir avant huit jours du territoire britannique et mit ses flottes en mer ; le 13 janvier, l'agent républicain auprès de la cour pontificale, Basseville, avait été massacré à Rome. L'Espagne, qui jusqu'alors avait gardé la neutralité, et qui, tout récemment encore avait promis de ne pas s'en départir, si l'on respectait la vie de

Louis XVI, se prépara à la guerre ; la Hollande, le Portugal, les Deux-Siciles, la cour de Rome, les princes de la confédération germanique, armèrent avec vigueur; la Russie, qui était occupée au second partage de la Pologne et qui d'ailleurs n'avait aucun intérêt immédiat dans la lutte, demeura sur le second plan, mais elle prêta aux alliés son appui moral, et vers le milieu de 1793, il ne resta plus, sur le continent européen, de puissances neutres que Venise, la Suisse, la Suède, le Danemarck et la Turquie. Le péril des royautés était le grand prétexte des puissances belligérantes, et chacune d'elles comptait bien, sous ce voile commode, exploiter à son profit la croisade universelle. La Grande-Bretagne, pour laquelle un homme de génie, William Pitt, avait rêvé la prépondérance maritime ; l'Autriche, qui avait perdu la Belgique et qui craignait pour l'Italie ; la Prusse, qui cherchait peut-être une occasion d'agrandissement, marchaient en tête des alliances, et les États secondaires suivaient en aveugles le mouvement imprimé.

Devant ce redoutable faisceau de ressentiments et de menaces, la convention n'avait pas à reculer ; elle jeta audacieusement le gant à toute l'Europe, et jura de vaincre ou de mourir. Elle comptait dans ses rangs un homme d'une incroyable énergie, au nom duquel se rattachent toutes les mesures de salut public qui sauvèrent la république; Danton prit l'initiative, et les votes d'enthousiasme se succédèrent sans relâche. La guerre fut déclarée à l'Angleterre et à la Hollande ; le 1er février, on décréta, pour faire face aux besoins pécuniaires qui n'avaient fait que s'accroître depuis la Constituante ; une émission nouvelle de trois cent millions d'assignats, ce qui en portait le nombre à deux milliards cinq cent dix-huit millions ; le 26, on ordonna une levée de trois cent mille hommes pour renforcer les armées ; le 1er mars, un décret fut porté qui in-

terdisait à jamais le territoire français aux émigrés, les déclarait morts civilement, et confisquait leurs biens au profit de l'État. Les girondins, dont la conduite avait été assez équivoque pendant le procès du feu roi, rivalisaient d'ardeur avec les montagnards; c'était Brissot qui s'était écrié : « Il faut que le commerçant oublie son commerce « pour n'être plus qu'armateur; que le capitaliste consacre « enfin ses fonds à soutenir nos assignats,.. que le pro- « priétaire et le laboureur renoncent à toute spéculation et « portent l'abondance dans nos marchés; il faut que tout « citoyen soit prêt à marcher comme un soldat; il faut que « tous les Français ne fassent qu'une grande armée, et que « toute la France soit un camp... » Et l'assemblée avait applaudi avec transport à cet élan patriotique. Il sembla un moment que les partis, satisfaits de la mort de Louis XVI, allaient oublier toutes leurs divisions passées et concourir sans arrière-pensée à la défense de la patrie. Mais si telle était l'espérance de Danton, qui n'avait point de haine contre les individus et qui ne visait qu'au résultat politique, il n'en était pas de même de Robespierre et de Marat. Le premier n'avait point pardonné à ses adversaires leurs accusations imprudentes et n'était pas homme à accepter la supériorité de leur éloquence, qui leur avait valu le premier rang dans la convention; le second, possédé de plusieurs idées fixes, ne croyait à la possibilité du triomphe qu'au moyen de l'extermination totale des vaincus, et il savait que les girondins professaient une invincible horreur pour ses sanguinaires théories; Robespierre et Marat, nous l'avons dit, possédaient la commune, les jacobins, les sections et la force armée; ils n'avaient laissé aux girondins que la convention, et depuis le 21 janvier jusqu'à l'insurrection du 2 juin, ils travaillèrent sans relâche à leur enlever ce dernier asile.

Les clameurs un instant suspendues recommencèrent

donc au sein des sociétés populaires, et les orateurs sans-culottes eurent beau jeu contre les *intrigants*, les *brissotins*, tous ceux qui représentaient, aux yeux des exaltés, le parti modéré : « A Rome, s'écriait-on dans le club des jacobins, « un orateur disait tous les jours : il faut détruire Car- « thage. Eh bien! qu'un jacobin monte tous les jours à « cette tribune pour dire ces seuls mots : Il faut détruire « les intrigants. Eh! qui pourrait nous résister? nous com- « battons le crime et le pouvoir éphémère des richesses; « mais nous avons pour nous la vérité, la justice, la pau- « vreté, la vertu... Avec de telles armes, bientôt les jaco- « bins diront : Nous n'avons fait que passer, ils n'étaient « déjà plus. » Cette invocation à la pauvreté prouvait que les meneurs du club n'aspiraient pas seulement au rôle de réformateurs politiques, qu'ils songeaient aussi à substituer le prolétaire au riche, et Marat se chargea de traduire la théorie en provocation directe. L'*Ami du peuple* s'éleva un beau jour contre les accapareurs, et prétendit que dans un pays libre, où les droits du peuple ne seraient pas de vains titres consignés fastueusement dans une simple déclaration, le pillage de quelques magasins à la porte desquels on pendrait les marchands coupables, mettrait fin aux malversations (25 février). Cet appel significatif fut entendu; la populace se rua sur les boutiques des épiciers, et le commandant-général Santerre ne fit rien pour comprimer cette émeute soudaine. Le lendemain, la convention flétrit hautement cette attaque brutale contre la propriété et décréta Marat d'accusation. Mais les montagnards paralysèrent tout l'effet de cet acte énergique, et l'on se borna en définitive à une protestation conçue en ces termes: « Marat, le matin, a prêché le pillage, et le soir le pillage a eu lieu. » C'était un aveu d'impuissance, et les jacobins ne s'y trompèrent pas. L'audace du parti s'en accrut; un complot fut ourdi contre la convention elle-même et l'exécution fixée au 10 mars; on

s'était proposé de fermer les barrières, de sonner le tocsin, de remuer les faubourgs et de se porter en masse sur l'assemblée, où l'on aurait eu bon marché des girondins réunis. A cette nouvelle, la convention se déclara en permanence, et les représentants menacés restèrent chez eux. Cette tentative d'insurrection était prématurée; elle fut désapprouvée par les sections, et il devint facile au ministre de la guerre Beurnonville et au député Kervélégan de dissiper les attroupements, à l'aide des fédérés brestois. A la séance suivante, Vergniaud, qui était un des premiers sur la liste de proscription, s'élança à la tribune : « Nous mar-
« chons, dit-il, de crimes en amnisties et d'amnisties en
« crimes. Un grand nombre de citoyens en est venu au
« point de confondre les insurrections séditieuses avec la
« grande insurrection de la liberté, de regarder les provo-
« cations des brigands comme les explosions d'âmes éner-
« giques, et le brigandage même comme une mesure de
« sûreté générale... Citoyens, il est à craindre que la révo-
« lution, comme Saturne, ne dévore successivement tous ses
« enfants et n'engendre enfin le despotisme avec les cala-
« mités qui l'accompagnent. » Le discours de Vergniaud fit impression; mais les conspirateurs du 10 mars demeurèrent impunis, et ils remirent à une meilleure occasion leurs sinistres projets. Au résumé, la journée, bien qu'inachevée, était bonne pour eux; ils avaient obtenu la création d'un tribunal révolutionnaire, qui allait devenir entre leurs mains le plus expéditif et le plus efficace des moyens de gouvernement. Les bataillons de nouvelle levée, avant de partir pour les armées, avaient, comme au 2 septembre précédent, réclamé la punition des traîtres, et la convention, faisant droit à leur demande, avait chargé son comité de législation de lui présenter sans délai les bases d'un décret d'organisation. Le comité s'était aussitôt mis à l'œuvre, et le plan imaginé par lui avait paru si monstrueux que tous

les girondins s'étaient récriés, et que Vergniaud avait dit. « Plutôt mourir que de consentir à l'établissement de cette « inquisition vénitienne. » Un tumulte effroyable s'était alors élevé, et Danton, qui voyait la séance se perdre en vaines paroles, n'avait pu la dominer que par une véhémente apostrophe : « Je somme, avait-il dit, tous les bons « citoyens de rester à leurs places... il faut tout décréter sans « désemparer. » On s'était calmé peu à peu; des modifications importantes avaient été proposées et accueillies avec faveur; on avait enfin décidé que le tribunal révolutionnaire serait composé d'un jury fourni par les quatre-vingt-trois départements, de cinq juges, d'un accusateur public et de deux adjoints, tous choisis par l'assemblée.

Au milieu de ces complications intérieures, la campagne de 1793 s'était ouverte à la frontière du nord et sur le Rhin. Après la conquête de la Belgique, un décret conventionnel avait organisé le pays démocratiquement, et les jacobins s'étaient hâtés d'y envoyer des agents dans un but de propagande; des clubs républicains y avaient été établis sur le modèle de la société-mère; on avait frappé des réquisitions impolitiques, bouleversé les vieilles coutumes, indisposé les Flamands, qui en étaient déjà venus à regretter leurs anciens maîtres, les Autrichiens. Dumouriez courut se plaindre à Paris et ne fut pas écouté, malgré ses liaisons avec Gensonné, Danton et Lacroix; il essaya aussi d'intervenir en faveur de Louis XVI, et Marat, qui n'aimait pas ses allures, le traita publiquement de contre-révolutionnaire. Dégoûté des partis, qui ne se conformaient pas à ses vues, l'ambitieux général repartit pour son armée avec des préoccupations hostiles, et dès lors il songea sérieusement à renouveler pour son compte la tentative avortée de Bouillé sous la Constituante, et de Lafayette sous la Législative. La grande condition du succès était le prestige des victoires, et la coalition avait déployé partout des forces

imposantes ; outre les cinquante mille Espagnols des Pyrénées, les quarante-cinq mille Austro-Sardes des Alpes, les trente-trois mille Autrichiens, campés entre Meuse et Moselle, et les cent douze mille Allemands échelonnés sur le moyen et le haut-Rhin, il y avait dans les Pays-Bas une armée de soixante-dix mille impériaux et de trente-huit mille anglo-bataves, commandés par le prince de Saxe-Cobourg. Le plan des ennemis était de refouler sur Mayence le général Custine et de reconquérir la Belgique, pour renouveler l'invasion de l'année précédente. Dumouriez les prévint par un mouvement audacieux ; il chargea le général Miranda de contenir le prince de Cobourg avec soixante mille hommes, et se jeta lui-même, avec un corps de vingt mille hommes, sur la Hollande, qu'il espérait enlever au stathouder. Ses progrès furent d'abord rapides ; il s'empara de Bréda, de Gertruydenberg, et il était sur le point de pénétrer au cœur des Provinces-Unies, lorsqu'il apprit que ses lieutenants avaient essuyé des revers, et que sa ligne d'opération allait être coupée. Miranda avait été forcé de lever le siége de Maëstricht ; Miazinski avait été battu à Aix-la-Chapelle ; Valence n'avait pu se maintenir à Liége ; l'armée avait perdu plusieurs milliers d'hommes, une partie du matériel et vingt-cinq lieues de terrain. La conquête de la Hollande avait cessé d'être possible ; il fallut revenir. Dumouriez reprit le commandement et ranima le courage ébranlé de ses soldats, mais il se fit battre à Nerwinde (18 mars). Cet échec imprévu, qui ruinait ses espérances, l'aigrit profondément. Les jacobins, qui n'ignoraient pas ses dispositions secrètes, lui envoyèrent une députation de trois membres, Proly, Péreira et Dubuisson ; il les traita fort mal : « La république n'est qu'un vain mot, leur dit-il ; j'y ai « cru trois jours ; depuis Jemmapes, j'ai regretté tous les « succès que j'ai obtenus pour une aussi mauvaise cause. « Il n'y a qu'un moyen de sauver la patrie, c'est de rétablir

« la constitution de 1791 et un roi. » Après cette sortie virulente, il n'y avait plus à hésiter, et il chercha à s'emparer de trois places fortes, Lille, Condé et Valenciennes ; cette tentative échoua. La convention, prévenue, le manda à sa barre, puis, apprenant son refus, elle députa vers lui quatre commissaires pris dans son sein, Camus, Quinette, Lamarque et Bancal, accompagnés du ministre de la guerre Beurnonville. Dumouriez eut avec eux une explication fort vive, et, comme ils ordonnaient son arrestation, il les livra aux Autrichiens. Bientôt il dut abandonner lui-même son armée, qui se détachait de lui, et se réfugier dans le camp ennemi avec le duc de Chartres, le colonel Thouvenot et deux escadrons des hussards de Berchiny (4 avril) ; il venait d'être déclaré traître à la patrie et sa tête avait été mise à prix. Cette défection eut des effets d'autant plus fâcheux que Custine, débordé par le prince de Hohenlohe, venait d'être obligé de s'éloigner de Mayence, près d'être investie par les Prussiens, et de se retirer, sous le canon de Landau, dans les fameuses lignes de Weissembourg (30 mars).

Ainsi les deux principales armées de la république se trouvaient affaiblies et démoralisées, et, comme si ce n'eût pas été assez des périls extérieurs, une formidable insurrection était née à l'ouest de la France, et quarante mille paysans avaient pris les armes contre la révolution. « Près de l'embouchure de la Loire, il est une contrée singulière, qui faisait partie de l'Anjou, du Poitou, et du comté Nantais, et, depuis la nouvelle division de la France, des départements de la Loire-Inférieure, de Maine-et-Loire, de la Vendée et des deux Sèvres ; on l'appelait le Boccage, et la guerre civile lui a laissé le nom de Vendée. Un labyrinthe de collines entourées de rivières qui versent leurs eaux dans ce fleuve, ou directement dans la mer, des plateaux incultes, couverts de genêts d'une riche végétation, des pâturages, plantés d'arbres, bordés de haies vives et de bar-

rières, forment ce pays à part[1]. » A l'époque du soulèvement, la Vendée ne possédait qu'une seule route, celle de Nantes à la Rochelle; hors de là on ne rencontrait que des chemins de traverse et des sentiers merveilleusement disposés pour l'embuscade. La population était donc demeurée sans contact avec les provinces voisines; la civilisation du dix-huitième siècle n'avait que faire là; l'absence de tout commerce avait ajourné la création d'une classe moyenne, et le besoin des réformes, si vivement poursuivies ailleurs, ne s'était pas fait sentir. Entre le noble et le vilain, qui se tenaient aux deux bouts de l'échelle sociale, il n'y avait pas de milieu, et le seigneur avait toujours eu soin de rapprocher les distances par ses façons patriarcales: le paysan ne connaissait que le gentilhomme et le curé; aussi, lorsque la noblesse fut abolie, lorsque la constitution civile du clergé eut jeté la perturbation dans les consciences et nécessité contre les ecclésiastiques insermentés des persécutions rigoureuses, la Vendée s'agita, et en 1792, le comte de la Rouairie, y organisa une vaste conspiration, qui n'échoua que par l'arrestation du chef. Toutefois il fallut, pour mettre les Vendéens aux prises avec la république, des actes encore plus décisifs; ils avaient silencieusement laissé périr Louis XVI; ils ne purent se résigner au départ pour la frontière, au temps de la levée des trois cent mille hommes, et l'explosion eut lieu (10 mars). Les jeunes gens de la Haute-Vendée se refusèrent au tirage, battirent la gendarmerie à St Florent, et neuf cents communes se réunirent en armes, au son du tocsin; leurs premiers chefs furent le voiturier Cathelineau, le garde-chasse Stofflet et l'officier de marine Charette; quelques jours après vint le tour des gentilshommes, Bonchamps, d'Elbée, Talmont, Lescure, La Rochejacquelin. Les républicains surpris se laissèrent battre à St Vincent, à Beaupréau, aux Aubiers, à Cholet; les insurgés occupèrent Bressuire,

[1] Tableau des guerres de la Révolution de 1792 à 1815.

Châtillon, Vihiers, Machecoul, Pornic; tous les gens des paroisses accoururent à la nouvelle de ces premiers succès, et les royalistes, car ils avaient tout aussitôt arboré le drapeau blanc, formèrent trois armées, sous Bonchamps, d'Elbée et Charette: armée d'Anjou, grande armée, armée du Marais. Cathelineau reçut le titre de généralissime; un conseil de guerre fut établi pour diriger les opérations; cent mille paysans s'étaient mis en campagne, et la république avait une large plaie au cœur.

L'insurrection de la Vendée et la défection de Dumouriez accrurent l'exaspération des révolutionnaires. La convention rendit décrets sur décrets, mit ***hors la loi*** les émigrés nobles avec leurs agents et domestiques, les prêtres et les fonctionnaires convaincus d'avoir coopéré aux mouvements insurrectionels (19 mars), ordonna le désarmement de tous les membres du clergé et de l'ancienne noblesse (26 mars), enjoignit aux habitants des villes, dont la population s'élevait au dessus de trois mille âmes, d'afficher, sur la porte des maisons, leurs noms et professions (29 mars), confia la surveillance des citoyens à un comité de sûreté générale, composé de vingt-cinq membres, et concentra le pouvoir entre les mains d'un comité de salut public, formé de neuf membres, qui furent, à l'origine, Jean de Bry, Danton, Guyton-Morveau, Treilhard, Barras, Bréard, Delmas, Cambon et Lacroix. De vastes moyens financiers furent mis à la disposition du gouvernement, pour faciliter l'organisation des dix armées républicaines qui couvraient les frontières, ou marchaient contre les insurgés de l'Ouest; douze cents millions d'assignats nouveaux vinrent s'ajouter à cette effrayante accumulation de papier-monnaie, qui était désormais la seule ressource de la république, et un emprunt forcé d'un milliard fut frappé sur les riches (20 mai). Le tribunal révolutionnaire, que les Girondins étaient jusque là parvenus à annuler, entrait en même

temps en fonctions, et commençait son œuvre d'extermination. La colère des partis allait s'augmentant en présence des trahisons et des revers ; la tribune des Jacobins retentissait d'accusations incessantes contre les *intrigants* et les modérés ; la Gironde, qui avait accepté sans hésiter toutes les mesures de salut public pour la défense du territoire, mais qui répugnait aux exagérations démagogiquesde l'intérieur, était journellement en butte aux dénonciations calomnieuses de ses adversaires ; on lui reprochait sa complicité avec Dumouriez qu'elle avait démasqué et poursuivi ; on lui imputait les désastres de nos armées ; on préparait les esprits à une démonstration violente contre elle. Marat, qui présidait le club des Jacobins, avait adressé, en cette qualité, aux départements une circulaire emportée, dans laquelle il réclamait « le tonnerre des pétitions et des accusations contre les traitres et les délégués infidèles qui avaient voulu sauver le tyran en votant l'appel au peuple ou la réclusion. » Robespierre ne gardait pas plus de ménagements à la tribune, et le flot populaire grondait sourdement autour de la convention, qui n'avait plus pour elle que son inviolabilité. La Gironde, voyant grandir le péril, se résolut à un acte de vigueur, et Marat fut envoyé au tribunal révolutionnaire, mais c'était s'exposer à un acquittement et à un triomphe ; le maire Pache se présenta à la barre de l'assemblée et demanda, au nom de trente-cinq sections, l'expulsion des principaux membres de la droite, et bien que cette démarche eût été accueillie par des cris d'indignation, elle n'en fut pas moins un acheminement funeste à de plus impérieuses exigences. Comme on devait s'y attendre, Marat sortit victorieux de l'épreuve, et dès ce moment les tribunes de l'assemblée appartinrent aux jacobins enhardis et aux *tricoteuses de Robespierre*, qui se firent un jeu de troubler les séances et d'injurier les orateurs impopulaires. Guadet, poussé à bout, proposa un moyen extrême ; il

voulait qu'on cassât les autorités de Paris, qu'on remplaçât dans les vingt-quatre heures la municipalité par les présidents des sections et qu'on réunit les suppléants de la convention à Bourges dans le plus court délai. Si cette dernière partie du plan de Guadet eût été adoptée, l'unité du gouvernement était perdue, et la république périssait sous les efforts de la coalition. La Plaine refusa de s'y associer, et l'on se contenta de nommer une commission de douze membres chargée d'examiner la conduite de la commune et de sévir contre les conspirateurs.

La commission des Douze prit son rôle au sérieux ; elle inquiéta la municipalité par ses investigations, surprit la trace d'un complot, dont l'exécution était fixée au 22 mai, et fit incarcérer le substitut du procureur de la commune, Hébert, qui rédigeait un journal obscène, intitulé le *Père Duchêne*. C'était une déclaration de guerre, et les jacobins menacés se décidèrent à en finir avec leurs ennemis. L'insurrection s'organisa sur une vaste échelle ; les motionnaires des clubs ameutèrent la multitude, et, le 27 mai, la commune, accompagnée des députés des sections, vint formuler à la barre les demandes du peuple : l'élargissement d'Hébert, la suppression des Douze et même leur envoi au tribunal révolutionnaire : « Écoutez, répondit le président « Isnard aux pétitionnaires, écoutez ce que je vais vous « dire. Si jamais par une de ces insurrections, qui se re- « nouvellent depuis le 10 mars, et dont les magistrats « n'ont pas averti l'assemblée, il arrivait qu'on portât at- « teinte à la réprésentation nationale, je vous le déclare, « au nom de la France entière, Paris serait anéanti ; oui, « la France entière tirerait vengeance de cet attentat, et « bientôt on chercherait sur quelle rive de la Seine Paris a « existé. — Je vous le déclare aussi, lui répliqua à son « tour Danton, tant d'impudence commence à nous pe- « ser, nous vous résisterons. » La convention était dans

le plus grand tumulte ; la populace attroupée vociferait au dehors, et l'assemblée n'avait pour sa défense que quelques sectionnaires du Mail et de la Butte des Moulins. Il fallut obéir aux injonctions de la commune, et casser provisoirement la commission des Douze ; mais, une fois les insurgés partis, on se ravisa, et le décret fut rapporté le lendemain. Alors l'agitation de la capitale prit un caractère effrayant ; le conseil-général de la commune dissous par une réunion de membres du collége électoral, de commissaires des clubs et de députés des sections, qui se tenait à l'Évêché, puis réinstallé par eux, en vertu de la souveraineté du peuple, se déclara en insurrection, nomma Henriot commandant-général de la force armée, et les sans-culottes, payés à raison de quarante sous par jour, marchèrent vers les Tuileries, où siégeait à cette époque la convention ; on entendait partout le bruit de la générale et le son du tocsin ; on tirait le canon d'alarme, et Danton, qui redoutait la fin, s'écriait à la tribune : « Cassez la commission des Douze, « le canon a tonné. Si vous êtes législateurs politiques, « loin de blâmer l'explosion de Paris, vous la tournerez au « profit de la république, en réformant vos erreurs, en « cassant votre commission. » Robespierre alla plus loin, et, comme il pérorait avec une faconde verbeuse, qui était de nature à exciter l'impatience de l'assemblée : « Concluez « donc, lui cria Verniaud. — Oui, je vais conclure, et contre « vous ! répondit-il, contre vous qui, après la révolution du « 10 août, avez voulu conduire à l'échafaud ceux qui l'ont « faite ; contre vous qui n'avez cessé de provoquer la de- « struction de Paris ; contre vous, qui avez voulu sauver « le tyran ; contre vous, qui avez conspiré avec Dumou- « riez, etc... eh bien ! ma conclusion, c'est le décret d'ac- « cusation contre tous les complices de Dumouriez, et con- « tre ceux qui sont désignés par les pétitionnaires. » Les montagnards applaudirent, mais Robespierre s'était trop

hâté ; le comité de salut public, composé presque entièrement de membres de la Plaine, proposa, par l'organe de Barrère, la suppression définitive de la commission des Douze, et le peuple qui, ce jour-là, ne s'était levé que dans ce but, se dispersa au bruit des acclamations (31 mai).

Le dénouement de la lutte entre la convention et la commune n'eut lieu que le 2 juin ; les Jacobins avaient consacré deux journées entières à réunir leurs forces et à remuer les faubourgs. Marat, qui se montra le plus acharné de tous, déployait une étrange activité, et invitait le conseil-général à rester en séance jusqu'à ce qu'il eût obtenu l'arrestation des traîtres ; Henriot haranguait la populace sur la place de l'Hôtel-de-Ville, et disposait ses bataillons pour l'investissement des Tuileries. Tout s'ébranla enfin et, vers dix heures, quatre-vingt mille hommes armés envahirent tous les abords de la salle conventionnelle. Quelques-uns des représentants, couchés sur la liste de proscription, étaient demeurés chez eux, de peur d'un massacre ; les autres avaient eu la hardiesse d'affronter le péril, et parmi eux on comptait Lanjuinais, qui fit preuve d'un courage héroïque. Il dévoila les projets de la commune, demanda que toutes les autorités de Paris fussent cassées, que tout ce qu'elles avaient fait depuis trois jours fût annulé, que tous ceux qui voudraient s'arroger un pouvoir nouveau, contraire à la loi, fussent mis hors la loi, et qu'il fût permis à tout citoyen de leur courir sus. Un tumulte effroyable régnait dans l'assemblée, où se croisaient en tous sens les imprécations et les injures grossières contre l'inébranlable girondin ; de fougueux montagnards s'étaient élancés vers la tribune pour l'en arracher violemment, et une députation des insurgés était venue s'écrier à la barre : « Citoyens, le peuple est las de voir ajourner son bonheur ; « il le laisse encore un instant dans vos mains : sauvez-le « ou nous vous déclarons qu'il va se sauver lui-même. »

La convention indignée passa à l'ordre du jour sur la pétition, mais l'attitude des bandes du général Henriot annonçait de sinistres déterminations, et le comité de salut public se hâta d'intervenir comme au 31 mai, afin de prévenir de plus grands malheurs ; il engagea les représentants menacés à se suspendre eux-mêmes, et Isnard donna l'exemple de la résignation. Lanjuinais et Barbaroux refusèrent avec énergie ! « N'attendez de moi ni suspension, ni démission, dit fièrement le premier, et comme on lui répondait par d'outrageantes apostrophes : « Sachez, ajou-« ta-t-il, qu'une victime ornée de fleurs et qu'on traîne à « l'autel, n'est pas insultée par le prêtre qui l'immole. On « parle du sacrifice de mes pouvoirs ! quel abus de mots ! « Les sacrifices doivent être libres et vous ne l'êtes pas. » Marat, qui voulait un décret d'accusation, désapprouva la mesure proposée par le comité et fut vivement appuyé par Billaud-Varennes. La convention, plongée dans la stupeur, écoutait ces étranges débats, lorsque deux de ses membres se précipitèrent dans la salle en annonçant que toutes les issues étaient gardées et qu'on leur avait interdit le passage : « Citoyens, dit Barrère, prouvons que nous sommes « libres ; » et l'assemblée, se levant tout entière, se dirigea majestueusement vers le Carrousel, précédée de ses huissiers et de son président Hérault de Séchelles qui, s'adressant à Henriot : « Que demande le peuple ? lui dit-« il ; la convention n'est occupée que de son bonheur. — « Hérault, répliqua le brutal soldat de la commune, le « peuple n'est pas levé pour entendre des phrases ; il veut « qu'on lui livre vingt-quatre coupables. » En même temps il donne l'ordre à ses canonniers de se tenir prêts, et les conventionels reculent ; ils se présentent ainsi à plusieurs autres bataillons et rencontrent partout Marat, qui prêchait hautement la résistance. Le prestige de l'inviolabilité n'existait plus ; il fallut rentrer dans les Tuileries et subir l'odieuse dictature de *l'ami du peuple* ; sur la motion de Couthon, qui félicitait ironiquement l'assemblée de la liberté de ses délibérations, on décreta la mise en état d'arrestation chez eux de trente-deux girondins ; c'étaient Gensonné, Guadet, Brissot, Gorsas, Pétion, Vergniaud, Salles, Barbaroux, Chambon, Buzot, Birotteau, Lidon, Lasource, Lanjuinais, Grangeneuve, Lehardy, Lesage, Louvet, Valazé, les ministres Lebrun, Roland, et Clavière, les membres de la commission des Douze, Kervélégan, Gardien, Rabaud-Saint-Étienne, Boileau, Bertrand, Vigée, Mollevaut, Henri Larivière, Gomaire et Bergoing. Cette terrible journée tirait à sa fin ; la multitude satisfaite regagna les faubourgs, et les Jacobins prirent possession du pouvoir.

La Gironde ne comprit d'abord que sa chute était définitive, et elle fit un appel désespéré aux départements. Vergniaud et quelques autres, qui poussaient jusqu'à l'extrême le respect de la légalité, crurent que le moment de la justice viendrait pour eux, et acceptèrent toutes les conséquences du décret d'arrestation. Pétion, Barbaroux, Guadet, Louvet, Buzot, Lanjuinais, etc., s'échappèrent facilement, car la surveillance ne fut pas d'abord très-active, et la guerre civile ne tarda pas à éclater entre Paris et les départements irrités. Au nord, au midi, au centre, à l'ouest, partout on s'arma en faveur des vaincus du 2 juin. Les administrateurs de Bordeaux écrivirent à la Convention que la ville était en effervescence, et qu'ils ne pouvaient calculer jusqu'où irait l'indignation générale. A Rennes, les assemblées primaires rédigèrent une adresse, où on lisait ces mots : « Rapportez l'odieux décret qui met en état d'arres-« tation nos plus incorruptibles défenseurs, rendez-les à la « république ; vous en répondez sur vos têtes. » Limoges convoqua à Bourges les députés suppléants à la Convention ; Toulouse fit élargir tous les suspects, et incarcérer à leur place les plus ardents patriotes. A Marseille, on créa une

force départementale et on leva une armée de six mille hommes, qui dut se metre en marche vers le nord. A Nîmes, à Grenoble, à Montauban, à Bourg, à Besançon, à Dijon, à Mâcon, à Lons-le-Saulnier, dans toutes les villes importantes, on vit se former des administrations indépendantes et dévouées à la cause des proscrits de la Gironde. A Lyon, les jacobins eurent encore le dessous, et le président du club, Châlier, expia sur l'échafaud le tort de ses exagérations révolutionnaires ; puis la révolte fit un pas de plus et se nomma un général royaliste, le comte de Précy. A Evreux, les autorités locales, excitées par Buzot, ordonnèrent la formation d'un corps de quatre mille hommes, et tout près de là, dans le Calvados, les commissaires conventionnels, Romme et Prieur (de la Côte-d'Or), furent emprisonnés ; la ville de Caen, devenue le centre de l'insurrection normande, applaudit à l'arrivée des députés de la Bretagne, qui s'intitulèrent *assemblée des départements réunis à Caen*, appelèrent au commandement de leurs troupes le général Wimpfen, encore un royaliste, et se préparèrent à les diriger sur Paris. Les partisans de la monarchie avaient saisi l'occasion de venger la mort de Louis XVI, et on les retrouvait partout, sous l'habit du girondin comme sous la veste du sans-culotte, entourant la république d'un vaste réseau d'intrigues et soufflant en tous lieux la haine de la révolution. Assaillis par tant d'ennemis à la fois, les montagnards se trouvaient acculés, et leur ruine semblait certaine. Robespierre n'était pas un homme d'action ; Danton avait gardé, au 2 juin, un silence équivoque, et le plus fanatique de leurs chefs, Marat, avait péri victime d'un assassinat. Une jeune fille, nourrie des souvenirs de la Grèce et de Rome, la belle Charlotte Corday, était partie de Caen, dans le but de poignarder ce tyran populaire, et elle l'avait frappé dans le bain (13 juillet), puis elle s'était abandonnée résolument au bourreau, pendant que

l'on faisait à l'Ami du Peuple de magnifiques funérailles.

L'insurrection girondine n'occupait qu'une partie de la scène ; le combat s'était engagé ailleurs au nom d'un enfant frêle et chétif, prisonnier au Temple, et qu'on appelait, depuis le 21 janvier, Louis XVII, roi de France et de Navarre. Dans la Lozère, un ancien constituant, Charrier, avait levé l'étendard de la révolte, ramassé trente mille paysans, surpris Mende, Saint-Alban, Randon, culbuté les volontaires, et organisé la contre-révolution dans tout ce vaste pays de montagnes. A l'ouest, les Vendéens, vainqueurs à Thouars, puis à Fontenay (25 mai), puis à Douai et à Montreuil (7 et 8 juin), avaient marché sur Saumur, qui n'était défendu que par sept ou huit mille hommes découragés. Saumur emporté (9 juin), ils descendirent la Loire, s'emparèrent d'Angers (17 juin), et menacèrent sérieusement la ville de Nantes, où commandait le général Canclaux. Cathelineau dut conduire l'attaque par la rive droite, tandis que Charette monterait à l'assaut par la rive gauche ; il s'agissait pour eux d'établir des communications avec la Bretagne, où le parti royaliste penchait vers une prise d'armes, d'ouvrir un port commode à la marine anglaise et de frapper l'opinion par un coup de main éclatant. A la frontière, depuis la trahison de Dumouriez, la république n'avait éprouvé que des revers. Les alliés, sachant par expérience combien il était dangereux de pénétrer en France sans s'être assuré d'une forte base d'opérations, avaient modifié leur ancien plan de campagne, et Cobourg, avec soixante-dix mille hommes, s'était proposé d'investir Condé, Valenciennes, Lequesnoy, Landrecies et Maubeuge, tandis que le duc d'York menacerait Lille et enlèverait Dunkerque ; Beaulieu, d'autre part, se tenait à Namur pour surveiller les Ardennes et couvrir à gauche les mouvements de la grande armée autrichienne. La république ne comptait là qu'une quarantaine de mille hommes démoralisés et

dispersés dans les camps de Cassel, de la Madelaine, de Famars et de Maubeuge. Le successeur de Dumouriez, Dampierre, se porta en avant pour secourir Condé, qui venait d'être investi, et se fit battre à Quiévrain (30 avril). Quelques jours après, il attaqua de nouveau à Raismes et reçut dans la mêlée une blessure mortelle (8 mai). Ses troupes regagnèrent le camp de Famars en désordre, et Custine, que son audacieuse expédition sur la rive droite du Rhin avait mis au premier rang des généraux, fut appelé au commandement. Mais Custine resta immobile dans son quartier-général de Cambrai, et laissa prendre Condé (10 juillet), puis Valenciennes (28 juillet) ; il fut destitué et remplacé par Kilmaine. Le prince de Cobourg et le duc d'York se concertèrent alors pour tourner le camp républicain, assis sur la rive de l'Escaut, non loin de Cambrai, et détruire d'un seul coup le principal corps du général français; le péril était grand pour Kilmaine, si l'exécution du projet des coalisés eût été rapide; heureusement pour lui qu'ils y procédèrent avec leur lenteur habituelle et lui laissèrent le temps de se replier sur la Sensée, puis sur la Scarpe, où il s'établit à Graverelle, entre Arras et Douai. L'armée du Nord avait échappé à une destruction complète, mais la république était loin d'être sauvée ; la route de Paris était encore une fois ouverte ; une marche hardie pouvait amener le prince de Cobourg et le duc d'York sous les murs de la capitale et compromettre le sort de la révolution ; l'idée ne leur vint pas de tenter cette épreuve décisive ; le prince commença l'investissement du Quesnoy, et le duc se dirigea sur Menin. Sur le Rhin et dans les Vosges, les opérations militaires n'avaient pas eu un meilleur succès. Beauharnais et Delaage, qui commandaient les armées du Rhin et de la Moselle, n'avaient pu interrompre le siége de Mayence, où s'étaient renfermés des officiers de distinction, Doyré, Meunier, Aubert-Dubayet, Kléber, et des représentants énergiques, Rewbell et Merlin de Thionville ; la place se rendit, le 22 juillet, et la garnison, que la famine et des assauts réitérés avaient réduite de vingt-deux mille à dix-sept mille hommes, sortit avec les honneurs de la guerre. Les Prussiens victorieux se rejetèrent sur les armées du Rhin et de la Moselle, et se préparèrent au blocus de Landau. Aux Alpes, où la campagne avait commencé plus tard, on s'était battu sans grands résultats autour de la position de Sospello et du camp de Saorgio, mais la nouvelle de la révolte de Lyon allait enhardir les Austro-Sardes et provoquer de leur part un mouvement offensif. Aux Pyrénées, l'espagnol Ricardos avait refoulé le général Deflers jusque sous le canon de Perpignan (avril) ; un mois après il l'avait forcé de se replier au delà de la Têt, en abandonnant une partie de son artillerie, et il avait mis le siége devant Bellegarde et le fort des Bains, qui capitulèrent après quelques jours de résistance.

Ainsi la situation de la république était partout déplorable après la chute des girondins. La convention avait vu soixante départements protester contre le triomphe des montagnards, les grandes villes s'insurger et se fédéraliser entre elles, Lyon appeler les royalistes dans son sein, la Vendée, délivrée des *bleus*, devenir conquérante à son tour, et les coalisés, enhardis par la désorganisation de ses armées, peser lourdement sur toutes les frontières. Elle ne s'émut point de cette effrayante accumulation de dangers et trouva son salut dans l'excès de son énergie révolutionnaire. Contre les vaincus du 2 juin, elle imagina la constitution de 1793, qui n'avait pas d'autre but que celui de rattacher à sa cause tous les républicains sincères ; contre les royalistes du dedans et les ennemis du dehors, elle décréta les levées en masse, les réquisitions forcées et le *maximum*. Les girondins, au temps de leur puissance, avaient confié à un comité, dont le philosophe Condorcet

était le membre le plus influent, le soin de présenter un nouvel acte constitutionnel, et la Montagne, qui ne voyait dans ses adversaires que des bourgeois aristocrates, avait toujours fait ajourner le développement de leurs théories républicaines. Hérault de Séchelles eut la mission de formuler les principes du parti victorieux, et son projet, mis en discussion le 11 juin, fut adopté le 24 du même mois, et envoyé tout aussitôt à la sanction des assemblées primaires. Le temps manquait pour examiner à fond ce travail si rapide, et personne d'ailleurs ne croyait à son application immédiate ; ce n'était là, dans la pensée des législateurs conventionnels qu'un signe de ralliement, ayant toute la valeur d'un drapeau ; aussi ne songea-t-on pas à s'enquérir si cette constitution serait ou non praticable, et fit-on les plus larges concessions à l'esprit démagogique du jour. Au premier abord, rien ne parait plus élémentaire et plus simple que ce système politique; la population est la seule base de la représentation nationale ; les conditions de fortune exigées par la Constituante n'existent plus, et tout citoyen a le droit d'assister aux assemblées primaires, qui élisent immédiatement les députés. Le corps législatif est un, indivisible et permanent ; il se réunit de droit au 1er juillet et sa session dure un an. Le conseil exécutif est composé de vingt-quatre membres choisis par la représentation nationale parmi les candidats qu'ont nommés les assemblées électorales des départements ; il est renouvelé par moitié à chaque législature. La même mobilité distingue les administrations municipales et judiciaires ; on veut se mettre en garde contre tout essai de tyrannie et prendre au sérieux cet article fondamental de la nouvelle déclaration des droits : « que tout individu qui usur-
« perait la souveraineté soit à l'instant mis à mort par les
« hommes libres. » La loi n'acquiert un caractère définitif que quarante jours après son envoi aux assemblées primaires, lorsqu'il n'y a pas eu de réclamations de la part du dixième d'entre elles, dans la moitié des départements, plus un. C'est l'intronisation absolue de la démocratie, le régime exclusif de la multitude, l'apothéose du nombre ; mais, nous l'avons dit, peu importait à ses auteurs l'œuvre en elle-même, pourvu qu'elle leur servît de moyen de triomphe, et sous ce point de vue ils atteignirent pleinement leur but. Danton s'était écrié : « C'est au moment
« d'un grande production que les corps politiques, comme
« les corps physiques, paraissent toujours menacés d'une
« destruction prochaine. Nous sommes entourés d'orages ;
« la foudre gronde. Eh bien ! c'est du milieu de ses éclats
« que sortira l'ouvrage qui immortalisera la nation fran-
« çaise. » Mais Danton se montra encore plus éloquent, au point de vue du salut public, lorsque les députés des municipalités départementales, chargés de notifier à l'assemblée l'acceptation de l'acte constitutionnel, demandèrent en outre l'arrestation de tous les suspects et la levée en masse du peuple : « Eh bien ! dit-il, répondons à leurs
« vœux ! Les députés des assemblées primaires viennent
« d'exercer parmi vous l'initiative de la terreur ! Je de-
« mande que la Convention, qui doit être maintenant pé-
« nétrée de toute sa dignité, car elle vient d être revêtue de
« toute la force nationale ; je demande que, par un dé-
« cret, elle investisse les commissaires des assemblées
« primaires du droit de dresser l'état des armes, des sub-
« sistances, des munitions, de faire un appel au peuple,
« d'exciter l'énergie des citoyens, et de mettre en réqui-
« sition quatre cent mille hommes. C'est à coups de canon
« qu'il faut signifier la Constitution à nos ennemis ! C'est
« l'instant de faire ce grand et dernier serment, que nous
« nous vouons tous à la mort, ou que nous anéantirons
« les tyrans. » Le serment fut prêté, et les grandes mesures se succèdèrent. L'insurrection girondine du Calva-

dos avait été déjà comprimée ; les troupes du général Wimpfen s'étaient laissé battre à Vernon à la première rencontre, et le 30 juillet, les autorités constituées du Calvados avaient officiellement reconnu leur erreur. Le 1er août, la Convention, défiant tout à la fois ses ennemis du dehors et du dedans, dénonça à tous les peuples la conduite lâche, perfide et atroce du gouvernement britannique, qui soudoyait, disait-elle, l'assassinat, le poison, l'incendie et tous les crimes pour l'anéantissement des droits de l'homme, envoya l'infortunée Marie-Antoinette au tribunal révolutionnaire, nomma des commissaires auprès des armées, et adopta, contre les insurgés de la Vendée, un décret rigoureux, qui contenait cet impitoyable paragraphe : « Il sera envoyé par le ministre de la guerre des matières « combustibles de toutes espèces pour incendier les bois, « les taillis et les genêts. Les forêts seront battues, les « repaires de rebelles seront détruits, les récoltes seront « coupées par les compagnies d'ouvriers pour être portées « sur les derrières de l'armée, et les bestiaux seront saisis. » A cette époque, les Vendéens, cruellement déçus dans leurs espérances de conquête, étaient rentrés dans le Boccage ; ils avaient vu tous leurs efforts se briser devant la courageuse résistance des Nantais dirigés par le général Canclaux, et le plus populaire de leurs chefs, le voiturier Cathelineau, avait succombé au sein de la mêlée (29 juin); mais ils n'en inspiraient pas moins de grandes craintes à la république ; le 5 juillet, au retour de l'expédition de Nantes, ils étaient tombés à Châtillon sur la division du général Westermann, et l'avaient complétement détruite ; le 18 juillet, le général Santerre, sorti de Saumur, s'était engagé dans le long défilé de Coron, et là, chargé avec fureur par les royalistes, il avait perdu deux mille morts, trois mille prisonniers, dix canons et tous les bagages. Les Vendéens, deux fois victorieux, avaient repris courage, et

l'effet moral de l'échec subi par eux devant la ville de Nantes ne s'était pas produit.

Le 16 août, la convention fut mise en demeure par une députation des jacobins, accompagnée des fédérés qui s'étaient réunis à Paris pour célébrer l'anniversaire du 10 août, de s'élever à la hauteur des grandes destinées de la France, et d'appliquer, sur les bases les plus larges, le principe révolutionnaire de la levée en masse : « Si vous demandez « cent mille hommes, s'écria l'orateur à la barre, peut-être « ne les trouverez-vous pas ; si vous demandez des millions de républicains, vous les verrez se lever pour aller « écraser les ennemis du peuple... Décrétez que le tocsin « sonnera dans toute la république à une heure fixe. Qu'il « n'y ait d'exception pour personne. Que l'agriculture « seule conserve les bras nécessaires à l'ensemencement « des terres et aux récoltes. Que le cours des affaires soit « interrompu, que la grande et universelle affaire des « Français, soit de sauver la république. » Le comité de salut public, qui avait été réorganisé au profit des vainqueurs du 2 juin, et où avaient pénétré les membres les plus ardents de la Montagne, se hâta de faire un rapport séance tenante, et la convention déclara que le peuple français allait se lever tout entier pour la défense de son indépendance, de sa liberté, de sa constitution, et pour délivrer son territoire de la présence des despotes et de leurs satellites. Puis, le 23 août, ce fut le jour du décret définitif ainsi conçu : « Dès ce moment jusqu'à celui où les ennemis au- « ront été chassés du territoire de la république, tous les « Français sont en réquisition permanente pour le service « des armées. Les jeunes gens iront au combat ; les hom- « mes mariés forgeront des armes, et transporteront des « subsistances ; les femmes feront des tentes, des habits, « et serviront dans les hôpitaux ; les enfants mettront les « vieux linges en charpie ; les vieillards se feront porter sur

« les places publiques, pour exciter le courage des guer-
« riers, la haine des rois et l'unité de la république. Les
« maisons nationales seront converties en casernes ; les
« places publiques en ateliers d'armes; le sol des caves
« sera lessivé pour en extraire du salpêtre. Les armes de
« calibre seront exclusivement confiées à ceux qui mar-
« cheront à l'ennemi ; le service de l'intérieur se fera avec
« les fusils de chasse et l'arme blanche. Les chevaux de
« selle seront requis pour compléter les corps de cavale-
« rie; les chevaux de trait, autres que ceux employés à l'a-
« griculture, conduiront l'artillerie et les vivres. Le comité
« de salut public est chargé de prendre toutes les mesures
« pour établir sans délai une fabrication extraordinaire
« d'armes de tout genre, qui réponde à l'état et à l'énergie
« du peuple français ; il est autorisé en conséquence, à
« former tous les établissements, manufactures, ateliers et
« fabriques qui seront jugés nécessaires à l'exécution des
« travaux, ainsi qu'à requérir pour cet objet, dans toute
« la république, les artistes et les ouvriers qui peuvent
« concourir à leur succès... Nul ne pourra se faire rem-
« placer dans le service pour lequel il sera requis ; les
« fonctionnaires publics resteront à leur poste. La levée
« sera générale ; les citoyens non mariés ou veufs sans en-
« fants, de dix-huit à vingt-cinq ans, marcheront les pre-
« miers ; ils se rendront sans délai au chef-lieu de leur
« district, où ils s'exerceront tous les jours au maniement
« des armes, en attendant l'ordre du départ... Le bataillon
« qui sera organisé dans chaque district, sera réuni sous
« une bannière portant cette inscription : *Le peuple fran-*
« *çais debout contre les tyrans...* » La suite du décret portait qu'afin de rassembler les subsistances en quantité suffisante, les fermiers et régisseurs des biens nationaux, verseraient dans les chefs-lieux de leurs districts respectifs, en nature de grain, les produits de ces biens, et que les

propriétaires, fermiers et possesseurs de grains, seraient requis de payer en nature les contributions arriérées, même les deux tiers de celles de 1793. Les moyens financiers qui formaient le complément nécessaire de ce grand système de défense, n'étaient pas moins extraordinaires ; il n'y avait pas moins de quatre milliards six cent seize millions d'assignats en circulation, et le nombre toujours croissant en avait fait descendre la valeur réelle bien au-dessous de la valeur nominale ; la convention proscrivit, sous les peines les plus sévères, le commerce du numéraire, et décréta que tout citoyen, convaincu d'avoir refusé en paiement des assignats-monnaie, serait condamné pour la première fois, à six mois de détention, et à une amende de 3,000 livres ; en cas de récidive, à une amende double, et à vingt ans de fers. En même temps, Cambon, l'un des plus habiles administrateurs de l'assemblée, régularisait la dette publique, dont le désordre s'était singulièrement accrû pendant les derniers temps, et provoquait la création du *Grand-Livre*. La convention ajouta à ces dispositions générales et toutes d'intérêt public, nombre de mesures dictées uniquement par l'esprit de parti ; ainsi, l'on ne se contenta pas de mettre en état d'arrestation les étrangers des pays avec lesquels la république était en guerre, et non domiciliés en France avant le 14 juillet 1789 : on incarcéra aussi les constitutionnels et les républicains modérés, pour être gardés jusqu'à la paix. « Dans le moment, ce n'était encore qu'une mesure de précaution. La bourgeoisie, le commerce, la classe moyenne, fournirent des prisonniers après le 31 mai, comme la noblesse et le clergé les avaient fournis après le 10 août. On créa une armée révolutionnaire de six mille soldats, et de mille canonniers pour l'intérieur. Chaque citoyen indigent eut quarante sous par jour, afin d'assister aux assemblées de section. On délivra des certificats de civisme, pour être assuré des opi-

nions de tous ceux qui coopéraient au mouvement révolutionnaire. On plaça les fonctionnaires sous la surveillance des clubs ; on forma un comité révolutionnaire par section, et l'on fit face de toutes parts aux ennemis extérieurs, et aux insurgés du dedans [1] »

A cet énergique concert de toutes les passions et de toutes les volontés réunies dans un but commun, les partisans de la Gironde n'opposaient que des résistances isolées et de tièdes sympathies ; aussi le dénouement de la lutte ne fut-il pas un instant douteux. La soumission de Caen détermina celle de presque toutes les grandes villes. Bordeaux ouvrit ses portes au représentant Tallien ; le général Carteaux culbuta l'armée sectionnaire des Marseillais, fit son entrée dans la ville (25 août), et marcha vers Toulon, qui n'échappa momentanément à la vengeance des républicains que par l'admission dans le port de l'amiral anglais Hood, avec huit mille Espagnols. Lyon, abandonné à ses propres forces, sans espoir de secours, même du côté des Alpes, où les Piémontais venaient d'être battus, vivement pressé par l'armée de Kellermann, à laquelle le représentant Couthon expédiait journellement des renforts provenant de la levée en masse, se défendit à outrance, sous le commandement du royaliste Précy ; mais il fallut enfin capituler ; Précy eut la hardiesse de passer à travers les lignes des assiégeants, avec un millier de Lyonnais, et gagna heureusement la Suisse ; le reste attendit en tremblant les ordres de la convention (9 octobre). La prise de Lyon permit aux conventionels de diriger vers le Midi, une bonne partie de l'armée victorieuse, et le 19 décembre, Toulon près d'être foudroyé par le général Dugommier, qui avait suivi les inspirations d'un jeune officier d'artillerie, nommé Bonaparte, fut évacué par les ennemis,

[1] Mignet, Histoire de la Révolution française.

qui en se retirant, mirent le feu à la ville, et brûlèrent dans le port une escadre française de vingt vaisseaux.

L'anéantissement de la Vendée suivit de fort près la reddition de Toulon. Après la défaite des *bleus* à Coron, la lutte s'était maintenue entre eux et les royalistes, sans prendre un caractère décisif. Le général Rossignol, une créature de la commune de Paris, était venu remplacer Biron, dont la modération déplaisait, et avait pris à tâche de perpétuer les discussions fâcheuses qui s'étaient élevées entre l'état-major de Saumur, et celui de Nantes, où commandait Canclaux. Les Vendéens avaient été battus deux fois à Luçon (30 juillet, 14 août), par le général Tuncq, et ils avaient détruit la division de son successeur Lecomte, à Chantonnay (3 septembre). Lorsque la garnison de Mayence qui ne pouvait servir d'un an contre les coalisés, arriva à Nantes, et prit une part active à la guerre (6 septembre), les événements se dessinèrent avec plus de netteté, et la Vendée dut périr. Une première invasion dans le Boccage, échoua par la faute de Rossignol, que la défaite de Lecomte avait effrayé, et qui se hâta d'ordonner un mouvement rétrograde ; les Mayençais furent écrasés à Torfou (19 septembre), et le général Santerre essuya encore à Coron, le même jour, une déroute plus sanglante que la première. Rossignol et Canclaux perdirent leurs commandements, et le général Léchelle parut en scène. C'était un militaire incapable, mais il avait sous lui deux officiers de la plus grande distinction, Kléber et Marceau, et il eut le bon esprit de s'abandonner entièrement à leurs conseils. Les royalistes vaincus à Treize-Septiers, à Châtillon, à la Tremblaye et à Chollet (17 octobre), se trouvèrent acculés à la Loire, et se décidèrent à envahir la Bretagne. Lescure, Bonchamps et d'Elbée, trois de leurs meilleurs généraux, avaient été blessés mortellement : Larochejacquelin et Stofflet restaient seuls debout ; Charette s'était isolé par suite de riva-

lités mesquines. Le passage du fleuve eut lieu le 18 octobre, au milieu d'une confusion inexprimable, au bruit de l'artillerie républicaine, et quatre-vingt mille hommes, femmes et enfants, se dirigèrent vers Granville, pour se mettre en communication avec les Anglais, qui leur avaient promis des secours s'ils s'emparaient d'un port. Le général Léchelle, qui les poursuivait, voulut livrer bataille contre l'avis de ses officiers, et se laissa battre à Entrames (27 octobre); mais Granville opposa une résistance invincible, et la retraite devenue nécessaire, acheva la démoralisation des insurgés. Vainqueurs à Pontorson, puis à Dol (17-22 novembre), par suite de la précipitation des généraux Tribout et Westermann, ils attaquèrent en vain la ville d'Angers (3 et 4 décembre). Le 12, ils furent écrasés dans les rues du Mans, et le 23, au moment où ils se préparaient à repasser sur la rive gauche de la Loire, ils furent exterminés à Savenay (23 décembre). Larochejacquelin et Stofflet, s'échappèrent avec quelques milliers d'hommes. La Vendée était désormais détruite, et la mission des chefs républicains allait se borner à compléter l'anéantissement des vaincus.

A la frontière, les armes de la république avaient aussi prospéré. « Carnot venait d'entrer au comité de salut pu-« blic. A la méthode systématique de la coalition, qui con-« sistait à faire marcher une armée entière en avant d'un « vaste front d'opérations aussi régulièrement aligné qu'un « bataillon sur le champ de manœuvre, il entrevit que l'on « pourrait opposer une combinaison plus féconde en ré-« sultats. C'était de porter, contre un point du cordon « ennemi, une masse de forces assez compacte pour le « rompre et le contraindre à reformer en arrière son ali-« gnement [1]. » Le général Houchard, qui avait succédé à

[1] Tableau des guerres de la Révolution, par un ancien élève de l'École Polytechnique.

Custine, fit le premier l'application du nouveau système de Carnot, et gagna sur le duc d'York, qui assiégeait Dunkerque, l'importante bataille de Hondschoote (6, 7 et 8 septembre), puis celle de Menin sur le prince d'Orange (13 septembre). Il fallait alors se rabattre sur le général Beaulieu, dont la division liait les Hollandais au généralissime autrichien, le culbuter et prendre en flanc le prince de Cobourg, qui, maître du Quesnoy, avait investi Maubeuge. Houchard ne comprit pas que ce devait être là un mouvement décisif; il se lança à la poursuite du prince d'Orange et se laissa surprendre par Beaulieu à Courtrai (15 septembre. Le comité de salut public ne pardonnait plus des erreurs de ce genre; le malheureux général fut destitué et traduit devant le tribunal révolutionnaire. Le montagnard Jourdan, appelé à le remplacer, marcha aussitôt sur Maubeuge, attaqua sans hésiter les positions des ennemis, bien qu'ils fussent supérieurs en nombre, et remporta sur le prince de Cobourg une brillante victoire à Wattignies (15 et 16 octobre). Les Autrichiens repassèrent la Sambre, et Jourdan reçut l'ordre de les suivre pour délivrer le territoire; mais la pluie survint, et bientôt on dut se décider à prendre des quartiers d'hiver. Sur le Rhin et dans les Vosges, les armées républicaines avaient défendu le terrain pied à pied depuis la capitulation de Mayence; toutefois, elles avaient été repoussées aux combats de Pirmasens et de Bondenthal (12 et 14 septembre), et forcées d'évacuer les fameuses lignes de Weissembourg (13 octobre). L'arrivée des représentants Saint-Just et Lebas ranima leur courage ébranlé; deux généraux habiles succédèrent à des commandants obscurs et sans capacité militaire. Hoche et Pichègru se concertèrent, et refoulèrent tout à la fois les divisions de Brunswick et de Wurmser, les enfoncèrent à Geisberg (23 décembre), rentrèrent dans Landau, bloqué depuis le mois d'août, dans les lignes de Weissembourg, et ne se

reposèrent qu'en pays conquis. Aux Alpes, Kellermann avait rejeté au delà du Saint-Bernard le marquis de Montferrat, fils du roi de Sardaigne, qui s'avançait au secours de Lyon (combat d'Épierre, 10 septembre), et, dans le comté de Nice, Dugommier avait fait reculer, à Gilette, les impériaux du général De Vins (18 octobre). Aux Pyrénées, il y avait eu de fréquentes rencontres entre les Espagnols et les républicains, sans que personne s'en émût, car l'intérêt s'était porté ailleurs. Le général Ricardos avait été défait à Thuir (17 juillet), et il y avait pris sa revanche (22 septembre); on ne put le contraindre à repasser les monts, et l'on dut ajourner à la campagne suivante la libération du Roussillon. Au résumé, l'année 1793, qui s'était annoncée d'une façon si menaçante, ne pouvait mieux finir. « On « avait presque sur tous les points préservé le territoire; « on conservait quelques conquêtes; on s'était préparé « d'immenses moyens militaires que les circonstances « avaient naturellement disposés à recevoir une organisa« tion puissante [1]. »

A l'intérieur, la convention avait affermi sa puissance un instant compromise, et concentré tous les pouvoirs dans les mains du comité de salut public. Le 10 octobre, Saint-Just avait paru à la tribune et lu un rapport dans lequel il disait : « Dans les circonstances où se trouve la république, « la constitution ne peut être établie ; on l'immolerait par « elle-même. Elle deviendrait la garantie des attentats « contre la liberté, parce qu'elle manquerait de la vio« lence nécessaire pour les réprimer. Le gouvernement est « aussi trop embarrassé. Vous êtes trop loin de tous les « attentats; il faut que le glaive des lois se promène par« tout avec rapidité, et que votre bras soit partout présent « pour arrêter le crime. » On décréta que le gouvernement

[1] Tableau des guerres de la Révolution, etc.

provisoire de la France serait révolutionnaire jusqu'à la paix; que le conseil exécutif, les généraux, les ministres, les corps constitués seraient placés sous la surveillance du comité de salut public, chargé d'en rendre compte à la convention; que l'inertie des autorités étant la cause des revers, les délais pour l'exécution des lois et des mesures de salut public seraient fixés, et que la violation de ces délais serait punie comme un attentat à la liberté; que le nécessaire de chaque département serait évalué par approximation et garantie, et que le superflu serait mis en réquisition; qu'il serait créé un tribunal et un jury de comptabilité, dans le but de poursuivre tous ceux qui avaient manié les deniers publics depuis la révolution, et de leur demander compte de leur fortune. « Ainsi se constitua, dit « M. Mignet, cette puissance terrible qui dévora les enne« mis de la montagne, qui dévora ensuite la montagne et « la commune, et qui ne finit qu'en se dévorant elle« même [1]. » Ce fut tout simplement l'organisation de la dictature au profit des jacobins et de leur chef Robespierre. Le comité de salut public comptait douze membres; Hérault de Séchelles et Robert-Lindet, tous deux amis de Danton, furent laissés à l'écart; Carnot eut la direction exclusive des opérations militaires; Cambon ne s'occupa que de la question des finances; Prieur de la Marne et Prieur de la Côte-d'Or n'aspiraient à aucun rôle politique et ils se vouèrent sans réserve à des travaux d'administration. Le pouvoir appartint donc à Robespierre, Couthon, Saint-Just, Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois, c'est-à-dire aux plus fougueux jacobins, et le faible Barrère, qui de feuillant était devenu girondin après le 10 août, et de girondin montagnard après le 31 mai, eut le monopole du panégyrique. L'établissement du gouvernement révolutionnaire

[1] Mignet, Histoire de la Révolution française.

était la conséquence extrême de la guerre à mort que la république avait déclarée à l'Europe; il avait une mission sanglante à remplir et une réaction à provoquer par les cruelles exagérations de son système; il mit la terreur à l'ordre du jour, promena en tous lieux la guillotine et nivela la société par la main du bourreau. La réaction vint après, juste à temps pour la nation prise en masse, trop tard pour les individus.

Saint-Just avait laconiquement formulé le programme de son parti : « Vous n'avez plus rien à ménager, avait-il dit, « avec les ennemis du nouvel ordre de choses, et la liberté « doit vaincre à tel prix que ce soit. » Le comité de salut public se mit à l'œuvre, et les supplices commencèrent. On sait comment fut punie la longue résistance de Lyon. « Le nom de Lyon ne doit plus exister, s'écria Barrère. « Vous l'appellerez *ville-affranchie*, et sur les ruines de « cette infâme cité, il sera élevé un monument qui attes- « tera le crime et la punition des ennemis de la liberté. Ce « seul mot dira tout : *Lyon fit la guerre à la liberté, Lyon « n'est plus.* » Collot-d'Herbois et Fouché de Nantes furent chargés de donner le premier coup de marteau, et la démolition fut poursuivie par huit cents ouvriers, tandis que les représentants organisaient les mitraillades et inventaient la mine, pour accélérer la ruine de cette malheureuse ville. A Toulon, des flots de sang furent aussi répandus ; à Marseille, à Caen, à Bordeaux, les exécutions furent moins générales et moins meurtrières, parce que la répression avait été plus aisée. A Paris, le tribunal révolutionnaire s'établit en permanence, et l'échafaud ne se reposa plus jusqu'au 9 thermidor. Marie-Antoinette comparut le 14 octobre devant ses juges, et mourut avec courage (16 octobre) au bruit des applaudissements de cette multitude, qui jadis avait salué avec tant d'enthousiasme la venue de l'épouse du dauphin. Quelques jours après, ce fut le tour des girondins, au nom desquels avait eu lieu la révolte des départements; ils étaient au nombre de vingt-un, Brissot, Vergniaud, Gensonné, Fonfrède, Ducos, Valazé, Lasource, Silléry, Gardien, Carra, Duprat, Beauvais, Duchâtel, Mainvielle, Lacaze, Duperret, Fauchet, évêque constitutionnel du Calvados, Boileau, Lehardy, Antiboul et Vigée. En entendant son arrêt de mort, Valazé se frappa d'un coup de poignard. Lasource s'écria : « Je meurs dans un mo- « ment où le peuple a perdu sa raison ; vous, vous mour- « rez le jour où il la recouvrera. » Ils marchèrent vers la place de la Révolution en chantant *la Marseillaise*, et se livrèrent au bourreau en hommes de cœur, comme ils avaient vécu (31 octobre). Le duc d'Orléans, Philippe-Égalité, qui avait joué dans la révolution un si triste rôle, les suivit de près (6 novembre), ainsi que le vertueux Bailly, auquel on n'avait pas pardonné le massacre du Champ-de-Mars, sous la Constituante (11 novembre). Les girondins, qui s'étaient échappés, ne furent pas plus heureux. Grangeneuve, Salles, Guadet, Barbaroux périrent à Bordeaux. Pétion, Buzot et Roland mirent fin à leurs jours, ainsi que le philosophe Condorcet. Rabaut fut exécuté à Saint-Étienne, Valady à Périgueux, Chambon à Lubersac. La belle madame Roland fut guillotinée à Paris, car le tribunal révolutionnaire n'épargnait personne; les généraux de leur bord furent aussi condamnés, Custine, Houchard, Biron, Beauharnais. Louvet, Kervélégan, Lanjuinais, Henri Larivière et Lareveillère-Lépeaux réussirent seuls à se soustraire aux vengeances de leurs persécuteurs jusqu'à la chute du régime de la Montagne.

Le comité de salut public et son instrument judiciaire suivaient une marche parallèle. Pendant que celui-ci frappait indistinctement tous les hommes du passé, feuillants et girondins, royalistes et républicains modérés, celui-là rompait brusquement avec les vieux usages, et substituait

une ère nouvelle, à l'ère chrétienne, un calendrier républicain au calendrier grégorien. L'ère des Français fut datée du 22 septembre 1792, jour de la fondation de la république; l'année fut divisée en douze mois égaux de trente jours, sous les noms de *vendémiaire*, *brumaire*, *frimaire* pour l'automne, de *nivôse*, *pluviôse*, *ventôse* pour l'hiver, de *germinal*, *floréal*, *prairial* pour le printemps, de *messidor*, *thermidor*, *fructidor* pour l'été; chaque mois en trois décades, chaque décade en dix jours, qui s'appelèrent *primidi*, *duodi*, *tridi*, *quartidi*, *quintidi*, *sextidi*, *septidi*, *octidi*, *nonidi*, *decadi*. Les cinq derniers jours furent nommés *sans-culottides* ou *complémentaires*, et consacrés au *Génie*, au *Travail*, aux *Actions*, aux *Récompenses*, à *l'Opinion*. Dans les années bissextiles, le sixième dut être la *sans-culottide* par excellence et se passer en fêtes nationales. La progression du mouvement révolutionnaire était singulièrement logique, au point de vue de ses chefs; on avait proscrit les individus qui appartenaient à une autre époque, on abolissait maintenant les souvenirs, et l'heure vint bientôt d'en finir avec l'antique religion, qui sentait quelque peu la monarchie. La commune, où dominait la faction des *enragés*, dirigée par le procureur Chaumette et le substitut Hébert, provoqua de la part de l'évêque constitutionnel de Paris et de son clergé une abjuration solennelle; ce fut une étrange comédie; ces apostats méprisables et niais, puisqu'ils n'avaient pas même l'excuse de la passion, se présentèrent à la barre de la convention pour renier le christianisme et proclamer le culte de la Raison. La municipalité fit fermer les églises et promena dans les rues une belle jeune femme, qui jouait le personnage de la déesse. Mais ces scènes ridicules, qui n'avaient pour moteurs que des révolutionnaires de bas-étage, tels que Chaumette, Hébert, Vincent, Momoro, le Prussien Anacharsis Cloots et le général Ronsin, qui n'étaient préconisées que par le

journal du *Père Duchêne*, ne devaient pas avoir une longue durée. Les *enragés*, qui frayaient avec la partie la plus vile et la plus emportée de la populace, parlaient déjà tout bas du *modérantisme* du pouvoir, et s'efforçaient de le pousser à de nouveaux excès; ils étaient devenus compromettants par leur turbulence, et entraient sourdement en lutte contre le comité de salut public. Ce n'était pas là le compte des dominateurs de la Montagne, et la perte des hébertistes fut résolue.

Un autre parti s'était aussi formé, en dehors des comités, qui, croyant la révolution terminée et la république désormais hors de danger, répugnait aux mesures de rigueur, et demandait qu'on cherchât à rattacher les vaincus à la cause populaire, au lieu de les exterminer. Danton s'était mis à sa tête, Danton, qui possédait encore la plus grande renommée révolutionnaire du jour, et qui avait contribué, plus que personne, au salut de la nation; cet homme singulier qui avait été le principal instigateur des massacres de septembre, qui n'avait jamais reculé devant les nécessités les plus terribles, s'était laissé attendrir lors du supplice des girondins qu'il croyait inutile, et depuis ce moment il avait rêvé le retour du gouvernement à la modération; il s'était confié à quelques amis sûrs, tels que Philippeaux, Lacroix, Camille Desmoulins; puis, fatigué de la tourmente, il s'était retiré dans sa ville natale, à Arcis-sur-Aube, pour y vivre paisiblement avec sa jeune femme, dont il était épris. Alors l'impétueux Camille Desmoulins divulgua son idée et la popularisa dans les premiers numéros du *Vieux Cordelier*, ce pamphlet tout à la fois si énergique et si spirituel, qui est resté un chef-d'œuvre. Son collègue Philippeaux dénonça l'état-major de Saumur, composé des favoris de la commune, et dont les fautes grossières avaient grandement contribué à prolonger la guerre de la Vendée. Le comité de salut public s'émut, les nouveaux modérés

attaquaient sa puissance dictatoriale et ses dernières mesures; ils réclamaient la répression des hébertistes, la fin des proscriptions, la mise en liberté des suspects, l'abolition du tribunal révolutionnaire et l'établissement d'un comité de clémence; ils s'en prenaient nominativement à Billaud-Varennes, Saint-Just, Collot-d'Herbois, dont l'inflexibilité leur semblait incurable; mais ils avaient respecté Robespierre, dont l'influence morale était immense, et, lorsque Danton, rappelé par eux, revint d'Arcis-sur-Aube, il s'aboucha avec *l'incorruptible*, qui était resté neutre entre les deux partis. Les deux rivaux parurent d'abord s'entendre; Robespierre défendit Danton aux jacobins et corrigea lui-même les épreuves du *Vieux Cordelier*. La bonne intelligence ne dura cependant pas longtemps: Billaut, Collot et Saint-Just, qui se voyaient menacés, circonvinrent leur collègue, réveillèrent ses anciennes jalousies, et obtinrent de lui le sacrifice des dantonistes, en lui abandonnant les anarchistes de la commune. Robespierre monta à la tribune et accusa les deux factions des modérés et des ultrà-révolutionnaires, qui, sous des bannières différentes, tendaient, disait-il, au même but, c'est-à-dire à la désorganisation du gouvernement populaire, à la ruine de la convention et au triomphe de la tyrannie. Saint-Just s'expliqua plus ouvertement encore : « Que voulez-vous, dit-il, vous « qui ne voulez point de vertu pour être heureux? Que « voulez-vous, vous qui ne voulez point de terreur contre « les méchants? Que voulez-vous, vous qui courez sur « les places publiques pour vous faire voir et pour faire « dire de vous : Vois-tu un tel qui passe? Vous périrez, « vous qui courez à la fortune; vous qui prenez un œil « hagard et affectez les patriotes pour que l'étranger vous « achète ou que le gouvernement vous place; vous, de la « faction des indulgents, qui voulez sauver les criminels; « vous de la faction des étrangers, qui voulez tourner la

« sévérité contre les défenseurs du peuple! Des mesures « sont déjà prises pour s'assurer des coupables; ils sont « cernés. » Saint-Just fit décréter que la justice et la probité étaient à l'ordre du jour, et c'était encore une menace dirigée contre les dantonistes, qu'on appelait aussi les *immoraux*, et dont on flétrissait les dilapidations (23 ventôse—13 mars). Le soir, l'accusateur public, Fouquier-Tinville, fit arrêter Hébert, Vincent, le général Ronsin, Momoro et quelques autres, auxquels on adjoignit Chaumette, l'évêque de Paris Gobel et Anacharsis Clootz. Le club des Cordeliers, qui leur était dévoué, voila la déclaration des Droits de l'Homme et chercha à remuer le peuple en leur faveur; mais rien ne bougea dans les faubourgs, et le 4 germinal ils furent conduits à la place de la Révolution, en présence d'une nombreuse foule qui se moquait des lâchetés d'Hébert, et qui, parodiant un mot familier aux porteurs de son journal, s'écriait : « *Il est bougrement en colère, le père Duchêne.* » Les ultrà-révolutionnaires avaient disparu de la scène; il restait à se débarrasser des indulgents, et des bruits sinistres circulaient dans Paris. Les avertissements ne manquaient pas à Danton, qui se reposait sur sa force passée, sur la vieille popularité de son nom, et qui ne pouvait croire à tant de hardiesse; on lui proposa de fuir, et il répondit dédaigneusement : « Est-ce qu'on em- « porte sa patrie à la semelle de ses souliers. » Le 10 germinal, il fut saisi avec Lacroix, Philippeaux, Camille Desmoulins et conduit au Luxembourg. A cette nouvelle, la convention, depuis longtemps muette, s'agita, et Legendre osa faire une motion en faveur de ses amis, mais Robespierre monta à la tribune : « Au trouble depuis longtemps « inconnu, dit-il, qui règne dans cette assemblée, à l'agi- « tation qu'a produite le préopinant, on voit bien qu'il est « question ici d'un grand intérêt, qu'il s'agit de savoir si « quelques hommes l'emporteront aujourd'hui sur la pa-

« trie... » La convention, subjugée, se tut, et décréta d'accusation Danton, Camille Desmoulins, Philippeaux, Lacroix, le général Westermann, Chabot, Bazire, Fabre-d'Eglantine, Delaunay, Hérault de Séchelles et quelques hommes plus obscurs. Amenés devant le tribunal révolutionnaire, les accusés se défendirent vigoureusement et effrayèrent leurs juges par la véhémence et la fermeté de leurs réponses; on ne put leur imposer silence, qu'en les mettant hors des débats. Lors de son premier interrogatoire, Danton avait dit : « Je suis Danton, assez connu « dans la révolution; mon corps sera bientôt dans le néant « et mon nom au Panthéon. » Lorsqu'on vint lui signifier son arrêt de mort, il s'écria : « On nous immole à l'ambi- « tion de quelques lâches brigands, mais ils ne jouiront pas « longtemps de leur criminelle victoire. J'entraîne Robes- « pierre... Robespierre me suit. » Ils furent exécutés le 16 germinal (5 avril 1794); mais la dernière prophétie de Danton ne devait pas tarder à recevoir son accomplissement.

« Pendant les quatre mois qui suivirent la chute du « parti de Danton, le pouvoir des comités s'exerça sans « opposition et sans retenue. La mort devint le seul moyen « de gouvernement, et la république fut livrée à des exé- « cutions journalières et systématiques. C'est alors que « furent inventées les conspirations des prisons encombrées « avec la loi des suspects et qu'on vida avec celle du 22 « prairial, qui pourrait être appelée la loi des condamnés; « c'est alors que les envoyés du comité de salut public « remplacèrent tout à fait, dans les départements, ceux « de la montagne, et qu'on vit dans l'ouest, Carrier, le « le protégé de Billaud; dans le midi, Maignet, le protégé « de Couthon; dans le nord, Joseph Lebon, le protégé de « Robespierre. L'extermination en masse contre les ennemis « de la dictature démocratique, qui avait déjà été pratiquée « à Lyon et à Toulon par des mitraillades, devint plus hor-

« rible encore par les noyades de Nantes, par les échafauds « d'Arras, de Paris et d'Orange[1]. » Robespierre atteignait le plus haut période de sa puissance, et tous les regards étaient fixés sur lui; le club des jacobins l'avait surnommé le *bon génie de la république*, et la convention tremblait à sa voix. Pour les étrangers, il résumait la révolution tout entière; pour le peuple, il personnifiait en lui-même toutes les vertus républicaines solennellement mises à l'ordre du jour; pour quelques fanatiques, il était déjà une sorte de Messie, ou tout au moins de prophète inspiré. C'était là plus qu'il n'en fallait pour gonfler cette âme vaniteuse et la pousser à de graves imprudences. Le culte de la Raison étant tombé en oubli depuis la chute des hébertistes, il avait fait reconnaître par la convention l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, et instituer des fêtes décadaires à la *Vérité*, à la *Justice*, à la *Pudeur*, à l'*Amitié*, à la *Frugalité*, à la *Bonne foi*, à la *Gloire*, à l'*Immortalité*, au *Malheur*, etc. Le 20 prairial (8 juin), la religion nouvelle fut inaugurée par une cérémonie brillante, et Robespierre, qui avait imaginé l'Être suprême, fut appelé à en faire les honneurs en sa qualité de président de la convention. Quelques jours auparavant, une tentative d'assassinat, qui en définitive n'avait sérieusement menacé que les jours de Collot-d'Herbois, avait permis aux jacobins de faire éclater sans mesure leur enthousiasme et de célébrer la vertu, le génie et l'éloquence du *grand homme* de la république. Robespierre prit toutes ces flatteries à la lettre, et, le 20 prairial, revêtu d'un costume splendide, tenant des fleurs et des épis dans sa main, il affecta de marcher seul en avant de ses collègues de la convention, comme s'il eût voulu, par un isolement calculé, habituer les esprits à la pensée de son usurpation. Son visage respirait la joie et la satisfac-

[1] Mignet, Histoire de la Révolution française.

tion les plus intimes, et les modérés espérèrent, en le voyant, qu'il annoncerait la venue d'un régime plus clément et plus doux. Il n'en fut malheureusement pas ainsi, et on l'entendit dire : « Peuple, livrons-nous aujourd'hui « aux transports d'une pure allégresse. Demain nous com- « battrons encore les vices et les tyrans. » Deux jours après, Couthon présenta à la convention la fameuse loi du 22 prairial.

Le comité de salut public s'engageait, de plus en plus, dans les voies de l'extermination, et cependant toutes ces crises violentes de la guerre étrangère et de la révolte intérieure, qui avait mis la république en péril et justifié jusqu'à un certain point les exagérations révolutionnaires, avaient disparu. La Vendée, détruite à Savenay, n'avait plus de grandes armées ; les colonnes infernales du général Turreau sillonnaient le pays en tout sens, brûlant les villages et les forêts, traquant impitoyablement les rebelles, passant tout au fil de l'épée (janvier). Ces mesures implacables avaient soulevé tout ce qui restait de Vendéens, mais ils étaient hors d'état de soutenir la lutte ; ils ne combattaient plus que dans l'intérêt de leur existence personnelle, sans chefs, car la Rochejacquelin était mort (4 mars), et ils n'avaient plus guère que Stofflet et Charette, sans munitions, sans aucun point de ralliement ; dans cette situation désespérée, la modération devait les désarmer, et le successeur de Turreau, Vimeux, commença l'œuvre de la pacification. Au nord, Pichegru qui comptait cent cinquante mille hommes sous ses ordres de la mer à la Sambre, avait laissé prendre Landrecies, au début de la campagne (30 avril), et le prince de Cobourg s'apprêtait à renouveler ce vieux projet d'invasion que les coalisés tenaient en réserve depuis deux ans ; mais le général républicain envahit la Flandre maritime avec cinquante mille hommes, et le plan des ennemis se trouva compromis. Clairfait et le duc d'York

furent battus à Moescroen, à Courtrai, à Turcoing, à Hooglède, tandis que Jourdan, avec les armées de la Moselle et des Ardennes, forçait le passage de la Sambre, gagnait sur le prince de Cobourg la bataille de Fleurus 26 juin), pénétrait dans les Pays-Bas, et opérait à Bruxelles sa jonction avec l'armée du Nord ; les Autrichiens furent rejetés au delà du Wahal. Dans les Vosges, les généraux Moreau et Michaud avaient culbuté les Prussiens à Neustadt, Édenkoben, Trippstadt, emporté les hauteurs de Kaiserslautern, et envahi l'électorat de Trèves, afin de se mettre en communication avec l'armée de Jourdan, qui avait pris le nom d'Armée de Sambre-et-Meuse. Aux Alpes, on s'était emparé du petit Saint Bernard et du Mont-Cénis ; dans le comté de Nice, le général Dumerbion avait chassé les impériaux de Ponte-di-Nave, fait capituler Ormea et Saorgio, pris possession du col de Tende, et s'était établi sur le revers méridional des Alpes maritimes. A la frontière des Pyrénées, Dugommier avait forcé le camp espagnol du Boulou, repris Collioure et Port-Vendres, et Moncey, franchissant la Bidassoa, avait occupé la vallée de Bastan, enlevé Fontarabie, transporté le théâtre de la guerre sur le territoire ennemi.

Ainsi la république était partout victorieuse, et les rigueurs du pouvoir décemviral n'avaient plus l'excuse des revers. Cependant Couthon vint apporter, le 22 prairial, à la convention, une loi effrayante, qui supprimait toutes les garanties de la défense, et mettait la nation tout entière à la discrétion absolue de l'accusateur public : « La loi, y était-il dit, donne pour défenseurs aux patriotes calomniés des jurés patriotes ; elle n'en accorde point aux conspirateurs. L'assemblée, qui était demeurée silencieuse depuis la mort de Danton, retrouva alors un reste d'énergie pour appuyer une motion d'ajournement, mais la parole toute-puissante de Robespierre brisa les résistances, et le tribu-

nal révolutionnaire, dominé par Fouquier-Tinville, put envoyer journellement à la mort des *fournées* de cinquante ou soixante personnes. Barnave, Malesherbes, madame Élisabeth de France, tous les prisonniers illustres avaient déjà péri ; ce fut le tour des victimes plus obscures, et du 22 prairial au 9 thermidor (10 juin – 27 juillet) douze cent quatre-vingt-cinq personnes furent envoyées à l'échafaud. Heureusement que le règne de la terreur tirait à sa fin ; le triumvirat de Robespierre, Couthon et Saint-Just, qui avaient formé entre eux une étroite union, inquiétait leurs collègues Billaud-Varennes, Collot d'Herbois et Barrère, dont l'importance politique allait s'amoindrissant tous les jours.

Les membres les plus influents du comité de sûreté générale, Amar, Vadier, Vouland, n'avaient laissé périr les Hébertistes qu'à regret, et ils voyaient leur autorité s'effacer devant celle du comité de salut public. Dans la convention, les amis de Danton, Tallien, Bourdon de l'Oise, Legendre et nombre d'autres, redoutaient une nouvelle liste de proscription, en tête de laquelle auraient figuré leurs noms. Tous ces ressentiments divers se firent jour peu à peu, et l'opposition grandit en dépit de la crainte. Nous l'avons dit, Robespierre n'était pas un homme d'action ; il ne prit pas l'initiative des hostilités ; il souffrit qu'on ridiculisât son pontificat de la fête à l'Être Suprême, qu'on flétrit ses prétentions à la tyrannie, qu'on l'appelât Pisistrate, et lorsque le comité de sûreté générale eut fait condamner une vieille illuminée, Catherine Théot, dans les rêves enthousiastes de laquelle il jouait un des premiers rôles, il se mit à l'écart des comités et ne se montra plus qu'au club des Jacobins. Là il se plaignait avec amertume de ses ennemis, et organisait lentement le plan d'une dernière insurrection, dans laquelle il les aurait tous frappés ; il n'attendait plus que le retour de Saint-Just, que ses adversaires voulurent en vain rattacher à leur cause. Le 8 thermidor,

il reparut à la convention et attaqua violemment tous ceux qui voulaient perdre la république par les excès ou par la modération ; c'était ainsi qu'il avait procédé contre Hébert et Danton, et il comptait sur un semblable dénouement ; la convention, encore indécise, ne fit entendre ni un applaudissement, ni un murmure ; les Jacobins, qui lui appartenaient entièrement, couvrirent son discours d'acclamations frénétiques, et la lutte fut ajournée au lendemain. Pendant toute la nuit, les montagnards qu'il avait accusés sans les nommer, coururent chez les représentants de la droite et de la Plaine, qui ne s'étaient pas prononcés, et qui se souvenaient que Robespierre avait sauvé soixante-treize des leurs, mis en état d'arrestation au mois d'octobre précédent, pour avoir protesté contre l'insurrection du 2 juin ; ils réussirent enfin à les gagner, et, le 9 thermidor, au début de la séance, la majorité fut formée contre les triumvirs. Aussi, lorsque Saint-Just essaya de parler, Tallien l'interrompit avec véhémence, et demanda que le voile fût entièrement déchiré. Billaud-Varennes prit la parole et dénonça hautement les projets de dictature de Robespierre ; celui-ci voulut répondre, et sa voix fut couverte par des cris furieux : « A bas le tyran ! à bas le tyran ! » Un tumulte effroyable régnait dans la salle ; le président Thuriot agitait sa sonnette, et Robespierre lui criait en vain d'une voix irritée : « Pour la dernière fois, me donneras-tu la parole, président d'assassins ? » Il s'adressa alors aux députés de la droite et ne rencontra que des regards glacés ; son visage était livide, sa bouche écumait : « Malheureux, lui dit un montagnard, le sang de Danton t'étouffe. » Son arrestation fut décrétée à l'unanimité avec celle de Couthon, de Saint-Just, de Lebas et de Robespierre jeune ; les deux derniers avaient généreusement réclamé leur part de responsabilité. La convention triomphait dans son enceinte, mais le combat n'était pas terminé. Le con-

seil-général de la commune s'était réuni ; au premier bruit de l'incarcération de Robespierre et de ses collègues, elle les envoya chercher, et les accueillit à bras ouverts; le maire Fleuriot et l'agent national Payan proclamèrent l'insurrection ; le club des Jacobins se déclara en permanence ; le commandant Henriot, qui avait été d'abord arrêté dans la rue Saint-Honoré, fut délivré par deux cents canonniers et se mit à la tête de la force armée. Il arriva sur la place du Carrousel et fit braquer l'artillerie sur la salle des séances. Le moment était critique pour la convention : « Citoyens, dit le président qui s'était couvert en signe de « détresse, voici le moment de mourir à notre poste ; » et tout le monde s'assit dans l'attente du premier coup de canon. Ce n'était qu'une fausse alarme; Henriot ne put jamais décider ses canonniers à commencer le feu, et il se replia sur la place de Grève, au moment où l'assemblée mettait les conspirateurs hors la loi. Les bataillons sectionnaires vinrent peu à peu se ranger autour des Tuileries ; lorsqu'ils furent en nombre, Barras nommé commandant de la force armée et secondé par Fréron, Rovère, Bourdon de l'Oise, Féraud, Léonard Bourdon, Legendre, les mena à l'attaque du poste central des insurgés : « Les mo- « ments sont précieux, avait dit Fréron, il faut agir ; Barras « est allé prendre les ordres des comités. Nous allons mar- « cher contre les rebelles. Nous les sommerons, au nom de « la convention, de nous livrer les traîtres, et, s'ils refu- « sent, nous réduirons en poudre cet édifice ; » et le président lui avait répondu : « Partez de suite, afin que le jour « ne paraisse pas avant que la tête des conspirateurs « soit tombée. » On arriva vers minuit à l'Hôtel-de-Ville, où les conjurés étaient toujours rassemblés ; la place de Grève n'était même pas défendue ; la mise des conspirateurs hors la loi avait produit un effet merveilleux, et tous leurs partisans s'étaient débandés. A la vue des colonnes conventionnelles, les triumvirs comprirent qu'ils étaient perdus ; Robespierre se tira un coup de pistolet, et ne se brisa que la mâchoire ; Lebas se frappa d'un main plus assurée ; Robespierre jeune sauta d'un troisième étage sans pouvoir se tuer ; Coffinhal, vice-président du tribunal révolutionnaire, accusant la lâcheté d'Henriot, le précipita dans un égout, d'où il fut retiré à moitié mort ; Couthon se cacha sous une table ; Saint-Just attendit ses ennemis sans changer de visage. Le lendemain on les conduisit au supplice, au milieu d'une foule immense, qui les accablait d'imprécations. Robespierre, défiguré par sa blessure, montra une insensibilité complète ; Saint-Just garda jusqu'au dernier moment son attitude calme et dédaigneuse. Vingt-deux têtes tombèrent ce jour-là, et le régime de la terreur eut fait son temps (10 thermidor an II, 28 juillet 1794).

CHAPITRE XV.

DEPUIS LE 9 THERMIDOR JUSQU'AU 18 BRUMAIRE.

A la journée fameuse du 9 thermidor, finit sans retour la période ascendante de la révolution ; depuis cette époque décisive, le mouvement révolutionnaire ne fit que décroître jusqu'au jour où les partis, définitivement usés par la violence des luttes, par l'immensité des événements, par la diversité de leurs transformations successives, vinrent s'absorber en un seul homme, un des derniers venus, qui recueillit tout l'héritage de ceux qui l'avaient précédé. La grande bataille de la veille ne s'était pas livrée précisément entre les fauteurs du *modérantisme* et les partisans de la terreur ; il n'y avait pas, entre les triumvirs et la majorité des comités, une question de clémence en jeu ; à tout prendre même, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Amar, Vadier, Vouland, étaient des terroristes plus implacables que Robespierre, Couthon et Saint-Just. On ne s'était heurté que dans un intérêt de conservation personnelle ; mais

la nation se persuada que la modération avait vaincu, et l'opinion ressuscitée parla si haut, qu'il fallut bien accepter cette conséquence indirecte du triomphe. Les membres survivants des comités de salut public et de sûreté générale s'imaginaient n'avoir travaillé que pour eux-mêmes, et ils espéraient garder le monopole du gouvernement, sans diminuer son extrême tension. C'était une erreur grave, qu'on ne leur laissa pas longtemps. Les amis de Danton, Tallien, Fréron, Legendre, Barras, Bourdon de l'Oise, Rovère, Bentabole, Dumont, les deux Merlin, se coalisèrent avec les chefs de la droite et de la plaine, Boissy-d'Anglas, Sieyès, Cambacérès, Thibeaudeau, et reçurent le nom de *thermidoriens ;* la majorité leur resta. La Convention reprit toute la puissance dont elle s'était dessaisie depuis l'établissement du gouvernement révolutionnaire, et le comité de salut public, qui l'avait si complétement dominée, qui pendant près d'un an n'avait fait renouveler ses pouvoirs mensuels que pour la forme, rentra sous sa dépendance comme avant l'insurrection du 31 mai. La Montagne n'avait succombé que parce qu'il y avait eu désunion parmi ses chefs. Billaud-Varennes, Barrère, Collot-d'Herbois et leurs collègues du comité de sûreté générale, voyant la réaction se dessiner hautement, serrèrent leurs rangs et appelèrent à eux les hommes purs de leur parti, qui n'avaient coopéré que passivement aux actes révolutionnaires, mais qui craignaient la contre-révolution, tels que Cambon, Carnot, Prieur de la Côte-d'Or, etc. Hors de l'assemblée, ils s'appuyèrent sur le club épuré des jacobins, et sur les débris de la faction robespierriste, qui, faute de mieux, se ralliait à eux. Les thermidoriens, de leur côté, s'emparèrent des sections qui avaient marché avec eux contre la commune, et se préparèrent à combattre leurs nouveaux adversaires. Maîtres de la Convention, ils firent aussitôt rapporter les mesures qui avaient le plus contribué au maintien

de la tyrannie décemvirale. On réorganisa sur des bases plus modérées, et avec des garanties réelles, le tribunal révolutionnaire ; on décréta d'accusation l'affreux Fouquier-Tinville, qui avait si cruellement abusé de ses redoutables fonctions d'accusateur public ; on abolit la loi du 22 prairial ; on commença à opérer avec de grandes précautions l'élargissement des suspects. Les comités de salut public et de sûreté générale devinrent plus indépendants l'un de l'autre, et la Convention s'attribua sur leurs opérations une surveillance des plus actives. Le premier, dans lequel entrèrent des thermidoriens, Tallien, Bréard, Eschasséraux, Treilhard, Thuriot, Laloi, à la place de Hérault de Séchelles, exécuté avec les Dantonistes, de Robespierre, de Couthon et de Saint-Just morts aussi, de Jean Bon-Saint-André, et de Prieur de la Marne, toujours en mission, fut chargé, comme par le passé, de la guerre et des négociations diplomatiques ; au second fut confié le soin de la grande police. Les assemblées journalières des sections furent réduites à une seule par décade, et les citoyens indigents, qui avaient fait la principale force de Robespierre, cessèrent de recevoir pour leur droit de présence à ces assemblées, quarante sous par jour. Un mois s'était à peine écoulé depuis le 9 thermidor, et cependant de grands pas avaient été déjà faits dans les voies de la réaction. Après avoir brutalement modifié les choses, on s'attaqua aux personnes, et, le 11 fructidor, Lecointre de Versailles prit à partie Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Barrère, Amar, Vadier, Vouland, qu'il accusa d'être les continuateurs de Robespierre. Cette dénonciation était prématurée; elle fut réfutée avec indignation par Billaud-Varennes, et déclarée calomnieuse par la Convention ; mais elle prépara les esprits à des accusations plus sérieuses, et lorsque le procès des cent trente-trois habitants de Nantes, envoyés à Paris comme fédéralistes par Carrier, et longtemps détenus

dans les prisons, eut mis en relief les effrayants excès auxquels s'était livré, en Bretagne, le proconsul terroriste, Legendre renouvela à la tribune la motion de Lecointre, et la Convention passa simplement à l'ordre du jour, sans exprimer cette fois une désapprobation formelle. C'est que, depuis le 11 fructidor, la Montagne avait encore perdu du terrain ; les comités avaient vu sortir de leur sein, par la voie du sort, Barrère, Carnot et Robert-Lindet, d'une part, Vadier, Vouland et Moïse Baile de l'autre, et Billaud-Varennes sentant son isolement au milieu de tous ces membres nouveaux, qui pour la plupart étaient ses adversaires, avait donné sa démission ainsi que Collot-d'Herbois. Tous deux s'étaient retirés au club des jacobins, où, lorsqu'on leur reprochait leur silence et leur inaction, Billaud répondait avec une irritation concentrée : « Le lion dort, « mais son réveil sera terrible. » On leur enleva aussi ce dernier asile ; en opposition avec cette société célèbre, le journaliste Fréron, qui publiait l'*Orateur du Peuple*, avait réuni les jeunes gens des sections qui portaient l'habit décolleté et les cheveux à la victime, et qui ne marchaient jamais qu'avec des bâtons courts et plombés. La *jeunesse dorée* de Fréron, comme on l'appela, avait déclaré une guerre à mort aux jacobins, et c'étaient tous les jours, dans Paris, des rixes violentes entre les partisans du *costume à la victime* et les sans-culottes encore affublés du bonnet rouge. Le club des jacobins était singulièrement déchu de son ancienne importance; la Convention lui avait interdit les pétitions collectives, les affiliations et les correspondances; il ne représentait plus que lui-même, et n'avait plus d'appui que dans les faubourgs; il fut assailli, dans le lieu même de ses séances, par les bandes thermidoriennes, et emporté d'assaut après un siége courageusement soutenu. Le lendemain, la Convention envoya des commissaires pour fermer les portes, et mettre les scellés sur les

registres (21 brumaire). La société des jacobins fut définitivement anéantie.

Les chefs du mouvement rétrograde s'enhardissaient à mesure. On rappela au sein de l'assemblée les soixante-treize membres mis en état d'arrestation pour avoir protesté contre l'insurrection du 31 mai ; on activa les poursuites contre Fouquier-Tinville, Carrier et Joseph Lebon, qui furent condamnés à mort ; on abolit les décrets d'expulsion rendus contre les prêtres et les nobles ; on enleva le buste de Marat qui se trouvait dans la salle des séances, et son corps disparut du Panthéon, où il avait été transporté après le 9 thermidor. On supprima la loi du *maximum*, qui avait si longtemps fourni du pain au peuple, et les lois pénales qui défendaient, au profit des assignats, le trafic de l'or et de l'argent. Bientôt aussi, les proscrits du 2 juin, qui avaient échappé aux vengeances de la Montagne, vinrent reprendre leurs places dans l'enceinte conventionnelle, et apporter aux thermidoriens l'appui de leurs talents et le prestige de leurs malheurs ; c'étaient Isnard, Louvet, Lanjuinais, Kervélégan, Henri Larivière, Lareveillère-Lépeaux, Lesage. Presqu'en même temps on décrétait d'arrestation Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Barrère. Les restes du parti désorganisé des jacobins s'agitaient vivement en leur faveur. Le bas-peuple qui, pendant toute la durée du règne de la Terreur, avait été nourri gratuitement par le comité de salut public, ne s'était pas soumis sans murmures à la suppression du *maximum*, qui le rejetait brusquement dans son ancienne condition de travail et de misère ; car, depuis lors, les marchands s'étaient vengés avec usure de l'oppression sévère dans laquelle les avait tenus le gouvernement révolutionnaire. Les accapareurs, longtemps intimidés par la perspective du châtiment, se hâtaient de réparer le temps perdu ; le pain manquait au pauvre qui ne pouvait payer en numéraire, et qui soldé lui-même en papier-monnaie, sur le pied de sa valeur nominale, supportait de grandes pertes dans l'échange quotidien qu'il était obligé d'en faire contre les denrées de première nécessité. Huit milliards d'assignats avaient été émis, et l'agiotage avait beau jeu, puisque la pénalité n'existait plus ; le *signe représentatif* créé par la Constituante, et qui dans l'origine avait eu deux gages excellents, le crédit public et les biens nationaux, était descendu presque sans transition au quinzième de son taux légal, et cette énorme baisse, motivée par le manque absolu de crédit, par l'immense quantité des circulations, par la fâcheuse dépréciation des propriétés nationales, variait au gré des spéculateurs ; elle tournait toujours au détriment des classes nécessiteuses, déjà fort irritées par la longue et générale interruption des travaux industriels, et excitait parmi elles de graves mécontentements. Le procès des trois accusés devait commencer, le 3 germinal, devant la Convention. Le 1er (20 mars 1795), leurs adhérents soulevèrent les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau ; mais cette première tentative mal concertée fut réprimée sans peine par les jeunes gens des sections. Le 12, un attroupement plus considérable envahit la salle des séances, en demandant du pain, la constitution de 1793, et la mise en liberté des patriotes, et l'assemblée demeura pendant quelques heures à la merci des insurgés, qui recevaient au milieu du tumulte, les encouragements des députés de la *Crête* ou de la Montagne. Dégagée par les bataillons sectionnaires, elle usa de rigueur envers les prévenus et les représentants de leur bord ; Barrère, Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois furent condamnés à la déportation, et l'on décréta d'arrestation dix-sept membres de la Crête, Cambon, Ruamps, Léonard Bourdon, Thuriot, Chasle, Amar, et quelques autres au nombre desquels figurait Lecointre de Versailles, redevenu montagnard depuis la réintégration

des girondins. L'émeute du 12 germinal n'avait eu qu'un dénouement incomplet ; elle porta au comble l'exaspération des sans-culottes, et le 1er prairial (20 mai), une insurrection formidable éclata dans Paris. Au nom du peuple insurgé pour obtenir du pain et reprendre ses droits, les factieux proclamèrent la mise en activité de la constitution de 1793, la convocation des assemblées primaires pour le 25 prairial, et la délivrance de leurs frères incarcérés ; ils destituèrent, de leur chef, tous les membres du gouvernement, fixèrent au 25 messidor l'ouverture des sessions de l'assemblée législative, qui devait remplacer la Convention, et se ruèrent sur les Tuileries, au bruit du tocsin et du canon d'alarme. La Convention s'était déclarée en permanence, et avait appelé les sections à son secours ; mais, avant leur arrivée, sa garde ordinaire se trouva trop faible pour contenir les envahisseurs, et le président Boissy-d'Anglas, que sa participation aux travaux du comité des subsistances avait fait surnommer *Boissy-Famine*, fut couché en joue sur son fauteuil ; le député Féraud, qui s'était élancé pour le couvrir de son corps, fut pris pour le journaliste Fréron, et criblé de coups de sabre ; on lui coupa la tête, et on la présenta, au bout d'une pique, au courageux Boissy-d'Anglas, qui l'honora d'un salut respectueux, et subit avec une inébranlable fermeté les insultes grossières de cette multitude en fureur. Les montagnards de l'assemblée crurent le triomphe assuré, et ils se mirent tout aussitôt en devoir d'en profiter. Tous les articles du programme insurrectionnel furent convertis en motions par eux, au milieu de cette épouvantable confusion, et successivement adoptés ; puis ils nommèrent une commission exécutive et un commandant de la force armée ; ils décrétèrent le rappel de leurs collègues, et le rétablissement du club des jacobins. La foule, qui s'était mêlée à eux, applaudissait à toutes leurs mesures, et le reste de l'assemblée

gardait le silence de la stupeur, lorsque les sections armées débouchèrent sur la place du Carrousel. Les députés Legendre, Kervelégan et Auguis pénétrèrent à leur tête dans la salle, repoussèrent à coups de baïonnettes les insurgés surpris, et rendirent à la Convention la liberté de ses délibérations. Tout ce qui s'était fait pendant cette sanglante invasion populaire fut annulé, et quatorze montagnards, arrêtés comme complices du mouvement, partirent aussitôt de Paris sous bonne escorte. Le lendemain, la lutte fut près de recommencer entre les anarchistes et les sectionnaires qui s'étaient rangés autour des Tuileries ; des commissaires conventionnels furent envoyés au milieu des groupes hostiles, et l'on parvint à empêcher une collision. Le 4 prairial, le meurtrier de Féraud, dont on avait réussi à s'emparer, fut délivré par l'émeute au moment où on le conduisait au supplice. Alors, la Convention se décida à agir avec vigueur ; les faubourgs furent enveloppés par vingt mille hommes des sections, et on leur enleva tout à la fois leurs chefs, leurs armes et leur artillerie. Ainsi désarmés, ils cessaient d'être dangereux, et le foyer le plus actif des soulèvements anarchiques perdait toute son importance révolutionnaire. Ce fut une journée décisive, et la Montagne ne put jamais se relever de cette dernière chute. Six des quatorze montagnards arrêtés par suite des événements du 1er prairial furent traduits devant une commission militaire, et condamnés à être fusillés ; c'étaient les représentants Goujon, Bourbotte, Romme, Duroy, Duquesnoy et Soubrany, tous jacobins exaltés, mais dont le passé était sans tache. Le même couteau leur servit à tous pour échapper à l'exécution de l'arrêt, et trois d'entre eux se frappèrent à mort ; les autres allèrent à l'échafaud avec un courage digne d'une meilleure destinée ; tous moururent au cri de : Vive la république.

La Convention, victorieuse des terroristes à l'intérieur,

l'emportait également au dehors sur la coalition. Les armées républicaines, où dominaient les généraux montagnards, n'avaient accueilli qu'avec une répugnance marquée la nouvelle du 9 thermidor; mais ce n'était pas l'heure des insurrections militaires, et le mouvement offensif ne se ralentit pas. Vers la fin de 1794, les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, opérant toujours de concert, avaient rejeté les Autrichiens au delà du Rhin et les Anglo-Bataves sur l'extrême frontière des Provinces-Unies. L'hiver venu, les troupes de Pichegru mal nourries, mal vêtues, voyant se déployer devant elles un pays riche et jusqu'alors respecté par la guerre, entreprirent la conquête de la Hollande, franchirent les fleuves et les canaux sur la glace, et se répandirent brusquement dans toutes les provinces. Tout céda à l'invasion; les villes les plus importantes, Amsterdam, La Haye, Rotterdam, Leyde, Utrecht, se rendirent sans coup férir; les patriotes, excités par les réfugiés, qui s'étaient empressés d'accourir, se soulevèrent partout contre l'autorité du stathouder, qui dut se réfugier en Angleterre; une nouvelle forme de gouvernement s'établit, et, au début de la campagne de 1795, la république batave conclut un traité de paix et d'alliance avec la république française, qui se fit céder la Flandre hollandaise, Maëstricht, Venloo et leurs dépendances, et stipula la liberté de la navigation sur le Rhin, l'Escaut et la Meuse (traité de Paris, 16 mai 1795).

L'Europe commençait à se lasser de la guerre, en dépit de la question de principes. Le 1er février, la Toscane avait prit l'initiative de la conciliation, et bien que son exemple ne fût pas d'un grand poids, il n'en avait pas moins été d'un heureux augure pour l'avenir.

La Prusse, privée de la coopération des Anglais, qui trouvaient désormais les ports de la Hollande fermés, et débordée sur sa droite par les armées françaises, avait déjà

entamé des négociations à Bâle avec les commissaires conventionnels, et le traité de paix, d'amitié et de bonne intelligence, venait d'être signé dans cette ville, le 16 germinal (5 avril 1795). L'impulsion une fois donnée, une autre puissance que des ressentiments de famille devaient fortement rattacher aux ennemis les plus obstinés de la République, se tourna vers la pensée d'une pacification; ce fut le tour de l'Espagne, que Pérignon, Augereau, Schérer et Moncey avaient envahie par le Roussillon et par la vallée de Bastan. Figuières, Roses, Bilbao, toutes les forteresses tombaient à mesure, et les républicains se préparaient à traverser l'Ebre, lorsqu'on leur annonça la suspension des hostilités. Le cabinet de Madrid reconnut la république française et lui céda la partie espagnole de l'île de Saint-Domingue, où la révolte générale des nègres avait occasionné d'épouvantables complications; la France restitua à l'Espagne tout ce qu'elle avait conquis sur la frontière des Pyrénées (16 juillet). Dans la Vendée, l'œuvre de conciliation avait été poursuivie avec habileté, et les divers chefs vendéens avaient même momentanément déposé les armes. Le général Hoche, une des intelligences les plus distinguées et les plus brillantes de cette époque si féconde en hommes remarquables, commandait l'armée de Rennes, et nul n'était plus apte à guérir les profondes blessures de la guerre civile; mais les intrigues de l'Angleterre vinrent se jeter à la traverse, et l'expédition avortée de Quiberon fut encore un douloureux épisode. Un des chefs les plus entreprenants de la chouannerie bretonne, le marquis de Puisaye, qui lors de la révolte girondine des départements, avait commandé un corps de troupes fédéralistes sous Wimpfen, s'était engagé à soulever toute la Bretagne, si le ministère anglais envoyait sur les côtes des secours en hommes, en armes et en munitions. William Pitt accepta le marché, et six mille émigrés, commandés par le comte

d'Hervilly, partirent sur une flotte de trente-cinq voiles, qui les débarqua dans la baie de Quiberon. Hoche accourut à la hâte de Rennes avec quelques milliers d'hommes, enveloppa la colonne de d'Hervilly, et la refoula dans la presqu'île de Quiberon, d'où elle était sortie. Quelques jours après, les émigrés s'élancèrent sur le camp républicain, où ils se firent écraser par des décharges meurtrières; leur chef tomba mortellement blessé (16 juillet). Le 20, aidé par la trahison de quelques prisonniers républicains qui s'étaient enrôlés parmi les royalistes, Hoche pénétra, au milieu d'une nuit obscure, dans le fort Penthièvre qui fermait l'entrée de la presqu'île, et dès lors ce fut un carnage affreux; la tempête avait éloigné la flotte britannique; il ne restait plus à la côte que de rares embarcations exposées sans défense au feu de l'artillerie républicaine. Peu réussirent à gagner le large; le plus grand nombre fut coulé à fond. Tout ce qui n'avait pu ni s'échapper ni mourir se livra aux vainqueurs, sans capitulation (20 juillet), car les lois contre l'émigration surprise les armes à la main étaient formelles, et Hoche n'avait rien à promettre. Ils furent tous impitoyablement fusillés; c'étaient pour la plupart des officiers de l'ancienne marine.

Ce désastreux essai de l'émigration coïncidait avec le réveil des anciens partisans de la monarchie à l'intérieur. L'insurrection de prairial avait jeté l'alarme dans les masses, qui craignaient par-dessus tout le retour du régime décemviral; la réaction qui s'opérait dans les esprits depuis le 9 thermidor, avait pris une allure plus décidée, et les royalistes s'étaient rencontrés pour en recueillir tout le fruit. A Paris, on avait organisé la *chasse aux jacobins*, en chantant le *Réveil du peuple*, que les thermidoriens avaient substitué à la *Marseillaise*; dans les départements, le mouvement en sens inverse avait engendré de sanglantes collisions, et le Midi avait vu les *Compagnies de Jésus* et *du Soleil* prendre dans les prisons une terrible revanche des massacres de septembre 1792; à Lyon, à Aix, à Tarascon, à Marseille, on avait exercé contre les patriotes des persécutions inouïes, prodigué les tortures et les supplices, renouvelé presque les noyades révolutionnaires de Carrier. Pendant que les populations fanatisées se vengeaient ainsi des réquisitions forcées, de la loi des suspects et des mitraillades, la tête du parti créait des journaux, instituait des clubs, se mêlait aux sections, préparait à mesure les éléments de son futur triomphe, et comptait sur le résultat des élections promises par la Constitution nouvellement décrétée. Ce n'était plus l'acte constitutionnel de 1793 qui se trouvait en cause; la Convention avait vu de trop près les inconvénients du règne de la multitude, pour ne pas en redouter l'application, et le comité, chargé d'abord de présenter les lois organiques de la constitution jacobine, avait insensiblement agrandi sa tâche, et arrêté un programme mieux en harmonie avec les progrès de l'opinion et les besoins du jour. La Constitution de l'an III, discutée pendant les trois mois de messidor, thermidor et fructidor, fut adoptée le 22 août 1795. Elle débutait, comme ses deux aînées, par une déclaration des droits de l'homme, mais on y avait joint une déclaration des devoirs. Le corps législatif était composé de deux chambres, élues par les assemblées électorales; l'élection avait deux degrés et supposait au second certaines conditions de propriété, qui variaient selon l'importance des lieux. Le conseil des Cinq-Cents possédait seul le droit d'initiative, en fait de législation; le conseil des Anciens, formé de deux cent cinquante membres, avait le droit d'approbation ou de refus, ou si l'on aime mieux, le *veto*. Les deux conseils se renouvelaient tous les ans par tiers. Le pouvoir exécutif appartenait à un directoire de cinq membres, entouré de ministres, partiellement renouvelé par l'élection d'un nouveau membre chaque année, chargé

de pourvoir à la sûreté intérieure et extérieure de la république, disposant de la force armée, nommant les généraux en chef, et présidé pendant trois mois, à tour de rôle, par l'un des directeurs, qui avait alors la signature et les sceaux. Le directoire était nommé par le conseil des Anciens sur la présentation faite par les Cinq-Cents d'une liste décuple de candidats. L'initiative vis-à-vis du corps législatif ne lui était accordée qu'en un seul cas, lorsqu'il s'agissait de déclarer la guerre; hors de là, il ne pouvait que l'inviter bénévolement à prendre tel ou tel objet en considération, sans jamais proposer des projets rédigés en forme de lois. C'était du reste lui qui devait entretenir les relations politiques, conduire les négociations, distribuer les armées ainsi qu'il le jugeait convenable, faire les stipulations préliminaires, telles que les armistices et les neutralisations; on lui donnait une garde d'honneur, un palais tout entier, une sorte de liste civile annuellement équivalente pour chacun de ses membres à la valeur de cinquante mille myriagrammes, ou dix mille deux cent vingt-deux quintaux de froment; mais il lui était interdit de s'adjuger des commandements militaires, et de faire passer ou séjourner aucun corps de troupes dans la distance de six myriamètres de la commune où le corps législatif tenait ses séances, à moins d'une réquisition ou autorisation de sa part. Enfin, par un excès de précaution, que le passé justifiait, il est vrai, suffisamment, on avait réservé aux Anciens la faculté de changer la résidence des conseils, en indiquant aussitôt le lieu et l'époque de la nouvelle réunion. Le comité, qui fit la Constitution de l'an III, et où le systématique Sieyès avait refusé d'entrer, comptait en général dans son sein des hommes modérés, Lesage, Daunou, Boissy-d'Anglas, Creuzé-Latouche, Berlier, Louvet, Lareveillère-Lépeaux, Lanjuinais, Durand-Maillane, Baudin des Ardennes et Thibeaudeau; ils avaient eu surtout en vue de prévenir tout à la fois le retour de la

démagogie pure et les usurpations de quelques hommes, et, sous ce double rapport, leur œuvre valait mieux que celles qui l'avaient précédée. Elle n'avait pas d'opposition sérieuse à redouter; car les républicains modérés attendaient d'elle la fin des agitations, la réalisation de tous leurs rêves de paix et de liberté; les royalistes espéraient dominer, au jour de son application, dans les assemblées électorales, et attendaient avec une impatience fiévreuse la clôture des sessions conventionnelles.

Le déchaînement contre cette imposante assemblée, qui avait joué un si terrible rôle dans l'histoire révolutionnaire, était universel à cette époque; on lui reprochait amèrement les violences et les proscriptions du régime décemviral; on faisait peser sur elle toute la responsabilité des sanglants épisodes de la Terreur; les journalistes en faveur, Laharpe, Richer de Serizy, Suard, Fiévée, Morellet, Lacretelle jeune, Poncelin, Tronçon du Coudray, Marchéna, etc., soulevaient l'opinion contre elle, et il devenait évident que les élections prochaines seraient dirigées dans un sens hostile à ses principes et par suite au système républicain. La Convention vit le péril et résolut d'y pourvoir. On se préparait à attaquer son œuvre, elle se mit en devoir de la défendre, et décréta que le nouveau corps législatif se composerait des deux tiers de ses membres, qu'il ne serait nommé qu'un nouveau tiers (5 fructidor-22 août); le 13 fructidor elle abandonna aux assemblées électorales le choix des deux tiers à conserver. C'était là une décision singulièrement arbitraire, et qui contrastait avec le désintéressement affiché par la Constituante; mais elle était nécessaire, au point de vue conventionnel, pour préserver la république de l'imminente invasion des royalistes, et le désappointement qu'ils en ressentirent donna la juste mesure des grandes espérances qu'ils avaient conçues. Ce ne furent partout que protestations et menaces contre cette

violation flagrante de la liberté électorale ; et cependant la majorité des assemblées primaires, qui s'étaient réunies le 20 fructidor, donna son adhésion tout à la fois à l'acte constitutionnel et aux décrets des 5 et 13 fructidor. A Paris, l'opposition fut plus violente, et tout se prépara pour une lutte à main armée. La section Lepelletier, où dominaient les plus fougueux journalistes, prit la tête du mouvement, et forma un comité central, qui n'était pas autre chose qu'une sorte de gouvernement insurrectionnel ; la constitution fut acceptée par la majorité des sections, mais les décrets de réélection rencontrèrent une résistance invincible, et, le 11 vendémiaire, les électeurs parisiens, devançant le moment fixé pour la réunion des assemblées électorales, se rassemblèrent dans la salle du Théâtre-Français, sous la présidence du duc de Nivernais. La Convention, voyant approcher la crise, se hâta de tout disposer pour sa défense ; elle se déclara en permanence, fit venir les troupes et l'artillerie du camp des Sablons, cassa le collége des électeurs, donna des armes à quinze ou dix-huit cents patriotes qui s'étaient volontairement offerts, et nomma un comité de cinq membres (Colombel, Barras, Daunou, Letourneur et Merlin de Douai), chargé de pourvoir au salut public. Le 12 vendémiaire, le général de l'intérieur, Menou, marcha contre les sectionnaires qui occupaient le couvent des Filles-Saint-Thomas; mais il parlementa au lieu de les disperser, et les insurgés enhardis crurent que la Convention déclinait le combat. Le lendemain donc, ils s'avancèrent contre le château des Tuileries, au nombre de trente-cinq ou quarante mille, sous les ordres des généraux Danican, Duhoux et de l'ex-garde du corps Lafon. Menou, dont la mollesse avait motivé cette attaque hardie, avait été destitué, et Barras nommé commandant de la force armée, en souvenir du 9 thermidor. Celui-ci eut l'heureuse idée de s'adjoindre un jeune officier d'artillerie, qui avait grandement contribué à la prise de Toulon, et qui avait été laissé à l'écart, sous une inculpation de terrorisme, depuis la chute de Robespierre. Bonaparte (c'était le nom du jeune officier) plaça les cinq mille hommes de l'armée conventionnelle sur tous les points menacés, entoura le château d'une redoutable artillerie, et lorsque les sectionnaires débouchèrent par la rue Saint-Honoré et par le pont Royal, il leur fit essuyer des décharges meurtrières. La bataille avait commencé à quatre heures et demie ; à six heures, les révoltés étaient en pleine déroute, et le lendemain une tranquillité parfaite régnait dans Paris si fort agité la veille. La Convention ne voulut pas ensanglanter son dernier triomphe ; elle se contenta de destituer l'état-major de la garde nationale, de dissoudre les compagnies de chasseurs et de grenadiers, d'ordonner le désarmement des sections Lepelletier et du Théâtre-Français, et de créer trois commissions pour le jugement des chefs de la rébellion, dont on se garda bien d'empêcher l'évasion ; un seul, l'ancien garde-du-corps Lafon, fut saisi et condamné à mort, parce qu'il refusa de nier sa qualité d'émigré et de démentir la part qu'il avait prise à l'insurrection. Puis l'assemblée décréta, dans un accès de clémence, que la peine de mort serait abolie dans la république française, à dater de la paix générale, changea le nom de la place de la Révolution en celui de place de la Concorde, et accorda une amnistie, dont n'étaient exceptés que les conspirateurs du 13 vendémiaire. C'était le 4 brumaire an IV (26 octobre 1795). Les élections étaient terminées : les deux conseils des Anciens et des Cinq-Cents étaient prêts à commencer leur carrière législative. Il ne restait plus rien à l'ordre du jour, et le président, se levant, prononça la formule solennelle : « La Convention nationale déclare que sa mis-
« sion est remplie et que sa session est terminée. » « Pouvoir révolutionnaire, dit M. Mignet, elle finit au mo-

ment où l'ordre légal recommença. Trois années de dictature avaient été perdues pour la liberté, mais non pour la révolution. »

Les deux conseils appelés à recueillir l'héritage de la Convention se constituèrent le 5 brumaire an IV, et les cinq directeurs, Lareveillère-Lépaux, Rewbell, Barras, Letourneur, puis Carnot, au refus de Sieyès, qui persistait dans sa dédaigneuse inaction, furent choisis parmi les régicides, comme pour mieux garantir l'avenir de la nouvelle constitution républicaine. La situation de la France, au moment où s'opéra ce grand remaniement politique, était difficile. Les masses, si vivement remuées, pendant les cinq ou six années qui venaient de s'écouler, avaient besoin d'ordre et de paix; les hautes classes, si longtemps vouées à la proscription, se dédommageaient par l'exagération du luxe et des plaisirs, par l'abus des élégantes fêtes, par l'étalage du plus effronté égoïsme, des déclamations du jacobinisme contre l'immoralité, de ses prétentions à la vertu, de la grossièreté proverbiale de sa mise et de la farouche austérité de ses mœurs. On se hâtait de jouir, comme pour réparer le temps perdu, et Paris avait revêtu une physionomie riante qui contrastait singulièrement avec les sombres allures de l'époque de la terreur. Mais, au delà de la sphère des riches et des oisifs du monde directorial, régnait une misère profonde; le peuple, tourmenté par la famine et le manque absolu de travail, se pressait toujours à la porte des boulangers, dans l'attente d'un morceau de pain noir, et la rareté des subsistances donnait au gouvernement les mêmes soucis que par le passé. L'agriculture languissait, les manufactures s'étaient arrêtées, les ateliers demeuraient déserts; la pénurie financière, qui s'accroissait à chaque émission de papier-monnaie, était devenue si grande, que le capital de cinq francs de rente sur l'État ne dépassait pas la modique somme de dix francs. Les fonctionnaires les plus éminents n'étaient pas même à l'abri de cette indigence universelle. « Les cinq directeurs, en se « rendant au Luxembourg (qui leur avait été assigné pour « résidence), n'y trouvèrent pas un seul meuble. Le con- « cierge leur prêta une table boiteuse, une feuille de papier « à lettre, une écritoire, pour écrire le premier message, « qui annonçait aux deux conseils que le directoire était « constitué. Il n'y avait pas un sou en numéraire à la tré- « sorerie. Chaque nuit on imprimait les assignats néces- « saires au service du lendemain, et ils sortaient tout « humides des caisses de la république; la plus grande « incertitude régnait sur les approvisionnements, et pen- « dant plusieurs jours on n'avait pu distribuer que quel- « ques onces de pain ou de riz au peuple[1]. » La circulation des assignats était montée au chiffre énorme de dix-neuf milliards, sans compter les rentrées successives et les encaisses, que l'on pouvait évaluer à douze milliards environ. Les armées, à l'entretien desquelles on avait d'abord tout sacrifié, n'avaient plus ni solde, ni chevaux, ni vêtements, ni munitions de guerre; l'enthousiasme avait disparu, et la victoire avait abandonné les drapeaux de la république. A la frontière du nord, Pichegru, que la conquête de la Hollande avait porté au premier rang des généraux de la république, s'était laissé gagner par les royalistes; il avait ouvert des négociations secrètes avec le prince de Condé, chef de l'émigration armée, et bien qu'ils n'eussent pu s'entendre, le général de l'armée de Rhin-et-Moselle s'était fait battre à Wieblingen par Clairfait (24 septembre 1795), avait compromis l'armée de Jourdan, qui était restée seule en présence de forces supérieures, et nécessité le retour des républicains sur la rive gauche du Rhin. Aux Alpes, la fin de la campagne avait été plus heureuse, et le général

[1] M. Thiers, Histoire de la Révolution française.

Schérer, qui venait d'arriver à l'armée d'Italie avec les vainqueurs des Pyrénées, avait gagné sur les Austro-Sardes la bataille de Loano (24 novembre), qui préluda dignement aux brillants faits d'armes de 1796.

Les cinq directeurs, que les conseils avaient chargés de pourvoir aux graves difficultés de la situation, comprirent toute la grandeur de leur tâche et se mirent à l'œuvre avec ardeur. Rewbell, qui était l'homme le plus actif et le plus capable du gouvernement, eut dans son département la justice, les finances et les relations extérieures; Lareveillère s'occupa de l'éducation, des sciences, des arts et de l'industrie; Barras eut la direction de la police; Carnot celle des opérations militaires; Letourneur la marine et les colonies : « Vous, écrivaient les dépositaires du pouvoir à « leurs agents, que nous appelons pour partager nos tra- « vaux, vous qui devez avec nous faire marcher cette « constitution républicaine, votre première vertu, votre « premier sentiment doit être cette volonté bien prononcée, « cette foi patriotique qui a fait aussi ses heureux enthou- « siastes et produit ses miracles. » Ce langage noble et ferme fit impression; les affaires ne tardèrent pas à s'améliorer. « La circulation des subsistances fut assurée, et, au bout d'un mois, le directoire se déchargea de l'approvisionnement de Paris, qui se fit tout seul. L'immense activité, créée par la révolution, commença à se porter vers l'industrie et l'agriculture. Une partie de la population quitta les clubs et les places publiques pour les ateliers et les champs; alors se ressentit le bienfait d'une révolution qui, ayant détruit les corporations, morcelé la propriété, aboli les priviléges, quadruplé les moyens de civilisation, devait rapidement produire un bien-être prodigieux en France. Le directoire favorisa ce mouvement de travail par des institutions salutaires. Il rétablit les expositions publiques de l'industrie et perfectionna

le système d'instruction décrété sous la Convention. L'institut national, les écoles primaires, centrales et normales, formèrent un ensemble d'institutions républicaines. Le directeur Lareveillère, chargé de la partie morale du gouvernement, voulut alors fonder, sous le nom de *théophilanthropie*, le culte déïste, que le comité de salut public avait inutilement essayé d'établir par la *fête à l'Être suprême*. Il lui donna des temples, des chants, des formules et une sorte de liturgie; mais une pareille croyance ne pouvait qu'être individuelle et ne pouvait pas rester longtemps publique. On se moqua beaucoup des *théophilantropes*, dont le culte contrariait les opinions politiques et l'incrédulité des révolutionnaires. Aussi, dans le passage des institutions publiques aux croyances individuelles, tout ce qui avait été liberté devint civilisation, et tout ce qui avait été culte devint opinion. Il resta des déïstes, mais il n'y eut plus de théophilantropes [1]. » Le directoire ne réussit pas mieux dans ses projets financiers que dans ses tentatives religieuses. L'emprunt forcé, auquel il était parvenu à décider les conseils, malgré leur antipathie pour tout moyen révolutionnaire, ne rapporta rien ou presque rien; on essaya alors d'une transformation du papier-monnaie, et l'on créa des *mandats* territoriaux, destinés à être échangés, soit contre les assignats, à raison de trente assignats pour un mandat, soit à présentation contre les biens nationaux qui leur furent spécialement affectés. L'émission monta à deux milliards quatre cents millions et donna une impulsion rapide à la vente des domaines publics; mais cette ressource fiscale ne dura pas longtemps et ne put arrêter que momentanément la marche de la république vers cette désastreuse banqueroute de trente-trois milliards, qui était le seul dé-

[1] M. Mignet, Histoire de la Révolution française.

nouement possible d'un état de choses si fâcheusement anormal.

Politiquement, le but unique du directoire à l'intérieur fut de se poser avec franchise entre les factions extrêmes, et de les frapper sans ménagement tour à tour, lorsqu'elles feraient mine de s'établir en lutte ouverte avec les autorités constituées. L'audace contre-révolutionnaire des insurgés de vendémiaire avait déterminé une sorte de réaction en faveur des vaincus de thermidor et de prairial ; ils se crurent appelés à profiter de la défaite des royalistes, et formèrent au Panthéon un club où ils se rendaient en armes et discutaient les chances d'une attaque contre le pouvoir exécutif et les conseils. Leur chef était un certain Gracchus Babœuf, qui publiait le *Tribun du peuple*, démocrate exalté et prêt à tout hasarder pour assurer, selon sa formule humanitaire, *le règne du bonheur commun*, basé sur l'application de la loi agraire. Le directoire, averti du complot, ferma le club du Panthéon (8 ventôse an IV) ; mais les partisans de Babœuf ne s'émurent pas pour si peu ; la légion de police, qui comptait dans ses rangs beaucoup de révolutionnaires, fut gagnée par eux, et le gouvernement se vit obligé de la dissoudre. Déçus une seconde fois, les conjurés, au nombre desquels figuraient des terroristes connus, tels que Vadier, Amar, Choudieu, Ricord, Drouet, le général Rossignol, créèrent un comité insurrecteur de salut public, tinrent de fréquentes réunions dans un lieu qu'ils nommaient le *temple de la Raison*, et résolurent de marcher contre le directoire et le corps législatif. Leur programme était la constitution de 1793, la liberté, l'égalité, le bonheur commun ; leurs moyens d'action consistaient dans l'appui des anciens jacobins et des troupes du camp de Grenelle, qu'ils s'imaginaient avoir séduites ; le jour de l'exécution était fixé au 21 floréal. Le gouvernement était au courant de toutes leurs menées ; la veille de l'explosion, Babœuf et ses complices furent arrêtés dans le *temple de la Raison*, et renvoyés devant la haute-cour de Vendôme. Cependant tout ne fut pas encore dit. Dans la nuit du 13 fructidor, six ou sept cents montagnards se ruèrent brusquement sur le palais du Luxembourg, qui fut défendu par la garde directoriale ; vigoureusement repoussés, ils se portèrent vers le camp de Grenelle où ils avaient pratiqué de nouvelles intelligences ; mais le commandant Malo fit monter ses dragons à cheval, les chargea sans pitié, et les commissions militaires firent justice de ceux que le sabre avait épargnés. Quelques jours après, ce fut au tour des royalistes d'organiser un soulèvement ; des meneurs subalternes, l'abbé Brothier, l'ancien conseiller au parlement, Lavilleheurnois, et un agent obscur nommé Dunan firent des propositions au commandant Malo, qui feignit d'entrer dans leurs vues et qui révéla tout ; on les traduisit devant les tribunaux civils, et ils en furent quittes pour une courte détention, car ils avaient affaire à des juges de leur bord. Babœuf, dont les projets avaient inspiré une profonde terreur, n'avait pas de grâce à espérer ; il avait proposé aux directeurs de traiter de puissance à puissance, et sa lettre n'avait pas reçu d'autre réponse que la publicité ; il fut condamné avec Darthé, ancien secrétaire du proconsul Lebon, et tous deux, en entendant leur sentence, se frappèrent d'un coup de poignard, comme les six montagnards du 1er prairial.

Vainqueur des débris de la faction jacobine, le directoire l'était également des derniers chefs de l'insurrection vendéenne et des ennemis du dehors. Le général Hoche, qui commandait dans l'Ouest avec une armée de cent mille hommes, avait noblement rempli sa mission de pacificateur ; sachant que les masses, épouvantées de l'immensité de leurs pertes, n'aspiraient qu'à vivre en paix avec la république, il avait pris à tâche de les rallier par des conces-

sions et de les dépouiller de leurs armes, en les leur faisant échanger contre les bestiaux dont il s'était emparé. Le pays, battu en tous sens par de fortes colonnes, se soumit; Stofflet fut saisi, grâce à la trahison, et fusillé à Angers (7. ventôse — 26 février 1796). Charette, qui dans ses récentes communications avec les princes émigrés avait puisé une énergie nouvelle, tomba dans une embuscade que lui avait tendue le général Travot, et subit la mort à Nantes avec un admirable courage (9 germinal — 29 mars). La chouannerie bretonne céda aussi à l'ascendant des armées républicaines et à l'habileté consommée de leur général; la plupart de ses chefs, et parmi eux nous citerons Georges Cadoudal, se sauvèrent en Angleterre. Le directoire put annoncer, le 28 messidor an IV, aux conseils que la guerre civile était complétement éteinte. A la frontière, la campagne de 1796 s'était ouverte par la plus heureuse combinaison qui eût été imaginée jusqu'alors; Carnot avait conçu un vaste plan d'opérations, d'après lequel les armées, agissant dans un but commun, bien qu'à de grandes distances, devaient pénétrer au cœur de la monarchie autrichienne et dicter, sous les murs de Vienne, la paix à la coalition. Jourdan conservait le commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse; Moreau avait remplacé à l'armée du Rhin Pichegru, dont on soupçonnait les intelligences avec l'ennemi, et qui s'était retiré à Arbois après avoir refusé l'ambassade de Suède. Bonaparte, nommé général de l'intérieur après le 13 vendémiaire, venait d'être envoyé à l'armée d'Italie. Le héros des journées de vendémiaire fut bien accueilli par ses anciens compagnons d'armes, en dépit de ses formes grêles et de ses manières réservées; c'est que depuis quatre ans ils avaient vécu dans les neiges des Alpes, sans solde, sans vêtements, sans souliers même, et que leur jeune chef leur montrait déjà en perspective les plaines si fertiles et si riantes de la Lombardie. Ils étaient

environ trente mille combattants effectifs, et devant eux se déployait l'armée austro-sarde, forte de soixante mille hommes; mais jamais soldats républicains ne s'étaient rencontrés dans de meilleures conditions pour vaincre, et jamais grand capitaine n'avait eu une pareille phalange de lieutenants; c'étaient Augereau, Masséna, Laharpe, Serrurier, Kilmaine, Stengel, Berthier, Lannes, Joubert, Murat, Bessières, Suchet, Victor, tous ceux auxquels la destinée permit de devenir plus tard les plus brillantes illustrations de l'empire napoléonien. On déboucha vers les sources de la Bormida, sur le versant septentrional des Alpes maritimes, en menaçant tout à la fois le Piémont et la Lombardie. A Montenotte, le centre de l'armée ennemie fut culbuté (12 avril); à Millesimo (14 avril), le piémontais Colli fut définitivement séparé de l'Autrichien Beaulieu, qui courait défendre Milan; à Mondovi, l'armée sarde fut écrasée (22 avril), et la cour de Turin, effrayée de la rapidité des Français, signa à Chérasco un armistice qui détachait le roi de Sardaigne de la coalition, rendait disponible l'armée des Alpes sous les ordres de Kellermann, et livrait aux républicains Coni, le château de Ceva, Tortone, Alexandrie, Valence, toutes les places fortes de la contrée; la paix fut signée à Paris, le 18 mai 1796, et les Piémontais cédèrent la Savoie ainsi que les comtés de Nice et de Tende. Bonaparte ne perdait pas de temps; le 7 mai, il passa le Pô à Plaisance; le 10, il emporta le pont de Lodi sur l'Adda, et le 17, il fit à Milan une entrée triomphante. Puis, refoulant devant lui les débris de l'armée de Beaulieu, qui, en se retirant vers les montagnes du Tyrol, avait jeté dans Mantoue une forte garnison, il courut se poster sur la ligne de l'Adige, qu'il savait être la clef de l'Italie et qu'il allait défendre avec une indomptable ténacité. Les populations italiennes étaient en émoi; mais le général victorieux avait trop de prévoyance pour légitimer de suite toutes les espérances de liberté qui s'étaient fait jour autour de lui;

une seule défaite pouvait le rejeter au delà des Alpes, et alors que serait-il advenu de tous ces patriotes soulevés? Il attendit que l'Autriche eût lancé sa seconde armée sous le commandement de Wurmser, ensuite sa troisième sous les ordres d'Alvinzi, et lorsqu'il eut battu celle-là à Lonato, à Castiglione, à Roveredo (août et septembre), lorsque Wurmser, qui avait réussi, malgré tous ses revers, à se rapprocher de Mantoue, se fut renfermé dans la place, lorsque le général Alvinzi, qui descendait du Tyrol avec cinquante mille Hongrois, eut été anéanti à Arcole et à Rivoli par des prodiges de valeur et de génie (novembre 1796 et janvier 1797), il se décida à organiser en Lombardie la république cisalpine, à provoquer une révision, dans le sens démocratique, de la constitution génoise, à affaiblir tous les petits gouvernements italiens, qui poussaient sous main à l'extermination des Français, à compléter enfin par d'utiles négociations ses foudroyantes victoires.

Pendant que Bonaparte, détruisant à mesure toutes les armées autrichiennes qui s'aventuraient en Italie, menaçait l'Allemagne par le midi, les généraux des armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse avaient franchi le Rhin et s'étaient avancés simultanément sur Vienne. Moreau avait vaincu les ennemis à Rastadt (6 juillet), traversé le Wurtemberg, envahi la Bavière; Jourdan, de son côté, avait repoussé les impériaux à Friedberg (13 juillet), occupé Francfort, pénétré jusqu'à Wurzbourg. Mais le plan de Carnot avait un vice radical, en ce qu'il embrassait un front de soixante à quatre-vingts lieues, et permettait à un ennemi bien inspiré d'accabler tour à tour les deux armées d'invasion. L'archiduc Charles, le plus illustre des généraux autrichiens, saisit l'occasion et se jeta avec des forces supérieures sur Jourdan. Vigoureusement assailli à Wurzbourg (3 septembre), celui-ci ne parvint à regagner la rive gauche du Rhin que grâce à l'admirable fermeté de Marceau, qui

périt noblement au combat d'Altenkirchen (19 septembre) et fut inhumé à Coblentz au bruit des salves d'artillerie tirées en même temps des deux rives du fleuve. Moreau, resté seul en face des impériaux, se trouvait compromis; il fit bonne contenance et opéra lentement cette belle retraite qui lui a fait un si grand honneur dans l'histoire; vers la fin d'octobre, après une marche rétrograde de quatre vingts lieues, il était en sûreté derrière la tête du pont d'Huningue, et l'archiduc Charles, qui venait de déblayer si glorieusement le territoire allemand, se préparait à partir pour les gorges du Tyrol. C'était le seul homme de guerre d'une haute valeur, que la cour de Vienne n'eût pas encore opposé au général Bonaparte, et nul n'était plus capable de résister avec succès à la fougue savante et calculée du chef républicain; mais l'armée d'Italie avait pour elle l'enthousiasme des triomphes passés et l'avantage du nombre. Mantoue avait capitulé (2 février 1797); Bonaparte se hâta de prendre l'initiative; il traversa la Piave (12 mars), tandis que ses lieutenants, Masséna et Joubert, s'engageaient dans les montagnes du Tyrol, dans les défilés de Tarvis et de Ponteba, et battit l'archiduc au passage du Tagliamento (15 mars): « Soldats de l'armée de Sambre-« et-Meuse, s'était écrié Bernadotte qui arrivait du Nord « avec des renforts, l'armée d'Italie vous contemple; » et les troupes s'étaient élancées dans un transport de généreuse émulation. Vers le milieu d'avril, Bonaparte arrivait aux portes de Vienne, au moment où le général Hoche, qui avait remplacé Jourdan à l'armée de Sambre-et-Meuse, s'ébranlait pour marcher aussi vers le centre de l'Autriche. Le cabinet impérial n'avait plus d'armées en ligne, et sa capitale était sur le point de tomber entre les mains de l'ennemi; il dut s'humilier devant la nécessité et conclure l'armistice de Léoben (17 avril 1797); il céda la Belgique à la France et reconnut la république cisalpine. L'Italie tout

entière tremblait devant le vainqueur. Les petits princes avaient épuisé leurs trésors; le pape payait vingt-un millions, livrait ses plus beaux tableaux, et s'estimait heureux d'acheter la paix par la cession de la Romagne, du Bolonais et du Ferrarais (traité de Tolentino, 19 février); l'état de Modène avait fait sa révolution, et formé, avec Reggio, Ferrare et Bologne, la république transpadane, comme le Milanais et le duché de Mantoue s'appelaient la république cispadane. Venise, dont la haineuse oligarchie avait suscité une sanglante émeute à Vérone contre les Français, encourut aussi la colère de Bonaparte et cessa d'être une puissance indépendante; le général avait provisoirement introduit dans son sein des institutions démocratiques; puis, lorsque vint le moment des transactions diplomatiques, il la livra sans regret à l'Autriche.

Le directoire avait grand besoin de tout l'éclat de ces succès militaires, pour se maintenir contre les réactionnaires de l'intérieur. La conspiration de Babœuf avait eu les mêmes résultats que le mouvement de prairial; elle avait rejeté l'opinion du côté des royalistes, et les élections de l'an V s'étaient toutes faites à leur profit. Ils se trouvaient à cette heure composer les deux tiers du corps législatif, et le choix de leurs présidents fut significatif (1er prairial an V). Pichegru, que l'on suspectait de trahison, fut élu au conseil des Cinq-Cents et Barbé-Marbois au conseil des Anciens; Barthélemy, ambassadeur en Suisse, que les contre-révolutionnaires avaient adopté pour leur candidat, entra au conseil directorial, en remplacement de Letourneur Ce n'étaient là que des agressions préliminaires, mais elles annonçaient des hostilités plus sérieuses, et le pouvoir exécutif se tint sur les gardes. La contre-révolution avait pour chefs Vaublanc, Pastoret, Dumas, Portalis, Siméon, Tronçon du Coudray, Henri Larivière, Imbert-Colomès, beaucoup de journalistes et quelques généraux sans emploi; elle dominait au club de

Clichy et dans les assemblées électorales; elle parlait haut dans les conseils, accusait l'administration et la politique du directoire, soutenait la liberté de la presse, réclamait la pacification de l'Europe et l'amélioration des finances, rappelait précipitamment les émigrés et les prêtres et s'efforçait de rendre au catholicisme les cérémonies extérieures dont la Convention l'avait dépouillé. Une crise était imminente; les émigrés et les prêtres revenus ne dissimulaient plus leurs espérances; les persécutions recommençaient contre les Jacobins; on tendait presque ouvertement à la restauration de la monarchie, et les meneurs n'avaient ajourné l'exécution de leurs projets après les opérations électorales de l'an VI, que parce qu'ils comptaient avoir alors l'unanimité dans la législature et la majorité dans le gouvernement. Le directoire, si vivement pressé, se mit en défense; il rallia ses partisans au club de Salm, où vinrent se grouper aussi les constitutionnels de 1791 et tous ceux qui étaient sincèrement attachés à la constitution de l'an III; il fit approcher de Paris plusieurs régiments de l'armée de Sambre-et-Meuse, qui franchirent sans hésiter le rayon de six myriamètres dont parlait l'acte constitutionnel, et il les garda sous sa main en dépit des violentes réclamations des deux conseils. Les armées, où l'esprit républicain avait conservé toute son ancienne chaleur, se prononcèrent énergiquement en sa faveur, et celle d'Italie envoya l'impétueux Augereau avec une adresse où on lisait ces mots: « Tremblez, royalistes; de l'Adige à la Seine, « il n'y a qu'un pas! Tremblez! vos iniquités sont comp- « tées, et le prix est au bout de nos baïonnettes. » Toute transaction entre deux partis si fort éloignés dans leur but était désormais impossible; deux directeurs, Carnot et Barthélemy, aidés de quelques membres modérés des conseils, y songèrent pourtant; mais cet inutile essai ne servit qu'à les discréditer auprès de leurs collègues, et ils

furent aussi traités en ennemis. La majorité du directoire, composée de Rewbell, Laréveillère et Barras, était décidée à un coup d'état, et l'heure était venue d'agir, car les conseils se proposaient de rendre contre eux trois un décret d'accusation, de reconstituer la garde nationale et d'ordonner l'éloignement des troupes. Le 18 fructidor, au matin, les régiments de Sambre-et-Meuse entrèrent dans Paris et entourèrent le château des Tuileries avec quarante pièces de canon. Le bouillant Augereau marchait à leur tête; il alla droit à la garde des conseils et lui fit baisser les armes; puis il pénétra hardiment dans l'intérieur et arrêta les principaux conjurés. Il était à peine six heures; Paris, en s'éveillant apprit avec étonnement, par les proclamations affichées sur les murs, que si le directoire eût tardé un jour de plus, la république était livrée à ses ennemis. La minorité des conseils, convoquée à la hâte, se réunit à l'Odéon et à l'École de Médecine; les Cinq-Cents nommèrent une commission chargée de présenter une loi de salut public, en d'autres termes, de dresser la liste de proscription. On condamna à la déportation un assez grand nombre de représentants, parmi lesquels figuraient Boissy d'Anglas, Bourdon de l'Oise, Henri Larivière, Imbert-Colomès, Camille Jordan, Pastoret, Pichegru, Siméon, Viénot-Vaublanc, Willot, Barbé-Marbois, Dumas, Lafond-Ladebat, Portalis, Rovère, Tronçon du Coudray; on n'épargna ni Carnot, ni Barthélemy, et le premier eut peine à se réfugier à Genève; les vengeances directoriales atteignirent également l'abbé Brothier, Lavilleheurnois, Dunan, l'ex-ministre de la police Cochon, les généraux Miranda et Morgan, le commandant de la garde législative Ramel, l'ex-conventionel Mailhe, et trente-cinq journalistes, parmi lesquels on comptait Suard, Fiévée, Michaud et Lacretelle. La victoire du gouvernement était complète; mais il avait ouvert la porte aux usurpations militaires, en provoquant l'intervention des armées, et le 18 fructidor devenait le prélude du 18 brumaire.

La journée du 18 fructidor ruina le parti royaliste, dont tous les chefs avaient été transportés à Cayenne ou retenus dans l'île de Ré; les décrets en faveur des prêtres et des émigrés furent rapportés, et tous les contre-révolutionnaires, atteints par cette réaction violente, abandonnèrent de nouveau le territoire français. Pendant quelque temps le directoire n'eut plus d'ennemis debout, et il devint plus puissant que jamais. Au dehors, le traité de Campo-Formio lui donna le protectorat du Piémont, de Gênes, de la république cisalpine, de la Hollande, et lui assura la Belgique, le Luxembourg, Porentruy, Nice et la Savoie; l'Autriche accepta Venise, en dédommagement de ses pertes au Nord et en Italie; des négociations s'ouvrirent à Rastadt avec l'Empire; le besoin de la paix était si général en Europe que l'Angleterre, qui restait seule sur le champ de bataille de la coalition ensanglanté par cinq années de guerre, se vit obligée de céder à la puissance de l'opinion et d'entamer des conférences avec la France à Paris, puis à Lille, par l'entremise de lord Malmesbury. Vers la fin de 1797, le général Duphot fut assassiné à Rome, dans une émeute, auprès de l'ambassadeur Joseph Bonaparte, et le 10 février 1798, l'état de l'Église envahi par le général Berthier, à la tête de dix-huit mille hommes, se constituait en république romaine, à l'instar des démocraties voisines. Bientôt ce fut au tour de l'oligarchie helvétique de subir une transformation; Berne était le foyer le plus actif des menées de l'émigration, et les Vaudois, excités par la France, qui leur devait sa protection en vertu des anciens traités, réclamèrent les droits politiques dont ils avaient été jusqu'alors privés; une armée républicaine pénétra dans les montagnes sous le commandement du général Brune (mars 1798); les Suisses se défendirent avec obstination, mais il fallut se

soumettre. L'Helvétie se donna une constitution modelée sur celle de l'an III, et Genève fut réunie à la France (mai 1798). Le directoire étendait donc partout son influence politique; il s'était fait accepter par l'Europe entière et s'entourait d'un réseau de républiques dévouées à sa cause; à l'intérieur, il avait écrasé tous les partis et fait taire tous les mécontentements, malgré l'établissement de certaines taxes impopulaires et la banqueroute, qui avait réduit la dette publique à un *tiers consolidé*. Toutefois cette grande prospérité n'était qu'apparente et n'avait aucune chance de durée. L'Angleterre, qui avait trop gagné à la guerre pour vouloir sérieusement la paix, préparait en silence la seconde coalition, et au dedans la réapparition des républicains extrêmes allait susciter au pouvoir de nouveaux embarras. En outre, il était un homme, dont l'ambition mal déguisée commençait à inspirer aux directeurs des craintes légitimes; c'était le jeune vainqueur de l'Italie, qui avait conclu en dépit d'eux, le traité de Campo-Formio, et qui, à son retour à Paris, avait reçu du peuple et des autorités des honneurs inouïs; on avait dressé pour lui un autel de la patrie dans le Luxembourg; on l'avait fait passer sous une voûte de drapeaux conquis par son armée; Barras lui avait débité une de ses plus belles harangues; mais on le savait homme à ne pas rester longtemps dans l'inaction, et sa présence portait ombrage. On lui proposa de réaliser le plan du général Hoche, que la mort venait de frapper dans sa plus belle fleur de jeunesse, et de tenter une invasion dans l'Irlande, qui n'attendait qu'une armée auxiliaire pour se détacher de l'Angleterre, il répondit par une offre singulière et demanda à être envoyé en Orient. Le directoire se hâta d'accepter; car il vit dans cette merveilleuse expédition un double avantage, l'éloignement du général et l'espoir d'inquiéter les Anglais dans leur commerce et dans leurs possessions de l'Inde.

Les apprêts se firent avec rapidité, et le secret fut bien gardé; le cabinet de Saint-James crut à l'imminence d'une descente sur les côtes du royaume-uni; il y croyait encore lorsque la flotte française, partie de Toulon le 17 mai 1798, forte de quatre cents voiles et portant trente mille hommes de débarquement, avait déjà pris Malte, encore occupée par les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, et cinglait vers l'Égypte. Au moment où l'amiral Nelson, enfin détrompé, se lança à la poursuite de l'escadre républicaine, il était trop tard pour l'arrêter; Bonaparte prit terre à Alexandrie, remonta le Nil, culbuta Mourad-Bey, et ses Mamelucks à Ramanieh, à Chébreiss, à la bataille des Pyramides, occupa le Caire (23 juillet) et, maître du pays, se mit en devoir de l'organiser, sans se préoccuper du désastre d'Aboukir, où Nelson avait détruit (3 août) la flotte qui pouvait seule faciliter son retour en Occident.

Au moment de son départ de Toulon, les élections annuelles avaient eu lieu (floréal an VI), pour renouveler le tiers des conseils, et les républicains extrêmes, battus l'année précédente par les royalistes, avaient ressaisi la prépondérance. Suivant son système d'équilibre rigoureux entre les partis, le directoire, qu'on avait investi après le 18 fructidor, du droit de juger les opérations électorales, prononça (22 floréal) de nombreuses annulations, et réussit ainsi à se maintenir encore une année sans luttes décisives; mais les démocrates, écartés du pouvoir par cette mesure dictatoriale, montrèrent plus d'obstination que les contre-révolutionnaires et pour eux ce ne fut que partie remise. En même temps l'Angleterre parvenait à réunir en faisceau tous les ressentiments européens, et la seconde coalition s'était formée sous ses auspices. L'Autriche et la Russie mettaient sur pied des armées formidables; la Turquie et les États barbaresques accédaient à la ligue, à cause de l'expédition d'Égypte; les princes italiens brûlaient d'a-

néantir les républiques élevées à leurs portes; la Prusse et l'Espagne avaient seules déclaré leur ferme résolution de maintenir la neutralité. Les hostilités commencèrent par un attentat inouï contre le droit des gens; les plénipotentiaires français, Bonnier, Roberjot et Jean de Bry furent traîtreusement assassinés au sortir de Rastadt, et le corps législatif décreta la guerre; la conscription militaire succéda à la levée en masse et deux cent mille jeunes gens partirent pour les armées. Les rois de Sardaigne et de Naples avaient pris l'initiative, et le dernier, s'abandonnant aux conseils du général autrichien Mack, s'était avancé jusqu'à Rome; mais entre eux et les armées républicaines le combat ne s'engageait pas à forces égales, et tous deux y perdirent leurs états. Le roi de Sardaigne abdiqua, en conservant l'île de ce nom (9 décembre 1798). Le général Championnet s'avança vers le fond de l'Italie, emporta Naples après un combat de trois jours contre les *Lazzaroni* fanatisés, rejeta la royauté en Sicile et proclama la république Parthénopéenne (janvier 1799). La campagne de 1799 s'ouvrait d'une manière brillante ; mais les Autrichiens et les Russes n'étaient pas encore entrés en ligue, et lorsqu'ils arrivèrent, la scène changea aussitôt. Le général Schérer fut vaincu deux fois sur l'Adige ; Moreau, entre les mains duquel il résigna le commandement, fut obligé de se replier sur la rivière de Gênes devant les forces supérieures du fougueux Souwarow, qui avait conquis, dans ses guerres contre les Turcs, une grande réputation de hardiesse et d'habileté (mai 1799); Macdonald, qui ramenait de Naples l'armée d'invasion, fut taillé en pièces au passage de la Trebbia (17, 18, 19 juin ; l'Italie fut de nouveau perdue pour les Français. Sur le Rhin, Jourdan essuya une sanglante défaite à Stockack, pour avoir strictement suivi les ordres du directoire, et donna sa démission. Au nord, le duc d'York débarqua en Hollande avec

quarante ou cinquante mille Anglo-Russes. La situation de la république devint périlleuse; la frontière belge était sérieusement menacée; les armées ennemies se concentraient en Suisse; Souwarow, abandonnant l'Italie, s'était lancé hardiment à travers les montagnes avec vingt mille hommes pour venir déboucher sur les derrières de Masséna, qui manœuvrait autour de Zurich, et dont la défaite aurait pu avoir des suites incalculables.

L'approche du danger ne suspendit pas les divisions intérieures; les contre-révolutionnaires, enhardis par les succès de la coalition, aigris par la loi de l'emprunt forcé, exaspérés par celle des otages, qui n'était guère qu'une seconde édition du décret conventionnel contre les suspects, relevèrent la tête; l'Ouest et le Midi reprirent leur attitude menaçante, et le pouvoir, naguère si respecté du directoire, s'en alla dépérissant au contact des événements. Comme les démocrates s'y attendaient, les élections de floréal an VII, tournèrent à leur profit, et la sortie du directeur Rewbell, qui fut remplacé par Sieyès, désorganisa le gouvernement. Barras, qui était un homme de plaisir et qui depuis le 13 vendémiaire se bornait à jouer au Luxembourg le rôle d'amphitryon de tous les agioteurs et de toutes les femmes galantes de l'époque, s'écarta de ses collègues, lorsqu'il vit l'opinion se déclarer contre eux. La majorité directoriale fut brisée par la destitution de Treilhard, dont le choix avait été fait en violation d'un article constitutionnel, et auquel succéda l'ex-ministre de la justice Gohier. Lareveillère-Lépaux et Merlin de Douai, vivement attaqués par le corps législatif, furent obligés de se démettre (30 prairial an VII); le général Moulins et Roger-Ducos héritèrent de leurs fonctions. Sieyès, qui revenait de l'ambassade de Berlin et auquel on attribuait tout l'honneur de la neutralité de la Prusse, était le membre le plus influent du nouveau directoire; il y était entré en ennemi et dans le but de détruire

la constitution de l'an III ; il y représentait avec Roger-Ducos le parti modéré qui dominait au conseil des Anciens, tandis que Moulins et Gohier s'appuyaient sur les républicains extrêmes, sur le conseil des Cinq-Cents et le club du Manége ; le voluptueux Barras, dégoûté des agitations politiques, n'avait plus de drapeau, et se trouvait si bien à vendre qu'il se fit acheter par le prétendant bourbonien, celui qui devait être Louis XVIII. Les forces des deux partis, qui s'étaient coalisés pour renverser l'ancien gouvernement et qui se séparaient après la victoire, étaient donc à peu près égales ; ils se partageaient le pouvoir exécutif, le ministère et le corps législatif ; la victoire devait appartenir au plus hardi. Il fallait à Sieyès pour l'exécution de de ses projets un homme d'action, popularisé par de grands triomphes militaires ; il essaya d'en créer un, et Joubert, qui avait été l'un des meilleurs lieutenants de Bonaparte, obtint le commandement en chef de l'armée d'Italie ; mais Joubert se fit tuer à Novi (15 août) en descendant des Alpes, et bientôt on apprit que le conquérant de l'Égypte, celui dont les gigantesques faits d'armes occupaient toutes les imaginations, avait débarqué à Fréjus (17 vendémiaire an VII, 9 octobre 1799). Sieyès avait trop tardé, et l'heure sonnait pour le nouveau venu de réclamer la part du lion dans ce vaste conflit d'intérêts mesquins et de passions usées.

Après la conquête de l'Egypte, Bonaparte, nous l'avons dit, s'était occupé de son organisation, et la brillante colonie de savants qui marchait à la suite de son armée, avait envahi à son tour les rives du Nil si riches en souvenirs. Les explorations scientifiques avaient commencé sur tous les points ; des routes stratégiques et commerciales avaient été entreprises ; l'institut du Caire avait été fondé, et les indigènes, que les mamelucks avaient si longtemps pressurés, voyant les hommes de l'Occident respecter leurs croyances et leurs usages, acceptaient, sans trop de répugnance, leur domination bienfaisante. Desaix, envoyé dans la haute Egypte contre Mourad-Bey, y avait gagné le nom de *sultan le juste*, et le général en chef, surnommé le *sultan de feu*, après la révolte du Caire (21 octobre 1798) avait grandi dans l'esprit des fellahs arabes jusqu'à l'immensité. Le pays une fois pacifié, il était parti pour la Syrie, afin de prévenir les desseins hostiles du cabinet ottoman, avait emporté Gaza, Jaffa et Caïffa, et mis le siége devant Saint-Jean-d'Acre, que défendait le pacha Djezzar, aidé du commodore anglais sir Sidney Smith et de l'émigré Phélippeaux. L'armée turque étant survenue, il l'avait écrasée à la bataille du Mont-Thabor (16 avril 1799) ; mais la ville d'Acre avait opposé une résistance invincible, faute d'artillerie de siége, et le 17 mai, désespérant du succès, il s'était décidé au retour. A son arrivée au Caire, il eut connaissance des événements du 30 prairial, de la triste situation de la France, et dès-lors sa résolution fut arrêtée. Le 25 juillet 1799, il redescendit dans la Basse-Egypte, où vingt mille Turcs avaient été déposés dans la baie d'Aboukir par une flotte anglaise, et avec une poignée de braves il les rejeta dans la mer ; puis, après avoir nommé Kléber commandant de l'armée qu'il abandonnait sur ces plages lointaines, il s'embarqua sur la frégate *la Muiron*, et fit voile vers l'ouest, comptant sur son étoile qui devait le protéger contre les croisières anglaises. Au moment où il toucha terre à Fréjus, la république venait d'être sauvée par deux victoires. Brune avait refoulé les Anglo-Russes à Berghen, en Hollande (19 septembre), et préservé la frontière du Nord ; Masséna avait désorganisé à l'immortelle journée de Zurich les armées de la coalition (25 septembre) ; Souwarow, qui avait débouché des montagnes deux jours après la bataille, s'était heurté contre les divisions victorieuses et battait en retraite vers le Tyrol. En

même temps Championnet s'était maintenu dans les Alpes avec les débris de l'armée de Joubert, et la frontière n'avait pas même été entamée du côté de l'Italie. Ainsi le péril s'était éloigné, et cependant la présence du héros de l'expédition d'Egypte excita un enthousiasme extraordinaire ; la population tout entière accourut au devant de lui. A Paris, il vit affluer dans sa petite maison de la rue Chantereine les généraux, les ministres, les députés, les directeurs même, tous ceux qui avaient à craindre ou à espérer ; on multiplia pour lui les repas et les fêtes, et il se montra partout sans s'ouvrir à personne. Un homme seul l'avait deviné ; c'était l'ancien évêque d'Autun, M. de Talleyrand, un émigré rentré qui avait été déjà ministre depuis sa radiation, et dont l'extrême sagacité avait reconnu le maître futur sous cet extérieur froid et réservé. Sieyès redoutait le caractère impérieux et la grande ambition de Bonaparte, et il n'était nullement disposé à s'entendre avec lui. Leur alliance était pourtant le seul moyen d'en finir avec cette longue crise ; des amis communs les rapprochèrent. Bientôt il ne s'agit plus que de fixer le jour du coup d'état. Sieyès était assuré du consentement des Anciens ; Bonaparte pouvait compter sur la coopération des généraux et des troupes. Barras était facile à intimider ; on n'avait donc à combattre que le conseil des Cinq-Cents et les deux directeurs Moulins et Gohier. Le plan des conjurés était tout prêt ; il fut mis à exécution le 18 brumaire an VIII, un mois après le débarquement à Fréjus du général de l'armée d'Orient. Le matin de ce jour mémorable, vers sept heures, le conseil des Anciens fut convoqué extraordinairement aux Tuileries, et les trois membres qui possédaient le secret de la conspiration, Cornudet, Lebrun et Fargues, peignirent sous les traits les plus sombres la situation de la république menacée, selon eux, de la réapparition du jacobinisme et des vengeances d'une seconde

terreur ; Régnier de la Meurthe, s'autorisant de ces alarmantes déclarations, demanda que le conseil des Anciens usât de son droit constitutionnel, pour transférer à Saint-Cloud le corps législatif, confier à Bonaparte le commandement de la 17e division militaire et le charger de la translation. C'étaient là des mesures décisives, et les Anciens, effrayés ou séduits, n'y firent point d'opposition. Alors le nouveau commandant, muni du décret, se mit en marche entouré d'une foule d'officiers de tout grade, qui s'étaient voués à sa cause, parut à la barre du conseil et prêta serment de fidélité. Sieyès et Roger-Ducos se hâtèrent de donner leur démission ; Barras, Moulins et Gohier, avertis trop tard, essayèrent de se mettre en défense ; mais la garde directoriale avait passé à l'ennemi avec son chef Lefebvre, et tout espoir de résistance leur était enlevé. Barras, découragé, se résigna à une abdication et partit pour sa terre de Gros-Bois ; sa défection complétait la ruine du Directoire, et Moulins et Gohier, désormais en minorité, cessaient d'être dangereux.

Les chefs du mouvement n'eurent pas aussi bon marché du conseil des Cinq-Cents. Paris avait vu avec assez de calme se déployer à ses yeux tout l'appareil de cette insurrection militaire, et les murs se couvrir de proclamations ; il avait écouté, sans trop s'émouvoir, le récit d'un entretien où Bonaparte disait avec une emphase étrangement personnelle au secrétaire de Barras : « Qu'avez-« vous fait de cette France que je vous ai laissée si bril-« lante? Je vous ai laissé la paix, j'ai retrouvé la guerre ; « je vous ai laissé des victoires, j'ai retrouvé des revers ; « je vous ai laissé les millions de l'Italie, et j'ai trouvé par-« tout des lois spoliatrices et la misère. Qu'avez-vous fait « de cent mille Français que je connaissais, tous mes com-« pagnons de gloire ? ils sont morts... Cet état de choses

« ne peut durer; avant trois ans, il nous mènerait au « despotisme. » Mais des scènes orageuses eurent lieu le lendemain (19 brumaire) à Saint-Cloud, où le corps législatif s'était transporté. Le conseil des Anciens occupait la galerie de Mars, et celui des Cinq-Cents avait pris place dans l'Orangerie. Sieyès avait opiné pour qu'on arrêtât les représentants les plus fougueux, comme au 18 fructidor, et qu'on s'épargnât ainsi des récriminations dangereuses. Bonaparte se crut assez fort pour affronter l'orage, et il se présenta dans la salle des Anciens, au moment où, sur la motion d'un de ses membres, l'assemblée tout entière venait de renouveler le serment à la Constitution de l'an III : « Représentants, dit-il, on m'abreuve de « calomnies : on parle de César, on parle de Cromwell, on « parle de gouvernement militaire... Je vous le jure, la « patrie n'a pas de plus zélé défenseur que moi ; mais c'est « sur vous seuls que repose son salut. Il n'y a plus de « gouvernement; quatre des directeurs ont donné leur « démission ; le cinquième a été mis en surveillance pour « sa sûreté (Moulins); le conseil des Cinq-Cents est « divisé ; il ne reste que le conseil des Anciens. Qu'il « prenne des mesures, qu'il parle, me voilà pour exécu- « ter. Sauvons la liberté, sauvons l'égalité. — Général, s'é- « cria un membre républicain, nous applaudissons à ce « que vous dites ; jurez donc obéissance avec nous, à la « Constitution de l'an III, qui peut seule maintenir la répu- « blique.—La Constitution de l'an III, répliqua Bonaparte, « vous n'en avez plus. Vous l'avez violée au 18 fructidor; « vous l'avez violée au 22 floréal ; vous l'avez violée au « 30 prairial. La constitution, elle est invoquée par toutes « les factions, et elle a été violée par toutes; elle ne peut « être pour nous un moyen de salut, parce qu'elle n'ob- « tient plus le respect de personne... » Les Anciens ac-

cueillirent par des acclamations ces reproches hardis, qui retombaient sur eux-mêmes, et Bonaparte encouragé par cet heureux début, se rendit aux Cinq-Cents, accompagné de quelques grenadiers. Un tumulte effrayant régnait dans l'Orangerie : « La constitution ou la mort, criait-on. Les « baïonnettes ne nous effraient pas ; nous sommes libres « ici. » La vue du général provoqua une terrible explosion : « A bas le dictateur, à bas le tyran. » Un représentant, Bigonnet, le saisit par le bras, et lui adressa une menaçante apostrophe ; les poignards brillèrent, dit-on, et Bonaparte troublé fut emporté hors de la salle par les siens. Son frère Lucien présidait l'assemblée ; les républicains assiégèrent la tribune, et le redoutable cri de : *Hors la loi*, retentit de toutes parts. Lucien résista avec courage à toutes les sommations, et refusa de mettre aux voix la mise hors la loi de son frère ; mais les clameurs redoublaient ; on votait à la hâte la permanence du conseil, son retour à Paris, la nomination du général Bernadotte au commandement de la garde législative. Il était grandement temps d'en finir, et tout moment de retard augmentait le péril des conjurés. Sieyès donna le conseil d'employer la force ; Lucien, qu'un détachement avait été chercher au sein de l'assemblée, harangua les soldats : « Le président du conseil des Cinq- « Cents, leur dit-il, vous déclare que l'immense majorité « de ce conseil est dans ce moment sous la terreur de « quelques représentants à stylets, qui assiègent la tribune, « présentent la mort à leurs collègues, et enlèvent les dé- « libérations les plus affreuses. » Un peloton de troupes reçut l'ordre de pénétrer dans l'Orangerie, et le général Leclerc, arrivé au milieu de la salle, s'écria : « Au nom du « général Bonaparte, le corps législatif est dissous ; que « les bons citoyens se retirent. Grenadiers, en avant. » Le bruit du tambour domina tous les cris ; les législateurs

s'échappèrent par les couloirs et par les fenêtres. A cinq heures et demie, le pouvoir militaire était définitivement victorieux, et la république, détruite de fait, n'existait plus que de nom (19 brumaire, an VIII. 10 novembre 1799).

CHAPITRE XVI.

CONSULAT.—EMPIRE.

« La France entière accueillit avec transport la nouvelle du 18 brumaire. On était las de factions, tout autant que Bonaparte, las des revirements de l'opinion, las de la faiblesse du Directoire; on sentait le besoin d'un gouvernement central, constitué vigoureusement et dirigé par une main habile. Personne ne songeait à l'avenir que la scène de l'Orangerie préparait à la France; personne ne voyait que la révolution nouvelle s'était faite au profit d'un seul homme. Les républicains applaudissaient à l'élévation d'un général sorti de leurs rangs, formé à la dure école des armées de 93; les royalistes, jugeant le temps présent par des comparaisons historiques, espéraient un nouveau Monck; les modérés saluaient la venue d'une liberté sage et sans orages. Les directoriaux seuls criaient à l'usurpation; aussi furent-ils seuls frappés; trente-sept d'entre eux furent condamnés à la déportation dans la Guiane, vingt-un à la mise en surveillance dans le département de la Charente-Inférieure; mais l'improbation pu-

blique força le pouvoir à réduire, puis à annuler la peine. Trois consuls avaient été nommés provisoirement, Bonaparte, Sieyès et Roger-Ducos, et deux commissions législatives chargées de discuter la constitution définitive. Les premiers actes du gouvernement consulaire furent l'abolition de la loi des otages pour les émigrés et de l'emprunt forcé, le rappel des prêtres proscrits, le renvoi hors de la frontière des émigrés naufragés sur les côtes de Calais et détenus depuis quatre ans sous le poids d'une condamnation à mort.

« Les auteurs du 18 brumaire ne s'entendaient déjà plus. Sieyès avait travaillé pour sa constitution, et Bonaparte pour lui-même ; de là la rupture, car la constitution de Sieyès anéantissait tout espoir d'ambition personnelle. C'était une machine à ressorts compliqués, mais grande et qui eût pu convenir à la France de l'an VIII. Le pouvoir exécutif résidait dans le *Proclamateur-électeur*, fonctionnaire supérieur, inamovible, irresponsable, chargé de la représentation extérieure, de la nomination d'un conseil d'état et d'un ministère responsable, choisissant, dans les listes de candidats présentées par le peuple, des juges et des administrateurs à tous les degrés de la hiérarchie judiciaire et administrative, du reste incapable de gouverner.... Cette œuvre vraiment prodigieuse ne convenait nullement à Bonaparte, qui eût été de droit le proclamateur-électeur. « Et comment avez-vous pu imaginer, dit-il à Sieyès, qu'un « homme de quelque talent et d'un peu d'honneur voulût « se résigner au rôle d'un cochon à l'engrais de quelques « millions ? » (Sieyès lui destinait six millions de revenu, le palais de Versailles et une garde de trois mille hommes). Le premier consul, avec sa sagacité ordinaire, choisit dans cette constitution tout ce qui pouvait lui être utile, tout ce qui tendait à l'unité et à la ruine des passions populaires, et le 24 décembre 1799 (nivôse an VIII), la constitution

de l'an VIII, fut proclamée et acceptée par une immense majorité de trois millions onze mille sept citoyens. Le pouvoir exécutif appartint au premier consul, qui eut sous lui deux consuls à voix consultative. Il y eut un sénat, un tribunat, un corps législatif ; les droits du peuple se bornèrent à présenter une liste de candidats nationaux, dans laquelle un sénat de quatre-vingts membres primitivement nommés par les consuls dut choisir les cent membres du tribunat et les trois cents de l'assemblée législative ; l'initiative des lois fut réservée au gouvernement.

« Le premier consul s'adjoignit pour seconds Cambacérès, ancien conventionnel de la Plaine, et Lebrun, jadis agent du chancelier Meaupeou ; il nomma l'ex-émigré Talleyrand et le régicide Fouché aux relations extérieures et à la police. Sa politique consistait à ménager une sorte de fusion entre les opinions les plus opposées et à les intéresser toutes à sa grandeur future qu'il rêvait déjà : « Nous formons, disait-il, une nouvelle époque ; il ne « faut nous souvenir dans le passé que du bien et oublier « le mal. » Les listes d'éligibilité n'étaient pas encore faites, lorsque les consuls choisirent soixante sénateurs ; ceux-ci nommèrent à leur tour les cent tribuns et les trois cents législateurs (Théod. Burette. *Continuation de l'Histoire de France d'Anquetil*).

« Ainsi, dit l'ex-directeur Gohier dans ses Mémoires, une minorité pitoyable crée, le 19 brumaire, trois commissions provisoires. Ces trois commissions provisoires, sans être un corps constituant, créent une constitution ; cette constitution engendre un grand consul ; le grand consul engendre deux nouveaux consuls et des conseillers d'État ; les deux nouveaux petits consuls, réunis avec deux petits consuls provisoires métamorphosés en sénateurs, engendrent la moitié du grand corps dont ceux-ci sont déjà membres ; cette moitié engendre l'au-

tre moitié, et ce grand corps politique, qu'on appelle par antiphrase *sénat-conservateur*, étant ainsi complétement engendré, il engendre un corps législatif et un tribunat. » Quoi qu'il en soit de ces récriminations plaisamment formulées par le parti vaincu, l'organisation intérieure se trouva rapidement achevée, et Bonaparte, devenu légalement le maître, put jeter un coup d'œil sur l'Europe qui regardait faire et attendait. La Russie, qui avait chassé les républicains de l'Italie et qui leur avait si vivement disputé à la journée de Zurich le champ de bataille, s'était retirée de la lice ; un revirement avait eu lieu dans la politique impériale, et l'empereur Paul Ier, se posant en admirateur passionné du premier consul, avait même signifié au cabinet britannique la fermeture de ses ports. Mais l'Autriche se tenait encore sous les armes, et l'Angleterre persévérait dans sa lutte d'extermination contre les principes démocratiques, ou plutôt contre le commerce et les marines du continent. Bonaparte, obéissant aux manifestations de l'opinion publique, qui penchait vers la paix, fit des ouvertures en ce sens au roi de la Grande-Bretagne, et reçut une réponse dédaigneuse, où le refus de traiter était motivé sur le peu de stabilité du nouveau gouvernement. Le moment de la pacification n'était pas encore venu ; le premier consul se prépara vigoureusement à la guerre ; il dénonça à la nation les horribles projets du cabinet de Saint-James, appela les citoyens aux armes au nom de l'honneur de la France et des intérêts sacrés de l'humanité, et descendit en Italie avec quarante mille hommes, tandis que le général Moreau opérait sur toute la ligne du Rhin avec une formidable masse de cent cinquante mille combattants. La campagne de 1800 fut aussi courte que glorieuse. Le général autrichien Mélas, qui occupait la Lombardie avec cent trente mille hommes, avait reçu la mission de prendre Gênes et de pénétrer en

Provence par les Apennins et le Var ; il poussait vivement devant lui le brave Masséna, qui s'était longtemps maintenu dans les montagnes contre tout ce vaste déploiement de forces, lorsque le premier consul, franchissant le grand Saint-Bernard, pénétra dans Milan (16 prairial, 4 juin) et déboucha sur les derrières de l'ennemi. La retraite de Mélas était coupée ; la bataille devint inévitable. Le 9 juin, le général Lannes rencontra à Montebello l'avant-garde du général Ott, qui revenait du siége de Gênes, où Masséna avait capitulé après une résistance désespérée, et il lui tua trois mille hommes. Le 14 juin (26 prairial), on se heurta dans la plaine de Marengo, et cette brillante journée décida du sort de l'Italie. Mélas crut un instant avoir gagné la bataille, et il avait déjà confié à l'un de ses lieutenants le soin de poursuivre les fuyards, lorsque la division Desaix entra en ligne ; le jeune général, qui arrivait d'Égypte, fut atteint d'une balle au cœur et tomba, en prononçant des paroles devenues célèbres, mais en un clin d'œil les Impériaux furent rompus, culbutés, rejetés en désordre au delà de la Bormida. Mélas était perdu sans ressource ; il demanda une suspension d'armes et s'engagea, par la convention d'Alexandrie, à reculer jusqu'au delà du Mincio, en livrant toutes les places du Piémont, du Milanais et des Légations. L'Italie était reconquise, Bonaparte remit son armée victorieuse entre les mains de ses lieutenants et se hâta de revenir à Paris, où sa présence excita un enthousiasme universel. Moreau, qui ne possédait pas au même degré que le premier consul le génie de l'improvisation stratégique, ne fut pas moins heureux. Il envahit l'Allemagne à la tête d'une armée de cent mille hommes, déduction faite des détachements qu'il laissait à Mayence et en Helvétie (avril et mai), vainquit les Impériaux à Stockack, à Mœskirch, à Biberach, à Memmingen, à Hochstett, s'empara d'Augsbourg et de Munich, et força les généraux au-

trichiens à la conclusion d'un armistice, qui lui valut les places fortes de Ulm, de Philipsbourg et d'Ingolstadt (15 juillet). Lors de la reprise des hostilités (22 novembre), il continua sa marche, et rencontra à Hohenlinden les quatre-vingt-dix mille hommes de l'archiduc Jean, qui formaient la dernière réserve de la monarchie autrichienne. La bataille fut décisive (3 décembre); l'archiduc eut vingt-cinq mille hommes tués, blessés ou pris; le prince Charles, qui lui succéda, comprit toute l'impossibilité de résister à l'élan des vainqueurs, qui s'étaient avancés jusqu'aux portes de Vienne; le soir de la bataille de Hohenlinden, Moreau s'était écrié : « Mes amis, nous venons de conqué-« rir la paix. » En effet, le cabinet de Vienne sollicita une suspension d'armes, car les nouvelles d'Italie étaient également fâcheuses. Le général Brune avait forcé les passages du Mincio et de l'Adige et remporté une victoire à Pozzolo sur le général Bellegarde. Le traité de Lunéville fut conclu le 9 février 1801 (21 pluviôse an IX) par le comte de Cobentzel et Joseph Bonaparte. L'empereur ratifia toutes les clauses du traité de Campo-Formio : il reconnut l'indépendance des républiques Cisalpine, Helvétique, Batave, Ligurienne, et céda en outre à la France tout le pays situé sur la rive gauche du Rhin, depuis la Suisse jusqu'à la frontière de la Hollande.

A son retour d'Italie, le premier consul avait poursuivi avec ardeur son œuvre de fusion intérieure; il avait rappelé peu à peu tous les hommes compromis dans les mouvements républicains ou contre-révolutionnaires de la période directoriale, hormis quelques meneurs incorrigibles; il avait même donné des emplois éminents à certains proscrits du 18 fructidor, tels que Siméon, Portalis, Barbé-Marbois; peu lui importaient les antécédents, pourvu que la soumission fût sans réserve, et dans l'état de lassitude où se trouvait la France, la seule politique à suivre était sans

contredit celle de la conciliation. Aussi vit-on bientôt le chefs des partis les plus opposés s'attacher à la fortune du chef de la république, et le château des Tuileries se remplir de royalistes douteux et de républicains modérés. L'insurrection vendéenne, qui avait failli se ranimer, s'éteignit de nouveau; les principaux chefs, Châtillon, d'Autichamp, Suzannet, avaient déposé les armes au traité de Montluçon (17 janvier 1800). La Bretagne avait été pacifiée par la mort de Frotté, la capitulation de Georges Cadoudal, et l'accommodement de Bourmont et de Laprévalaye. Dès ce moment la guerre civile, au nom des royalistes, et les insurrections, au nom du parti jacobin, cessèrent d'être possibles, et les exaltés recoururent à l'assassinat. Le premier complot dirigé contre la vie de Bonaparte fut l'œuvre des républicains. Un ancien membre des Cinq-Cents, Aréna, un sculpteur italien, Cérarchi, un peintre, Topino-Lebrun, et quelques autres résolurent de frapper le premier consul à l'Opéra, mais leur projet fut découvert (18 vendémiaire) et quatre d'entre eux subirent la peine capitale. Bientôt ce fut le tour des chouans réfugiés en Angleterre; une machine infernale fut disposée dans la rue Saint-Nicaise, et Bonaparte ne dut la vie qu'à la vitesse de ses chevaux; une épouvantable détonation ébranla le quartier; trente-deux personnes furent tuées ou blessées (3 nivôse an VIII) : « On ne me fera pas prendre le change, avait « dit le consul; ce sont des septembriseurs, des scélérats « couverts de crimes, qui sont en conspiration perma-« nente, en révolte ouverte, en bataillon carré contre tous « les gouvernements qui se sont succédé. Ce sont des ar-« tisans renforcés, des peintres qui ont l'imagination ar-« dente, un peu plus d'instruction que le peuple, qui vivent « avec le peuple et exercent de l'influence sur lui. Ce sont « les instruments de Versailles, de septembre, du 31 mai, « de prairial, de Grenelle, de tous les attentats contre les

« chefs des gouvernements. Il n'y a là dedans ni nobles, ni « chouans, ni prêtres.» Cette opinion mal fondée de Bonaparte valut aux anciens jacobins des persécutions nombreuses. Un sénatus-consulte, du 15 nivôse an IX, permit aux consuls de mettre en surveillance spéciale, hors du territoire de la république, cent trente individus, et ce fut en vain que Garat, Lambrechts, Lenoir-Laroche, Lanjuinais s'opposèrent à cet acte de despotisme, en s'écriant : « Les « coups d'état perdent les états. » La déportation une fois consommée, la police de Fouché parvint à retrouver la trace des vrais conspirateurs, qui furent livrés à des commissions militaires, en dépit des énergiques réclamations des tribuns Isnard, Daunou, Chénier, Bailleul et Benjamin Constant ; Carbon et Saint-Régent, qui avait mis le feu à la machine infernale, furent exécutés (16 germinal).

Pendant que les vaincus de l'anarchie et de la contre-révolution procédaient par l'assassinat, l'Europe tout entière acceptait le gouvernement consulaire et se résignait à ses immenses accroissements d'influence et de territoire. Le 19 mars 1801 (18 ventôse an IX), une convention stipulée avec l'Espagne, donna le duché de Parme à la France et la Toscane à l'infant de Parme avec le titre de roi d'Étrurie ; le 28 mars, le roi de Naples se dessaisit en faveur de la république, de Porto-Longone, de l'île d'Elbe et de la principauté de Piombino. Le 24 juillet, la Bavière fit son traité de paix ; le 10 septembre, le fameux concordat de 1801 fut signé avec le pape Pie VII ; le 29 septembre, le Portugal accéda aussi à la pacification générale ; le 8 octobre, la Russie se rapprocha définitivement de la puissance qu'elle avait cessé de combattre depuis la journée de Zurich. Enfin, le 9 octobre, les préliminaires de la paix furent conclus avec la Porte-Ottomane. L'Égypte était perdue ; après le départ de Bonaparte, le général Kléber, s'était décidé à abandonner le pays, et les hostilités avaient été

suspendues ; attaqué à l'improviste par les Turcs, au mépris de la foi jurée, il avait gagné sur eux la grande bataille d'Héliopolis ; mais il périt au Caire, sous le poignard d'un musulman fanatique, et le général Menou, son successeur, qui n'avait pas ses talents militaires, se laissa battre à Aboukir par le général anglais Abercrombie, qui fut tué dans la mêlée. Une capitulation s'ensuivit (27 septembre 1801), et l'armée d'Orient dut être transportée en France. Dès lors, le cabinet de Saint-James, parfaitement rassuré sur l'avenir de ses possessions de l'Inde, prêta plus volontiers l'oreille aux négociations. Aussi bien l'extrême lassitude du continent lui imposait la nécessité d'attendre un moment plus opportun pour la continuation de la guerre, et les préliminaires de paix avaient été signés à Londres, le 1er octobre 1801. Le traité définitif fut conclu à Amiens le 25 mars 1802 (4 germinal an X). Pitt, Dundas, lord Grenville, tous les hommes d'état, qui avaient si vigoureusement dirigé les coalitions européennes, étaient sortis du ministère, et l'opposition s'était emparée du gouvernement. L'Angleterre consentit à toutes les acquisitions continentales de la France, reconnut les républiques groupées autour d'elle et lui rendit ses colonies ; elle s'engagea de plus à évacuer l'île de Malte, qu'elle avait occupée après un interminable blocus, et à la restituer à son légitime propriétaire, le grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. « Alors ne sachant que faire de cette immense multitude de soldats que la nouveauté du pouvoir ne permettait pas de licencier, le premier consul résolut de reconquérir l'île de Saint-Domingue, où régnait le fameux Toussaint-Louverture, et y envoya quarante mille hommes avec le général Leclerc, son beau-frère. L'armée d'expédition fit d'abord merveille, mais la fièvre jaune s'en mêla. Leclerc ne put y résister, et ses troupes, cruellement décimées par la maladie, s'estimèrent heureuses de revoir la France,

diminuées des trois quarts. » (Théod. Burette. *Continuation d'Anquetil.*)

Bonaparte marchait rapidement vers le pouvoir absolu, et son adroite politique tendait à lui en aplanir les voies; c'est ainsi qu'il s'était attaché le clergé et la partie sincèrement religieuse de la population par la publication du concordat, qui rétablissait le culte dans ses pompes extérieures et dans son existence légale, remettait la nation française sous l'obéissance du saint-siége, créait neuf archevêchés, quarante-un évêchés et nombre de chapitres. Redoutant une opposition sérieuse de la part du tribunat et du corps législatif, il y avait pourvu par une épuration préliminaire, et fait révoquer sans façon, par un sénatus-consulte de ventôse an X, quarante-quatre membres de ces deux assemblées. Toute résistance devait céder devant ces mesures arbitraires, et le légat pontifical avait pu célébrer à Notre-Dame, une messe solennelle, à laquelle le premier consul avait assisté avec un cérémonial singulièrement monarchique. L'église reconstituée, Bonaparte songea à s'entourer d'une sorte de noblesse militaire, destinée à remplacer celle que la révolution avait abolie, et il fit décréter en principe par le tribunat et le corps législatif qu'il serait créé une légion d'honneur, composée de quinze cohortes, chacune avec sept grands officiers, vingt commandants, trente officiers, trois cent cinquante légionnaires, et le premier consul au sommet de l'ordre nouveau. Les réclamations ne manquaient pas; les républicains honnêtes, qui avaient deviné le but, s'effrayaient et faisaient entendre des protestations isolées, mais leurs voix étaient étouffées par le concert des dévouements serviles, et les masses avaient cessé de se préoccuper des questions de liberté et d'égalité, ainsi que des formes de gouvernement; on ne s'agitait plus que dans des vues de bien-être et d'intérêt matériel.

« Bonaparte, qui avait eu jusque-là pour but principal la fusion des partis, tourna alors toute son attention vers la prospérité intérieure de la république et l'organisation du pouvoir. Les anciens privilégiés de la noblesse et du clergé étaient rentrés dans l'État, sans former des classes particulières... Un acte d'amnistie avait été porté en faveur des prévenus d'émigration : il ne restait plus qu'une liste d'environ mille noms pour ceux qui demeuraient attachés à la famille et aux droits du prétendant. L'œuvre de la pacification était terminée. Bonaparte, sachant que le plus sûr moyen de commander à une nation est d'augmenter son bien-être, excita le développement de l'industrie et favorisa le commerce extérieur si longtemps interrompu. Il joignait à ses motifs politiques des vues plus élevées, et il attachait sa gloire à la prospérité de la France; il parcourut les départements, fit creuser des canaux et des ports, construire des ponts, réparer les routes, élever des monuments, multiplier les communications. Il tint surtout à se montrer le protecteur et le législateur des intérêts privés. Les Codes *civil*, *pénal*, *de commerce*, qu'il fit entreprendre, soit à cette époque, soit un peu plus tard, complétèrent à cet égard l'œuvre de la révolution, et réglèrent l'existence intérieure de la nation d'une manière à peu près conforme à son état réel. Malgré le despotisme politique, la France eut, pendant la domination de Bonaparte, une législation privée supérieure à celle de toutes les sociétés européennes, qui, avec le gouvernement absolu, conservaient pour la plupart l'état civil du moyen âge. La paix générale, la tolérance commune, le retour de l'ordre et la création du système administratif, changèrent en peu de temps la face de la république. On commença à s'occuper des routes et des canaux. La civilisation se développa d'une manière extraordinaire, et le consulat fut, sous ce rapport, la période renforcée du directoire, depuis son début jus-

qu'au 18 fructidor. » (Mignet, *Histoire de la Révolution française.*)

La nation sut gré au premier consul de ces améliorations intelligentes, qui embrassaient tout à la fois l'industrie, le commerce, la marine, l'institut, l'école polytechnique, les arts et métiers, les lycées, les communications intérieures, tous les besoins intellectuels, toutes les exigences matérielles, tous les intérêts sociaux. Aussi courut-elle au-devant de toutes ses usurpations successives avec une docilité unique dans l'histoire. Après la signature du traité d'Amiens, le tribunat, sur la proposition de Chabot de l'Allier, émit le vœu qu'il fût donné au général Bonaparte un gage éclatant de la reconnaissance nationale, et le 6 mai, un sénatus-consulte organique prolongea de dix ans le consulat de Bonaparte. Trois mois après, le sénat fit encore un pas vers l'empire, et la constitution de l'an X, acceptée par trois millions cinq cent et quelques mille voants, succéda à celle de l'an VIII. Un décret sénatorial fut publié ; il contenait ces mots : « Le peuple français nomme, « et le sénat proclame Napoléon Bonaparte premier consul « à vie. Une statue de la Paix, tenant d'une main le laurier « de la victoire, et de l'autre le décret du sénat, attestera « à la postérité la reconnaissance de la nation. Le sénat « portera au premier consul l'expression de la confiance, « de l'amour et de l'admiration du peuple français. » (2 août 1802.) Toutes les fonctions politiques furent mises en harmonie avec cette immobilisation du pouvoir dans les mains du premier consul. La qualité d'électeur devint un titre viager, et le chef du gouvernement put introduire dans le sein des colléges électoraux un certain nombre de membres de la légion d'honneur, ou de citoyens ayant rendu des services et de propriétaires choisis parmi les plus imposés du département : « Sénateurs, avait dit Cornudet, « il faut fermer sans retour la place publique aux Gracques. Le vœu des citoyens sur les lois politiques auxquelles ils obéissent, s'exprime par la prospérité générale ; la garantie des droits de la société place absolument le dogme pratique de la souveraineté du peuple dans le sénat, qui est le lien de la nation. Voilà la seule doctrine sociale. » Le sénat s'attribua donc le droit de régler tout ce qui n'aurait pas été prévu par la constitution et qui serait indispensable à sa marche, d'interpréter les articles constitutionnels qui auraient besoin d'explication, de suspendre pour cinq ans les fonctions de jurés partout où cette mesure serait nécessaire, de déclarer, lorsque les circonstances l'exigeraient, des départements hors la constitution, d'annuler les jugements des tribunaux qui seraient attentatoires à la sûreté de l'État, de dissoudre le corps législatif et le tribunat. Cette dernière assemblée fut réduite à cinquante membres, et le conseil d'État, où s'élaboraient tous les grands projets du premier consul, crût en importance, en nombre et en attributions. Encore quelques jours, et nous serons arrivés à l'Empire ; la rupture de la paix d'Amiens et la conspiration de Georges Cadoudal vont précipiter le dénouement.

L'Angleterre, en signant un traité définitif, n'avait eu en vue que de conclure une suspension d'armes provisoire ; elle était décidée à se maintenir dans l'île de Malte et au cap de Bonne-Espérance, et les prétextes ne lui manquèrent pas pour se refuser à l'évacuation. Le 26 août 1802, l'île d'Elbe avait été réunie à la France, et, le 11 septembre, le Piémont avait aussi disparu dans la grande unité française. Le 9 octobre, le premier consul fit occuper les États de Parme devenus vacants par la mort de l'infant, et, quelques jours après (21 octobre), une autre armée envahit la Suisse pour imposer aux cantons l'*acte de médiation* consenti à Paris. L'Angleterre voyait de mauvais œil tous ces empiètements ; des notes fort vives furent échangées entre

les deux gouvernements, et le 13 mai 1803 (23 floréal an XI) l'ambassadeur anglais, lord Witworth, demanda ses passeports. Le 26, des troupes françaises pénétrèrent dans le Hanovre; cette invasion subite ne provoqua aucune réclamation de la part de l'empire germanique qui se mourait. La guerre déclarée, la Grande-Bretagne mit ses flottes en mer, et le premier consul échelonna ses armées sur les côtes de la Manche et de l'Océan. La lutte recommençait plus implacable et plus acharnée que jamais; le cabinet de Saint-James y procéda par les moyens accoutumés, l'intrigue et les machinations. Pendant qu'il travaillait à ourdir une troisième coalition, il lança sur le territoire français quelques-uns des plus hardis chouans, à la tête desquels étaient Georges Cadoudal et Pichegru. Le but des conspirateurs était, comme au 3 nivôse an VIII, d'assassiner le premier consul, et Moreau, dont la réputation avait grandi depuis la campagne de 1800, se laissa entraîner par eux. Fort heureusement pour Bonaparte qu'un hasard mit la police consulaire sur les traces du complot (février 1804). Moreau fut arrêté, et le consul, en apprenant sa complicité, s'écria : « Le seul homme qui pût me donner des in-« quiétudes, le seul qui pût avoir des chances contre moi, se « perdre si maladroitement! J'ai une étoile. » Le vainqueur de Hohenlinden s'humilia, mais trop tard; il fut condamné à deux ans de détention, bientôt convertis en un bannissement aux États-Unis. Pichegru, arrêté dans son lit, s'étrangla dans son cachot; Georges Cadoudal, saisi au milieu de la rue, fit une résistance désespérée et subit bientôt la mort avec une indomptable fermeté. Les deux ou trois cents hommes, qu'il avait réunis pour l'exécution de son projet, périrent sur l'échafaud ou se dispersèrent; mais Bonaparte, exaspéré de ces complots sans cesse renaissants, prit une revanche terrible. Le nom des princes de la maison de Bourbon avait été compromis; la présence du duc

d'Enghien, petit-fils du prince de Condé, à Ettenheim, sur la frontière du grand duché de Bade, coïncidait tellement avec l'attentat prémédité par Georges Cadoudal, que le consul crut à son active coopération, et se décida à faire un exemple: « Sachez, dit-il à Cambacérès, qui s'était permis une obser-« vation à ce sujet, que je ne veux pas ménager ceux qui « m'envoient des assassins. » Le duc d'Enghien fut saisi à Ettenheim dans la nuit du 15 au 16 mars, amené à Paris, déposé le 29 à Vincennes, jugé par une commission militaire, et fusillé sur l'heure même. La rumeur fut grande en Europe à cette nouvelle; l'empereur Alexandre, qui était monté sur le trône de Russie après le meurtre de Paul Ier, prit le deuil, et toute l'émigration jeta un long cri d'horreur. En France, cet événement passa presque inaperçu; les républicains s'en réjouirent comme d'une garantie contre le retour de la famille exilée, et pas un gentilhomme rallié n'abandonna le château des Tuileries.

La nation ne s'indigna qu'en faveur de son chef, et les adresses de félicitation vinrent de toutes parts. On sollicitait le grand homme de rassurer définitivement la France, d'enlever tout espoir aux conspirateurs, et d'asseoir sur des bases inébranlables l'avenir de l'État. Bonaparte écoutait tous ces vœux et remerciait les préfets, les généraux, les juges, les conseils généraux, les colléges électoraux, tous ceux qui lui ouvraient si complaisamment les voies à l'empire, mais il attendait l'initiative des grands corps de l'État. Le sénat comprit le premier le sens de cette hésitation, et une députation partie de son sein alla dire au premier consul, par l'organe de François de Neufchâteau : « Vous fondez une ère nouvelle, mais vous devez l'éterni-« ser; l'éclat n'est rien sans la durée..... Vous pouvez en-« chaîner le temps, maîtriser les événements, mettre un « frein aux conspirateurs, désarmer les ambitieux, tran-« quilliser la France entière, en lui donnant des institu-

« tions qui cimentent votre édifice et prolongent pour les « enfants ce que vous fîtes pour les pères..... Grand « homme, achevez votre ouvrage, en le rendant immortel « comme votre gloire. » Un mois après, le 3 floréal an XII (23 avril 1804), un membre peu connu du tribunat, Curée, déposa sur le bureau une motion d'ordre tendant à ce que Napoléon Bonaparte, actuellement premier consul, fût déclaré empereur des Français, et à ce que la dignité impériale fût déclarée héréditaire dans sa famille. La proposition fut adoptée, malgré la courageuse résistance de Carnot (3 mai 1804). L'Empire fut proclamé à Saint-Cloud le 18 mai 1804 (28 floréal an XII); un sénatus-consulte organique modifia le même jour les institutions consulaires, et la Constitution de l'an XII, soumise comme toujours à la sanction du peuple, fut acceptée par trois millions cinq cent vingt-un mille six cent soixante-quinze citoyens sur trois millions cinq cent vingt-quatre mille deux cent quatre votants. Elle maintenait l'existence du sénat, du corps législatif et du tribunat, mais au profit exclusif du pouvoir impérial, qui disposait à son gré des colléges électoraux par l'introduction des membres de la Légion d'honneur; les séances du corps législatif et du tribunat devenaient secrètes et partielles ; aucune délibération ne pouvait être prise en comité général, alors que le public était admis. Dans ce système de gouvernement silencieux et muet, le tribunat n'avait plus aucune utilité, puisqu'il ne servait plus guère qu'à doubler le conseil d'État, et Napoléon le sentit si bien qu'il ne tarda pas à décréter sa suppression absolue. La liberté de la presse, progressivement bâillonnée, dépendait du contrôle d'une commission sénatoriale composée de sept membres ; c'est assez dire qu'elle n'existait plus. La constitution créait de grandes dignités impériales, destinées à relever l'éclat du trône et à former cortége autour de la personne du monarque ; c'étaient celles de grand électeur, d'archi-

chancelier de l'empire, d'archi-chancelier d'État, d'archi-trésorier, de connétable, de grand amiral ; elle nommait princes français Joseph et Louis Bonaparte, à l'exclusion de Lucien et de Jérôme, qui avaient encouru la disgrâce de leur frère ; elle établissait des grands officiers de l'empire et des maréchaux ; elle entourait ainsi la dynastie napoléonienne d'un vaste réseau de fonctions honorifiques et de titres ambitieux qui faisaient un étrange contraste avec la simplicité des temps républicains. Berthier, Murat, Moncey, Jourdan, Masséna, Augereau, Bernadotte, Soult, Brune, Lannes, Mortier, Ney, Davoust, Bessières, Kellermann, Lefèvre, Pérignon et Serrurier furent les dix-huit premiers maréchaux. Napoléon remit en honneur tout le cérémonial des anciennes cours ; il eut un grand aumônier, son oncle le cardinal Fesch ; un grand chambellan, Talleyrand; un grand maréchal du palais, Duroc ; un grand écuyer, Caulaincourt ; un grand veneur, Berthier; un grand maître des cérémonies, Ségur ; des pages, des livrées chamarrées de broderies, des voitures surchargées de titres héraldiques. Les masses applaudirent à ces innovations, qui n'avaient tout au plus que la valeur du souvenir ; une fièvre d'enthousiasme les saisit à la vue du *nouveau Clovis*, du *nouveau Charlemagne*, et le clergé, qui avait imaginé ces qualifications historiques, salua avec une humilité profonde celui dans l'élévation duquel il voyait le doigt de Dieu, et dont il disait : que la soumission lui était due comme dominant sur tous ; à ses ministres, comme envoyés par lui, parce que tel était l'ordre de la Providence. La présence du pape compléta les merveilleuses pompes de l'intronisation ; Pie VII arriva à Paris vers la fin de 1804, et, le 2 décembre, il sacra l'empereur et l'impératrice Joséphine dans l'église Notre-Dame, en s'écriant : « Dieu tout-puissant, qui avez « établi Hazael pour gouverner la Syrie, et Jéhu roi d'Israël, « en leur manifestant vos volontés par l'organe du pro-

« phète Élie, qui avez également répandu l'onction sainte « des rois sur la tête de Saül et de David par le ministère du « prophète Samuël, répandez par mes mains les trésors de « vos grâces et de vos bénédictions sur votre serviteur Napo- « léon, que, malgré notre indignité personnelle, nous consa- « crons aujourd'hui empereur en votre nom. » De bruyantes acclamations s'élevèrent, le canon retentit, et la France entière entonna, avec le saint père, un magnifique *Te Deum*.

De consul à vie, le voilà donc empereur héréditaire. L'attentat du 3 nivôse avait consacré son titre de consul perpétuel ; l'insuccès de la conspiration de Pichegru et de Georges Cadoudal lui avait frayé le chemin du trône ; car, lasse de changements, la nation, pour consolider l'avenir, se réfugia derrière l'hérédité du pouvoir. Au dehors, la transition de la république à l'empire fut facile et bien accueillie par les puissances amies ou neutres. La Prusse, l'Espagne et l'Autriche s'empressèrent de reconnaître Napoléon, et la protestation du comte de Lille, datée de Varsovie, n'y trouva pas d'écho. Mais le roi de Suède continua d'appeler l'Empereur *monsieur* Napoléon Bonaparte ; la Russie se tint sur la réserve, et la Grande-Bretagne ne répondit même pas à la communication officielle de ce grand changement. Napoléon, qui n'aspirait qu'à légitimer son élévation par des triomphes militaires, s'inquiéta fort peu de tous les mauvais vouloirs secrets ou avoués. A l'intérieur, il poursuivait activement l'organisation de son système politique, multipliait les créations de tout genre, inaugurait sa récente institution de la légion-d'honneur, le jour de l'anniversaire de la prise de la Bastille, comme pour honorer une grande fête populaire, la seule dont le souvenir fût possible à cette époque de réédification. En même temps, il s'occupait de reconstituer, sur le modèle de l'Empire, tous les états voisins soumis à l'influence française, et provoquait de la part du gouvernement de la république cisalpine

une démarche décisive. Le 17 mars 1805 (26 ventôse an XIII), une députation italienne se présenta aux Tuileries, et vint offrir, au nom de la consulte d'état, par l'organe du vice-président, M. Melzi, la couronne de fer au successeur de Charlemagne. Napoléon accepta, et partit pour Milan, où se renouvelèrent les brillantes fêtes du couronnement (26 mai 1805). Gênes profita de l'occasion pour se donner à la France (4 juin), et la petite république de Lucques fut érigée en principauté, au profit de la princesse Élisa, l'une des sœurs de l'Empereur. Le nouveau souverain était infatigable : à peine de retour de la Lombardie, où il avait laissé pour vice-roi le fils de Joséphine, le prince Eugène Beauharnais, il partit pour le camp de Boulogne, afin d'effectuer ce fameux projet de descente en Angleterre, que le général Hoche avait tenté sans succès, et qui avait fortement préoccupé le premier consul. Les préparatifs de l'expédition étaient immenses : une flottille d'environ deux mille petits bâtiments, montée par seize mille marins, et pouvant transporter cent soixante mille hommes de débarquement, stationnait dans les ports de Boulogne, d'Etaples, de Vimereux, d'Ambleteuse, de Dunkerque et de Calais; les troupes, rassemblées dans les camps de Dunkerque, d'Ostende, de Calais, de Boulogne, de Montreuil, de Saint-Omer, sous les ordres de Davoust, de de Soult, de Ney et d'Oudinot, montraient un enthousiasme extraordinaire. On attendait les cinq cents voiles de l'amiral hollandais Verhuell, on comptait sur sa jonction avec les amiraux Gantheaume et Villeneuve, qui avaient reçu l'ordre d'éloigner, à tout prix, la flotte anglaise de la Manche, et de revenir en toute hâte, pour protéger le passage du canal. « Que nous soyons maîtres du détroit six « heures, écrivait Napoléon, et nous sommes maîtres du « monde. » L'Angleterre, effrayée, multipliait les apprêts de défense ; car jamais elle n'avait été menacée d'un si grand

péril : son armée régulière comptait environ cent mille hommes ; elle avait armé en outre quatre-vingt mille miliciens et quatre cent mille volontaires ; les rivalités de tribune avaient disparu, et il y avait eu unanimité dans les votes pour les emprunts, pour les mesures d'urgence, pour les dépenses affectées au service de terre et de mer. « On « me reproche, s'écriait Pitt, qui était rentré au minis- « tère, d'être saisi d'une terreur panique, dont le noble « lord de l'amirauté (lord Saint-Vincent) n'est pas sus- « ceptible. Je sais très-bien que le noble lord est au- « dessus de toute espèce de crainte ; mais il ne serait pas « digne de la place qu'il occupe, s'il ne regardait pas « comme réelle la possibilité d'un succès de la part de la « France. » L'habileté de ses amiraux et la réussite de ses intrigues sur le continent préservèrent la Grande-Bretagne, et l'Autriche paya pour elle. L'amiral Villeneuve, battu par l'amiral Calder, qui n'avait que treize vaisseaux contre vingt-un, fut contraint de se réfugier dans le port de Cadix ; la jonction tant désirée des diverses escadres impériales n'eut pas lieu, et l'Autriche, mécontente des dernières acquisitions de la France en Italie, se hasarda à une lutte nouvelle avec l'appui de la Russie. Quatre-vingt-cinq mille Autrichiens avaient envahi la Bavière, sous les ordres de l'archiduc Ferdinand et du général Mack, et expulsé l'électeur de sa capitale ; l'archiduc Jean occupait le Tyrol avec trente-cinq mille hommes, et l'archiduc Charles, avec cent mille hommes, était descendu en Italie ; cent vingt mille Russes étaient en marche, mais ils ne pouvaient entrer en ligne qu'un peu plus tard. Il fallait donc prévenir la réunion des coalisés, et désorganiser les armées autrichiennes par la rapidité des opérations. Napoléon précipita son départ, après avoir obtenu du sénat une levée de quatre-vingt mille conscrits (23 septembre) ; il donna à Masséna l'ordre de défendre la ligne de l'Adige,

et se lança sur l'Allemagne, à la tête de deux cent mille hommes. Le 1er octobre, il passa le Rhin ; le 6, il avait pénétré en Bavière, et le 28, le général Mack, déconcerté par l'audace de ses manœuvres, enveloppé de toutes parts, capitulait dans la ville d'Ulm, avec trente-six mille hommes et soixante pièces de canon attelées. Deux jours avant, l'archiduc Ferdinand avait mis bas les armes à Trochtelfingen ; l'armée autrichienne était anéantie. En ce moment, les Russes arrivaient, et effectuaient leur jonction avec les réserves de cette monarchie déjà si compromise. Napoléon traversa Vienne, et se porta sur la route de Brunn, au-devant du général russe Kutusoff ; puis, il feignit de redouter une action générale, et recula jusqu'à Austerlitz, qu'il avait choisi pour champ de bataille. Les ennemis le crurent perdu ; ils manœuvrèrent pour tourner sa droite : c'était l'anniversaire du couronnement (2 décembre) ; la mêlée s'engagea au soleil levant ; l'ennemi, pris en flanc, au moment où il exécutait son mouvement circulaire, fut rompu sur tous les points ; la cavalerie française se rua sur son centre, et fit de profondes trouées ; la garde impériale russe essuya des pertes énormes, en cherchant à rétablir la communication avec sa gauche, qui se trouvait coupée ; l'aile droite fut écrasée, et vingt mille hommes se noyèrent en fuyant par le lac de Ménitz, dont la glace était brisée à mesure par l'artillerie du vainqueur. La journée d'Austerlitz, ou des trois Empereurs, est restée célèbre dans l'histoire de l'épopée impériale, car jamais plus magnifique triomphe ne fut acheté à moins de frais : « Sol- « dats, disait le lendemain une proclamation de l'Empe- « reur, je suis content de vous ; vous avez décoré vos « aigles d'une gloire immortelle. Une armée de cent mille « hommes, commandée par les empereurs de Russie et « d'Autriche, a été, en moins de quatre jours, ou coupée, « ou dispersée ; ce qui a échappé à votre fer s'est noyé

« dans le lac. Quarante drapeaux, les étendards de la « garde impériale russe, cent vingt pièces de canon, « vingt généraux, plus de trente mille prisonniers, sont le « résultat de cette journée à jamais célèbre. Cette infan- « terie tant vantée et en nombre supérieur n'a pu résister « à votre choc, et désormais vous n'aurez plus de rivaux « à redouter. Ainsi, en deux mois, cette troisième coali- « tion a été vaincue et dissoute. » L'armée russe, réduite à vingt-six mille hommes, se retirait, vigoureusement poursuivie. Au passage d'un pont, elle fut arrêtée par les divisions victorieuses; l'empereur Alexandre ne put continuer sa route, qu'en supposant la conclusion d'un armistice : c'était un mensonge habilement imaginé, et les vaincus défilèrent sans être inquiétés. Le 4 décembre, l'empereur François s'était abouché avec Napoléon; la paix fut signée à Presbourg, le 26. L'Autriche céda à la France les États vénitiens, l'Istrie et la Dalmatie, qui lui appartenaient depuis le traité de Campo-Formio; à la Bavière et au Wurtemberg, qui furent transformés en royaumes, le comté de Tyrol, la ville d'Augsbourg, la principauté d'Eischtett, une partie du territoire de Passau, et toutes ses possessions dans la Souabe, le Brisgaw et l'Ortenau; au margrave de Bade, quelques villes, bourgs et villages. La Prusse, dont la victoire d'Austerlitz avait neutralisé les dispositions hostiles, se dessaisit des pays d'Anspach et de Clèves, du duché de Berg, de la principauté de Neufchâtel, et obtint en échange l'électorat de Hanovre. Napoléon triomphait sur le continent; mais l'Angleterre achevait à Trafalgar la destruction des marines combinées de France et d'Espagne (21 octobre 1805). L'amiral anglais Nelson y fut tué, et l'Espagnol Gravina mortellement blessé : il ne rentra guère que onze vaisseaux, sur trente-cinq, dans le port de Cadix.

« C'est de cette époque que date l'organisation définitive

du gouvernement impérial. Napoléon avait dans sa main les rois et les royaumes; son armée occupait toujours l'Allemagne et l'Italie. Il songea à s'entourer de princes dévoués, à élever sa famille, à ressusciter la hiérarchie féodale du moyen-âge. Un décret parti de Schœnbrunn avait détrôné la famille royale de Naples, et le général Saint-Cyr marchait à grandes journées pour exécuter l'ordre; le trône de Naples fut donné à Joseph Bonaparte. La république des Provinces-Unies fut transformée en royaume et reçut pour roi le prince Louis; Murat, son beau-frère, devint grand duc de Clèves et de Berg. La Suisse, la seule qui existât encore des anciennes républiques, fut, toute à la dévotion de la France, placée sous la protection immédiate de l'Empereur. L'Empire, constitué sur le modèle du grand empire carlovingien, eut ses grands fiefs militaires conquis sur l'ennemi, ou distraits des provinces voisines, qui servaient à récompenser les ministres et les généraux. Un décret du 30 avril 1806 érigea en duchés les provinces de Dalmatie, Istrie, Frioul, Cadore, Bellune, Conégliano, Trévise, Feltre, Bassano, Vicence, Padoue, Rovigo et Massa-Carrara. Le duché de Guastalla fut donné à la princesse Pauline Borghèse, la principauté de Neufchâtel au maréchal Berthier, celle de Ponte-Corvo au maréchal Bernadotte, celle de Bénévent à M. de Talleyrand. En même temps, Napoléon portait le dernier coup aux institutions républicaines. Le tribunat était aboli; le calendrier grégorien succédait au calendrier républicain, déjà singulièrement altéré par la suppression des décades; Saint-Napoléon, de création impériale, prenait place dans la céleste milice et détrônait l'Assomption de la Vierge. La basilique de Saint-Denis redevenait la sépulture des rois, où chaque race devait avoir sa chapelle. Enfin le Panthéon était rendu au culte catholique, en conservant sa destination de tombeau des grands hommes. La presse n'eut garde de crier; elle était bâillon-

née. L'Empereur n'avait pas reconstruit la Bastille, mais il se servait volontiers des lettres de cachet. Tout lui réussissait ; le grand Pitt était mort à quarante-sept ans, et son adversaire Fox venait d'entrer au ministère. Des négociations amicales s'ouvrirent entre Paris et Londres, par l'entremise de M. de Talleyrand et de lord Yarmouth, et la Russie voulut être comprise dans la nouvelle pacification, en cédant la Dalmatie et les bouches du Cattaro. Dans l'intervalle, Napoléon désorganisa la confédération germanique, en s'arrogeant le titre de protecteur de la confédération du Rhin (12 juillet 1806). Quatorze princes du midi et de l'ouest de l'Allemagne y entrèrent avec les rois de Bavière et de Wurtemberg, les grands ducs de Bade, de Berg et de Darmstadt à leur tête. L'armée des princes unis était de deux cent soixante-trois mille hommes. François II abdiqua le titre d'empereur d'Allemagne, et dut s'intituler désormais empereur héréditaire d'Autriche. Ainsi finit le saint empire romain (Théod. Burette, *continuation d'Anquetil*).

La Prusse, qui avait eu la sagesse de rester neutre depuis le traité de Bâle, prit ombrage de ces redoutables accroissements de pouvoir, et une nouvelle prise d'armes devint imminente. Le cabinet de Berlin avait appris que dans les conférences ouvertes entre M. de Talleyrand et lord Yarmouth, on agitait sérieusement la question de le dépouiller du Hanovre, pour le restituer à l'Angleterre ; il savait en outre que l'établissement de la confédération du Rhin n'avait pas d'autre but que celui de substituer en Allemagne la prépondérance française à l'influence prussienne et au protectorat autrichien. Il essaya de former à son tour avec le Mecklenbourg, la Saxe, le duché de Brunswick, la Hesse, les villes anséatiques, une confédération des États du Nord qui pourrait au besoin se jeter dans les bras de la Russie ; mais Napoléon enjoignit impérieusement à la Saxe de refuser sa signature, et dès lors tout se présenta

sous un aspect belliqueux. Le pacifique Fox se mourait à Londres (13 septembre), et à l'administration des wighs succédait un ministère tory, composé des hommes formés à l'école de Pitt, qui précipita la rupture. L'Angleterre, la Prusse, la Russie et la Suède se réunirent; la quatrième coalition naquit. La Prusse était perdue; elle avait une belle armée de deux cent quarante mille hommes, pleine d'enthousiasme, excitée par les harangues guerrières d'une reine jeune et adorée ; mais elle n'était pas de taille à soutenir l'irrésistible choc des masses impériales, et quelques jours allaient suffire pour son anéantissement. Son ultimatum, daté du 1er octobre, était une véritable déclaration de guerre ; elle demandait que toutes les troupes françaises fussent rappelées en deçà du Rhin, et qu'il ne fût plus mis aucun obstacle à la formation de la ligue du Nord. Ce jour-là même, Napoléon, qui avait prévu ce dénouement, pénétrait en Allemagne avec cent quatre-vingt-quinze mille hommes, et le 14 octobre, au moment où Davoust, avec des forces très-inférieures, culbutait à Auerstaedt les soixante mille hommes du duc de Brunswick, qui fut tué dans la mêlée, l'Empereur écrasait à Iéna les soixante dix mille combattants du prince de Hohenlohe. Jamais bataille gagnée n'eut de si brillants résultats ; la monarchie prussienne se trouva frappée de stupeur ; toutes les places fortes se rendirent sans résistance; en moins d'un mois, Napoléon, maître par lui-même ou par ses lieutenants, de Berlin, de Prentzlow, d'Erfurth, de Spandau, de Stettin, de Lubeck, de Magdebourg, de tous les magasins de munitions et de vivres, de corps d'armée enlevés tout entiers, de toute l'artillerie, poussa jusqu'à la Vistule et imposa au royaume une contribution de cent soixante millions ; puis il marcha au-devant des Russes qui s'avançaient à grandes journées. Atteint à Eylau, où s'engagea une sanglante lutte (7 février 1807), puis à Friedland, où l'armée française s'é-

tait portée après la prise de Dantzick (14 juin), ce nouvel ennemi fut encore détruit. La journée de Friedland fut aussi décisive que celle d'Austerlitz. Les Russes, diminués de cinquante-six mille hommes tués, blessés ou pris, se réfugièrent derrière le Niémen. Napoléon s'arrêta sur la rive opposée, à Tilsitt, où le vaincu lui fit demander un armistice (22 juin). Le 25, une entrevue eut lieu, sur un radeau, au milieu du fleuve, entre les deux empereurs; la Prusse y fut sacrifiée, malgré la présence de son roi. Elle fut forcée de céder tout ce qu'elle possédait entre l'Elbe et le Rhin, et le royaume de Westphalie, destiné à Jérôme Bonaparte, fut créé de ses riches dépouilles. L'électeur de Saxe obtint le titre de roi et le grand duché de Varsovie, qui appartenait également à la Prusse. Napoléon stipula aussi dans l'intérêt de la Turquie, et les troupes russes durent évacuer la Valachie et la Moldavie. La paix fut signée avec l'empereur Alexandre le 7 juillet, et avec le roi Frédéric-Guillaume le 9; tous deux s'obligèrent à fermer leurs portes aux Anglais, et adhérèrent au blocus continental, décrété à Berlin, le 21 novembre 1806. Napoléon vint recueillir à Paris le tribut ordinaire d'admiration et d'enthousiasme, qui l'attendait au retour de toutes ses campagnes. La colonne Vendôme, dont les ennemis avaient fourni le bronze, dut perpétuer le souvenir des grandes choses qu'on avait opérées.

L'Empire ne comptait plus que quatre puissances hostiles en Europe, l'Angleterre, la Suède, le Portugal et la Sicile. A Austerlitz, il avait réduit la monarchie autrichienne; à Iéna, il avait disloqué la Prusse; à Friedland, il avait vaincu la Russie sans l'entamer, mais le traité de Tilsitt l'avait gagnée à sa cause, et, pendant trois ou quatre années, elle devait l'aider à maintenir l'obéissance du continent. Napoléon se résolut à frapper la Suède et le Portugal. Le maréchal Brune envahit les possessions suédoises et conquit Stralsund, l'île de Rugen et la Poméranie.

Le 27 septembre, un traité secret fut conclu à Fontainebleau avec l'envoyé du prince de la Paix, don Manuel Godoï, qui gouvernait l'Espagne sous le nom du vieux Charles IV, et le cabinet de Madrid accorda le passage aux troupes impériales. Le Portugal, effrayé de la possibilité d'une invasion, avait d'abord rompu avec la Grande-Bretagne; mais la présence d'une escadre anglaise à l'embouchure du Tage avait changé brusquement ses dispositions, et il s'était résigné aux chances d'une lutte avec Napoléon. Le 13 décembre, un décret, daté de Paris, annonça que la maison de Bragance avait cessé de régner; Junot se dirigea vers Lisbonne avec une armée de vingt-huit mille hommes. Le prince régent de Portugal n'eut pas même la pensée de résister, et fit voile vers le Brésil; tout se soumit à l'approche des Français; l'indépendance du Portugal était condamnée; le roi d'Étrurie devait recevoir la Lusitanie septentrionale en échange de ses états de Toscane; le prince de la Paix avait réclamé, pour son compte personnel, le royaume des Algarves, et le roi d'Espagne acquérait sur ces deux états secondaires un droit de suzeraineté, avec le titre fastueux d'empereur des deux Amériques; le reste du pays demeurait à la disposition du vainqueur. Le moment venu de partager, la distribution n'eut pas lieu. Napoléon avait d'autres préoccupations en tête, et le trône des Bourbons d'Espagne était menacé à son tour.

L'Empereur, comme tous les conquérants, s'abandonnait à une pente fatale, celle de l'agrandissement indéfini. Poursuivi de l'idée de ruiner l'Angleterre, qui était matériellement en dehors de ses atteintes, il avait imaginé le blocus continental, et le cabinet de Saint-James lui avait répondu par l'atroce bombardement de Copenhague et l'attaque des Dardanelles. La Porte-Ottomane avait vigoureusement repoussé les escadres britanniques, grâce à l'énergie

et aux habiles dispositions de l'ambassadeur Sébastiani ; mais le Danemark avait vu incendier sa capitale et sa belle flotte, composée de vingt-huit vaisseaux de ligne et de seize frégates, tomber au pouvoir de l'ennemi (août 1807); bien que son gouvernement eût, après ce désastre, fidèlement persisté dans sa haine contre l'Angleterre, ce n'en était pas moins pour la politique impériale un déplorable échec. Napoléon arrivait à se persuader que l'asservissement de l'Europe était nécessaire à l'entière exécution de ses projets contre la puissance anglaise ; c'était dans ce but qu'il avait dépossédé les Bourbons de Naples, dressé contre l'Autriche la Bavière et le Wurtemberg, créé contre la Prusse le royaume de Saxe et la Westphalie. Le Portugal avait disparu de la scène ; l'Espagne obéissait sans murmure; mais Napoléon n'avait pas oublié qu'au milieu de la campagne de 1806, l'Espagne avait failli prendre les armes, et ce mouvement mal justifié lui donnait des soupçons ; il commença d'abord par exiger des garanties ; le grand-duc de Berg occupa Pampelune, Barcelone, Figuières et Saint-Sébastien, en réclamant la cession de toute la rive gauche de l'Èbre. Le vieux roi s'effraya de l'invasion ; son lâche favori, Godoï, lui conseilla le départ pour l'Amérique, et tout se prépara pour la fuite à la résidence d'Aranjuez. A cette nouvelle, le peuple, excité par le fils de Charles IV, le prince des Asturies, qui haïssait le prince de la Paix et qui avait été humilié par lui, s'attroupa devant la demeure royale en poussant des cris de mort. Charles IV abdiqua pour sauver Godoï, et l'héritier de la couronne fut aussitôt proclamé sous le nom de Ferdinand VII ; puis le pauvre roi revint de sa frayeur et protesta contre l'abandon forcé de ses droits. L'Empereur, choisi pour arbitre dans cette querelle de famille, appela le père et le fils à Bayonne, et s'adjugea sans façon l'objet du litige. Ferdinand, qui, voyant sa capitale occupée par les troupes du grand-duc de

Berg, n'avait pas osé désobéir à l'invitation impériale, fut relégué au château de Valençay, et Charles IV, remis en possession du trône, s'en dessaisit tout aussitôt en faveur de son juge (5 mai 1808). Le faible monarque, avant de se rendre à Compiègne, poussa même la complaisance jusqu'à nommer Murat lieutenant-général du royaume, et à signer une proclamation qui invitait les Espagnols à traiter les Français en frères.

Le conseil de Castille, influencé par les troupes françaises, demanda pour roi Joseph Bonaparte ; une junte des notables de la Péninsule, convoquée à Bayonne, se hâta de reconnaître le chef de la nouvelle dynastie. La dépossession des Bourbons fut en général bien accueillie par les grandes familles et les classes éclairées de la nation ; les ducs de l'Infantado, d'Hijar, d'Ossuna, le comte Fernand Nunez, le marquis de Santa-Cruz, la plupart des gentilshommes influents dans le pays, figurèrent au nombre des *afrancesados*, et se soumirent à la constitution publiée par le roi Joseph. Mais le peuple, soulevé par les moines, s'insurgea partout, à Carthagène, à Grenade, à San-Lucar, à Jaen, à Saragosse, à Badajoz, à Valladolid, dans le royaume de Léon, dans les Asturies, dans la Galice, dans les Deux-Castilles, dans la Navarre, dans la Catalogne, dans l'Aragon, et d'épouvantables excès furent commis contre les Français ou leurs partisans avoués ; pour cette populace fanatisée, l'Empereur fut l'Antéchrist, et ce devint œuvre méritoire que de tuer un de ces chiens d'hérétiques, comme on appelait les envahisseurs. Une junte provinciale s'était formée à Séville et avait proclamé Ferdinand VII, malgré son adhésion à l'abdication de son père. Les troupes françaises se mirent en mouvement ; les divers corps d'armée pénétrèrent dans les provinces ; le général Dupont battit les insurgés à Alcolea ; Bessières, victorieux à Médina del Rio-Secco, accompagna à Madrid Joseph, qui avait cédé

son royaume de Naples au grand-duc de Berg. L'insurrection perdit du terrain, et l'on put espérer un moment que la Péninsule serait pacifiée. Bientôt cependant sonna l'heure des revers. Le général Dupont, battu et enveloppé à Andujar par le général Castanos, signa la triste convention de Baylen, qui devait être violée (22 juillet 1808). Le marquis de la Romana, qui avait été envoyé sur les bords de la Baltique avec un corps auxiliaire de quinze mille hommes, accourut sur une escadre anglaise, et se jeta dans les rangs des révoltés. L'Angleterre saisit l'occasion de se rapprocher de l'Espagne, et sir Arthur Wellesley, plus connu sous le nom de duc de Wellington, qu'il mérita dans ces guerres terribles, débarqua avec vingt-six mille hommes sur les côtes du Portugal qui s'était aussi soulevé. Junot, qui n'en avait guère que dix mille, fut battu à Vimeiro (22 août), et forcé d'accéder à la capitulation de Cintra, qui stipulait son retour en France sur une flotte ennemie. Vers la fin du mois d'août, Joseph avait évacué Madrid ; les armées impériales battaient en retraite sur tous les points ; il ne restait plus aux Français que Barcelone, la Navarre, la Biscaye et l'Alava, et les regards se tournaient vers Napoléon, qui, tranquille à Paris, s'occupait de compléter son système nobiliaire, et de rétablir au profit de ses grands dignitaires, de ses ministres, de ses sénateurs, de tout ce brillant et nombreux cortége de serviteurs dévoués, les titres de prince, de duc, de comte, de baron et de chevalier, dont la recomposition des majorats, si peu en harmonie avec les principes du Code civil récemment publié, était destinée à perpétuer la splendeur.

Napoléon se décida à partir pour l'Espagne, mais auparavant il voulut affermir ses alliances du côté du nord, et il se mit en route pour les états de la confédération. La Prusse vit cesser l'occupation militaire de ses provinces ; la Russie resserra les liens qui l'unissaient à l'Empire. Une

entrevue eut lieu entre les deux empereurs à Erfurth, où tous les princes de l'Europe s'étaient donné rendez-vous, hormis Frédéric-Guillaume et François II (6-14 octobre). Puis, Napoléon, rassuré par les fraternelles démonstrations d'Alexandre et les protestations pacifiques du cabinet de Vienne, reparut à Bayonne (3 novembre), et entra dans la Péninsule, où la grande armée du Danube l'avait déjà précédé. Sa présence ranima l'enthousiasme des soldats, déjà fatigués de cette épouvantable guerre, où tout prisonnier avait à subir, de la part des *guerilleros*, d'abominables supplices, et les insurgés furent partout écrasés, à Burgos, à Espinosa, à Tudela, dans les fameux défilés de Somma-Sierra, partout où se rencontrèrent de grandes masses armées. L'Empereur fit le 1er décembre son entrée à Madrid, et adressa aux Espagnols une proclamation remplie de modération et d'habileté, comme il excellait à les faire. Il se disposait en même temps à achever la pacification des provinces, lorsqu'il reçut de l'Allemagne des nouvelles fâcheuses. L'Angleterre, toujours infatigable, avait réussi à nouer une cinquième coalition.

Le cabinet de Vienne, profitant de l'éloignement de l'empereur, appelait sa landwher, ou garde nationale mobile, aux armes, organisait ses landsturm, ou levées en masse, soulevait les provinces hongroises, et mettait sur pied cinq cent cinquante mille hommes. L'Empereur, qui n'en avait que quatre-vingt mille au-delà du Rhin, donna aussitôt l'ordre à ses vieux régiments de la Péninsule de revenir à marches forcées sur le Danube, et chargea Berthier du commandement provisoire de l'armée d'Allemagne. Puis apprenant, le 12 avril 1809, que les Autrichiens avaient commencé leur mouvement offensif sur les rives de l'Inn, il partit à son tour pour la Bavière, et le 20 du même mois, il avait déjà coupé et écrasé la gauche des ennemis à la bataille d'Abensberg. A Eckmühl, l'armée

de l'archiduc Charles fut mise en déroute par de brillantes charges de cavalerie ; à Ratisbonne, six régiments entiers mirent bas les armes, et les Autrichiens furent rejetés sur la rive gauche du Danube. Vienne essaya de résister ; elle fut mise à la raison par une batterie d'obusiers (13 mai). Le passage du Danube fut vivement disputé à Essling, et les Français essuyèrent des pertes énormes (21, 22 mai) ; Lannes, duc de Montebello, une des plus belles gloires de l'Empire, eut les deux genoux brisés par un boulet de canon, et mourut après des souffrances inouïes. Mais l'armée d'Italie entrait en ligne sous les ordres du prince Eugène, et la poursuite des Autrichiens n'en devint que plus vive. On se heurta pour la dernière fois dans les plaines de Wagram, où l'ennemi, comme à Austerlitz, perdit ses meilleures troupes et ses plus intrépides généraux (6 juillet). Le 11, l'archiduc Charles demanda un armistice ; le cabinet de Vienne était si peu disposé à la paix, malgré toutes ses défaites, que le prince eut à subir une disgrâce complète. Une expédition anglaise, forte de quarante vaisseaux et de trente-six frégates, avait fait voile vers les côtes de Hollande, et François II comptait sur le triomphe de ses alliés. Quarante mille hommes débarquèrent ; le pays était dégarni de troupes ; Flessingue dut capituler (15 août). Ce ne fut là, du reste, qu'un moment de surprise ; à la première nouvelle de l'invasion, le duc d'Otrante, Fouché, qui réunissait provisoirement le ministère de l'intérieur à la direction de la police, se souvint de son ancienne énergie révolutionnaire, et provoqua la mobilisation de la garde nationale sur toute la surface de l'Empire. « Prouvons, « écrivait-il aux préfets, que si le génie de Napoléon peut « donner de l'éclat à la France, sa présence n'est pas né- « cessaire pour repousser l'ennemi. » La destruction d'Anvers, qui renfermait de vastes arsenaux et une belle flotte française, était le but capital du débarquement des Anglais ;

on ne leur laissa pas le temps d'en former le siége ; en quinze jours trente mille gardes nationaux s'y trouvèrent réunis, et, le 30 août, l'ennemi découragé remonta sur ses vaisseaux, n'ayant retiré pour tout fruit de cette coûteuse diversion (cinq cents millions de francs) que la possession momentanée de l'île de Walcheren. Déçu dans son espoir, l'empereur François ouvrit des négociations avec le vainqueur, et le traité de Vienne (14 octobre) lui imposa de douloureux sacrifices. L'Autriche céda à la France Goritz, Montefalcone, Trieste, le cercle de Villach, en Carinthie, et toute la rive droite de la Save ; à la confédération du Rhin, Salzbourg, Berchtesgaden et une partie de la haute-Autriche ; au grand duché de Varsovie, la Galitz occidentale et le cercle de Zamosc ; à la Russie, un territoire de quatre cent mille âmes dans la Galitz orientale ; elle adhéra en outre au blocus continental.

Napoléon crut la monarchie autrichienne à tout jamais abattue, et négligea de l'anéantir, comme il avait épargné la Prusse, après la campagne de 1806. De redoutables symptômes s'étaient pourtant révélés, et les nationalités, qu'il avait opprimées, commençaient à se réveiller. Dans cette dernière lutte, le cabinet de Vienne avait appelé les populations sous les drapeaux, au nom de l'indépendance germanique, et ce sentiment nouveau avait déjà produit un fanatique, Frédéric Stabbs, qui faillit assassiner l'Empereur à Schœnbrunn (13 octobre), et périt avec fermeté, en s'écriant : « Vivent l'Allemagne et la liberté. » Napoléon méprisa cet avertissement sérieux, qui n'était rien de moins qu'un essai de réaction contre le despotisme des armes, et poursuivit son rêve de domination universelle. De graves démêlés avaient eu lieu avec le Saint-Siége, en dépit des souvenirs du couronnement ; il divisa les états pontificaux en trois départements, et décréta leur réunion à l'Empire. Le pape Pie VII fut saisi dans son palais du Vatican, et en-

voyé prisonnier tour à tour à Grenoble, à Savone, à Fontainebleau. La France arrivait alors à son maximum de prépondérance. La Russie était encore dans toute la ferveur de l'entrevue d'Erfurth ; l'Autriche venait de s'humilier ; la Prusse, qui n'avait attendu qu'un revers, en 1809, pour se joindre à la coalition, protestait de son attachement aux intérêts impériaux ; la soumission de l'Italie avait été raffermie par l'incorporation de Rome. La Grande-Bretagne avait échoué dans son expédition de Hollande ; l'Espagne seule persistait à repousser la domination napoléonienne, et se défendait avec le courage du désespoir, sous les inspirations de ses quarante mille moines. Les campagnes de 1809 et de 1810 furent mêlées de succès et de revers. Le duc de Dalmatie, Gouvion-Saint-Cyr, le duc de Bellune, Sébastiani, Suchet, le maréchal Mortier, Souham et le prince d'Essling, rivalisèrent d'ardeur et d'intrépidité ; on battit les insurgés à Del Burgo, à Chavès, à Valls, près de Tarragone, à Ciudad-Real, à Medellin, à Belchite, à Almonacid, à Ocana ; on emporta Sarragosse, après cinquante-un jours de tranchée ouverte et de combats dans les rues, puis Lérida, Méquinenza, Astorga, Ciudad-Rodrigo, Almeida ; on accula au bout de l'Espagne, à Cadix, la junte suprême de Séville, qui avait donné le signal de l'insurrection. Mais, d'autre part, le duc de Bellune ne put culbuter le duc de Wellington à Talavera (28 juillet), et le général anglais arrêta encore, un peu plus tard, l'impétueux Masséna dans les fameuses lignes de Torrès-Vedras. En outre, la révolte s'était généralisée, et les guérillas naissaient au coin de tout défilé, sur le sommet de toutes les montagnes, dans les profondeurs de toutes les vallées; les chefs se multipliaient dans les provinces ; le catéchisme espagnol faisait de nombreux prosélytes ; l'assassinat des faibles détachements et des soldats isolés devenait, aux yeux des fanatiques de la Péninsule,

un devoir rigoureux, et les cortès s'assemblèrent à Cadix, pour imprimer à la défense une nouvelle activité (25 septembre 1810).

On a dit avec raison que la guerre d'Espagne fut la plaie dévorante de l'Empire. Napoléon, qui seul eût pu la terminer, en détourna les yeux. Il songeait à cette heure à compléter son œuvre impériale par une nouvelle union, qui pût suppléer à la stérilité de son premier mariage, et le clergé français lui en facilita les moyens. La répudiation de Joséphine Tascher, qu'il avait épousée par l'entremise de Barras, puis couronnée impératrice, eut lieu à la grande surprise du peuple et de l'armée, qui l'avaient proclamée, par une touchante superstition, le *bon ange* de l'Empereur (16 décembre 1809). L'émotion fut grande en Europe à cette nouvelle, et les plus hauts souverains se disputèrent l'honneur d'une alliance avec le maître de l'Occident. L'Autriche l'emporta, grâce à l'habileté de M. de Metternich, déjà tout puissant dans le cabinet de Vienne ; l'archiduchesse Marie-Louise fut appelée à la succession de Joséphine. Rien n'égala les pompes de cet autre couronnement ; le mariage civil fut célébré à Saint-Cloud (1er avril 1810), et le lendemain les deux époux firent à Paris une entrée solennelle ; les rois et les princes affluèrent dans la capitale du grand Empire ; le pape manqua seul à ces magnifiques solennités. « Alors Napoléon fut plus grand qu'il n'avait jamais été, et il se complut dans la richesse de son manteau impérial. La France, proprement dite, comptait cent trente départements et quarante-un millions d'habitants, vingt-quatre degrés de longitude sur sept de latitude ; mais il y avait encore l'Italie, la Hollande, la Suisse, la confédération du Rhin, les villes anséatiques, placées sous sa domination directe, ou bien sous celle de ses alliés, en tout cent millions d'Européens, qui dépendaient d'une seule tête. L'adhésion du roi de Suède avait complété le

système du blocus continental, et l'Angleterre ne communiquait plus avec l'Europe que par la Péninsule et la Sicile. Le roi de Naples essaya de la chasser de cette île, dont elle avait fait un immense arsenal, défendu par de redoutables fortifications et une armée de vingt mille hommes aux ordres du général Stuart. L'expédition ne fut pas heureuse; Joachim Murat y perdit douze cents hommes et huit millions. La réunion de la Hollande à la France répara ce léger échec. Promu au trône des Pays-Bas, le roi Louis s'était créé un système politique plus approprié aux besoins de son nouveau royaume qu'aux desseins de son frère Napoléon. Malgré les ordres impériaux, la contrebande se poursuivait activement avec l'Angleterre; les ports hollandais étaient encombrés de marchandises prohibées. Napoléon s'emporta contre son frère : « Sachez, faisait-il dire au *Moniteur*, que vos premiers devoirs sont envers moi, vos seconds envers la France; tous vos autres devoirs, même ceux envers les peuples que je pourrais vous confier, ne viennent qu'après. » Et comme Louis persistait à agrandir jusqu'à l'indépendance son rôle d'administrateur responsable d'une succursale de l'Empire, il le fit abdiquer, et la Hollande fut réunie à la France. En ce moment arrivèrent les ambassadeurs de Suède, qui venaient demander un prince royal à la France, le maréchal Bernadotte; Charles XIII, qui régnait dans ce royaume depuis la déposition de Gustave IV, en 1809, avait adopté pour son successeur Charles-Auguste de Holstein-Augustembourg, qui mourut subitement à la suite d'une manœuvre de cavalerie (29 mai 1810). Le comte de Fersen, grand-maréchal du royaume, partisan de Gustave, fut accusé de sa mort, et massacré dans une émeute populaire. Le vieux Charles XIII était sans enfants; on jeta les yeux sur le prince de Ponte-Corvo. Napoléon eût mieux aimé

donner aux Suédois son fils adoptif, le prince Eugène; Bernadotte était son ennemi personnel depuis le 18 brumaire; mais le désir d'entraîner franchement le Nord dans le système continental détruisit ses scrupules, et son lieutenant partit pour échanger son bâton contre le sceptre. Quelques jours après, Napoléon réunit à la France le Valais et les villes anséatiques. L'Empire s'étendit depuis Hambourg et Dantzick jusqu'à Trieste et Corfou, y compris la Hollande, les états romains et les provinces illyriennes; il ne lui manquait plus qu'un héritier; le roi de Rome naquit le 20 mars 1811. » (*Continuation d'Anquetil* par T. Burette.)

Le vent, qui devait renverser toute cette merveilleuse prospérité, souffla du nord. L'admiration pour le grand homme s'était éteinte dans le cœur d'Alexandre, et les intérêts avaient parlé. La Russie, bien qu'appelée par les conférences d'Erfurth à partager en Europe la suprématie politique, se voyait déchue de son rang, comme l'Autriche et la Prusse, et reléguée en sous-ordre. Son commerce naissant souffrait du blocus continental, et l'impérieuse volonté de Napoléon ajournait l'exécution des ambitieux projets qu'avait rêvés le czar Pierre. Aussi le cabinet de Saint-Péterbourg commença-t-il à envisager sans effroi la possibilité d'un conflit et à risquer des mesures hostiles. Vers la fin de 1810, un ukase impérial défendit l'introduction en Russie des marchandises françaises; l'Angleterre vit ouvrir à ses vaisseaux de commerce les ports qui lui avaient été fermés depuis 1807. Napoléon se plaignit vivement de cette violation flagrante du traité de Tilsitt, et, usant de représailles, il réunit à l'Empire le duché d'Oldenbourg, où régnait un beau-frère du czar (18 février 1811). La diplomatie intervint; mais il y avait dans cette querelle autre chose qu'un malentendu, et Napoléon comprit que, pour obtenir en Europe l'obéissance absolue, il fallait détruire,

ou tout au moins amoindrir cette puissance récalcitrante. Les préparatifs de l'expédition furent conçus sur une échelle gigantesque. Le 13 mars 1812, le sénat rendit un décret par lequel la garde nationale de l'Empire était divisée en trois bans, afin de pourvoir à la défense de la France jusqu'au retour de l'armée *qui allait s'éloigner*, et cent cohortes du premier ban étaient mises à la disposition du ministre de la guerre. Tous les états qui, grâce au système de l'envahissement graduel, se mouvaient dans la sphère impériale, avaient fourni leurs contingents. La Prusse, effrayée, avait renouvelé son traité d'alliance avec l'Empire ; l'Autriche avait promis sa coopération effective ; les princes de la Confédération avaient mêlé leurs troupes aux divisions de la grande armée. La Suède seule conservait une attitude douteuse, et l'Empereur ayant sommé Bernadotte de s'expliquer, celui-ci, qui réclamait la cession de la Norwége au détriment du Danemark, se jeta dans les bras de la Russie lorsqu'il eut essuyé un refus. Huit cent mille hommes étaient sous les armes, dont trois cent mille en Espagne ; le reste se concentrait rapidement en Allemagne, ou s'ébranlait vers la frontière russe avec douze cents pièces de canon et des milliers de voitures d'artillerie ou d'administration. Le 9 mai, Napoléon, laissant sur ses derrières la Péninsule aux prises avec ses lieutenants, qui remportaient sur les insurgés de stériles victoires à Olivença, à la Gebora, sur les bords de la Albuhera, à Murviedro, et s'épuisaient devant les places fortes (1811), quitta Paris avec l'impératrice, et se rendit à Dresde, où l'attendait son cortége habituel de têtes couronnées, au milieu desquelles figurèrent cette fois le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche. Le 29 mai, il partit de la capitale de la Saxe, et un mois après (22 juin), une proclamation, datée de son quartier impérial de Wilkowiski, disait : « Soldats, la seconde guerre de Pologne est com-« mencée ; la première s'est terminée à Friedland et à

« Tilsitt. A Tilsitt, la Russie a juré éternelle alliance à la « France, et guerre éternelle à l'Angleterre, elle viole au-« jourd'hui ses serments. Elle ne veut donner aucune ex-« plication de son étrange conduite que les aigles françaises « n'aient repassé le Rhin, laissant par là nos alliés à sa « discrétion. La Russie est entraînée par la fatalité ; ses « destins doivent s'accomplir ! Nous croirait-elle donc dé-« générés ? ne serions-nous donc plus les soldats d'Auster-« litz ? Elle nous place entre le déshonneur et la guerre : « le choix ne saurait être douteux. Marchons donc en « avant ! Passons le Niémen ! Portons la guerre sur son « territoire ! La seconde guerre de Pologne sera glorieuse « aux armes françaises comme la première ; mais la paix « que nous conclurons portera avec elle sa garantie, et met-« tra un terme à cette orgueilleuse influence que la Russie « a exercée depuis cinquante ans sur les affaires de l'Eu-« rope. » Plus de trois cent mille hommes franchirent le Niémen (24 et 25 juin) ; l'ennemi devait en opposer trois cent soixante mille, en comptant l'armée de Moldavie, commandée par Kutusoff, que la paix de Bucharest avec la Porte-Ottomane allait bientôt rendre disponible. A Wilna, une députation de la confédération générale de Pologne vint demander à l'Empereur le rétablissement de ce malheureux royaume, mais Napoléon répondit qu'il avait garanti à l'empereur d'Autriche l'intégrité de ses États, et se borna à créer le gouvernement provisoire de Lithuanie. Wilna pris, on marcha vers la Dwina, où l'empereur Alexandre se tenait avec le général Barclay de Tolly, dans le camp retranché de Drissa ; la rencontre devenait imminente, lorsque l'ennemi battit en retraite vers Witepsk ; on l'atteignit à Ostrowno ; on emporta la ville de Smolensk, après une sanglante mêlée (17 août) ; on gagna la terrible bataille de la Moskowa, où Kutusoff perdit cinquante mille hommes et ses plus intrépides généraux (7 septembre). Le 14, Mos-

cou se déployait, avec ses étincelantes coupoles et ses innombrables clochers, aux yeux des Français muets d'admiration, et Napoléon croyait la campagne finie. Il avait résolu de prendre là ses quartiers d'hiver et de marcher au printemps suivant sur Saint-Pétersbourg. Mais l'incendie allumé par les forçats délivrés du comte Rostopchin, gouverneur de la cité, changea ses dispositions. Le séjour à Moscou devenait impossible; au bout d'un mois de repos et d'immobilité, pendant lequel Alexandre avait bercé l'Empereur de négociations illusoires, il fallut songer à la retraite (13 octobre): « Votre guerre est finie, disait le vieux Kutusoff, et la nôtre « commence. » Le retour se fit en bon ordre, tant que l'atmosphère se maintint à une température moyenne, et Kutusoff enhardi se laissa battre avec soixante-dix mille hommes à Malojaroslawetz par seize mille Français. Puis la neige vint à tomber, et les vivres manquèrent; un froid glacial désorganisa l'armée, démonta l'artillerie, sema le chemin de cadavres gelés. Les cinquante mille cosaques de l'hetman Platoff entourèrent cette malheureuse armée, enlevèrent les traînards, interceptèrent les communications, et malgré les prodiges de valeur du prince Eugène, du maréchal Ney, du maréchal Davoust, à Gorki, à Dorogobouj, à Dubrowinka, à Krasnoi, etc., lorsqu'on arriva sur les bords de la Bérésina, la retraite s'était changée en une déroute désespérée. On sait le douloureux épisode du passage de la rivière (28 novembre 1812). Napoléon, autour duquel se serraient encore environ soixante mille hommes sans pain, sans cavalerie, sans munitions, marcha sur Zembin, sur Malodeozeno, sur Smorgoni, et là, sachant que la France avait besoin de sa présence, il partit, laissant le commandement au roi de Naples, pour Paris, où l'avait précédé ce désastreux vingt-neuvième bulletin, dont tous les hommes de l'époque ont gardé un douloureux souvenir. Murat, chargé du soin de sauver les débris de la grande expédition, recula sur Wilna, sur Kowno, sur Varsovie, sur Posen, toujours poursuivi par un infatigable ennemi, et disparut à son tour (16 janvier 1813). Le prince Eugène, qui lui avait succédé, s'établit sur l'Elbe et s'arrêta à Berlin (21 janvier).

L'absence prolongée de Napoléon avait réveillé en France les espérances secrètes de ses ennemis. A Paris, on l'avait un instant cru mort, et un conspirateur des plus hardis, le général Mallet, avait tenté contre son gouvernement un coup de main qui ne pouvait réussir, parce que l'Empire était trop fort pour être renversé par la réunion de quelques hommes obscurs (23 octobre 1812). Mallet fut mis à mort avec quelques-uns de ses complices, et la fidélité des masses ne fut pas ébranlée; mais l'immensité des désastres essuyés dans la campagne de Russie frappa tous les esprits de stupeur; l'Empereur fut accueilli avec une sombre tristesse, qui contrastait péniblement avec l'enthousiasme des retours précédents. Néanmoins le sénat se résigna à tous les sacrifices avec sa docilité accoutumée. Le 11 janvier, un décret sénatorial mit à la disposition du ministre de la guerre les cent cohortes du premier ban de la garde nationale déjà organisées, ordonna la levée de cent mille hommes sur les classes des quatre années précédentes et appela aux armes cent cinquante mille conscrits de 1814, sans compter le contingent de 1813. Quatre-vingt mille gardes nationaux du premier ban, quatre-vingt-dix mille hommes de la conscription de 1814, et dix mille gardes d'honneur à cheval, tenus de s'habiller, de s'équiper et de se monter à leurs frais, furent en outre destinés à la défense des frontières de l'Ouest et du Midi (3 avril). C'étaient là des mesures extrêmes qui portèrent le deuil dans les familles si cruellement décimées par les revers de 1812, mais il fallait des renforts partout. En Espagne, la perte de la bataille des Aropiles, dans le royaume de Léon (22 juil-

let 1812), avait déterminé la retraite de Marmont jusqu'à l'Ebre, et la défaite du roi Joseph à Vittoria, dans le Guipuzcoa (21 juin 1813), allait bientôt provoquer l'entière délivrance de la Péninsule. En Italie, Murat, oubliant son origine, se préparait à faire cause commune avec les ennemis de la France. En Allemagne, tous les souverains étaient en rumeur; pendant que les rois de Bavière et de Wurtemberg armaient en faveur du protecteur de la Confédération, la Prusse, bien que militairement occupée par les troupes françaises, signait (19 mars) à Breslau un traité d'alliance avec la Russie; la Suède promettait, au prix de la Norwége, sa participation active à la coalition, et l'Autriche, que les liens de famille empêchaient de se déclarer ouvertement, prenait des engagements secrets avec le cabinet de Saint-Pétersbourg.

Napoléon, désireux d'effacer par de nouveaux succès le souvenir de la campagne de Moscou, partit de Saint-Cloud, le 15 avril, arriva le 25 à Erfurth, et donna l'ordre au prince Eugène et au maréchal Ney de s'avancer dans la direction de Leipzick. Lui-même s'ébranla à la tête de quatre-vingt mille conscrits, pour opérer sa jonction avec ses lieutenants, et se heurta à Lutzen contre les cent cinquante mille Prussiens et Russes de Blücher et du comte de Wittgenstein (2 mai). La mêlée fut terrible, et les nouvelles levées firent noblement leur devoir. L'ennemi fut vaincu avec perte de vingt-cinq mille hommes; on ne put le poursuivre faute de cavalerie. La journée de Lutzen produisit une grande sensation en Allemagne; les batailles de Bautzen et de Wurtchen, qui suivirent de près (19 et 21 mai) décidèrent le cabinet de Vienne à se poser en médiateur, et des plénipotentiaires furent envoyés de part et d'autre au congrès de Prague. L'Autriche réclamait, au profit des anciens co-partageants de la Pologne, l'abandon du grand duché de Varsovie, la frontière de l'Elbe pour la Prusse,

l'indépendance des villes anséatiques, et la cession des provinces illyriennes pour elle-même. Au milieu des débats soulevés par ces propositions, survint l'empereur Alexandre, et les conférences furent rompues. François II alors déclara la guerre à la France; son généralissime, le prince de Schwartzemberg, manœuvra avec les Russes et les Prussiens pour écraser les Français dans la ville de Dresde. Vaincus dans la grande bataille de ce nom (27 août), où périt dans leurs rangs le général Moreau à peine de retour des États-Unis, les alliés se préparèrent à couper à Napoléon la retraite sur le Rhin, et bientôt la face des affaires changea. Ils avaient cinq cent vingt mille hommes; l'Empereur n'en comptait que deux cent quatre-vingt mille. Les trois monarques de Prusse, de Russie et d'Autriche eurent une entrevue à Tœplitz, et y arrêtèrent les bases de la *sainte alliance* (9 septembre). Toute l'Allemagne courait aux armes en poussant le cri de liberté; la jeunesse enthousiaste se hâtait de marcher pour la défense de la patrie germanique; les forces des alliés croissaient de jour en jour, les défections se multipliaient, et la position de l'armée française devenait critique au milieu de ces grandes masses régulières soutenues par les populations soulevées. Le 26 août, Macdonald fut battu par Blücher, au passage de la Katzbach, en Silésie; le 30, Vandamme fut forcé de mettre bas les armes avec un corps de dix mille hommes en Bohême; la division du maréchal Ney fut anéantie à Dennewitz (6 septembre). Bientôt Napoléon lui-même fut acculé dans la ville de Leipzick; après trois jours d'une lutte gigantesque, la défection des Saxons et des Wurtembergeois, le manque de munitions et l'immense supériorité numérique des ennemis le décidèrent à la retraite, qui se fit par l'unique pont de l'Elster au prix d'une vingtaine de mille hommes abandonnés sur l'autre bord (19 octobre). On reprit la route de France, on battit les coalisés, acharnés à la

poursuite, à Markranstadt, à Freyburg, à Erfurth, à Gotha, à Fulde, on marcha sur le ventre des Bavarois qui avaient pris position à Hanau pour fermer le passage (30 octobre), et le 2 novembre on se mit en sûreté sur la rive gauche du Rhin, vers les environs de Mayence, pendant que les places fortes occupées par des garnisons françaises tombaient une à une en Allemagne, et que la coalition échelonnait ses armées sur la rive droite du fleuve, pour se préparer à l'invasion.

Le colosse impérial s'était écroulé; la confédération du Rhin n'existait plus; la Hollande rappelait la maison d'Orange; l'Espagne avait chassé les envahisseurs, et son roi, délivré de sa longue captivité, lui était enfin rendu par le traité de Valençay (11 décembre). Le prince Eugène ne se maintenait qu'avec peine en Italie, grâce à la trahison du roi de Naples, qui venait de s'allier à l'Autriche, pour conserver son trône; la Suisse laissait violer sa neutralité et ouvrait à l'ennemi notre frontière de l'Est. La campagne de 1814 s'annonçait comme devant être décisive, car l'Empire ne combattait plus pour la domination; son existence même dépendait du succès. Malheureusement pour Napoléon, il y avait lassitude et découragement à l'intérieur; l'opinion publique se tournait contre lui; les hauts fonctionnaires et les généraux de premier rang blâmaient l'insatiable ambition du maître et aspiraient au repos. Le sénat ne démentit point, dans ces circonstances graves, sa réputation d'obéissance servile; il accorda une nouvelle levée de trois cent mille hommes et de cent quatre-vingt mille gardes nationaux (15 novembre), après avoir décrété au mois d'octobre une levée de deux cent quatre-vingt mille hommes pris, par anticipation, sur le contingent de 1815. Mais le corps législatif montra des dispositions hostiles; et pour la première fois depuis le 18 brumaire, on entendit à la tribune des paroles de désapprobation et de reproche;

son adresse à l'Empereur fut conçue dans un style véhément, comme le rapport de M. Lainé, qui l'avait précédée : « On ne veut pas nous humilier, y était-il dit, mais nous « renfermer dans nos limites et réprimer l'élan d'une ac- « tivité ambitieuse, si fatale depuis vingt ans à tous les « peuples... Les Pyrénées, les Alpes et le Rhin renferment « un vaste territoire, dont plusieurs provinces ne rele- « vaient pas de l'empire des lis, et cependant la royale « couronne de France était brillante de gloire et de ma- « jesté entre tous les diadèmes. — Orateur, s'écria le duc « de Massa, qui présidait l'assemblée, ce que vous dites « là est inconstitutionnel. — Il n'y a ici d'inconstitutionnel « que votre présence, » lui fut-il répondu par M. Raynouard. Le moment, hâtons-nous de le dire, était mal choisi pour protester; Napoléon, vivement irrité, ajourna le corps législatif (31 décembre) : « C'est du linge sale « qu'il fallait blanchir en famille, disait-il, et non sous « les yeux du public. »

Le 21 décembre 1813, le prince de Schwartzemberg franchit le Rhin à Bâle, et, dix jours après, ce fut le tour de Blücher, entre Coblentz et Manheim. Vers la fin de janvier, les alliés, masquant les places fortes, avaient pénétré jusque dans les bassins de la Seine et de la Meuse, et l'Empereur, en dépit des récentes levées, qui n'avaient pas eu le temps de rejoindre, ne pouvait leur opposer que soixante-douze mille hommes. La France ne s'attendait pas à voir si tôt commencer l'invasion. Le *Moniteur* appela toute la population aux armes; la garde nationale de Paris fut organisée au nombre de trente mille hommes; des corps de partisans se formèrent dans les départements de l'Est. Un congrès s'était ouvert à Châtillon-sur-Seine, pour traiter de la paix, et le duc de Vicence avait mission de proposer un armistice, afin de ralentir les progrès de l'ennemi. Mais pour obtenir des conditions honorables, il

fallait vaincre ; Napoléon, après avoir confié la régence à Marie-Louise et le commandement de la capitale au roi Joseph, courut se mettre à la tête de son armée : « Je pars, « dit-il aux officiers de la garde nationale ; je vais com- « battre l'ennemi, et je vous laisse ce que j'ai de plus cher, « l'impératrice et mon fils. » « Il marcha en Champagne contre les deux grandes armées ennemies ; le général Maison était chargé d'arrêter Bernadotte en Belgique; Augereau, les Autrichiens à Lyon ; Soult, les Anglais sur la frontière d'Espagne. Le prince Eugène devait défendre l'Italie, et l'Empire, quoique envahi au centre, étendait encore ses vastes bras jusqu'au fond de l'Allemagne par ses garnisons d'outre Rhin. Napoléon ne désespéra point de rejeter, au moyen d'une puissante réaction militaire, cette foule d'ennemis hors de la France, et de reporter ses drapeaux sur le territoire étranger. Il se plaça habilement entre Blücher, qui descendait la Marne, et Schwartzemberg, qui descendait la Seine; il courut de l'une de ces armées à l'autre, et les battit tour à tour. Blücher fut écrasé à Champ-Aubert, à Montmirail, à Château-Thierry, à Vauchamps; et lorsque son armée eut été détruite, Napoléon revint sur la Seine, culbuta les Autrichiens à Montereau et les chassa devant lui. Ses combinaisons furent si fortes, son activité si grande et ses coups si sûrs, qu'il parut sur le point d'atteindre la désorganisation entière de ces deux formidables armées et d'anéantir avec elles la coalition. » (Mignet, *Révol. française.*)

Le duc de Vicence avait reçu carte blanche pour traiter ; après la victoire de Montmirail, l'Empereur se hâta de lui retirer ses pouvoirs discrétionnaires, et manœuvra pour détruire Blücher, qui s'était recomposé une armée avec les réserves de la Belgique; après la sanglante bataille de Laon, qui resta indécise, il se rejeta sur le prince de Schwartzemberg et lui coupa hardiment la retraite. Le généralissime autrichien ne s'émut pas; il se lança sur la route de Paris par les plaines de l'Aube, où il fit sa jonction avec les Prussiens, et le 30 mars deux cent mille hommes arrivèrent sous les murs de la capitale. L'impératrice et son fils en étaient partis ; la défense manquait d'initiative et de concert ; on se battit cependant sur les hauteurs environnantes pendant toute la journée; mais il fallut se résoudre à une capitulation, et Napoléon, qui accourait avec cinquante mille hommes, apprit à Fontainebleau cette triste nouvelle. Le 31 mars, les coalisés entrèrent dans Paris, en présence d'une population nombreuse et au milieu d'un silence profond ; quelques cris de : *Vivent les Bourbons*, s'élevèrent ; des cocardes blanches et des fleurs de lis furent promenées dans les rues ; mais ce nom et ces emblèmes ne réveillaient aucun souvenir, et la masse laissa faire les meneurs avec une parfaite indifférence. Bientôt le sénat s'assembla ; ce corps, si longtemps humble et soumis devant le maître, s'empressa de le répudier, et de le déclarer déchu du trône. Un conseil fut tenu entre l'empereur Alexandre, le roi Frédéric-Guillaume, le prince de Schwartzemberg, M. de Talleyrand, le duc de Dalberg, l'archevêque de Malines, le baron Louis, et l'on y prononça définitivement sur le sort de l'Empereur ; les alliés exigeaient une abdication absolue. Napoléon s'était déjà démis en faveur de son fils ; la défection du duc de Raguse lui fit perdre tout espoir, et le 13 avril, il renonça pour lui et les siens à l'Empire. Les souverains avaient annoncé qu'ils reconnaîtraient et garantiraient la constitution que le peuple français se donnerait. Le gouvernement provisoire composé de MM. de Talleyrand, de Beurnonville, de Jaucourt, de Dalberg et l'abbé de Montesquiou, appela au trône Louis-Stanislas-Xavier de France, et les Bourbons, auxquels personne n'avait pensé, malgré l'entrée du duc d'Angoulême à Bordeaux (12 mars), se retrouvèrent rois.

Le comte d'Artois, créé lieutenant général du royaume, fut bien accueilli des Parisiens, grâce à un mot heureux : « Il « n'y a rien de changé en France; il n'y a qu'un Français « de plus. » La France était à la merci de ses ennemis, qui occupaient avec la capitale tous les départements de l'Est ; le maréchal Soult, dont la popularité date de cette époque, n'avait pu repousser le duc de Wellington à la bataille de Toulouse (10 avril) et l'armée anglo-espagnole s'étendait dans le midi ; le comte d'Artois dut signer une convention désastreuse, dont l'humiliation lui a été imputée à tort (23 avril). Le 20, Napoléon, qui avait essayé vainement, dit-on, de finir par le poison, comme les héros de Plutarque, avait fait à ses soldats de touchants adieux dans la cour de Fontainebleau, et toutes ces vieilles figures de bronze avaient manifesté leur profonde émotion par des larmes silencieuses. Le monarque déchu partit pour l'île d'Elbe, qu'on lui avait donnée en toute propriété et souveraineté, avec deux millions de revenu, et quatre cents hommes de sa garde. L'impératrice Marie-Louise obtint les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla, avec la faculté de les transmettre à son fils après sa mort. On stipula pour les membres de la famille impériale une rente de deux millions cinq cent mille francs, et pour le prince Eugène un établissement convenable, hors de la France. Ainsi finit l'Empire et commença la Restauration.

CHAPITRE XVII.

PREMIÈRE RESTAURATION. — CENT JOURS. — SECONDE RESTAURATION. — RÉVOLUTION DE JUILLET.

Le nouveau roi était attendu avec impatience, car à lui seul désormais appartenait l'avenir. Traité en souverain à Londres, il débarqua à Calais avec quelques serviteurs dévoués (22 avril), et fit son entrée à Paris (3 mai) accompagné de la duchesse d'Angoulême, fille de l'infortuné Louis XVI, et n'ayant pour tout cortége militaire que quelques bataillons de la garde impériale, qui refusèrent obstinément de crier : Vive le roi. Son attitude fut hautaine et sévère, en dépit des ferventes acclamations des royalistes, et les hommes clairvoyants comprirent qu'on aurait à subir une violente réaction. La déclaration de Saint-Ouen, due à la salutaire influence de l'empereur Alexandre et de M. de Talleyrand, avait cependant été publiée (2 mai) en réponse au projet de constitution présenté par le sénat, et la teneur en était assez libérale ; elle avait garanti à la nation le gouvernement représentatif appuyé sur deux

chambres, le libre consentement de l'impôt, la liberté de la presse, la liberté individuelle, la liberté des cultes, l'inviolabilité de la propriété et le maintien des ventes de biens nationaux, la responsabilité des ministres, l'inamovibilité des juges et l'indépendance du pouvoir judiciaire, l'égale admissibilité de tous les citoyens aux emplois civils et militaires, la conservation de la Légion d'honneur, le respect des engagements pris par l'État avec ses créanciers, et le complet oubli du passé. Mais au ministère vinrent figurer avec le prince de Bénévent des noms impopulaires ou inconnus à la France de la Révolution et de l'Empire, tels que ceux du général Dupont, flétri par la capitulation de Baylen, de M. Dambray et de M. de Blacas, favori du monarque. Le frère de Louis XVI data son règne de la mort de cet enfant, qui avait succombé au Temple en 1795, sous les mauvais traitements du cordonnier Simon, et la Charte constitutionnelle de 1814 fut octroyée comme un don de la munificence royale (4 juin), au lieu d'être investie de toute la valeur d'un contrat librement accepté par les deux parties intéressées. C'était une faute grave, en ce qu'on supprimait ainsi d'un trait de plume toute une époque féconde en souvenirs de gloire et en améliorations sociales et politiques; la dynastie bourbonienne semblait prendre à tâche de remonter aux principes surannés de l'ancien régime, de se tenir à l'écart des générations nouvelles qui ne la connaissaient pas, et de mettre en relief l'origine étrangère de sa restauration. Aussi, dès les premiers jours, l'opinion se déclara contre elle, et l'on se prit à regretter ce trône impérial qu'on avait si mal défendu. L'heure de régler avec la coalition était d'ailleurs venue, et les comptes avaient été rigoureux. La France restituait toutes ses conquêtes, moins le comtat Venaissin, la principauté d'Avignon, le comté de Montbelliard, une partie de la Savoie, les enclaves allemandes de la rive gauche du Rhin, et quelques cantons

dans les départements de la Moselle, des Ardennes, du Bas-Rhin et de l'Ain; elle se dessaisissait de cinquante-trois places fortes ou ports de mer, renfermant d'immenses magasins, douze mille bouches à feu, trente-un vaisseaux de haut rang et douze frégates; elle rentrait en possession de l'île Bourbon, de la Guiane, de Pondichéry, de la Martinique, de la Guadeloupe, de ses comptoirs et pêcheries dans les deux Indes; mais l'Angleterre gardait Malte, Tabago, Sainte-Lucie et l'île de France. De tout ce magnifique réseau d'acquisitions successives, il ne restait plus rien que le regret de tout le sang vainement répandu (traité de Paris, 30 mai). Louis XVIII eût pu cicatriser les douloureuses plaies de la défaite en maintenant une balance exacte, comme il essaya de le faire plus tard, entre les intérêts et les passions opposés; mais l'émigration revenue veillait autour de lui, et de fougueux conseillers l'entraînèrent dans les voies de la réaction. Les victimes de Quiberon eurent leur monument expiatoire; un deuil général fut ordonné en l'honneur des proscrits de la Terreur; la presse royaliste s'attaqua aux régicides, malgré le temps écoulé depuis le terrible drame du 21 janvier. Les émigrés réclamèrent leurs biens, contrairement à la lettre de la charte; le clergé défendit les divertissements du dimanche et des jours de fête, et songea sérieusement à redemander les dîmes abolies par la Constituante, ainsi que les immenses propriétés ecclésiastiques adjugées par elle au domaine de l'État. Le licenciement des armées impériales fut exécuté par le général Dupont et ensuite par le maréchal Soult sur les plus larges bases, et l'on ne vit partout qu'officiers à la demi-solde et soldats dans la misère. L'impulsion était donnée; les protestations n'arrêtaient pas les réacteurs; des réclamations s'élevèrent, et le parti bonapartiste, qui avait survécu à la chute de l'Empire, en appela à la publicité; alors on prit un parti violent, et la

censure fut rétablie par une interprétation forcée de la Charte (21 octobre). A Paris, les puissants du jour se bornèrent à l'injure écrite ou parlée contre les vaincus; la province ne recula pas devant l'assassinat; des bandes d'exaltés coururent sus aux patriotes; Napoléon, se rendant à l'île d'Elbe, eut grand' peine à échapper aux poignards de ces furieux; à Nîmes, à Avignon, dans le Languedoc, dans la Provence, dans tout le midi, il y eut guerre aux couteaux, et les masses fanatisées commirent d'épouvantables excès. L'Europe réagissait aussi contre les créations impériales; la Hollande, agrandie de la Belgique, retournait à ses anciens stathouders devenus rois; l'Autriche, la Prusse et la Russie se partageaient l'Europe au congrès de Vienne (3 novembre), mutilaient à leur gré les états secondaires, abusaient sans scrupule de la victoire que le hasard leur avait donnée. La Russie enleva au roi de Saxe le grand duché de Varsovie; la Prusse eut l'électorat de Saxe, la Poméranie suédoise et de grandes possessions entre le Rhin et la Meuse; l'Autriche se fit rendre la Lombardie et conserva Venise avec les provinces illyriennes. La Toscane fut donnée à l'archiduc Ferdinand, Gênes au roi de Sardaigne. Le roi de Danemark paya cher sa fidélité à l'alliance française; la Suède lui prit la Norwége, et la Grande-Bretagne, Heligoland. Les négociateurs du congrès de Vienne étaient M. de Metternich pour l'Autriche, M. de Hardenberg pour la Prusse, M. de Talleyrand pour la France, lord Castelreagh pour l'Angleterre; l'empereur Alexandre en était l'arbitre suprême, et son influence, jointe à celle de la Prusse, y était devenue si menaçante, que le cabinet de Vienne se hâta de chercher un contre-poids, et signa dans ce but, le 3 janvier 1815, un traité secret avec la France et l'Angleterre; mais ces jalousies de prépondérance disparurent devant un événement de la plus haute gravité, le retour de Napoléon.

Les exagérations du parti du comte d'Artois, autour duquel s'étaient groupés tous les hommes de l'ancien régime, les incessantes menaces des émigrés, les réclamations sans mesure de tout ce monde de gentilshommes, à qui vingt-cinq ans d'exil n'avaient pu donner l'expérience des révolutions, tout avait contribué à dépopulariser la dynastie régnante, et des conspirations s'organisaient contre elle. Les républicains, en petit nombre, il est vrai, relevaient la tête et comptaient dans leurs rangs Carnot et Barras. Les constitutionnels s'étaient rangés sous les ordres du général Lafayette, de Lanjuinais, de Boissy d'Anglas, de M. de Broglie et de Benjamin Constant. Les impérialistes se réunissaient dans les salons de la reine Hortense, fille de l'impératrice Joséphine; ils avaient adopté un signe de ralliement, la violette, emblème d'espérance, et entretenaient avec l'île d'Elbe une correspondance des plus actives. L'ex-empereur tenait ses yeux fixés sur la France; il applaudissait tout bas aux fautes capitales du gouvernement des Bourbons; il savait jour par jour l'état de l'opinion. Lorsqu'il jugea la somme des mécontentements assez grande, il se décida au départ. Le 26 février, il s'embarqua sur le brick *l'Inconstant*, armé de vingt-six pièces de canon, emmenant avec lui mille hommes environ, y compris les quatre cents grenadiers de sa garde: « Soldats, leur dit-il, « nous allons en France, nous allons à Paris; » on lui répondit par des acclamations frénétiques; on parvint à éviter les croisières anglaises, et, le 1er mars, on touchait terre au golfe Juan. Napoléon, à peine débarqué, déploya son activité ordinaire; il lança des proclamations à l'armée et au peuple, et s'avança sur Grenoble: « Soldats, s'écria-« t-il, en voyant un bataillon sorti de la ville se mettre en « ligne devant sa petite armée, s'il en est un parmi vous « qui veuille tuer son empereur, il le peut; le voici. » Cette voix, si connue et si longtemps redoutée, eut un

effet irrésistible ; le détachement royaliste fraternisa avec les nouveaux venus, et Grenoble se rendit ; la cause de l'Empereur était désormais gagnée.

Lorsqu'on apprit aux Tuileries cette tentative hardie, ce fut autour du roi une explosion d'indignation et de dévouement sans réserve ; chacun des courtisans et des anciens généraux de l'Empire s'offrit pour aller combattre l'usurpateur, qu'une ordonnance royale venait de mettre hors la loi ; on publia sur sa marche des récits mensongers; on annonça sa fuite dans les montagnes ; on s'appesantit à plaisir sur l'horreur des populations. Toutefois, la peur était au fond de toutes ces prétentions à la sécurité, et le mouvement parut si sérieux que tous les membres de la famille royale partirent pour le comprimer ; le comte d'Artois et le duc d'Orléans se rendirent à Lyon, le duc d'Angoulême dans le Languedoc, la duchesse à Bordeaux ; les maréchaux Masséna, Macdonald, Oudinot, Ney, Mortier se dispersèrent dans les départements ; le maréchal Soult en appela à la fidélité de l'armée, tout en qualifiant Napoléon d'*aventurier*. Vaines démonstrations ! les corps d'armée reprenaient leurs aigles, criaient : Vive l'empereur ! et tout détachement, envoyé contre le *Corse*, servait à grossir son escorte et à précipiter sa marche vers Paris. Le 10 mars, Napoléon était à Lyon, où Monsieur n'avait pu se maintenir, et ce fut là que, rentrant dans l'exercice de son pouvoir impérial, il prononça la dissolution des chambres, convoqua les colléges électoraux en assemblée extraordinaire du Champ-de-Mai pour modifier les constitutions de l'Empire, abolit l'ancienne noblesse, porta des peines sévères contre les émigrés non rayés, rentrés en France depuis 1814, rappela les magistrats destitués, congédia tous les officiers de terre et de mer nommés depuis 1814, et proscrivit treize individus, parmi lesquels se trouvaient le duc de Raguse et le prince de Bénévent. Le 20 mars, il fit son

entrée à Paris, d'où Louis XVIII était sorti la veille, presque seul, pour se réfugier à Gand, et sa brillante cour se reforma comme au meilleur temps de sa prospérité. La révolution était faite ; la France se soumit ; le duc d'Angoulême fut arrêté dans le Midi par le général Grouchy et mis hors du territoire ; la Vendée, qui essayait de se soulever avec MM. de Sapinaud, d'Autichamp et de Larochejacquelin, dut être pacifiée par le général Lamarque, et la lutte, terminée à l'intérieur sans effusion de sang, se dessina nettement entre l'Europe et l'Empereur. Le roi de Naples, menacé par la coalition, avait déjà pris l'initiative des hostilités ; mais, vaincu par les Autrichiens à Macerata et à Tolentino, il perdit sa couronne, et son beau-frère impérial, qui lui gardait rancune, le vit bientôt arriver au golfe Juan (28 mai.)

Napoléon avait paru d'abord vouloir décliner le combat ; il avait dit : « Nous devons oublier que nous avons été les « maîtres des nations ; » il offrit même aux puissances de sanctionner le traité de Paris, et protesta hautement de ses dispositions pacifiques. Le congrès de Vienne refusa de l'écouter ; ses lettres autographes aux souverains ne furent point admises, et les alliés s'engagèrent, par de solennelles stipulations, à diriger tous leurs efforts contre lui, afin de le mettre hors d'état de troubler à l'avenir la tranquillité et la paix générale. Wellington et Blücher coururent rejoindre leurs armées de Belgique ; un million d'ennemis s'ébranla pour la seconde invasion. De grands préparatifs de guerre se faisaient à l'intérieur ; les vieux soldats rejoignaient leurs drapeaux ; la garde nationale se levait tout entière, et deux cent quatre de ses bataillons, formant un effectif de cent quarante-six mille hommes, étaient mis à la disposition du ministre de la guerre ; les manufactures d'armes étaient en pleine activité, et celles de Paris fabriquaient trois mille fusils par jour ;

cent batteries d'artillerie étaient mises en ligne ; on réunissait à la hâte vingt-mille chevaux pour les trains et les équipages, quarante-six mille pour la cavalerie ; on armait les places fortes des frontières et les côtes ; on imprimait une merveilleuse activité à la fabrication des poudres. Napoléon se montrait partout, pourvoyait à tout, passait journellement des revues, distribuait des aigles aux nouveaux corps, cherchait tous les moyens d'éveiller l'enthousiasme des populations et de s'entourer de défenseurs dévoués. Il avait annoncé sa ferme intention d'établir la monarchie constitutionnelle, et les masses attendaient avec anxiété la réalisation de ses promesses. La publication de l'acte additionnel aux constitutions de l'Empire (22 avril) ne satisfit point l'opinion ; on avait espéré que l'assemblée du Champ-de-Mai serait chargée de discuter les institutions nouvelles, et que le présent ne relèverait point d'un passé devenu impopulaire. L'acte émané de la volonté impériale fut considéré comme un nouvel acheminement vers le despotisme, et l'ardeur des patriotes se refroidit. Néanmoins cette constitution fut acceptée, telle quelle, par plus de quinze cent mille votants, et l'opposition ne compta que quatre ou cinq mille votes négatifs. L'assemblée solennelle du Champ-de-Mai eut lieu le 1er juin ; c'était une cérémonie imposante ; l'Empereur y prêta le serment constitutionnel, et de vives acclamations, parties du sein de l'armée qui s'était groupée autour du trône, retentirent dans la vaste enceinte du Champ-de-Mars. Trois jours après, la chambre des représentants se constitua, sous la présidence du comte Lanjuinais, et l'union parut régner entre elle et le chef de l'État. C'est que les circonstances étaient critiques ; les alliés se disposaient à commencer leur marche agressive ; il ne s'agissait plus à cette heure que de sauver la patrie, sauf à débattre plus tard les conditions du système représentatif. Cent quatre-

vingt mille Anglais et Prussiens occupaient la Belgique sous les ordres de Wellington et de Blücher. Napoléon partit, le 12 juin, avec cent dix mille hommes, dans l'espoir de les anéantir par des manœuvres rapides et de désorganiser ainsi la coalition ; le 16, il rencontra à Ligny, dans la plaine de Fleurus, l'armée de Blücher, et lui tua vingt-deux mille hommes ; puis, laissant au maréchal Grouchy le soin de poursuivre les vaincus avec une forte division, il se rabattit sur le général anglais, qui avait pris position à l'entrée de la forêt de Soignies, en avant de Bruxelles. La mêlée fut terrible ; les ennemis soutinrent le choc de la cavalerie de Kellermann avec un courage admirable ; toutefois la victoire se déclarait pour les Français, lorsqu'un corps de trente mille hommes se montra sur leur droite ; les Prussiens avaient trompé Grouchy, et l'Empereur avait maintenant deux armées sur les bras ; il ordonna alors une dernière charge, et la garde impériale fit noblement son devoir ; mais le moment de vaincre était passé ; le désordre se mit dans les rangs des assaillants. Tout se débanda à la fois, et la cavalerie des alliés accrut la confusion des fuyards. Le général Cambronne rallia, sous une épouvantable mitraille, quelques bataillons de ces vieilles troupes qui avaient parcouru tous les champs de bataille de l'Europe, et se battit jusqu'à la nuit avec le courage du désespoir. Vingt-cinq mille hommes avaient succombé (18 juin), et la journée de Waterloo allait acquérir une triste célébrité dans l'histoire de nos désastres militaires. Napoléon, qui n'avait pu mourir, confia au maréchal Soult la tâche difficile de rallier les fuyards, et revint à Paris, où la nouvelle de cet immense revers avait frappé tout le monde de stupeur. Tout aussitôt, la chambre des représentants, en appelant aux souvenirs révolutionnaires par l'organe du général Lafayette, se mit en permanence et déclara que l'indépendance de la patrie était

menacée ; avertie par les bruits sinistres qui circulaient et redoutant un nouvel essai de dictature, elle décréta que toute tentative faite pour la dissoudre serait un crime de haute trahison, et que quiconque s'en rendrait coupable serait traître à la patrie et jugé comme tel. Napoléon comprit le sens de ces mesures énergiques, et, dédaignant l'avis de ceux qui lui conseillaient un autre 18 brumaire, il se démit du pouvoir en faveur de son fils (22 juin). Un gouvernement provisoire fut formé, dans lequel entrèrent le baron Quinette, ex-conventionnel, le duc de Vicence, le duc d'Otrante, le général Grenier et le ministre Carnot. Les Anglais et les Prussiens s'étaient lancés sur la route de Paris, négligeant les places fortes et luttant de vitesse, comme si la capitale eût dû appartenir au premier occupant. Napoléon, qui s'était retiré à la Malmaison, vit le moyen de les écraser et fit proposer au gouvernement provisoire de servir comme simple général ; mais Fouché lui répondit par un refus brutal, et le monarque déchu résolut de se retirer en Amérique. Malheureusement pour lui l'Angleterre était avertie, et des croisières nombreuses bloquaient le port de Rochefort ; il fallut se soumettre à la destinée, qui avait joué un si grand rôle dans les diverses phases de cette existence extraordinaire : « En butte aux factions qui divisent « mon pays, écrivit le grand homme au prince régent de « la Grande-Bretagne, et à l'inimitié des plus grandes puis- « sances de l'Europe, j'ai terminé ma carrière politique, et je « viens, comme Thémistocle, m'asseoir au foyer du peuple « britannique ; je me mets sous la protection de ses lois, que « je réclame de V. A. R. comme du plus puissant, du plus « constant, du plus généreux de mes ennemis. » Le cabinet de Saint-James montra peu de souci de la dernière épithète ; le *Bellérophon* reçut l'illustre prisonnier (15 juillet) et le *Northumberland* fut chargé de le conduire à l'île Sainte-Hélène, afin que rien ne manquât à la glorification historique de cette gigantesque individualité ; après le triomphe, l'expiation et avec elle la poésie ; après l'expiation est venue, de nos jours, l'apothéose.

L'Empereur écarté, le roi de Rome restait seul en cause, et ses partisans étaient nombreux parmi les masses comme au sein des armées. Mais la chambre des représentants, paralysée par de secrètes influences, se laissa déborder par les événements, et les Bourbons reparurent. Louis XVIII publia une proclamation datée de Cambrai (28 juin) : « J'ap- « prends, disait-il, qu'une porte de mon royaume est ou- « verte, et j'accours pour adoucir les maux que j'avais « voulu prévenir, pour me placer une seconde fois entre « les armées alliées et les Français, dans l'espoir que les « égards dont je puis être l'objet tourneront à leur salut... « Mes sujets ont appris, par de cruelles épreuves, que le « principe de la légitimité des souverains est une des bases « fondamentales de l'ordre social, la seule sur laquelle « puisse s'établir, au milieu d'un grand peuple, une liberté « sage et bien ordonnée. Cette doctrine vient d'être publiée « comme celle de l'Europe entière. Je l'avais consacrée d'a- « vance par ma charte, et je prétends ajouter à cette charte « toutes les garanties qui pourront en assurer le bienfait... « Je promets, moi qui n'ai jamais promis en vain, l'Europe « le sait, de pardonner aux Français égarés tout ce qui s'est « passé depuis le jour où j'ai quitté Lille au milieu de tant « de larmes, jusqu'au jour où je suis rentré à Cambrai, au « milieu de tant d'acclamations. Mais le sang de mes enfants « a coulé par une trahison dont les annales du monde n'of- « frent pas d'exemple. Cette trahison a appelé l'étranger « dans le cœur de la France ; chaque jour me révèle un « désastre nouveau ; je dois donc, pour la dignité de mon « trône, pour l'intérêt de mes peuples, pour le repos de « l'Europe, excepter du pardon les instigateurs et les au- « teurs de cette trame horrible. Ils seront désignés à la

« vengeance des lois par les deux chambres que je me « propose d'assembler incessamment.... » Les étrangers étaient en effet, au cœur de la France, et, le 29 juin, les Prussiens avaient précédé les Anglais sous les murs de Paris. Les débris de l'armée vaincue à Waterloo, au nombre de soixante-dix mille hommes, en y comprenant les troupes tirées des dépôts, couvraient la ville avec cinq cents pièces de canon. L'ardeur des soldats et de la population était extrême ; les fédérés se portaient aux barrières et demandaient le combat ; le général Excelmans avait attaqué l'ennemi sur les hauteurs de Meudon, et lui avait tué une douzaine de mille hommes. Le gouvernement provisoire fut effrayé des résultats possibles d'une bataille, et, le 3 juillet, une convention fut signée, pour la capitulation de Paris, entre MM. Bignon, Guilleminot et de Bondy, plénipotentiaires désignés par le prince d'Eckmühl, commandant en chef de l'armée, et les généraux ennemis. L'évacuation de la capitale dut être effectuée en trois jours par les troupes françaises, qu'on forçait à se retirer derrière la Loire ; Wellington et Blücher s'engageaient à respecter les autorités actuelles, tant qu'elles existeraient, les propriétés publiques, les personnes et les propriétés particulières. Les habitants, et en général tous ceux qui se trouvaient dans Paris, devaient continuer à jouir de leurs droits et libertés, sans pouvoir être inquiétés ni recherchés en rien relativement à leurs fonctions, à leur conduite et à leurs opinions politiques. A cette nouvelle, l'armée se crut déshonorée et cria à la trahison ; les officiers brisèrent leurs épées et déchirèrent leurs uniformes; mais le mouvement d'évacuation commença le 4 juillet, et, le 7, les alliés pénétraient dans Paris. Leur attitude, cette fois, fut impérieuse et menaçante ; les artilleurs marchaient près de leurs pièces, mèche allumée ; le général Muffling ordonnait aux sentinelles de faire feu sur

quiconque les braverait du geste, de la parole et du regard. Le pont d'Iéna fut miné par les Prussiens, qui essayèrent trois fois de le faire sauter ; le duc de Wellington dépouilla le Musée, et tous les chefs-d'œuvre de l'art, conquis pendant les guerres de la Révolution, retournèrent à leurs anciens maîtres. L'armée de la Loire fut licenciée sur un ordre du vainqueur (1er août) par le duc de Tarente, et la France fut complétement à la merci de ses ennemis.

Louis XVIII revint au milieu de ces tristes conjonctures, et forma son ministère, dans lequel entrèrent avec le duc de Richelieu, ami de cœur de l'empereur Alexandre, les hommes les plus influents de l'époque, le duc d'Otrante, M. de Talleyrand, le maréchal Gouvion Saint-Cyr, le comte de Jaucourt et le baron Louis. La chambre des représentants fut dissoute ; une liste de proscription fut dressée, qui contenait une foule de noms illustres, le prince de la Moskowa, Labédoyère, Mouton-Duvernet, Bertrand, Drouot, Cambronne, Lavallette, etc., puis le duc de Dalmatie, Carnot, Excelmans, Regnault de Saint-Jean-d'Angely, etc. Les premiers devaient être traduits devant les conseils de guerre ; les seconds mis sous la surveillance de la haute police. La chambre des pairs, violemment diminuée de vingt-neuf membres (27 juillet), se recruta dans les rangs de l'ancienne noblesse, et acquit l'hérédité, qui n'avait pas été consacrée par la charte de 1814. En même temps la presse du parti victorieux organisait contre les impérialistes une vaste croisade, et les assassinats se renouvelaient dans le midi. « Le *Journal des Débats*, la *Quotidienne*, la *Gazette*, le *Journal général*, étaient les organes passionnés de l'opinion royaliste. Les brochures prenaient faveur ; M. Michaud écrivait l'histoire des quinze semaines ; M. Suleau racontait la campagne du duc d'Angoulême dans le Midi; Désaugiers rimait des couplets sur les Cent-Jours, qui inspirèrent à Béranger de poétiques improvisations.

Dans la société parisienne, les partisans de Bonaparte qui, par un revirement facile à comprendre, s'étaient appelés *libéraux*, avaient fermé leurs salons, et fait place aux élégantes réunions du faubourg Saint-Germain ; la princesse de la Trémoille, les duchesses d'Escars et de Rohan, madame de Duras, tous vieux noms, recevaient dans leurs magnifiques hôtels, où venaient s'inspirer, jeunes hommes et vieillards, émigrés ou fils d'émigrés, tous les amis de l'ancien régime.... A Paris, on éprouvait un immense besoin de luxe et de plaisir, comme après la Terreur, car, pour les émigrés aussi, c'était un 9 thermidor, dont le retour de Napoléon les avait empêchés de jouir. A Paris, la restauration se montrait en beau; mais, dans les provinces, l'aspect du pays était triste. L'armée prussienne occupait les départements du Nord et de l'Ouest ; les Anglais campaient autour de Paris ; les Bavarois, les Russes, les Saxons, dans les départements de l'Est ; les Autrichiens et les Wurtembergeois dans les plaines du Centre et les vallées du Jura et des Alpes. Les contributions de guerre, les réquisitions d'argent et de vivres pleuvaient sur les habitants ; aussi les paysans de l'Alsace et des Vosges s'étaient levés en armes, et l'incendie s'étendait dans les campagnes. L'état de guerre durait encore partout ; Condé et Maubeuge ne s'étaient pas rendus ; Barbanègre, renfermé dans Huningue, conservait les trois couleurs et foudroyait Bâle ; Rapp, Lecourbe, Vandamme, Clausel, Suchet, prolongaient les hostilités. Le Midi seul avait été sauvé de l'invasion étrangère par la retraite des Espagnols, et le Midi, avec ses passions haineuses et sanguinaires, jouait à merveille la guerre civile, ou plutôt la Saint-Barthélemy. Les massacreurs, organisés par bandes, sous les ordres de Trestaillons, de Truphémi, de Graffan, de Pointu, parcouraient les rues de Nîmes, d'Uzès, de Valence, d'Avignon, au cri de : ***Meurent les protestants et les bonapartistes***. Ils avaient failli assassiner l'Empereur ; ils ne se firent faute de poursuivre ses partisans. L'infortuné maréchal Brune, une des plus pures illustrations de la République et de l'Empire, fut massacré à Avignon, au retour de Marseille (2 août). Le maréchal Masséna n'échappa qu'avec peine ; le maréchal-de-camp Ramel fut égorgé à Toulouse (15 août). Un corps de mamelucks, en garnison à Marseille, périt tout entier sous le poignard d'une populace fanatisée. Le général Lagarde fut grièvement blessé à Nîmes, le jour où l'on rouvrait en sa présence le temple des protestants. (Théod. Burette, *continuation d'Anquetil*.)

Les condamnations judiciaires marchèrent de pair avec les représailles parties de bas lieu. Le colonel Labédoyère, qui était accouru un des premiers auprès de Napoléon, fut traduit devant un conseil de guerre et fusillé. Le comte de Lavalette ne se sauva que grâce à la courageuse substitution de sa femme. Le maréchal Ney expia cruellement la faute de sa défection ; jugé par la chambre des pairs, sur le refus de la commission militaire, qui s'était déclarée incompétente, il fut déclaré coupable par cent trente-neuf voix sur cent cinquante-six, malgré les éloquents plaidoyers de MM. Dupin et Berryer, ses défenseurs, qui réclamèrent en vain le bénéfice de la capitulation de Paris, et subit la mort avec courage (7 décembre). Alors périrent aussi les deux frères Faucher, à Bordeaux ; le général Mouton-Duvernet, à Lyon ; le général Chartrand, à Lille. Lefebvre-Desnouettes, les deux frères Lallemand, Rigaut et Savary échappèrent au supplice par l'expatriation ; le général Clausel, le contre-amiral Linois, le colonel Boyer, les généraux Drouot et Cambronne et nombre d'autres furent acquittés ou amnistiés. L'Institut lui-même paya son tribut au malheur des temps, et l'épuration atteignit quatorze membres, au nombre desquels figuraient MM. Arnault et Étienne.

Les circonstances étaient dures pour le parti vaincu. La coalition surchargeait notre budget et mutilait nos frontières ; les ultrà-royalistes avaient envahi les colléges électoraux et nommé partout les fauteurs les plus exaltés de la réaction. Le ministère Talleyrand, poussé à bout par la menaçante attitude des absolutistes de l'intérieur et les exigences des alliés, venait de se retirer en masse, et le duc de Richelieu restait seul pour composer un nouveau cabinet (25 septembre). Louis XVIII s'était flatté que l'influence connue du duc sur l'empereur de Russie vaudrait à la France des conditions meilleures ; il comptait aussi sur le programme de conciliation et d'amour inspiré au mystique Alexandre par une femme enthousiaste, Mme de Krudner, et récemment formulé par la sainte-alliance (26 septembre). Toutefois, la spoliation fut complète, et la France paya cher sa rentrée dans le concert européen. Elle conserva Avignon, le comtat Venaissin et le comté de Montbelliard ; mais elle dut rentrer dans ses limites de 1790, abandonner Landau, Sarrelouis, Philippeville, Marienbourg, avec leurs rayons et territoires, céder Versoix et une partie du pays de Gex à la Suisse, démolir les fortifications de Huningue, se dessaisir de la principauté de Monaco. La coalition frappa sur elle une contribution de sept cents millions, déguisée sous le nom d'indemnité, et lui imposa l'humiliation d'entretenir à ses frais, pendant un maximum de cinq ans et un minimum de trois ans, cent cinquante mille hommes de garnisons étrangères dans les places de Cambrai, Valenciennes, Bouchain, Condé, Le Quesnoy, Maubeuge, Landrecies, Avesnes, Rocroi, Givet, Mézières, Sedan, Montmédy, Thionville, Longwy, Bitch et la tête de pont de Fort-Louis. A ce prix seulement, il lui fut permis de vivre en paix et de songer à la cicatrisation des terribles plaies de la guerre. Puis, comme si ce n'eût pas été assez de toutes ces patriotiques douleurs, la chambre

introuvable de 1815 était venue avec ses passions emportées et ses insatiables besoins d'exagération. L'opposition pure n'avait pu conquérir que deux nominations, MM. de Flaugergues et Voyer-d'Argenson ; les habitués du pavillon Marsan, ou de la coterie du comte d'Artois, s'y montraient en grand nombre, MM. de Vitrolles, de Bourrienne, Armand de Polignac, de Laborie, le comte de Juigné, le marquis de Maisonfort, le vicomte de Bruges, Alexandre de Boisgelin, aidés de la faction provinciale, que représentaient MM. de Bonald, de Corbière, de Villèle, de Labourdonnaye, de Salaberry, Hyde de Neuville, Humbert de Sesmaisons et autres. Les constitutionnels n'avaient que quelques voix, destinées à former plus tard le grand noyau de l'école doctrinaire; c'étaient celles de MM. Royer-Collard, de Serres, Becquey, Pasquier, etc. A la chambre haute, la majorité se laissait aussi guider par les inspirations du pavillon Marsan, à l'opinion duquel appartenaient le comte Jules de Polignac, les ducs de Fitz-James, de Serrant, d'Uzès, de Grammont, MM. de Châteaubriand, de Montmorenci et de Lévi. MM. Molé, de Lally, Garnier, les ducs de la Vauguyon et de Choiseul, suivaient une ligne plus modérée ; Lanjuinais, Lenoir-Laroche et Lemercier marchaient en tête de l'opposition libérale.

L'organisation des pouvoirs constitutionnels une fois achevée, les réacteurs se mirent à l'œuvre, et les lois d'exception affluèrent ; ce fut à qui flétrirait le plus violemment les hommes et les choses du passé. Peines sévères contre toute personne coupable d'avoir proféré des cris séditieux contre le roi et la famille royale, ou d'avoir arboré un drapeau autre que le drapeau blanc, suspension de la liberté individuelle, rétablissement de la censure, cours prévôtales, tout fut adopté par les deux chambres avec une sorte de fureur. Les destitutions se multiplièrent dans les ministères et dans les administrations ; le duc de

Feltre (Clarke) dressa quatorze catégories de suspects, et épura sans pitié les cadres de l'armée; le ministre de la police, M. Decazes, renouvela presque entièrement ses bureaux; le ministre de l'intérieur, M. de Viénot-Vaublanc, éloigna tous les hommes d'opinion modérée; le ministre de la marine, M. le vicomte Dubouchage, distribua aveuglément les hauts grades de la marine à de vieux gentilshommes qui n'avaient jamais appris la manœuvre, ou qui ne s'en souvenaient plus; à grand'peine put-on sauver l'indépendance de la magistrature, et faire respecter son inamovibilité. Ce fut partout une proscription sans frein ni mesure, une vaste curée dont tout émigré voulut avoir sa part. Et comme le mécontentement du parti ainsi brutalement dépouillé se faisait jour, comme les bonapartistes et les libéraux s'agitaient par tout le royaume, et ourdissaient hardiment de menaçantes conspirations, la répression légale vint en aide à tout ce système de persécutions arbitraires. La révolte de Didier, à Grenoble (5 mai 1816), fut étouffée avec une sauvage énergie par le général Donnadieu; à Paris, le libraire Babœuf et quelques rédacteurs du *Nain tricolore* furent condamnés à la déportation; un corroyeur et un ciseleur, qui avaient formé le projet de miner le château des Tuileries, périrent sur l'échafaud.

Vivement surexcitée par la découverte de ces complots, qui en supposaient d'autres, la chambre introuvable poursuivit sa marche et s'engagea plus avant dans les voies de la réaction. Déjà, profitant du droit que la proclamation de Cambrai avait accordé au corps législatif de désigner les individus exceptés de l'amnistie, elle avait failli adopter les redoutables catégories de M. de Labourdonnaye, qui mettaient en état de suspicion des classes entières d'administrateurs et de militaires employés pendant les cent jours, et le projet de loi n'avait été rejeté qu'à la majorité de huit voix; elle avait provoqué l'expulsion des régicides, qui

atteignit Fouché, alors ambassadeur à Dresde; elle avait pris en considération les motions de M. Castel-Bajac, qui demandait pour le clergé la faculté de recevoir toutes donations et de les administrer lui-même (21 décembre 1815); de M. Lachèze-Murel, qui proposait de rendre aux curés et desservants la tenue des registres de l'état-civil; de M. Piet, qui sollicitait la restitution à l'église des biens non-vendus (8 janvier 1816). Elle allait plus loin encore et tendait évidemment au renversement de la charte, à la ruine de la centralisation impériale, à l'intronisation exclusive de la grande propriété et du clergé, dépossédés par la crise révolutionnaire de 1789. Ce but systématique fut nettement indiqué dans la discussion de la loi électorale. Le gouvernement présentait un projet d'organisation qui lui aurait assuré sur le choix des représentants une immense influence; la commission de la chambre des députés fit adopter le sien, qui, sous une apparence démocratique, concentrait les élections dans les mains des grands propriétaires et annulait sans retour l'action nécessaire du pouvoir. Alors le ministère alarmé s'arrêta et fit un appel à la modération de la chambre des pairs, qui rejeta les deux œuvres rivales. Mais ce n'était là qu'un ajournement insuffisant, et le cabinet, sachant que la difficulté se représenterait à la session suivante, se résolut à une mesure décisive. M. Decazes, qui devenait, grâce à la faveur du roi, un homme de plus en plus influent, démontra au duc de Richelieu la nécessité d'une dissolution; M. de Viénot-Vaublanc, qui s'était perdu dans l'esprit de ses collègues par une imprudente sortie, résigna ses fonctions de ministre de l'intérieur et fut remplacé par M. Lainé. Louis XVIII résistait aux instances de son conseil; on fit intervenir l'empereur Alexandre, qui s'effrayait des exagérations du triomphe, et la signature royale fut donnée. L'ordonnance de dissolution parut, le 5 septembre 1816,

dans le *Moniteur*, et, afin que nul ne se méprît sur le sens de cette résolution violente, le roi y déclara, contrairement à ses solennelles promesses, qu'aucun article de la Charte ne serait révisé.

Les ultrà-royalistes ne s'attendaient pas à cet acte de vigueur; ils s'étaient dispersés, après la clôture de la session (4 mai), dans les provinces, où ils recueillaient çà et là des ovations populaires et se préparaient aux inévitables luttes de la prochaine convocation. Leurs moyens d'action étaient singulièrement redoutables; ils possédaient la majorité des votes législatifs; ils avaient pour eux la majeure partie des fonctionnaires et des possédants; ils s'étaient emparés des consciences timorées par l'établissement d'une congrégation religieuse qui, sous la direction des jésuites, avait conquis de nombreuses affiliations sur tous les points du royaume; ils dominaient la garde nationale par le comte d'Artois, qui s'était fait attribuer la nomination des officiers et des inspecteurs. L'ordonnance du 5 septembre les surprit au milieu de leurs rêves dorés; aussi provoqua-t-elle une explosion générale de fureur et d'indignation. Louis XVIII eut à subir d'étranges scènes de famille; la presse absolutiste se déchaîna contre le ministère, et M. de Châteaubriand, qui ne se modérait pas encore, publia sa fameuse brochure : *de la monarchie selon la Charte*, dont le succès n'a eu d'égal, dans l'histoire de la Restauration, que celui des pamphlets de Paul Louis Courier. Toutefois les masses ne prirent aucune part à cette bruyante manifestation des désappointements, et les colléges électoraux répondirent presque partout à la pensée du gouvernement. La chambre nouvelle, à part une centaine de membres, MM. de Villèle, de Corbière, de Bonald, de Labourdonnaye, Piet, Clausel de Coussergues, de Castel-Bajac, etc., qui se retrouvaient là comme pour attester, par leurs inutiles protestations, la défaite du parti, fut composée de

constitutionnels sincères, tels que MM. Royer-Collard, Pasquier, de Serre, Bédoch, Camille Jordan, Siméon, Gaétan de la Rochefoucauld, et la session de 1816 à 1817, ouverte le 4 novembre, se passa avec calme. Elle discuta la loi électorale, fixa à quarante ans et à mille francs d'impositions l'âge et le cens d'éligibilité, à trente ans et à trois cents francs le droit d'élection, prescrivit le renouvellement annuel de la représentation par cinquième (5 février 1817), et adopta quelques lois transitoires sur la liberté individuelle et sur la liberté de la presse. La modération venait fort à propos dans les actes du pouvoir, car la situation du royaume était loin d'être prospère. L'Europe avait réduit à cent vingt mille hommes les armées d'occupation; mais la charge était lourde encore, et le budget accusait un grave déficit; les fonds publics ne se cotaient que 55 francs à la Bourse, et la maison Hope et Baring avait imposé à l'État des clauses onéreuses pour souscrire un emprunt de trente millions de rente. En outre, la surabondance des pluies avait détruit les récoltes; une épizootie maligne avait fait parmi les bestiaux de cruels ravages; les habitants des campagnes, demeurés sans ressources, prêtaient l'oreille à la sédition, et les ouvriers de Lyon sonnaient le tocsin (8 juin). Bientôt eut lieu, en vertu de la loi du 5 février, le premier renouvellement par cinquième, et le choix des électeurs tomba sur des hommes éloignés de toute opinion exclusive, en dépit des menaçantes prédictions des ultra-royalistes. La chambre vota la loi du recrutement, dont l'idée appartenait au maréchal Gouvion Saint-Cyr, et qui, tout en régularisant l'organisation de l'armée, rassurait les familles toujours effrayées par le souvenir des arbitraires levées de l'empire. Louis XVIII, de son côté, conclut avec le pape un nouveau concordat, qui étendait le nombre des évêchés à celui des départements; puis, comme pour rassurer les constitutionnels sur les suites de cette conces-

sion faite au pavillon Marsan, il dépouilla le comte d'Artois du pouvoir sans contrôle qu'il lui avait accordé sur la garde nationale, en supprima le grand état-major, la mit sous l'autorité du ministre de l'intérieur et des fonctionnaires civils, et abolit la loi suspensive de la liberté individuelle, tout en maintenant la censure. Les cours prévôtales avaient fait leur temps, et les tribunaux exceptionnels n'existaient plus. Ce fut là, sans contredit, la plus belle époque de la Restauration ; la France se remettait peu à peu de ses rudes épreuves ; le crédit public, un moment ébranlé, se raffermissait ; les populations, ruinées l'année précédente, se fiaient à l'espoir d'une meilleure année ; le travail renaissait dans les campagnes et dans les ateliers. Les débats politiques avaient perdu de leur violence, et le conflit des passions ne se traduisait plus que dans les divers organes de la presse périodique, dans les colonnes de la *Minerve*, rédigée par MM. Benjamin Constant, Étienne, Jay, de Jouy, et du *Conservateur*, où s'étaient réunis, autour de MM. de Villèle et de Castel-Bajac, MM. de Chateaubriand, Fiévée, et de Lamennais. Enfin les négociations s'ouvrirent avec les puissances étrangères au sujet de l'entière libération du territoire, et, le 25 avril 1818, au congrès d'Aix-la-Chapelle, une convention fut conclue entre le duc de Wellington et le duc de Richelieu ; elle stipulait l'évacuation définitive, et résolvait, moyennant une inscription de douze millions quarante mille francs de rente, la difficile question des indemnités. Alors le crédit national parut si solidement établi, que le gouvernement ayant mis en adjudication un nouvel emprunt de quatorze millions six cent mille francs de rente, le chiffre des souscriptions s'éleva jusqu'à la somme énorme de cent soixante millions représentant un capital de trois milliards deux cents millions.

L'union entre les divers pouvoirs de l'État ne dura pas long temps. Le second renouvellement par cinquième fit entrer à la chambre des libéraux purs, tels que Lafayette, Manuel, Benjamin Constant, et le duc de Richelieu craignit le retour des révolutionnaires. Des dissentiments éclatèrent dans le sein du ministère, où M. Decazes contrebalançait l'influence du président du conseil. Le favori du roi l'emporta sur l'ami de l'empereur Alexandre, et M. de Richelieu résigna ses fonctions ; l'opinion publique était bien disposée en faveur du signataire de la convention du 25 avril ; les chambres, le sachant sans fortune, lui votèrent un majorat de cinquante mille francs de rente, que le généreux duc n'accepta qu'au profit de l'hôpital de Bordeaux. Le cabinet Dessoles fut formé, dans lequel entrèrent, avec le ministre influent, M. Decazes, MM. de Serre, le baron Louis, Portal, les généraux Lauriston et Gouvion Saint-Cyr (5 décembre 1818). La chambre des pairs se montrait hostile ; une ordonnance royale en modifia l'esprit, en appelant sur les bancs soixante nouveaux membres accompagnés de douze victimes de l'épuration de 1815 (5 mars 1819). Puis on s'occupa d'établir pour la presse une législation moins sévère, tout en l'astreignant à la garantie des cautionnements, et de diminuer les peines portées contre les individus coupables d'offenses envers le roi, la famille royale, les corps constitués, la morale et la religion. Mais M. Decazes ne tarda pas à s'effrayer aussi de l'audace des libéraux, et le troisième renouvellement par cinquième, qui allait introduire dans la chambre élective des représentants dont les noms étaient de mauvais augure pour les Bourbons, comme l'ex-conventionnel et régicide Grégoire, élu par le département de l'Isère, le détermina à l'application du système de *bascule*, ou d'équilibre entre les partis. La rupture définitive s'était opérée entre le ministère et les libéraux, lorsque le garde des sceaux, M. de Serre, poussé à bout par l'insistance des pétitionnaires, qui réclamaient la réhabilitation des juges survivants de l'infortuné Louis XVI, était venu

s'écrier à la tribune : « A l'égard des régicides, *jamais*, sauf les « tolérances accordées par la clémence du roi à l'âge et aux « infirmités. » Le cabinet Dessoles fut modifié ; M. Roy remplaça le baron Louis aux finances ; M. de Latour-Maubourg, le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, à la guerre ; M. Decazes devint président du conseil (19 novembre 1819), et l'abbé Grégoire s'étant présenté pour faire vérifier ses pouvoirs à l'ouverture de la session de 1820, la chambre l'écarta sous le prétexte que son élection était entachée d'un vice radical ; l'article 42 de la charte exigeait que la moitié au moins des mandataires d'un département y eût son domicile politique, et l'ex-conventionnel, étranger à l'Isère, n'avait été élu qu'après MM. François et Sapey.

Ainsi M. Decazes, qui, depuis longtemps déjà, s'était aliéné sans retour les ultrà-royalistes, avait également rompu avec les libéraux, et son administration, rejetée en dehors de ces deux grandes fractions politiques, ne pouvait plus avoir désormais qu'une existence précaire ; elle ne résista pas à l'émotion causée par l'assassinat d'un prince du sang royal. Le 13 février 1820, au sortir de l'Opéra, le duc de Berry, fils de Monsieur, fut frappé d'un coup de couteau par un fanatique nommé Louvel, qui comptait anéantir en lui tout espoir de postérité pour la dynastie bourbonienne, et la royale victime mourut en demandant généreusement la vie de *l'homme*. Un cri d'indignation courut d'un bout de la France à l'autre à cette fatale nouvelle ; l'exaspération des royalistes ne connut pas de mesure. Un journal de leur bord, le *Drapeau blanc*, accusa le président du conseil de complicité, et il se rencontra un homme assez hardi pour formuler, à la tribune de la chambre, cette inculpation odieuse. L'assemblée tout entière en fit justice, mais Louis XVIII fut circonvenu par le comte d'Artois, par le duc et la duchesse d'Angoulême, par tous les habitués de la cour ; M. Decazes ne se trouva pas assez fort pour tenir tête à

l'orage, il dut céder son portefeuille à M. de Richelieu et accepter en échange le titre de duc et l'ambassade de Londres. Tout aussitôt la liberté individuelle fut de nouveau suspendue, la censure rétablie, malgré l'éloquente opposition de Benjamin Constant, du général Foy, de Lafayette, de Bignon, du maréchal Jourdan, de Boissy-d'Anglas, de Lanjuinais, de MM. Royer-Collard et le duc de Broglie ; le système électoral fut modifié au profit de la grande propriété. Il dut y avoir des colléges de département et des colléges d'arrondissement nommant, les premiers, cent soixante-douze députés, les seconds, deux cent cinquante-huit, avec le privilége du double vote pour les membres des colléges de département (29 juin 1820). Les exaltés, exploitant le meurtre du duc de Berry, revenaient à la surface, s'emparaient des avenues du pouvoir, reprenaient la persécution en sous-œuvre, et le duc de Bordeaux naissait pour les rassurer sur les chances de l'avenir (29 septembre).

Pendant que le mouvement rétrograde se dessinait en France, l'Europe s'agitait en sens inverse, et l'esprit révolutionnaire s'étendait au Nord comme au Midi. La propagande hardie de l'époque républicaine avait porté tardivement ses fruits ; mais le jour était enfin venu, et tous les peuples, saisis d'une fièvre de démocratie, se levaient à la fois. En Allemagne, l'insurrection, au nom de la liberté, n'était guère possible, vu l'irrésistible puissance des cabinets de Vienne et de Berlin, et tout se réduisit à des coups de poignard isolés ; Lœning manqua M. Ibel, président de la régence du duché de Nassau, et se suicida en avalant des morceaux de verre ; un étudiant fanatique, Carl Sand, poignarda le poëte Kotzebue, agent secret de l'empereur de Russie, et mourut en s'écriant : « Le traître est mort, la patrie est « sauvée ; *vivat Teutonia*. » En Espagne, la révolution, lentement préparée depuis 1814, et déjà sanctifiée par la proscription d'un grand nombre de martyrs, se fit au nom

de la constitution populaire de 1812, à l'instigation d'un simple officier qu'on nommait don Raphaël Riégo; le peuple abolit l'inquisition et détruisit les prisons du saint office; les jésuites furent expulsés, les dix mille *afrancesados* du roi Joseph rappelés, la vente des biens monastiques décrétée, et le roi Ferdinand VII contraint de prêter le serment constitutionnel. Le Portugal suivit l'impulsion, cria : Vivent les Cortès, et chassa le conseil de régence, en attendant le retour de Jean VI, qui, depuis l'invasion française, n'avait pas quitté le Brésil. Naples s'insurgea aussi, et imposa à son roi Ferdinand la constitution espagnole; dans le Piémont, les troupes arborèrent le drapeau tricolore, et Victor-Emmanuel résigna la couronne à son frère Charles-Félix. La Grèce, soulevée par Alexandre et Demetrius Ypsilanti, Maurocordato, Marco Botzaris et Colocotroni, secoua le joug de la Turquie et commença cette longue lutte de l'indépendance, qui devait être marquée par de terribles épisodes. La mystérieuse société des carbonari enveloppait l'Europe d'un vaste réseau d'affiliations, et ses agents provoquaient partout les populations à la révolte. Mais les cabinets absolus veillaient au maintien de l'ordre de choses, et l'Autriche se chargea de la répression, aux congrès de Troppau et de Laybach. La diète germanique, réunie à Carlsbad, avait adopté pour tous les États de la confédération des mesures rigoureuses; les Autrichiens descendirent en Italie, culbutèrent les Napolitains à Aquila et à Civita-Ducale, les Piémontais à Novare (1821), et tout se soumit au vainqueur. La Grèce fut livrée à ses bourreaux; la malheureuse cité de Parga fut mise à feu et à sang. Quant à l'Espagne, c'était chose moins aisée de la réduire, et la France allait bientôt être appelée à intervenir.

Le mot d'ordre de toutes ces insurrections était parti de France, et l'agitation s'y renouvelait comme au lendemain

des Cent Jours. Lors des débats sur la loi des élections, le faubourg Saint-Antoine avait vomi, sur les boulevards et dans la rue Saint-Denis, de nombreuses bandes d'ouvriers, qu'il avait fallu dissiper par de rudes charges de cavalerie. Quelques jours après, une conspiration éclata au nom de Napoléon II, sous les inspirations du capitaine Nantil, et soixante-quinze individus furent jetés en prison; puis un baril de poudre fit explosion dans le château des Tuileries (27 janvier 1821); puis il se forma des rassemblements tumultueux à Grenoble, où l'École de Droit fut supprimée. L'aspect du royaume était menaçant; les sociétés secrètes agissaient dans l'ombre et déployaient une activité singulière; le grand épouvantail de la restauration, le *comité directeur*, cette création bénévole des imaginations effrayées, acquérait tout le prestige d'une puissance réelle; les carbonari épiaient le moment favorable pour donner le signal de la révolte, et le royaume tout entier se couvrait d'occultes *ventas*. En même temps la congrégation religieuse, dont le vicomte Mathieu de Montmorenci, l'abbé Eymeri et l'abbé Legris-Duval avaient été les premiers fondateurs, poursuivait, grâce aux Pères de la Société de Jésus, sa marche envahissante, créait, sous des noms pieux, de véritables sociétés politiques, inondait les provinces de missionnaires, et augmentait avec une persévérance inouïe la longue liste de ses adhérents. L'opposition libérale se laissait vaincre dans les colléges électoraux, lors du quatrième renouvellement par cinquième; les introuvables de 1815 se remontraient à la chambre; MM. de Villèle et de Corbière pénétraient dans le conseil, en attendant qu'ils le prissent d'assaut. Le parti du comte d'Artois manœuvrait avec une merveilleuse habileté; mécontent du duc de Richelieu, qui ne lui appartenait pas, il travaillait à précipiter sa chute, et se mettait en mesure de recueillir son héritage. Louis XVIII, qui voyait ces incessantes menées, s'a-

larmait pour l'avenir, et le prudent monarque dit un jour à un de ses ministres : « Mon frère est impatient de dévorer « mon règne, mais qu'il se souvienne que, s'il ne change « pas, le sol tremblera sous ses pas. » Au commencement de la session, les ultrà-royalistes et les libéraux se coalisèrent pour renverser le ministère ; l'adresse au roi renferma des allusions offensantes à l'attitude paresseuse et subalterne, que le gouvernement avait conservée dans la question des mouvements révolutionnaires de Naples et du Piémont ; Louis XVIII y répondit avec une sorte d'amertume : « J'aime à croire, dit-il, que la plupart de ceux qui « ont voté cette adresse n'en ont pas pesé toutes les ex- « pressions. S'ils avaient eu le temps de les apprécier, ils « n'eussent pas souffert une supposition que, comme roi, « je ne dois point caractériser, que, comme père, je vou- « drais oublier. » La coalition parlementaire ne s'émut pas de l'irritation royale, et le duc de Richelieu, qui vint présenter de rigoureuses lois contre la presse, rencontra dans les deux grandes fractions de la chambre une opposition systématique; MM. de Labourdonnaye, Piet, de Castel-Bajac parlèrent une langue nouvelle et rivalisèrent de libéralisme avec le général Foy, Lafayette et Benjamin-Constant. Le cabinet ainsi battu en brèche se brisa ; les ultrà-royalistes, patronnés par l'amie du roi, madame du Cayla, se distribuèrent les rôles dans l'administration nouvelle; M. de Villèle eut les finances, M. de Peyronnet la justice, M. de Corbière l'intérieur, le vicomte Mathieu de Montmorenci les affaires étrangères, le duc de Bellune la guerre, M. de Clermont-Tonnerre la marine; le général Lauriston resta à la maison du roi. La congrégation victorieuse confia la police de Paris et celle du royaume à ses créatures, Delaveau et Franchet; elle se saisit de tous les postes importants, accrut son influence, et marcha désormais sans hésiter à son but politique et religieux.

Alors les ultra-royalistes crurent la bataille gagnée, et l'opposition libérale s'aperçut trop tard qu'elle avait été dupe d'une ruse de guerre. Le ministère, se retournant sans pudeur reniant ses paroles de la veille, s'empara du programme de M. de Richelieu au sujet de la presse, et en exagéra même les dispositions pénales. Le délit de tendance prit place dans le code : « Dans le cas, disait la loi, où l'esprit « d'un journal, ou écrit périodique, résultant d'une succes- « sion d'articles, serait de nature à porter atteinte à la paix « publique, au respect dû à la religion de l'État, ou aux « autres religions légalement reconnues en France, à l'au- « torité du roi, à la stabilité des institutions constitution- « nelles, à l'inviolabilité des ventes des domaines natio- « naux et à la tranquille possession de ces biens, les cours « royales pourront, en audience solennelle de deux cham- « bres, prononcer la suspension du journal, ou écrit pé- « riodique, pendant un temps qui ne pourra excéder un « mois pour la première fois et deux mois pour la se- « conde. Après ces deux suspensions, en cas de nouvelle « récidive, la suspension définitive pourra être ordonnée. » Cet article capital s'appuyait sur une redoutable série de dispositions accessoires, qui étreignaient la presse comme d'un cercle de fer ; mais le carbonarisme ne s'effraya pas de tout cet appareil de terreur ; les imaginations exaltées par une douloureuse nouvelle, la mort de l'Empereur (5 mai 1821), se mirent à rêver, comme en 1816, vengeances et conspirations. L'armée qui, tant que le grand homme avait vécu, s'était leurrée d'un vague espoir, en dépit de l'impossibilité du retour, s'ouvrit aux sociétés secrètes, et les tentatives de révolte se firent jour. Le général Berton provoqua une insurrection militaire à Thouars (24 février 1822), et marcha sur Saumur ; mais le coup était mal concerté, et son chef, arrêté par trahison dans une maison de campagne, fut exécuté le 5 octobre.

Le colonel Caron ne fut pas plus heureux à Colmar (20 juillet); de prétendus conjurés le poussèrent à un mouvement bonapartiste; on s'avança vers Mulhouse, au-devant d'un renfort attendu; puis à un moment donné, l'infortuné fut saisi par les instigateurs; le 2 octobre, il était fusillé à Strasbourg. Lyon eut aussi ses attroupements séditieux; Toulon vit condamner à mort un ex-capitaine de la garde impériale, Vallé. Paris assista au supplice des quatre sous-officiers de la Rochelle, Bories, Goubin, Pommier et Raoulx, dont le complot n'avait pas même été suivi d'exécution : « Toutes les puissances oratoires ne « sauraient arracher Bories à la vindicte publique, » s'était écrié le procureur général Marchangi, et l'accusé avait noblement répondu : « Eh bien! j'accepte; heureux si ma « tête, en roulant sur l'échaufaud, peut sauver celle de « mes camarades. » Ce fut un épisode des plus dramatiques, et un de ceux qu'on a le plus reprochés à la Restauration.

A l'heure des répressions intérieures, s'était ouvert le fameux congrès de Vérone, où s'agitèrent, au milieu des fêtes les plus brillantes et à travers les luttes de splendeur engagées par la fine fleur des aristocraties, les plus graves questions de la politique européenne. La révolution espagnole y fut hautement condamnée, bien que son gouvernement prît à tâche de se maintenir dans une ligne de modération et d'équilibre, entre les exaltés de Riégo, qui tournaient au système démagogique, et les absolutistes, qui s'étaient fait battre au nord, sous les ordres de l'archevêque de Tarragone, du marquis de Mataflorida et du baron d'Éroles. Les puissances du Nord imposèrent l'intervention à la France, malgré les réclamations de l'Angleterre, et la guerre fut résolue : « Si nous n'avions pas fait « la guerre au midi, a dit M. de Villèle, nous étions me- « nacés de la recevoir au nord de nos frontières. » Le

discours du roi, à l'ouverture de la session de 1823, fut singulièrement explicite : « Cent mille Français, dit-il, « commandés par un prince de ma famille, sont prêts à « marcher, en invoquant le Dieu de saint Louis, pour con- « server le trône d'Espagne à un petit-fils de Henri IV, « préserver ce beau royaume de sa ruine, et le réconcilier « avec l'Europe... » Une discussion orageuse s'éleva entre l'opposition et les partisans du ministère; Manuel monta à la tribune : « Vous voulez sauver les jours de Ferdinand VII, « s'écria-t-il; auriez-vous donc oublié que ce fut, parce « que les Stuarts cherchèrent un appui dans l'étranger « qu'ils furent renversés de leur trône? Que ce fut parce « que les puissances étrangères survinrent en France que « Louis XVI fut précipité?... Ai-je besoin de dire que le « moment où les dangers de la famille royale en France « sont devenus plus graves, c'est lorsque la France, la « France révolutionnaire, a senti qu'elle avait besoin de « se défendre par une énergie toute nouvelle... » A ces mots, qu'on crut dirigés contre le présent, un tumulte effroyable couvrit la voix de l'orateur, et l'audace parut si grande qu'une commission fut aussitôt nommée pour présenter un rapport sur l'exclusion du député de la Vendée. En vain Manuel voulut-il expliquer sa pensée; en vain fit-il insérer la justification de sa phrase dans les journaux; la majorité refusa de le croire; son expulsion fut votée pour un an, malgré les véhémentes protestations de la gauche, et lorsqu'il reparut le lendemain dans la salle des séances, M. de Foucault, qu'on avait chargé de cette pénible mission, le fit *empoigner* par sa gendarmerie (4 mars 1823).

Le duc d'Angoulême, généralissime de l'armée d'invasion, arriva à Bayonne, le 30 mars, afin de commencer sa marche offensive. Les troupes étaient prêtes, mais la plus grande imprévoyance avait présidé à tous les détails de

l'approvisionnement, et les magasins de vivres et de munitions étaient restés vides. Puis, lorsque le fameux banquier Ouvrard, abusant de l'impatience du prince pour lui imposer des conditions onéreuses, se fut engagé à pourvoir à tous les besoins matériels, on franchit la Bidassoa (1er avril); on dispersa sur l'autre rive, à coups de mitraille, un bataillon de réfugiés français, qui comptaient sur la vue du drapeau tricolore pour débaucher les divisions royales, et l'on s'étendit rapidement dans les provinces de la Péninsule. Ce fut une campagne habilement conduite, à la glorification de laquelle il ne manqua qu'un peu de sang répandu. Le 24 mai, le duc d'Angoulême faisait son entrée solennelle à Madrid; le 31 août, il emportait d'assaut le fort du Trocadéro, dans l'île de Léon, le dernier asile des constitutionnels, et le 2 décembre, de retour à Paris, il passait sous l'arc de triomphe de l'Étoile aux applaudissements d'une multitude enivrée, qui ne songeait pas à l'excessive cherté de cette expédition si décisive (quatre cents millions). Ferdinand VII était rentré dans l'exercice du pouvoir absolu; Riégo avait été *pendu* à Madrid, car il n'était pas gentilhomme (7 novembre); les persécutions s'organisaient contre les *negros* ou révolutionnaires. Le Portugal avait subi l'influence du voisinage, et le mouvement dirigé par la reine et son fils, l'infant don Miguel, avait aussi abouti au renversement de la constitution. Le libéralisme était partout vaincu en Europe; M. de Villèle travaillait à l'anéantir à l'intérieur. L'audacieux ministre avait demandé sept ans aux congréganistes pour leur livrer la France pieds et poings liés, et ce fut dans ce but qu'il se décida à modifier encore la loi organique de la chambre élective. Une dissolution eut lieu (24 décembre); car, pour l'accomplissement de ces grands projets, il fallait des dévouements aveugles et des complaisances serviles. La congrégation, rompue aux manœuvres secrètes, mania

avec une merveilleuse habileté le puissant levier de la corruption, et jamais élections ne furent entachées de plus de scandales et d'immoralités; aussi vit-on se former une nouvelle chambre introuvable, et l'opposition écartée de l'immense majorité des colléges électoraux, n'y compta guère que seize ou dix-sept membres, Benjamin Constant, Foy, Royer-Collard, Casimir Périer, etc., les grandes illustrations libérales, autour desquelles allait bientôt se rallier la masse indignée des exagérations de leurs triomphants adversaires.

Avec une représentation semblable, rien ne pouvait désormais arrêter M. de Villèle; la loi de septennalité ne rencontra pas de résistance sérieuse; le ministre était donc assuré de la majorité pour sept longues années, et il n'était pas homme à ne pas mettre le temps à profit. Les projets financiers se croisaient dans sa tête avec les mesures politiques; il songeait à faire droit aux instances des émigrés, qui, voyant persister à leur détriment l'inviolabilité des ventes de domaines nationaux, se bornaient maintenant à réclamer une indemnité pécuniaire, et la conversion des rentes lui parut un excellent moyen d'en rejeter tout le poids sur les petits rentiers. Le crédit de l'État était prospère; l'emprunt de vingt-trois millions de rentes, nécessité par la guerre d'Espagne, avait été soumissionné par une des plus fortes maisons de banque de l'Europe, la maison Rotschild, à 89 fr. 55 c., et les fonds publics étaient près d'atteindre le pair. M. de Villèle se présenta à la tribune avec un brillant cortége de prêteurs, et proposa hardiment la conversion. La chambre des députés sanctionna son œuvre; mais la chambre des pairs montra plus d'indépendance, et le projet ministériel, alors impopulaire, fut rejeté à la majorité de cent vingt-huit voix contre quatre-vingt-quatorze. M. de Chateaubriand, qui avait remplacé le vicomte Mathieu de Montmorenci aux affaires

étrangères, perdit son portefeuille pour avoir manifesté son improbation, et se fit rédacteur du *Journal des Débats*. L'archevêque de Paris, M. de Quélen, un des plus courageux adversaires de la loi, conquit pour quelques jours la faveur des Parisiens; la ville tout entière laissa éclater sa joie, comme au lendemain d'une bataille gagnée.

M. de Villèle ne se rebuta pas, et tout en cherchant d'autres moyens de satisfaire l'impatience des émigrés, il continua avec ardeur sa lutte contre la presse, contre le libéralisme, contre les constitutionnels-royalistes, que les exagérés nommaient le *parti de la défection*. Mal servi par les cours royales, qui jalousaient la prépondérance du clergé, et acquittaient les journaux traduits devant elle, il rétablit la censure (15 août 1824), qui ne pouvait atteindre toutefois ni les chansons patriotiques de Béranger, ni les spirituels pamphlets de Paul-Louis Courier; il créa, pour M. de Frayssinous, un ministère des affaires ecclésiastiques, et lui livra la direction de l'enseignement; il réorganisa le conseil d'état et y fit entrer bon nombre de prélats, ainsi qu'à la chambre des pairs. La signification de ses actes devenait effrayante, mais celui qui seul eût pu en arrêter les funestes effets, n'était déjà plus roi que de nom; sa mémoire l'avait abandonné; l'heure de sa mort était proche. A ses derniers moments, il manda le comte d'Artois, et lui dit ces paroles restées célèbres : « J'ai louvoyé entre « les partis comme Henri IV, et j'ai par-dessus lui que je « meurs dans mon lit aux Tuileries. Agissez comme je l'ai « fait, et vous arriverez à cette fin de paix et de tranquil- « lité. Je vous pardonne les chagrins que vous m'avez « causés, par l'espérance que fait naître dans mon esprit « votre conduite de roi. » Lorsque le jeune duc de Bordeaux lui fut amené, le vieux monarque s'écria en le bénissant : « Que Charles X ménage bien la couronne de cet

« enfant. » Il mourut le 16 septembre 1824, et, six ans plus tard, sa dynastie avait cessé de régner.

CHARLES X. — (16 septembre 1824. — 7 août 1830.)

Le nouveau roi était un gentilhomme de l'ancien régime, qui ne comprenait point la nécessité des transactions, et qui avait toujours devant les yeux la fatale destinée de son frère Louis XVI, dont les concessions graduelles n'avaient eu pour terme que l'échafaud. A peine monté sur le trône, il oublia le prophétique avertissement du monarque défunt, et le peuple, de son côté, ne se souvint pas longtemps du joli mot qu'il avait prononcé lors de son entrée royale à Paris : « Point de hallebardes. » Des courtisans impopulaires, MM. de Polignac et de Rivière se groupèrent autour de lui. M. de Villèle conserva son poste éminent; la Congrégation marcha la tête haute, et Montrouge, où s'étaient établis les Pères de la société de Jésus, vit affluer dans son sein toute l'aristocratie de la cour. L'*Association de saint Joseph* prit une extension menaçante; les soldats allèrent à confesse, au catéchisme, à la communion; des processions splendides se montrèrent dans Paris, et le roi se mit dévotement en tête, à l'instar d'Henri III. Son discours, à l'ouverture de la session législative, sema l'alarme parmi les partisans sincères de la Charte, car il n'y mentionnait qu'avec une obscurité calculée les institutions octroyées par son prédécesseur. Bientôt, M. de Peyronnet vint présenter aux chambres une loi sur le sacrilége, due aux inspirations du clergé, et qui consacrait une pénalité atroce, la mort et la mutilation du poing. C'était tout simplement revenir au temps de saint Louis, et cependant le projet ministériel eut d'énergiques apologistes : « Si les bons, « s'écria M. de Bonald à la chambre des pairs, doivent « leur vie à la société comme service, les méchants la lui

« doivent comme exemple. Un orateur a observé que la « religion ordonnait à l'homme de pardonner, mais en « prescrivant au pouvoir de punir; car, dit l'apôtre, ce « n'est pas sans cause qu'il porte le glaive. Le Sauveur a « demandé grâce pour son peuple, mais son père ne l'a « point exaucé; il a même étendu son châtiment sur tout « un peuple. Quant au sacrilége, par une sentence de mort « vous le renvoyez devant son juge naturel...» M. Pasquier répliqua avec véhémence : « Vos paroles, dit-il, « m'ont rappelé les cris de l'inquisition contre les Albi- « geois : Tuez, tuez toujours ! Dieu saura bien reconnaître « les siens. » La loi fut adoptée avec le correctif de la déportation, et bien qu'elle ne dût jamais être mise à exécution, elle donna la juste mesure des intentions du ministère et de la Congrégation. La nation s'indigna; le ridicule fit justice de ces exagérations fanatiques; mais la société de Montrouge poursuivit hardiment son but, et les communautés religieuses de femmes s'élevèrent sous le patronage de M. de Montmorenci. Les émigrés aussi eurent enfin leur tour. « L'Angleterre avait fourni à M. de Villèle son nouveau système d'indemnité. La rente à cinq pour cent n'était plus attaquée; les acquéreurs de biens nationaux conservaient leurs domaines; les fonds de l'emprunt étaient déjà faits par les premières maisons de banque; tout le monde souriait à cette transaction habile, hors les contribuables, dont la charge annuelle allait être augmentée de trente millions inscrits sur le Grand-Livre. Le trois pour cent faisait à la Bourse une apparition victorieuse, greffé sur les signatures les plus recommandables du commerce. La loi fut votée sans opposition sérieuse; car, dans les deux chambres, nombre de membres avaient droit au milliard. Le duc d'Orléans reçut quatorze millions; les ducs de Choiseul et de la Rochefoucauld, plus d'un million; Lafayette, quatre cent mille francs; les diverses branches de

la famille Montmorenci obtinrent de dix à douze millions : « Qu'au moment du splendide festin qu'on va servir aux « émigrés, avait dit le général Foy, on laisse au moins « tomber quelques miettes pour de vieux soldats, pour « des soldats mutilés, qui ont porté jusqu'au bout du monde « la gloire du nom français. » Ce noble appel à la générosité des chambres en faveur des hommes de la révolution ne fut point écouté. » (T. Burette, *continuation d'Anquetil.*) Le moment était favorable, après ces larges distributions, pour renouveler les antiques splendeurs de la cérémonie du Sacre. Charles X alla se faire couronner à Reims, et jurer la Charte, la main étendue sur l'autel. Ce fut un magnifique spectacle; la noblesse française y rivalisa de luxe avec les ambassades et les aristocraties étrangères, et le peuple, qui ne désespérait pas encore de la branche aînée, salua cette grande solennité monarchique de ses enthousiastes acclamations (29 mai 1825).

Les royales pompes du Sacre eurent leur contre-partie; la dépouille mortelle du général Foy, décédé le 30 novembre, fut accompagnée au père Lachaise par cent mille citoyens vivement émus de cette grande perte, et les sympathies libérales, formulées en une souscription publique, ne firent faute ni à ses enfants, ni à sa mémoire. Ceux qui lui survivaient se serrèrent au côté gauche de la chambre, et le combat n'en fut pas moins acharné. Pendant que le ministère provoquait le rétablissement du droit d'aînesse (10 février 1826), dans le but d'arrêter le morcellement de la propriété, des attaques violentes étaient dirigées contre les envahissements du clergé, et la cour royale de Paris acquittait le *Constitutionnel* et le *Courrier*, accusés d'avoir manqué de respect à la religion de l'État. M. de Montlosier publiait son fameux *Mémoire à consulter* sur un système religieux et politique, tendant à renverser la religion, la société et le trône, où il prenait à partie la So-

ciété des Jésuites, les congrégations, l'ultramontanisme, les usurpations quotidiennes du clergé, et le hardi gentilhomme osait dénoncer les Pères de Montrouge à la magistrature parisienne, qui se déclara incompétente; repoussé de ce côté, il s'adressait à la chambre des pairs et obtenait gain de cause par le renvoi de sa pétition au président du conseil. La jeunesse des écoles s'agitait sous la véhémente parole de MM. Guizot et Cousin, dont les cours furent supprimés; l'École Normale attirait sur elle les rigueurs du pouvoir, qui en ordonna la fermeture. Alors le gouvernement se décida à frapper un grand coup; M. de Peyronnet apporta à la tribune législative un projet de loi sur la police de la presse, qui surpassait en sévérité tous ceux qui l'avaient précédé (30 décembre 1826). Ce n'était rien de moins qu'une audacieuse extension de la censure à toutes les productions littéraires et un manifeste acheminement à la suppression complète de la publicité; aussi ce projet odieux rencontra-t-il une résistance invincible; la chambre des pairs, la presse, l'Institut, tous les corps indépendants se récrièrent. L'Académie vota, à la majorité de dix-huit voix contre six, une humble supplique au roi, qui refusa de recevoir la députation; M. Charles de Lacretelle perdit sa place de maître des requêtes; M. Villemain, celle de censeur dramatique; M. Michaud, rédacteur de la *Quotidienne*, celle de lecteur royal; MM. de Chateaubriand, de Jouy, Lemercier, Droz, Alexandre Duval, Raynouard, Andrieux, s'étaient aussi prononcés pour l'adresse, qui avait eu pour adversaires MM. Roger, Cuvier et Laplace. La *loi de justice et d'amour*, comme on l'avait nommée après le *Moniteur*, adoptée par la chambre des députés, allait être rejetée par la chambre des pairs, lorsque le gouvernement vint annoncer son retrait. Il y eut des illuminations dans Paris, et, quelques jours après, les funérailles du duc de la Rochefoucauld-Liancourt causèrent une sorte d'émeute. L'illustre défunt

était un opposant; la police ne permit pas aux élèves de l'école des arts et métiers de Châlons de porter son corps; au milieu du tumulte le cercueil fut brisé et traîné dans la boue: nouveau grief contre les agents du pouvoir.

Les ultra-royalistes s'étaient épuisés dans leurs luttes désespérées contre les tendances du pays, et le libéralisme avait acquis un irrésistible ascendant. La garde nationale se fit l'écho de la réprobation universelle, à la grande revue du 29 avril 1827. Soixante mille hommes se trouvaient réunis au Champ-de-Mars; des applaudissements éclatèrent sur le passage du roi, mêlés de quelques murmures désapprobateurs contre le ministère. Cependant Charles X se retira satisfait; mais bientôt il apprit que la populace avait insulté le duc d'Angoulême et la duchesse de Berry; M. de Villèle survint et se plaignit vivement de ce qu'au retour du Champ-de-Mars des bataillons étaient venus crier sous les fenêtres de son hôtel: « A bas les ministres. » L'irritation prévalut dans le conseil, et la garde nationale fut licenciée. C'était une faute grave; M. de Villèle se hâta de risquer une mesure plus décisive. La chambre des pairs lui avait échappé; la chambre des députés semblait s'être lassée de son obéissance passive, depuis la rupture définitive du ministre principal avec le plus influent des hommes de 1815, M. de Labourdonnaye. Trompé par des calculs et des renseignements mensongers, M. de Villèle crut que des élections nouvelles lui vaudraient une représentation plus complaisante; il provoqua la dissolution de la chambre élective, et introduisit au Luxembourg une fournée de soixante-seize nouveaux pairs, afin de s'y créer aussi une majorité (3 novembre). Le gouvernement avait mis en jeu tous ses moyens d'action, destitutions nombreuses, promesses dorées, corruption à prix d'argent; la censure, rétablie par une ordonnance royale du 24 juin, avait enchaîné la presse libérale; la victoire de Navarin, où les escadres

réunies de France, d'Angleterre et de Russie détruisirent, au profit de la Grèce enfin prise en pitié par l'Europe, la flotte turco-égyptienne d'Ibrahim-Pacha (20 octobre), était venue à point pour jeter sur la politique extérieure un certain prestige de gloire et faire diversion aux craintes de l'intérieur. Cependant le pays électoral était en garde; la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, suppléait à l'insuffisance de la périodicité par la multiplication des brochures; une coalition étrange s'était formée entre les libéraux et le parti de M. de Labourdonnaye pour l'exclusion absolue des candidats ministériels; elle l'emporta dans la plupart des colléges d'arrondissement et dans bon nombre de colléges départementaux. M. Royer-Collard obtint le plus beau triomphe électoral dont il soit parlé dans l'histoire de la Restauration; il fut élu par sept colléges. Paris tout entier nomma des membres de l'opposition, et la joie du succès fut si grande, que la bourgeoisie illumina; le peuple alla plus loin, selon son habitude, et se mit à casser les vitres des maisons restées obscures; des attroupements tumultueux envahirent les rues Saint-Denis et Saint-Martin, élevèrent des barricades, repoussèrent la gendarmerie; il fallut appeler la troupe de ligne et commander le feu (19 novembre); le lendemain la cavalerie eut son tour, et l'émeute fut réprimée par des charges meurtrières; c'était un triste prélude à l'ouverture de la session.

Le maintien du ministère devenait impossible, en présence d'une majorité hostile; M. de Villèle, dont les partisans n'étaient plus guère que cent vingt-cinq, dut se retirer. Avant de se résoudre à ce parti extrême, il avait essayé d'appliquer à la situation le vieux système de bascule, et fait des ouvertures à MM. Laffitte, Casimir Périer et Benjamin Constant; ceux-ci n'y répondirent que par la menace d'une accusation. Sur la motion de M. Labbey de Pompières, une commission fut nommée pour s'enquérir

s'il y avait trahison, aux termes de la Charte, dans le fait du conseil donné de créer soixante-seize pairs, en 1827, et peu s'en fallut qu'il n'intervînt une solution affirmative. La retraite de M. de Villèle ne fut pas inquiétée; mais sa carrière politique était finie, et l'homme, dont le nom avait rempli les sept dernières années, disparut tout d'un coup et pour toujours de la scène; il emporta les regrets du roi et de la cour. Un ministère de transaction fut nommé, dont M. de Martignac fut le membre le plus important, et dans le sein duquel entrèrent avec lui MM de la Ferronays, Portalis, le vicomte de Caux, Roy, Hyde de Neuville, de Saint-Cricq, de Vatimesnil, Feutrier, évêque de Beauvais, tous hommes modérés. Charles X, qui ne savait point céder aux exigences de l'opinion, avait eu la pensée de confier la formation du cabinet au prince de Polignac, qui revenait de l'ambassade de Londres; il en fut détourné par M. de Villèle, qui jugeait mieux la situation, et qui redoutait pour la royauté les suites du conflit : « Dès le premier jour, lui « dit le ministre démissionnaire en parlant du prince, il ar- « riverait au ministère avec plus d'impopularité que je « n'en sors au bout de sept ans. Si je ne songeais qu'à me « faire regretter, qu'à me faire redemander peut-être, c'est « un tel choix que j'appellerais. » Le ministère Martignac se constitua donc, et le prince de Polignac fut ajourné (4 janvier 1828).

La tâche du nouveau cabinet était difficile avec l'héritage de M. de Villèle; M. de Martignac l'aborda franchement et entra sans hésiter dans la voie des réformes administratives. Une loi fut présentée dans le but de réprimer les fraudes électorales et de garantir les droits des électeurs; la censure fut abolie, le délit de tendance supprimé, le budget divisé en autant de chapitres qu'il y avait de départements ministériels. L'évêque de Beauvais et le garde des sceaux frappèrent sur la Société des Pères de Jésus un coup déci-

sif, en lui retirant le droit d'enseignement, et sur le haut clergé, en le dépouillant de la surveillance des petits séminaires. Au dehors, le gouvernement suivit la ligne politique tracée à la France par le combat naval de Navarin; le général Maison débarqua en Morée avec une armée de quinze mille hommes et délivra la Grèce de la présence d'Ibrahim-Pacha. Mais l'œuvre de conciliation que s'était imposée M. de Martignac venait trop tard; il avait à lutter contre deux partis désormais irréconciliables, et le grand projet de son administration rencontra sur tous les bancs de la chambre élective une résistance insurmontable. Les ultra-royalistes avaient demandé autrefois, en haine de la centralisation impériale, le rétablissement de centres d'action provinciaux, qui auraient diminué, au profit du département et de la commune, l'influence toujours croissante du pouvoir. M. de Martignac adopta leur idée, tout en la modifiant dans un sens plus libéral, et imagina deux projets de loi, l'un sur les conseils municipaux, l'autre sur les conseils d'arrondissement et de département, qui tendaient à subdiviser la France en une foule de petites administrations locales assez indépendantes du gouvernement central. L'opposition fut vive de la part des libéraux et des hommes de 1815; la gauche prétendit que le plan du ministre intronisait l'aristocratie; la droite, qu'il ne stipulait qu'en faveur des révolutionnaires, et la majorité lui fit défaut. Charles X, qui venait de faire dans les départements de l'Est un voyage où les populations lui avaient prodigué les acclamations les plus chaleureuses, crut l'occasion favorable, et le ministère, desservi par la Congrégation, qui ne lui pardonnait pas l'échec des Pères de Montrouge, fut renvoyé en masse. Le 8 août 1829, une ordonnance insérée au *Moniteur* appela au conseil du roi le prince de Polignac, le comte de Bourmont, M. de Labourdonnaye, M. de Chabrol, M. de Courvoisier, M. de Montbel et M. de Rigny, le

héros de Navarin. Les trois premiers étaient les hommes les plus impopulaires de France, et leurs noms avaient une signification menaçante; M. de Rigny refusa et fut remplacé par M. d'Haussez; bientôt même, M. de Labourdonnaye, cédant à l'ascendant de M. de Polignac, allait se retirer en disant : « Quand je joue ma tête, j'aime à tenir les « cartes. »

L'apparition du nouveau ministère produisit dans tout le royaume une sorte de stupeur, et l'opposition se prépara à une lutte désespérée. Six membres du conseil d'Etat résignèrent leurs fonctions; c'étaient MM. Agier, de Salvandy, Villemain, Hély d'Oissel, Alexandre de Laborde et Bertin de Vaux. M. de Châteaubriand se démit de son poste d'ambassadeur à Rome. La presse quotidienne attaqua le ministère avec une violence sans égale; le général Lafayette, qui revenait des États-Unis, fut accueilli à Lyon avec un ardent enthousiasme qui avait pris tous les caractères d'une protestation. Une association fut créée en Bretagne, sous les inspirations de M. Beslai, pour le maintien de la Charte, et l'on agita partout la redoutable question du refus de l'impôt. L'ouverture de la session fut sombre (2 mars 1830) : « Si de coupables manœuvres, disait le « roi, suscitaient à mon gouvernement des obstacles que « je peux pas, que je ne veux pas prévoir, je trouverais la « force de les surmonter dans ma résolution de maintenir « la paix publique, dans la juste confiance des Français « et dans l'amour qu'ils ont toujours montré pour leur « roi. » L'adresse, en réponse au discours royal, fut conçue en des termes énergiques; elle annonçait au roi que la bonne harmonie n'existait pas entre l'administration et les représentants du pays; elle l'engageait à prononcer entre ceux qui méconnaissaient une nation fidèle et la nation elle-même : « J'ai entendu, répliqua le monarque, « lorsqu'elle lui fut offerte, l'adresse que vous me pré-

« sentez au nom de la chambre des députés ; j'avais droit « de compter sur le concours des deux chambres, pour « accomplir tout le bien que je méditais ; mon cœur s'af- « flige de voir les députés des départements déclarer que « de leur part ce concours n'existe pas. J'ai annoncé mes « résolutions dans mon discours d'ouverture de la session. « Ces résolutions sont immuables ; l'intérêt de mon peuple « me défend de m'en écarter. Mes ministres vous feront « connaître mes intentions. » L'adresse avait été votée par une majorité de deux cent vingt-une voix contre cent quatre-vingt-une. La chambre fut d'abord prorogée au 23 septembre.

Au moment décisif, le cabinet sentit le besoin de se renforcer ; MM. de Chabrol et de Courvoisier cédèrent la place à MM. de Peyronnet et de Chantelauze ; M. de Guernon-Ranville, procureur-général à Grenoble, avait succédé à M. de Montbel, appelé au ministère de l'intérieur après la retraite de M. de Labourdonnaye ; le ministère du commerce fut créé pour le baron Capelle, qui avait fait preuve d'habileté dans les élections de 1824. La dissolution de la chambre eut lieu le 16 mai, et la convocation de la nouvelle fut fixée au 3 août. Pendant que tout s'apprêtait à l'intérieur pour ce dernier combat électoral, une expédition formidable partit du port de Toulon, dans le but d'aller venger sur le dey d'Alger une insulte récente : le comte de Bourmont, ministre de la guerre, la dirigeait, et trente-sept mille hommes, embarqués sur cent bâtiments de guerre et quatre cents bâtiments de transport, sous les ordres de l'amiral Duperré, allèrent prendre terre dans la baie de Sidi-Ferruch. Quelques jours après, le fort de l'Empereur, battu en brèche par une puissante artillerie, sautait en l'air, et la ville d'Alger ouvrait ses portes (5 juillet 1830) : l'Algérie était conquise pour toujours. M. de Polignac avait compté sur le prestige de ce grand succès,

obtenu en dépit de l'Angleterre, pour l'accomplissement de ses projets rétrogrades ; mais la nation ne se laissa point prendre à ce glorieux piége, et, au lendemain des élections, l'opposition se retrouva plus compacte et plus décidément hostile ; elle comptait maintenant deux cent soixante-dix voix ; sur les deux cent vingt-un, deux cent deux députés avaient été réélus. Alors le ministère se décida à interpréter dans un sens favorable à la prérogative royale une des dispositions les plus obscures de la Charte, le fameux article 14, et le respect pour la personne du monarque imposa silence à toutes les réclamations des consciences timorées dans le sein du conseil. Le secret du coup d'état fut fidèlement gardé ; on rassura les ambassadeurs étrangers, qui montraient de vives inquiétudes ; on envoya aux nouveaux députés des lettres closes, pour l'ouverture de la session, fixée au 3 août ; on réunit quelques milliers d'hommes dans Paris, pour réprimer violemment toutes les résistances, et le commandement en fut confié au maréchal Marmont, qui n'accepta cette douloureuse mission qu'avec une extrême répugnance. Le 25 juillet, parurent dans le *Moniteur* les fameuses ordonnances, qui suspendaient la liberté de la presse, dissolvaient la chambre élective, et instituaient un nouveau système électoral. Le sort en était jeté ; César avait passé le Rubicon.

L'histoire des trois jours est encore dans tous les souvenirs, et le récit verbal en vaut mieux que la narration écrite. L'émeute commença par une protestation de quarante-quatre journalistes, au nombre desquels figuraient toutes les sommités de la presse périodique de l'époque (26 juillet) ; le lendemain mardi, il y eut des barricades et des coups de fusil. Le mercredi 28, l'émeute tournait à la révolution, et l'insurrection s'organisait sur tous les points de Paris ; le 29 au matin, le peuple avait expulsé

des Tuileries la garde royale, qui se retirait sur Saint-Cloud, et Charles X se déterminait enfin à céder à l'orage. Mais l'ordonnance qui nommait M. de Mortemart président du conseil, en lui imposant l'adjonction de Casimir Périer et du maréchal Gérard, arriva trop tard. Le drapeau tricolore avait reparu ; la déchéance du roi venait d'être prononcée par la commission municipale de Paris, et signée par MM. Audry de Puyraveau, Mauguin, le comte de Lobau et de Schonen : la branche aînée avait cessé de régner. Le 30, le duc d'Orléans, qui n'avait jamais trempé dans les menées de la Restauration, et au nom duquel se rattachaient des espérances de modération, basées sur son passé, fut proclamé lieutenant-général du royaume. La double abdication du roi déchu et de son fils, le duc d'Angoulême, en faveur du duc de Bordeaux, ne put rien contre le parti pris des masses victorieuses, malgré la généreuse intervention de M. de Chateaubriand. La chambre des députés s'assembla, et se hâta de réviser la Charte : l'article 14 fut supprimé, la censure abolie à toujours, la liberté de la presse rétablie dans son plein exercice ; la religion catholique ne dut plus être légalement que la religion de la majorité des Français. Le duc d'Orléans fut proclamé roi, le 7 août, sous le nom de Louis-Philippe Ier, et le 9, pendant que la famille détrônée s'acheminait lentement vers le troisième exil, sous la conduite de quatre commissaires nommés par le gouvernement provisoire, MM. le maréchal Maison, de Schonen, Jacqueminot et Odilon-Barrot, le nouveau souverain se rendit au Palais-Bourbon. Là, entouré de deux de ses fils, le duc de Chartres et le duc de Nemours, des membres de la chambre des pairs et de celle des députés, il dit d'une voix ferme, la main étendue, après la lecture solennelle de la déclaration du corps législatif : « En présence de Dieu, je jure d'observer « fidèlement la charte constitutionnelle, avec les modifi-

« cations exprimées dans la déclaration, de ne gouverner « que par les lois et selon les lois, de faire rendre bonne « et exacte justice à chacun, selon son droit, et d'agir en « toute chose dans la seule vue de l'intérêt, du bonheur « et de la gloire du peuple français. » C'était la paraphrase constitutionnelle de cette autre formule : « La Charte sera « désormais une vérité. »

FIN.

TABLE.

—

		Pages.
Chap. I.	François II.	1
Chap. II.	Charles IX.	23
Chap. III.	Henri III	54
Chap. IV.	Henri IV	91
Chap. V.	Suite du règne de Henri IV	108
Chap. VI.	Louis XIII.	128
Chap. VII.	Règne de Louis XIV.	156
Chap. VIII.	Suite du règne de Louis XIV.	191
Chap. IX.	Administration de Louis XIV.	220
Chap. X.	Minorité et règne de Louis XV.	248
Chap. XI.	Règne de Louis XVI.	277
Chap. XII.	Assemblée constituante.	287
Chap. XIII.	Assemblée législative et Convention nationale jusqu'à la mort de Louis XVI. . .	315
Chap. XIV.	Depuis la mort de Louis XVI jusqu'au 9 thermidor.	350
Chap. XV.	Depuis le 9 thermidor jusqu'au 18 brumaire.	396
Chap. XVI.	Consulat. — Empire.	437
Chap. XVII.	Première restauration. — Cent jours. — seconde restauration.—Révolution de juillet.	485

FIN DE LA TABLE.

1
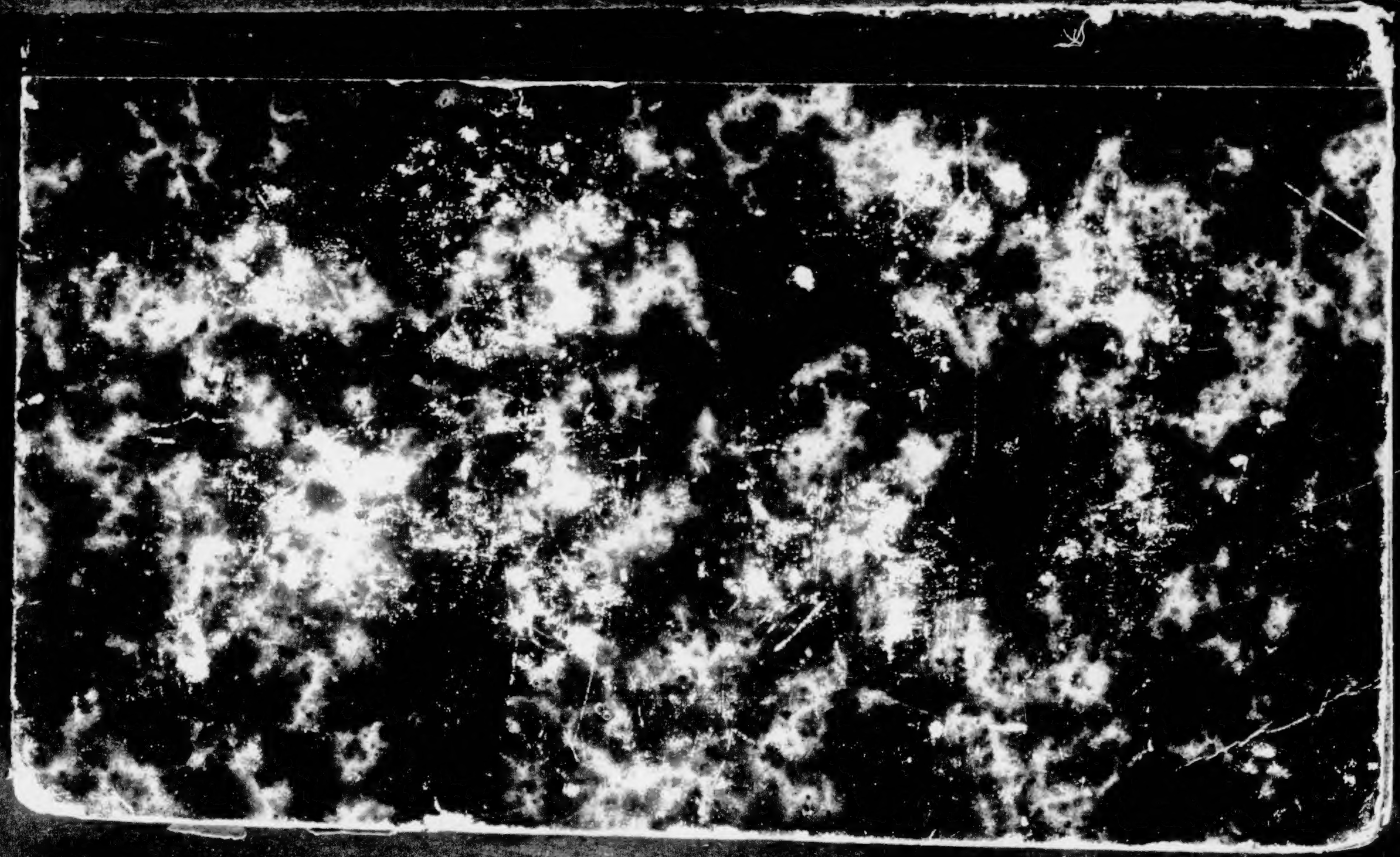
COLUMBIA UNIVERSITY
0032216874